BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LI
E
27
NAPOLI

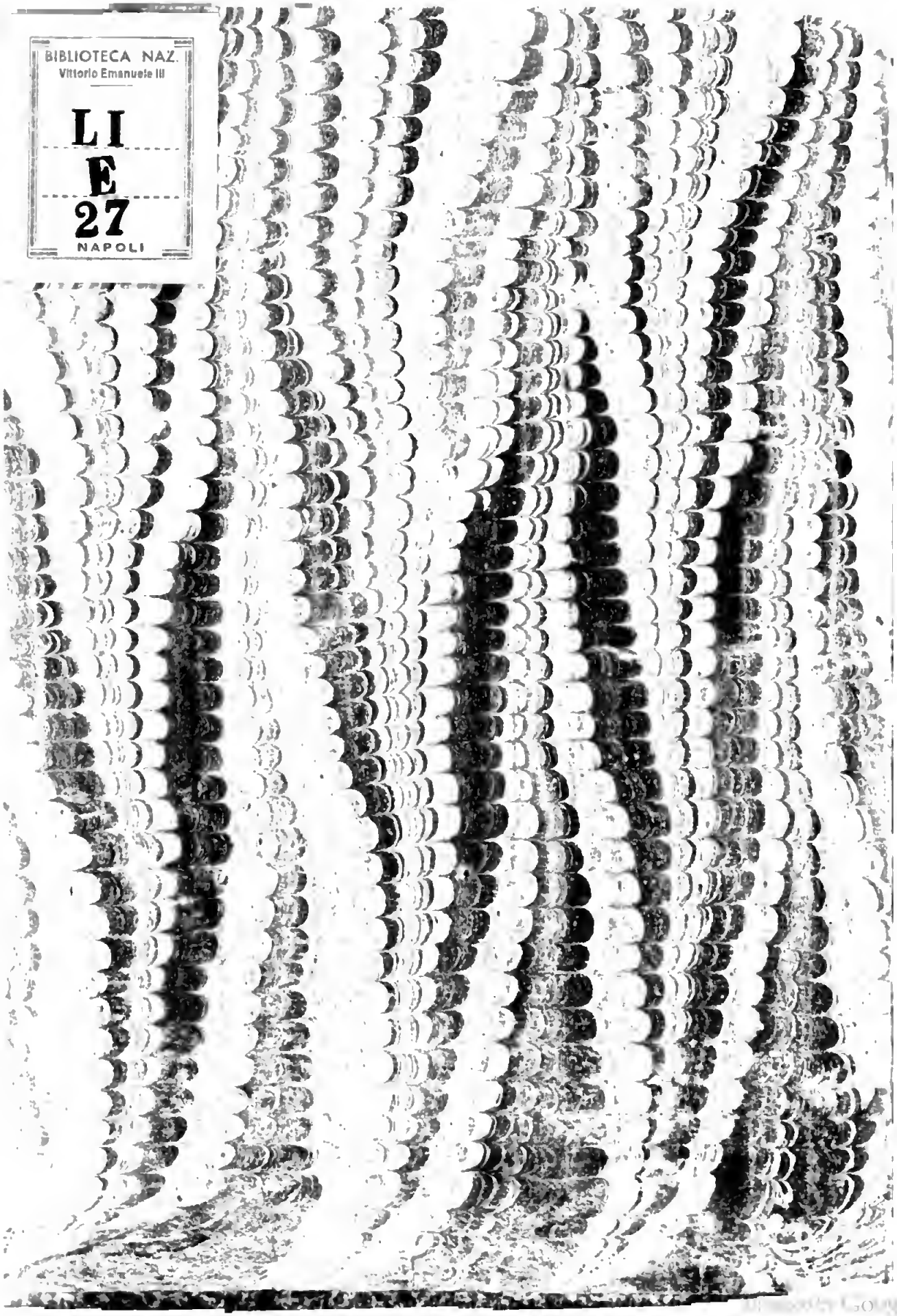

LI
S
C
27

LI
S
C
33

HISTOIRE ROMAINE,

DEPUIS LA FONDATION DE ROME.

AVEC DES NOTES HISTORIQUES, Geographiques, & Critiques; des Gravûres en Taille-douce; des Cartes Geographiques, & pluſieurs Médailles authentiques.

Par les RR. PP. CATROU *&* ROUILLE' *de la Compagnie de* JESUS.

TOME SEIZIE'ME.

Depuis l'année de Rome 690. juſqu'à l'année 705.

A PARIS,

Chez { JACQUES ROLLIN, Quay des Auguſtins, à la deſcente du Pont S. Michel, au Lion d'or.
JEAN-BAPTISTE DELESPINE, Imprimeur du Roy, ruë S. Jacques, à S. Paul.
JEAN-BAPTISTE COIGNARD Fils, Imprimeur du Roy, ruë S. Jacques, au Livre d'or.

M D C C X X X.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

Digitized by Google

SOMMAIRE

DU LIVRE SOIXANTE-UNIE'ME.

TAbleau racourci de la République Romaine depuis l'année 690. juſqu'au temps de ſon entiére décadence. Caractére de ceux qui avoient le plus de part au Gouvernement. Catilina ſe ligue avec une troupe de ſcélérats pour exterminer la nobleſſe, & pour établir ſa domination ſur les ruines de la Patrie. Il développe à ſes complices tout le plan de la conjuration. Les myſtéres de la cabale commencent à ſe divulguer dans Rome. Cicéron demande le Conſulat, & l'obtient à l'excluſion de Catilina, & des autres concurrents qui briguoient cette premiére dignité de la République. On luy donne pour Collégue C. Antonius. Le Tribun Servilius Rullus eſſaye de renouveller les Loix Agraires pour la diſtribution des campagnes en faveur du Peuple Romain. Ciceron par la force de ſon éloquence renverſe les projets de Rullus. Il vient à bout d'arracher ſon Collégue au parti de Catilina, & à celui du factieux Tribun. Il étouffe dans ſa naiſſance l'émotion qu'avoit cauſée dans la Capitale la Loy portée par Roſcius. Il ſe fait le défenſeur de Caïus Rabirius contre Jule Céſar. Il s'oppoſe à la caſſation d'une Loy portée par Sylla contre les enfans des Citoyens proſcripts. Son courage & ſa ſageſſe pour ſauver la République des attentats de Catilina. Hiſtoire

détaillée de la fameuſe conjuration juſqu'à la fin du Conſulat de Ciceron. Supplice des conjurés. Les ennemis de Ciceron ſe liguent pour caſſer les actes de ſon Conſulat. Le Peuple ſe déclare pour luy, & le comble d'honneurs. D. Junius Silanus, & Lucius Licinius Muréna ſont élûs Conſuls pour l'année 691. *Céſar eſt ſoupçonné d'avoir trempé dans la conjuration de Catilina. Intrigues du Tribun Quintus Metellus Nepos, de Jule Céſar, & de leurs Partiſans contre Ciceron. Ils répandent à Rome le feu de la ſédition. Conduite intrépide de Caton. Mouvements, défaite, & mort de Catilina. Adminiſtration de Caius Antonius dans la Macédoine. Il eſt défait par les Dardaniens; à ſon retour il eſt accuſé de concuſſions. Ciceron ſe fait ſon défenſeur. Decret du Sénat contre le reſte des Conjurés ſur la délation de Lucius Vettius. Reſſentiment de Céſar contre le délateur. La Gaule Ciſalpine eſt réduite dans le devoir depuis la mort de Catilina. Victoire remportée par Pontinius ſur les Allobroges. Amours de Publius Clodius & de Pompéia, de Céſar & de Mucia. Clodius de concert avec Pompéia ſe gliſſe en habit de femme dans la maiſon où les Dames Romaines célébroient alors les myſtéres de la bonne Déeſſe. Allarmes des Veſtales au ſujet de cette avanture. Election des Conſuls Publius Pupius Piſo, & Lucius Valerius Meſſala. Pompée aprés avoir réglé les affaires de l'Aſie prépare ſon retour en Italie. Honneurs qu'il reçoit dans toutes les villes où il paſſe. Il raſſure tous les ordres de la République en congédiant ſon armée. Il recherche l'alliance de Caton. Il triomphe. Appareil de cette cérémonie. Conduite & poli-*

tique de Pompée réduit à la vie privée. Accuſation intentée contre Clodius. Détail des évenements qui accompagnérent l'inſtruction du procès. Jugement rendu à la décharge de l'Accuſé.

SOMMAIRE

DU LIVRE SOIXANTE-DEUXIE'ME.

Situation de la République Romaine depuis les Conquêtes de Pompée. Caractére de ceux qui avoient le plus de part au Gouvernement. Election des Conſuls Afranius & Quintus Metellus Celer pour l'année 693. *Prétentions ambitieuſes de Pompée. Pour venir à bout de ſes deſſeins il s'unit à Clodius. Celuy-cy ſe fait adopter par un Plébéien. Motif de cette adoption. Préture de Jule Céſar en Eſpagne. Ses expéditions dans les Provinces de ſon département. Son ambition. Intrépidité de Publius Scæva. Céſar revient à Rome. Il renonce aux honneurs du Triomphe, & pourquoi? Il ſe réünit avec Craſſus & Pompée, & tous trois forment une aſſociation redoutable ſous le nom de Triumvirat. Il obtient le Conſulat à l'excluſion de ſes concurrents. On luy donne pour Collégue Marcus Calpurnius Bibulus. Appareil ſuperbe des Jeux Apollinaires. Semences de guerre dans la Gaule Tranſalpine. Entrepriſe de la Nation Helvétique. Artifices de Céſar pour établir ſa domination dans Rome. Soûtenu du crédit de Pompée & de Craſſus, il jette les fondements de cette Puiſſance Souveraine dont il avoit formé le pro-*

jet. Détail de ce qui ſe paſſa pendant ſon adminiſtration Conſulaire. Fauſſe accuſation concertée par Céſar pour perdre Cicéron. Pompée ſe laiſſe prévenir contre cet Orateur, & ſe prête aux faveurs de P. Clodius. Céſar épouſe la fille de Calpurnius Piſo. Il obtient le Gouvernement de la Gaule Tranſalpine, de la Gaule Ciſalpine, & de l'Illyrie. Election des Conſuls L. Calpurnius Piſo, & Aulus Gabinius Nepos. Tyrannie de Clodius dans Rome. Il devient l'implacable ennemy de Ciceron, & le pourſuit avec acharnement. Appuyé du crédit des Triumvirs, & des deux Conſuls, il le fait condamner à l'éxil. Détail hiſtorique des violences qu'il exerça contre ce célébre Orateur. Ambaſſade de Caton dans l'Iſle de Chypre. Prétexte de cette Ambaſſade. Départ de Jule Céſar pour la Gaule Tranſalpine. Ses expéditions contre les Helvétiens dans les diverſes Provinces de ſon département, & contre Arioviſte Roy des Suéves. Clodius ſe broüille avec Pompée. Il l'attaque ouvertement, & déſole la République par ſes violences. Edilité mémorable d'Emilius Scaurus. Ses profuſions. P. Cornelius Spinther, & Quintus Cœcilius Metellus ſont élûs Conſuls pour l'année 696. *Tout conſpire à Rome pour le rappel de Cicéron en dépit de Clodius. Le Tribun Annius Milo ſe déclare en faveur de l'éxilé. Il repouſſe avec vigueur les attaques de Clodius & de ſa faction. Rappel de Cicéron. Son départ. Honneurs qu'il reçoit ſur ſa route. Son entrée triomphante à Rome. Ses harangues au Peuple contre Clodius. Pompée obtient pour cinq ans un empire abſolu ſur les ports de la Méditerranée. Ciceron eſt remis en poſſeſſion de ſes biens. Proconſu-*

lat de Gabinius en Syrie & en Judée. Suite des guerres de Jule Céſar dans la Gaule Tranſalpine, & particulierement dans la Belgique. Il fait ſervir le fruit de ſes conquêtes à ſon aggrandiſſement. Succés des négociations de Caton dans l'Iſle de Chypre. La République s'empare injuſtement de cette Iſle au préjudice du Roy légitime. Retour & reception de l'Ambaſſadeur à Rome. Ses démêlés avec Cicéron. Ils ſe réconcilient pous l'interêt commun. Election des Conſuls Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus, & Lucius Marcius Philippus. Révolutions arrivées en Egypte ſous le regne de Ptolomée Aulétes. Son expulſion, ſa retraite à Rome, ſon ſéjour dans cette Capitale, ſon rétabliſſement ſur le Trône, ſes cruautés, & ſes perfidies. Céſar porte la guerre dans la Baſſe Bretagne, & dans pluſieurs autres Provinces voiſines. Réduction de la Gaule Aquitanique. Clodius renouvelle ſes fureurs contre Cicéron. Milon s'oppoſe aux entrepriſes de ce ſcélérat. Défiances mutuelles de Céſar, de Pompée & de Craſſus. Le premier domine à Rome par ſes émiſſaires, & ſa faction devient chaque jour plus puiſſante. Tumulte, & meurtres dans la Capitale au ſujet de l'élection des Conſuls pour l'année 698. *Le choix tombe ſur Pompée & ſur Craſſus au grand regret des concurrents, & de la plûpart des ordres de la République.*

SOMMAIRE
DU LIVRE SOIXANTE-TROISIEME.

PRogrès des armes de Jule Céſar dans la Gaule Tranſalpine. Il paſſe le Rhin, & porte la terreur dans la Germanie. De là il revient dans la Gaule Belgique, & ſe ſignale par de nouveaux exploits. Autorité arbitraire de Pompée & de Craſſus à Rome. Mouvements du Tribun Trébonius en faveur des deux Conſuls. Ateius autre Tribun de concert avec Caton s'oppoſe aux innovations de ſon Collégue. La faction de Céſar ſe met de la partie, & obtient pour luy la prolongation de ſon Gouvernement des Gaules pendant l'eſpace de cinq années. A la requête de Trebonius le Peuple accorde pour cinq ans à Pompée le Proconſulat des deux Eſpagnes, avec la Surintendance ſur l'Afrique. Craſſus eſt pourvû du Gouvernement de Syrie, & de Macédoine. Entrepriſe inſenſée de Craſſus contre les Parthes, ſon départ de Rome. Imprécations lancées contre luy par le Tribun Ateïus. Réformation de pluſieurs abus qui s'étoient gliſſés dans la Capitale. Pompée fait conſtruire un theatre magnifique. Somptuoſité de la décoration & des ſpectacles qui furent repreſentés devant le Peuple. Il ſe donne une armée ſous le titre de Proconſul des mers. Domitius Ænobarbus eſt élû Conſul pour l'année 699. *On luy donne pour Collégue Appius Clodius Pulcher. Préture de Caton. Craſſus pénétre dans les Etats du Roy des Parthes, & s'en promet la conquête. Son*

*entrevûë avec le Roy Déjotarus. Il ſe rend maître de Zénodotie ville de la Méſopotamie. Il ſe fait donner le titre d'*Imperator, *& ſe laiſſe ébloüir par ce premier ſuccès. Il prend poſſeſion de ſon Gouvernement en Syrie. Gabinius ſon prédéceſſeur retourne à Rome chargé des malédictions de ſa Province. Il eſt pourſuivi à divers Tribunaux, & enfin condamné. Avarice de Craſſus, ſes exactions en Syrie, il pille le Temple de la Déeſſe Syriéne, & le tréſor du Temple de Jéruſalem. Expédition de Jule Céſar dans les Iſles Britanniques. Evenements qui précédérent cette expédition. Mort de Julia femme de Pompée, & fille de Céſar. Son caractére. Rétour de Céſar dans les Gaules. Attaques qu'il eut à ſoûtenir de la part des Peuples de la Belgique. Sévérité de Caton dans la reformation de pluſieurs abus que l'impunité autoriſoit à Rome. Ambition d'un grand nombre de concurrents pour obtenir le Conſulat donne lieu à un long interregne. Hiſtoire de la malheureuſe expédition de Craſſus contre les Parthes. Sa défaite & ſa mort. Triomphe du Roy des Parthes au récit de ces nouvelles. L'élection des Conſuls pour l'année 700. eſt ſuſpenduë par les ſourdes pratiques de Pompée. Election de Cn. Domitius Calvinus, & de Marcus Valerius Meſſala. Séditions & maſſacres à Rome. Decret du Sénat pour réprimer l'ambition des prétendans. Nouveaux exploits de Céſar dans la Gaule Tranſalpine. La multitude des factions perpétuë le trouble dans la Capitale. Milon aſſaſſine Clodius. Emotion du peuple au ſujet de cet aſſaſſinat. Accuſation du meurtrier, & ſa condamnation. Pompée eſt élû ſeul Conſul pour l'année* 701. *Il porte des Loix, dont*

quelques-unes ſont préjudiciables aux intérêts de Céſar. Mariage de Pompée avec Cornélie fille de Q. Metellus Scipio, & veuve de Craſſus. Différentes accuſations, & jugements injuſtes. Pompée s'aſſocie ſon beau-pere pour Collégue dans le Conſulat. Campagne glorieuſe de Céſar, & qui acheva de réduire les Gaules ſous la domination Romaine.

SOMMAIRE

DU LIVRE SOIXANTE-QUATRIE'ME.

AVantages de Caſſius contre les Parthes depuis la défaite de Craſſus. Le peuple Romain ſe donne pour Conſuls de l'année 702. Serv. Sulpicius Rufus, & Marcus Marcellus l'un & l'autre dévoüés à la faction de Pompée. Le Conſul Marcellus fait éclater ſa haine contre Jule Céſar. Celui-ci prend ſes meſures pour faire prolonger le tems de ſon Proconſulat dans les Gaules. Cicéron paſſe en Cilicie & gouverne cette Province en qualité de Proconſul. Ses exploits d'armes. Son attention pour les intérêts des Peuples de ſa Province. Témérité de Bibulus Gouverneur de Syrie. Mort de Ptolomée Aulétes Roy d'Egypte. Son Teſtament. Céſar demande la prorogation de ſon Conſulat ; le Sénat la luy refuſe. La guerre des Gaules ſe termine par la priſe d'Aléxie, & par une victoire déciſive. Election de Caius Clodius Marcellus, & de Lucius Emilius Paulus Conſuls de l'année 703. Tribunat de Caïus Scribonius Curio. Portrait de ce Tribun. Appius Claudius Pulcher, & Lucius Calpurnius

SOMMAIRE.

Calpurnius Piſo ſont élevés à la Cenſure. Céſar vient à bout de s'attacher le Tribun Curion & le Conſul Emilius. Maladie de Pompée. Sa convaleſcence. Curion ſe déclare hautement pour Céſar aprés avoir diſſimulé quelque tems. Pompée manifeſte ſon ambition & ſa jalouſie. Son peu de ménagement pour Céſar. Ce dernier met tout en œuvre pour ſe faire de nouveaux partiſans. Ses profuſions & ſa magnificence en faveur du Peuple Romain. Curion ſouffre de grandes contradictions au ſujet de Céſar dont il avoit embraſſé le parti. Le Peuple & le Sénat ſe déclarent enfin pour luy. Conduite peu meſurée du Conſul Marcellus. Pompée ſe laiſſe proclamer Général de l'armée Républicaine contre Céſar. Ses démélés avec le Tribun Marc Antoine. Céſar fait propoſer des voyes de négociation. C. Clodius Marcellus, & Lucius Cornélius Lentulus ſont élûs Conſuls pour l'année 704. Ils rejettent avec hauteur les demandes de Céſar. Parti mitoyen que propoſa Cicéron pour la reconciliation des deux partis. Toutes les voyes d'accommodement ſont rompuës. Emportements de Lentulus contre les partiſans de Céſar. Decret du Sénat fatal à la République. Préparatifs de guerre à Rome ſous les ordres de Pompée. Céſar ſe diſpoſe de ſon côté à venger ſa querelle par les armes. Il paße le Rubicon. Hiſtoire de la guerre civile entre les deux rivaux. Bataille de Dyrrachium. Bataille de Pharſale qui décide de l'Empire du monde en faveur de Céſar. Fuite de Pompée en Egypte. Perfidie des Miniſtres de Ptolomée. Mort tragique de Pompée.

HISTOIRE

XVI. vol. 1. pag.

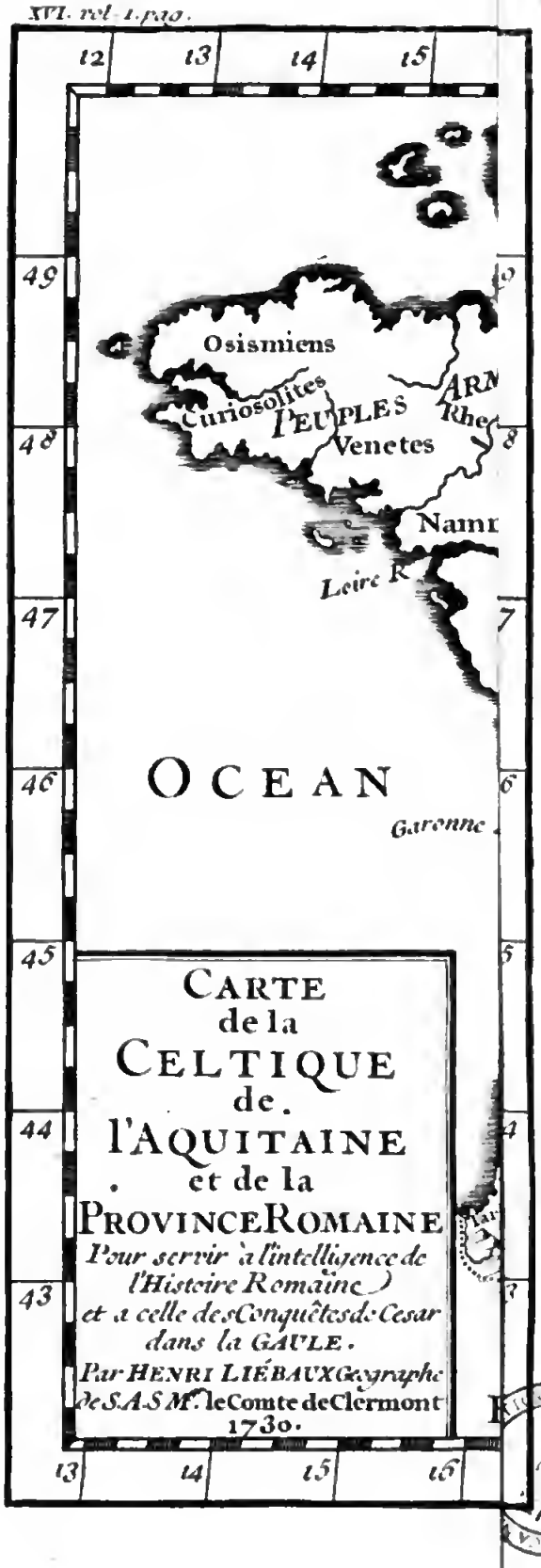
12
13
14
15
49
48
47
46
45
44
43
13
14
15
16
Osismiens
Curiosolites
PEUPLES
Venetes
ARM
Rhe
Nam
Leire R
OCEAN
Garonne
CARTE
de la
CELTIQUE
de
l'AQUITAINE
et de la
PROVINCE ROMAINE
Pour servir à l'intelligence de
l'Histoire Romaine
et a celle des Conquêtes de Cesar
dans la GAULE.
Par HENRI LIÉBAUX Geographe
de S.A.S.M. le Comte de Clermont
1730.

XVI. vol. 1. pag.

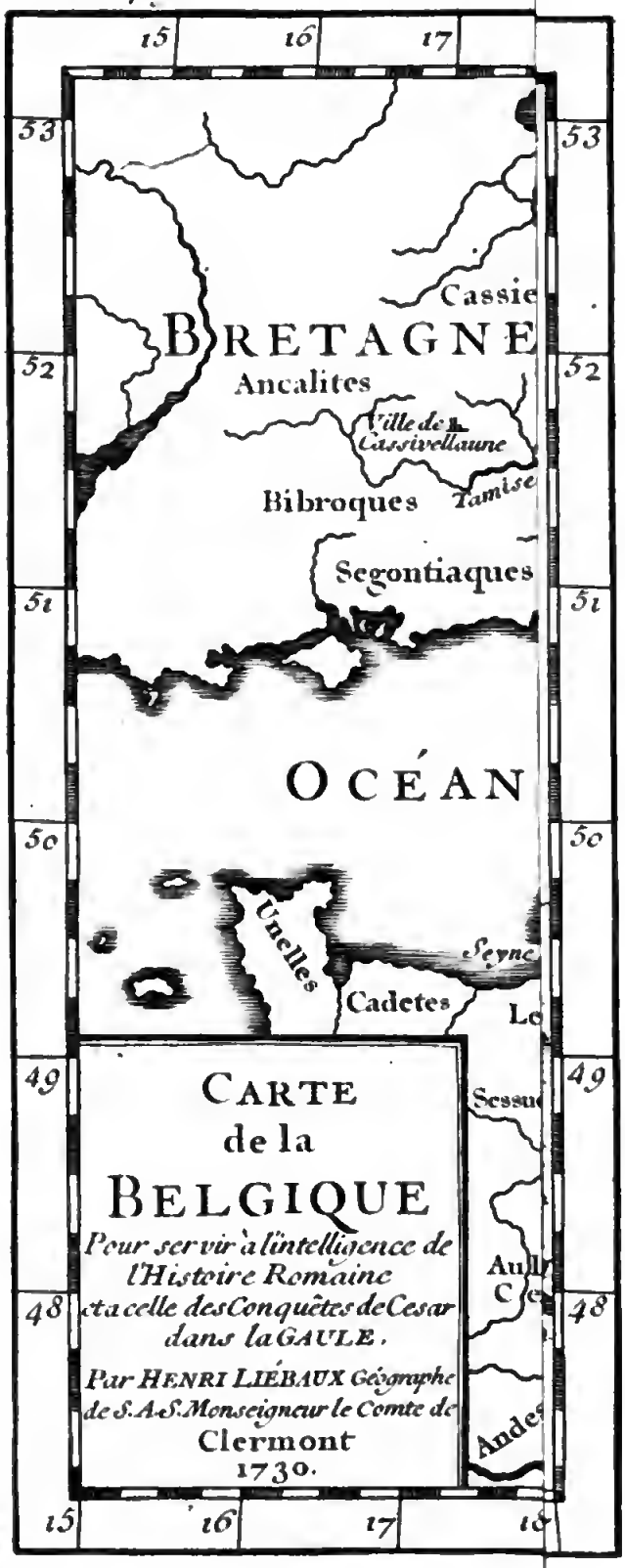

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO

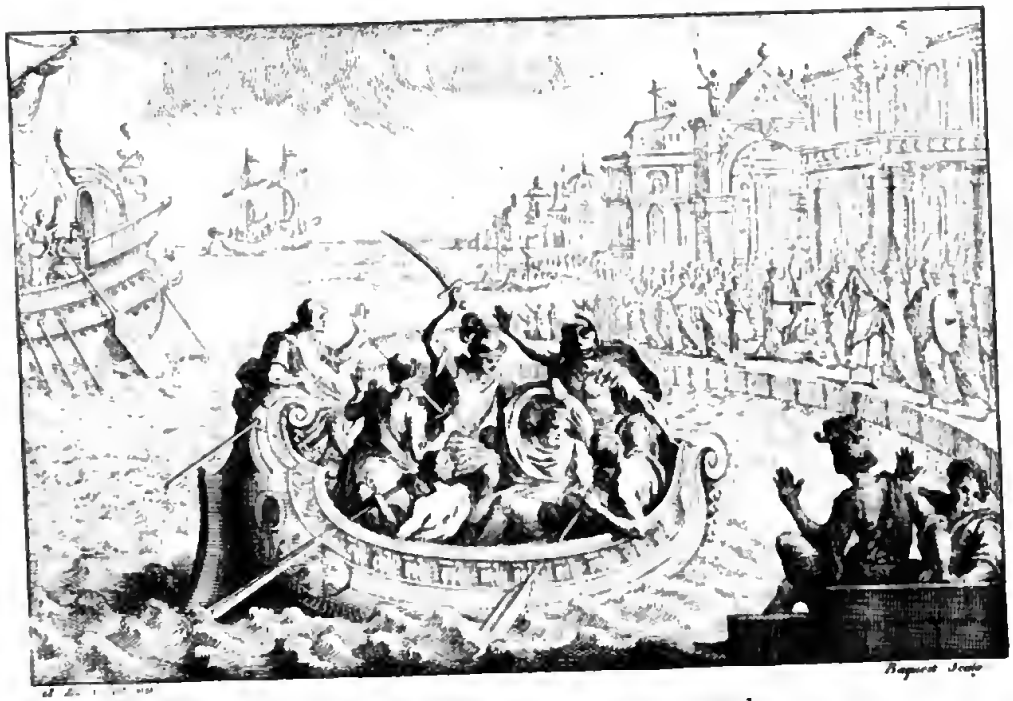

HISTOIRE ROMAINE.

LIVRE SOIXANTE ET UNIE'ME.

PLus le domaine des Romains s'étendoit, plus l'ambition de dominer dans la République devenoit vive. Le desir d'y occuper les premiers rangs s'augmentoit à proportion des nouvelles conquêtes. A Rome, la politesse de l'esprit, & la corruption du cœur étoient devenuës égalos. L'art oratoire, le goût des belles lettres, la dextérité pour les ouvrages de main, cette *urba-*

nité ſi vantée par les Anciens, & ſur tout la ſcience militaire, y étoient arrivés à leur perfection. D'une autre part, l'opulence y avoit produit un luxe immodéré, & la profuſion avoit pris la place d'une libéralité honnête. L'excês de la débauche épuiſoit à la fin les immenſes revenus des plus riches; mais une place de Préteur, ou de Queſteur en Province, réparoit en une ou deux années les bréches, que la prodigalité avoit faites aux plus amples patrimoines. On alloit s'enrichir aux dépens des Nations aſſujetties, & l'on revenoit à la Capitale, ou conſumer en délices les ſommes immenſes qu'on avoit éxigées par des concuſſions, ou les répandre en largeſſes ſur d'avides Bourgeois, dont on achetoit chérement les ſuffrages, pour obtenir le droit d'aller exercer de nouveaux brigandages. Le déſordre ne regnoit pas ſeulement parmi les hommes. Les femmes de la premiére diſtinction avoient ſecoüé l'empire, que les Loix Romaines donnoient à leurs maris ſur elles. Cet ancien amour de la pudicité, & cette horreur de l'incontinence, qui plus d'une fois avoient cauſé des révolutions dans la République, ne paſſoient plus que pour des vertus du vieux tems. Les femmes entroient à la fois dans les intrigues de galanterie, & dans les factions contre l'Etat. Comme elles en étoient quitte pour une répudiation, qui ſouvent étoit ſuivie d'un mariage plus avantageux, ou bien elles mépriſoient leurs premiers engagements, qu'il leur étoit permis de rompre, ou elles entretenoient des commerces illégitimes aux yeux de leurs maris, auſſi peu fidéles

que leurs femmes. Ce débordement des vices annonçoit à la République une deſtruction prochaine. Nous l'allons voir ſuccomber par degrés ſous la violence des paſſions. L'ambition y cauſera des partis, l'intrigue les ſoutiendra, & l'envie de prendre l'aſcendant excitera des guerres civiles, qui ſe termineront au changement de l'Etat Républicain en Monarchie.

Il ne reſtoit à Rome que peu de gens d'une probité ſans tache. Caton y retraçoit encore l'idée de la vertu rigide des premiers Romains. Si l'on en croit ſes panégyriſtes, jamais l'amour propre ou le penchant au plaiſir ne donnérent d'atteinte à la pureté de ſes intentions. Le devoir ſeul & l'affection pour la patrie furent les uniques reſſorts de ſa conduite. Mais il étoit né farouche, & le genre de vertu qu'il profeſſoit ne contribuoit pas à la rendre aimable. Pompée & Cicéron avoient plus qu'une ſurface d'attachement au bien public. On peut dire néanmoins, que dans leurs procédés il entroit autant de ménagement politique, que de zéle déſintéreſſé pour la conſervation des Loix, & de l'Etat. Lucullus, autrefois Héros dans la guerre, n'avoit plus de goût que pour le plaiſir, & s'il ſortoit quelquefois de l'indolence où il s'étoit livré, ce n'étoit que pour traverſer l'élévation de Pompée, dont il étoit l'ennemi. Pour Craſſus, il n'avoit guére d'autre ſoin que d'accumuler des richeſſes, pour balancer du moins par là la réputation, que Pompée ſon rival de tous les tems s'acquéroit en Orient. Jule Céſar, Antonius & Catilina, qui plus jeu-

Lucanus l. i. Pharſ.

nes encore figuroient neanmoins dans Rome, n'avoient pas une réputation ſaine. Naturellement factieux, ils n'attendoient que le moment de troubler pour s'aggrandir. Céſar ſeul avoit dês lors des prétentions fixes, aſſês d'habileté pour les conduire, & aſſês de valeur pour les ſoutenir. Tel étoit le caractere de ceux, dont le crédit paroiſſoit le mieux établi, ſoit qu'ils poſſédaſſent dêja la faveur publique, ſoit qu'ils y aſpiraſſent.

Nous avons dit que Catilina s'étoit formé une cabale de jeunes Patriciens, que la naiſſance rendoit audacieux, & qui aprês avoir conſumé leurs biens en débauches, n'avoient d'autre reſſource que dans le renverſement de la République. Le chef de l'aſſociation n'avoit point employé d'autre attrait pour les engager à ſon parti, que la volupté préſente, & que l'eſpoir d'un grand intérêt à venir. Sa maiſon étoit devenuë le rendés-vous du plus infame libertinage. Outre la bonne chere & la ſomptuoſité des repas qu'on y trouvoit toûjours, il fourniſſoit des vins exquis aux uns, des maîtreſſes aux autres, & à d'autres des chiens, & des chevaux de grand prix. Catilina avoit à ſes gages des fauſſaires habiles à contrefaire les ſignatures, des faux témoins toûjours prêts à dépoſer en faveur de ſes partiſans, & une troupe d'aſſaſſins dont il prêtoit le bras à ſes amis. Souvent même il excitoit ceux-ci à commettre des homicides de leur propre main, de peur que leur audace ne ſe rallentît dans l'inaction. Avec cette troupe de ſcélérats, Catilina ſe crut en état de tout entreprendre. Le tems luy paroiſſoit propre à l'exécution de ſes

Saluſt. in Catil.

deſſeins. Pompée étoit abſent, & nulle armée Romaine n'étoit ſur pié en Italie. Il paroiſſoit que le Sénat n'étoit pas ſur ſes gardes, & les vieux Soldats que Sylla avoit autrefois commandés, enrichis par une premiére guerre civile, ne ſoupiroient qu'après une ſeconde entrepriſe de la même nature. Le moment étoit favorable, Catilina réſolut de le ſaiſir. Il prit donc en particulier chacun de ſes confidents, ſonda leurs cœurs, & s'aſſura de leur fidélité.

Aux Calendes de Juin, vers le tems que les grands Comices devoient s'aſſembler au Champ de Mars pour déſigner les nouveaux Conſuls qui remplaceroient Lucius Céſar, & Marcius Figulus, Catilina convoqua chés luy ſes principaux aſſociez. Il s'en trouva dix du Corps Sénatorien, [a] P.

[a] P. Lentulus étoit fils de Manius Aquilius, qui fut Conſul avec Marius l'an de Rome 652. Adopté par un Publius Lentulus de la famille Cornélia, il prit le nom de ſon pere adoptif, conformément à l'uſage établi depuis la naiſſance de la République. C'étoit un homme ſans pudeur, qui portoit l'effronterie juſqu'à ſe faire honneur de ſes débauches, & des crimes les plus atroces. Pour fournir à ſes plaiſirs, il avoit pillé les Provinces confiées à ſon adminiſtration. Pendant ſa Queſture il détourna des ſommes conſidérables à ſon profit. Obligé par le Dictateur Sylla de rendre compte de ſa geſtion, il répondit avec un air de dédain, *qu'il n'avoit d'autre regiſtre à produire que le gras de ſa jambe.* Cette mauvaiſe plaiſanterie, dit Plutarque, faiſoit alluſion à une coûtume reçûë parmi les jeunes Romains; lorſqu'ils joüoient à la paume. C'étoit une des conditions du jeu, que celui qui avoit manqué de frapper la balle, ſe ſoumettroit à recevoir un coup ſur la jambe. De là le ſurnom de *Sura* qui diſtingua dans la ſuite Lentulus, & ceux de ſa race. Du moins Plutarque ne donne point d'autre origine à ce ſobriquet. Cependant Tite-Live au livre 22. fait mention d'un Publius Conélius Lentulus ſurnommé *Sura*, fort antérieur à celuy-cy, puiſqu'il fit l'Office de Lieutenant Général en Sicile, l'an de Rome 536. ſous le commandement du Préteur Marcus Emilius Lepidus.

Lentulus Sura, [a] P. Autronius, L. Caſſius, [b] C.

Quoi qu'il en ſoit; Plutarque fait connoître d'un ſeul trait, l'impudence de ce fameux ſcélérat. Il avoit été cité en jugement, comme coupable de pluſieurs méchancetés. Mais ayant corrompu ſes Juges à force d'argent, il fut abſous à la pluralité de deux voix, ſur quoi il s'écria publiquement, que pour être declaré innocent le ſuffrage de l'un des deux lui ſuffiſoit, qu'ainſi les Juges devoient ſe cortiſer pour lui rendre ce qu'il avoit payé de trop.

Tel fut ce Publius Lentulus, qui ſéduit par les promeſſes de Catilina devint un des principaux chefs de la conjuration. Trompé par des impoſteurs qui lui promettoient l'empire du monde, il s'étoit perſuadé que la prophétie étoit ſur le point de s'accomplir, & que la fortune s'offroit d'elle-même, pour lui frayer le chemin du Thrône. On l'avoit ébloüi de ces fauſſes eſpérances ſur la foy de certains oracles des Sibylles, qui annonçoient, diſoit-on, la Monarchie univerſelle à la maiſon Cornélia. Ceux qui avoient intérêt à flatter ſon ambition lui répétoient ſans ceſſe, que Sylla, & Cinna, tous deux de la même famille, avoient déja rempli une ſi haute deſtinée. Ils ajoutoient d'un ton de Prophétes qu'il étoit le troiſiéme des Cornélius, que les Dieux avoient choiſi pour donner des Loix à l'Univers.

Au reſte Julia de la maiſon des Céſars, mére de Marc Antoine le Triumvir, & une des plus vertueuſes Dames de ſon ſiécle, ſuivant le témoignage de Plutarque, s'étoit mariée en ſecondes nôces avec Lentulus Sura. On verra dans la ſuite que ce mariage alluma les premiéres étincelles de cette haine violente qu'Antoine portoit à Cicéron.

a Quelques années auparavant Autronius avoit partagé la Queſture de Sicile avec Cicéron. Celui-ci eut pour ſon département Lilybée, & toutes les villes du même reſſort. Pour Autronius, il ſe tint à Syracuſe la Capitale de ſon diſtrict. Dès lors il étoit décrié par ſes débauches, & l'on apperçevoit dans lui le caractére d'un homme violent, & capable de tout oſer. Voyés le Plaidoyé de Cicéron pour Publius Sylla.

b Plutarque nous repréſente Caïus Céthégus, comme un monſtre qui n'avoit d'humain que la figure. Toute ſa vie ne fut qu'un tiſſu de crimes & de diſſolutions. Cependant il ſe rendit redoutable par le crédit qu'il eut auprès de la multitude. Il avoit été Tribun du Peuple qu'il gouvernoit à ſon gré. Mais une paſſion criminelle l'avoit aſſervi aux capriees d'une femme débauchée. Cette courtiſane qui ſenommoit Præcia, avoit diſpoſé ſouverainement des plus importantes affaires de la République, pendant le Tribunat de Caïus Céthégus. Il falloit qu'un ſi méchant homme eût bien dégénéré de cette vertu mâle & auſtére, que les Auteurs anciens diſent avoir été héréditaire parmi ſes ancêtres.

Cethegus, [a] Publius & Servius Sylla, L. [b] Varguntеïus, Q. Annius, M. Porcius Lecca, L. Beſtea, Q. Curius, & quatre de l'Ordre des Chevaliers Romains, M. Fulvius Nobilior, L. Statilius, P. Gabinius Capito, & C. Cornélius, ſans compter un aſſés bon nombre de Provinciaux, habitants des Colonies, & des Municipes. Catilina parut tout changé à l'Aſſemblée. Sur ſon viſage & dans les mouvemens de ſon corps, on apperçut l'agitation de ſon eſprit. Ses joües étoient cavées, ſes yeux enfoncés, ſes paupiéres livides, ſa démarche incertaine, indices d'une conſcience inquiéte. Lorſque tous ſe furent rendus au tems marqué, Catilina les conduiſit dans un appartement reculé de ſon logis, & leur parla en ces termes. *Le courage eſt l'ame des grandes entrepriſes. Auſſi n'ai-je choiſi que des braves pour commencer l'ouvrage de notre affranchiſſement. Dans quel eſclavage ne vivons-nous pas ſous la domination de deux ou trois ambitieux, qui s'uſurpent par faveur les premiers rangs à Rome, & les emplois lucratifs en Province? Les honneurs & l'opulence ſont le fruit du crédit qu'ils ſe ſont acquis auprès du Peuple, ou du Sénat. Ils en joüiſſent avec dignité, tandis que nous coulons nos jours dans le mépris, & dans l'indigence. Obérés pour la plûpart, & ſans ceſſe obſédés de nos créanciers, nous voyons ces favoris de la Fortune conſtruire des Palais à la ville & à la campa-*

[a] On croit que Publius & Servius Sylla étoient fréres, & neveux du Dictateur de ce nom.

[b] Cicéron parle de Lucius Varguntéius, dans le diſcours qu'il prononça pour Flaccus. Hortenſius s'étoit fait depuis peu ſon défenſeur contre ceux qui l'accuſoient d'avoir brigué les Magiſtratures par des voyes illicites.

gne, égaler leurs enclos à l'enceinte de nos villes, & les terres de leur domaine à nos Provinces. Leurs galleries ſont ornées des peintures les plus exquiſes, & des plus magnifiques ſtatuës, tandis que deſtitués de maiſons en propre, ou obligés d'habiter des chaumiéres, nous n'avons d'autres monuments de la Nobleſſe qui nous fut tranſmiſe par nos Peres, que leurs portraits enfumés, & que de vains titres que le tems efface. Réveillons-nous, il eſt tems, de l'aſſoupiſſement où nous avons vêcu! La Nobleſſe ne reprendra ſon rang, que par une révolution dans l'Etat. L'eſpérance qui s'offre à nous eſt un puiſſant aiguillon pour tout oſer. Contribués de vos ſoins, & s'il le faut, de vos armes, à m'élever au Conſulat. Vous verrés dans peu l'état de la République changer, des richeſſes ſuccéder à votre indigence, & des honneurs à l'aviliſſement où l'on vous a réduits.

Ce diſcours ne contenoit encore qu'une exhortation vague à la révolte. On voulut être inſtruit plus en détail du plan & du deſſein de l'entrepriſe, des moyens pour la faire réüſſir, des recompenſes qui ſuivroient un projet hazardeux, & de la face que prendroit la République lorſqu'on s'en ſeroit rendu maître. Catilina ſe vit donc obligé d'expoſer toutes ſes vûës, & le but de ſes prétentions. *Dès que la dignité Conſulaire*, dit-il, *m'aura revêtu d'une nouvelle autorité, je commencerai par établir une Loy favorable aux débiteurs, & qui mettra fin aux pourſuites de vos créanciers. J'abolirai les dettes, & je remettrai les obérés en poſſeſſion de leurs biens. Je renouvellerai les proſcriptions, je ferai confiſquer le bien des proſcripts, & je vous le*

le feray adjuger. Alors maître des ſuffrages je feray tomber ſur vous les Conſulats, les Prétures, enfin les autres dignités Curules, le Pontificat, l'Augurat, & ces immenſes revenus, que la République attache aux Miniſtres de la Religion. Eſt-ce aſſés? Non. Je mettray Rome ſur le pié d'une ville priſe d'aſſaut, & je vous en abandonneray le pillage. Vous ſéres maîtres alors d'aſſouvir vos deſirs. Ennemis, créanciers, hommes, femmes, tout vous ſera livré. Mais quels préparatifs, dirés-vous, pour un ſi grand ouvrage? Les voici. Je rappellerai Piſon avec ſes troupes de l'Eſpagne où il commande, & P. Sicius Nucerinus de la Mauritanie où il campe. L'un & l'autre ſont d'intelligence avec nous. C. Antonius ſera mon Collégue dans le Conſulat. Dieux! quel homme, & qu'il eſt propre à nous ſeconder! Antonius eſt du nombre de ces débiteurs inſolvables, dont les revenus ſont ſaiſis. Chaſſé de l'ordre Sénatorial par un Arreſt des Cenſeurs, il n'a de reſſource que dans le trouble & la ſédition. J'ay pris des liaiſons avec luy, & ſon cœur ſoupire après une guerre inteſtine. Voilà mes projets, y ſouſcrivés-vous? Cherchés d'autres voyes, s'il eſt poſſible, vous, pour vous ſouſtraire à la rigueur de la juſtice qui vous pourſuit comme un homicide, vous, pour parer contre l'importunité de vos créanciers, vous, pour poſſéder l'objet de vos amours. Pour être heureux rappellons les tems de Sylla. Vous les retrouverés ſous mon Conſulat. C'eſt a m'élever à la premiére place que vous devés viſer, pour peu que vos intérêts vous ſoient chers. Ainſi parla Catilina, & la conférence finit. a

a Si l'on ajoûtoit foy aux bruits populaires qui ſe répandirent alors,

Dans une Aſſemblée de ſcélérats, ce ſeroit un prodige qu'il ne ſe trouvât aucun homme léger & inconſidéré, que la violence des paſſions ne portât pas à devenir indiſcret. Q. Curius étoit du nombre des conſpirateurs. Chaſſé du Sénat pour la multitude de ſes crimes il menoit à Rome une vie oiſive, ſans reſpect pour les Loix, & ſans égard à ſa propre réputation. Naturellement étourdi il ſe vantoit de ſes forfaits en Public, & croyoit par là ſe rendre formidable à la multitude. Cet homme ſi diſſipé entretenoit depuis

on diroit que Catilina accompagna ſa harangue d'une cétémonie barbare Après avoir rendu compte à ſes complices des attentats énormes qu'il méditoit, il préſente à chacun d'eux une coupe de vin mêlé avec du ſang humain, & les invite à goûter cet horrible breuvage. Par ce funeſte ſtratagême, le ſcélerat n'avoit en vûë que de ſe les attacher pour toûjours, & de les enhardir au crime, en les familiariſant avec le meurtre. Ils ne s'en tinrent pas là. Leur bouche encore teinte du ſang dont ils venoient de cimenter leurs déteſtables complots, ils s'engagérent au ſecret par les plus éxécrables ſerments. C'eſt ainſi qu'ils faiſoient ſervir la Religion à la ruine de leur patrie. Salluſte n'oſe gatantir la vérité de ce fait, qui de ſon tems paſſoit encore pour être fort incertain. Cependant Dion Caſſius qui le raconte un peu différemment, ne paroît pas l'avoir revoqué en doute. Il enchérit même ſur la narration de l'Hiſtorien Latin. Voiei donc ce qu'il nous en apprend au livre trente-ſeptiême de ſon Hiſtoire. Catilina conſomma l'ouvrage de ſa monſtrueuſe aſſociation par un abominable ſacrifice. Un enfant qu'il égorgea de ſes propres mains, fut la malheureuſe victime, qui devoit imprimer le ſceau de la Religion aux noirs projets de la troupe ſacrilége. Sur ſes entrailles palpitantes les conjurés ſe promirent mutuellement une fidélité éternelle. Enfin pour mettre le comble à tant d'abominations, par un dernier acte de brutalité, ils mangérent les reſtes de cette innocente victime. Ce n'étoit encore là que le prélude des ſcénes tragiques dont ils avoient formé le plan Ainſi s'endurciſſoient-ils contre l'horreur du carnage, en ſe repaiſſant de chair humaine. Plutarque eſt ſur ce point d'accord avec Dion Caſſius. Le récit de Florus eſt conforme à celuy de Salluſte.

long-tems un commerce de galanterie avec une Dame de conſidération, nommée [a] Fulvie. Déja il avoit conſumé ſon bien auprès de cette harpie, auſſi déréglée, mais plus artificieuſe que luy. Depuis qu'il étoit devenu pauvre, ſouvent rebuté par ſa maîtreſſe il chercha des expédients pour ſe remettre bien avec elle, & crût y réüſſir par des fanfaronnades. *Bientôt*, luy dit-il, *vous me trouverés aſſés riche pour pouvoir vous plaire. Sçavoir par quelle voye, c'eſt un myſtére que vous ne m'engagerés jamais à vous révéler.* Ce commencement de confidence irrita la curioſité de la Dame. Elle redoubla ſes careſſes, & vint à bout de luy tirer ſon ſecret. Soit que le péril de la République l'eût frappée, ſoit que dégoûtée de Curius elle ſongeât à le perdre, ſoit que par la légéreté ordinaire aux femmes de ſon caractére le ſecret luy pesât, Fulvie divulgua la conjuration. Cependant elle déguiſa d'abord le nom de celuy dont elle l'avoit appriſe.

Le bruit des menées de Catilina étoit devenu public dans Rome, lorſqu'arriva le tems des Comices, pour les grandes élections. Cicéron, l'un *Cic. Orat. in togâ cand.*

[a] Quelques modernes ont confondu la Fulvie dont il eſt ici queſtion, avec une autre du même nom, qui d'abord fut femme de Claudius l'ennemi juré de Cicéron, enſuite de Curion, un des plus zélés partiſans de Jule Céſar, & en dernier lieu du Triumvir Marc-Antoine. Ils ont même ajouté, que celle de qui Cicéron avoit appris les ſecrets de la conjuration, étoit maîtreſſe de Catilina. Les Hiſtoriens tant Grecs que Latins ne diſent point cela. Ils conviennent tous que Fulvie fut une Dame de Qualité, que Quintus Curius l'aima paſſionnément, & qu'elle ſe déshonora par une complaiſance criminelle pour ce jeune débauché. Florus a outré, lorſqu'il a dit que Fulvie étoit une femme proſtituée, & de la plus baſſe extraction. *Fulvia viliſſimum ſcortum.*

des prétendants au Conſulat avoit pris la robbe blanche, & vêtu à la maniére de ceux qui cherchent à ſe concilier la bienveillance du Peuple, il avoit prononcé des harangues avec un applaudiſſement univerſel. L'invective qu'il fit au Sénat, & devant le Peuple [a] contre les brigues illicites [b] d'Antonius & de Catilina, trouvérent des contradicteurs parmi les Tribuns du Peuple. Cicéron s'oppoſa à leur faction, & par la force du diſcours il obtint, que l'Arrêt du Sénat qui défendoit ſous de griéves peines d'acheter les ſuffrages à prix d'argent, fût autoriſé. Ces actions publiques du plus grand Orateur qu'on eût jamais vû monter

a Il n'étoit pas permis à deux prétendants d'être d'intelligence & de s'aider mutuellement dans la pourſuite du Conſulat, de la Préture, & des autres dignités d'un ordre inférieur. Ce concert de deux perſonnes, qui ſe ſoutiennent l'un l'autre s'appelloit *Coitio*. Cicéron fit un crime d'une ſemblable colluſion à Catilina, & à Caïus Antonius, qui n'étoient alors que trop étroitement unis. Cependant à en juger par la ſeconde lettre du livre premier adreſſée à Atticus, Cicéron ne fut pas tout à fait exempt de ce reproche. *Je me diſpoſe préſentement*, dit-il, *à plaider pour Catilina mon competiteur. Nous avons des Juges à ſouhait, & l'accuſateur les accepte. Si je viens à bout de le faire abſoudre, je compte, qu'en reconnoiſſance du ſervice que je luy auray rendu, il voudra bien ſe joindre à moy, pour nous appuyer réciproquement dans nos prétentions.* La cauſe de Catilina dont parle Cicéron, eſt celle qui fut jugée ſous le Conſulat d'Aurélius Cotta, & de Manlius Torquatus, comme nous l'avons remarqué dans le quinziéme volume. Catilina fut abſous, mais un homme de ce caractére n'étoit pas d'humeur à employer ſon crédit, pour ſe donner un Collégue tel que Cicéron. Il ſe lia avec Antonius, mais leurs pratiques ſourdes n'empêchérent pas Cicéron d'être élû Conſul à l'excluſion de Catilina, qui demanda le Conſulat pour l'année ſuivante avec auſſi peu de ſuccès.

b Caïus Antonius étoit fils puîné du célébre Orateur Marcus Antonius. Le ſurnom d'Hibride, que luy donne Pline au livre 8, a fait croire qu'il étoit né d'une femme étrangére, ou fort au deſſous de la condition des Antoines.

ſur la Tribune, diſpoſérent les cœurs en faveur de Cicéron. Mais il avoit [a] ſix compétiteurs d'une toute autre conſidération que luy, par la naiſſance. L. Sergius Catilina, & P. Sulpicius Galba étoient inconteſtablement Patriciens d'origine. Deux autres, ſçavoir C. Antonius, & L. Caſſius, quoique de familles Plébéïennes, comptoient parmi leurs ancêtres grand nombre de gens illuſtrés depuis long-tems par les Charges. Pour [b] Q.

a Je n'ay encore de Compétiteurs aſſurés, dit Cicéron, dans la premiére lettre du livre ſecond à Atticus, *que Galba, Antoine, & Cornificius. Je ne doute pas, que ce dernier ne ſoit pour vous un ſujet de rire, ou plûtôt de gémir. Mais afin de pouſſer votre patience à bout, je vous ajoûte, que l'on met auſſi Cæſonius ſur les rangs. Je croy qu'Aquilius n'y penſe point. Il apporte pour excuſe ſes infirmités, & les grandes occupations que luy donnent toutes les affaires, dont il eſt l'arbitre. Pour Catilina, ſi ſes Juges déclarent qu'il ne fait pas clair en plein midy, nous l'aurons ſans doute pour concurrent.* Il eſt aiſé de juger par cette lettre, que Cicéron n'avoir pas de Cornificius, & de Cæſonius une opinion fort avantageuſe. Le premier avoit été Queſteur l'an de Rome 672. Il n'éroit ni d'un nom, ni d'un mérite à prétendre aux premiéres Charges. Cæſonius étoit auſſi peu diſtingué que le premier par ſa naiſſance, & par ſes talents naturels. On conjecture que Cæſonia, femme de l'Empereur Caligula, & qu'un autre Cæſonius Conſul ſous Néron en 813. étoient deſcendants de celuy dont il éroit queſtion. A l'égard d'Aquilius, Collégue autrefois de Cicéron dans la Préture, outre qu'il étoit d'une famille illuſtre, ſa profonde capaciré dans l'intelligence du Droit Romain luy avoit acquis une grande conſidération parmy le Peuple. Ainſi il avoit des titres légitimes pour ſe mettre au nombre des Aſpirants. Pour Catilina, il étoit alors déféré comme coupable d'avoir exercé d'horribles exactions, pendant ſa Préture d'Afrique. L'affaire n'avoit point encore été jugée. Or ſelon les Loix, les perſonnes accuſées de crime ne pouvoient ſe préſenter pour les Magiſtratures, qu'après avoir été renvoyés abſous. Catilina ne tarda pas à être juſtifié par des Juges vendus à l'intérêt, quoique ſes concuſſions fuſſent plus claires que le *jour en plein midy*, comme parle Cicéron.

b Quintus Cornificius de race Plébéïenne ne laiſſa pas d'être Collégue de Cicéron dans l'Augurat. Nous avons ſur cela le témoignage de celuy-cy dans la 17.

Cornificius, & [a] C. Licinius Sacerdos, leur Nobleſſe étoit plus récente; mais enfin ils montroient quelques-uns de leurs peres parmi les Magiſtrats Curules. Cicéron ſeul étoit ce qu'on appelloit alors *un homme nouveau* [b], c'eſt-à-dire, que quoiqu'il fût Chevalier Romain de naiſſance, il étoit le premier de ſa maiſon qui fût entré dans les premiéres dignités de ſa République. On peut dire qu'il n'emporta le Conſulat ſur ſes rivaux, que par la ſupériorité du mérite, & par la découverte que Fulvie lui avoit faite d'une conjuration tramée contre l'Etat. Dês les premiers ſoupçons qu'on en eut, tous les bons Citoyens jettérent les yeux ſur Cicéron. *Nul homme*, diſoit-on, *n'eſt plus capable que luy d'écarter la tempête qui nous menace. Sa probité, ſon amour du bien public, ſa prévoyance, ſa fermeté, & l'empire qu'il a ſur les eſprits par le ta-*

18. 20. & 22. Epître familiére. Pour ſurcroît de preuves, Quintus Cornificus eſt honoré du titre d'Augur dans une des médailles de la famille Cornificia. Il y eſt lui-même repreſenté ſous la figure d'un Citoyen Romain, revêtu de la Toge, & tenant en main le bâton augural, ſymbole de ſon Sacerdoce. On reconnoît ſur le revers la Déeſſe Junon *Soſpita*, qui lui met une couronne en tête. Peut-être a-t-il voulu marquer par là qu'il étoit originaire de Lanuvium, dont les Habitants rendoient un culte particulier à cette Divinité. Au titre d'Augur le Monétaire a joint celuy d'Empereur ou d'*Imperator*, parce qu'il commanda en Afrique, l'an de Rome 714, pour le parti de Brutus & de Caſſius, comme le rapporte Dion au livre 48. Cette Province eſt figurée par la tête de Jupiter Ammon le Dieu Tutélaire des Africains.

a Cicéron, dans ſon troiſiéme Plaidoyé contre Verrés, parle avec éloge de Caïus Licinius Sacerdos. Sa probité, & ſa prudence le firent reſpecter des Peuples de la Sicile, où il avoit été Préteur avant Verrés.

b Quoique la famille de Cicéron n'eût pas été illuſtrée, elle paſſoit pour être très-ancienne. Auſſi Velléïus dit de lui, qu'il étoit *vir novitatis nobiliſſima.*

lent de la parole, nous promettent dans luy un défenſeur de nos biens, & de nos vies. Ce fut avec ces préventions que les Centuries entrérent au Champ de Mars.

Cependant la brigue que Catilina & qu'Antonius avoient faite pour obtenir enſemble le Conſulat, leur avoit acquis un grand nombre de partiſans tout prêts à ſe déclarer pour eux. Si l'on en fût venu d'abord aux ſuffrages, peut-être que les deux plus factieux l'euſſent emporté ſur les plus gens de bien. Je ne ſçai quel inſtinct pouſſa le Peuple à choiſir Cicéron par voye d'acclamation, avant même qu'on fût entré dans le parc. L'air retentit tout à coup du nom de Cicéron, & il ſe communiqua de Centuries en Centuries, avec une unanimité qui n'avoit point eu d'exemple. Rien de plus glorieux au fameux Orateur, que cette déclaration ſi générale en ſa faveur, de la part des ordres aſſemblés. Auſſi eut-il ſoin d'en rappeller ſouvent le ſouvenir, & d'en marquer ſa reconnoiſſance au Peuple, & au Sénat, dans les harangues qu'il fit en leur préſence. Il ne s'agit plus alors que de nommer un Collégue au nouveau Conſul. Icy l'acclamation n'eut plus de lieu. On procéda, à l'ordinaire, par la voye des tablettes, & chacun porta ſon ſuffrage par écrit. Peu s'en fallut que Catilina ne fût nommé le ſecond Conſul, malgré les préjugés publics : tant la brigue avoit de force alors ſur une multitude inconſidérée, qui ſe laiſſoit ſéduire par de légers intérêts ! Enfin Antonius l'emporta, ſeulement à la pluralité des ſuffrages d'un trés-petit nombre de Centuries, qui ſe dé-

Cic. in Piſon. & in agrar. 2.

clarérent pour luy. Cicéron reſpira lorſqu'il vit Catilina [a] exclu de ſa prétention. Antonius, il eſt vray, étoit un mauvais ſujet ; mais c'étoit un homme frivole, dont on pouvoit manier l'eſprit, & calmer les ſaillies. Son Collégue ſe promit de le réduire avec un peu de ménagement, & de s'en rendre maître.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Lorſque Cicéron & Antonius entrérent en éxercice, aux Calendes de Janvier, Rome avoit tout à craindre des menées clandeſtines de Catilina, de la légéreté d'Antonius, & de la protection ſecrette que Craſſus, & que Jule Céſar, l'un le plus riche, & l'autre le plus artificieux des Romains, donnoient aux conſpirateurs. Après tout, le mal le plus preſſant venoit des Tribuns du Peuple. Leur Collége n'étoit guére compoſé que de gens factieux, & ſi décriés pour les mœurs, qu'ils s'étoient oppoſés à la nouvelle liſte de Sénateurs, que [b] les Cenſeurs vouloient faire. Ils

[a] Cicéron n'oublia rien pour rendre Catilina odieux à la multitude, & ſuſpect de vouloir attenter à la liberté publique. Il y réüſſit. La plûpart des Citoyens donnérent l'excluſion à un homme qu'ils conſidéroient déja comme l'ennemi de la patrie. Catilina contribua lui-même à ſa diſgrace, par ſa férocité, & par l'imprudence de ſes diſcours.

[b] Des deux Cenſeurs l'un étoit Lucius Aurélius Cotta, Conſul de l'année 688. Ni l'Hiſtoire, ni les anciens Faſtes ne nous ont point appris le nom de ſon Collégue. Les uns préſument que Q. Cæcilius Métellus Pius partagea la Cenſure avec Cotta. Les autres tiennent pour Publius Servilius Iſauricus ; mais pour appuyer leur ſentiment, ils ne donnent que des conjectures. On juge ſeulement par le récit de Dion Caſſius, qu'il mourut avant que le tems de ſa Magiſtrature fût expiré. Ainſi il eſt hors de doute que Cotta fut obligé de ſe démettre, pour ſe conformer aux Loix anciennes. Nous remarquerons en paſſant qu'Aurélius Cotta avoit la réputation d'aimer le vin. Ce défaut qu'on reprochoit à ce Magiſtrat donna lieu à un bon mot de Cicéron.

craignoient

craignoient d'être eux-mêmes retranchés du corps Sénatorial. Parmi les membres d'une Compagnie ſi décriée, ſe trouvoit un [a] P. Servilius Rullus, le moins modéré & le plus audacieux de ſes Collégues. Ce Tribun turbulent avoit dès l'année précédente minuté une Loy, qui tendoit [b] à renouveller les anciens troubles. Toutes les fois que depuis les Gracques, on s'étoit aviſé de propoſer en faveur du Peuple indigent une nouvelle diſtribution des campagnes du domaine public, on avoit vû les Patriciens ſe ſoulever contre les

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS. *Cic. contr. Piſon.*

Celui-ci ſuivi de ſes amis, & de ſes partiſans, s'occupoit dans la place publique à diſpoſer le Peuple en ſa faveur, pour la prochaine élection. Il eut ſoif, & demanda un verre d'eau. Le Cenſeur paſſoit, tandis que Cicéron beuvoit au milieu d'un nombreux cortége de citoyens qui l'environnoient. Il les remercia en plaiſantant, du ſervice qu'ils venoient de lui rendre. *Les yeux du Cenſeur n'ont pû percer*, dit-il, *au travers de la foule qui m'accompagne. On craignoit apparemment qu'il ne me fit un crime d'avoir bû de l'eau.* Ce trait de plaiſanterie eſt rapporté par Plutarque.

a Le Tribun du Peuple Publius Servilius Rullus, étoit fils de celui du même nom, qui le premier des Romains fit ſervir à ſa table un ſanglier tout entier, comme le rapporte Pline au livre huitiême.

b On a pû remarquer dans la ſuite de cette Hiſtoire, que la République Romaine, s'étoit faite une Loy de dépoüiller les Peuples vaincus d'une partie de leur territoire. Les fonds dont elle ſe mettoit en poſſeſſion étoient affermés au profit du tréſor public. Ou bien le Sénat, de concert avec le Peuple, concluoit à les répartir entre les Citoyens indigens, avec l'obligation d'en payer un certain tribut. Des dépoüilles de tant de Nations ſubjugnées dans les trois parties du monde, Rome s'étoit formé un domaine immenſe. Rullus conçût le deſſein de s'attribuer le droit de partager ces terres à la populace, ſous prétexte de lui procurer une condition plus heureuſe. Il s'appuya du crédit de ſes Collégues dans le Tribunat, & d'un grand nombre de perſonnes conſidérables, dont il avoit réveillé l'ambition & la cupidité, par les grands avantages qu'il leur faiſoit enviſager, ſi le ſuccès de ſon entrepriſe répondoit à ſes ſouhaits.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS. *Plut. in Ciceron.*

Plébéïens, & des guerres inteſtines naître juſques dans l'enceinte de Rome. Cependant le Tribun Rullus, pouſſé ſans doute par le nouveau Collégue de Cicéron, minuta une Loy, qui auroit préparé de la matiére pour l'incendie, que Catilina vouloit exciter. Rullus avoit conçû ſa Requête au Peuple en ces termes : [a] *Qu'il vous plaiſe, Ro-*

[a] Selon le plan de la nouvelle Loy, les Décemvirs devoient être autoriſés à vendre tous les fonds qui avoient été réünis au domaine de la République, depuis le Conſulat de Lucius Sylla, & de Q. Pompéïus Rufus. Toutes les forêts d'Italie étoient compriſes dans cette vente générale. De plus, en vertu de cette Loy, les Généraux d'Armée; & les Officiers des Provinces, n'étoient plus comptables qu'aux dix Commiſſaires. On donnoit à ceux-ci plein pouvoir d'employer le produit de leur recette, à l'achat de pluſieurs terres en Italie, pour les partager enſuite aux pauvres Habitans. Ainſi ſans rien ôter aux grands, des biens qu'ils s'étoient anciennement appropriés par voye d'uſurpation, Rullus procuroit au peuple une ſubſiſtance honnête, dans les Provinces voiſines de Rome.

Par un autre article de la même Loy, on permettoit aux Décemvirs d'établir à leur choix, des Colonies en différentes Villes d'Italie, de conduire à Capouë cinq mille Citoyens à la nomination des dix Magiſtrats, & de leur diſtribuer le territoire de cette Ville, auſſi-bien que les campagnes de Stella, qui juſqu'alors avoient été annexées au domaine de la République.

Un troiſiéme article de la Loy attribuoit au Légiſlateur le droit de préſider aux Aſſemblées du Peuple, qui ſeroit convoqué pour choiſir les Décemvirs. Par là Rullus ſe conſtituoit en quelque ſorte l'arbitre des élections.

Ce n'eſt pas tout. Un quatriéme article de la Loy Agraire accordoit aux Commiſſaires nommés une autorité abſoluë, & ſans appel, pendant l'eſpace de cinq ans, non-ſeulement dans l'enceinte de Rome, mais encore dans toutes les contrées ſoumiſes à la domination Romaine. De plus, outre le droit d'Auſpices, qui leur étoit décerné, il fut conclu qu'ils ſe feroient eſcorter par un certain nombre de Licteurs, & qu'ils pourroient commettre deux cens perſonnes de l'Ordre des Chevaliers, pour veiller à l'éxécution de leurs Ordonnances.

Le cinquiéme article de la Loy portoit, que dix-ſept Tribus ſeulement ſeroient tirées au ſort, pour procéder à la création des dix Commiſſaires. En cela Rullus ſe propoſoit moins d'éviter la confuſion qui regnoit, pour l'ordinaire, dans les Aſſemblées générales

mains, d'ordonner, qu'on éliſe dix hommes revêtus

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

du Peuple Romain, que de diſpoſer à ſon gré des ſuffrages en faveur de ſes partiſans. Enfin, par un dernier article du projet, les Citoyens abſents de Rome étoient déclarés incapables de prétendre à la dignité de Décemvir. Rullus en ajoutant cette clauſe n'eut d'autre vûë, que de donner l'excluſion à Pompée, dont il redoutoit le crédit. Ce Général étoit alors occupé dans l'Aſie, à étendre par ſes conquêtes la domination de la République.

Cette puiſſance preſque ſans bornes que Rullus ſe donnoit à lui-même, & à ſes Décemvirs, dans le ſein d'un état populaire, devoit paſſer pour une uſurpation tyrannique. Cependant grand nombre de Citoyens de tous les ordres ſe joignit au Tribun pour faire accepter ſa Loy. Les uns trouvoient dans les honneurs du Décemvirat un appas à leur ambition. Les autres s'attendoient d'avoir bientôt part à la diſtribution des terres, que Rullus prétendoit faire acheter en Italie. Le Conſul Antonius lui-même favoriſoit ſecretement les entrepriſes du factieux Tribun. On l'avoit flatté de l'élever à la Charge de Décemvir, & de lui procurer par là le moyen le plus sûr de s'enrichir. Mais gagné par les offres avantageuſes, & par la généroſité de ſon Collégue, il abandonna le parti de Rullus.

Cicéron, après avoir pris ſes ſûretés du côté d'Antoine, ne penſa plus qu'à renverſer les projets de Rullus. D'abord il mit tout en œuvre pour s'inſinuer dans l'eſprit du Tribun. Il lui fit propoſer des Conférences, avec promeſſe de ſe ranger de ſon côté, pour peu que le plan de la nouvelle Loy ne fût point contraire aux intérêts de la République. Mais Rullus connoiſſoit la droiture d'ame, & le zéle de Cicéron pour maintenir la liberté commune, & l'ancienne forme du gouvernement. Auſſi ne crut-il pas devoir faire la moindre démarche auprès d'un homme, que rien ne pouvoit fléchir, au préjudice du bien public & de l'équité. Il rendit donc à Cicéron politeſſe pour politeſſe, ſans vouloir cependant accepter aucun moyen de conciliation. Rullus affecta même d'éviter la preſence du Conſul, pour n'être pas obligé d'en venir à des éclairciſſemens ſur une Loy, dont il lui importoit de tenir les articles ſecrets, juſqu'au tems de ſa promulgation. Cicéron eut recours à des Scribes, qu'il chargea de recüeillir par écrit dans les Aſſemblées du Peuple, toutes les propoſitions qui compoſoient le corps de la Loy.

La choſe réüſſit à ſon gré. Les Secretaires dont il avoit emprunté la main lui rapportérent une copie fidéle du contenu, & des termes de la Loy. Les diſcours même de Rullus & de ſes partiſans furent décrits avec toute l'exactitude poſſible, & remis entre ſes mains. Le Conſul muni de ces piéces aſſembla le Sénat. Après y avoir lû à haute voix plus de quarante articles compris dans le

d'un plein pouvoir. Ces Décemvirs partageront entre

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

projet du ſéditieux Tribun, il excita l'indignation des Sénateurs par une peinture vive des maux, que traînoit à ſa ſuite une Loy ſi pernicieuſe. La vûë de leur intérêt perſonnel fut le principal reſſort que Cicéron fit agir pour les prévenir contre les innovations du Tribun. Il ſçavoit combien ce premier corps de la République avoit été de tout tems jaloux de ſes droits. Auſſi employa-t-il tous les tours de l'éloquence pour leur faire ſentir, que la création des Décemvirs, ſeroit la ruine de l'autorité Sénatoriale ; que cette nouvelle Magiſtrature dégraderoit les anciennes, & ne laiſſeroit plus qu'un vain titre aux premiéres dignités de Rome ; que cette aliénation arbitraire de tout fonds de terre en faveur du menu peuple anéantiſſoit les plus ſolides reſſources de la République.

Oüi, Peres Conſcripts, leur dit-il, *le projet de Rullus eſt de vendre les campagnes des Olympéniens & des Attaliens, cette portion du domaine de l'Etat, dont nous ſommes redevables à la valeur & aux victoires de Servilius. De là il fera paſſer les dix Commiſſaires de ſa faction en Macédoine, pour mettre à l'enchére le fruit des conquêtes de Paul Emile. Ils rabbattront enſuite dans la Gréce. Sans doute les belles plaines de Corinthe n'échapperont pas à leur cupidité. Bientôt après on les verra parcourir l'Eſpagne, s'embarquer pour l'Afrique, dans le deſſein d'enlever au tréſor public les immenſes revenus, que ces contrées lui rapportent tous les ans. La Bithynie, le Pont, la Cappadoce, la Paphlagonie, & les régions nouvellement conquiſes dans le vaſte continent de l'Aſie, éprouveront le même ſort. Les riches héritages des Monarques qui regnoient dans ces Provinces deviendront la proye de ces injuſtes raviſſeurs. Telles ſont les iniques prétentions de Rullus. Il ne ſe propoſe d'autre but, que de tarir la ſource de nos finances, de priver Rome des ſecours qu'elle tire de nos Provinces dans les tems de diſette & de ſtérilité. Alors que deviendra la République dépoüillée de ſes fonds, & réduite à la triſte néceſſité de congédier ſes Légions, faute d'avoir dequoi fournir à leur ſubſiſtance ?*

Cicéron examine enſuite l'article qui concernoit l'établiſſement des Colonies en différentes Villes d'Italie. *Soyés inſenſibles s'il ſe peut*, continuë-t-il, *à l'uſurpation de vos domaines, & à l'anéantiſſement de votre autorité. Du moins laiſſés-vous toucher à la vûë des malheurs qui nous menacent. Rullus en veut à la patrie, il en veut à notre liberté. Enrichi de nos pertes, maître des Villes, & des Provinces voiſines qu'il aura peuplées de gens aſſervis à ſes caprices, bornera-t-il là ſon ambition ? Non, Peres Conſcripts, il ne lui reſte plus qu'un pas à faire, pour étendre ſa domination juſques dans la Capitale. Rome, oüi, Rome même, qui donne aujourd'hui des loix à l'Univers, ſera forcée de*

les Citoyens de Rome les terres de l'Italie, de la

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

plier ſous le joug. Quelles armes aurés-vous pour la garantir des attentats d'un homme audacieux? Que pourrés-vous oppoſer à la tyrannie que des efforts impuiſſants?

Le diſcours de l'Orateur eut tout l'effet qu'il s'en étoit promis. Les Sénateurs convaincus par la force de ſes raiſons, & entraînés par les charmes de ſon éloquence, conclurent à rejetter une Loy, qui tendoit à établir le pouvoir deſpotique des anciens Décemvirs.

Rullus ne laiſſa pas de perſiſter dans ſon deſſein. Il eſpéra que la multitude ſéduite par les grands avantages qu'on lui faiſoit enviſager, ſe déclareroit pour une Loy, qu'il étoit de ſon intérêt d'accepter. Il appella donc de la Sentence du Sénat, au Tribunal du Peuple, à qui ſeul il appartenoit de juger ſouverainement. Mais ni les intrigues, ni les fureurs du Tribun ne ralentirent point le zéle de Cicéron. Au jour marqué pour la tenuë des Comices, il ſe rendit dans la place publique, précédé de ſes Licteurs, & à la tête des Peres Conſcripts, qu'il avoit engagés à le ſuivre. Les cris menaçants de la multitude animée par ſes Tribuns, ne l'empêchéchétent pas de monter ſur la Tribune aux Harangues. Il y patut avec toute la pompe qui environnoit les Conſuls. Son premier ſoin fut de prévenir en ſa faveur le peuple aſſemblé.

Romains, dit-il, *né dans l'Ordre des Chevaliers, Plébéien d'origine comme vous, & redevable à l'unanimité de vos ſuffrages de la place éminente que j'occupe, je proteſte hautement, en préſence du Sénat & des Patriciens qui m'écoutent, que pendant le cours de mon année Conſulaire, je me ferai gloire de marquer au Peuple mon dévoüement entier, & d'employer toute l'autorité qu'il m'a confiée, à la défenſe de ſes intérêts. Vous me reprocheriés un jour de les avoir trahis lâchement, ſi par une coupable condeſcendance, je prêtois aujourd'hui des armes contre vous, à l'ambitieux Rullus. Romains, ne vous y trompés pas. Défiés vous d'un ſéducteur, qui ſous l'apparence d'un bien chimérique, vous préſente un appas, pour vous donner le coup mortel. C'eſt un Tyran qui ne vous flatte que pour vous opprimer plus ſûrement, & pour vous retenir dans ſes fers. Il ſe propoſe d'établir des Décemvirs, au choix de dix-ſept Tribus ſeulement, & par la plus odieuſe nouveauté, il prétend exclure les dix-huit autres, & les priver d'un droit inal énable. Ce n'eſt pas aſſés, il a le front de ſe donner lui-même pour le Préſident des Comices, qui procéderont à l'élection des dix nouveaux Magiſtrats. Cette étrange précaution lui a paru néceſſaire dans le deſſein où il eſt de ſe rendre maître de l'Aſſemblée, de ſoumettre à ſes Loix la déciſion du ſort, & de ne tirer de l'urne que les noms des Tribus, dont il aura mandié les ſuffrages. Ainſi il pourra ſe répondre d'avoir dans les Décemvirs qui ſeront élûs, autant de Mini-*

De Rome l'an 290. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Syrie, & des autres Royaumes de l'Orient conquis par Pompée, enfin toutes les terres qui ſe trouveront être du domaine propre de la République. Accordés-leur le droit de vendre & d'aliéner tout ce qu'ils jugeront à propos des biens appartenans au fiſc. Qu'ils ſoient les Juges nés de conteſtations qui pourroient ſurvenir dans la diſtribution des terres. Qu'ils puiſſent établir des Colonies où il leur plaira, lever des troupes pour leur prêter main-forte au beſoin, & prendre de l'argent dans les coffres publics, pour la ſubſiſtance de leurs ſoldats.

Avant que Cicéron entrât dans le Conſulat, il avoit prévû les ſuites d'une Loy ſi pernicieuſe au repos public. Auſſi dès qu'il fut en fonction de ſa Charge, c'eſt-à-dire aux Calendes mêmes de Janvier, il invectiva dans le Sénat contre

ſtres de ſon ambition, ou pour mieux dire, autant de Satellites, qui ſous ſes ordres exerceront ſur vous un empire tyrannique, & ſeront les maîtres abſolus de votre liberté, & de vos biens. Souffrirés-vous qu'un ſeul homme ſe joüe avec tant d'audace de la Majeſté du Peuple Romain. Aux Dieux ne plaiſe que mon Conſulat ſoit l'époque de votre ſervitude, & que par le plus déplorable renverſement, les maîtres du monde deviennent les Eſclaves de Rullus.

Cicéron après avoit excité l'indignation des Comices contre les entrepriſes du Tribun, examina par ordre les articles de la Loy. Il fit valoir devant le Peuple les raiſons qui avoient perſuadé le Sénat, & en ajoûta de nouvelles. *Sçavés-vous, Romains*, continua-t-il, *à quoi ſe terminera le miniſtére des Décemvirs. Rullus leur attribuë le droit de vendre vos domaines, de ravir à l'Etat ſes fonds & ſes revenus, d'épuiſer le tréſor public, de piller vos Provinces, & de diſpoſer en Souverains, du fruit de leurs brigandages.* Dans toute la ſuite des trois Diſcours que l'Orateur prononça, on remarque, & la ſolidité du raiſonnement, & la force de l'éloquence. Rien ne lui échappe pour liguer tout le corps des Plébéïens contre le parti formidable du Tribun. Le ſuccès répondit à ſes deſirs. La Loy fut rejettée d'une voix unanime par le Peuple même, quoiqu'elle ſemblât favoriſer les intérêts de la Commune.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

l'Edit de Rullus. Ce ne fut pas aſſés. Il entreprit même de perſuader au Peuple, qu'il devoit rejetter une Loy, qui n'avoit été minutée qu'à l'avantage du Peuple. Quelle force d'éloquence ne fallut-il pas, pour faire renoncer la Commune au plus grand de ſes intérêts? Le Conſul en vint à bout, & par là il para contre la tyrannie, que de nouveaux Décemvirs indépendans du Sénat auroient introduite dans la République. On peut comprendre de là, que dans les circonſtances préſentes Rome eut beſoin d'un Conſul tel que Cicéron, & que tout autre que luy auroit été accablé ſous les ruines de la patrie. La ſupériorité de ſon eſprit, & la fermeté de ſon cœur allérent juſqu'au prodige. Ce n'eſt plus tant le ſublime Orateur qu'il faut admirer icy, que le grand homme d'Etat, & le ſage politique. Durant ſon Conſulat, le talent de la parole ne paroîtra que comme l'inſtrument, dont ſe ſert un génie ſupérieur, pour faire réüſſir les projets d'une grande ame. Faiſons-luy une juſtice éxacte. Oublions ſi nous voulons qu'il fut le plus bel eſprit, & le plus ſçavant Ecrivain de Rome. Fixons toute notre attention ſur ſa conduite dans l'adminiſtration de la République. J'oſe le dire; non, jamais Conſul ne l'égala en habileté pour débroüiller les affaires dans un tems ſi difficile, ni en grandeur de courage, lorſqu'il fallut négliger les périls dont ſa vie fut plus d'une fois menacée. Cicéron ne fut, il eſt vrai, ni grand Capitaine, ni vaillant ſoldat; car qui peut avoir tous les talents téünis? Du moins il eut tout l'héroïſme qu'on peut avoir

dans la robbe. Son employ ne demandoit pas alors moins de conſtance & de vigueur, que dans les camps, & à la tête des armées.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Une des premiéres tentatives que fit Cicéron fut de gagner l'amitié d'Antonius ſon Collégue, de le détacher de Catilina, de l'arracher à la faction des Tribuns du Peuple, & en particulier à celle de Rullus. Il y réüſſit aux dépens de ſes propres intérêts. Les deux Conſuls avoient tiré au ſort leurs départemens, non pas pour y aller commander, l'année même de leur Conſulat, mais pour en avoir le gouvernement l'année ſuivante en qualité de Proconſuls. Il arriva que la Macédoine échut à Ciceron, & la Gaule à Antonius. Le revenu de la Macédoine ſurpaſſoit de beaucoup celuy de la Gaule. Quoyque le Sénat ſuppléât d'ordinaire à la perte que faiſoit le moins heureux des deux Conſuls, par une ſomme d'argent qu'il luy accordoit; cependant, à tout prendre, la Macédoine étoit toûjours une Province plus agréable, & plus lucrative que la Gaule. Antonius paroiſſoit triſte d'avoir manqué un département ſi fort de ſon goût. Cicéron ſçut l'en conſoler. Pour calmer cet eſprit farouche, & pour en faire un ami, il changea de Province avec luy. Il fit plus. En préſence du Peuple aſſemblé il renonça même à la Gaule. Grand effort en apparence d'une généroſité peu ordinaire! Au fond Cicéron n'eſtimoit pas les emplois qui l'obligeoient à quitter Rome. Y dominer par l'aſcendant qu'il avoit pris par la force du diſcours, y être l'ame des délibérations, & y conduire à ſon gré les affaires publiques,

Dio Caſſius l. 37. & Cicero in Piſonem.

publiques, c'étoit pour luy un attrait plus puiſſant, que d'aller s'enrichir en Province de la dépoüille des Peuples. De là cette facilité de condeſcendre aux deſirs d'Antonius. Par là néanmoins il ſe l'attacha, le rendit ſouple à ſes volontés, & en ſe réconciliant avec luy il le fit devenir l'ennemi & le perſécuteur de Catilina, & de ſa cabale.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Une autre attention du vigilant Conſul fut de prévenir juſqu'aux moindres émotions populaires. Il penſa s'en élever une au théâtre. Nous avons dit qu'environ quatre ans auparavant L. Roſcius Otho, alors Tribun du Peuple, avoit reglé les places aux ſpectacles, & qu'il avoit fait accorder aux Chevaliers Romains les quatorze premiers rangs, après les Sénateurs. Les ſimples Citoyens de Rome portoient impatiemment qu'on eût diſtingué des hommes, qui juſqu'alors avoient été confondus avec la multitude. Ainſi lorſque Roſcius, devenu Préteur, ſe préſenta pour prendre ſa place aux jeux publics, deux cris bien différents ſe firent entendre dans l'Aſſemblée. Du côté des Chevaliers partirent des applaudiſſements, & d'entre le Peuple s'élevérent des huées & des ſifflements, qui marquérent le mécontentement de l'ordre Plébéïen. Bientôt l'affaire devint ſérieuſe. Des injures on en vint aux menaces, & le théâtre alloit devenir un champ de bataille, ſi Cicéron n'y fût accouru. Le Conſul par ſa préſénce fit ceſſer le tumulte; mais ſur le champ il ordonna au Peuple de le ſuivre dans le Temple de Bellone. Là il le harangua avec toute la ma-

Plut. in Cicerone. Cicero ipſe pro Murena, & Plin l. 7. c. 30.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

jeſté que luy donnoit ſon rang, & avec cette éloquence vive, qui ne l'abandonnoit pas même lorſqu'il parloit ſans préparation. Surprenant effet de la force du diſcours dans une bouche reſpectée! Le Peuple fut ſi perſuadé qu'il avoit tort, que renvoyé ſur l'heure au théâtre, il mêla ſes applaudiſſements à ceux des Chevaliers en faveur de Roſcius Otho. Par là le ſage Conſul étouffa dans ſa naiſſance une ſédition, dont Catilina auroit pû abuſer. C'eſt dommage qu'une harangue ſi efficace ne ſe trouve plus parmi celles qui nous reſtent du Prince des Orateurs.

Suet. in Cæſare. Dio. l. 37. & Cic. pro Rabirio, & in Piſonem.

Cicéron, tout Conſul qu'il étoit, ne dédaigna pas auſſi de prêter ſa voix à la défenſe d'un homme, contre qui Jule Céſar renouvelloit une affaire qui s'étoit paſſée trente ſix ans auparavant. C. Rabirius encore jeune aux tems des troubles que Marius avoit excités, s'étoit declaré pour le parti du Sênat, contre le ſéditieux Préteur Servilius Glaucia, & contre le furieux Tribun du Peuple Appuleïus Saturninus. Par un Arreſt du Sénat, ces deux mauvais citoyens avoient été déclarés les ennemis de la patrie. Que n'avoient-ils pas attenté contre la liberté publique! Ils avoient fait aſſaſſiner un prétendant au Conſulat qui traverſoit leurs deſſeins. Saturninus s'étoit fait proclamer Roy, enfin Glaucia & luy avoient pris les armes contre la République, & ils avoient perdu la vie de la main des Chevaliers Romains. Quel étoit donc le crime de Rabirius? Le voici. Lorſque Saturninus eut été mis à mort il avoit emporté ſa tête, pour la montrer dans les maiſons,

où l'on avoit du zéle pour le bien public. La mémoire de cette action, loüable d'ailleurs, & qui n'avoit de répréhenſible qu'un peu d'inhumanité, étoit enſevelie, & Rabirius n'en avoit jamais été repris. Cependant Jule Céſar eut ſes vûës pour la faire revivre. Comme il avoit déja pris le parti d'imiter les perturbateurs du repos public, & d'uſurper la tyrannie où Saturninus avoit aſpiré, il vouloit ſe précautionner de bonne heure contre les vengeurs zélés de la liberté. Il ſuborna donc un homme à luy, nommé T. Labienus, qui déféra en juſtice Rabirius comme coupable de léze Majeſté publique. Pour le faire condamner plus à coup ſûr, Céſar fit changer tout l'ordre de la procédure ordinaire. C'étoit aux [a] Duumvirs à juger l'accuſé en premiere inſtance. L'affaire fut portée devant le Préteur, & Céſar la partie ſecrette de Rabirius ſe fit nommer l'un des Aſſeſſeurs du Préteur. Cicéron démêla l'intrigue, & découvrit les motifs d'une accuſation ſi paſſionnée. Il ſe porta pour défenſeur de Rabirius, évoqua l'affaire devant le Peuple, protegea l'innocent, & le fit abſoudre.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Les factieux, qui pour lors étoient en grand nombre à Rome, n'avoient pas encore pris ouvertement les armes. Avant que d'en venir à une guerre déclarée, ils procédoient par les voyes détournées de la chicane, & s'efforçoient de gagner les divers Tribunaux à leur parti. Cicéron leur

Plut. in Sylla & in Cicerone, Quintil. l. 4. Cicero in Piſonem, & Plin. l. 7.

[a] Nous avons parlé plus d'une fois, dans les volumes précédens, des Duumvirs dont le Tribunal fut érigé preſque dès la naiſſance de la Monarchie, pour juger des crimes capitaux.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

faiſoit face par tout, & coupoit pié à leurs intrigues. Sa prudence & ſa fermeté parurent ſur tout dans une circonſtance délicate, où les ennemis ſecrets de la République prenoient part, mais ſourdement, & ſans ſe montrer. Sylla durant ſa Dictature avoit ſtatué par une Loy, dure à la verité, mais néceſſaire pour maintenir le bon ordre dans la République, que les enfans de ceux qu'il avoit proſcripts n'auroient jamais d'entrée ni au Sénat, ni aux Charges qui s'accordoient dans les Comices du Peuple aſſemblé. Ce réglement avoit été rigoureuſement obſervé juſqu'alors. Cependant il nuiſoit aux deſſeins de tous ceux qui prétendoient innover dans l'Etat, & renverſer l'autorité des Peres Conſcripts, qui en étoient le ſoutien. Auſſi les reſtes de la faction de Marius, & entre autre Jule Céſar, auroient bien voulu voir les enfans des proſcripts élevés aux premiéres dignités. *Les haines*, diſoit-il, *ſont héréditaires dans les familles. La poſtérité de ceux que Sylla a maltraités ſe joindra infailliblement à ceux, qui conſervent de l'attachement pour Marius. Qu'il eſt rigoureux à tant de jeunes Romains d'une naiſſance illuſtre, de ſe voir pour jamais exclus des premiers rangs! Qu'il nous eſt déſavantageux à nous-mêmes de les voir ſans crédit, ne pouvoir nous être utiles, que par des vœux inefficaces!* Dans ces vûës, les factieux dreſſérent une Requête au Peuple, pour obtenir la caſſation de la Loy, qui refuſoit à une brillante portion de la République le droit d'avoir place au Sénat, & d'aſpirer aux Magiſtratures Curules. Mille prétextes fondés ſur la compaſſion

naturelle, & ſur le bien public, favoriſoient les enfans des proſcripts. Le Peuple en eût été touché, ſi le genereux Conſul eût eu l'eſprit moins pénétrant, & les vûës moins ſaines. Cicéron comprit de qu'elle importance il étoit de ne point remplir le Sénat, & les dignités ſupérieures d'un nouveau nombre de broüillons, qui communiqueroient leurs reſſentiments à d'autres. Il ſe chargea ſeul de toute la haine qu'il alloit encourir par une oppoſition déclarée à la Requête. Cicéron fit entendre ſa voix, & le Peuple déféra à ſes remontrances. Il adoucit même les enfans des proſcripts, les fit renoncer volontairement à leurs prétentions, & laiſſa la Loy de Sylla dans ſa force. Quel prodigieux effet de l'éloquence! Qui ne s'écriera pas icy que le Conſulat de Cicéron fut la terreur des méchants, & l'appuy de la République? Toute prête à tomber elle eût repris ſon ancienne vigueur, ſi l'adminiſtration d'un ſi ſage Magiſtrat eût été permanente. Ce qui va ſuivre redoublera notre admiration pour un ſi grand homme.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Une paix apparente regnoit à Rome; mais un poiſon caché dévoroit ſes entrailles, & le mal étoit prêt d'éclater. Catilina, depuis la préférence qu'on avoit donnée à Cicéron ſur luy pour le Conſulat, ne mettoit plus de bornes à ſa fureur. Son deſſein étoit pris de faire ſouffrir à la Capitale du monde tous les maux, qu'autrefois elle avoit fait ſentir à Carthage, & à Corinthe. Déja tout étoit préparé pour la réduire en cendres, & pour faire périr ſes défenſeurs, s'il ne venoit pas à bout

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

d'y dominer, d'y rendre ſa faction dominante, d'y renverſer les Loix, & d'y en établir de nouvelles à ſon gré. Sa cabale étoit formée. Grand nombre de gens d'entre la Nobleſſe ruinée, des enfans de famille obligés de vivre dans la contrainte ſous la domination de leurs parens, de jeunes femmes dégoutées de leurs maris, d'autres plus vieilles, qui ſur le retour de l'âge achetoient à grand prix les plaiſirs qu'elles avoient vendus chérement dans la jeuneſſe, des aſſaſſins de profeſſion, des Patriciens exclus du Sénat pour leurs malverſations, des prétendants au Conſulat déchûs de leur eſpérance, des concuſſionnaires flétris par des Arrêts publics, enfin tout ce que Rome avoit d'hommes oiſifs, hardis à commettre le crime ſans riſquer, & trop lâches pour ſervir la République dans ſes armées, compoſoient la troupe que Catilina s'étoit aſſociée. Les femmes ſervoient à gagner des partiſans au chef de la conſpiration. Parmi elles Sempronia épouſe de ce Junius Brutus, qui dans la ſuite aſſaſſinera Jule Céſar, ſe diſtinguoit par ſon zéle pour le nouveau parti. Jamais femme n'eut plus de talents réünis pour attirer auprês d'elle une foule de ſoupirants. Sa naiſſance étoit illuſtre, & ſa beauté ſupérieure à celle de toutes les Dames Romaines. Pour l'eſprit, elle l'avoit vif, enjoüé, cultivé, & même ébloüiſſant. Prompte à la repartie, elle aſſaiſonnoit ſes plaiſanteries d'un ſel, qui plaiſoit à ceux mêmes qu'il piquoit. Jamais femme ne fut plus amuſante. L'oreille étoit également charmée, ſoit qu'elle chantât, ſoit qu'elle joüât des inſtrumens.

Saluſt. in Catil. Cic. in Catilinariis. Dio. Caſſius l. 37. App. l. 2. Bell. civ. & Plut. in Cicerone.

Elle danſoit dans la perfection ; mais ſa danſe convenoit à ſes mœurs. Elle avoit je ne ſçai quoi de trop libre, & par les divers mouvemens de ſon corps, elle ne tendoit qu'à inſpirer de la paſſion. De cette école de galanterie, de déreglement, & de politeſſe tout enſemble Catilina tira ſes principaux aſſociés.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Cependant le tems des Comices, pour une nouvelle élection de Conſuls approchoit. L'Aſſemblée devoit ſe tenir aux Calendes de Juillet, & Cicéton n'avoit plus guéres qu'environ ſix mois à reſter en place. Catilina, rebuté déja juſqu'à deux fois de ſes ptétentions ſur le Conſulat, reptit encore la robbe blanche, & ſe mit au nombre des ptétendants. C'étoit une audace étonnante ; mais ſes partiſans s'étoient multipliés, & par leurs intrigues il ſe pouvoit faire, qu'à la troiſiéme tentative il emportetoit ce qu'il n'avoit pû obtenir par les deux premiéres. D'ailleurs s'il attendoit plus long-tems à demander le Conſulat, il étoit à craindre que Pompée revenu de l'Orient avec ſes troupes, ne déconcertât ſes projets. L'obſtacle qu'il appréhendoit le plus alors, c'étoit de la part de Cicéron, ce vigilant Conſul ; mais il eſpéroit qu'un aſſaſſinat l'en délivretoit avant les Comices. Dans ces vûës il arrange ſon plan à deux fins. 1°. Il prépare les eſprits des Citoyens de Rome à luy accorder leurs ſuffrages pour la prochaine élection. 2°. Il diſpoſe tout pour déclarer une guerre ouverte à ſa patrie, en cas qu'il ait l'affront d'eſſuyer un troiſiéme refus. Il emprunte de l'argent de tous côtés, & il engage les gens de ſa caballe

De Rome l'an 190. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

à en tirer des particuliers à crédit Lorſqu'ils en manquent, il les cautionne. Enfin il dépoſe toutes les ſommes qu'il a raſſemblées à Feſules en Etrurie, entre les mains d'un je ne ſçai quel Manlius, homme d'une naiſſance obſcure, mais bon Officier, & qui long-tems avoit fait la guerre ſous Sylla. Ce Manlius avoit bien du pouvoir ſur l'eſprit des Féſulans. Leur ville étoit une Colonie des ſoldats de Sylla, qui autrefois enrichis par ce Dictateur avoient conſumé leurs biens en débauches, & qui n'aſpiroient qu'après une nouvelle guerre civile. Là Manlius fit des levées conſidérables, & s'en prépara de plus grandes encore dans l'Etrurie entiére, où il ſe répandit.

Les mouvemens que Catilina faiſoit faire aux environs de Rome par ſes divers émiſſaires, ne pûrent être ſi ſecrets, que des particuliers n'en fuſſent informés. Lucullus, ce fameux Général dont Pompée avoit pris la place au Levant, en apprit la nouvelle en gros. Quoiqu'il ne ſe mêlât plus des affaires publiques, cependant il craignit les ſuites d'une guerre inteſtine, qui pouvoit troubler ſes plaiſirs. Il en fit ſon rapport au Sénat, & y rendit Catilina ſuſpect ; mais l'accuſé fut abſous. [a] Les preuves de ſa trahiſon n'étoient

[a] Il eſt vrai que la conduite de Catilina étoit devenuë depuis long-tems ſuſpecte à la plûpart des Citoyens de Rome ; mais on n'étoit encore inſtruit que très-confuſément des noirs deſſeins qu'il formoit contre la patrie. Chacun s'en expliquoit différemment. Quelques Romains, qui par inclination ou par intérêt étoient favorables à ce chef des conjurés, publioient que ſes coups tomberoient ſur le ſeul Cicéron, dont il avoit réſolu la perte. D'autres diſoient hautement que Catilina marchoit ſur les traces de Sylla, & qu'à ſon

pas

pas encore assés éclaircies pour pouvoir le condamner. Du moins Lucullus donna de sinistres préjugés contre Catilina, & personne dans la suite n'aida plus que luy Cicéron de ses conseils & de son crédit, dans la poursuite du coupable. Ce fut alors que le vigilant Consul s'efforça de trouver des convictions plus fortes du complot qui se tramoit. Fulvie en avoit fait la premiére découverte, & l'avoit ébruité. Cicéron la fit venir chez soy, durant la nuit, apprit d'elle tout ce que Curius luy en avoit révélé, & l'engagea à obtenir de son amant par des caresses, qu'il luy fît les mêmes confidences, qu'elle luy avoit faites. La Dame servit efficacement le Consul. Curius rendit à Cicéron des visites secrettes, & ils prirent ensemble des mesures utiles à la République. Cicéron obligea Curius à contrefaire le zélé partisan des conspirateurs, & à l'instruire exactement des plus légéres circonstances de la conspiration. Sur les avis de Curius, Cicéron n'omit aucune des précautions néceſſaires pour garantir ses jours. Il ne parut plus

De Rome l'an 690. Consuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

exemple il prétendoit dominer en Souverain, sous le titre de Dictateur perpétuel. Cicéron étoit le mieux informé. Fulvia continuoit de luy faire un rapport fidéle des secrets qu'elle apprenoit de Curius son amant, & un des principaux conjurés. Cependant le Consul ne crut pas devoir déférer Catilina sur la déposition d'une femme décriée par ses débauches. Il lui falloit des preuves plus fortes, & plus capables d'imposer contre un homme soûtenu d'un parti formidable, & que sa naissance unissoit avec la plus haute Noblesse de la République. Cicéron fut donc attentif à répandre dans les divers quartiers de la Ville, & dans les assemblées les plus secrettes, des espions à ses gages. Il sçût même gagner quelques-uns des complices, qui pour mieux joüer leur rôle, se donnoient publiquement pour ses ennemis déclarés, tandis que sourdement ils étoient d'intelligence avec lui.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

en public qu'eſcorté d'un bon nombre d'amis, & de clients. Il ne marcha plus qu'accompagné d'une floriſſante jeuneſſe, qu'il avoit fait venir de Réate pour le garder. Plus attentif encore à la ſûreté publique, qu'à la ſienne, il s'empreſſa de remettre en bonne intelligence les Sénateurs, avec les Chevaliers Romains. C'étoit un point capital, & les broüilleries des deux premiers corps de l'Etat en auroient cauſé la ruine, ſi le Conſul n'eût ſçû les appaiſer.

Plus Cicéron s'efforçoit ſous main, de détourner le péril qui menaçoit Rome, plus Catilina ſe donnoit de mouvement pour groſſir ſon parti, & pour s'acquérir des ſuffrages à la premiére élection. Il attendoit jour & nuit les paſſants dans les ruës & dans les carrefours, les embraſſoit, les ſollicitoit à ſe déclarer pour luy, & tiroit d'eux des paroles à ſon avantage. La ſoif, la faim, & les veilles ne luy coûtoient rien, pour parvenir à ſes fins. Son attention ſe partageoit entre pluſieurs ſoins. Tantôt il préſidoit à des aſſemblées nocturnes, tantôt il donnoit des ordres pour faire tranſporter chés luy des armes de toutes les ſortes, tantôt il alloit rendre des viſites intéreſſées à ceux, dont il eſpéroit la protection. Enfin il n'étoit pas concevable qu'un ſeul homme pût ſuffire à tant d'occupations différentes. Cicéron de ſa part plus tranquille, & en apparence moins inquiet, trouvoit le moyen, tantôt de ſuſpendre, tantôt d'arrêter la ſuite des projets de Catilina. Lorſqu'il vit la partie du conſpirateur bien liée pour obtenir le Conſulat, il aſſembla le Sénat,

& par la force de la perſuaſion, il le fit conſentir à faire différer le tems des élections. Ce jour-là même Catilina avoit pris ſa place dans l'Aſſemblée des Peres Conſcripts. Le Conſul luy fit diverſes interrogations, qui le déconcertérent. Tout intrépide, & tout diſſimulé qu'il fût, Catilina laiſſa échapper bien des paroles indiſcrétes, qui manifeſtérent ſes mauvaiſes intentions. Il eſt vray qu'il s'expliqua un peu obſcurément, mais il fit aſſés entendre où il viſoit. *La République*, dit-il, *eſt partagée en deux ordres. Dans le premier je vois un Corps languiſſant, & dont le Chef eſt débile. Dans le ſecond, j'apperçois un Corps robuſte; mais il eſt ſans Chef. Ma vûë ſeroit de donner une tête bien ſaine à ce Corps ſi bien conſtitué.* Chacun comprit qu'il vouloit parler du Sénat & du Peuple; mais on eut l'indulgence de luy pardonner un diſcours ſi peu meſuré. On voulut même oublier ce qu'il avoit répondu peu de jours auparavant à Caton, qui le menaçoit du dernier ſupplice. *Si l'on allume du feu autour de moy*, dit-il, *ce ne ſera pas avec de l'eau que j'éteindray l'incendie. Je l'etoufferay ſous les ruines de la République.*

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Ces diſcours de Catilina, les ſoupçons qu'il avoit donnés de ſa conduite, & les allarmes qu'il cauſoit aux gens de bien, ne furent pas ignorés du Peuple. Les uns n'en vouloient rien croire, les autres les diſſimuloient, par la crainte qu'ils avoient conçûë de ſes fureurs. Enfin la Commune perdit inſenſiblement le goût qu'elle avoit eu autrefois de l'élever un jour au Conſulat. Catilina ſentit luy-même du refroidiſſement dans l'affection des

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Romains. Tranſporté de rage, il ſe réſolut à tout perdre, ou à enlever les ſuffrages par une énorme violence. Trois compétiteurs, Servius Sulpicius, L. Muréna, & D. Syllanus devoient luy diſputer la dignité Conſulaire, & Cicéron, en qualité de Conſul, devoit préſider à l'Aſſemblée des élections. Catilina forma le deſſein de les faire aſſaſſiner tous quatre, au milieu même du Champ de Mars, ſitôt qu'il verroit les ſuffrages n'aller pas à ſon gré. Fulvie & Curius avoient pris des intelligences trop étroites avec Cicéron, pour luy laiſſer ignorer le péril qui le menaçoit. Lors donc que le jour des Comices fut arrivé, le Conſul ne craignit pas d'aller prendre ſa place ſur le Tribunal qu'on luy avoit dreſſé au lieu de l'Aſſemblée ; mais il prit des précautions. Il ſe fit ſuivre par une troupe nombreuſe de ſes amis, & par des gens de main, qu'il avoit raſſemblés pour ſa ſûreté. Le Conſul parut ſur ſon eſtrade, la poitrine couverte d'une large cuiraſſe. S'il prit cette armure, ce ne fut pas pour parer contre les traits de ſon aſſaſſin. Il ſçavoit que Catilina ne portoit ſes coups qu'à la gorge, ou à la tête de ceux qu'il vouloit percer. Ce fut pour faire connoître aux Centuries aſſemblées le danger que couroit leur Conſul, & pour leur rendre odieux le perfide dont il craignoit le bras. Eloquence muette, auſſi efficace qu'une invéctive amére ! Catilina n'eut qu'un petit nombre de ſuffrages, & D. Junius Silanus, avec L. Licinius Muréna furent déſignés Conſuls pour l'année ſuivante.

Au grand bonheur de Rome Cicéron eut en-

core ſix mois à lutter contre l'ennemi de la patrie. Si-tôt que Catilina eut perdu pour la troiſiéme fois l'eſpérance d'obtenir le Conſulat, il tourna toutes ſes penſées vers la guerre. Son occupation fut de ſoulever par ſes émiſſaires les Provinces les plus voiſines de la Capitale. Il envoya L. Septimius dans le Picenum, & C. Julius dans l'Apulie. A l'égard de l'Etrurie, Manlius ſon bras droit y avoit déja ſoufflé la révolte. Déja le chef de la conſpiration avoit fait tranſporter à Féſules des caſques, des boucliers, des javelots, des épées, des trompettes, & en particulier un Aigle d'argent, dont Sylla s'étoit ſervi dans ſes expéditions. Catilina l'avoit toûjours conſervée, & l'avoit honorée comme une Divinité, dans un Sanctuaire à l'écart. Ainſi les ſemences de la conjuration ſe jettoient en divers lieux de l'Italie, & juſques dans les Gaules Ciſalpine & Tranſalpine, ſans que le Chef des Conjurés eût abandonné Rome. De là il conduiſoit tous les préparatifs que faiſoient ſes Partiſans, pour luy lever, & pour luy équipper une armée. Le nombre de ſes Aſſociés n'étoit guére moins grand à la Ville, que dans les Provinces. Auſſi Cicéron diſoit ſouvent, qu'il appréhendoit moins l'appareil de guerre qui ſe formoit au dehors, que les menées inteſtines qui ſe tramoient dans l'enceinte des murs. Catilina ſongeoit à ſignaler ſon départ par un grand coup, qui jettât l'effroy en tous lieux, & la conſternation parmi les citoyens Romains. Il convoqua donc les gens de ſon party, & leur déclara ſes intentions. *Les principaux obſtacles que je trouve à*

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

De Rome l'an 390. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

mes deſſeins, leur dit-il, *me viennent de cet homme nouveau, que Rome s'eſt donné pour Conſul, & d'un petit nombre de Sénateurs, gens timides & tremblants à la voix d'un Orateur. Délivrons-nous par la force d'une troupe incommode, qui traverſe nos projets. Au vingt-ſixiéme d'Octobre le Sénat doit s'aſſembler. Briſons les portes du Temple où il ſera convoqué, entrons-y à main armée, & faiſons main-baſſe ſur le Conſul, & ſur ſes Adhérans.*

Cette réſolution fut priſe la nuit du dix-huitiéme Octobre, & dès le lendemain Cicéron en fut averti. Ce jour là même il convoqua les Peres Conſcripts, & leur parla en ces termes: *Je ſçay que Manlius a levé des troupes à Féſules, & que ſon Armée doit camper en Etrurie vers le vingt-quatre du courant. Foible ſujet de terreur pour nous, que des ſoldats tumultuairement raſſemblés! La préſence de nos Légions les aura bientôt diſſipés. Ce qui me conſterne, c'eſt que Rome ſouffre encore dans ſon ſein des vipéres, qui le déchirent, & que des hommes qui ont pris jour pour le maſſacre des Peres Conſcripts, oſent encore prendre leur place dans nos Aſſemblées. Non, il ne s'agit plus icy de s'oppoſer à une Loy minutée par un Tribun du Peuple, ou de délibérer ſur des guerres étrangéres. Un plus furieux orage ſe raſſemble ſur vos têtes. C'eſt dans l'enceinte de ces murs qu'il vous menace. C'eſt en ce lieu même que la foudre doit tomber. Déja le funeſte cheval, conſtruit pour cauſer la ruine de Troye, eſt au cœur de la ville. Un ennemi moins brave, mais plus perfide qu'Annibal, n'eſt pas aux portes, il eſt au centre de Rome. Qu'il ſçache ce ſéditieux Citoyen, [car il*

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

eſt au nombre de ceux qui m'écoutent) *que ſes trames ſont déſourdies ! Un Conſul de ma ſorte, qui doit moins ſon élévation à ſes Ancêtres qu'à la bienveillance du Peuple, eſt plus obligé qu'un autre à tout riſquer pour les intérêts publics. Nulle intrigue des conſpirateurs n'échappera à mes recherches. J'ay tout ſçû, je ſçaurai tout, & les Dieux ſe joindront à moy pour exterminer les coupables.*

Les Sénateurs furent ébranlés par ce diſcours; mais ils n'allérent pas juſqu'à prononcer contre les gens ſoupçonnés. D'entre les Peres Conſcripts, les uns protégeoient ſous main Catilina & ſa caballe, les autres ne pouvoient ſe perſuader que le cœur d'un Romain pût concevoir un ſi grand crime; d'autres ſoutenoient qu'il n'étoit pas poſſible, que l'eſprit d'un homme ſenſé eût donné dans une ſi étrange folie. Cependant les plus ſages jugérent, qu'il falloit accorder quelque choſe aux ſoupçons d'un Conſul éclairé, & affectionné au bien public. Le réſultat de l'Aſſemblée fut, *qu'on accorderoit aux deux Conſuls un plein pouvoir, de détourner par les voyes les plus efficaces, le malheur qui menaçoit la République.* Dans cette courte formule étoit renfermé un grand fond d'autorité pour ceux, en faveur de qui le Sénat la prononçoit. Par là les Conſuls devenoient les maîtres abſolus & indépendants de tout le corps de l'Etat. Ils acquéroient le droit de lever des armées, de les commander, & d'exercer à la ville & à la campagne la même Juriſdiction ſans appel, que les Généraux d'armées avoient dans leurs camps ſur leurs ſoldats. Cicéron fit uſage de ſa nouvelle autorité.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Il fit entrer dans Rome un bon nombre de troupes, les poſta dans les carrefours, & ſur tout dans le Parvis du Temple où le Sénat devoit s'aſſembler le vingt-ſixiéme d'Octobre. Ainſi Catilina manqua ſon coup, & les Sénateurs furent délivrés du maſſacre qu'on leur avoit fait craindre.

L'audace de Catilina ne fut pas affoiblie par un manque de ſuccès, & la vigilance de Cicéron ne fut pas rallentie, aprés un péril échappé. Le Conſul ſuivit la caballe pas à pas, & ne luy laiſſa pas former un ſeul deſſein, qu'il ne le connût, & qu'il ne le prévînt. Les conſpirateurs avoient réſolu entre eux, de ſurprendre de nuit Préneſte, ville aſſés forte, & la plus voiſine de la Capitale. Cicéron en renforça la garniſon, & la fit tenir ſur ſes gardes. Ainſi le projet avorta. Du moins le chef des conſpirateurs ſe conſoloit ſur les progrès que faiſoient ſes émiſſaires dans les Provinces. Féſules & Arétium avoient pris les armes pour le parti rebelle. L'Apulie & le Picénum étoient en mouvement, & tout y reſpiroit la révolte. On étoit informé à Rome de cette agitation des villes voiſines. Les guerres civiles paſſées y faiſoient craindre l'embraſement, dont on apperçevoit les premiéres étincelles. On racontoit bien des prodiges, & des évenements naturels pour peu qu'ils ne fuſſent pas ordinaires, paſſoient pour miraculeux dans les eſprits effrayés. Les réponſes des Aruſpices impoſoient encore plus à la crédulité publique. A l'occaſion d'une ſtatuë de Romulus frappée du tonnerre, & renverſée, ils annonçoient le ravage & la deſtruction de la Ville qu'il

qu'il avoit fondée. De là les courſes empreſſées du Peuple dans les Temples pour appaiſer le courroux du Ciel. De là les proſternements des Dames échevelées dans les Sanctuaires les plus reſpectés de Rome.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

La frayeur publique paſſa enfin juſqu'au Sénat. [a] Il ſtatüa des récompenſes pour tous ceux qui découvriroient & qui dénonceroient les myſtéres de la cabale. On fit partir enſuite de braves Généraux d'armée pour contenir les Provinces ſuſpectes. On leur donna le titre de Préteurs, & on leur aſſigna des troupes. Quintus Marcius Rex fut envoyé à Féſules, pour obſerver Manlius. Q. Métellus, célébre par la conquête de l'Iſle de Créte, marcha vers l'Appulie. Q. Pompéïus alla veiller ſur [b] Capouë, & ſur ſes dépendances. Q. Métellus Céler eut pour département le Picénum & la Gaule Ciſalpine. A la verité ce fut bien tard que le Sénat ſortit de ſon aſſoupiſſement. Pour peu qu'il eût uſé de diligence, & qu'il eût voulu déférer aux conſeils de Cicéron, la République n'eût point vû éclorre de guerre civile dans ſon ſein. Les ménagements

[a] Selon le témoignage de Salluſte, la récompenſe décernée en faveur de ceux qui découvriroient les ſecrets de la conjuration, fut fixée à deux cents mille ſeſterces, c'eſt-à-dire à vingt cinq mille livres de notre monnoye, pour les perſonnes de condition libre. A l'égard des Eſclaves, on leur offroit à ce prix la liberté, & de plus cent mille ſeſterces, ou douze mille cinq cents livres en argent.

[b] Le même Hiſtorien que nous venons de citer dans la note précédente, rapporte que la République arma toutes les Compagnies de Gladiateurs; qu'une partie fut deſtinée à renforcer la garniſon de Capouë, & que le reſte fut diſtribué dans différentes autres Villes municipales, pour les défendre contre les attaques des conjurés.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

ſont preſque toûjours inefficaces pour calmer les ſéditions. Si l'on n'a pû les empêcher de naître, il faut du moins les étouffer au berceau. Le ſage Conſul l'avoit prévû, l'avoit annoncé aux Peres Conſcripts, mais leur molleſſe fomenta le mal, & la rebellion éclata.

Si-tôt que Marcius Rex fut entré dans l'Etrurie, il fit ſommer Manlius de montrer la commiſſion qui l'autoriſoit à lever des troupes, & à commander une armée en campagne au cœur de l'Italie. Manlius ne répondit que par Députés, & leur réponſe ſervit de manifeſte, pour juſtifier, s'il eût été poſſible, la conduite des révoltés. *Nous prenons les Dieux à témoin*, dirent les Envoyés de Manlius, *que nous n'avons pas pris les armes pour inſulter à la Patrie, mais ſeulement pour nous mettre à couvert des pourſuites de nos créanciers, & des jugemens rigoureux d'un ſévére Préteur. Réduits à la mandicité par d'impitoyables uſuriers, nous avons vû nos biens & nos eſclaves paſſer par des ſaiſies entre leurs mains, & l'héritage de nos Peres augmenter leurs revenus. Nous a-t'on laiſſé autre choſe qu'une vie plus triſte que la mort? Mais, dira-t-on, quel reméde à tant de maux? Le voici. Que ne fait-on pour nous ce que Rome a fait plus d'une fois en faveur de tant de malheureux débiteurs, réduits au même état que nous! Souvent la République a ordonné des diſtributions manuelles pour ſoulager leur indigence, & quelquefois elle a fourni du tréſor public de quoy acquitter leurs dettes. Plus opprimés que ne furent nos Peres lorſqu'ils ſe retirérent ſur le mont Sacré, nous avons pris les armes*

comme eux, non pas pour obtenir des Tribuns qui nous protégeaſſent, mais pour avoir du pain, & pour joüir d'une vie tranquille. Si l'on nous refuſe l'un & l'autre, que nous reſte-t-il, ſinon de périr plûtôt les armes à la main, que de mourir de miſére dans les chaînes de nos créanciers ?

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Marcius répondit à ce diſcours en homme modéré, qui cherche à calmer des ſéditieux, & qui craint de les irriter. *Vos demandes ont une apparence de juſtice*, leur dit-il ; *mais il falloit les faire ailleurs que dans un camp, & par des attroupemens illicites. Le Sénat eſt équitable, il écoutera vos remontrances, lorſque ſuppliants & déſarmés vous luy demanderés pardon de vos attentats. Du reſte, n'attendés de luy que des châtimens, ſi vous vous obſtinés à demeurer ſous les armes.* Ces paroles furent rapportées à Manlius, qui d'intelligence avec Catilina n'avoit rien moins à cœur, que de plier ſous le joug, & de céder aux remontrances. Pour commencer les hoſtilités il n'attendoit que l'arrivée du chef de la conſpiration ; mais de pernicieux deſſeins retenoient encore Catilina dans la Capitale. Inquiet, & agité par ſes Furies [a], il entra un

[a] La nouvelle s'étoit répanduë à Rome, que Pompée vainqueur de l'Aſie, & chargé des dépoüilles de l'Orient, reparoîtroit bientôt en Italie à la tête de ſon armée. Catilina prévit que l'arrivée de ce Général renverſeroit toutes ſes eſpérances. Il prit donc le parti d'accélerer l'éxécution de ſon entrepriſe. Il en conféra avec les principaux d'entre les conjurés, après les avoir aſſemblés chés Porcius Lecca. Là il leur fait entendre que le retour de Pompée à Rome déconcerteroit tous leurs projets, s'ils n'avoient le courage de le prévenir. Il leur repréſente que les tems ne pouvoient être plus favorables, que la Capitale & l'Italie deſtituées de troupes ſuccomberoient au premier ſignal de la révolte. *De nouveaux*

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

ſoir dans le logis de Porcius Lecca, & y fit aſſembler ſes principaux Partiſans. Jamais nuit n'eût été plus fatale à la République, ſi les meſures que prirent les conſpirateurs n'avoient pas été éventées. Catilina diſtribua les poſtes à chacun de ſes Aſſociés. Il prit pour luy le commandement de l'armée que Manlius avoit formée en Etrurie. Il donna à Ceparius le ſoin de conduire les troupes qu'on armoit dans l'Appulie, & Marcellus eut la Campanie pour ſon département. Dans ce conventicule il fût arrêté, qu'on mettroit le feu à divers quartiers de la Ville [a], & que durant l'émotion cauſée par l'incendie [b], on porteroit la mort dans les maiſons des Sénateurs les plus déclarés contre la faction. Lentulus, Caſſius, & Statilius furent nommés les chefs des incendiaires, & Céthégus avec Gabinius furent deſtinés à conduire les aſſaſſins. On convint que la nuit où ce furieux maſſacre s'éxécuteroit ſeroit celle, qui ſuivroit immédiatement le jour, où le Tribun du Peuple Be-

délais, dit-il, *hâteront votre perte & la mienne. C'eſt de votre activité ſeule que dépend le ſuccès de nos deſſeins.* Auſſi-tôt les chefs de la conjuration d'un commun accord marquérent la nuit qui précédoit la fête des Saturnales pour faire éclater leurs déteſtables complots.

a Il fut en même tems réſolu, que le premier ſoin des conjurés ſeroit de couper les canaux qui portoient de l'eau à Rome, & par là d'ôter aux habitants le moyen le plus efficace d'éteindre l'incendie.

b Catilina & ſes complices exceptérent de ce maſſacre génétal les enfans de Pompée. Ils conclurent que le mieux étoit de les réſerver en qualité d'ôtages, pour les oppoſer aux coups de ce formidable guerrier. Si l'on en croit quelques Hiſtoriens, ces furieux renouvellérent leurs ſerments dans la chaleur du vin, & au milieu des plus monſtrueuſes débauches. Ils ajoûtent même que pluſieurs jeunes Romains n'eurent pas horreur de ſe proſtituer aux chefs de la conjuration.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

ſtica, (car il étoit du complot) prononceroit une invective amére contre Cicéron. A l'égard du Conſul lui-même, c'étoit peu pour Catilina que de l'envelopper dans le maſſacre commun des Sénateurs. Avant ſon départ pour l'armée il voulut goûter le plaiſir de le voir mort. Il donna donc à C. Cornélius & à [a] Lucius Vargunteïus, deux Chevaliers Romains de ſa caballe, l'indigne commiſſion d'aller poignarder Cicéron dans ſon lit, ſous prétexte d'aſſiſter à ſon lever. [b] Il eſt indubitable que le Conſul fut averti à tems des embûches

[a] Plutarque ne convient point avec Salluſte ſur les noms de ces deux Aſſaſſins. Selon l'Hiſtorien Grec Marcius & Céthégus furent apoſtés par Catilina pour égorger le Conſul dans ſa propre maiſon.

[b] Au rapport de Plutarque, Fulvia ne tarda pas à être inſtruite par Curius, du réſultat de l'Aſſemblée ſecrette, qui s'étoit tenuë dans le logis de Porcius Lecca. Sans différer elle va trouver Cicéron vers le milieu de la nuit, luy fait connoître le danger qui menaçoit la République, & l'informe en particulier des deſſeins que Marcius & Céthégus avoient formés contre ſa vie. Plutarque dont nous empruntons ce récit, aſſûre que dans la même nuit Marcus Craſſus, Marcus Marcellus, & Scipio Métellus ſe tranſportérent en hâte chez le Conſul, qu'ils obligérent le portier d'aller éveiller ſon maître, & qu'après avoir été annoncés, ils furent introduits tous trois dans l'appartement de Cicéron. Le motif de cette entrevûë nocturne ne pouvoit être plus preſſant. Après le ſoupé de Craſſus, un de ſes domeſtiques luy avoit remis un pacquet de lettres, qu'il diſoit avoir reçûës d'un homme inconnu. Elles étoient adreſſées à différentes perſonnes. Craſſus avoit ouvert celle qui étoit à ſon adreſſe, mais ſans ſouſcription & ſans nom. Il y lût tout le plan de la conjuration de Catilina, & les avis ſérieux qu'on luy donnoit de ſortir de Rome, s'il vouloit conſerver ſes jours. Alors accompagné de Marcellus & de Scipion qui venoient de ſouper avec luy, il courut ſur le champ au logis du Conſul, auquel il fit part des myſtéres de la conjuration. Il rendit le pacquet à Cicéron, ſoit qu'il craignît d'être lui-même enveloppé dans le maſſacre général que ſa lettre annonçoit, ſoit qu'il voulût ſe purger du ſoupçon qu'avoit fait naître contre lui ſon étroite liaiſon avec Catilina.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

qu'on luy dreſſoit. Dans un tems où tout étoit ſuſpect, & où il avoit à ſe défier même de ſes amis, le Conſul défendit l'entrée de ſon logis même à des clients. Ainſi les conſpirateurs [a] fruſtrés de leur attente réſervérent la mort de Cicéron au tems de cette nuit funeſte, où les maiſons de tant d'autres Magiſtrats devoient être enſanglantées. L'unique moyen qu'eut Cicéron de préſerver Rome, & de ſe garantir ſoi-même d'une ſi cruelle boucherie, étoit d'engager Catilina à ſortir de la Ville, & à ſe rendre ſans tarder au camp de Manlius, où il étoit attendu. Il prit l'occaſion qui s'offrit de l'exhorter à purger Rome de ſa préſence.

Depuis que la crainte avoit ſaiſi tous les cœurs, & que de violents ſoupçons faiſoient regarder Catilina au moins comme un homme dangereux, le Sénat ſe tenoit tous les jours, & Cicéron y préſidoit. Catilina lui-même, & les Sénateurs de ſon parti ne s'abſentoient pas de ces Aſſemblées, pour impoſer à la multitude, & pour obſerver les démarches des Peres Conſcripts. Le lendemain donc du jour, que les conjurés avoient pris chés Porcius Lecca leur derniére réſolution, & le matin même que Cicéron devoit être égorgé dans ſon lit, les Sénateurs ſe rendirent au Temple de Jupiter *Stator*, pour y délibérer ſur les affaires préſentes. Le Conſul étoit encore dans l'émotion que

[b] Dès le grand matin les deux ſcélérats ſe préſentérent à la porte de Cicéron, ſous prétexte qu'ils avoient des affaires de la derniére importance à luy communiquer. Mais on s'obſtina à leur refuſer l'entrée de la maiſon. En vain éclattérent-ils en menaces, leurs fureurs & leurs cris n'eurent d'autre effet que celuy de les rendre plus ſuſpects.

luy avoit cauſée le péril qu'il venoit d'éviter. Il eut ſoin de répandre la nouvelle du dernier deſſein que les conjurés avoient formé, cette nuit-là même, & dont on l'avoit informé récemment. Après tout, ce que rapportoit Cicéron n'alloit pas encore juſqu'à la conviction. Il donnoit ſeulement de furieux préjugés contre Catilina. Il eſt vray que le Conſul, ſur ſes lumieres perſonnelles, auroit pû ſe ſervir de l'autorité nouvelle que le Sénat luy avoit confiée, & condamner ſans appel le pernicieux citoyen à la mort ; mais le pas étoit gliſſant. Outre que la preuve du crime, tout indubitable qu'il fût, n'étoit pas encore complette, c'eſt que le Peuple étoit infiniment jaloux des jugemens capitaux. Il prétendoit que ſon Tribunal étoit le ſeul qui pût prononcer ſur la vie, ou ſur la mort des citoyens Romains. D'ailleurs ne condamner que Catilina ce n'étoit couper qu'une tête de l'hydre, qui renaîtroit à l'inſtant. Faire périr avec luy tous ſes complices, c'étoit une entrepriſe impraticable à tout autre, qu'à un Général d'Armée, lorſque tous les membres de la conſpiration ſeroient raſſemblés dans un ſeul camp. Ainſi l'unique parti qui fût à prendre, c'étoit d'engager Catilina à quitter Rome, & à ſe réfugier dans le camp de Manlius, près de Féſules. Cicéron l'entreprit & en vint à bout par la force du diſcours. On peut dire que c'eſt icy le triomphe de l'éloquence. Ce que dit alors Cicéron à Catilina nous reſte encore, & depuis dix-ſept ſiécles il fait l'admiration de tous les connoiſſeurs. Les circonſtances du tems & du lieu, où ce chef-

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

De Rome l'an 190. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

d'œuvre de l'art oratoire fut prononcé, ſervent infiniment à en faire ſentir les beautés. Qu'on ſe repréſente Catilina au moment qu'il entre au Sénat abhorré du reſte des Sénateurs comme une peſte publique. Qu'on ſe figure ceux des Peres Conſcripts proche de qui le ſéditieux vint s'aſſeoir, quittants leur place, pour laiſſer Catilina ſeul & à part ſur ſon banc. Qu'on s'imagine Cicéron élevé ſur ſa chaiſe Curule, encore émû de l'aſſaſſinat qu'on avoit tramé contre luy peu d'heures auparavant, l'indignation peinte ſur le viſage, & les yeux étincellants de colére, adreſſant la parole à Catilina, avec ce ſon de voix capable d'émouvoir les plus intrépides. Que dans ces diſpoſitions d'eſprit on liſe cet inimitable diſcours. Pour nous, aſtreints que nous ſommes aux Loix de l'Hiſtoire, nous ne ferons que l'affoiblir, en l'abrégeant.

Cic. Catilin. 1. *Quelle fin, Catilina, mettrés-vous à vos fureurs?* luy dit le Conſul. *Combien de tems abuſerés-vous de l'indulgence du Sénat? Etes-vous à vous appercevoir que nos précautions, & que ces ſoldats diſpoſés dans tous les carrefours ne regardent que vous? Pouvés-vous ignorer que vos menées ſont découvertes? Oüy, nous ſommes informés de vos complots, & vous vivés! La crainte de la mort n'a-t-elle donc pû vous empêcher de paroître juſques dans ce ſanctuaire de la juſtice? Témérité inſoutenable! Quoy, vous n'êtes pas effrayé du ſort des Graccques, & de tant d'autres ſéditieux comme vous? Grands Dieux! n'ay-je pas fomenté moi-même par trop de molleſſe, votre audace, & vos fureurs? Le Sénat m'a mis l'épée*

l'épée à la main contre vous ; ah, je ne l'ay laiſſé repoſer que trop long-tems ! Non, ce n'eſt plus modération dans moy, c'eſt foibleſſe, c'eſt puſillanimité. Je me repens d'avoir trop tardé à éxécuter contre vous la rigueur des Loix. La vigilance ne ſuffit pas pour arrêter les attentats d'un audacieux. Je n'ignore aucun de vos deſſeins. Mes yeux ont percé à travers les ténébres de la derniére nuit. Je connois l'incendie que vous préparés, & le nom de vos incendiaires. Je ſçai les aſſaſſinats que vous médités, & le moment preſcrit pour les exécuter. J'ay trouvé l'art de pénétrer juſques dans vos penſées. Parlés, répondés ! N'avés-vous pas tenu cette nuit une Aſſemblée au logis de Lecca ? Niés-le ſi vous l'oſés. J'ay de quoy vous en convaincre. Oüy, j'apperçois d'icy parmi ceux qui m'écoutent des complices, & des témoins de vos crimes. Votre conventicule nocturne n'a pas plûtôt été fini, que j'ay tout appris. De là les ordres que j'ay donnés à ma porte, pour exclure de chés moy vos deux aſſaſſins. Vous êtes trop connu & trop exactement obſervé, pour reſter plus long-tems parmi nous. Croyés-moy, Catilina, partés. Les portes de Rome vous ſont ouvertes. Répondés aux empreſſemens de Manlius qui vous attend à Féſules. Nous n'aurons de répos, ni vous, ni moy, tandis que nous ſerons renfermés dans la même enceinte. Il faut que des murs nous ſéparent. Entraînés aprés vous cette troupe de ſéditieux qui nous infecte. Vous héſiſtés, vous différés, vous tardés encore ! Qui vous retient ? Quoy ? me condamne-t'on à l'éxil ? dites-vous, Non ; mais on vous exhorte à partir, & s'il faut quelque choſe de plus, je vous l'ordonne. Ah ! Catilina, quel attrait

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

peut encore vous faire aimer le ſéjour de Rome? On vous y craint, on vous y hait. Les infamies de votre jeuneſſe y ſont en éxécration, & vos fureurs d'aujourd'huy n'y répandent que le trouble, & l'inquiétude. Que faites-vous icy, qui ne ſoit découvert, & prévenu? On vous arrache le poignard de la main auſſi-tôt que vous l'avés tiré. Non, un fils abhorré dans le logis paternel ne pourroit y reſter un jour entier. Votre patrie eſt pour vous une mere inexorable. Sors, Catilina, ſemble-t-elle vous dire, ſors d'une maiſon que tu déshonore! Icy tu jettes l'horreur & la confuſion. Ta préſence nous met en allarmes. Quelles ſoient vaines, ou réelles, ſonge à nous en délivrer. Les entendés-vous, Catilina, ces paroles de Rome entiére? Attendrés-vous que le Sénat s'explique plus clairement que par ſon ſilence. Les Peres Conſcripts ſe taiſent, & leur taciturnité eſt une approbation muette des ordres que je vous annonce. Peut-être arrivera-t-il qu'on me chargera un jour d'avoir été l'auteur de votre exil. Quoy qu'il en ſoit, joüiſſés, Catilina, joüiſſés du plaiſir de m'avoir rendu odieux. Je courray volontiers les riſques de la perſécution que votre départ va m'attirer. Vous êtes né pour la guerre, allés la faire à la patrie! Quel plaiſir pour vous de nager dans le ſang & le carnage? Que dis-je, & pourquoy donné-je moi-même un chef à des rebelles? Obliger Catilina à ſortir de Rome, n'eſt-ce pas le mettre en état d'y rentrer à la tête d'une armée? Peres Conſcripts, votre complaiſance pour de mauvais citoyens, ou plûtôt votre lenteur à vouloir les croire coupables, les a multipliés. On les connoît hors de Rome, où ils ſont ſous les armes. A la ville, ils

cachent leur mauvais cœur, & leurs menées ſecrettes ſont plus à craindre, que des hoſtilités déclarées. Qu'ils ſe démaſquent donc ces ennemis diſſimulés! Que ſous le caſque & la cuiraſſe ils paroiſſent aux yeux tels qu'ils ſont! qu'ils partent, & qu'ils purgent la Ville! qu'ils ſuivent leur Chef en Etrurie! O toy, grand Jupiter, toy à qui nos Peres ont donné le nom de Stator, *parce qu'à jamais tu dois conſerver nos murs, nos Temples, & nos maiſons, chaſſe loin de tes Autels de nouveaux Titans, réſolus à t'inſulter juſques ſur ton Capitole! Lance ta foudre, & précipite aux enfers Typhée, avec ſes freres conjurés?*

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Cicéron n'eut pas plûtôt fini de parler, que la conſternation parut ſur le viſage de Catilina. Tout intrépide qu'il étoit il ne pût diſſimuler ſa frayeur, & quoiqu'il ne manquât pas d'éloquence, [a] il n'oſa

a Catilina, dit l'Auteur de la vie de Cicéron, entendit avec la plus artificieuſe diſſimulation une harangue ſi pathétique, & la lecture des lettres que Craſſus avoit remiſes entre les mains du Conſul. D'abord il eſſaya de ſe juſtifier, en priant les Peres Conſcripts de ne ſe point laiſſer prévenir par les diſcours calomnieux de ſon plus violent ennemi, d'un *homme nouveau*, qui pour ſe faire un nom dans la République, avoit réſolu d'exterminer la Nobleſſe. Il tâcha de perſuader aux Sénateurs, que Cicéron réaliſoit un vain phantôme de conjuration, pour ſe faire décerner le titre de défenſeur de la patrie. *C'eſt un impoſteur*, dit-il, *qui dans le cœur ſe rit de votre credulité, & des allarmes qu'il vous cauſe.* Catilina commençoit à ſe répandre en invectives contre le Conſul, lorſqu'il fut interrompu par les cris de l'Aſſemblée. Il eut la douleur d'entendre de toutes parts retentir à ſes oreilles les noms d'incendiaire & de parricide. Outré de ces reproches, écumant de rage, & la fureur dans les yeux, *Du moins*, s'écria-t-il, *je ne périrai pas ſeul, & j'aurai la conſolation dans mes malheurs, d'accabler par ma chûte ceux qui ont juré ma perte.* On ne douta plus, ajoute Salluſte, que Catilina ne fût le principal auteur de la conſpiration, quoi qu'il eût proteſté contre l'injuſtice de ſes accuſateurs quelques jours auparavant, dans le Temple, & ſur l'Autel de Jupiter Capitolin, en préſence du

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

repliquer. Sur le champ il ſortit du Sénat d'un air fougueux, & menaçant. Si-tôt qu'il fut en ſon logis, il ſongea ſérieuſement au départ. Dans l'émotion où le diſcours de Cicéron avoit mis les eſprits, il craignit une irruption ſoudaine du Peuple dans ſa maiſon. Il fit donc appeller en hâte Lentulus, Cethégus, avec les principaux de ſa caballe, & leur donna ſes derniers ordres. Catilina leur recommanda de reſter à Rome, & de chercher le moment d'y allumer l'incendie, & d'y exécuter le maſſacre dont ils étoient convenus. Il les pria encore de répandre le bruit dans Rome, qu'il partoit pour Marſeille, où il alloit finir ſes jours dans l'éxil, à quoi Cicéron l'avoit condamné. Il croyoit par là devoir attirer la haine du public ſur le Conſul ſon ennemi. Cette derniére conférence fut ſuivie d'un départ précipité. On dit pourtant que trois cents partiſans de Catilina ſortirent de Rome avec luy, & l'eſcortérent juſqu'à Féſules. Qui peut exprimer la joye de Cicéron, lorſqu'il apprit la fuite ſoudaine du chef des conjurés? Cependant il craignit les diſcours de la multitude, & les invectives des Tribuns du Peuple, qui l'accuſeroient infailliblement d'avoir attenté ſur les droits du Peuple Romain. En effet il n'appartenoit qu'aux Comices de prononcer des arrêts de mort, ou d'éxil, contre un citoyen de

Sénateur Lucius Paulus. C'étoit alors un uſage reçû, de conduire au Capitole tout citoyen ſuſpect d'avoir attenté contre le bien public. Là interrogé ſur le crime dont il étoit ſoupçonné, il ſe juſtifioit par un ſerment ſolemnel, & prenoit Jupiter à témoin de ſon innocence.

Rome. C'étoit une entrepriſe odieuſe, dont Cicéron prévit qu'on ne manqueroit pas de le charger. Le Conſul jugea donc à propos d'informer le Peuple de ſes procédés du jour précédent, & monté ſur la Tribune, il fit une de ces harangues qui nous reſtent encore.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Vos vies, vos maiſons, Romains, vos femmes, vos enfans, & vos murs enfin ſont en ſûreté, dit-il. *Le ſéditieux Catilina a diſparu. Nous luy avons porté le dernier coup, & l'avons obligé de quitter Rome. Peut-être me blâmera-t'on d'avoir épargné ſes jours. M'a-t-il été permis d'uſer contre le coupable de toute l'autorité que le Sénat m'avoit remiſe? Ah! Romains, a t'on ajoûté foy au rapport que j'ay fait de ſes crimes? Avant que de l'attaquer ouvertement, on a attendu qu'il ſe déclarât lui-même l'ennemi du Peuple Romain. Enfin ſon mauvais cœur s'eſt manifeſté par ſa fuite. Tout mon chagrin c'eſt qu'il ſoit parti ſi peu accompagné. Que n'emmenoit-il avec luy cette troupe d'incendiaires & d'aſſaſſins, qui compoſoient ſon cortége! Non, l'amas confus d'une milice qu'il a tirée des lieux de débauche, ou du ſein de la mendicité, ne doit pas vous effraïer. Les Huiſſiers d'un Préteur ſuffiront pour déconcerter des débiteurs inſolvables, & la lueur de nos épées, pour diſſiper des gens de plaiſir. A la tête de nos Légions Métellus ſçaura punir l'inſolence d'une poignée de rebelles. Catilina lui-même a déja craint le châtiment, & l'a évité par ſa fuite. Pour le reſte de ſes complices, qu'ils s'attendent aux ſupplices les plus rigoureux, ou qu'ils s'éloignent. La permiſſion que je leur accorde de ſortir impunément de Rome, eſt le dernier*

Cic. Catilin. 2.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS

trait de clémence, qu'ils doivent attendre de Rome. Eſt-ce donc moi qui les condamne à l'éxil, ou y ay-je condamné Catilina? Non, Romains, non. Le chef des ſéditieux a été effrayé de mes diſcours, & s'eſt volontairement banni. Le bruit qui ſe répand, que par mes ordres il a pris la route de Marſeille, eſt une fiction. Forcené comme il eſt, il auroit mieux aimé périr à Rome au milieu de ſa cendre, que d'aller languir autre part dans un ennuyeux éxil. Il eſt parti pour le camp de Féſules. Mais que nous a-t-il laiſſé dans ce murs pour y tenir ſa place, & de quels hommes a-t-il compoſé ſon armée? Le voici. Des gens obérés, qui n'ont d'autre reſſource que le brigandage qu'ils ſe promettent dans le tumulte d'une guerre civile. Des ambitieux, qui trop pauvres pour acheter des ſuffrages à grand prix, ſongent à enlever les premiéres dignités par violence. De vieux guerriers, qui aprés avoir paſſé leur jeuneſſe dans la licence des armes, & conſumé leur héritage en débauches, n'ont d'eſpoir que dans une mort prompte, ou dans une vieilleſſe opulente. Des ſcélérats accoûtumés au meurtre & au carnage, qui préférent de périr dans une mêlée, à paſſer de triſtes jours dans un cachot. Enfin de jeunes voluptueux ſortis de l'école & des embraſſements de Catilina, qu'il a également inſtruits à manier le fer, & à goûter le plaiſir. Voilà les ſoutiens de Catilina. Quelles ſont nos reſſources? Oppoſés à ces foibles guerriers vos Conſuls & vos Légions; à ces hommes obérés l'argent du tréſor public: c'eſt-à-dire les richeſſes à l'indigence, & à ces jeunes débauchés la fleur de vos Chevaliers Romains. Vous verrés alors qui l'emportera, ou la véritable bravoure ſur une fureur

Digitized by Google

brutale, ou le bon droit ſur l'injuſtice, ou le crime ſur la vertu. Grands Dieux ! ſouffririés-vous que la Victoire ſoit proſtituée à l'iniquité.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Tandis que Cicéron haranguoit ainſi le Peuple, pour l'affermir, pour l'encourager, & pour détruire les faux préjugés dont on prévenoit la Commune contre lui, Catilina [a], par la voye Auréliéne, s'avançoit vers Féſules. Sur ſa route il écrivit pluſieurs lettres aux gens de ſon parti, & à tout ce qu'il y avoit à Rome de Sénateurs accrédités. Il mandoit aux derniers qu'il s'étoit ſacrifié volontairement au repos public, & aux téméraires ſoupçons d'un Conſul, l'ennemi ſecret de la Nobleſſe, & qui ne viſoit qu'à l'opprimer. Il ajoutoit qu'il alloit à Marſeille goûter la tranquillité qu'il n'avoit pû trouver dans ſa patrie. Ces plaintes expoſées avec art produiſirent l'effet ordinaire, que fait la pitié dans des cœurs compatiſſants. Elles détournérent la haine publique contre Cicéron, & bien des gens le regardérent comme un injuſte perſécuteur. On ne fut détrompé, que quand on apprit [b] l'arrivée de Catilina au camp de Manlius. Déja le rebelle avoit pris le commandement de l'armée, & déja il s'étoit don-

[a] La voye Auréliéne, ſelon la conjecture de Sigonius, fut pratiquée par un Caïus Aurélius Cotta ſur la côte maritime de Toſcane, vers l'année de Rome 512.

[b] Salluſte rapporte que Catilina s'étoit arrêté quelques jours au territoire de Reate, dans la maiſon d'un Caïus Flaminius, ſituée ſur la route, qui conduiſoit de Rome à Féſules. Pendant ſon ſéjour, dit l'Hiſtorien, il attroupa la jeuneſſe de ces cantons, qu'il avoit déja engagée depuis quelque tems dans ſon parti. Il leur diſtribua des armes, dont il avoit fait une ample proviſion, & leur aſſigna pour rendés-vous le camp de Manlius.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

né des Licteurs & des Faiſceaux. Cependant il ne conduiſit pas ſi-tôt ſa nouvelle armée en campagne. Il attendit qu'elle fût augmentée de ce grand nombre d'hommes, que ſes émiſſaires avoient raſſemblés en diverſes Provinces. Pour lors ſes ſoins ſe bornérent à faire la revûë de ſes ſoldats, & à les diſcipliner. Cependant il n'interrompit pas tout commerce avec Rome. Du camp de Féſules, il écrivit à Q. Catulus le Prince du Sénat, une lettre qui nous reſte encore. Il y rejette la cauſe de la guerre qu'il a entrepriſe, ſur les affronts qu'il avoit reçûs du Peuple dans les derniéres élections, & ſur l'indigne préférence qu'on avoit donnée ſur lui à un homme nouveau. Enfin il finit ſa lettre par une priére qu'il adreſſe à Catulus. Il le ſupplie d'accorder ſa protection à Aurélie Oreſtille ſa femme.

Catulus produiſit au Sénat la lettre qu'il avoit reçûë, & pour lors on ne douta plus que l'armée de Manlius n'eût été levée par l'ordre de Catilina. On ne commença de blâmer Cicéron, d'avoir épargné la mort au rebelle, que quand on le vit à la tête d'une armée. Ceux même qui s'étoient déclarés le plus vivement contre les procédés trop durs du Conſul, à l'égard d'un illuſtre Patricien, criérent le plus haut contre ſa tolérance. Tant il eſt difficile de meſurer tellement ſa conduite dans le gouvernement des Etats, qu'on réüſſiſſe non-ſeulement à plaire à la multitude, mais même à des perſonnes ſenſées, qui d'ordinaire changent de goût ſelon les évenemens! Un chef modéré eſt ſouvent taxé de négligence, ou de lâcheté, & un

chef

chef un peu ferme eſt accuſé de rigueur & d'inhumanité. Le Sénat donc preſſé par l'évidence du péril ouvrit les yeux, & déclara par Arrêt Catilina & Manlius ennemis de la patrie. Pour le reſte de leurs partiſans, on leur preſcrivit un tems, dans lequel ils pourroient impunément retourner à Rome, pourvû que d'ailleurs ils n'euſſent point été condamnés à perdre la vie. Par le même Arrêt il fut dit, que ceux qui dans la ſuite iroient groſſir l'armée rebelle, ſeroient coupables de leze-Majeſté Romaine. Enfin les Peres Conſcripts réglérent, que le Conſul C. Antonius marcheroit en campagne avec une armée Conſulaire, & que Cicéron ſon Collégue reſteroit à Rome, pour y contenir le Peuple, & pour veiller ſur les déportemens des conſpirateurs. Ce partage étoit prudent. Antonius étoit aſſés bon homme de guerre, & Cicéron avoit un talent particulier pour manier les eſprits, pour calmer les émotions ſubites, & pour aider le Sénat de ſes conſeils.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, &. C. ANTONIUS

L'Arrêt que les Peres Conſcripts venoient de prononcer, n'empêcha ni les troubles de la Ville, ni le concours des mécontents dans le camp de Féſules. Il y accourut une multitude prodigieuſe de ſcélérats, tant de Rome, que des Provinces. Catilina fit ſon choix, & n'admit aucun eſclave parmi ſes troupes. Ceux qu'il reçut le plus volontiers furent de jeunes débauchés, la plûpart d'une naiſſance illuſtre, qui dégoutés de la contrainte où leurs parents les retenoient, vinrent chercher auprès de Catilina plus de liberté, qu'ils

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

n'en trouvoient dans leurs familles. De ce nombre fut le fils d'un grave Sénateur nommé A. Fulvius. Son pere n'avoit rien épargné pour former ſon cœur à la vertu, & pour cultiver ſon eſprit par la connoiſſance des lettres. A ſon air, dans ſa taille, dans les traits de ſon viſage, & dans les qualités de ſon eſprit, on appercevoit dès-lors qu'il étoit pour devenir un jour une des lumiéres de la République. Les liaiſons qu'il prit avec Catilina eurent bientôt fait évanoüir les eſpérances, qu'on avoit conçûës de lui. Le jeune Fulvius, fugitif de Rome, étoit parti pour ſe rendre au camp des révoltés. Son pere le fit pourſuivre. Arrêté en chemin il fut reconduit à la maiſon paternelle, & traité avec une rigueur qu'on eut préconiſée dans les premiers ſiecles de Rome; mais qu'on blâma dans un tems de licence, où les mœurs étoient changées. Le pere trop ſevére, après de vives répréhenſions, dans un jugement domeſtique condamna ſon fils à la mort, & la ſentence fut exécutée.

Malgré cet exemple ſi capable d'effrayer, on vit bientôt les tentes de Féſules remplies de la plus belle jeuneſſe Romaine. On dit que ce fameux Clodius, qui fut dans la ſuite un ſi furieux adverſaire de Cicéron, s'y tranſporta avec bien d'autres. Quoy qu'il en ſoit; Catilina dominoit en maître au milieu d'une nobleſſe voluptueuſe, dont il fomentoit le libertinage, en fourniſſant à ſes plaiſirs. L'Italie preſque entiére, entr'autres le Picénum, & la Gaule Ciſalpine, s'infectoient de jour en jour, & le parti de la conſpiration y

auroit prévalu, ſi C. Muréna[a], & Q. Métellus[b], n'euſſent arrêté le progrès de la contagion dans ces deux Provinces. Cicéron lui-même, quoique réſident à Rome, donnoit de bons ordres, pour préſerver les Colonies, & les Villes municipales, des courſes, & de l'invaſion des révoltés. Il apprit que Catilina s'efforçoit de ſéduire Capouë, & de la ranger à ſon parti. Le Conſul y envoya le Queſteur [c] Seſtius avec une armée, fit chaſſer de la Ville un Magiſtrat ſéditieux, & mérita que le Sénat du païs lui érigeât une ſtatuë par reconnoiſſance. Cependant le principal ſoin de Cicéron étoit de veiller ſur ce grand nombre de ſéditieux, que Catilina avoit laiſſés à Rome, pour y épier les moments de troubler. Tous les jours ils s'y faiſoient de nouveaux partiſans, ſoit parmi les Citoyens Romains, ſoit parmi ce grand nombre d'étrangers, que leurs affaires y attiroient. Ces malheureux n'avoient pas quitté le deſſein d'embraſer Rome, d'y mettre le feu en divers quartiers, d'aſſaſſiner dans leurs maiſons les plus redoutables de leurs ennemis, & d'ouvrir les portes à Catilina.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Toute l'attention de Cicéron alloit à connoître les complots des factieux, & à préſerver la capitale du dernier malheur. Certain nombre de

[a] Ce Caïus Licinius Muréna étoit frére de Lucius Muréna deſigné Conſul pour l'année 691.

[b] Cicéron a repréſenté en différents endroits de ſes Ouvrages, Quintus Metellus Celer, comme un des plus reſpectables Citoyens de Rome, par ſa probité & par ſon zéle pour les intérêts de la République.

[c] Ce Seſtius eſt celui-là même dont Cicéron entreprit la défenſe dans le beau plaidoyé qui nous reſte encore.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Sénateurs les mieux intentionnés pour le bien public, aidoient le Conſul de leurs conſeils, & de leurs lumiéres. L. Torquatus, P. Lentulus Spinther, Q. Catulus, M. Lucullus, P. Servilius, M. Caton, & Q. Fabius Sanga, tous gens d'honneur, & d'une réputation ſaine, ſervoient d'émiſſaires à Cicéron. Par eux-mêmes, ou par autruy, ils faiſoient ſans ceſſe de nouvelles découvertes. Celle de Fabius Sanga fut déciſive. Depuis quelques mois étoient arrivés à Rome des Ambaſſadeurs Gaulois de la Province des Allobroges, c'eſt-à-dire de celle qui s'étendoit depuis l'Iſére, juſqu'au Lac Léman, en y comprenant la Savoye d'aujourd'huy preſque entiére. [a] Ces Députés étoient venus demander au Sénat quelque ſoulagement pour leur païs, accablé de dettes & d'impôts. Les Péres Conſcripts n'avoient point encore répondu leur requête, & les Ambaſſadeurs commençoient à s'ennuyer du long ſéjour qu'ils étoient obligés de faire à Rome. Lentulus, le plus artificieux, & le plus paſſionné des conſpirateurs, ſans en excepter même Catilina, crut pouvoir profiter des dégoûts que le Sénat cauſoit aux Allobroges. Par le canal d'un certain [b] Publius Umbrénus, il

a Les Envoyés des Allobroges étoient venus à Rome, pour obtenir du Sénat la diminution des impôts, qu'ils étoient obligés de payer chaque année au tréſor public. Ils avoient ſur tout à demander une remiſe des intérêts & des arrérages dont ils étoient ſurchargés par l'avarice inſatiable des Publicains. Cependant les Magiſtrats paroiſſoient inſenſibles à leur miſére, & ces Peuples opprimés ſe voyoient réduits à la triſte néceſſité de vendre leurs femmes & leurs enfans, pour ſatisfaire à l'impitoyable avidité des exacteurs.

b Publius Umbrénus un des Conjurés, avoit eu quelque liaiſon avec les Députés Allobroges,

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

fit ſolliciter les Députés à entrer dans la nouvelle aſſociation. Rien de plus favorable pour ſon parti, que de les y attirer. L'armée de Catilina manquoit de cavalerie. La Gaule Tranſalpine pouvoit lui en fournir, & il devoit être aiſé d'en faire paſſer par la Savoye en Italie. D'ailleurs un ſoulévement en-delà des Alpes auroit cauſé infailliblement une diverſion conſidérable aux armes de la République. Umbrenus étoit connu des Gaulois. Il fit aux Députés [a] la propoſition de ſe livrer à la caballe. Il en fut écouté avec quelque ſorte d'approbation ; mais ſans engagement réciproque. Cependant la négociation auroit réüſſi, ſi un hazard n'eût détourné le coup.

Q. Fabius Sanga étoit à Rome le protecteur & le patron des Gaulois. Les Allobroges lui firent la confidence [b] de l'entretien qu'ils avoient eu avec

pendant le ſéjour qu'il fit dans la Gaule Tranſalpine, où il avoit exercé le commerce.

a Salluſte dit que l'entrevûë d'Umbrénus & des Ambaſſadeurs ſe fit dans la maiſon de Sempronia, qui travailloit ſourdement pour les intérêts de la caballe. Le Romain en avoit déja conféré avec Lentulus, & les autres partiſans de Catilina. Pour donner plus de poids à la négociation, il avoit été réſolu que Gabinius ſe joindroit à Umbrénus. Ces deux hommes entrérent donc en pourparlers au logis de Sempronia avec les Députés des Allobroges. L'occaſion étoit favorable. Decimus Brutus le mari de cette Dame étoit alors abſent de Rome. Gabinius après avoir éxigé d'eux les ſermens les plus ſolemnels, leur dévoila tous les myſtéres de la conjutation. Avec un air d'aſſurance, il affecta de groſſir le nombre & les forces des conjurés, & promit aux Envoyés une entiére abolition de leurs dettes, pourvû qu'eux, & leur nation s'engageaſſent à unir leurs armes avec celles de Catilina. Aprés quelques heures de conférence, on ſe ſépara, & il fut conclu que la nuit ſuivante, les intéreſſés ſe raſſembleroient pour convenir des articles du Traité.

b A peine les Envoyés furent-ils de retour dans leur logis, qu'ils firent réfléxion ſur la grandeur du péril où ils étoient prêts

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Umbrénus, & Sanga alla ſur l'heure, après leur avoit repréſenté l'horreur d'une pareille entrepriſe, découvrit l'intrigue à Cicéron. Quelle joie pour lui, d'avoir en main une preuve qui juſtifioit ſa conduite paſſée, & qui lui donnoit lieu d'impoſer ſilence aux incrédules, & aux amis ſecrets de la faction rebelle! Sans différer le Conſul fit venir chez lui les Gaulois, & leur parla en ces termes: *Les Allobroges ſe repentiroient-ils de l'ancienne alliance qu'ils ont contractée avec Rome? Seroient-ils aſſés imprudens pour mêler les intérêts de leur Province, avec ceux d'une troupe ſéditieuſe, qui n'a de reſſource que dans le déſeſpoir? Abandonneriés-vous le certain, pour l'incertain, & le corps entier de la République, pour un Catilina, ou pour un Lentulus? Croyés-moy, ne courrés pas à votre perte, en aidant des malheureux à ſe perdre. Des plaines de l'Etrurie, Antonius mon Collégue voleroit bien-tôt à la tête de ſon armée dans le païs des Allobroges.* Les Gaulois répondirent, qu'à la verité Lentulus les avoit fait ſolliciter de prendre part à ſa confédération; qu'ils n'avoient point encore pris d'engagement avec lui; qu'ils n'étoient pas aſſés inconſidérés pour perdre en un jour le fruit d'une alliance cultivée depuis tant d'années; enfin, qu'ils n'avoient rien de plus à cœur, que de ſervir la République. Icy Cicéron les interrompit, & les prit au mot. *Je vous*

de s'engager, & ſur l'incertitude du ſuccés qu'on leur faiſoit eſpérer. D'ailleurs ils ſe flattoient qu'en révélant le ſecret qui leur avoit été confié, le Sénat par un motif de reconnoiſſance ſe laiſſeroit fléchir en leur faveur, & leur accorderoit du moins une partie de leurs demandes.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

promets, leur dit-il, *ma protection, & la reconnoiſſance du Sénat, ſi vous voulés rendre à la République un bon office. Feignés d'accepter les offres, que les ſéditieux vous ont faites. Tirés d'eux le ſecret de leur caballe. Sans vous commettre & ſans vous rendre odieux, je ſçauray profiter de vos dépoſitions, & perſuader Rome, qu'elle a dans ſon ſein des ennemis réels.*

En effet, les factieux s'efforçoient de faire paſſer leur caballe pour un fantôme de conſpiration. A les en croire, la retraite de Catilina n'étoit qu'une *ſécéſſion*, ſemblable à celle que leurs peres avoient faite autrefois ſur le Mont Sacré. *On ne peut encore nous reprocher aucune violence*, diſoient-ils. *La timidité ſeule d'un Conſul ſoupçonneux s'en figure pour l'avenir. Il veut nous perdre ſur des préſomptions imaginaires.* Il importoit donc également à la République, & à Cicéron, qu'il eût par écrit la conviction des pernicieux deſſeins qu'il imputoit à des citoyens diſtingués par leur naiſſance. Les Allobroges vinrent heureuſement à ſon ſecours. Umbrénus, qui les viſitoit ſouvent, les trouva faciles à ſes ſollicitations. Enfin il prit tant de confiance en eux, qu'il les introduiſit dans les aſſemblées de la caballe. En l'abſence de Catilina, cinq chefs, Lentulus, Gabinius, Céthégus, Statilius, & Caſſius en compoſoient le conſeil ſecret. Les Députés Gaulois firent ſemblant de ſe livrer à la faction des conjurés. Cependant ils demandérent des témoignages par écrit, qui dans leur païs établiſſent leur créance, auprès de leurs compatriotes. *Si nous ne remportons pas d'icy des ſer-*

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

ments ſignés en forme, dirent-ils, *en vain prétendrons-nous avoir pris des engagements avec vous. Nous croira-t-on ſur de ſimples paroles ! Il faut des actes pour donner de la ſolidité à notre alliance.* Les cinq chefs écrivirent, ſignérent le Traité, & le cachetérent de leur ſceau, ſans ſe douter qu'ils traçoient le monument de leur condamnation. Le précis de la convention fut, que les Allobroges feroient inceſſamment paſſer bon nombre d'eſcadrons en Italie. Lentulus de ſa part fit de magnifiques promeſſes aux Gaulois, & s'engagea de les acquitter, ſitôt qu'il ſe ſeroit rendu maître de la République. *Les livres de nos Sibylles*, leur dit-il, *annoncent que trois Cornélius auront la ſouveraineté dans Rome. Cornélius Cinna, & Cornélius Sylla ont rempli leur deſtinée. La mienne s'accomplira dans peu, & vous verrés Cornélius Lentulus donner icy des loix. Les Allobroges éprouveront alors tout ce qu'ils peuvent attendre d'un cœur reconnoiſſant.*

Ces prédictions n'impoſérent pas aux Allobroges. Cependant ils ſe firent inſtruire du plan de la conſpiration. On leur déclara, que la réſolulution étoit priſe de mettre le feu, pendant la nuit, en douze endroits différents de la Ville; que pendant ce mouvement on ouvriroit les portes à l'armée que conduiroit Catilina; qu'on feroit un maſſacre général de tous les zélés Républicains; qu'on aſſiégeroit la maiſon de Pompée, & qu'on y enleveroit ſa femme & ſes enfans; qu'à ſon retour d'Aſie Pompée craindroit de venger Rome, par compaſſion pour les ôtages dont on ſeroit ſaiſi; que

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

que Céthégus donneroit la mort à Cicéron, & à quelques gens de ſa ſorte ; enfin qu'on mettroit les temples & les maiſons au pillage, & qu'après avoir verſé bien du ſang dans l'enceinte des murs, l'armée rebelle maſſacreroit les fuyards à la campagne. *Quel jour*, dirent les Allobroges, *a-t'on choiſi pour une expédition ſi bien concertée ? La nuit des Saturnales*, répondit Lentulus. *Quoy, ſi tard ?* reprit Céthégus. *Y ſongés-vous ? A la guerre, & ſur tout dans une guerre civile, peut-on différer d'un moment ? Tout dépend de la célérité, & les délais ſont ſouvent dangereux.* Céthégus eut beau dire, il ne fut point écouté. Le tems d'éclater fut fixé par la troupe des conſpirateurs à la nuit des Saturnales. Pour lors les tranſports de Céthégus allérent juſqu'à la fureur. On le vit marcher à grands pas, ſe frapper le front, porter la main ſur la garde de ſon épée, & s'écrier, *Qui nous arrête, & que tardons-nous à éxécuter ſur l'heure ce que nous avons ſagement entrepris ? Pourquoy troublés-vous notre joye ?* luy dit Caſſius. *Hé, pourquoy différés-vous la mienne ?* reprit vivement Céthégus ! *Que ne m'eſt-il permis d'aller ſeul verſer le ſang d'un mépriſable Conſul !*

Ces bravades de Céthégus produiſirent dans l'Aſſemblée un intervalle de ſilence. Lentulus l'interrompit, & adreſſant la parole aux Allobroges : *Que penſés-vous*, leur dit-il, *de nos conjurés ? Cicéron à la tête d'une armée, tiendra-t-il contre un homme comme Céthégus ? Vous le verrés encore tout autre, lorſqu'il faudra en venir aux mains. Les Gaulois joüérent habilement leur perſonnage. Quel hom-*

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

me que Céthégus, dirent-ils ! *C'eſt un héros, c'eſt un guerrier ſans pareil.* La conférence ſe termina par une exhortation vive, que fit Lentulus aux Députés. *Partés*, leur dit-il, *pour la Gaule, & faites deſcendre des Alpes une armée auſſi formidable, que fut celle d'Annibal. Souvenés-vous à votre paſſage de viſiter Catilina dans ſon camp. Allés ratifier avec luy les engagemens que vous avés pris avec nous.* Les Allobroges découvrirent à Cicéron tous ces myſtéres, & ſe préparérent au départ. L'aſſemblée des conſpirateurs leur avoit donné pour les conduire, un T. Vulturéius, habitant de Crotone, homme de confiance, & l'avoit chargé d'une lettre pour Catilina. Ce chef des révoltés entretenoit un commerce continuel avec Rome. Tout récemment il avoit écrit à ce fameux M. Craſſus, que ſes grands biens rendoient dans la République, auſſi conſidérable que ſes victoires. Catilina comptoit ſur luy, & le faiſoit reſſouvenir de ſes engagements. Mais Craſſus eut un ſecret préſſentiment de la décadence d'un parti, où il n'avoit fait que ſe prêter. Il porta donc la lettre de Catilina au Conſul, & celui-ci prit avec plaiſir la confidence d'un homme ſi reſpectable, pour un repentir de ſa faute.

Les Allobroges cependant firent avertir Cicéron qu'ils partiroient de Rome le troiſiéme jour d'avant les Nones de Décembre. Tout étoit concerté entre eux. Le Conſul chargea deux Préteurs [a]

[a] Ce Valérius Flaccus, eſt celui qui fit les fonctions de Queſteur en Eſpagne, & de Lieutenant Général en Macédoine, ſous le commandement de Marcus Piſon. Nous avons encore le plaidoyé que Cicéron prononça pour la juſtification de ce Préteur.

L. Valérius Flaccus, & [a] C. Pomptinius, d'aller avec une eſcorte attendre les Ambaſſadeurs Gaulois ſur leur route, d'attaquer les conjurés de leur ſuite, s'ils faiſoient de la réſiſtance, & de ramener les Allobroges, & Vulturéius leur conducteur à la Ville. Les Préteurs s'acquittérent fidélement de leur commiſſion. Sur la brune ils obſédérent l'entrée du Pont Milvius, environ à deux milles de Rome, y embuſquérent leurs troupes, & attendirent les Ambaſſadeurs. Il n'étoit guéres que minuit lorſque les Allobroges arrivérent proche du Pont. Ils étoient prêts de l'enfiler, quand des deux côtés de la chauſſée qui y conduiſoit, ils virent monter des gens armés, qui les enveloppérent. Les Ambaſſadeurs ne firent nulle réſiſtance, & ſe livrérent avec leurs ballots entre les mains des Préteurs. Vulturéius fit des efforts pour ſe défendre, ou pour échapper; mais enfin épuiſé de fatigues, après un aſſés long combat, il ſe rendit à Pomptinius, qu'il ſupplia de lui donner la vie. Ainſi les papiers dont les Allobroges & Vulturéius étoient porteurs furent ſaiſis, & Cicéron en fut averti au point du jour. Comme le Conſul avoit entre les mains la conviction du crime, il envoya prendre les Chefs des conjurés en leur logis. Lentulus, Gabinius, Céthégus, & Statilius lui furent amenés. Pour Caſſius, je ne ſçai quelle affaire l'avoit fait ſortir de Rome, peu d'heures avant le départ des Allobroges.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

[a] Caïus Pomptinius, ou Pontidius, ſelon quelques Annaliſtes, fut Lieutenant Général en Cilicie, tandis que Cicéron gouvernoit cette Province en qualité de Proconſul.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Quels égards n'avoit-on point alors pour les citoyens de Rome, lors même qu'ils étoient ſoupçonnés des plus grands crimes! Les quarre conjurés ne furent pas enfermés dans les priſons publiques. [a] On les mit ſous la garde des plus illuſtres Sénateurs. Sur la dépoſition des Allobroges, le Conſul ordonna la viſite du logis de Céthégus. On y trouva un grand amas de ſouffre, d'etoupes, & d'armes de toutes les ſortes. Ainſi le Conſul, bien ſûr de convaincre les plus incrédules des faits dont il alloit faire le rapport, convoqua le Sénat au Temple de la Concorde. Il y fit conduire auſſi les conſpirateurs, les témoins de leurs projets, & avec eux un bon nombre de Chevaliers Romains ſous les armes, pour empêcher le tumulte. Enſuite il choiſit quatre Magiſtrats, dont la fonction fut d'écrire les interrogations des Juges, & les réponſes des accuſés. Telle étoit la coûtume d'alors. Le Sénat n'avoit point de Greffiers en titre d'Office. Ceux des Sénateurs qu'il plaiſoit au Préſident de choiſir, & dont on eſtimoit la probité, prêtoient leurs mains dans les interrogatoires des coupables. Vulturéius fut cité le premier. *Quel rapport avés-vous aux Ambaſſadeurs Gaulois?* lui demanda le Conſul.

[a] Céparius un des principaux Conjurés, dit Salluſte, ſe diſpoſoit à ſe rendre dans l'Apulie, pour y ſoulever les Eſclaves. Mais ayant appris que le ſecret de la conſpiration venoit d'être découvert, il s'étoit ſauvé avec précipitation. Le Conſul le fit pourſuivre ſi vivement, qu'il fut pris & conduit à Rome. Cicéron le mit ſous la garde du Sénateur Cnéïus Terentius. Pour Lentulus, il fut confié à ſon parent Publius Lentulus Spinther, qui pour lors exerçoit l'édilité. Q. Cornificius ſe chargea de Céthégus. Statilius eut pour priſon le logis de Caïus Julius Céſar, & Gabinius fut remis entre les mains de Marcus Craſſus.

De qui ſont les lettres dont vous étiés porteur ? A qui ſont-elles adreſſées ? Vulturéius chercha des défaites, & n'en trouva point qui contentaſſent. Enfin Cicéron l'engagea, ſous la bonne foy du Sénat, à découvrir les myſtéres d'une caballe où il n'étoit entré que depuis peu de jours. L'eſpoir de l'impunité délia la langue de Vulturéius. Il avoüa que les lettres dont on l'avoit chargé étoient de Lentulus, & qu'elles s'adreſſoient à Catilina; que P. Autronius, que Servius Sylla, que C. Cornélius, & que L. Vargunteïus étoient de la faction, & que l'intention d'un ſi grand nombre de conjurés, étoit de mettre le feu à douze quartiers de Rome, de tuer tous les bons citoyens, de s'emparer de l'Italie, & d'anéantir la République.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Le témoignage des Allobroges chargea plus encore les conſpirateurs. Ils atteſtérent que les quatre chefs de la révolte, reſtés à Rome, avoient pris des intelligences avec leur nation ; qu'ils étoient porteurs de leurs lettres & de leurs engagemens par ſerment ; enfin ils confirmérent tout ce que Vulturéius avoit déclaré, ſur l'incendie de Rome, & ſur le maſſacre des Romains. *Le ſeul point où Lentulus & Céthégus ne ſont pas d'accord*, ajoutérent-ils, *eſt ſur le tems de l'exécution. Lentulus veut qu'on attende à la nuit des Saturnales, & Céthégus rejette tous les délais.* Cicéron ordonna qu'on confrontât les dépoſants, avec les accuſés. On ouvrit la lettre de Céthégus. Il convint qu'elle étoit de lui. Statilius en fit autant. On croyoit que Lentulus donneroit une couleur ſpécieuſe aux expreſſions de ſa lettre, car il étoit habile Orateur.

De Rome l'an 190. Consuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Elle étoit conçûë en des termes vagues, & qui pouvoient avoir un sens favorable. *Je vous tiendray parole*, écrivoit-il aux Allobroges, *& j'exécuteray ce que j'ay promis à vos Députés. De vôtre côté, soyés fidéles aux propositions qu'on vous fera de ma part.* Le Consul lut la lettre de Lentulus, & l'intimida. *Avés-vous bien pû sceller un acte séditieux*, lui dit-il, *avec un cachet, dont l'empreinte est le portrait de votre grand pere, cet homme si zelé pour sa patrie?* Ce reproche fit perdre la présence d'esprit à Lentulus. Il demeura muet, & son silence fut pris pour un aveu de son crime. Il y eut plus. Interrogé s'il n'avoit point entretenu les Allobroges sur la prédiction des Sibylles. Il avoüa qu'il les avoit assûrés, qu'un troisiéme Cornélius auroit la souveraineté dans Rome. Invité à dire tout ce qu'il pouvoit pour sa défense, les remords de sa conscience luy troublérent l'esprit, & luy fermérent la bouche. [a] La conviction de ses attentats parut jusques sur son visage. Ce courage si intrépide dans les discours particuliers, [b] abandonna Céthégus en la presence de ses Juges. Gabinius seul dit quelques mots pour sa défense, mais bientôt

[a] Selon Plutarque & Salluste, Lentulus convaincu par le témoignage des Députés, & par sa propre signature, fut dégradé en plein Sénat, & réduit à la condition de simple particulier. L'arrêt de sa dégration lui ayant été prononcé, on l'obligea de quitter la robbe de pourpre, qu'il portoit en qualité de Préteur, & d'en prendre une plus convenable à son malheur, & à l'état humiliant d'un criminel.

[b] Plutarque ajoûte que Junius Silanus dépose contre Céthégus, sur la foi d'un grand nombre de personnes qui avoient oüi dire à ce furieux partisan de Catilina, que bientôt on verroit à Rome trois personnes Consulaires & quatre Préteurs égorgés.

confus & interdit, il ſe trahit lui-même, & fit, comme les autres, une confeſſion entiére de ſa révolte.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Lorſque Cicéron eut de la part des témoins, & de celle des coupables, toute la conviction qu'il attendoit, il ne luy reſta plus que de faire prononcer le Sénat, ſur le parti qu'il falloit prendre. D'abord les Peres Conſcripts commencérent par rendre au Conſul les actions de graces qu'il avoit méritées. *Par ſa ſageſſe*, dit-on, *par ſa vigilance, & par ſa fermeté, il a découvert une déteſtable conſpiration, préſervé Rome de l'incendie, ſauvé les citoyens du maſſacre, délivré l'Italie de l'invaſion, & la République d'une ruine entiere, ſans verſer de ſang. Sans bruit, & ſans tumulte*, ajoûta-t-on, *par la priſe de quatre ſéditieux, il a plus fait dans les fonctions paiſibles de la robbe, que nos Généraux à la tête des armées.* De là Catulus & Caton oſérent luy donner, en plein Sénat, la qualité *de Pere de la patrie*, titre qu'il porta le premier des Romains, & que les Empereurs prirent dans la ſuite par oſtentation, ou que la flatterie leur déféra. Le Sénateur L. Gellius opina à luy accorder la couronne civique, inſigne monument de gloire, qui ne s'accordoit que dans les camps. Ces acclamations des Peres Conſcripts, en l'honneur de Cicéron, furent ſuivies d'une délibération ſérieuſe, ſur les peines qu'on décerneroit aux quatre coupables. Dans les Aſſemblées du Sénat les anciens Conſuls opinoient toûjours les premiers. L. Julius Céſar, vieux Conſulaire, & homme trés-conſideré dans ſon corps, fut d'avis que Lentulus, quoiqu'il eût épouſé ſa ſœur, fût

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

puni de mort. Le reſte du Sénat ne précipita pas l'Arrêt, & prit du tems pour décider. Il ne conclut alors qu'à l'empriſonnement de Lentulus, de Céthégus, de Statilius, & de Gabinius. On étendit la même peine ſur Caſſius, ſur Furius, & ſur Umbrenus, abſents de Rome. Le dernier avoit ſollicité les Allobroges à prendre le parti de la révolte. Enfin la ſéance finit par ordonner des *ſupplications*, c'eſt-à-dire des priéres publiques dans tous les Temples, en faveur du Conſul. C'étoit un honneur qu'on n'avoit point encore décerné à d'autres, qu'à des Généraux d'armées, à la premiére nouvelle d'une victoire intéreſſante. Le Senat, à la Requête de Cotta, paſſa par deſſus les régles ordinaires, & accorda au Libérateur de la Patrie une diſtinction, qu'on auroit refuſée à d'illuſtres vainqueurs après avoir terminé une guerre civile. a

Le lendemain Cicéron convoqua de nouveau les Peres Conſcripts. Ils ordonnérent des récompenſes aux Allobroges, & les étendirent juſques ſur Vulturéius. L'exemple de l'impunité qu'on luy accor-

a La lecture des lettres interceptées, la vérification des écritures, & la confrontation des témoins avec les cinq conjurés, occupérent le Sénat pendant la plus grande partie du jour. Il étoit déja tard lorſque Cicéron congédia l'aſſemblée des Peres Conſcripts. Alors il parut à la porte du Temple de la Concorde, & rendit compte aux citoyens qui l'attendoient au paſſage, des meſures qu'on venoit de prendre pour le ſalut de la patrie. Après quoi il fut reconduit aux acclamations du peuple, dans la maiſon d'un de ſes amis où il ſe retira, parce que les Veſtales, & les Dames Romaines célébroient ce jour-là dans la ſienne, un ſacrifice ſolemnel en l'honneur de la Bonne Déeſſe, Divinité auſſi myſtérieuſe dans ſon origine, que dans les cérémonies de ſon culte. Nous aurons occaſion d'en parler dans la ſuite de ce volume.

doit,

doit, attira bien des conſpirateurs au Sénat, qui s'avoüérent coupables, & qui demandérent grace. De ce nombre fut un certain L. Tarquinius. On reçût ſa dépoſition, qui fut trouvée conforme à celle des Allobroges, & de Vulturéius. Il ajoûta néanmoins un article qui ſouleva bien du monde contre luy. Tarquinius accuſa M. Craſſus, le plus riche des Romains, & le fit complice de la conſpiration. *Craſſus*, dit-il, *depuis la détention des quatre Conjurés, a tout nouvellement écrit à Catilina, de conduire ſon armée devant Rome. Il luy a fait entendre, qu'il trouveroit la ville en allarme, & qu'il la ſurprendroit au dépourvû.* Le ſeul nom de Craſſus excita un grand murmure dans l'Aſſemblée. Les amis qu'il y avoit, s'écriérent, que Tarquinius étoit un impoſteur, un témoin ſuborné. *Quelle apparence*, dirent ils, *qu'un ſi vertueux citoyen ait pris des engagements avec des ſcélérats, & qu'un homme opulent ſe ſoit ligué avec des gens réduits à la diſette! Comblé de gloire aprés la défaite de Spartacus, en peut-il plus attendre d'une troupe de factieux, que de la reconnoiſſance du Sénat, & du Peuple Romain? L'amour du carnage aura-t-il pû l'exciter à ſe baigner dans le ſang de ſes compatriotes. Peres Conſcripts, reconnoiſſés-vous Craſſus à ces traits? Sa douceur & ſon humanité éprouvées s'accordent-elles avec un portrait ſi peu reſſemblant? Un Héros ſe ſeroit-il donc tout à coup changé en une bête féroce? Les mœurs d'un Catilina, d'un Céthégus, d'un Lentulus ajoûtent à la conviction qu'on a de leur crime. La vie de Craſſus dépoſe en ſa faveur, & le juſtifie.*

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Parmi les Sénateurs, le grand nombre traita l'ac-

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

cuſation de calomnie. Les plus éclairés ſoupçonnérent Craſſus, & ne laiſſérent pas de l'abſoudre. Il étoit dangereux d'irriter un homme de ſa conſidération, & de le forcer à prendre un parti qui pouvoit devenir funeſte à la République. Tarquinius porta ſeul la peine de ſa délation. Il fut condamné à l'empriſonnement. On l'admoneſta même de ne faire plus de pareils rapports au Sénat, & il eut défenſe de parler jamais de cette affaire, ſinon pour indiquer celuy qui l'avoit ſuborné. Craſſus crut toûjours [a] que Cicéron avoit fait agir le délateur, & ne luy pardonna jamais. Il eſt vraiſemblable néanmoins que le Conſul n'eut point de part à l'accuſation. Catulus & Piſon ſes amis, n'avoient pû obtenir de luy, qu'il engageât les Allobroges à impliquer Céſar dans l'affaire des Conjurés. Quelle raiſon auroit-il euë d'y envelopper Craſſus? Son intégrité & ſa ſageſſe ne lui permirent pas de perdre, ſur de ſimples indices, deux hommes les plus illuſtres alors dans la Republique, après Pompée. C'eſt un témoignage que nous devons à la gloire de Cicéron. Il n'épargna pas ſes amis lorſqu'il les crut évidemment coupables, & il n'intrigua pas ſes ennemis mêmes dans le complot, quoiqu'il eût d'aſſés forts ſoupçons de leur complicité.

[a] Craſſus lui-même fit part de ſes ſoupçons à Salluſte. comme ce dernier en convient dans l'Hiſtoire qu'il a écrite ſur la conjuration de Catilina. D'autres, ſelon le même Hiſtorien, ſe perſuadérent que P. Autronius un des conjurés, ſuſcita l'accuſation de Tarquinius contre Marcus Craſſus. Il comptoit qu'à l'abry d'un perſonnage ſi accrédité & ſi puiſſant, les Conjurés trouveroient grace auprès du Sénat.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Tandis que le Sénat différoit de porter un jugement déciſif contre Lentulus, Céthégus, Statilius, & Gabinius; leurs parens, leurs amis, leurs affranchis, & leurs eſclaves ſe répandoient dans tous les quartiers de Rome [a], & raſſembloient de factieux artiſans, pour tirer les quatre conſpirateurs de priſon. Le Conſul comprit de quelle importance il étoit de finir l'affaire par un Arreſt de mort. Cependant que ne riſquoit-il pas, en devenant l'agent & le promoteur du ſupplice de quatre citoyens d'une naiſſance illuſtre! Sa douceur naturelle luy retenoit le bras. Falloit-il renoncer à la réputation de clémence qu'il s'étoit acquiſe? Quelle haine n'alloit-il pas s'attirer de ceux-mêmes, dont il auroit ſauvé la vie? N'étoit-il pas à craindre pour luy, que le Peuple, à la perſuaſion de ſes Tribuns, ne luy fît un crime d'avoir uſurpé ſes droits? Quoy de plus facile que de voir changée en courroux la bienveillance préſente de la multitude! [b] Ces

[a] Au rapport de Salluſte, Céthégus trouva le moyen de faire remettre à ſes amis, à ſes affranchis, & à ſes domeſtiques, un billet cacheté. Il les exhortoit dans les termes les plus preſſants, à luy prêter main-forte pendant la nuit, & à faire tous leurs efforts pour le délivrer de ſa priſon.

[b] Selon Plutarque, Cicéron étoit encore incertain ſur le parti qu'il avoit à prendre, lors qu'on vint lui faire le récit d'une eſpéce de prodige, qui ſe fit remarquer pendant le ſacrifice, que les Dames Romaines offroient à la Bonne Déeſſe. Le feu qui avoit été allumé ſur l'Autel pour brûler la victime, paroiſſoit entiérement éteint. Cependant, au grand étonnement des femmes qui aſſiſtoient à la cérémonie, il s'éleva tout à coup du milieu des cendres une flamme très-lumineuſe & très-vive. Ce prétendu miracle fut regardé par les Veſtales comme un avertiſſement du Ciel. Les Dieux, dirent-elles, ſe declarent pour le Conſul. Cette grande lumiere qui vient d'éclater à nos yeux, luy répond de l'heureux ſuccès de ſes deſſeins pour le ſalut de Rome. Elle luy annonce la plus *brillante* renommée, & la gloire immor-

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

réfléxions le tinrent en ſuſpens. Enfin l'amour du bien public l'emporta dans ſon cœur ſur ſes propres intérêts. Son Conſulat alloit bientôt finir, & le dernier mois qu'il avoit à reſter en place étoit avancé. Déja Julius Silanus, & Licinius Murena, qui

telle qu'il ſe prépare en exterminant les ennemis de la République. Auſſi-tôt Térentia qui préſidoit à la cérémonie, va trouver par l'ordre des Prêtreſſes, le Conſul ſon mari. Elle lui fait un rapport fidéle du prodige, & de l'interprétation donnée par les Veſtales. Cette femme, dit Plutarque, dont le courage étoit fort au deſſus de ſon ſexe, raſſura Cicéron avec qui elle partageoit les ſoins du gouvernement, & acheva de le déterminer par les plus puiſſants motifs, à perdre les coupables, pour ſauver la patrie. Quintus Cicéron frére du Conſul, appuya les raiſons de Térentia, ſi l'on en croit le même Hiſtorien. Publius Nigidius fut du même avis, & conclut à la mort de Lentulus & de ſes complices. Celui-ci étoit entierement dévoüé à Cicéron, qui ſe ſervoit de ſes conſeils dans les plus importantes affaires de la République. Cicéron lui-même reconnoît que Nigidius lui fut d'un grand ſecours dans les entrepriſes qu'il éxécuta pendant ſon Conſulat, pour préſerver Rome de la fureur des conjurés. Leur goût pour la Philoſophie forma les liens qui les unirent l'un & l'autre juſqu'à la mort. Nous aurons à parler de ce Nigidius dans le cours de cette Hiſtoire. Seulement on obſervera en paſſant, qu'il ſe fit une étude ſérieuſe de l'Aſtrologie judiciaire, & que par un heureux hazard la plûpart de ſes prédictions ſe trouvérent conformes aux évenements qu'elles annonçoient. Auſſi le ſoupçonna-t-on d'être magicien. Dio Caſſius & Suetone rapportent à ce ſujet un fait dont ils ſe font les garants. Le Sénat avoit été convoqué pour délibérer ſur le ſort de ceux, qui avoient trempé dans la conjuration de Catilina. Caïus Octavius un des Sénateurs s'étant rendu tard au lieu de l'aſſemblée, apporta pour excuſe que ſa femme Atia venoit d'accoucher d'un garçon. Nigidius, dit Suetone, aprés avoir obſervé l'aſtre qui préſidoit à la naiſſance de cet enfant, dreſſa ſon horoſcope. *Atia*, s'écria-t-il, *vient de donner un maître à l'univers.* L'enfant nouveau né remplir la prophétie dans toute ſon étenduë. Nous le verrons dans la ſuite parvenir à l'Empire, & gouverner le monde en Souverain ſous le nom d'Auguſte Céſar. Ce n'eſt pas icy le lieu de prouver la vanité de ces ſortes de prédictions dont la plûpart n'ont été faites qu'aprés coup, pour l'intérêt du vulgaire, qui ſe laiſſe aiſément ébloüir par tout ce qui porte le caractére du merveilleux.

Digitized by Google

devoient luy ſuccéder, avoient été déſignés Conſuls au Champ de Mars. En différant, il auroit pû faire tomber ſur ſes ſucceſſeurs la haine d'une punition néceſſaire. Il aima mieux s'en charger, que d'expoſer la République au danger de périr. Il fit donc diſpoſer des corps de troupes ſur les remparts, aux portes de Rome, & dans les carrefours. Enſuite il aſſembla le Sénat le jour même des Nones de Décembre. Après y avoir fait un expoſé ſimple des crimes, dont il avoit tiré la conviction par les écrits, & par l'aveu même des coupables, Cicéron demanda les avis.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

D. Junius Silanus fut le premier qu'on pria d'opiner. Il alloit entrer en exercice du Conſulat aux Calendes de Janvier. Ainſi il étoit de la bienſéance qu'il parlât avant le reſte des Peres Conſcripts. Junius ne héſita pas à déclarer, qu'il jugeoit dignes de mort Lentulus, Céthégus, Statilius, & Gabinius détenus dans les priſons, & il ajoûta que leurs complices L. Caſſius, P. Furius, Manlius Chilo, Q. Emilius, & P. Umbrénus, abſents & fugitifs, luy paroiſſoient devoir être condamnés au même ſupplice par le même Arreſt. Tous les vieux Conſulaires qui parlérent enſuite, & ſur tout Q. Catulus Préſident du Sénat, furent du même avis que Junius. L'ordre Sénatorial étoit alors partagé comme en deux factions. Les uns, c'eſt-à-dire ceux qui avoient paſſé par toutes les Charges de l'Etat, n'avoient en vûë que de maintenir, & que d'augmenter même l'autorité du premier corps de la République. Les autres, c'eſt-à-dire les plus jeunes, qui n'étoient encore que dans la route des

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

grands honneurs, & qui avoient à ménager le Peuple pour y monter, ſoutenoient, contre le Sénat même, les intérêts de la Commune, & s'appelloient *Populaires*. Cette différence parut dans la diverſe maniére d'opiner des vieux & des jeunes Sénateurs. Jule Céſar n'étoit encore que Préteur déſigné, & il aſpiroit au Conſulat. Pour faire ſa cour au Peuple, dont il vouloit ſe concilier la faveur, & par un reſte d'attachement à la faction de Catilina, dont il avoit été le partiſan ſecret, il fut le premier qui contredit le ſentiment des plus vieux Sénateurs. Il s'expliqua ſur la punition des conſpirateurs avec un artifice, qui fait tout à la fois ſentir le caractére de ſon eſprit, & de ſon cœur. Sa harangue nous reſte encore. On y admire les tempéraments que prit Céſar & pour plaire au Peuple, & pour ne pas ſe rendre ſuſpect au Sénat, & pour ſauver la vie à des factieux, dont il favoriſoit la cabale.

Oratio Cæſaris apud Saluſt.

Dans une délibération ſi importante, dit-il, *loin de nous, Peres Conſcripts, les tranſports d'un zele outré, & les adouciſſements d'une politique timide ! Un eſprit dégagé des préventions eſt ſeul capable de donner un avis ſage, & qui mette à couvert la République, ſans donner d'atteinte à ſes coûtumes. Quelle gloire nos peres ne ſe ſont-ils pas acquiſe, en pardonnant aux Rhodiens, & plus ſouvent encore aux Carthaginois, les injures qu'ils en avoient reçûës ? Lentulus & ſes complices, je l'avouë, ont mérité toute la ſévérité des Loix. Leur crime excéde encore les peines que nos ſages vieillards leur deſtinent. Faut-il aprés tout que le Sénat ſe déshonore, en paſſant les*

bornes de ſon pouvoir? Vous m'entendés, Peres Conſcripts. Pour enflâmer votre courroux, on vous a repreſenté nos murs & nos temples en feu, nos Vierges & nos femmes déshonorées, enfin tous nos citoyens nageants dans leur ſang. Portraits inutiles de nos malheurs, puiſque la crainte les a plus profondément tracés dans nos eſprits, que tous les diſcours des Orateurs! Que conclut-on de là? Quoy? que le Sénat doit ſe diffamer en violant la Loy, qui défend de pouſſer la punition d'un citoyen Romain au-delà de l'éxil? Ah! Peres Conſcripts, plus vous êtes élevés, plus vous devés avoir ſoin de votre gloire! Mais, me dira-t-on, vous ne ſtatués donc point d'autre peine aux conjurés, que le banniſſement? Le jugement de Junius Silanus vous paroît-il inconſideré? Non. Je connois toute l'énormité du crime des conſpirateurs; mais faut-il le venger par une punition inuſitée dans la République? Vous n'avés point ordonné la flagellation contre les coupables. Pourquoy? Parce que nos Loix défendent d'attenter ſur le corps d'un citoyen Romain. Vous permettent-elles, ces mêmes Loix, de condamner à la mort? Les Conjurés ſont des parricides, je le veux; mais devés-vous faire ſur eux un exemple qui tire à conſéquence? Une juſte condamnation dégénere quelquefois en tyrannie, comme du tems de Sylla. Ce malheur, il eſt vray, n'eſt pas à craindre, ſous le gouvernement d'un auſſi équitable Conſul que Cicéron. Mais quelque autre Magiſtrat à la tête d'une armée ne pourra-t-il pas, ſur de ſimples ſoupçons, perdre bien des innocents, & ſous prétexte de juſtice, faire de Rome une boucherie? C'eſt donc ſagement que la Loy Porcia n'a pas abandonné à nos Con-

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

ſuls l'uſage du glaive. Vous me prévenés, Peres Conſcripts, & vous vous dites au fond du cœur : Quoy ? nous ne ſtatuerons point d'autre châtiment contre Lentulus & ſa troupe, qu'un exil, qui les mettra en liberté d'aller groſſir l'armée de Catilina ? Je ne ſuis pas aſſés ennemi de la patrie, pour vouloir augmenter la force des rebelles. Voicy donc mon avis. Que les biens des quatre priſonniers ſoient confiſqués, & qu'ils ſoient condamnés eux-mêmes à une priſon perpétuelle. Si dans Rome on craint des ſéditions pour leur délivrance, qu'on diſtribüe en Province ces priſonniers ſous la garde de nos villes municipales. Enfin qu'on leur interdiſe pour jamais tout recours devant les Tribunaux du Peuple, & du Sénat. Une vie malheureuſe, traînée dans l'indigence, dans la captivité, & dans le déſeſpoir du pardon, n'eſt-elle pas pour des ſcélérats une punition plus cruelle, que la mort même ?

Le diſcours de Céſar fit de grandes émotions dans l'Aſſemblée. Tib. Nero ſe rangea d'abord de ſon côté. Les plus intimes amis de Cicéron furent ſenſibles au péril qu'il couroit, ſi la pluralité des ſuffrages l'obligeoit à prononcer un arrêt de mort. Ils ſuivirent donc, en grand nombre, l'avis de Céſar. Le frere même du Conſul Q. Cicéro fut du parti de la douceur, & Junius Silanus ſe repentit d'avoir été le premier à opiner pour le dernier ſupplice. Il tâcha d'interpréter le ſentiment dont il avoit été l'auteur, & y mit des adouciſſements. Enfin Céſar alloit emporter toutes les voix, ſi le Conſul n'eût interrompu le cours des avis par une harangue, que le tems a conſervée, & dont nous allons donner le précis. *Peres Conſcripts,*

Cicero 4. Catil.

cripts, dit-il, *c'eſt avec la plus ſenſible conſolation, que je vois vos yeux & vos viſages tournés vers moy. L'affection dont vous m'honorés s'exprime par les larmes qui coulent de bien des yeux, & par le ſentiment modéré que vous embraſſés, crainte que je ne devienne la victime de ma ſévérité. Un frere en pleurs me fait ſouvenir des ſoupirs que Terentia ma femme, & que mes enfans pouſſent actuellement vers le Ciel pour ma conſervation. J'en ſuis attendri; mais tout doit céder aux intérêts de la République. Point de foibleſſe lorſqu'il s'agit de ſauver l'Etat! La deſtinée de mon Conſulat a été, de ne trouver du repos, & de la ſécurité ni dans mon logis, ni dans les places publiques, ni au Sénat. Dieux! vous l'avés ainſi ordonné! C'eſt à moy de ſoutenir avec conſtance, & d'éxécuter à mes périls les obligations de ma Charge. Les quatre conſpirateurs déja condamnés à la priſon ſont convaincus des plus noirs attentats. Que nous reſte-t-il, ſinon de ſtatuer une peine proportionnée à l'énormité du crime? Ne différés pas juſqu'au lendemain à prononcer. Le mal gagne, & la contagion répanduë dans l'Italie a déja paſſé les Alpes. La diverſité ſeule des ſentiments ſuſpend encore vos déciſions. Junius Silanus opine à la mort des coupables, & Céſar à leur conſerver la vie dans une éternelle captivité. L'un & l'autre établiſſent la ſévérité de leur jugement ſur des principes différens. Junius ne croit point de ſupplice comparable à celuy de perdre la vie. Céſar regarde la mort comme la délivrance de tous les maux. Des deux opinions, choiſiſſés, Peres Conſcripts, celle qu'il vous plaira, vous me trouverés prêts de ſouſcrire à vos déciſions. Je comprens qu'il me ſeroit perſonnel-*

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

lement avantageux qu'on s'en tînt à l'avis de Céſar. Je profiterois comme luy, auprès du Peuple, du jugement modéré que ſa popularité luy inſpire. Par là j'éviterois le reproche d'une ſévérité outrée, qui pourra me noircir. Que dis-je, & qu'ay-je à craindre qu'on m'accuſe de cruauté? Rome connoît le caractére de mon cœur, & ne me taxera jamais d'être inhumain. Non, je ne ſerois cruel, que ſi je faiſois grace à des incendiaires, & à des aſſaſſins. Mais qu'entens-je dire? Il me revient qu'on doute encore, ſi je ſeray ſuffiſamment ſecondé, lorſque j'oſeray entreprendre de punir les coupables du dernier ſupplice. Repoſez-vous ſur moy, Peres Conſcripts, & ſur la bonne volonté du Peuple Romain, d'une exécution que le public attend. J'ay pourvû à tout. Les Chevaliers Romains, les notables Bourgeois, la plus vile populace, & les affranchis eux-mêmes, tous conſpirent à voir Rome délivrée d'une troupe de ſcélérats. Joignez votre autorité aux vœux publics, & la tranquillité ſera rétablie. Ce n'eſt pas moy, c'eſt la Patrie elle même qui vous en conjure. Voyez couler ſes larmes, & ſoyez ſenſibles à ſes gémiſſements. C'eſt à elle que j'ay conſacré mes veilles, & que je remets le ſoin de mon repos, & de ma vie. Déja j'ay reçû ma récompenſe dans les honneurs, dont elle m'a comblé. Le premier Scipion s'illuſtra par la défaite d'Annibal, & le ſecond par la deſtruction de Carthage. Dans les ſiécles futurs on publiera auſſi, que Cicéron a préſervé Rome du fer, & de la flamme. La mort peut-elle déſormais m'épouvanter? Que tous les ſcélérats de Rome ſe réüniſſent contre moy! Que les mauvais Citoyens me perſécutent! Les réponſes de mon cœur, & le ſouvenir

de ma gloire préſente me conſoleront dans mes traverſes. La mémoire que vous conſerverez de mon Conſulat, Peres Conſcripts, ſera pour moy, & pour ma poſtérité un bouclier impénétrable aux traits des ennemis, que je m'attire. Ainſi, ſans avoir égard au danger que je cours, continuez d'opiner ſelon vos vûës. Ne conſultez que l'horreur dont vous êtes remplis, pour une conſpiration meurtriére, qui devoit envelopper nos Temples, nos Maiſons, & nos perſonnes dans une ruine commune.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Tout le Sénat ſentit où tendoit le diſcours du Conſul. On vit bien qu'il jugeoit que Rome ne pourroit ſubſiſter que par la mort des coupables. On en fut encore plus perſuadé, lorſqu'on vit le Conſul demander, hors de rang, le ſuffrage de Caton, le plus rigide & le plus inéxorable des Juges. Ce ſévére Sénateur ne fit entendre ſa voix, que pour réfuter l'avis trop doux, & trop populaire de Jule Céſar. *Nous nous amuſons*, dit-il, *à délibérer ſur la punition de quatre ſcélérats, lorſqu'il faudroit pourvoir aux maux, dont la conſpiration entiére nous menace. Gens de plaiſir, & vous dont tout le ſoin eſt d'amaſſer des meubles précieux, vous avez un intéreſt particulier d'exterminer les ennemis de votre oiſiveté, & des brigands réſolus de dépoüiller vos Palais de leur ſomptuoſité. J'ay ſouvent invectivé contre les vices qui nous perdent, & je n'ay pas été écouté. Aurez-vous du moins égard à mes paroles, lorſque je vous feray ſentir nos malheurs préſents, comme les ſuites du débordement univerſel de l'incontinence, & de l'avarice? Nos périls ne viennent que de l'excês de la dépravation que nous*

Catonis Oratio apud Salluſt.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

avons tolérée. Déteſtable conduite dans un Etat, que celle de la tolérance! Cependant Céſar vient nous la prêcher, lorſqu'il s'agit de venger les Dieux, les Loix, & la République, des attentats ſur la vie de tous nos Citoyens. Qu'a-t-il voulu dire, quand il a prétendu, qu'être condamné à la mort, c'eſt une moindre punition, que de traîner une vie malheureuſe? Quel effroyable paradoxe! Céſar ſeroit-il du nombre de ces impies, qui traitent de fables ce qu'on nous apprend des ſupplices réſervez aux coupables dans les Enfers? Non, la mort ne peut être un bien pour des ſcélérats, que dans la ſuppoſition qu'il ne reſte rien de nous après le trépas. Grand effort de juſtice! Céſar réduit le ſupplice des conſpirateurs à la perte de leurs biens, & à un empriſonnement perpétuel hors de Rome, & dans nos villes municipales. Qui n'apperçoit pas le but qu'il ſe propoſe? Il veut faciliter l'évaſion de nos priſonniers, en les éloignant de la Capitale, & en les dérobant à la vigilance du Sénat. Céſar craint-il les ſuites de la conſpiration, ou ne les craint-il pas? S'il les craint, pourquoy a-t-il opiné ſi mollement? S'il ne les craint pas, j'entreprends de le détromper de ſon erreur. Oüy, Céſar, oüy, l'armée de Catilina ne doit nous paroître formidable, qu'autant qu'il reſtera de ſes complices dans l'enceinte de Rome. Exterminer les conſpirateurs cachez, c'eſt avoir ruiné l'eſpérance de leur Chef. Si nous différons, ſi nous molliſſons, dans peu nous verrons l'armée rebelle aux piés de nos murailles. Pour en préſerver la République, uſons des mêmes moyens, que nos Peres ont employez pour l'étendre. C'eſt moins par la force des armes, que par la ſévérité de ſes jugements, que Rome eſt devenuë

la maîtreſſe du monde. Aujourd'huy retrouvons-nous dans ces murs un ſeul veſtige de l'ancienne vigueur de nos ancêtres ? Ce n'eſt que molleſſe, que ménagements, que condeſcendance. Le relâchement s'eſt introduit ſous le nom de popularité, & une dangereuſe impunité ſous le nom de clémence. Ce ſera moins par le concours des femmes Romaines dans nos Temples, & par le ſang des victimes égorgées, que par le renouvellement de l'ancienne fermeté pour la punition des crimes, que nous conſerverons nos Sanctuaires, nos maiſons, & nos vies. Nous craignons de paroître inhumains ? Eſt-il reſté un ſeul trait d'humanité dans nos quatre priſonniers ? Ce ſont des monſtres que nos Loix nous obligent de faire périr. Mais il ne nous eſt pas permis d'attenter ſur le corps d'un citoyen Romain ? Oüy, lorſqu'il n'a pas ceſſé d'être uni au corps de la ſociété publique. Lentulus, Céthégus, & leurs complices, ſont-ils des citoyens, ſont-ils des hommes, ou des bêtes féroces ? Si leur crime étoit ſans conſéquence, je vous paſſerois la lenteur de vos délibérations, & peut-être même un peu d'indulgence. Mais icy le reméde preſſe. Catilina eſt à nos portes. Ses émiſſaires confondus parmi nous, l'avertiſſent de nos démarches. Je conclus donc à ne différer pas un moment de donner la mort à quatre ſcélérats, convaincus par leurs écrits, par des témoignages irréprochables, & par leur propre confeſſion.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Le ſentiment [a] de Caton fut généralement approuvé. On traita de lâches Sénateurs ceux qui ne

[a] Plutarque nous apprend que Catulus opina comme Caton, contre l'avis de Céſar, & que ces deux hommes les plus reſpectables du Sénat conclurent à la mort des criminels.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

s'y conformeroient pas. Ainſi l'arreſt de mort fut pononcé, ſans autre contradicteur que Céſar. Il fit grand bruit [a], & il perſiſta avec opiniâtreté dans ſon avis. Le tumulte qu'il excita fit accourir les Chevaliers Romains, qui gardoient la porte du Sénat. Au tintamarre que fit Céſar, ils le crurent complice des empriſonnés, & l'auroient percé, ſi Curion & Cicéron n'euſſent arrêté leur courroux. Durant le bruit des conteſtations entre Caton & Céſar, il arriva à celuy-cy une avanture ridicule. Je ne ſçai quel eſclave imprudent vint luy rendre une lettre galante, de la part de Servilie la ſœur de Caton. Cette femme aimoit éperdûëment Céſar, & luy marquoit les ſentimens de ſon cœur, dans les termes les plus paſſionnés. L'ordre qu'avoit reçû l'eſclave étoit de rendre le billet en main propre; mais comme Céſar ne ſe trouva pas en ſon logis, le porteur alla le chercher juſques dans le Sénat. Si-tôt que Caton vit donner la lettre, il s'écria qu'elle venoit d'un Conjuré, & requit ſur le champ qu'elle fût lûë à l'Aſſemblée. Céſar en ſoûriant luy livra la lettre de ſa ſœur, & luy permit de la lire. Du moins Caton fut aſſés ſage pour la ſupprimer; mais il luy dit en la rendant, *aſſez modéré dans tout le reſte, vous n'avez d'yvreſſe qu'en opinant.*

[a] Cicéron avoit opiné à la confiſcation des biens de Lentulus & des autres Conjurés. Mais Céſar s'oppoſa avec tant de véhémence à ce dernier article. *Rome eſt aſſés vengée*, dit-il, *par l'Arreſt de mort qui a été prononcé contre les coupables.* En vain le Conſul tâcha-t-il d'appuyer ſon avis du ſuffrage des dix Tribuns du Peuple; ils refuſérent d'y ſouſcrire. Cicéron fut donc obligé de céder aux remontrances de Céſar.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

Céſar remporta de l'Aſſemblée de furieux préjugés contre luy. Tout le Sénat le ſoupçonna d'être du nombre des Conjurés. Dans la ſuite Vectius le déféra juridiquement, comme complice de la conſpiration, & Curius prétendit prouver par un écrit de Catilina, que Céſar avoit pris des engagemens avec le Chef des révoltés. Céſar ſe défendit avec toute la force de cette éloquence, qui l'égalloit aux plus grands Orateurs. Il prit Cicéron à témoin des ſalutaires avis qu'il luy avoit donnés contre les conſpirateurs. La dépoſition de Cicéron fut favorable à Céſar, & le juſtifia. Ce n'eſt pas que le Conſul ne le crût embarqué dans la caballe, auſſi-bien que Craſſus; mais l'un & l'autre étoient trop accrédités pour qu'on osât, ſans une conviction manifeſte, les impliquer parmi les coupables. La vengeance de Céſar éclatta contre Curius. Le Sénat panchoit à luy aſſigner des récompenſes, pour avoir été le premier, avec Fulvie, à révéler la conjuration. Céſar le rendit ſi fort odieux aux Peres Conſcripts, que peu s'en fallut qu'on ne le condamnât à l'exil.

L'arreſt de mort avoit été prononcé contre Lentulus, Céthégus, Statilius, & Gabinius aux Nones de Décembre. Déja il ſe faiſoit tard, parce que la délibération du Sénat avoit été longue. Cicéron ne jugea pas qu'il fallût attendre juſqu'à la nuit à éxécuter ce que le Sénat avoit déterminé. Il craignit que durant les ténébres un ramas de ſéditieux ne prît les armes, & ne vînt forcer les priſons. Le Conſul quitta donc l'Aſſemblée, & accompagné des Sénateurs, des Chevaliers Ro-

De Rome l'an 690. Conſuls.. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

mains, & d'une troupe d'infanterie, [a] il marcha aux endroits différents, où les quatre conſpirateurs étoient détenus. Ce fut alors que Cicéron mit le comble à la gloire de ſon Conſulat, & en même tems qu'il donna lieu aux perſécutions, dont le reſte de ſa vie fut traverſé. Lentulus fut le premier que le Conſul fit tirer de priſon, pour le livrer au bourreau. Avant que de l'empriſonner, le Sénat avoit eu ſoin de le dépoſer de la Préture, dont il étoit revêtu. Conformément à l'arreſt, & en préſence du Conſul, il fut étranglé. [b] Céthégus,

[a] A peine la Sentence eut-elle été portée contre les coupables, que Cicéron à la tête de tous les membres du Sénat, & précedé de ſes Licteurs, ſe tranſporta dans la maiſon où Lentulus avoit été mis en arrêt. Il le fit conduire le long de la rue Sacrée au travers de la grande place. Grand nombre des principaux Citoyens, & une foule du Peuple accompagnérent le criminel dans un morne ſilence juſqu'à la priſon, où il fut étranglé par un des éxécuteurs de la juſtice deſtinés à ce cruel miniſtére, ſous les ordres des Trinmvirs capitaux. Les autres Conjurés eurent le même ſort, & périrent par la main d'un bourreau.

[b] Les cinq Conjurés furent exécutés, dit Salluſte, dans un lieu ſoûterrain, qu'il appelle *Tullianum*. Le Roy Servius Tullius qui avoit augmenté l'enceinte de la priſon publique au pié du Capitole, fit creuſer ce cachot en forme de carriére, douze piés au deſſous du rez de chauſſée. De là le nom de *Latomiæ* que luy donnérent les Romains. Des murailles fort épaiſſes, & une voute qui ſe terminoit en arcades, formoient la clôture de cet antre impénétrable à la lumiére du jour. Les Hiſtoriens de Rome en parlent comme d'un ſéjour affreux, que l'horreur des ténébres, & l'infection rendoient plus inſupportable que la mort même. On en voit encore aujourd'huy les veſtiges au deſſus de l'arc de Sévére, dans l'endroit où a été conſtruite l'Egliſe qui porte le nom de Saint Pierre *in Carcere*, parce que l'Empereur Néron y avoit fait enfermer les Prince des Apôtres. Au niveau de cette priſon ſoûterraine on avoit pratiqué une ouverture, par où certains malfaicteurs, coupables de crimes les plus atroces étoient précipités dans une baſſe foſſe, que les anciens Auteurs déſignent communément ſous le nom de *Robur*. Elle fut apparemment nommée de la ſorte, parce que les fondemens des murs

Statilius,

Statilius, & Gabinius ſubirent le même ſort. Quelques Hiſtoriens y ajoûtent [a] Céparius. Quoiqu'il en ſoit, lorſque ces ſcélérats eurent fini de reſpirer [b], Cicéron tourné vers la populace attroupée, s'écria, *Ils ont vêcu.* [c] C'étoit une expreſſion uſitée chés les Romains, pour adoucir la rudeſſe de ces paroles, *ils ſont morts.* Le Conſul n'annonça luy même la mort des coupables, que pour ôter à une poignée de ſéditieux l'eſpérance de tirer les rebelles de priſon. Cette action de fermeté procura au Conſul une eſpéce de triomphe. Tout le Peuple le reconduiſit en ſon logis, avec des cris de joye, & des applaudiſſements extraordinaires. Comme il étoit déja nuit, on alluma dans les ruës des feux à ſon paſſage. Toute la ville fut illuminée. Les hommes, les femmes, & les enfans criérent à l'envi, *Vive le Liberateur de Rome! vive*

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

& des arcades qui ſoûtenoient tout le poids de l'édifice, aboutiſſoient au même endroit. Si ces malheureux reſpiroient encore après une chûte ſi violente, qui pour l'ordinaire leur briſoit tous les membres, la faim & l'air empeſté de cet horrible égoût, ne tardoient pas à leur enlever un reſte de vie. Ce genre de ſupplice qui étoit en uſage à Rome, avoit aſſés de rapport à ce qu'on appelle en France *faire paſſer par les oubliettes.*

a Salluſte dit formellement que Céparius fut puni du dernier ſupplice avec Lentulus, Gabinius, Céthégus & Statilius.

b Plutarque rapporte que le Conſul, au retour de cette éxécution, remarqua ſur la place pluſieurs des complices attroupés, qui de concert avec les parens des cinq Conjurés, avoient réſolu de forcer pendant la nuit les portes de la priſon. Mais la nouvelle de leur ſupplice publiée par la bouche même de Cicéron fut comme un coup de foudre, qui diſperſa tout à coup cette foule de ſéditieux, & renverſa toutes leurs eſpérances.

c Nous avons parlé dans les volumes précédents, & ſur tout dans le ſeptiéme volume, de la précaution ſuperſtitieuſe dont uſoient les Romains, pour ne prononcer aucun terme de mauvais augure, & qui préſentât à l'eſprit des images lugubres.

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

le Pere de la Patrie ! Telle fut la fin de ce jour glorieux, qui mit Cicéron au rang des plus grands hommes de la République. Il eſt étonnant que l'élégant Hiſtorien latin qui nous a tracé la conjuration de Catilina, n'ait pas fait toute la juſtice qu'il devoit à l'illuſtre Conſul dont il auroit dû faire le Héros de ſon Hiſtoire. Nous avons crû devoir ſuppléer d'ailleurs les omiſſions de Salluſte, & reſtituer à Cicéron la gloire, que la malignité d'un écrivain ſon ennemi lui avoit enlevée.

Depuis le ſupplice des quatre ſéditieux, il ne reſta que peu de jours à Cicéron pour exercer le Conſulat. La République n'avoit point encore vû d'homme plus reſpecté du Peuple, & plus conſidéré du Sénat. Sa gloire égaloit celle de Pompée, & ſon crédit l'emportoit ſur celui de Céſar. Cicéron étoit devenu la Divinité qu'on révéroit, & le ſeul oracle que l'on conſultât. D'ailleurs l'aſcendant qu'il avoit pris n'étoit pas à redouter, & ſon empire n'étoit ſemblable ni à celui de Marius, ni à celui de Sylla. Il ne dominoit que ſur les eſprits, & ſur les cœurs. Cette autorité naiſſante, fondée ſur la ſageſſe, ſur la probité, & ſur l'éloquence du Conſul, donna des ombrages aux Tribuns du Peuple, & de la jalouſie à Céſar. Celui-ci avoit dès-lors en vûë de regner ſeul dans la République, & n'avoit point d'adverſaire plus à craindre pour ſes deſſeins, que l'intrépide Cicéron aidé de la faveur du Peuple. Céſar réſolut donc de renverſer ce coloſſe de grandeur, qui commençoit à s'élever, & de le ſapper par les fondements. La Commune avoit en Cicéron une con-

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO, & C. ANTONIUS.

fiance parfaite, & ſon dévoüement pour lui venoit de l'eſtime qu'elle en avoit conçûë. Les Tribuns du Peuple complottérent avec Céſar pour la détruire. Deux hommes factieux Q. Metellus Nepos, & L. Beſtia étoient récemment entrés dans le Tribunat. Ils s'adreſſérent à Céſar nommé Préteur pour l'année ſuivante, & lui repréſentérent, que la bienveillance du Peuple, qu'il lui importoit ſi fort de ménager, paſſoit toute entiére à Cicéron, & que l'homme nouveau ſe donnoit ſur lui une ſupériorité, qu'il auroit peine à reprendre. *Cicéron*, lui dirent-ils, *eſt évidemment de la faction Sénatoriale, toujours oppoſée à celle du Peuple. Il a donné priſe à la Commune par le jugement des quatre ſuppliciés, qu'il n'a déferé qu'aux ſeuls Peres Conſcripts, ſans le porter au Tribunal des Comices. Il nous prête le flanc, ſaiſiſſons l'occaſion de le décréditer.* Beſtia dreſſa donc une Requête au Peuple, par laquelle il demanda, que tous les Actes du dernier Conſul fuſſent caſſés. Céſar appuya le Tribun, & enſemble ils prirent le parti d'attendre le dernier jour de Décembre, pour faire un affront à Cicéron. C'étoit la coûtume que les Conſuls, avant que de ſortir d'exercice, haranguaſſent le Peuple, & lui fiſſent l'expoſé de leur adminiſtration. Jamais Conſulat n'avoit été plus rempli d'événements mémorables que celui de Cicéron, & le compte qu'il en devoit rendre ne pouvoit manquer de tourner à ſa gloire. Le Tribun Quintus Metellus Nepos l'empêcha de monter ſur la Tribune. Il le bruſqua même par ces paroles outrageantes ; *le meurtrier de quatre citoyens*

De Rome l'an 690. Conſuls. M. TULLIUS CICERO ; & C. ANTONIUS.

condamnez à mourir, ſans avoir été entendus du Peuple, n'a pas mérité de faire entendre ici ſa voix Enfin il ne lui permit que de prêter en public le ſerment ordinaire. La formule que prononçoit le Conſul finiſſant étoit conçûë en ces termes. *Je jure, que je n'ai rien fait de préjudiciable à la République.* Cicéron en changea un peu les paroles, & s'exprima de la ſorte. *Je jure que j'ai ſauvé Rome, & la République.* Il n'eut pas plûtôt fini, qu'il s'éleva un grand cri parmi le Peuple. *Cicéron*, s'écria l'Aſſemblée, *n'atteſte rien que de véritable.* Ce premier applaudiſſement fut ſuivi de pluſieurs autres. Après quoi Cicéron fut reconduit en ſon logis aux acclamations de la multitude. Auſſi faut-il avoüer, que depuis la naiſſance de la République jamais Conſul n'avoit rendu de ſervice plus important. D'autres avoient amplifié par leurs victoires les limites de l'Etat. Pour Cicéron il avoit découvert par ſon induſtrie une furieuſe conſpiration, l'avoit affoiblie par ſon éloquence, & l'avoit éteinte par ſa fermeté. Sauver les biens & la vie des Romains n'étoit-ce pas quelque choſe de plus, que d'ajoûter de nouvelles conquêtes à une vaſte domination ?

Au premier jour de Janvier, D. Junius Silanus, & L. [a] Licinius Muréna entrérent en exercice

[a] Avant que Licinius Muréna prît poſſeſſion du Conſulat, il fut accuſé par un de ſes compétiteurs Servius Sulpicius d'avoir acheté à prix d'argent les ſuffrages du Peuple. Cet abus, que l'ambition des Grands avoit introduit à Rome, enflamma le zéle de Caton. Devenu Tribun du Peuple, il n'eut rien plus à cœur que d'arrêter le cours d'un déſordre ſi préjudiciable au bien public. Dans un diſcours qu'il prononça devant les Tribus aſſem-

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

du Conſulat. La ville n'étoit pas encore délivrée de la juſte appréhenſion, que l'armée de Catilina lui cauſoit au dehors. Dans les murs mêmes de Rome, les reſtes de la contagion que Catilina y avoit répanduë ſe faiſoient encore ſentir. a Céſar

blées, il ſe déclata ouvertement l'ennemi juré de ceux qui auroient obtenu les Magiſtratures par des voyes illicites, au mépris des anciennes Loix. Il s'engagea même par un ſerment ſolemnel de dénoncer en juſtice, & de pourſuivre les coupables de quelque condition qu'ils fuſſent, ſans égard aux loix du ſang & de l'amitié. Il n'excepta que le Conſul Junius Silanus, qui avoit épouſé ſa ſœur Servilia. Le zélé Tribun fit réflexion que les loix de la bienſéance ne lui permettoient pas de ſe porter pour dénonciateur de ſon beau-frére. Il n'eut pas la même indulgence pour Lucius Muréna, Collégue de Silanus. Caton ſe joignit à Servius Sulpicius, & tous deux ils ſe firent ſes accuſateurs. Cicéron entreprit la défenſe du dénoncé. Le diſcours de l'Orateur fit une ſi vive impreſſion ſur les Juges, qu'ils renvoyérent Muréna abſous du crime qu'on lui imputoit. Les traits de plaiſanterie qu'il lança dans ſon plaidoyé, contre les dogmes de la Philoſophie Stoïcienne, retombérent en partie ſur Caton, qui faiſoit une profeſſion ouverte du plus rigide Stoïciſme. Ce ſtile ſatyrique & mordant réveilla l'attention de l'Aſſemblée, & fit une fâcheuſe diverſion contre le délateur. Caton lui-même ne pût s'empêcher d'applaudir comme les autres, aux railleries ingénieuſes, dont Cicéron ſçut aſſaiſonner ſon diſcours. Pour Muréna, quoique traduit par Caton au Tribunal de la Juſtice, il fut le premier à faire l'éloge de ſa probité. Selon un ancien uſage reçû à Rome, l'accuſé étoit en droit de faire éclairer par un ſurveillant la conduite de l'accuſateur. Sur le rapport d'un homme fidéle qui s'étoit chargé de la même commiſſion, Muréna reconnut dans les procédés de Caton, tant de franchiſe, tant de bonne foi & de droiture d'ame, qu'il ſe fit honneur de lier une amitié étroite avec lui. Il ne ſe trompa point dans ſon choix. Le généreux Tribun lui fut attaché ſans réſerve juſqu'à la mort, & l'aida de ſes conſeils, dans le gouvernement de la République, comme le témoigne Plutarque, qui nous a fourni ce détail hiſtorique.

a Depuis long-tems Céſar étoit ſoupçonné d'aſpirer à la tyrannie, & de former en ſecret des projets d'élévation au préjudice de la République. Plus d'une fois Cicéron avoit témoigné qu'il appercevoit dans toute ſa conduite une ambition démeſurée, qui ſeroit fatale à la patrie, ſi le Sénat n'étoit attentif à prévenir les coups, qu'il ſe diſpoſoit à lui porter. Le diſcours qu'il prononça pour ſau-

alors Préteur, & L. Beſtia Tribun du Peuple,

De Rome l'an 691.
Conſuls.
D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

ver la vie aux Conjurés, fit naître de violents préjugés contre lui. Au rapport de Plutarque, Céſar étant ſorti du Sénat, où il avoit parlé avec tant de chaleur, pour ſouſtraire les coupables au ſupplice, les Chevaliers qui étoient alors ſous les armes lui préſentérent la pointe de leur épée, & attendirent l'ordre du Conſul pour le percer. Mais Curion le garantit de la mort en le couvrant de ſa robbe, & Cicéron lui-même fit ſigne à la troupe qui l'environnoit de le laiſſer échapper. Cependant, ajoûte l'Hiſtorien, on avoit des preuves certaines qu'il trempoit dans la conſpiration, & l'on ne doutoit pas que Céſar ne ſe fût mis à la tête des Conjurés, ſi le ſuccès de leur entrepriſe avoit répondu à leurs ſouhaits. La plûpart même, entre autres Catulus & Caton, étoient perſuadés, que par un trait de la plus fine politique, il n'avoit laiſſé à Catilina le péril de l'exécution, que pour s'attribuer tout le fruit de ſa révolte. En vain employa-t-il toute la force de ſon éloquence pour ſe juſtifier auprès du Sénat, l'Aſſemblée l'accabla des plus violents reproches, & reçût ſon Apologie avec un air d'indignation qui le déconcerta. Ce ſoulevement général de l'ordre le plus conſidérable de la République, auroit fait trembler Céſar, s'il n'eût compté ſur la faveur du Peuple qu'il s'étoit attaché par des largeſſes immenſes, & par ſes maniéres populaires. Jamais il ne marchoit dans les ruës de Rome, qu'eſcorté d'une nombreuſe populace. Cette canaille, dont il étoit devenu l'idole, l'avoit accompagné juſqu'au Sénat, & l'attendoit au retour pour le reconduire dans ſon logis. Elle n'ignoroit pas les préventions des Sénateurs contre Céſar. Comme la ſéance duroit plus long-tems qu'à l'ordinaire, cette multitude confuſe qui craignoit pour la perſonne de ſon bienfaiteur, s'attroupa aux portes du Sénat, & le redemanda avec de grands cris. Céſar ſe montra, & rendit par ſa préſence le calme à cette troupe de mutins. Le Sénat, de l'avis de Caton, ordonna en même tems que tous les mois on feroit au menu peuple une diſtribution gratuite de blé, ſur le pié de cinq millions cinq cens mille drachmes, c'eſt-à-dire de deux millions ſept cents cinquante mille livres. Une libéralité ſi conſidérable fit preſque oublier celles de Céſar. Du moins cet artifice diminua pour un tems ſon crédit auprès du Peuple, & raſſura le Sénat contre les fureurs d'une populace indigente.

Si l'on en croit Plutarque, les Républicains zélés firent un crime à Cicéron d'avoir épargné la vie de Céſar. Mais on diſoit en même tems, pour la juſtification de ce grand homme, qu'il n'eût pas été ſage de comprendre dans l'inſtruction du procès, un Citoyen déja redoutable par ſon crédit, & qui après avoir échappé à la rigueur des loix, n'auroit pas manqué de mettre tout en œuvre pour liguer le peuple en faveur des Conju-

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

n'avoient pas renoncé à l'eſprit de révolte qu'ils avoient puiſé à l'école des conſpirateurs. L'un & l'autre ne pardonnoient pas à Cicéron la découverte, & la punition des conjurés. Métellus, autre membre du Tribunat, s'étoit joint à Céſar, & à Beſtia, par des principes différents. Du reſte dans ce même Collége Cicéron & la République trouvoient plus d'un zélé défenſeur. Caton, ce vertueux citoyen, n'avoit aſpiré au Tribunat, & ne l'avoit obtenu, que pour avoir lieu de s'oppoſer aux violences de Quintus Métellus Népos, dont il connoiſſoit le caractére audacieux, & l'eſprit turbulent. Ainſi les affaires publiques ſe trouvérent preſque auſſi mêlées durant le nouveau Conſulat, que ſous le précédent. La premiére entrepriſe que fit Métellus fut, à en juger par les apparences, en faveur de Pompée ; mais au fond ſon intention étoit de broüiller, & de renverſer l'ouvrage de Cicéron. Il dreſſa une Requête au Peuple, par laquelle il demanda qu'on fît revenir Pompée du fond de l'Aſie. Métellus n'avoit en vûë que de faire tomber ſur le Général abſent

Plut. in Cicerone. & Cic. pro Murenâ.

rés. Cette raiſon empêcha le Conſul de déférer aux inſtances de Catulus & de Piſon, qui le preſſoient de manifeſter les dépoſitions des témoins contre Céſar. L'un & l'autre étoient ſes ennemis déclarés, ainſi on eut ſujet de croire qu'ils avoient moins en vûë de procurer le bien public, que de ſatisfaire leur vengeance perſonnelle. Piſon ne pouvoit pardonner à Céſar, qui tout récemment l'avoit accuſé comme coupable de concuſſions dans le gouvernement de ſa Province, & d'avoir injuſtement condamné à la mort un jeune homme de la Gaule Tranſpadane. Cicéron s'étoit fait le défenſeur de Piſon, & avoir forcé les Juges à le renvoyer abſous. Catulus reſſentoit vivement l'affront que lui avoit fait le peuple, en lui préférant cet ambitieux rival, pour remplir la dignité de Souverain Pontife vacante par la mort de Métellus.

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

empreſſement qu'autrefois à venir groſſir ſon armée. Il crut que le moment étoit venu de tout riſquer. Catilina convoqua donc ſes Officiers & ſes Soldats, dont il avoit compoſé deux Légions, & leur fit un diſcours qui nous reſte encore.

Les harangues des Généraux, dit-il, *n'ont pas toûjours la vertu d'inſpirer du courage à des lâches. C'eſt le tempérament & la bonne volonté qui nous font braves. Icy la néceſſité, l'amour de la gloire, & de grandes eſpérances doivent exciter toute votre ardeur martiale. Nous n'avons plus rien à attendre du côté de Rome. Lentulus & ſes compagnons ont été égorgez, & leur bêtiſe les a conduits à la mort. Que nous reſte-t-il, que de pénétrer dans la Gaule, de franchir les Alpes, & de nous joindre aux Allobroges, peuples belliqueux, & qui ſont entrez dans nos intérêts? D'un côté Métellus nous attend au pié des montagnes, & Antonius nous pourſuit de l'autre. Délivrons-nous par la valeur de ce dernier ennemi, & nous aurons bon marché du premier. De ce ſeul combat dépendent nos vies, notre liberté, & le recouvrement de notre patrie. Nos perſécuteurs ont-ils des intérêts ſemblables? Ils ne combattent que pour l'aggrandiſſement de trois ou quatre favoris du Sénat ou du Peuple Romain, & après bien des périls ils n'auront que trés-peu reciieilli pour leur propre avantage. Auſſi les trouverez-vous moux & foibles dans l'action. Pour vous, banniſſez la crainte de vos cœurs, & n'ayez d'eſpérance que dans la victoire. La fuite eſt une mauvaiſe reſſource pour garantir ſes jours. La valeur ſeule en eſt le mur aſſuré. Allez, braves ſoldats, au devant de l'ennemi. L'ardeur qui brille dans vos yeux,*

& votre affection pour moy, m'annonçent un heureux ſuccès.

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

Lorſque Catilina eut parlé de la ſorte, il fit ſortir ſes troupes du camp, & les mit en bataille dans la plaine. Il ne permit pas au petit nombre de cavaliers qu'il avoit à ſon ſervice, de combattre à cheval. Il les mit à pié, les rangea parmi l'infanterie, & lui-même parut à pié à la tête de ſon armée. Il plaça à la premiére ligne huit cohortes les mieux armées, & à la ſeconde ligne les vieux ſoldats qui avoient ſervi ſous Sylla. Enfin il poſta au corps de réſerve les ſoldats ou mal équipez, ou dont il eſtimoit peu la valeur. Du moins ceux-ci ſervirent à la montre. Manlius fut choiſi pour commander une des aîles, & un Officier natif de Féſules donna des ordres à l'autre aîle. Du reſte, Catilina conduiſit lui-même ſes troupes loin de ſon camp, pour faire entendre, qu'il vouloit ſérieuſement entrer en action. Antonius vit le mouvement des ennemis, & ne s'en ébranla pas. Cependant le ſoldat s'écria qu'il falloit donner. P. Seſtius le Queſteur de l'armée, & l'un des principaux Officiers Républicains repréſenta au Proconſul, que l'occaſion étoit favorable. *Ne perdez pas*, luy dit-il, *un moment ſi précieux. Vos Légionnaires aſpirent aprés le combat, profitez de leur bonne volonté. Si Catilina nous échappe, & s'il peut gagner la Gaule, que deviendra l'Italie, & par combien de ſang faudra-t-il réparer les inſtants que vous aurez perdus?* Antonius ne manquoit ni de courage, ni d'expérience. Qui peut dire ce qui cauſa ſes délais? Un Hiſtorien les attribuë à je

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

ne ſçai quelle inclination ſecrette pour le parti, qu'il avoit ordre de détruire. Quoi qu'il en ſoit, Antonius ne parut conſentir que malgré luy au deſſein de livrer bataille. Il s'abſenta même du combat, ſous prétexte d'une légére indiſpoſition. Petréïus vieux ſoldat de fortune, & pour lors Lieutenant Général du Proconſul, fut chargé de conduire l'action. Sous un ſi ſage Capitaine le ſoldat ne douta plus de la victoire. Petréïus depuis trente ans ſervoit dans les armées Romaines, tantôt en chef avec le titre de Préteur, tantôt comme ſubalterne, en qualité de Lieutenant Général, ou de Tribun Légionnaire. Un conducteur ſi eſtimable & univerſellement aimé des troupes commença par les haranguer, avant que de les mener à l'ennemi.

Marcher contre Catilina, leur dit-il, *c'eſt aller combattre un monſtre. Le terraſſer, c'eſt purger la terre, comme Hercule, du Lion de Némée, du Sanglier d'Erimanthe, & de l'Hydre aux têtes renaiſſantes. Tous les vices, l'audace, la cruauté, l'incontinence, ſont comme concentrés dans luy ſeul. De là l'indignation que vous avez montrée dès que ſon armée a paru ſous vos yeux. Auſſi ne s'agit-il pas icy de conquérir des terres nouvelles. Il s'agit de conſerver celles que vous avez reçûës de vos peres. La Bête qui les déſole eſt dans nos filets. Nous la tenons enveloppée en face, à dos, à droite, & à gauche. Quoy qu'il en coûte, gardons-nous de la laiſſer échapper. C'eſt dans ces occaſions qu'il eſt véritablement glorieux de répandre du ſang pour la patrie. Que dis-je! & qu'avons-nous à craindre d'une poignée d'hommes ramaſſés dans tous les lieux de débauche qui*

ſont en Italie? Le Ciel ne les raſſemble icy que pour employer vos bras à les exterminer. De quel parti ſeront les Dieux? Feront-ils ſuccomber l'innocence ſous le crime, & la molleſſe ſous la valeur? Allez donc, & ſoyez bien perſuadez, que de ce ſeul combat dépend le repos de Rome, le ſalut de la République, & la tranquillité du monde entier.

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

Ainſi parla Petréïus, & ſes troupes n'attendirent pas le ſignal pour ſortir du camp. Le Lieutenant Général les rangea ſur deux lignes. A la premiére il plaça ſes vieilles bandes, à la ſeconde ſes nouvelles levées. Au premier ſon de la trompette, l'impatience de ſe joindre fut ſi grande des deux parts, qu'on ne ſe donna pas même le tems de lancer le javelot. A l'inſtant on mit l'épée à la main, & le choc commença par où les batailles ordinaires avoient coûtume de finir. Le combat devint d'abord une mêlée. Les révoltés ſe battirent en déſeſpérés, & avec tout l'acharnement qu'on a d'ordinaire dans les guerres civiles. Les partiſans de la République donnérent avec l'indignation qu'on ſent contre des ſcélérats, qui méritent d'être punis. Catilina fait tout à la fois l'office de Général, & de ſoldat. Il eſt par tout, il pourvoit à tout. Il faut l'avoüer, il étoit né avec le courage d'un Héros, & ſi les paſſions ne luy avoient pas corrompu le cœur, il auroit ſoutenu la gloire de ce [a] fameux Sergius, le plus illuſtre

[a] C'eſt ce même Sergius qui fut Préteur l'an de Rome 556, & qui rendit ſon nom immortel par ſa valeur, pendant la ſeconde guerre de Carthage. Il étoit biſayeul de Catilina. Voyés ce que nous en avons dit d'aprés les Hiſtoriens de Rome dans le dixiême volume, page 290.291, & note *b*.

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

de ſes ancêtres. Déja l'armée rebelle commençoit à prendre de l'avantage, & la premiére ligne des Républicains avoit perdu bien du terrain. Petréïus la ſecourut à propos, & en remplit les vuides par des troupes fraîches. Alors les rebelles ne tinrent plus. Leur premiére furie ſe rallentit, & leur ardeur même les épuiſa. L'Officier Féſulan qui commandoit une des aîles reçut un coup mortel, & Manlius expira dans la mêlée. Catilina reſtoit ſeul des trois Commandants de ſon armée, & ne ſuffiſoit pas à conduire un ſi grand corps. Le déſeſpoir le ſaiſit. Plein de rage il ſe jetta comme un forcené au milieu des ennemis, & trouva la mort [a] qu'il cherchoit. Son nom auroit mérité d'être placé parmi les grands hommes, s'il avoit verſé pour la patrie le ſang qu'il prodigua en furieux. La mort de leurs Généraux diſſipa les troupes Conjurées. Petréïus ne voulut pas qu'on les pourſuivît, & qu'on fît des priſonniers. Il laiſſa la vie à un reſte de vaincus, ou citoyens de Rome, ou ſujets de la République. Les rebelles perdirent environ trois mille hommes, & la défaite ne laiſſa pas de coûter cher à leurs ennemis.

Antonius étoit victorieux ſans avoir fait d'autre fonction de Général, que de prêter ſes auſpices à ſon armée. Cependant ſes ſoldats au fort de

Jul. Obſequens c. 61.

[a] Selon le témoignage de Salluſte, les Romains apperçûrent, au travers des cadavres, dont la plaine étoit jonchée, le corps de Catilina qui reſpiroit encore un peu. Ils remarquérent avec horreur ſur le viſage de ce fameux Chef de parti, les traits d'audace & de férocité, qui ſe conſervérent même après ſa mort.

leur joïe luy donnérent le titre d'*Imperator*. Sur le champ il partit pour aller gouverner la Macédoine, Province que Cicéron lui avoit cédée. Le ſéjour qu'il y fit ne fut pas heureux. [a] Battu par les Dardaniens, & mis en fuite, il reſta dans ſon Gouvernement, y fit d'énormes [b] concuſſions,

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

a Julius Obſéquens, ſelon les préjugés du Paganiſme, attribuë à la vanité de Caïus Antonius la défaite honteuſe de ſon armée. *Tous les malheurs*, dit-il, *marchérent à ſa ſuite, pour avoir fait porter en Macédoine ſes faiſceaux ornés de laurier, en ſigne de la victoire qu'il avoit remportée ſous ſes propres auſpices contre Catilina. Au lieu de les dépoſer dans le Capitole, & d'en faire hommage à Jupiter, ſuivant la coûtume, il s'en réſerva toute la gloire, & de ce qui appartenoit aux Dieux, il érigea un trophée à ſon orgüeil.*

b Cicéron lui-même en écrit à Atticus, d'une maniére à faire juger, qu'il étoit inſtruit des malverſations de Caïus Antonius dans la Macédoine. C'eſt ainſi qu'il s'en exprime dans la douziéme lettre du livre 1. *Je ne vis jamais rien de plus impudent & de plus mauvaiſe foy, que le procédé d'Antonius.* J'envoye, dit-il, exprès un de mes affranchis, j'ay donné ordre à Titus de vous payer. *Toûjours nouvelles défaites, toûjours nouveaux délais. Les avant-coureurs de Pompée aſſurent que ce Général demandera hautement qu'on rappelle Antonius, & qu'en même tems un Préteur doit requérir ſur cela devant le Peuple. Cette cauſe ſera de telle nature, que je ne pourrois la défendre avec honneur.* De plus, comme on l'apprend par la même lettre, Antonius avoit fait entendre, que Cicéron partageoit avec lui les ſommes qu'il levoit ſur les Peuples de ſa Province, & que ce dernier avoit envoyé exprès en Macédoine un homme de confiance pour veiller à ſes intérêts. On ſçait, & nous l'avons dit cy-deſſus, que le gouvernement de la Macédoine étoit échû par le ſort à Cicéron, qui le céda à Antonius. Il paroît que l'un & l'autre firent enſemble un traité ſecret, & qu'Antonius s'engagea de payer à ſon Collégue une certaine ſomme en dédommagement. Il eſt croyable que Cicéron avoit en vûë cet engagement réciproque, lorſqu'il ſe plaint des lenteurs d'Antonius, pour l'acquit de l'argent qu'il étoit convenu de lui faire tenir. Cependant quelques ſujets de mécontentement que l'Orateur Romain dût avoir des procédés du Proconſul de Macédoine, il ſe déclara pour lui dans le Sénat, & empêcha qu'on ne le rappellât de ſa Province, avant l'année révoluë de ſon adminiſtration. C'eſt Cicéron lui-même qui rapporte ce fait dans une Lettre adreſſée à

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA. *Cic. Epiſt. famil. l. 5.*

& il en auroit été révoqué ſur le champ, ſi Cicéron ſon ancien Collégue n'avoit plaidé, & intercédé pour luy. Antonius cependant, avant que de quitter l'Italie, envoya à Rome la tête de Catilina. A cette vûë la ville ſe tranquilliſa, ou du moins le calme y fut plus grand. Le Sénat ordonna des ſupplications, malgré l'uſage de ne rendre aucune action de graces aux Dieux pour des victoires rempor-

Dio l. 37.

Publius Sextius Queſteur du Proconſul. A ſon retour, le jeune Orateur Marcus Cælius l'accuſa d'avoir trempé dans la conjuration de Catilina. On ne le put convaincre de cette complicité. Mais, les énormes concuſſions qu'il avoit commiſes dans ſon département, ſa fuite honteuſe à la vûë d'une armée de Barbares, le maſſacre horrible que firent les Dardaniens de l'infanterie Romaine abandonnée de ſon Général, fournirent à Lucius Caninius Gallus de nouveaux ſujets d'accuſation. Les griefs qu'on avoit à produire contre lui, firent une vive impreſſion ſur la multitude. Caïus Nigidius Figulus, un des Tribuns du Peuple, fut celui qui ſe déclara le plus ouvertement. Il faut entendre ſur cela Cicéron dans la ſeconde lettre à Atticus, livre 2. *Voici*, dit-il, *le premier de Janvier qui approche. Antonius n'arrive point, & l'on veut faire juger ſon procès. On me mande que Nigidius a proteſté en pleine aſſemblée, qu'il prendroit à Partie les Juges qui s'abſenteroient.* Quoique tout ſemblât conſpirer contre le coupable, Cicéron eut la généroſité de le défendre. Le diſcours éloquent qu'il prononça pour la juſtification d'Antonius, ne garantit point celuy-cy de l'Arrêt flétriſſant que les Juges portérent contre lui. Il fut exilé à perpétuité dans l'Iſle de Céphalénie, connuë aujourd'hui ſous le nom de *Céphalogna*. Elle eſt voiſine d'Itaque, une des Iſles de la Mer Ionienne. Strabon aſſure qu'Antonius ſe forma un ample domaine dans le lieu de ſon éxil, qu'il y fit bâtir une ville, & qu'il y finit ſes jours, lorſqu'il ſe diſpoſoit à retourner dans ſa patrie, où il avoit été rappellé par le crédit de ſes amis.

Valere Maxime remarque au livre quatriême, qu'Antonius ſoutint ſa diſgrace avec une grandeur d'ame que ſes ennemis même admirérent. Loin de laiſſer échapper aucune marque de reſſentiment contre ſon accuſateur Caninius Gallus, & contre Marcus Colonius qui l'avoit condamné, il donna au premier ſa fille en mariage, & confia au ſecond le ſoin de ſes biens & de ſes affaires domeſtiques pendant tout le tems de ſon éxil.

tées ſur des citoyens rebelles. Il ne reſtoit plus que de punir les complices de Catilina. L. Vettius Chevalier Romain ſe fit leur délateur. Il en préſenta une liſte au Sénat. Enſuite il la redemanda, cette liſte, pour y faire, diſoit-il, des additions, & des corrections. Ce procédé parut ſuſpect. On retint l'écrit, & on luy ordonna de déclarer à haute voix les coupables qu'il connoiſſoit [a]. Vettius eut la hardieſſe de nommer Jule Céſar, qui pour lors étoit [b] Préteur. Celuy-cy fit

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

Suet. in Cæſare.

[a] Voicy ce que Suétone nous apprend de l'accuſation intentée contre Jule Céſar. Vettius le pourſuivit en crime ſur le fait de la conjuration de Catilina, au Tribunal de Novius Niger, un des Juges établis pour connoître des délicts. Q. Curius d'une autre part le dénonça au Sénat comme un des principaux conjurés. Il citoit en preuve le témoignage même de Catilina, dont il diſoit avoir appris tous les noms des complices, & en particulier celui de Céſar. Vettius de ſon côté s'offroit à produire contre l'accuſé un écrit ſigné de ſa main, & qui avoit été trouvé parmi les papiers du chef de la conſpiration. Il étoit dur à ce nouveau Préteur de ſe voir forcé à deſcendre de ſon Tribunal, pour venir faire le perſonnage de criminel. Mais Cicéron dont il avoit requis la dépoſition, le juſtifia parfaitement. Il dit à la décharge de Céſar, qu'il avoit été un des premiers à lui découvrir pluſieurs particularités de la derniere conjuration. Cet aveu quoi que forcé détermina les ſuffrages des Juges, en faveur du dénoncé, & devint fatal aux deux Accuſateurs. Q. Curius fut ſoupçonné de mauvaiſe foi, & privé de la recompenſe qui lui avoit été deſtinée, pour avoir donné les premiers indices des complots qui ſe tramoient contre la République.

[b] Céſar, dès les premiers jours de ſa Préture, traduiſit au Tribunal du Peuple Q. Lutatius Catulus, pour l'obliger à rendre compte des deniers qu'il avoit employés à la réparation du Capitole. Son but étoit de flétrir un homme ſi reſpectable, dont la vertu infléxible mettoit le plus grand obſtacle à ſes deſſeins ambitieux. Il ſe flattoit de le faire condamner comme coupable de péculat, & d'engager les Tribus aſſemblées à lui ôter ſa commiſſion, pour la confier à Pompée. Céſar ne pouvoir porter un coup plus ſenſible à Catulus. Avec la diſtinction attachée au titre de *Réparateur du Temple de Jupiter*, il eût perdu le droit d'en faire la dédicace, & de faire inſcrire ſon nom ſur le frontiſpice de l'édifi-

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

payer bien cher au délateur, une accuſation, qui peut-être n'étoit que trop véritable. Il le fit paroître devant ſon Tribunal, l'humilia, le mortifia, & après avoir fait ſaiſir ſes meubles, le fit languir en priſon. [a] Telle étoit la tyrannie que Céſar commençoit dès-lors à exercer dans Rome.

Cic. Epiſt. famil. l. 5.

Enſuite on prononça divers Arrêts de condamnation contre ce qui reſtoit de Conjurés. La malignité fit dire que Cicéron apportoit leur jugement tout dreſſé de ſon logis, & qu'il le fabriquoit ſeul avec ſa femme Térentia. Quoy qu'il en ſoit, le Sénat diverſifia les châtimens des conſpirateurs, ſelon la part qu'ils avoient euë à la ſédition. Il paroît que L. Vargunteïus, que P. Autronius, que Servius Sylla, que M. Lecca, & que Fulvius Nobilior furent le plus ſévérement pu-

Cic. in Vatin.

ce ; honneur que les Romains briguoient avec autant d'ardeur que les premiéres dignités de la République, comme on a pû le remarquer en divers endroits de cette Hiſtoire. Catulus ne s'oublia pas dans une affaire ſi délicate. Il ſe tranſporta dans le Comice pour rendre compte de ſa geſtion, & pour ſe juſtifier auprès du Peuple. Prêt à monter ſur la Tribune aux harangues, il fut repouſſé par Céſar, qui ajouta l'inſulte à la violence, en lui permettant d'un air mocqueur, de plaider ſa cauſe de l'endroit même où il avoit été contraint de ſe placer. Un pareil outrage fait à un des plus illuſtres perſonnages de la République irrita les Grands de Rome, & tous les Citoyens zélés. La plûpart alloient rendre les devoirs ordinaires de politeſſe aux nouveaux Conſuls, lorſqu'ils apprirent les indignes procédés du Préteur. Ils remirent leur viſite à un autre jour. Sans tarder ils vinrent au Comice, & ſe réünirent en faveur de Catulus. Céſar trembla à la vûë de preſque toute la Nobleſſe de Rome liguée contre lui. Il ne balança donc pas à ſe déſiſter de ſa pourſuite.

[a] Selon Suétone, le Juge même Novius Niger éprouva la vengeance de Jule Céſar. Celui-ci le fit mettre en priſon, ſous prétexte qu'il avoit donné atteinte à la Loy qui ne lui permettoit pas d'appeller en jugement un Magiſtrat, dont l'autorité étoit ſupérieure à la ſienne.

nis.

nis. On changea même les anciennes procédures à leur égard. Le Sénat voulut que le témoignage de leurs eſclaves fût reçû, & qu'il fît preuve. Juſte diſpoſition des Peres Conſcripts ! Devoit-on accorder la protection des Loix à d'éxécrables ſcélerats, qui avoient perdu tout ſentiment d'humanité. [a] Cornélius Sylla fut accuſé comme les autres, mais Cicéron entreprit de le défendre, & ſon autorité fut d'un grand poids pour le faire abſoudre. Dans les Provinces d'Italie la révolte fut aiſément appaiſée. Le Préteur M. Calpurnius Bibulus fit rentrer dans le devoir les Péligniens, & les Brutiens. Ces Peuples avoient pris les armes à la ſollicitation des deux Marcellus pere & fils, qui s'étoient declarés hautement pour Catilina. L'un de ces deux Conjurés n'avoit pas été plus heureux à Capoüe, d'où P. Seſtius Queſteur de Caïus Antonius l'obligea de ſortir avec précipitation. Métellus Céler rétablit l'ordre dans la Gaule Ciſalpine. Il y prit le titre de Proconſul, parce que ſa Province étoit Conſulaire. Pour la Gaule d'en-delà les Alpes, elle fut un peu troublée par les Allobroges devenus Partiſans de Catilina. C. Pontinius Préteur alors dans la Province Narbonnoiſe s'oppoſa à leurs courſes, fit aſſiéger la ville de Ventia [b]; mais Catugnatus petit Roy du Païs

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

Oroſ. l. 6. c. 6. Cic. pro Seſtio.

Dio Caſſ. l. 37.

a L'accuſateur de Cornélius Sylla, ſe nommoit L. Manlius Torquatus. L'année d'auparavant il avoit prononcé l'Arrêt de condamnation contre lui, pour avoir brigué les Magiſtratures par des voyes illicites.

b Ventia eſt cette ville du Dauphiné, qui porte le nom de Vence. Elle étoit compriſe dans la Gaule Narbonnoiſe. Manlius Lentinus un des Lieutenants de Pompinius s'en rendit maître. Par la priſe de cette ville, il répara la perte qu'il avoit faite d'un nom-

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

accourut à ſa défenſe. Alors ſe donna un combat ſur les bords de l'Iſére, où les Allobroges eurent de la ſupériorité ſur les Romains. Déja le parti Gaulois prenoit bien de l'aſcendant, lorſqu'une nouvelle armée Romaine paſſa le Rhône, & vint fondre ſur les armées Gauloiſes. On les pouſſa juſqu'à [a] Solonium, ville munie d'une bonne forteresſe, dont on ſe rendit maître. Catugnatus vint à leur ſecours. Pomptinius tourne tous ſes efforts contre luy, l'enveloppe, fait un furieux maſſacre d'Allobroges, & s'empare de leur païs. Conquête paſſagére, & qui n'eut rien de durable! Il n'étoit réſervé qu'à Jule Céſar de ſoumettre la Gaule entiére, & de la réduire en Province Romaine. C'eſt une expédition que nous décrirons en ſon tems, & dont le ſuccès cauſera la ruine de la République.

Jule Céſar venoit de joindre la dignité de [b] ſu-

bre conſidérable de ſes ſoldats, qui périrent en combattant contre l'armée de Catugnatus.

a Solonium étoit une ville des Allobtoges. On n'en retrouve point de veſtiges.

b Céſar eut pour compétiteurs dans la pourſuite du ſuprême Pontificat, deux des plus grands perſonnages de la République, Servilius Iſauricus, & Lutarius Catulus. Le premier qui le regardoit comme un concurrent redoutable, par le crédit qu'il s'étoit acquis auprès du Peuple, lui fit offrir une ſomme conſidérable, s'il vouloit renoncer à ſes prétentions, Mais Céſar n'étoit pas homme à ſe laiſſer ſurprendre par l'appas d'un intérêt ſordide. Il fit réponſe à Servilius, que loin de ſe déſiſter pour de l'argent, il en emprunteroit de ſes amis, s'il étoit néceſſaire, pour écarter ceux qui vouloient le ſupplanter. Il n'en eut pas beſoin. A la pluralité des ſuffrages, le Peuple le déclara grand Pontife. Selon le récit de Plutarque, les reſſorts que la Nobleſſe avoit fait joüer en faveur des autres prétendants, firent trembler la mere de Céſar. Elle craignit que ſon fils ſenſible à la honte d'avoir été exclus, ne ſe portât à des extrêmités fâcheuſes. Le jour de l'élection elle l'accompagna juſques dans la ruë les yeux baignés de larmes. Céſar d'un air intrépide lui dit, en l'embraſſant,

prême Pontife, à la Préture. La faveur du Peuple le faiſoit avancer à grands pas dans la route des honneurs. Il auroit pû paſſer dès-lors pour le plus fortuné des Romains, ſi des chagrins domeſtiques n'euſſent troublé le bonheur de ſa vie. Céſar avoit épouſé en dernier lieu [a] Pompéïa fille de Q. Pompéïus Rufus, petite-fille du Dictateur Sylla, jeune perſonne auſſi libertine que l'étoient à Rome les femmes de ſon tems. Elle avoit pris une forte inclination pour un Patricien, encore à la fleur de l'âge, qui ſur ſon teint conſervoit toute la fraîcheur de la premiére adoleſcence. La beauté & le bon air de P. Clodius n'avoient pas ſeuls formé l'attachement que Pompéïa avoit pour luy. Il entroit encore dans ſa mauvaiſe conduite du dépit contre ſon mary. Pompéïa ſentoit vivement l'affront que ſon infidéle époux faiſoit actuellement à la famille dont elle étoit iſſuë. Céſar entretenoit publiquement un commerce de galanterie avec [b] Mu-

De Rome l'an 691.
Conſuls.
D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.
Plut. in Cæſare. Dio Caſſ. l. 37. & alii.

ces paroles que Plutarque a recüeillies. *Ma mere, vous apprendrez aujourd'hui la nouvelle, ou de mon élevation, ou de mon éxil.*

a Céſar avoit épouſé Pompéïa après la mort de Cornélie ſa ſeconde femme, fille de Cornélius Cinna.

b Mucia étoit la troiſiéme fille de Quintus Mucius Scævola, ſelon le témoignage de Pædianus, & la ſœur de Quintus Métellus Celer, comme on l'apprend d'une lettre de Cicéron à Métellus. De là on conjecture avec Manuce, que Metellus Celer & Metellus Nepos étoient ſes fréres utérins. Apparemment que la mere de Mucia épouſa Quintus Mucius Scævola, après avoir eu de ſon premier mariage avec Quintus Metellus, les deux freres Celer, & Nepos. Quoi qu'il en ſoit, les trop fréquentes entrevûës de Mucia & de Céſar furent ſi publiques, que Pompée ne crut pas devoir attendre ſon retour en Italie pour la répudier, après en avoir eu trois enfans, ſuivant la remarque de Suétone. Il falloit que cette femme fût bien déeriée par ſes débauches, puiſqu'au rapport de Cicéron, dans la douziéme lettre à

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

cia femme du grand Pompée. Tandis que celuy-cy faiſoit la guerre en Aſie, ſa femme profitoit de ſon abſence, menoit avec Céſar une vie licentieuſe, & leurs amours étoient devenus la fable de Rome. Pompéïa donc, & pour ſe venger, & pour ſuivre ſon penchant, prit avec Clodius des liaiſons auſſi étroites, que Mucia en avoit priſes avec Céſar. Cependant Pompéïa garda des meſures, & rendit ſon infamie moins publique. Aurélia ſa belle mere, & Julie ſa belle-ſœur l'obſervoient avec ſoin, & la réduiſoient à conduire ſes intrigues avec précaution. Clodius & Pompéïa convinrent donc enſemble d'un rendés-vous dans un jour ſolemnel, & leur entrevûë fut concertée avec tout l'artifice poſſible.

Cic. de Harusp. reſp.

Sur la fin de chaque année Conſulaire, une céremonie de Religion avoit toûjours été en uſage, depuis la naiſſance de la République. Les Veſtales ſe tranſportoient dans la maiſon du ſouverain Pontife, lorſqu'il étoit actuellement Préteur. Là elles faiſoient un ſacrifice [a] *à la bonne*

Atticus (liv. 1.) le divorce que Pompée venoit de faire avec elle, étoit univerſellement approuvé. Mucia cependant trouva bientôt un autre mari. Elle épouſa Marcus Emilius Scaurus, & lui donna des enfans. Pour Pompée, il n'oublia pas l'affront que lui avoit fait Jule Céſar. Dans la fureur des guerres civiles, il ſe plaignit plus d'une fois que le corrupteur de Mucia étoit ſon *Egiſthe*, parce que non content de l'avoir deshonoré, il en vouloit encore à ſa vie, ſemblable en ce point au fameux Egiſthe qui fut tout à la fois, & l'amant de Clitémneſtre, & le meurtrier d'Agamemnon ſon époux. On verra encore cette même femme joüer différents rôles ſous Auguſte.

[a] Le même voile qui nous a caché les myſtéres de Cérés Eleuſine, nous a dérobé la connoiſſance du culte ſecret qui s'obſervoit pendant la fête conſacrée à la bonne Déeſſe. Il n'eſt pas poſſible de parler avec certitude du nom

Déeſſe, Divinité myſtérieuſe dont les hommes

De Rome l'an 691.
Conſuls.
D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

de cette Divinité, & des hommages qu'on lui rendoit. Les Hiſtoriens même de Rome avoüent ſur ce point leur ignorance. Ce que quelques-uns en ont dit, ne paſſe pas les bornes de la conjecture. Macrobe attribuë le titre de bonne Déeſſe à Cybéle, ou à la terre, parce qu'étant la ſource de tous les biens, elle fournit à nos beſoins. Plutarque ſemble la confondre avec Flore, autre ſorte de Divinité, que nous avons fait connoître dans le premier, & particuliérement dans le ſixiême volume. Varron prétend qu'elle fut femme de Faunus, & que ſa conduite pleine de modeſtie & de pudeur, lui mérita les honneurs divins. Elle fut ſi chaſte, ajoute cet ancien Autheur, que jamais elle n'enviſagea d'autre homme que ſon mari. Pour cette raiſon, les femmes ſeulement étoient admiſes au ſacrifice ſolemnel qui ſe célébroit tous les ans pour honorer ſa mémoire. La ſuperſtition du Peuple alloit même juſqu'à ſe perſuader, que la Déeſſe devoit frapper d'aveuglement tout homme, qui auroit oſé porter ſes regards ſur les myſtéres qui faiſoient l'objet de la cérémonie. L'avanture de Clodius fut plus que ſuffiſante pour déſabuſer les Romains de cette erreur populaire. Le lieu où ſe faiſoit cette feſte nocturne étoit paré de fleurs, & de différens feüillages. On en exceptoit le myrthe, ſoit parce que ſelon la tradition fabuleuſe rapportée par Plutarque, Faunus employa les branches de cet arbriſſeau, pour punir l'intempérance de ſa femme, qui avoit bû du vin contre l'uſage de ces tems-là, ſoit parce que le myrthe eſt conſacré à Vénus Déeſſe impudique, dont le culte ne s'accordoit point avec celui d'une Divinité reconnuë par les Romains pour un modele de la chaſteté conjugale.

Il eſt faux que la célébration de ce Sacrifice myſtérieux fut fixée dans la maiſon du ſuprême Pontife, comme l'ont crû la plûpart des Modernes. Nous avons la preuve du contraire dans le diſcours de Cicéron ſur *les Réponſes des Aruſpices*. Il dit que le lieu preſcrit pour la ſolemnité, ne pouvoit être ailleurs que dans le logis des premiers Magiſtrats, qui par la prérogative attachée à leurs Charges, avoient ce qu'il appelle *Imperium*, c'eſt-à-dire une autorité abſoluë, & le droit d'Auſpices. Or ce privilege ne convenoit qu'aux Conſuls & aux Préteurs. Dion confirme la même choſe au livre 37, & Plutarque nous apprend qu'au tems de la conjuration de Catilina, les Dames Romaines célébrérent la fête de la bonne Déeſſe chés Cicéron, qui étoit alors Conſul.

Avant la réformation du Calendrier par Jule Céſar, la célébrité fut placée au mois de Décembre, comme il eſt manifeſte par la deuxiême lettre à Atticus (livre 1.) Elle eſt datée du premier jour de Janvier, & Cicéron y fait le récit de l'attentat de Clodius, comme d'une nouvelle

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

ignoroient le nom, qui n'étoit connu que des femmes. Si ce récit eſt exactement vray, c'eſt un prodige que dans le cours de tant d'années le nom de la bonne Déeſſe n'ait point été révélé par ce grand nombre de Dames Romaines, qui ſe trouvoient à ces Aſſemblées. Le ſacrifice inſtitué pour le ſalut & la proſperité du Peuple Romain, ſe faiſoit avec de grands préparatifs, & une étonnante circonſpection. On ornoit à grands frais le logis où la fête ſe célébroit, & comme on choiſiſſoit la nuit pour la cérémonie, une infinité de lumiéres en éclairoient les appartemens. Le principal ſoin étoit de n'admettre à cette fête que des femmes, d'en écarter les hommes, auſſi-bien que le maître même de la maiſon, ſes enfants, & ſes eſclaves d'un autre ſexe, que celuy de la Déeſſe qu'on honoroit. La ſuperſtition alloit juſqu'à condamner les fenêtres par où les paſſants pouvoient apperçevoir des myſtéres ſi ſecrets, & juſqu'à tirer des rideaux ſur les peintures, qui repréſentoient des hommes, ou des animaux mâles.

Ce fut un jour ſi ſolemnel, & une maiſon conſacrée par la Religion, que [a] Clodius & Pompéïa

toute récente. Les Calendriers qui ſuivirent la correction Julienne, placérent cette fête au premier jour de Mav.

Les Grecs avoient auſſi leur bonne Deeſſe, auſſi peu connuë que celle des Romains.

[a] Clodius étoit ſi emporté dans ſes débauches, qu'il donna lieu à des bruits infames par les privautés ſcandaleuſes qu'il avoit avec ſes ſœurs, dont l'une étoit mariée à Marcius Rex, l'autre à Metellus Celer, & la troiſiéme à Lucullus. Il s'étoit déja fait connoître par les crimes dont il ſouilla ſes premiéres années. Les troubles qu'il ſuſcita dans l'armée de Lucius Lucullus, les teſtaments qu'il falſifia dans celle de Muréna, l'audace effrénée qu'on remarquoit dès-lors dans ſa conduite & dans

choiſirent pour ſe voir. Ils convinrent que Clodius, pour être admis à la porte, prendroit l'habit d'une de ces joüeuſes d'inſtruments qui venoient en foule honorer la fête. Une Eſclave confidente de l'intrigue eut ordre de conduire la prétenduë Muſicienne dans l'appartement de ſa Maîtreſſe. A l'air du viſage, & aux maniéres on prit aiſément Clodius pour une fille. Il entra, & dit quelques mots à l'oreille de l'eſclave apoſtée pour le recevoir. Abra, (c'étoit le nom de la confidente) courut incontinent avertir Pompéïa; mais la meſſagére fut long-tems à revenir. Clodius s'impatienta [a], & ne crut pas devoir reſter trop long-tems au même lieu. Il fit quelques tours dans les ſalles, évitant de ſe montrer trop à la lumiére, crainte d'être reconnu. Tandis qu'il marche à petit pas, & qu'il ſe tient à l'écart, une des femmes qui ſervoient Aurélia la mere de Céſar, aborde Clodius, qu'elle prenoit pour une chanteuſe, & luy fit diverſes interrogations, qu'il éluda par le ſilence. Enfin il fallut répondre. Alors

De Rome l'an 691.
Conſuls.
D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

ſes diſcours, le firent regarder comme un Citoyen dangereux. Il paſſoit pour avoir trempé dans la conjuration de Catilina. Mais ſoit que le fait ne fût pas bien avéré, ſoit que par conſidération pour ſa famille, on n'eût pas crû devoir le comprendre parmi les complices, il en fut quitte pour une réprimande ſévére que lui fit Cicéron.

[a] Soit impatience, ſoit curioſité de ſçavoir ce qui ſe paſſoit dans cette aſſemblée tumultueuſe de femmes, Clodius ſortit de ſa retraite. Malheureuſement il s'égara. La ſervante qu'il rencontra, dit Plutarque, lui propoſa de joüer. Clodius ſe refuſa aux inſtances de cette eſclave. Elle le preſſa vivement. Il perſiſta dans ſon refus. Alors animée d'une eſpéce de fureur dont les femmes ſe laiſſoient enyvrer dans ces ſortes de Bacchanales, elle le força de s'expliquer, & le ſon de ſa voix le trahit, & découvrit ſon ſexe.

De Rome l'an 691. Conſuls. SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

le ſon de la voix trahit Clodius, & découvrit ſon déguiſement. On le produit à l'Aſſemblée des Dames, & il y eſt reconnu pour Clodius. [a] On s'allarme, on ſe récrie, & les Veſtales abandonnent le ſoin du ſacrifice, en déteſtant le ſacrilége. Perſonne ne fut plus ſenſible au déshonneur de ſa maiſon que la vertueuſe Aurelia. C'étoit une femme reſpectable par ſon âge, & par ſa nobleſſe, & dont la vertu n'avoit jamais ſouffert d'atteinte. L'avanture ne put manquer d'éclatter, & Pompéïa devint le ſujet de toutes les converſations. Elle eut beau rejetter la démarche de Clodius ſur la paſſion d'un inſenſé, dont elle n'étoit pas reſponſable. Son mari la répudia ſans la condamner. *Ce n'eſt pas aſſez pour la femme de Céſar*, dit-il en la congédiant, *qu'elle ſoit innocente. Il faut même qu'elle ſoit exempte de ſoupçon.*

Les Comices par une nouvelle élection de Conſuls ſuſpendirent les murmures de tous les ordres, contre l'attentat de Clodius. On ne parla plus que d'une aſſemblée générale au Champ de Mars, où l'on devoit donner des ſucceſſeurs à Junius Silanus, & à Licinius Murena. Pompée alors préparoit tout pour ſon départ d'Aſie. Mais comme il ne pouvoit être de retour à Rome,

Dio Caſſ. l. 37.

[a] Selon Plutarque, à la nouvelle qui ſe répandit dans l'aſſemblée, qu'un homme déguiſé en femme s'étoit gliſſé dans la maiſon, les cérémonies ceſſérent, on couvrit les myſtéres avec précipitation, Aurelia fit fermer les portes. On cherche, & l'on trouve le ſacrilége. Auſſi-tôt la mere de Céſar éperduë le chaſſe du logis, après lui avoir reproché dans les termes les plus vifs, ſon inſolence, & ſon impiété. Le lendemain de grand matin elle vint donner avis au Sénat de l'attentat commis par Clodius.

avant

avant a les grandes élections, & que d'ailleurs il ſongeoit à faire tomber le Conſulat ſur un de ſes Lieutenans Généraux, nommé M. b Pupius Piſo,

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

a Selon Plutarque, Pompée ſur le point de ſe rendre en Italie, avoit dépêché un courier au Sénat, pour le prier de différer l'élection des nouveaux Conſuls, juſqu'à ſon arrivée. Son deſſein étoit de ſolliciter par lui-même, le Conſulat en faveur de Piſon. Mais le Sénat ne déféra point à la prière de Pompée. Ce Général apprit que Caton s'étoit oppoſé le plus vivement à ſa Requête. Il crut qu'un homme de ce caractére, & que ſa probité rendoit ſi reſpectable, ne ſeroit point inutile à l'éxécution de ſes projets, ſi une fois il pouvoit le gagner. Il penſa donc dès-lors à s'unir avec lui. Pour cimenter cette union, il réſolut d'épouſer une des niéces de Caton, & de demander l'autre pour ſon fils. Pompée comptoit que ce double mariage lui aſſureroit le crédit, & la faveur de Caton, pour le ſuccès de ſes entrepriſes. Le rigide Sénateur entrevit que ce Conquérant n'agiſſoit que par des vûës intéreſſées. Dans cette perſuaſion il ne balança pas à lui refuſer ſes deux niéces, au grand regret de ſa femme & de ſa ſœur, qui ſouhaitoient avec paſſion une alliance ſi honorable, & ſi avantageuſe à leur famille.

b Cicéron en différents endroits de ſes ouvrages, parle avec éloge de ce Pupius. C'étoit, dit-il, un homme recommandable par ſon érudition. Il cultiva ſon eſprit par l'étude des livres Grecs, & puiſa dans ces riches ſources les grandes connoiſſances qu'il avoit acquiſes. Sa vertu, & ſon éloquence, autant que la nobleſſe de ſon origine, luy acquirent beaucoup de conſidération parmi les Citoyens de Rome. Cependant on ne reconnoît plus le même perſonnage, au portrait que Cicéron en a tracé dans la lettre 13. du premier livre des Epîtres à Atticus. C'eſt ainſi qu'il s'en exprime. *Pour revenir au Conſul Pupius, c'eſt un petit eſprit & un mauvais cœur, un de ces railleurs chagrins, qui ne laiſſent pas quelquefois de faire rire, plus plaiſant par ſa figure, que par ſes bons mots. Il n'eſt ni dans le parti du peuple, ni dans celui des grands. La République n'en doit eſpérer rien de bon. Il a de très-mauvaiſes intentions, mais auſſi ne doit-elle rien appréhender de ſes fureurs, c'eſt un lâche dont on mépriſe les incartades. Pour ſon Collégue Valérius Meſſala, il me traite avec beaucoup de diſtinction, il aime & ſoutient le bon parti, auſſi ne ſont-ils pas déja trop bien enſemble.* Il ne l'épargne pas d'avantage dans la quatorziéme lettre. *Meſſala*, dit-il, *eſt un fort bon Conſul, il a beaucoup de vigueur, de fermeté, d'application, & il ſe fait honneur de me loüer, & de m'imiter. Pour ſon Collégue, il ſeroit plus vicieux, s'il avoit un vice de moins. C'eſt un bon-*

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

il le fit partir avant luy. Piſo fut chargé par ſon Général de lettres de recommandation pour le Sénat, & pour divers Magiſtrats de Rome. Il prit

heur qu'il ſoit ſi pareſſeux, ſi endormi, ſi peu habile, & ſi peu agiſſant. Pour de la mauvaiſe volonté, il en a tant, que Pompée même luy eſt devenu odieux, depuis qu'il l'a entendu parler à l'avantage du Sénat. Ce n'eſt pas tant l'amitié qui le réünit avec Clodius, que l'inclination naturelle qu'il a pour les mauvaiſes intrigues. Le témoignage de Cicéron paroîtra ſuſpect, pour peu qu'on ſçache les démêlés qu'il eut alors avec Piſon. Il ſe plaint amérement, dans la même lettre, d'un affront que lui avoit fait le nouveau Conſul en plein Sénat. *Vous ſçaurez d'abord*, dit-il à Atticus, *qu'on ne m'a point fait opiner le premier, & que Pupius m'a préferé Cains Piſon le prétendu pacificateur des Allobroges. Les Sénateurs ont fort murmuré de cette odieuſe préférence. Pour moy je n'en ſuis pas autrement faché. Un tel outrage me diſpenſe d'uſer déſormais de ménagement avec un homme ſi mépriſable.* Pour entendre cecy, il faut ſçavoir que Cicéron rend icy compte à Atticus de la premiere ſéance du Sénat qui s'étoit tenuë le même jour qu'il écrivoit cette lettre. C'étoit un uſage reçû de recüeillir les avis des Sénateurs pendant tout le cours de l'année, dans le même ordre qu'il avoit été ſuivi à la premiére ſéance. On en exceptoit ſeulement les trois ou quatre derniers mois. Alors les Conſuls déſignés pour l'année ſuivante, opinoient avant tous les Conſulaires. Cicéron avoit opiné le premier, l'année précédente. Il ſe flattoit que Piſon auroit pour luy les mêmes égards. Il fut trompé dans ſes eſpérances Mais devoit-il trouver étrange que le Conſul déférât cet honneur à ſon parent Caïus Piſo? Il paroît que ce procédé n'avoit rien de fort offenſant, puiſque Cicéron de ſon propre aveu, opina le ſecond, même avant Catulus dont le mérite étoit généralement reconnu. Il faut donc rechercher la ſource d'une haine ſi marquée dans les liaiſons étroites que Piſon avoit déja contractées avec Clodius l'ennemi juré de Cicéron, comme nous l'apprenons de celuy-cy dans la douziéme & dans la treiziémelettre à Atticus l.1.

Au reſte Marcus Pupius Piſon étoit iſſu de la famille Calputnia Patricienne d'origine. Mais il fut adopté par un Plébéïen nommé Pupius, dont il porta le nom, ſuivant les loix de l'adoption. Le ſurnom de *Calpurnianus* qu'il conſerva, déſignoit la race dont il étoit iſſu. Piſon avoit été Queſteur en Sicile, Préteur enſuite, aprés quoi étant paſſé en Eſpagne, avec le titre de Gouverneur, il remporta ſur les rebelles de la contrée quelques avantages qui lui firent décerner le triomphe.

la robbe blanche, & par conſidération pour Pompée, il obtint du Sénat qu'on différât les Comices pour quelques jours, pour luy donner le tems de faire ſa brigue. Elle fut ſi puiſſante, qu'à la pluralité des ſuffrages il fut nommé Conſul en premier lieu. Le Collégue qu'on luy donna fut un M. Valérius Meſſala, homme ſage & d'une conduite réglée, dont le zéle pour la patrie avoit paru dans l'affaire de Catilina.

De Rome l'an 691. Conſuls. D. JUNIUS SILANUS, & L. LICINIUS MURENA.

A peine les nouveaux Conſuls étoient en exercice, qu'on annonça le retour prochain de Pompée en Italie. Depuis la priſe de Jéruſalem, en l'année ſix cents quatre-vingt-dix de Rome, le Vainqueur de Mithridate, & le Conquérant de la Syrie étoit reſté prés de deux ans dans la vaſte région qu'il avoit ſoumiſe. Son occupation avoit été de régler les limites de chaque païs, ou aſſervi, ou rendu tributaire, d'y mettre de l'ordre dans les finances, de conſtruire des villes & des châteaux en divers lieux, d'établir des Souverains en pluſieurs contrées, & d'affermir entr'eux une paix, qui laiſſât Rome joüir tranquillement de ſa domination. Avant ſon départ de Syrie Pompée y laiſſa M. Æmilius Scaurus, juſqu'alors Queſteur dans ſon armée, & luy donna la qualité de Gouverneur. Les deux Légions dont il lui confia le commandement ſuffirent pour contenir tout le pais, depuis l'Egypte juſqu'à l'Euphrate. Enfin Pompée arriva par la Cilicie au Royaume du Pont. Il y conduiſit avec luy Ariſtobule, ce Pontife ſéditieux qui troubloit le repos de la Judée, & avec luy ſes deux fils, & deux de ſes filles. Alé-

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

xandre qui étoit l'aîné rompit ſes fers ſur la route, & trouva le moyen d'échapper. Pour Ariſtobule & ſes filles, ils ſuivirent Pompée à Amiſe, la Capitale du Pont, où le Général Romain ſe délaſſa de ſes fatigues. Là il joüit du fruit de ſa conquête favorite. Il y trouva ceux des enfans de Mithridate qu'on retenoit dans la captivité, & reçût les préſents de Pharnace, qui ſe donnoit pour Roy des Boſphorans depuis la mort de Mithridate. Ce fils parricide avoit envoyé à Pompée [a] le corps embaumé de ſon pere, pour en diſpoſer à ſon gré. Le Romain le fit tranſporter à Synope, & luy fit dreſſer un monument ſortable, dans le lieu où ſes ancêtres avoient leur ſépulture.

Amiſe fut donc le théâtre où Pompée ſe donna en ſpectacle à l'Orient, & où il étala toute ſa gloire. Il y fit venir les Rois, les petits Souverains, & les Satrapes des Royaumes & des Provinces qu'il avoit acquis à ſa République. Le vainqueur en diſpoſa avec un empire abſolu, ſans conſulter le Sénat, & le Peuple Romain. Les troubles que Catilina excitoit alors dans la Capitale du monde y faiſoient oublier l'indépendance que Pompée uſurpoit au Levant. Ce Proconſul, de ſa propre autorité, accorda à Pharnace l'inveſtiture du Boſphore, & le déclara Roy de cette contrée,

[a] Selon Plutarque, dans la vie de Pompée, le viſage de Mithridate étoit ſi défiguré, qu'à peine fut-il reconnoiſſable. Ceux qui avoient été chargés de l'embaumer après ſon décès, n'avoient pas eu la précaution de vuider la tête pour la préſerver de la corruption. Au cadavre du Monarque, Pharnace avoit joint ceux des Princes du ſang qui avoient péri de divers genres de mort.

avec le titre d'Allié, & d'amy de la République. Il régla le ſort de la Galatie, en attribua une partie à Pharnace, qu'il ſurnomma Caſtor, & luy fit épouſer [a] la fille de Déjotarus, qu'il priva par ce mariage d'une partie de ſes Etats. Il cimenta la paix entre le Roy des Parthes & celuy d'Arménie, aſſigna ce dernier Royaume à Tigrane, la Cappadoce à Ariobarzane, quelques villes de la Méſopotamie à Antiochus Roy de Commagêne, la Paphlagonie à Attalus & à Piléméne, & la Colchide à Ariſtarchus. A l'égard des monuments de ſa gloire, il les multiplia. Outre Nicopolis qu'il bâtit dans la petite Arménie, il rétablit les villes d'Eupatorie dans le Pont, qu'il nomma Magnopolis, de Mazace en Cappadoce, de Solis en Cilicie, qu'il appella Pompéïopolis, & Seleucie en Paleſtine. Enfin il ſe preſſa de raſſembler les richeſſes de Mithridate, non pas pour en profiter, mais pour ſervir à la décoration de ſon triomphe, & pour enrichir à Rome le tréſor public. Il eſt croyable qu'alors il recouvra le fourreau [b] du cimeterre de Mithridate, qu'on eſtimoit quatre cents talents, & la thiare magnifique dont il ſe

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA. *Dio Caſſ. l. 36.*

App. in Mithrid.

Plut. in Pomp.

a Brogodiotarus un des petits Rois de la Galatie, avoit épouſé une ſeconde fille de Déjotarus. Pompée, en reconnoiſſance des ſervices qu'il rendit aux Romains, démembra du Royaume de Pont la ville de *Mithridatium*, & lui en accorda la ſouveraineté. Pour Déjotarus il partagea avec ſon gendre, & deux autres Princes, la Galatie, & la petite Arménie, ſous le titre de Tétrarque.

b Le corps de Mithridate étoit couvert de ſes armes, & revêtu de ſes plus précieux habits, dont Pompée admira la richeſſe. Il manquoit à ſon cimeterre ce manifique fourreau dont la valeur étoit eſtimée quatre cents mille écus. Un nommé Publius s'étoit ſaiſi d'un ſi ſuperbe ouvrage, & l'avoit vendu à Ariarathe Roy de

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

couvroit la tête aux jours de cérémonie. Le nombre de vaſes d'or, & de pierres précieuſes que ce dernier Roy du Pont avoit raſſemblés, étoit ſi prodigieux, que le Queſteur de Pompée fut trente jours à les compter. Il en trouva deux mille d'agathe onyx, & beaucoup plus encore des plus précieux métaux, chargés de perles & d'autres ornements d'une fabrique exquiſe. Pompée donc encore plus couvert de gloire, qu'enrichi des dépoüilles du Pont, & de la Syrie, vint à petites journées paſſer l'hyver à Ephéſe.

Auſſi-tôt qu'on apprit à Rome que Pompée ſe diſpoſoit au retour, ſes ennemis répandirent des bruits, qui rendirent ſon arrivée ſuſpecte. On y rappella le ſouvenir de Sylla, qui ne revint d'Aſie que pour ſe rendre maître de Rome, pour envahir une puiſſance ſouveraine dans la République, & pour faire couler des ruiſſeaux de ſang. Craſſus le rival éternel de Pompée augmenta ces ſoupçons, plus encore par ſes actions, que par ſes paroles. Il fit ſemblant d'avoir peur, & ſortit de Rome avec ſa femme, ſes enfans, & ſon argent. Caton trembloit plus pour ſa patrie que pour luy-même. Il s'étoit vivement oppoſé à la Loy de Métellus, qui vouloit rappeller Pompée pour

Cappadoce. Un autre à qui Plutarque donne le nom de Caïus, profita de l'accès qu'il avoit toûjours eu auprès du Prince, dès ſa plus tendre jeuneſſe, pour lui enlever ſes plus riches dépoüilles. Il déroba le Diadême de Mithridate, dont le travail étoit d'un prix ineſtimable. Pour faire ſa Cour à Fauſtus Sylla fils du Dictateur, il lui fit préſent de cet ornement ſuperbe. Mais bientôt après Pharnace découvrit les auteurs du larcin, & les fit punir ſelon la rigueur des Loix.

terminer la guerre contre Catilina. C'étoit un degré de gloire que Caton avoit fait manquer à un homme avide d'honneurs. Cependant il craignoit moins pour ſa perſonne, qu'il n'appréhendoit l'établiſſement de la tyrannie dans le gouvernement Républicain. Il ſollicita donc Lucullus à ſortir de ſon indolence, & à prendre les armes contre Pompée, s'il venoit à tourner contre ſa patrie les forces qu'elle luy avoit miſes à la main. Tandis que Rome étoit allarmée ſur le retour de Pompée, ce grand homme ne formoit que des deſſeins pacifiques. Il parcouroit les Iſles de la mer Egée, en attendant que la ſaiſon fût favorable pour hazarder le paſſage en Italie. Il vint à Leſbos & ſéjourna dans la ville [a] de Mityléne. Il y paſſa le rems en réjoüiſſances, mais nulle fête ne luy parut plus charmante que le combat des Poëtes, qui diſputérent entr'eux le prix de la Poëſie. Ils choiſirent pour ſujet les victoires de Pompée, qu'ils chantérent ſur la ſcéne. Le Général Romain admira ſur-tout le ſuperbe Théâtre de Mityléne, & il en prit le modéle, pour en faire bâtir à Rome un pareil, mais plus grand & plus magnifique. De là il paſſe à Rhodes [b], & ſe fait

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

Plut. in Lucullo.

[a] Plutarque nous apprend que Pompée affranchit Mytiléne de tout tribut, & de toute dépendance, en conſidération de Théophane, nâtif de cette ville, & un de ſes plus chers favoris.

[b] Poſſidonius d'Apamée célébre Philoſophe Stoïcien enſeignoit alors à Rhodes, avec beaucoup de réputation. Pompée qui déja lui avoit donné des marques de ſon eſtime, ne dédaigna pas de lui aller rendre viſite. A la porte du logis où Poſſidonius avoit établi ſon école, on vit le Héros de Rome ſe dépoüiller de tout l'appareil de ſa grandeur, & dépoſer le faſte Proconſulaire. Il donna ordre à ſes Licteurs de baiſſer les haches & les faiſceaux, à

De Rome l'an 692. Conſul's. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

un plaiſir d'entendre les déclamations des Sophiſtes, qu'il honora [a] de ſes libéralités. Il tourne enſuite vers Athénes, y aſſiſte aux conférences des Philoſophes, leur fait des largeſſes, & donne à la ville cinquante talents pour la réparer. Enfin dès que le retour du Printems eut rendu les mers navigables, il fit diſtribuer quinze cents drachmes [b] par tête à chacun de ſes ſoldats, & mit à la voile pour les reconduire en Italie.

Plut. in Pomp.

Pompée au comble des honneurs n'aſpiroit plus qu'à venir joüir du repos à Rome, dans le ſein de ſa famille. Il éprouva que la plus grande proſpérité eſt ſouvent accompagnée d'amertume. Ses vaiſſeaux étoient encore en mer lorſqu'il apprit les nouveaux bruits qui couroient ſur le compte de Mucia ſa femme, & ſur ſes intrigues avec Céſar. Sur le champ il prit le parti de la répudier, & fit toutes les démarches qu'il falloit pour ne la retrouver plus chez luy à ſon arrivée. Mucia étoit ſœur des deux Metellus, Celer, &

la vûë d'une maiſon qu'il regardoit comme le Sanctuaire des Lettres. Ainſi le vainqueur de l'Orient, & de l'Occident, ſelon la réflexion de Pline le Naturaliſte livre 7. ne crut pas ſe dégrader, lorſqu'il honora non-ſeulement de ſa protection, mais encore de ſes hommages, le mérite d'un Sage & d'un Philoſophe de l'ancienne Gréce.

[a] Chaque Sophiſte, ſelon Plutarque, reçût de Pompée en pur don, un talent, ou la valeur de mille écus.

[b] Nous avons fixé ailleurs la valeur de chaque drachme à dix ſols de notre monnoye. Ainſi les quinze cents drachmes ſe réduiſoient à la ſomme de ſept cents cinquante livres. Les Officiers de l'armée Romaine, ajoûte Plutarque, eurent part aux libéralités du Général, à proportion du rang qu'ils tenoient parmi les troupes. Le même Hiſtorien aſſûre que Pompée employa ſeize mille talents, ou quarante-huit millions de livres, à cette diſtribution gratuite.

Nepos.

Nepos. Il prévit qu'il alloit s'attirer ces deux hommes accrédités ; mais quoiqu'il eût eu trois enfans d'elle, ſes déréglements luy parurent trop publics pour être ſouffertz ſans déshonneur. Durant ſa navigation il eut le tems de réflêchir ſur l'état où il trouveroit Rome, & d'arranger le plan de conduite qu'il y devoit tenir. Pompée comprit, qu'il alloit avoir le premier rang dans ſa République, y devenir l'ame des délibérations, & y tourner le Peuple & le Sénat à ſon gré. Après tout, il n'ignoroit pas combien l'affection du Peuple eſt inconſtante, & combien le Sénat étoit jaloux de ſes droits, & de ſa liberté. La moindre ombre de prééminence étoit capable de l'irriter. Pompée craignit que l'excês de ſa gloire ne ſervît de prétexte aux Peres Conſcripts, pour chercher l'occaſion de l'humilier. Les exemples du premier & du ſecond Scipion les Affricains l'effrayérent. Il étoit perſuadé qu'il alloit trouver dans Rome un grand nombre d'admirateurs; *mais l'admiration*, diſoit-il, *ne ſert qu'à produire des envieux à celuy qu'on admire.* Cependant il luy paroiſſoit lâche de renoncer par timidité à la ſupériorité, qu'il avoit acquiſe par ſes hauts faits. Il ne prétendit pas s'arroger par violence une domination auſſi deſpotique, que Sylla ſe l'étoit donnée ſur des Républicains. Mais il viſa à ſe conſerver par l'eſtime publique un aſcendant égal à celuy des Tyrans ; eſtime pourtant qui n'eût rien d'odieux. Le projet étoit chimérique. Nous verrons dans peu de quels moyens il ſe ſervit pour l'exécuter.

De Rome l'an 692. Conſuls. P. Pupius Piso, & L. Valerius Meſſala.

De Rome l'an 692. Conſuls. P. Pupius Piso, & L. Valerius Meſſala.

Toute l'Italie attendoit Pompée, & les diſcours[a] qu'on tenoit de luy ſuſpendoient le jugement des plus ſages. *Il conſervera ſes troupes*, diſoient-les uns, *& à leur tête il ira droit à Rome, & s'en rendra maître. Il licentiera ſes ſoldats*, diſoient les autres, *& ſe réduira à la vie privée.* Il ſe trouva que les derniers avoient deviné un peu plus juſte. Pompée arriva au port de Brunduſe, & y débarqua ſon armée. Au moment même il fit à ſes ſoldats un diſcours convenable au tems. Il les remercia de leurs ſervices paſſés, les félicita de la gloire qu'ils s'étoient acquiſe, & les renvoya chacun chez ſoy, avec promeſſe de ſe rendre à Rome au jour de ſon triomphe. Ce trait ſi peu attendu d'un diſciple de Sylla fit plus d'honneur à Pompée, que ſa conquête de l'Orient. Il prit donc la route de Rome avec un cortége auſſi peu nombreux, que s'il revenoit d'un voyage de plaiſir. En récompenſe les Habitans des villes par où il paſſa, le ſuivirent en foule, & l'accompagnérent juſqu'à Rome. On ne pouvoit ſe laſſer de voir un Héros, qui avoit conquis autant de terrain au-delà des Côtes d'Aſie, que Rome en poſſédoit juſqu'aux extrêmités de la Mer Méditerranée. Avec ce cortége Pompée arriva aux portes de Rome, & n'entra pas dans la ville, parce

[a] Le départ ſubit de Craſſus fomenta les bruits déſavantageux qui ſe répandoient au ſujet du Conquérant de l'Aſie. Il affecta même de faire tranſporter en lieu de ſûreté ſon argent & ſes meubles les plus précieux; ſoit qu'il craignît en effet que la puiſſance de Pompée ne devînt funeſte à la République, ſoit qu'il voulût par ſa fuite le rendre odieux aux Citoyens, & donner plus de vraiſemblance à la calomnie.

qu'il demandoit le triomphe. Cependant le Peuple & les Grands vinrent en bon ordre au devant d'un ſi célebre vainqueur, & ſa réception dans le fauxbourg égala preſque un Triomphe. La jeuneſſe de Rome marcha la premiére. Les Citoyens la ſuivirent, ſelon l'ordre & le rang qu'ils tenoient dans la République. Enfin le Sénat en corps vint à ſa rencontre. Pouvoit-on rien faire de trop pour un Conquérant, qui avoit étendu la domination Romaine juſqu'à l'Euphrate?

De Rome l'an 692. Conſuls. P. Pupius Piso, & L. Valerius Messala. *App. de bell. Mithrid.*

Pompée avoit amené avec luy L. Afranius, grand homme de guerre, qui par ſa valeur avoit beaucoup contribué à ſes victoires, en qualité de Lieutenant Général dans l'Armée d'Aſie. Six mois auparavant le Général avoit fait [a] nommer M. Piſo, le plus conſidérable de ſes Officiers, au Conſulat, durant ſon abſence, & par ſa ſeule recommandation. Pompée ſe fit encore un point d'honneur d'élever auſſi L. Afranius à la même dignité. Il demanda donc au Sénat qu'on différât, comme autrefois, les élections, juſqu'aprés ſon triomphe, afin que libre d'entrer dans la ville, il pût en perſonne agir en faveur d'Afranius. Caton s'oppoſa à la Requête de Pompée, & l'emporta. Les élections ſe firent au mois de Juillet à l'ordinaire. Cependant Pompée ne céda point, & voulut du moins éxécuter par autruy ce qu'il ne pouvoit faire par luy-même. Il fit acheter les ſuffrages d'un grand nombre de Citoyens

Plut in Pomp & in Catone.

[a] Malgré les oppoſitions du Sénat & de Caton, le Peuple eut égard à la recommandation de Pompée, & choiſit Marcus Piſon pour remplir le Conſulat, avec Valérius Méſſala.

De Rome l'an 692. Conſuls. P. Pupius Piso, & L. Valerius Meſſala.

en faveur d'Afranius, & l'argent ſe diſtribua dans les jardins même de Pompée. Afranius fut en effet déſigné Conſul avec Q. Metellus Céſar. Quoique Pompée eût enlevé la dignité qu'il ſouhaitoit pour ſon ami, il conclut de là que ſon crédit n'étoit pas auſſi dominant qu'il l'avoit eſpéré. Ce n'étoit qu'à prix d'argent qu'il avoit fait tomber le Conſulat ſur Afranius, & dans [a] la pourſuite qu'il en avoit faite Caton l'avoit emporté ſur luy au Sénat. Il commença de redouter ce Sénateur ſi reſpecté, & réſolut de s'en faire un ami. Pompée ſçavoit que Caton avoit deux filles, (d'autres diſent deux niéces.) Après la répudiation de Mucia il luy étoit libre de ſe remarier. Pompée ſongea donc à prendre pour femme l'une ou l'autre des deux Porcia, & il en fit faire la propoſition à leur pere. Le médiateur qu'il employa auprès de Caton fut un ami commun, nommé Munatius. Celuy-cy en porta la parole, & fut ſurpris d'entendre Caton rejetter [b] la demande avec hauteur. *Quoy donc*, dit Caton, *Pompée me croit-il homme à me laiſſer*

a A la réquiſition de Domitius & de Caton, le Sénat par un Decret exprès avoit declaré ennemis de l'Etat ceux qui ſeroient convaincus d'avoir acheté les ſuffrages à prix d'argent, comme on l'apprend de Cicéron, dans la lettre ſeiziéme à Atticus. (liv. 1.)

b La femme & la ſœur de Caton s'étoient laiſſées ébloüir au ſeul nom d'un Conquérant, qui s'étoit immortaliſé par ſes victoires. Elles ſouhaitoient avec paſſion un mariage dont leur famille ſe promettoit beaucoup de gloire, & des avantages conſidérables. Caton n'en jugea pas ainſi. Inſtruit des mauvaiſes pratiques de Pompée, pour ſe rendre maître des ſuffrages, & pour dominer dans les Comices, il força l'une & l'autre à reconnoître, qu'il s'étoit conduit avec ſageſſe en refuſant à Pompée l'une de ſes deux niéces. *Où en ſerions-nous*, leur dit-il, *ſi nous avions accepté ſon alliance. Nous aurions partagé avec luy le déshonneur qu'il s'eſt fait en violant les loix les plus reſpectables, pour élever des gens*

prendre à l'appas d'un mariage ? Qu'il ſçache que nulle alliance, quelque avantageuſe qu'elle ſoit, ne balancera jamais dans mon cœur les engagemens que j'ay pris avec la République! Par là il voulut faire entendre qu'il n'approuvoit pas cette autorité, que le Vainqueur de l'Orient ſe donnoit dès-lors à Rome. Les deux Conſuls qu'il avoit placés ſucceſſivement de ſa main, donnoient des ombrages à Caton. Tout genre de diſtinction qu'éxigeoit un ſimple particulier révoltoit un rigide Républicain, qui craignoit juſqu'à l'ombre de la tyrannie. A en juger néanmoins par l'événement, Caton eut tort de rejetter l'alliance de Pompée. Leur union eût peut-être détourné la révolution qui dans quelques années anéantira la République.

De Rome l'an 692. Conſuls. P. Pupius Piso, & L. Valerius Meſſala.

Ces ſcénes ſe paſſoient tandis que Pompée at-

ſans mérite aux premieres dignitez. Tel fut en effet Afranius. Il n'étoit recommandable ni par ſa naiſſance, ni par ſes qualitez perſonnelles. Du moins c'eſt l'idée que nous en préſente Cicéron dans la ſeizième & dix-huitiéme lettre à Atticus. (liv. 1.) *Pompée*, dit-il, *pourſuit le Conſulat en faveur d'Afranius. Il ſe déclare ſon protecteur en dépit de tout le monde. Pour luy gagner les ſuffrages, il n'employe ni ſon crédit, ni ſon autorité; mais il met en œuvre le ſecret de Philippe de Macédoine, qui diſoit que nulle place n'étoit imprenable, pourvû qu'on y pût faire entrer un âne chargé d'or....*

Le Conſulat, ajoute-t-il dans la même Lettre, *que Curion appelle une eſpéce d'Apothéoſe, va devenir une Royauté de théâtre, ſi un homme auſſi mépriſable qu'Afranius y peut parvenir.* Il parle du même ton dans la Lettre dix-huitiéme. *On nous a donné*, continuë-t-il, *un Conſul que perſonne ne peut regarder ſans gémir, à moins que d'être auſſi Philoſophe que nous. Quelle playe pour la République!.... C'eſt un ſi pauvre homme, qu'il ne ſçait pas ce que vaut la place qu'il a achetée..... Grands Dieux, quel indigne Conſul qu'il a peu de cœur pour un guerrier! & qu'il mérite bien d'eſſuyer tous les jours comme il fait, les veritez que le Tribun Palicanus luy reproche en face.* Dion Caſſius a réüni tous ces traits dans un ſeul, lorſqu'il dit qu'Afranius, étoit un bon danſeur, & un fort mauvais Magiſtrat.

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA. *Cic. l.1 ad. Att. ep. 13.*

tendoit le jour de ſon triomphe dans un fauxbourg de Rome. Ce n'eſt pas que le Peuple ou le Sénat luy diſputaſſent un honneur, que nul Général n'avoit plus juſtement mérité. Luy ſeul en différa la pompe, ou pour la rendre plus auguſte, ou pour la célébrer au jour même qu'il avoit pris naiſſance. Il attendit donc à entrer dans Rome en cérémonie, depuis le premier mois du Printems, juſqu'au dernier jour de Septembre. Les préparatifs d'un triomphe ſi magnifique ſe firent lentement, mais avec ſoin. Comme aucun ſpectacle de la ſorte, ſans excepter même celuy que donna Paul Emile, ne frappa plus les Romains, les Hiſtoriens ont pris plaiſir a la repréſenter. A leur exemple nous en donnerons une deſcription telle, que nous l'avons recüeillie de divers Auteurs. Deux jours ſuffirent à peine à voir paſſer cette longue file de chariots, de civiéres, de captifs, & de ſoldats Romains.

Appian. in Mithrid. Plin. l. 7. c. 26. & l. 37. c. 2. Joſſ. l. 14 anna Dio. l. 37. &c.

La marche commença le matin de l'avant-veille des Calendes d'Octobre, & ne finit qu'au ſoir du jour ſuivant. A la tête paroiſſoit un écriteau en forme de Banniére, où l'on avoit tracé les victoires du Triomphateur, en ces termes: A POMPE'E, POUR AVOIR DELIVRE' LES COSTES DE LA MER DES PIRATES QUI L'INFESTOIENT, POUR AVOIR RENDU L'EMPIRE DES MERS AU PEUPLE ROMAIN; POUR AVOIR E'TENDU LES FRONTIERES DE LA RE'PUBLIQUE DANS LE PONT EN ASIE, DANS L'ARME'NIE, LA CAPPADOCE, LA PAPHLAGONIE, LA CILICIE, LA SYRIE, CHEZ LES SCYTHES, LES JUIFS, LES ALBANIENS, LES IBE'RIENS, LES

BASTERNES, ET DANS L'ISLE DE CRE'TE; ENFIN POUR AVOIR VAINCU LES ROIS MITHRIDATE, ET TIGRANE.

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

Suivoient les trophées ſuperbement ornés; mais un entr'autres d'une grandeur énorme. On liſoit au deſſus cette inſcription, JUSQU'AUX EXTREMITE'S DE LA TERRE. On vit venir enſuite une multitude prodigieuſe de chariots, chargés des armes des différentes Nations Orientales, où Pompée avoit fait la guerre. Ce ſpectacle fut amuſant par la varieté & la ſingularité des traits, des épées, & des boucliers diſpoſés avec art, ſur les voitures qui les portoient. Paſſérent enſuite les repréſentations en petit des ſept cents vaiſſeaux, que le Vainqueur avoit pris en guerre, & qu'il avoit laiſſés au Port d'Oſtie. Enfin parurent les captifs de diſtinction, que Pompée avoit amenés des différentes Provinces qu'il avoit ſubjuguées par la force. On voyoit parmi eux des Princes, des fils de Rois, des Généraux d'armées, des Reines & des Princeſſes iſſuës du Sang Royal, tous habillés à la maniére de leur païs, & les mains chargées de chaînes. Les chefs des Pyrates marchoient les premiers. Venoit enſuite le fils du Roy Tigrane, avec ſa femme & ſa fille, & la Reine d'Arménie nommée Zazime, femme du vieux Tigrane. Nous n'avons pû apprendre de l'Hiſtoire, par quelle avanture cette derniére Princeſſe étoit tombée entre les mains de Pompée, & par où elle avoit mérité d'être au nombre des captives. Aux Arméniens ſuccédoient la ſœur de Mithridate, avec ſes fils & ſes filles, & quelques-uns des en-

De Rome l'an 692. Conſuls. P. Pupius Piso, & L. Valerius Meſſala. *Pline l. 37. Appian in Mithridat. Dio Caſſ. l. 37.*

fants de ce Monarque. Les noms des Princes étoient Artaſane, Cyrus, Oxatres, Darius, Xerxés, & les deux filles ſe nommoient Orſabaris, & Eupatora. Ariſtobule, qui avoit diſputé la ſouveraineté de la Judée à Hircan ſon frere, venoit enſuite. Après luy marchoit une Reine de Scythie, avec une foule de Dames de ſa Cour. Paroiſſoient à leur rang Olthacés Roy de la Colchide, les petits Tyrans qui s'étoient emparés des Villes de la Cilicie, les ôtages donnés par les Ibériens, les Albaniens, & les Comagéniens, au nombre de trois cents quatorze, & les chefs de ces trois Nations que Pompée avoit pris en guerre, entr'autres Ménandre de Laodicée, qui avoit été Commandant Général de la Cavalerie de Mithridate. On portoit les figures en relief des captifs que la mort ou que la fuite avoient tirés des fers. Les plans des Villes conquiſes fabriqués de matiéres précieuſes, & la repréſentation des batailles peintes au naturel, fermoient une ſi longue marche. Elle dura tout un jour.

Le lendemain la pompe fut encore plus ſuperbe, & plus intéreſſante. On y vit les richeſſes immenſes que Pompée avoit enlevées à l'Orient, portées ſur des civiéres, & arrangées ſur des gradins. Ce qui frappa le plus les yeux par ſa rareté, ce fut une table à joüer aux dez, compoſée de deux ſeules nacres de perles, quoiqu'elle eût trois piés de largeur, & quatre de longueur. Sur cette eſpéce de damier, on voyoit briller une Lune d'or du poids de trente livres. Du même métail paroiſſoient trois de ces lits, dont on ſe ſervoit

Vol 16 pag 136

Baquoi Scul.

ations en l'honneur du conquerant.
ur du triomphateur.
ts et Officiers des Legions
rieuses.
orte triomphale.

LE DES TRIOMPHES DE PAU

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

ſervoit dans les ſalles à manger, avec un ſi grand nombre de vaſes d'or, garnis de pierres précieuſes, qu'on en auroit enrichi neuf magnifiques buffets. On porta ſéparément un coffret plein des anneaux de Mithridate, la plûpart ornés de pierres les plus rares. Tous ces bijoux furent conſacrés au Temple de Jupiter Capitolin, avec [a] treille d'or, dont Ariſtobule avoit fait préſent au Triomphateur. Trois ſtatuës d'or maſſif, l'une repréſentant Apollon, l'autre Minerve, & la troiſiéme le Dieu Mars, avec un buſte de Pompée tout compoſé de perles entrelaſſées, ornérent le Triomphe. Un des plus riches monuments fut la figure d'une montagne d'or maſſif revêtuë de tous les genres d'arbres fruitiers, où l'on appercevoit des cerfs & des lions de même métail. Trente-trois couronnes toutes de perles, & un Temple dédié aux Muſes de pareille matiére, ſurmonté d'un cadran ſolaire ſurprirent les yeux par leur beauté. Une table d'or, qui autrefois avoit appartenu à Darius fils d'Hiſtaſpe, & une ſtatuë de Ptolomée Eupator aſſis, haute de huit coudées, parurent d'une richeſſe extraordinaire. Ce fut pour la premiére fois qu'on vit à Rome de ces arbuſtes de Judée d'où coule le baume, & des [b] ébé-

De Rome l'an 692. Conſuls. P. Pupius Piso, & L. Valerius Meſſala.

[a] L'ébéne étoit alors ſi précieuſe, qu'au rapport de Pline, on l'employoit à orner les ſceptres des Rois, & les Statuës des Dieux.

[b] Dix-ſept mille cinquante talents, à raiſon de mille écus pour chaque talent, donnent la ſomme de cinquante-un millions, cent cinquante mille livres.

Appien réduit la valeur de l'or & de l'argent dont on fit parade dans le triomphe de Pompée, à ſoixante quinze millions de drachmes, qui ſont trente-cinq millions de livres monnoye de France. Plutarque fait monter cette ſomme en or ou en argent, ſoit mon-

De Rome l'an 692. Conſuls. P. Pupius Piso, & L. Valerius Meſſala.

niers, dont le bois eſt ſi noir & ſi luiſant. Sur d'autres civiéres étoit porté pour [a] dix-ſept mille cinquante talents de vaſes d'argent le plus pur, & ſans alliage. Nous ne finirions point ſi nous expoſions en détail toutes les richeſſes que Pompée tranſporta à Rome. Auſſi ces dépoüilles furent en ſi grand nombre, qu'on n'en put préſenter aux yeux que la moindre partie. Il en reſta encore aſſés, dit-on, pour en orner plus d'un Triomphe.

La perſonne du Triomphateur attira plus encore les regards, que la magnificence qui le précédoit. Pompée étoit un Héros alors dans la force de l'âge, puiſqu'il ne comptoit [b] que quarante-cinq ans accomplis. Beau, bien fait, & d'une taille avantageuſe, il faiſoit lire ſur ſon viſage les qualités de ſon cœur. On y appercevoit je ne ſçay quoy de fier, & de martial, joint à beaucoup de douceur & d'humanité. La circonſtance du jour, & la prévention du public ſervoient encore à relever la majeſté du Vainqueur. Son char, tiré par quatre chevaux tout éclattans d'or & de diverſes pierres

noyé, ſoit en barres à vingt mille talents, c'eſt-à-dire à ſoixante millions de livres, ſans y comprendre ſeize mille talents, ou ſeize millions d'écus, qu'il avoit diſtribuez à ſon armée. Ce dernier Hiſtorien ajoûte qu'avant Pompée le revenu annuel de la République n'étoit que de vingt-cinq millions, & que par ſes conquêtes il l'augmenta de quarante millions ſept cents cinquante mille livres.

[a] Pompée étoit né l'an de Rome 647. ſous le Conſulat de C. Attilius Serranus, & de Quintus Servilius Cœpio.

[b] Joſeph au livre 14. de l'Hiſtoire des Juifs aſſûre, que cette vigne d'or étoit eſtimée cinq cents talents, qui font cinq cents mille écus de notre monnoye. Cet Hiſtorien rapporte qu'il avoit vû ce riche monument à Rome dans le Temple de Jupiter Capitolin, avec cette inſcription, ALEXANDRE ROY DES JUIFS.

précieuſes, auſſi-bien que l'habit triomphal dont il étoit vêtu, luy donnoient de nouvelles graces. On prétend que le Manteau militaire qui luy couvroit les épaules étoit celuy-là même qu'avoit porté Alexandre le Grand dans ſes combats, & qu'on l'avoit trouvé parmi les curioſités de Mithridate. La nombreuſe armée qui ſuivoit le char faiſoit ſouvenir Rome, que Pompée l'avoit congédiée dans un tems, où l'on craignoit qu'elle ne devînt funeſte à la Patrie. Enfin les chants d'allégreſſe ſe communiquérent des ſoldats au Peuple, & les ſept collines de Rome en retentirent. Ce fut ainſi que le Vainqueur de l'Orient arriva au Capitole, où il offrit à Jupiter de ſuperbes préſents. Ses troupes reçûrent encore de nouvelles libéralités de leur Général. Pompée fit diſtribuer à chacun de ſes Lieutenans Généraux & de ſes Queſteurs, deux cents mille grands ſeſterces, & nul de ſes ſoldats ne reçût de luy moins de quinze cents drachmes. Auſſi quel Capitaine Romain avoit-il jamais enrichi Rome à l'égal de Pompée? Outre les meubles précieux qu'il avoit apportés du Levant au Tréſor, il avoit augmenté de plus d'une moitié les revenus annuels de la République. Ce qui mit le comble à ſa gloire c'eſt qu'on put dire de luy, qu'il avoit triomphé des trois parties du monde : de l'Afrique après la défaite de Domitius & d'Hiarbas ; de l'Europe après la mort de Sertorius en Eſpagne, & de l'Aſie après le trépas de Mithridate, & la conquête de cent Peuples Aſiatiques. [a] Ce Vainqueur de

De Rome l'an 692. Conſuls. P. Pupius Piso, & L. Valerius Meſſala.

[a] Pompée après ſon triomphe employa une partie de tant de ri-

De Rome l'an 692. Conſuls. P. Pupius Piso, & L. Valerius Meſſala.

l'Univers, pour parler ainſi, paroiſſoit être arrivé au ſommet des grandeurs humaines. Sans doute Pompée auroit paſſé pour le plus grand homme qu'eût produit la République Romaine, ſi le jour de ſon troiſiême triomphe eût été le dernier de ſes jours. a

ches dépoüilles à la conſtruction d'un Temple, qu'il dédia & conſacra lui-même à la Déeſſe Minerve. Pline a conſervé l'inſcription qui fut gravée ſur le frontiſpice à la gloire du Conquérant. Elle eſt conçûë en ces termes :

CN. POMPEIUS MAGNUS IMP. BELLO XXX. ANNORUM CONFECTO, FUSIS, FUGATIS, OCCISIS, IN DEDITIONEM ACCEPTIS HOMINUM CENTIES VICIES SEMEL LXXXIII. M. DEPRESSIS AUT CAPTIS NAVIBUS DCCCXLVI : OPPIDIS, CASTELLIS MDXXXVIII. IN FIDEM RECEPTIS : TERRIS A MÆOTIS LACU AD RUBRUM MARE SUBACTIS, VOTUM MERITO MINERVÆ.

Ce récit abregé des conquêtes de Pompée nous apprend, qu'il avoit terminé à la gloire du nom Romain une guerre, qui duroit depuis trente ans, qu'il défit ou ſoumit aux Loix de la République douze millions cent quatre-vingt-trois mille hommes ; qu'il enleva aux ennemis, ou leur coula à fond huit cent quarante-ſix galéres ; que par la rapidité de ſes exploits il réünit mille cinq cents trente-huit Villes ou Châteaux à la domination Romaine ; qu'il étendit ſes conquêtes depuis les Palus Méotides, juſqu'à la Mer Rouge ; enfin qu'en reconnoiſſance de tant d'heureux ſuccès, il avoit dédié un Temple à Minerve.

a Les Hiſtoriens citent comme un des plus beaux traits de clémence le pardon que le Triomphateur accorda aux captifs, même à ceux qui par leur rebellion avoient mérité la mort. Loin de les traiter ſelon la rigueur des anciennes Loix, qui les condamnoient à mourir dans la priſon par la main du bourreau, il leur permit de retourner dans leur pays. Pompée ne fit pas la même grace au ſéditieux Ariſtobule, ni au fils de Tigrane Roy d'Arménie. Appien aſſûre, que ſuivant l'uſage des triomphes précédents, Ariſtobule fut étranglé, tandis que Pompée terminoit la cérémonie de ſon Triomphe par un ſacrifice ſolemnel à Jupiter Capitolin. Joſeph ne convient pas de ce dernier fait. Il dit expreſſément qu'Ariſtobule ſe ſauva des priſons de Rome, avec ſon ſecond fils Antigone, qu'il repaſſa dans la Paleſtine à la tête d'une armée ; qu'après avoir été défait il fut aſſiegé par Gabinius dans la forteresſe d'Aléxandrion, où il s'étoit cantonné ; enfin qu'il y fut pris & reconduit à Rome. Joſeph

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

Rien de plus modeſte en apparence que Pompée lorſqu'il ſe vit réduit à la vie privée. Le Peuple luy avoit accordé par diſtinction de porter aux fêtes ſolemnelles la couronne de laurier [a] avec le manteau de Général d'armée, & de paroître dans les ſpectacles du Circ vêtu de l'habit triomphal. Par politique il n'uſa qu'une fois d'un privilége, capable d'attirer ſur luy la haine du public. Il n'affecta pas non plus de prendre les ſurnoms de *Pontique*, ou de *Syriaque* qu'il avoit mérités. Celuy de *Grand*, que Sylla luy avoit donné, & qu'il conſerva toûjours, luy parut renfermer l'énérgie & la force de tous les autres titres d'honneur. Il n'eut plus d'autre but que de gouverner ſa République en Souverain, ſans trop paroître vouloir la dominer. Pupius Piſo qu'il avoit conduit de ſa main au Conſulat aidoit les commencements de ſon regne, & ſe prêtoit à toutes ſes volontés. D'ailleurs il avoit tout à eſpérer de la ſoumiſſion d'Afranius, déſigné Conſul pour l'année ſuivante. C'étoit par ſon moyen que cet homme indigne de la place qu'il alloit occuper, avoit obtenu le Conſulat. Pompée ſe croyoit étayé de tous côtés, & ſe promettoit de conſerver dans le ſein de ſa République un empire auſſi abſolu, que celuy dont il avoit joüi en Orient à la tête des armées. Il forma donc dès-lors de

ajoûte que ſes enfans priſonniers comme luy furent mis en liberté, à la recommandation de Gabinius, qui en écrivit au Sénat, en conſidération de leur mere qui avoit remis aux Romains pluſieurs places conſidérables de la Judée.

[a] Cette diſtinction n'avoit été accordée qu'au ſeul Paul Emile depuis la naiſſance de la République.

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

grands projets, qu'il compta de faire réüſſir en ménageant également le Peuple, & le Sénat. Il éprouvera bientôt, qu'il eſt plus aiſé de donner des loix dans un camp à une multitude de ſubalternes, que de tourner à ſon gré les eſprits d'une troupe d'égaux, que l'ombre ſeule de la ſupériorité révolte. Pompée avoit des ennemis parmi les Grands de l'Etat. Sa gloire même luy avoit fait naître des jaloux, & après tout il n'avoit par lui-même d'autre autorité que celle d'un particulier accrédité.

Pompée depuis ſon retour avoit réüni ſur luy toute l'attention des Romains. Dès qu'il eut triomphé on reprit le procès de Clodius. Lorſque par un odieux ſacrilége celuy-cy viola les myſtéres de la bonne Déeſſe, il étoit déſigné Queſteur pour l'une des Provinces de Sicile. Le procès qu'on luy ſuſcita retarda ſon départ. L'affaire fut portée au Sénat, qui jugea qu'en premiére inſtance elle devoit être décidée par les Pontifes. Ceux-cy déclarérent, que le ſacrifice avoit été illégitimement interrompu, & qu'il falloit le recommençer. C'étoit aſſés dire que Clodius étoit coupable d'irréligion ; mais il n'appartenoit pas aux Miniſtres des Autels de ſtatuer des peines contre les accuſés. Ce fut donc au Préteur de prononcer d'abord, & enſuite au Peuple de porter l'arrêt. Les amis de Clodius firent naître un incident. On demanda s'il appartenoit au Préteur, ou aux Comices, de nommer les Juges qui ſerviroient d'Aſſeſſeurs au premier Tribunal. L'honneur de régler ces Juges fut déféré à Pompée en pleine Aſſem-

Dio Caſſ. l. 37. Plut. in Ciceron. & Cæſare, & Cicero pluribus locis.

blée du Peuple, par un Tribun empreſſé à luy faire ſa cour. Pompée le refuſa. Le politique craignit d'offenſer le Sénat, & luy renvoya cette nomination. Pour les Peres Conſcripts, ils en laiſſérent le choix au Préteur, à la perſuaſion de Quintus Fufius [a] un des Tribuns du Peuple, & Hortenſius lui-même, qui devoit être un des accuſateurs, [b] y. conſentit. *Il importe peu*, dit-il,

De Rome l'an 692. Conſuls. P. Purius Piso, & L. Valerius Messala.

a Cicéron parle du Tribun Fufius dans la quatorziême lettre à Atticus, d'une maniére qui ne prévient pas en ſa faveur. *Un étourdi de Tribun*, dit-il, *nommé Fufius, a preſenté Pompée au peuple dans le circ de Flaminius*, ſelon l'uſage qui ne permettoit pas que les particuliers haranguaſſent le Peuple, à moins qu'ils ne fuſſent préſentés par quelque Magiſtrat Curule, ou par un Tribun du Peuple. *Le Conſul Pupius*, ajoute-t-il un peu plus bas, *eſt de tous les Magiſtrats le plus indigne. Je ne connois que Fufius qui lui reſſemble.* En effet ce dernier ſe ſignala par ſa haine contre Cicéron, & par ſes liaiſons avec Claudius, & enſuite avec Marc Antoine.

b Les Juges ſe tiroient ordinairement au ſort. Mais le Sénat avoit crû devoir abandonner ce choix à la diſcrétion du Préteur. On avoit lieu de préſumer que ce Magiſtrat, dont l'Hiſtoire ne nous a point appris le nom, choiſiroit des Juges intégres, dans une affaire auſſi délicate que celle où il s'agiſſoit de faire le procès à un jeune Patricien fier de ſon crédit, & de ſa naiſſance.

D'ailleurs la déciſion du ſort étoit dangereuſe, ſur-tout dans un tems où la plûpart des Juges, à la réſerve d'un petit nombre, vendoient leurs ſuffrages à prix d'argent. Cependant Fufius ne ſe conforma pas ſur cet article au decret du Sénat. A la réquiſition de ce Tribun favorable aux intérêts de Clodius, le Peuple conclut que le choix des Juges ſeroit remis au ſort. Hortenſius, dit Cicéron, céda trop aiſément ſur ce point aux volontés de Fufius. Emporté par ſa haine, il précipita l'inſtruction du procès, perſuadé, comme il le diſoit lui-même, *qu'il ne falloit qu'un poignard de plomb pour percer le ſacrilege Clodius, dont il s'étoit fait l'accuſateur.* Il faut entendre Cicéron lui-même dans la 16. lettre à Atticus, (liv. I.) Pour empêcher, dit-il, que le Decret du Sénat ne fût confirmé par le Peuple, on vit les teſtes de la faction de Catilina, le Conſul Pupius, & Curion à leur tête, ſe répandre dans la place, & ſolliciter le Peuple en faveur de Clodius. Les Satellites de la caballe étoient poſtés à l'extrêmité des ponts, & ne permettoient

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

par qui Clodius ſoit jugé. Son crime eſt trop avéré pour qu'il y ait lieu à la prévarication. Le jour fut donc pris pour prononcer. A juger des Aſſeſſeurs qui furent choiſis par leurs premiéres démarches, on auroit crû que la condamnation de l'acculé étoit infaillible. Comme le Peuple panchoit en faveur de Clodius, ils firent ſemblant de craindre une émotion ſubite, & priérent Q. Catulus, Prince du Sénat, de leur donner des Gardes pour environner leur Tribunal. Juſques-là toutes les procédures paroiſſoient contraires à Clodius; mais tout étoit vénal à Rome, & il devenoit ordinaire d'y corrompre les Juges.

M. Craſſus, & le Conſul M. Piſo ſe déclarérent les protecteurs du coupable, & les grandes richeſſes de l'un, jointes au crédit de l'autre donnérent de grandes eſpérances à Clodius. Craſſus ſçût prendre les Juges chacun par ſon foible. Aux uns il prodigua l'argent [a], aux autres il

pas que l'on diſtribuât d'autres bulletins aux opinants, qu'à ceux qui concluoient à la négative. Sur ces entrefaites Caton accourt, monte à la Tribune, fait une invective très-violente contre le Conſul, ſi l'on peut appeller ainſi un diſcours plein de force & de gravité, où le Conſul ne ſe propoſoit que le bien de la République, il fut ſecondé par Hortenſius. Favonius ſe ſignala parmi ceux du bon parti. Ce concours de perſonnes d'autorité fit diſſoudre l'Aſſemblée. Auſſi-tôt on convoqua le Sénat. A la pluralité il fut arrêté, que les Conſuls exhorteroient le Peuple à recevoir la propoſition. Les Peres Conſcripts tinrent ferme, & ne ſe laiſſérent point fléchir, ni par les ſupplications de Clodius qui ſe proſternoit à leurs piés, ni par les remontrances de Curion & du Tribun Fuſius.

a Ce fait eſt atteſté par Cicéron dans la ſeizième lettre à Atticus (liv. 1.) *C'eſt Craſſus*, dit-il, *qui a conduit toute l'intrigue, par le miniſtére d'un ſeul gladiateur de ſes eſclaves. Il a fait venir chez lui les Juges, il a promis, il a cautionné, il a donné. Bien plus, grands Dieux! quelle hor-*

fournit

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

fournit des maîtreſſes. Il ne reſtoit plus que de donner une couleur au crime de l'accuſé. Dans une affaire ſi évidente, & ſi univerſellement connuë, il n'y eut point d'autre biais à prendre que de prouver l'*Alibi*. *On a pris Clodius pour un autre*, diſoient ſes défenſeurs. *La nuit que ſe fit la cérémonie de la bonne Déeſſe Clodius étoit abſent de Rome. Il coucha*, ajoûtoit-on, [a] *à Interramne dans le pays des Volſques.* Ce moyen de défenſe n'étoit pas même ſpécieux. Bien des gens avoient vû Clodius à la Ville le jour même qu'il s'en diſoit à pluſieurs lieuës. Cicéron en étoit plus convaincu que tout autre, puiſque ce jour-là même l'accuſé lui avoit rendu viſite. Cependant il n'étoit pas d'humeur à dépoſer contre un homme dont il aimoit paſſionnément la ſœur [b], & qui l'avoit aidé de ſes conſeils dans l'affaire de Catilina. Il fallut à Cicéron tout l'aſcendant que Terentia ſa femme avoit pris ſur ſon eſprit, pour

reur, il s'eſt fait le miniſtre de leurs débauches auprès de quelques Dames, & de pluſieurs enfans de qualité. Il eſt étonnant qu'un homme auſſi diſtingué que l'étoit Craſſus par ſon rang & par ſa naiſſance, ait eu recours à des moyens ſi honteux pour faire réüſſir l'affaire de Clodius. Mais le caractére que Salluſte en a fait, juſtifie les reproches de Cicéron. Craſſus, ſelon cet Hiſtorien, ne rougiſſoit pas de ſe déclarer le protecteur de tous les mauvais Citoyens.

[a] Les anciens Géographes donnent à la ville d'Interramne le ſurnom de *Lirinas*, parce que le fleuve Liris, aujourd'hui le *Carigliano*, arroſoit ſon territoire. Cluvier conjecture que les ruines qu'on apperçoit vis-à-vis de *Ponte Corvo*, ſont les reſtes de cette Ville. Holſténius aime mieux croire, qu'elle fut placée dans l'endroit où eſt preſentement *Torre diTéramine*. Voyés le cinquiéme volume *p.* 248. *note b.*

[b] Plutarque même aſſûre que Cicéron étoit alors ami particulier de Clodius.

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

le réſoudre à ſe porter pour témoin contre le coupable. Terentia étoit jalouſe de Clodia, pour qui ſon mari ſembloit avoir pris goût. Cette femme craignoit [a] que par un divorce Cicéron ne ſe ſéparât d'elle, & ne la ſacrifiât à ſa nouvelle inclination. En effet les aſſiduités du grave Philoſophe auprès de Clodia étoient devenuës publiques, & tout Rome en plaiſantoit. Le voiſinage rendoit encore ce commerce plus facile, & plus fréquent. De là les juſtes ſoupçons & les craintes raiſonnables de Terentia. Pour s'aſſûrer donc de la fidélité de ſon mari, & pour rompre les liaiſons qu'il avoit priſes avec la famille des Clodius, elle le força de dépoſer contre la prétenduë abſence du coupable. Cicéron fut trop complaiſant pour ſa femme. Il rendit témoignage à la vérité ; mais il encourut la haine de Clodius, eut l'affront de n'être pas crû ſur ſa dépoſition, & s'attira les malheurs dont ſa vie fut traverſée.

Cependant les Juges tirés du Corps Sénatorial, de l'Ordre des Chevaliers, & d'entre [b] les Gardiens du Tréſor [c] public, s'aſſemblérent au nombre

a Du moins, dit Plutarque, Terentia n'ignoroit pas les reſſorts que Clodia faiſoit joüer pour épouſer Cicéron, qu'elle aimoit paſſionnément. Toute l'intrigue étoit conduite par un ami commun nommé Tullus. Les démarches de celui-ci, & les frequentes viſites qu'il rendoit à l'une & à l'autre, ſe paſſoient, pour ainſi dire, ſous les yeux de Terentia, dont le logis étoit voiſin de celui de Clodia.

b Ces gardes du tréſor public ſont appellez par les Hiſtoriens *Tribuni ærarii*. Ils partageoient avec les Queſteurs, ſous la dépendance des Cenſeurs & du Sénat, l'adminiſtration des finances. Comme nous l'avons remarqué dans les volumes précédens.

c Outre le tréſor ordinaire qui contenoit les revenus annuels de la République, il y en avoit deux autres. L'un provenoit du vingtiéme & ſe prenoit ſur

de cinquante-ſix. L'affaire fut agitée avec beaucoup de contention ; mais ſans tumulte. On entendit Caton, qui toûjours ſemblable à lui-même parla en faveur de la Religion violée, & contre la corruption des Juges. Céſar fut cité, comme le plus intéreſſé dans une affaire qui regardoit ſa femme. Il uſa de ménagement crainte d'offenſer Pompée, & de déplaire au Peuple. Il ne chargea point Pompéïa, & répéta, que s'il l'avoit répudiée ce n'étoit pas qu'il la crût coupable. Ainſi tout l'odieux du procès ne tomba plus que ſur Clodius. Ses accuſateurs rappellérent le ſoupçon de ſes privautés avec ſes trois ſœurs. L'aînée entre autres étoit la plus décriée. [a] Epouſe de Q. Me-

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

les biens des Affranchis, & ſur les legs, &c. Pour cette raiſon on le nomma *aurum viceſimarum*. Dans l'autre les Romains conſervoient l'or qu'ils avoient raſſemblé depuis l'irruption des Gaulois. Ces deux tréſors qui étoient déſignés par le nom de *Sanctius ararium*, étoient la derniere reſſource dans les beſoins preſſants. Quelques-uns ont crû avec aſſés de vraiſemblance, que l'*aurum viceſimarum* comprenoit le vingtiéme des revenus de la République, & qu'on le mettoit en réſerve, pour s'en ſervir dans les tems de calamité.

[a] On ne peut mieux connoître à quel excès d'impudence Clodia avoit porté la débauche, qu'en liſant le plaidoyé de Cicéron pour Cœlius. Celui-ci entre autres crimes étoit accuſé d'avoir voulu empoiſonner cette femme, avec qui il entretenoit un commerce illégitime, & dont il avoit emprunté des ſommes conſidérables, le fruit de ſon incontinence. Dans le dépit que lui cauſa l'infidélité de Cœlius, qui l'avoit abandonnée, pour contracter ailleurs de nouveaux engagements, elle le traduiſit au Tribunal des Juges comme coupable des actions les plus noires. Le ſurnom de *Quadrantaria* que les Romains donnérent à Clodia rappelloit l'affront que lui fit un jeune homme à qui elle n'avoit pas eu honte de ſe livrer à prix d'argent. Au lieu des piéces d'or qu'elle ſe promettoit, elle ne reçût de lui qu'une bourſe pleine de cette petite monnoye de cuivre appellée *Quadrans*, qui avoit cours parmi le petit Peuple. C'étoit la quatrême partie d'un *As*. Cicéron dans le diſcours qu'on vient de

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA. *Apuleius.*

tellus Celer elle l'avoit déshonoré par cent infidélités. Enfin pour la faire connoître il ſuffira de dire, qu'on a crû dans l'antiquité qu'elle fut cette fameuſe Leſbia, dont le Poëte[a] Catulle a célebré les amours ſous un nom ſuppoſé. Etoit-il

eiter, rapporte qu'elle acheta un jardin ſur les bords du Tybre, pour ſe procurer l'indigne plaiſir de voir ceux qui ſe baignoient dans le fleuve pendant les chaleurs de l'été. Un mari vertueux & jaloux de ſon honneur, tel que Metellus Celer, étoit de trop pour une femme ſans pudeur. Auſſi trouva-t-elle le moyen d'abréger ſes jours, & de s'en défaire par le poiſon. Catulle dans ſes vers la repréſente comme une proſtituée qui ſe donnoit à tous venants, & qui ſe tenoit au coin des ruës, *in Angiportis, & quadriviis*, pour tendre des piéges aux paſſants. Cependant il l'avoit aimée paſſionnément. C'eſt elle dont il chante les amours ſous le nom de *Lesbia*. Il la nomme ainſi pour faire honneur à Sapho née dans l'Iſle de Leſbos, & célébre par la délicateſſe de ſes Poëſies. Les bruits qui ſe répandirent à Rome ſur l'inceſte de Clodia, avec ſon frere Clodius, donnérent lieu à Cicéron de dire en plaiſantant, qu'elle étoit une autre Junon, parce qu'à l'exemple de cette Déeſſe, elle avoit été tout à la fois la femme & la ſœur de ſon propre frere. Voyés la neuviéme Lettre du livre ſecond des Epîtres à Atticus.

[a] Saint Jerôme place la naiſſance du Poëte Catulle à l'an ſecond de la cent ſoixante treiziéme Olympiade, qui répond à la ſix cents ſoixante ſixiéme année de Rome, ſelon le calcul de Calviſius. Son eſprit, & la délicateſſe de ſes vers lui acquirent de la conſidération parmi les Grands de Rome. Mais on ne peut couvrir d'un voile trop épais les infamies qu'il a répanduës dans pluſieurs de ſes pieces. Les peintures qu'il y fait des plus abominables débauches, ne plairont jamais qu'à des hommes ſans pudeur. Nous aurons occaſion de parler ailleurs des mauvais bruits qu'il fit courir ſur le compte de Jule Céſar, & des traits ſatyriques qu'il lança contre lui. L'éloge que ce Poëte fait de Cicéron dans une de ſes pieces a fait dire ſans preuve à quelques écrivains modernes, que l'Orateur Romain avoit plaidé pour lui. Saint Jerôme fixe ſa mort à la derniére année de la cent quatre-vingtiéme Olympiade, qui concourt avec l'an ſix cents quatre-vingts ſeize de Rome. A ce compte il n'auroit vêcu que trente ans. Cependant Catulle dans une de ſes pieces parle de l'expédition Britannique de Céſar. Or les Annaliſtes placent cet évenement ſous l'année ſix cents quatre-vingts dix-huit. D'où il réſulte qu'on doit lui donner plus de trente

croyable que le chef d'une famille ſi perduë de débauches, & ſi flétrie de réputation dût trouver tant de protecteurs? L'avarice & l'abandon au libertinage avoient rendu Rome méconnoiſſable. On n'y rougiſſoit plus ni de proſtituer ſon honneur, ni de vendre la juſtice. Malgré le témoignage de Cicéron, de Caton, d'Aurélia mere de Céſar, & des Dames qui s'étoient trouvées à l'Aſſemblée de *la bonne Déeſſe*, Clodius fut abſous a

De Rome l'an 692. Conſuls. P. Pupius Piso, & L. Valerius Messala.

ans de vie. Mais auſſi nous ne conviendrons pas avec Scaliger, qu'il vêcut juſqu'à l'âge de ſoixante & onze ans. Les raiſons que ce Chronologiſte moderne fait valoir pour établir ſon opinion, ne prouvent rien, & ne peuvent impoſer aux Critiques.

a Cicéron dans la 16. Lettre du livre premier, rend un compte exact à Atticus des ſcénes qui ſe paſſérent avant le jugement prononcé à la déchatge de Clodius. Après avoir dit de lui-même qu'il s'engagea dans la mêlée, qu'il eut de terribles combats à ſoutenir, & qu'il porta de rudes coups à Curion, à Piſon, à une troupe de veillards inſenſés, & à une jeuneſſe débordée qui ſe déclaroient ouvertement pour le coupable, il continuë de la ſorte: *Les Juges ont été tirez au ſort, l'Accuſateur comme un Cenſeur exact, a rejetté ceux dont l'intégrité lui étoit ſuſpecte. L'Accuſé comme un maître de Gladiateurs qui épargne ſes meilleurs eſclaves, recuſa les gens de bien. Dés qu'on fut convenu de part & d'autre du nombre des Juges, chacun d'entre eux prit ſa place. Alors les zélez Républicains commencérent à craindre que l'affaire n'eût pas l'heureuſe iſſuë qu'ils s'en promettoient. En effet, on ne vit jamais un plus honteux aſſemblage dans une Académie de jeu; des Sénateurs décriez, des Chevaliers & des Gardes du tréſor réduits à l'indigence. Cependant parmi ces hommes vendus à l'iniquité, on en comptoit quelques-uns d'une probité connuë, & à l'épreuve de la ſéduction. Mais ceux-ci, qu'il n'avoit pas été libre à Clodius de recuſer, appréhendoient avec raiſon, que l'opprobre du corps ne retombât ſur les particuliers. Dans les préliminaire preſque tous les Juges affectérent d'abord une ſéverité qui déconcerta le coupable: unanimité entiére dans les avis; le criminel n'obtenoit rien, l'Accuſateur avoit plus qu'il ne demandoit. Il n'étoit alors perſonne, qui ne crût que ç'en étoit fait de Clodius, & qu'il ne pourroit éviter la peine dûë à ſon ſacrilége. Mais les choſes changérent tout à coup de face, lorſque*

De Rome l'an 692. Conſuls. P. Purtus Piso, & L. Valerius Meſſala.

par les voix de trente & un Juges, contre vingt-cinq. Preſque tous les Sénateurs furent indignés d'un jugement ſi peu équitable, & dês-lors Clodius conçut une haine implacable contre Cicéron, & contre le Sénat. Plein de ſes reſſentiments Clo-

L. 2. *ad Attic. ep.* 2.

je parus pour dépoſer contre lui. Les cris que ceux de ſa faction élevérent contre moi furent ſi grands, qu'ils ont pû retentir juſqu'à vous. On vit alors les Juges quitter leur place, m'environner, & préſenter la gorge à Clodius, pour lui faire entendre qu'ils me defendroient au péril de leur vie. C'eſt ainſi que finit cette premiére ſéance. Le lendemain, j'eus le plaiſir de voir chez moi une foule de citoyens qui m'honoroient de leurs éloges. Pour notre nouvel Aréopage, il ne voulut point ſe raſſembler à moins que le Sénat ne lui accordaſt des Gardes. Les Peres Conſcripts ont applaudi à une précaution ſi ſage, & ont chargé les Magiſtrats d'y pourvoir. Tout le monde étoit perſuadé que Clodius n'oſeroit plus comparoître. Mais on s'eſt trompé, la brigue, l'interêt & la violence ont prévalu contre la juſtice, & contre les plus ſacrez droits de la Religion.

Au jour marqué pour la derniere ſéance, la place publique fut inveſtie d'une troupe nombreuſe d'eſclaves armés, que les amis de Clodius avoient apoſtez. Ainſi vous devinez bien que les gens du bon parti n'ont oſé ſe montrer au milieu d'un tel brigandage. Cependant vingt-cinq Juges ont eu le courage de conclure à la punition du coupable, contre trente-un, qui ont plus redouté la faim que l'infamie. Vous prévoyez aſſez les ſuites funeſtes d'un pareil jugement, ſi neanmoins on doit donner ce nom à un Arrêt porté par les plus méchans hommes de la République, par un Thalna, un Plautus, un Spongia, & autres ſemblables canailles, qui n'ont pas rougi de declarer faux un fait connu de toute la terre.

Au reſte nous apprenons de Plutarque, que grand nombre de citoyens recommandables par leur probité avoit dépoſé contre Clodius, ſur différens chefs d'accuſation impliqués dans le procés. Les uns l'accuſoient des plus horribles parjures, & des plus inſignes friponneries. Les autres arteſtoient que plus d'une fois il avoit corrompu le Peuple par argent. Tous s'accordoient à dire qu'il ſe faiſoit un jeu d'uſer de violence pour attenter à la pudeur des femmes. On produiſit deux ſervantes qui témoignérent que l'Accuſé avoit eu un commerce criminel avec ſa ſœur femme de Lucullus. Pluſieurs lui reprochoient le même inceſte avec ſes deux autres ſœurs, dont l'une étoit mariée avec Quintus Marcius Rex, & l'autre à Mérellus Celer.

dius partit pour exercer la Queſture en Sicile. Nous l'en verrons revenir dans le deſſein de ſe venger, & de donner à ſa colére toute ſon étenduë. On dit que Q. Catulus rencontra par hazard un de ces Juges corrompus, & qu'il le confondit par un bon mot a: *Vous aviez raiſon*, lui dit-il, *de me demander main-forte pour aſſurer le jument que vous avez rendu. Vous en êtes ſortis ſi chargés d'argent, qu'il falloit vous précautionner contre les voleurs* b. Ce grand homme, cet illuſtre

De Rome l'an 692. Conſuls. P. Pupius Piso, & L. Valerius Messala.

a Selon Plutarque. Cicéron fit à peu près le même reproche aux Juges qui s'étoient laiſſés corrompre par les préſents de Clodius & de ſa caballe, *votre précaution étoit ſage*, leur dit-il en ſortant de l'Audience, *lorſque vous demandâtes des Gardes pour votre ſûreté. Vous aviez ſujet de craindre qu'on ne vous enlevât l'argent que vous aviez reçû.* Au rapport du même Hiſtorien, le peu d'égard que les Juges avoient eu pour le témoignage de Cicéron fut un ſujet de triomphe pour Clodius. Celui-ci en prit occaſion de l'inſulter avec audace. *Tu te trompes*, lui repartit-il, *ſi tu prétends tirer avantage contre moi, du jugement inique qu'on vient de rendre en ta faveur. Vingt-cinq Juges ont prononcé contre toi, par conſéquent ils s'en ſont tenus à ma dépoſition. Trente ont refuſé de t'en croire ſur ta parole, puiſqu'ils ne t'ont accordé leurs ſuffrages qu'à prix d'argent.* A ſon tour Clodius uſa de repreſailles contre Cicéron. Il lui reprocha d'être allé aux eaux de Bayes. C'étoit le lieu le plus charmant de toute l'Italie, & pour la plûpart des grands un rendez-vous de plaiſirs, & ſouvent même de débauche. *Il appartient bien*, continua-t-il, *à un petit Bourgeois d'Arpinum de goûter les délices d'un ſéjour réſervé à la Nobleſſe.* A cela Cicéron vif ſur la repartie, ne lui répondit autre choſe, ſinon que ſa ſœur Clodia penſoit plus favorablement *de ce petit Bourgeois.* Nous avons remarqué ci-deſſus qu'elle l'aimoit éperduëment. Le trait qu'ajoute Cicéron eſt ſanglant, & fait alluſion aux traitemens honteux que les Pirates firent à Clodius, lorſqu'ils le firent priſonnier à ſon retour de Cilicie, après le ſiege de Niſibe. L'outrage qu'il reçût de ces Barbares eſt exprimé dans le diſcours ſur les réponſes des Aruſpices. *Atque ibi Piratarum contumelias perpeſſus, etiam Cilicum libidines, Barbarorumque ſatiavit.*

b Quintus Lutarius Catulus étoit fils de ce grand homme du même nom, que le vieux Marius avoit condamné à mourir, & qui pré-

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

Prince du Sénat, ne ſurvécut guéres à l'affaire de Clodius. Il mourut chargé d'années & de gloire. A ſa mort la République perdit un exemple parfait des vertus de l'ancienne Rome. Il n'y reſta preſque plus que Caton dont la vie fut ſans reproche, & le zéle pour la patrie abſolument déſintéreſſé. Le débordement du vice ſera bientôt ſuivi de la deſtruction d'un Etat, qui ne devoit ſes accroiſſemens qu'à la plus exacte probité.

vint les fureurs de ce Tyran par une mort volontaire. Il avoit été

créé Conſul l'an de Rome 675, Cenſeur, & Prince du Sénat.

LIVRE

v. Pl. pag. 154

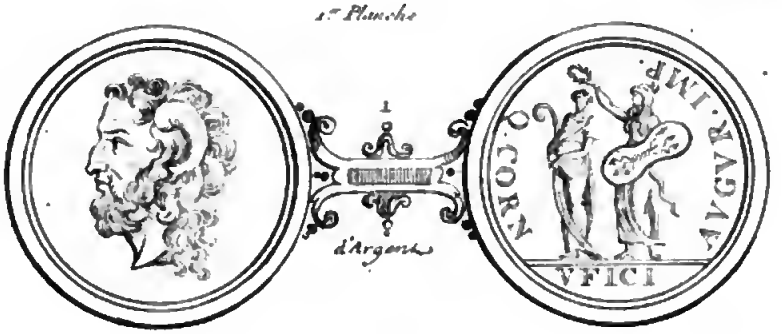

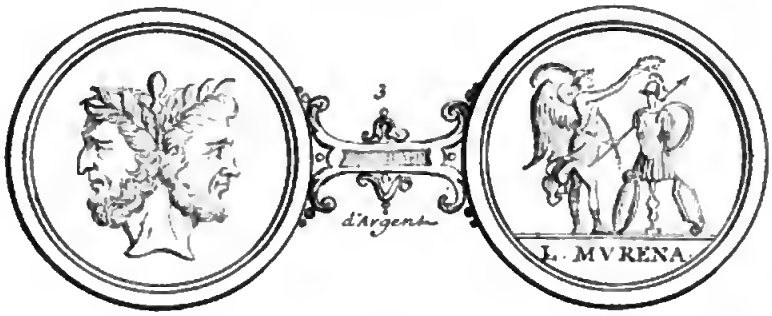

NAPOLI

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

LIVRE SOIXANTE ET DEUXIEME.

L'Etat de la République en général, & l'état de la Ville en particulier étoient bien différents. Dans l'étenduë immenſe des Provinces ſoumiſes au Peuple & au Sénat, il ne paroiſſoit nul veſtige de révolte. M. Æmilius Scaurus gouvernoit la Syrie en qualité [a] de Préſident, & y faiſoit regner la tranquillité. S'il y continuoit encore la guerre, ce n'étoit qu'en Arabie [b] contre *Joſeph. Ant. l. 14.*

[a] La dignité de Préſident ne fut alors qu'une Commiſſion paſſagére, dont le Général étoit le diſpenſateur, juſqu'à ce que la République eût pourvû au Gouvernement de la Province. Cette Charge ſous les Empereurs eut de grandes prérogatives, comme on aura lieu de le remarquer dans l'Hiſtoire de l'Empire Romain.

[b] Joſeph nous apprend qu'Emilius Scaurus s'avança du côté de Petra Capitale de l'Arabie, dont Arétas étoit le Souverain. La difficulté des paſſages avoit ſouvent retardé la marche de l'armée Romaine, dans un pays coupé de montagnes & de rochers preſque inacceſſibles. Les vivres commençoient à manquer, & les ſoldats preſſés par la faim ſe diſperſoient en divers cantons, pour piller les campagnes & les villages des environs. Hircan Roy des Juifs, ſous la protection de la République, pourvut au beſoin des troupes de Scaurus. Sous les ordres d'Antipater, un de ſes principaux Officiers, il fit partir pour l'Arabie pluſieurs convois, qui portérent l'abondance dans l'armée. Ce Miniſtre du Roy de Judée étoit fort connu d'Arétas, & avoit contracté une union étroite avec luy. Scaurus, avant que de tenter la voye des armes, voulut eſſayer ſi par la voye de la négociation il ne pourroit pas réduire le Monarque Arabe. Antipater fut chargé de la commiſſion. Le ſuccès de ſon Ambaſſade fut heureux. Il mania l'eſprit d'Arétas avec tant de dextérité qu'il luy perſuada de ſe ſoumettre aux Loix de la République Romaine, & de racheter le pillage de ſes Etats, au prix de trois cents talents, ou de neuf cents mille livres en eſpéces. Ainſi cette guerre fut auſſitôt finie que commencée. Ce fait a été tranſmis dans une des médailles de la famille Emilia. On

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

le Roy Arétas ; mais à peine ſçavoit-on à Rome les progrès de Scaurus dans un pays ſi éloigné. La Judée, il eſt vray, avoit un peu à craindre des mouvements d'Alexandre fils aîné d'Ariſtobule, qui s'étoit échappé des fers de Pompée tandis que ce Général conduiſoit ſon pere à Rome, pour orner ſon triomphe. Le Pont goûtoit les douceurs de ſon aſſujettiſſement ſous la République, & l'Arménie n'étoit plus troublée par l'ambition du jeune Tigrane détenu à Rome dans une étroite captivité. Pour les côtes d'Aſie [a], Q.

y voit d'une part le Roy Arétas dans la poſture d'un ſuppliant. Il tient en main une branche d'olivier en ſigne de la paix que la République Romaine luy accorda. Le chameau, animal fort commun en Arabie, paroît ſur ce monument comme le ſymbole de la contrée. Il eſt manifeſte par les noms inſcrits ſur la médaille, qu'elle fut frappée pendant l'Edilité de Scaurus & de Publius Hypſæus ſon Collégue. On y lit auſſi le nom de *Caïus Hypſæus Privernas.* C'eſt celuy qui fut Conſul l'an de Rome 406. pour la premiére fois, & l'an 412. pour la ſeconde. Après avoir dompté les Privernates, il mérita les honneurs du Triomphe. Le char Triomphal qui eſt repreſenté ſur la médaille en fait foy.

* Voyés la premiere planche des médailles.

[a] Quintus Cicéro avoit nommé Pomponius Atticus pour ſon Lieutenant Général. Mais celui-ci préféra les douceurs d'une vie privée aux embarras d'un voyage, & d'un emploi qui n'étoit point de ſon goût. L'Orateur Romain lui en fit des reproches Il prévoyoit que ſon frere naturellement fier ſe laiſſeroit emporter par les ſaillies de ſon humeur hautaine, & qu'il ne manqueroit pas de ſe rendre odieux dans ſon Gouvernement d'Aſie, s'il n'étoit reprimé par les conſeils d'un homme ſage tel qu'étoit Atticus, dont Quintus avoit épouſé la ſœur. *Quant à ce que vous me marquez*, dit Cicéron à ſon ami, *que vous ne voulez point aller en Aſie avec Quintus, je vous avoüe que j'en ſuis fâché. Je crains bien que votre refus n'ait des ſuites déſagréables pour nous.* Les démêlés qui ſurvinrent alors entre les deux beaux freres confirmérent apparemment Atticus dans la réſolution qu'il avoit priſe de ne point faire le voyage. Cicéron cependant s'étoit fait médiateur entre l'un & l'autre. Il s'explique à ce ſujet d'une maniere à faire connoître le caractére de Quintus *Vous ſçavez*, dit-il, *que mon*

Cicéro, frere du fameux Orateur, s'il y troubloit un peu la paix, du moins par les inſtructions qu'il recevoit de ſon frere, il y conſervoit le bon ordre, ſans trop appeſantir le joug des Aſiatiques. La ſeule Gaule Tranſalpine, quoique domptée deux ans auparavant par C. Pontinius, faiſoit entrevoir quelques étincelles d'une guerre encore douteuſe. Enfin le monde entier paroiſſoit tranquille ſous l'adminiſtration d'une République, paiſible au dehors, mais agitée au dedans.

De Rome l'an 692. Conſuls. P. Pupius Piso, & L. Valerius Meſſala.

En effet Pompée depuis ſon triomphe n'aſpiroit plus qu'à donner luy ſeul des Loix à l'Univers. Il étoit perſuadé, qu'après avoir pris en main le timon des affaires il gouverneroit la République à ſon gré. Pompée ne prévoyoit pas que vouloir s'attirer toute l'autorité autrement que par les armes, c'étoit une entrepriſe ſupérieure à la force humaine. Auſſi trouva-t-il bien des gens qui s'oppoſérent à cette pleine puiſſance qu'il ambitionnoit. Lucullus avoit frayé à Pompée le che-

frere eſt au fond le meilleur homme du monde, qu'il ſe laiſſe prévenir aiſément, mais auſſi qu'il revient de ſes préventions avec la même facilité. Le malheur eſt que vous n'avez point l'occaſion de vous parler mutuellement à cœur ouvert. On ne doit imputer cette miſintelligence qu'aux artifices de quelques mauvais eſprits qui ont prévalu ſur ce qu'il devoit à votre commune alliance, & à votre ancienne amitié.... Mais conſidérez que cette légéreté, ou pour parler ainſi, cette flexibilité de ſentiments, eſt pour l'ordinaire la marque d'un bon cœur. Au reſte Cicéron avoit deviné juſte. Son frére ſe fit grand nombre d'ennemis parmi les Aſiatiques. On le menaça même de porter au Tribunal de la Juſtice les griefs que ſa Province lui reprochoit. En effet, les lettres que Cicéron lui écrivit en Aſie, nous apprennent qu'il ne gardoit de ménagement avec perſonne, & que par une ſévérité exceſſive, il avoit révolté les Peuples de ſon Gouvernement. Les lettres à Atticus, & à Quintus nous ont fourni ce détail.

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

min [a] des conquêtes du Pont, de l'Arménie, & de la Syrie. Ce conquérant ne ſe croyoit inférieur en rien à ce vainqueur ſi vanté, & n'attribuoit qu'à l'artifice la ſupériorité que Pompée avoit priſe ſur luy au Levant. [b] Craſſus avoit été de tout tems le rival de Pompée, & ſi la gloire de celuy-cy étoit plus brillante, les richeſſes de celuy-là le mettoient au moins de niveau avec luy. De ſon ſeul revenu [c] Craſſus étoit en état de lever, & d'entretenir une puiſſante armée. Caton, par un

a On peut dire que Pompée avoit recüeilli le fruit des victoires de Lucullus dans l'Aſie. Auſſi ce dernier lui reprocha-t-il un jour dans un accès de mauvaiſe humeur, qu'il étoit ſemblable à ces oiſeaux de proye, qui ne ſe montrent qu'après le combat, lorſque le champ de bataille eſt couvert de corps morts.

b Selon Plutarque, on diſoit de Pompée qu'il perdoit par ſes maniéres l'avantage qu'il avoit ſur Craſſus par ſes exploits militaires. Le premier enyvré de ſes victoires affectoit un air de grandeur & de gravité, dont la nobleſſe de Rome ſe tenoit offenſée. L'autre n'oublioit rien pour ſe rendre aimable à tout le monde. Ce n'étoit pas au reſte la ſeule émulation qui cauſoit leur méſintelligence. Craſſus reſſentoit vivement l'affront qu'il prétendoit avoir reçû de Pompée, lorſque ce dernier lui enleva l'honneur du triomphe, en s'attribuant la gloire d'avoir mis fin à la guerre des Eſclaves par la défaite de Spartacus. Il eſt vrai que l'un & l'autre s'étoient reconciliés du moins en apparence. Craſſus même avoit bien voulu faire les premieres démarches en préſence du Peuple. On ne doit pas avoir honte, diſoit-il, de rechercher l'amitié d'un homme que les Romains honorent du titre de *Grand*. Mais au fond il n'enviſageoit qu'avec des yeux jaloux l'éclat qui environnoit Pompée. Craſſus ne pouvoit ſouffrir qu'en ſa préſence on donnât le nom de *Grand* à ſon rival. Il demandoit alors d'un ton ironique qui marquoit ſon chagrin, *combien de piés la taille de Pompée avoit au deſſus de la ſienne.*

c Les Hiſtoriens font monter le bien que poſſédoit Craſſus à ſept mille talens, ou à la valeur de vingt-un millions de livres ſur le pié de notre monnoye. Mais on ne peut eſtimer les profits immenſes que lui rapportoit le travail de quarante mille Eſclaves, occupés à faire valoir ſes domaines.

zéle pur du bien commun, n'étoit pas homme à ſouffrir que Pompée donnât atteinte à la liberté publique. Il voyoit de la tyrannie juſques dans les moindres uſurpations ſur l'autorité du Peuple & du Sénat. Pour Cicéron, il n'avoit pas des vûës ſi épurées que Caton; mais au fond c'étoit un bon Républicain, & ſon éloquence le rendoit formidable. Céſar ne faiſoit, pour parler ainſi, que commencer à ſe produire; mais à tout prendre c'étoit dês-lors l'adverſaire le plus à craindre qu'eût Pompée. Son bel eſprit, ſa pénétration, le talent ſingulier qu'il avoit pour gagner les cœurs, ſa nobleſſe qu'on faiſoit remonter juſqu'aux tems fabuleux, mais ſur tout ſon ambition qui ne pouvoit ſouffrir d'infériorité, annonçoient à Pompée un terrible rival. Il ne manquoit à Céſar qu'un peu plus de gloire acquiſe par les armes, pour prétendre à l'égalité. Ainſi dans un tems qui paroiſſoit ſerein tout faiſoit preſſentir plus d'un orage.

De Rome l'an 692. Conſuls. P. PUPIUS PISO, & L. VALERIUS MESSALA.

Telle étoit la diſpoſition des eſprits, & tel étoit le caractére des hommes qui figuroient le plus dans la République, lorſque les Conſuls L. Afranius Nepos, & [a] Q. Metellus Celer entrérent en exercice de leur charge. Pompée avoit établi l'eſpérance de ſa domination ſur ces deux chefs de la République. L'un & l'autre luy avoient ſervi de Lieutenants Généraux dans ſes campagnes, & l'un & l'autre luy étoient redevables de la place qu'ils

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

[a] Si l'on juge de Métellus Céler par les éloges que Cicéron en fait dans pluſieurs endroits de ſes ouvrages, il étoit comparable par ſon zéle pour le bien public aux Romains des premiers tems.

De Rome l'an 693. Conſuls. L. APRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

occupoient. Pompée n'étoit-il pas en droit de tout attendre de leur reconnoiſſance, & de l'amitié dont il les avoit honorés ? Il éprouva que ces ſupports qu'il s'étoit ménagés avec tant de ſoin étoient ou trop foibles pour le ſoûtenir, ou trop peu ſuſceptibles de ſes impreſſions pour ſe livrer à ſes volontés. Dans Afranius Pompée trouva un homme frivole, ſur qui l'on ne pouvoit compter. Il dançoit avec grace, & tout ſon mérite ſe bornoit là. Du reſte incapable d'affaires, & uniquement occupé d'amuſements, de quel uſage pouvoit-il être à ſon protecteur ? Cicéron diſoit d'Afranius, *qu'on ne pouvoit regarder un ſi mépriſable Conſul ſans ſoupirer, ſi l'on n'avoit pas tout le flegme d'un Philoſophe.* Son Collégue étoit un tout autre homme. Metellus Celer n'avoit paru attaché à Pompée que pour faire ſon chemin. Depuis qu'il étoit parvenu au Conſulat, le dévoüement ſi général qu'il avoit fait paroître pour ſon bienfaiteur étoit conſidérablement refroidi. Metellus ne pouvoit pardonner à Pompée le divorce qu'il avoit ſignifié à Mucia ſa ſœur, & l'affront qu'il avoit fait par là aux Cæcilius. D'ailleurs on le croyoit un peu jaloux des exploits de Pompée. Tout ſubalterne qu'il avoit été dans ſes armées, il s'attribuoit une partie de la gloire du Général. Ainſi des deux Conſuls ſur qui Pompée avoit fait grand fond, l'un étoit un imbécile, l'autre ſon ennemi ſecret.

Cic. ad Attic. l. 1. epiſt. 15.

Cependant Pompée ignoroit encore qu'il fût la dupe du choix des Conſuls qu'il avoit donnés à Rome. Sur la confiance qu'il avoit en eux, il fit deux entrepriſes qui tournérent à ſa confu-

Dio Caſſius l. 37. & Cicero in Epiſt. ad Att. hoc anno ſcript.

De Rome l'an 693.
Conſuls.
L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

ſion. La premiére fut d'oſer demander, qu'on aſſignât aux ſoldats vétérans de ſon armée des campagnes en propre ; la ſeconde, qu'on approuvât par un ſeul acte tout ce qu'il avoit fait au Levant. Il propoſa luy-même ſes prétentions au Sénat. Ce fut alors qu'il fut détrompé ſur la confiance qu'il avoit priſe en ſon crédit. Dès le premier pas qu'il fit pour ſonder les cœurs il trouva des obſtacles à ſes deſirs. Les Sénateurs s'oppoſérent à l'une & à l'autre de ſes demandes, & perſonne n'y forma plus d'obſtacle que le Conſul Metellus. Pour Afranius, il ne ſe porta que foiblement pour luy. C'étoit un homme indolent & ſtupide, qui n'étoit propre qu'à gâter les affaires dont il ſe chargeoit. Pompée irrité des refus du Sénat eut recours au Peuple. Il chercha donc un Tribun qui voulût bien préſenter ſa Requête en des Comices par Curies, & la faire paſſer à la pluralité des ſuffrages. [a] L. Flavius Nepos l'un des membres du Tribunat ſe fit un plaiſir d'obliger un grand homme, qui d'ailleurs étoit chéri & reſpecté du Peuple. Il réünit les deux articles du Suppliant en une ſeule demande. Flavius requit qu'on accordât aux ſoldats de Pompée une diſtribution de terres dont ils auroient la propriété, & qu'on ratifiât tous les emplois qu'il

[a] Il ne faut pas confondre ce Lucius Flavius avec un autre du même nom, qui fut Préteur l'an de Rome 698 C'eſt au Tribunal de celui-ci que fut déféré Cnéius Plaucius pour qui Cicéron prononça le plaidoyé que le tems nous a conſervé. La famille Flavia, dont ils étoient iſſus l'un & l'autre, eut dans la ſuite la gloire de donner un Empereur à Rome dans la perſonne de Veſpaſien.

De Rome l'an 693. Consuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

avoit accordés, toutes les donations qu'il avoit faites, en un mot, tous les Actes qu'il avoit passés en Orient. Lorsqu'il s'agissoit d'une délibération à faire en Comice, tout citoyen avoit droit de parler pour ou contre. Le Consul Métellus parut le plus ardent à fronder Pompée. Il fut aidé par Lucullus, par Caton, & presque tout le Sénat mit opposition à la Requête. On y trouva des abus manifestes, & une contravention formelle aux Arrêts du Sénat. Jamais demande ne fut plus rigoureusement examinée. Voici ce qu'elle contenoit à la prendre en détail. 1°. Que le Peuple consentît au retrait d'un terrain qui autrefois avoit appartenu au public, & que des particuliers avoient acheté. 2°. Qu'on partageât entre les soldats de Pompée les campagnes [a] de Volaterre & d'Arétium, dont Sylla avoit fait présent à ses troupes en pur don. 3°. Qu'on réservât durant cinq années consécutives le revenu des nouvelles conquêtes, pour en acheter des terres, dont on feroit la répartition entre les plus indigents du Peuple Romain. 4°. Que le présent Edit fût abandonné à la décision d'une Assemblée générale des citoyens de Rome.

La Loy du Tribun Flavius fut contredite [b] dans

[a] Sylla ayant usurpé l'autorité souveraine confisqua les terres des habitants d'Arétium & de Volaterre deux Villes de la Toscane, qui pendant la guerre civile avoient pris les armes contre lui. La seconde s'étoit défenduë si opiniâtrément, qu'elle avoit soûtenu trois ans de siége.

[b] Cicéron proposa un avis mitoyen, qui fut goûté de tout le Peuple, comme il nous l'apprend lui-même dans la dix-neuviême lettre à Atticus (liv. 1.) Il jugeoit qu'on devoit excepter de la Loy les terres que la République

tous

tous ſes articles. On en démontra l'injuſtice. Ce ne fut pas aſſès. Lucullus ſe ſouleva contre la ſeconde partie de la Requête que Pompée faiſoit préſenter. *Eſt-il du bon ordre*, dit-il, *qu'on approuve en gros, & ſans un examen détaillé de chaque point en particulier, tous les Statuts, tous les Réglements, & toutes les diſpoſitions arbitraires que Pompée a faites au Levant? J'y ay commandé avant luy, & peut-être avec autant de ſuccès, & plus d'équité que luy. Après m'avoir ſupplanté il n'a fait que ſuivre mes traces, & il eſt entré dans un champ tout défriché. Cependant de ſa propre autorité il a caſſé mes Actes, & annullé mes conceſſions. Quel empire! quelle préſomption! Le nouveau Souverain prétend-il encore uſurper ſous nos yeux, cette eſpéce de tyrannie qu'il exerça loin de nous? Il veut qu'on approuve aveuglément, & ſans autre diſcuſſion, toute ſa conduite en Aſie. N'eſt-ce pas comme s'il nous diſoit, Romains,*

De Rome l'an 693. Conſuls. L. APRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

avoit alienées depuis l'année 610. qui fut celle du Conſulat de Publicius Mucius, & de Lucius Calpurnius. Il conſentoit que les particuliers fuſſent maintenus en poſſeſſion des campagnes que Sylla leur avoit accordées, & que ceux d'Arétium & de Volaterre continuaſſent à joüir des fonds, qui quoique confiſqués par le Dictateur, n'avoient point cependant été partagés. Cicéron appuyoit ſon ſentiment de l'autorité du Sénat, qui avoit confirmé tous les Actes de Sylla, lorſqu'il abdiqua la Dictature. Cicéron approuvoit en même tems cet article de la Loy, qui deſtinoit tous les ſubſides des Provinces Romaines, pendant l'eſpace de cinq années, à l'achat des terres dont on prétendoit faire la répartition. Le Sénat rejettoit la Loy ſans aucune réſerve, dans la crainte que Pompée ne ſe fît décerner la commiſſion de partager ces terres, & qu'il n'abuſât de ſon crédit, lorſqu'il auroit une fois été reconnu pour l'arbitre abſolu de la fortune des citoyens. L'exemple des Graccques faiſoit trembler. Il eût été dangereux de prêter de nouvelles armes à un citoyen, dont la puiſſance ne paroiſſoit déja que trop redoutable.

De Rome l'an 693. Consuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

reconnoiſſés un maître ! Je le ſuis, & ma dépendance à votre égard ne va qu'à ſouhaiter votre approbation, ſans examen. Jamais Monarque le plus abſolu pouſſa-t-il le deſpotiſme plus loin ? Le diſcours de Lucullus fut ſoutenu par Caton, & par les acclamations des Peres Conſcripts. Mais perſonne ne s'empreſſa plus à faire rejetter la Requête que Metellus Céler. Ses emportements contre Pompée furent ſi vifs, que tout Conſul qu'il étoit, il penſa être lapidé par les partiſans du Tribunat. Enfin la conteſtation dégénéra en clameurs, & en menaces. Tout le Comice & la place publique en retentirent.

Pour appaiſer le tumulte, Flavius imagina un expédient qui ne ſervit qu'à l'augmenter. Il ordonna à ſes Huiſſiers de conduire Metellus en priſon. Cet attentat contre la perſonne d'un Conſul étoit violent ; mais il n'étoit pas ſans exemple. Je ne ſçai par quel droit les Tribuns du Peuple s'étoient mis en poſſeſſion, lorſqu'ils étoient les plus forts, d'inſulter aux Magiſtrats ſupérieurs, & même à la dignité Conſulaire. Le Conſul céda à la force, & ſuivi d'une troupe de Sénateurs frémiſſants de rage, il fut mis aux arrêts. Metellus prit un parti bizarre. Ce fut de convoquer le Sénat au lieu même de ſa détention. A cette nouvelle le Tribun inveſtit la priſon, y fit placer ſon ſiége à la porte, & par une plaiſanterie inſultante il dit aux Peres Conſcripts qui s'attroupoient, qu'ils ne verroient de tout le jour leur Conſul qu'à travers la muraille. En effet Flavius paroiſſoit réſolu de paſſer là toute la nuit avec ſa garde. Pompée

De Rome l'an 693. Conſuls. L. APRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

étoit l'auteur & l'occaſion du trouble. Il fit de plus ſages réfléxions ſur la haine qu'il alloit s'attirer, & de la part du Peuple qu'il commettoit avec le Sénat, & de la part des Peres Conſcripts qu'il avoit outragés. Pour ſauver ſon honneur, il feignit que Metellus l'avoit fait prier de procurer ſon élargiſſement. Rien n'étoit plus faux; mais il falloit à Pompée un prétexte pour couvrir ſa foibleſſe. A ſa priére le Conſul fut remis en liberté, & le tumulte ceſſa. Ce fut alors que Pompée ſe repentit d'avoir congédié ſes troupes. Il ſentit que de prétendre regner dans une République autrement qu'à main armée, c'étoit une chimére forgée par ſon ambition. Mais quel moyen de ſe déprendre de la paſſion de dominer lorſque le cœur en eſt ſaiſi?

Plut. in Pomp. Dio 37. & Cic. ep. 15. l. 1. ad Attic.

Pompée ne ſongea donc plus qu'à renoüer ſa partie, & qu'à ſe donner de plus fermes ſoutiens que les Conſuls, dont il avoit emprunté le ſecours. Abandonné du Sénat il y renonça, & ſe joignit à une troupe de jeunes factieux, dont Clodius revenu de ſa Queſture de Sicile étoit le chef. Auroit-on pû croire que cet illuſtre Conquérant dût s'avilir [a], juſqu'à rechercher l'amitié de gens

[a] Toute la terre avoit fixé ſes regards ſur Pompée juſqu'après ſon dernier triomphe. Sa vie n'étoit qu'une ſuite de victoires & de conquêtes, & tous les ordres de la République ne ſe laſſoient point de publier la grandeur de ſes exploits. Dans ce haut degré de gloire, il affecta de prendre un air de fierté, & de réſerve, qui le rendirent odieux à la plûpart des Grands de Rome. A peine daignoit-il ſe communiquer avec ceux même, que leur naiſſance ou leur mérite conduiſoient aux premiers emplois. Il ne paroiſſoit que rarement en public, & s'il ſe montroit quelquefois,

perdus de réputation ? Encore s'il s'étoit contenté

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

le grand nombre de clients qui l'eſcortoient reſſembloit moins à la ſuite d'un particulier, qu'à la Cour d'un puiſſant Monarque. Bien qu'il n'abuſât pas du crédit que ſes grandes actions lui avoient acquis auprès du Peuple, cependant les diſtinctions qu'il ſe donnoit étoient pour les uns un objet de jalouſie, & pour les autres un ſujet d'indignation. Ses mœurs paroiſſoient irrépréhenſibles. Jamais on ne lui reprocha de s'être laiſſé dominer par l'avarice & par l'intempérance. Son ambition n'aſpiroit point à la Souveraine puiſſance. Il ne recherchoit dans les dignités que l'éclat & la gloire qui les accompagnent. Enyvré du titre de Grand, dont le Peuple l'avoit honoré, il ne pouvoit ſouffrir qu'on lui diſputât le premier rang.

On diſoit de lui qu'il ne vouloit point d'égal, comme on a dit de Céſar le plus formidable de ſes rivaux, qu'il ne vouloit point de ſupérieur. Cet empreſſement de Pompée pour les honneurs à l'excluſion de tout autre fut la ſource des défauts que l'Hiſtoire lui reproche, & des malheurs qui le conduiſirent à ſa perte. Pour ſe maintenir dans ce haut point d'élevation où il étoit parvenu, il ſe dégradoit lui-même ſans y penſer, & ſe réduiſoit à un honteux eſclavage, en faiſant ſa cour baſſement au Peuple, l'arbitre ſouverain des dignités. Cet homme qui dédaignoit de ſe familiariſer avec les grands, ne rougiſſoit pas de ſe livrer au gré de la canaille. On le connoîtra encore mieux au caractere que Cicéron en a fait dans les lettres qu'il écrivoit à Atticus, le confident de ſes plus ſecrettes penſées. *Pompée*, dit-il, (Epiſt. 13. l. 1.) *s'empreſſe à me donner de grands témoignages d'amitié. Il me comble de louanges en public, tandis qu'en ſecret il me porte envie. Mais il a beau ſe contrefaire, perſonne n'eſt la dupe de ſes diſcours. Au travers de ces beaux dehors, tout le monde apperçoit le venin qu'il nourrit dans le cœur contre moi.* A ce trait on reconnoît Pompée tel qu'il eſt dépeint, dans une Lettre de Cælius à Ciron (L. 8. Epiſt. famil.) On y apprend qu'il parloit autrement qu'il ne penſoit, mais qu'il n'avoit pas aſſés de fineſſe d'eſprit pour impoſer aux perſonnes clairvoyantes. Une diſſimulation trop étudiée, ſon air myſtérieux, & ſa contenance embarraſſée, manifeſtoient, ſans qu'il le voulût ſes veritables ſentiments. L'indifférence qu'il marquoit pour les honneurs laiſſoit entrevoir une vanité ſans bornes. L'artifice dont il uſoit d'employer le crédit de ſes amis pour obtenir ce qu'il deſiroit avec le plus d'ardeur, ne lui réüſſiſſoit preſque jamais. On étoit perſuadé que ſous les apparences d'une feinte modeſtie, il cachoit une ambition déméſurée. De là les plaintes amères que Cicéron fait de lui dans la même Lettre. *On ne remarque dans Pompée*, continuë-t-il, *ni nobleſſe dans ſes démarches, ni grandeur d'ame dans*

de prendre des liaiſons avec les Tribuns du Peuple, il auroit pû ſans déshonneur régenter la Commune, & s'établir par ce moyen une eſpéce de ſouveraineté. Il aima mieux entrer dans les intrigues de Clodius, s'y prêter, s'y livrer. Il eſt vrai que Pompée & Clodius étoient également irrités contre le Sénat, & que cette haine commune les uniſſoit. Mais Pompée devoit-il rendre ſes inimitiés auſſi générales que celles de ſon nouvel ami ? Cicéron avoit toûjours été dans les intérêts de Pompée, & même au ſujet de la derniére affaire qu'il venoit d'avoir avec Metellus, ce fameux Orateur avoit parlé en faveur de Pompée. Cependant celui-ci ſacrifia Cicéron à Clodius. Il ſe fit ſon entremetteur, quoiqu'il n'ignorât pas que les pourſuites de Clodius ne tendoient qu'à perdre Cicéron. En effet Clodius aſpiroit à entrer dans le Tribunat, pour pouvoir de là comme d'un boulevart accabler cet ennemi, qui par une dépoſition faite à ſon préjudice avoit penſé le faire périr. Un grand obſtacle s'oppoſoit au deſſein qu'avoit Clodius d'être mis au nombre des Tribuns du Peuple. Il étoit né Patricien, & pour lors il étoit devenu hors d'uſage qu'aucun autre que

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

ſa conduite, ni franchiſe à l'égard de ſes amis, ni zéle pour le bien public. Dans une peinture ſi étrange, on ne retrouvera plus ſans doute le Héros de la Harangue que Cicéron prononça pour faire accepter la Loy de Manilius. Mais l'Orateur, comme le grand nombre des Romains, avoit bien rabbattu des grandes idées qu'il avoit conçûës de Pompée, depuis que rendu à lui-même dans le ſein de la République, il s'étoit fait connoître par des procédés indignes d'un grand homme, ou bien il faut dire que Cicéron, ſelon la coûtume des Panegyriſtes, avoit flatté le portrait de ce Conquérant.

De Rome l'an 693. Conſuls. L. APRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

du corps Plébéïen occupât une des Magiſtratures Tribunitiénes.

L'amour de la vengeance fit paſſer Clodius par-deſſus toutes les régles. Il engagea un Tribun à ſonder le Peuple, s'il n'agréeroit pas qu'un Patricien briguât une des places du Tribunat. Le Peuple fut inéxorable. Ainſi Clodius ſe vit obligé de prendre d'autres meſures pour arriver à ſon but. Il prit une réſolution digne de luy ; mais indigne de ſes ancêtres. Clodius renonça à ſa nobleſſe, & ſe fit adopter par un aſſés vil Plébéïen, qui le fit paſſer dans une famille roturiére. Pour faire ratifier un changement ſi honteux, il eut recours à un Tribun, nommé [a] Herennius, qui ſe chargea de faire agréer ſa roture au Peuple aſſemblé par

[a] Caïus Herennius, ſi l'on en croit le témoignage de Cicéron dans la 18. Lettre à Atticus (Livre 1.) étoit un homme ſans naiſſance & ſans mœurs. *Ce Tribun*, dit-il à ſon ami, *ne vous eſt peut-être pas inconnu, car il eſt de votre Tribu, & ſon pere y diſtribuoit l'argent de ceux qui prétendoient aux Magiſtratures. Il veut faire aggréger Clodius parmi les Plébéiens, & il propoſe que tout le peuple aſſemblé au Champ de Mars donne ſes ſuffrages ſur cette adoption. Je l'ai traité en plein Sénat comme il le méritoit, & de la maniére dont vous ſçavés que j'ai coûtume d'en uſer à l'égard de ſes pareils. Mais c'eſt un miſérable qui ne ſent rien.* Cicéron fait entendre dans la dix-neuviême Lettre, qu'Herennius accablé de dettes s'étoit appuyé de la protection de Clodius contre les importunités de ſes créanciers, & pour échapper à leurs pourſuites. Dans la premiére lettre du livre ſecond on apprend, que Cicéron parla vivement en préſence des Sénateurs contre les prétentions de Clodius. Il lui reprocha ſa légéreté, d'avoir quitté la Sicile, où il avoit fait l'office de Queſteur, pour venir à Rome demander le Tribunat, lui qui quelques jours avant ſon départ avoit déclaré, qu'il étoit réſolu de faire ſa brigue pour obtenir l'Edilité. On peut voir dans la même Lettre les traits ſatyriques qu'il lançoit à tout propos contre Clodius, ſoit dans des diſcours ſérieux, ſoit dans ſes converſations familiéres.

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

Tribus. Le procédé de Clodius parut étrange ; auſſi ne fut-il pas ſans contradiction. Le Conſul Metellus ne vit qu'avec indignation ſon couſin germain ſe dégrader lui-même, & déshonorer ſa famille. Il prévit le projet qu'avoit formé Clodius, & il en fut effrayé. *Eſt-il poſſible*, dit-il, *qu'un homme ſenſé puiſſe en venir juſqu'à un pareil excès de fureur, pour avoir lieu d'exercer ſa haine contre un illuſtre citoyen ? De quels troubles ne ſera pas ſuivi le Tribunat de Clodius, s'il l'obtient ? Il faut empêcher la perte de Cicéron, & le déshonneur d'un parent.* En effet il s'oppoſa au paſſage de Clodius à l'état Plébéïen. Il démontra que la procédure dont ſon parent s'étoit ſervi n'étoit pas conforme aux anciens uſages. *C'eſt en des Comices par Curies*, dit-il, *que les adoptions ſe ſont toûjours faites, mais celle de Clodius a été décidée dans une Aſſemblée par Tribus.* Ce ſeul défaut de formalité l'annulloit. La prétention de Clodius étoit ſoutenuë par Pompée, mais le reſte du Sénat favoriſoit l'avis de Metellus. Ainſi le Conſul l'emporta, & Clodius reſta Patricien malgré luy. Cependant ſa rage contre Cicéron ne fut pas rallentie. Il attendit une occaſion plus favorable d'en venir au point qu'il ſouhaitoit. Nous verrons bientôt qu'il ne tarda pas à la trouver.

Jule Céſar étoit abſent de Rome tandis que Pompée faiſoit des efforts inutiles pour y dominer par ſon crédit. Aprés ſa Préture Céſar n'avoit pas différé de partir pour l'Eſpagne, avec le titre de Propréteur. Il ſe voyoit pour la premiére fois en chef à la tête d'une armée. Jamais on n'eut

Suet. & Plut. in Cæſare. Dio Caſſ. l. 37. & App. l. 2. bell. civ.

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

plus d'ardeur d'aller prendre poſſeſſion d'une Province que Céſar en fit paroître. Déja il ſe promettoit le Triomphe & le Conſulat à ſon retour. Son départ fut néanmoins un peu traverſé par ſes créanciers [a], & peut-être ſous main par Pompée, à qui ſon mérite commençoit à donner de l'ombrage. Craſſus de ſon côté ne ſoupiroit qu'après l'avancement de Céſar, afin de multiplier les rivaux de Pompée. Ce riche Romain ſe fit donc un plaiſir de le cautionner pour la ſomme de huit cents trente talents, après quoy Céſar eut la liberté d'aller dans ſon Gouvernement. Sur ſa route, & au terme, il donna des marques de cette ambition ſans bornes dont il étoit poſſédé. En paſſant par les Alpes il arriva dans un miſérable Village. En ce moment le ſujet de la converſation entre luy & les gens de ſa ſuite, rouloit ſur les brigues ambitieuſes qui ſe faiſoient à Rome pour y tenir le premier rang. Un de la troupe dit plaiſamment : *Du moins l'ambition eſt éteinte dans un ſi pauvre Hameau.* Céſar reprit ; *Je ne ſçay comme vous l'entendés, vous autres. Pour moi je préfererois d'être le premier dans une bicocque, à n'être que le ſecond dans Rome.* Quel préſage pour l'avenir! Céſar ne ſe conformera que trop dans la ſuite au ſentiment qu'il exprimoit alors. Lors qu'il n'étoit encore que Queſteur dans cette même Eſpagne où il alloit commander, Céſar vit à Gades dans

[a] Céſar non-ſeulement avoit conſumé tout ſon patrimoine, mais encore il étoit tellement ſurchargé de dettes, que de ſon propre aveu, il lui falloit environ vingt-cinq millions de livres, pour être réduit à la condition de ceux qui ne poſſédoient rien.

le

dans le Temple d'Hercule, une ſtatuë d'Alexandre le Grand. [a] A cet aſpect il verſa des larmes, & s'écria : *Malheureux que je ſuis ! A peine ſuis-je entré dans la carriére de la gloire à un âge, où le Macédonien avoit déja conquis l'Univers !*

De Rome l'an 693 Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

On peut bien juger que Céſar avec ces diſpoſitions d'eſprit, ne demeura pas oiſif au lieu de ſon département. La Province ultérieure d'Eſpagne luy étoit échûë ; mais il n'y trouva point d'autre guerre à faire que contre des bandits attroupés, qui ravageoient le païs. Les Eſpagnols avoient la mauvaiſe coûtume de former de petits corps de troupes, de choiſir un chef, & d'aller au loin vivre du pillage des campagnes. Réprimer ces brigands, & les contenir dans leurs bourgades ce ne fut qu'un jeu pour Céſar. Il conduiſoit à ſa ſuite deux Légions Romaines. C'étoit déja dequoy tenter des conquêtes. Quoique les Romains ſe fuſſent depuis long tems établis en Eſpagne, cependant il y reſtoit encore des Provinces à ſoumettre, principalement ſur les bords de l'Océan. Juſqu'alors les armes Romaines n'y avoient pas encore pénétré. Ces régions étoient tranquilles, & ne fourniſſoient pas même un prétexte d'aller troubler leur repos. Un homme paſſionné pour la gloire a-t-il toûjours égard à l'équité ? Céſar ſongeoit à ſe faire un grand nom par les armes, & à mériter par là les honneurs de ſa République. Il chercha querelle, & ſe promit que quand il auroit une fois entamé le païs voiſin, il pouſſeroit ſes victoires juſques dans

[a] Plutarque dit que l'ambition de Céſar ſe réveilla en Eſpagne, à la lecture de l'Hiſtoire d'Alexandre le Grand.

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

des lieux trop reculés, pour avoir été aſſervis. Céſar leva donc une troiſiême Légion dans ſa Province, où grand nombre de Romains d'origine avoient fixé leur habitation. Avec ce renfort il crut pouvoir tout tenter, & remporter à Rome l'honneur, d'avoir porté la domination de ſa République juſques ſur les bords d'une mer preſqu'inconnuë aux Romains. Il s'avança donc dans la Luſitanie, & vint camper au pié du mont Herminius a. Tout fut paiſible, & rien ne remüa. Cependant Céſar vouloit la guerre. Il en fit naître l'occaſion. Sur le ſommet de la montagne étoit placée une eſpéce de Citadelle qui ſervoit de retraite aux brigands de la contrée. Sur le contour du mont Herminius paroiſſoient divers villages, & pluſieurs hameaux bien peuplés. Ce fut par les habitants de cette région tranquille qu'il plût à Céſar de commencer la guerre. Il envoya ſommer le Gouverneur de la Citadelle d'en deſcendre, & de conduire dans la plaine ce Peuple nombreux placé ſur des hauteurs. Il connoiſſoit le génie des Eſpagnols, obſtinés à conſerver leur liberté, & à défendre les lieux de leur ancienne origine. Les Herminiens prirent les armes; mais aiſément vaincus ils obéïrent au vainqueur. De là Céſar tourna ſes armes vers les Nations voiſines. L'approche des Romains les effraïa ſi fort qu'elles changérent de climat, & qu'elles ſongérent à s'établir au-delà du fleuve Durius. Les Romains les pourſuivirent durant leur retraite, & les exter-

a Le Mont Herminius porte aujourd'hui le nom de *Monte Arminio*, en Portugal.

minérent avant qu'elles fuſſent arrivées à leur terme.

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

Aprês ce maſſacre Céſar ne ſe preſcrivit plus de bornes. Il retourna une ſeconde fois contre les Herminiens, qui reprenoient les armes. L'armée Romaine s'approchoit de leurs terres, lorſque ces malheureux prirent le parti de ſe retirer par la fuite ſur les bords de l'Océan, d'où ils paſſérent dans une Iſle où ils ſe crûrent en ſûreté. Y avoit-il de retraite qui fût impénétrable à la hardieſſe de Céſar ? Au défaut de barques il fit fabriquer des radeaux, & s'expoſa lui même avec toutes ſes troupes aux accidents d'une mer, dont il connoiſſoit à peine le flux & le reflux. On avance à la rame vers l'Iſle ſur pluſieurs lignes. La premiére arriva au terme, & prit terre ſur un rocher d'où l'on pouvoit paſſer à pié ſec dans le cœur de l'Iſle. Les autres radeaux ſuivoient, & celuy entr'autres ſur lequel Céſar étoit porté. Pour lors la mer commença à monter, & le torrent de la marée rentraîna Céſar & le plus grand nombre de ſes radeaux vers la côte. A meſure que ceux-ci deſcendoient ſur le continent, les Herminiens s'avançoient en ordre de bataille contre ceux des Romains, qui dês-lors avoient fait leur deſcente dans l'Iſle. Le plus grand nombre l'emporta ſur la valeur. Tous les Romains furent taillés en piéces hors un P. Scæva, dont Céſar admira le courage. Environné d'une troupe d'ennemis il s'en débarraſſa avec l'épée, & tout chargé qu'il étoit de bleſſures, il quitta ſes javelots & ſon bouclier, & ſe lança dans la mer. Arrivé ſur la gréve à la nage aprês de grands efforts,

De Rome l'an 693. Consuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

ſa premiére attention fut d'aller ſur l'heure ſe jetter aux piés de ſon Général, & de luy demander pardon d'avoir laiſſé ſes armes en la puiſſance de l'ennemi. C'étoit en effet un crime dans la Milice Romaine, que de retourner au camp ſans ſon bouclier, & ſa javeline. Céſar embraſſa le brave Scæva. De deſſus ſon radeau il l'avoit vû combattre en Héros, & Céſar étoit charmé de la déférence du généreux ſoldat pour les ordres militaires. Sur le champ il le fit Centurion, & lui réſerva d'autres récompenſes.

Céſar n'étoit pas homme à laiſſer imparfaite une entrepriſe commencée. Il réſolut d'exterminer les Herminiens dans leur Iſle. Mieux inſtruit des mouvemens alternatifs de l'Océan, il fit venir de Gades une flotte pour tranſporter ſes troupes contre l'ennemi. Alors les Herminiens preſſés par la faim, & enveloppés de toutes parts, ſe rendirent à diſcrétion, & vêcurent paiſibles ſous la Loy de leurs Vainqueurs. Une expédition ſi ſagement conduite fit donner à Céſar par ſes troupes le nom d'*Imperator*. De là Céſar porta la guerre chés les Galliciens. Si-tôt que ſa flotte parut devant [a] Brigantium, ville alors de la Province Galliciéne, les Habitants furent conſternés. Ils n'avoient point encore vû un ſi grand nombre de vaiſſeaux, & d'armée ſi formidable. Aux approches de Céſar ils ſe rendirent à lui, & toute la Province fut aſſervie. Rome n'eût plus rien à ſubjuguer dans l'Eſpagne. Cette ſeule campagne

a Brigantium, ſe nomme aujourd'hui Bragance, une des plus conſiderables villes de Portugal.

en acheva la conquête. Par là Céſar mit la dernière main à l'ouvrage que les Scipions avoient commencé. Son cœur ſoûpira dès-lors après le Triomphe & le Conſulat. Cependant il ne ſe rendit à Rome qu'après avoir réglé les affaires de ſon département. Il y rendit la Juſtice, y établit de juſtes Loix, & remit en bonne intelligence les villes & les contrées. Le plus ſage réglement qu'il fit avant ſon départ fut pour appaiſer la fureur des créanciers contre leurs débiteurs. Céſar ſtatua, que les deux tiers du revenu des gens endettés appartiendroit aux prêteurs, juſqu'à l'entier payement de leurs dettes. Toute l'Eſpagne ultérieure rendit un tribut de loüanges à ſon Gouverneur, & le regretta à ſon départ.

De Rome l'an 693. Conſuls. L. APRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

Le tems marqué pour les grandes élections approchoit lorſque Céſar parut en Italie. Il ſouhaitoit tout à la fois le Triomphe & le Conſulat ; mais encore plus le Conſulat que le Triomphe. La premiére dignité de Rome devoit le mener encore plus ſûrement à ſon but, qu'une Pompe paſſagére. Il eſpéra de pouvoir obtenir le Triomphe d'abord, & enſuite le Conſulat. Il reſta donc quelques jours aux Fauxbourgs de Rome, ſelon la coûtume des Généraux qui demandoient à triompher. Enſuite il fit réflexion que s'il n'entroit pas dans la ville, ſes ſollicitations pour emporter le Conſulat ſeroient moins efficaces. D'ailleurs une Loy expreſſe défendoit d'inſcrire parmi les Candidats un citoyen abſent, & qui ne ſe ſeroit pas ſiſté en perſonne pour faire ſa ſupplique. Quel embarras ! D'un côté il falloit renoncer au Triom-

Plut. in Cæſare.

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

phe en quittant le Fauxbourg pour aller faire ſa brigue & ſa demande en ville. De l'autre, il falloit abandonner l'eſpérance du Conſulat en gardant les formalités preſcrites pour obtenir le Triomphe. Le parti que prit d'abord Céſar fut de prier le Sénat de lui accorder le privilége, ou de pouvoir entrer dans Rome, ſans préjudicier à ſes prétentions au Triomphe, ou de pouvoir être élû Conſul ſous le titre d'abſent, & ſans s'être montré aux Aſſemblées. L'affaire fut débattuë au Sénat, & bien des Sénateurs panchoient à faire la grace entiére à un Vainqueur, chargé de riches dépoüilles pour le tréſor public. Caton n'étoit pas d'humeur à laiſſer abolir les anciens uſages. Il s'oppoſa au privilége qu'on étoit prêt d'accorder. Cependant les amis de Céſar preſſoient le Sénat de prononcer. Caton mit tant d'obſtacles à la déciſion, qu'il la fit prolonger juſqu'au jour marqué pour comparoître devant le Peuple, & pour ſe faire inſcrire parmi les prétendants au Conſulat. Céſar fut donc obligé d'opter. Il ſacrifia le moindre intérêt au plus grand, entra dans Rome, & [a] fit ſa brigue.

Rien n'eût été plus douloureux à Céſar que de manquer le Conſulat aprés avoir abandonné le Triomphe. Il chercha toutes les voyes poſſibles d'emporter la premiere dignité ſur ſes compétiteurs. On peut dire que ce fût ici le chef-d'œu-

[a] Céſar avoit rapporté de ſon Gouvernement des ſommes conſidérables. Il les fit ſervir à ſon ambition. Par ſes liberalités il ſe fit de nouvelles créatures, qui s'attachérent pour toûjours à ſa fortune.

Digitized by Google

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AERANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

vre de ſa politique, & le principal reſſort pour ſon aggrandiſſement. Nous rapporterons à la manœuvre que fit alors Céſar pour devenir Conſul l'origine de ce fameux Triumvirat, qui cauſa la ruine de la République, & qui donna un Monarque à l'Empire Romain. Il eſt vrai-ſemblable que celui même qui en fut l'auteur n'en prévit pas toutes les ſuites. Du moins il eſt certain que Céſar, lorſqu'il s'unit à Craſſus & à Pompée, avoit dès-lors en vûë de regner ſeul, & que les deux hommes qu'il s'aſſocia furent les dupes de ſon ambition. C'eſt un point d'Hiſtoire qui doit fixer notre attention, & qu'on peut regarder comme l'époque la plus funeſte à la République. Ce fut e nœud de toutes les intrigues, & de toutes les guerres qui vont ſuivre juſqu'au changement qui ſe fit à Rome de l'état Républicain en Monarchie. Auſſi aurons-nous ſoin de débroüiller ce grand événement, & de le mettre dans tout ſon jour.

Plut. in Cæſare, & in Craſſo Dio. l. 39. App. l. 2. Bell. civ. Suet. &c.

Les deux Citoyens de Rome qui ſans contredit brilloient alors avec le plus d'éclat dans la République étoient Pompée, & Craſſus. L'un s'étoit acquis plus de gloire par ſes conquêtes ; l'autre s'étoit concilié plus d'amis & plus de partiſans, par ſes grands biens, par ſon éloquence, & par ſon ſéjour continuel à Rome. Pompée n'avoit point de plus puiſſant adverſaire que Craſſus, & Craſſus n'avoit conçû plus de jalouſie contre perſonne que contre Pompée. Leurs rivalités avoient commencé preſque auſſi-tôt qu'ils étoient entrés dans la carriére des honneurs. Si Pompée avoit

De Rome l'an 693. Consuls. L. APRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

obtenu plus de Triomphes, Craſſus s'étoit ſignalé par la défaite de Spartacus. Ainſi, à le bien prendre, tout paroiſſoit à peu près égal entre les deux rivaux. Il eſt vrai que la faveur de Pompée plus récemment victorieux auroit abſorbé celle de Craſſus, ſi celui-ci joint à Lucullus, & à Caton, n'eût eu ſoin de l'affoiblir. Ainſi lorſque Céſar demanda le Conſulat, il n'étoit pas encore bien décidé qui de Pompée, ou de Craſſus l'emportoit en crédit, en dignité, & en mérite. Céſar comprit aiſément qu'il n'obtiendroit jamais les Faiſceaux Conſulaires, s'il ne s'attachoit à l'un ou à l'autre de ces deux Citoyens accrédités. Mais quel parti choiſir? S'il ſe livroit à Pompée il couroit riſque d'être traverſé par les partiſans de Craſſus, & s'il ſe donnoit à Craſſus il devoit avoir à dos toute la faction de Pompée. Il entreprit donc de les reconcilier enſemble, d'entrer en tiers dans leur réünion, & de compoſer d'eux & de lui une aſſociation qui les rendroit tout puiſſants dans la République. Il paroît que les vûës même de Céſar allérent encore plus loin. Après avoir mis la ſouveraineté de Rome ſur trois têtes, il eſpéra que la diſcorde, ou que la mort le débarraſſeroit peut être de quelqu'un des deux, & qu'avec le tems & un peu d'artifice il prendroit le deſſus, & qu'il deviendroit le ſeul maître.

Sur cet arrangement qui n'étoit pas chimérique, Céſar s'employa de ſon mieux à reconcilier Craſſus avec Pompée. Dès qu'il eut propoſé aux deux rivaux le projet d'un Triumvirat, qui raſſembleroit ſur trois têtes toute l'autorité du Peuple & du Sénat,

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

Sénat, les eſprits commencérent à ſe rapprocher. Pompée auroit bien voulu dominer ſeul ; mais il avoit trouvé des obſtacles à ſes prétentions. La diſtribution des terres à ſes ſoldats n'avoit point encore paſſé dans l'Aſſemblée du Peuple, & le Sénat refuſoit toûjours d'approuver, ſans examen, les Actes de ſon Gouvernement d'Aſie. Craſſus de ſon côté avoit tenu le premier rang à Rome durant l'abſence de Pompée. Depuis l'arrivée de celui-ci ſa Cour étoit déſerte, & la faveur du Peuple étoit diminuée à ſon égard. D'ailleurs il aimoit à dominer, & ne pouvoit donner la Loy qu'il ne fût d'accord avec Pompée. Leur méſintelligence étoit nuiſible à leur ambition mutuelle, & par leur union il leur étoit facile de devenir enſemble les Souverains de Rome, & du monde. A l'égard de Céſar, ſa gloire étoit encore naiſſante, & ſon parti n'étoit qu'à demi-formé. Cependant nul Romain de ſon âge ne donnoit de plus grandes eſpérances, & ſes talents pour la guerre auſſi-bien que pour l'intrigue, & pour le manîment des affaires le rendoient formidable à l'aſſociation s'il n'y entroit pas, & très-utile s'il y avoit part. Toutes ces réfléxions déterminérent Craſſus & Pompée à prendre entre eux de nouvelles liaiſons. Céſar ſe fit l'entreméteur de leur réconciliation. Pour rendre les nœuds de leur confédération indiſſolubles, ils ſe jurérent par tout ce qu'il y avoit de plus ſacré dans leur Religion, *qu'ils s'aideroient mutuellement dans leurs entrepriſes, qu'ils n'en formeroient que d'un conſentement unanime, & qu'ils n'en exécuteroient aucune contre le gré d'un des trois.*

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

Le public ignora long-tems les myſtéres de la nouvelle caballe. Le vulgaire n'apperçut que le rétabliſſement de la concorde entre Craſſus & Pompée. Tous les ordres félicitérent Céſar d'en avoir été le médiateur. Caton fut le ſeul qui preſſentit les maux qu'une ſociété d'ambitieux traînoit après elle. *Nous avons des maîtres*, s'écria-t-il, *& Rome a perdu ſa liberté*! M. Varron [a] dans la

[a] C'eſt ce même Terentius Varron qui fut eſtimé à juſte titre comme le plus ſçavant des Romains, & dont Cicéron a vanté la vaſte érudition dans ſes Queſtions Académiques. Grammairien, Philoſophe, Hiſtorien, & Aſtronome tout à la fois, il paſſoit pour avoir écrit plus de cinq cents volumes ſur différents ſujets. Ses livres qui portent pour titre, *les Antiquités de Rome & d'Italie*, *l'origine des piéces de Theatre*, ceux qu'il écrivit ſur la *Religion*, *les Eloges & les Portraits des Grands Hommes*, *l'Hiſtoire Généalogique des Familles Troyennes* qui ſuivirent Enée dans le Latium, *ſon Dictionnaire ſur la langue Latine* adreſſé à Cicéron ſon ami. Ses Annales Hiſtoriques *touchant les mœurs & le gouvernement du Peuple Romain*, Livre qu'il dédia à T. Pomponius Atticus; enfin ſes Traités ſur *la vie Ruſtique*, ne ſont que la moindre partie de ſes Ouvrages. Il eſt incertain ſi l'Hiſtoire ſatyrique de la triple alliance entre Céſar, Pompée, & Craſſus, fut publiée du vivant même de l'Auteur. Cette piéce par le titre de *Tricipitina*, ou de *Tricarenus*, repréſentoit une ſociété ſi dangereuſe à la République, comme *un monſtre à trois têtes*. Au reſte Varron ſuivit d'abord la route que les Térentius ſes ancêtres lui avoient frayée. Il entra dans la carriére des honneurs, & parvint à l'Edilité après avoir exercé les fonctions de Lieutenant Général en Eſpagne, & en Aſie, ſous les ordres de Pompée, avec qui il contracta des liaiſons fort étroites. Il borna là ſon ambition. Une vie tumultueuſe ne convenoit point à un ſçavant que l'amour des Lettres rappelloit ſans ceſſe à des occupations plus tranquilles. Les Chronologiſtes fixent la naiſſance de cet illuſtre Romain à l'année de Rome 638. & ſa mort à la ſept cents vingt-ſixiéme. Ainſi il mourut âgé de quatre-vingt-huit ans.

Il ne faut pas le confondre avec un Publius Terentius Varro, ſurnommé *Atacinus*, parce qu'il étoit originaire d'un canton du Languedoc, qui confine avec la petite riviere d'Aude, appellée *Atax* par les Latins. De là les Peuples voiſins furent nommez *Atacini*. Horace fait mention de ce Terentius d'une maniere à

ſuite regarda le Triumvirat comme un monſtre à trois têtes, & compoſa contre lui une ſatyre intitulée *Tricarenus*. Cependant cette malheureuſe aſſociation ſubſiſta juſqu'à la mort de Craſſus, & ſe termina par l'entiére deſtruction de la République.

De Rome l'an 693. Conſul's. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

Céſar goûta les premiers fruits de l'autorité qu'il s'étoit donnée, en ſe liguant avec Pompée & Craſſus. Il ſe vit preſque aſſûré d'emporter le Conſulat à la faveur de trois factions réünies. Le nouveau Triumvir n'avoit que deux compétiteurs, l'un ce fameux Luceïus [a], grand homme de lettres, & célébre Hiſtoriographe. L'autre un M. Calpurnius [b] Bibulus zélé Républicain ; mais

faire croire, que les ſatyres qui parurent à Rome ſous ſon nom n'eurent qu'un ſuccès fort médiocre. Cependant il ſe fit de la réputation par divers Ouvrages de Poëſie. On cite entr'autres de lui un Poëme ſur les guerres de Jule Céſar dans les deux Bourgognes, & un autre diviſé en quatre Livres ſur l'expédition des Argonautes. Il compoſa celui-ci à l'imitation d'Apollonius, qui avoit traité le même ſujet. Cet Auteur fut contemporain de Salluſte, & de Jule Céſar.

a A en juger par le témoignage de Cicéron, Lucius Luceïus ſurnommé Hirrus, fut un des plus célébres Hiſtoriens de l'ancienne Rome. Outre l'Hiſtoire de la guerre des Alliés, il compoſa celle du Conſulat de Cicéron à la priere de celui-ci, qui en avoit déja publié une de ſa façon en Grec & en Latin. Quoiqu'Atticus, & pluſieurs gens de lettres euſſent travaillé ſur le même ſujet, il étoit glorieux à l'Orateur Romain d'avoir pour Panégyriſte un Ecrivain, dont le mérite étoit univerſellement reconnu. Nous avons ſur cela le témoignage de Cicéron aux livres 1. 2. & 5. des Epîtres familiéres. La ſeptiéme Lettre à Atticus (liv. 1.) nous apprend que ce dernier eut quelques démêlés avec Luceïus. Mais ils ſe reconciliérent l'un & l'autre par l'entremiſe de Cicéron leur ami commun.

b Marcus Calpurnius Bibulus avoit été Collégue de Jule Céſar dans les fonctions d'Edile & de Préteur. Dès-lors leurs inimitiés commencérent à éclater. Deux caractéres ſi oppoſés ne pouvoient long-tems compâtir enſemble. Bibulus étoit impérieux & emporté

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

qui n'avoit guére d'autre mérite que d'être aveuglément dévoüé au parti Sénatorial. Céſar avoit en tête d'écarter Bibulus, & de ſe donner Lucéïus pour Collégue. Le biais qu'il prit fut à ſon ordinaire plein d'artifice. *Vous êtes riche*, dit-il à Lucéïus, *& j'ai moi du crédit, & des amis. Joignons nos forces, & agiſſons de concert. Promettés à la Commune une ſomme d'argent ſi elle nous nomme enſemble au Conſulat. De mon côté je ferai agir ma faction, & par ſes efforts elle viendra à bout de nous élever l'un & l'autre à la premiere dignité.* La condition fut acceptée; mais l'intrigue ne fut pas ſecrette. Bibulus apprit qu'on remüoit pour l'exclure du Conſulat, & que le complot étoit fait d'acheter les ſuffrages à prix d'argent. Il conſulta donc ſes amis, & entr'autres Caton, ſur les moyens de parer contre les menées de ſes deux concurrens. Tous ſentirent que Céſar ne viſoit à ſe donner Luceïus pour Collégue, qu'afin d'avoir le champ libre pour établir la domination du Triumvirat. Un ſçavant de profeſſion conſacré aux Muſes & livré à ſon étude, étoit en effet l'homme qu'il falloit à Céſar pour le laiſſer regner. Les zélés Républicains jugérent qu'il falloit coüper pié à la brigue de Luceïus, & promettre encore plus d'ar-

juſqu'à la fureur. Céſar toûjours maître de lui-même ſçavoit cacher ſes reſſentiments ſous un air de politeſſe, qui déconcertoit ſes rivaux. Peut-être le portrait du premier ne paroîtra-t-il pas fidéle, quand on ſçaura qu'il eſt emprunté du troiſiéme livre de la guerre civile compoſé par le ſecond. Il eſt naturel de tenir pour ſuſpect le témoignage d'un ennemi. Au reſte Bibulus ſervit utilement la République pendant ſa Préture contre les Marcellus pere & fils, qui avoient ſoulevé la contrée des Péligniens en faveur de Catilina.

gent que lui à la Commune. Le ſcrupule fondé ſur ce grand nombre de Plébiſcites qui défendoient d'acheter les ſuffrages, ne fit nulle impreſſion ſur Caton même. Ce Stoïcien rigide fut d'avis, que le véritable bien de la République étoit préférable à ſes Loix, & que quand leur inobſervation devenoit néceſſaire au bien commun, la Loy devoit ſe taire à la vûë de l'intérêt public. Il fut donc réſolu que Bibulus acheteroit les ſuffrages des Tribus, & les Sénateurs ſe cottiſérent pour l'aider à fournir la ſomme promiſe. Cette négociation fut ſi bien conduite, que Lucéïus fut exclu de ſa prétention, & que Céſar & Bibulus furent déſignés Conſuls pour l'année ſuivante.

De Rome l'an 693. Conſuls. L. APRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

Durant les ſix mois qui reſtérent avant l'inſtallation de Céſar, & de Bibulus, les affaires de Rome allérent leur train. Le Préteur [a] P. Cornélius Lentulus Spinther donna au Peuple, ſelon la coûtume, [b] les jeux Appollinaires, mais avec un

Plin. l. 19. c. 1.

[a] Publius Cornélius Lentulus Spinther avoit exercé l'emploi d'Edile Cutule avec Lucius Julius Céſar, pendant le Conſulat de Cicéron. Quoi qu'uni par les liens du ſang à Lentulus Sura furieux partiſan de Catilina, il fut un des plus zélés défenſeurs de la patrie contre les entrepriſes des conjurés. Au ſobriquet de Lentulus on ajoûta celui de Spinther, parce qu'il reſſembloit à un Comédien qui portoit le même nom. Cicéron par politeſſe n'employa jamais pour le déſigner, ce ſurnom emprunté, qui paſſa neanmoins à ſes deſcendants. Peu s'en fallut, dit Valére Maxime, qu'on ne s'imaginât voir ſur la ſcéne Lentulus & Métellus à la vûë des deux Comédiens Spinther & Pamphilus, l'un acteur de la ſeconde claſſe, & l'autre de la troiſiéme. Celui-ci repreſentoit trait pour trait Metellus, qui auroit eu le ſurnom de ſon ſemblable, s'il n'avoit hérité de ſes ancêtres celui de Nepos.

[b] Conſultés nos Remarques ſur l'origine & la célébrité des jeux Apollinaires, dans le huitiéme volume, pages 172. 173. 174. & 175.

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

appareil nouveau. Tout le théatre fut pour la première fois couvert d'une toile de lin, & par là les ſpectateurs furent à l'abri des ardeurs du ſoleil. Les Ediles Caïus Murena, & Terentius Varro ornérent le Comice d'un des beaux morceaux de peinture qui fut au monde. Ce chef-d'œuvre de l'art étoit à Lacédémone, & y faiſoit l'admiration de la Gréce. La difficulté étoit de le tranſporter juſqu'à Rome ; car les figures en avoient été tracées par le peintre ſur un mortier, qui ſervoit d'enduit à des murs de briques. On trouva le moyen d'enchaſſer ſi juſte les murailles mêmes dans des cadres de bois, qu'elles arrivérent à Rome par mer. Les Romains furent également charmés de l'ouvrage, & ſurpris des précautions qu'on avoit priſes, pour détacher les murs de leurs anciens fondements pour en charger un vaiſſeau, & pour les aſſeoir dans leur ville ſur de nouvelles fondations, ſans qu'il y parût la moindre crevaſſe. Que doit on penſer de la magnificence de cette Capitale du monde ? Toutes les curioſités de la Gréce Européane & Aſiatique s'y trouvoient raſſemblées, & l'on y tranſportoit juſqu'à des édifices entiers. a

Idem l. 35. c. 14.

a Depuis long-tems chaque Edile diſputoit à ſon prédeceſſeur le prix de la magnificence dans la repréſentation des jeux, & dans l'appareil des fêtes publiques. Pendant l'année 690. Publius Cornélius Lentulus Spinther exerçant alors l'Edilité Curule, fit argenter à grands frais toutes les décorations du théatre. Au rapport de Pline le Naturaliſte, les jeux publics dont il donna le ſpectacle au Peuple furent célébrés avec une pompe, qu'on n'avoit point vûë juſqu'alors. Auſſi apprenons-nous de Cicéron au 3. livre des Offices, que Lentulus ſurpaſſa en ſomptuoſité ceux qui l'avoient précédé, ſans même en excepter Craſſus & Lucullus. Pline & Solin remarquent que dans

De Rome l'an 693. Conſuls. L. APRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER. *Cæſar. in Comment. l. I.*

Lorſque Céſar fut de retour à Rome après ſes conquêtes en Eſpagne, la République n'avoit plus de guerres à ſoutenir. Le monde entier paroiſſoit tranquille. Cependant du côté de la Gaule Tranſalpine s'élevoit un orage capable de troubler les Provinces que Rome y poſſédoit. Orgétorix étoit un Chef formidable du païs des Helvétiens, qui gouvernoit ſon païs avec une eſpéce de ſouveraineté. Non content de donner des Loix dans ſa contrée, il s'étoit mis en tête de porter ſes armes dans le reſte de la Gaule Céltique, & de la conquérir en entier. Ce Général ambitieux ſe trouvoit trop reſſerré dans les limites de ſes Etats. Bornée d'un côté par le Rhin, de l'autre par le mont Jura vers la Franche-Comté, & d'un troiſiéme par le Rhône & par le [a] Lac Léman, dans la longueur de cent quarante mille pas, ſur la largeur de quatre-vingt mille, [b] l'Helvétie renfermoit un nombre infini d'Habitants, gens belliqueux, & endurcis au travail. Orgétorix crut pouvoir employer tant de bras à ſe faire à lui-même un vaſte Royaume dans la [c] Celtique. Il prit donc ſes me-

l'année de Rome 692. Lucius Domitius Ænobarbus, alors Edile Curule, donna pour la premiere fois dans le Circ le ſpectacle d'un combat de cent ours de Numidie, contre un pareil nombre d'Ethiopiens dreſſés à cette ſorte d'exercice.

a Le Lac Léman, porte aujourd'hui le nom de Lac de Lauzanne, ou de Lac de Généve. Voyés ce que nous en avons dit dans les volumes précédents.

b L'Helvétie du tems de Céſar ſe bornoit aux Cantons de Zurich, d'Appenzéel, de Schaffouſe, de Rhintal, de Zug, de Glaris, de Schvvitz, d'Uri, de Fribourg, de Lucerne, de Berne, d'Underval, à la Principauté de Neufchâtel, & au païs Roman. Voyés le treiziéme volume.

c Nous avons fixé dans le quatriéme volume de cette Hiſtoire les limites de la Gaule Celtique, de la Gaule Belgique, de la Gaule

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

ſures de loin. D'abord il engagea Caſtique, le principal Seigneur du païs a Séquanien, à uſurper l'indépendance dans ſon canton, & à y ſecoüer l'alliance des Romains. Par là Orgétorix eſpéra d'obtenir aiſément de ce nouvel ami un paſſage pour entrer, avec ſes troupes, dans le cœur de la Gaule. Le Chef Helvétien fit quelque choſe de plus. b Les Edüens avoient été de tout tems les

Aquitanique, & de la Gaule Narbonnoiſe. Conſultés ſur le même ſujet les tomes 13. & 14.

a Le païs Séquanien comprenoit alors la Franche-Comté, les Comtés de Montbelliard & de Ferrette, ou pour mieux dire, toute cette contrée qui s'étend depuis le Canton de Bâle juſqu'aux environs de Straſbourg.

b Les Edüens occupoient cette partie de la Gaule qui compoſe preſentement l'Evêché d'Autun, Capitale de la Nation, les Diocéſes de Nevers, de Châlons-ſur-Saone, & en partie celui de Mâcon. Pluſieurs des Peuples voiſins, étoient ou leurs Alliés, ou ſoumis à leur domination. Les Edüens en effet, avant que d'avoir contracté alliance avec les Romains, paſſoient pour avoir la principale autorité parmi les Gaulois. L'attachement inviolable qu'ils eurent pour la République, leur mérita le titre de freres du Peuple Romain. Au reſte Cicéron écrit en ces termes à ſon ami Atticus dans la lettre 19. du livre premier ſur les mouvements qui commençoient à naître dans les Gaules. *La guerre eſt déja allumée chez nos freres les Edüens. Les Séquanois ont été battus, & l'on a des nouvelles ſûres, que les Helvétiens ont pris les armes, & qu'ils font des courſes dans notre Province.* Les nouvelles qui en vinrent à Rome vers la fin de l'année 693, avoient obligé le Sénat à faire partir des Ambaſſadeurs, pour empêcher les principales Villes Gauloiſes de ſe joindre aux Helvétiens. Cicéron rapporte en même tems qu'on tira au ſort les noms de ceux qui devoient remplir la fonction de Députés. Il ajoûte que le ſien ſe préſenta d'abord, & enſuite celui de Pompée. *Mais*, continuë Cicéron, *le Sénat ne voulut pas permettre que ni lui, ni moi nous nous éloignaſſions de Rome. Il paroît qu'on nous regarde l'un & l'autre comme des gages de la ſûreté publique.* On apprend par la même lettre que la Gaule Tranſalpine échut à Metellus Celer, Conſul de l'année 693. Cependant les troubles dont le Sénat redoutoit les ſuites s'appaiſérent pour quelque tems, au grand regret de Metellus, qui ſouhaitoit paſſionnément une ſi belle occaſion de mériter le Triomphe, comme le témoigne Cicéron dans la lettre ſuivante.

amis

amis de Rome. Il tenta de les en détacher. Orgétorix donna sa fille en mariage à Dumnorix, riche particulier dans la République des Edüens, & lui persuada d'en envahir la souveraineté. Après de si utiles négociations, l'Helvétien prépara tout pour l'expédition qu'il méditoit. Il leva des troupes, fit un amas prodigieux d'armes, & rassembla tout ce qu'il pût de charettes, & de bêtes de charges. Le corps Helvétique revint de l'assoupissement où un ambitieux séducteur l'avoit plongé. Il comprit qu'Orgétorix songeoit également à assujettir sa Nation, & le reste des Gaulois. Dans la défiance qu'on en eut, on le cita devant les Juges du païs, & par préliminaire on le mit aux fers jusqu'à sa justification. S'il étoit trouvé coupable, il devoit être condamné au feu. Cependant ses amis se soulévent, & rassemblent jusqu'à dix mille hommes. Une guerre civile alloit éclatter, lorsqu'Orgétorix mourut assés subitement pour faire croire, qu'il avoit lui-même terminé ses jours par le poison.

De Rome l'an 693. Consuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

La mort d'Orgétorix ne changea rien au dessein que la Nation Helvétique avoit prise d'entrer dans la Gaule, & de s'y établir. Pour déterminer les Habitants à quitter leur païs, les Magistrats Helvétiens ordonnérent, qu'on mît le feu à douze villes, à quatre cents villages, & à la plûpart des maisons répanduës à la campagne. Ils statuérent encore, qu'on ne conserveroit de blé qu'autant qu'il en falloit pour nourrir leur épouvantable armée durant trois mois. Les Helvétiens proprement dits ne furent pas les seuls à prendre

le parti de la tranſmigration. Les [a] Rauraques, les [b] Tulingiens, les [c] Latobriges, & quelques-uns de ces [d] Boiens, qui ſortis autrefois de la Gaule étoient allé habiter au-delà du Rhin dans le païs des [e] Noriques, ſe joignirent à la Nation Helvétique. Ainſi une nuée de Barbares ſe formoit en delà des Alpes, & les Provinces Tranſalpines ſoumiſes aux Romains avoient tout à craindre de l'orage.

De Rome l'an 694. Conſul's. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

Telle étoit la ſituation de la Gaule lorſque C. Julius Céſar, & M. Calpurnius Bibulus prirent poſſeſſion du Conſulat au premier jour de Janvier. Céſar fut charmé d'apprendre, que la Gaule Celtique offroit à ſa valeur des lauriers à cüeillir. Ce qui augmenta ſa joïe, ce fut la nouvelle qui vint à Rome, que les Helvétiens ſeroient encore plus d'un an à préparer leur expédition, & qu'ils avoient fixé leur rendés-vous Général ſur les bords du Rhône, au cinquiême jour d'avant les Calendes d'Avril de l'année ſix cents quatre-vingts-quinze de Rome. Ce délai lui fit naître l'eſpérance de pouvoir gouverner Rome ſon année entiére, d'obtenir enſuite la Gaule

a Les Rauraques habitoient le Canton de Baſle, qui dans les tems que nous parcourons, n'étoit pas encore compris dans le Corps Helvétique.

b Le Comté de Stulingen, & une partie du Païs des Griſons, étoit occupé par les Tulingiens.

c Le territoire de Lauzanne, & le haut Valais, appartenoient aux anciens Latobriges.

d Conſultés ce que nous avons remarqué dans le quatriême volume ſur l'origine des Boïens, ſur leur tranſmigration, & ſur les établiſſements qu'ils ſe firent en Italie, & en Germanie.

e Nous avons fait connoître les Noriques dans le treiziême volume.

pour ſon département, & par l'aſſerviſſement des Gaulois de ſe rendre le maître abſolu de la République, & le Monarque de l'Univers.

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

Ce fut avec ces vûës que Céſar commença ſon Conſulat, ou plûtôt ſon Regne. Plein de la confiance que lui donnoit ſon union récente avec Craſſus & Pompée, il gouverna Rome en Souverain. Ses premiéres démarches n'eurent rien que de modéré. Céſar ne parut viſer qu'à procurer le bien public, & à rétablir l'ordre. Jamais homme n'alla plus artificieuſement à ſes fins, & ne ſçut mieux ſe contrefaire pour dérober ſes marches aux yeux du public. A l'entendre parler & à le voir agir, on l'auroit crû également porté pour les intérêts du Sénat, & pour ceux du Peuple. Ce fut lui qui le premier fit faire un Journal de tous les Sénatus-Conſultes, & de tous les Plébiſçites, c'eſt-à-dire de tous les Arrêts rendus par les Peres Conſcripts, & par la Commune. On multiplia les copies de ces Ephémérides, & elles ſe répandirent dans toutes les Provinces, & dans tous les camps Romains en forme de gazettes. Céſar renouvella l'ancien uſage, que même durant les mois que Bibulus auroit les faiſceaux chés lui, ſon Collégue ne paroîtroit point en public ſans eſcorte. Il ſe fit toûjours précéder d'un Officier qui écartoit la foule devant lui, & ſe fit ſuivre de douze Licteurs. Ces diſtinctions qu'il fit revivre n'offenſérent point la République. On les laiſſa prendre à Céſar ſans s'en plaindre. On fut même charmé de la modération qu'il fit paroître au Sénat à l'égard de Bibulus. Celui-ci avoit lieu de

Suet. in Cæſare

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS. *App. bell. civ. l. 3.*

préſumer que leur adminiſtration ne ſeroit pas paiſible, & cherchoit par tout des amis pour fortifier ſon parti en cas de broüilleries. Céſar le raſſûra, lui fit cent proteſtations d'amitié, & tandis qu'il augmentoit lui-même ſes forces par le grand nombre de protecteurs qu'il ſe procuroit ſous main, il plongea ſon Collégue dans une fauſſe ſécurité.

Dion. l. 38 Plut. in Cæſare. App. l. 2. bell. civ. &c.

Cette apparente tranquillité ne dura pas longtems. Céſar étoit trop ambitieux pour laiſſer paſſer l'année de ſon Conſulat, ſans jetter les fondements de cette puiſſance Souveraine dont il avoit formé le projet. Il ſentit bien qu'il auroit moins d'empire ſur le Sénat, que ſur les autres ordres de la République. Après s'être efforcé de gagner les Sénateurs, il mit ſucceſſivement toute ſon attention à ſe concilier le Peuple, & les Chevaliers Romains. Dès les années précédentes, les Magiſtrats exceſſivement populaires avoient eu ſoin de propoſer des loix pour la diſtribution des campagnes du domaine public, entre les citoyens indigents. Depuis les Gracques, ce ſeul article avoit ſouvent broüillé la Nobleſſe avec les Plébéïens. Céſar tenta la même entrepriſe; mais avec une ſageſſe digne de ſon eſprit. On n'avoit vû juſqu'ici que des Tribuns du Peuple propoſer de ſemblables Edits, parce qu'ils alloient au déſavantage des Patriciens, en procurant le bien de la populace. Tout Conſul qu'étoit Céſar, il paſſa par deſſus les égards qu'il devoit avoir pour le Sénat, & ne ſongea qu'à ſe ménager l'affection de la multitude. Il paroît même que Pompée lui en avoit ſuggéré la penſée; & que cette entrepriſe fut réſoluë par le Trium-

De Rome l'an 694. Consuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

virat. On ſe ſouvient que Pompée avoit montré une ardeur extrême de faire aſſigner des terres en propre aux ſoldats qui avoient vaincu ſous lui en Aſie. Céſar déféra d'autant plus volontiers aux ſouhaits de ce nouvel ami, que lui-même y trouvoit ſon compte. Il minuta la Loi qu'il devoit propoſer au Peuple, d'une maniére qu'elle parut irrépréhenſible au Sénat même. En la liſant aux Peres Conſcripts, il leur proteſta qu'il ne la porteroit devant le Peuple aſſemblé, que quand ils l'auroient agréée.

En effet rien de plus équitable que la Loi dont Céſar étoit l'auteur, à la conſidérer dans toutes ſes circonſtances. 1°. Elle ne demandoit que du pain, & une habitation champêtre pour cette multitude de Peuple, & de vieux ſoldats, qui s'étoit multipliée dans Rome à l'infini. 2°. Elle n'exigeoit point que les riches cédaſſent aux pauvres une partie de leurs domaines. Au contraire elle procuroit aux Patrons de nouveaux clients. 3°. On ne devoit contraindre perſonne à vendre au fiſc public ſes terres à vil prix, pour les partager enſuite entre les indigents. Chacun en pouvoit tirer la ſomme déja établie pour l'achat du bien des proſcripts. 4°. On exceptoit quelques terres de la Campanie, qui plus fertiles que les autres, ne ceſſeroient point d'appartenir au tréſor de la République a. 5°. Les fonds pour les achapts qu'il

a En un mot, toute la Loi ſe réduiſoit à ordonner une diſtribution de terres dans la Campanie en faveur des pauvres ſoldats, & de vingt mille Citoyens d'entre ceux qui avoient au moins trois enfans.

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

faudroit faire en faveur des pauvres étoient déja tout trouvés. Pompée avoit ſi fort enrichi l'Epargne des dépoüilles de l'Aſie, qu'il devoit être aiſé d'en tirer les ſommes néceſſaires. 60. Céſar ne demandoit point, que la diſtribution de ces libéralités ſe fît par un petit nombre de ſes amis, mais par vingt Commiſſaires tirés d'entre les Magiſtrats d'autrefois, tous gens ſans reproche, & ſans flétriſſure. Le Conſul ne ſe mit pas même de ce nombre, de peur qu'il ne fût ſoupçonné d'avoir voulu par là s'acquérir du crédit.

Céſar lut donc en plein Sénat une Loi ſi ſagement méditée, & qui donnoit ſi peu de priſe. Pour le fond elle parut admirable; mais on pénetroit les intentions de ſon auteur. *Le Conſul*, ſe diſoit chacun en ſon particulier, *veut profiter ſeul des largeſſes publiques, acheter aux dépens du tréſor commun l'affection du Peuple, ſe mettre par là plus en état d'obtenir tout des Comices, enfin ſe rendre maître des eſprits pour opprimer le Sénat.* Ce ſentiment étoit généralement dans tous les cœurs; mais on ſe gardoit bien de le manifeſter. On loüa donc la Loi; mais on demanda du tems pour l'examiner. Le Sénat prit le parti d'en différer de jour en jour l'approbation juridique. Céſar ſe plaignit des délais, & pour lors Caton éclata. Il déclara publiquement, *qu'il ne déſapprouvoit point la diſtribution des terres telle qu'on la vouloit faire aux pauvres Citoyens; mais qu'il en craignoit les ſuites.* Cet aveu trop libre d'un Sénateur accrédité picqua Céſar. Dans un tranſport de colére, ou peut-être exprès pour faire condamner Caton, s'il en ap-

pelloit au Tribunal du Peuple, le Conſul ordonna à ſes Licteurs de le mener en priſon. L'intrépide Philoſophe s'y laiſſa conduire ſans dire un ſeul mot, & à l'inſtant bon nombre de Sénateurs ſortirent de leur place, & le ſuivirent. M. Pétréïus fut du nombre ; mais le Conſul voulut l'arrêter par des reproches, & s'attira une repartie bien fiére. *Pourquoi quittés-vous l'Aſſemblée*, lui dit Céſar ? *C'eſt*, répondit vivement Pétréïus, *que j'aime mieux aller en priſon avec Caton, que d'être avec vous au Sénat.* Cette réponſe fit tant d'impreſſion ſur le Conſul, qu'il ordonna ſecrettement à un Tribun de tirer Caton des mains de ſes Licteurs.

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

Cependant Céſar ne fut que plus vif pour faire inceſſamment accepter ſa Loi. Il fit entendre au Sénat, que puiſque ce Tribunal n'avoit pas voulu l'accepter il n'auroit plus dans la ſuite d'autre recours qu'aux Aſſemblées du Peuple. Après avoir pris les Dieux à témoin qu'on le forçoit d'en venir à cette extrêmité, Céſar s'empreſſa d'engager ſes amis à le ſuivre, pour l'appuyer dans le Comice. Lorſqu'il parut ſur la Tribune dans le deſſein de publier ſa Loi, il commença par demander à Bibulus ſon Collégue, s'il y trouvoit quelque choſe de répréhenſible ? *Point du tout*, répondit Bibulus, *mais je ne ſouffrirai point d'innovation.* Il n'eut pas plûtôt achevé, que Céſar ſupplia l'Aſſemblée de l'aider à fléchir ſon Collégue. Le Peuple demanda à grands cris le conſentement de Bibulus. Mais celui-ci fut inéxorable. *Non*, dit-il, *je ne ſouffrirai point de toute mon année que l'Edit de Cé-*

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

ſar ſoit accepté. Le refus de ſon Collégue n'étonna point le Conſul Légiſlateur. Il ne demanda plus l'avis des Magiſtrats, mais ſeulement de Pompée, & de Craſſus, qui n'étoient alors que de ſimples particuliers. On peut bien juger que deux gens de la même caballe parlérent le même langage que Céſar. Pompée ſur tout, dont la Loi favoriſoit les prétentions, dit qu'il étoit juſte d'appliquer aux beſoins du Peuple une partie de ces immenſes richeſſes qu'il avoit rapportées de l'Orient. Il lut enſuite à haute voix les articles de la Loi, & les approuva tous en détail. Sur quoi Céſar lui demanda, ſi dans l'occaſion il appuyeroit ſa demande de toutes ſes forces, contre les ennemis du Peuple qui prétendoient y faire oppoſition. [a] *Si l'on vous attaque avec l'épée*, repartit Pompée, *je réſiſterai à vos adverſaires avec le glaive & le bouclier.* [b] Cette réponſe parut un peu vive; mais elle fut appuyée du conſentement de Craſſus. Par ce ſuffrage des deux plus puiſſants Seigneurs de Rome, les voix de ceux mêmes qui avoient paru contraires à la Loi ſe multipliérent, & l'affaire de Céſar devint immanquable.

Il reſtoit de faire paſſer la Loi en grands Comices. Bibulus ne relâcha point de ſon oppoſition,

[a] En vain les Sénateurs qui ſe trouvérent auprès de Pompée, firent-ils enſorte de le prévenir contre la Loi propoſée par Céſar; il n'eut aucun égard à leurs remontrances, & ſe fit un point d'honneur de ſoutenir ſes premiers engagements.

[b] Pompée par une réponſe ſi peu méſurée, & ſi contraire à ſes véritables intérêts, ſe rendit dès-lors odieux au Sénat, & n'en devint pas plus accrédité parmi le Peuple, qui ſe croyoit redevable à Ceſar ſeul d'une Loi ſi avantageuſe.

&

& joint à un petit nombre de Tribuns du Peuple, il fit tous ſes efforts pour empêcher les Tribus de s'aſſembler. Quel biais prit-il pour réüſſir? Il déclara que tous les jours de ſon année Conſulaire ſeroient autant de [a] Féries. C'étoit interdire par là au Peuple pour long-tems les Aſſemblées juridiques, & certainement la défenſe étoit bizarre. Auſſi Céſar paſſa outre, & ordonna la convocation des Tribus pour certain jour. De la ville, & de la campagne, une foule de Peuple ſe rendit dans la Place publique au tems marqué. Céſar dês la veille en avoit fait inveſtir l'enceinte par des gens à lui. Dêja l'Aſſemblée étoit formée, & le Conſul Légiſlateur ſoûtenu du crédit de [b] Pompée & de Craſſus commençoit de haran-

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

[a] Nous avons remarqué dans le troiſiême volume, que les Féries étoient uniquement deſtinées au culte des Dieux. Pendant ces jours conſacrés par la Religion il n'étoit pas permis de convoquer le Sénat, ni d'aſſembler les Comices. Le Peuple alors devoit ſurſeoir la pourſuite des procês, afin d'apporter aux Sacrifices un eſprit plus libre & plus recueilli. Voyés le détail hiſtorique que nous avons donné dans les tomes 3. & 4. ſur la différence des jours obſervée parmi les Romains.

[b] Cicéron, dans la neuviême lettre du livre ſecond à Atticus, ſe plaint amérement de la connivence de Pompée avec Céſar, pour faire accepter la Loi Agraire. Il accuſe en même tems le Légiſlateur de s'être conduit dans cette affaire, ſans daigner avoir égard à pluſieurs réglemẽnts revêtus de l'autorité la plus reſpectable. Conſéquemment aux uſages reçus dans la République, & ſouvent renouvellés, une Loy ne pouvoit être propoſée en Comices qu'après en avoir fait inſcrire tous les articles ſur une tablette, qui devoit être expoſée dans la grande place de Rome à la vûë de tous les Citoyens, pendant l'eſpace de vingt-ſept jours, ſelon les remarques que nous avons faites dans le quatriême volume page 470. note *a*. touchant les conditions requiſes pour l'autenticité d'une Loi. Céſar néanmoins n'obſerva pas cette formalité. De plus un decret porté par Licinius Muréna Conſul de l'année 691. & autoriſé par tous les ordres de l'Etat, défendoit ex-

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

guer proche le Temple de Caſtor, lorſque Bibulus ſurvint. Son eſcorte étoit nombreuſe. Elle ſe fit jour à travers la foule, & ce Conſul monta ſur la Tribune à ſon tour. Jamais le Peuple ne l'auroit laiſſé paſſer, s'il n'avoit crû qu'il étoit d'intelligence avec ſon Collégue. L'Aſſemblée fut bien ſurpriſe d'entendre Bibulus déclamer en forcené contre la Loi de Céſar. Ce fut alors que le Peuple perdit le reſpect dû à la dignité de Bibulus. On lui jetta un panier d'ordure ſur la tête, on l'arracha de deſſus la Tribune, & on lui fit deſcendre l'eſcalier avec précipitation. Ses Licteurs furent maltraités, leurs faiſceaux furent briſés, & les Tribuns de ſon parti reçûrent des coups. Le

preſſément à l'auteur d'une Loy, de nommer aucun de ſes parents, ou de ſes Alliés, parmi les Commiſſaires chargés d'en pourſuivre l'éxécution. Céſar loin de ſe conformer à ce decret qui avoit force de Loi, confia le ſoin de la répartition des terres de la Campanie à ſon beau-frére Atius Balbus. Enfin une Loi de tous les tems marquée au ſceau de la Religion, ne permettoit pas de déliberer ſur aucune affaire dans les Comices, lorſqu'au jour indiqué pour l'Aſſemblée quelqu'un des Magiſtrats Curules obſervoit le vol des oiſeaux. Céſar ne laiſſa pas de paſſer outre, quoique ſon Collégue Bibulus eût déclaré qu'il conſulteroit les Auſpices. Cicéron rabbat enſuite ſur le dommage que la diſtribution des terres de la Campanie cauſeroit infailliblement à la République. *Depuis un an*, dit-il, *le Préteur Métellus Nepos a ſupprimé par une Loi les péages établis en Italie & à Rome pour les droits d'entrée qu'on levoit ſur les marchandiſes. Si l'on aliéne encore les plus riches fonds du domaine de l'Etat en faveur du menu peuple, il ne reſte plus d'autre reſſource dans les preſſants beſoins, que le vingtiéme des affranchiſſements & de la vente des eſclaves.* L'acheteur & le patron payoient cette ſomme au tréſor public, à propottion du prix qu'avoient coûté l'eſclave qui étoit vendu à titre de ſervitude, & celui qui obtenoit la liberté. *Encore*, ajoûte Cicéron, *ne faudra-t-il pour la faire retrancher, cette taxe, qu'une harangue de quelque factieux Tribun ſoûtenu des applaudiſſements de la multitude.*

calme revint, les Tribus entrérent dans le parc, & la Loi fut acceptée. En [a] vain Bibulus s'efforça de la faire caſſer par le Sénat. Les Peres Conſcripts redoutérent Céſar & ſa faction. Nul n'oſa donner d'atteinte à ſon Edit.

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

Juſqu'alors on n'avoit eu que des ſoupçons de la conſpiration ſecrette qui s'étoit formée entre Pompée, Céſar, & Craſſus. Enfin Rome en eut une preuve qui leva tous les doutes. Céſar avoit une fille dans qui toutes les perfections du corps & de l'eſprit étoient réünies, mais dont la con-

[a] Selon le témoignage d'Appien, Bibulus éperdu demeura quelque tems immobile au milieu de cette canaille qui le chargeoit d'outrages. De là conduit par ſon déſeſpoir, & les yeux étincellans de fureur, il s'avance vers ſon Collégue en vomiſſant mille imprécations contre lui. *On rends toi à nos remontrances*, dit il à Céſar, *on fais-moi périr à tes piés. J'aurai du moins le plaiſir en mourant, d'avoir défendu ma patrie contre les entrepriſes d'un ſcélérat, & de rendre par ma mort ta mémoire execrable à la poſtérité.* Bibulus en effet eût trouvé la mort qu'il cherchoit, ſi ſes amis ne l'avoient arraché du Comice, pour le conduire dans le Temple voiſin de Jupiter Stator.

Au rapport du même Hiſtorien, Caton fit à peu près un ſemblable perſonnage. Il ſe montra dans la place publique avec ſon intrépidité ordinaire. Comme il étoit robuſte, & plein de vigueur, il avoit écarté la foule à force de bras, & ſans craindre les ſatellites de Céſar il s'étoit fait un paſſage juſqu'à la Tribune aux Harangues. Prêt d'y monter pour exhorter le Peuple à rejetter la Loi, il fut enlevé par une troupe de ſoldats, qui le forcérent de ſe retirer. On le vit bientôt revenir par une autre iſſuë, & reparoître dans le lieu même d'où il avoit été chaſſé. Il éclata de nouveau en reproches amers contre Céſar, & alla le braver juſques ſur ſon Tribunal. Une pareille audace cauſa une émeute générale dans l'Aſſemblée. Les ſoldats accoururent, ſe ſaiſirent de Caton, & le traînérent hors du Comice. Contraint de céder à la force il ne ceſſa point de lancer des regards furieux ſur le Légiſlateur, & d'exhaler ſa rage, en le chargeant à haute voix des plus horribles malédictions, juſqu'à ce qu'il l'eût perdu de vûë.

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

duite ſurpaſſoit encore les qualités qui la rendoient aimable. Julie paſſoit pour un prodige de vertu dans un ſiécle, où il ne reſtoit preſque aucun veſtige de l'ancienne pudeur. Son pere l'avoit promiſe à Servilius Cœpio, dont il avoit reçû mille bons offices dans ſes derniéres conteſtations avec Bibulus. Ses engagements avec le Triumvirat, & de plus forts intérêts encore, firent préférer Pompée à Cœpio. Pompée épouſa Julie, & Céſar par le moyen de ſa fille prit un empire abſolu ſur l'eſprit de ſon gendre. Le nouvel époux ne vit plus que par les yeux de ſa femme, & Julie plia ſans réſerve ſous les volontés de ſon pere. Ainſi par les liens du cœur Pompée devint l'eſclave de Céſar, ſans s'en apperçevoir. De là cette ſupériorité que le beau-pere prit dans le Triumvirat même. On peut dire que dès-lors Céſar fut le ſouverain de Rome. Il manioit à ſon gré l'eſprit de Pompée, & Craſſus étoit obligé de condeſcendre aux volontés de l'un & de l'autre. Telles furent les premiéres adreſſes, que Céſar mit en œuvre pour ſe frayer le chemin à la Monarchie du monde. Sa conduite fut ſuivie, & il marcha toûjours d'un pas égal vers ſon but, tantôt par les voyes de l'inſinuation, tantôt par la force ouverte. Enfin lorſque nous le verrons au terme de la grandeur, nous douterons encore s'il y arriva plûtôt par la politique, que par les armes.

Le principal ſoin de Céſar durant ſon Conſulat fut de ſe concilier, autant qu'il put, tous les ordres de la République, & de faire trembler ceux

des Romains dont il ne pouvoit gagner l'affection. Le Peuple étoit tout à lui depuis qu'il avoit fait porter la Loi pour la diſtribution des campagnes. Cependant l'éxécution en étoit ſuſpenduë juſqu'à ce que l'Edit eût été autoriſé par le Sénat. Déja le Peuple avoit proteſté par ſerment qu'il le rendroit irrévocable. Il s'agiſſoit de le faire agréer aux Sénateus avec les mêmes juremens. Le plus grand nombre obéït par crainte; mais trois entre autres ſe diſtinguérent par leur fermeté. L'un étoit ce Métellus Celer égal en vertu à Métellus *le Numidique* ſon grand pere; l'autre le célébre Caton, & le troiſiême un M. Favonius l'ami & l'imitateur de Caton [a]. Ils s'obſtinérent à rejetter la Loi; mais Céſar leur fit ordonner ſous de griéves peines, de ſe conformer au plus grand nombre des Peres Conſcripts. Métellus céda [b]; mais Caton & Favonius reſtérent ſeuls dans leur entêtement. On étoit prêt de prononcer l'arrêt de leur éxil, lorſque Cicéron entreprit de perſuader Caton que les pleurs de ſa

De Rome l'an 694.
Conſuls.
C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

a Parmi les Sénateurs qui refuſoient d'accepter la Loi, Plutarque parle d'un Marcus Gellius qui étoit le plus avancé en âge. Dans la chaleur des conteſtations, il déclara que la diſtribution des terres de la Campanie ne ſe feroit jamais tandis qu'il ſeroit en vie. Cette fanfaronnade d'un vieillard décrépit donna lieu à un bon mot de Cicéron. *Attendons*, dit-il en plaiſantant, *Gellius ne demande pas un long terme.*

b Lucullus, à l'exemple de Caton & de Favonius perſiſtoit à ne point accepter la Loi. Mais intimidé par les menaces que lui fit Céſar de le dénoncer ſur les richeſſes immenſes qu'il avoit rapportées de l'Orient, il ceſſa de s'opiniâtrer dans ſon refus. On le vit même dans la poſture d'un ſuppliant embraſſer les genoux de Céſar, dont il appréhendoit les recherches, & lui promettre un dévoüement entier à ſes volontés.

De Rome l'an 693. Conſuls. L. AFRANIUS NEPOS, & Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

femme n'avoient pû fléchir, & de le ramener au ſentiment commun. Lui faire changer de réſolution c'étoit une entrepriſe digne du plus grand des Orateurs. Le rigide Philoſophe comptoit le banniſſement pour rien, & ſur cela les frayeurs qu'on lui donna furent inutiles. *Si Caton n'a pas beſoin de Rome*, lui dit Cicéron, *Rome a beſoin de Caton*. Cette réfléxion le toucha. Il ſe crût néceſſaire au gouvernement, & il accorda au bien public ce qu'il auroit refuſé à ſes propres intérêts, & aux priéres de ſa famille en pleurs. Caton & Favonius, à ſon exemple, prêtérent le ſerment qu'on éxigeoit, & la Loi eut toute ſa force. Enfin Céſar donna encore plus d'étenduë à ſon Edit que quand il l'avoit propoſé pour la premiére fois. Il y fit comprendre toutes les terres[a] de la Campanie, & en particulier celles des Stellates, qui furent diſtribuées à vingt mille peres de famille, qui ſe trouvoient chargés au moins de trois enfants.

Suet. in Cæſare.

La victoire que Céſar venoit de remporter ſur le Sénat & ſur ſon Collégue le rendit tout puiſſant dans Rome. La terreur de ſon nom étoit auſſi grande dans l'enceinte de la ville, que s'il eût été à la tête d'une armée. Quel parti Bibulus avoit-

Dio l. 38. Plut. in Cæſare, & Suet.

[a] Appien & Dio Caſſius aſſurent, qu'outre les terres de la Campanie deſtinées à ceux qui avoient au moins trois enfans, on répartit d'autres campagnes à un grand nombre de pauvres citoyens. Snétone, & Velléius Paterculus bornent ce partage à la ſeule Campanie. Cicéron confirme le même ſentiment dans la 16. lettre à Atticus (liv. 2.) *Si toutes les grandes eſpérances*, dit-il, *que la Loi Agraire avoit fait naître ſe trouvent réduites aux terres de la Campanie, il n'y en aura que pour cinq mille perſonnes, en ſuppoſant qu'on ne donne à chacun que dix arpens pour ſa ſubſiſtance.*

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

il à prendre que celui de la retraite? Sa gloire étoit obſcurcie par celle de ſon Collégue, & ſa vie même n'étoit pas en ſûreté. Le Tribun du Peuple a Vatinius, homme de rien, mais ſervilement dévoüé à Céſar, avoit tout récemment menacé Bibulus de le confiner dans une priſon, & lui avoit envoyé un Huiſſier pour le tirer de ſon logis. Crainte des inſultes & de la mort, le Collégue de Céſar s'empriſonna lui-même dans ſa maiſon, & ne parut plus en public. Il ſe contenta de faire afficher par ſes émiſſaires des placards qui défendoient les aſſemblées du Peuple dans des jours, qu'il avoit mis au nombre des Féries. Sa perſonne & ſes ordonnances étoient tombées dans le mépris. Durant les huit mois qui lui reſtérent à exercer le Conſulat on ne parla de lui que pour en plaiſanter. Son nom ne parut plus à la tête des Ordonnances, & l'on n'y lut plus que celui de Céſar. La choſe alla ſi loin que l'on ne data plus l'année courante que par le nom, & le ſurnom de Céſar partagés, *Sous les Conſuls Jule, & Céſar*, écrivoit-on. Ainſi dès le tems

a Ce Vatinius eſt aſſés connu par le diſcours véhément que Cicéron prononça contre lui. Il avoit exercé l'office de Queſteur à Pouzzoles pendant l'année 690. où Cicéron lui reproche qu'il exerça toutes ſortes de brigandages. Devenu Tribun du Peuple en 694. il ſe fit le miniſtre des violences de Céſar contre Bibulus. Velleïus & Plutarque le repreſentent comme un homme également méptiſable par ſa figure, par la ſtupidité de ſon eſprit, & par ſon mauvais cœur. Cependant Cicéron ſe réconcilia dans la ſuite avec lui, & il plaida même pour ſa défenſe. Voyés la premiére Epître familiere liv. 1. la neuviéme liv. 5. & la cinquiéme lettre à Atticus liv. 11.

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

de ſon Conſulat Céſar regnoit en Souverain, & il étoit maître de la République avant ſa Dictature.

Après tout, Céſar n'avoit encore d'aſcendant ſuprême que ſur le Peuple. Le Sénat ne voyoit ſa ſouveraineté qu'en frémiſſant, & ne la ſouffroit que dans l'eſpérance d'en être délivré après l'année de ſon Conſulat. Il porta ſes vûës plus loin, & forma le deſſein d'attirer auſſi les Chevaliers Romains à ſon parti. C'étoit un ordre mitoyen entre le Sénat & le Peuple, dont les membres formoient des compagnies de Traitans qui ſe chargeoient du recouvrement des deniers publics. Un corps ſi riche & ſi reſpectable avoit aſſés d'autorité pour tenir le Peuple en bride, & pour faire face aux Sénateurs. L'occaſion étoit favorable. Depuis l'année derniére le Sénat avoit hauſſé conſidérablement les Fermes, & ces Chevaliers demandoient avec inſtance [a] des diminutions. Le

[a] Dès l'année ſix cents quatre-vingts-treize, les Traitans s'étoient récriés contre cette augmentation qui mettoit de juſtes bornes à leur avarice. Ils avoient préſenté une Requête au Sénat, ou pour obtenir la diminution qu'ils ſouhaitoient, ou pour être déchargés de leur Bail. Caton s'étoit oppoſé avec tant de vigueur à leurs remontrances, que les Sénateurs d'un commun avis conclurent à les débouter de leurs demandes. Quelque injuſte que parût la prétention des Chevaliers, Cicéron avouë qu'il eût été plus ſage de ſe relâcher en leur faveur dans un tems de troubles, où il étoit néceſſaire d'entretenir la bonne intelligence des deux ordres, contre les entrepriſes de Clodius & de Céſar. *Quoi de plus impudent*, dit-il dans ſa premiere lettre à Atticus liv. 1. *que la Requête des Fermiers de la République? Cependant il falloit eſſuyer cette perte, plûtôt que d'aliéner cet ordre.* A peine Céſar eut-il été élevé au Conſulat, qu'il s'attacha les Chevaliers, en leur faiſant remettre le tiers des ſommes qu'ils étoient obligés de rapporter au tréſor public. Bientôt après ils firent reſſentir à Caton leur mécontentement, lorſ-

Conſul

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

Conſul dominant les prit par leur foible, & ſe les attacha pour toûjours. Malgré les oppoſitions de Caton, que Céſar trouvoit ſans ceſſe en ſon chemin, il obtint en leur faveur que la ſomme éxigée ſeroit réduite aux deux tiers. Avoir le Peuple & les Chevaliers à ſoi, ce fut pour Céſar le fondement du regne permanent qu'il prétendoit uſurper un jour. Il uſa même de ſon autorité preſente avec l'indépendance d'un Souverain. Pompée n'avoit point encore obtenu du Peuple ni du Sénat, que les actes de ſon adminiſtration au Levant fuſſent agréés ſans examen. Céſar les fit approuver par les Comices & par les Peres Conſcripts. Enſuite il fit accepter par le Peuple les Loix qu'il avoit portées lui-même durant ſa Préture, & celles qu'il avoit minutées depuis peu. On les appella [a] *les Loix Juliennes*, & elles ſubſiſtérent long-tems après lui juſques ſous les derniers Empereurs. Le détail en ſeroit long, nous n'en rapporterons que les principales [b]. Il ſtatua

qu'ils refuſérent de lui prêter main forte contre Céſar au ſujet de la Loi Agraire.

[a] Sous le nom de Loix Juliennes, les Juriſconſultes ont compris non ſeulement celles que Caïus Julius Céſar fit accepter pendant les années de ſon Conſulat, & de ſa Dictature, mais encore toutes les Loix que porta dans la ſuite l'Empereur Auguſte ſon fils adoptif.

[b] A ces Loix Jule Céſar en ajouta pluſieurs autres, dont les anciens Codes rapportent l'inſtitution à l'année de ſon Conſulat. *La premiére* déclaroit qu'un homme devenu inſolvable de bonne foi, & ſans aucune fraude de ſa part, ſeroit réputé quitte de toutes ſes dettes envers ſes créanciers, après leur avoir fait une ceſſion volontaire de tous ſes biens. *La ſeconde*, bornoit le droit de juger les procès aux Chevaliers, & aux Sénateurs, à l'excluſion des Gardes du tréſor public, appellés *Tribuni ærarii*, qui depuis pluſieurs années avoient partagé avec ceux-ci les fonctions de la Judicature. Elle renfermoit divers articles, qui concernoient l'âge, la

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

que nul Général ne recevroit des Villes de l'or en qualité des Juges, la forme des jugements, &c. Articles qui ont été recüeillis par les Juriſconſultes. *La troiſiéme*, condamnoit à l'éxil les Magiſtrats convaincus de ſacrilége, de brigandage, de s'être approprié le bien d'autrui, & d'avoir alteré la monnoye. *La quatriéme*, décerne contre le dépoſitaire infidéle le payement du triple de la choſe dépoſée, qu'il auroit convertie à ſon profit. *La cinquiéme*, établit l'Achaïe, la Theſſalie, & toute la Gréce ſur le pié des Provinces libres, permet aux Peuples des mêmes contrées de ſe gouverner ſelon leurs Loix, & défend aux Magiſtrats du Peuple Romain d'y exercer aucun acte de Juriſdiction. *La ſixiéme*, ordonnoit aux Villes & aux Bourgs de la domination Romaine de fournir aux Magiſtrats, aux Gouverneurs de Province, aux Envoyés de la République qui étoient en route, & à ceux de leur ſuite, les proviſions néceſſaires pour leur ſubſiſtance. *La ſeptiéme*, défendoit aux Proconſuls, & aux Préteurs de ſortir des limites de leur département, de faire la guerre, & d'aſſigner des quartiers à leur armée, ſans avoir obtenu ſur cela le conſentement du Peuple Romain, ou du Sénat. *La huitiéme*, annulloit les Contrats de vente, & les Baux à ferme, ſi la ſomme ſtipulée excédoit, ou n'égaloit pas à peu près la valeur du bien vendu, ou affermé. *La neuviéme*, exigeoit au profit du tréſor public, le vingtiéme des effets ſoit mobiliaires, ſoit immobiliaires légués par une donation teſtamentaire à des perſonnes étrangéres, au préjudice des héritiers naturels. *La dixiéme*, requéroit pour la validité des Teſtamens, qu'ils fuſſent lûs à haute voix avant le ſoleil couché en préſence de témoins, pour être enſuite ſignés par eux, & ſcellés du ſceau des principaux Magiſtrats. *La onziéme*, preſcrivoit l'obligation d'ouvrir le teſtament trois jours après la mort du Teſtateur, d'en faire la lecture devant les témoins qui avoient ſouſcrit, d'en faire une copie collationnée, & de la remettre dans les Archives publiques pour ſuppléer à l'original, en cas qu'il vînt à ſe perdre. *La douziéme*, décernoit les peines du droit contre les Juges, & contre les témoins convaincus de s'être laiſſés corrompre par argent, contre les Magiſtrats établis pour rendre la juſtice, s'il conſtoit que dans l'eſpace d'un an ils avoient reçû plus de cent piéces d'or, monnoye alors en uſage chés les Romains, & dont nous avons fixé la valeur dans les volumes précédens. Les Officiers d'armée qui éxigeoient de l'argent pour le congé, ou pour l'enrôlement d'un ſoldat, étoient ſoumis aux mêmes peines. La plûpart de ces Loix ſont indiquées dans les Lettres de Cicéron à Atticus, dans les Epîtres familiéres, & dans pluſieurs de ſes Harangues. On aura lieu de parler dans la ſuite des autres Loix qu'il établit, après avoir aboli le gouvernement Républicain.

Digitized by Google

préſent, que quand on lui auroit décerné le Triomphe. Il défendit aux Gouverneurs des Provinces de juger en dernier reſſort aucun Habitant des Nations libres. Il voulut que ces mêmes Magiſtrats dépoſaſſent à leur départ a leurs livres de comptes au Greffe des deux principales Villes de leur diſtrict. Il mit au nombre des concuſſionnaires ceux qui auroient reçû de l'argent des Peuples, ou dont ils auroient traverſé les terres avec des troupes, ou qu'ils ſeroient allé les viſiter ou les gouverner avec commiſſion de la République. Ces Loix étoient juſtes, & néceſſaires, mais il falloit un Conſul abſolu pour les porter. Tout autre que Céſar n'auroit oſé réprimer la cupidité des Préteurs, & des autres Officiers d'armée, que Rome envoyoit dans ſes Provinces.

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS. *Cic. ad Attic. l. 5. epiſt. 16. & l. 2. Ep. fam.*

Cette autorité légiſlative, & cet excès de puiſſance donnoient bien de la jalouſie aux zélés Républicains. Ils ne ſouffroient qu'avec peine que Céſar fût l'unique diſpenſateur des graces, & qu'il diſpoſât à ſon gré des Gouvernements. Auſſi lorſqu'il convoquoit le Sénat il ſe trouvoit ſi peu de Sénateurs à l'Aſſemblée, que Céſar fut obligé de s'en plaindre. *Pourquoi ſi peu de monde ici?* s'écria-t-il. *C'eſt qu'on craint vos violences*, lui repartit bruſquement le Sénateur Q. Conſidius. *Cette crainte néanmoins*, lui dit Céſar, *ne vous a pas*

a On trouve les veſtiges de cette Loi dans la ſeptiême Lettre à Atticus (liv. 6.) où Cicéron dit qu'à ſon retour de Cilicie, il avoit ordonné à ſon Queſteur de l'attendre à Laodicée, afin d'y régler ſes comptes, & d'en laiſſer des copies dans deux Villes de la Province, conformément à la Loi Julia.

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

empêché vous-même de paroître en ce lieu. Je ſuis trop vieux pour vous craindre, repliqua Conſidius. *A mon âge on appréhende peu la mort.* En effet le Conſul faiſoit environner le Sénat de gens armés toutes les fois qu'il y alloit préſider. Il y avoit même renverſé l'ordre accoûtumé lorſqu'il demandoit les ſuffrages. Depuis que Pompée avoit épouſé ſa fille, il le faiſoit opiner le premier avant même le Prince du Sénat. Tant de marques de tyrannie laiſſoient dans tous les cœurs un fond d'aigreur, qu'on n'oſoit pourtant faire éclatter. On dit néanmoins que Cicéron eut la hardieſſe de faire attenter ſur la vie du nouveau Tyran. Il retrouva, ajoûte-t-on, dans Céſar un autre Catilina, d'autant plus dangereux que ſa conduite donnoit moins de priſe, & qu'elle étoit plus meſurée. Quoi qu'il en ſoit: car il n'eſt pas vrai-ſemblable que Cicéron ait été l'auteur, ou l'inſtigateur même d'un ſi coupable aſſaſſinat. Il eſt vrai que ce fameux Orateur n'étoit pas agréable à Céſar & à Pompée, & que Craſſus l'avoit en éxécration. Par tout Cicéron ſe déclaroit contre le Triumvirat, & dans ſes plaidoyés il lui échappoit des expreſſions un peu dures contre les trois chefs de la République. Dans les converſations même, & dans les Aſſemblées publiques, il ne modéroit pas ſa langue, & ſoulageoit l'amertume de ſon cœur par [a] de bons mots, qui revenoient aux offenſés.

Suet. in Cæſare, & App. l. 2. bell. civ.

Cic. pro domo ſuâ. & Plut. in Cicerone.

[a] Cicéron naturellement railleur & mordant, ne laiſſoit échapper aucune occaſion de plaiſanter ſans avoir égard aux loix de la

Le Triumvirat entreprit de perdre Cicéron.

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

bienſéance & de l'amitié. Les perſonnes mêmes les plus diſtinguées, ou par leur naiſſance, ou par leurs emplois, ne furent pas à couvert de ſes traits, & l'on peut dire qu'il étoit de ces gens qui aiment mieux perdre un ami qu'un bon mot. *Qui malunt perdere amicum quàm verbum.* Auſſi Clodius ne l'appelloit-il point autrement que le *Conſulaire Cynique*, comme on l'apprend de la neuviéme lettre du ſecond livre à Atticus. Lactance ſur la foi de Salluſte, rapporte qu'Appius frére de Clodius reprochoit à Cicéron d'avoir porté dans ſes diſcours la raillerie juſqu'à l'impudence. Si cette intempérance de langue ne fut pas une des principales cauſes de ſes malheurs, du moins elle ne contribua pas peu à lui ſuſciter pluſieurs ennemis puiſſants qui conſpirérent plus d'une fois à ſa perte. Ce caractére ſatyrique ſe fait remarquer dans le peu que Plutarque a recüeilli de ſes bons mots. Son éloquence avoit triomphé en juſtice des accuſateurs d'un certain Numatius. Celui-ci à ſon tour ſe fit le dénonciateur de Sabinus ami particulier de Cicéron. *Souviens-toi*, dit-il au délateur, *que tu n'es redevable qu'à moi d'avoir évité la punition que tu méritois. Par les ſecrets de mon art, j'ai ſçû répandre tant de ténébres ſur tes forfaits, qu'ils ont échappé aux yeux de tes Juges.* Etant encore ami de Craſſus, il s'étoit fait ſon panégyriſte devant le Peuple aſſemblé. Devenu ſon ennemi il le chargea d'injures & de reproches au même lieu d'où il avoit publié ſes loüanges quelques jours auparavant. *A quoi penſés-vous donc*, lui répondit Craſſus, *lorſque vous prononçâtes mon éloge avec tant d'appareil. J'eſſayois mon éloquence*, repartit Cicéron, *ſur un ſujet ingrat.*

Dans un entretien familier ce même Craſſus en parlant des différentes ſectes de Philoſophes, donnoit la préférence aux Stoïciens, *Vous êtes intéreſſé*, dit Cicéron, *à prendre le parti de ceux-ci, puiſqu'ils prétendent que tout appartient au ſage.* C'étoit lui reprocher d'une maniére piquante cette avarice ſordide qui a deshonoré ſon nom & ſa memoire. Vatinius avoit une tumeur ſur le cou qui reſſembloit fort aux écroüelles, aprés l'avoir entendu plaider avec beaucoup d'emphaſe, Cicéron dit de lui que *c'étoit un Orateur bien enflé.* On ſeta moins ſurpris qu'il eût ſi peu de ménagement pour un homme qu'il haïſſoit mortellement. De là le proverbe *odium Vatinianum*, pour exprimer une haine implacable. Aprés avoir écouté de ſens froid les invectives d'un jeune homme ſoupçonné d'avoir empoiſonné ſon pere dans un gâteau, il ne lui répondit autre choſe, ſinon *qu'il aimoit mieux ſes injures que ſon gâteau.* Publius Cotta homme de peu d'eſprit & fort ignorant ſe picquoit d'être un ſçavant Juriſconſulte. Cicéron le ſomma de dépoſer devant les Juges ſur une affaire dont

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

D'abord Céſar lui ſuſcita ſous main une accuſation qui n'eut point de ſuite. Le Conſul ſuborna ce même Vettius qui s'étoit fait le délateur de Catilina & de ſa caballe, & l'engagea à impliquer, du moins indirectement, Cicéron dans la dénonciation qu'il feroit du projet d'un aſſaſſinat imaginaire. [a] Voici comme l'intrigue fut concertée.

Dio l.38. Suet. in Julio, & Cic. in Vatin.

il avoit eu connoiſſance. Cotta refuſa de rendre témoignage, & proteſta qu'il n'avoit aucunes lumieres ſur le fait en queſtion. *Quoi donc!* reprit malignement Cicéron, *penſes-tu qu'on t'interroge ſur quelque point de Droit.* Le plus ſouvent il outroit la plaiſanterie juſqu'à l'inſulte. C'eſt ainſi qu'il en uſa à l'égard d'un Marcus Gellius, dont on diſoit que le pere & la mere avoient été eſclaves. Celui-ci fit remarquer l'étenduë de ſa voix en faiſant au Sénat la lecture de quelques lettres. *Ne vous en étonnés pas*, dit Cicéron, *il eſt de ceux qui ont fait la fonction de crieurs publics.* Si le plus ſouvent ſes reparties étoient vives & pleines de ſel, quelquefois il ſe rendoit mépriſable par des pointes froides, & de fades alluſions qu'il donnoit pour de bons mots. Il en a gliſſé quelques-uns de cette nature, même dans ſes diſcours les plus éloquents. Macrobe rapporte qu'un des Affranchis de Cicéron prit le ſoin de recüeillir tous les bons mots de ſon maître ſous le titre d'*Ineptiæ*. Il eſt étonnant qu'un homme ſi éclairé n'ouvrît pas les yeux ſur l'indécence d'un rôle ſi peu convenable à la graviré d'un Magiſtrat.

[a] Cicéron fait a ſon Ami Atticus un détail ſuivi de toutes les circonſtances qui accompagnérent l'accuſation intentée par Vettius. Celui-ci étoit un homme mépriſable qui vendoit ſes ſervices au plus offrant. Il ſçavoit que le jeune Curion étoit alors l'ennemi le plus déclaré du Triumvirat, & en particulier de Céſar. Il promit à ce dernier d'employer tout ſon ſçavoir faire pour hâter la perte d'un homme ſi redoutable à la faction des trois chefs. Dans ce deſſein il s'inſinua auprès de Curion, & après divers entretiens qu'ils eurent l'un & l'autre, il lui dit en confidence, qu'il avoit formé la réſolution d'armer ſes eſclaves, & d'employer leurs bras pour aſſaſſiner Pompée. Curion ſur le champ communiqua le prétendu ſecret à ſon pere, qui ſans tarder alla rendre compte à Pompée d'un ſi noir attentat. L'affaire fut portée au Sénat. On fit comparoître Vettius. D'abord il déclara que le jeune Curion n'avoit jamais eu aucune liaiſon avec lui. Mais bientôt après il s'offrit à révéler tous les myſtéres de cette conjuration ſuppoſée, pourvû qu'on lui promît l'impunité. On

Digitized by Google

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

A l'inſtigation de Céſar Vettius parut dans la place publique ſaiſi d'un poignard caché ſous ſa robbe. On l'arrête, on le queſtionne, & il avoüe qu'il a été ſollicité par Curion le fils à tuer Céſar & Pompée. Ce jeune Curion au reſte étoit l'ennemi des Triumvirs. Par tout il les décrioit, & par là il commençoit à plaire au Peuple. On produiſit donc Vettius dans le Sénat pour examiner ſa dépoſition. Il ſoutint *que* [a] *Curion le fils,*

lui accorda ce qu'il ſouhaitoit. Alors il dénonça Curion comme le chef du complot. Il comprit au nombre des conjurés Emilius Paulus, Quintus Cæpio Brutus, & les deux Lentulus pere & fils. Vettius ajoutoit que le Greffier Caïus Septimius avoit remis entre ſes mains un poignard de la part de Bibulus. Une accuſation ſi mal concertée excita l'indignation des Sénateurs. *Rome*, diſoit-on, *ne fournit-elle pas aſſés de poignards ſans qu'il ſoit beſoin de recourir à Bibulus? D'ailleurs qu'elle apparence que ce Conſul ait trempé dans la conſpiration, lui qui dès le troiſième Mai fit avertir Pompée de ſe tenir ſur ſes gardes?* Enſuite le jeune Curion fut introduit dans le Sénat. Il lui en coûta peu pour confondre le faux témoin. Les Sénateurs outrés contre Vettius le condamnérent à être mis aux fers, ſous prétexte qu'il avoit porté des armes contre la défenſe des Loix, & déclarérent ennemi de la République quiconque oſeroit le délivrer de priſon. Le lendemain ayant été produit au Peuple par Céſar, il déchargea Brutus, & le reconnut innocent, mais il lui ſubſtitua L. Lucullus, & Lucius Domitius. La maiſon de ce dernier, ſelon Vettius, étoit le rendés-vous des meurtriers. De là ils devoient ſe lancer contre Pompée pour le maſſacrer. A l'égard de Cicéron, l'Accuſateur n'oſa le nommer expreſſément parmi les complices; il ſe contenta de le déſigner, en diſant qu'un Conſulaire, beau parleur, dont la maiſon étoit voiſine de celle d'un des deux Conſuls, lui avoit dit qu'on avoit beſoin d'un Servilius Ahala ou d'un Brutus, pour venger Rome de ſes Tyrans. On reconduiſoit le délateur en priſon lorſqu'il fut rappellé par le Tribun Vatinius, quoique le Peuple eût été déja congédié. Vettius ajouta encore une nouvelle fauſſeté de ſon invention. Il aſſura hardiment que Piſon gendre de Cicéron, & un Marcus Laterenſis étoient du nombre des complices. Cette cauſe fut portée au Tribunal du Préteur Craſſus; mais la mort du coupable termina la procédure.

[a] Le jeune C. Scribonius Curion s'étoit attaché à Cicéron pour

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

à la tête de quelques jeunes gens, ſecondé par un a *Emilius Paulus lui avoit fait préſenter un poignard de la part de Bibulus.* Au nom de Bibulus le Sénat ſe récria contre la calomnie. On ſçavoit que ce Conſul avoit fait avertir Pompée de ſe tenir ſur ſes gardes. D'ailleurs à quoi bon envoyer un poignard à Vettius ? en manquoit-on à Rome ? Curion fut donc cité pour répondre à ſon accuſateur. Il détruiſit la fable, & démontra que ce Paulus qu'on lui donnoit pour ſecond étoit actuellement en Macédoine, où il faiſoit la fonction de Queſteur. Vettius fut donc condamné à la priſon. Céſar l'en fit tirer, & le produiſit à l'aſſemblée du Peuple. On le fit monter ſur la Tribune, & de là il fit entendre les noms de Bibulus, des deux Curions, & de Paulus tout abſent qu'il étoit, & les accuſa de l'avoir ſuborné. Il joignit à ceux-ci L. Lucullus, & L. Domitius, dont il n'avoit pas dit un mot dans ſa premiére dépoſition devant le Sénat. A la vérité il ne nomma pas Cicéron ; mais il le déſigna d'une maniére à ne le pouvoir méconnoître. Il déclara qu'il avoit entendu dire à un ancien Conſul, homme éloquent, & voiſin de Céſar, *que la République avoit beſoin d'un Brutus pour exterminer la tyran-*

ſe former dans l'art de bien dire; mais il abuſa dans la ſuite de ſon éloquence & de ſon eſprit, pour ſuſciter des troubles dans la République. Il étoit déja décrié par ſa molleſſe, & par l'horreur de ſes débauches. *Vir erat alienæ pudicitiæ prodigus & ſuæ*, dit Velleius Paterculus, pour achever le portrait qu'il en a tracé dans ſon Hiſtoire.

a Nous verrons ce Lucius Emilius Paulus élevé au Conſulat pour l'année 703. avec Caïus Marcellus.

nie,

nie. Le Tribun Vatinius conduiſit l'intrigue que Céſar avoit concertée. Le Conſul, & le Tribun firent ajuger par le Peuple une récompenſe au dépoſant, bienfait dont Vettius ne joüit pas long-tems. Accuſé de je ne ſcai quelle violence, il fut reconduit en priſon, où on le trouva mort. Tout Rome ſoupçonna Céſar de l'avoir fait empoiſonner, crainte, diſoit-on, que cet homme léger ne découvrît un jour le ſecret de la fauſſe accuſation.

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

La réputation de Cicéron ne ſouffrit qu'une légére atteinte des dépoſitions de Vettius. Céſar porta un plus grand coup à ce Libérateur de la patrie, à ce perſécuteur de Catilina, dont deux des Triumvirs avoient autrefois embraſſé le parti. Le Triumvirat entier attribuoit aux bons mots de Cicéron, & aux affiches de Bibulus le décri où il commençoit d'être parmi le Peuple. Pompée en avoit ſenti les effets au tems des jeux Apollinaires. On y répréſenta une piéce tragique dont Diphilus fut le principal acteur. Lorſqu'il prononça ces paroles de ſon rôle, *vous n'êtes grand que par nos miſéres*, les ſpectateurs les attribuérent à Pompée, battirent des mains, & les firent répéter. On donna le même applaudiſſement à une autre penſée exprimée en ces termes : [a] *Un jour viendra que vous vous repentirés d'avoir été ſi fort élevé.* Pompée fut picqué au vif de ces alluſions.

Cic. ad. Att. l. 2. ep. 19. Val. Max. l. 6. c. 6. Macrob.

[a] Cicéron rapporte que Céſar fut vivement picqué de l'inſolence du Comédien, & qu'il envoya un exprès pour en informer Pompée qui étoit pour lors à Capoué. Il n'eſt donc pas vrai que ce dernier fut alors préſent au ſpectacle. Cependant Valére

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

Pour Céſar il fut fort ſurpris de n'entendre aucune acclamation [a] lorſqu'il arriva au théatre pour y prendre ſa place. Ces témoignages du refroidiſſement de la Commune à ſon égard l'irritérent. Il en rejetta la cauſe ſur Cicéron. En effet ce célébre Orateur, peu de mois auparavant, avoit plaidé la cauſe d'Antonius ſon ancien Collégue dans le Conſulat. Il l'avoit perduë, cette cauſe, car enfin Antonius s'étoit laiſſé battre par les Dardaniens, les Baſternes, & les Scythes, & il avoit ruiné ſa Province de Macédoine par des concuſſions. Cependant Cicéron avoit fait de grandes impreſſions ſur le Peuple par un endroit brillant de ſon plaidoyé. En déplorant l'état préſent de la République, il l'avoit comparé avec les tems de Catilina qu'Antonius avoit vaincu. Les Triumvirs avoient pris pour eux [b] cette invective de

Maxime & Macrobe paroiſſent ſuppoſer le contraire, lorſqu'ils diſent que Diphilus déſigna Pompée en le montrant de la main. Le témoignage de ces deux Ecrivains fort poſtérieurs à l'année que nous parcourons, ne peut balancer celui d'un Auteur contemporain. Il n'eſt pas permis de croire que Cicéron ait ignoré un fait qui s'étoit paſſé ſous ſes yeux. Pour le mettre d'accord avec Valére Maxime, on pourroit dire que Diphilus fit entendre qu'il en vouloit à Pompée, par l'affectation qu'il eut de fixer ſes regards & ſes geſtes à une ſtatuë qu'on peut préſumer avoir été érigée en memoire de ſes conquêtes.

[a] Cicéron rend compte à Atticus de tous ces faits dans la dix-neuviême lettre du livre 2. il ajoute que Céſar ne vit qu'avec des yeux jaloux l'empreſſement du Peuple & des Chevaliers, pour faire honneur à Curion qui étoit alors ſon ennemi déclaré.

[b] Ces plaintes amères que fit Cicéron plaidant pour Caïus Antonius, contre le Triumvirat, furent rapportées ſur le champ à Céſar par des gens mal intentionnés. Il en conçût un violent dépit contre l'Orateur. Auſſi ne tarda-t-il pas à s'en venger, puiſque trois heures après, il fit ratifier par les Curies aſſemblées l'adoption de Clodius, ſelon le témoignage de Cicéron dans le plaidoyé qu'il prononça *pro domo ſuâ*.

Digitized by Google

l'Orateur. Ils cherchérent donc à ſe venger, & Céſar en eût bientôt trouvé l'occaſion.

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

Nous avons dit que Clodius, l'ennemi irréconciliable de Cicéron, avoit voulu ſe faire adopter par une famille Plébéïenne, dans le deſſein d'obtenir le Tribunat pour avoir lieu d'opprimer Cicéron. Juſqu'ici la demande de Clodius avoit été rejettée, & l'on s'étoit obſtiné à lui refuſer de renoncer à ſa nobleſſe pour paſſer à un état inférieur. Céſar avoit ſujet d'être mécontent de Clodius. Celui-ci avoit porté le déshonneur dans ſa maiſon, & l'avoit profanée par un infame ſacrilége. Cependant il lui fit grace, moins par affection pour lui, que par haine contre Cicéron. Céſar étoit convaincu que ce célébre Orateur n'approuvoit pas ſa conduite, & il en avoit une preuve toute récente. Cicéron avoit refuſé une place parmi les vingt Commiſſaires nommés pour la diſtribution des terres de la Campanie. C'étoit faire entendre qu'il en déſapprouvoit la Loi. Les Triumvirs lui ſuſcitérent un adverſaire dans la perſonne de Clodius. Par autorité & par crédit Céſar obtint que le corrupteur de ſa femme paſſât dans l'ordre Plébéïen. Il ménagea ſur cela un arrêt du Peuple aſſemblé par Curies. Clodius changea[a] donc ſon nom en celui de M. Fontéjus, ou de Flavius, car ſon pere[b] adoptif eſt nommé différem-

Dio Caſſ. l. 38. Cic. ad Att. l. 2. epiſt. 19. & alii.

[a] On a remarqué ci-deſſus que le Conſul Metellus Celer s'étoit le plus vivement oppoſé au deſſein qu'avoit formé Clodius ſon couſin germain de ſe faire adopter par un Plébéïen. Mais enfin il ſe laiſſa fléchir par ſes remontrances, & ſe déſiſta de ſon oppoſition.

[b] Pour avoir une juſte connoiſſance de l'adoption dont l'uſage fut établi parmi les anciens Romains, il eſt à propos de faire

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

ment par les Auteurs. Céſar fit quelque choſe les remarques ſuivantes.

1°. Sous le terme d'adoption, on doit concevoir une imitation de la nature autoriſée par les Loix pour ſuppléer à la ſtérilité du mariage, & pour la conſolation de ceux qui ſouhaitoient ſe perpétuer en quelque ſorte par ſucceſſion, dans des héritiers de leur choix.

2°. Le pere adoptif après avoir obtenu le conſentement du pere naturel, ſe pourvoyoit au Tribunal du Préteur pour faire ratifier l'Acte d'adoption. Ou bien il s'adreſſoit au Peuple aſſemblé par Curies, qui portoit un decret confirmatif ſur la réquiſition des Tribuns. Dans ce ſecond cas, l'adoption étoit exprimée par le mot d'*Adrogation*. La formule du réquiſitoire préſenté par le Tribun au nom du Suppliant, étoit conçûë en ces termes qu'Aule Gelle nous a conſervés. VELITIS, JUBEATIS, UT L. VALERIUS, L. TITIO TAM LEGE JUREQUE FILIUS SIBI SIET, QUAM SI EX EO, PATRE MATREQUE FAMILIAS EJUS NATUS ESSET: UTIQUE EI VITÆ NECISQUE POTESTAS SIET, UTI PATRI ENDO FILIO EST. HOC ITA UT DIXI, ITA VOS QUIRITES ROGO. C'eſt-à-dire, *Qu'il vous plaiſe, Romains, d'ordonner que conformément aux Loix, Valerius ſoit reconnu pour fils de Titius, qu'il joüiſſe des prérogatives attachées aux enfans nés d'un légitime mariage, que Titius ait ſur Valerius le même droit de vie & de mort qu'il auroit eu ſur ſon propre fils.*

3°. En vertu de l'acte de conceſſion délivré par le Magiſtrat, ou par les Curies aſſemblées, le fils légitimement adopté, paſſoit ſous la domination du pere adoptif, & acquéroit tous les droits que la nature donne aux véritables enfans. Mais cette tranſlation ne pouvoit avoir lieu, que le pere naturel, s'il étoit encore vivant, n'eût émancipé ſon fils par un acte antérieur & volontaire, ſelon les formalités requiſes telles que nous les avons expliquées dans le troiſiéme volume.

4°. Les Loix éxigeoient pour la validité de l'adoption, que le pere adoptif n'eût point d'enfans, & qu'il fût ſans eſpérance d'en avoir. Il n'étoit pas juſte en effet, que l'adoption ſe fiſt au préjudice de ceux que les droits de la nature appelloient à la ſucceſſion.

5°. Il falloit que le pere adoptif fût plus vieux de dix-huit ans que celui qu'il adoptoit, ſans quoi l'adoption n'eût pas été une imitation, ou un ſupplément de la nature ſelon l'intention des Légiſlateurs.

6°. L'adoption chés les Romains n'étoit cenſée valide, qu'après avoir été confirmée par le Collége des Pontifes. Ainſi il leur appartenoit d'en vérifier les conditions & les caractéres. Sur tout ils étoient attentifs à examiner ſi cet Acte juridique ne dérogeoit point aux droits de la Religion. Pour entendre ceci, on doit ſe

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

de plus en ſa faveur. Il le fit nommer Tribun du Peuple, & par là il arma ſa fureur contre Cicéron. Nous verrons bientôt Clodius ſe déchaîner contre ce grand homme, & contribuer à la ruine de la République par l'éloignement d'un de ſes plus fermes appuis.

Céſar ſongea à ſes propres intérêts aprés avoir établi la domination du Triumvirat ſur toutes les affaires publiques. Il fit réfléxion qu'il n'avoit plus que quelques mois à reſter dans le Conſulat. La ceſſation de ſa dignité devoit naturellement cauſer de la diminution à l'autorité qu'il avoit priſe, & qu'il vouloit conſerver. Il étoit à craindre

ſouvenir que dans l'ancienne Rome, chaque famille avoit ſes Dieux domeſtiques, ſes cérémonies, & ſes fêtes particulieres, comme nous l'avons remarqué ailleurs, & principalement dans le troiſiéme volume. En vertu d'une Loy des douze Tables, le droit Pontifical tranſmettoit du pere aux enfans, ou aux principaux héritiers l'obligation de remplir les devoirs de ce culte privé, & d'acquitter à leurs frais ces engagemens indiſpenſables de Religion, ſous peine d'être dépoüillés de la ſucceſſion, & des prérogatives attachées à l'héritage.

Or l'adoption de Clodius étoit défectueuſe par rapport à tous ces articles. En effet outre que Fontéïus étoit marié & pourvû d'enfans, à peine avoit-il atteint l'âge de 20. ans. Pour Clodius il en comptoit environ trente-cinq, puiſque deux ans aprés il parvint aux honneurs de l'Edilité. De plus la déciſion des Pontifes n'étoit point intervenuë dans toute cette affaire. Il eſt bien vrai que l'acte d'adoption avoit été ratifié par les Curies aſſemblées; mais la formule de cet Acte n'avoit point été expoſée en public, pendant les trois foires, qui ſe ſuccédoient à neuf jours de diſtance l'une de l'autre. Cependant c'étoit alors un uſage inviolable, dont l'inobſervation fourniſſoit une cauſe légitime de nullité. Tels furent les défauts que les Hiſtoriens de Rome ont juſtement repris dans l'adoption de Clodius. Mais la force & l'autorité prévalurent en faveur du Tribun contre les loix les plus reſpectables, malgré les oppoſitions de Bibulus. Cicéron s'eſt récrié dans plus d'un endroit de ſes harangues contre une procédure ſi irréguliére.

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

pour lui que l'année ſuivante Pompée ne prît le deſſus, & ne le fît oublier. En effet Pompée avoit pris toutes les précautions imaginables pour faire déſigner au Champ de Mars deux Conſuls qui lui fuſſent perſonnellement dévoüés. L. Calpurnius Piſo, & A. Gabinius étoient l'un & l'autre les partiſans du Triumvirat ; mais Gabinius étoit plus ſinguliérement attaché à Pompée. Comme ils devoient occuper les premieres places dans la prochaine année, Céſar crut devoir ſe précautionner contre Gabinius, & gagner ſon Collégue Piſo. C'étoit le moyen de les oppoſer l'un à l'autre, ſuppoſé que Pompée voulût prévaloir. Que fit Céſar ? Depuis la répudiation de ſa femme il étoit libre d'en prendre une autre. Il jetta les yeux ſur Calpurnie fille de Calpurnius Piſo, & l'obtint de ſon pere. Cette alliance qui fut moins l'ouvrage de l'inclination, que de la politique, fit crier Caton. On lui entendit dire en plein Sénat, qu'il falloit interdire ces mariages formés par l'ambition, & qui tendoient à la deſtruction de la République. Caton ne fut pas écouté. Calpurnie devint la femme de Céſar, qui n'en changea plus juſqu'à la mort. Après s'être aſſûré qu'il pouroit maintenir ſon crédit à Rome durant le Conſulat ſuivant, & l'égaler du moins à celui de Pompée, il ne craignit plus d'aller en Province à la tête d'une armée, pour acquérir de la gloire, & mériter le Triomphe.

Plut. in Cæſare, & Dio. l. 38.

C'étoit alors une coûtume établie, que les Conſuls qui ſortoient d'exercice tiraſſent au ſort leurs départemens, & qu'ils y conduiſiſſent une armée,

App. l. 2. bell. civ.

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

Céſar ſe mit au deſſus des régles, & dédaigna de partager les Provinces avec Bibulus ſon Collégue, qu'il avoit fait diſparoître. Nulle apparence de guerre dans toute l'étenduë de la domination Romaine, que dans la ſeule Gaule Tranſalpine, où l'on apperçevoit quelques commencements de broüilleries. Ce fut vers la Gaule que Céſar tourna ſes ſouhaits. Il n'épargna rien pour en obtenir le Gouvernement. Tout obéré qu'il étoit, il fit des largeſſes au Peuple, & ſe ſurpaſſa lui-même en libéralité. Les ſpectacles qu'il donna furent magnifiques, & nul Romain ne produiſit jamais dans le Cirque un plus grand nombre de bêtes étrangéres, qu'il en fit combattre contre des Gladiateurs. D'ailleurs Céſar employa tout le crédit du Triumvirat & des Chevaliers, pour venir à bout de ſon deſſein. A la Requête du Tribun Vatinius, il fit d'abord propoſer pour luy au Peuple le Gouvernement de l'Illyrie, & celuy de la Gaule Ciſalpine. Enfin il oſa même demander au Sénat, qu'on joignît à ces deux Provinces, celle de la Gaule d'en delà les Alpes, & cela pour cinq années conſécutives, avec le commandement de quatre Légions. Que n'obtenoit-on pas alors à force de faveur, & par l'intrigue! Les Peres Conſcripts accordérent à Céſar le gouvernement de la Gaule Tranſalpine, de peur qu'il ne l'obtînt du Peuple ſans leur participation. Céſar leur inſulta dès qu'ils eurent prononcé en ſa faveur, & ne regarda point comme une grace ce qu'il leur avoit enlevé par crainte. Contre l'intérêt public, & contre les Loix de Rome, pour prix d'un Con-

De Rome l'an 694. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & M. CALPURNIUS BIBULUS.

ſulat tyrannique, Céſar fut revêtu de la ſur-intendance ſur trois des plus vaſtes Provinces de la République. C'étoit mettre les armes à la main d'un ambitieux pour la conquête du monde. Pompée lui-même aida ſon beau-pere à le ſurpaſſer en gloire, & à devenir ſon maître. Les guerres que nous luy verrons faire dans la Gaule luy fourniront l'occaſion & le moyen de donner le dernier coup à ſon gendre, & à la République. a

a C'eſt ſous cette année de Rome 694. que les Annales Conſulaires ont placé la Préture de Caïus Octavius Rufus le pere de l'Empereur Auguſte. Il eut pour ſon département la Macédoine. Avant que de s'y rendre, le Sénat lui donna commiſſion de pourſuivre les reſtes de l'armée de Spartacus, & des troupes de Catilina qui tenoient encore la campagne aux environs de Turin. Dans une ſeule bataille, il exterminа ces rebelles, & délivra l'Italie d'une guerre inteſtine que le moindre ſouffle étoit capable de rallumer. Octavius plein de gloire partit pour la Macédoine, où les Thraces & les Beſſes avoient porté le ravage. Une victoire ſignalée qu'il remporta contre ces Barbares rétablit le calme dans la Province. Il ſe rendit ſi aimable aux Macédoniens par la douceur de ſon gouvernement, que Cicéron le propoſoit pour modéle à ſon frere Quintus qui étoit alors Préteur en Aſie. A ſon retour de Macédoine il ſe diſpoſoit à demander le Conſulat. Mais il mourut ſubitement avant que d'arriver à Rome. De ſon premier mariage avec Ancharia il eut Octavie, Atia ſa ſeconde femme lui donna une autre Octavie, & enſuite Octavien Auguſte. Il avoit été un des vingt Commiſſaires qui firent au Peuple la répartition des terres de la Campanie, conformément à la Loi Julia. On a pour garants de ces faits Suétone, & les lettres de Cicéron à ſon frere Quintus.

On apprend de Pline & de Cornélius Nepos, que pendant la même année 694. Quintus Metellus Celer gouverna la Gaule Tranſalpine ſous le titre de Proconſul. Selon le témoignage de ces deux Hiſtoriens, il eut occaſion de conférer avec Arioviſte Roi des Sueves Peuples de la Germanie. Du moins ils aſſûrent que ce Prince fit preſent à Metellus de quelques Indiens qui jettés par la tempête ſur les côtes de l'Allemagne, avoient été pris par ceux de la nation. Ce fait atteſté pat deux célébres Hiſtoriens a donné lieu à différentes conjectures. Les uns ſe ſont perſuadés que ces Indiens s'étoient

Le

Le Triumvirat ne ceſſa point de dominer dans Rome, après [a] l'inſtallation des deux nouveaux

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

embarqués ſur le fleuve Oxus, qu'ils entrérent dans la mer Caſpienne, qu'enſuite ils remontérent le Volga, qu'ils paſſérent dans la Dvvina, grande riviere voiſine de ce fleuve; que de là ils continuérent leur courſe juſqu'à la mer Baltique. D'autres après les avoir fait venir de la mer Septentrionale de Tartarie, ſuppoſent qu'ils traverſérent le détroit de Vvaigats juſqu'à la mer d'Allemagne. Mais les réfléxions qu'un ſçavant de nos jours a faites ſur cet évenement paroiſſent plus naturelles, & plus conformes à la vrai-ſemblance. Il eſt certain, dit-il, qu'autrefois par le nom d'Indiens on déſignoit tous les étrangers venus des Régions éloignées & inconnuës. C'eſt ſur cet ancien préjugé que l'on prend encore aujourd'hui les contrées de l'Amerique pour les Indes Occidentales. D'ailleurs les Allemands qui n'entendoient point la langue de ces nouveaux venus, ne pouvoient avoir appris d'eux s'ils étoient Indiens de naiſſance. On pourroit donc ſuppoſer qu'ils étoient de ces Norvégiens, ou ſi l'on veut de ces Scritfinniens Occidentaux, que l'on nomme à preſent les Lappons. Ces Peuples, comme l'on ſçait, ſont voiſins de la mer, s'occupent à pêcher pour fournir à leurs beſoins. Une barque qui portoit quelques-uns de ces prétendus Indiens fut vraiſemblablement emportée ſur la côte méridionale par un de ces vents furieux, qui ſont fort fréquents ſur les mers de Norvége & de Laponie. Leur couleur bazannée les fit paſſer apparemment pour des Indiens, dans un tems où la Géographie, ſur tout celle du Nord & du Levant, étoit un myſtére pour les Nations même les plus éclairées. On attendit l'Empire d'Auguſte pour pénétrer par le ſecours de la navigation, juſques dans la Cherſonéſe Cimbrique, connuë aujourd'hui ſous le nom de Jutland. On ſe figuroit alors que les mers du Nord n'étoient point navigables, à cauſe des glaces dont on croyoit qu'elles étoient couvertes en tout tems.

[a] Les deux nouveaux Conſuls n'avoient été déſignés qu'au mois d'Octobre de l'année 694, contre l'uſage qui fixoit l'élection de ces deux premiers Magiſtrats au mois de Juillet. Cicéron nous apprend dans ſes lettres à Atticus, que ce retardement avoit été cauſé par les oppoſitions de Bibulus, qui en qualité d'Augur avoit droit de différer les Comices. Comme il étoit perſuadé que la préſence de Céſar nuiſoit à la liberté des ſuffrages, il attendoit apparemment ſon départ pour la Gaule Tranſalpine avant que de procéder à l'élection des Conſuls. Le plus grand nombre applaudiſſoit à la conduite de Bibulus. On craignoit en effet que par les menées de Céſar, le choix du Peuple ne tombât ſur deux hommes livrés à la faction des

Conſuls, L. Calpurnius Piſo, & [a] A. Gabinius.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Ttiumvits. *On éleve Bibulus juſqu'aux Cieux*, dit Cicéron dans une lettre qu'il écrivit à Atticus, *lui ſeul aujourd'hui mérite l'éloge que le Poëte Ennius donnoit au grand Fabius, qui arrêta par ſa conſtance les progrès d'Annibal après la bataille de Cannes. Comme lui il ſauve la République en temporiſant.* Cependant il fallut ſe rendre. Le Peuple fatigué des délais de Bibulus, & animé par la cabale dominante, créa ſans obſtacle les deux Conſuls de cette année 695. Au reſte ces oppoſitions de Bibulus ne ſe faiſoient pas de vive voix. Obligé de ſe tenir renfermé dans ſon logis, pour ne point s'expoſer aux inſultes de Céſar, il avoit recours à des eſpéces de placards ou de manifeſtes qu'il faiſoit publier & afficher dans les carrefours. Pompée n'étoit pas épargné dans ces écrits, & Bibulus l'accuſoit perſonnellement de mauvaiſe foi & de trahiſon. Tel étoit le manifeſte dont parle Cicéron dans la vingtiéme lettre à Atticus (liv. 2.) *Bibulus*, dit-il, *a renvoyé l'élection des Conſuls au dix-huitiéme Octobre par un Edit auſſi picquant que les vers d'Archilochus.*

[a] Gabinius, ſi l'on s'en tient au portrait que Cicéron en a tracé, avoit été formé à l'école de Catilina. Il paſſoit même pour conſtant, que trop docile aux leçons d'un tel maître, il avoit fait avec lui les premiers eſſais des plus monſtrueuſes débauches. Ses profuſions le réduiſirent bientôt à une extrême indigence. Pour ſe dérober à la pourſuite de ſes créanciers, il brigua la dignité de Tribun du Peuple. Il l'obtint par le crédit de Pompée, qui avoit beſoin de ſon miniſtére pour ſe faire ajuger la commiſſion de faire la guerre aux Pirates. Du reſte la contenance, & les maniéres de Gabinius manifeſtoient ſon caractére & ſes ſentiments. Le ſoin qu'il avoit de ſe farder, de friſer ſes cheveux, & de les parfumer des odeurs les plus précieuſes, ſon talent & ſon inclination pour la danſe, annonçoient, au jugement de Cicéron, ſa molleſſe & ſon incontinence. Il n'en étoit pas ainſi de Piſon. Sous un air ſombre & farouche, il cachoit un cœur corrompu. Son viſage enfumé, ſes ſourcils épais, ſes dents noires & cariées, ſon extérieur mal propre, le déſordre de ſes habits, la figure hiſpide & dégoutante de ſes domeſtiques, le dérangement de ſa maiſon, enfin toutes ſes démarches révéloient en quelque ſorte ſes turpitudes ſecrettes, & préſentoient au public l'image la plus naturelle d'un homme abruti dans la crapule. Tel étoit Calpurnius Piſo. Sa naiſſance illuſtre, & les vertus de ſes ancêtres furent les ſeuls titres qu'il apporta pour obtenir le Conſulat. Voyés la harangue de Cicéron *in Piſonem*. Il paroît cependant que l'Orateur Romain vivoit en bonne intelligence avec Piſon lorſqu'il fut élevé au Conſulat. Outre que le nouveau Conſul étoit iſſu de la même maiſon que le gendre

Nepos. Pompée, Craſſus, & Céſar étoient toûjours unis d'intérêt, & les deux Conſuls de l'année ſe prêtoient à leur faction. Gabinius étoit la créature de Pompée, & Piſon s'étoit dévoüé à Céſar, depuis que celui-ci avoit épouſé ſa fille. Il ne ſe trouvoit guére d'autres défenſeurs de l'intérêt public parmi ce grand nombre de gens illuſtrés par les Charges que Lucullus, que Caton, & que Cicéron. Foible reſſource contre la faction des trois hommes ligués, que leur intrigue rendoit tout puiſſants, & qui ne mettoient point de bornes à leur ambition. Lucullus n'étoit plus lui-même. Chargé d'années, & amolli par la volupté, il ne ſe ſoûtenoit que par un reſte de réputation. Caton par ſa fermeté encourageoit le Sénat à s'oppoſer à l'avidité des Triumvirs, dont le parti engloutiſſoit toutes les dignités. Que pouvoient Caton, & le Sénat? Céſar durant ſon Conſulat, avoit affoibli l'autorité Sénatoriale, & n'en avoit laiſſé qu'au Peuple, & à ſes Tribuns. Cicéron ſeul conſervoit encore aſſés d'eſtime, & aſſés d'autorité au Sénat, & dans les Comices, pour balancer en quelque ſorte l'immenſe crédit du Triumvirat; mais les batteries étoient toutes dreſ-

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

de Cicéron. Il lui avoit confié le ſoin de veiller à ce que la diſtribution des ſuffrages ſe fît de bonne foi & ſans fraude dans les Comices tenus pour ſon élection. De plus Piſon l'avoit fait opiner le troiſiéme dans le Sénat, c'eſt-à-dire aprés Céſar & Pompée. Pour Gabinius le Collégue de Piſon, il eſt certain que Cicéron avoit plaidé pour lui. Mais Gabinius n'étoit pas homme à ſe piquer de reconnoiſſance. Il devint bientôt le plus cruel ennemi de ſon bienfacteur. C'eſt Cicéron lui-même qui nous a fourni ce détail en divers endroits de ſes plaidoyés.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

ſées pour éloigner de Rome, & du maniement des affaires, un homme dont l'éloquence & la droiture étoient formidables aux trois chefs de la nouvelle ligue. Céſar avoit fait entrer dans le Collége des Tribuns le plus implacable ennemi de Cicéron, & Clodius n'attendoit que le moment de l'accabler. Craſſus l'un des Triumvirs, étoit perſonnellement irrité contre ce Prince des Orateurs. Enfin l'amitié que Pompée avoit euë de tout tems pour lui étoit bien refroidie depuis ſon union avec Craſſus & Céſar, deux partiſans ſecrets de Catilina.

Nulle année ne fut peut-être plus turbulente que celle où Piſon & Gabinius prirent le Gouvernement de la République. Il eſt vray que Céſar s'étoit conduit pendant ſon Conſulat avec un eſprit tyrannique ; mais auſſi avec la réſerve d'un homme artificieux, qui cherche à s'aggrandir ſans trop de violence, & qui meſure ſes démarches crainte de nuire à de plus vaſtes prétentions. Céſar qu'on doit toûjours regarder comme l'ame de ſa caballe, laiſſa agir les deux Conſuls, & ceux-ci permirent à Clodius, ce violent Tribun du Peuple, d'exercer toutes ſes fureurs. Le Triumvirat le ſecondoit ſous main, & l'aidoit de ſon crédit & de ſes conſeils dans ſes entrepriſes. A l'abri des noms de Craſſus, de Céſar, & de Pompée, l'intrépide Clodius commença l'ouvrage de ſa tyrannie par la ruine de Cicéron. L'affaire étoit hazardeuſe, tant la réputation du nouvel adverſaire étoit fortement établie au Sénat, auprès du Peuple, & parmi les Chevaliers Romains ! Cicéron étoit

regardé comme le Pere, comme le Libérateur de la Patrie. Le bienfait qu'elle en avoit reçû étoit encore tout récent. Auſſi pour opprimer un ſi grand homme Clodius employa moins la force ouverte, que les ruſes & l'induſtrie. Ce fut par degrés, & par des démarches ſourdes qu'il conduiſit ſon ennemi juſques dans le précipice.

De Rome l'an 695. Conſuls: L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Le premier ſoin de Clodius fut de s'affectionner tous les ordres de la République. Il commença par le Peuple. D'abord il porta des Loix au profit de la Commune, & la mit dans ſes intérêts. Depuis un tems le blé des greniers publics ſe vendoit à la populace à très-vil prix. Clodius fit ordonner qu'on le luy diſtribuëroit gratuitement, & ſans a payer. Le Sénat avoit caſſé la plûpart des Corps de métiers, parce que leurs aſſemblées étoient autant de conventicules ſéditieux. Clodius les fit

Dio l. 38. & Aſcon. in Piſonianam.

a Clodius fit plus. Soûtenu du crédit de Céſar & de Pompée, il obtint du Peuple qu'un affranchi de ſa maiſon, nommé Sextus Clodius préſideroit en qualité de Commiſſaire à cette diſtribution gratuite. C'étoit un homme de néant qui exerçoit auprès de ſon Patron l'emploi de Secretaire, ou de Greffier. Animé du même eſprit que celui à qui il étoit redevable de la liberté, il comptoit pour rien les crimes les plus atroces. Auſſi ſe livra-t-il ſans réſerve aux volontés du ſéditieux Tribun. Cicéron lui reproche ouvertement dans ſon Plaidoyé *pro domo ſuâ*, d'avoir été le miniſtre des débauches de Clodius, & comme l'entremetteur de ſon commerce inceſtueux avec ſa ſœur Clodia. Un homme de ce caractére étoit plus propre que perſonne à ſervir les fureurs de ſon maître contre Cicéron. A l'égard de la commiſſion dont il fut chargé, il l'étendit beaucoup au-delà des bornes preſcrites. Il diſtribua les blés avec tant de profuſion, & avec ſi peu de diſcernement, qu'il épuiſa les magazins publics. Les particuliers qui avoient conſervé leurs grains, les vendirent dans la ſuite à diſcrétion. Ainſi la mauvaiſe adminiſtration de l'Affranchi cauſa pour quelque tems à Rome la cherté exceſſive des blés.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

revivre [a], & en établit de nouveaux, même entre les plus vils artiſans. Du Peuple il paſſa aux Chevaliers Romains, & ſe les concilia, en ménageant le plus cher de leurs intérêts. Cet ordre illuſtre avoit beaucoup à ſouffrir, ſouvent de l'équité, quelquefois auſſi des préventions, & de la bizarrerie des Cenſeurs. Lorſqu'il plaiſoit à ceux-ci, ils ôtoient aux Chevaliers la marque qui les diſtinguoit; c'eſt-à-dire le cheval qu'ils recevoient du public, & que le public leur entretenoit. Le jugement d'un ſeul Cenſeur ſuffiſoit pour les dégrader. Clodius modéra la juriſdiction trop abſoluë des Cenſeurs. Il leur fit défendre de prononcer aucune déciſion contre les Chevaliers Romains que d'un conſentement unanime, & après avoir entendu les Parties. De plus il fit régler que dans la liſte des Sénateurs qui ſeroit dreſſée par les Cenſeurs, nul ne ſeroit mis hors de rang [b], que par un Arrêt contradictoire du Sénat, & non pas par un jugement arbitraire. Cette Loy de Clodius étoit également avantageuſe au Sénat, & à l'ordre des Chevaliers. [c] Enfin l'artificieux Tribun procura

Cic. pro Seſtio, & alibi.

Dio l. 38. & Cic. de Aruſp. reſp.

[a] Ces ſocietés avoient été autrefois établies pour le maintien du bon ordre & de la police. Mais dans une ville ſujette à tant de révolutions, elles devinrent à charge & dangereuſes. Les troubles qu'elles cauſérent à Rome forcérent les Magiſtrats à les ſupprimer. Clodius crut qu'il importoit à l'éxécution de ſes deſſeins, de rétablir ces communautés d'artiſans, perſuadé qu'il trouveroit dans eux des miniſtres toûjours prêts à ſeconder ſes violences.

[b] C'eſt-à-dire qu'il fut défendu aux Cenſeurs de noter d'infamie aucun d'entre les Sénateurs, s'il n'avoit auparavant été dénoncé & condamné dans les formes par un Arrêt du Sénat.

[c] A ces trois premiéres Loix Clodius en ajouta une quatriéme, qui dépoüilloit les Augurs du droit qu'ils avoient eu juſqu'alors, de différer les aſſemblées du Peuple, d'en ſuſpendre les délibérations,

tous les avantages qu'il put aux deux Conſuls de l'année. Il excéda même ſon pouvoir, pour avoir lieu de leur faire plaiſir. D'ordinaire c'étoit au ſort, ou au Sénat, de régler le département des Conſuls. Clodius s'attribua le droit de les faire aſſigner par le Peuple aſſemblé en Comices. Rien de plus étendu que les Provinces dont on leur attribua le gouvernement. Piſon eut pour ſa part la Macédoine, l'Achaïe, la Theſſalie, la Béotie, enfin toute la Gréce. Pour Gabinius on luy âjugea la Syrie, la Babylonie, & une inſpection particuliere ſur diverſes parties de la Perſe.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS. *Cic. pro domo ſuâ. Plut. Dion.*

Cicéron étoit trop éclairé pour n'appercevoir pas où tendoit cette faveur, que Clodius ſon ennemi ſe ménageoit dans tous les corps de la République. Il prévit que le Tribun ne s'acquéroit tant de crédit, que pour retomber plus violemment ſur luy. Il chercha donc parmi les Collégues de Clodius, du moins un Tribun du Peuple aſſés de ſes amis, & aſſés ferme pour l'oppoſer aux menées de ſon terrible adverſaire. Il le trouva, cet homme courageux, & véritablement zélé pour le bien public, dans la perſonne[a] de L. Nin-

& de caſſer même les Actes émanés de ce Tribunal. Cette autorité ſupérieure mettoit un frein à la licence des Tribuns, comme nous l'avons remarqué ailleurs en parlant de la politique des Romains dans l'inſtitution des Augurs. Clodius au mépris de la Religion, ne balança pas à ſecoüer un joug qui reſſerroit ſon pouvoir dans des bornes trop étroites au gré de ſon ambition. Cependant cette voye d'oppoſition avoit été dans tous les tems comme le boulevart de la République, & la reſſource la plus efficace contre les iniques prétentions du Tribunat.

[a] Quelques manuſcrits défectueux déſignent par le nom de *Mummius*, le Tribun oppoſé à la caballe de Clodius. Mais ſur la foy de Dion, & des lettres à Atticus, les critiques conviennent qu'il faut lire *Ninnius*.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

nius Quadratus l'un des membres du Tribunat. Ce vertueux ami s'oppoſa en tout aux entrepriſes de Clodius. Il proteſta contre quelques-unes de ſes Loix, & le traverſa juſqu'en des minuties. P. Clodius voulut donner un ſpectacle au Peuple à la Fête des [a]Compitalices. Il avoit aſſemblé des ouvriers pour en dreſſer l'appareil. Ninnius s'y oppoſa. Enfin il ſe rendit en tout tems, & à toute occaſion un adverſaire ſi importun, que Clodius déſeſpéra d'avancer ſes deſſeins, tandis qu'il ſeroit contrarié par Ninnius. L'ennemi de Cicéron eut donc recours aux Triumvirs. Céſar & Pompée inventérent un ſtratagéme indigne du nom & de la réputation de deux ſi grands hommes. Ils inſpirérent à Cicéron de la confiance, pour l'engager [b] à

Aſcon. in Piſonianam.

a Nous avons parlé dans le premier volume des Fêtes compitales inſtituées par le Roy Servius Tullius, qui les avoit empruntées des Athéniens. Cette ſolemnité pour l'ordinaire accompagnée de jeux, étoit de celles qu'on appelloit *Conceptivæ*, parce qu'elle n'avoit point de jour fixe. C'étoit aux Magiſtrats ou aux Prêtres de l'indiquer. On la trouve cependant ſous le deuxiéme du mois de Mai dans un ancien Calendrier. On conjecture qu'Auguſte voulut que dans la ſuite elle fût fixée à ce jour. Du moins il eſt ſûr, au rapport de Suétone, que cet Empereur porta un Edit qui ordonnoit que dans le Printems de chaque année, les Dieux Lares des carrefours ſeroient couronnés de fleurs. Quoi qu'il en ſoit, elle n'avoit point encore de jour arrêté au ſiécle d'Auſone, comme il le témoigne lui-même. Pendant la célébrité, les eſclaves faiſoient la fonction de Miniſtres dans les ſacrifices. Ils joüiſſoient même alors d'une eſpéce de liberté comme aux Saturnales.

b Clodius avoit à craindre que le Tribun Ninnius ne renverſât ſes projets. Pour prévenir le coup il uſa d'artifice. Il promit de ne rien entreprendre au préjudice de Cicéron, mais à condition que de ſon côté il perſuaderoit à Ninnius de ſe tenir dans le ſilence. Cicéron n'apperçût pas le piége que Clodius lui-tendoit. Ses amis eux-mêmes s'y laiſſérent prendre comme lui, & par leur conſeil il engagea Ninnius à ſe déſiſter de ſon oppoſition à la Loi qui concernoit le rétabliſſement des Corps de métiers.

ſe

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

ſe paſſer de Ninnius ſon zélé défenſeur. Pour lors Céſar réſidoit encore à Rome occupé à faire la levée des troupes qu'il devoit conduire dans les Gaules. Il alla chés Cicéron dans le deſſein de le tromper. Céſar luy proteſta qu'il n'avoit aidé Clodius à obtenir le Tribunat qu'après avoir tiré de luy parole, qu'il ne donneroit jamais d'atteinte à la gloire & à la perſonne de Cicéron. Pompée l'aſſûra auſſi qu'il avoit engagé Clodius par ſerment à couler ſon année, ſans la rendre funeſte à ſon ami. Il ſembla même que Clodius vouloit ſe rapprocher de Cicéron. A l'entendre, il n'attribuoit plus qu'à Terentia le témoignage que ſon mari avoit rendu contre luy, dans l'affaire de la bonne Déeſſe. Tout habile politique qu'étoit Cicéron il fut la duppe d'une apparente réconciliation, preſcrivit une autre conduite à Ninnius, & s'endormit dans la ſécurité. *Dio. l. 38.*

Cependant Clodius reprit ſes allures, & continua à mener au petit pas Cicéron juſqu'à ſa perte. Le plus grand nombre des Préteurs, & le Collége des Augurs étoient pour Cicéron. Crainte donc que quand le Tribun porteroit la derniére Loy qui devoit accabler ſon ennemi il ne fût traverſé ſous des prétextes de Religion par les Magiſtrats, & par les Augurs, Clodius fit agréer un Edit qui prévenoit ces inconvenients. Le Peuple ſtatüa ſur la Requête de Clodius, *que dans les jours qu'un Tribun du Peuple propoſeroit une Loy en Comices, on n'auroit point d'égard aux dénonciations des Augurs.* On leur défendit même *d'obſerver le ciel, & de publier leurs pronoſtics.* Enfin l'Edit porta encore,

De Rome l'an 695. Conſuls L. CARPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

que quand il s'agiroit des Loix Tribunitiénes, il n'y auroit nulle diſtinction entre les jours permis, & les jours prohibés. Toutes ces précautions de Clodius avoient leur but. Il méditoit de porter à Cicéron un coup qu'il ſeroit difficile de parer. Tout le reſte n'en étoit que le préambule. Enfin il arriva ce jour marqué par le Triumvirat, & trop peu appréhendé par Cicéron. A l'inſçû des amis de ce fameux Orateur, & avec le plus grand ſecret, Clodius monta ſur la Tribune, & propoſa une Loy conçûë en ces termes : *Quiconque a coopéré à la mort d'un citoyen Romain ſans que le Peuple en ait porté l'Arreſt par ſes ſuffrages, doit être regardé comme coupable de leze-Majeſté du Peuple, & encourera comme tel la punition ſtatuée contre les criminels d'Etat.* La Loy étoit générale ; mais il n'étoit pas difficile d'apperçevoir qu'elle tomboit perſonnellement ſur Cicéron. Quel étoit donc le crime de ce Libérateur de la Patrie ? Dans une circonſtance critique, par un ſimple Arrêt du Sénat, il avoit fait exécuter à mort Lentulus, Céthegus, & leurs complices convaincus des plus affreux excês, & délivré Rome de ces incendiaires. Etoit-il plus coupable que le Sénat entier qui les avoit condamnés ? Non ; mais par ſes vertus & par ſes talents il étoit devenu incommode aux Triumvirs, & s'étoit rendu l'ennemi perſonnel de Clodius.

Plut. in Cicerone. Dio l. 38. Cicero ipſe pluribus locis. App. bell. civ. l. 2. &c.

La Loy qui regardoit Cicéron avoit été acceptée ; mais il n'avoit encore été ni cité, ni condamné. Cependant il prit les marques du plus grand deüil, ne parut qu'en habits négligés, &

Digitized by Google

laiſſa croître ſa barbe [a]. Les Chevaliers Romains en grand nombre luy marquérent leur affection, & changérent leurs habillements ordinaires en de triſtes vêtements. Nul ne lui marqua plus d'attachement que le fils de Craſſus [b] le Triumvir. Ce jeune Patricien prenoit de luy des leçons d'éloquence, & avoit beaucoup profité ſous un ſi grand maître. Accompagné de vingt mille jeunes Romains de ſon âge, il le ſuivoit par tout, prêt à le défendre même contre les inclinations de ſon pere. De ſon côté Clodius ſe faiſoit eſcorter par une armée de gens tirés de la lie du peuple, & en quelque lieu qu'il trouvât Cicéron il l'inſultoit, & luy faiſoit jetter des pierres, & de la bouë. La choſe alla ſi loin, que le Sénat lui-mê-

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

[a] Les Chevaliers s'aſſemblérent au Capitole, & d'un commun avis ils députérent au Sénat, & aux Conſuls, les plus diſtingués de leur ordre. Deux Sénateurs des plus illuſtres, à ſçavoir l'Orateur Hortenſius & Scribonius Curio qui avoit été Cenſeur dix-huit ans auparavant, furent les deux Chefs de la députation. Le Sénat étoit alors aſſemblé au Temple de la Concorde. Piſon s'en abſenta ſous divers prétextes. Les Députés adreſſérent donc leurs ſupplications à Gabinius ſon Collégue. Il ſe jettérent à ſes piés. Mais rien ne put fléchir le cœur de cet impitoyable Conſul, qui s'étoit dévoüé à la faction de Clodius. Ninnius cet ami zélé de Cicéron, outré de la dureté de Gabinius, uſa du pouvoir que lui donnoit ſa Charge de Tribun du Peuple. Il convoqua les Citoyens, & les exhorta à ne paroître plus qu'en habit de deüil. Ninnius propoſa aux Sénateurs d'en faire autant. Tous d'une voix unanime acquieſcérent à ſes remontrances. *Cicero pro Sextio, & poſt reditum.*

[b] Le jeune Craſſus donna des preuves à Cicéron de ſon tendre attachement, par le ſoin qu'il eut de ſolliciter le crédit de ſon pere Marcus Craſſus, en faveur de ce grand homme injuſtement perſécuté. Gagné par les priéres de ſon fils, non-ſeulement il ne fit aucune démarche contre Cicéron, dont il avoit été juſqu'alors l'ennemi mortel, mais encore, ſi l'on en croit Plutarque, il le mit au nombre de ſes amis.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

me ſongeoit à porter un decret, par lequel il ordonneroit au Peuple de prendre le deüil comme dans une calamité publique. Les Conſuls ſeuls, & Clodius avec ſon armée de bandits, mirent obſtacle à cette réſolution des Peres Conſcripts. Les premiers ſuſpendirent l'Arrêt par des harangues étudiées. Les ſeconds obſédérent le veſtibule du Sénat [a], & intimidérent les Sénateurs aſſemblés. Il faut avoüer que Cicéron, tout Philoſophe qu'il affectoit de paroître, fit un perſonnage peu digne de luy. On le vit jour & nuit courir de maiſons en maiſons, ſupplier les uns, ramper devant les autres, & mandier indifféremment la protection de ſes amis, & de ſes ennemis. Les premiers avoient d'aſſés bonnes intentions; mais ils manquoient de crédit. Les autres cherchoient à le tromper, ou à le plonger plus avant dans l'abîme. Les conſeils qu'il prenoit ne ſervoient qu'à redoubler ſon inquiétude. Lucullus étoit d'avis qu'il prît les armes, & qu'il repouſſât les violences de Clodius par la force. L'ordre des Chevaliers s'étoit déclaré en ſa faveur, & la plus reſpectable bourgeoiſie prenoit ſes intérêts. Cicéron n'étoit pas brave, & comme il le diſoit lui-même, il craignoit de verſer le ſang Romain. D'ailleurs Caton & Hortenſius ſes amis ſolides l'exhortoient à ne pas flétrir ſa gloire paſſée, en rempliſſant Rome de carnage. Selon eux, c'étoit exercer contre ſes concitoyens les mêmes cruautés

[a] Plutarque ajoûte, que les Sénateurs effrayés à la vûë des Satellites de Clodius, ſortirent de l'Aſſemblée, & que la plûpart marquérent leur douleur en déchirant leurs robbes.

qu'il avoit ſi ſévérement condamnées dans Catilina.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Céſar & Pompée ſous une apparence d'amitié abuſérent de la confiance de Cicéron, & impoſérent à ſa crédulité. Le premier n'en vouloit ni à la vie, ni aux biens de Cicéron. Il ne viſoit qu'à l'éloigner de Rome tandis que lui-même il en feroit abſent. C'étoit aſſés pour luy d'empêcher que le redoutable Orateur n'invectivât contre lui, & ne prît dans le Comice un aſcendant nuiſible au Triumvirat. Interrogé par Cicéron au fort de ſes malheurs, (car à qui ne s'adreſſoit-il pas ?) Céſar luy donna un conſeil conforme il eſt vray à ſes propres intérêts; mais qui ne pouvoit que tourner à bien pour celuy qui le conſultoit. *Dans les circonſtances préſentes*, luy dit Céſar, *point d'autre moyen d'échapper aux pourſuites de Clodius que par la fuite. Partons enſemble pour la Gaule, & quittons Rome au même jour. Je vous offre une place de Lieutenant Général dans mon armée. Alors votre retraite n'aura rien que d'honnête, & à ma ſuite vous vivrés à couvert de la perſécution.* [a] A tout prendre, le parti que Céſar luy propoſoit étoit le plus ſûr.

[a] Céſar quelques jours auparavant avoit offert à Cicéron la place de Commiſſaire pour la diſtribution des terres de la Campanie. Cette place étoit vacante par la mort de Coſconius. Cicéron n'accepta point l'offre de Céſar. Il rend compte à Atticus du motif de ſon refus. *Il ne me convenoit point*, dit-il, *d'être choiſi au défaut d'un autre. De plus j'aureis couru riſque de perdre l'amitié des gens de bien en me chargeant d'une commiſſion ſi odieuſe, & je n'euſſe rien gagné auprès des méchants que la rage anime contre moi.* Céſar fut ſenſible aux refus de Cicéron, & il en marqua plus d'une fois ſon reſſentiment. On lui entendit dire plus de dix ans après, que Cicéron avoit mieux aimé ſuccomber ſous l'effort de ſes ennemis, que de lui devoir ſon ſalut, qu'ainſi il ne devoit imputer ſes diſgraces paſſées qu'à ſon obſtination.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Pompée conſulté à ſon tour ſçût l'en détourner, ou par maligné, ou par un rafinement de politique. Au fond Pompée haïſſoit Cicéron, & ne viſoit qu'à le perdre. D'ailleurs il appréhendoit que la liaiſon trop étroite de Céſar & de Cicéron, commencée à Rome, & confirmée dans un camp par un commerce de tous les jours, ne tournât à ſon préjudice. Il eſt vray que Céſar & Pompée étoient encore unis par les liens du Triumvirat, & par des alliances de famille, mais leurs jalouſies mutuelles n'en étoient guéres moins vives. Ils craignoient également que l'un ne prît trop de ſupériorité ſur l'autre. Voicy donc comme parla Pompée à Cicéron ſur les offres que luy faiſoit Céſar. *Eſt-il poſſible que vous n'ayés pas apperçû le piége qu'on tend à votre gloire? Qui dans Rome n'appercevra pas que vous cédez à l'orage au premier bruit des flots? Qu'eſt devenuë cette conſtance qui vous illuſtra ſi fort dans un glorieux Conſulat? Quoy donc, tout eſt-il déſeſpéré pour vous? Il vous reſte des amis, & Pompée ne vous abandonnera pas au beſoin. Soûtenés avec courage les menaces de Clodius. Vous ſortirés victorieux d'une attaque que des paſſions ont fait naître. Vos ſervices, votre gloire, l'affection du Peuple, & des Chevaliers Romains vos amis, votre propre éloquence, enfin tout vous aſſûre du ſuccés. Combien d'accuſés n'avés-vous pas ſouſtraits vous-même à d'iniques condamnations?*

Le diſcours de Pompée étoit flatteur, Cicéron s'y laiſſa ſurprendre. Il rejetta les offres de Céſar, & donna lieu à celuy-cy de ne garder plus de meſures, & de ſe déclarer publiquement ſon ennemi.

Digitized by Google

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOOS.

Cicéron cependant ſe raſſûra un peu, & compta beaucoup ſur Pompée. *Des deux Conſuls*, ſe diſoit-il à lui-même, *l'un eſt un homme modéré*; il vouloit dire Piſon; *l'autre eſt la créature de Pompée mon protecteur*, il entendoit Gabinius. *L'ordre entier des Chevaliers eſt à moy. Tout récemment ils ont député Curion & [a] Hortenſius au Sénat pour y parler de leur part en ma faveur. Le Tribun du Peuple Ninnius a ſi fort intéreſſé les notables bourgeois dans ma cauſe qu'ils en ont pris le deuil. Les Sénateurs eux-mêmes, depuis mon affliction, ne paroiſſent plus en public qu'en habits négligés. Qu'ai-je donc tant à craindre?* C'étoit ainſi que Cicéron aimoit à ſe ſéduire. Il fut bien ſurpris lorſqu'il vit afficher l'ordre des Conſuls, qui défendoient au Peuple, aux Chevaliers, & au Sénat de changer leurs habits ordinaires en de lugubres vêtemens. Une déclaration ſi publique fit ſentir à Cicéron qu'il ne devoit plus compter ſur l'amitié des Conſuls. Ninnius le plus zélé de ſes partiſans n'avoit plus d'oppoſition à faire contre une Loy déja portée à ſon inſçû. Les fureurs de Clodius avoient un champ libre dans les Aſſemblées du Peuple. Ce ſéditieux Tribun avoit fait ſiſter en ſa préſence Curion[b], &

[a] Hortenſius étoit alors l'ami & le panégyriſte de Cicéron. Tout récemment il avoit relevé la gloire de ſon Conſulat, dans la harangue qu'il prononça pour la juſtification de Flaccus. Ce Préteur au retour de ſon gouvernement d'Aſie avoit été dénoncé comme coupable de concuſſions. Hortenſius plaida pour lui, auſſi-bien que Cicéron, dont le plaidoyé nous reſte encore. Le premier fit valoir le zéle de Flaccus pendant ſa Préture de Rome contre les partiſans de Catilina. Il en prit occaſion de s'étendre ſur les loüanges de Cicéron.

[b] Clodius fit un crime à Hortenſius & à Curion d'avoir ſollicité la protection du Sénat, &

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Hortenſius, & leur avoit fait un crime d'avoir porté au Sénat une Requête des Chevaliers Romains en faveur de Cicéron. Ces deux grands hommes avoient été maltraités de paroles, & ils avoient reçû des coups dans le Comice. La crainte avoit ſaiſi tous ſes défenſeurs a, & nul n'oſoit impunément ſe déclarer pour luy. Que faire & quel party prendre?

Cicéron du moins croyoit avoir une reſſource. Pompée luy reſtoit, & à l'en croire ſur ſa parole, on devoit tout attendre d'un ſi généreux ami. Qui le croiroit? Pompée crainte d'avoir à eſſuyer des reproches de ſon infidélité b, ſe retira dans une

des deux Conſuls en faveur de Cicéron. Il les cita l'un & l'autre devant le Peuple. A peine ces deux hommes reſpectables par leur mérite, & par leur rang, eurent-ils paru dans le Comice, qu'ils furent aſſaillis par les Satellites de Clodius. Peu s'en fallut qu'Hortenſius ne périt dans la mêlée. On le pourſuivit à coups de pierres, & l'épée dans les reins, auſſi-bien que Curion. Par bonheur ils échappérent à la rage des mutins. Le Sénateur Caïus Vibiénus qui les avoit accompagnés, prêt à ſuccomber ſous la violence des coups qu'on lui porta, fut reconduit en ſon logis, où il mourut quelques jours après. Clodius en vouloit ſur tout au Chevalier Romain Ælius Lamia, celuy des Députés qui montra le plus de zéle pour la défenſe de Cicéron. Il eut le crédit de le faire releguer à deux cents milles de Rome.

a Cependant le bruit de cette violente perſécution que Clodius ſuſcitoit au Liberateur de la Patrie, ſe répandit bientôt dans les Provinces. Les Villes, les Bourgs, & les Communautés ſe déclarérent à l'envi pour Cicéron par quelque acte public.

b Le ſéditieux Tribun craignoit que Pompée, depuis long-tems uni d'amitié avec Cicéron, ne fit échoüer ſes pernicieux deſſeins. Il mit tout en œuvre pour rompre entiérement cette union. Par la plus inſigne calomnie il ſuppoſa que l'Orateur Romain en vouloit à la vie de ſon ancien ami. Des gens apoſtés par Clodius autoriſérent cette fauſſe accuſation avec un air d'aſſurance qui fit trembler Pompée. Il fut confirmé dans ſes ſoupçons par une lettre anonyme qu'on eut ſoin de luy faire rendre chés Cicéron même, à qui il étoit allé rendre viſite. Il n'en fallut pas d'avantage pour déterminer Pompée à ſe retirer pour

maiſon

maiſon de campagne aux environs d'Albe. D'abord Cicéron y envoya un ami commun. Celui-ci tardoit à revenir, Cicéron s'y tranſporta lui-même. Quelle indignité ! Sitôt que Cicéron parut, Pompée ſe ſauva par une porte de derriére. Auroit-il pû ſoûtenir la vûë d'un ancien ami dont il avoit reçû cent bons offices ? Une réception ſi froide picqua Cicéron ſans le décourager. De retour à Rome il ne ceſſa point de traiter avec Pompée, & d'implorer ſon ſecours. Il luy députa quatre illuſtres Romains, dont deux avoient été Conſuls, & l'autre étoit actuellement Préteur. Pompée les renvoya aux Conſuls de l'année, & proteſta *qu'il ne ſe mettroit en mouvement pour leur ami, & le ſien, que quand le Sénat auroit prononcé en ſa faveur.* Ce diſcours étoit une défaite. Céſar & luy gouvernoient l'eſprit des deux Conſuls d'alors, & les indiſpoſoient contre Cicéron. Pour le Sénat, il n'avoit garde de hazarder un Arrêt contraire aux intentions des deux chefs de la République. Gabinius ne répondoit que durement à tous ceux qui le ſollicitoient de prendre en main

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

quelque tems dans une de ſes maiſons de campagne, ſoit qu'il voulût en effet ſe dérober au péril dont il ſe croyoit menacé, ſoit qu'il fût bien aiſe de trouver ce prétexte pour abandonner Cicéron. Clodius délivré de ſes inquiétudes depuis le départ de Pompée, ne mit plus de bornes à ſon inſolence. Il oſa dire que pour mettre le Sénat à la raiſon, il ſe mettroit à la tête des troupes que Céſar prêt à partir pour les Gaules commandoit aux environs de Rome. Il enrôla des eſclaves, & forma une nombreuſe milice de tous les gens de ſa faction. Par ſes ordres on raſſembla une grande quantité d'armes dans le Temple de Caſtor. C'étoit prés de là qu'il avoit réſolu de convoquer le Peuple pour procéder à la condamnation de Cicéron.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

la cauſe de Cicéron. Son Collégue d'un air plus modéré, & d'un ton radouci, diſoit à qui vouloit l'entendre, *qu'il ne tenoit qu'à Cicéron d'être encore une fois le Libérateur de ſa patrie. Que ne s'éloigne-t-il de Rome! ſon départ nous épargnera bien du ſang.*

Clodius avoit fait porter ſa Loy en termes généraux. Il ne reſtoit plus que d'en faire l'application. Cicéron cependant n'avoit point encore été cité nommément à comparoître pour être jugé comme coupable. La Loy avoit été agréée du Peuple ; mais d'une maniere furtive. Pour qu'elle eût une autorité irréfragable, il étoit à propos qu'elle fût propoſée encore une fois en de nouveaux Comices. Cette nouvelle aſſemblée ne ſe tint pas dans la Place publique, & dans l'intérieur de la Ville. On voulut que Céſar y aſſiſtât, & dès lors il étoit campé hors des murs avec l'armée qu'il devoit conduire dans les Gaules. Comme il n'étoit plus permis à un Général une fois ſorti de Rome avec l'habit militaire d'y rentrer, il fallut convoquer le Sénat dans un Fauxbourg. Les Conſuls dirent les premiers leur avis ſur la Loy de Clodius, chacun ſelon ſon caractére. Piſon parla peu, & en termes meſurés ; mais qui portoient coup. *Pour moy*, dit-il, *Je n'ay jamais approuvé la cruauté.* On prit ces paroles pour un déſaveu de la conduite de Cicéron, qui avoit fait étrangler ſous ſes yeux Lentulus, Céthégus, & leurs complices. Gabinius parut plus vif, & harangua en forcené. *Par quel droit*, dit-il, *a-t'on éxécuté à mort des citoyens Romains ſans le conſentement du Peuple? Ignoroit-on qu'il n'appartenoit qu'à luy de prononcer ſur*

les matiéres capitales? Le Sénat les a jugés, les Chevaliers Romains ont été les Promoteurs d'un Arrêt contre les régles, & Cicéron a préſidé à ſon exécution. Tous ſont coupables de leze-majeſté du Peuple. Gabinius en avoit trop dit, & en multipliant le nombre des criminels il s'étoit montré plus indulgent que ſon Collégue. Cependant l'excês de la fureur avoit mis dans ſa bouche un avis ſi paſſionné. Céſar qui fut interrogé aprês les Conſuls opina en vray politique. *Perſonne n'ignore*, dit-il, *que je n'ay jamais approuvé l'Arrêt qui condamna Lentulus, & Cethégus. Aprês tout, le mal eſt ſans remède. Ne peut-on pas pourvoir à la conſervation des droits du Peuple pour l'avenir, ſans venger les atteintes qu'on luy a données au tems paſſé?* C'étoit également convenir que Cicéron étoit coupable, & ſe prémunir contre la haine de l'avoir condamné. Tel étoit le génie de Céſar. Il n'expliquoit qu'à demi ſes penſées, & laiſſoit deviner les inclinations de ſon cœur. Pour Pompée, il n'opina point, & trouva des prétextes pour s'abſenter de l'Aſſemblée.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Par le réſultat de ce qui s'étoit paſſé au Sénat Cicéron ſentit qu'on avoit juré ſa perte. Craſſus le Triumvir étoit le ſeul, qui vaincu par les priéres de ſon fils avoit commencé ſur le tard à prendre part à ſes malheurs. Que luy ſervoit une compaſſion ſtérile? Cicéron aſſembla donc ſes véritables amis, & prit leurs conſeils. Lucullus dont l'ame étoit toute guerriére, & qui n'aimoit pas le Triumvirat, perſiſta toûjours à ſoûtenir qu'il falloit prendre les armes. Les autres amis de Cicéron lui conſeillérent de céder à la tempête. *Un éxil volontaire,*

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

luy dirent-ils, *eſt encore plus ſupportable qu'un banniſſement forcé. Les tems changeront, & le retour deviendra plus facile, lorſque la retraite n'aura point été précédée d'un Arrêt de condamnation.* Cicéron crut ſes amis. Sur le champ il porta au Temple de Jupiter Capitolin une petite ſtatuë de Minerve la protectrice des gens de Lettres, où ces mots étoient inſcrits : *A la gardienne de Rome* ; [a] puis il ſe diſpoſa au départ. En effet, ſur le minuit il ſortit de Rome à pié [b], ſuivi d'une eſcorte convenable, & en cet état [c] il traverſa la Lucanie, réſolu de paſſer en Sicile où ſon inclination l'appelloit. Cicéron avoit été le défenſeur des

a Dion eſt le ſeul qui nous ait appris que Cicéron, contre l'avis d'Hortenſius & de Caton, avoit pris le parti de s'oppoſer aux violences de Clodius, & de recourir aux armes pour ſoutenir les attaques de ſon ennemi.

b La femme, la fille, & les fils de Cicéron ne l'accompagnérent pas dans ſon éxil. Ils ne quittérent Rome que quelques jours après, pour ſe dérober aux fureurs de Clodius. Encore n'échappérent-ils à ſes recherches qu'en changeant ſouvent de demeure.

c Cicéron ſe rendit d'abord à Vibon, autrement appellée Hipponium par les Hiſtoriens. Cette Ville qui l'avoit choiſi pour Patron, ou pour Protecteur, étoit ſituée ſur la Côte du Brutium, ou de la Calabre. On reconnoît encore le lieu de ſon ancienne ſituation dans le Château de *Vibona*, près de *Monte Leone*. Plutarque rapporte qu'un certain Vibius que Cicéron avoit comblé de ſes biensfaits refuſa non-ſeulement de recevoir dans ſa maiſon cet illuſtre éxilé, mais même qu'il lui interdit l'entrée de la Ville. Un nommé Sica, qui faiſoit valoir une ferme aux environs, lui offrit ſon logis, où il demeura quelques jours juſqu'à ſon départ pour Brunduſe. Les gens du pays l'eſcortérent juſques là, pour le défendre en cas de beſoin contre une troupe d'éxilés de la faction de Catilina, qui infeſtoient cette plage ſous le commandement d'Aurronius, dont Cicéron avoit lieu de craindre le reſſentiment. Au reſte, il quitta le logis de Sica crainte de lui attirer quelque mauvaiſe affaire, en conſéquence de la Loi portée contre Clodius, qui défendoit expreſſément, & ſous peine de la mort, de rendre à Cicéron les devoits de l'hoſpitalité.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Siciliens contre Verrès, s'étoit fait bien des liaiſons dans leur Iſle, & le Préteur Caïus Virgilius, qui la gouvernoit pour les Romains, luy devoit ſa fortune. Ce foible ami, ſitôt qu'il ſçut le deſſein de Cicéron, luy fit défenſe de débarquer dans ſon département. Dans un ſi cruel abandon le fugitif alla prendre la mer [a] à Brunduſe, & fit voile

[a] Cicéron avant que de s'embarquer au Port de Brindes fit quelque ſéjour chés Marcus Lænius Flaccus ſon ami, qui avoit une maiſon de campagne aux environs de cette Ville. Il ſe voyoit alors dans la plus déplorable ſituation. Il ne ſçavoit encore où fixer le lieu de ſon éxil. La Gréce & l'Epire étoient obſédées par une troupe de brigands à la ſolde d'Autronius ſon ennemi juré. Le Gouvernement de Macédoine étoit échû au Conſul Piſon le plus declaré partiſan de Clodius. L'Aſie ſeule lui offroit une retraite plus tranquille. Encore avoit-il à craindre d'éprouver le reſſentiment des Aſiatiques contre ſon frere Quintus, qui s'étoit rendu odieux à ces Peuples pendant les trois années de ſon adminiſtration. Il s'embarqua cependant à Brunduſe dans la réſolution de ſe rendre à Cyſique, Ville de la Myſie. C'eſt ainſi qu'il s'en explique dans une lettre écrite avant ſon embarquement à ſa femme Terentia, à Tullia, & à Cicéron ſes enfans. *J'ai paſſé*, dit-il, *treize jours à Brindes dans la maiſon de M. Lænius Flaccus. Ce fidéle ami touché de mes malheurs n'a pas crû que les fureurs de Clodius duſſent le diſpenſer des devoirs de l'hoſpitalité. Je le quitte, & je m'embarque pour la Macédoine, d'où je compte aller terminer ma cour, ſe à Cyſique.* Cicéron mit en effet à la voile le trentiéme Avril de l'année 695. Flaccus avec ſon pere & ſes enfans, l'accompagna juſqu'au port. Ces illuſtres amis ne ſe ſéparérent qu'aprés s'être donnés des témoignages réciproques de la plus tendre amitié. Plutarque rapporte que Cicéron eut d'abord un vent favorable, & que peu d'heures aprés le vaiſſeau fut ſurpris en pleine mer d'une tempête qui obligea le Pilote de relâcher au même endroit d'où il étoit parti. On leva l'anchre une ſeconde fois, & la navigation fut heureuſe juſqu'à Dyrrachium. Auſſitôt que les paſſagers furent deſcendus ſur le rivage, ſi l'on en croit le récit de Plutarque, il ſe fit un tremblement de terre qui cauſa une telle agitation dans la mer, qu'elle s'entr'ouvrit. Les devins interprérérent ce prodige en faveur de Cicéron, & lui annoncérent à tout évenement que ſon éxil ne ſeroit pas long. Pendant le peu de tems qu'il demeura à Dyrrachium, il apprit que ſon frére Quintus, à ſon retour d'Aſie,

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

pour Dyrrachium. La réception que luy firent les Grecs auroit pû calmer ſa douleur, s'il avoit pû modérer l'empreſſement qu'il avoit de revoir Rome. Ce fut alors qu'il montra plus de foibleſſe qu'on n'auroit dû en attendre d'un homme nourri dans l'étude de la ſageſſe. [a] Devenu mélancholique & ſauvage il ſoupiroit ſans ceſſe aprês ſa chére patrie, tournoit à tous moments les yeux avec de triſtes ſanglots vers les côtes de l'Italie, & fatiguoit par ſes diſtractions les Seigneurs de la Gréce qui le viſitoient. Il fallut que pour le conſoler on inventât des ſonges, & qu'on tirât des moindres évenements d'heureux préſages de ſon prompt retour. Que les plus grands hommes ſont différents d'eux-mêmes au tems de l'adverſité! La Philoſophie dont ils ſe parent eſt un bouclier trop foible contre les grandes afflictions.

[b] Cependant Clodius s'empreſſoit à Rome de

devoit prendre ſa route par la Macédoine, & qu'il étoit paſſé d'Epheſe à Athénes. Cicéron preſſé du deſir de le revoir, lui dépêcha un courier pour l'engager à continuer ſon chemin par Theſſalonique, où lui-même comptoit avoir le plaiſir de l'embraſſer. Mais bientôt aprês il fit réfléxion que leurs ennemis communs ne manqueroient pas de faire un crime à Quintus de cette entrevûë, & qu'ils en tireroient avantage pour le perdre. Cicéron prit donc le parti de le contremander. Il aima mieux ſe refuſer la conſolation de voir un frére qu'il aimoit tendrement, que de donner lieu à d'injuſtes ſoupçons.

[a] Cicéron avouë que dans l'excês de ſa douleur, il fut prêt de ſe donner le coup de la mort, mais qu'Atticus l'en empêcha. Ce généreux ami, au rapport de Cornélius Nepos, lui fit preſent d'une ſomme conſidérable pour fournir à ſes beſoins.

[b] Clodius au comble de ſes ſouhaits depuis le départ de Cicéron, ne trouva plus d'obſtacle à ſes pernicieux deſſeins. Pour s'aſſûrer des ſuffrages du Peuple qu'il avoit convoqué, il fit diſtribuer des ſommes conſidérables, & ſe rendit dans la Place publique eſcorté d'une nombreuſe multitude d'eſclaves & d'artiſans qu'il avoit à ſes gages. Les plus reſpectables

mettre le comble aux maux de ſon ennemi. Il fit juger par le Peuple l'affaire de Cicéron, & le fit condamner par contumace durant ſon abſence. L'Arrêt porta que [a] l'eau & le feu ſeroient interdits à Cicéron, & défenſe luy fut faite d'approcher de la Capitale [b] plus près que de cinq cents mil-

De Rome l'an 695. Conſuls: L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

citoyens firent d'inutiles efforts pour s'oppoſer à la Loy que le furieux Tribun avoit minutée contre la perſonne de Cicéron. Ils furent chaſſés à coups d'épées, de pierres, & de bâtons. Clodius maître du champ de bataille n'eut pas de peine à faire ratifier l'Arrêt de condamnation dont Sextus Claudius ſon affranchi, & le miniſtre de ſes violences, avoit dreſſé la formule de concert avec Vatinius. Elle étoit conçûë en ces termes: *Romains qu'il vous plaiſe ordonner que l'uſage du feu & de l'eau ſoit interdit à Cicéron, pour avoir fait mourir des Citoyens ſans aucune forme de juſtice, de ſa propre autorité, & au mépris de celle du Peuple dont il a éludé le Tribunal en produiſant de faux Senatus-Conſultes; Que ceux qui auront l'audace de lui offrir un azile, ou de le recüeillir dans leurs maiſons ſoient reputés criminels de haute trahiſon, & qu'il ſoit permis de les tuer impunément; Que perſonne ne puiſſe faire aucune propoſition ſur ſon rappel; Qu'il ſoit défendu d'opiner de quelque maniere que ce puiſſe être, & de ſouſcrire à ſon rétabliſſement; enfin que le tems de ſon exil ne finiſſe que quand ceux qu'il a condamnés à la mort, reviendront de l'autre monde.* Pour peu qu'on ſe rappelle les uſages de l'ancienne Rome en matiére criminelle, on apperçoit aſſés l'irrégularité de toute cette procédure. Par une Loy des douze Tables, le jugement d'une affaire capitale étoit réſervé aux ſeuls Comices par Centuries. Cicéron en apporte la raiſon au 3. liv. des Loix. Alors, dit-il, le Peuple diſtribué par claſſes opine avec plus de maturité, que dans les aſſemblées tumultueuſes du Peuple convoqué par Tribus, où regnent pour l'ordinaire le déſordre & le trouble. Or les Comices qui décidérent en dernier reſſort contre Cicéron, n'étoient qu'un aſſemblage confus de la plus vile populace ſelon l'ordre des Tribus. De plus l'énoncé de l'Arrêt étoit abſolument illuſoire. Il paſſoit pour conſtant que Cicéron n'avoit procédé à la mort des complices de Catilina, qu'après avoir été auroriſé par un ordre exprès du Sénat.

a C'étoit le ſtile ordinaire d'interdire le feu & l'eau à un Citoyen condamné à l'éxil. Par là on le déclaroit exclu du ſein de ſa patrie, privé de tous les ſecours de la ſociété, & réduit à chercher ailleurs les aliments néceſſaires à la vie.

b Cicéron dans la troiſiéme let-

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

le pas. Tous ſes biens furent confiſqués au profit du public, mais quoiqu'ils fuſſent expoſés à l'enchére, perſonne ne ſe préſenta pour les acheter. Les belles [a] maiſons qu'il avoit à la campagne furent conſumées par le feu, & le magnifique Palais où il logeoit à la Ville fut raſé. La fureur de Clodius alla juſqu'à faire conſacrer par les Pontifes aux Déeſſes de *la Paix* & de *la Liberté* [b] le

tre à Atticus (liv. 3.) fixe cette diſtance à quatre cents milles. *J'ai reçû*, dit-il, *le decret de mon banniſſement, qui eſt limité à quatre cents milles. Comme la Sicile où je voulois aller, & même l'Iſle de Malthe ſont compriſes dans cet eſpace, j'ai pris le chemin de Brindes, dans le deſſein*, ajoûte-t-il dans la quatriéme lettre, *de m'embarquer pour la Gréce*. Dion aſſûre que l'Arrêt portoit trois mille ſept cents cinquante ſtades loin de Rome, c'eſt-à-dire quatre cents ſoixante-huit mille ſept cents cinquante pas, qui font environ cent ſoixante lieuës communes. Plutarque fait monter cette diſtance à cinq cents milles au delà de l'Italie.

a Le logis que Cicéron habitoit à Rome étoit preſque contigu à celui de Piſon. Cet avare Conſul n'eut pas honte de piller publiquement une ſi ſuperbe maiſon avant qu'elle eût été conſumée par les flammes. Il fit tranſporter chés lui juſqu'aux ſeüils des portes. Les belles colonnes de marbre qui faiſoient un des ornements de l'édifice n'échappérent pas à Piſon. Il s'en fit un mérite auprès de ſa belle-mere à qui il les avoit deſtinées. La maiſon de Tuſculum ne fut pas moins en proye à l'avarice de Gabinius, qui s'en appropria les plus riches débris, pour décorer la ſienne qui étoit ſituée dans le voiſinage. En vain le gendre & la fille de Cicéron reclamérent-ils la protection de Piſon leur parent contre des uſurpations ſi criantes. L'impitoyable Conſul fut ſourd à leurs cris, & n'écouta que ſon avidité. Le Temple de Veſta, azile juſqu'alors inviolable, ne garantit point Terentia, femme de l'illuſtre éxilé, contre les outrages de Clodius. On força le lieu ſacré. Elle en fut arrachée avec indignité, & de là traînée au Tribunal de la Juſtice, pour la forcer de ſouſcrire à l'Arrêt qui fut prononcé en ſa preſence touchant la confiſcation des biens de ſon mari. L'enfance du jeune Cicéron, âgé de ſept ans au plus, n'auroit pas ſauvé ſes jours des violences de Clodius, ſi par les ſoins de quelques amis fidéles il n'eût été mis en ſûreté.

b Clodius fit proclamer la vente de ce terrain. Il ne ſe preſenta

vaſte

vaſte terrain qu'occupoit ſa maiſon. C'étoit pour

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

pour l'acheter qu'un miſerable nommé Straton, originaire du païs des Marſes. Cet homme de néant ne faiſoit que prêter ſon nom au Tribun, qui avoit en vûë de profiter de cet emplacement pour rendre ſa maiſon plus ſpacieuſe. Cette maiſon en effet étoit voiſine de celle qu'avoit occupée Cicéron. Clodius ſe propoſoit de faire conſtruire ſur ce terrain un ſuperbe portique de trois cents pas de circuit en forme de périſtyle. Près de là étoit un ſecond portique, que Catulus le vainqueur des Cimbres avoit fait bâtir ſur le fond de ce fameux Flaccus, qui avoit péri pendant la conjutation des Gracques. Suivant l'ordre de Clodius ce monument des victoires de Catulus fut abbattu, & remplacé par un autre beaucoup plus vaſte que le premier, & qui comprenoit dans ſon étenduë les deux terrains, celui de Cicéron, & celui de Flaccus. Dès lors Clodius forma le deſſein de conſacrer à la LIBERTÉ le nouvel édifice, pour faire entendre que le Peuple, par l'éxil de Cicéron, s'étoit délivré d'un tyran, qui pendant ſon Conſulat l'avoit tenu dans l'oppreſſion. Il en fit la matiére d'une inſcription qui fut gravée ſur le frontiſpice du bâtiment. La ſtatuë de marbre qui fut placée dans le nouveau Portique ne repréſentoit rien moins que la prétenduë Divinité. Cicéron, dans ſon Plaidoyé pour le recouvrement de ſa maiſon, aſſûre que c'étoit la figure d'une femme débauchée. Le pere de Clodius, qui trouva ce ſimulacre dans le tombeau de cette Courtiſanne aux environs de Tanagre en Béotie, l'avoit tranſportée à Rome pour le montrer au Peuple pendant la célébration des jeux. Il ne s'agiſſoit plus que de faire la cérémonie de la Conſécration. Ce miniſtére appartenoit de droit au Collége des Pontifes. Mais aucun des membres de cet illuſtre Corps ne ſe prêta aux injuſtes deſſeins du Tribun. Clodius uſa donc d'artifice. Il vint à bout de faire incorporer dans le Collége Sacerdotal Lucius Pinarius Natta, frere utérin de ſa femme Fulvie. Tout jeune qu'étoit le nouveau prétendant, le Tribun crut devoir le préférer à ſon frere Appius. Celui-ci ne pouvoit pardonner à Clodius d'avoir profité de ſon éloignement pour lui ravir une aſſés conſidérable portion de ſon patrimoine.

Pinarius admis dans le Collége des Pontifes, ne pût ſe réfuſer aux preſſantes ſollicitations de ſon beau-frere. Quoique peu inſtruit du cérémonial de la Conſécration, il ſe mit en devoir d'en prononcer la formule. Mais il s'acquitta ſi mal de ſa fonction, que ce premier exercice de ſon Sacerdoce fut reputé nul & ſans conſéquence. Cependant Clodius ſe prévalut de cet Acte irrégulier pour priver entiérement Cicéron d'un bien qu'il avoit droit de réclamer. Tout avoit réüſſi au gré du furieux Tribun contre l'Orateur Romain. De là le nom d'*heureux Catilina* que lui donnérent les gens de ſa faction. Il conſidé-

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

en rendre le recouvrement preſque impoſſible. Ces ſuites iniques d'un Arrêt injuſte firent gémir les honnêtes gens. Pour ſoulager un peu la douleur qu'en reſſentoit Cicéron, le Sénat en Corps écrivit pour luy des lettres de recommandation aux Princes & aux Villes libres de l'Orient. Il en parcourut un grand nombre, portant en tous lieux ſon chagrin. Enfin il ſe fixa pour un tems à Theſſalonique, où il réſida juſqu'à ſon retour chés le Queſteur Cn. Plancius [a], qui fut pour luy

roit le nouveau Portique comme un monument durable de ſa gloire, & de la ruine entiére d'un ennemi formidable. La ſtatuë qui lui fut érigée dans le même endroit auroit eu dequoi flatter ſon orgüeil, s'il eût été redevable de cet honneur à d'autres qu'à un miſérable Bourgeois d'Anagnie. C'étoit un ſcélérat accuſé de crimes atroces par ſes compatriotes. Mais il s'étoit ſouſtrait à la rigueur des Loix ſous la protection de Clodius. Il crut devoir donner à ſon bienfacteur un témoignage autentique de ſa reconnoiſſance par l'érection d'une ſtatuë.

a Ce Cneïus Plancius pour qui Cicéron prononça le diſcours que nous avons encore, étoit Chevalier Romain d'origine, & nâtif d'Atine ville de la Campanie, ſituée au pié de l'Appennin. Après avoir ſervi en Macédoine ſous le titre de Tribun Légionnaire, il devint Queſteur de la même Province. A la nouvelle qu'il reçût de l'éxil de Cicéron, & de ſon arrivée à Dyrrachium, il ſe rendit dans cette Ville pour donner à ce grand homme toutes les marques de diſtinction qui étoient dûës à ſon mérite. Par reſpect pour ſa perſonne il avoit congédié ſes Licteurs, & s'étoit dépoüillé des ornements de ſa dignité, lorſqu'il entra dans Dyrrachium. Ce fut là qu'il vint trouver Cicéron, pour l'emmener à Theſſalonique qui étoit alors le lieu de ſa réſidence. Le bon accüeil que l'Orateur Romain éprouva de la part d'un ami ſi tendre, l'engagea de demeurer chés lui bien au-delà du tems qu'il s'étoit propoſé. Son deſſein étoit toûjours de paſſer en Aſie; mais informé qu'il y auroit tout à craindre des embûches d'Autronius, & de ceux de ſa ſuite, il changea de réſolution. *Je ſuis demeuré juſqu'icy à Theſſalonique*, dit Cicéron dans la treiziéme lettre à Atticus, *parce que c'eſt un fort grand paſſage où je puis d'un jour à l'autre recevoir les nouvelles qui m'intéreſſent. Mais il faut enfin partir. Ce n'eſt pas Plancius qui m'y oblige. Au contraire il*

un ami fidéle & libéral, qui fournit à ſes beſoins, & qui partagea le poids de ſon éxil.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Clodius triomphoit à Rome. Il attribuoit à luy ſeul les avantages qu'il remportoit à l'aide des Triumvirs, & ſe croyoit ſupérieur à Pompée, à Céſar, & à Craſſus. Cet ambitieux ne travailla donc plus que pour ſon propre aggrandiſſement en faiſant ſemblant de procurer les intérêts du Triumvirat. La préſence de Caton l'incommodoit preſque autant que celle de Cicéron. L'un avoit eu plus de crédit, l'autre avoit conſervé plus de fermeté & d'obſtination, pour traverſer les deſſeins qu'il jugeoit contraires au bien public. Dês lors la réſolution fut priſe d'écarter auſſi Caton. Sous quel prétexte faire condamner à l'éxil un rigide Républicain, dont la conduite ne donnoit nulle priſe ? Clodius ſe ſervit de la vertu même du ſage Philoſophe pour l'obliger à quitter Rome. C'eſt un événement qu'il faut reprendre de plus haut pour le rendre intelligible.

Ptolomée Lathurus Roy d'Egypte avoit laiſſé au moins deux fils, tous deux héritiers du Trône,

n'oublie rien pour me retenir auprés de lui. Je m'en bannis moi-même pour aller porter dans quelque lieu plus ſolitaire mon affliction & mon infortune. Cependant par déférence pour Plancius & pour ſes autres amis de Rome, il prit le parti d'attendre à Theſſalonique le retour de la fortune. Dês lors ſon gendre Piſon agiſſoit vivement pour obtenir ſon rappel. Il renonça même à la Queſture du Pont & de la Bithynie, pour s'occuper uniquement des intérêts de ſon beau-pere. Mais il n'eut pas la conſolation de recüeillir les fruits de ſon zéle. Une mort prématurée le priva du plaiſir de revoir à Rome celui qu'il ſervoit avec tant d'empreſſement & d'affection. Pour Plancius, les bons offices qu'il rendit à Cicéron, lui méritérent les remerciements publics, qui lui furent faits dans la ſuite, au nom, & de la part du Sénat.

De Rome l'an 695. Conſuls L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

& qui portérent l'un & l'autre le nom de Ptolomée. Les deux fréres partagérent entr'eux les Etats de Lathurus leur pere. L'un eut le Royaume d'Egypte pour ſa part. L'on ajoûta au nom de celui-ci le ſurnom d'*Auletes*. L'autre poſſéda le Royaume de Chypre comme une eſpêce d'apanage, & conſerva le nom de Ptolomée, ſans qu'on y ajoûtât de ſurnom qui le diſtinguât. Il ne paroît pas que le Roy de Chypre ait déshonoré ſon Regne par des vices plus honteux que ceux dont ou accuſa le Roy d'Egypte ſon frére. Le plus grand crime du Cipriotte fut d'avoir encouru autrefois la diſgrace de Clodius, ce furieux Tribun du Peuple qui dominoit à Rome. Clodius avoit été pris captif par des Pirates lorſqu'encore jeune il faiſoit la guerre en Orient. Il réclama le Roy de Chypre, & le pria de payer ſa rançon. Ce Prince avare n'offrit aux Pirates que deux talents, & laiſſa long-tems Clodius languir dans les fers. De là vint la haine que Clodius conçut contre ce Ptolomée, & le déſir qu'il eut de le voir détrôné. Lorſqu'il fut Tribun, il donna de ce malheureux Roy des idées affreuſes au Peuple Romain. Il fit ſentir d'ailleurs en plein Comice quel intérêt avoit Rome d'envahir ſes Etats. Aprés avoir coloré comme il avoit pû ſa vengeance & ſon injuſtice, il obtint un Plébiſcite, par lequel il fut déclaré que Ptolomée étoit déchû de ſon Trône pour ſa mauvaiſe conduite, & que ſes Etats étoient dévolus à la République Romaine. Quel droit avoit-elle ſur la réformation des mœurs, & ſur les terres d'un Prince indépendant ? Rome étoit

la plus forte. Ce fut là le ſeul titre qu'elle eut pour s'emparer de l'Iſle de Chypre, au préjudice de ſon véritable Souverain. Sitôt que le parti fut pris de dépoſſéder Ptolomée, Clodius chercha un homme propre à éxécuter ſur les lieux l'Arrêt que le Peuple avoit porté.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Caton étoit alors occupé du ſoin de préſerver la République des atteintes qu'elle reçevoit du Triumvirat. Son ſéjour à Rome ne plaiſoit pas aux factieux. Clodius trouva le moyen de ſe délivrer d'un cenſeur importun. Il luy rendit viſite & luy fit entendre, qu'il avoit à le charger de la part du Peuple d'une commiſſion honorable, & néceſſaire au bien public. *Le vice regne en Chypre*, luy dit-il, *& y déshonore la Majeſté du Trône. Rome a donc fait choix d'un homme dont la probité ſoit ſans tâche, pour aller y établir le regne de la vertu. Partés, Caton, allés faire reſpecter la pureté des Loix Romaines, dans une Iſle décriée par ſes débauches!* Caton apperçût le piége, & s'écria. *qu'il ne pouvoit abandonner ſa patrie, tandis qu'elle étoit menacée de plus grands dangers que les maux qu'on appercevoit de ſi loin.* Hé bien, luy repliqua Clodius, *je vous feray faire par force, ce que vous refuſés à la priére de vos amis.* Il n'eut pas plûtôt parlé qu'il aſſembla les Comices, & qu'il fit expédier un ordre pour Caton d'aller inceſſamment en Chypre, & d'en détrôner le Roy. Pour le retenir encore plus long-tems hors de Rome on le chargea d'une autre commiſſion. Ce fut de rétablir dans Bizance d'honorables citoyens, que les habitants du lieu en avoient chaſſés dans une émotion populaire.

Plut. in Catone. & Vell. Paterc. l. 2.

Dio l. 38.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Quoique le vertueux Romain eût de la répugnance à prêter ſon miniſtére à l'injuſtice de ſa République [a], il obéït aux ordres qu'il avoit reçûs. A ſon départ il ſe reſſentit du mécontentement de Clodius. Ce Tribun ne luy fit attribuer ni vaiſſeau pour le porter en Chypre [b], ni Officiers publics pour l'aider; ni domeſtiques, ni eſcorte. Caton fut obligé de faire partir devant luy un ami, nommé Canidius, [c] pour diſpoſer l'eſprit de Ptolomée à céder ſes Etats à la République. Les uns diſent que ce Roy infortuné réduit au déſeſpoir ſe donna la mort à lui-même [e]. D'autres aſſûrent qu'il ſurvêcut à ſa dépoſition, que Caton l'établit grand Prêtre de Venus dans le Temple de Paphos, & qu'il y coula ſes jours dans le plaiſir, & dans l'opulence. Pour

[a] Clodius dans un diſcours public s'applaudit de ce nouvel avantage qu'il venoit de remporter, en ſe délivrant d'un Cenſeur importun toûjours prêt à le traverſer dans l'exécution de ſes projets. Il affecta même de montrer en pleine Aſſemblée une Lettre, que Céſar lui avoit écrite des Gaules, pour le féliciter d'avoir aſſûré le ſuccès de ſes entrepriſes par l'éloignement de Caton.

[b] L'inſulte alla ſi loin de la part de l'audacieux Tribun, que par ſes intrigues Caton fut contraint d'accepter pour Secretaires de la Commiſſion deux ſcélérats. Le premier étoit un brigand reconnu; l'autre paſſoit pour être le client, & le plus déclaré partiſan de Clodius.

[c] Plutarque aſſûre que ce Canidius avoit contracté une étroite amitié avec Caton.

[d] Les nouvelles publiques apprirent bientôt au malheureux Roi de Chypre l'Arrêt de ſa dégradation. Pour dérober à d'injuſtes raviſſeurs les grands biens qu'il accumuloit depuis pluſieurs années, il les fit charger ſur ſes vaiſſeaux, & s'embarqua lui-même dans le deſſein de ſe précipiter dans la mer, plûtôt que de ſurvivre à ſa honte. Mais l'amour des richeſſes, le deſir de la vie, & peut-être l'eſpérance de flêchir le cœur de Caton, le rappellérent bientôt dans ſon Royaume.

[e] Le ſentiment le plus unanime eſt que ce Prince infortuné refuſa le ſuprême Sacerdoce de Vénus, & que s'étant abandonné à ſon déſeſpoir, il finit volontairement ſon regne & ſa vie par le poiſon.

le Roy d'Egypte Ptolomée Aulétes, il n'eut guére un meilleur ſort que ſon frere. Devenu mépriſable à ſes ſujets, qui ne luy trouvérent point d'autre mérite que d'être un excellent joüeur de flûte, il fut chaſſé d'Aléxandrie, & vint implorer à Rome la protection du Peuple, & du Sénat Romain. Nous décrirons bientôt ſes avantures.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Lorſque Cicéron & Caton ne furent plus à Rome, le Triumvirat crut ſon autorité affermie. Auſſi Céſar s'étoit preſſé de partir pour la Gaule. Il avoit laiſſé à la tête des affaires le Conſul Piſon ſon beau-pere, Pompée ſon gendre, & Craſſus dont les intérêts étoient mêlés avec les ſiens. Ce fut alors que Céſar commença à ſe donner ſeul en ſpectacle à l'Univers. Le reſte du monde étoit tranquille. La Gaule elle-même n'avoit à ſe défendre que contre l'irruption des Helvétiens. Devoit-elle s'attendre que le Gouverneur qu'on y envoyoit de Rome deviendroit ſon conquérant? Nous allons voir Céſar y mettre en feu les Provinces, enchaîner les guerres les unes aux autres, ſur les plus légers ſujets prendre occaſion de traiter les Nations Gauloiſes en ennemies, porter ſes victoires juſques dans les Iſles Britanniques, entamer la Germanie, s'acquérir aſſés de gloire & de forces pour venir retomber ſur ſa République, s'en rendre maître, & la détruire enfin.

Céſar ne s'étoit mis en marche pour entrer dans les Gaules que vers le commencement d'Avril. Ce ne fut en effet que ſur la fin de Mars qu'on apprit à Rome la réſolution que les Helvétiens avoient priſe, de pénétrer par Genêve dans le centre de la

De Rome l'an 695. Consuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Gaule. Cette nouvelle hâta le départ de Céſar. Il fit la route avec tant de précipitation, que ſi l'on en croit certains Auteurs, il vint en huit jours ſur les bords du Rhône. Il n'eſt pas incroyable qu'il y ſoit arrivé lui-même en poſte ; mais qu'il y ait conduit ſon armée, c'eſt ce qu'on ne peut croire. Auſſi dit-il lui-même que quand il fut ſur les rives du Lac de Genêve, il n'y trouva qu'une Légion Romaine, & qu'il ordonna des levées dans le païs. Avec ce peu de troupes il fit rompre le Pont de Genêve, pour couper la communication des Helvétiens avec la Gaule. Sa préſence ſuſpendit les hoſtilités. Les Helvétiens envoyérent au Proconſul une Ambaſſade pour le ſupplier, qu'il leur permît de traverſer le païs des Allobroges, & luy promirent de ne faire nul dégât dans ſa Province. Les troupes de Céſar n'étoient pas encore raſſemblées. Il amuſa les ennemis, & différa juſqu'au treiziême d'Avril à leur donner réponſe. Cependant il fit tirer un retranchement depuis Genêve juſqu'au Mont Jura. Céſar s'étoit donné le tems de ſe reconnoître, & de ſe fortifier. Il répondit alors aux Députés, que Rome n'avoit pas coûtume d'accorder ſur ſes terres un paſſage aux armées étrangéres. En vain les Helvétiens tentérent de traverſer le Rhône pour s'établir dans le païs des * Xantonois, & pour s'étendre ſur les frontiéres de la Province Romaine, c'eſt-à-dire au-delà même de Tholoſe. Céſar n'étoit pas d'humeur à ſouffrir une Nation belliqueuſe occuper de fertiles plaines, trop voiſines d'une région ſoûmiſe aux Romains. Après tout les Helvétiens paroiſſoient

Ceſar Comment. l. 1.

* *La Xaintonge.*

roiſſoient en corps de Nation, & Céſar n'avoit que peu de troupes à leur oppoſer. Son parti fut bientôt pris. Il laiſſe à Labienus l'un de ſes Lieutenans Généraux le commandement de ſa petite armée, repaſſe les Alpes, rentre en Italie, & en tire cinq Légions, qu'il conduit en diligence dans la Gaule Tranſalpine. [a] En vain les Centrons, les Garocéles [b], & les Caturiges [c] s'oppoſérent à ſon retour. Céſar leur paſſa ſur le ventre, & en ſept jours de marche depuis [d] Océle, il arriva dans le païs des [e] Vocontiens, pour paſſer de-là à l'extrémité Occidentale des Allobroges, dans le territoire des [f] Séquanes.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Déja l'armée Helvétienne diviſée par cantons, après avoir traverſé le païs des Séquanes, s'étoit répanduë ſur les terres des Allobroges & des Edüens, & avoit marqué ſa route par mille brigandages. Les plaintes en revinrent au Proconſul.

a Les Centrons occupoient cette partie du Duché de Savoye, qui eſt connuë ſous le nom de Tarantaiſe.

b La plus commune opinion eſt que les Garocéles habitoient le Val de Maurienne, aux environs du Mont Cenis. D'autres les placent dans le voiſinage du Mont Genévre, à l'extrêmité du Dauphiné.

c Le Gapençois, ou les Cantons de Gap & de Charges appartenoient aux Caturiges. Quelques-uns y comprennent le païs d'Ambrun.

d Océlum, aujourd'hui Exiles, eſt une Ville ſituée dans le Dauphiné ſur les frontiéres du Piémont. D'autres la confondent avec le village d'Oux, qui eſt à cinq milles de là plus à l'Occident. Honoré Bouche a crû qu'Ocelum ne différoit point d'*Avigliona*, petite Ville du Piémont placée ſur les bords de la Doire.

e Le païs des Vocontiens comprenoit les Evêchés de Die en Dauphiné, & de Vaiſon dans le Comtat, ſelon ce que nous avons remarqué dans les volumes précédens.

f Par le nom de Séquanes, on entend aujourd'hui les Peuples de la Franche-Comté, comme on l'a obſervé ci-deſſus.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Pouvoit-il laiſſer ſans ſecours de fidéles Alliés ? Devoit-il attendre que leurs ennemis fuſſent établis dans le Xantonois pour aller les combattre ? Il vole aux ennemis tandis qu'ils ſont embarraſſés à paſſer la Saône. Une partie de leurs troupes étoit déja ſur la rive occidentale, & l'autre reſtée ſur le bord oriental s'empreſſoit de traverſer ce fleuve dans des batteaux. Cette arriére-garde de l'armée Helvétienne étoit toute compoſée de [a] Tigurins. Céſar tombe ſur elle, & par la défaite entiére de ce formidable canton il a le plaiſir de venger les manes de Piſon, l'ayeul de ſon beau-pere, que les Tigurins avoient autrefois maſſacré, avec le Conſul L. Caſſius. Ce premier avantage ne fut que l'eſſai d'une victoire plus complette. Sans différer Céſar fait conſtruire un pont ſur le Rhône, paſſe le fleuve, & s'avance pour livrer de nouveaux combats. Ce fut alors que les Helvétiens ſurpris de voir les Romains comme tranſportés en un ſeul jour au-delà d'une riviére, qu'eux-mêmes n'avoient pû traverſer en vingt jours, ſongérent à parlementer. Leur Député fut ce même Divicon qui avoit commandé l'armée des Tigurins à la défaite de Caſſius. Au nom du corps Helvétique il demanda, qu'on aſſignât à ſa Nation un coin de terre pour s'y fixer. Il joignit les menaces aux ſupplications, & fit ſouvenir le Proconſul de la victoire que ſes compatriotes avoient remportée ſur une armée Conſulaire. Céſar ne parut pas s'éloigner de la demande des ennemis ;

[a] On appelloit anciennement Tigurins ceux du Canton de Zurich.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

mais pour préliminaire il éxigea des ôtages. Le ſeul mot d'ôtages révolta le fier Divicon. *Nous prenons des ôtages des autres Peuples*, répondit-il, *mais nous n'en donnons jamais.* Ainſi parla le Député, & il ſe retira à l'inſtant. L'armée Helvétienne continua ſa marche, & Céſar la ſuivit en queuë. La cavalerie Romaine la harcela ; mais les eſcadrons de Céſar s'engagérent en des défilés, & reçûrent un échec. Par là l'audace des Helvétiens s'accrut. Enfin l'armée Romaine vint à manquer de vivres. Elle n'en attendoit que des Edüens ces fidéles alliés de tous les tems ; mais dont l'attachement pour Rome étoit un peu rallenti par les intrigues de Dumnorix, un point qui demande d'être éclairci.

La République Edüenne étoit alors la plus floriſſante & la plus riche de la Gaule. Maîtreſſe d'un grand païs elle étoit gouvernée par un ſeul chef, qu'on nommoit en langue du païs le Vergobret, c'eſt-à-dire le Conſul. Tous les ans elle l'éliſoit à la pluralité des ſuffrages, & luy donnoit le droit de vie & de mort ſur ſes ſujets. Cet état étoit déja conſidérable avant que les Edüens euſſent pris des intelligences avec Rome. Depuis leur alliance avec elle, les forces & le domaine de ces Gaulois s'étoient fort accrûs. Du côté de l'Orient leur territoire s'étendoit juſqu'au confluent de la Saône, & du Rhône. La capitale de cette République nommée [a] Bibracte conſervoit encore ſon ancien attachement pour les Romains, & à par-

[a] Bibracte, appellée enſuite *Auguſtodunum*, étoit l'ancien nom de la ville d'Autun.

De Rome l'an 695. Conſuls L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

ler en général elle leur reſtoit fidéle. Le Vergobret de l'année, nommé Liſque, ſuivoit Céſar, & marchoit avec luy à la pourſuite des Helvétiens, avec un Seigneur du païs nommé Divitiac. Ce dernier avoit un frére cadet, dont le nom étoit Dumnorix. Celui-ci n'aſpiroit à rien de moins qu'à ſe rendre le Souverain perpétuel de ſa Nation., & les Helvétiens s'étoient engagés à le placer ſur le Thrône. De là les ſourdes pratiques de Dumnorix contre le parti Romain dans ſa République, où il n'avoit de prééminence que par ſes richeſſes, & par des alliances étrangéres, ſans y exercer de Magiſtrature publique. Cet ambitieux prit [illegible] de faire périr l'armée Romaine par la diſette. Sous main il fit diſparoître le blé de ſa Province, & il ſçut en augmenter la cherté. Ainſi Céſar s'en trouva dépourvû au tems qu'il en falloit faire la diſtribution à ſes troupes. A la ſollicitation de Dumnorix les Edüens différoient de jour à autre ſous divers prétextes, de faire conduire à l'armée Proconſulaire les convois qu'ils avoient promis. Céſar voulut ſçavoir au vrai la cauſe de ces artificieux retardements. Il interrogea Liſque & Divitiac. Le dernier développa tout le myſtére d'iniquité; mais il épargna ſon frére, & ne le nomma point. Liſque fut plus ſincére. Il rejetta ſur Dumnorix la diſtraction des blés de la Province, & l'accuſa d'avoir procuré aux Helvétiens le paſſage à travers le païs des Séquanes. Peu s'en fallut que Céſar ne ſévit contre Dumnorix; mais il eut égard au mérite & à la probité de Divitiac. Crainte de chagriner un

Digitized by Google

allié ſi fidéle, il rendit Dumnorix à la priére de ſon frére, luy pardonna le paſſé, & demanda d'être admis en tiers dans l'étroite amitié de deux freres ſi tendrement unis.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Comme le tems de diſtribuer le blé à ſes ſoldats approchoit, le Proconſul s'avança le plus prés qu'il put de [a] Bibracte, pour ſe faciliter le tranſport des grains. Les ennemis qui le virent rebrouſſer chemin le pourſuivirent à leur tour. A l'in-

[a] Les Géographes modernes ſont fort partagés ſur la ſituation de l'ancienne *Bibracte*. C'eſt ainſi que Céſar & Strabon l'ont appellée. Ils conviennent que cette ville étoit la plus conſidérable de toutes celles qui étoient ſoûmiſes aux Edüens, depuis le Doux juſqu'à la Saône. Mais le plus grand nombre prétend qu'elle n'eſt point différente d'Autun, Capitale de l'Autunois canton du Duché de Bourgogne. Ils appuyent leurs conjectures ſur le ſilence des Auteurs qui ont écrit depuis qu'Auguſte eut changé la premiére dénomination de cette Ville, pour lui donner celle d'*Auguſtodunum*. On remarque en effet que dès lors le nom ancien de *Bibracte* fut entiérement oublié. Si *Bibracte* n'eſt point la même qu'Autun, par quel hazard n'en eſt-il plus fait mention dans les ouvrages poſtérieurs à ce changement fait par l'Empereur Auguſte? Il faut donc dire que le terme *Bibracte*, qui déſignoit au ſiécle de Jule Céſar la ville d'Autun, n'a diſparu que pour faire place au nom glorieux d'*Auguſtodunum*, qu'elle ſe fit honneur de porter, juſqu'au ſiécle de Conſtance & de Conſtantin. Alors rebâtie, & magnifiquement décorée par ces deux Empereurs, ſelon le témoignage d'Euménes dans ſon Panegyrique, elle prit le nom de *Flavia*, qu'elle emprunta de la famille des Flavius, dont l'un & l'autre Prince étoient iſſus. De plus les deux inſcriptions déterrées dans la ville d'Autun vers la fin du dernier ſiécle, paroiſſent former une preuve ſans replique. On lit ſur ces deux monuments le nom de *Bibracte*, attribué à la divinité ou au génie tutélaire de la Capitale des Edüens. Cependant Monſieur Valois prétend trouver les veſtiges de *Bibracte* dans un lieu nommé Beuvray, ſitué à deux lieuës d'Autun. Quelques autres croyent avoir de bonnes raiſons pour tranſporter cette Ville à Beaulne. Tout bien examiné, le premier ſentiment paroît le plus autoriſé, quoi qu'en diſe un Auteur récent, qui fixe la Capitale des Edüens au Bourg de Pébrac qui confine avec l'Auvergne & le Gévaudan.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

ſtant Céſar détache ſa cavalerie, & l'envoye ſoûtenir la premiére attaque des ennemis, tandis qu'il range ſes Légions en bataille ſur une hauteur. Il en développe quatre ſûr trois lignes, ne fait de ſes nouvelles levées qu'un corps de réſerve, & place ſon bagage ſur une éminence. De leur côté les Helvétiens, de tous les ſoldats de leur Nation ne compoſent qu'une phalange, également ſerrée & nombreuſe. Derriére ce gros corps ils poſtent leurs troupes auxiliaires de Tulingiens, & de Boïens levées en Germanie. Pour leur bagage où étoient les femmes de la Nation, ils le placent ſur une colline, & luy font un rempart de leurs charettes. Le choc commence. Les Romains qui lançoient leurs traits de haut en bas eurent bien de l'avantage. Céſar combattoit à pié, & inſpiroit de l'ardeur à ſes Légions. Elles fondirent l'épée à la main ſur la phalange, mais il fut difficile de l'enfoncer. Les javelots que lancérent les Romains embarraſſérent plus les ennemis que les premiers coups de main. Les boucliers de la phalange percés d'outre en outre, & ſouvent liés enſemble, empêchérent le mouvement des bras du ſoldat Helvétien. Ils les jettérent tous, & combattirent à découvert. Enfin ils lâchent pié, & ſe retirent ſur une montagne à un mille du champ de bataille. Les Romains les ſuivent ; mais tout à coup ils ſe ſentent inveſtis par les [a] Boïens, & les Tulingiens

[a] Les Boïens originaires des Gaules, comme nous l'avons obſervé dans le quatriéme volume, occupoient alors la Bohéme. Chaſſés enſuite par les Marcomans, ils ſe firent des habitations dans la Baviére. Pour les Tulingiens, leur pays fait aujourd'hui partie de celui des Griſons.

de l'arriére-garde. Les Helvétiens reviennent à la charge, & les Romains font face des deux côtés. Ce combat dura long-tems ; mais enfin les ennemis cédérent & ſe refugiérent, les uns ſur le ſommet de la montagne, les autres au centre de leur bagage couvert de leurs charettes. Ce fut pour la premiére fois, que durant un combat qui dura depuis midy juſqu'à la nuit on vit les Helvétiens tourner le dos. Les Romains les pourſuivirent juſques dans leur retraite. Ils attaquérent les retranchements du bagage, & ils eurent à eſſuyer les dards qu'on leur lançoit de deſſus les charettes, & les picques qu'on leur dardoit à travers les rouës. Enfin Céſar ſe rendit maître du bagage, & parmi les femmes captives il enleva une fille & un fils de ce fameux Orgétorix premier auteur de la tranſmigration. Victoire conſidérable qui coûta aux vaincus la moitié de l'armée du Peuple Helvétique ! De deux [a] cents ſoi-

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

[a] Outre les deux cents ſoixante-trois mille Helvétiens, Céſar compte parmi ces Peuples confédérés, trente-ſix mille Tulingiens, trente-deux mille Boïens, vingt-trois mille du Canton de Baſle, & quatorze mille originaires du Canton de Lauzanne. Toutes ces Nations réünies faiſoient en tout trois cents ſoixante-huit mille perſonnes, tant hommes, que femmes, & enfans. Dans une ſi nombreuſe multitude, le nombre des combattants montoit à quatre-vingts douze milles. Céſar remarque tout de ſuite que les Romains trouvérent dans le camp ennemi, ce dénombrement tracé en lettres Grecques, ſur des tablettes qui tenoient lieu de Regiſtre. En effet, au rapport de Pline & de Strabon, les anciens Gaulois employérent dans leur écriture les caractéres Grecs juſqu'au ſixiéme ſiécle. Les monnoyes Gauloiſes, les monumens antiques, & les inſcriptions que le tems a épargnées en font foy. Les auroient-ils empruntés des Phocéens qui s'établirent à Marſeille ? Mais ſi cela étoit, pourquoi n'adoptérent-ils pas en même tems la langue que ces nouveaux venus avoient apportée de la Gréce ? Il eſt certain que le langage Celtique étoit

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

xante & trois mille ames qu'ils étoient à la ſortie de leur païs, à peine en reſta-t-il [a] cent trente mille.

La nuit favoriſa la retraite des Helvétiens. Ils reprirent la route de leur païs en traverſant les terres des * Lingonois, pour regagner la région des ** Séquanes par laquelle ils étoient entrés dans la Gaule. Céſar ne donna que trois jours à enſevelir les morts de ſon parti, & à pançer ſes bleſſés. Il ſe remit aux trouſſes des fuyards après avoir défendu aux Lingonois de leur fournir des vivres. De miſérables fugitifs n'eurent point d'autre parti que de recourir à la clémence de leur vainqueur. Céſar ne les réduiſit pas au déſeſpoir. Il les contraignit à mettre bas les armes, & à lui livrer des ôtages. Six mille ſeulement du Canton [b] d'Urbigéne échappérent durant la nuit. Ils furent ramenés au camp Romain, & traités en ennemis. Pour le reſte, le Proconſul les renvoya la vie ſauve dans leur Helvétie, avec ordre d'y rebâtir des maiſons & des villes. Les Allobroges fournirent des vivres à ces malheureux, & les Helvétiens

* *Le territoire de Langres.*
** *La Franche-Comté.*

fort différent de celui des Grecs. On ne peut refuſer ſur ce point le témoignage de Céſar. Pour inſtruire Quintus Cicéron de ſa marche, il lui écrivit une lettre en Grec. Il avoit eu recours à cette langue étrangére, comme il l'avouë lui-même, dans la crainte que ſon deſſein ne parvînt à la connoiſſance des Gaulois, en cas que la lettre fût interéptée.

a Cependant de l'aveu de Céſar dans un autre endroit, le nombre des ennemis après la défaite ne montoit qu'à cent dix mille. Sans doute il n'y a pas compris les ſix mille Helvétiens qui lui furent amenés, ni quatorze mille Boïens qui ſe fixérent dans le païs des Edüens.

b Le Canton appellé *Urbigenus pagus*, comprenoit la Principauté de Neuf-châtel, la plus grande partie du Canton de Fribourg, & du païs Roman. Voyés les volumes précédens.

tiens

tiens allérent repeupler leurs Cantons, & les préſerver de l'incurſion des Germains. A la priére des Edüens Céſar accorda aux Boïens de ſe fixer dans la Gaule, d'où ils étoient autrefois ſortis. Cette victoire rendit dês-lors le nom Romain formidable dans toute la Gaule. De toutes parts on vint féliciter Céſar, & les Edüens le ſuppliérent de permettre à la Province entiére d'aſſembler des Etats Généraux, pour délibérer ſur des matiéres importantes. Le Proconſul ne ſe montra pas difficile aux ſouhaits de ces bons amis, à qui la République Romaine accordoit le nom de fréres. L'aſſemblée ſe tint, & les réſolutions qu'on y prit demeurérent ſecrettes. Divitiac fut chargé ſeul de les communiquer à Céſar. *Arioviſte*, lui dit-il, *a profité de la déſunion qui depuis long-tems regne entre nous & les Arvernes. D'abord ce Roy d'une Nation d'en-delà le Rhin appellé par les Arvernes a paſſé le fleuve qui ſépare les Germains des Gaulois, avec une armée d'environ quinze mille hommes. Aprês luy une inondation de Germains s'eſt répanduë dans nos climats, & la fertilité du terroir leur a fait envahir une partie de la région des Séquanes. Ce barbare ennemi nous a forcés de luy donner nos enfans en ôtage. C'eſt donc en ſecret que nous venons implorer le ſecours de Rome, & le bras du vainqueur qui nous a délivrés des Helvétiens. Ne révélés point nos ſecrets, Seigneur, de peur qu'Arioviſte ne donne la mort à nos ôtages.*

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Céſar fut charmé d'avoir une nouvelle occaſion d'acquérir de la gloire. Il la ſaiſit, & ne ménagea point Arioviſte, quoique durant ſon Conſu-

Ceſar. in comment. l. 1.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

lat il l'eût fait déclarer l'ami & l'allié du Peuple Romain. Ce Roy [a] des Suéves réſidoit alors dans le païs des Séquanes, qu'il préféroit au climat de [b] ſa Germanie. A la tête d'une armée de vingt mille hommes, il n'attendoit que le moment de ſe répandre dans la Gaule, de la ſaccager, & de l'envahir. Céſar luy fit porter l'ordre de le venir trouver. *Qu'il vienne icy lui-même*, répondit fiérement Arioviſte, *ſi ce Romain à tant d'envie de me voir!* Le faſte du Germain ne fut pas long-tems impuni. Céſar avoit intérêt d'empêcher ces troupes barbares de s'établir dans la Gaule. Il étoit à craindre qu'enſuite il ne leur prît envie d'entrer en Italie, à l'exemple des Cimbres & des Teutons. Il envoya donc une ſeconde députation au Roy, & luy marqua ſes volontés. *Je vous défens*, luy fit-il dire, *de faire paſſer le Rhin à de nouvelles troupes, & je vous ordonne de rendre aux Edüens les ôtages que vous leur retenés.* Arioviſte fit répondre à Céſar, qu'il étoit auſſi abſolu dans ſes Etats que les Magi-

a Les Suéves au ſiécle de Jule Céſar occupoient cette partie de l'Allemagne qui compoſe aujourd'hui le Duché de Mékelbourg, le Marquiſat de Brandebourg, une partie de la haute Saxe, & de la Turinge. Par ſucceſſion de tems, ils s'avancérent juſqu'aux contrées méridionales de la Germanie, vers les ſources du Danube, & s'établirent dans la Souabe, qui de leur nom fut appellée par les Latins *Suevia*.

b L'ancienne Germanie, ſelon la plus commune opinion, comprenoit ces vaſtes païs qui s'étendent d'Orient en Occident, depuis la Viſtule juſqu'au Rhin, & du Midy au Septentrion, depuis le Danube juſqu'à l'Ocean Germanique, & à la Mer Baltique. Tacite recule ſes limites juſqu'aux Monts Carpathiens, qui ſéparent la Pologne de la Hongrie, & de la Tranſilvanie. Pline donne pour bornes à la Germanie, du côté de la Gaule, l'Eſcaut & la Saone. Cluvier renferme dans ſon étenduë les Royaumes de Suéde & de Norvége.

Digitized by Google

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

ſtrats de Rome dans leur République ; qu'il faiſoit la guerre à ſon gré, & qu'il ne devoit répondre à perſonne ni des victoires qu'il remportoit, ni des conditions qu'il preſcrivoit aux vaincus ; qu'enfin il ne ceſſeroit point d'éxiger des Edüens des tributs, & des ôtages. Tant de fierté ſuffiſoit pour irriter Céſar ; mais un nouvel incident le détermina à ne différer plus de déclarer la guerre. Les Edüens ſe plaignirent au Proconſul, qu'Arioviſte avoit tout récemment répandu dans leur païs un renfort de [a] Harudes, & les habitants de Tréves rapportérent, que ſur les bords du Rhin la Nation entiére des Suéves paroiſſoit ſous les armes, pour aller ſe joindre aux troupes d'Arioviſte.

Sur ces nouvelles Céſar ne tarda pas à tourner ſes armes contre un ſuperbe Roy, qui ne viſoit à rien de moins qu'à conquérir la Gaule. L'armée Romaine marche donc vers la région des Séquanes, & apprend qu'Arioviſte ſe diſpoſe à faire le ſiége de [b] Véſonce Capitale du païs. Céſar y vole, s'en rend maître avant que l'armée du Roy paroiſſe, & n'y ſéjourne qu'autant qu'il faut pour aſſembler des vivres, & pour munir la place. Véſonce étoit une Ville avantageuſement ſituée. [c] Le Dubis faiſoit un long circuit autour

[a] On ne peut deviner quelle contrée de la Germanie habitoient les Harudes. Quelques-uns ont conjecturé qu'ils étoient voiſins du Lac de Conſtance. On ne doit pas les confondre avec les Charudes, que Ptolomée place entre l'Holſace & le Dannemarк.

[b] *Véjontio* eſt l'ancien nom que les Hiſtoriens donnent à la Ville de Beſançon Capitale de la Franché Comté.

[c] Le *Dubis*, appellé communément *le Doux*, eſt une rivié-

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

de ſes murs, & elle étoit adoſſée d'une haute montagne, qui luy ſervoit de citadelle. Dans le court intervalle que Céſar reſta à Véſonce, ſes troupes furent [a] allarmées par le récit que leur firent les Gaulois. Ceux-ci peignirent Arioviſte & ſes Germains comme des Géants dont on ne pouvoit ſoutenir les regards, & qui dardoient la flâme de leurs yeux. Ces bruits ſe répandirent dans toutes les Légions. Le ſoldat en fut effrayé, & la terreur ſe communiqua juſqu'aux Officiers. Le Général Romain ſurpris de la déſertion ſoudaine de quelques-uns de ſes amis, & informé de la frayeur qui les avoit ſaiſis, apprit qu'elle étoit ſi générale dans ſon camp, qu'il auroit peine à ſe faire obéïr lorſqu'il ordonneroit de marcher à l'ennemi. Il aſſembla donc le conſeil de guerre, & y fit entrer juſqu'aux Centurions du ſecond ordre. *Eſt-il donc bien poſſible*, leur dit-il, *que des Romains ſe ſoient laiſſés intimider par des rapports infidéles? Qui ſont donc ces ennemis que vous redoutés ſi fort? Des Germains que Marius vainquit autrefois dans les Cimbres & les Teutons, & un Arioviſte qui s'eſt crû trop heureux de briguer l'alliance de*

re qui a ſa ſource au pié du Mont Jura. De là elle prend ſon cours dans les territoires de Baſle, & de Montbéliard. Elle rabbat enſuite dans la Franche-Comté, pour arroſer les villes de Dole & de Beſançon. Enfin elle décharge ſes eaux dans la Saone, près de Verdun Ville du Duché de Bourgogne à dix lieuës de Dijon.

[a] L'allarme ſe répandit ſur tout au rapport de Plutarque, parmi pluſieurs jeunes Romains de condition, amollis par le luxe & par la débauche. Leur frayeur ſe communiqua à quelques Officiers ſubalternes qui n'étoient venus dans les Gaules que dans l'eſpérance de s'enrichir.

Rome. Craint-on ma négligence, ou mon peu de courage? J'ay vaincu les Helvétiens vainqueurs de ces mêmes Germains. Arioviſte, il eſt vray, a eu par ſurpriſe quelque avantage ſur les Gaulois ; mais ne les avons-nous pas auſſi domptés & aſſujettis? Croyés-vous que ſans proviſions de bouche je veüille vous conduire à l'ennemi, & vous défiés-vous de ma prévoyance? Sçachés que je tireray des vivres non ſeulement du païs des Séquanes, mais encore de celuy des [a] *Leuciens, & des Lingonois. Allons donc à l'ennemi, & ne différons pas à partir! Dès demain à la pointe du jour je décamperai, & ſi des mutins refuſent de me ſuivre, je conduiray du moins avec moy* [b] *la dixiéme Légion qui me demeurera fidéle. Dès maintenant je la choiſis pour me ſervir de cohorte Prétoriéne.*

De Rome l'an 695. Conſuls L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Ce diſcours redonna du courage aux Officiers & aux Soldats de l'armée Proconſulaire. On eut honte d'avoir témoigné de la foibleſſe, & chacun demanda de ſuivre le Général. Divitiac ſervit de guide aux troupes Romaines. Ce fidéle Edüen conduiſit Céſar par des païs découverts, juſqu'à ſix lieuës ou environ du camp d'Arioviſte. Aux approches de l'armée Romaine le Roy envoya demander une entrevûë au Proconſul. Céſar ne ſe rendit pas difficile, & remit le pourparler à cinq jours de là. Les Généraux convinrent que de part & d'autre on ne meneroit que de la ca va-

a Les Leuciens, Peuples de la Gaule Belgique, habitoient le pays ſitué entre la Mozelle & la Meuſe. Toul, ſelon Ptolomée, étoit une des Villes de ce canton.

b La dixiéme Légion, dit Plutarque, touchée de cette marque d'eſtime, luy députa ſes Officiers pour luy en marquer ſa reconnoiſſance.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

lerie au rendés-vous. Céſar n'avoit guéres d'autres cavaliers dans ſes troupes que des Gaulois. Comme il ne ſe fioit que médiocrement à leur bravoure il les mit à pié, & fit donner leurs chevaux aux fantaſſins de la dixiéme Légon. Avec cette eſcorte il ſe rend au lieu marqué pour la conférence. C'étoit un tertre élevé au milieu d'une vaſte plaine. Le Proconſul & le Roy s'y rendirent chacun ſuivi ſeulement de dix hommes. Céſar fit des reproches à Arioviſte de ſon ingratitude, luy éxagéra le bienfait de ſa République qui l'avoit admis au nombre de ſes Alliés, luy expoſa les engagements de Rome avec les Edüens, & l'aſſûra qu'il étoit perſonnellement engagé d'honneur à ſoûtenir leur cauſe. Enfin il le pria de n'inquiéter plus ces paiſibles Gaulois, de leur rendre leurs ôtages, & de ne permettre point aux Suéves de paſſer le Rhin. Arioviſte s'étendit plus ſur ſes propres loüanges qu'il ne réfuta les prétentions du Romain. Il ajouta ſeulement, que les liaiſons qu'il avoit priſes avec Rome ne devoient pas tourner à ſon préjudice. Puis il conclut qu'il étoit auſſi prêt à les rompre qu'il avoit été ardent à les ſouhaiter, & qu'à tout prendre il avoit autant de droit ſur la Gaule Occidentale, que les Romains ſur la partie de cette belle région qui confine avec les Alpes & les Pyrenées.

Durant ces pourparlers la cavalerie du Roy s'avança proche des cavaliers de Céſar, & ſembla vouloir les inſulter. Ces Germains croyoient ſans doute qu'ils n'auroient à faire qu'à des Gaulois. Ils furent bien ſurpris de voir l'infanterie Romai-

ne traveſtie tout à coup en cavalerie. Si Céſar n'eût pas arrêté l'ardeur de ſes eſcadrons, dès-lors les aggreſſeurs auroient éprouvé la valeur des Légionnaires. Le Général Romain conçut contre le Roy barbare toute l'indignation que méritoit une infraction du droit des gens. Si-tôt qu'on ſçut au Camp de Céſar la perfidie d'Arioviſte, & ſes réponſes fiéres, toutes les Légions démandérent le combat. Céſar modéra leur ardeur, & déféra aux priéres du Roy, qui le ſupplia de luy envoyer du moins des Députés avec qui il pût traiter à l'amiable. Le Proconſul chargea de la commiſſion le Gaulois [a] C. Valerius Procillius, & C. Titius, l'un parce qu'il parloit aiſément la langue Celtique[b], l'autre parce qu'il n'étoit pas inconnu au Roy. Sitôt que les deux Romains parurent dans ſa tente Arioviſte les traita d'eſpions, les fit mettre aux fers, décampa ſur l'heure, & alla ſe poſter à ſix milles de là au pié d'une montagne. Le lendemain l'armée Germanique fit un mouvement, & ſe plaça ſur le chemin par où les convois devoient arriver au camp Romain, poſté alors dans le païs des [c] Rauraques. Céſar n'eut plus d'autre reſſource que de livrer bataille. Auſſi du-

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

a Ce Valerius Procilius étoit Gaulois de naiſſance. Son pere avoit été honoré du droit de bourgeoiſie en recompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à la République. Le fils ne fut pas moins affectionné aux Romains. Son zele pour les intérêts de Rome, & la réputation de probité qu'il s'étoit acquiſe parmi ceux de ſa Nation déterminérent Céſar à le charger de la députation.

b Céſar dit que Caïus Titius étoit uni avec Arioviſte par les liens de l'hoſpitalité.

c Nous avons remarqué ci-deſſus que le païs des Rauraques n'eſt point différent du Canton de Bâle.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

nant cinq jours il ſe montra en bel ordre dans la plaine, & préſenta le défi. Tout ſe réduiſit à des eſcarmouches. Cependant le Proconſul, crainte de manquer de vivres, fit former un ſecond camp en-delà des ennemis, & employa le tiers de ſon armée à le conſtruire, & les deux autres tiers à couvrir les travailleurs. Malgré les attaques de la Cavalerie Germaine Céſar vint à bout de perfectionner ſes ouvrages, & de ſes ſix Légions il en établit deux dans les nouveaux retranchements.

Les Romains partagés en deux corps ne reſtérent pas long-tems dans l'inaction. Après s'être réünis dans la plaine ils offrirent de nouveau le combat aux ennemis. Atioviſte ne fit point d'autre mouvement, ſinon qu'il envoya une partie de ſes troupes à l'attaque du petit camp qu'il croyoit dégarni; mais il fut auſſi courageuſement défendu qu'il fut vivement attaqué. La perte fut égale. Céſar fut curieux de ſçavoir pourquoy Arioviſte différoit ſi long-tems d'en venir à une action générale. Il apprit que les femmes [d] de l'armée barbare ſe mêloient de prophétiſer, & qu'elles annonçoient à leur party, qu'il ne pourroit être victorieux qu'après la nouvelle Lune. Sans tarder plus long-tems le Proconſul réſolut d'engager le combat. Il ne laiſſa dans ſes deux camps que ce qu'il falloit de troupes pour les garder, rangea

[d] Selon Plutarque, ces femmes Gauloiſes tiroient non-ſeulement leurs pronoſtics des différentes phaſes de la Lune; elles dreſſoient encore le plan de leurs prédictions ſur les tournoyements & les tourbillons qui ſe forment dans les fleuves.

les

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

ſes cohortes auxiliaires ſous le petit camp, & marcha avec toutes ſes Légions vers les retranchements ennemis. La honte & la néceſſité forcérent Arioviſte à ſe préſenter en bataille. Il diſtribüa ſon armée par Nations, & en fit autant de petits corps ſéparés par des intèrvalles. On y compta des [a] Harudes, des [b] Marcomans, des [c] Triboces, des [d] Vangions, des [e] Némétes, des [f] Séduſins, & des Suéves. Le Roy fit environner le vaſte terrain qu'occupoient ſes troupes d'un double contour de charettes, diſpoſées à leurs dos en demi cercle, pour leur empêcher la communication avec ſon camp, & par conſéquent la fuite. Pour Céſar, il s'en tint à l'arrangement ordinaire aux armées de ſa République, & fit commencer le combat par ſon aîle droite. La pointe gauche des Barbares étoit la plus foible, elle fut rompuë l'épée à la

a Céſar ne nous apprend rien des Harudes, ſinon que c'étoit une Nation Germanique d'en delà le Rhin, & qu'un eſſain de ces Peuples paſſa dans les Gaules à la ſolde d'Arioviſte.

b Du tems de Céſar les Marcomans habitoient cette portion de la Germanie qui confine avec les ſources du Rhin & du Danube, c'eſt-à-dire le territoire de Conſtance, & une partie de la Suabe. Ils s'étendirent enſuite dans la Bohéme, & forcérent les Boïens, qui poſſédoient alors cette contrée, d'aller chercher de nouvelles habitations dans la baſſe Baviére.

c Le païs des Triboces comprenoit autrefois toute l'Alſace.

d Le Diocéſe de Vvormes en Allémagne étoit anciennement occupé par les Vangions.

e Le terrain qui compoſe aujourd'hui la partie méridionale du bas Palatinat, le Marquiſat de Bade, & l'Evêché de Spire appartenoit aux Némétes.

f Les Séduſiens occupérent d'abord le païs qui eſt entre le Mœin & le Nécre. Ainſi le Landgraviat de Darmſtat, Francfort, & le Comté d'Erpach étoient de leur dépendance. S'étant joints enſuite aux Marcomans ils s'établirent dans la Bohéme, & abandonnérent leur anncienne contrée à la domination des Allemans, qui s'en rendirent maîtres.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

main, ſans que les Romains euſſent le tems de lancer le trait. A l'aîle gauche, l'armée Romaine accablée par le nombre commençoit à plier, lorſque Craſſus fit avancer à tems des troupes de la troiſiême ligne. Ce renfort rétablit les affaires au côté où les Légions avoient du pire. L'avantage des Romains devint général en tous lieux. Leurs ennemis pouſſés & culbutés fuïrent à la débandade, & ſans s'arrêter ils arrivérent ſur les bords du Rhin, éloigné du champ de bataille d'environ cinquante milles. Arioviſte ſe ſauva ſur une nacelle, & ſon armée le ſuivit à la nage comme elle pût. Le reſte fut [a] taillé en piéces par la cavalerie Romaine, [a] & les deux femmes du Roy périrent dans la mêlée. De ſes filles l'une fut faite priſonniere, l'autre fut miſe à mort. Céſar tira avec joïe Valérius Procillus [c] des fers de l'ennemi, qui l'emmenoit en captivité. Enfin l'action fut complette. Les Suéves furent diſſipés, & Arioviſte ne reparut plus dans la Gaule. Après deux victoires remportées dans une ſeule campagne, le vainqueur mit ſes troupes en quartier d'hiver, repaſſa les Alpes [d], rentra dans la Gaule Ciſalpine dont il avoit

a Plutarque aſſure qu'il reſta ſur le champ de bataille quatre-vingt mille morts de part & d'autre.

b De ces deux femmes d'Arioviſte l'une étoit Suéve de Nation, & avoit été la compagne de ſes voyages. L'autre ſœur d'un Roy de Baviére nommé Vocion, l'étoit venuë trouver pendant le cours de ſes expéditions en Franche-Comté.

c Arioviſte avoit déja condamné Procilius à être brulé vif. Marcus Titius que Céſar délivra de la captivité, auroit eu apparemment le même ſort.

d Céſar paroiſſoit tous les ans dans la Gaule Ciſalpine, tandis que ſes troupes étoient en quartier d'hyver. Le but de ce voyage étoit d'enviſager de plus prés les mouvemens de l'Italie & de la

le gouvernement comme de la Gaule Tranſalpine, & y prit ſes arrangements pour l'année ſuivante. Il faut avoüer que ſa double expédition contre les Helvétiens & les Germains effaçoit déja la gloire que Pompée s'étoit acquiſe au Levant. Mais ce n'étoit encore que le prélude des exploits mémorables, qui lui ſoumirent enfin tout ce qui reſtoit à conquérir dans la Celtique, & au-delà.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Il ſemble qu'à Rome Clodius ſentoit la ſupériorité que Céſar prenoit dês-lors ſur Pompée. Ce hardi Tribun du Peuple étoit tellement attaché aux Triumvirs, qu'il étoit ſinguliérement dévoüé à Céſar. Clodius tenoit de luy la place de Tribun qu'il avoit ſi fort deſirée, & c'étoit principalement pour luy plaire qu'il avoit éloigné de Rome Caton, & Cicéron. Le nouvel accroiſſement de gloire qu'acquéroit le Proconſul des Gaules, &

Capitale. Alors il s'occupoit à préparer de loin l'execution des projets qu'il avoit formés, & ſe frayoit inſenſiblement un chemin à la Monarchie univerſelle. Le lieu de ſa réſidence étoit le rendez-vous d'un grand nombre de Romains d'une naiſſance diſtinguée, des Préteurs, des Ediles, des perſonnes Conſulaires. Dans un même jour il eut le plaiſir de ſe voir environné d'un cortége de deux cents Sénateurs, & d'un ſi grand nombre de Magiſtrats, que l'on compta devant la porte de ſon logis ſix vingts Licteurs armés de leurs faiſceaux. Ceux qui prétendoient aux grandes dignités quittoient Rome pour venir ſolliciter ſon crédit. Les citoyens ruinés, & à qui le mauvais état de leurs affaires ne laiſſoit plus aucune reſſource, abordoient en foule dans la ville où il avoit fixé ſon ſéjour pour reclamer ſa protection. Céſar les renvoyoit tous, ou comblés de ſes bienfaits, ou charmés de ſes maniéres, ou remplis des plus hautes eſpérances. C'eſt ainſi qu'il faiſoit ſervir à ſes deſſeins l'or & l'argent dont il dépoüilloit les Provinces des Gaules. Par les ſommes immenſes qu'il faiſoit paſſer juſqu'à Rome, & par les pratiques ſecrettes des émiſſaires qu'il avoit à ſes gages, il élevoit l'édifice de ſa grandeur ſur les ruines de celle de Pompée, & multiplioit le nombre de ſes partiſans.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS. *Plut. in Pomp.*

l'eſpéce de mépris où [a] Pompée commençoit à tomber rendirent Clodius plus audacieux que jamais. En effet, le vainqueur ſi fameux de Mithridate & de tout l'Orient paroiſſoit endormi dans une léthargie preſque auſſi profonde que Lucullus. Uniquement occupé de Julie ſa femme il négligeoit tout le reſte pour elle. Complaiſant au-delà des bienſéances Pompée paſſoit la meilleure partie de l'année avec elle, dans ſa charmante maiſon de campagne proche d'Albe. D'ailleurs enyvré d'un amour qui n'avoit rien de répréhenſible que l'excès, il ſacrifioit au plaiſir de voir Julie les intérêts publics, ceux du Triumvirat, & les ſiens propres. Clodius cependant prévaloit, & prenoit l'aſcendant ſur le Peuple. A la ſollicitation de cet audacieux Tribun, on parloit déja de caſſer les Actes que Pompée avoit paſſés durant ſon adminiſtration du Levant. Clodius étoit encore allé plus loin. Il avoit tiré par ſurpriſe, & enſuite par violence [a], le jeune Tigrane des mains du Préteur

a Pompée depuis ſes liaiſons avec Céſar & Clodius, avoit beaucoup perdu de la réputation qu'il s'étoit acquiſe par ſes conquêtes. C'eſt ainſi que s'en exprime Cicéron dans la treiziéme lettre à Atticus (liv. 2.) *Le chagrin qui le dévore*, ajoute-t-il dans la lettre 22. *paroit dans ſa contenance, & juſques ſur ſon viſage. Cet homme que nous avons vû couvert de gloire au retour de ſes expéditions eſt un objet de haine & de mépris pour les gens de bien. Les méchans même, dont il s'eſt fait l'eſclave, l'inſultent, & triomphent de ſon humiliation.*

b Le jeune Tigrane s'étoit oppoſé vivement au Traité de paix que ſon pere le Roy d'Arménie avoit conclu avec les Romains. Pompée pour le punir de ſon audace ſe ſaiſit de ſa perſonne, & le fit charger de fers. Conduit à Rome, il parut dans la poſture d'un captif au triomphe du victorieux, qui le remit enſuite ſous la garde du Sénateur Lucius Flavius ſon ami. Mais Clodius uſa d'artifice pour ſe rendre maître du pri-

L. Flavius, chés qui Pompée l'avoit mis en dépôt. Ce Prince Aſiatique avoit pris la route de l'Arménie, & il étoit à craindre qu'il n'y excitât

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

ſonnier. Un jour que Flavius avoit invité ce Tribun à ſouper, avec quelques autres perſonnes de ſes amis, il deſira voir le jeune Prince, & après des inſtances réïtérées il obtint ce qu'il ſouhaitoit avec empreſſement. Tigrane parut au milieu du repas. Clodius qui avoit reçû des ſommes conſidérables pour procurer ſon évaſion oſa l'enlever de vive force. En vain Flavius lui repréſenta-t-il qu'il étoit reſponſable de ſon priſonnier à la République, & à Pompée. Le violent Tribun ſoutenu des Satellites dont il étoit toûjours eſcorté ſe mocqua des remontrances du Sénateur. Il fit embarquer Tigrane pour l'Arménie; mais forcé par la tempête de relâcher à Antium, il coutoit riſque d'être reconduit à Rome, pour être rendu à Flavius ou à Pompée, qui avoient reclamé la juſtice du Sénat & du Peuple contre cet attentat. Le Tribun informé du contre-tems, fit partir à la tête d'une nombreuſe eſcorte Sextus Clodius ſon affranchi & le fidéle miniſtre de ſes violences. Celui-ci avoit ordre de ſon maître de veiller à la ſûreté de Tigrane juſqu'à un ſecond embarquement. De ſon côté Flavius ſe mit en marche pour Antium ſuivi d'une troupe de gens armés, dans le deſſein de revendiquer ſon captif.

Les deux partis ſe rencontrérent ſur la route, & en vinrent aux mains. On ſe porta de rudes coups de part & d'autre. Le Chevalier Romain Marcus Papirius entiérement dévoüé aux intérêts de Pompée fut tué dans la chaleur de l'action. Pluſieurs des gens de Falvius reſtérent ſur le champ de bataille, & lui-même n'échappa qu'avec peine de la mêlée. Sextus Clodius ne perdit que très-peu de monde, & fier de ſa victoire, il continua ſon chemin juſqu'à Antium. Pompée ne fut pas ſpectateur tranquille des ſcénes que donnoit chaque jour le ſéditieux Tribun. Il éclatta contre lui, mais ſes plaintes furent reçûës avec un air de dédain qui lui cauſa le plus mortel déplaiſir. Le Sénat outré de ſes indignes procédés à l'égard de Cicéron, n'apprenoit qu'avec une joye maligne les outrages que lui faiſoit en tous lieux celui-là même dont il avoit ſervi les fureurs. Il fut donc contraint de diſſimuler pour un tems, mais ſa patience ne rallentit point le fougueux Clodius. Il ne ceſſa d'invectiver contre Pompée dans ſes harangues. Son inſolence même alla juſqu'à ſoulever le Peuple contre Gabinius. Les faiſceaux du Conſuls furent briſés, & ceux qui l'accompagnoient après avoir été aſſaillis à coups de pierre par la populace, cherchérent leur ſalut dans la fuite.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS. *Idem in Ciceron.*

de nouveaux troubles. Ces inſultes tirérent Pompée, quoy qu'un peu tard de ſon aſſoupiſſement. Il crut que pour reprimer l'audace de Clodius, il falloit rappeller Cicéron de ſon éxil. Ce nouvel intérêt ranima l'affection que Pompée avoit euë de tout tems pour un ami, qu'il avoit lâchement abandonné au beſoin. Il chercha donc les moyens de [a] le rétablir, & trouva de grandes diſpoſitions à ſon rappel dans le Sénat, & dans la plûpart des Magiſtrats de l'année. Les deux Conſuls ſeulement, ſous les dehors d'une apparente bien-

[a] Pompée reconnut enfin, que ſans y penſer il avoit travaillé à ſa perte en favoriſant les emportemens de Clodius contre Cicéron. Il ſe repentit d'avoir trahi les loix de l'amitié, & les intérêts de la République, lorſqu'il eut la lâcheté d'abandonner un ſi grand homme à la merci d'un furieux. Il ſongea donc ſérieuſement à mettre tout en œuvre pour procurer ſon rappel. Pompée fit confidence de ces heureuſes diſpoſitions à Atticus, qui ne manqua pas d'en écrire à Cicéron. Cependant il crut devoir conſulter quelques-uns de ſes amis ſur les meſures qu'il avoit à prendre pour reprimer l'audace de Clodius, & pour rendre Cicéron à la République. Marcus Terentius Culeo, un des Tribuns de cette année, & tout à la fois membre du Collége des Pontifes conſeilloit à Pompée de répudier Julie. *Délivrés-vous*, lui diſoit-il, *de la tyrannie par une rupture éclatante. Céſar favoriſe ſecrettement les entrepriſes de Clodius. Tous deux ils ſe ſervent mutuellement pour vous perdre. Briſés les nœuds qui vous uniſſent à l'un, ſi vous voulés agir efficacement contre l'autre.* Mais l'amour ſerroit les liens qui attachoient Pompée à Julie. D'ailleurs la politique ne lui permettoit pas de rompre ſi ouvertement avec Céſar. En agiſſant de la ſorte il ſe privoit des ſecours qu'il avoit droit d'en attendre en conſidération de leur alliance, il le forçoit à ſe déclarer ſans ménagement contre lui en faveur de Clodius, & prêtoit de nouvelles armes à cet ennemi redoutable, en fourniſſant de nouveaux prétextes à ſa vengeance. Pompée prit donc le parti de ſervir Cicéron par des voyes plus efficaces & moins dangereuſes, Il lui ſuffiſoit de ſe réünir avec le Sénat, qui ne déſiroit rien plus ardemment que le retour de ce zelé Républicain, & il étoit ſûr de réüſſir dans ſes demarches.

veillance pour l'éxilé, mettoient ſecrettement des obſtacles à ſon retour.

De Rome l'an 695. Conſuls L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS. *Dio Caſſ. l. 1. &c.*

Cicéron ne pouvoit être rétabli que par un décret du Sénat, ou par une déciſion du Peuple. Clodius dominoit dans le Comice, & l'on ne devoit rien attendre de la Commune tandis que ce Tribun la tiranniſeroit. Pompée chercha donc les amis de Cicéron parmi les Peres Conſcripts, parmi les Préteurs, & parmi les Tribuns du Peuple. Ils ſe préſentérent en foule, & entre autres les ennemis de Clodius, & ceux de Céſar. La nouvelle gloire que ce vainqueur s'étoit acquiſe dans la Gaule avoit multiplié ſes envieux. Ceux-ci étoient bien diſpoſés à ſervir Cicéron; mais nul n'oſoit faire au Sénat la propoſition de ſon rappel. On craignoit le courroux des Conſuls. En vain L. Ninnius alors Tribun, & T. Annius Milo déſigné pour l'être l'année ſuivante, ſe joignirent à Pompée & à bien d'autres, pour obtenir un Arrêt en faveur de l'éxilé. Les Conſuls Piſon & Gabinius traverſérent leurs pourſuites. Tout ce que le Sénat put faire dans un reſte d'année, où les chefs de la République étoient contraires à ſes bons deſſeins, ce fut de déclarer qu'il ne connoîtroit d'aucune affaire avant que d'avoir terminé celle de Cicéron. La diviſion fut générale à Rome pour ou contre luy. Sur tout Clodius entroit en fureur à la ſeule penſée que ſon illuſtre ennemi retourneroit bientôt à la Capitale. Il s'en prenoit à Pompée, & jettoit même ſes ſoupçons ſur Céſar. Dans un tranſport de colére il menaça celui-ci de faire caſſer toutes les Loix qu'il avoit portées

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

durant ſon Conſulat. Tous les jours Clodius chargeoit Pompée d'opprobres juſqu'en ſa préſence, & l'avoit contraint à ne paroître plus dans les aſſemblées publiques. On dit même qu'il le faiſoit obſerver par un de ſes affranchis, [a] dans le deſſein de le faire aſſaſſiner. Quoy qu'il en ſoit, du moins Clodius étoit une Furie dont les emportemens commençoient à devenir odieux au Peuple. Auſſi du reſte de l'année n'oſa-t-il paroître aux ſpectacles, quoi que jamais on n'en eût donné de plus ſuperbes à Rome. C'eſt icy qu'il faut déplorer la profuſion des Romains dans l'appareil de leurs jeux. On pourra juger également par les déſordres que cauſoit un ſeul Tribun, & par la prodigalité exceſſive d'un ſeul Edile, que la République étoit ſur le panchant de ſa ruine.

Cic. pro Sextio. Val. Max. l. 2. c. 4. & Plin. l. 36. c. 15.

Quelques écrivains prétendent que dans l'année que nous parcourons fut érigé ce ſuperbe theâtre, dont la ſomptuoſité aura de la peine à ſe

[a] Lorſque Pompée entroit au Sénat un affranchi, ou un eſclave de Clodius laiſſa tomber à ſes piés un poignard, qui fut porté au Conſul Gabinius. Le meurtrier interrogé juridiquement avoüa que ſon maître lui avoit donné ordre de poignarder Pompée. Celui-ci effrayé d'un pareil attentat prit le parti de retourner dans ſon logis, & de s'y renfermer juſqu'à la fin du Tribunat de Clodius. Le ſcélérat avoit manqué ſon coup. Le chagrin qu'il en conçût ne fit que redoubler ſa rage. La troupe de Satellites qui l'eſcortoit en tous lieux aſſiégea Pompée dans ſa maiſon, ſous la conduite de Damion un des affranchis de Clodius. Le Tribun du Peuple Novius étoit accouru à ſa défenſe; mais les bleſſures qu'il reçut dans la mêlée l'obligérent d'abandonner le champ de bataille. Au reſte Plutarque, Dio Caſſius, Velleïus, Florus, Aſconius, Valére Maxime, & ſur tout les lettres & les plaidoyés de Cicéron nous ont fourni le détail de tous ces faits hiſtoriques, & de ceux qui vont ſuivre.

faire

faire croire de nos jours. M. Æmilius Scaurus, dit-on, voulut ſignaler ſon Edilité par un monument extraordinaire, qui fiſt de grandes impreſſions ſur les citoyens de Rome, & qui le diſtinguât. Il s'aviſa de faire bâtir un théâtre avec des frais immenſes. Cependant l'ouvrage n'étoit pas pour reſter à perpétuité, comme le fameux théâtre de Pompée. Celuy de Scaurus n'étoit que pour un uſage paſſager, & ne devoit ſubſiſter au plus que durant le tems que Scaurus ſeroit en charge. La ſcéne, ou la décoration placée à l'extrêmité de l'édifice le plus expoſé à la vûë des ſpectateurs n'étoit pas de platte peinture. C'étoit un ouvrage ſolide, compoſé des matiéres les plus précieuſes. Trois ordres de magnifiques colonnes s'élevoient l'un ſur l'autre à une prodigieuſe hauteur. Le premier rang, ou ſi l'on veut le premier étage, étoit de colonnes d'un marbre précieux tranſporté de Numidie. Le ſecond ordre de colonnes de criſtal, ouvrage inuſité, & que nul n'imita depuis. Enfin le troiſiéme étoit d'un bois léger; mais ſuperbement doré. La hauteur des colonnes du premier rang paſſoit trente-huit piés, & les autres décroiſſoient à meſure que ce ſuperbe édifice s'élevoit. Entre cette forêt de colonnes on avoit diſpoſé juſqu'à trois mille ſtatuës de bronze poſées ſur leurs piés-d'eſtaux. Le contour des ſiéges pour l'aſſemblée contenoit quatre-vingt mille perſonnes. C'étoit le double de ce que le théâtre de Pompée pouvoit renfermer de ſpectateurs. Le nombre & la magnificence des habits à l'orientale, pour les

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Acteurs étoient prodigieux. [a] Auſſi une profuſion

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

[a] Ce que Pline ajoute dans les Livres huit & neuf de ſon Hiſtoire naturelle, fera juger des ſommes immenſes que Scaurus employa pour rendre ſon Edilité mémorable. Il avoit acheté à grands frais les plus précieuſes étoffes de l'Orient qui furent deſtinées à l'ornement du ſuperbe théâtre qu'il avoit fait conſtruire. Les plus vils Acteurs qui juſques-là n'avoient porté que des veſtes rouges, ſelon Valére Maxime, parurent ſur la ſcéne vêtus des plus magnifiques habits. Afin qu'il ne manquât rien à la décoration de l'édifice, il fit tranſporter de Sicyone un grand nombre de tableaux d'un goût exquis, que les habitants lui vendirent pour acquitter les dettes de la ville. La ſomptuoſité des ſpectacles dont il donna la repréſentation au Peuple Romain, ſurpaſſa tout ce qu'on avoit jamais vû de plus curieux en ce genre. Sans parler des Athlétes qui ſe diſputérent le prix de la lute; cent cinquante Panthéres furent lâchées dans l'aréne, & pourſuivies par des chaſſeurs dreſſés à cette ſorte d'exercice. Les citoyens virent pour la premiere fois à Rome cinq Crocodiles, & un Hippopotame vivants. Cette derniere eſpece d'animal qui ſe trouve dans les fleuves du Nil & de l'Indus, reſſemble fort au cheval. Il en a le crin, la queuë, la taille, & le henniſſement. Pendant la célébrité de ces jeux, on produiſit aux yeux des ſpectateurs les côtes d'une baleine que Scaurus avoit apportées de la ville de Joppé. Elles avoient quarante piés en longueur, & de la largeur à proportion. Le peuple ſurpris à cet aſpect, s'imagina, ou ſe laiſſa perſuader, que ces côtes étoient celles du terrible monſtre que les Neréïdes, ſelon l'hiſtoire fabuleuſe, avoient ſuſcité des abîmes de la mer pour dévorer Andromède. Un Euripe, ou des canaux d'eau vive que Scaurus avoit fait pratiquer autour de ſon théâtre, ne cauſérent pas moins d'admiration aux ſpectateurs. Mais ce qu'on auroit peine à croire, ſi Pline ne l'aſſuroit en termes formels, c'eſt que les riches débris de ce vaſte bâtiment, & tous les ouvrages de grand prix qui ſervirent à la pompe des jeux, furent eſtimés *millies ſeſtertiûm*, c'eſt-à-dire cent millions de petits ſeſterces, ou ce qui revient à peu près au même, douze millions cinq cents mille livres de notre monnoye, ſelon la ſupputation que nous avons faite du ſeſterce dans le ſixiéme volume. Scaurus avoit fait tranſporter ces précieux reſtes dans ſa belle terre de Tuſculum. Par malheur ſes eſclaves révoltés contre lui mirent le feu à cette maiſon de plaiſance, & il eut la douleur de voir tant de richeſſes devenir la proye des flammes. On ſera moins étonné de ces énormes profuſions, ſi l'on conſidére que Scaurus étoit gendre de Sylla, qui pendant ſa Dictature diſpoſa en maître ſouverain des finances du plus vaſte Etat de l'Univers. De plus, on ne peut douter qu'il n'ait eu la meilleure part aux dé-

ſi inſenſée ruina Scaurus tout riche qu'il étoit. Son pere, cet avare Prince du Sénat, que les guerres de Marius, & que les préſents de Jugurtha avoient ſi fort enrichi, luy avoit laiſſé de gros biens. Son héritier les prodigua pour gagner la bienveillance du Peuple. Il parvint à la Préture, & n'obtint rien de plus.

De Rome l'an 695. Conſuls. L. CALPURNIUS PISO, & A. GABINIUS NEPOS.

Le choix des nouveaux Conſuls qui ſuccédérent à Piſon, & à Gabinius fut favorable à Cicéron. P. Cornélius Lentulus Spinther, & Q. [a] Cæcilius Metellus ne furent pas plûtôt déſignés au Conſulat, qu'ils travaillérent au rétabliſſement de l'illuſtre citoyen que l'un aimoit, & que l'autre eſtimoit. Preſque au même tems Clodius devoit ſortir d'employ, [b] & Titus Annius Milon devoit

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

poüilles de ce grand nombre de citoyens opulents que le Dictateur avoit condamnés à périr.

[a] Cicéron avoit tout ſujet de ſe défier de Quintus Cæcilius Metellus Nepos. Outre que ce Conſul étoit couſin germain du Tribun Clodius, il avoit traité l'Orateur Romain avec outrage, lors qu'il ſe préſenta au Peuple pour rendre compte, ſelon l'uſage, de la conduite qu'il avoit tenuë pendant ſon Conſulat, comme nous l'avons remarqué ci-deſſus. Cependant lorſqu'il fut queſtion du rappel de ce grand homme, Métellus déclara que pour le bien de la République, il ſacrifioit ſans peine ſes intérêts perſonnels, & qu'il contribuëroit de tout ſon pouvoir au rétabliſſement de Cicéron.

[b] Titus Annius Milo eut pour deuxiéme ſurnom celui de Papianus, parce qu'il étoit iſſu de la famille Papia, maiſon illuſtre, quoique Plébéienne, & qui avoit donné des Conſuls à la République. Il quitta le nom de Papius, pour prendre celui de ſon ayeul maternel Annius qui l'avoit adopté. Aſconius nous apprend qu'il avoit été Queſteur pendant l'année 691. Devenu Tribun du Peuple, il ſe déclara pour Cicéron à la ſollicitation de Pompée, qui dés-lors lui promit le Conſulat. Il fut ſecondé par ſept de ſes Collégues, Publius Sextius, Titus Fadius, Manius Curius, Caïus Sextilius, Marcus Ciſpius, Quintus Fabricius, Caïus Meſcinius. Les deux derniers, à ſçavoir Sextus Attilius Serranus Gavianus, & Quintus Numerius

De Rome l'an 696. } Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

prendre ſa place dans le Tribunat. Ainſi tout conſpiroit à voir bientôt le Libérateur de la Patrie rendu à Térentia ſa femme, à ſes enfans, & à ſes amis. L'exécution néanmoins de ſon rappel fut ſuſpenduë juſqu'au premier de Janvier, jour que Cornélius Lentulus Spinther, & que Q. Cæcilius Metellus entrérent en exercice. En effet, dès la premiere fois que Lentulus & ſon Collégue allérent prendre leur place à la tête du Sénat, l'unique affaire qu'ils propoſérent fut celle de Cicéron. On prit les voix. [a] Lucius Cotta opina, que comme l'éxil de Cicéron étoit l'ouvrage de la violence, il devoit être rappellé par voye de fait, & ſans arrêt. Pompée fut d'avis, que même pour l'honneur de l'éxilé il falloit que le Sénat & que le Peuple concouruſſent à prononcer ſur ſon rétabliſſement. [b] Tout le Sénat panchoit à ſuivre le ſentiment de Pompée, & l'affaire alloit être concluë, lorſque Sex. [c] Atti-

[a] *Cic. in Orat. poſt redit.*

Gracchus, étoient abſolument dévoüés à la faction de Clodius.

[a] Lucius Cotta dont il s'agit ici, ſortoit de l'illuſtre maiſon Aurélia originaire du païs des Sabins, ſelon les remarques que nous avons faites dans les volumes précédents. Frére d'Aurélia la mere de Jule Céſar, il étoit oncle maternel de celui-ci. Nous l'avons vû Conſul en l'année de Rome 688, & Cenſeur en 689.

[b] Appius frere de Clodius fut le ſeul des huit Préteurs qui s'oppoſa aux avis de Cotta & de Pompée.

[c] Il ne s'agiſſoit plus que de minuter le Décret du Sénat pour le rétabliſſement de Cicéron, lorſque le Tribun Sextus Attilius y forma oppoſition. Il demanda une ſurſéance de vingt-quatre heures, pour ſe donner le tems d'examiner ce qui convenoit au bien de la République, avant que de procéder à la concluſion d'une affaire de cette importance. Ce Tribun mépriſable par la baſſeſſe de ſon extraction, étoit originaire d'un miſérable village de la Calabre. Il changea ſon nom de Gavius en celui d'Attilius, après avoir eu l'honneur d'entrer par voye d'adoption dans la famille Attilia. Pen-

lius, l'un des Tribuns du Peuple y mit oppoſition. La déciſion traîna donc en longueur, & ne fut portée devant le Peuple que huit jours avant les Calendes de Février. Ce fut alors que les partiſans de Clodius ranimérent toute leur rage. Ils

De Rome l'an 696. Conſuls P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

Dio l. 39. Plut. in Cic. ipſe pro Sextio.

dant l'année de ſa Queſture, Cicéron qui étoit alors Conſul, lui rendit des ſervices conſidérables. La juſtice, la reconnoiſſance, & le zéle du bien public devoient l'engager à s'intéreſſer pour ſon bienfacteur. Mais Attilius étoit un ſcélérat qui ſe vendoit au plus offrant. Du moins c'eſt le portrait que Cicéron en a tracé dans ſes Harangues. Clodius avoit ſçû ſe l'attacher à force d'argent, & ſe promettoit tout de l'audace d'un homme qu'il avoit animé de ſon eſprit. En effet, ſans avoir égard aux remontrances du Sénat, & aux larmes de Cneïus Oppius le pere de ſa femme, cet indigne Tribun perſiſta dans ſon oppoſition. Ainſi les Sénateurs ſe ſéparérent ſans avoir rien conclu. Clodius profita de ce délai pour enhardir Attilius, & pour faire joüer de nouveaux reſſorts contre Cicéron. Les ſommes immenſes qu'il fit diſtribuer à ceux dont il empruntoit le miniſtére paroîtroient incroyables, ſi l'on ne ſçavoit d'ailleurs les rapines, les brigandages, & les concuſſions énormes qu'il exerça pendant tout le cours de ſon Tribunat. Il rançonna les Villes & les Provinces. Les Monarques & les Princes tributaires de la République, pour éviter de plus grands maux, étoient contraints de fournir à ſon avarice, & de partager avec lui leurs revenus. Il vendoit à prix d'argent ſa protection aux particuliers. Les prétendants aux dignités s'épuiſoient pour s'aſſûrer de ſon crédit, encore avoient-ils le chagrin d'être trompés dans leurs eſpérances, témoin Vatinius qui eut la douleur de ſe voir honteuſement exclu de l'Edilité par les trente-cinq Tribus. Enfin il mettoit à l'enchére les emplois & les honneurs qui demandoient ſa médiation auprès du Peuple. C'eſt par cet indigne trafic qu'il fit décerner le titre de Roy, & le ſuprême ſacerdoce de Cybéle dans la ville de Peſſinunte à Brogitarus gendre du Roy de Galatie. Celui-ci étoit le célébre Déjotarus, l'ami conſtant, & le fidéle allié de la République. Il ſe récria contre cette injuſte promotion. Sans conſidérer les liens qui l'uniſſoient au nouveau Grand Prêtre, il n'eut égard qu'aux Loix de l'équité. Il refuſa de ratifier le choix de Clodius, & s'arma de toute ſon autorité pour maintenir contre ſon propre gendre, celui qui étoit alors en poſſeſſion de cette ſouveraine Sacrificature, une des plus conſidérables de l'Aſie, ſoit par les grands revenus, ſoit par les prérogatives qui en étoient inſéparables.

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

parurent armés dans le Comice, & ſe firent a ſuiſur les Tribuns de ſa faction, ou du moins pour en partager la haine avec eux, Clodius s'aviſa du plus noir ſtratagême. Ce fut de faire aſſaſſiner Numerius Gracchus, qui juſques-là s'étoit fait le miniſtre de ſes violences. Il étoit perſuadé que le peuple ne manqueroit pas d'attribuer ce meurtre aux partiſans de Cicéron. Par là le ſcélérat ſe procuroit un moyen de défenſe pour échapper à la rigueur des Loix, & ſe juſtifioit de l'aſſaſſinat de Sextius, en s'autoriſant du droit de repreſailles. Numétius inſtruit du danger qu'il couroit, s'étoit déja ſauvé ſous un habit de muletier, lors qu'on lui vint annoncer que Sextius vivoit, que Clodius à cette nouvelle avoit changé de deſſein, & qu'en toute ſûreté il pouvoit retourner à Rome. Milon de ſon côté reclamoit au Tribunal du peuple contre les aſſaſſins, avec une intrépidité qui étonna les factieux. Par ſes ordres les Gladiateurs d'Appius furent conduits chargés de fers en preſence du Sénat, & forcés de s'avoüer coupables de tant de meurtres qui avoient enſanglanté Rome, & cauſé le deüil d'un grand nombre de familles. Cependant le Tribun Settanus eut le crédit de les ſouſtraire au ſupplice. Dans ces tems de confuſion, la loy du plus fort avoit prevalu contre l'autorité la plus reſpectable.

Clodius n'apprit les démarches de Milon qu'avec des tranſports de rage. A la tête de ſes Satellites, il court en forcené au logis

a Clodius avoit emprunté de ſon frere Appius cette troupe de Gladiateurs. Il les joignit à une nombreuſe multitude d'eſclaves qui étoient à ſa dévotion. Fabricius partiſan de Cicéron les avoit prévenus, & s'étoit ſaiſi avec ſon eſcorte, des avenuës qui conduiſoient à la place où le peuple avoit été convoqué. Soûtenu de ſon Collégue Caïus Ciſpius qui lui avoit prêté main-forte, il ſe mit en devoir de ſe défendre avec vigueur dans le poſte qu'il occupoit. Mais la troupe de Clodius ſe jetta ſur les deux Tribuns avec tant d'impétuoſité, que pluſieurs de leurs gens furent tués ou bleſſés. Attilius & Ciſpius eux-mêmes n'évitérent la mort qu'en abandonnant le champ de bataille. Ces brigands en vouloient ſur tout à Quintus Cicéron qui ſollicitoit avec empreſſement le retour de ſon frére. S'étant preſenté à ce deſſein dans l'aſſemblée du peuple, l'eſcorte favorite de Clodius l'aſſaillit avec tant de furie, qu'il fut réduit à ſe tenir caché ſous un tas de morts, pour ſe dérober plus ſûrement à la pourſuite de ces furieux. Au milieu de cet horrible tumulte ſurvint le Tribun Sextius, l'ami le plus dévoüé de Cicéron. Auſſi éprouva-t-il toute la rage de ces bandits. Bleſſé à coups d'épées, & de bâtons dans toutes les parties de ſon corps, on le crut long-tems mort, & comme tel il fut emporté dans ſon logis par ſes domeſtiques. Pour faire retomber l'horreur de ces énormes attentats ſur Sextius, &

vre d'une troupe de Gladiateurs, que le frére de ce Tribun, & y met le feu, après avoir écarté le fer à la main tous ceux qui ſe mettoient en devoir de s'oppoſer à ſes violences. L'embraſement ſe communiqua bientôt au Temple des Nymphes. Cet édifice qui renfermoit les archives des Cenſeurs fut réduit en cendres. Dans l'allarme que cauſa l'incendie, le Conſul Metellus Nepos étoit accouru pour réprimer la fureur des incendiaires. Mais ſans reſpect pour ſa dignité ils le chargérent d'outrages, arrachérent ſes faiſceaux des mains de ſes Licteurs, & les jettérent au feu. Tant de crimes étoient impunis, & Clodius triomphoit au milieu de Rome comme dans un païs de conquête. Milon & Sextius outrés de ces bravades achetérent à leur tour des Gladiateurs, & raſſemblérent grand nombre de citoyens pour ſe mettre en état de défenſe contre les attaques de leur ennemi commun. Les deux partis ſe rencontrérent plus d'une fois, & ſe battirent avec acharnement. Il en coûta la vie à une nombreuſe multitude de Romains, qui périrent par la main de leurs compatriotes. Tant de ſang répandu ne décidoit rien en faveur de Cicéron, & depuis pluſieurs mois l'Arrêt de ſon rétabliſſement avoit été ſuſpendu par l'oppoſition d'un ſeul Tribun de la caballe de Clodius. Le Sénat enfin honteux de ſon inaction, ſe réſolut de mettre fin à cette grande affaire, qui intéreſſoit également tous les ordres de la République. Ce ſeul objet occupa tellement les Peres Conſcripts, que pendant pluſieurs jours ils refuſérent de donner audience aux Ambaſſadeurs des Cours étrangéres, & aux Députés des Provinces. Cette illuſtre Compagnie dans la premiere Aſſemblée qu'elle tint à ce ſujet, procéda par faire expédier des lettres circulaires en faveur de Cicéron à différentes Villes, & aux Gouverneurs de Province, ſoit pour les remercier du favorable accüeil qu'il en avoit reçû, ſoit pour ordonner qu'on lui rendît tous les honneurs qui étoient dûs à ſon mérite. Tous les ordres de la République ſuivirent l'exemple des Sénateurs, & témoignérent par des Actes autentiques leur zéle pour le rétabliſſement de l'Orateur Romain. Cependant Clodius par ſes intrigues ſuſpendit encore pour un tems l'effet des bonnes intentions du peuple & du Sénat. Enfin le Conſul Lentulus ſe laſſa de ces délais. A ſa réquiſition des Peres Conſcripts par un decret adreſſé à toutes les Provinces d'Italie, invitérent tous les citoyens Romains zélés pour le bien public à ſe rendre inceſſamment à Rome. Bientôt on les vit venir en foule de toutes les Villes voiſines de la Capitale, pour favoriſer le retour de Cicéron. Le Conſul après s'être aſſûré des ſuffrages de tous ces nouveaux venus, & de la plûpart de ceux qui étoient domiciliés à Rome, convoqua le Sénat au Capitole pour le quatorziême Juillet. Jamais l'Aſſemblée n'avoit été plus nombreuſe. Pompée qui parla le

De Rome l'an 696.
Conſuls.
P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

du Tribun Clodius avoit à ſes gages. Alors ſe don-

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

premier, conclut au rappel de l'exilé. Son avis fut ſuivi d'un conſentement unanime. Le lendemain les Sénateurs s'aſſemblérent de nouveau dans le Temple érigé par le grand Marius *à l'Honneur, & à la Vertu.* Le Décret qui avoit été confirmé le jour d'auparavant, y fut confirmé ſans aucune contradiction, même de la part du Conſul Metellus Nepos qui tout dévoüé qu'il étoit à Clodius, s'étoit laiſſé fléchir par les vives inſtances d'un de ſes parens nommé Publius Servilius. La circonſtance du lieu où le Sénat avoit tenu ſa derniére ſéance, vérifia un ſonge que Cicéron avoit eu pendant la nuit au voiſinage d'Atine, ville de la Campanie, où il paſſa les premiers jours de ſon éxil. Au milieu d'un profond ſommeil, il s'imagina voir errer dans des lieux déſerts le Conſul Marius eſcorté de ſes Licteurs, & revêtu des ornements de ſa dignité. Il lui parut que ce Général ſon compatriote l'ayant abordé, lui demanda le ſujet de ſa triſteſſe, & par quel hazard il s'étoit égaré dans un païs inculte, ſans tenir de route certaine. Cicéron l'avoit en même tems inſtruit de ſes malheurs. Après quoi Marius le prenant par la main, le remit ſous la garde d'un Licteur, pour être conduit dans le Temple *de l'Honneur & de la Vertu. C'eſt là*, dit-il, *que vous trouverés la fin de vos diſgraces, & vous n'en ſortirés que pour triompher de vos perſécuteurs.* Valére Maxime a fait le récit de cette viſion. Cicéron qui la raconte lui-même, convient que ce ſonge n'avoit rien que de naturel. Le chagrin de ſon éxil qui le ſuivoit par tout, & la comparaiſon qu'il faiſoit ſans ceſſe de ſon ſort avec celui de Marius, laiſſoient de profondes traces dans ſon imagination, & rappelloient pendant la nuit la vûë des objets qui avoient occupé ſon eſprit pendant le jour.

Le Peuple étoit aſſemblé au Théâtre, où Lentulus faiſoit repreſenter des jeux, lorſque la nouvelle ſe répandit du Senatus-Conſulte qui rappelloit Cicéron à Rome. Tous les rangs applaudirent au Conſul & aux Sénateurs qui ſe trouvérent preſents au ſpectacle. Clodius eut l'imprudence de s'y montrer; mais les imprécations qu'il eut à eſſuyer de toutes parts lui annoncérent la décadence de ſon parti. Les Acteurs ſe firent un mérite de ſeconder le Peuple dans ce concert de loüanges que le Peuple donnoit à l'Orateur Romain, & de malédictions qu'il ne ſe laſſoit point de proférer contre la perſonne de Clodius. Ce jour-là on repréſentoit une piéce dramatique qui avoit pour titre *le Diſſimulé.* C'étoit une Comédie de la façon d'Afranius. Il avoit choiſi pour ſon Héros l'ancien Brutus, le vengeur de la liberté opprimée par la tyrannie des Tarquins. Le Peuple avoit le plaiſir de retrouver dans le caractére de ce premier Conſul, le portrait de Cicéron ce généreux défenſeur de la Patrie contre les attentats

na un combat au milieu de la place publique. Là le frere de Cicéron a revenu de ſon Gouvernement d'Aſie fut bleſſé, & reſta enſeveli ſous un tas de morts. Cependant ſa bleſſure ne fut pas trouvée mortelle. Il ſurvécut à cette marque d'affection qu'il avoit donnée pour ſon frere, & devint dans

De Rome l'an 695. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

d'un Clodius & d'un Catilina. La plûpart des traits répandus dans cette piece retraçoit la derniere conjuration. Les Acteurs par la fineſſe de leur jeu ne manquoient pas d'en faire remarquer les convenances & les rapports. Ils ſe donnérent même la liberté de ſubſtituer le nom de Tullius à celui de Brutus, dans un vers qui exprimoit le courage intrépide de ce Héros, pour délivrer Rome de ſes Tyrans. L'alluſion parut ſi ſenſible, que les ſpectateurs firent répéter pluſieurs fois le même vers. L'*Andromaque* du Poëte Accius qui fut miſe enſuite ſur le théatre, ne fit pas moins d'impreſſion ſur les eſprits. Le fameux Eſope ſi renommé dans l'ancienne Rome par l'énergie de ſon action, y faiſoit le perſonnage de Télamon, Prince dont l'éxil & les malheurs avoient beaucoup de reſſemblance avec la fortune de Cicéron. Ces heureuſes diſpoſitions du Peuple ne permirent plus de douter que le Sénatuſconſulte qui ſtatuoit le rappel de Cicéron ne fut ratifié dans les prochains Comices. Il fut en effet accepté d'une voix unanime dans une Aſſemblée générale qui ſe tint le quatriéme d'Aouſt au Champ de Mars, ſelon l'ordre des Centuries. Appius, Claudius, le Tribun Serranus, & quelques gens mépriſables, apoſtés par ces trois Chefs de la faction contraire, furent les ſeuls qui oſérent réelamer contre l'unanimité des ſuffrages. Mais ils ne recüeillirent d'autre fruit de leur audace, que la honte d'avoir réüni contre eux les invectives & les cris de cette nombreuſe aſſemblée de citoyens Romains.

a Quintus Cicéron à ſon retour d'Aſie, où il avoit été Préteur, fut menacé plus d'une fois d'être accuſé publiquement comme coupable de concuſſions. L'Orateur Romain fut inſtruit, dans le lieu de ſon éxil, des bruits qui ſe répandoient à ce ſujet. Il en paroît allarmé dans une lettre qu'il adreſſe à Atticus. *Vous m'écrivés*, dit-il, *qu'on prépare à Rome de vives attaques contre mon frere. Cette nouvelle acheve de m'accabler, & redouble le chagrin mortel qui me dévore.* Mais les démarches éclatantes de Pompée pour le rappel de Cicéron, & la réünion de tous les ordres en ſa faveur, garantirent Quintus des pourſuites dont il étoit menacé.

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

la ſuite un des partiſans de Céſar, & l'un des Lieutenans Généraux de ſon armée.

Milon ſe trouvoit alors à la tête du Tribunat. Il dreſſa un procès criminel contre Clodius ; mais les circonſtances du tems ne lui permirent pas de pouſſer l'affaire juſqu'à la condamnation du ſéditieux. Tel étoit alors l'état de Rome. On y vivoit ſans mœurs, ſans diſcipline, ſans police, & ſans crainte des Loix. Tout ſembloit y réclamer une nouvelle forme de Gouvernement. Milon pour pouvoir repouſſer la force par la force, acheta auſſi une eſcoüade de Gladiateurs. Ainſi tout ſe trouva prêt au Sénat & dans le Comice, pour pouvoir prononcer en liberté ſur le retour de Cicéron. Les Peres Conſcripts firent tous leurs efforts pour relever cet acte de juſtice par des circonſtances glorieuſes à l'éxilé. Ils écrivirent des lettres de remerciement aux villes de Gréce & d'Aſie, qui avoient favorablement reçû Cicéron. Ils mirent ce grand homme ſous la ſauve-garde des Provinces par où il paſſeroit à ſon retour. Enfin ils convoquérent tout ce qu'il y avoit de citoyens Romains répandus à la campagne, pour être les témoins de l'arrêt qu'on alloit prononcer en faveur d'un illuſtre malheureux, injuſtement perſécuté. En effet rien de plus pompeux que la maniére dont l'arrêt de ſon rétabliſſement fut porté. Quatre cents dix, tant Sénateurs, que grands Magiſtrats, ſe rendirent au Capitole pour juger définitivement. Pompée parla avec toute la dignité que l'affaire demandoit. Entre autres choſes il dit que Cicéron étoit le ſeul à qui Rome pût don-

Cic. l. 2. de Offic.

Idem pro Sestio.

ner le titre de *conſervateur de la patrie*. Après quoi l'Arrêt qui luy rendoit tous ſes biens fut porté. Ce jour là même le Conſul Cornélius Lentulus faiſoit repréſenter des jeux, où les Sénateurs ſe tranſportérent ſi-tôt que leur ſéance fut finie. Leur arrêt fut annoncé dans tous les ſiéges du théatre, & reçû avec un applaudiſſement univerſel. Il reſtoit de faire confirmer le Senatus-Conſulte par les ſuffrages du Peuple. L'aſſemblée fut ordonnée ſur le champ, & ſe tint enſuite avec une célébrité extraordinaire.

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

Tous les citoyens de Rome rangés par Centuries & ſous les armes ſe rendirent au Champ de Mars, la veille des Nones du mois de Juin. Jamais aſſemblée du Peuple n'avoit été plus nombreuſe. La Loy qui ordonneroit le rétabliſſement de Cicéron, & la reſtitution de ſes terres confiſquées, & de ſes maiſons démolies fut propoſée. Clodius s'y oppoſa vivement; mais ſon babil fut inefficace, & le crédit du Conſul Lentulus & de Pompée l'emporta. Cicéron de ſon côté averti des mouvemens qui ſe faiſoient à Rome pour ſon rappel, quitta Theſſalonique, & vint à Dyrrachium. Là il reçut avis qu'il pouvoit ſe mettre en route, & que la déciſion pour ſon retour précéderoit ſon arrivée à Brunduſe. Il y débarqua en effet le lendemain du jour que le Peuple avoit prononcé en ſa faveur. La réception qu'on lui fit à Brunduſe eut tout l'air d'un triomphe. Il en partit pour Rome, & goûta le plaiſir de voir toute l'Italie prendre part à ſa gloire, & à ſa joïe. Les Peuples accoururent ſur ſon paſſage, & bordérent

Dio l. 36.

De Rome l'an 696. Conſuls. L. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

le grand chemin. Nulle colonie, & aucune ville municipale ne manqua de le féliciter par Députés. Plus il approcha de Rome, plus la foule augmenta. Il étoit prêt d'entrer dans la ville par la porte Capêne, lorſqu'il vit le Sénat venir en corps au devant de luy. Pour le Peuple, il ſe poſta ſur les degrés des Temples qui ſe trouvérent ſur la marche de Cicéron, & ne ceſſa point de le ſuivre juſqu'au Capitole, en luy marquant ſa joye par des cris & des applaudiſſements. Ce fut avec les mêmes acclamations qu'il fut conduit en ſon logis, porté, pour parler comme luy, ſur les épaules de tout Rome. Le lendemain il rendit graces au Sénat, & peu de jours après il remercia le Peuple Romain par les deux harangues qui nous reſtent encore, & qui firent repentir Rome d'avoir été environ ſeize mois ſans entendre la voix d'un ſi parfait Orateur.

Cic. in Piſonem.

Cic. ep. 1. l. 4. ad Att. & pro domo ſuâ.

Cicéron ne fut pas plûtôt remis en place, qu'il commença à reprendre ſon premier aſcendant ſur le Sénat. [a] La cherté du blé devint extrême à Ro-

Dio. l. 39. Plut. in Pomp. & Cic. ipſe pro domo ſuâ, & epiſt. 1. l. 4. ad Att.

[a] Cicéron étoit à Dyrrachium, lorſqu'il reçut les premieres nouvelles du Decret qui favoriſoit ſon retour. Il s'embarqua donc pour Brindes, & y arriva le lendemain. Il eut le plaiſir d'y embraſſer ſa chére fille Tullia, & d'y recevoir une lettre de ſon frere Quintus, qui lui annonçoit que les ſuffrages de toutes les Centuries le rappelloient enfin à Rome. Ainſi il ne tarda pas à partir, & après vingt-quatre jours de marche il ſe rendit à la Capitale. On peut dire qu'il fut bien vengé des inſultes de Clodius par les honneurs dont il fut comblé ſur toute ſa route. Les Députés de chaque Ville venoient à ſon paſſage lui porter les hommages des Habitants. Les Peuples attroupés en foule ſur les chemins s'empreſſoient de le prévenir par leurs reſpects, & par des cris d'allegreſſe. Il étoit encore aux Fauxbourgs de Rome lorſque le Sénat, & tous les ordres de la République vinrent le féliciter ſur ſon retour, & l'aſſurer d'un atta-

me. Le Peuple s'en plaignit. Comme on n'y remédioit pas, déja la populace prenoit les armes, & s'étoit emparée du Capitole. Pour éviter les murmures, & pour vivre plus à l'aiſe, la plûpart des Sénateurs s'étoient retirés à leurs maiſons de cam-

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

chement inviolable. Son entrée dans la Ville eut tout l'air d'un Triomphe. Il y fut reçû aux acclamations de tous les citoyens, qui le conduiſirent au Capitole, & de là dans la maiſon de ſon frere Quintus. On laiſſe à penſer quel fut alors le dépit de Clodius. Du moins il mit tout en œuvre pour ſuſciter de nouvelles affaires à Cicéron. Cette nombreuſe multitude de gens qui s'étoient rendus à Rome des différentes Villes d'Italie, pour concourir par leurs ſuffrages à ſon rétabliſſement, avoient conſommé preſque toutes les denrées. La cherté des vivres fut une ſuite néceſſaire de cette conſommation. De là les murmures de la populace. Clodius ne manqua pas d'en tirer avantage contre Cicéron. A l'inſtigation de cet homme turbulent, la canaille mutinée fit irruption au théatre, & porta l'épouvante parmi les ſpectateurs. Ces furieux ne s'en tinrent pas là. Ils courent au logis du Préteur, qui préſidoit aux jeux, dans le deſſein de lui faire violence. Ils volent enſuite au Temple de la Concorde, où le Sénat étoit alors aſſemblé. Le Conſul Metellus Nepos qui ſe montra pour appaiſer le tumulte, fut aſſailli à coups de pierres, & n'évita la mort qu'en ſe ſauvant avec précipitation. Cette troupe de brutaux étoit conduite & animée par deux ſcélérats. Le premier nommé Marcus Lollius s'étoit déja prêté à Clodius pour attenter à la vie de Cicéron. L'autre étoit un Affranchi qui portoit le nom de Lucius Sergius. Cet homme ſans pudeur depuis long-tems s'étoit enhardi à toutes ſortes de crimes ſous les ordres du fameux Catilina ſon premier maître. Toute la ville retentiſſoit des cris de cette populace effrénée, & des imprécations qu'elle vomiſſoit contre Cicéron. Les enfans même apoſtés par les ſéditieux s'attroupoient à la porte de ſa maiſon, & lui reprochoient d'avoir apporté la diſette à Rome. Cette émotion cependant fut bientôt appaiſée, par les ſages meſures que prirent les Magiſtrats de concert avec les Sénateurs pour rendre le calme & l'abondance à la Ville. Cicéron avoit déja fait des remerciemens publics au Sénat, pour l'aſſûrer d'une éternelle reconnoiſſance. Il attendit, renfermé dans ſon logis, la fin de cette bouraſque. Elle ne dura que peu de jours. Après quoi il ſe tranſporta au lieu des Comices, monta ſur la Tribune, & rendit graces au Peuple de ſon retour par une harangue qui nous reſte encore, auſſi bien que celle qu'il prononça en préſence du Sénat.

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

pagne. Cicéron raſſembla ce qu'il reſtoit de Peres Conſcripts à la ville, & leur fit porter un arrêt à l'avantage du Peuple, & de Pompée ſon bienfaicteur. Sur l'avis de Cicéron, Pompée reçut l'honorable commiſſion de procurer l'abondance, & de faire venir des proviſions à Rome de toutes les parties du monde. Pour cela Cicéron luy fit donner un empire abſolu ſur tous les ports de la Méditerranée, empire qui devoit durer cinq ans. C'étoit renouveller en faveur de Pompée cette puiſſance preſque ſouveraine, qu'on lui avoit autrefois accordée lorſqu'il s'étoit agi d'exterminer les Pirates. Par là l'union de Pompée & de Cicéron ſe fortifia, & le Triumvirat, qui ſubſiſtoit toûjours, eut moins à craindre ce redoutable adverſaire. Auſſi trouva-t-il toutes les factions, hors celle de Clodius, diſpoſées à luy faire plaiſir. Dès qu'il eut propoſé au Peuple de rentrer en poſſeſſion de ſa maiſon, que Clodius avoit fait conſacrer à la Déeſſe de la *Liberté*, toutes les difficultés s'applanirent. Le Sénat quelque affectionné qu'il fût à la perſonne de Cicéron, avoit mis à ſa demande un obſtacle qu'il fut aiſé de ſurmonter. Par eſprit de religion les Peres Conſcripts avoient renvoyé la déciſion de l'affaire au Collége des Pontifes. Elle étoit de leur reſſort. Cicéron plaida devant eux pour luy-même, s'y fit admirer, & réfuta Clodius ſon adverſe partie, qu'il trouvoit par tout en ſon chemin. Ce grand Orateur démontra que l'Arrêt de Clodius contre luy étoit invalide, puiſqu'on n'avoit pas gardé les formes preſcrites; que les Tribus avoient été convoquées ſans qu'on eût

annoncé le ſujet de la plaidoirie vingt-ſept jours avant l'Arrêt, & que le Tribunat de Clodius n'avoit fourni qu'un tiſſu d'irrégularités. Enfin il répondit à l'accuſation dont on le chargeoit, pour avoir fait décerner à Pompée la domination ſur tous les Ports d'Aſie, d'Afrique, & d'Europe. Icy ſon éloquence fut encore triomphante. Il perſuada les Pontifes, & les força de luy donner main-levée du terrain, où ſa maiſon démolie avoit autrefois été conſtruite. Cicéron obtint quelque choſe de plus. Le Sénat concourut à faire réédifier aux frais du public ſes maiſons de campagne, & celle de la ville. Sa métairie de Tuſculum fut eſtimée ſur le pié de cinq cents mille, & celle de Formies ſur le pié de deux cents cinquante mille ſeſterces. Pour ſa maiſon de ville, elle fut appréciée à deux millions de ſeſterces. Ainſi Cicéron recouvra ſa dignité, ſon repos, & ſes biens par le concert preſque unanime de tous les ordres, mais en particulier par l'entremiſe du Conſul Cornélius Lentulus, de Pompée, & de Milon.

De Rome l'an 696. Conſuls P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

Cic. in Piſonem.

Il ne manquoit plus à Rome que Caton, pour être l'appuy de la République chancelante. Il ne tardera pas à revenir de Chypre où Clodius l'avoit comme éxilé. Juſqu'à ſa mort on verra ce zelé citoyen s'oppoſer à toutes les ligues ambitieuſes, & ſoutenir l'Etat Républicain. Tandis qu'il éxécutoit en Orient les commiſſions qu'il avoit reçûës, Gabinius gouvernoit la Syrie avec la qualité de Proconſul. A ſon arrivée il trouva toute la Judée en feu. Alexandre, ce fils d'Ariſtobule échappé des fers de Pompée, troubloit le repos de la

Joſeph. ant. l. 14.

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

nation ſainte, & le regne d'Hircan. Ce foible Souverain étoit alors occupé à réparer les murs de Jéruſalem, que Pompée avoit renverſés. Ce fut donc tout à propos que Gabinius vint calmer l'émotion des eſprits, & rétablir la tranquillité. Hircan alla au devant du Proconſul pour ſe joindre à luy avec ce qu'il avoit pû raſſembler de troupes fidéles. Les Juifs du bon parti, ſoûtenus par la Légion Romaine que conduiſoit Gabinius en perſonne, livrérent bataille preſqu'à la vûë de Jéruſalem. Alexandre battu & défait, aprés avoir perdu ſix mille hommes d'une armée d'onze à douze mille combattants, ſe réfugia [a] dans Aléxandréum, forteresſe de la Paleſtine ſur la mer de Syrie. Gabinius la laiſſa aſſiéger par les troupes d'Hircan, & avec un détachement de Légionnaires il parcourut la Judée, fit rebâtir les villes démolies, rendit entr'autres à Samarie [b], à Azotum [c], &

a Joſeph parle d'*Alexandréum* comme d'une des plus fortes places de la Judée. Elle étoit ſituée ſur le ſommet d'une montagne dans le voiſinage de Jéricho, & de Corées. Les nouveaux ouvrages qu'Aléxandre fils d'Ariſtobule fit ajoûter à cette forteresſe, la mirent en état de ſoûtenir un long ſiége.

b Samarie, Capitale du Royaume de ce nom, fut fondée par Amri Roy des dix Tribus d'Iſraël. Elle étoit ſituée ſur une montagne, & ſubſiſta juſqu'au rems de Salmanazar qui l'aſſiégea, & la détruiſit de fond en comble. Rebâtie enſuite par les Cuthéens qui s'y établirent, elle fut ruinée une ſeconde fois par Jean Hircan, quatriême Roy de la race des Aſmonéens. Gabinius Gouverneur de Syrie la releva, Hérode l'amplifia, lui donna vingt ſtades, ou prés d'une lieuë de circuit, & le nom de *Sébaſte*, ou d'*Auguſta*, pour faire honneur à l'Empereur Auguſte, comme le rapporte Joſeph au livre 11. Etienne de Byſance s'eſt trompé lorſqu'il a dit de cette ville, qu'elle fut appellée dans la ſuite *Neapolis*. Il eſt manifeſte que ce Géographe a confondu Sichem avec la ville de Samarie.

c Azoth ville maritime & munie d'un bon port ſur la Medi-

à

à Gaza [a] leur premiére ſplendeur, & ſe rabattit ſur Alexandréum dont le ſiége duroit encore. Alexandre cria merci, & par l'entremiſe de ſa mere il obtint la vie & la liberté. Tous les châteaux qui n'avoient point ceſſé depuis un tems de donner retraite aux mécontens du Gouvernement Pontifical furent renverſés. L'état de la Judée fut partagé par le Proconſul en cinq diſtricts, qui reſſortirent de cinq villes capitales. Jéruſalem fut la premiere, Gaza la ſeconde, [b] Amathus la troiſiéme, [c] Jericho la quatriéme, & [d] Séphora la cinquiéme. C'étoit ainſi que Rome donnoit des loix au Peuple Juif, en régloit les départements avec plus d'empire que le Souverain, mais auſſi qu'elle y appaiſoit les tumultes, & y laiſſoit fleurir la Religion. Si Gabinius avoit continué de gouverner le reſte de la Syrie, comme il avoit commencé de

De Rome l'an 696.
Conſuls.
P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

terranée, entre Aſcalon Jamnia, & Accaron, fut une des cinq Satrapies des Philiſtins. Soumiſe enſuite à la domination du Peuple de Dieu elle fut compriſe dans le partage de la Tribu de Juda. Si l'on en croit Hérodore, elle ſoutint un ſiége de vingt-neuf ans contre Pſammiticus Roy d'Egypte.

a Nous avons parlé de Gaza dans le treizième volume page 208. note *a*.

b Amarhus étoit placée au-delà du Jourdain, à vingt-un milles de Pella, en avançant vers le Midy. Les Grecs, ſelon Hégéſippe lui donnérent le nom de *Therma*, à cauſe d'une ſource d'eaux chaudes qui étoit ou dans le voiſinage, ou dans l'enceinte de ſes murs. Reland ne la diſtingue point de Ramoth Galaad. C'étoit une Place forte qui appartenoit à la Tribu de Gad.

c La ville de Jéricho étoit ſituée dans la Tribu de Benjamin à ſept lieuës de Jeruſalem, un peu plus à l'Orient, & à deux lieuës & demie du Jourdain, comme le remarque Joſeph. La quantité de Palmiers qui croiſſoient dans les plaines des environs lui fit donner le nom de *Civitas palmarum*, la Cité des Palmes. *Deuter. ch.* 34.

d *Séphora* ou *Séphoris*, étoit une place forte de la Galilée, comme nous l'apprenons de Joſeph.

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

régir la Judée, il ſe ſeroit épargné bien des chagrins.

A proprement parler la République n'avoit d'attention qu'à la guerre ſi heureuſement commencée au delà des Alpes. L'année précédente Céſar avoit purgé la Gaule Tranſalpine des Helvétiens qui l'inondoient, & il en avoit chaſſé Arioviſte, ce ſuperbe Roy d'une ample région de la Germanie. C'étoit peu pour ce Héros d'avoir fait repaſſer le Rhin aux ennemis qui infeſtoient la Gaule. Son ambition le portoit à la faire plier toute entiére ſous le joug Romain. Depuis longtems la République en avoit aſſujetti la partie orientale. Lorſque Céſar y entra, déja le pays des Salyes & leurs voiſins, celui de Narbonne & de Toloſe, auſſi-bien que les Allobroges répandus depuis les Alpes ſur les bords du Rhône & juſqu'au Lac de Genéve reconnoiſſoient les Romains pour maîtres. Mais combien reſtoit-il encore de terrain à conquérir, & combien de Nations fiéres & belliqueuſes à ſubjuguer ? Dans la Gaule Celtique les Edüens étoient à la verité liés d'affection & d'interêt à la République Romaine; mais leur canton avoit ſes coûtumes, les obſervoit avec indépendance, & ſe maintenoit dans une parfaite liberté. Depuis la contrée des Arvernes, toutes celles qui s'étendent à l'Occident entre la Seine & la Garonne juſqu'à l'Ocean, ou n'avoient point entendu parler des Romains, ou les redoutoient peu. Dans la [a] Gaule Aquitanique, les

[a] La Gaule Aquitanique renfermoit tous les pays qui s'étendent depuis la Garonne juſqu'aux Pyrenées. Conſultés le quatriéme volume.

Peuples ſitués entre la Garonne, les Pyrénées, & l'Océan, connoiſſoient Rome, & ſouvent ils avoient vû paſſer ſes armées pour entrer dans les Eſpagnes ; mais ils n'auroient jamais crû que Céſar dût un jour pénétrer juſques dans leurs climats. Pour la Gaule [a] Belgique, comme elle étoit la plus éloignée de l'ancienne Province que les Romains occupoient en deçà des Alpes, elle ſe croyoit auſſi la moins expoſée aux hoſtilités de ces conquérants du monde. D'ailleurs la vaſte étenduë des terres qu'elle contenoit vers le Septentrion, depuis la Seine juſqu'aux embouchures du Rhin & à la mer Germanique, auſſi-bien que le nombre & la férocité des Nations indomptées qui l'habitoient, ſuffiſoient pour la raſſurer contre l'invaſion des Romains.

De Rome l'an 696. Conſuls. L. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

Cependant les Belges s'attirérent les premiéres hoſtilités que fit Céſar dans le païs Gaulois le plus reculé. Ce Proconſul avoit mis ſes troupes en quartier d'hyver dans la région des Séquanes, ſous le commandement de Labienus le principal de ſes Lieutenans. A l'égard du Général lui-même il avoit hiverné dans la Gaule Ciſalpine, qui étoit auſſi de ſon Gouvernement avec l'Illyrie. Céſar n'avoit paſſé l'hyver dans l'Inſubrie que pour être plus à portée de Rome. Il étoit plus facile de dominer de là ſur cette Capitale, d'y faire ſes brigues par le moyen de ſes émiſſaires, & de

CeſarComment. l. 1.

[a] La Gaule Belgique comprenoit cette grande contrée, qui a pour limites l'Océan Britannique d'une part, & de l'autre la riviere de Seine, comme on l'a remarqué plus au long dans le quatriéme volume.

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

recevoir plus promptement les nouvelles des intrigues qui ſe tramoient à Rome. Son ambition le tenoit ſans ceſſe en haleine ſur les mouvements de la ville, & principalement ſur les démarches de Pompée & de Craſſus, ſes confédérés dans le Triumvirat. L'amour de la gloire ne tarda pas néanmoins à le ramener au cœur de la Gaule Tranſalpine. Aux premiers jours du printems Labiénus luy manda, que les Peuples d'en de là la Seine, enfin que les diverſes Nations de la Gaule Belgique avoient conſpiré contre les Romains. En effet les victoires de Céſar leur faiſoient ombrage. *Quel voiſinage que ſon armée*, ſe diſoient-ils! *Que ne la retire-t-il dans ſon Italie après nous avoir délivrés de nos ennemis! Ce Liberateur de la Gaule retombera bientôt ſur nous.* L'allarme générale fit prendre aux Belges des précautions. La plûpart des Nations du pays ſe confédérérent, & ſe donnérent mutuellement des ôtages. Sur les bruits qui coururent de cette premiére émotion, Céſar léve deux nouvelles Légions dans l'Inſubrie, repaſſe les Alpes, & vient joindre Labienus. Les [a] Sénonois, qui pour lors étoient du parti Romain, eurent ordre de veiller ſur la contenance des Belges. Céſar apprit d'eux que les mutins avoient raſſemblé leurs troupes, & que de toutes les contrées Belgiques on marchoit à un rendés-vous commun. Ces nouvelles obligérent Céſar à hâter ſon expédition. En quinze jours il arriva ſur les confins de la Belgique.

[a] Les Senonois occupoient alors le territoire de Sens, & les pays circonvoiſins.

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

Les Rémois furent les premiers ſur qui l'armée Proconſulaire ſembla vouloir tomber. L'approche de Céſar les épouvanta ſi fort qu'ils eurent recours à ſa clémence, & qu'ils luy donnérent des ôtages pour l'aſſûrer de leur bonne foy. Cependant l'armée des Belges groſſiſſoit tous les jours, & le nombre des combattants en étoit effroyable. Pour faire diverſion, le Proconſul ordonna aux Edüens d'entrer avec leurs troupes ſéparées des ſiennes dans le [a] pays des * Bellovaques. Ceux-ci avoient la réputation de ſurpaſſer les autres Belges en courage & en forces, & ils prétendoient que le Capitaine Général de la Nation Belgique devoit être tiré de leur canton. Auſſi étoit-il ſi vaſte & ſi peuplé qu'il pouvoit mettre ſur pié cent mille hommes. Les Sueſſiones ** l'emportérent neanmoins, & leur Chef nommé Galba fut déclaré Généraliſſime. Galba compta ſous ſes enſeignes une multitude innombrable de ſoldats. Quinze mille † Atrébates, dix mille †† Ambianois, vingt-cinq mille [b] Moriniens, neuf mille

* *Le Beauvoiſis.*

** *Les Soiſſonnois.*

† *Habitans du pays d'Artois.*

†† *Habitans du territoire d'Amiens.*

a Céſar nous apprend que la plûpart des Gaulois qui habitoient le Beauvoiſis & le Soiſſonnois étoient originaires de Germanie, & qu'ils s'établirent dans cette partie de la Gaule, après en avoir chaſſé les naturels du pays.

b Les Diocéſes de Téroüenne, d'Ipres, & le Boulonnois relevoient de la domination des Moriniens.

Les pays de Cléves, de Bolduc, de Gueldre, avec une partie du Brabant & d'Utrecht appartenoient aux Ménapiens.

Par le nom de *Calétes* Céſar a déſigné le pays de Caux dans la haute Normandie.

Les Vellocaſſes habitoient le territoire de Roüen, comme on l'apprend de Ptolomée.

Les anciens Géographes Latins appelloient *Veromandui* les peuples du Vermandois.

Les Aduatiques originaires de Germanie paſſérent dans les Gaules à la ſuite des Cimbres & des Teutons, & s'emparérent du Com-

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

Ménapiens, dix mille Calétiens, autant de Velocaſſes, & de Véromanduens, vingt-neuf mille Aduatiques, & quarante mille tant Condruſiens, qu'Eburons, Céréſés, & Pémans tous Germains de naiſſance compoſérent ſon armée. Céſar ne fut point effrayé de cette multitude. Après avoir recommandé à l'Edüen Divition de ravager le pays des Bellovaques, il paſſa [a] l'Axone, & fit camper ſes Légions ſur les bords de cette riviére. Il y trouva un pont dont il fit garder la tête par ſes Romains, & l'autre extrêmité par un détachement de ſix cohortes.

Les Belges ne demeurerent pas oiſifs. Sitôt que les Rémois ſe furent déclarés pour le parti Romain, Galba vint tomber ſur une ville de leur diſtrict nommée Bibrax [b]. Ils en firent le ſiége à

té de Namur, & des pays adjacents. Les Auteurs ſont partagés ſur le nom de leur Ville capitale. Les uns donnent ce titre à Beaumont en Hainaut à quatre lieuës de Maubeuge. Les autres, & c'eſt l'opinion la plus commune, prétendent qu'on doit l'attribuër à Namur.

La plûpart des Auteurs modernes s'accordent à placer les Condruſiens aux environs de la Meuſe, dans le pays de Condrotz, entre Liége & Namur.

Les Eburons occupoient une partie de l'Evêché de Liége, du Brabant, & quelque cantons circonvoiſins.

Samſon attribuë aux anciens Céréſés la partie meridionale du Duché de Luxembourg dans le Diocéſe de Tréves, entre la Meuſe & la Moſelle. La reſſemblance des noms à fait croire à quelques-uns que cette Nation habitoit aux environs du Château de *Cerei*, à trois lieuës de Liége.

Selon le Pere Briet la partie des Ardennes qui eſt voiſine de la petite ville de Faméne, étoit habitée par les Pémans.

a Les Latins donnoient le nom d'*Axona* à la riviere d'Aiſne, qui prend ſa ſource en Champagne ſur les frontiéres du Barrois. Après avoir parcouru une aſſés grande étendnë de pays, elle va ſe joindre avec l'Oiſe un peu au deſſus de Compiegne.

b D'Ablancourt dit que ſous le nom de *Bibrax* Céſar a déſigné Braine, petite ville du Soiſſonnois.

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

la maniere des Gaulois d'alors, c'eſt-à-dire que ſans ligne de circonvallation ils environnérent la place d'une multitude innombrable de gens de trait & de frondeurs, qui vuidérent le rempart. Enſuite ils tâchérent de faire brêche. La ville fut preſſée & le Gouverneur fit avertir Céſar, que ſans un prompt ſecours il ſeroit obligé de la rendre. Sans tarder le Proconſul fit partir des Archers Crétois & des Frondeurs des Iſles Baléares pour fortifier la garniſon. L'arrivée du ſecours fit lâcher priſe aux aſſiégeants. Les attaques ceſſérent devant Bibrax ; mais le Général des Belges tourna ſes efforts contre Céſar lui-même. Il vint camper à demie lieuë du camp Romain avec cette épouvantable multitude de ſoldats, qui tenoient à peine dans un camp dont le circuit occupoit deux lieuës de pays. Céſar ne livra bataille qu'après avoir eſſayé l'ennemi par des eſcarmouches. Lorſqu'il ſe ſentit aſſés fort il mit ſes Légions en bataille devant ſon camp. Le lieu étoit tout propre à favoriſer ſon entrepriſe. Il occupoit une colline dont le milieu étoit un peu exhauſſé, & dont les extrêmités étoient eſcarpées. Outre cet avantage que la nature du terrain luy donnoit, pour n'être pas enveloppé par les flancs il fit creuſer deux foſſés, à droite & à gauche, garnis de forts aux deux bouts. Lorſque ſes flancs furent ainſi couverts,

Sanſon ne la croit pas différente de Fiſmes. Mais ils n'ont pas fait réfléxion que ces deux Villes ſont ſituées au Midy de l'Aiſne, & que Bibrax étoit au Nord de cette riviére, comme Céſar le fait aſſés entendre. Il eſt donc plus naturel de dire qu'il s'agit icy de la ville de Laon, que les anciens monumens ont appellée *mons Bibrax.*

De Rome l'an 696. Conſuls P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

l'affaire commença par un combat de cavalerie. A l'égard de l'infanterie, avant que de la mettre en action on attendit de part & d'autre que celle des Romains, ou celle des Gaulois paſſât un petit marais, qui ſe trouvoit entre les deux armées. Ni les uns ni les autres n'oſérent avancer en préſence de l'ennemi. Ainſi Galba conduiſit ſes troupes vers l'Axone, pour traverſer cette riviere au deſſus du pont, dont Ceſar s'étoit emparé. A l'inſtant même le Général Romain en eſt averti, traverſe le pont avec ſa cavalerie & ſon infanterie légére, & vient donner ſur les ennemis embarraſſés au paſſage de la riviére. A coups de traits & à force de pierres il accable ceux qui luttoient dans le guay contre les flots. Bientôt le lit de l'Axone fut barré par les corps morts. Les Belges s'en ſervent comme de pont pour arriver à l'autre rive; mais on fait pleuvoir ſur eux une grêle de javelots qui arrêtent les plus hardis. Enfin Galba aprês avoir perdu un grand nombre de combattans, & manqué la priſe de Bibrax congédia ſon armée, & renvoya ſes ſoldats chacun chés ſoy. Cette retraite, qui reſſembloit à une fuite, ne ſe fit pas ſans perte. Céſar fit pourſuivre les Belges dans leur déroute, & la cavalerie Romaine en fit un maſſacre épouvantable.

De là Céſar entra dans le pays des Sueſſions. Bientôt l'armée Romaine parut devant Noviodun*; mais le Proconſul trouva les foſſés de la ville trop profonds, & les murailles trop exhauſſées pour qu'il pût la prendre d'emblée. Il ſe diſpoſa donc à en faire le ſiége à la Romaine, dreſſa des mantelets,

*Noyon.

telets, & fit ériger des tours de charpente ſur des cavaliers d'une exceſſive hauteur. Ces machines effrayérent les Noviodunois, qui ſe rendirent à diſcrétion, & qui furent conſervés dans leurs biens, & dans la poſſeſſion de leur liberté, à la priere des Rémois. Pour les Sueſſions, ils ſe donnérent volontairement à Céſar, & luy livrérent les deux fils du Roy Galba, comme des garants de leur fidelité. Les Bellovaques, tout formidables qu'ils étoient, cédérent au torrent, & ne ſe garantirent du ravage, que par la ſoumiſſion. Lorſque l'armée Romaine parut à cinq milles de[a] Brantuſpance Capitale de leur pays, les Habitants en ſortirent, & vinrent implorer la clémence du vainqueur. Céſar eut égard aux prieres de l'Edüen Divitiac, & fit grace aux Bellovaques après en avoir tiré ſix cents ôtages. Céſar trouva encore les* Ambianois plus dociles. D'eux-mêmes, & ſans retardement ils ſe ſoumirent au Conquérant. Il n'en fut pas ainſi des [b] Nerviens. C'étoit une Nation féroce qui s'étoit interdit tous les genres de plaiſirs, & qui inſultoit à la lâcheté des Peuples ſoumis de leur gré à la domination Romaine. Ces Nerviens donc, joints aux Atrébates leurs voiſins, & aux Veromanduens, ſe cantonnérent ſur les bords de la* Sabis, après avoir mis à couvert leurs femmes & leurs enfans dans des fortereſſes environ-

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

* *Ceux d'Amiens.*

* *La Sambre.*

[a] Il paroît que Brantuſpance étoit une des principales Villes du Beauvaiſis. Il ne s'agit plus que de ſçavoir ſi ce nom peut convenir à Clermont, à Granvilier, ou à Breteüil. Sur cela les Géographes ſont fort indécis.

[b] Le Cambreſis & une partie du Hainaut compoſoient autrefois e pays des Nerviens.

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

nées de marais inacceſſibles. Tous ceux de la contrée qui furent en état de porter les armes, attendirent Céſar dans leurs retranchemens.

Cependant le Proconſul s'avançoit vers les Nerviens à grandes journées. Sa marche étoit diſpoſée à l'ordinaire des Romains. Une Légion paroiſſoit à la tête de la longue colonne que formoit ſon armée, & après elle venoient tous les bagages. Les autres Légions ſuivoient de file, toûjours entrelaſſées de charettes, de mulets, & d'autres bêtes de charge. Quelques eſpions Gaulois obſervérent cet ordre des troupes Romaines, & en donnérent avis aux Nerviens. *Rien de plus facile*, leur dirent-ils, *que d'attaquer & de défaire la queuë de l'armée Romaine. Lorſque la tête ſera entrée dans le camp, tomber ſur elle à l'improviſte, ce ſera la défaire, ſans qu'elle puiſſe être ſecouruë par l'avant-garde, vû l'embarras des bagages.* Les Nerviens profitérent du conſeil. Ils s'embuſquent ſur une hauteur couverte de taillis, vis-à-vis le camp que les Romains venoient conſtruire. Il devoit être placé à l'autre bord ſur une colline, dont la pente étoit tournée vers la riviere. Sans doute les ennemis auroient pû executer le projet qu'on leur avoit ſuggeré, ſi Céſar n'eût pas changé l'ordre de ſa marche. Plus il avançoit vers l'ennemi, plus il luy preſentoit un grand front. Enfin il en vint juſqu'à mettre ſix Légions de face, & ſur ſes derrieres le bagage, eſcorté par deux Légions de nouvelles levées. Son armée étoit ainſi diſpoſée lorſqu'il arriva ſur les bords du fleuve. Il étoit gayable en cet endroit-là, & n'avoit que trois piés

d'eau. La cavalerie Romaine & Tréviroiſe auxiliaire paſſe l'eau, & va donner ſur quelques eſcadrons ennemis poſtés au pié de la colline, où toute l'infanterie Nerviéne étoit embuſquée. Ce premier combat ne fut qu'une eſcarmouche, où les Romains eurent du pire. Durant cet intervalle, les ſix Légions ſe mettent en devoir d'alligner & de conſtruire le camp. Enfin les bagages de l'armée Romaine s'avancent pour gagner le lieu du campement. Ce fut alors que l'armée ennemie quitta ſon embuſcade, paſſa le fleuve, & vint donner ſur le bagage. Quel embarras pour Céſar! Il luy fallut à l'inſtant même donner le ſignal du combat, faire quitter à ſes ſix Légions le pic & le hoyau pour prendre l'épée, & les ranger en bataille. L'uſage qu'avoient ſes Légionnaires de ſe ranger deux-mêmes ſous leurs enſeignes, ſuppléa aux ordres des commandants. On ſonna la charge, & les ſoldats Romains ſans avoir le tems de mettre le pot en tête, & de diſpoſer leurs boucliers, s'arrangent, plus ſelon la nature du terrain, que dans les régles de l'art.

De Rome l'an 696. Conſuls. L. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

Céſar cependant voloit de lignes en lignes, faiſoit reſſouvenir ſes Légionnaires de leur ancienne valeur, & donnoit du courage aux plus lâches. Le choc commence de divers côtés tout à la fois; mais le Général ne pouvoit pas tout voir, parce que la plaine étoit entrecoupée de hayes. Le moyen dans un pays couvert d'être par tout, & de pourvoir à tout! Auſſi le ſuccés des combats étoit différent dans les divers lieux, ſans qu'on pût remedier à la foibleſſe des plus vive-

De Rome l'an 695. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

ment attaqués. A l'aîle gauche, la neuviême & la dixiême Légions firent des prodiges. Elles pouſſérent les Atrébates juſqu'à la riviere, & en firent un grand carnage. Dans un autre endroit la huitiême & l'onziême Légions culbutérent les Veromandüens, & les mirent hors de combat. Mais à l'aîle droite la ſeptiême & la douziême Légions ſouffroient extrêmement. Tout l'effort des Nerviens étoit tombé ſur elles, & bien-tôt elles alloient être enveloppées. Dêja la cavalerie Romaine qui revenoit au camp, avoit pris la fuite, & les eſcadrons Trévirois avoient quitté la partie pour aller annoncer en leur païs la défaite de Céſar. En effet ſon aîle droite avoit été entourée de toutes parts. Nul manipule ne reſtoit entier. La mort avoit éclairci ſes bataillons, & les bleſſés n'y combattoient plus que négligemment. Dans ce péril extrême Céſar ſurvint tout à propos, pour ranimer la valeur de ſes ſoldats. Il ſaiſit le bouclier d'un ſimple fantaſſin, ſe met à la tête de ſon aîle endommagée, fait élargir les rangs, afin que ſes ſoldats euſſent le manîment plus libre de leurs armes, & fond ſur l'ennemi avec le courage d'un lion. Par ſon ordre la ſeptiême Légion ſe rapprocha de la douziême, & ſous les yeux de leur Général, tous donnérent avec une furie ſans exemple. Pour ſurcroît de bonheur, les deux Légions qui ſervoient d'eſcorte au bagage, vinrent au ſecours de Céſar au fort de l'action, & firent des prodiges de valeur. A leur arrivée les bleſſés eux-mêmes reprirent de la vigueur. La cavalerie pour réparer la honte de ſa fuite revint à la charge, & les

valets de l'armée qui ſuivoient les bagages devinrent autant de ſoldats. Pour lors la réſiſtance des Nerviens fut une preuve bien ſenſible du courage de leur Nation. Un de leurs ſoldats n'étoit pas plûtôt tombé mort, qu'il étoit incontinent remplacé. On ſe faiſoit des cadavres mêmes une élevation, pour combattre avec plus d'avantage. Enfin leur bravoure n'aboutit qu'à dépeupler leur païs, & qu'à détruire une race ſi belliqueuſe. Ils périrent preſque tous dans le combat. La reddition des vieillards, des femmes, & des enfans du Peuple Nervien, qu'on avoit cachés dans des marais ſuivit de près la bataille. Ils eurent recours à la clémence du vainqueur, qui les conſerva dans leurs biens, & dans leur ancienne liberté.

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

Cette victoire répandit l'épouvante dans les contrées voiſines, & les Aduatiques déja en marche pour venir ſeconder les Nerviens, retournérent ſur leurs pas pour ſe cantonner dans leur pays. Ce dernier Peuple étoit un reſte de ces Cimbres & de ces Teutons que Marius avoit défaits au cœur de l'Italie. Ceux-ci avoient été laiſſés ſur les bords du Rhin au nombre de ſix mille hommes, pour garder le bagage & le butin de leurs compatriotes. Après la ruine entiére de l'armée des Cimbres, ce petit corps étoit reſté au lieu où on l'avoit poſté, & s'y étoit établi. Céſar marcha donc contre ces Aduatiques anciens ennemis de Rome. A ſon approche tout le Peuple Aduatique retiré dans une Place forte prétendit s'y défendre contre toutes les forces du Proconſul. On vit en effet leurs troupes faire quelques ſorties, &

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

s'expoſer bravement au danger, Lorſque la circonvallation fut achevée autour de leurs tanniéres, ces déterminés parurent moins braves, & leur hardieſſe ſe changea en épouvante. Ce fut bien une autre frayeur, lorſqu'ils virent élever de ces tours à pluſieurs étages qui ſurpaſſoient les plus hautes murailles. Ils s'en mocquérent d'abord, & les regardérent comme des ouvrages inutiles. Leur ſurpriſe fut extrême lorſqu'ils virent ces machines ſe mouvoir, s'avancer au pié du mur, & dominer leurs remparts. Alors le déſeſpoir les ſaiſit, & leur unique reſſource fut dans la diſſimulation. En feignant de vouloir ſe livrer aux Romains ſans réſerve, ils demandérent par grace qu'on leur laiſſât leurs armes pour ſe défendre contre leurs voiſins. *Qu'aurés-vous à craindre de vos ennemis*, répondit Céſar, *auſſi-tôt que par une reddition entiére vous aurés mérité la protection de ma République, avant que le bellier ait commencé à battre vos murailles* ? Ces Aduatiques firent ſemblant d'obéïr, & jettérent quelques-unes de leurs armes du haut du rempart. Mais ils en retinrent la meilleure partie, & s'en fabriquérent de nouvelles. Leur fureur éclata lorſqu'il fallut évacüer leur ville pour faire place à la garniſon Romaine. Si-tôt que les Légionnaires parurent, ces perfides tombérent ſur eux en déſeſperés. A l'inſtant les troupes Romaines accourent de divers quartiers, & font rentrer les ennemis dans leur azile aprés leur avoir tué quatre mille hommes. Le lendemain les portes de leur ville furent rompuës, & l'armée Romaine y entra ſans réſiſtance. Plus

de quartier pour des barbares ſans parole, & ſans foy. Après le premier maſſacre, Céſar fit vendre à l'enchére tout ce qui reſta d'Habitants, & les ſoumit à l'eſclavage. On ſçut de ceux qui les achetérent que leur nombre montoit à cinquante-trois mille ames.

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

Les vûës de Céſar ne ſe bornérent pas à la ſeule Belgique. Dans le tems même qu'il étoit occupé au païs des Aduatiques & des Nerviens, il ſe préparoit de la matiere pour de nouvelles guerres, dans les régions les plus reculées de la Gaule Celtique. Dêja par le moyen de P. Craſſus fils du Triumvir, & l'un de ſes Lieutenans Généraux, il avoit ſoumis les contrées qu'habitoient [a] les Vénétes, les [b] Unelles, les [c] Oſimiens, les [d] Curioſolites, les [e] Séſuviens, les † Aulerques, les [f] Rhédonois, & s'étoit emparé de leurs villes maritimes avec une ſeule Légion. Le bruit de tant d'exploits lui attira les hommages des Peuples mêmes qui habitoient au-delà du Rhin. Une campagne ſi glorieuſe alloit finir. Céſar quitta le païs des Belges, après l'avoir pacifié, & mit ſes troupes en quartier d'hyver chés [g] les Andes, les [h] Turons, & les [i] Carnutes. Pour luy il repaſſa les Alpes encore une fois, & vint hyverner dans l'Inſubrie. La grandeur de ſes exploits augmentoit ſa réputation à Rome, & le nombre de ſes partiſans y croiſſoit à vûë d'œil. On luy décerna

a *Le territoire de Vannes.*
b *Ceux de Coutance.*
c *Les peuples de Tréguier, & de S. Pol de Leon.*
Les peuples de Cornoüaille.
e *Ceux du territoire de Sées.*
f *Ceux de Rennes & des environs.*
g *Les Angevins.*
h *Les Tourangeaux.*
i *Ceux du pays Chartrain.*

† Le nom d'Aulerques étoit commun au Peuple du Maine, à ceux du territoire d'Evreux, & à une Nation que Pline & Ptolomée placent dans la Bretagne. Voyés le quatriéme volume page 16. note *a*.

De Rome l'an 696. Conſuls P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

quinze jours de *ſupplications*, ou de prieres publiques, ce qu'on n'avoit encore fait pour aucun Général. Auſſi Céſar durant tous les hyvers, avoit ſoin de ſe concilier un grand nombre d'amis. Comme il s'étoit infiniment enrichi dans les Gaules, ſur-tout en dépoüillant les Temples de leurs tréſors, il ne mettoit point de bornes à ſes liberalités. Prodigue de l'or qu'il avoit raſſemblé, il le vendoit pour la moitié de ſa valeur, & il en faiſoit d'amples diſtributions. Céſar faiſoit ſervir à un double uſage ſes victoires dans la Gaule. 1°. Il effaçoit dans l'eſprit des Romains la mémoire des expéditions de Pompée au Levant. Auſſi quelle comparaiſon y avoit-il à faire entre la réduction de tant de Nations belliqueuſes, & celle de quelques Aſiatiques énervés par la molleſſe de leur climat? 2°. Il mettoit à profit la dépoüille des Peuples conquis, pour s'affectionner un grand nombre de Romains. Il ſemoit les richeſſes en Italie avec profuſion, mais pour moiſſonner au centuple.

Plut. in Caton. Vell. Pat. & Strabo l. 14.

De tous les ennemis de Céſar à Rome le plus obſtiné étoit Caton, parce qu'il étoit le plus déſintereſſé, & le plus clairvoyant. La renommée de ce zelé Républicain s'étoit beaucoup accruë depuis ſon retour à la capitale. Envoyé en Chypre par les artifices de Clodius pour y dépoſer le Roy Ptolomée, il avoit tellement ménagé les affaires, qu'il n'avoit eu qu'à prendre poſſeſſion de l'Iſle au nom de la République, & qu'à ſaiſir les tréſors de l'ancien Roy. Il les fit tranſporter en Italie avec toute la fidélité d'un Philoſophe, qui mépriſe en ſon particulier les biens de la fortune.

Après

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

Après avoir vendu à l'encan avec une exactitude ſcrupuleuſe les meubles précieux du Roy dépoüillé, il fit dreſſer deux regiſtres de l'argent, des effets de Ptolomée, & de ſa propre dépenſe. Caton ne fut pas forcé à prendre ces précautions, par la crainte d'être accuſé de malverſation. Il étoit convaincu que ſa probité ne ſeroit pas même ſoupçonnée. Tout ce qu'il prétendit, ce fut de donner à la République un modéle ſur lequel les Gouverneurs des Provinces ſe régleroient à l'avenir. Par malheur ſes deux livres de compte périrent dans la traverſée par divers accidens. En effet la ſaiſon étoit avancée lorſque Caton partit de Chypre. Son eſcadre étoit chargée de [a] ſept mille talents, tant en or & en argent monnoyés, qu'en vaſes précieux & en pierreries. Toutes ces richeſſes étoient renfermées dans des caiſſes, ſur leſquelles Caton fit attacher à de longues braſſes de corde un morceau de liége, afin que ſi quelqu'un de ſes vaiſſeaux couloit bas, on eût un ſignal pour pouvoir tirer le tréſor du fond de la mer. Il arriva que ſes ſoins furent inutiles. L'eſcadre ſurgit heureuſement au port d'Oſtie preſque ſans perte.

Lorſque Caton fut prêt à débarquer les Magiſtrats, le Sénat, & les Pontifes allérent au devant de luy, & le Peuple en foule borda les deux rives du Tybre. L'entrée de ſes vaiſſeaux fut pour luy un Triomphe d'une nouvelle eſpéce. Cepen-

[a] Sept mille talents eſtimés ſur le pié de mille écus de notre monoye donnent la ſomme de vingt-un millions de livres en eſpéces.

De Rome l'an 696. Conſuls. P. CORNELIUS LENTULUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS.

dant le farouche Philoſophe commit une impoliteſſe. Il ne deſcendit point de ſon vaiſſeau à l'endroit du rivage où les Conſuls l'attendoient, & ne leur donna pas même de deſſus ſon bord la moindre marque d'attention. Il croyoit indigne de luy d'avoir paru briguer la faveur. Ses ſervices, & l'or qu'il rapportoit parlérent pour luy. Il fut donc ordonné que ſur le champ, & ſans attendre le tems ordinaire des élections Caton ſeroit déclaré Préteur, & qu'il auroit le privilége d'aſſiſter aux jeux avec la prétexte. Ces diſtinctions hors de l'uſage commun ne furent pas du goût de Caton. Il les refuſa. Par là ſon crédit s'accrut à l'infini, & il devint l'ame de toutes les affaires. Luy & Ciceron partagérent l'autorité publique, & celle du Triumvirat s'affoiblir à meſure que la leur augmentoit. Cependant il s'en fallut peu que ces deux hommes pleins d'une probité vrayement Républicaine ne ſe broüillaſſent enſemble. Cicéron avoit fait enlever clandeſtinement du Capitole tous les Actes que Clodius avoit fait paſſer durant ſon Tribunat. Le célébre Orateur fut accuſé de violence devant les Peres Conſcripts, & Caton ſe déclara contre luy. *Si l'on annulle toutes les Loix de Clodius*, diſoit-il, *il faudra donc révoquer ce que j'ay fait en Chypre, & reſtituer aux Cypriots les biens que je leur ay enlevés. Si Clodius eſt un mauvais citoyen qu'on le puniſſe perſonnellement!* Après tout le couroux de Caron ne fut pas de longue durée. Bientôt l'amour de la patrie & du bien public le réconcilia avec Cicéron.

L'autorité de Caton fut encore augmentée,

Digitized by Google

lorſque L. Marcius Philippus, & Cn. Cornélius Lentulus Marcellinus eurent pris poſſeſſion du Conſulat. Le premier étoit pere de Marcia femme de Caton, & le ſecond ſon ami declaré, & l'admirateur de ſes vertus. La plus importante affaire que les nouveaux Conſuls eurent à terminer fut celle du Roy d'Egypte. [a] Ptolomée Au-

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

[a] Ptolomée Aulétés onziême du nom monta ſur le Thrône d'Egypte vers l'année de Rome 689. Aléxandre ſon prédeceſſeur fils de Ptolomée Aléxandre, & neveu de Ptolomée Lathurus, avoit laiſſé le thrône vacant après un regne d'environ ſeize ans. Ce Prince s'étoit rendu odieux à ſes ſujets par ſes cruautés, & par ſes débordements. Ils ſe laſſérent enfin de la tyrannie. Le ſoulevement devint général, & les Peuples l'auroient ſacrifié à leur fureur, s'il n'eût eu la précaution de ſe ſauver. Il s'embarqua donc pour ſe réfugier à Tyr en Phénicie, où il avoit fait tranſporter la plus grande partie de ſes tréſors. Il y mourut quelques mois après, peut-être du chagrin que lui avoit cauſé la perte de ſa Couronne. Son ſucceſſeur Ptolomée Aulétés étoit fils naturel de Ptolomée Lathurus, auſſi-bien que l'infortuné Roy de Chypre injuſtement dépoüillé de ſes Etats par les Romains. Le défaut de ſa naiſſance ſembloit lui fermer le chemin du trône. Séléne femme du dernier Antiochus Roy de Syrie détrôné par Tigrane Roy d'Arménie, & fille légitime de Ptolomée Lathurus, faiſoit valoir ſes prétentions en faveur de ſes enfans Seleucus & Antiochus. L'un & l'autre ſe rendirent à Rome, pour engager le Sénat dans leurs intérêts. Mais la faction d'Aulétes, & les ſommes immenſes qu'il fit diſtribuer aux Grands de Rome prévalurent contre le bon droit. Ainſi les deux Princes après deux ans de ſéjour à Rome s'en retournérent en Syrie, tandis que leur concurrent fier de la protection de Céſar & de Pompée s'aſſuroit la poſſeſſion du Royaume d'Egypte dont il étoit redevable au peuple d'Aléxandrie. Le nouveau Roy n'apporta ſur le Trône d'autre talent qu'une paſſion déméſurée pour la flute, & beaucoup d'adreſſe à toucher cet inſtrument. De là le ſurnom d'*Aulétes* ou de *Fluteur* que lui donnérent ſes ſujets. Il y ajouta celui de *Dionyſius*. C'eſt un des noms que le Paganiſme attribuoit à Bacchus. Le Roy d'Egypte ſe fit honneur de le porter; ſoit qu'il ſe comparât avec ce Dieu, dont la fable a célébré les conquêtes, ſoit qu'il l'eût pris pour ſon modele dans ſes repas où le vin couloit à grands flots, ſoit enfin parce qu'il aimoit à faire perſonnage

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

létes commença de regner après la mort d'Alexandre neveu de Ptolomée Lathurus, en l'an 690. depuis la fondation de Rome. Peu s'en fallut que ce Roy mépriſable ne fût dépoüillé de ſes Etats par les Romains, & qu'il n'eût le même ſort que le Roy de Chypre ſon frere. L'ambition de la République étoit inſatiable. Elle alla juſqu'à vouloir réduire en Province le Royaume d'Egypte, & ſe forgea des droits imaginaires ſur cette riche contrée que le Nil rend féconde par ſes débordemens. Quelques Romains prétendirent qu'Aulétes n'étoit pas fils de Lathurus, & que le trône qu'il occupoit deſtitué de véritables héritiers devoit retourner à la République dominante, par je ne ſçai [a] qu'elle donation qui luy en avoit été

dans les fêtes conſacrées à cette diviniré payenne, comme le rapportent les Hiſtoriens de ſa vie.

[a] Aléxandre chaſſé de ſes Etats, & réduit à ſe confiner dans la ville de Tyr pour garantir ſes jours, avoit reclamé par ſes Ambaſſadents l'autorité du Sénat contre des Sujets révoltés. Mais il mourut dans le cours de la négociation. Avant que d'expirer il céda tous ſes droits au Peuple Romain, qu'il inſtitua l'heritier du Royaume. Une telle diſpoſition fut moins l'effet de ſon attachement pour la République, que de ſon reſſentiment contre celui qui l'avoit ſupplanté. Il prétendoit par ce dernier acte, commettre ſon rival avec les maîtres du monde, & l'engager dans une guerre dangereuſe. Le teſtament fut porté à Rome, & fit ſur les eſprits des impreſſions bien différentes. Les uns comme Lucius Marcius Philippus, vouloient qu'on s'en tînt à la donation teſtamentaire au préjudice de Ptolomée Aulétes. D'autres, & en particulier Cicéron, ſoutinrent que le reſtament étoit abuſif, & illuſoire. Ils repreſentérent qu'une uſurpation ſi criante dégraderoit la majeſté du nom Romain, qu'elle deviendroit une ſource éternelle de guerres & de diviſions; que les ſerviles campagnes de l'Egypre ſeroient un appas à l'ambition des Tribuns, & à la cupidité du menu peuple qui prétendoit avoir des terres en proprieté, & enfin que cette nouvelle acquiſition feroit renaître les ſanglantes cataſtro-

Digitized by Google

faite. Aulétes prévint le coup dont on le mena-

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

phes que les Loix Agraires avoient cauſées ſi ſouvent dans le ſein de la République. Le ſentiment de Cicéron fit à la verité pancher la balance ; mais le Sénat par proviſion s'autoriſa du teſtament pour revendiquer les effets d'Aléxandre. On fit partir des Députés à ce deſſein. Ils s'embarquétent pour Tyr, & ſe ſaiſirent au profit du tréſor public, des richeſſes du Roy défunt. Pour Aulétes, il deshonoroit la Majeſté Royale par ſa vie diſſoluë, & par ſes cruautés. Pour fournir à ſes plaiſirs il réduiſoit ſes peuples à l'indigence. Il avoit cependant tout à craindre des Aléxandrins, dont ſes prédéceſſeurs n'avoient que trop ſouvent éprouvé l'inconſtance & la révolte. Afin de ſe maintenir ſur le Trône, il renouvella ſon alliance avec Rome par ſes Ambaſſadeurs Dioſcoride & Sérapion. Près de dix-huit millions de livres en eſpéces qui furent comptés à Céſar & à Pompée, aſſurétent le ſuccés de la députation. Encore fallut-il que Gabinius déſigné Proconſul en Syrie, ſe tranſportât en Egypte pour ratifier le Traité. Ce Gouverneur avide mit à prix la commiſſion dont il étoit chargé, & à ſon tour il rançonna Ptolomée. Ce malheureux Roy pour aſſouvir l'avatice inſatiable de ſes protecteurs, épuiſoit ſes ſujets, & les tenoit dans l'oppreſſion. Les eſprits étoient vivement animés, & les mécontents n'attendoient qu'une occaſion favorable pour leyer l'étendart de la tebellion. Le meurtre d'un chat fut comme le premier ſignal de la ſédition. On ſçait que cet animal fut parmi les Egyptiens l'objet d'un culte inſenſé. Le coupable du prétendu ſacrilége étoit un ſoldat Romain. A la nouvelle qui s'en répandit l'émeute devint generale dans tous les quartiers d'Aléxandrie. Le peuple s'attroupe, ſe fait jour au travers des gens de la ſuite de Gabinius, & des principaux Officiers du Roy, tite le meurtrier de ſa maiſon, & le fait mourir ſous les coups. Diodore de Sicile fut le témoin oculaire de ce fait qu'il rapporte dans ſon Hiſtoire. Bien-tôt aprés les Habitants en fureur firent un crime au Roy de ſon alliance avec une République qui les traitoit en eſclaves. Ses intelligences avec Gabinius devintent ſuſpectes, Son indifférence ſur les malheurs du Roy de Chypre ſon frere injuſtement dépoüillé de ſes Etats à la tequiſition du Tribun Clodius autoriſa ces ſoupçons. Le peuple ſe ſoulève, porte l'épouvante juſques dans le Palais des Ptolomées. Le Roy échappe à ces furieux, & par les conſeils d'un favori de Pompée nommé Théophane qui fut informé de ces violences, il quitte Aléxandrie, traverſe l'Egypte, & s'embarque pour ſe tendre à Rhodes. Pendant ſa fuite Aulétes eut le tems de réfléchir ſur le changement de ſa fortune, comme le rapporte Cicéron au livre 5. des Tuſculanes. Preſſé de la faim, & accablé de laſſitude, il eut recours à un payſan qui

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS. *Suet. l. l.*

çoit, & à force d'argent il gagna Céſar Conſul alors, & Pompée. Ceux-ci luy firent obtenir l'alliance du Peuple Romain. A Rome même Aulétes fut reconnu Roy légitime ; mais il foula ſon peuple & l'accabla d'impôts, pour ſe dédommager des ſix mille talents qu'il avoit donnés à ſes patrons afin de garantir ſa tête & ſa couronne. Les Aléxandrins n'étoient pas endurants. Ils ne purent ſouffrir la tyrannie d'un Roy que ſes mœurs rendoient indigne du diadême. Ils l'obligérent à prendre la fuite & à recourir à Rome. Ses anciens protecteurs qui n'étoient plus en place, négligérent de prendre les intérêts d'un Roy, qui n'apportoit plus à Rome que ſa miſére, & que des lamentations.

Aulétes alla du moins chercher en Chypre un Romain déſintéreſſé, qui n'auroit égard qu'au bon droit de ſa cauſe par équité, & qui ſeroit aſſés puiſſant pour le rétablir dans ſes Etats par ſon crédit, & par la crainte de ſes armes. Celuy-cy étoit Caton. Le Roy d'Egypte le ſuivit juſqu'à Rhodes & luy fit annoncer ſon arrivée. Le fier Préteur ne s'ébranla pas, & attendit la viſite de Ptolomée. Lorſqu'il parut, le Romain n'alla point

Plut. in Catone.

lui offrit ſa chaumine pour retraite, & un morceau de gros pain pour reparer ſes forces. Ptolomée le mangea avec appetit, & avoüa qu'il n'avoit jamais fait un repas plus délicieux. De Rhodes il ſe mit en route pour l'Italie malgré les remontrances de Caton. Enfin il ſe rendit à Rome, & trouva un hoſpice dans la maiſon de Pompée, qui s'intéreſſa auprès du Sénat pour le faire rétablir dans ſon Royaume. Le Roy fugitif contraint de s'avilir, & d'aller de porte en porte mandier les ſuffrages des Magiſtrats, ſe repentit trop tard de n'avoir pas déféré aux ſages conſeils de Caton.

au-devant de luy, ne ſe leva pas même de ſon ſiége, & ne le ſalua que comme un ſimple particulier. Ptolomée n'auroit conçû que du mépris pour Caton s'il n'eût apperçû dans ſa converſation un fond de raiſon & de probité qui le luy rendirent eſtimable. *Qu'allés-vous chercher à Rome*, luy dit Caton, *& qu'y avés-vous trouvé? une avarice extrême que tout l'or de l'Egypte ne peut raſſaſier, & une ingratitude inconcevable pour toutes vos largeſſes paſſées. Croyés-moy, Seigneur, ne vous chargés pas de nouveaux fers en vous procurant parmi nous de nouveaux patrons. Le plus ſûr pour vous eſt de regagner le cœur de vos ſujets, & de rentrer en Egypte après vous être ménagé par vous-même une paix ſolide avec les Alexandrins. Vos déportemens vous ont attiré vos malheurs. Changés de conduite, & rendés-vous aimable. A ces conditions je m'offre à vous reconduire moi même en Egypte.* Ptolomée fut charmé de la ſageſſe & de la franchiſe de Caton. Cependant de faux amis le détournérent de ſuivre ſes conſeils. Le Roy vint à Rome, & après y avoir inutilement ſollicité bien des Magiſtrats il ſe repentit d'avoir négligé les avis que le plus ſage des Romains luy avoit donnés au Levant. Il n'étoit plus tems alors de profiter de ſes offres. Caton étoit de retour à Rome & n'étoit plus en état de le reconduire en ſon Royaume.

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

Cependant les Alexandrins avoient déja diſpoſé de leur Couronne. Une des filles d'Aulétes nommée Bérénice, après la mort de ſa [a] ſœur

[a] Selon le témoignage de Porphyre, Tryphéne fille aînée du

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

Tryphêne, avoit été déclarée Reine d'Egypte à l'excluſion de ſes deux freres encore en bas âge, & nés, diſoit-on, d'un mariage illégitime. Après avoir tenté de luy donner ſucceſſivement deux maris, on luy fit enfin venir de Syrie un Prince nommé a Seleucus, qu'on croyoit fauſſement être de la race des Seleucides. Celuy-cy étoit un hom-

Strabo l. 17. & Dio l. 39. &c.

Roy Ptolomée Aulétes, ne gouverna que fort peu de tems l'Egypte avec ſa ſœur Bérénice. Elle mourut après un an de regne.

a Les Alexandrins avoient d'abord engagé Bérénice à partager ſon lit & ſon trône avec Antiochus treiziéme ſurnommé l'Aſiatique, alors Roy de Comagéne, & le dernier de la race des Séleucides. Mais ce Prince mourut avant que d'arriver en Egypte. Bérénice lui ſubſtitua, de concert avec les principaux d'Aléxandrie, un Séleucus, à qui Dio Caſſius donne le titre de Prince. Quelques Hiſtoriens ont avancé qu'il étoit frere d'Antiochus l'Aſiatique, & neveu de Ptolomée Lathurus par leur mere Séléne dont on a parlé ci-deſſus. Mais leur prétention ne s'accorde guére avec le témoignage de Strabon. Il aſſûre que les Egyptiens contraignirent Bérénice de prendre pour mari l'homme du monde le plus laid. Il étoit Syrien de naiſſance, & ſe vantoit de tirer ſon origine des Rois d'Egypte. Mais ſa figure rebutante démentoit la nobleſſe du ſang dont il ſe diſoit iſſu. Sous un corps malfait & diſgracié il cachoit une ame encore plus difforme. Le ſurnom de *Cibyoſacte*, & de *Coquus* que les Aléxandrins lui donnérent, exprimoit les inclinations baſſes qu'il apporta ſur le Trône. Ainſi nommoit-on en Egypte les gens d'une profeſſion ſordide, & de la plus vile populace. Suétone remarque que le Peuple d'Aléxandrie long-tems après ne déſigna point autrement l'Empereur Veſpaſien qui s'étoit rendu odieux & mépriſable aux Egyptiens par ſon infame avarice. Dans le peu de tems que regna Ptolomée (C'étoit le nom que ſe donna le nouveau Monarque à l'exemple de ſes prédeceſſeurs) il marqua ſon avénement à la couronne par un vol ſacrilége. Le premier des Rois d'Egypte avoit fait enfermer le corps d'Aléxandre le Grand dans un cercueil d'or maſſif. Cibyoſacte s'en ſaiſit, & ſubſtitua une biére de verre à ce riche monument. Une action ſi criante hâta la mort que lui préparoit ſa femme Bérénice. Il lui tardoit de ſe délivrer d'un homme dont elle ne pouvoit plus ſoutenir la preſence. Pour rompre les nœuds ſacrés qui l'attachoient à lui, elle n'eut pas horreur de le faire étrangler.

me

me ſans éducation, & ſans honneur, dont les Egyptiens eurent bientôt pénétré le mauvais caractére. Ils luy donnérent le ſobriquet de *Cybioſacte*, c'eſt-à-dire de *garçon de cuiſine*. Le nouveau Roy en avoit toutes les maniéres. Auſſi la Reine ſa femme qui ne pût le ſouffrir long-tems ſur le Trône, le fit étrangler, & ſe donna pour mari un Archelaüs que l'on diſoit iſſu des Rois de Pont. Aulétes étoit alors à Rome, où il pourſuivoit un conſentement de la République pour être rétabli dans ſon Royaume par force, & à la tête d'une armée. Les Aléxandrins exercérent contre luy leur haine juſques dans le lieu de ſon refuge. Ils députérent cent de leurs citoyens à la capitale du monde, avec ordre d'y traverſer le retour d'Aulétes. Mais ce Roy fit maſſacrer les

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

[a] Cet Archelaüs étoit fils d'un autre Archelaüs, que nous avons vû abandonner le parti de Mithridate le Grand ſon Souverain, pour s'engager au ſervice de la République Romaine. Cependant il ſe donnoit pour fils de ce même Monarque, & ſe faiſoit paſſer pour l'heritier préſomptif du Royaume du Pont. Pompée eut le tems de le connoître en Aſie, & l'appuya de ſon crédit. Ce Conquérant même lui donna le titre de Prince de Comagéne, en reconnoiſſance des ſervices qu'il en avoit reçûs tandis qu'il commandoit en Aſie. Depuis quelques années Archelaüs s'étoit lié d'une étroite amitié avec Gabinius, qui ſervoit alors en qualité de ſubalterne dans les guerres d'Orient. Celui-ci après ſon Conſulat avoit eu la Syrie pour ſon département. Le jeune Prince ſe rendit auprès du Proconſul Romain, & s'offrit de l'accompagner dans l'expédition qu'il méditoit contre les Parthes. Mais le Sénat ne crut pas devoir hazarder une guerre ſi périlleuſe ſous la conduite d'un homme, qui avoit irrité les Peuples de l'Orient par des injuſtices criantes, & par d'énormes véxations. Ainſi Gabinius eut ordre de ne point paſſer les limites de la Province dont le Gouvernement avoit été confié à ſes ſoins. Ce fut dans cet intervalle qu'Archelaüs ébloüi par l'éclat d'une couronne, ſe laiſſa conduire en Egypte pour épouſer Bérénice.

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

Députés à d'Egypte, partie à Rome, partie avant leur arrivée. Tant de crimes ſuſcitérent contre luy le Sénateur Favonius, ce ſinge de Caton. Il accuſa Auletes en plein Sénat, & révéla ſes meurtres récents, ſes malverſations paſſées, & la hon-

a Les Députés venus d'Aléxandrie à Rome pour juſtifier leur révolte auprès du Sénat & du Peuple Romain, étoient au nombre de cent. Dion célébre Philoſophe Académicien fut le chef de cette Ambaſſade ſolemnelle. Mais Ptolomée fit périr la plûpart d'entre eux par le fer ou par le poiſon. Les autres que la crainte de la mort avoient intimidés, ou qui s'étoient laiſſés corrompre par l'argent du Roy d'Egypte, n'oſérent s'acquitter de leur commiſſion. Un exemple ſi contagieux multiplia dans la Capitale le nombre des meurtriers. On maſſacra pluſieurs des Députés qui s'étoient rendus à Rome pour réclamer la Juſtice du Sénat, au nom des Provinces alliées contre la tyrannie de leurs Magiſtrats. Le bruit de tant de meurtres excita l'indignation publique, & répandit l'allarme de toutes parts. Les citoyens zélés en vouloient ſur-tout à Ptolomée. Marcus Favonius qui faiſoit profeſſion de la Philoſophie Stoïcienne, éclata avec le plus de véhémence contre les attentats du Roy d'Egypte. A ſa requiſition le Sénat ordonna que Dion le chef de l'Ambaſſade ſeroit ſommé de comparoitre, & de dépoſer en preſence des Peres Conſcripts ſur l'aſſaſſinat des Ambaſſadeurs Egyptiens. Mais Ptolomée fut aſſés heureux pour détourner l'orage dont il étoit menacé. Lentulus, Pompée, & les autres grands de Rome dont il avoit acheté le crédit à prix d'argent, ſe déclarérent ſi ouvertement en ſa faveur, que Dion n'oſa ſe montter au Sénat. On apprit même peu de tems après que l'Ambaſſadeur Egyptien avoit été poignardé. Celui qui avoit frappé le coup ne fit que prêter ſon bras à Ptolomée. Cet indigne Prince ſûr de la protection de Pompée ne daigna pas même prendre la précaution de ſe juſtifier. Il eut l'audace de s'avoüer le principal auteur du crime. Publius Aſcitius avoit été le miniſtre & l'éxécuteur de cet aſſaſſinat. Comme tel il fut accuſé juridiquement. On produiſoit contre lui le témoignage des complices, la plûpart domeſtiques de Luceïus, chés qui Dion avoit pris ſon logement. Cependant le coupable fut abſous. Les Juges qui avoient vendu leurs ſuffrages à Ptolomée furent accuſés à leur tour d'avoir prévariqué dans cette affaire. Mais l'iniquité triompha, & ceux qui paſſoient pour avoir eu part à l'homicide, ſe réünirent par un intérêt commun contre les accuſateurs.

te d'un grand nombre de Romains qu'il avoit corrompus par argent. Cependant Ptolomée trouva le moyen d'échapper à la condamnation par la protection que luy donna Pompée. Ce Triumvir briguoit alors la commiſſion honorable, d'aller à main armée forcer ler Egyptiens à recevoir leur Roy. Plus d'un illuſtre Magiſtrat prétendoit également à ce glorieux employ ; mais perſonne n'avoit plus lieu de s'attendre d'en être honoré que P. Lentulus Spinther. Ce Proconſul avoit obtenu du ſort le Gouvernement de la Cilicie, & le voiſinage de l'Egypte avec ſa Province favoriſoit ſa prétention. D'ailleurs Cicéron l'aidoit de ſon crédit. Ainſi l'affaire de Ptolomée étoit encore en balance, par le grand nombre de prétendants à l'honneur de le reconduire dans ſes Etats. En effet le Conſul de l'année Cn. Cornelius Marcellinus demandoit auſſi pour luy le titre de réparateur des torts faits au Roy dépoüillé. La brigue des Romains n'étoit ſi vive en faveur d'Aulétes, que parce qu'il ſe ruinoit lui-même, & ſon Royaume en promeſſes pour ſes protecteurs. Tant l'avarice avoit alors d'empire ſur les Romains!

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

Cic. l. ep. famil.

Rome ſe diſpoſoit à prononcer ſur le retour d'Aulétes. La brigue la plus forte étoit celle de Lentulus Spinther. Dêja Pompée avoit été exclu de la Commiſſion ſous un prétexte honorable. *Votre préſence eſt trop néceſſaire à Rome*, luy avoit-on dit, *pour ſouffrir votre éloignement. Nous vous avons chargé de procurer icy l'abondance. Que deviendroit la capitale ſi vous l'abandonniés* ? Ce diſ-

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

cours n'étoit au fond que l'effet de la crainte qu'avoit le public de voir Pompée trop élevé. Sa grandeur & ſon crédit n'étoient déja que trop ſuſpects. Ainſi tout ſe préparoit à donner au Proconſul de Cilicie le ſoin de rétablir le Roy avec une armée. La ſuperſtition Romaine, & les artifices d'un Tribun du Peuple vinrent tout à coup traverſer les ſouhaits de Ptolomée, & de Lentulus Spinther. La ſtatuë qu'on avoit érigée à Jupiter ſur la montagne d'Albe, fut frappée de la foudre, & renverſée. Incontinent on eut recours au livre des Sibylles, pour y chercher l'explication d'un pronoſtic qu'on regarda comme fatal. Pour lors un jeune Romain nommé a C. Porcius Cato avoit place parmi les Tribuns. On peut dire même que par ſon éloquence il étoit comme le chef de ſon Collége. Du reſte zélé Républicain, & partiſan de la vertu il ſouffroit avec peine la lâcheté des Seigneurs Romains, qui vendoient chérement leur protection à un Roy, que ſes crimes avoient rendu inſupportable à ſes ſujets. Porcius étoit du ſang des Catons, & avoit l'eſprit de ſa famille, c'eſt tout dire. Il ſaiſit l'occaſion que luy offrit l'ouverture des Livres Sibyllins, pour couper pié aux intrigues & à l'ava-

a Ce Caïus Porcius Cato s'étoit déja fait connoître trois ans auparavant, lorſqu'il accuſa Aulus Gabinius d'avoir brigué le Conſulat par des voyes illicites. Rebuté par le Préteur qui différoit à prendre connoiſſance de cette affaire, il oſa monter ſur la Tribune, & proclamer Pompée Dictateur en préſence du Peuple aſſemblé. Cette audace penſa lui coûter cher; peu s'en fallut qu'il ne fût aſſommé par la populace, comme le rapporte Cicéron dans ſa ſeconde Lettre à ſon frere Quintus liv. 2.

rice des principaux Magiſtrats de Rome. Il lut véritablement, ou il feignit d'avoir lû dans les Prophéties des Sibylles, ces paroles trop peu énigmatiques pour avoir été écrites dans un tems fort éloigné. ROMAINS, S'IL ARRIVE QU'UN ROY D'EGYPTE AIT RECOURS A VOUS, AIDE'S-LE [a]; MAIS GARDEZ-VOUS DE

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

[a] Cicéron avouë dans une de ſes Epîtres familiéres (liv.1.Ep.1.) que tous les gens ſenſés furent convaincus que l'oracle étoit faux & ſuppoſé. Cependant le Tribun Caïus Porcius Cato força les Prêtres dépoſitaires des livres Sibyllins, d'en faire leur rapport au Peuple. Les vers furent récités en pleins Comices. Leur publicité ôta tout lieu à la ſuppreſſion. L'uſage étoit que ces ſortes d'oracles fuſſent avant toutes choſes communiqués au Sénat. On y examinoit alors s'il convenoit de les divulguer. Mais Caïus Caton en uſa autrement pour obvier au deſſein de Ptolomée, qui s'étoit flatté de faire ſupprimer par les Peres Conſcripts une réponſe ſi peu favorable à ſon rétabliſſement. La lecture des paroles de la Sibylle eut tout l'effet que s'en étoient promis le Tribun, & les autres ennemis du Monarque détrôné. Le Sénatus-Conſulte qui confioit à Lentulus Spinther le ſoin de reconduire Aulétes dans ſes Etats fut abſolument révoqué. Enſuite on propoſa divers expédients pour faciliter le retour du Roy d'Egypte, ſans déroger à l'Oracle prétendu. Mais la diverſité des inclinations & des intérêts ne permit pas de rien conclure ſur une affaire de cette importance, & toute l'année ſe paſſa en conteſtations inutiles. Ptolomée fatigué de ces délais crut qu'il valoit mieux pour lui quitter Rome, où il s'étoit rendu odieux par les meurtres qu'on lui imputoit. Il prit donc le parti de ſe retirer à Ephéſe dans le Temple de Diane, l'aſyle le plus reſpectable de l'Aſie, & d'y attendre en ſûreté la déciſion de ſon ſort. De là il écrivit à ſon Ambaſſadeur Ammonius qui étoit reſté dans la Capitale pour le ſervice de ſon maître. La lettre fut remiſe aux deux Tribuns du Peuple Lupus & Caninius. Ils en firent la lecture au Sénat, & appuyérent de tout leur pouvoir la demande que faiſoit le Roy d'être rétabli dans ſon Royaume, ſous les auſpices de Pompée accompagné ſeulement de deux Licteurs. Publius Servilius Iſauricus étoit d'avis qu'on abandonnât abſolument Aulétes, & ce dernier ſentiment auroit paſſé à la pluralité des voix, ſi Caninius, ſelon le droit attaché à ſa dignité de Tribun, n'y eût formé oppoſition. Hortenſius, Marcus Lucullus, & Cicéron vouloient qu'on fit revivre l'ancien Sénatus-Conſulte qui

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

LE RECONDUIRE AVEC UNE ARMÉE. SI VOUS LE FAITES, CRAIGNEZ DE GRANDS PERILS ET DE FURIEUX REVERS. La Loy portoit, qu'on ne divulgueroit jamais ces ſortes d'oracles qu'après l'examen & le conſentement du Sénat. Le jeune Tribun n'eut point d'égard à la Loy. Il publia en plein Comices la réponſe prétenduë des Sibylles, & par les ſcrupules de Religion qu'il jetta parmi le Peuple, il arrêta les pourſuites du Roy d'Egypte, & les prétentions de Lentulus Spinther.

Ptolomée Aulétes fruſtré de ſes eſpérances par un artifice inattendu prit le parti de ſe jetter entre les bras [a] de Gabinius, qu'il connoiſſoit moins ſcru-

déféroit à Lentulus cette honorable Commiſſion. Craſſus, Bibulus, & Marcellinus la confioient à trois Sénateurs. Ils donnoient en même tems l'excluſion à Pompée, à Lentulus, & à tous ceux qui pour lors étoient chargés d'un autre employ. Enfin après bien des altercations dont Cicéron a rendu compte dans ſes Epîtres familiéres, Pompée ceſſa de prétendre à une diſtinction dont il étoit paſſionnément jaloux. Mais il vint à bout d'engager le Roy Ptolémée à ſe repoſer ſur Gabinius, alors Proconſul en Syrie, du ſoin de ſon rétabliſſement.

[a] Gabinius ſe montra tel en Syrie qu'il avoit été à Rome pendant ſon Conſulat. Il déſola cette malheureuſe Province par d'énormes brigandages. On ne peut concevoir les maux qu'il y cauſa aux Publicains de l'ordre des Chevaliers. Il n'avoit d'autre crime à leur reprocher que leur zéle pour les intérêts de Cicéron ſon ennemi déclaré. Ses violences & ſes exactions le rendirent ſi odieux que le Sénat refuſa de décerner en ſon nom les ſupplications ſolemnelles qu'il demandoit par Lettres, en action de graces de l'heureux ſuccès de ſes armes dans la Judée. Après un affront ſi ſenſible il n'en devint que plus audacieux & plus intraitable. La Syrie qu'il avoit entiérement ruinée n'offroit plus rien à ſon avarice. Il ne penſoit plus qu'à faire la guerre aux Arabes, dans l'eſpérance de s'enrichir de leurs dépoüilles, lorſqu'un nouvel événement lui fit changer de deſſein. Mithridate Prince des Parthes chaſſé par ſon frere de la Médie, dont la Souveraineté lui étoit tombée en partage, ſollicita du

puleux. Ce Proconſul gouvernoit alors la Syrie, ſecours auprès de Gabinius. Les Loix ne permettoient pas au Proconſul d'abandonner ſa Province, ni de porter ſes armes dans une autre, ſans avoir obtenu l'agrément du Sénat. Cependant ébloüi par les offres de Mithridate, & par les grandes richeſſes que cette expédition lui faiſoit enviſager, il ne balança pas à ſe mettre en campagne avec Mithridate. Déja il avoit pénétré au-delà de l'Euphrate, au mépris des ordres qui lui défendoient de paſſer outre, lorſque Ptolomée le joignit. Ce même Roy remit à Gabinius les lettres de recommandation que Pompée lui adreſſoit. Le plus grand nombre des Officiers Romains n'étoit point d'avis qu'on portât la guerre en Egypte. Marc Antoine commandant alors la cavalerie Romaine fut le ſeul avec Gabinius qui opinât en faveur du Roy d'Egypte. Le Proconſul s'engagea de reconduire Aulétes, à condition que ce Prince lui payeroit pour ſes frais de l'entrepriſe dix mille talents, c'eſt-à-dire la valeur de trente millions de livres, la moitié d'avance, & le reſte de la ſomme après qu'il auroit été remis ſur le Trône.

Gabinius à la tête de ſes troupes ſe mit donc en marche pour l'Egypte vers le mois d'Avril de l'année 698. qui fut celle du deuxiéme Conſulat de Pompée & de Craſſus. Il laiſſa la conduite de ſa Province à ſon fils encore jeune; ſous la direction de quelques Officiers ſubalternes. Le Proconſul & Ptolomée prirent leur route par la Paleſtine, & trouvérent dans la liberalité d'Antipater le pere du grand Hérode, tous les ſecours néceſſaires pour la ſubſiſtance de l'armée. Antoine ſuivi de ſa cavalerie s'avançoit à grandes journées, dans le deſſein de ſurprendre Péluſe, place importante qui étoit comme la clef de l'Egypte. Par les intelligences qu'Antipater avoit dans cette Ville, dont la plûpart des habitants étoient Juifs de naiſſance, & de Religion, les Romains furent introduits dans ſes murs. Le peu d'Egyptiens d'origine qui étoient habitués à Péluſe furent redevables à Antoine de n'avoir pas été ſacrifiés à la fureur de Ptolomée qui demandoit leur mort. Après cette expédition l'armée Romaine continua ſa marche. Archélaus vint à ſa rencontre & préſenta la bataille à Gabinius. La victoire ſe déclara pour les Romains. Les troupes Egyptiennes furent taillées en piéces, & Archélaüs lui-même fut contraint de ſe livrer à la diſcrétion du victorieux. Le Proconſul pouvoit dés ce moment terminer la guerre, & préparer à Ptolomée une entrée triomphante dans Alexandrie; mais ſon avarice ſuſpendit encore pour quelques mois le retour du Roy d'Egypte. Il conſentit à faciliter l'évaſion de ſon priſonnier après en avoir tiré une rançon conſidérable. Archelaüs échappé des fers auroit diſputé plus long-tems le ſceptre à ſon rival, ſi ſes troupes avoient ſe-

De Rome l'an 697.
Conſuls.
CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

avec une armée ſi nombreuſe, qu'il ſongeoit à porter la guerre chés les Parthes, & qu'il paſſoit déja l'Euphrate. Muni des lettres de Pompée, qui le recommandoit à Gabinius, le Roy d'Egypte l'aborda, & luy promit [a] dix mille talents s'il venoit à bout de le rétablir ſur le Trône. La tentation fut violente. Contre l'avis de la plûpart de ſes Officiers Gabinius y ſuccomba. A l'inſtant

condé ſa valeur. La derniére bataille que l'armée Romaine lui livra ſous les murs d'Aléxandrie termina ſon regne & ſa vie. Abandonné de ſes ſoldats qui avoient pris la fuite au premier choc, il aima mieux ſe faire tuer dans la mêlée, que de ſurvivre à la perte d'une Couronne. Marc Antoine qui avoit été uni d'amitié avec Archelaüs, fit chercher ſon cadavre parmi les morts. Il verſa des larmes ſur ce jeune Prince, & ſe chargea du ſoin de lui rendre les honneurs funébres qui étoient dûs à ſon rang.

Ptolomée maître d'Aléxandrie, & rétabli ſur le Trône de ſes ancêtres, réduiſit ſans peine toute l'Egypte ſous ſon obéïſſance. Pour contenir dans le devoir ceux des Egyptiens qui panchoient encore à la révolte, Gabinius avant que de retourner dans ſa Province, pourvut Aléxandrie d'une garniſon nombreuſe, compoſée de Gaulois, & d'Allemans, dont il confia la conduite à quelques Officiers Romains d'une valeur éprouvée. Ainſi le Roy d'Egypte étoit paiſible poſſeſſeur & maître abſolu de ſon Royaume ſous la garde des troupes étrangéres qu'il avoit engagées à ſon ſervice. Il n'uſa d'abord de ſon autorité que pour exercer ſa vengeance contre les rebelles qui avoient favoriſé ſon expulſion. Sa fille Bérénice fut la premiere victime qu'il immola ſans pitié à ſon reſſentiment. Il lui fit un crime d'avoir accepté le trône vacant que lui offroient les Aléxandrins. Les plus riches du Royaume furent condamnés à périr, ſous prétexte qu'ils avoient trempé dans la derniére conſpiration. Mais en effet Ptolomée en vouloit plus à leurs biens qu'à leur vie, pour acquitter les engagements qu'il avoit contractés avec Gabinius. Tous ces faits hiſtoriques repréſentés dans les notes ſur la ſuite & le retour de Ptolomée, ont été recüeillis de Dion, de Strabon, de Plutarque, de Joſeph, de Juſtin, d'Appien & ſur-tout des Ouvrages de Cicéron.

a Dix mille talents à mille écus pour chacun, donne la valeur de trente millions de livres, en faiſant la réduction de cette ſomme ſur le pié de notre monnoye.

il

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

il fit marcher ſes troupes vers l'Egypte, ſans faire attention que les Loix ne lui permettoient pas de porter la guerre ailleurs que dans ſa Province. Plus il péchoit contre les régles, plus il éxigeoit de Ptolomée. Le Proconſul, le Roy, enfin toute l'armée Romaine prirent par terre la route de l'Egypte. Hircan Souverain de la Judée fournit des vivres & des ſoldats à Gabinius, & à Ptolomée. Le fameux [a] Marc Antoine qui commandoit la *Plut. in Anto.*

[a] Marc Antoine étoit fils d'Antonius ſurnommé le Crétique, que Cicéron accuſe dans un de ſes Plaidoyers contre Verrés, d'avoir déſolé la Sicile par des extorſions criantes pendant ſa Préture. Il eut pour aïeul le célébre Orateur Marcus Antonius qui fut égorgé par les Satellites de Marius. Sa mere ſe nommoit Julia, fille de L. Julius Céſar Conſul l'an de Rome 663, & ſœur d'un autre du même nom, qui obtint le Conſulat de l'année 689. Cette femme que ſon mérite égaloit aux plus illuſtres Dames de ſon tems, après la mort d'Antonius le Crétique, s'étoit remariée à P. Cornelius Lentulus, ce furieux partiſan de Catilina, qui finit ſes jours en priſon par la main d'un bourreau. Telle fut la ſource de cette haine implacable qu'Antoine conçut dès-lors pour Cicéron, qui avoit préſidé au ſupplice de Lentulus. Il lui reprochoit même de ne s'être laiſſé fléchir par les prieres de Julia qui redemandoit le corps de ſon mari, qu'après l'avoir vûë humblement proſternée aux piés de Terentia pour obtenir cette grace.

Antoine élevé par les ſoins de Julia ne profita pas des leçons d'une mere ſi vertueuſe. Sa beauté jointe aux graces de la jeuneſſe lui fraya le chemin de la volupté. Elle forma les premiers nœuds qui l'unirent à Curion, ce fameux débauché qui ſe faiſoit gloire de tendre des piéges à la pudeur. Sous les loix d'un maître ſi contagieux, Antoine ſe fit bientôt connoître par ſa vie diſſoluë, & par ſon intempérance. Pour fournir à ſes plaiſirs il lui fallut emprunter des ſommes conſidérables. En peu de tems il contracta des dettes énormes, & il n'auroit pas échappé à la pourſuite de ſes créanciers, ſi Curion le corrupteur de ſon innocence, ne l'eût cautionné pour la valeur de deux cents cinquante mille écus. Antonius le Crétique informé des déſordres de ſon fils, prit le parti de lui interdire l'entrée de ſa maiſon. Antoine abandonné de ſes parents, trouva un appuy auprès de Clodius ce Tribun turbulent dont nous avons déja repreſenté les fureurs. Mais il eut honte de s'être

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

cavalerie dans l'armée de Gabinius, prit les devants avec un gros détachement, & ſaiſit les paſſages d'un deſert ſablonneux qu'il falloit néceſſairement traverſer. Enfin il paſſa plus avant, & vint tomber ſur la ville de a Péluſium dont il s'empara. Ce fut là le premier exploit qui mit Marc Antoine en réputation de valeur. Enfin le Roy & Gabinius arrivérent enſemble à Péluſium. De là ils marchérent ſur deux lignes contre l'armée Egyptienne, commandée par Archelaüs mari de Bére-

aſſervi aux volontés d'un homme que ſes crimes avoient rendu l'objet de l'éxécration publique, & dont la ſocieté pouvoit nuire à ſa fortune. Il partit donc pour la Gréce, & mit à profit le ſéjour qu'il y fit, pour ſe former aux exercices du corps, & à l'éloquence. Ce fut là qu'il prit le goût du ſtile Aſiatique, dont le faſte s'accordoit fort avec ce caractere de vanité & d'oſtentation que lui reprochent les Hiſtoriens de ſa vie. Ce fut alors que Gabinius paſſa en Grece pour ſe rendre en Syrie. Il s'aboucha avec Antoine, & n'oublia rien pour l'engager à le ſuivre. Mais le jeune Romain ne ſe rendit aux inſtances du Proconſul, qu'après avoir été revêtu du titre de Commandant Général de la Cavalerie. En cette qualité, il ſe ſignala contre Ariſtobule, le chaſſa de toutes les Places de la Judée, le défit en bataille rangée, & le prit priſonnier avec ſon fils. De retour auprès de Gabinius, il le détermina en faveur de Ptolomée Aulétes, qui reclamoit ſon ſecours contre ſes peuples rebelles. Son ſentiment prévalut, malgré les remontrances de la plûpart des Officiers Romains qui s'oppoſoient à cette expédition. Antoine à la tête de ſa Cavalerie, ſe chargea de frayer les chemins au reſte de l'armée juſqu'à Péluſe, au travers d'une campagne aride & ſabloneuſe par où il falloit neceſſairement paſſer. Il en vint à bout. Et par ſes ſoins les troupes arrivérent heureuſement au terme marqué.

a Quelques modernes ont fauſſement confondu la ville de Péluſium avec Damiette une des villes de la baſſe Egypte. Les anciens Auteurs conviennent qu'elle étoit ſituée prés de l'embouchure la plus orientale du Nil. Pour cette raiſon l'endroit où ce fleuve ſe joint à la mer fut appellé l'Embouchure de Peluſium. Cette Ville, un peu plus éloignée de la Mediterranée que ne l'eſt aujourd'hui Péluſium, a tout au plus la forme d'un village, à qui les Habitans donnent le nom de *Belbaïs*.

nice. Ce fut alors que le gendre de Ptolomée ſous les auſpices de la Reine ſa femme, & que ſon beau-pere à l'abri des aigles Romaines ſe livrérent un rude combat. Archelaüs fut défait & pris par Gabinius. Dês-lors l'affaire d'Egypte eût été terminée ſi l'avarice du Proconſul n'eût ſçû la prolonger. Il prit de l'argent d'Archelaüs, & le relâcha en prétextant qu'il s'étoit échappé de ſes mains. Par la même cupidité il éxigea de Ptolomée de nouvelles ſommes pour ſon rétabliſſement entier. Un riche Bourgeois de Rome nommé Rabirius prêtoit au Roy à gros intérêts toutes les ſommes dont il avoit beſoin, & le ſuivoit dans ſon expédition. Tels étoient les artifices que les Romains d'alors mettoient en œuvre pour s'enrichir !

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

Les Egyptiens ſoutinrent vaillamment la guerre contre le Roy qu'ils avoient chaſſé, en faveur d'Archelaüs qu'ils avoient ceint du diadême. La bravoure de Marc Antoine rendit Ptolomée victorieux en plus d'un combat. Gabinius de ſon côté ſe poſta ſur les embouchures du Nil, & forma enſuite le ſiége d'Alexandrie, tant par mer avec une Flotte, que par terre avec ſes Légions. La derniére extrêmité contraignit enfin Archelaüs à ſortir de la ville vivement preſſée, & à hazarder une derniére bataille. Il y périt malgré les efforts des Aléxandrins, qui tout efféminés qu'ils étoient marquérent quelque valeur lorſqu'il fallut ſoutenir le Roy qu'ils s'étoient donné. Ainſi Ptolomée Aulétes rentra en poſſeſſion de ſa capitale, & par là de l'Egypte entiére. Remonté ſur le Trône,

Val. Max. l. 9. c. 1. Strabo & Dio. l. 39.

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

il le ſoüilla du ſang de ſa fille Bérénice, & remplit ſon Royaume de carnage. Il ſuffit alors d'être riche pour être condamné à la mort, & à la perte de ſes biens. Les ſommes conſidérables que le Roy devoit payer à Gabinius, & qu'il avoit empruntées de Rabirius cauſérent tous ces déſaſtres. Auſſi [a] l'un après ſon retour fut condamné à Rome comme concuſſionnaire, & [b] l'autre défen-

a A la premiere nouvelle qui ſe répandit en Italie & à Rome du retour de Ptolomée Aulétes en Egypte, & des violences que Gabinius avoit exercées en Syrie, tous les ordres de la République firent éclater leur indignation contre un homme qu'ils accuſoient à la fois de trahiſon & de tyrannie, dans le gouvernement de ſa Province. On diſoit publiquement que ſes crimes méritoient la mort, & que la punition d'un ſeul mettroit un frein à l'avarice inſatiable de tant de Magiſtrats iniques, qui n'uſoient de leur autorité que pour tenir dans l'oppreſſion les peuples confiés à leurs ſoins. Le Sénat ſurtout ne pouvoit pardonner à Gabinius d'avoir oſé entreprendre l'expédition d'Egypte ſans ſa participation. On verra bientôt ce Proconſul ſuccomber enfin ſous les coups qu'on lui préparoit à ſon retour de Syrie.

b Caïus Rabirius Poſtumus Chevalier Romain, avoit prêté des ſommes conſidérables à Ptolomée Aulétes, pour fournir aux frais de ſon expédition contre l'uſurpateur de ſa Couronne. Il avoit lieu d'attendre de ſa reconnoiſſance un prompt rembourſement. Mais il s'apperçût que le Roy l'amuſoit par des délais affectés. Il ſe réſolut donc de paſſer en Egypte. Arrivé à Alexandrie, il preſſa vivement ce Prince de ſatisfaire aux engagemens qu'il avoit contractés avec lui. Ptolomée ne ſe laiſſa point toucher par les remontrances de Rabirius. Il ſe retrancha ſur le déſordre de ſes finances depuis la derniere révolution. Le Roy neanmoins lui propoſa l'intendance des revenus de ſon Royaume, & lui permit en même tems de ſe payer par ſes mains. Rabirius accepta l'offre pour ne point courir les riſques de perdre les ſommes qu'il avoit prêtées, & dont lui-même il étoit redevable en partie à diverſes perſonnes. Mais ce Prince indigne, ſous un prétexte frivole, le fit confiner peu de tems après dans une étroite priſon avec ceux de ſa ſuite. Par un outrage ſi ſanglant fait à un homme qui l'avoit ſecouru dans ſa mauvaiſe fortune avec tant de généroſité, il offenſoit également Rabirius & Pompée. Ce dernier s'étoit fait en quelque ſorte garand pour Ptolomée. Le prêt avoit été fait, & les obligations s'en étoient paſſées

Digitized by Google

fendu par Cicéron paroît avoir été abſous. De toute cette guerre nul ne remporta plus de gloire que Marc Antoine. Il y acquit la réputation d'un homme né pour le métier des armes. Antoine renonça donc dès-lors à l'étude de l'éloquence dont il étoit allé prendre des leçons dans la Gréce Aſiatique, & ſe livra au parti de Céſar, qu'il alla chercher dans les Gaules, & dont il devint un des principaux Lieutenants.

De Rome l'an 697. Conſuls: CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

En effet Céſar, non content d'avoir conquis la Gaule Belgique l'année précédente, ſe préparoit alors à y repaſſer par les Alpes. Il avoit prévû que ſon retour pourroit être traverſé par les Nations Gauloiſes les plus voiſines des grandes Alpes. Céſar avoit donc ordonné à Galba l'un de ſes Lieutenants, de paſſer l'hyver avec une Légion & quelque cavalerie Romaine dans le païs des [a] Nantuates,

Ceſar. Comm. l. 3.

ſous les yeux de Pompée dans ſa belle maiſon d'Albe. Rabirius cependant avoit tout à craindre d'un Prince barbare & ſans foy. Par hazard il trouva une iſſuë pour ſe ſauver de ſa priſon. Quoique réduit à la derniére miſére, il fut encore trop heureux d'avoir garanti ſes jours contre les mauvais deſſeins de ſon débiteur. Pour mettre le comble à ſes diſgraces, l'infortuné Rabirius de retour à Rome fut cité en jugement, comme coupable 1°. D'avoir conceité avec le Roy d'Egypte pour corrompre le Sénat, en luy prêtant de l'argent à ce deſſein. 2°. De s'être honteuſement dégradé, & d'avoir avili le titre de Chevalier Romain, en ſe faiſant le Fermier des revenus d'un Prince étranger. Enfin on l'accuſoit de colluſion avec Gabinius, & d'avoir partagé avec lui la ſomme de dix mille talents qu'il avoit rapportée de ſon expédition en Egypte. L'éloquent plaidoyé que Cicéron prononça pour la défenſe de l'accuſé, ſera un monument éternel de l'ingratitude & de la perfidie de Ptolomée.

[a] Les Nantuates occupoient, (du moins on le conjecture ainſi) le Comté d'Elen en ſuivant le Lac de Lauzanne, aux environs de Saint Maurice en Chablais.

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

des Véragres [a], & des Séduniens [b]. Galba choiſit Octodure [c], pour y établir ſes poſtes. La ville étoit diviſée en deux parties égales par la [d] Dranſe. Il en laiſſa une aux Habitants, & prit l'autre pour luy, & pour ſes ſoldats. Un jour que Galba avoit envoyé deux cohortes à la proviſion de blé, on vint lui dire que les Bourgeois d'Octodure étoient ſortis la nuit de leurs murs, & que joints à d'autres Gaulois du Païs ils s'étoient emparés des montagnes voiſines, pour venir fondre ſur le quartier des Romains. Le péril l'effraya; & quelques Officiers de la Légion opinérent à abandonner le bagage, & à quitter Octodure. Galba réſerva ce conſeil pour l'extrêmité, & prit le parti de ſe défendre. Sans différer les barbares deſcendent dans la plaine, & viennent en furieux à l'attaque des retranchements Romains. La partie n'étoit pas égale. Les Gaulois Montagnards étoient au nombre de trente mille hommes. Ainſi l'action dura ſix heures, & les Romains manquoient déja de traits, & de forces. Galba prit donc conſeil de deux braves Officiers, & ordonna une ſortie. Dès que les Légionnaires parurent l'épée à la main les ennemis ſe débandérent, & avant qu'ils puſſent regagner leurs montagnes ils laiſſérent

[a] Les Veragres habitoient le bas Valais, depuis Sion juſqu'à Martaignac.

[b] Le haut Valais depuis les ſources du Rhône, au pié du Mont de la Fourche, juſqu'à la Ville de Sion, appartenoit aux Séduniens.

[c] Octodure eſt le nom que portoit autrefois Martaignac dans le bas Valais.

[d] La Dranſe eſt une petite riviere de Suiſſe dans le bas Valais. Elle a ſa ſource dans les Montagnes qui ſéparent le Valais du Piémont, & va terminer ſon cours dans le Rhône, un peu au-deſſous de Martaignac.

dix mille hommes étendus ſur la place. Vainqueur alors Galba ſe retira d'Octodure après l'avoir réduit, & chercha un païs plus tranquille pour hyverner.

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

Durant ces expéditions militaires Céſar parcouroit l'Illyrie, qui faiſoit auſſi une portion de ſes Gouvernements. Ce fut là qu'il apprit, qu'au cœur de la Gaule Celtique venoit de s'ouvrir une nouvelle carriére pour recommencer la guerre. Il en treſſaillit de joye, car il ne viſoit à rien de moins qu'à s'aſſujettir la Gaule entiére. Quel plaiſir pour luy que l'occaſion s'en fut preſentée d'elle-même! La ſeptiéme Légion, ſous la conduite du fils de Craſſus le Triumvir, avoit ſon quartier d'hyver dans l'endroit † du païs des Andiens le plus voiſin de l'Océan. Preſſé par la diſette de vivres, Craſſus avoit envoyé en chercher juſques chés les Unelles [a], les Curioſolites*, & les [b] Venétes. Ces derniers étoient les plus puiſſants de la contrée, & trafiquoient avec les Iſles Britanniques. Ils avoient dês l'année précédente donné des ôtages à Céſar; mais alors les rebelles Vénétes arrêtérent les pourvoyeurs de Craſſus, tous Chevaliers Romains, pour leur ſervir de repreſaille. Leurs voiſins ſuivirent leur exemple, & dês lors la guerre fut déclarée. Céſa tout éloigné qu'il étoit envoya ordre, qu'on conſtruiſît & qu'on équippât une flotte ſur la Loire; flotte dont il ſe ſerviroit à ſon retour.

† *En Anjou.*

* *Ceux de Cornoüaille.*

[a] Les uns prennent les Unelles pour ceux de Coûtance. D'autres les placent dans le Perche. Quelques modernes les approchent de la Bretagne du côté de Laval.

[b] Conſultés les remarques du quatriéme volume ſur les Vénétes, Habitants du territoire de Vannes.

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

Le Proconſul fut obéï. Les Vénétes ne reconnurent leur faute qu'après ſon arrivée, & comme ils avoient violé le droit des gens ils déſeſpérérent du pardon. Tout leur ſoin fut de fortifier leurs places inabordables d'ailleurs par les inondations du flux de la mer, d'envoyer chercher du ſecours dans les Iſles voiſines, & d'étendre leur ligue juſques chés les † Moriniens, & les * Ménapiens le long de la Côte. Cette révolte donna quelque inquiétude à Céſar. Il craignit qu'elle ne devînt générale, il envoya Labiénus du côté de Tréves, pour empêcher les Germains de paſſer le Rhin, & diſpoſa des corps de troupes dans la Gaule Belgique nouvellement conquiſe. Pour luy, avec le gros de ſon armée, il marcha contre les Vénétes, après avoir donné le commandement de ſa flotte à Brutus.

† *Territoire de Teroüenne,*
* *Le païs de Gueldres de Juliers, & de Cléves.*

Jamais peut-être les Romains n'avoient formé d'entrepriſe dont l'éxécution parût plus difficile. La plûpart des Villes qu'il fallut aſſiéger étoient placées ſur des langues de terre qui s'avançoient bien avant dans la mer. Par là elles n'étoient abordables que d'un côté, & ſitôt qu'elles étoient preſſées par les aſſiégeants, les aſſiegés montoient dans leurs vaiſſeaux plats par le fond & hauts de bord, & ſe retiroient ailleurs. C'étoit ſans ceſſe de nouvelles attaques à recommencer. Il n'étoit pas plus aiſé aux Romains de livrer des combats ſur mer. Leurs navires étoient trop foibles pour tenir contre les flots de l'Océan, & contre les vaiſſeaux Gaulois prodigieuſement forts, & conſtruits de gros madriers de chêne, avec des voiles

voiles de peau tannée. Il fallut donc que Céſar attendît un renfort de Navires capables de tenir contre ceux des ennemis. Enfin il arriva ce ſecours, & les Romains préſentérent la bataille. Les Gaulois ne tardérent pas à faire ſortir de leurs ports deux cents voiles pour les oppoſer à la flotte Romaine. Nouvelle inquiétude par rapport à la maniére de combattre. Les vaiſſeaux Gaulois étoient ſi épais, qu'il n'étoit pas poſſible de les perçer avec l'éperon de la prouë. D'ailleurs leurs châteaux d'avant & de l'arriére étoient ſi exhauſſés, que de là les Venétes pouvoient accabler de traits les Romains, quoiqu'ils euſſent élevé des tours ſur leurs eſpéces de Galéres. Brutus qui commandoit la flotte Romaine trouva un expédient pour déconcerter les manœuvres de l'ennemi. Il fournit les ſoldats qui montoient ſes vaiſſeaux de longues perches armées de faux tranchantes, pour couper les cordages, & fendre les voiles de cuir dont ſe ſervoient les Vénétes. Par là leurs Navires n'eurent plus leur mouvement ordinaire. Auſſi-tôt les Romains ſautérent à l'abordage, & ſe rendirent maîtres du plus grand nombre des bâtimens ennemis. Céſar voyoit tous ces combats du haut des falaiſes, où ſon armée de terre étoit rangée en bataille. L'avantage entier fut du côté des Romains, & cette ſeule action finit la guerre. Preſque tous les vaiſſeaux Gaulois furent pris ou coulés à fond. Le peu qu'il reſta de Vénétes aprés la victoire fut vendu à l'encan, & réduit en ſervitude.

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

Tandis qu'on combattoit ſur mer Céſar ne laiſſa pas ſes Légions oiſives. Il détacha Q. Titu-

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

rius Sabinus avec une partie de ſes troupes, & l'envoya dans le pays des * Aulerces & des Lexoviens, que le Gaulois Viridovix [a] avoit ſoulevés. Je ne ſçai ſi Titurius affecta de répandre lui-même la nouvelle que Céſar avoit été battu pour tromper les ennemis, ou ſi le faux bruit de ſa défaite s'étoit répandu de bouche en bouche. Quoi qu'il en ſoit, Titurius s'en ſervit pour inſpirer de la préſomption aux Gaulois. Il ſe tint à couvert dans ſes retranchements, & comme s'il n'eût oſé paroître dans la plaine, par une timidité feinte il attira ſur luy les ennemis. Viridovix vint fondre ſur le camp Romain avec toute la vivacité Gauloiſe, & paya chérement ſa témérité. Son armée fut battuë, & la reddition de toutes les villes de la contrée ſuivit de prês ſa défaite. Tel étoit alors le génie des Gaulois. Hardis, entreprenans, braves, & jaloux de leur liberté, ils prenoient aiſément les armes. Mais ce premier feu n'étoit pas plûtôt rallenti qu'il ſe changeoit en découragement. Peu de tems aprês ils oublioient leurs déſavantages, toûjours prêts à ſe rengager dans les mêmes périls qu'ils avoient déteſtés.

* *Les cantons d'Evreux, de Liſieux, & de Coûtance.*

La meilleure partie de la Celtique Occidentale étoit ſoumiſe & pacifiée. Céſar tourna ſes armes au Midy de la Gaule Aquitanique. Le jeune Craſſus fut député par ſon Général pour en aller faire la conquête. Il partit, prit avec luy quelques renforts de ſoldats levés dans la Province Ro-

[a] Ceux d'Evreux, ſelon Céſar, s'oppoſoit à une guerre dont il prévoyoit les ſuites funeſtes. égorgérent leur Sénat, parce qu'il

maine, & commença les hoſtilités par le païs[a] des Sontiates. De toute la Gaule nulle Nation peut-être n'étoit plus aguerrie que les Aquitains. Ils avoient ſignalé leur courage contre deux Généraux Romains, dont le premier nommé L. Valerius Præconius avoit été tué dans un combat, & le ſecond nommé L. Manilius avoit pris la fuite après avoir perdu ſes bagages. Les Habitants d'endelà la Garonne attendirent Craſſus dans un défilé, & ne luy montrérent d'abord que de la cavalerie. Pour leurs bataillons ils reſtérent cachés derriére un côteau. Le combat ſe donne, & après avoir duré long-tems, enfin les Sontiates cédérent à la force, & ſe débandérent. Craſſus étoit jeune, & il aimoit la gloire. Toute ſon inclination alloit à faire un ſiége qui diſtinguât ſon expédition. Il inveſtit donc la Capitale du païs, ville forte & par ſon aſſiette, & par l'habileté de ſes défenſeurs. Le grand nombre de mines de cuivre que les Sontiates avoient ſur leur terrain les avoit rendus habiles à travailler ſous terre. La ſappe ne fut donc pas d'un grand uſage aux Romains. Quand ils eurent fait avancer leurs mantelets, leurs tours, & leurs béliers, alors les aſſiégés parlérent de *dédition*, & ſe mirent en devoir de livrer leurs armes. Au moment même de cette ſoumiſſion, un Seigneur du païs nommé Adcantüan fit une ſortie ſur les aſſiégeants ſuivi d'une troupe de [b] *Solduriers*; c'eſt-à-dire de gens ven-

De Rome l'an 697. Conſuls. GN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

[a] Le commun des Géographes convient que le pays de Soz en Armagnac, aux environs d'Aire en Gaſcogne, étoit celuy des anciens Sontiates.

[b] L'Eſpagne comme les Gau-

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

dus à ſon ſervice juſqu'à la mort, & qui s'étoient dévoüés à périr avec luy. Rien de plus ordinaire parmi les Gaulois que ces ſortes de clients, dont la fidélité alloit juſqu'à ne ſurvivre jamais à leurs patrons. Adcantüan donc vint fondre inopinément ſur les Romains. Du côté où il combattoit s'éleva un grand cri, & les Sontiates ſe ranimérent. Ils reprirent leurs armes, & renouvellérent le combat ; mais enfin on les obligea de rentrer dans leur ville. La trahiſon méritoit d'être punie, mais Craſſus fit grace à l'emportement ſubit de tant de braves réduits au déſeſpoir.

Cette action de clémence ne fit pas plus d'impreſſion ſur le reſte des Aquitains encore barbares, que la perte d'une nouvelle bataille ne leur inſpira de terreur. Les [a] Vocates & les [b] Taruſates continuérent la guerre, & firent venir à leurs ſecours

lois avoit ſes Solduriers, qui s'attachoient à la fortune d'un Prince ou d'un Grand, juſqu'à ſe faire gloire de mourir avec lui. Plutarque aſſure que pluſieurs milliers d'Eſpagnols jurérent à Sertorius une fidelité inviolable, & s'engagérent avec ſerment de le ſuivre même dans le tombeau. Auſſi ne l'abandonnérent-ils jamais au milieu des plus grands périls. Inveſti d'un gros de ſoldats Romains après la déroute de ſon armée, il fut redevable de ſon ſalut à ces braves qui ſe firent jour au travers des bataillons ennemis, & ne craignirent point d'expoſer leur vie pour ſauver la ſienne. Ils l'arrachérent de la mêlée, dit Plutarque, & le portérent ſur leurs épaules dans une ville voiſine, où il fut en ſûreté contre les attaques du victorieux. Après quoi ils ſe diſperſérent, pour ſe réünir au premier ſignal ſous les étendarts de Sertorius. Ces ſortes de dévoüements dont la flatterie, & un amour de la gloire mal entendu avoient introduit l'uſage, ont été communs dans les Indes, & dans le Tonquin.

a Le plus grand nombre des Géographes placent les Vocates dans ce petit Canton de la Gaſcogne, qu'on appelle le Captalat de Buch.

b Les Taruſates, Peuples de la Gaſcogne, habitoient le territoire de Tartas dans le Duché d'Albret.

des troupes & des Commandants de la partie d'Eſpagne la plus voiſine des Pyrénées. Ces nouveaux Chefs étoient aguerris. Ils avoient appris ſous Sertorius à ranger des armées, à camper, & à ſe battre à la Romaine. Craſſus ſe hâta de préſenter la bataille à ces nouveaux ennemis, de peur que leur nombre ne s'accrût, & ne les rendît invincibles à la petite armée qu'il commandoit. Le Romain ſentit qu'en changeant de Généraux ces Gaulois avoient changé de conduite. Ce n'étoit plus des hommes téméraires & inconſidérés. Ils formoient des deſſeins avec maturité, & les ſuivoient avec circonſpection. Pour lors leur projet étoit de faire périr l'armée Romaine par la faim, & déja ils avoient ſaiſi les paſſages par où l'on tranſportoit des vivres au camp de Craſſus. La néceſſité contraignit ce Général à tenter l'attaque des retranchements de l'ennemi. D'ailleurs le courage des Aquitains étoit refroidi par la lenteur de leurs Commandants Eſpagnols. Les Romains marchent donc avec allégreſſe à l'aſſaut du camp Gaulois, mais des hommes qui combattoient à l'abri de leurs remparts ne parurent pas aiſés à forcer. Un hazard ouvrit à Craſſus le chemin de la victoire. Sa cavalerie en rodant autour du camp aſſiégé s'apperçut qu'il n'étoit pas également fortifié, & qu'on pouvoit y pénétrer par la porte oppoſée à celle où ſe faiſoit la principale attaque. Sur ce rapport le Général Romain exhorte ſes cavaliers à ſurprendre l'ennemi par ſes derriéres, & leur donne le commandement de quatre cohortes, qu'il avoit laiſſées à la garde de ſon propre camp. L'af-

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

faire réüſſit. Le retranchement des Aquitains fut forcé, le maſſacre fut terrible, & de cinquante mille tant Gaulois qu'Eſpagnols à peine en échappa-t-il le quart. De là ſuivit la réduction de l'Aquitanique entiére. Les Tarbelles *, les † Bigerriens [a], les Préciens, les Vocates, les Tarſates [b], les Eluſates, les ** Garites, les †† Auſciens, les ¶ Garumnois, les [c] Sybuzates, & les [d] Cocoſates, ſe rendirent au vainqueur, & donnérent des ôtages.

* *Le pays de Tarbes.*
† *Le Comté de Bigorre.*
** *Le pays de Gavre, ou l'Agennois.*
†† *Le pays d'Auſch.*
¶ *Les peuples voiſins de la Garonne.*

Tous les Peuples étoient déſarmés dans les Gaules, hors les Moriniens & les Ménapiens. Céſar alla leur faire la guerre en perſonne. Il ne trouva plus, comme autrefois, des armées en campagne, & des Nations aſſés hardies pour luy faire face. Ces Belges avoient changé de méthode. Ils s'étoient cantonnés dans leurs bois, d'où ils ſortoient à l'improviſte, venoient fondre ſur les Romains, & ſe retiroient à l'inſtant comme des loups dans leurs tanniéres. La Gaule alors, à parler en général, étoit couverte de grands arbres, & comme l'art n'avoit point encore pourvû à la commodité des chemins, le bas païs, ſur tout dans la Belgique, étoit entrecouppé de marais. Au mi-

a On eſt fort incertain ſur l'ancien païs des Préciens. Quelques-uns le confondent avec le Bearn, & les environs de Bayonne. D'autres ne diſtinguent point ces Peuples des Montagnards du territoire de Comminge.

b On croit que le Canton d'Euſe en Gaſcogne étoit l'ancien païs des Eluzates.

c On ne peut deviner quelle contrée de la Gaule Aquitanique étoit habitée par les Sibuzates. Vigenere les a placés au hazard dans le voiſinage de Laictoure.

d On n'eſt pas plus inſtruit ſur l'ancienne demeure des Cocoſates. Le Pere Briet leur attribuë Bazas, & ſes dépendances.

Digitized by Google

lieu de ces lieux de difficile abord les Gaulois retranchés couroient peu de riſque, & cauſoient bien de la perte aux Légions. Céſar ne trouva point d'autre expédient pour les débuſquer de leurs forêts, que d'en faire couper les arbres. Les Romains étoient inimitables pour ces ſortes de travaux, & ſoit qu'il fallût remuer la terre, ou eſſarter un grand pays, ils ſçavoient manier la coignée & la béche avec autant de dextérité que l'épée & le javelot. En peu de jours ils eurent fait un abbatis épouvantable; mais les Gaulois ſe réfugiérent plus loin dans la profondeur des bois, à meſure que Céſar approchoit d'eux. Du moins leurs ſorties furent moins fréquentes depuis que les Romains ſe furent fait un rempart de gros arbres, dont ils avoient couvert la plaine. Les pluyes de l'automne ſurvinrent lorſque le Proconſul étoit encore occupé de ces pénibles ouvrages, & le froid commença de ſe faire ſentir. Céſar abandonna donc ſon entrepriſe, & ſe contenta d'avoir brûlé & ravagé tout le pays. Enfin il conduiſit ſes troupes en quartier d'hyver chés les * Aulerques & les † Lexoviens, & repaſſa les Alpes à ſon ordinaire, pour ſéjourner quelques mois dans la Gaule Ciſalpine.

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

* *Ceux d'Evreux.*

† *Le territoire de Liſieux.*

Depuis trois ans Céſar n'avoit point paru à Rome; mais il avoit été ou le mobile, ou le ſujet de tous les mouvements qui s'y étoient excités. Clodius ſon agent & ſon principal émiſſaire étoit alors Edile. Cet ennemi irréconciliable de Cicéron n'avoit point ceſſé de le perſécuter depuis ſon retour à Rome. Alors il abuſa de certaine réponſe

Dio. l. 39.

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

des Aruſpices, qu'on répandit dans la Capitale avec affectation. Ces Devins déclarérent que quelqu'un des Dieux étoit irrité contre Rome, & que la République étoit en danger. L'occaſion parut favorable à Clodius. Il interpréta l'Oracle, le détourna contre Cicéron, & prétendit que l'Orateur avoit attiré ſur la Ville la colere du ciel a en

a Le premier objet de Cicéron au retour de ſon éxil, avoit été de demander la reſtitution de ſes biens, & ſur tout de ſa belle maiſon de Rome que Clodius avoit fait raſer de fond en comble, & dont il conſacra le terrain. Cicéron fit à ce ſujet l'admirable diſcours qu'il a intitulé *pro domo ſuâ*, & que lui-même il regardoit comme un des chef-d'œuvres de ſon éloquence. Les Pontifes à qui il appartenoit de connoître des matieres qui concernoient la Religion, jugérent en ſa faveur, & déclarérent la conſécration nulle. Malgré les oppoſitions de Serranus il fut ſtatué, que la maiſon ſeroit rebâtie, qu'on releveroit le Portique de Catulus, & que celui de Clodius ſeroit renverſé. On nomma enſuite des Experts pour apprécier les dommages que Cicéron avoit ſoufferts pendant ſon éxil. L'évaluation qui en fut faite ne lui rendit pas à beaucoup prês ce qu'il avoit perdu. *Les Conſuls Lentulus Spinther & Metellus Nepos, de l'avis de leur conſeil, m'ont ajugé*, dit-il, *deux millions de ſeſterces*, c'eſt-à-dire deux cents cinquante mille livres. *Mais ils ont mis mes autres biens à fort bas prix. On a beau dire que mon ſilence ſur cet injuſte procédé avoit donné lieu de croire que j'étois content: Ma retenuë, & la juſtice de ma cauſe parloient aſſés pour moy. Il ne faut en accuſer que la baſſe jalouſie de ceux qui m'ont arraché les ailes, pour m'empêcher de prendre l'eſſor. Elles renaiſſent tous les jours malgré leurs indignes précautions, & les vains efforts qu'ils font pour m'humilier n'arrêteront point mon vol.* Cicéron en veut icy à Pompée & à Lentulus Spinther. Dans une Lettre à ſon frere Quintus il ſe plaint du dernier avec amertume. Mais il lui fait grace en conſidération du zéle qu'il avoit fait paroître pour procurer ſon rappel. L'Orateur Romain ne ſe plaignoit pas ſans ſujet. Ses biens avoient été eſtimés beaucoup au deſſous de leur valeur. Sa maiſon de ville que le riche Craſſus n'oſa pas acheter parce qu'il la jugeoit trop ſuperbe, lui avoit coûté plus de quatre millions de ſeſterces, y compris les dépenſes qu'il lui fallut faire pour la réparation & pour l'embelliſſement de cette maiſon. Elle paſſoit en effet pour une des plus belles de Rome. A l'égard de ſa maiſon de Tuſcu-

rebâtiſſant

rebâtiſſant ſa maiſon ſur un terrain publiquement conſacré à deux [a] Divinités. Sans autre examen, l'Edile vint fondre avec une poignée de ſcélérats ſur l'architecte & ſur les maçons qu'employoit Cicéron, bien réſolu de démolir encore une fois l'édifice commencé. [b] La maiſon de Cicéron au.

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

lum qui avoit appartenu au Dictateur Sylla, l'eſtimation en fut faite ſur le pié de cinq cents mille ſeſterces, ou de ſoixante-deux mille cinq cens livres de notre monnoye. C'étoit trop peu eu égard aux ſommes immenſes qu'il employa pour en faire un ſéjour délicieux, comme le lui reproche l'Auteur de l'invective attribuée à Salluſte. Les riches débris qu'on voit aujourd'hui à *Grotta Ferrata*, ſe reſſentent encore de la magnificence de cet édifice. Cependant le dérangement de ſes affaires ne lui permit pas de relever ſa maiſon de Tuſculum. Il s'en défit, & ne conſerva que celle de Formies à cauſe de ſa proximité.

[a] Clodius avoit mis en vente la maiſon de Cicéron, mais parce que perſonne ne ſe préſenta pour l'acheter, il y mit le feu, & conſacra le terrain, ou en attribua le domaine à une des Divinités de Rome. C'eſt ainſi que les Romains avoient conſacré autrefois les maiſons de Manlius Capitolinus, de Spurius Caſſius, & de Spurius Melius, comme nous l'avons remarqué en ſon lieu. Des Tribuns turbulents abuſérent de cet acte de Religion contre ceux dont ils avoient réſolu la perte. Dans l'année 696. Clodius fit la conſécration des biens de Vatinius, qui depuis peu étoit devenu ſon ennemi. Le Tribun Ninnius mit en uſage la même cérémonie contre Clodius. Dès l'année 449. le Tribun Papirius avoit mis un frein à la licence des Magiſtrats qui faiſoient ſervir cette inſtitution religieuſe à leurs fureurs, & à leur iniquité. Il porta une Loy qui déclaroit nulle & invalide toutes les conſécrations qui n'auroient point été autoriſées par les ſuffrages du Peuple. Telle fut la conſécration que fit Clodius de la maiſon de Cicéron. Pour cette raiſon le Collége des Pontifes & le Sénat la jugérent illuſoire & ſans effet.

[b] Clodius eſcorté de ſes Satellites renverſa le Portique de Catulus, que les Conſuls avoient fait relever par l'ordre du Sénat. De là il courut à la maiſon de Quintus, & y fit mettre le feu. Peu de jours après, lui & ſa troupe pourſuivirent Cicéron le fer à la main, lorſqu'il paſſoit par la ruë ſacrée. Cicéron lui-même rend compte de ces violences à Atticus, dans la troiſiéme lettre du quatriéme livre. *J'étois*, dit-il, *dans la ruë ſacrée l'onziéme de Novembre, lorſque je fus aſſailli par les gens de Clodius, armés de pierres, d'épées, & de bâtons.*

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

roit été renverſée, ſi Milon ne fût accouru au ſecours de ſon ami. Le combat fut violent, & le Palais de Cicéron ne fut point endommagé. Le reſſentiment de l'Orateur contre Clodius ſe changea pour lors en fureur. Il déclama le lendemain au Sénat contre lui avec toute la véhémence que lui inſpiroit ſon indignation. A ſon tour il attribua le courroux du Ciel à la profanation du ſacrifice de la bonne Déeſſe, dont il rejetta toute la haine ſur ſon ennemi, & à la ſainteté violée des jeux commandés par la Religion, que Clodius avoit troublés & interrompus par ſon impiété. Dans ces invectives cependant Cicéron épargna Céſar, qui de loin mettoit en œuvre l'audace de Clodius, autant contre Pompée que contre Cicéron.

Oratio de Aruſp. reſp.

Je me ſauvay dans le veſtibule de Tertius Damion. Ceux de ma ſuite ſoutinrent avec courage les attaques de ces brigands, & demeurérent maitres du champ de bataille. Les citoyens indignés de ces violences demandoient à grands cris qu'on délivrât Rome d'un monſtre né pour le malheur de la patrie. Cependant l'animoſité de la multitude contre les attentats de Clodius ne rallentirent point ſes fureurs. Le lendemain douzième, à la tête des bandits qu'il avoit à ſes gages, il ſe retrancha dans la maiſon de Publius Sylla, celui-là même qui fut accuſé d'avoir été complice de la Conjuration de Catilina, & dont Cicéron entreprit la défenſe en l'année 691. De là Clodius vint fondre le flambeau à la main ſur la maiſon de Milon dans le deſſein d'y mettre le feu. Quintus Flaccus accompagné d'une multitude de gens vigoureux & dévoüés à ſon ſervice, ſe lança avec tant d'impétuoſité contre les aggreſſeurs, qu'il les força de prendre la fuite après en avoir tué une partie. Sylla de ſon côté porta ſes plaintes au Sénat contre Clodius, qui s'étoit introduit, diſoit-il, à force ouverte dans ſa maiſon. Dès lors tous les ordres de la République ſe réünirent contre un ſcélérat, qui par ſes emportemens renouvelloit les horreurs d'un Catilina & d'un Manlius, comme Cicéron le dit expreſſément dans la même lettre.

Digitized by Google

En effet, quoique le Triumvirat ſubſiſtât toûjours, cependant Céſar ſe défioit ſecrettement de Craſſus, & ſur-tout de Pompée. De ſon côté Pompée avoit conçû une extrême jalouſie contre Céſar. Le ſouvenir de ſes victoires d'Aſie s'effaçoit inſenſiblement, par la nouvelle gloire que le vainqueur des Gaules s'acquéroit tous les jours. Il eſt vrai que Julie également affectionnée à ſon pere, & pleine de tendreſſe pour ſon mari, entretenoit encore avec adreſſe l'union qu'ils s'étoient jurée l'un à l'autre. Sans cette illuſtre Romaine, auſſi vertueuſe & auſſi prudente qu'elle étoit belle, la rupture des deux rivaux eût peut-être éclaté dês-lors. D'ailleurs Craſſus étoit le lien de la bonne intelligence qui paroiſſoit encore entre Céſar & Pompée. L'un & l'autre craignoient que s'ils ſe broüilloient enſemble Craſſus ne ſe ſéparât d'eux. Céſar appréhendoit de voir Craſſus attaché à Pompée, & Pompée ſe ſeroit trouvé fort iſolé ſi Craſſus s'étoit joint à Céſar. Ainſi la politique ſoûtenoit encore une apparence d'amitié entre les deux émules de gloire, & leurs cœurs étoient diviſés ſans que leur confédération fût rompuë. Les Triumvirs ſe déterminérent donc à tirer tout l'avantage qu'ils pourroient de leur union, qui duroit encore. Céſar avoit en vûë de ſe continuer quelques années dans ſes Gouvernements des Gaules Ciſalpine, & Tranſalpine, & de l'Illyrie. Cependant il étoit menacé d'en être révoqué. L. Domitius Ænobarbus, qui prétendoit alors au Conſulat, avoit declaré que s'il montoit jamais à la premiére place ſon principal ſoin ſeroit d'abré-

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

ger le tems du Proconſulat de Céſar, trop long-tems prolongé. Pompée & Craſſus de leur part brûloient d'ardeur d'être élevés enſemble au Conſulat chacun encore une fois. Ils ne pouvoient arriver à leur but qu'en écartant Ænobarbus, & qu'en rendant leur brigue plus forte que la ſienne. L'entrepriſe étoit difficile. Ænobarbus avoit pour luy Caton & tous les adverſaires du Triumvirat. Pour Cicéron, il gardoit des meſures avec tous les partis, & le ſouvenir de ſon éxil l'avoit rendu plus réſervé. Lors donc que la partie fut bien liée entre Craſſus & Pompée pour demander le Conſulat, ils crurent devoir s'aboucher avec Céſar, & prendre avec luy des meſures pour réüſſir

Le Proconſul des Gaules réſidoit alors à [a] Lucques ſur [b] l'Auſer, & y paſſoit l'hyver. Là s'étoit fait autour de luy un concours étonnant de preſque tout ce qu'il y avoit à Rome de gens d'une grande diſtinction. Il ne faut pas s'en étonner. Tout abſent que Céſar étoit de la Capitale, il y dominoit par ſes agens & par ſes émiſſaires. On étoit perſuadé que ſans ſon attache il n'étoit pas poſſible de parvenir aux grades ſupérieurs de la République. De là cette Cour ſi nombreuſe qui l'annonçoit déja pour le maître du monde. Par ſon eſtimation, & preſque ſous ſes ordres,

Dio l. 39. Cic. de Prov. Conſ. & Epiſt famil. l. 1. Plut in Pomp.

[a] Lucques, ville libre de Toſcane, & Capitale de la République de ce nom, eſt recommandable par ſon antiquité. Dès l'année de Rome 586. elle eut le titre de Colonie Romaine, au rapport de Velleïus Paterculus.

[b] L'*Auſer*, connu aujourd'hui ſous le nom de *Serchio*, prend ſa ſource au pié de l'Apennin, & ſe jette dans la mer de Toſcane à ſix milles de l'embouchure de l'*Arno*.

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

ſe régloient les ſommes que chacun des prétendants aux charges publiques devoient diſtribuer aux Tribus, dont on achetoit les ſuffrages. Au nombre de ſes Courtiſans Céſar compta des Conſulaires, & des Préteurs en ſi grande quantité, que la ville de Lucques eut alors dans ſon enceinte plus de ſix-vingts Licteurs. Après tout, ce qui honora le plus Céſar ce fut l'arrivée de Craſſus & de Pompée, ces fiers Triumvirs, qui ne dédaignérent pas d'aller conférer avec luy pour leurs intérêts communs. Ils expoſérent l'un & l'autre, dans un entretien ſecret, les prétentions qu'ils avoient ſur le Conſulat pour l'année ſuivante. Céſar conſentit de tout ſon cœur à favoriſer la brigue de ſes deux aſſociés au Triumvirat. Par là il donnoit l'excluſion à Ænobarbus, dont il connoiſſoit la mauvaiſe volonté & les menées contre luy. Quoiqu'il n'ignorât pas d'ailleurs qu'un nouveau Conſulat devoit augmenter le crédit de Craſſus & de Pompée, cependant il valoit encore mieux pour luy qu'ils occupaſſent la premiére place, que ſi elle tomboit à ſon ennemi Ænobarbus, qui ne ſe gouvernoit que par les conſeils de Caton. Céſar accorda donc à Craſſus & à Pompée tout ce qu'ils voulurent, & afin d'aider leur projet il fit partir pour Rome grand nombre de ſes Légionnaires, dont les ſuffrages augmenteroient ceux qu'il fit acheter en faveur de Craſſus & de Pompée. Au reſte tout ſe paſſa dans un grand ſecret, & les deux aſpirants au Conſulat firent long-tems un myſtére de leur deſſein.

Les Comices pour les élections ſe tinrent au

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

Champ de Mars, mais peut-être n'y vit-on jamais plus de déſordre. Quoiqu'Ænobarbus ſe doutât que les deux Triumvirs ſeroient ſes compétiteurs, ne renonça point à ſes prétentions, pas même le jour de l'Aſſemblée. Accompagné de Caton qui devoit le préſenter aux Tribus, il ſortit de grand matin de ſon logis. Comme le ſoleil n'étoit pas encore levé un eſclave porta devant luy un flambeau. A l'inſtant des aſſaſſins qui attendoient le Prétendant à ſon paſſage tuérent l'eſclave, & ſe jettérent ſur le maître, & ſur Caton. Celui-ci reçût au bras une bleſſûre griéve, & Ænobarbus n'échappa qu'avec peine à la mort. Une violence ſi criante excita le zéle du Sénat & des deux Conſuls; mais le jeune Tribun Caïus Cato, qui favoriſoit ouvertement Pompée & Craſſus, proteſta contre l'Aſſemblée. Au moment même les Tribus furent congédiées, & les Comices diſſouts. De plus le Peuple ſe laiſſa mener par la faction des Triumvirs. Clodius ſe mit à la tête de la Commune, pour rentrer en grace auprès de Pompée, & ſuivi d'une multitude de populace armée, courut aſſiéger la porte du Temple où ſe tenoit le Sénat. Alors quelques Sénateurs des plus braves, ſoutenus par une troupe de Chevaliers Romains, tombérent ſur Clodius avec fureur, & l'alloient mettre en piéces, ſi le Peuple qui accourut en plus grand nombre, n'eût menacé de mettre le feu au Palais, & de brûler les Peres Conſcripts. Ainſi Clodius fut rendu à la populace, & la ſédition fut appaiſée. Céſar triompha d'apprendre ces nouvelles. Il prévit dès-lors qu'une République ſi broüillée

ne pouvoit ſubſiſter long-tems, & que dans peu il ſeroit même de ſon bien de luy donner un maître, qui modérât les ſaillies du Peuple, & qui contînt le Sénat dans les bornes de la modération.

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS.

Cependant le Tribun Porcius ne levoit point l'oppoſition qu'il avoit faite contre les Aſſemblées pour les élections. Ainſi lorſque l'année Conſulaire fut expirée, la République tomba dans l'interregne. Les Sénateurs en gémiſſoient. Ils étoient convaincus que Craſſus & que Pompée cauſoient tout le déſordre; mais ni l'un ni l'autre ne déclaroit encore publiquement qu'ils prétendiſſent au Conſulat. Interrogés en plein Sénat s'ils aſpiroient à devenir Conſuls, ils répondirent chacun à ſa maniére. Pompée dit, *que peut-être il continuëroit ſa pourſuite, & que peut-être auſſi il s'en déſiſteroit. S'il n'y avoit à Rome que de bons citoyens*, ajouta-t-il, *je ne ſerois guéres tenté d'accepter les faiſceaux. Rien ne m'invite plus à les prendre que ce grand nombre d'hommes pervers dont il faut réprimer l'inſolence.* Craſſus répondit d'une maniére moins offençante: *Je me chargeray du Conſulat*, dit-il, *ſi je juge qu'il ſoit du bien public de l'accepter.* Les broüilleries n'avoient point de fin, & le Sénat en étoit déſolé. Il quitta donc l'habit Sénatorial, & ne ſe vêtit que de deüil. Enfin Pompée & Craſſus ſe déclarérent, & ſe donnérent ouvertement pour prétendants au Conſulat. Auſſi leur brigue étoit-elle déja faite, & Céſar avoit envoyé le jeune Craſſus à Rome pour acheter les voix des Tribus au nom des Triumvirs. Si-tôt que Craſſus & Pompée ſe préſentérent avec la robbe blanche tous les autres Candidats cédérent & diſ-

De Rome l'an 697. Conſuls. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS, & L. MARCIUS PHILIPPUS. *Plut. in Caton.*

parurent. Ainſi Craſſus & Pompée furent nommés Conſuls ſans contradiction, & entrérent en exercice le jour même de leur élection. Caton fut le ſeul que la nouvelle promotion ne découragea pas. Quoi qu'ennemi des Charges, qu'il mépriſoit, il demanda la Préture, afin diſoit-il, de réſiſter plus efficacement aux entrepriſes des deux nouveaux Chefs de la République. Les Conſuls trouvérent le moyen de traverſer les pourſuites de Caton. Ils préſentérent des hommes de leur faction au Peuple, & achetérent les ſuffrages à prix d'argent. Vatinius fut élû Préteur à la place de Caton. Quelle comparaiſon à faire entre ces deux hommes ? Tel eſt le génie des factieux. Ils comptent pour rien l'injuſtice du choix, & font tomber la préférence ſur les plus indignes ſujets pourvû qu'ils ſoient ſûrs de leur dévoüement. Caton ſe conſola du refus qu'il venoit d'eſſuyer, & dit tout haut, *qu'on ne devoit rien attendre de bon de deux Conſuls, qui avoient appréhendé d'avoir Caton pour Préteur.*

LIVRE SOIXANTE ET TROISIEME.

SOUS le Conſulat de Pompée & de Craſſus Céſar ne craignit plus d'être rappellé de la Gaule, dont il avoit ſi fort avancé la conquête. Au contraire le Sénat s'empreſſa d'ordonner pour luy de groſſes ſommes à prendre ſur le tréſor public, afin qu'il pût payer la ſolde de ſes troupes. Cicéron lui-même parla au Sénat très-vivement en ſa faveur. Ce politique contribua plus que perſonne à luy faire envoyer dix Commiſſaires pour régler avec luy les affaires de la Gaule Tranſalpine, & pour en prendre poſſeſſion, comme ſi cette importante expédition eût dês lors été finie. Céſar néanmoins fut encore laiſſé à la tête de ſes armées, pour empêcher les Germains & les autres étrangers de venir troubler la paix, qu'il avoit érablie dans la Belgique, dans la Celtique, & dans l'Aquitanique conquiſes. En effet Céſar repaſſa les Alpes ſur les premiéres nouvelles que les [a] Uſipétes & les [b] Tenctéres avoient traverſé le Rhin aſſés près de ſon embouchure. Les Uſipétes & les Tenctéres étoient les habitants de la Germanie les plus proches des Suéves. Il faut avoüer que ces Peuples avoient de mauvais voiſins. C'étoit la Na-

De Rôme l'an 698. Conſuls CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

Cæſar Comment. l. 1.

[a] Les Uſipétes, ſelon le Pere Briet, habitoient le territoire de Relinchuſen en Allemagne, & une partie de la Marche. D'autres les placent dans le voiſinage de Zutphen.

[b] Les Tenctéres voiſins des Uſipétes occupoient une partie des Duchés de Mons, de Weſtphalie, & du Comté de la Marche.

De Rome l'an 698. Conſuls CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

tion des Suéves également nombreuſe & féroce. Diviſée en cent cantons elle tiroit tous les ans de chacune de ces diviſions mille combattants, qui luy formoient une armée de cent mille hommes. Endurcis au travail dês l'enfance, accoûtumés à ne vivre que de chair, ſans pain, & couverts ſeulement des peaux enlevées aux bêtes de leurs forêts, les Suéves ſe faiſoient honneur de laiſſer autour d'eux de vaſtes deſerts, qui les rendiſſent inabordables aux autres Nations, & qui fuſſent un monument de leurs victoires ſur les habitans de leur voiſinage. Ainſi les Uſipétes & les Tenctéres continuellement inſultés par les Suéves avoient pris la réſolution d'abandonner leur propre païs, d'aller chercher fortune ailleurs, & de vivre parmi des Peuples un peu plus humaniſés. Ils tombérent donc ſur la Gaule, & ſe préparérent à entrer dans la Belgique en traverſant le Rhin. Les anciens habitans du païs bordérent le fleuve de leurs troupes; mais les nouveaux venus uſérent d'artifice. Ils firent ſemblant de ſe retirer, & aprês une marche de trois jours ils retournérent ſur leurs pas, & paſſérent le fleuve. A peine avoient-ils pris leur demeure en-deçà du Rhin que Céſar ſe mit en campagne plûtôt que de coûtume, qu'il vint arrêter le progrês des Uſipétes & des Tenctéres, & défendre cette partie de la Belgique, qu'il regardoit dês-lors comme une dépendance de ſa République.

Si-tôt que Céſar parut au voiſinage du nouvel ennemi, ces fiers Germains luy firent une députation mêlée de hauteur & de ſoumiſſion. *Nous*

ne voulons pas avoir les Romains pour ennemis, luy dirent les Envoyés, *mais s'ils nous attaquent nous aurons plûtôt recours aux armes qu'à la priére. Du reſte, ſi Céſar veut compoſer avec nous, & nous aſſigner des terres où nous puiſſions nous fixer, nous en accepterons de ſa main. Peut-être même que notre alliance avec Rome ne lui ſera pas inutile.* Le Proconſul répondit froidement aux Députés, qu'il n'avoit point de traité à faire avec eux avant qu'ils euſſent abandonné le terrain qu'ils avoient uſurpé ; que la Gaule étoit par tout habitée ; qu'elle n'avoit pas beſoin de nouveaux hôtes ; & que tout ce qu'il pouvoit faire en leur faveur, c'étoit de prier les * Ubiens de leur donner retraite. Les Envoyés demandérent du tems pour y penſer, & priérent Céſar de n'avancer pas plus loin. Le Romain pénétra le deſſein des Barbares. Ils attendoient pour luy donner bataille que leur cavalerie envoyée au loin pour butiner fût de retour. Céſar continua donc ſa marche & trouva en chemin les mêmes Députés chargés de nouveaux ordres. Ils le ſuppliérent qu'il voulût bien tarder à trois jours de là de faire contre eux les premiéres hoſtilités. *Nous ſommes en négociation avec les Ubiens*, lui dirent-ils, *pour obtenir d'eux un terrain, où nous nous placerons.* Quoique le Proconſul s'apperçût où tendoient ces délais, il eut la complaiſance de déférer à leurs ſouhaits. Dans cet intervalle la cavalerie ennemie vint fondre à l'improviſte ſur celle des Romains, contre la parole donnée. Une attaque ſi imprévûë déconcerta un peu les eſcadrons Romains. Ils y perdirent ſoixante & quatorze

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

* *Ceux de Cologne.*

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

cavaliers. Durant le combat deux Gaulois du parti Romain, fils d'un même Pere nommé Piſon, & nâtifs de l'Aquiranie, ſignalérent leur courage & leur amour fraternel. L'un des deux fut enveloppé par les cavaliers ennemis. Son frere accourut à ſon ſecours, & le dégagea. Ce libérateur s'enfonça trop avant dans la mêlée, & reçut bien des coups. A ſon tour ſon frere ſorti de péril retourne au combat, & reçoit la mort ſur le corps d'un frére tendrement chéri. Action héroïque qui ſe ſeroit attirée les éloges de tous les Hiſtoriens d'alors, ſi les deux freres euſſent été Romains d'origine !

Céſar fut irrité de la perfidie des Uſipétes & des Tenctéres. Il n'écouta plus les propoſitions qu'ils luy firent de prolonger la tréve. Sans différer il rangea ſes Légions ſur trois lignes, mit ſa cavalerie ſur ſes derriéres comme un corps de réſerve, & vint ſurprendre l'ennemi. En effet la défaite de ces Germains fut plûtôt un maſſacre qu'une bataille dans les régles. Les ennemis ſortirent peſle-meſle & en confuſion de leur camp, non pas pour faire tête aux Romains ; mais pour fuïr à la débandade. Les femmes furent les premiéres à prendre la fuite. La cavalerie Romaine les pourſuivit. Elle en fit une horrible boucherie. Les hommes plus alertes s'aprochérent du Rhin vers l'endroit où il ſe joint à la Meuſe. Ce fut là que le carnage recommença. De quatre cents mille ames de tout ſexe & de tout âge il ne reſta qu'un petit nombre d'hommes, qui aimérent mieux prendre parti parmi les ſoldats de leur

Digitized by Google

Vainqueur, que de retourner en leur païs. Cette dernière hoſtilité invita Céſar à pénétrer plus avant dans la Germanie. Outre l'ardeur ordinaire aux conquérants de pouſſer leurs exploits auſſi loin qu'ils puiſſent aller, il avoit un intérêt particulier à préſerver la Gaule de l'irruption des Germains. Céſar ſongea donc à faire des préparatifs pour la nouvelle expédition.

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

Le Rhin à paſſer parut à l'armée Romaine une barriére inſurmontable; mais le Proconſul n'étoit pas homme à céder aux difficultés. Il avoit un prétexte de porter la guerre chez les [a] Sicambres. Cette Nation venoit de donner retraite à la cavalerie des Uſipétes & des Tenctéres, & les Sicambres avoient refuſé de la remettre entre les mains de Céſar. Que falloit-il de plus à un Conquérant pour dénoncer la guerre? Il fit donc conſtruire un pont ſur le fleuve qui ſéparoit la Gaule de la Germanie. Nous ne nous amuſerons point à en faire la deſcription. La gloire d'une fabrique ſi bien entenduë tombe plus ſur les excellents ouvriers que Céſar employa, que ſur le Héros lui-même. Dix jours ſuffirent aux Romains pour achever leur ouvrage. Si-tôt que le pont de bois fut conſtruit & muni de forts à ſes extrêmités, Céſar s'enfonça dans la Germanie. Les Ubiens s'étoient dês-lors mis ſous la protection des Romains. Le Procon-

[a] On ne peut rien dire de précis ſur le païs des Sicambres. On ſçait ſeulement qu'ils habitoient aux environs des rivieres de Lype, & d'Iſel, & qu'ils occupoient un aſſés grand terrain de l'Allemagne.

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGRUS, & LICINIUS CRASSUS.

ſul avoit à les venger des Suéves leurs voiſins, & à châtier les Sicambres. La terreur ſaiſit ces deux ennemis du nom Romain. Ils n'oſérent ſe préſenter devant les Légions en bataille rangée, & ſe réfugiérent dans leurs forêts. L'armée Romaine ſe contenta donc de piller & de ſaccager le païs des Sicambres, & après avoir appris aux Suéves qu'il étoit une Nation au monde plus formidable que la leur, le Proconſul rentra dans la Gaule ſur ſon pont, & le fit rompre. Une ſi fameuſe expédition en Germanie fut terminée en dix-huit jours.

Les Peuples de l'Iſle Britannique ne s'étoient pas moins déclarés contre Céſar durant ſes guerres dans les Gaules, que les Germains. Il avoit puni les uns, il fit des préparatifs pour aller châtier les autres. Cependant il y avoit bien de la différence entre paſſer la Mer & traverſer le Rhin. Rien ne parut impoſſible au Conquérant. L'été étoit déja aſſés avancé, & l'hyver ſe fait ſentir de meilleure heure dans les païs Septentrionaux. Il ne s'embarraſſa ni des ſaiſons, ni des vents. Son premier deſſein fut de connoître ces Peuples, & de découvrir par ſes yeux la grandeur de l'Iſle Britannique, ou tout au moins la maniére de vivre & de combattre de ſes Habitants. Il n'avoit pû l'apprendre des marchands qui trafiquoient ſur la Côte; mais il envoya Voluſenus en découvrir les havres & les rades. Pour luy il traverſe le païs des Moriniens, ſe rend à l'endroit d'où le trajet eſt le plus court du continent juſqu'à l'Iſle, & y fait arriver la flote dont il s'étoit ſervi contre les Vénétes. Céſar

fait embarquer deux Légions ſur quatre-vingts vaiſſeaux de charge, & une petite partie de ſa cavalerie ſur dix-huit autres bâtimens, & laiſſe dans la Gaule le reſte de ſon armée ſous les ordres de deux Lieutenans Généraux. Cependant il fait partir Comius* Atrébate de naiſſance, homme connu dans l'Iſle Britannique, avec ordre d'y annoncer ſon arrivée, & d'exhorter les Inſulaires à prendre des alliances avec Rome, & à donner des ôtages aux Romains. Enfin le Proconſul part lui-même avec vent & marée, & ſe fait voir ſur une plage, d'où l'on appercevoit une rive unie & découverte. A l'inſtant les Habitants font approcher leur cavalerie & leurs chars, qui furent bientôt ſuivis du reſte de leurs troupes. C'étoit pour empêcher la deſcente. A la contenance des ennemis les ſoldats Romains perdirent leur allégreſſe ordinaire. Céſar ne leur vit plus cet empreſſement d'autrefois à tomber ſur les Britanniens. Si le principal Enſeigne de la dixième Légion ne ſe fût pas jetté le premier à l'eau, & ſi par ſes paroles & par ſon exemple il n'eût pas excité les Légionnaires à le ſuivre, peut-être Céſar auroit-il été obligé de prendre le large. La crainte de laiſſer une aigle Romaine entre les mains des Barbares ranima les courages abbattus. Malgré les traits qu'on leur lançoit du rivage les Romains ſautérent à terre. Le combat fut vif, & la mêlée confuſe. Les Légionnaires débarqués en foule & à la hâte eurent de la peine à reconnoître leurs enſeignes, & à ſe mettre en bataille. Céſar leur envoya du ſecours dans des chaloupes. Alors la multitude, la valeur, & l'expérience tin-

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

* *d'Artois.*

De Rome l'an 698. Consuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

rent lieu d'arrangement au soldat Romain. Si-tôt qu'il put joindre l'ennemi, & combattre de pié ferme, les* Britanniens ne tinrent plus devant luy. Les Insulaires prirent la fuite, avec encore plus de désordre qu'ils n'avoient combattu. Il ne s'en seroit sauvé qu'un petit nombre si César eût eu avec luy toute sa cavalerie. Les Britanniens demandérent la paix, & promirent des ôtages ; mais dans l'intention de manquer à leur parole, & de faire périr l'armée Romaine dans leur Isle. César avoit envoyé la septiême Légion chercher des vivres. Tout à coup elle fut investie par les chars & par la milice des Insulaires. Quelques Romains périrent dans cette premiére attaque. Le nouveau genre de combat & la dextérité des Britanniens à manier leurs chars épouvanta d'abord les Légionnaires. La frayeur cessa lorsque César parut en personne. Il dégagea sa Légion, & contraint lui-même par le mauvais tems à regagner son camp il ne poussa pas plus loin sa victoire. Les ennemis le suppliérent encore une fois de leur accorder la paix. Le tems de l'équinoxe alloit rendre la mer moins praticable & les marées plus grosses. César se contenta d'éxiger des Britanniens le double des ôtages qu'il avoit demandés d'abord, & remit à la voile. De retour dans la Gaule sans avoir perdu un seul de ses vaisseaux, il eut un nouveau combat à tendre. Deux navires chargés de trois cents soldats Romains, qui n'avoient pû suivre la flotte, arrivérent dans un port voisin de celuy où César avoit débarqué. Dès qu'ils eurent pris terre ils furent environnés par une troupe de Gaulois,

* *Les peuples de la Grande Bretagne.*

lois attirés par l'eſpérance du butin. Céſar apprit le péril de ſes Légionnaires, envoya ſur le champ de la cavalerie à leur ſecours, réprima l'audace de ces barbares, & ſe rejoignit à ſon armée. Si l'on en croyoit un Auteur médiſant, on diroit icy que le Sénat de Rome parut mécontent des procédés de Céſar, & qu'il envoya des eſpions pour l'obſerver. Quoi qu'il en ſoit ; le Proconſul finit glorieuſement ſa campagne. Il ne luy reſta donc plus que de mettre ſes troupes en quartier d'hyver. Céſar les laiſſa repoſer dans la Gaule Belgique, & illuſtré par mille nouveaux exploits il repaſſa les Alpes, & revint dans l'Inſubrie. Sa réputation s'accrut à Rome. Le Sénat décerna vingt jours de *ſupplications*, plus encore en l'honneur du Conquérant, qu'en l'honneur des Dieux.

De Rome l'an 698. Conſuls CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS. *Suet. in Julio.*

Dans les Gaules Céſar avoit fait toute l'année la guerre avec ſuccès, tandis que Pompée & Craſſus à Rome exerçoient les fonctions de Conſuls au gré du Triumvitat. Leur adminiſtration avoit tout l'air d'une parfaite ſouveraineté. Après avoir exclu Caton de la Préture ils n'avoient fait tomber les hautes Magiſtratures qu'à des hommes dévoüés à leur faction. Les Conſuls uniquement attentifs à leurs propres intérêts & à ceux de leur caballe, gouvernoient la République ſans égard aux déciſions du Sénat, & à l'autorité du Peuple. Pompée qui tenoit le premier rang s'étoit rendu l'arbitre des Comices, par le grand nombre de Tribuns qu'il avoit ſçû mettre dans ſes intérêts. Dans ce Collége de dix hommes à peine s'en trouva-t-il deux aſſés déſintereſſés & aſſés amis du bien pu-

Plut. in Craſſo & in Pomp.

De Rome l'an 698 Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

blic, pour s'oppoſer à l'immenſe autorité que s'uſurpérent les deux Conſuls. Caton & Favonius furent les ſeuls que le zéle & que la conſtance n'abandonnérent pas, tandis que tout trembloit ſous l'empire des deux Triumvirs. Ils commencérent leur année par ſe faire décerner deux Provinces à leur gré, non pas par le Sénat ; mais par les Tribus aſſemblées. Le Tribun du Peuple C. Trebonius vendu au parti des Conſuls fit au Peuple la propoſition, d'égaler Craſſus & Pompée à Jule Céſar par un département à peu prés ſemblable au ſien. *Céſar*, dit-il, *a obtenu de vous la commiſſion glorieuſe d'aller ſoumettre la Gaule au domaine de la République. Les lauriers qu'il y a cüeillis l'honorent perſonnellement, & ſa gloire devient utile à tout l'Etat Romain. Pourquoy laiſſerons-nous dans l'oiſiveté deux guerriers, qui n'ont rien de moins recommandable que Céſar ? D'un côté l'Eſpagne s'ébranle, & les ſecours qu'elle a prêtés aux Gaulois l'année derniére annoncent de ſa part une prochaine révolte. D'un autre les Parthes ont beaucoup étendu leur domination en Aſie, & nos Alliés auſſi-bien que nos Provinces ſouffrent de leurs courſes. Ainſi l'Orient & l'Occident ſoupirent aprés deux Conquérants, qui portent la terreur du nom Romain auſſi loin que le Proconſul des Gaules l'a étenduë. Craſſus eſt un Général depuis long-tems connu par ſes exploits. Pompée a fait retentir le monde entier de ſes victoires. Qu'avons-nous de mieux à faire que d'occuper les deux plus grands hommes de la République à reculer ſes frontiéres au-delà des conquêtes d'Alexandre ? Pour cela laiſſons-les à la tête de nos armées plus long-tems que*

nos coûtumes ne le permettent. Accordons à l'un le Gouvernement d'Eſpagne, & à l'autre le département d'Aſie pour cinq ans. C'eſt à la longue que Céſar a dompté les Gaulois, & qu'il a fait redouter les Romains juſques dans la Germanie, & dans les Iſles Britanniques. Ne reſſerrons pas la valeur de Pompée & celle de Craſſus dans des limites plus étroites. Que l'un & l'autre commandent dans nos Provinces auſſi long-tems que Céſar dans la ſienne, & notre République n'aura bientôt plus d'autres bornes que celles du monde !

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

Ce diſcours fut ſuivi de l'applaudiſſement des Tribus. Les plus ſages Romains ſentirent que c'étoit augmenter les forces du Triumvirat, & armer des ambitieux contre la République. Cependant nul autre particulier que Caton & que Favonius n'oſa réclamer contre la Loy que propoſoit Trebonius. Favonius harangua le Peuple durant une heure, pour le détourner d'accorder à Trebonius ce qu'il requéroit en faveur des Conſuls. La Commune n'eut point d'égard à ſes remontrances. Caton parla deux heures. [a] Son diſcours fut vague, & n'alla point au fair. On luy impoſa ſilence. Il s'obſtina ; mais il fut chaſſé de deſſus la Tribune. Il revint à la charge, & par l'ordre des Tribuns les Huiſſiers [b] le conduiſirent en priſon. Enfin le

Dio l. 39.

[a] Selon Plutarque Caton demanda aux Comices qu'il lui fût permis de haranguer. Le Peuple lui accorda la liberté de parler pendant deux heures. Il les employa à déclamer avec véhémence contre la tyrannie des Triumvirs, & à faire enviſager les malheurs dont la République étoit menacée.

[b] D'abord les Licteurs traînérent Caton hors de la Place. Mais à peine fut-il dégagé de leurs mains qu'on le vit repren-

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

jour entier ſe paſſa en conteſtations, & les Tribuns qui devoient parler les derniers n'eurent pas le tems de haranguer. Le lendemain le Tribun P. Aquilius Gallus, & un autre de ſes Collégues nommé C. Atéïus, Capito ſe préparérent à mettre oppoſition à la Requête de Trebonius. Ainſi crainte de manquer ſon coup & d'être écarté de la Tribune s'il arrivoit un peu tard à l'Aſſemblée du Peuple, Atéïus paſſa la nuit dans la Salle du Sénat tout à portée du Comice. Il s'attendoit de venir au point du jour s'emparer de la Tribune pour haranguer le premier. Trébonius ſaiſit la clef de la Salle, y enferma ſon Collégue, & ne l'en tira qu'après la déciſion a. Par là les huit Tribuns affectionnés aux Conſuls ſe promi-

dre le chemin de la Tribune. Malgré les menaces de Trébonius, il ne ceſſa point d'exhorter les citoyens zélés à ſe réünir avec lui, pour ſe délivrer de l'oppreſſion. Enfin il irrita tellement les Tribuns par ſes elameurs & par ſes invectives, qu'ils donnérent ordre aux Huiſſiers de le conduire en priſon. Mais il ne diſcontinua point d'animer par ſes diſcours le peuple qui le ſuivoit. Cependant Trébonius fit réfléxion qu'une pareille violence pourroit ſoulever la Commune en faveur d'un homme dont elle reſpectoit la vertu. Ainſi il commanda aux Licteurs de relâcher Caton

a Plutarque dit que les Tribuns favorables aux Triumvirs, poſtérent des gens armés qui empêchérent Caïus Aquilius de ſortir du Sénat pour ſe rendre au lieu des Comices. Caton, ajoute l'Hiſtorien, eut beau crier que le tonnerre s'étoit fait entendre, & que les Loix de la Religion ne permettoient pas de traiter d'aucune affaire dans une aſſemblée que les Dieux reprouvoient, il fut chaſſé de la Place. Alors les citoyens ſe partagérent, & prirent parti pour ou contre. On en vint aux injures. Enſuite on ſe porta de ſi rudes coups que pluſieurs tombérent morts dans la mêlée. Déja les ennemis du Triumvirat couroient en armes pour renverſer les ſtatuës de Pompée, lorſque Caton les arrêta, après leur avoir repréſenté qu'une action ſi hardie aboutiroit à quelque funeſte cataſtrophe.

rent d'emporter comme d'emblée les ſuffrages du Peuple. Ils ne s'attendoient pas que les agens & les amis de Céſar feroient naître un nouvel incident. Ceux-ci s'apperçûrent, que la Loy de Trébonius viſoit également à élever Pompée & Craſſus, & à déprimer Céſar. En effet le vainqueur des Gaules n'avoit plus qu'un an, des cinq qu'on luy avoit accordés, à reſter à la tête de ſon armée en qualité de Proconſul. Si tôt que ce tems ſeroit expiré les gens du party de Céſar prévoyoient qu'on le réduiroit à la vie privée, & qu'ainſi Pompée & Craſſus auroient ſeuls tout crédit dans la République. Ils firent donc de grands mouvemens dans le Comice, & ſuſpendirent la déciſion ſur la Loy de Trébonius. Pour empêcher ce fracas les Conſuls jugérent qu'il falloit contenter les partiſans de Céſar, & obtenir du Peuple en ſa faveur une prolongation de ſes Gouvernemens. La propoſition s'en fit aux Tribus avant même que la Loy de Trébonius fût acceptée. Jamais les Comices ne ſe portérent à rien avec plus d'empreſſement que quand il fallut donner à Céſar cette nouvelle marque d'eſtime. On le conſerva encore pour trois ans, ſelon les uns, ou pour cinq ans ſelon les autres, dans le Proconſulat des Gaules Tranſalpine & Ciſalpine, & de l'Illyrie. Funeſte prolongation qui donna trop de puiſſance à Céſar, & qui cauſera bientôt la ruine entiére de la République !

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

Lorſque Céſar fut content il ne reſta plus d'obſtacle aux prétentions de Pompée & de Craſſus. La Loy de Trébonius fut agréée, & le Peuple

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

Romain décerna par ſes ſuffrages, 1°. Que Craſſus iroit commander en Syrie, qu'il veilleroit ſur l'Egypte, & juſques ſur la Macédoine, & que Pompée auroit le département des deux Eſpagnes, avec la Surintendance ſur l'Afrique. 2°. Que le commandement de ces deux Conſuls, chacun dans ſon diſtrict, dureroit cinq ans, ſans qu'on pût les révoquer. 3°. Que Craſſus & que Pompée pourroient dês-lors lever autant de troupes qu'ils en croiroient neceſſaires pour leur expédition. 4°. Qu'il ſeroit permis à l'un & à l'autre dans leurs Provinces de faire venir des ſecours à leur gré des Royaumes & des Etats alliés avec Rome. Ce Plébeſcite alloit manifeſtement à la deſtruction de l'Etat Républicain. Par-là le Triumvirat étoit devenu le ſeul dominant, & les trois têtes qui le compoſoient avoient le commandement de trois armées qui quoique ſéparées en des climats différents, pouvoient tout à coup venir fondre ſur la Capitale. Les Républicains éclairés appréhendoient ſur tout Céſar, & déſapprouvoient la lâcheté & l'imprudence de Pompée, qui par ſes ſollicitations avoit engagé le Peuple à proroger encore pour cinq ans le Gouvernement des Gaules à ſon beau-pere. Auſſi Caton oſa reprocher publiquement à Pompée, qu'il connoiſſoit mal ſes propres intérêts. *Ce n'eſt pas ſeulement ſur nos têtes, mais ſur la vôtre*, luy dit-il, *que vous avés élevé Céſar. Plaiſe aux Dieux que le poids dont vous nous avés chargés ne vous accable pas vous-même* ! La prédiction ne ſe vérifiera que trop dans la ſuite ; mais alors Pompée avoit une confiance outrée en ſon

propre mérite, & comptoit trop ſur le pouvoir qu'on luy avoit donné de lever des troupes, & d'en former une armée pour l'Eſpagne. Après tout ſon intention n'étoit pas de quitter Rome, & d'aller faire la guerre au-delà des Pyrénées. Il ſe contenta d'y envoyer en ſa place des Lieutenans Généraux de ſon choix. Plus d'un motif le retint dans la Capitale. Il aimoit Julie ſa femme juſqu'à la foibleſſe, & ne pouvoit s'en détacher. D'ailleurs il regnoit en quelque ſorte dans Rome, ſur tout depuis qu'il y géroit le Conſulat. Enfin il ſavouroit avec délices les applaudiſſements qu'il recevoit du Peuple Romain, & ſa vanité ſe repaiſſoit des hommages que luy rendoient les Ambaſſadeurs de tous les Etats du monde.

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

Craſſus de ſon côté n'aſpiroit qu'à partir pour l'Aſie, & à s'ouvrir à l'Orient une carriére ſemblable à celle que Céſar avoit preſque fournie en Occident. Sa paſſion étoit extrême d'aller ſur l'heure ſe méſurer avec les Parthes. Il eſt vrai que le Plébeſcite qui luy avoit accordé la Syrie pour département ne l'avoit point chargé d'être l'aggreſſeur des Parthes ; mais l'induſtrieux Céſar le preſſoit par lettres de marcher ſur le ventre de ces Peuples, & de s'ouvrir un chemin par leur païs, pour pénétrer dans la [a] Bactriéne, & juſqu'aux

Plut. in Craſſo.

[a] La Bactriéne eſt une Province de Perſe qui anciennement avoit pour bornes la Margiane à l'Occident, le fleuve Oxus au Septentrion, le Mont Caucaſe au Midi, & à l'Orient la Scythie Aſiatique, & le païs des Maſſagétes. Cette région comprenoit une partie conſidérable du Corafan, & du Maurénahat ou de l'Usbeck dans la Tartarie. Elle emprunta ſon nom de Bactra ſa ville Capitale, autrefois recommandable par ſes richeſſes & par ſon étenduë.

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

Indes. En effet plus Craſſus s'enfonçeroit dans les régions éloignées vers le levé du ſoleil, plus Céſar ſeroit en état d'exécuter le projet qu'il méditoit de renverſer la République, & de l'ériger en Monarchie. Craſſus fut la dupe des conſeils flatteurs de Céſar. Il ne parloit que de ſa conquête des Parthes, & ſe croyoit déja ſur les bords de [a] l'Indus, & du [b] Gange. Enyvré de ſes eſpérances il fit ſes levées dans Rome, & forma ſes Légions. Lorſqu'il luy fallut ſortir de la ville & conduire ſes troupes juſqu'au lieu de l'embarquement, il ſentit la répugnance qu'avoit Rome pour ſon expédition. Craſſus s'étoit trop vanté qu'il alloit porter la guerre chés les Parthes. Ce Peuple n'avoit fait nulle hoſtilité contre les Romains, & même il avoit pris quelque eſpéce d'alliance avec eux. *Quelle indignité*, diſoit-on, *d'aller troubler la tranquillité d'une Nation paiſible, qui ne s'eſt point attirée la vengeance de Rome* ! Le Tribun Atéïus Capito ennemi declaré du Triumvirat ſoûtenoit les murmures du Peuple. Peu s'en fallut qu'il ne fît conduire [c] en priſon Craſſus tout Conſul qu'il

a L'Indus qui ſépare les Indes de la Perſe, a ſa ſource au Mont *Paropamiſus*, aujourd'hui le Mont Calchiſtan, qui fait partie du Mont Taurus. Il arroſe les parties Septentrionales de l'Inde, & après un cours de cinq cens lieuës, il va ſe perdre dans l'Océan Indien.

b Le Gange prend ſon origine au Mont *Imao*, une des branches les plus orientales du Mont Taurus. Il coule dans les Provinces méridionales des Indes, & va terminer ſa courſe au détroit de Bengale.

c Selon Plutarque, Craſſus allarmé des menaces d'Atéïus, pria Pompée de l'accompagner juſqu'aux portes de la ville. La préſence d'un perſonnage ſi accrédité tint en reſpect ceux même qui s'étoient le plus vivement oppoſés au départ de ſon Collégue. Atéïus, loin de céder, n'en fut que plus ardent à ſe déclarer contre l'entrepriſe de Craſſus. Il va

étoit.

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPÉIUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

étoit. Huit autres Tribuns s'oppoſérent à la violence de leur Collégue, & débarraſſérent Craſſus des mains de l'Huiſſier qui l'avoit déja ſaiſi. Du moins Atéïus attendit le départ du Conſul. Dês qu'il parut ſous la porte de Rome il fit allumer un braſier, & aprês y avoir jetté des parfums il invoqua les Dieux infernaux ; & prononça mille imprécations contre le Conſul, s'il avoit l'audace d'attenter ſur la liberté des Parthes. Il eſt à croire que Craſſus laiſſa ſe perdre en l'air tant de malédictions ; mais le mauvais ſuccês de ſes armes donna ſujet aux Romains de croire, que le Conſul avoit entrepris la guerre ſous de malheureux auſpices. Craſſus n'en fut point effrayé. Il embarqua ſes troupes à Brunduſe, fit voile malgré le mauvais tems, perdit quelques vaiſſeaux dans la traverſée, & vint ſurgir aux ports de la Galatie, d'où il continua ſa route par terre juſqu'au fond de l'Aſie.

Cependant les Conſuls avant le départ de Craſſus prétendirent reformer certains abus de la République. Un des plus criants c'étoit la corruption toute publique des Juges, & l'iniquité des Arrêts qui ſe rendoient à Rome par rapport aux cauſes des particuliers. On en avoit vû des exemples ſcandaleux au ſujet des meurtres que Ptolomée avoit fait faire de tous les Envoyés du Peu-

donc à ſa rencontre, il lui défend de paſſer outre, & le fait prendre au corps pour être traîné en priſon. Alors les huit Tribuns l'arrachérent aux Licteurs, & le conduiſirent comme en triomphe hors de Rome, d'où il continua ſa marche juſqu'au lieu de ſon embarquement, ſans s'embarraſſer des imprécations qu'Atéïus lança contre lui à la porte de la ville.

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

ple Egyptien pour accuſer leur Roy. Ptolomée avoit obtenu à force d'argent d'être renvoyé abſous. Ce déſordre croiſſoit à l'infini, tant l'avarice avoit prévalu ſur le bon droit des parties ! Il eſt vrai que d'anciennes Loix avoient preſcrit, qu'on choiſiroit des Juges dans l'ordre des Sénateurs, dans celuy des Chevaliers, & parmi les arbitres du Tribunal des Finances ; mais ces précautions n'avoient pas remédié au mal. Craſſus & Pompée firent donc une Loy, qui augmenta conſidérablement le nombre des Juges que les plaideurs pouvoient choiſir pour être Aſſeſſeurs des Préteurs. On en déſigna trois cents quarante d'entre les gens d'une probité connuë parmi les Centuries. Ce premier Edit fit beaucoup d'honneur à Pompée & à Craſſus.

Quintil. l. 6. c. 3. & Aſc. Pad. in Piſonem.

Dio. l. 37.

Avec moins de ſuccès les Conſuls prétendirent corriger un ſecond abus. Les grandes Magiſtratures étoient dévenuës vénales, & les ſuffrages qui ſe donnoient au Champ de Mars s'achetoient ouvertement à prix d'argent. Pompée & Craſſus déclamérent contre un déſordre ſi public, & augmentérent les peines déja décérnées contre les Candidats, qui par la voye des largeſſes ſeroient convaincus d'être entrés dans les Charges Curules. Tout le public ſe mocqua du nouvel Edit, & des Légiſlateurs qui l'avoient porté. Perſonne n'ignoroit que Craſſus & que Pompée ne s'étoient introduits dans le Conſulat que par violence, & qu'ils avoient payé de leurs deniers les voix du Peuple, pour mettre dans les premieres places des gens de leur faction.

Digitized by Google

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

Enfin la troiſiême Loy que Craſſus & que Pompée voulurent porter pour réformer le luxe des repas fit encore plus rire à leurs dépens. Il eſt certain que, malgré les Edits précédents, la profuſion pour la table alloit encore à de grands excês. Par malheur la ſomptuoſité dans les feſtins étoit preſque auſſi grande chés Pompée [a] & chés Craſſus, que chés Lucullus, cet homme noté par la bonne chére. Lors donc qu'il s'agit de faire agréer au public des retranchements pour les mêts & les apprêts de leur cuiſine, le célébre Orateur Hortenſius monta ſur la Tribune, & par un détour plein d'artifice, il trouva le moyen d'anéantir la Loy prête à paſſer. *Qu'allons-nous faire, Romains*, dit-il au Peuple aſſemblé? *Serons-nous aſſés imprudens pour taxer nos Conſuls d'intempérance & de prodigalité? Les repas que Craſſus & que Pompée donnent avec tant de magnificence font honneur à Rome, & plaiſir à leurs convives! Ce ſeroit flétrir de ſi grands hommes que de faire retomber ſur eux l'affront d'avoir attiré un nouvel Edit contraire à leurs mœurs, & à leur conduite.* La plaiſanterie mit les rieurs contre

Idem Dio ibid.

a Un trait que rapporte Plutarque donne lieu de croire que Pompée étoit naturellement ſobre, & qu'il ſçavoit ſe contenter de peu. Après une longue maladie il ſentit un dégoût mortel pour toute ſorte de nourriture. Les Médecins crurent qu'une grive lui rappelleroit l'appétit. Mais la ſaiſon en étoit paſſée, & il ne fut pas poſſible d'en trouver. Ses domeſtiques prirent donc le parti de recourir à Lucullus, qui faiſoit nourrir ces ſortes d'oiſeaux dans des voliéres pour tous les tems de l'année. Mais Pompée ne voulut point être redevable à perſonne d'un mêts dont il pouvoit ſe paſſer. *Quoi*, dit-il, *a-t-il fallu pour conſerver ma vie que Lucullus fût ſenſuel & homme de bonne chére?* Il n'eut donc point d'égard à l'ordonnance du Médecin, & ſe fit ſervir comme auparavant, les viandes les plus communes.

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

la Loy, & les Conſuls n'inſiſtérent plus à la faire accepter. On n'en parla plus, & les Romains continuérent à vivre ſplendidement, & à ne mettre plus de bornes à la délicateſſe.

Cet air de réformateur qui ne convenoit point du tout à Pompée commençoit à lui donner un travers, qui auroit pû dégénerer en mépris. Comme il étoit avide de gloire, & infiniment jaloux de la bienveillance du Peuple, il tâcha de le ramener à ſoy par l'endroit le plus capable de luy plaire. Ils ſçavoit combien les Romains étoient curieux de ſpectacles, & juſqu'à quel point ils portoient ſur cela leurs empreſſements. C'étoit preſque toûjours à l'appareil & à la pompe des jeux qu'ils accordoient leur faveur aux Ediles, pour les faire monter aux grades ſupérieurs. Pompée trouva l'occaſion de contenter la paſſion de la multitude; mais il ne le fit qu'à grands frais. Depuis ſon retour d'Aſie il avoit eu le tems de faire conſtruire un théâtre magnifique, ou plûtôt il avoit prêté ſon nom à celui [a] que Démétrius, l'un de ſes

[a] Démétrius acquit au ſervice de Pompée ſon maître & ſon patron des biens immenſes, qui égalérent la fortune de cet Affranchi à celle des Craſſus & des Lucullus. Outre le ſuperbe Théâtre qu'il fit conſtruire à ſes frais ſous le nom de Pompée, il poſſédoit auprès de Rome les plus ſuperbes maiſons de Plaiſance, & des jardins délicieux qui de ſon nom furent appellés les jardins de Démétrius. Plutarque aſſûre qu'en mourant il laiſſa quatre mille talents, qui font la valeur de 12. millions de livres en eſpéces. Il n'avoit pas honte d'habiter une maiſon magnifique, tandis que Pompée ſe contentoit d'une maiſon ſimple & modeſte qu'il conſerva juſqu'après ſon troiſiéme triomphe. Alors il crut devoir ſe loger d'une maniere plus convenable à ſon rang. Mais cette nouvelle maiſon, quoique mieux diſtribuée & plus apparente que la premiere, n'avoit rien de remarquable dans les appartemens. Du moins celui qui

affranchis avoit bâti des immenſes richeſſes, que ce favori avoit rapportées de Syrie. Il s'agiſſoit

De Rome l'an 698. Conſuls CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

en fut le locataire après la mort de Pompée, demandoit en s'étonnant, *où étoit la ſalle à manger du Conquérant de l'Aſie.*

Démétrius étoit redevable de tant de richeſſes au crédit ſans bornes qu'il avoit ſçû ſe donner ſur l'eſprit de ſon maître. Les Peuples & les Monarques ſe faiſoient un devoir de gagner les bonnes graces de l'Affranchi, pour ſe frayer un libre accès auprès de Pompée. Les villes recherchoient à l'envy ſa protection, & lui prodiguoient des hommages qui n'étoient dûs qu'aux têtes couronnées. Caton n'étant encore que Tribun des ſoldats fut témoin à Antioche de cet empreſſement ſervile, pour faire honneur à un homme d'une condition ſi mépriſable. Prêt d'arriver dans cette ville il apperçut une foule d'habitants vêtus de robbes blanches. A la tête de cette multitude marchoient en grand appareil les Prêtres des Divinités revêtus des ornements de leur Sacerdoce, & les Magiſtrats d'Antioche. Ils étoient ſuivis d'une troupe de jeunes enfans magnifiquement parés & diſtribués en deux bandes. Caton ne douta pas que ce nombreux cortége ne vînt au-devant de lui pour lui faire une réception honorable. Comme il étoit ennemi du faſte & de l'oſtentation, il reprit aigrement les domeſtiques qui l'avoient précédé pour lui préparer un logis, de n'avoir pas empêché cette vaine cérémonie qui ne s'accordoit point avec la ſimplicité de ſes mœurs. Il ordonna cependant à ceux qu'il avoit à ſa ſuite de deſcendre de cheval. Il crut qu'il étoit de la modeſtie de marcher avec eux à pié vers cette eſpéce de proceſſion. Alors un vieillard qui regloit la marche des habitants, ſe déracha pour le prévenir. Il portoit une couronne en tête, & une baguette à la main. Mais Caton fut étrangement ſurpris lorſque le Héraut lui demanda où il avoit laiſſé Démétrius, & quelle ſeroit l'heure préciſe de ſon arrivée. A cette demande les Romains conçûrent que tous ces honneurs s'adreſſoient à Démétrius lui-même, & ne répondirent au vieillard que par des éclats de rire. Ils traverſérent auſſi-tôt la foule, tandis que Caton qui ſuivoit en ſilence, plaignoit le ſort de cette multitude honteuſement aſſervie aux caprices d'un vil Affranchi. *O la malheureuſe ville!* s'écria-t-il en ſoûpirant. Il n'en dit pas davantage, & paſſa outre. On reprochoit à Pompée d'autoriſer toutes ces diſtinctions par ſon aveugle déférence aux volontés de Démétrius. Cet homme élevé dans l'eſclavage, avoit à ſon tour captivé l'eſprit de ſon maître, & s'étoit fait l'arbitre des graces & de la deſtinée des Souverains. Son inſolence alloit juſqu'à ſe décerner la premiere place à la table de Pompée, où il ordonnoit avec une audace qui excitoit l'indignation de tous les conviés.

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS. *Tacit. Annal. l. 14. Plut. in Pomp. & Dio l. 39.*

alors de faire la dédicace de ce ſuperbe édifice. Il eſt à préſumer qu'il avoit laiſſé partir Craſſus pour ſa Province, afin de ne partager avec perſonne les honneurs de la fête. En effet on avoit joint à ce théatre un Temple dédié à *Venus victorieuſe*, afin que la Religion rendît l'ouvrage plus reſpectable. Il ſe pouvoit faire après tout qu'un jour de rigides Cenſeurs ordonneroient la démolition d'un lieu conſacré à des repreſentations peu modeſtes, & deſtiné à devenir une école de diſſolution. Pour aſſûrer la durée à ſon ouvrage, Pompée le fit dévoüer à la mere d'Enée, & à la Déeſſe protectrice des Romains. Juſqu'alors les ſiéges des ſpectateurs n'avoient été que de charpente que l'on ne dreſſoit qu'au jour même de la repréſentation. Pompée fut le premier qui fit conſtruire de pierres dures, ou de marbre, les degrés où s'aſſéioit le Peuple. Pour former la décoration de ſon théatre, & le reſte des ornements, il avoit mis en œuvre les plus habiles ouvriers des païs étrangers. On y voyoit les ſtatuës de tous les grands hommes que le mérite, ou la fortune avoient diſtingués. On peut bien juger qu'on choiſit avec ſoin les piéces qui furent miſes ſur la ſcéne dans un jour ſi ſolemnel. La muſique y fut jointe à la déclamation, ou ſi l'on veut, on récita ſucceſſivement quelques piéces, & l'on en chanta d'autres. Incontinent le lieu du ſpectacle fut tranſporté du théatre à l'amphithéatre. Là Pompée fit combattre des malfaicteurs contre des lyons. En cinq jours on en tua juſqu'à cinq cents. Le dernier de ces jeux fut le plus magnifique ; mais à la fin il devint le plus

triſte. On expoſa ſur l'aréne dix-huit élephants, achetés bien cher en Afrique, & difficilement tranſportés à Rome. Ce ne fut pas ſeulement pour les montrer, & pour faire admirer leur adreſſe. D'abord on les fit combattre entr'eux, enſuite contre des Gladiateurs, & enfin contre des Archers de Gétulie, accoûtumés à les chaſſer & à les percer. Celles de ces bêtes étrangéres qui ſurvécurent aux autres entrérent en fureur, & firent de terribles efforts pour rompre la grille de fer qui les ſéparoit des ſpectateurs. La crainte ſaiſit l'aſſemblée, mais elle ſe changea en compaſſion. On vit ces animaux lever leurs trompes au ciel, comme pour prendre les Dieux à témoin de la perfidie des hommes. Le Peuple étoit perſuadé qu'on ne les avoit contraints à s'embarquer qu'après leur avoir promis de leur conſerver la vie ſauve. Les Romains s'étoient mis en tête que les élephants avoient de l'intelligence, & qu'ils entendoient le langage des hommes, quoiqu'ils ne pûſſent leur répondre.

De Rome l'an 698
Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

Plin. l. 8. 7.

Ce fut ainſi que Pompée paſſa ſon année de Conſulat en amuſements, toûjours content pourvû qu'il reçût les applaudiſſements du Peuple dans ſon théatre, qu'il dominât au Sénat, & qu'il donnât la Loy dans le Comice. Quoique par un amour exceſſif pour ſa femme, il eût renoncé à gouverner les Eſpagnes par lui-même, & qu'il y eût envoyé Afranius & Petréjus, deux hommes de mérite, dont l'un avoit été Conſul & l'autre Préteur pour les régir en ſon nom; Pompée ne laiſſa pas de lever des Légions, & de les commander en

De Rome l'an 698. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & LICINIUS CRASSUS.

Italie. Le prétexte qu'il prit pour autoriſer une conduite ſi peu Républicaine, fut qu'il étoit chargé pour cinq ans de procurer l'abondance à [a] la Capitale, & que ſa commiſſion ne pouvoit s'exécuter qu'à main armée. Au fond il ne prétendoit que ſe maintenir dans cette ſupériorité qu'il avoit priſe durant ſon Conſulat. Pour égaler en puiſſance ſes deux aſſociés dans le Triumvirat, Craſſus & Céſar, il voulut comme eux avoir une armée ſous ſes ordres, & la conſerva, même après qu'il eut remis les Faiſceaux Conſulaires en d'autres mains.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

En effet au premier jour de Janvier L. Domitius Ahenobarbus, & App. Claudius Pulcher prirent en main les affaires de la République, en qualité de Conſuls. Il ſembloit que ſous le nouveau Gouvernement tout devoit être contraire aux Triumvirs. Ahenobarbus étoit l'ennemi perſonnel de Céſar, & dès l'année précédente il s'étoit vanté qu'il le feroit révoquer de ſon Gouvernement des Gaules. D'ailleurs Ahenobarbus avoit à ſe plaindre des procédés de Pompée & de Craſſus. Ces deux Triumvirs ne s'étoient pas contentés de luy enlever le Conſulat ; mais encore ils avoient uſé

[a] Plutarque obſerve que Pompée pour procurer l'abondance à Rome étoit paſſé en Sicile, en Sardaigne, & de là en Afrique. Prêt à s'embarquer, ajoûte l'Hiſtorien, il brava les vents & les tempêtes qui s'élevérent au moment qu'on levoit l'anchre. En vain les Pilotes lui repreſentérent-ils qu'il ne pouvoit, ſans un danger évident, s'expoſer en pleine mer, il n'eut point d'égard à leurs remontrances. *Il importe que je parte*, leur dit-il, *mais il n'eſt pas néceſſaire que je vive.* Le trajet fut heureux contre toute eſpérance, & par les ſoins de Pompée la Capitale fut fournie d'une ſi grande quantité de blé, que du ſuperflu le Sénat avoit pourvû à la ſubſiſtance de toutes les villes des environs.

de

de violence à ſon égard, & peu s'en étoit fallu qu'il n'eût perdu la vie en s'obſtinant dans ſa pourſuite. Il y avoit tout lieu de croire qu'Ahenobarbus pouſſeroit à l'extrême ſes reſſentiments contre Pompée, Craſſus, & Céſar. Caton de ſurcroît étoit venu à l'appui du Conſul. Enfin il venoit d'obtenir la Préture, qu'autrefois [a] les intrigues du Triumvirat luy avoient fait refuſer. Il eſt aiſé de croire, que s'il eût été poſſible Ahenobarbus par vengeance, & Caton par amour du bien public, euſſent fait leurs efforts pour détruire l'ambitieuſe confédération des Triumvirs. Ceux-ci avoient trop bien fait leur partie pour pouvoir être traverſés par leurs ennemis. Pompée avoit une armée ſous ſes ordres aux portes de Rome, & Craſſus auſſi-bien que Céſar commandoient chacun la leur, celui-ci en Occident, & celui-là en Orient. Ainſi Ahenobarbus & Caton reſtérent tranquilles. Pour Cicéron, en ſage politique, il avoit ouvertement excité le Peuple à continuer Jule Céſar dans ſes Gouvernements des Gaules & de l'Illyrie, & il avoit exhorté les Tribus à décerner la Syrie à Craſſus. A l'égard de Pompée, c'étoit de Cicéron qu'il tenoit cet empire ſi vaſte ſur la terre, & ſur les mers, pour pourvoir aux néceſſités de

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER. *Cic. ad Attic. l. 4. Epiſt. 10. & Dio l. 39.*

Cic. de Provinc. Conſul.

[a] L'année d'auparavant Pompée avoit uſé de ſupercherie, pour empêcher Caton d'obtenir la Préture. Pendant la tenuë des Comices il ſuppoſa fauſſement que le tonnerre s'étoit fait entendre, & qu'il avoit apperçû dans le ciel des oiſeaux de mauvais augure. Le Peuple, ſur la foi de ces préſages, ne balança pas à ſe ſéparer, & l'aſſemblée fut remiſe à un autre jour. Pompée profita de cet intervalle pour s'aſſûrer les ſuffrages en faveur de Vatinius compétiteur de Caton. L'argent qu'il diſtribua aux Tribuns, & à la Commune, eut tout l'effet qu'il s'en étoit promis.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

Rome. Le Triumvirat avoit donc peu à craindre du nouveau Conſul, & du formidable Préteur. Auſſi leur adminiſtration ne fut marquée par aucune action d'éclat. Nous ſçavons ſeulement que le Conſul Claudius Pulcher eut l'Aſie proprement dite pour ſon département, & qu'il y languit dans l'oiſiveté. Toute l'attention des Romains ne fut plus que ſur la Gaule où Céſar achevoit d'aſſurer la domination Romaine, & ſur la Syrie dont Craſſus avoit pris poſſeſſion, après avoir dépoſſedé Gabinius ſon prédéceſſeur. Nous commencerons par les affaires du Levant à expoſer le détail d'une année ſi féconde en évenements.

Dio l. 40. App. in Parthi. & Plut. in Craſſo.

La Parthie, région orientale en delà du Tigris, ne fut autrefois qu'une très-petite portion de l'Empire des Perſes, tandis qu'il ſubſiſta. Bornée alors dans un petit eſpace elle acquit dans la ſuite une vaſte étenduë, après la mort d'Aléxandre le Grand. Les Parthes profitérent des diviſions qui s'excitérent entre les Officiers Macédoniens ſur le partage des conquêtes de leur Roy, & pour lors les Habitants de la Parthie étendirent leur domaine dans la Méſopotamie juſqu'à l'Euphrate. Ce Peuple belliqueux ſe rendit formidable à toute l'Aſie intérieure, & par ſa bravoure, & par ſa maniére de faire la guerre. Le grand nombre de haras qu'ils élevoient dans les grands pâturages de leur païs, leur fourniſſoit un nombre prodigieux de chevaux excellents à la courſe, dont ils compoſoient la meilleure cavalerie du monde. Auſſi négligeoient-ils d'employer leur infanterie dans les combats, & mettoient toute leur force dans leurs

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

eſcadrons, également braves & diſciplinés. Les Parthes n'uſoient d'ordinaire que d'armes offenſives, c'eſt-à-dire de lances, de javelots qu'ils dardoient à la main, & de fléches qu'ils lançoient avec l'arc plus adroitement que les Crétois eux-mêmes. Ils ignoroient l'uſage du bouclier qu'ils regardoient comme un embarras ; mais en recompenſe ils portoient en tête des caſques à l'épreuve, & ſur la poitrine d'excellentes cuiraſſes. Le reſte de leurs corps étoit couvert de cottes de mailles, & leurs chevaux étoient bardés & caparaçonnés. Rien de plus meurtrier que leurs armes. Le fer de leurs lances, de leurs javelots, & de leurs fléches étoit ſi aigu, & de ſi bonne trempe, qu'il perçoit les meilleurs boucliers, & les plus fortes cuiraſſes. Cependant une Nation ſi propre au métier de la guerre, & formée à tous les exercices militaires étoit naturellement paiſible. Pompée, durant ſes expéditions du Levant, ou ne voulut, ou n'oſa jamais troubler ſon repos. Craſſus fut plus entreprenant, & n'ambitionna, ce ſemble, le département de Syrie que dans l'intention de porter la guerre chés les Parthes.

Auſſi-tôt que le Conſul, (car Craſſus l'étoit encore lorſqu'il prit terre en Aſie) eut débarqué ſes troupes, il prit ſa route par la Galatie. Là regnoit un vieux Roy nommé Déjotarus, qui s'étoit aviſé ſur le retour de l'âge de bâtir une nouvelle ville. Craſſus jugea l'entrepriſe hors de ſaiſon, & dit à Déjotarus en plaiſantant, *Seigneur, le jour eſt bien avancé. Aurés-vous fini votre ouvrage avant la nuit?* A ces mots le Roy de Galatie

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

jetta un coup d'œil ſur le Conſul, & s'apperçût à ſon air qu'il étoit vieux. En effet Craſſus paſſoit ſoixante ans, & ſon viſage marquoit encore plus d'années qu'il n'en avoit. *Pour vous, Seigneur*, repartir le Roy, *vous vous prenés un peu tard à la défaite des Parthes. Que ne vous leviés-vous un peu plus matin !* Ce diſcours ne ſuſpendit pas un moment le deſſein du Conſul. Il conduiſit ſon armée dans la Méſopotamie, luy fit paſſer l'Euphrate ſur un pont qu'il conſtruiſit, & s'y rendit maître de bien des villes. Les Parthes s'en étoient emparés après la mort d'Alexandre, & y avoient laiſſé vivre les Macédoniens, que ce fameux conquérant y avoit mis en garniſon. Ceux-ci s'étoient beaucoup multipliés, & laſſés d'obéïr aux Parthes ils ſe donnérent volontiers aux Romains. Une ſeule ville nommée [a] Zénodorie, s'étoit donné pour tyran un certain Apollonius, qui paroît avoir été l'un de ces Macédoniens d'origine. Il s'attira le courroux de Craſſus par un trait de perfidie qu'il paya chérement. Apollonius fit ſemblant de vouloir livrer ſa place aux Romains, & ſi-tôt que le détachement venu pour en prendre poſſeſſion y fut entré, Apollonius le fit hacher en piéces. Au moment même ſa ville fut aſſiégée, & enlevée d'aſſaut. Le tyran périt, tous les Habitans de Zénodotie furent vendus à l'enchére, & réduits à l'eſclavage. Pour cette ſeule conquête Craſſus ſe fit donner par ſes ſoldats le nom d'*Imperator*. Son

[a] Etienne de Byſance place la ville de Zénodotie dans le voiſinage de Nicéphorium, & par conſéquent à peu de diſtance de l'Euphrate.

armée plaiſanta ſur ſa vanité, & n'augura rien de bon d'un Général qui ſe laiſſoit ébloüir par le moindre ſuccès.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

Cette intempérance de gloire ne fut que le moindre défaut de Craſſus. Il étoit né pareſſeux, & l'âge avoit encore amorti la vivacité de ſon courage. On peut dire même que ſes vûës étoient bornées, & que l'ardeur qu'il avoit de conquérir ſe trouvoit preſque auſſi-tôt glacée qu'il avoit mis la main à l'œuvre. S'il avoit eu aſſés de réſolution pour ſuivre le cours de ſa fortune, & pour marcher droit à Babylone, & à [a] Seleucie, il ſe ſeroit rendu maître de ces deux grandes villes, qui n'étoient alors que médiocrement ſoumiſes au gouvernement des Parthes. En profitant de la terreur ſoudaine que ſes armes avoient répanduë dans tout l'Orient, il auroit ſoutenu noblement le titre d'*Imperator*, qu'il s'étoit attribué pour un léger avantage. La conſtance l'abandonna dês le commencement de ſa carriére. Il ſe laiſſa dominer par le deſir d'arriver bientôt en Syrie, & de prendre poſſeſſion de ſon Gouvernement. Une ardeur ſi peu ſenſée luy fit négliger la guerre aſſés heureuſement commencée contre les Parthes. Craſſus quitta donc la Méſopotamie, & n'y laiſſa que ſept mille hommes de pié, & mille chevaux pour

[a] Seleucie étoit ſituée entre le Tigre & l'Euphrate, un peu au deſſus de Babylone. Ces deux fleuves arroſoient les campagnes voiſines, & le Tigre baignoit les murs de cette ville. Elle emprunta ſon nom de Seleucus Nicator ſon fondateur, & le premier des Rois de Syrie. Elle devint fort ſupérieure à Babylone par le grand nombre de ſes Habitants, par l'étenduë de ſon enceinte, & par la magnificence de ſes édifices.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

la garder. Delà il paſſa à Antioche, où ſon fils Publius le vint joindre. Le jeune Craſſus avoit juſqu'alors fait la guerre ſous Céſar dans les Gaules en qualité de Lieutenant Général, & s'y étoit diſtingué. a Il ne parut en Aſie que pour y être témoin de la mauvaiſe conduite de ſon pere, & participer à ſes déſaſtres. b Craſſus en effet commença l'adminiſtration de ſa Province par déployer tous les vices, dont on avoit accuſé Gabinius ſon prédéceſſeur. Il le chaſſa, ce Gabinius, de la Syrie, qu'il avoit opprimée par des vexations, & l'obligea de ſe rembarquer pour retourner à Rome. Les avantures de ce fameux concuſſionnaire ſont trop marquées dans l'Hiſtoire pour n'avoir pas icy leur place. Nous reviendrons bientôt à Craſſus.

Dio l. 39. c Gabinius chargé des malédictions de la Syrie

a Plutarque nous apprend que le jeune Craſſus conduiſit des Gaules à ſon pere mille hommes de cavalerie.

b Quelques mois auparavant le Conſul Craſſus avoit fait partir de Rome un de ſes Lieutenants pour prendre poſſeſſion du Gouvernement de Syrie en ſon nom, mais Gabinius dont le tems étoit déja expiré refuſa de céder ſa place à un ſubalterne. On s'attendoit que Craſſus ne manqueroit pas de venger un pareil affront. Mais il fut moins ſenſible à l'honneur qu'à l'argent que Gabinius lui fit coûter. Il s'oppoſa même au deſſein que Cicéron avoit formé de faire publier une ſeconde fois l'oracle de la Sibylle, pour rendre encore plus odieuſe l'expédition d'Egypte. Pompée s'unit à Craſſus contre l'Orateur Romain. Leur emportement même alla juſqu'à lui reprocher ſon exil dans les termes les plus picquants.

c Gabinius ne ſe preſſoit point de ſe rendre à Rome. Il attendoit que ſes amis ſe fuſſent donné le tems de calmer le peuple irrité contre lui, & de diſtribuer les ſommes conſidérables qu'il leur avoit fait tenir, pour corrompre ſes accuſateurs & ſes Juges. Mais on lui fit un nouveau crime de ſon retardement, & déja les Tribuns avoient concerté entre-eux de faire procéder au jugement de ſon procés, même pendant ſon abſence, lorſqu'il arriva aux portes de

revint à Rome, & n'y rentra que de nuit. Les plaintes de toutes les Nations de l'Orient y étoient arrivées avant luy, & lorſqu'il parut en Italie il étoit en

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

Rome. D'abord il oſa demander le Triomphe. Il prétendoit que cet honneur devoit être la récompenſe de ſes expéditions en Judée & en Egypte. Mais bien loin qu'on eût égard à ſa demande, il fut dénoncé comme coupable de péculat, de léze-Majeſté Romaine par le rétabliſſement du Roy Ptolomée, & d'avoir acheté les ſuffrages à prix d'argent pour parvenir au Conſulat. Gabinius obligé d'abandonner la pourſuite du Triomphe prit le parti d'entrer à Rome pendant la nuit, pour ſe dérober aux inſultes de la populace. Le lendemain il comparut au Tribunal du Préteur Quintus Alfius, Magiſtrat recommandable par ſa probité, pour répondre aux griefs qu'on avoit à lui reprocher, au ſujet du retour de Ptolomée. Dix jours après il ſe ſiſta devant le Sénat pour y rendre compte de ſon adminiſtration, ſelon un uſage de tous les tems. Il parla ſuccinctement, & ſe diſpoſoit à ſortir, lorſqu'il vit paroître les Publicains de Syrie qui avoient déja reclamé la juſtice des Magiſtrats contre ſes brigandages. Cicéron ſe fit leur organe, & demanda juſtice en leur nom. Gabinius pâlit à cet aſpect. Au défaut de bonnes raiſons, il eut recours aux invectives. On lui impoſa ſilence, & le Conſul Appius s'étant déclaré ſon accuſateur, fit le dénombrement des témoins qui dépoſoient contre lui, & des complices qui avoient partagé la honte & le fruit de ſes crimes.

Peu de jours après il ſe préſenta devant le peuple aſſemblé, A la vûë d'un homme ſi décrié par ſes forfaits, les citoyens frémirent d'horreur. Peu s'en fallut que la multitude ne le mît en piéces, & les Tribuns eurent beſoin de toute leur autorité pour calmer ces premieres fureurs. Caïus Memmius qui faiſoit alors les fonctions de Tribun du Peuple, produiſit ſes crimes avec tant d'évidence qu'il ne pouvoit éviter le dernier ſupplice, ou du moins une priſon perpétuelle. Le fils de Gabinius tremblant pour la vie de ſon pere a recours aux larmes & aux ſupplications. Il ſe proſterne aux piés du Tribun, il implore ſa clémence, & fait parler ſa douleur dans les termes les plus touchants. Memmius inſenſible à ſes priéres ne lui répond que par un morne ſilence. Il le repouſſe rudement, & le voit humilié à ſes genoux ſans daigner prêter l'oreille à ſes cris. Un ſpectacle ſi touchant déſarma la colere du Peuple. Tous d'une commune voix ordonnérent aux Licteurs de relâcher Gabinius, qu'ils avoient déja ſaiſi comme un criminel deſtiné à la mort, ou à la priſon, & remirent au Tribunal du Préteur le jugement du coupable.

Digitized by Google

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

exécration au Peuple Romain. On ſçavoit que ſans ordre, & même malgré les répugnances de ſa République, il avoit rétabli le Roy Ptolomée dans ſes Etats, qu'il étoit reſponſable de tout le ſang dont Ptolomée avoit inondé l'Egypte, & qu'il n'avoit entrepris de remettre ſur le Thrône un ſi mauvais Prince qu'à force d'argent, qu'il avoit extorqué de luy par mille indignes artifices. On n'ignoroit pas encore que les Syriens avoient infiniment ſouffert des extorſions de Gabinius, & que les Chevaliers Romains chargés de recevoir les deniers de la République en Syrie avoient été troublés dans leur geſtion par cet avide Proconſul. Enfin que Gabinius avoit oſé mettre la main ſur les revenus du tréſor Romain. On publioit encore que les Juifs s'étoient rédimés des Tributs qu'ils devoient payer à la République, par les groſſes ſommes dont ils avoient enrichi Gabinius. Cicéron fut le premier à invectiver contre un ancien ennemi, qui autrefois avoit contribué à ſon éxil, & qu'il devoit regarder comme le premier de ſes perſécuteurs. L'éloquence de l'Orateur fut admirablement ſecondée par un évenement nouveau, qui cauſa bien du dommage dans Rome. Le Tybre s'étoit débordé, étoit entré dans la ville, & y avoit fait un dégât épouvantable. Comme les maiſons n'y étoient que de brique, l'inondation les avoit détrempées, & les murs en s'écroulant avoient accablé grand nombre d'Habitants. Cicéron fit enviſager au Peuple ce fléau ſi ſubit comme une punition du Ciel. *Nous avons mépriſé*, dit-il, *l'oracle des Sibylles en rétabliſſant Ptolomée*

Ptolomée dans ſes Etats contre leur ordre. Nous en portons la peine ; mais Gabinius nous a attiré la vengeance des Dieux. Tout panchoit à la condamnation du coupable, convaincu tout à la fois de ſacrilége, & de contravention aux Loix, pour avoir quitté ſa Province, & rétabli ſans ordre du Sénat un Roy chargé de mille crimes. Gabinius étoit trop riche pour n'échapper pas à la rigueur des jugemens Romains. A force d'argent, & par le crédit de ſes amis [a] il fut abſous. C'eſt tout dire,

De Rome l'an 699
Conſuls.
L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

[a] Il faut entendre Cicéron lui-même, ſur l'Arreſt d'abſolution prononcé en faveur de Gabinius. *Les puiſſantes ſollicitations de Pompée*, écrit-il à Atticus, *la pauvreté & l'avarice des Juges, la foibleſſe du délateur Lucius Lentulus qu'on accuſe ouvertement de s'être laiſſé corrompre, enfin tout a concouru pour ſouſtraire un ſcélérat à la rigueur des Loix.* Cependant de ſoixante & dix voix trente-huit avoient ſouſcrit à la condamnation de Gabinius, comme le rapporte Cicéron dans la même Lettre. Il ajoute que les Juges furent intimidés au bruit qui ſe répandit alors, que Pompée ſeroit nommé Dictateur pour gouverner la République avec une autorité ſouveraine. Dion nous apprend en même tems que Domitius Calvinus ſe fit gloire d'opiner tout haut à la décharge de l'accuſé. Un autre avant la ſéance finie, ſelon le témoignage de Cicéron dans une de ſes Lettres à Quintus ſon frere, ſe leva après avoir compté les voix, pour inſtruire Pompée de la victoire que Gabinius venoit de remporter. A la nouvelle d'une prévarication ſi criante, le Peuple ſe répandit en invectives contre les Juges, & les chargea de mille imprécations. Du moins on fit porter tout le poids de l'indignation publique à un affranchi de Gabinius. Voici comme Cicéron s'en exprime dans la même lettre à Atticus. *Une heure après que Gabinius eut été abſous, d'autres Juges indignés d'une pareille injuſtice condamnérent ſur le champ aux peines portées par la Loy* Papia *un de ſes Affranchis & de ſes Officiers, élève du Peintre Sopolide, nommé Antiochus Gabinius. Ce malheureux qui avoit été complice des crimes du Proconſul s'écria auſſi-tôt : Quoi donc l'on me condamne, & mon maître eſt renvoyé abſous. J'avois toûjours oüi dire que Mars & Venus avoient été pris dans le même filet.* La Loy *Papia* dont parle ici Cicéron fut portée par le Tribun du Peuple Junius Pennus en ſix cents vingt-ſept, & renouvellée en ſix cents quatre-vingt-huit par un autre Tribun nommé Caïus Papius.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

Pompée, & Céſar par ſes agents, le protégérent, & le Tribun du Peuple C. Memmius ſon accuſateur ne put obtenir du Peuple la condamnation du ſcélérat.

Le premier crime qu'on avoit objecté à Gabinius étoit de leze-Majeſté du Peuple. Le ſecond procès qu'on luy intenta n'eut ni des Juges auſſi indulgents que les Tribus aſſemblées, ni une cauſe auſſi graciable que la premiére. On l'accuſa de péculat au Tribunal de Caton alors Préteur. Il s'agiſſoit de reſtituer au tréſor public les ſommes qu'il avoit diverties à ſon profit. La République entiére fut alors perſonnellement intéreſſée à enrichir ſon épargne de la dépoüille du concuſſionnaire. Envain donc Pompée, revenu exprès de la campagne, ſe donna de grands mouvements pour ſauver les biens, & l'honneur de ſon ami. [a] Que ne fit-il point pour le tirer d'affaire ? Il alla juſqu'à engager Cicéron à plaider pour Gabinius. Ce célébre Orateur fût aſſés lâche pour tomber en contradiction avec lui-même, & pour ſe faire le défenſeur d'un miſérable, qu'il avoit autrefois ſi ſouvent taxé d'injuſtice. Cicéron eut tout à la fois la honte d'avoir ſoutenu une mauvaiſe cauſe, & le déplaiſir de l'avoir perduë. Gabinius fut con-

Cic. in Orat. pro Rabirio poſth. Valer. Max. l. 4. c. 2.

L'un & l'autre avoient exclus les étrangers du droit de domicile dans la Capitale.

[a] On apprend de Dion Caſſius que Pompée aſſembla le Peuple, & qu'il lut publiquement des lettres de Céſar, qui recommandoit avec les plus vives inſtances les intérêts de Gabinius. Il ajoûte que le changement ſubit de Cicéron en faveur de ſon plus cruel ennemi, lui fit donner le ſurnom de *Tranſfuge*.

damné à l'éxil [a], ſeule punition que Rome décernoit contre les concuſſionnaires.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

L'exemple de Gabinius ſévérement puni n'effraya point Craſſus ſon ſucceſſeur en Syrie. Depuis long-tems la famille dont il étoit iſſu paſſoit pour la plus riche qui fût à Rome, & le ſurnom de *Dives* étoit héréditaire aux Craſſus. Cependant leurs grands biens n'avoient pas éteint dans celui-ci la ſoif d'accumuler de nouveaux tréſors. Craſſus le Triumvir portoit encore plus loin que ſes peres la cupidité de s'enrichir, & il en trouvoit l'occaſion dans ſon Gouvernement. Auſſi ne la laiſſa-t-il pas échapper. La Judée faiſoit une portion conſidérable du département de Syrie, & ne paſſoit pas pour la région de l'Aſie la moins opulente. On vantoit ſur-tout la magnificence du Temple de Jéruſalem, où dans un endroit ſéparé le tréſor de la Nation étoit en réſerve comme un dépôt ſacré. Autrefois Pompée, après s'être rendu maître de la Cité Sainte, n'avoit pas attenté ſur des richeſſes qu'on ne pouvoit enlever ſans ſacrilége. Craſſus ne fut pas ſi ſcrupuleux. Il fit exprès le voyage de la Judée, région alors fort tranquille. Si l'on en croit l'Hiſtorien [a] Joſeph, il s'attribua les dix mille talents que les

Joſeph. Ant. l. 14 Plut. in Craſſo, & App. in Parthic.

[a] Les biens de Gabinius furent confiſqués malgré l'autorité de Céſar & de Pompée ſes protecteurs. Mais ſix ans après le premier devenu maître ſouverain de Rome le rappella de ſon éxil. Il lui donna un corps d'armée à commander dans l'Illyrie. Cette expédition ne lui réüſſit pas. Après avoir été battu par les barbares, il fut contraint de ſe ſauver à Salone, où il mourut de maladie.

[b] Joſeph aſſûre que Craſſus enleva dix mille talents en or, c'eſt-à-dire la valeur de trente millions de livres, & qu'il dépoüilla le Temple de ſes plus riches ornements.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

Juifs y avoient dépoſés. Quoi qu'il en ſoit de la ſomme, on dit encore que les Prêtres rachetérent le pillage de leur Sanctuaire, en abandonnant à l'avarice de Craſſus un ſoliveau d'or maſſif. Le Temple de la Déeſſe Syriéne érigé [a] à Hiérapolis dans la Céléſyrie ne fut pas exempt des rapines du Proconſul. Il enleva les vaſes des plus précieux métaux, & s'en empara. Enfin il ordonna des milices à toutes les villes de ſon diſtrict, & les exempta de cette corvée pour des ſommes qu'il éxigea. Ce fut ainſi que Craſſus paſſa l'hyver à Antioche, uniquement occupé du ſoin de s'enrichir. Cependant le ſervice languit dans ſon armée. Plus de revûës, plus d'exercices militaires, plus d'ordre, plus de diſcipline. Une conduite ſi ſordide annonçoit plus ſûrement le malheur du Général Romain que de ſuperſtitieux préſages. On dit qu'en ſortant du Temple d'Hiérapolis Craſſus le fils tomba ſur le ſeüil de la porte, que ſa chûte attira celle de ſon pere, & que les Devins prédirent de grands déſaſtres à l'un & à l'autre. Nous en verrons l'accompliſſement l'année ſuivante.

a A vingt milles de l'Euphrate vers l'Occident étoit ſituée l'ancienne ville d'Edeſſe, ou de Hierapolis, ſur les bords de la riviere *Singas*, qui décharge ſes eaux dans ce grand fleuve. Les Syriens lui donnérent le nom de *Magog*, & les Grecs celui de *Bambyce*. Le Temple que les habitants y avoient érigé en l'honneur de la Déeſſe de Syrie paſſoit pour un des plus riches de l'univers. Les Peuples & les Monarques y venoient apporter leurs offrandes de toutes les parties de l'Orient. Voyés le Traité de Lucien ſur la Déeſſe de Syrie, & les remarques du treiziéme volume page 363. Le terme d'*Hiérapolis*, qui répond à celui de *Ville ſacrée*, déſignoit le reſpect des Syriens pour la divinité qui faiſoit l'objet de leur culte.

Tandis que Pompée déſapprenoit à Rome le métier des armes uniquement attentif à plaire au Peuple, & à Julie ſa femme, & que Craſſus ſe déshonoroit en Syrie par des concuſſions, Céſar rempliſſoit la Gaule, la Germanie, & les Iſles Britanniques du bruit de ſes exploits. Ce Héros après avoir tenu les Etats de la Gaule Ciſalpine, & rangé au devoir les Piruſtes [a], Nation de l'Illyrie aſſés voiſine de la Macédoine, repaſſa incontinent les monts, & revint dans la Gaule Tranſalpine. Il parcourut les quartiers où ſes Légions avoient paſſé l'hyver, & trouva que durant ſon abſence ſes ordres avoient été parfaitement éxécutés. A ſon départ il avoit preſcrit à ſes Lieutenants Généraux de luy conſtruire un grand nombre de vaiſſeaux, moins hauts de bord que les navires ordinaires de l'Océan, parce que les vagues du détroit s'élevoient moins que celles des autres mers. D'ailleurs plus les bords de ces nouveaux bâtimens ſeroient bas, plus il luy devoit être facile de les conduire à la rame, & de faire des déſcentes. Son intention étoit toûjours de retourner dans les Iſles Britanniques. Tout étoit prêt pour ſon expédition. Ses ſoldats luy avoient conſtruit ou radoubé plus de cinq cents gros navires, & environ vingt-huit galéres. Sur le champ il ordonna à ſes Officiers de Marine de conduire la Flotte au Port *Icius* [b], & de l'y attendre. Une nou-

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER. *Cæſar. Comment. l. 5.*

a On conjecture que les Piruſtes étoient une Nation de l'Albanie, Province attribuée tantôt à l'Illyrie, tantôt à la Macédoine.

b La plus commune opinion eſt que Céſar ſous le nom de *Portus Icius* a déſigné la Ville ou le Port de Calais en Picardie. Quelques

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

velle expédition ſur terre retarda un peu celle de mer. Les Trévirois étoient partagés en deux factions. L'une vouloit avoir Cingétorix pour principal Magiſtrat, & l'autre Induciomare. Le premier étoit affectionné au parti Romain, & vint ſe plaindre à Céſar des violences de la caballe qui luy étoit contraire. Pour Induciomare, il eut l'audace de prendre les armes, cantonna dans les Ardennes les femmes, les vieillards, & les enfants, & attendit avec une armée l'arrivée des Romains & de Cingétorix leur guide. Céſar ſuivi de ſes Légions prend ſa route vers le Rhin ; mais à ſon approche on vit les Trévirois déſerter en foule le camp d'Induciomare, & venir rendre leurs hommages à Céſar & à Cingétorix. Le chef des rebelles lui-même fit une députation au Proconſul, l'aſſûra de ſon attachement, s'offrit à livrer Tréves, & fit ſa paix. Céſar n'avoit en tête que ſon expédition de la Grande Bretagne. Il ſe rendit aux ſoumiſſions d'Induciomare, & ſe contenta d'éxiger de luy deux cents ôtages & parmi eux le fils du chef rebelle des Trévirois.

Rien n'arrêta plus le départ de Céſar. Il ſe rend au Port *Icius*. Là il y voit une partie de ſa Flotte arrivée, & n'y trouva à dire que quarante vaiſſeaux bâtis un peu loin ſur la Côte. Une tempête les avoit repouſſés vers la rade d'où ils étoient partis. Ce contre-tems ne l'effraya pas ; mais une avanture aſſés ſinguliére, & le vent Nord-Oüeſt qui ſouffloit alors, retardérent un peu ſon départ.

Géographes ont avancé ſans preuve que ce Port étoit ou Saint Omer, ou Boulogne, ou Mardik.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

Céſar avoit eu la précaution d'ordonner aux Seigneurs Gaulois de le ſuivre à la conquête de l'Iſle Britannique. C'étoit également pour employer leurs bras, & pour avoir des ôtages de la fidelité de ces Peuples dutant ſon abſence. Parmi ces Princes de la Nation Gauloiſe ſe trouva un Edüen nommé Dumnorix, homme ambitieux, & d'ailleurs auſſi contraire aux Romains que le reſte de ſa Nation leur étoit attaché. Il aſpiroit à ſe rendre le maître dans ſa République. Céſar le ſomma de s'embarquer. Il feignit divers prétextes. Enfin il ſe démaſqua. *Où courons-nous*, dit-il aux autres Seigneurs Gaulois? *On nous conduit dans une Iſle meurtriére pour ſe défaire de nous, & notre mort eſt réſoluë.* Ce diſcours revint au Proconſul, qui fit garder Dumnorix à vûë. Enfin dans le tumulte de l'embarquement l'Edüen trouva le moment d'echapper, avec la cavalerie de ſon païs. Céſar ne différa pas d'envoyer quelques eſcadrons aux trouſſes du fugitif. Dumnorix fit quelque réſiſtance, & reçût un coup de ſabre qui luy fendit la tête. Sa troupe revint au camp de Céſar, & rien ne retarda plus le voyage. Labienus eut ordre de demeurer dans le Continent avec trois Légions & deux mille chevaux, & Céſar mit à la voile avec cinq Légions & le même nombre d'Eſcadrons qu'il en avoit laiſſé à Labienus. Un vent de Sud-Oüeſt s'éleva, & le trajet n'étoit que de ſix à ſept lieuës. Ainſi la Flotte durant la nuit pouſſée par un vent forcé paſſa l'Iſle. Il fallut reviter de bord pour gagner une rive qui favoriſât la déſcente. Le lendemain ſur le midy les Romains prirent terre ſans obſtacle.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

Le premier ſoin de Céſar fut de choiſir un lieu pour camper, de laiſſer un détachement de dix cohortes & de la cavalerie pour garder ſa flotte, & de chercher l'ennemi. Le Proconſul apprit des priſonniers que l'armée des Inſulaires n'étoit pas loin, & preſque à l'inſtant même il en apperçut la cavalerie, & ces chars ſi formidables dans les combats. L'action auroit commencé ſur l'heure s'il ne s'étoit pas trouvé une riviére entre Céſar & ſes ennemis. Sur la rive oppoſée les Habitants du païs étoient plus avantageuſement poſtés que luy. Du haut d'un côteau ils dardérent des javelots ſur les Romains rangés en bataille dans la plaine; mais cet avantage ne fut pas de longue durée. La cavalerie Romaine paſſa l'eau, & mit en fuite les Inſulaires. Ils coururent ſe cacher dans un bois également fortifié par l'art & par la nature. Là il fallut les forcer comme dans une citadelle. La ſeptiême Légion monta à l'aſſaut, & chaſſa les ennemis de ce premier retranchement. Une action ſi vigoureuſe ne préſerva pas les Romains des coups du hazard. Tandis qu'ils pourſuivoient l'ennemi ſur la terre une furieuſe tempête s'éleva ſur mer. On ne peut exprimer le dommage qu'elle cauſa à la Flotte de Céſar. Quarante de ſes vaiſſeaux attachés à leurs anchres coulérent à fond, & les autres agités par les vagues s'entrechoquérent ſi rudement, que la meilleure partie fut fracaſſée. Le Proconſul fit mettre au radoub les moins endommagés, & envoya ordre à Labienus d'en conſtruire de nouveaux ſur la Côte de la Belgique, où il étoit reſté. Tandis que les ſoldats

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

ſoldats Romains étoient occupés de ces pénibles travaux dans le cœur de l'Iſle Britannique, s'élevoit un nouvel ennemi plus formidable que ceux qui juſqu'alors avoient paru en campagne. Celui-ci étoit le ſouverain d'une contrée ſituée plus loin que la Tamiſe, à vingt lieuës de la mer. Son nom étoit Caſſivellaune. Depuis long-tems ce Prince étoit exercé aux combats par les fréquentes guerres qu'il avoit euës à ſoûtenir contre ſes voiſins; mais alors toute la Nation Britannique étoit réünie avec luy contre les étrangers, & l'avoit choiſi pour ſon Général. Caſſivellaune avoit raſſemblé de nombreuſes troupes dont il avoit envoyé une partie au devant de Céſar pour le combattre, & dont il avoit réſervé une autre partie pour l'empêcher de paſſer la Tamiſe & d'entrer dans ſes Etats. Ceux qui ſe preſentérent les premiers ne furent défaits qu'après plus d'un combat. Enfin Céſar ſe fit un paſſage à travers les Inſulaires, les mit en fuite, & continua ſa marche vers la Tamiſe.

L'intention du Général Romain étoit de pénétrer dans les Etats de Caſſivellaune, & de les réduire. Ce fut là qu'il connut toute la difficulté de l'entrepriſe. Un grand fleuve à traverſer en préſence d'une armée rangée ſur l'autre rive, & un nouveau genre d'hommes à combattre, c'étoit un objet capable d'effrayer ſes Légionnaires. Les Habitants de l'Iſle Britannique intérieure ne reſſembloient point aux Peuples répandus ſur la Côte. Ceux-ci ne différoient guére des Gaulois par l'habillement, par la conſtruction de leurs

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

maiſons, & par un certain air d'humanité & de politeſſe. Ceux-là paroiſſoient féroces & barbares. Raſés par tout le corps, hors les cheveux & les mouſtaches, ils ſe peignoient les membres & le viſage d'une couleur bleuâtre, aſsês approchante du verd de mer. Ce coloris les rendoit affreux. Accoûtumés à ne vivre que de lait & de chair crûë ils négligeoient la culture de leurs campagnes, [a] & leur ſeule occupation étoit le manîment des armes. Induſtrieux d'ailleurs ils mêloient la bravoure aux artifices de guerre. Ce furent-là les ennemis qui défendirent la Tamiſe, & qui en diſputérent le paſſage. Il falloit être un Héros pour affronter tant de périls. Céſar ne recula point. Il trouva par hazard un gué dans un fleuve ſi profond. Auſſi-tôt il ordonna à ſa cavalerie d'y paſſer, & ſon infanterie la ſuivit quoi qu'elle eût de l'eau juſqu'au cou. La réſolution des Romains, & l'ardeur avec laquelle ils arrachérent les pieux qui bordoient le rivage effrayérent Caſſivellaune. Sans délibérer il congédia ſon armée crainte d'avoir à ſoutenir une bataille dans les regles, & ne réſerva autour de luy que quatre mille de ces hommes exercés à combattre ſur des chars. Avec cette milice il ne laiſſa pas de harceler long-tems les Romains. Tantôt ſorti d'un bois à l'improviſte il tomboit ſur les

[a] L'or & l'argent n'avoient point cours parmi les Anglois. Des piéces de cuivre, & des anneaux de fer eſtimés au poids leur tenoient lieu de monnoye. Ils ſe faiſoient un ſcrupule de manger des liévres, des oiſons & des poules, quoiqu'ils en élevaſſent pour leur plaiſir. La peau & la chair de leurs troupeaux fourniſſoient à leur ſubſiſtance, & à leur habillement.

Légionnaires durant une marche, tantôt il venoit les ſurprendre dans un fourage. Céſar fut obligé de défendre à ſes ſoldats d'aller butiner au loin. Enfin il auroit eu bien de la peine à vaincre, ſi le Ciel ne luy eût fait naître de favorables circonſtances.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

a Les Trinobantes compoſoient une Nation des plus puiſſantes & des plus étenduës de l'Iſle. Caſſivellaune avoit fait aſſaſſiner Immanuence leur dernier Roy, dont le fils, nommé Mandrubace, étoit allé implorer la protection de Céſar juſques dans la Gaule. Ce jeune Prince avoit ſuivi le Proconſul dans ſon païs, & s'étoit empreſſé de luy concilier l'affection de ſes ſujets. Auſſi les Trinobantes vinrent ſe donner aux Romains, & s'offrirent à prendre les armes contre le meurtrier de leur ancien Roy. Les intelligences que prit Céſar avec une Nation voiſine de la ſienne effrayérent Caſſivellaune. Son parti fut de ſe retirer dans ſa Capitale, ſi pourtant on peut donner le nom de ville à un bois environné de montagnes & de marêts, lieu plus propre à retirer des bêtes ſauvages que des hommes. Céſar fit donc aſſiéger ce Fort, & l'emporta l'épée à la main. Tout ne fut pas fini. Caſſivellaune échappa par un endroit qui n'étoit pas inveſti & renouvella la guerre. Suivi de quatre Rois du païs il vint attaquer le camp que le Proconſul avoit laiſſé ſur la côte pour garder ſa Flotte. Les dix cohortes Romaines firent une ſortie ſi vive ſur

a Le plus grand nombre des Géographes placent les Trinobantes dans les Comtés de Mildéſex, & d'Eſſex.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

les Barbares, qu'elles les mirent en fuite, après en avoir pris & tué grand nombre. Alors ſeulement Caſſivellaune devint traitable. Il écouta les propoſitions que le Seigneur * des Attrébates luy fit au nom du Proconſul, ſe rendit tributaire, donna des ôtages, & promit de n'inquiéter jamais Mandrubace & ſes Trinobantes.

* *Du territoire d'Arras.*

Céſar eût été plus ſenſible à la joye de ſa conquête ſi elle n'eût pas été troublée par les nouvelles qu'il reçût de Rome. Julie ſa fille étoit morte en couche à la fleur de ſes années. On ne pouvoit décider qui perdoit le plus à une mort ſi intéreſſante, ou Rome, ou ſon pere, ou ſon mari. Julie avoit été de ſon vivant comme un gage de paix entre Céſar & Pompée, depuis long-tems rivaux. On l'avoit regardée comme le ſoûtien de la République, puiſqu'elle avoit ſuſpendu le bras de deux guerriers également ambitieux. Sa vertu, & ſes belles qualités au deſſus du vulgaire la rendoient encore plus aimable à ſon pere que la naiſſance qu'elle en avoit reçûë. Pour Pompée il l'aimoit à l'adoration, & Julie répondoit à ſa tendreſſe quoiqu'il ne fût plus guére en âge de paroître aimable lorſqu'elle l'avoit épouſé. Les aſſiduités de ſon mari auprès d'elle, & plus encore ſon bon eſprit la rendoient la femme la plus tendre & la plus complaiſante qui fût jamais. Il y parut dans une occaſion où Pompée penſa perdre la vie. Dans une élection d'Ediles une ſédition s'étoit excitée. Il y avoit eu du ſang répandu, & les habits de Pompée en avoient été tachés. Julie étoit enceinte. Si-tôt qu'elle eut apperçû la robbe de ſon mari en-

Plut. in Pomp.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITTUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

ſanglantée, ſurpriſe elle tomba en pamoiſon, ſe bleſſa, & mit au monde un enfant mort. Devenuë groſſe une ſeconde fois elle perdit le jour en le donnant à une ſeconde fille, qui ne ſurvécut pas long-tems à ſa mere. [a] Une perte ſi conſidérable cauſa une douleur extrême à Céſar. Il quitta l'Iſle qu'il avoit conquiſe, rembarqua ſes troupes, & revint dans la Gaule avant l'Equinoxe d'automne, ſans avoir perdu un ſeul vaiſſeau dans la traverſée.

A ſon retour Céſar trouva bien du changement parmi les Gaulois. La ſéchereſſe avoit cauſé la famine dans leur païs. Ainſi pour faire ſubſiſter plus commodément ſes ſoldats, après avoir tenu les Etats du païs à † Samarobrive, il partagea ſes troupes en différens quartiers. Il mit une Légion ſous les ordres de Fabius chés * les Moriniens, une autre ſous Q. Cicero dans la contrée † des Nerviens, une troiſiéme ſous Roſcius chés [b] les Eſſuens, enfin une quatriéme dans le païs Rhé-

Ceſar. Comm. l. 5.

† *Amiens.*

* *Ceux de Teroüenne en Artois.*

† *Ceux du Hainault.*

[a] On avoit déja pourvû à la cérémonie des obſéques de Julie, & Pompée avoit ordonné que le corps fût tranſporté à Albe pour le faire enterrer dans une de ſes maiſons de Plaiſance qui étoit au voiſinage. Mais le peuple ſe ſaiſit du cadavre, & voulut que les cendres de la fille de Céſar fuſſent confonduës avec celles des Héros de la République qui avoient leur ſépulture au Champ de Mars. Diſtinction ſinguliére que les Romains crurent devoir accorder à une femme qui s'étoit renduë encore plus reſpectable par ſa vertu, que par l'éminence de ſon rang, & par la ſplendeur de ſa naiſſance.

[b] Le païs des Eſſuens a été juſqu'icy un énigme pour les Geographes modernes. Pluſieurs placent ces Peuples aux confins de la Normandie & de la Bretagne; d'autres au territoire de Sées; quelques-uns les placent dans celui de Bayeux. Il en eſt qui les reculent juſqu'au Comté d'Eu. Dans cette diverſité d'opinions qui ne portent que ſur des conjectures arbitraires, il n'eſt pas poſſible de prendre parti.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

mois ſous la conduite de Labienus. Trois Légions reſtérent chés les Belges [a] ſous les Lieutenants Généraux, L. Munacius Plancus, C. Trébonius, & le Queſteur M. Craſſus. Une Légion nouvellement levée avec cinq cohortes fut envoyée chés les * Eburons. Titurius Sabinus, & L. Aurunculéïus Cotta les commandérent. Cet arrangement étoit dans les régles. Nul de ces corps ſéparés n'étoit éloigné l'un de l'autre de plus de vingt-cinq lieuës, & tous pouvoient ſe prêter main-forte en cas d'attaque. Cependant le Général dégarnit un peu trop le païs des Belges, & fit partir Plancus avec ſa Légion pour appaiſer un ſoulevement dans la région des Carnutes. Deux Princes voiſins des Eburons, ou peut-être Eburons eux-mêmes, nommés Ambiorix & Cativulce, profitérent de la circonſtance, & à la ſollicitation du

* *Le païs de Liége.*

[a] Sous le nom général de Belges étoient compris tous les Peuples de la Gaule Belgique, ſelon les bornes que nous avons données à cette grande région dans le quatriême volume. Mais ici le nom de Belges eſt reſtraint à un quartier de la Belgique, que Céſar appelle le *Belgium*. *Tres in* Belgio *collocavit*. Il ne s'agit plus que d'en connoître les ſituations & les limites. Tout bien examiné, il eſt évident que le Beauvaiſis faiſoit partie de l'ancien *Belgium*. En voici la preuve. Céſar écrit qu'il donna le commandement de trois cohortes à Craſſus dans le *Belgium*. Quelque tems après le Proconſul dépêche un courier au jeune Commandant, & lui donne ordre de quitter *le Beauvaiſis* pour le venir joindre avec ſa troupe. Voilà donc le *Belgium* & le Beauvaiſis pris indifféremment l'un pour l'autre. Il n'eſt pas moins vrai que l'Artois étoit renfermé dans cette Province. En effet on remarque dans le huitiême livre de la guerre des Gaules, que Céſar revint joindre ſes troupes dans le *Belgium*, & qu'il hyverna dans une ville de l'Artois, appellée *Numétocenne*. Le plus grand nombre des Géographes modernes la placent au même lieu où eſt aujourd'hui Arras. L'Amienois ſitué entre ces deux Provinces appartenoit ſans doute au *Belgium*. Samſon y ajoûte le Diocéſe de Senlis, & le Vermandois.

Trévirois Induciomare ſoulevérent les peuples de leur contrée contre Sabinus & Cotta. Ils commencérent leur révolte par des voyes de fait. Tous les ſoldats Romains épars dans les forêts pour couper du bois, furent indignement maſſacrés. Enſuite les Eburons vinrent aſſiéger le camp Romain. Une ſortie mit les Gaulois en fuite. La Légion attaquée députe vers Ambiorix. Celui-ci proteſte qu'il eſt ami de Céſar, & pouſſant la diſſimulation juſqu'à la perfidie, *donnés-vous de garde, Romains*, dit-il aux Députés, *d'une ſurpriſe générale de la part des Nations Gauloiſes. Elles ont formé le deſſein de venir fondre dès aujourd'hui ſur vos retranchements, & les Germains doivent au même jour paſſer le Rhin pour tomber ſur vous.* L'avis d'Ambiorix étoit un piége. Sur le rapport qu'on en fit au camp Romain les ſentiments furent partagés. Cotta fut pour reſter dans le même poſte, & pour ſe mettre ſur la défenſive. Sabinus voulut abſolument qu'on ſuivît le conſeil d'Ambiorix, & qu'on allât joindre ou Labienus, ou Cicéro qui campoient au voiſinage. Ce dernier avis l'emporta après bien des conteſtations. On décampa au point du jour, & l'on alla donner dans une embuſcade qu'Ambiorix avoit dreſſée. La diviſion des Romains qui obéïſſoit à Sabinus priſe au dépourvû ſe mit en bataille comme elle put ; mais les cohortes que commandoit Cotta firent un peu meilleure contenance. Leur chef s'étoit précautionné contre les ſurpriſes. On ſe bat quelque tems ſur un ſeul front avec déſavantage ; puis les Romains ſe ſerrent en rond, comme ils avoient

De Rome l'an 699.
Conſuls.
L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

coûtume de faire dans les derniéres néceſſités. Ce mouvement déconcerta les Légionnaires. Les ennemis profitent de leur déſordre, & les accablent de traits de deſſus des hauteurs. Cependant la Légion fait ferme juſqu'à deux heures après midi. Enfin la mort des deux plus braves Tribuns, & la bleſſûre que Cotta reçût au viſage déterminérent Sabinus à compoſer avec l'ennemi. Ambiorix reçoit ſes députés, les fait envelopper & maſſacrer à ſes yeux. L'attaque recommence. Cotta y perd la vie. Ce qui reſte de Romains ſe diſſipe par des chemins détournés, & ſe réfugie au camp de Labienus.

Ce premier ſuccès enfla le cœur d'Ambiorix. Il publia ſa victoire chés les Peuples voiſins, & ſouleva les Aduatiques * à force de crier, que le moment étoit venu de ſecoüer le joug Romain, & de recouvrer la liberté. Les Belges réunis forment le deſſein d'aller aſſiéger Cicéro dans ſon camp. Celui-ci n'étoit point averti de la défaite de Sabinus & de Cotta, & donnoit à ſes troupes la liberté d'aller couper du bois dans les forêts. Il n'apprit l'approche des ennemis que par le retour de ſes ſoldats errants à la campagne. A l'inſtant il ſe prépare à ſoûtenir le nouvel effort, fait élever des tours de bois pour fortifier ſon camp, & députe vers Céſar pour l'appeller à ſon ſecours. Les chemins étoient fermés. Tous ſes Envoyés périrent avant que d'arriver au Proconſul. Cicéro ſoûtint donc deux aſſauts conſécutifs avec plus de bravoure que n'eût fait l'Orateur ſon frere. Auſſi ſa Légion étoit-elle remplie de

* *Peuples du Comté de Namur.*

de braves Officiers. Pulfion & Varenus y avoient plus de réputation que les autres, & rivaux de gloire ils ne cherchoient qu'à ſe ſignaler à l'envi. Ils s'invitérent mutuellement à ſortir du camp pour eſcarmoucher contre l'ennemi. Pulfion s'enfonce dans les bataillons Gaulois & alloit y périr, ſi Varénus ne fût accouru à ſa délivrance. Varenus par malheur tombe par terre, & inveſti il alloit être percé, ſi Pulfion ne l'eût tiré de péril. L'un & l'autre échappérent de la mêlée également glorieux d'avoir triomphé de la jalouſie, & d'avoir évité les coups de l'ennemi.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

Cependant le camp de Cicero étoit toûjours inveſti. Céſar n'avoit pû être informé du péril que couroit ſon Lieutenant Général. Enfin l'Eſclave d'un Gaulois fidéle nommé Verticon ſe chargea d'une lettre pour le Proconſul, & paſſa au travers des ennemis ſans être ſoupçonné. Céſar à l'inſtant raſſemble les Légions voiſines de ſon canton, & mande à Cicero de ſoutenir les attaques juſqu'à ſon arrivée. La lettre étoit écrite en Grec, & le Gaulois qui en étoit porteur avoit ordre de la lancer au bout d'un javelot dans le camp aſſiégé, s'il ne pouvoit y trouver d'iſſuë. La commiſſion fut exactement exécutée; mais la lettre du Général fichée dans une tour de bois avec le javelot ne fut trouvée qu'au deuxiéme jour depuis ſa date, par un ſimple Légionnaire. Cicero l'annonça à ſes ſoldats, & les feux que Céſar faiſoit allumer durant ſa marche promirent aux aſſiegés une prompte délivrance. L'arrivée prochaine de Céſar fit bientôt abandonner le ſiége aux ennemis. Ils mar-

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

chent au-devant du Proconſul. Cicero les ſuit pour les envelopper ; mais comme Céſar avoit jugé à propos de ſe retrancher lui-même, Cicero campa de ſon côté dans un lieu avantageux. Les Gaulois comptoient plus de ſoixante mille hommes dans leur armée, delà l'audace qu'ils eurent d'aller inſulter le camp de Céſar. Une ſortie faite à propos contre ces lâches aggreſſeurs ſuffit pour l'en débarraſſer. Après avoir étendu ſur la terre la meilleure partie de l'armée Gauloiſe le reſte fut diſſipé, & Céſar vint coucher au camp de Cicéro. Leur étonnement fut de voir le progrès que les Barbares avoient fait dans l'art militaire. A l'exemple des Romains ils avoient appris à conſtruire des tours & des beliers pour les ſiéges, & leurs lignes de circonvallation n'avoient rien d'inférieur à celles que formoient les Romains. Céſar en craignit les ſuites.

Labienus au voiſinage de Tréves apprit de bouche en bouche la victoire des Romains. Pour lors il étoit auſſi menacé d'être inveſti, car la contagion de la révolte avoit pénétré juſques dans le païs Rémois. Induciomare l'auteur de la ſédition avoit réſolu d'attaquer le lendemain Labienus dans ſes retranchements. Mais au premier bruit de la défaite d'Ambiorix il décampa, & ſe retira ſur les bords du Rhin. Pour Céſar il prit ſes quartiers aux environs de Samarobrive [a], bien réſolu

a Samarobriva, que Cicéron appelle *Samarobrina*, & quelques autres *Samarobriga*, eſt l'ancien nom que les Latins donnérent à la ville d'Amiens. On emprunte ce mot de *Samara*, qui déſignoit autrefois la riviere de Somme, & du terme Celtique *Briva* en uſage alors pour ſignifier un *Pont*. Amiens eſt en effet ſitué ſur les bords de

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

de ne point abandonner la Gaule de tout l'hyver durant cette affreuſe émotion des eſprits. En effet les [a] Arémoriques s'étoient approchés de Roſcius qui commandoit une Légion dans le païs des Eſſuens. Ils ſeroient tombés ſur luy s'ils n'avoient été effrayés de la déroute d'Ambiorix. Ainſi les Gaulois un peu remis de leur agitation ſe tranquilliſérent en partie. Quand Céſar les eut domptés par les armes, il les intimida par ſes paroles. Aprés avoir convoqué une aſſemblée des principaux de leurs Villes il leur reprocha ſi vivement leur infidélité, qu'il les remplit d'effroy. Induciomare ſeul étoit intraitable. Souvent il ſollicitoit les Germains à paſſer le Rhin ; mais l'expérience du paſſé les avoit rendus timides. Du moins il s'attacha les Sénonois, l'une des Nations les plus floriſſantes de la Gaule. Ceux-ci avoient chaſſé le Roy que le Proconſul leur avoit donné de ſa main. Les Sénonois plûtôt que de rétablir Cavarin ſur le trône avoient mieux aimé ſe livrer au parti d'Induciomare. Avec le renfort que le Trévirois en reçut il oſa venir inſulter le camp de Labienus. Ce Romain étoit un vieux guerrier accoutumé à mépriſer les bruſques ſaillies de l'ennemi, & à les tourner à ſon avantage. Il fit ſemblant d'en être intimidé, d'autant plus qu'il manquoit de cavalerie. Il en fit venir ſecrete-

ce Fleuve. Il paroît que dès le tems de Céſar elle tenoit un rang conſidérable dans la Gaule Belgique.

[a] Les Peuples de la Bretagne furent appellés Arémoriques, ou Armoriques. Cette dénomination répond aux deux termes Celtiques *ar mœr*, c'eſt-à-dire *proche de la mer*. La Bretagne en effet eſt la Province des Gaules la plus voiſine de l'Ocean.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

ment des Villes voiſines, & laiſſa durant quelques jours Induciomare venir faire des courſes autour de ſon camp. Lorſqu'il fut las de ſes fanfaronades Labienus lâcha ſur luy ſa nouvelle cavalerie, avec ordre de ne s'attacher qu'à Induciomare. Sa tête fut miſe à prix. Alors l'eſpoir de la récompenſe anima les cavaliers Romains. Ils tombérent en queuë ſur la cavalerie Tréviroiſe lorſqu'elle ſe retiroit, donnérent la mort à leur chef, & en rapportérent la tête à Labienus. Par là Céſar paſſa plus tranquillement le reſte d'une campagne la plus laborieuſe, mais auſſi la plus féconde en gloire qu'il eut paſſée dans la Gaule. Il faut tout dire. Quelque victorieux que fut Céſar durant une année ſi turbulente il avoit perdu grand nombre de ſes ſoldats. Il ſe vit donc obligé d'avoir recours à Pompée, qui luy prêta volontiers deux Légions qu'il avoit fait lever dans la Gaule Ciſalpine. Depuis la mort de Julie les liaiſons entre le gendre & le béau-pere n'étoient pas encore rompuës. Pompée céda à l'intérêt public & à la gloire de la patrie deux Légions, qu'il détacha ſans peine du corps d'armée qu'il commandoit, ſans néceſſité, & par pure oſtentation autour de Rome. Par là ſans le vouloir & ſans l'appréhender il travailloit à la gloire d'un rival, qui dans peu devoit devenir ſon ennemi.

Pompée s'aveugloit ſur les ſuccès de Céſar; mais Caton prévoyoit les maux que ce Conquérant préparoit à la République. Il s'en étoit expliqué plus d'une fois. Après tout par quels remédes pouvoit-il les guérir alors? Du moins il

Digitized by Google

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

s'efforça pendant ſa Préture de remédier aux playes, que les vices cauſoient dans la Capitale. Le luxe y alloit à l'excês, & les Magiſtrats ſur les Tribunaux mêmes d'où ils rendoient la juſtice paroiſſoient auſſi mollement vêtus que des femmes. Abus que Caton tâcha de réformer par ſon exemple. Il n'eut point d'égard aux maniéres de ſon tems, & ne conſulta que les plus anciens modéles. Les ſtatuës de Romulus & de Camille poſtées dans la place publique luy apprirent de quels habillements ſe ſervoient ces premiers Juges du Peuple Romain. Il s'y conforma, & rendit la juſtice piés nus, ſans tunique, & couvert ſeulement de ſa toge, parce qu'elle étoit la marque de la Magiſtrature. Un air ſi négligé luy fit preſque autant d'honneur que l'équité des jugements qu'il rendit. L'autre abus qu'il prit à tâche de corriger, ce fut l'ambition des prétendants aux Charges. Sur cela le déſordre étoit extrême. Les ſuffrages s'achetoient publiquement, & grand nombre de citoyens Romains ne vivoient que du profit qu'ils tiroient du droit de contribuer de leurs voix aux élections des Conſuls, des Préteurs, des Tribuns, & des Ediles. D'abord Caton propoſa au Sénat un expédient pour arrêter le cours du mal. Ce fut d'obliger chacun des Magiſtrats de rendre compte des voyes par leſquelles il étoit arrivé aux grands emplois. Ainſi ſans attendre qu'un accuſateur les eût déférés, il fut déclaré qu'on feroit des perquiſitions exactes de leurs déportemens durant le tems de leur pourſuite. Par là, tout nommés qu'ils étoient aux Charges, ils en

Val. Max. l. 3. cap. 6. Plut. in Cat. Cicero ad Att l. 4. Epiſt. 15.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

pouvoient être exclus, ſi leur brigue étoit trouvée illégitime. Cet Arrêt fit également de la peine aux Candidats, & au Peuple. Les uns perdoient un moyen ſûr d'arriver aux honneurs ſans mérite, les autres une reſſource contre l'indigence & la fainéantiſe. Caton reconnu pour l'auteur du décret fut en butte aux malédictions des riches ambitieux, & de la populace indigente. Lorſqu'il parut dans le Comice on luy lança des pierres, on le chargea d'injures & de coups, & on fit effort pour l'écarter de la Tribune. Il y monta néanmoins, & ſon ſeul aſpect calma les mutins, tant la véritable vertu a d'empire ſur les cœurs les plus prévenus!

Le tems d'élire les membres du Tribunat approchoit lorſque l'Arrêt contre la brigue fut porté. Il fit un effet ſurprenant ſur le cœur de ceux qui aſpiroient aux dix places d'un Collége ſi reſpecté. Comme l'ambition eſt timide & ſoupçonneuſe chacun craignit que ſes compétiteurs ne mépriſaſſent la Loy, & n'achetaſſent les ſuffrages, au préjudice de la déférence dûë au nouveau Statut. Pour calmer les inquiétudes mutuelles les prétendants convinrent entr'eux, que ſi quelqu'un s'aviſoit d'acheter les voix il payeroit au profit des autres cent vingt-cinq mille drachmes, & que dès lors tous conſigneroient la ſomme, & la mettroient en main tierce. On voulut dépoſer l'argent chés Caton; mais il refuſa de s'en charger. Tout ſon ſoin fut d'épier les démarches des concurrents. Il en trouva un coupable de contravention. Sur le champ il le con-

damna à payer la ſomme convenuë ; mais les intéreſſés refuſérent d'en profiter. *C'eſt aſſés de punition*, dirent-ils, *pour un malheureux, que d'avoir eu la honte d'être condamné par Caton.* Par ces actions de juſtice la réputation du Préteur croiſſoit de jour en jour, & obſcurciſſoit celle de Pompée. [a] Caton étoit ſon adverſaire parce qu'il étoit l'ennemi de tous les ambitieux, & en particulier du Triumvirat dont il déteſtoit les ſourdes pratiques.

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

Quelque effort qu'eût pû faire Caton pour empêcher la vénalité des ſuffrages, il ne put parer contre le nouveau détour que prirent dans ce tems-là même les prétendants au Conſulat. Ils n'achetérent plus en détail les voix du Peuple ; mais

[a] Pompée à ſon tour pour ruiner le crédit de Caton, ne ceſſoit de le rendre odieux à la canaille par des gens apoſtés qui l'inſultoient dans les ruës de Rome, & qui affectoient de décrier ſa vertu. De tous les ennemis qu'il lui ſuſcita, Clodius fut le plus formidable. Depuis peu il s'étoit reconcilié avec Pompée, qui employoit le miniſtére de cet homme entreprenant pour l'éxécution de ſes deſſeins. On entendit donc ce violent déclamateur ſe répandre par tout en invectives atroces contre Caton. Il l'accuſoit de s'être approprié une partie des richeſſes du Roy de Chypre. A l'en croire ſon peu de ménagement pour Pompée étoit moins l'effet d'un veritable zéle que d'un dépit violent, depuis que celui-ci avoit refuſé de s'unir à ſa fille par les liens du mariage. Caton répondoit à ces reproches avec un air de tranquillité qui répondoit de ſon innocence. *Le Sénat & le Peuple*, diſoit-il, *me rendront ce témoignage qu'à mon retour de Chypre j'ai remis plus d'or & plus d'argent au tréſor public, que Pompée n'en a rapporté de ſes conquêtes après avoir enlevé les plus riches dépoüilles de l'Aſie. Ma conduite paſſée, & les regiſtres publics dépoſent en ma faveur contre la calomnie de Clodius. L'inſulte qu'il me fait au ſujet du mariage de ma fille n'eſt pas moins digne de mépris. Je n'ai jamais penſé à me donner un gendre tel que Pompée. Il ne me convient pas de m'allier avec un homme que l'ambition dévore, & qui ſacrifie l'intérêt public à ſon aggrandiſſement.*

De Rome l'an 699. Conſuls. L. DOMITIUS AHENOBARBUS, & APP. CLAUDIUS PULCHER.

chacun d'eux gagna à force d'argent la protection ou des Triumvirs, ou des Conſuls de l'année, pour l'emporter ſur leurs concurrents. Quatre Romains autrefois Préteurs avoient déclaré leur prétention à la premiere dignité en prenant la robbe blanche. Le premier étoit Caïus Mummius qui s'étoit fait appuyer par toute la faction de Céſar. Le ſecond C. Domitius Calvinus porté par les amis des Conſuls. Le troiſiême Marcus Scaurus que Pompée ſoutenoit de toute ſa brigue. Enfin le quatriême étoit M. Valérius Meſſala que Céſar protegeoit auſſi ſous main, & dont le parti parut d'abord le plus foible, mais qui l'emporta dans la ſuite. Les deſirs de ces compétiteurs furent traverſés. On les accuſa tous d'avoir illégitimement brigué le Conſulat. Les Orateurs qui parlérent contre eux invectivérent également & contre les ambitieux Candidats, & contre leurs protecteurs mercénaires. C'étoit, dirent-ils, une infamie pour la République, & une dépravation qui n'alloit à rien de moins qu'à la renverſer. Cependant les Comices pour les élections ſe tinrent au Champ de Mars; mais un Tribun du Peuple vrayement Républicain mit obſtacles ſur obſtacles au choix des Conſuls. Le nom de celuy-cy étoit Q. Mutius Scævola. Il fit tant en faiſant naître de continuels ſcrupules de Religion qu'il répandit dans l'Aſſemblée, qu'elle fut diſſoute autant de fois qu'elle avoit été convoquée. Enfin la choſe alla ſi loin, qu'après la révolution de l'année Conſulaire la République tomba dans un long interregne.

Ciceto ad Q. Fratrem Epiſt. l. 3. & ad Att. l. 4. epiſt. 15. & 16.

La fin du ſixiême ſiécle depuis la fondation de Rome

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

Rome fut marquée par des événements bien capables de faire ſentir que la République étoit menacée d'une révolution prochaine. La défaite entiére de Craſſus chés les Parthes mit, pour ainſi dire, le comble à la perte de l'Etat Républicain en rompant le ſeul nœud qui uniſſoit encore Céſar avec Pompée. Le malheur du Proconſul de Syrie eſt trop intéreſſant pour n'être pas expoſé dans tout ſon jour. Craſſus quitta Antioche, & ſe mit en campagne auſſi-tôt que la ſaiſon put luy permettre. Cependant peu de jours auparavant il avoit reçû une Ambaſſade [a] d'Orodes Roy des Parthes, qui s'offroit à laiſſer partir, la vie ſauve, les troupes Romaines que leur Général avoit laiſſées en Méſopotamie. L'Ambaſſadeur ajoûta que ſon maître avoit pitié de la vieilleſſe de Craſſus, & luy conſeilla de ſe déſiſter d'une entrepriſe, dont il ſe chargeoit en jeune homme contre l'intention de ſa République. Craſſus ne répliqua que par une bravade. *C'eſt à Séleucie*, luy dit-il, *que je vous rendray réponſe. A Séleucie*, reprit vivement l'Ambaſſadeur? *La barbe me ſera plûtôt venuë ſur la paume de la main que vous ne vous ſérés rendu maître de la ville.* Le rapport de ſon Ambaſſadeur aigrit Orodes & le fit courir aux armes. Il partagea ſes forces en deux corps d'armées, prit le commandement du premier, & en-

Plut. in Craſſo. Dio l. 40. & App. in Parthicis.

[a] Orodes ſurnommé Arſace, & le quatorziéme Roy de la race des Arſacides étoit fils de Phraate troiſiéme. Il ſe fraya le chemin au trône l'an de Rome 696. par le meurtre de Mithridate ſon frere aîné qui avoit regné avant lui. Plutarque lui donne le nom d'Hyrode.

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

tra en Arménie. Ce fut pour faire diverſion des troupes qu'Artabaze Roy de cette puiſſante région avoit miſes ſur pié, pour ſervir de renfort à l'armée Romaine. Pour le ſecond corps Orodes le confia au brave Suréna le plus renommé de ſes guerriers, & que ſa victoire ſur Craſſus rendit encore plus illuſtre.

Cependant le Proconſul de Syrie s'avançoit vers la Méſopotamie lorſqu'un débris de la petite armée qu'il avoit laiſſée entre l'Euphrate & le Tygris vint le rejoindre. Ces troupes Romaines venoient d'être battuës par Suréna, & le récit qu'elles faiſoient de leur déſaſtre étoit bien capable d'intimider Craſſus & ſes Légionnaires. *Quelles gens*, diſoient les Romains ſauvés du dernier combat, *& quels terribles ennemis que les Parthes! On ne peut les atteindre quand ils fuyent, ni leur échapper quand ils pourſuivent. Leurs armes défenſives ſont à l'épreuve de nos traits, & leurs armes offenſives ſont ſi perçantes, que nos boucliers ne ſont pour nous qu'une défenſe inutile.* Ce narré ne fut entendu du Proconſul qu'avec mépris. Il le regarda comme une illuſion que la crainte avoit faite à des lâches, qui s'étoient laiſſé mettre en fuite. Cependant le Queſteur Caïus Caſſius Longinus brave Officier de ſa perſonne, & qui dans la ſuite fut un des meurtriers de Céſar, auſſi bien que la plûpart des Tribuns Légionnaires ne furent pas auſſi inſenſibles que Craſſus au récit des ſoldats revenus de Méſopotamie. Ils jugérent qu'il falloit encore une fois mettre en délibération, ſi l'on continueroit la guerre contre les Parthes. D'ailleurs les Légions Romaines s'étoient

laiſſées intimider par le rapport de leurs camarades, & les Augures n'annonçoient rien d'avantageux pour l'expédition. Craſſus s'obſtina contre les avis prétendus des Dieux, & contre ceux de ſes Officiers. Il ne déféra pas même aux conſeils d'Artabaze, [a] qui l'invitoit à entrer chés les Parthes par les montagnes d'Arménie. Au contraire Craſſus le contraignit par ſon entêtement à retourner dans ſes Etats pour les garder.

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

Il ſemble que le Ciel vouloit détourner le Proconſul de courir ſi précipitamment à ſa perte. Si-tôt qu'il fut arrivé ſur les bords de l'Euphrate dans une ville nommée [b] Zeugma, il s'empreſſa de faire

[a] Artabaze, que Plutarque appelle Artavaſde, étoit venu joindre Craſſus à la tête d'un renfort de ſix mille hommes de cheval qui étoient attachés à ſa perſonne. Il promit en même tems dix mille chevaux bardés de fer, & trente mille hommes de pié tous entretenus à ſes dépens. Mais ce Prince n'oublia rien pour engager le Général Romain à prendre ſa route par l'Arménie. Il lui fit enviſager qu'un Royaume ſi fertile fourniroit abondamment des vivres à ſon armée, & qu'à l'abri du Mont Taurus il n'auroit rien à craindre pendant ſa marche des attaques de l'ennemi dans un païs impraticable à la cavalerie qui faiſoit la principale force des Parthes. Craſſus toujours obſtiné à conduire ſes troupes par la Méſopotamie, ne daigna pas faire attention aux remontrances d'Artabaze. Ainſi le Roy d'Arménie qui prévoyoit le malheureux ſuccès d'une entrepriſe ſi mal concertée abandonna Craſſus, & reprit le chemin de ſes Etats.

[b] Strabon & Pline attribuent la ville de Zeugma à la Comagéne Province du Royaume de Syrie. Elle avoit emprunté ſon nom du terme grec Ζεῦγμα qui ſignifie un pont. De cette ville en effet on paſſoit dans la Méſopotamie à la faveur d'un pont qui traverſoit l'Euphrate d'une rive à l'autre. Il avoit été conſtruit par Alexandre le Grand, ſelon le témoignage de Dion Caſſius & d'Etienne de Byſance. Cependant outre qu'il n'eſt pas croyable que ce Conquérant ſe ſoit avancé juſques dans la Comagéne pour paſſer l'Euphrate, Arrien nous apprend qu'il fit réparer le pont de Thapſaque qui avoit été démoli en partie par l'ordre de Darius. Après quoi il conduiſit ſon armée au delà de ce fleuve dans les plaines de la Méſopotamie.

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

paſſer le fleuve à ſes troupes ſur un pont, qu'Alexandre le Grand, dit-on, avoit autrefois fait conſtruire. Au moment de leur paſſage l'air s'obſcurcit, & ſi violent orage s'éleva que les ſoldats en furent conſternés. Le tonnerre gronda, la foudre tomba, & le vent fut ſi furieux qu'il briſa une partie du pont, & qu'il déchira la banniére où le nom du Général étoit inſcrit. Le cheval que montoit Craſſus dans les batailles tomba dans la riviére & fut noyé avec le palfrenier qui le conduiſoit. On dit même que l'Aigle d'or qui ſervoit de principale enſeigne à l'armée tourna d'elle-même ſur la lance où elle étoit poſée, comme pour avertir le Général de retourner ſur ſes pas. Quoi qu'il en ſoit de ces pronoſtics [a] & de tant d'autres que la

[a] Il ſembloit, dit Plutarque, que tout concourût pour prévenir Craſſus ſur le malheureux ſuccès de ſon expédition. La foudre & les tourbillons violents qui s'éleverent à ſon paſſage abbatirent une partie du pont de Zeugma. La frayeur des ſoldats redoubloit au bruit des tonnerres effroyables mêlés d'éclairs qui ſe ſuccédoient ſans interruption. On diſoit tout haut que le Ciel reprouvoit l'entrepriſe du Général, & qu'il ne pouvoit manifeſter ſon courroux par des ſignes plus ſenſibles. Divers évenements qui ſuivirent, furent pris pour autant de préſages ſiniſtres qui annonçoient les plus funeſtes cataſtrophes. Le cheval de bataille que Craſſus avoit coûtume de monter s'étoit jetté dans l'Euphrate, & avoit été englouti ſous les eaux avec l'Ecuyer qui le conduiſoit. Quelques termes peu méſurés échappés au Général tandis qu'il haranguoit ſes troupes, donnérent lieu à des interprétations funeſtes, dont la ſuperſtition s'autoriſa pour faire enviſager les malheurs dont on ſe croyoit menacé. Enfin pendant le Sacrifice ordonné par les Loix de la Religion pour purifier les troupes avant qu'elles entraſſent en campagne, Craſſus laiſſa tomber les entrailles de la victime qu'il avoit reçûës du Sacrificateur. Ceux qui étoient preſents à cette cérémonie conçûrent de triſtes préjugés ſur un évenement qui n'étoit que l'effet d'un pur hazard. Pour le Général avec un tis moqueur il ſe raſſura, en diſant que *les armes ne lui tomberoient pas des mains.*

fable ajoute icy à l'Hiſtoire, il eſt certain que Craſſus perſiſta dans la réſolution d'entrer en Méſopotamie. Trois conſidérations l'y déterminérent. 1°. Il aimoit l'indépendance, & il étoit charmé d'entreprendre une guerre de ſon chef contre la volonté du Peuple Romain. 2°. Il étoit jaloux des ſuccès de Céſar, & il croyoit pouvoir les égaler en quittant ſa Province pour marcher contre les Parthes, comme le Proconſul des Gaules étoit ſorti de la ſienne pour faire connoître le nom Romain aux Germains, & aux Britanniens. 3°. Il ſe promettoit une gloire immortelle & d'immenſes richeſſes de la conquête d'un païs, qui n'avoit encore été entamé, ni par Lucullus, ni par Pompée. L'avarice étoit la paſſion dominante de Craſſus.

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

Lorſque les Légions Romaines au nombre de ſept, ſans compter les ſecours des Orientaux, furent entrées dans la Méſopotamie Caſſius & les meilleures têtes du Conſeil de guerre furent d'avis, de faire repoſer les troupes dans quelqu'une des villes fidéles, & d'envoyer à la découverte de l'ennemi. L'avis étoit ſage; mais Craſſus avoit dans ſon armée deux Princes Aſiatiques dont il prenoit conſeil, & qui le trahiſſoient. L'un étoit Arabe & ſe nommoit Alchaudon, l'autre qui portoit le nom [a] d'Abgare regnoit dans un petit Etat entre la Méſopotamie & la Syrie, qu'on nommoit [b]

[a] Plutarque donne à ce fourbe le nom d'Ariamnes. C'étoit ſelon cet Hiſtorien, non pas un Roy de l'Oſroéne, mais un chef de milice parmi les Arabes.

[b] L'Oſroéne, autrement appellée *Anthemuſia*, étoit un des cantons de la Méſopotamie le plus voiſin de l'Euphrate. On y comptoit pour principales villes celles d'Edeſſe & de Nicéphorium.

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

l'Oſroéne. Abgare & Alchaudon s'étoient autrefois donnés à Pompée ; mais depuis ils avoient pris des intelligences ſecretes avec les Parthes, & leur ſervoient d'émiſſaires auprès de Craſſus. Ils s'étoient ſi bien inſinués dans ſon eſprit par des flatteries qu'il n'écoutoit qu'eux. Abgare ſurtout n'épargnoit point l'argent au Proconſul, & l'avoit ſçû prendre par ſon foible. Le véritable ſyſtême pour rendre la campagne heureuſe auroit été de ſuivre le cours de l'Euphrate, & de remonter par là juſqu'à Séleucie, & enſuite [c] à Ctéſiphonte capitales du Royaume des Parthes. C'étoit là le ſentiment des Officiers Romains ; mais le perfide Abgare le détruiſit par de faux raiſonnements. *Vous ſiet-il, Seigneur*, dit-il, *d'aller chercher la victoire ſi loin lorſqu'elle ſe préſente au voiſinage. Saiſiſſés les lauriers qu'elle vous offre. Si vous la laiſſés échapper peut-être ne ſe préſentera-t-elle plus, mais vos ennemis diſparoîtront avec elle. Ils ſont prêts à ſe retirer dans* [a] *l'Hyrcanie, d'où ils viendront retomber ſur vous lorſque l'inaction & l'air du païs auront amolli le courage de vos ſoldats.* Le traître l'emporta ſur les plus ſenſés des Officiers Romains. Il fit remarquer que les traces des piés des eſcadrons

[a] Les anciens Géographes placent Cteſiphonte dans la Chalonitide Province de l'Aſſyrie, ſur les bords du Tigre. Les Rois Parthes y fixoient leur ſéjour pendant l'hyver à cauſe de la douceur du climat. Strabon la met au rang des principales Villes de l'Empire des Parthes.

[b] L'ancienne Hyrcanie eſt ſituée aux environs de la mer Caſpienne qui la borde au Septentrion. Elle confine au Midy avec la Parthie, proprement dite. La grande Médie d'un côté, & le fleuve Oxus de l'autre la terminent de l'Occident à l'Orient. Sa ville capitale dont Ptolomée a fait mention donna le nom à toute la Province.

ennemis marquoient leur fuite & leur crainte. Les Légionnaires un peu revenus de leur frayeur ſe laiſſérent conduire par un ſi mauvais guide. On entra d'abord dans une vaſte plaine ſemée d'agréables prairies & entrecoupée de ruiſſeaux. D'abord la marche fut aiſée à travers une campagne ſi délicieuſe. A meſure qu'on avançoit les difficultés des chemins augmentérent. Il fallut franchir des montagnes & des rochers qui aboutiſſoient à une plaine aride & ſablonneuſe, où l'armée Romaine ne trouva ni de quoy appaiſer ſa faim, ni de quoy étancher ſa ſoif. Pour lors Abgare commença à devenir ſuſpect aux [a] Tribuns, & aux Légionnaires.

De Rome l'an 709. Interregne de ſept mois.

[a] Les Romains ne pouvoient douter de la perfidie d'Abgare, ſur tout depuis l'arrivée des couriers d'Artabaze. Ce Prince donnoit avis à Craſſus que le Roy des Parthes avoit fait irruption dans l'Arménie à la tête d'une armée nombreuſe, qu'il avoit beſoin de toutes ſes forces pour ſe défendre contre un ennemi ſi redoutable. *Uniſſés vos troupes aux miennes, Seigneur, & je vous réponds d'une victoire complette*, lui ajoûtoit-il dans ſa Lettre, *Orodes ne pourra ſoutenir l'effort de deux puiſſances réünies. Une ſeule bataille gagnée ne lui laiſſe plus de reſſource au milieu de mes Etats, & vous aſſure la conquête d'une vaſte contrée. Si vous ne daignés pas déférer à mes remontrances, du moins ayés la précaution dans vos marches, & dans vos campements de vous épanler des montagnes, pour mettre vos Légions en ſûreté contre les attaques de la cavalerie Parthe.* Des conſeils ſi ſages n'aboutirent qu'à rendre Craſſus plus intraitable. Il s'imagina qu'Artabaze lui tendoit un piége pour le perdre. Dans cette perſuaſion il répondit d'un ton de fureur aux couriers, qu'après ſon expédition il rabbattroit dans l'Arménie, & qu'il ſçauroit faire repentir leur maître d'avoir trahi les intérêts de Rome par ſes pernicieux avis. Caſſius n'entendit cette réponſe inſenſée qu'avec des ſentiments d'indignation. Il frémit de colere moins contre Craſſus, que contre le traître Abgare qui abuſoit de ſa confiance pour le conduire à ſa perte. Outré de dépit il aborde l'impoſteur dans un lieu écarté, & l'accable de maledictions, *Par quel enchantement*, lui dit-il, *avés-vous ſéduit Craſſus juſqu'à lui faire prendre le parti d'engager ſon armée dans*

De Rome l'an 700. Intetregne de ſept mois.

En vain Ariobarzane envoya un exprès à Craſſus pour l'avertir de prendre les hauteurs, & d'éviter des campagnes déſertes & ſtériles, où ſes troupes périroient de miſére. Le Proconſul ſuivit inconſidérément ſon mauvais deſtin, & s'y livra. Caſſius encore jeune alors fit éclater ſon indignation contre Abgare. Ce perfide ſçut l'adoucir par des promeſſes, & le flatta de l'introduire bientôt dans un païs abondant. Pour Craſſus il ne répondoit autre choſe aux murmures de ſes troupes, ſinon qu'elles ne devoient pas s'attendre à trouver les délices de la Campanie aux extrêmités du monde.

L'ennemi n'étoit pas loin, & [a] Suréna avec

des plaines ſablonneuſes & incultes. Quel étoit donc votre deſſein, perfide! lorſque vous l'avés conduit par une route plus convenable à un chef de malheureux brigands, qu'à un Général des Romains. Mais le fourbe ſçavoit ſe déguiſer ſous des dehors impoſants. Il tâcha de raſſurer Caſſius & les ſoldats, en leur faiſant enviſager au delà de ces déſerts une région charmante & féconde, qui les dédommageroit au centuple de leurs fatigues paſſées.

a A en juger par le portrait de Suréna, qui nous a été tranſmis par Plutarque, ce Général réüniſſoit dans ſa perſonne toutes les qualités qui font les grands hommes. Iſſu de la plus illuſtre nobleſſe, il avoit hérité de ſes ancêtres le droit de ceindre le Bandeau Royal aux Rois des Parthes dans la cérémonie de leur couronnement. A l'éclat de la naiſſance il joignoit une prudence conſommée avant l'âge, car alors il ne comptoit pas encore trente ans. Déja l'Aſie avoit admiré ſes exploits. Sa valeur avoit tenu en reſpect les Princes & les Peuples ligués contre la puiſſance formidable des Parthes. Orode lui étoit redevable du Thrône, & de la priſe de Seleucie. On le vit monter le premier ſur le rempart de cette Capitale, porter l'effroy au milieu des bataillons ennemis, & renverſer tous ceux qui s'oppoſoient à ſon paſſage. A la majeſté de ſa taille on l'eût aiſément reconnu pour le héros de ſa nation. Ses richeſſes étoient immenſes, & ſe faiſoient remarquer à la magnificence de ſon train, & au pompeux appareil qui l'environnoit dans ſes marches. Mille chameaux portoient ſes équipages.

une

une armée nombreuſe & bien fournie de vivres attendoit que la diſette eût affoibli les forces & le courage des Romains. Abgare ſe ménageoit ſouvent des entrevûës avec le Général des Parthes ſous prétexte d'aller en parti. Lorſqu'il eut pris ſes arrangements avec Suréna pour faire périr l'armée Romaine, il vint en hâte annoncer à Craſſus que les Parthes en petit nombre s'approchoient. Il fallut prendre les armes en hâte & en déſordre. Le deſſein de Caſſius étoit de faire occuper en longueur aux Légions le plus d'étenduë que l'on pourroit, de peur d'être enveloppé. Il étoit mieux inſtruit que Craſſus, qui ne voyoit que par les yeux d'Abgare. Caſſius avoit appris de ſes batteurs d'eſtrade que l'armée ennemie n'étoit pas auſſi foible qu'on le rapportoit. Mais le Général Romain n'ajouta foy qu'au rapport du perfide qui le [b] trahiſ-

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

Un pareil nombre de cavaliers armés de toutes pieces compoſoient ſa garde. Il avoit à ſa ſolde plus de dix mille tant eſclaves que vaſſaux armés à la légére. On dit de lui qu'il ſçavoit allier la molleſſe & le luxe Aſiatique, avec l'intrépidité d'un Conquérant. En effet il faiſoit marcher à ſa ſuite tout l'attirail de la volupté. Ses concubines ne l'abandonnoient jamais dans ſes expéditions ; & prêt d'affronter la mort ſur une bréche, ou dans une bataille, il n'avoit pas honte de ſe farder le viſage, & de parfumer ſes cheveux à la maniere des Médes, tandis que les Parthes ne ſe preſentoient au combat qu'avec une chevelure en déſordre, & ſous une figure hideuſe pour inſpirer plus de terreur.

[a] Plutarque rapporte que Craſſus au lieu de paroître avec une cotte d'armes de couleur rouge, ſelon la coûtume des Généraux, s'étoit montré en public revêtu d'une robbe noire. Il s'apperçût de la mépriſe, & retourna dans ſa tente pour prendre l'habit militaire. Cependant la vûë de cet habillement lugubre renouvella les anciens préjugés ſur le malheureux ſuccès de la bataille, & répandit la conſternation parmi les ſoldats.

[b] D'abord Craſſus, ſelon Plutarque, par le conſeil de Caſſius étendit ſes Légions de maniere que dans le vaſte terrain qu'elles occupoient avec les Cavaliers tó-

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

ſoit. Il ne rangea ſes troupes que ſur un [a] quarré, & il ſerra tellement ſes ſoldats, que tout ſon corps de bataille avoit plus l'air d'une phalange que d'une armée rangée par manipules avec des intervalles à la Romaine. Ce défaut donna bien de l'avantage à Suréna. Sur ſes deux aîles Craſſus plaça quatre mille hommes de ſa cavalerie, & mit Caſſius pour commander à la pointe droite, & Caſſius ſon fils à la pointe gauche. Pour luy il ſe plaça au centre de ſes troupes. Dans cet ordre on s'avança ſur les bords d'une petite riviére, ou plûtôt d'un ruiſſeau nommé le [b] Baliſſe. Son eau donna du rafraîchiſſement aux Romains haraſſés & accablés de ſoif. [c] Ils marchérent à l'ennemi qu'ils apperçûrent pour la premiére fois à l'autre rive.

Le nombre & la contenance des Parthes n'effrayérent pas les Légions à la premiére vûë. Suréna étoit un habile Général quoiqu'il fût encore jeune. Il avoit caché la meilleure partie de ſes

pandus dans les aîles, elles ne pouvoient pas être enveloppées par les troupes de Suréna. Mais il prit le parti de changer cet ordre de bataille, & de ſerrer ſon infanterie.

[a] Ce bataillon quarré faiſoit face de toutes parts, & chacun des côtés préſentoit douze cohortes de front.

[b] Plutarque & Appien ont fait mention du ruiſſeau *Baliſſus*, qui ſerpentoit vers les frontiéres de l'Aſſyrie dans une plaine ſablonneuſe & inculte.

[c] La plûpart des Officiers étoient d'avis qu'il falloit camper ſur les bords du ruiſſeau *Baliſſus*, juſqu'à ce qu'on eût reçû des nouvelles certaines ſur le nombre & ſur l'ordonnance de l'armée des Parthes. Mais Craſſus entraîné par l'ardeur inconſidérée de ſon fils, & de la troupe qu'il commandoit, ne laiſſa qu'un très-court intervalle de tems aux Légions pour paître debout. Après quoi il les conduiſit au combat à pas précipités.

troupes dans des taillis & derriere des collines, pour ſurprendre davantage & pour décourager les Romains lorſqu'elles ſe montreroient tout à coup, & ſans qu'on s'y fût attendu. Le ſtratagême eut ſon effet. Au premier ordre de leur Général les Parthes ſortirent comme de deſſous terre avec des cris & un tintamarre effroyable. Ces Peuples n'uſent point de trompettes & de clairons dans leurs armées. Pour s'exciter aux combats ils n'employent que des [a] tambours & des timbales, dont le ſon eſt plus effraïant, & que les Romains n'avoient pas coûtume d'entendre. Les yeux des Légionnaires furent encore plus terriblement frappés que leurs oreilles. Ils virent une cavalerie innombrable ſuperbement montée, portant des armes brillantes, couverte de caſques d'un métail poli, avec des cuiraſſes luiſantes, & les chevaux bardés d'acier ou d'airain. Ce ſpectacle refroidit le courage des Romains. Suréna ſur-tout leur parut un géant à en juger par la taille; mais à ſa bonne mine & à la magnificence de ſes habits ils l'auroient plûtôt pris pour un Méde que pour un Parthe. Le choc commence par l'infanterie légére, que Craſſus [b] fit avancer contre l'ennemi; mais une grêle de fléches l'eut

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

a Les Parthes n'uſoient dans les combats que de tambours chargés de ſonnettes d'airain, & de divers autres inſtrumens qui imitoient le fracas du tonnerre & le rugiſſement des bêtes féroces.

b Dans la premiere chaleur du combat, les Parthes firent mine de charger les Romains à coups de piques, & de ſe faire jour au travers du bataillon quarré. Mais cette eſpéce de phalange étoit ſi ſerrée, qu'elle formoit comme une barriére impénétrable aux efforts de l'ennemi.

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

bientôt contraint à ſe retirer du corps de bataille. Les Parthes vinrent enſuite tomber ſur les premiers rangs de l'armée Romaine. Elle étoit trop ſerrée pour pouvoir être entamée. Du moins Suréna la fit inveſtir de front & par les deux flancs. De là les cavaliers Parthes lancérent ſur les Romains une nuée de fléches dont nulle ne portoit à faux, tant les Légionnaires étoient entaſſés. En vain le ſoldat des deux aîles s'avança en bon ordre pour repouſſer cette cavalerie qui le perçoit de traits. Les Parthes cédérent ſans ceſſer de lancer leurs fléches en fuyant. Ainſi il étoit impoſſible d'en éviter l'atteinte, ſoit qu'on demeurât ferme dans ſon poſte, ſoit qu'on pourſuivît l'ennemi aprés l'avoir mis en fuite. Ces Orientaux étoient auſſi adroits à tirer en tournant le dos, qu'en combattant de face.

Le Proconſul s'ennuya enfin de voir ſon armée immobile ſervir de but aux traits que l'ennemi dardoit ſur elle ſans diſcontinuation. Il fit porter l'ordre à Craſſus ſon fils, d'aller attaquer les agreſſeurs avec un détachement de cavalerie & d'infanterie légére. Le jeune Romain nouvellement arrivé de la Gaule Tranſalpine, où il venoit de commander ſous Céſar, avoit conduit avec luy mille cavaliers Gaulois. C'étoit l'élite de l'armée qu'il avoit euë ſous ſes ordres en Occident. Il leur joignit quelques eſcadrons Romains avec huit cohortes & cinq cens archers, & alla fondre ſur les Parthes. Le Sénateur Cenſorinus, & Megabacchus brave guerrier le ſuivirent. La cavalerie de Suréna recula ſelon ſa coûtume, & re-

vint enſuite en plus grand nombre inveſtir le détachement du jeune Craſſus. En tournoïant autour des Romains les chevaux ennemis excitérent un ſi furieux tourbillon de pouſſiére, que les ſoldats ne ſe virent plus. Cependant à travers les ténébres ils ſe ſentoient percés de fléches, ſans pouvoir appercevoir d'où elles étoient parties. Si l'infanterie du détachement avoit pû combattre de pié ferme la victoire eût été plus diſputée; mais les Parthes ne prirent point le change. En vain le jeune Craſſus invita ſes ſoldats à marcher à l'ennemi, les uns luy montroient leur corps percé, d'autres leurs bras liés à celuy de leurs camarades par une fléche commune, d'autres leurs piés attachés à la terre par des traits qui les rendoient immobiles. Le jeune Commandant laiſſa donc ſes fantaſſins à la merci des ennemis, & ne mena contre eux que ſa cavalerie. Les Gaulois donnérent les premiers; mais leurs lances firent peu d'effet contre des hommes encuiraſſés, & contre des chevaux couverts de bardes à l'épreuve. Cependant ces Occidentaux pouſſérent la valeur à l'excês. On en vit mettre pié à terre, ſe fourrer ſous le ventre des chevaux ennemis, pour le perçer & pour faire tomber le cavalier. Si la valeur eût décidé le jeune Craſſus auroit été victorieux; mais dans le fort de l'action il fut griévement bleſſé. Au milieu donc de ſes fidéles Gaulois il retourna à ſon infanterie, & la trouva conſternée. Tout ce qu'il put faire ce fut de conduire le reſte de ſon détachement ſur un terrre voiſin, où il ſe mit ſur la défenſive en attendant du ſecours. Il n'en vint

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

point. Alors outré de douleur, & ſenſible à la playe qu'il avoit reçûë il ordonna à ſon Ecuyer de luy donner la mort. A ſon exemple Centorinus & Mégabacchus ſe percérent de leur épée. Le peu qui reſta de ſes ſoldats fut maſſacré par les ennemis, qui ne firent au plus que cinq cents priſonniers de guerre.

Le fils de Craſſus étoit mort preſque ſous les yeux de ſon pere. On peut dire que le Proconſul ne fit point d'autre action de grand Général durant le combat que quand il ſçut l'accident de ſon fils. Tout pénétré qu'il étoit d'une perte ſi cruelle il ſçut diſſimuler ſon chagrin, pour ne point décourager ſon armée. *Un ſoldat de moins*, s'écria-t-il, *ne tire point à conſéquence pour le ſuccès. Frappons, donnons, & oublions le paſſé!* Les Parthes pour l'intimider eurent beau luy préſenter la tête de ſon fils au bout d'une lance, il vole à eux. Le courage de ſes ſoldats étoit glacé, & obligés de pouſſer un cri avant l'action il fut foible & languiſſant. Dans l'armée ennemie les clameurs furent vives & perçantes. L'effet répondit à l'attente. Les Parthes ſans trop s'approcher lancérent des nuées de fléches, & étendirent ſur le ſable une multitude prodigieuſe de Légionnaires. Celuy qui cauſa le plus de maſſacres ce fut le perfide Abgare, qui prit en queuë avec ſa troupe auxiliaire les Romains ſes amis & ſes confédérés. Il répandit le déſordre parmi leurs bataillons. Cependant ils demeurérent ſous les armes, & tinrent leurs rangs juſqu'à la nuit. En quittant le champ de bataille les Parthes s'écriérent, *Laiſſons un pere pleurer ſon fils*

en liberté. A l'inſtant ils ſe diſſipérent, & allérent paſſer la nuit dans les forêts voiſines, car ils ne formoient jamais de camp pour y repoſer.

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

Craſſus & ſes ſoldats paſſérent une triſte nuit. Le ſoleil n'étoit pas encore levé lorſque la curioſité les attira dans la plaine. Ils la trouvérent toute jonchée de leurs morts. L'avis des Officiers Romains fut de retirer leurs troupes dans [a] Carrhes, ville voiſine & ſituée ſur le fleuve [b] Chaboras. Quel cris! quel déſeſpoir des bleſſés lorſqu'ils apprirent qu'on alloit les abandonner à la merci des Parthes! L'armée décampa néanmoins à petit bruit avant le jour; mais la marche fut lente [c] pour donner le tems aux traîneurs de ſuivre leurs camarades. Il n'en reſta qu'environ quatre mille ſous les tentes. Lorſqu'il fit grand jour les

a Carrhes étoit une ville de la Méſopotamie. Etienne de Byſance la place ſur un fleuve du même nom. S. Jerôme eſt perſuadé que cette ville ſi fameuſe par la défaite de Craſſus, n'eſt point différente de celle dont l'Ecriture Sainte fait mention ſous le nom de *Charan*, où le Patriarche Abraham s'étoit retiré après avoir abandonné *Ur* une des Villes de la Chaldée. Samuel Bochart & Saumaiſe ont adopté ce ſentiment.

b Il eſt incertain ſi le fleuve *Chaboras* eſt le même que la riviere *Carrha* qui arroſoit la ville de Carrhes, ſelon Etienne de Byſance. On pourroit dire que cette riviere ſe jettoit dans le *Chaboras* près de la même ville. Quoi qu'il en ſoit, ce fleuve que Strabon & Ammien Marcellin appellent *Aboras*, prenoit ſa ſource au pié du *Maſius* montagne de la Méſopotamie, différente d'une autre du même nom voiſine du Mont Niphate en Arménie. Il coule du Septentrion au Midi, & décharge ſes eaux dans l'Euphrate.

c Au rapport de Plutarque un Officier Romain nommé Egnatius à la tête de trois cents chevaux prévint l'arrivée de Craſſus à Carrhes. Il ne s'arrêta ſous les murs de cette ville que pour faire donner avis à Coponius qui commandoit la garniſon Romaine, que l'armée avoit eu à ſoutenir un grand combat contre les Parthes. Après quoi il continua ſa route, & repaſſa l'Euphrate ſur le pont que Craſſus avoit fait conſtruire.

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

Parthes revinrent, & paſſérent au fil de l'épée tous ceux des Romains reſtés au camp qui ne s'étoient pas donné la mort à eux-mêmes. Ils pourſuivirent quelques fuyards, & joignirent Varguntéïus l'un des Lieutenans Généraux de l'armée Romaine qui conduiſoit à Carrhes quatre cohortes par des chemins détournés. Ceux-ci furent taillés en piéces à l'exception de vingt braves, qui l'épée à la main ſe firent jour à travers les ennemis. Ils arrivérent à Carrhes, où Craſſus & Caſſius avec les débris de leur armée les avoient déja prévenus.

Suréna ne s'endormit pas, & pourſuivit Craſſus & Caſſius. Il apprit enfin qu'on les avoit vûs tourner vers les bords du Charobas, & entrer dans la ville qu'il arroſe de ſes eaux. A cette nouvelle le Général des Parthes prend ſon parti, & ſuit la route de Carrhes, réſolu de l'aſſiéger ou de ſurprendre le Proconſul dans un piége. En effet il envoya à Carrhes un des ſujets d'Abgare, qui à la faveur du latin qu'il parloit fort aiſément, s'inſinuë dans la ville, & annonce à Craſſus que Suréna ſouhaitoit avoir une conférence avec luy, ou du moins avec ſon Queſteur, pour dreſſer des articles de paix. La propoſition fut d'abord acceptée, puis rejettée dês qu'on connut la duplicité du Parthe. Sous main il négocioit avec les Carrhiens pour ſe faire livrer Craſſus & Caſſius enchaînés. Le conſeil des Romains jugea donc qu'il falloit encore une fois prendre la fuite, & chercher un autre azyle. Ce départ auroit dû être ſecret; mais le Proconſul en fit la confidence à je ne ſçay quel Andromachus, devenu ſon favori depuis

puis la trahiſon d'Abgare. Andromachus étoit un traître qui trafiquoit des ſecrets de Craſſus, & qui le vendit à Suréna. Ce perfide ſe fit le conducteur de l'armée Romaine, exprès pour l'amener au lieu où les Parthes l'attendoient. On choiſit pour le départ une nuit obſcure, & nul ennemi ne parut durant les ténébres. Cependant le mauvais guide fit faire cent tours & cent détours aux troupes Romaines, pour les conduire dans un lieu marécageux où l'infanterie avoit de la fange juſqu'aux genoux. Ce fut alors que Caſſius ſe douta de la trahiſon, & que rebrouſſant chemin il dit en retournant à Carrhes, *Aprés avoir eſſayé de la malignité du Scorpion je me garderai bien de m'expoſer au Sagittaire.* Il faiſoit alluſion à la perfidie d'Andromachus & à l'habileté des Parthes pour tirer de l'arc. Enfin ce ſage Queſteur regagna la Syrie ſuivi ſeulement de cinq cents chevaux. Un autre Officier nommé Octavius, conduit par des guides fidéles gagna les montagnes voiſines appellées[a] *Sinnaques*, & avec luy environ cinq mille Romains s'y retranchérent avant le point du jour.

De Rome l'an 700 Le regne de ſept mois.

Cependant Craſſus & ſa troupe luttoient encore avec la bouë, lorſqu'au lever du ſoleil ils ſe virent inveſtis par la cavalerie de Suréna. Octavius du haut de ſa colline apperçut le péril de ſon Général, & ſans délibérer il vole à ſon ſecours. Aprés

a Les Monts Sinnaques dont Appien & Plutarque font mention ne paroiſſent point différens du Mont Maſius. Du moins près de là étoit une ville de la Méſopotamie appellée *Sinna*, ſelon le témoignage de Strabon. Cette ville pourroit bien avoir donné ſon nom aux montagnes voiſines.

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

un combat opiniâtré enfin les Romains dégagent Craſſus, ſes ſoldats le couvrent de leurs corps & de leurs boucliers, & le tranſportent ſur la montagne. Quel chagrin pour Suréna de voir une ſi belle proye luy échapper des mains. Il enveloppe la montagne comme pour faire une nouvelle attaque ; mais il apperçoit que ſes Parthes étoient rebutés du combat. Il fit donc ſuccéder l'artifice à la force, & publier dans ſon armée qu'il étoit diſpoſé à traiter de la paix avec le Proconſul. *Il vaut mieux encore*, diſoit-il, *ſe réconcilier avec Rome, que de faire naître du ſang d'un de ſes Généraux les ſemences d'une guerre éternelle.* Ces diſcours ſe répandoient publiquement, & même en préſence des priſonniers Romains. On laiſſoit à ceux-ci aſſés de liberté pour aller redire à Craſſus ce qu'ils avoient entendu chés les ennemis. Les effets répondirent aux paroles. Aprés une légére eſcarmouche Suréna s'avança vers le côteau qu'occupoient les Romains ſuivi ſeulement d'un petit nombre de ſes Officiers, & quand il fut preſque à la portée du trait il ouvrit les bras, montra ſon arc détendu, & par des ſignes il invita Craſſus à une entrevûë. Les Légionnaires inveſtis en triomphérent de joïe ; mais le Général ne ſe rendit pas à ces premiéres démonſtrations. Il délibéra ; mais enfin il fut forcé par ſes propres ſoldats à courir ſeul pour tous les riſques d'une conférence ſuſpecte. Il prit donc les Dieux & ſes Officiers à témoin de la violence que luy faiſoient ſes troupes, & ſuivi ſeulement d'Octavius & de Pétronius, ſans gardes & ſans Licteurs il alla confier ſa tête

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

à des Barbares, dont il avoit cent fois éprouvé la trahiſon [a]. Cependant quelques bataillons l'accompagnérent juſqu'à certaine diſtance. Tandis que Craſſus à leur tête marchoit à pié, ſelon la coûtume des Romains, Suréna bien monté venoit au devant de luy. Dês qu'il l'apperçût: *Quoi*, s'écria-t-il, *un Général Romain dans un état ſi humiliant! Commencés, Seigneur, à devenir l'ami d'Orodes mon maître, & à éprouver ſa libéralité. Recevés de ma main en ſon nom le ſuperbe courſier que je vous préſente.* A ces mots deux Ecuyers ſaiſiſſent Craſſus, & le placent ſur un magnifique cheval dont le harnois étoit d'or. [b] Cet honneur inattendu devint ſuſpect à Octavius. Il tua un des palfreniers, & ſur le champ il reçût à ſon tour

[a] Selon Plutarque Suréna avoit envoyé deux Grecs établis dans la Parthie au devant de Craſſus. De ſon côté le Général Romain dépêcha vers Suréna, pour ſçavoir ſur quel pié ſe feroit la conférence, & pour fixer de concert le nombre des ſoldats qui devoit l'eſcorter juſqu'au rendés-vous. Le Parthe ſans donner audience aux deux freres Roſcius (c'étoit le nom des Députés) les retint priſonniers. Enſuite il s'avança monté ſur un ſuperbe cheval, & ſuivi de ſes principaux Officiers prés du pié de la colline. Craſſus qui attendoit le retour des deux Envoyés fut ſurpris d'avoir été prévenu par Suréna lui-même lorſqu'il s'y attendoit le moins.

[b] Au rapport de Plutarque, les Ecuyers du Roy des Parthes ſaiſirent Craſſus par le milieu du corps, le montérent ſur le cheval qu'ils frappérent à grands coups pour lui faire doubler le pas. Octavius & Petronius indignés de ces maniéres inſultantes, arrêtérent le cheval par la bride. Le peu de Romains qui les accompagnoient s'attroupa autour des deux Officiers pour les ſeconder. Ils ſont repouſſés par ceux de la ſuite de Suréna. De part & d'autre on ſe porte de rudes coups. Octavius dans la chaleur de l'action ruë un palfrenier. A ſon tour Octavius reçoit par derriere un coup de ſabre qui le renverſa mort ſur la place. Enfin la plûpart de ceux qui combattoient pour ſauver Craſſus périrent dans la mêlée. Le reſte ſe ſauva ſur la montagne.

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

la mort de la main d'un Parthe. Le tumulte commence & le combat s'échauffe. Durant le fracas Craſſus reçut un coup mortel qui le fit tomber lourdement à terre. Fût-ce de la main d'un Parthe ou d'un Romain qu'il fut percé? C'eſt ce que l'Hiſtoire n'a pas aſſés démêlé. Quoi qu'il en ſoit, ſur l'heure ſa tête & ſa main droite furent coupées pour être envoyées à Orodes en Arménie. Son corps tronçonné demeura ſur la pouſſiére, & ſervit de pâture aux oiſeaux. Pour le reſte de ſon armée ou bien elle ſe rendit au vainqueur, ou diſſipée pendant la nuit elle n'évita pas la pourſuite & l'épée des Arabes. Les Romains dans cette campagne perdirent au moins trente mille hommes, dont vingt mille périrent ſur la place, & dix mille reſtérent en captivité dans un païs barbare, où ils s'accoutumérent à la ſervitude. Jamais vaincu ne fut plus inſulté que Craſſus aprés ſa mort. Sa tête fut portée dans un repas au [a] Roy des Parthes.

[a] Le Roy des Parthes avoit déſolé l'Arménie, & faiſoit repentir Artabaze d'avoir donné du ſecours aux Romains. Mais enfin les deux Monarques ſe réünirent, & conclurent entr'eux une paix durable. Le mariage de Pacorus fils d'Orode avec la ſœur du Roy d'Arménie, mit le ſceau au Traité d'Alliance. Cependant Suréna fit répandre le bruit que Craſſus vivoit encore, & qu'il conduiſoit ce Général à Séleucie pour le donner en ſpectacle aux habitans de cette grande Ville. Son deſſein étoit de les divertir par une repréſentation comique, dont il conçut le projet pendant ſa route. Parmi les priſonniers Romains étoit un Caïus Paccianus qui avoit beaucoup de reſſemblance avec Craſſus. Suréna aprés l'avoir fait revêtir d'une robbe à la maniére des Parthes, le mit à la tête de l'armée monté ſur un cheval de bataille. Devant lui marchoit un certain nombre de Licteurs armés de haches & de faiſceaux. Ceux qui compoſoient l'eſcorte étoient portés ſur des chameaux. Pour inſulter à l'avarice de Craſſus, on avoit ſuſpendu des bourſes vuides à chaque faiſceau. Les têtes encore ſanglantes de pluſieurs ſoldats

qui fit fondre de l'or, & le fit couler dans la bou-

De Rome l'an 700. Inrerregne de ſept mois.

Romains appuyées ſur la pointe des haches, formoient un lugubre appareil qui retraçoit la funeſte journée de Carrhes. Un cortége ſi bizarre étoit ſuivi d'une troupe de femmes débauchées, qui par des chanſons cyniques outrageoient la memoire, le nom, & les mœurs de Craſſus. La ſcéne devint plus ſérieuſe, lorſque Suréna produiſit en préſence du Sénat de Séleucie un recüeil des contes laſcifs, connu alors ſous le nom de fables Miléſiennes. Un certain Ariſtide de Milet à qui on attribuoit d'anciens memoires ſur la Sicile, ſur l'Italie, & ſur la Perſe paſſoit pour être l'auteur de ce livre infame. Les vainqueurs en avoient trouvé un exemplaire dans la valiſe d'un Romain à qui Plutarque donne le nom de Ruſtius.

Le Général en prit occaſion d'invectiver contre les débauches des Citoyens de Rome, *Voilà*, dit-il, *les abominations que cette ville infame met entre les mains de ſes guerriers, c'eſt ainſi qu'elle forme ſa jeuneſſe aux exercices de Mars.* Mais outre qu'il étoit injuſte de juger de tous les Romains par un ſeul, ces reproches étoient mal placés dans la bouche de Suréna, qui ne rougiſſoit pas de faire traîner à ſa ſuite deux cents chariots chargés de ſes concubines, & de tout ce qui pouvoit ſervir à ſes plaiſirs. Tous les jours on le voyoit au milieu des camps ſe délaſſer des travaux militaires dans le ſein de la volupté. D'ailleurs, dit Plutarque, il ne convenoit pas à Suréna de décrier avec tant d'animoſité un livre qui contenoit l'hiſtoire galante des femmes Miléſiennes; il ne devoit pas ignorer que quelques-unes d'entre-elles avoient captivé le cœur de certains Rois de la Parthie, & qu'elles donnérent même des maîtres à cet Empire. On ſçavoit que pluſieurs des Arſacides devoient leur naiſſance à des courtiſannes d'Ionie & de Milet.

Tandis que le Général des Parthes triomphoit à Seleucie, le fils d'Orode s'étoit marié avec la ſœur d'Artabaze. Les deux Rois célébrérent la nouvelle alliance par des feſtins ſuperbes, & par des fêtes publiques. Ces réjoüiſſances étoient accompagnées de ſpectacles où l'on repréſentoit des piéces de théatre en grec, empruntées des Auteurs les plus renommés dans le genre dramatique. Le Roy des Parthes n'ignoroit pas les beautés de cette langue, & en avoit puiſé le goût dans la lecture des livres grecs. Artabaze lui-même conſacroit les heures de ſon loiſir à compoſer des Tragédies, des Hiſtoires, & des Traités en grec ſur différentes matieres. Pluſieurs de ſes Ouvrages avoient cours en Italie au ſiécle de Plutarque. Ce fut dans ces jours d'allégreſſe que Scillaces député par Suréna ſe rendit dans la Capitale d'Arménie. Les deux Monarques encore à table étoient alors attentifs au récit de quelques ſcénes de la Tragédie des Bacchantes d'Euripide, & des avantures tragiques de Panthée, & de ſa mere Agave. L'Envoyé

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

che du Général Romain. Auſſi l'avarice avoit été le vice dominant de Craſſus. Son ambition qui fut immenſe n'avoit guére d'autre principe que la paſſion de s'enrichir. Je veux croire qu'il eut une noble émulation d'égaler Céſar & Pompée ; mais il ne fit pas la guerre, comme eux, avec cet air de nobleſſe & de déſintéreſſement qui augmentoit la gloire de leurs victoires. Craſſus déshonora le nom Romain aux extrêmités du monde, & fit voir par ſa défaite qu'il étoit un peuple au monde capable de réſiſter à la puiſſance de Rome. Après tout, la tache qu'il imprima à ſa République, ne fut pas le plus grand mal qu'il luy cauſa par ſa mort. Craſſus étoit le nœud de l'union qui ſubſiſtoit encore entre Céſar & Pompée. Lorſque le Proconſul de Syrie eut ceſſé de vivre le Triumvirat réduit à deux têtes ne ſe preſcrivit plus de bornes. Céſar & Pompée aſpirérent ſans obſtacle & ſans retenuë à une domination monarchique. Le premier avec plus d'habileté & une toute autre ſupériorité de génie. Le ſecond par des ménage-

ayant été introduit au Palais, il préſente à Orode la tête de Craſſus. A cet aſpect les Seigneurs des deux Royaumes font retentir la ſalle du feſtin par des cris de joye. Scillacés eſt admis à la table du Roy, & lui rend compte de la victoire remportée par Suréna. Auſſi-tôt un des Acteurs nommé Jaſon change d'habits, & ſe ſaiſit de la tête de Craſſus, pour faire le perſonnage d'Agave qui tenant en main la tête de ſon fils, diſpute aux Bacchantes en fureur la gloire d'avoir frappé le premier coup. Au récit de cette ſcéne Pomaxaitrés le meurtrier de Craſſus ſe leva, & déclara que le rôle d'Agave lui convenoit mieux qu'à Jaſon, parce que lui ſeul il avoit eu la gloire de tuer le Général Romain. Orode charmé de trouvet dans la piéce tant de rapport avec les circonſtances de la mort de Craſſus, donna un talent à Jaſon, & une récompenſe conſidérable à Pomaxaitrés.

mens & des complaiſances capables de luy concilier tous les ordres de la République. Ces deux caractéres vont ſe ſoutenir juſqu'à la fin d'une Hiſtoire, où ces deux rivaux vont joüer les premiers rôles. Dès que Craſſus ne fut plus on put dire que Pompée ne ſouffrit plus d'égal, & que Céſar ne voulut plus de ſupérieur. Celui-ci ne fut pas d'humeur à ſupporter la domination d'un autre, & celuy-là étoit depuis long-tems en poſſeſſion de dominer. De là leurs diviſions qui ne tarderont pas à éclatter.

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois.

En effet Pompée qui n'avoit pas voulu quitter Rome pour aller gouverner les Eſpagnes, & qui d'ailleurs commandoit une armée au cœur de l'Italie, entretenoit la diſcorde dans la Capitale. Par de ſourdes pratiques il ſuſpendoit l'élection des Conſuls, & l'interregne duroit depuis ſept mois. Toute la forme du Gouvernement étoit changée. Plus de Conſuls qui donnaſſent la loy à la République entiére, plus de Préteurs qui rendiſſent la juſtice aux particuliers, plus de Tribuns du Peuple qui gouvernaſſent les Comices. On n'aſpiroit plus même que foiblement aux Magiſtratures ſupérieures, & l'on aimoit mieux vendre ſes ſuffrages à d'autres que d'en acheter pour ſoy. Les principaux départements la Gaule, l'Eſpagne, & la Syrie avoient été partagés pour long-tems entre les Triumvirs, & l'on n'eſpéroit plus les obtenir comme la récompenſe d'un Conſulat difficile, ou d'une Préture laborieuſe. On ſoupçonnoit de plus que Pompée n'aſpiroit qu'à regner plus tranquillement durant cette eſpéce d'anarchie. *S'il s'op-*

App. l. 2. bell. civ.

De Rome l'an 700. Interregne de ſept mois. *Plut in Pomp. & Dio l. 40.*

poſe ſous main aux élections du Champ de Mars; diſoient les ſpéculatifs, *c'eſt qu'il veut ſe rendre néceſſaire, & mettre la République dans l'obligation de le nommer Dictateur.* Auſſi ſes émiſſaires publioient en tous lieux que Rome, eu égard au tems, avoit beſoin d'être régie par un ſeul homme. Le [a] Tribun C. Luccéïus oſa même propoſer au Peuple l'élevation de Pompée à la Dictature. Caton étoit trop attentif à la conſervation de la République pour tolérer qu'on mît un tyran à ſa tête. Il parla, il éclatta, & penſa faire dépoſer Luccéïus du Tribunat. Durant ces troubles qui croiſſoient ſans meſure depuis que Rome changeoit de chefs de cinq en cinq jours, Pompée paſſoit à la campagne les temps du deüil qu'il avoit pris pour pleurer Julie ſa femme. Enfin il reparut à la ville, & tâcha de détruire l'opinion commune qu'il viſoit à la Dictature. Il avoit compris combien la conduite de Sylla avoit rendu ce titre odieux. Il ſe contenta d'en conſerver la réalité ſans en prendre le nom. Pour lever tous les ſoupçons il fit choiſir pour le Conſulat deux des anciens prétendants, Cn. Domitius Calvinus, & M. Valerius Meſſala.

Cic. Ep. ultimâ l. 8. ad Q. Fratrem.

De Rome l'an 700. Conſuls. CN. DOMITIUS CALVINUS, & M. VALERIUS MASSALA.

La nouvelle adminiſtration ne fut ni longue, ni tranquille. Les cinq mois qui reſtérent à Domitius & à Valérius pour remplir l'année Conſulaire ne ſe paſſérent qu'en factions & qu'en maſſacres, pour appuyer l'ambition des prétendants aux Magiſtratures Curules. Les nouvelles conteſtations al-

[a] C'eſt le même Luccéius que l'on verra concourir pour le Conſulat avec Bibulus. Il étoit le plus déclaré partiſan de Pompée. Plutarque a défiguré ſon nom en l'appellant Lucilius.

lérent

lérent ſi loin, qu'on ne put aſſembler le Peuple au Champ de Mars avant le mois de Janvier. De là les plaintes & la déſolation du Sénat. Il prit le deüil comme dans une calamité publique, & fit un nouvel Arrêt pour arrêter la fureur des aſpirants aux premiéres dignités. Ce qui augmentoit leur empreſſement & leur nombre étoit le département de Syrie, devenu vacant par la mort de Craſſus. Chacun ſoupiroit aprés une Province ſi riche, qu'on eſpéroit d'obtenir quand on ſeroit ſorti du Conſulat. Que firent les Peres Conſcripts? Ils ſtatuérent qu'aucun Conſul & qu'aucun Préteur ne pourroit aller commander en Province, qu'aprés cinq ans depuis ſa derniére Magiſtrature. Un ſi ſalutaire Sénatus-Conſulte plut ſi fort au Peuple Romain, qu'il l'autoriſa par un Plébiſcite.

De Rome l'an 700. Conſuls. CN. DOMITIUS CALVINUS, & M. VALERIUS MESSALA.

Tandis que Pompée ſédentaire à Rome ou fomentoit les diſſentions publiques, ou du moins en étoit le ſpectateur tranquille, Céſar continuoit à ſe mettre en état d'anéantir la République, aprés avoir entiérement conquis & pacifié la Gaule Tranſalpine. Il paſſoit un reſte d'hyver à * Samarobrive pour appaiſer les émotions de l'année précédente. Son armée avoit reçû du renforr, & luy paroiſſoit plus nombreuſe, que quand pour la premiére fois il avoit paſſé les Alpes. Cependant il apprit que † les Trévirois ſollicitoient de nouveau les Germains à paſſer le Rhin, & qu'ils avoient engagé Ambiorix, ** les Nerviens, †† les Atuatiques, & les ¶ Ménapiens dans leur complot. Malgré la ſaiſon il marcha dans le païs des Nerviens, le ravagea, & enrichit ſes ſoldats. Il apprit là que

Cæſar Comment. l. 1.

* *A Amiens.*
† *Ceux de Tréves.*
** *Les peuples du Hainault & du Cambreſis.*
†† *Ceux du Comté de Namur.*
¶ *Les peuples du Brabant, de Gueldres, de Cléves & de Juliers.*

De Rome l'an 700. Conſuls. CN. DOMITIUS CALVINUS, & M. VALERIUS MESSALA.

la rébellion avoit paſſé de la Belgique chês les Celtes, & que les Sénonois & les Carnutes s'étoient joints aux Révoltés. Pour s'en aſſûrer il convoqua les Etats Généraux de la Gaule à a Lu-

a Il eſt certain que Paris dans ſon origine n'étoit qu'une Bourgade, ou au plus une petite Ville renfermée dans l'étenduë d'une Iſle de la Seine, comme Céſar le dit expreſſément au livre ſixiême de ſes Commentaires. C'eſt aujourd'hui le quartier qu'on nomme l'*Iſle du Palais* & l'*Iſle Nôtre-Dame*, autrement la *Cité*. Au tems même de l'Empereur Julien & de Zozime, à peine avoit-elle l'apparence d'une ville. En effet l'un & l'autre ne la déſignent point autrement que par le terme grec de Πολίχνιον, qui ne peut convenir qu'à une bicoque, ou à une place de peu d'importance. Ammien Marcellin dans le quatriême ſiécle la déſigne par les mots Latins *Caſtellum Pariſiorum*, pour marquer que ſon enceinte n'excedoit pas celle d'une fortereſſe ou d'une citadelle. Selon Céſar au ſeptiême livre, elle étoit environnée de marais. De là quelques-uns ont dérivé le nom de *Lutéce*, du mot latin *Lutum*, parce que ſon terrain étoit bourbeux. Mais ils n'ont pas fait réflexion qu'elle portoit ce même nom avant l'irruption des Romains dans les Gaules. Ainſi il eſt hors de doute qu'elle avoit été ainſi nommée par les Celtes, dont la langue n'avoit aucune convenance avec celle des Latins. Quant au nom de *Lucotéce* que lui donne Strabon, & que certains modernes empruntent d'un Lucus Roy des Gaulois; c'eſt vouloir donner des conjectures arbitraires pour des réalités. D'autres ne ſont pas mieux fondés en preuve, lorſque pour trouver cette étymologie ils ont recours au culte que les Pariſiens, diſoient-ils, rendoient à Lucotéce Déeſſe qui préſidoit à l'aube du jour. On doit porter le même jugement ſur ceux qui rapportent l'origine du terme *Leucotéce*, à la blancheur du plâtre dont ſes maiſons ſont enduites. Cette ville changea dans la ſuite ſon ancien nom pour prendre celui des peuples de ſon territoire, que Céſar nomme *Pariſii*, & dont elle étoit la Capitale. Elle s'appella donc *Paris*, pour faire alluſion au culte que les Pariſiens, comme les autres Gaulois rendoient à la Déeſſe Iſis. Cette Divinité avoit un Temple dans l'endroit où eſt aujourd'hui Saint Germain des Prés, & au village d'Iſſy, comme on l'a prouvé plus d'une fois par les anciens monumens que le tems a épargnés. Ainſi ſelon quelques modernes, le nom de Paris répondroit aux deux mots grecs πρὸς Ἶσιδος, pour marquer que cette ville étoit ſituée près d'un Temple conſacré à Iſis. Mais on ne peut faire valoir cette étymologie qu'en ſuppoſant que le culte de la même Déeſſe étoit reçû dans les

De Rome l'an 700. Conſuls. CN. DOMITIUS CALVINUS, & M. VALERIUS MESSALA.

tèce ville du Pariſis, mais dépendante des Sénonois. Les Trévirois ſeuls avec les Sénonois & les Carnutes refuſérent de s'y rendre. Ce fut là le ſignal de leur défection. Céſar annonce à la Diéte la révolte de ces trois Peuples, & ſur le champ part pour le païs Sénonois. Accon l'auteur des troubles, lorſqu'il vit ſes campagnes au pillage, demanda grace par l'entremiſe des Edüens. Les Carnutes à ſon exemple firent leur paix. Céſar reçut des ôtages de leur fidélité, & tourna ſes armes contre les Trévirois. Ambiorix étoit à leur tête. Le Proconſul prévit que dans une région couverte de forêts & coupée par des marais & des canaux, il n'auroit point de bataille générale à donner. Il renvoya donc ſon gros bagage ſous l'eſcorte de deux Légions, & s'avança avec les cinq autres vers le païs des Ménapiens. Ceux-ci ſe retirérent dans leurs bois, & abandonnérent leurs cabannes & leurs troupeaux à la merci des Romains. Enfin devenus ſages par leurs pertes ils promirent, de ne recevoir point Ambiorix dans leur canton, & reçûrent garniſon Romaine.

Après avoir éxigé des ôtages Céſar marcha à petites journées contre * les Eburons & les Trévirois réünis. Labienus avoit paſſé l'hyver dans leur voiſinage, & la Légion qu'il commandoit auroit été inſultée s'il n'eût pas reçû les deux autres Légions que Céſar luy avoit envoyées avec ſes bagages. Ce renfort rendit Labienus plus entreprenant, mais il le fut avec ſageſſe. Il feignit de craindre Am-

* *Les Liégeois.*

Gaules avant l'arrivée de Céſar. Or cette ſuppoſition ne paroît pas appuyée ſur des preuves bien certaines.

De Rome l'an 700. Conſuls. CN. DOMITIUS CALVINUS, & M. VALERIUS MESSALA.

biorix, & le ſecours des Germains qui luy étoit arrivé. Il décampa donc de deſſus les bords d'une riviére où il étoit poſté, & laiſſa venir l'ennemi à luy. Alors faiſant volte-face il donna ſi bruſquement ſur l'armée Gauloiſe qu'il la mit en déſordre. Ainſi Céſar n'eut plus qu'à pacifier des Peuples déja vaincus, & qu'à châtier les Germains qui de nouveau s'étoient déclarés ſes ennemis. Avec ſa nombreuſe armée il paſſa le Rhin ſur un nouveau pont, entra chés les Suéves Alliés d'Ambiorix, fit le dégât dans tout leur canton, & les alla chercher juſqu'à l'entrée de la forêt qui les ſéparoit des [a] Chéruſques. Comme ces Germains ne ſe montrérent pas & qu'ils reſtérent à couvert de leurs bois, Céſar rentra dans la Gaule; mais il ne fit pas comme autrefois rompre ſon pont en entier. Il en démolit ſeulement les arches les plus voiſines du païs ennemi, & fit ériger ſur l'autre rive une tour de charpente à quatre étages avec un fort retranchement, où il laiſſa douze cohortes.

Dês qu'il fut entré dans la forêt d'Ardenne le Proconſul fit prendre les devants à Minucius Baſilus Commandant Général de la cavalerie, luy ordonna de hâter le pas, de venir ſurprendre Ambiorix, & promit à ſes cavaliers qu'il les ſui-

[a] Les Chéruſques occupoient autrefois cette portion de l'Allemagne, qui comprend les Duchés de Brunſwick & de Lunebourg, le territoire de Magdebourg, d'Anneberg, d'Alberſtad, de Hal, & une partie de la vieille Thuringe. Céſar les met au nombre des plus puiſſantes Nations de la Germanie. Reünis enſuite avec les Cattes, ils ſe rendirent redoutables aux Romains du bas Empire ſous le nom de Francs.

vroit à grandes journées avec toutes ſes Légions. Ambiorix en effet prenoit le frais dans une de ſes maiſons de plaiſance ſur les bords d'une riviére. Durant l'abſence de Céſar il y paſſoit le tems en ſûreté, & n'étoit accompagné que des gens de ſa maiſon. Cette légére eſcorte fit neanmoins aſſés de réſiſtance à la cavalerie Romaine dans un paſſage difficile, pour donner au Général Gaulois le tems d'échapper. Ambiorix n'aſſembla pas ſes troupes. Au contraire il fit avertir les habitants de ſa contrée de ſe choiſir des azyles dans les bois, entre des marais, & dans les petites Iſles de l'Océan. Tous quittérent leur païs hors Cativulce l'un des Chefs de la révolte, qui s'empoiſonna avec de l'If. Tout le païs des Eburons fut tellement déſert que Céſar n'eſpéra plus d'y donner bataille. Cependant il y laiſſa garniſon ſous le commandement de Q. Cicéro, & fit partir Labienus avec trois Légions vers les Ménapiens, & Trébonius avec des forces égales pour le païs des Aduatiques. Il leur donna ordre de ravager tous ces cantons de la Belgique. Pour luy ſuivi de trois Légions, il alla chercher Ambiorix qui, diſoit-on, s'étoit retiré entre * la Scaldis & † la Moſa. L'excurſion de Céſar ne fut pas aſſés longue pour luy permettre d'attaquer l'ennemi cantonné vers le conflans de deux groſſes riviéres. Il avoit promis à ſes troupes de revenir dans huit jours pour préſider lui-même à la diſtribution des vivres. D'ailleurs il avoit à conférer avec ſes Officiers Généraux ſur les moyens de réduire les Belges, retranchés dans des lieux où l'on ne pouvoit

De Rome l'an 700. Conſuls. CN. DOMITIUS CALVINUS, & M. VALERIUS MESSALA.

* *L'Eſcaut.*
† *La Meuſe.*

De Rome l'an 700. Conſuls. CN. DOMITIUS CALVINUS, & M. VALERIUS MESSALA.

aborder en corps d'armée. Falloit-il ſéparer les bandes Romaines par pelottons ? On devoit craindre le danger d'être enveloppé par ces Barbares, aſſés timides pour n'oſer ſoutenir les armées Romaines raſſemblées ; mais aſſés ruſés pour envelopper des détachements, & pour les prendre au dépourvû. Dans cette incertitude Céſar trouva un moyen d'exterminer les Gaulois rebelles, à l'aide des Gaulois fidéles. Il invita les Celtes à venir profiter de la dépoüille des Belges, & par là il pourvut à la ſûreté de ſes Romains, en hazardant un grand nombre de Gaulois auxiliaires.

Tout étoit prêt pour aller débuſquer les Belges de leurs tanniéres, lorſqu'on avertit Céſar que deux mille cavaliers Sicambres avoient paſſé le Rhin. Ces Germains s'étoient déclarés contre Rome, & avoient donné retraite aux Tenctéres & aux Uſipétes. Après avoir ravagé les bords du fleuve qu'ils avoient paſſé, ils marchoient vers l'endroit où l'on diſoit que Céſar tenoit Ambiorix & les Eburons enveloppés. Cependant le Proconſul laiſſoit agir les Celtes contre les Belges, & avoit retiré ſes Légions plus loin. Si-tôt que les Sicambres ſe furent rapprochés des Celtes, *Que faites-vous icy nos amis*, leur dirent-ils ? *Quel butin remporterés-vous d'une contrée ſtérile & ruinée ? Il s'offre dans le voiſinage une toute autre dépoüille à faire. Un camp Romain n'eſt qu'à trois lieuës d'icy. C'eſt là qu'il faut tourner nos eſpérances. Nous le trouverons rempli de richeſſes & dégarni de combattants.* Les Sicambres vouloient parler du petit camp que commandoit Q. Cicéro. Céſar en l'établiſſant là avoit

ordonné à ſon Lieutenant de ne laiſſer ſortir de l'enceinte ni ſoldats, ni valets. Cependant Cicéro avoit permis à un détachement d'aller ſcier du blé à la campagne. Les Sicambres donc & les Gaulois mêlés enſemble volent à l'attaque du camp ſans être apperçûs, parce que la porte Décumane où étoit le rendés-vous des aggreſſeurs étoit couverte par un bois. Ils vinrent tout-à-coup faire un effort de ce côté-là. Les cavaliers Sicambres donnérent les premiers ſur la porte. A peine la cohorte qui y étoit de garde eut-elle le tems de ſe reconnoître. Dans l'intérieur du camp la conſternation cauſa du tumulte. Les Légionnaires reconnurent difficilement leurs poſtes, tant ils étoient troublés. Enfin l'on s'arrange, & l'on occupe le rempart. Le capital étoit de repouſſer l'ennemi de la porte aſſaillie. Les plus braves s'y rendent, & entre autres un généreux guerrier Publius Sextius Baculus, qui tout malade qu'il étoit ſauta du lit, & vint combattre en héros. Il ſaiſit les armes d'un ſoldat, parce qu'il n'avoit pas apporté les ſiennes, ſoutint l'effort des ennemis, & redonna du courage au corps-de-garde. Enfin tombé de laſſitude & de foibleſſe il eut la gloire d'avoir arrêté la premiére impétuoſité des Barbares, & ſauvé le camp d'être envahi. Du moins les Sicambres & les Gaulois vinrent tomber ſur le détachement qui revenoit du fourage, & qui ne ſçavoit pas l'avanture du camp. Si-tôt que le bruit l'en eut averti, les conducteurs délibérent ſur le parti qu'il falloit prendre. La troupe étoit compoſée de jeunes & de vieux ſoldats. Les vieux déterminent entre eux

De Rome l'an 700. Conſuls. CN. DOMITIUS CALVINUS, & M. VALERIUS MESSALA.

De Rome l'an 700. Conſuls. CN. DOMITIUS CALVINUS, & M. VALERIUS MESSALA.

de ſe faire jour à travers les bandes ennemies, & de leur paſſer ſur le ventre. Leur réſolution fut ſuivie du ſuccès. Ils percérent à travers les eſcadrons Germains, firent un chemin aux valets de l'armée qui les ſuivirent, & rentrérent dans leurs retranchements ſans avoir perdu un ſeul homme. Pour les Légionnaires nouvellement levés ils ſaiſirent un poſte avantageux dans la vûë de s'y défendre. Mais bientôt enveloppés ils périrent preſque tous, les uns avec plus d'honneur, les autres avec moins de gloire. Leurs Centurions ſe firent hacher en piéces, & donnérent le tems à un petit nombre d'échapper. Le reſte perdit la vie ſans l'avoir aſſés courageuſement défenduë.

L'allarme du camp de Cicéro arriva juſqu'à Céſar, qui dans une aſſés grande diſtance attendoit l'expédition des Celtes contre les Belges. Sa déſolation fut moins grande que celle où l'on étoit ſous les tentes, même aprés que les ennemis furent diſſipés. On y étoit perſuadé que l'armée Proconſulaire avoit été défaite à l'arrivée ſoudaine de ces épouvantables Germains. *Comment auroient-ils oſé venir à nous*, diſoit-on, *s'ils n'avoient commencé par mettre Céſar en déroute* ? Sa préſence rendit le calme à ſa Légion épouvantée. Il auroit bien voulu revaloir aux Sicambres le dommage qu'il en avoit reçû ; mais ils avoient déja repaſſé le Rhin. Céſar réprimenda Cicero d'avoir mal obſervé ſes ordres. Aprés tout la perte étoit légére. Des inquiétudes plus ſérieuſes occupoient le Proconſul. 1°. Il prévoyoit que la guerre à terminer dans la Gaule le retiendroit encore plus d'une campagne

pagne. 2°. Il appréhendoit les mouvements de Pompée à Rome, & craignoit qu'un rival qui ne luy étoit plus lié par les conſidérations du ſang, ni par les égards qu'il avoit pour Craſſus, ne prît une ſupériorité dont il ſeroit difficile de le faire déchoir. La ſaiſon étoit avancée. Céſar repaſſa les Monts, & pour être plus à portée de la Capitale il revint en Italie, réſolu de paſſer l'hyver dans l'Inſubrie.

De Rome l'an 700. Conſuls. CN. DOMITIUS CALVINUS, & M. VALERIUS MESSALA.

Rome, comme nous l'avons dit, étoit depuis un tems agitée par les factions des prétendants aux dignités ſupérieures. Trois compétiteurs Titus Annius Milo, P. Plautius Hypſeus, & [a] Q. Metellus Scipio ſe diſputoient le Conſulat, & P. Clodius Pulcher ce fameux ennemi de Cicéron aſpiroit à la Préture. La brigue de ces Candidats ne ſe faiſoit plus à la maniére ordinaire de leurs prédéceſſeurs, par l'achat ou ſecret ou même public des ſuffrages. C'étoit, pour parler ainſi, en corps d'armée que le Peuple partagé par factions ſuivoit le prétendant qui le payoit, & Rome étoit diviſée en autant de camps qu'il y avoit de concurrents pour les charges. Auroit-il été de la prudence alors d'indiquer au tems marqué l'aſſemblée ordinaire pour les élections? On auroit couru riſ-

Dio l. 40.

[a] Q. Cæcilius Metellus Pius Scipio étoit fils de Publius Scipio Naſica, petit-fils d'un autre P. Scipio Naſica qui mourut étant Conſul l'an de Rome 642. & arriére petit-fils de Scipio ſurnommé Sérapion, qui obtint le Conſulat pour l'année 615. Il fut adopté par Quintus Métellus Pius qui gouverna la République ſous le titre de Conſul avec Sylla pendant l'année 673. En prenant le nom de ſon pere adoptif, ſelon l'uſage, il conſerva celui de ſon veritable pere en forme de ſurnom, comme le pratiquoient les Romains qui paſſoient dans une autre famille par voye d'adoption.

De Rome l'an 700. Conſuls. CN. DOMITIUS CALVINUS, & M. VALERIUS MESSALA.

que de faire du Champ de Mars un champ de bataille. Ainſi les Comices furent différés, & la République tomba encore une fois dans l'interregne. [a] Tant de déſordres rendus irrémédiables par le genre même du gouvernement, n'auroient-ils pas donné un prétexte en quelque ſorte excuſable à Céſar, qui ſongeoit à changer la République en Monarchie, s'il eût eu plus d'égard aux beſoins publics qu'à ſon élevation perſonnelle? Dans le fracas que firent les caballes des prétendants rien ne fut plus marqué, que les querelles de Milon & de Clodius. Celui ci étoit exercé aux guerres domeſtiques, & ſon Tribunat avoit été un tiſſu [b] de violences. Il fit éclater toute ſa fureur contre Milon, & traverſa ſes pourſuites crainte que l'ami de Cicéron ne parvînt au Conſulat. Des procédés ſi turbulents firent naître des haines irréconciliables entre Clodius & Milon. Une rencontre qui paroît n'avoir été ni prévûë, ni concertée termina par la mort de Clodius les longs démêlés de l'un & de l'autre. Milon partit de Rome avec ſon eſcorte ordinaire de domeſtiques, pour aller à [c] Lanuvium y préſider à l'éle-

Aſcon. Padianus in Milonianam.

a Les brigues pour les Magiſtratures furent portées à un tel excès, qu'un des prétendants à l'Edilité avoit mis en dépôt juſqu'à huit cents talents, ou huit cents mille écus pour acheter les ſuffrages.

b Les fureurs de Publius Clodius firent dire à Cicéron dans une de ſes Lettres à Atticus, que ce factieux étoit un nouvel Apuléïus. Il ſe ſert du terme féminin *Apuléia* pour déſigner en même tems ſa molleſſe & ſes débauches. C'eſt dans le même ſens qu'il appelle dans une autre Lettre le jeune Curion *Filiola Curionis*, parce qu'il paſſoit pour le Citoyen de Rome le plus voluptueux & le plus efféminé.

c Milon étoit alors Dictateur de Lanuvium, ville ancienne du Latium dont nous avons parlé dans les volumes précédents.

ction d'un Magiſtrat. Par malheur Clodius revenoit par la même route de ſa maiſon de campagne. Milon ſe faiſoit porter en litiére avec des femmes, & Clodius étoit à cheval. Les deux ennemis ſe [a] rencontrérent proche d'un hameau nommé Boville. Il eſt vray que les deux maîtres ne ſe regardérent pas de bon œil ; mais enfin ils paſſérent ſans s'inſulter. Un eſclave de Milon qui ſuivoit la litiére, ſoit par un zele inconſidéré, ſoit par quelque ſigne que luy fit ſon maître, s'approcha de Clodius, luy aſſena par derriére un coup de ſabre, & ſe retira. Un des valets de Clodius le porta tout ſanglant dans une auberge voiſine ; mais Milon revint ſur ſes pas, & acheva le meurtre que ſon eſclave avoit commencé. Il jugea ſans doute qu'il échapperoit plus aiſément à la condamnation s'il donnoit la mort [b] à ſon ennemi, que s'il le laiſſoit vivre aprés l'avoir bleſſé.

De Rome l'an 700. Conſuls. CN. DOMITTUS CALVINUS, & M. VALERIUS MESSALA.

Le corps de Clodius rapporté à Rome par les ſoins de ſon frere Appius cauſa une émotion générale parmi le Peuple. Il venoit de perdre ſon protecteur le plus audacieux, & l'ennemi le plus déterminé du Sénat & de la Nobleſſe. La menuë populace de Rome paſſa la nuit dans la place publique autour de ſon cadavre, qu'on avoit dépo-

[a] Cicéron dans la premiére lettre à Atticus (liv. 3.) appelle la rencontre de Clodius & de Milon *Leuctrica pugna*. Il fait entendre par là que la mort de Clodius fut pour luy un événement auſſi mémorable, que la bataille de Leuctres avoit été glorieuſe aux Thébains.

[b] Depuis plus de quatre ans Milon avoit juré la mort de Clodius. Cicéron le dit ouvertement dans une lettre écrite à Atticus dés l'année 696. Voyés la troiſiéme Epître du Livre 4.

De Rome l'an 700. Conſuls. CN. DOMITIUS CALVINUS, & M. VALERIUS MESSALA.

ſé d'abord vis-à-vis la Tribune aux Harangues. On le tranſporta enſuite dans la ſalle du Sénat, pour exciter [a] ſucceſſivement tous les ordres à la vengeance. Il arriva par malheur ou bien dans une ſaillie ſubite, ou par l'impulſion de deux ſéditieux Tribuns, que quelques gens du Peuple raſſemblérent des pieds de bancs, & en dreſſérent un bucher ſur lequel ils poſérent le corps. Sext. Clodius l'Affranchi du mort y mit le feu. La flamme ſe communiqua aux lambris de la ſalle, & dans un inſtant elle fut conſumée avec quelques maiſons voiſines. Cet incendie fit naître bien des murmures. Les Patriciens s'écriérent qu'il étoit de la deſtinée de Clodius d'être un boute-feu, & de ſon vivant, & après le trépas. Toute la haine d'une action ſi téméraire retomba ſur les Clodius, & l'on oublia preſque l'auteur de l'homicide pour ne ſonger qu'aux incendiaires. Durant ce fracas Milon crut qu'il étoit tems de reparoître à Rome, & de continuer ſes pourſuites pour obtenir le Conſulat. Pour réüſſir il mit en œuvre un artifice qu'il crut devoir être efficace. Milon gagna un Tribun du Peuple nommé M. Cæcilius. Celuy-cy convoqua une aſſemblée de gens à luy, & fit comparoître Milon devant ſon Tribunal dans le

[a] La vûë du cadavre encore ſanglant de Clodius cauſa une ſi furieuſe émotion parmi la populace, qu'elle courut au logis de Milon pour y mettre le feu. Mais les ſéditieux furent repouſſés avec perte des plus mutins qui furent maſſacrés dans la chaleur de l'action. Cette canaille ſe répandit enſuite dans les différens quartiers de la ville où elle commit les plus horribles violences, ſous prétexte de chercher les amis de Milon. Celui-ci de ſon côté fit venir de la campagne un grand nombre d'eſclaves pour la ſûreté de ſa perſonne.

deſſein de l'abſoudre. On l'écouta parler pour ſa juſtification ; mais tandis qu'il haranguoit ſurvint une troupe du Peuple conduite par les Clodius qui diſſipa l'aſſemblée, & qui contraignit Milon & ſon Tribun à diſparoître ſous des habits d'eſclaves. Cependant il ſe fit un grand carnage dans le Comice, & bien des amis de Milon y furent tués.

De Rome l'an 700. Conſuls. CN. DOMITIUS CALVINUS, & M. VALERIUS MESSALA.

Le Sénat eut le tems de ſe convaincre que tous ces déſordres avoient leur principe dans la licence des prétendants aux charges, & dans la prolongation d'un interregne qui laiſſoit la République ſans chefs. Bien des gens renouvellérent l'ancienne propoſition de nommer Pompée à la Dictature. Il étoit aimé du Peuple, conſideré au Sénat, & ſon armée campoit au voiſinage de Rome. Le Sénat s'aſſembla ; mais Caton témoigna l'averſion qu'il avoit plûtôt pour le nom de Dictateur que pour la réalité même. On en peut juger par le ſentiment qu'il embraſſa. Bibulus ancien Conſul ouvrit un avis qui fut applaudi par Caton. Ce fut d'établir Pompée ſeul Conſul ſans luy aſſigner de Collégue, de luy donner un pouvoir entier d'employer ſes armes pour arrêter les tumultes, enfin de pourvoir à la ſécurité publique par toutes les voyes qu'il jugeroit convenables. [a] Que manquoit-il à Pompée que le titre pour être veritablement Dictateur? On luy en avoit déféré toute l'autorité,

Dio l. 40. App. l. 2. bell. civ. & Plut. in Pomp.

[a] Le Sénat non-ſeulement applaudit à l'élection de Pompée, mais encore il luy accorda de nouvelles troupes, & mille talents, ou la valeur de trois millions de livres pour les entretenir. De plus le Gouvernement d'Eſpagne lui fut continué pour quatre années, avec pouvoir de faire adminiſtrer cette grande Province de la République par des Vicegérents.

& ſous un nom moins odieux il eut dans Rome une parfaite ſouveraineté. Il n'entra en exercice que vers le vingt-quatriême de Février, quoique d'ordinaire la priſe de poſſeſſion des Conſuls eût été fixée aux Calendes de Janvier. L'interregne abſorba environ deux mois de ſa Magiſtrature. a

De Rome l'an 701. Conſul. POMPE'E ſeul.

Dans ſa nouvelle adminiſtration d'un troiſiême Conſulat Pompée affecta plus de modération & d'équité que jamais. Il craignoit encore qu'on ne

a Cette année ſept cents fut remarquable par l'Edilité de Favonius l'ami déclaré de Caton qu'il avoit pris pour ſon modéle dans toute la conduite de ſa vie. Il s'étoit mis au nombre des prétendants, & n'avoit apporté aux Comices qu'une grande réputation de vertu. Mais le mérite ſeul étoit compté preſque pour rien parmi des hommes intéreſſés, qui depuis long-tems ne donnoient plus les charges qu'à la faveur & à l'argent. Caton s'étoit trouvé dans l'aſſemblée pour appuyer Favonius de ſon crédit. S'étant apperçû que les ſuffrages étoient tous écrits de la même main, il produiſit la ſupercherie, en appella aux Tribuns, & fit déclarer nulle l'élection qui avoit été faite au préjudice de ſon ami. On procéda donc de nouveau à la création des Ediles. Favonius fut élû, & ſe conduiſit dans l'adminiſtration de ſa Charge ſur le plan que Caton lui avoit dreſſé. Ce fut par ſes conſeils qu'il tâcha de rappeller l'ancienne modeſtie des Romains dans la célébration des jeux. Aux couronnes d'or que ſes prédéceſſeurs aſſignoient à ceux qui s'étoient ſignalés ſur le théatre dans les concerts de muſique, ou dans les tournois, il ſubſtitua les couronnes d'olivier, uſage dont la Gréce ne s'étoit jamais départie dans la ſolemnité des jeux Olympiques. Il retrancha ces profuſions onéreuſes dont les Ediles par une folle oſtentation ſe faiſoient un mérite auprès de la multitude pour gagner ſes ſuffrages. Il réduiſit ſes largeſſes à une diſtribution de poireaux, de laituës, de raves, & de céleri pour les Grecs; de pots de vin, de chair de porc, de figues, de concombres, & de bois pour le peuple Romain. Des préſents ſi modiques & ſi communs furent un ſujet de raillerie parmi la plûpart des citoyens. On plaiſanta aux dépens de Favonius, mais il fut bien vengé par les éloges dont le comblérent ceux qui regrettoient les premiers tems de la République. Cet air de ſimplicité devint encore plus ſenſible à la vûë des jeux magnifiques que ſon Collégue Curion fit repreſenter en même-tems.

luy donnât Céſar pour Collégue, car le Proconſul étoit reſté dans l'Inſubrie, & bien des gens de ſa faction l'avoient propoſé pour Conſul en la place de Pompée. Celuy-cy viſoit à ſe concilier ſans avoir d'égal les bonnes graces du Peuple & du Sénat. Ouvrage difficile, ſur-tout à l'égard de la Commune! Quoi qu'elle ne fût pas contraire à Pompée, cependant Céſar [a] avoit la prééminence dans ſon eſtime & dans ſon affection. Auſſi l'on ne peut croire avec quelle profuſion il faiſoit paſſer à Rome les immenſes richeſſes qu'il recüeilloit dans les Gaules. Peu ſoigneux d'enrichir le tréſor public, il convertiſſoit au profit de ſon ambition les groſſes ſommes qu'il tiroit de ſes Provinces. Par là le nombre de ſes partiſans augmentoit tous les jours. Pompée à la vérité joüiſſoit des honneurs que luy procuroient de grandes charges réünies ſur ſa tête; mais ſon rival avoit plus de cœurs à luy. Quoy qu'abſent de la capitale il y regnoit ſourdement, & peut-être plus abſolument que Pompée. Dans une circonſtance critique celuy-cy s'apperçut bien juſqu'où alloit le crédit de Céſar à Rome. Pompée venoit de porter une Loy par laquelle il étoit défendu à tout Conſul & à tout Préteur de ſe faire nommer à des Gouvernements de Provinces, avant vingt-cinq ans depuis leur Conſulat ou leur Préture expirés.

De Rome l'an 701. Conſul. POMPE'E ſeul.

Dio l. 40. App. l. 2. de bell. Civ. Cic. ad Attic. l. 7. Epiſt. 1. &c.

[a] Quelques Tribuns du Peuple avoient écrit à Céſar une lettre où ils lui offroient leur crédit auprès du Peuple pour le faire élire Conſul avec Pompée. Céſar leur récrivit, & les pria de réſerver l'effet de leur bonne volonté juſqu'à ce que le tems de ſon Proconſulat des Gaules fût expiré.

De Rome l'an 701. Conſul. POMPE'E ſeul.

Il avoit ajoûté une cloſe à ſon Edit. C'eſt que perſonne ne pourroit demander la premiere dignité ni l'obtenir tandis qu'il ſeroit abſent de Rome. La premiére partie de la Loy tomboit également ſur lui-même comme ſur Céſar. Si l'un s'étoit fait continuer pour cinq ans le Proconſulat des Gaules, l'autre s'étoit fait attribuer pour un tems égal le Gouvernement des Eſpagnes. Pour la ſeconde partie de la Loy elle regardoit principalement Céſar. Tandis qu'il ſeroit occupé dans des guerres utiles il ne pourroit plus prétendre au Conſulat. Auſſi tous les partiſans de Céſar réclamérent contre un article injurieux au conquérant des Gaules & de l'Iſle Britannique. Pompée fut obligé de le modifier, ce ſecond article, ou plûtôt de l'anéantir par le tempéramment qu'il luy donna. Le voicy. *Tous ceux qui ſont abſents de Rome ne pourront obtenir le Conſulat ſans le conſentement du Peuple.* Ainſi Pompée qui vouloit mettre Céſar dans la néceſſité ou d'interrompre ſes exploits, ou de n'être jamais Conſul, fut fruſtré de ſes eſpérances. On dit que Caton avoit eu part à cette entrepriſe téméraire de Pompée. Quoi qu'il en ſoit, l'un avoit eu des vûës ſaines pour le bien public; l'autre n'avoit viſé qu'à l'intérêt particulier de ſa jalouſie.

La ſeconde Loy que propoſa Pompée durant les premiers mois de ſon Conſulat fut en vûë d'arrêter le cours des violences, qui ſe commettoient à Rome ſans égard, & ſans meſure. L'aſſaſſinat de Clodius par Milon demandoit une punition d'autant plus néceſſaire, que l'exemple étoit plus

plus contagieux. L'impunité n'auroit ſervi qu'à fomenter le déſordre. Le Conſul porta donc un Edit général contre les meurtriers ; mais qui marquoit en particulier l'attentat commis en la perſonne de Clodius. M. Cœlius alors Tribun du Peuple, & l'ami de Céſar & de Cicéron s'oppoſa tant qu'il put à l'Edit de Pompée. Il taxa le Conſul de partialité & de précipitation dans ſes jugements. Il fallut que Pompée le menaçât de faire entrer ſes troupes dans la ville pour arrêter ſon inſolence. Cependant Cœlius ne ceſſa point de parler au Peuple en faveur de Milon, & ſecondé par Manilius un autre de ſes Collégues, il s'efforça de perſuader que Clodius avoit été l'aggreſſeur, qu'il avoit dreſſé l'embuſcade, & que par bonheur pour la République il étoit reſté dans les filets qu'il avoit tendus. Malgré ces oppoſitions Pompée fit continuer la procédure. Trois Tribuns du Peuple ſe déclarérent ouvertement contre Milon, & entre autres le fameux Hiſtorien C. Saluſtius Criſpus. Celuy-cy étoit l'ennemi de Cicéron, mais plus encore de Milon, dont il avoit reçû le plus ſenſible outrage. Sa femme nommée Fauſta, & fille du Dictateur Sylla entretenoit un commerce de galanterie avec Saluſte. Milon les ſurprit enſemble, fit cruellement maltraiter le corrupteur de Fauſta à grands coups d'étriviéres, & l'auroit fait mourir s'il n'avoit racheté ſa vie par une ſomme d'argent. Saluſte à ſon tour employa l'autorité que luy donnoit le Tribunat à ſatisfaire ſa vengeance. Dans une affaire capitale il ſeconda les in-

De Rome l'an 701. Conſul. POMPE'E ſeul. *Cicero in Milonem.*

Acron. in Comment. Horat.

De Rome l'an 701. Conſul. POMPE'E ſeul.

tentions de Pompée, & déclama vivement contre Milon.

Les Romains étoient en ſuſpens ſur la déciſion, tant les factions différentes des Clodius & de Milon avoient répandu de prejugés dans les eſprits. Pompée ſe donnoit pour neutre, & vouloit faire croire qu'il n'avoit en vûë que la ceſſation des déſordres publics. Il nomma donc des Préſidents & des Aſſeſſeurs, non-ſeulement pour prononcer ſur le meurtre, mais encore pour juger Milon ſur ſes brigues illégitimes, & ſur le fait de ſon eſclave nommé Galata accuſé d'avoir été l'aggreſſeur & d'avoir porté le premier coup à Clodius. Pompée fit plus. Pour paroître exempt de partialité il voulut qu'on informât contre les Clodius auteurs d'une émotion populaire dans la place publique, ſur l'incendie de la Salle du Sénat, & en général ſur les complots ſéditieux. Deux Inquiſiteurs eurent la commiſſion de préſider aux accuſations contre Milon; mais chacun ſur divers chefs. Cn. Domitius Ahénobarbus fut chargé d'examiner le meurtre de Clodius, & T. Manlius Torquatus d'approfondir les menées irréguliéres de Milon pour obtenir le Conſulat. Il y eut quelque diſpute pour déterminer laquelle des deux accuſations ſeroit jugée la premiére. On décida que Milon ſeroit cité au même jour, c'eſt-à-dire la veille des Nones du mois d'Avril, à comparoître devant les Tribunaux de Domitius & de Torquatus. Il ſe ſiſta en perſonne devant Domitius, & il envoya de ſes amis le repréſenter au Tribunal de Torquatus. Au tems marqué tout ſe prépara pour le ju-

Aſcon. in Miloniana.

De Rome l'an 701. Conſul. POMPE'E ſeul.

gement de Milon. Cinquante & un Juges tirés de tous les corps de la République s'aſſirent avec droit de ſuffrage aux côtés de Domitius. Pompée avoit pourvû à la ſûreté de l'aſſemblée, & avoit diſpoſé des troupes devant tous les Temples, dont le portail donnoit ſur la place où l'Arrêt devoit être rendu. Le jugement ſe fit ſelon les nouveaux Réglements que Pompée avoit établis luy-même. Les voici. Il étoit dit qu'on donneroit trois jours à entendre les témoins & à les confronter; qu'au quatriême jour les accuſateurs parleroient ſeulement durant deux heures, & que les défenſeurs de l'accuſé auroient trois heures pour le juſtifier. Ces ſtatuts durérent long-tems, & Pompée fut taxé depuis d'être le premier corrupteur de l'éloquence, pour avoir preſcrit un tems fixe à la liberté des Orateurs.

Tacitus in Dialogo de Oratore.

Le premier jour fut employé à entendre la dépoſition des témoins. Déja M. Marcellus du nombre des Juges procédoit à l'interrogatoire de C. Caſſinius l'un des compagnons de Clodius lorſqu'il fut tué. A l'inſtant même des gens de la faction oppoſée à Milon excitérent un ſi furieux tumulte, que Marcellus fut obligé de renoncer à la procédure, & de ſe réfugier ſous les bancs où ſes Collégues étoient aſſis. On demanda de nouveaux corps-de-gardes à Pompée pour le lendemain. Le Conſul mit tant d'ordre dans l'aſſemblée qu'enfin les témoins furent paiſiblement entendus. L'eſclave Galata favori de Milon étoit en arrêt chés les Triumvirs capitaux; mais les deux Tribuns du Peuple qui favoriſoient Milon l'en-

Dio. l. 40. App. l. 2. bell. civ. Cicero. Plut. & alii.

De Rome l'an 701. Conſul. POMPE'E ſeul.

levérent, & le firent évader. On attendit avec impatience le quatriême jour où la cauſe devoit être décidée. On peut dire que tout Rome ſe rendit dans la place publique. Le ſpectacle y parut nouveau. On y vit des ſoldats diſtribués par intervalles dans cette vaſte aſſemblée, & Pompée en perſonne qui par ſa préſence impoſoit du reſpect au Peuple, enfin deux Tribunaux dreſſés, l'un pour juger Milon comme coupable d'avoir brigué le Conſulat par des voyes défenduës, l'autre pour le condamner s'il étoit convaincu d'avoir aſſaſſiné Clodius. Cette derniére cauſe fut plaidée la premiére au Tribunal de Domitius Ahénobarbus, devant qui Milon comparut perſonnellement avec un grand air de confiance, & ſans avoir changé d'habit. Lorſqu'on eut fait ſilence trois accuſateurs parlérent contre Milon. L'un étoit le neveu du mort & s'appelloit App. Clodius; l'autre M. Antonius l'amant de Fulvie [a] veuve du défunt Clodius, & le troiſiême un Valerius Nepos dont on vantoit l'éloquence. Leurs trois plaidoyés furent finis dans l'eſpace de deux heures. Après eux ſe leva Cicéron l'unique défenſeur de Milon ſon ami, & ſon protecteur éternel contre les embûches & les violences de Clodius, leur ennemi commun. Tous s'attendoient à entendre un de ces chefs-d'œuvre d'éloquence du plus grand Orateur

[a] Fulvie avoit épouſé en premieres nôces Publius Clodius ce mortel ennemi de Cicéron. Elle lui donna une fille qui fut mariée à Octavius Céſar, & répudiée enſuite quelque tems après ſon mariage. Devenuë veuve de Caïus Scribonius Curion ſon deuxiême mari, qui fut tué en Afrique avant la bataille de Pharſale, Fulvie épouſa le Triumvir Marc Antoine en troiſiêmes nôces.

qui fut jamais. Il eſt croyable qu'il avoit rempli le plaidoyé qu'il avoit préparé de tout l'artifice oratoire dont il étoit capable. A en juger par la défenſe de Milon qui nous reſte, on peut juger qu'il avoit donné tous ſes ſoins & employé toute ſon induſtrie à perfectionner ſon ouvrage. Mais que ne peut pas l'impreſſion des objets, & la crainte ſur l'imagination des plus parfaits Orateurs! La lueur des armes qui l'environnoient, la préſence de Pompée qu'il ſoupçonnoit n'être pas favorable à ſa partie; mais plus que tout cela les clameurs que pouſſérent les partiſans de Clodius dês que Cicéron ouvrit la bouche, l'intimidérent, le glacérent. On peut croire ou que la memoire, ou que les forces luy manquérent. Il prononça un diſcours froid & languiſſant, & ne remplit ni le tems qui luy étoit preſcrit, ni l'attente des Juges & du public. Auſſi lorſqu'il parloit encore le tumulte redoubla. Pompée ordonna à ſes ſoldats de mettre l'épée à la main, & d'en frapper du plat le Peuple ſans le bleſſer. Les mutins rendirent des injures pour des coups, & l'on tua quelques-uns des plus ſéditieux. Enfin le calme revint. Domitius prit les voix, & des cinquante & un Juges treize ſeulement opinérent en faveur de Milon. Caton fut du nombre. S'il avoit été des premiers à dire ſon avis il auroit entraîné bien des ſuffrages, & le coupable eût été abſous. Au même tems Manlius Torquatus condamna Milon comme atteint & convaincu d'avoir brigué le Conſulat par des voyes illicites. La ſeule peine que les deux Juges luy décernérent fut l'éxil; car alors

De Rome l'an 701. Conſul. POMPE'E ſeul.

Dio. l. 40.

De Rome l'an 701. Conſul. POMPE'E ſeul.

on n'en ſtatuoit guère d'autre contre les citoyens Romains, quelque criminels qu'ils fuſſent. Milon choiſit Marſeille pour le lieu de ſon ſéjour. Ce fut là que Cicéron luy envoya ſon plaidoyé, non pas refait à loiſir après l'événement comme l'ont crû quelques Ecrivains; mais tel qu'il l'avoit compoſé d'abord. Milon l'approuva après l'avoir lû, & ne luy fit point d'autre réponſe ſinon; *qu'il luy rendoit graces d'avoir ſi mal récité un ſi bel ouvrage. Si dans la prononciation vous aviés encore été vous-même*, ajouta-t-il, *je ne mangerois pas à Rome d'auſſi délicieux poiſſons que j'en mange icy.*

A l'âge de cinquante-cinq ans Pompée n'étoit pas encore dégouté du mariage. Il prit pour femme la fille de Q. Cæcilius Metellus Scipio veuve de P. Craſſus, mort en Méſopotamie par la main des Parthes. La jeune Dame convenoit mieux au fils de Pompée qu'à ſon pere. Cependant celui-ci l'épouſa, ou pour prendre une illuſtre alliance, ou peut-être par l'inclination ſecrette qu'il avoit pour elle. En effet la chamante [a] Cornélie étoit de la maiſon des

[a] Cornélie veuve du fameux Publius Craſſus qui avoit perdu la victoire & la vie à la malheureuſe journée de Carrhes, n'étoit pas moins recommandable par les charmes de ſa beauté, que par l'élévation de ſon génie. Elle négligea les amuſements ordinaires de ſon ſéxe, pour enrichir ſon eſprit des plus belles connoiſſances. Philoſophie, Mathematique, Hiſtoire, Muſique, enfin de tous les genres de Littérature aucun n'échappa aux recherches de Cornélie. Loin de tirer avantage de ſes talents, elle accompagnoit ſes diſcours d'un air de modeſtie & de candeur qui donnoit un nouveau luſtre à ſon mérite, & qui la rendoit encore plus aimable. On ne la vit jamais faire parade d'une érudition faſtueuſe. Elle n'enviſageoit dans ſes lectures que l'utilité qui en réſulte, ou pour découvrir la verité, ou pour s'inſtruire de ſes devoirs. Sa vertu fut à l'épreuve de la volupté, & par l'innocence de ſes mœurs

Scipions, & quoique ſon pere eût pris le nom de Cæcilius Metellus aprés avoir été tranſplanté dans la famille Cæcilia, il étoit toûjours du ſang des Cornélius, & l'avoit tranſmis à ſes enfans. Ce nouvel engagement rendit Pompée auſſi paſſionné pour ſa nouvelle épouſe qu'il l'avoit été pour Julie. On s'en apperçut dans les préférences injuſtes qu'il fit en faveur de Metellus ſon beaupere. Celuy-cy avoit brigué avec Milon & P. Hypſæus le Conſulat, & pour y parvenir il n'avoit pas employé des moyens plus permis que ſes deux compétiteurs. Métellus avoit mis en œuvre comme eux l'achat des ſuffrages, les ſéditions, & les meurtres. Auſſi luy & Hypſæus avoient-ils été déférés au Tribunal d'Aulus Manlius Torquatus pour y être jugés comme infracteurs de la Loy, portée contre les corrupteurs [a] du Peuple

De Rome l'an 701. Conſul. POMPE'E ſeul.

elle pouvoit ſervir de modéle à toutes les Dames Romaines de ſon ſiécle. Cependant le nouveau mariage ne fut pas univerſellement approuvé. On diſoit publiquement que la jeuneſſe de Cornélie ne convenoit point à un vieux guerrier, & qu'elle devoit être réſervée pour ſon fils. D'ailleurs Céſar aprés la mort de Julie lui avoit fait propoſer pour femme Octavie petite fille de ſa ſœur. Il s'offroit en même tems d'épouſer la fille de Pompée même. Mais ce dernier qui depuis long-tems regardoit le Proconſul des Gaules comme le plus dangereux rival de ſa gloire, rejetta ces offres, & s'en tint à l'alliance de Métellus Scipio.

[a] La Loy dont il s'agit ordonnoit d'informer ſur les malverſations commiſes dans le gouvernement de la République depuis l'eſpace de vingt ans, c'eſt-à-dire depuis le premier Conſulat de Pompée, juſqu'à celui qu'il exerçoit alors. Les partiſans de Céſar repréſentérent avec chaleur que l'auteur de la Loy paroiſſoit n'avoir eu en vûë que d'inquiéter grand nombre de citoyens diſtingués, & en particulier Céſar qui dans cet intervalle avoit été Conſul. Pompée n'oublia rien pour ſe juſtifier du reproche qu'on lui faiſoit de trahir les intérêts de Céſar. Cependant la Loy ſubſiſta dans ſon entier, & en conſéquence pluſieurs furent introduits

De Rome l'an 701. Conſul. POMPE'E ſeul. *Val. Max. l. 9.*

pour en obtenir les ſuffrages. Afin de ſauver l'un & l'autre coupable Pompée auroit du moins dû ſouſtraire à la juſtice Hypſæus auſſi-bien que Métellus. Si l'un étoit ſon beau-pere, l'autre étoit ſon ami depuis long-tems. Auſſi Hypſæus eut recours à ce Conſul tout puiſſant, & proſterné à ſes genoux le ſupplia de le tirer des mains de ſes Juges. Pompée ſortoit du bain pour ſe mettre à table. Hypſæus n'en reçût que des rebuts. *Retirés-vous*, luy dit-il, *vous ne faites que retarder par vos plaintes l'heure de mon repas.* On auroit imputé à juſtice cette dureté pour un ami s'il eût eu la même fermeté à l'égard de Metellus. Il s'en fallut bien, & la différence qu'il fit de l'un & de l'autre fut ſi marquée, qu'elle chargea Pompée d'un opprobre éternel. Hypſæus fut livré au Tribunal de Manlius, & Pompée eut l'audace de ſouſtraire Métellus à ſa juriſdiction. Vil eſclave des volontés de ſa femme il ſacrifia ſon honneur & les intérêts de la République aux charmes d'un nouveau mariage. Il fit plus pour Cornélie & pour ſon pere. Il aſſocia Métellus au Conſulat, & le choiſit pour ſon Collégue, après avoir regné ſeul durant quelques mois ſous le nom de Conſul.

Comme Métellus n'entra en charge que ſur la fin de Juillet, ou au commencement d'Août, il n'exerça la premiere Magiſtrature que cinq mois

au Tribunal de la Juſtice, entre autres Gabinius. Enſuite Memmius s'étant déclaré le dénonciateur de Metellus Scipion, on vit Pompée ſolliciter en perſonne au préjudice d'un réglement qu'il avoit cru néceſſaire pour le maintien du bon ordre, & forcer les Juges par ſa ſeule autorité à décharger le coupable du crime de péculat dont il étoit accuſé.

avec

avec ſon gendre. Dans un ſi court intervalle il n'eut pas le tems de ſe ſignaler par bien des actes publics. Il paroît néanmoins que Pompée s'étoit déja donné un Collégue lorſqu'on commença le procés des complices de Milon & des ſéditieux partiſans de Clodius, qui avoient excité tant de rumeur dans la place publique. Le Préteur M. Conſidius Nonianus eut la commiſſion de citer à ſon Tribunal M. Sauffeius l'ami de Milon, & l'un de ſes ſatellites. Trois accuſateurs plaidérent contre luy, & prétendirent qu'il eſcortoit Milon lorſque le meurtre s'étoit commis ; qu'à Boville il avoit enfoncé la porte de l'auberge où l'on avoit tranſporté Clodius déja bleſſé ; qu'on l'avoit vû armé d'un dard animer l'eſcorte de Milon ; enfin qu'il étoit le principal auteur de l'aſſaſſinat. Cicéron le défendit, & fut plus heureux dans la cauſe de Sauffeius que dans celle de Milon. Celuy-là fut renvoyé abſous, quoiqu'il eût été condamné par Domitius avec Milon. Il avoit demandé la réviſion de ſon procês, & le gagna. A l'égard des Clodius, & des deux Tribuns de leur faction [a] T.

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

Aſc in Milonianam.

[a] Par une autre Loy Pompée avoit fait ſtatuer qu'il ne ſeroit plus permis à aucun Orateur de s'étendre ſur les loüanges de la perſonne accuſée qu'il avoit à défendre. Cependant le Légiſlateur lui-même n'eut pas honte de déroger à ſa Loy lorſqu'il ſe préſenta au Tribunal du Préteur pour faire l'éloge de Titus Munacius Plancus. Caton l'un des Juges déſignés ſe récria ſur une contravention ſi manifeſte. Ce reproche qui picqua Pompée, & celui dont il ſe faiſoit le Panégyriſte, leur fournit un prétexte ſpécieux de récuſer un Juge dont ils redoutoient l'intégrité. Cependant tous les ſuffrages ſe réünirent contre Plancus. Il fut condamné d'une voix unanime au grand regret de ſon Protecteur. Le coupable qui au ſurnom de *Plancus* joignoit celui de *Burſa*, étoit accuſé de s'être mis à la tête des ſéditieux qui cauſérent en brûlant le corps

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

Munacius Plancus, & [a] Q. Pompéius Rufus, on a lieu de croire qu'ils furent condamnés pour avoir cauſé l'incendie du Sénat, aſſemblé le Peuple autour du corps de Clodius, & récité devant le Peuple des harangues ſéditieuſes. Metellus voulut auſſi ſe faire Légiſlateur à ſon tour. Il abrogea la Loy qu'avoit portée contre les Cenſeurs en général le défunt P. Clodius durant ſon Tribunat. Il rendit tout ſon luſtre à la dignité Cenſoriale, & luy aſſûra ſon ancien pouvoir de retrancher du Sénat les membres ſcandaleux, & de noter d'infamie ceux qui l'auroient mérité.

Il faut avoüer que ſous le Conſulat de Pompée (car nous comptons celui de Métellus preſque pour rien) Rome reprit une nouvelle face. On le reſpecta perſonnellement, & l'on craignit ſes armes. Après

de Clodius, l'embraſement du ſuperbe édifice où le Sénat avoit coûtume de s'aſſembler. Depuis peu il avoit déclamé avec emportement contre Milon. Cicéron lui-même ne fut pas à couvert de ſes fureurs. Il n'oublia rien pour le rendre odieux à la populace, & plus d'une fois il le menaça de lui ſuſciter de mauvaiſes affaires.

[a] Ce Quintus Pompéius Rufus par ſa mere, étoit petit-fils du Dictateur Sylla, & par ſon pere de Quintus Pompéius qui fut Conſul l'an de Rome 665. Il s'étoit joint à Plancus pour prêter main-forte aux partiſans de Clodius contre Milon. Il ne ſe déclara pas moins ouvertement en faveur de Pompée, lorſqu'il conclut avec ſes Collégues à le faire nommer Dictateur, ou à partager le gouvernement de la République entre pluſieurs Magiſtrats qui auroient comme autrefois le titre de Tribuns militaires. Le Sénat pour mettre fin aux troubles qui déſoloient Rome, s'arma de toute ſon autorité, & fit traîner le ſéditieux Pompéius en priſon, ſans avoir égard à ſa dignité de Tribun qui mettoit ſa perſonne à couvert. Il fut bientôt mis en liberté par le crédit de ſa faction. Mais à ſon tour il fit empriſonner l'Edile Marcus Favonius qui s'oppoſoit avec le plus d'intrépidité à ſes prétentions. C'eſt de Dio Caſſius qu'on a emprunté ce détail.

tout l'inconſidéré ſavouroit le plaiſird'une domination paſſagére ſur un Peuple inconſtant, tandis que Céſar s'acquéroit une véritable gloire par ſes exploits. Ses nouvelles victoires lui gagnoient l'eſtime de ſes ſoldats, & ſes libéralités ſans meſure les affectionnoient plus à leur Général, qu'à la République pour laquelle ils combattoient. Icy Céſar s'attire toute notre attention. Jamais il ne fit de campagne plus glorieuſe que celle qui va ſuivre.

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

Le Proconſul des Gaules étoit reſté dans l'Inſubrie plus long-tems qu'à l'ordinaire. Les mouvemens de Pompée dans la capitale, ſon Conſulat, & les Loix déſavantageuſes qu'il avoit voulu porter au préjudice de Céſar avoient obligé celuy-cy à ſéjourner plus long-tems en deçà des Alpes. Durant l'abſence d'un Général ſi redouté les Gaulois avoient ſaiſi l'occaſion de reprendre les armes, pour ſecoüer le joug Romain. L'eſprit de révolte commença par les† Carnutes, & ſe communiqua bientôt à tous les Peuples de la Celtique. Ils jurérent entre eux une ligue commune ſur leurs étendarts, Divinités qu'ils révéroient. Pour manifeſter leur rébellion les Carnutes élûrent deux chefs Catuate & Conutodun, puis ils maſſacrérent dans Genabum [a] tout ce qu'ils y trouvérent d'Italiens négociants, ou de Chevaliers Romains ſans diſtinction. Cette premiére déclaration de guerre fut ſçûë le jour même dans les Provinces les plus re-

Cæſar. Comment. l. 7.

† *Les Peuples de la Beauſſe.*

[a] Selon la plus commune opinion Céſar a déſigné Orleans ſous le nom de *Genabum*, ville de la dépendance des Carnutes. Quelques-uns cependant croyent qu'il s'agit icy de Gien, autre ville compriſe dans le païs des Carnutes, & ſituée ſur les bords de la Loire.

De Rome l'an. 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

culées par des cris portés de villages en villages ; & on l'apprit avant la nuit aux extrémités du païs des Arvernes. Vercingentorix jeune & généreux Prince tenoit parmi eux le premier rang. Il fait prendre les armes à ſes vaſſaux ; mais il trouve de la réſiſtance dans * Gergovie capitale de ſon païs. Il en ſort, leve des troupes à la campagne, forme une armée, revient à Gergovie, & chaſſe à ſon tour ceux qui l'avoient obligé d'en ſortir. Déclaré Roy par ſes compatriotes il ſe hâte de fortifier ſon parti par des négociations, & en peu de jours il s'aſſocie les Sénonois, les Habitans du Pariſis, [a] les Pictons, [b] les Cadurces, [c] les Turons, les [d] Aulerques, les [e] Lémovices, les [f] Andes ; enfin toute la côte de l'Océan. Tous ces Peuples confédérés l'éliſent pour le Généraliſſime de leurs troupes. Vercingentorix régla le contingent de chaque Nation, punit ſévérement les réfractaires, & ſe fit parfaitement obéïr.

a *Les Poitevins.*
b *Les peuples du Quercy.*
c *Les Tourangeaux.*
d *Les peuples du Maine & d'Evreux.*
e *Les peuples du Limouſin.*
f *Les Angevins.*

Les [g] Ruthéniens, & les [h] Bituriges n'avoient pas encore pris de parti. Vercingentorix envoya aux premiers Lucter avec des troupes pour les déterminer, & marcha lui-même contre les ſeconds. Les Bituriges étoient alliés des Edüens les anciens amis de Rome. Ils leur demandérent du ſecours ; mais ce ſecours ou n'oſa, ou feignit de n'oſer paſſer la Loire. Ainſi les Bituriges ſe donnérent à Vercingentorix, & groſſirent le nombre des re-

g *Les peuples du Roüergue.*
h *Ceux du Berri.*

* Les uns placent *Gergovia* ſur une montagne d'Auvergne, dans l'endroit même où eſt aujourd'hui le village de *Gergoye*. D'autres ne la diſtinguent point de Clermont la capitale de cette Province ſituée dans le voiſinage.

belles. Tous ces mouvements s'étoient faits durant l'abſence de Céſar. Lorſqu'il les apprit il ne différa pas à repaſſer les Alpes ; mais la difficulté fut de rejoindre ſon armée à travers tant de Nations ou révoltées, ou ſuſpectes. Il ne luy étoit plus poſſible de paſſer par le païs des Ruthéniens. Lucter les avoit gagnés au party de la révolte, avoit forcé les [a] Nitiobriges, & [b] les Gabales à ſe rendre, & s'avançoit vers Narbonne. Céſar alors n'étoit encore que dans la Province Romaine aux environs de Marſeille. Il vole à Narbonne, met de bonnes garniſons chez les [c] Volces Arécomiques, chez les Toloſates, & au voiſinage de Narbonne. De là il prit ſa route par les Monts * Cébennes avec des fatigues incroyables, ſe fait un chemin à travers les neiges, & deſcend par le païs des [d] Helviens tout à portée des † Arvernes. L'apparition de Céſar fut pour eux une eſpéce de prodige. Le Proconſul alors envoya ſa cavalerie butiner, & répandre la terreur au loin. Ce dégât effraya les Arvernes. Ils envoyérent prier Vercingentorix qui pour lors campoit chez les Bituriges de courir à la défenſe de ſes Etats. Il vient ; mais Céſar étoit déja parti pour Vienne, & il avoit laiſſé le commandement du peu de troupes qu'il avoit pû raſſembler au jeune Brutus, avec ordre de battre ſans ceſſe la campagne. De Vienne, où il trouva une eſcorte de

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

* *Les Cevennes.*

† *Les Anvergnats.*

a Les anciens Géographes donnoient le nom de Nitiobriges aux Peuples de l'Agénois.

b Le païs des Gabales s'appelle aujourd'hui le Gévaudan.

c Les Volces Arécomiques habitoient la partie orientale du Languedoc.

d Le Vivarez appartenoit autrefois aux Helviens.

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

cavalerie, Céſar ſe rend au païs des* Lingonois, où deux de ſes Légions avoient paſſé l'hyver, s'en fait ſuivre, & les conduit au rendés-vous général qu'il avoit aſſigné au reſte de ſon armée diſperſée en divers lieux. Tous ces mouvements ſe firent avec tant de ſecret & de célérité, que Vercingentorix n'en fut pas même averti. Il faudroit ſans ceſſe ſe récrier, quel homme ! quel grand Capitaine que Céſar !

* *Lanores.*

Vercingentorix s'étoit dès-lors approché de celle des deux villes nommées Gergovie [a], que des Boïens Helvétiques étoient allés habiter. Elle étoit de la dépendance des Edüens, & par conſéquent amie du Peuple Romain. Céſar fut quelque tems incertain s'il devoit la ſecourir ou non. La ſaiſon n'étoit pas encore propre à tenir la campagne, & l'armée Romaine avoit à craindre la diſette. Le généreux Proconſul aima mieux expoſer ſes troupes à de rigoureux travaux, que de manquer au beſoin de ſes Alliés. Il donne le ſoin aux Edüens de fournir des vivres à ſon armée, laiſſe ſes gros bagages avec deux Légions à [b] Agendicum, & part pour Gergovie. Chemin faiſant il aſſiége Vellaunodun [c] ville du Sénonois, & s'en rend maître en trois jours. De là il marche vers †Genabum,

† *Orléans*, ou *Gien.*

[a] Les modernes ſont partagés ſur la ſituation de cette ville appellée *Gerbois Boïorum.* Quelques-uns la placent à Montluçon. D'autres veulent qu'elle ait ſubſiſté où eſt preſentement Moulins capitale du Bourbonnois.

[b] *Agendicum*, ſelon le plus grand nombre des Géographes, eſt la ville de Sens d'aujourd'hui. Il en eſt cependant qui ne la croyent pas différente de Provins.

[c] *Vellaunodunum* porte aujourd'hui le nom de Château-Landon petite ville de Bourgogne.

y arrive en deux jours, & par ſa diligence prévient celle des Carnutes qui ſongeoient à y envoyer du renfort. Genabum eſt inveſti ; mais comme cette ville avoit un pont ſur la Loire, les habitans voulurent échapper à ſa faveur. Céſar profita d'un moment ſi précieux, fit mettre le feu à l'une des portes de la ville, alla donner ſur les Génabiens embarraſſés ſur leur pont, les fit preſque tous priſonniers de guerre, & raſa la place. De là il entre dans le païs des Bituriges, & vient mettre le ſiége devant [a] Noviodun. L'approche de Céſar réveilla Vercingentorix. Il vole à la défenſe de Noviodun, & arrive lorſque les habitans évacuoient déja leur place, & que la cavalerie Romaine y entroit. La vûë du ſecours redonna du courage aux Noviodunois. Ils étoient prêts à faire main baſſe ſur les Légionnaires déja maîtres des remparts ; mais ceux-ci l'épée à la main ſe firent jour à travers la garniſon, regagnérent une porte, & ſortirent ſans avoir perdu un ſeul cavalier.

De Rome l'an. 701. Conſuls CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

Alors Céſar tourna ſes armes contre le ſecours, & envoya quelques eſcadrons de Germains, dont il avoit bon nombre dans ſon armée, eſcarmoucher avec la cavalerie de Vercingentorix. Le combat fut rude, mais les braves Germains mirent en fuite les Arvernes. Aprês avoir repris Noviodun

[a] On comptoit anciennement quatre villes de *Noviodunum* ; l'une appellée *Noviodunum Sueſſionum*, Soiſſons ; l'autre *Noviodunum Æduorum*, Nevers ; la troiſiême *Noviodunum Belgarum*, Noyon ; & la quatriême dont il eſt ici queſtion *Noviodunum Biturigum*. C'eſt aujourd'hui Neufvi petite ville ſituée prês des rives de la Loire.

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

pour ne laiſſer rien derriére ſoy, le Proconſul marche vers [a] Avaric capitale des Bituriges. La prendre c'étoit pour Céſar conquérir toute la Province. Vercingentorix ſentit le péril, & propoſa à ſon conſeil un expédient, ruineux à la vérité pour les particuliers; mais préférable à la perte de la vie & de la liberté. Ce fut de ſaccager toute la contrée, & de réduire en cendres blés, fourages, beſtiaux, villes, bourgades, & métairies. Le deſſein parut d'un furieux; mais les Gaulois étoient extrêmes dans leurs emportements. Ils conſentirent à tout. Plus de vingt mille pas en long & en large furent conſumés par le feu, & l'une des régions les plus fertiles de la Gaule ne fut plus qu'un vaſte deſert. Avaric ſubſiſtoit au milieu d'un incendie ſi général. Vercingentorix vouloit que cette ville ſubît le ſort des cités circonvoiſines; mais il ſe laiſſa fléchir par les priéres des habitants. On ſe contenta d'y faire entrer une ſi forte garniſon, que Céſar ou déſeſpérât de la prendre, ou qu'il craignît pour ſon armée dans un païs ruiné, s'il s'obſtinoit à en former le ſiége. Céſar eut le courage d'inveſtir la ville, & d'établir ſon camp dans l'endroit où elle paroiſſoit le moins abordable. Une riviére & un marais la couvroient du côté des attaques.

Avaric étoit une des plus groſſes & des plus fortes places de la Gaule. Autrefois elle avoit ſervi

[a] Bourges capitale du Berri eſt l'*Avaricum* d'autrefois, quoi qu'en diſent quelques modernes, qui confondent cette ville avec Vierzon. Elle emprunta ſon nom de la riviére *Avarus* qui arroſe ſon territoire. C'eſt à préſent l'*Auron*.

de

de capitale à la Celtique entiére, & les Rois de la Nation y faiſoient leur réſidence. Céſar fit battre les murs avec tous les genres de machines qui pour lors étoient en uſage à la guerre. Belliers, mantelets, tours ambulantes, tout fut mis en œuvre. Pour les vivres on ne les tira que des Edüens, & de Gergovie ; mais les uns ſe portoient foiblement à ſervir l'armée Romaine, & l'autre avoit peine à ſubſiſter elle-même dans un terroir peu fertile, & dans un païs dépourvû de laboureurs. D'ailleurs Vercingentorix poſté à quinze milles des lignes Romaines veilloit ſur les opérations du ſiége, inquiétoit les fourageurs, & coupoit des convois. La diſette alla ſi loin dans le camp de Céſar que le ſoldat y manqua pluſieurs jours de pain, de viande, & de tout genre de proviſions, ſans qu'il éclatât en murmures : tant l'affection pour la République, ou plûtôt pour le Général, étoit profondément gravée dans les cœurs ! Cependant le Proconſul, avant que de commander une attaque dans ces jours de famine, s'offrit aux Légionnaires à lever le ſiége s'ils y conſentoient. Tous s'écriérent qu'ils étoient prêts à tout faire & à tout ſouffrir pour ſa gloire, & pour leur patrie.

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

Déja les tours de charpente menaçoient les murs de la ville, & déja les baliſtes & les catapultes en vuidoient le rempart, lorſque Céſar apprit que Vercingentorix avoit quitté ſon premier camp, & qu'il s'étoit rapproché d'Avaric. Plein de joye il vole à l'ennemi, dans l'intention de luy donner bataille. En effet Vercingentorix avoit ran-

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

gé ſes troupes ſur une colline, qui du premier coup d'œil & d'un peu loin paroiſſoit abordable ; mais qui étoit environnée d'un marais large de cinquante pas. En s'approchant Céſar comprit qu'il étoit dangereux d'aller à l'ennemi, & refuſa de ſacrifier à la victoire ſe ſang d'un grand nombre de braves. Il retourne donc à ſon premier camp, & continuë le ſiége avec ardeur. Les aſſiégeants étoient Romains, c'eſt-à-dire des hommes intrépides, laborieux, exercés à réduire les places les plus fortes, & les mieux défenduës. D'une autre part les aſſiegés étoient Gaulois, gens naturellement braves. Leur garniſon étoit de quarante mille hommes accoûtumés à faire la guerre aux Romains, & inſtruits par leur exemple à ſe battre & à ſe défendre dans les régles. Ils avoient encore un avantage qui leur fut d'un grand ſecours, c'eſt qu'ils étoient excellents mineurs. A force de foüir la terre pour en tirer les métaux qui naiſſent dans leur païs perſonne ne les égalloit lorſqu'il falloit aller à la ſappe. On vantoit encore leur induſtrie à fortifier des remparts, & à les affermir contre les coups du bellier. On peut dire que les Gaulois employérent tous ces talents au ſiége d'Avaric. Ils munirent leurs murailles d'une maçonnerie qui les rendit inébranlables aux efforts des aſſaillants. Souvent par des mines ſoûterraines ils éboulérent les cavaliers qui ſoûtenoient les tours des Romains. Pluſieurs fois ils mirent le feu à leurs mantelets & à leurs machines, & ils écartérent les ennemis en verſant ſur eux des chaudiéres de poix raiſine, & de gaudron,

En un mot la réſiſtance ne fit guére moins d'honneur aux Gaulois, que l'attaque en fit aux Romains.

De Rome l'an 701. Conſul. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

Les aſſiégeants avoient élevé tout joignant le mur une terraſſe de faſcines & de gazon, & luy avoient donné trois cents trente piés de largeur, & quatre-vingt piés d'élévation. C'étoit pour placer leurs tours de charpente. Les aſſiégés vinrent à la ſappe, & en deſſous ils mirent le feu à ce formidable ouvrage. Au même tems on fit une ſortie par deux poternes, tandis que du haut du rempart on faiſoit pleuvoir des matiéres combuſtibles ſur les Romains. Un ſpectacle entre autres ſurprit Céſar. Il vit un Gaulois jetter ſur la terraſſe déja embraſée des boules de ſuif qu'on luy donnoit de main en main. Les Romains tirérent ſur ce premier Gaulois qui tomba mort. Un autre luy céda, & l'on en vit juſqu'à quatre ſe remplacer ſucceſſivement ſans craindre les traits qu'on leur lançoit de toutes parts. Enfin les Légionnaires vinrent à bout de fendre la terraſſe en deux parties, d'éteindre par là l'embraſement, & de replacer leurs tours. Cette tentative inefficace rallentit le courage des Gaulois. Alors Vercingentorix luy-même fit dire à la garniſon d'abandonner la ville, & de prendre la fuite durant la nuit, à la faveur d'un marais qui la mettroit à couvert de la pourſuite des ennemis. Le deſſein en fut pris pour la nuit ſuivante ; mais les femmes en pleurs arrêtérent leurs maris, & leur compaſſion cauſa leur perte. En effet, Céſar fit le lendemain approcher ſes tours, & tout à coup il ſurvint un orage qui diſſipa les

De Rome l'an 701. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

Gaulois poſtés ſur le rempart. L'occaſion parut belle au Proconſul de tenter une eſcalade générale. Il promit des récompenſes à ceux qui entreroient les premiers dans la place. En un inſtant tout fut prêt, & les Romains grimpérent ſur le mur, & s'en emparérent. La confuſion ſe mit parmy les habitants. Les uns fuient & ſont maſſacrés par la cavalerie Romaine. Les autres ſe ſerrent & ſont étouffés ſous les portes. Enfin d'un ſi grand nombre de ſoldats & de bourgeois à peine en échappa-t-il huit cents, qui ſe réfugiérent au camp de leur Généraliſſime. Le reſte fut paſſé au fil de l'épée en repreſaille du maſſacre des Romains dans Genabum.

Vercingentorix conſola ſes troupes, & les encouragea. Il avoit le don de la parole. *Tout n'eſt pas perdu*, leur dit-il, *pour une ville de moins. J'ay des reſſources. Vous verrés bientôt éclorre un ſoulevement univerſel de toute la Gaule contre ſes Tyrans. Déja je leur ay débauché celles des Nations qui leur paroiſſent les plus attachées. Par des pertes légéres nous apprenons à vaincre les Romains, & à leur école nous devenons auſſi ſçavants qu'eux.* Ce diſcours raſſura les Gaulois. Tout le ſoin de leur Général fut d'éviter les batailles rangées. Il mit ſon induſtrie à détacher les Peuples de la confédération Romaine, & y réüſſit. Theutomatus Roy des Nitiobriges, autrefois allié de Céſar, vint ſe joindre à Vercingentorix, & luy amena un renfort de cavalerie & ce qu'il put de l'infanterie Aquitanique.

La défection des Edüens ſe fit encore avec plus

de perfidie. Des conteſtations s'étoient émuës parmy eux au ſujet de la premiére Magiſtrature de leur République. Cotus & Convictolitan deux hommes d'une illuſtre naiſſance y prétendoient. Les partialités alloient dégénérer en ſédition ſi Céſar n'eût quitté Avaric, où il faiſoit repoſer ſes troupes, & ne s'y fût tranſporté. Il eut compaſſion d'une ville de tout tems alliée des Romains, où le ſang alloit couler par ruiſſeaux. Céſar parut, & le calme y revint. Il aſſemble les Etats à Décétia,* juge en faveur de Convictolitan, & contraint Cotus à renoncer à ſes prétentions. Qui n'auroit crû que Cotus devoit ſe ſoulever contre Céſar, & décharger ſur luy ſa vengeance? Il ne s'ébranla pas; mais l'ingrat Convictolitan luy fit une ſupercherie indigne de ſon rang, de ſa naiſſance, & de l'amitié dont Céſar l'honoroit. Il prêta l'oreille aux émiſſaires de Vercingentorix, & forma le deſſein d'abandonner le party Romain, & de trahir ſon bienfacteur. L'occaſion de l'exécuter ſe préſenta. Le Proconſul venoit de régler le contingent des Edüens, & leur République avoit été taxée à fournir aux Romains, outre ſa cavalerie, dix mille hommes de pié, & certaine quantité de grains. Ce fut par ce renfort qu'on devoit envoyer à Céſar que le perfide Edüen réſolut de le perdre. Voicy comme l'intrigue fut concertée.

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

* *Deciſe ſur la Loire.*

Convictolitan étoit perſuadé que le corps de ſa Nation ne conſentiroit jamais à quitter le party Romain. Il chercha donc parmi ſes Officiers un petit nombre de braves, qu'il fit entrer dans ſes vûës. Litavique, & deux de ſes freres Eporédorix &

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

Viridomare luy parurent propres à ſeconder ſes mauvaiſes intentions. *La Gaule*, leur dit-il, *eſt en proye à des étrangers, & la République Edüéne eſt la ſeule qui ſoutienne leur uſurpation. Sans nous, ſans notre ſecours que deviendroient Céſar & ſon armée? Acheterons-nous par une éternelle ſoumiſſion la honte d'aller prendre au loin la Loy des Romains? N'avons-nous pas autant de droit d'appeller les Italiens à notre Tribunal, qu'ils en ont eux-mêmes de nous citer à leur Sénat? Remettons-nous en liberté, & rendons-là aux Nations Gauloiſes! Pour cela, Litavique, prenés le commandement des dix mille piétons Edüens. Que vos fréres ſoient à la tête des eſcadrons auxiliaires que nous faiſons partir pour le camp de Céſar. Que les cavaliers y préviennent notre infanterie, & que tandis que celle-cy ſera encore en marche on vienne luy faire le faux rapport, qu'Eporédorix & Viridomare ont été cruellement maſſacrés par les ordres de Céſar. Nos bataillons alors auront un prétexte d'aller ſe jetter entre les bras de Vercingentorix, & ce ſtratagême cauſera infailliblement une rupture entre les Edüens & les Romains.* Litavique & ſes fréres acceptérent le party, & ſe chargérent d'éxécuter le projet.

Cependant Céſar avoit partagé ſon armée en deux corps, l'un ſous les ordres de Labienus qu'il avoit envoyé dans le Sénonois & dans le Pariſis, l'autre ſous ſes ordres, proche de celle des deux Gergovies qui paſſoit pour la capitale des Arvernes. Nous verrons bientôt les exploits du Lieutenant Général, commençons par ceux du Proconſul. Vercingentorix aprés avoir devancé Céſar avoit

eu ſoin de laiſſer† l'Elaver entre ſon camp & les Romains, & il en avoit rompu les ponts. Il fuïoit le combat. Cependant le Général Romain trouva le moyen de rebâtir un pont pour paſſer le fleuve, & de chaſſer devant luy les ennemis, qui crainte d'être attaqués vinrent enfin camper ſous les murs de Gergovie. Comment aſſiéger une place ſituée ſur la cime d'une montagne, munie en dedans d'une forte garniſon, & défenduë au dehors par une armée répanduë ſur le panchant de la montagne & dans les vallons? Céſar ne trouva qu'un expédient pour incommoder les Arvernes trop avantageuſement poſtés. Pour leur couper les eaux & le fourage il ſe rendit maître d'une colline mal gardée. Céſar y établit un petit camp joint au ſien par des lignes. On en étoit là lorſque les fréres Edüens exécutérent le deſſein de Convictolitan. Les dix mille hommes de pié que conduiſoit Litavique n'étoient qu'à ſept ou huit lieuës de Gergovie, lorſque leur Commandant ſema le bruit parmi ſa troupe, que Céſar ſur de faux ſoupçons avoit fait mourir Eporédorix & Viridomare, & que le reſte étoit menacé d'un ſort ſemblable. Sur le champ ces pauvres abuſés prirent la réſolution d'aller ſe donner aux Arvernes campés ſous Gergovie. Il s'en falloit bien néanmoins qu'Eporédorix fût mort. Preſſé par ſes remors il avoit déclaré à Céſar la trahiſon concertée entre Convictolitan & Litavique. Sur ce rapport le Proconſul part luy-même avec Eporédorix & ſon frere, pour aller à la rencontre des dix mille Edüens, & laiſſe ſon camp ſous la garde de Fabius, ſans

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

† *La riviere d'Allier.*

De Rome l'an 701. Conſul. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

ſonger à en retrecir l'enceinte à ſon départ.

Sitôt que Céſar fut à portée de la troupe Edüéne, Eporédorix & Viridomare ſe montrérent aux premiers rangs, & convainquirent leurs compatriotes qu'on les avoit trompés par un faux récit de leur mort. A l'inſtant même Litavique diſparut, & ſe réfugia dans le camp de Vercingentorix. Pour les dix mille Edüens ils mettent bas les armes, demandent miſéricorde, & ſont incorporés parmy les troupes auxiliaires de l'armée Romaine. L'abſence de Céſar ne manqua pas d'attirer Vercingentorix ſur le camp, dont le Proconſul avoit laiſſé la garde à Fabius. Comme l'enceinte en étoit dégarnie & trop vaſte, tout ce qu'avoit pû faire le jeune Commandant c'étoit d'écarter les ennemis à force de machines. Lorſque Céſar arriva ce premier péril étoit paſſé ; mais il ſe vit menacé d'un plus grand danger. La nation entiére des Edüens, ſur le faux bruit que Litavique avoit ſemé & à l'inſtigation de Convictolitan, avoit ſecoüé le joug Romain, maſſacré tout ce qui s'étoit trouvé d'Italiens dans leur capitale, & chaſſé de a Cabillon les Chevaliers Romains qui y faiſoient leur réſidence. Tout détrompés que furent dans la ſuite les Edüens, ils perſiſtérent dans une révolte commencée par des meurtres, renoncérent au parti Romain, & ſoulevérent leurs voiſins contre leurs anciens amis. Jamais Céſar ne s'étoit vû ſi fort en preſſe. La Gaule preſque entiére armoit contre luy, & en peu de jours il craignoit de perdre le fruit de ſes victoires paſſées. Menacé d'être inveſti de tous côtés il étoit

a La ville de Çabillon eſt la même que Châlons ſur Saône.

incertain

incertain du parti qu'il avoit à prendre, & ſongeoit à lever le ſiége de Gergovie, s'il l'avoit pû ſans donner d'atteinte à ſa gloire. Une occaſion qui luy parut favorable le détermina à reſter devant la place.

De Rome l'an 701. Conſul. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

Les Arvernes qu'on voyoit tous les jours rangés en bataille ſur le panchant de la montagne voiſine n'y paroiſſoient plus. Céſar apprit de ſes eſpions & des déſerteurs, que les ennemis occupoient l'autre côté de la montagne, pour avoir plus de commodité d'aller au fourage, & que Vercingentorix y avoit fait paſſer preſque toutes les troupes de ſon camp. Le Romain forma dèslors le projet de ſurprendre ce camp dégarni; mais afin d'y réüſſir il feignit une attaque du nouveau côté où l'armée Gauloiſe étoit en bataille. Il fit donc avancer vers là les valets de ſon armée avec le caſque en tête. On les auroit pris pour des Légionnaires. Auſſi le Général en avoit-il mêlé quelques-uns avec ſes goujats, pour leur ſervir de conducteurs. Tandis que de faux Légionnaires rôdoient autour de la montagne avec la cavalerie Romaine, les véritables Légions prennent des détours pour aller au camp des ennemis. Céſar avoit bien recommandé à ſes Tribuns de ne laiſſer pas les ſoldats pouſſer leur ardeur trop loin, & de les reconduire au premier ſon de la retraite. Il arriva que pour venir au terme il fallut franchir une muraille ſéche, dont les Arvernes avoient embarraſſé le chemin. Ils y avoient poſté un gros corps de troupes pour la défendre. Les Romains rompirent cette barricade, & en chaſſérent les ennemis.

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

Comme Céſar n'avoit pas prétendu livrer un combat, mais ſeulement tenter une ſurpriſe, ſitôt qu'il vit l'affaire engagée il fit ſonner la retraite. Le feu de l'action & la diſtance fit que les Légionnaires n'entendirent pas le ſon des trompettes. Emportés par une ſaillie téméraire malgré leurs chefs ils vont inſulter la ville même. L. Fabius à l'aide de trois de ſes camarades grimpe ſur le mur, y attire ſes compagnons, & aprês eux un petit nombre de ſoldats. Alors les cris des bourgeois, des femmes, & des ſoldats de Gergovie ſe font entendre. Ils croyoient déja que toute l'armée Romaine occupoit leurs remparts. Sur le champ l'armée de Vercingentorix campée au pié du mur rentre dans la ville, & ſe range en bataille. La défenſe de la place ne fut pas difficile contre une poignée de Romains. On les jette du haut de la muraille en bas. Céſar fit tout ce que l'art de la guerre peut inſpirer pour favoriſer la retraite de ſes gens trop engagés. Il perdit néanmoins ſept cens hommes, qu'il regretta plus pour leur valeur, que pour leur ſageſſe & leur obéïſſance. Enſuite il réſolut d'abandonner le ſiége. Pour le faire avec honneur il préſenta la bataille aux ennemis durant deux jours conſécutifs. Aprês de légéres eſcarmouches, où il eut toûjours de l'avantage, il tourna vers le païs des Edüens, que Convictolitan & Litavique avoient ſoulevé. Céſar venoit d'éprouver que les Gaulois n'étoient pas mépriſables, & que Vercingentorix avoit acquis aſſês d'habileté pour ſe meſurer avec luy. D'ailleurs la révolte des Edüens l'inquiétoit. Il s'empreſſe d'ar-

De Rome l'an. 701. Conſuls, CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

river à * Noviodun ville ſur la Loire, où les Romains avoient dépoſé leur bagage, leurs chevaux de remonte, leur caiſſe militaire, & leur proviſion de blé. Noviodun étoit du reſſort des Edüens. Eporédorix & Viridomare, qui venoient d'abandonner eux-mêmes le party Romain, ſe ſaiſirent de la place après avoir tué tous les Romains qui s'y trouvérent, chargérent tous les effets de l'armée Proconſulaire ſur des bateaux, mirent le feu à la ville, & y firent des levées pour garder les bords du fleuve. Céſar cependant vouloit rejoindre Labienus, mais pour gagner le Sénonois il luy falloit paſſer la Loire. Elle étoit alors enflée par la fonte des néges. Le Proconſul trouva un gué, la traverſa, & après avoir dépoüillé la campagne & fait d'amples proviſions de vivres, il marcha vers † Agendicum.

* *Nevers.*

† *Sens.*

Labienus avoit paſſé preſque toute ſa campagne ſur les bords de la Seine, & fait la guerre avec ſuccès dans la Province Sénonoiſe, & dans le Pariſis. Après avoir laiſſé ſes gros bagages à Agendicum il avoit ſuivi le cours de la Seine, dans le deſſein de venir aſſiéger* Lutéce ville renfermée alors toute entiére dans l'enceinte d'une Iſle, que formoit la riviére diviſée en deux bras. Du côté occidental l'Iſle de Lutéce étoit ſi fort environnée de marais, qu'elle paroiſſoit inabordable. Tout le païs circonvoiſin ſe crut intéreſſé à la préſerver des armes Romaines. Sa ſituation la rendoit importante. Auſſi de toutes parts on y vit arriver des ſecours de Gaulois, dont on forma une armée ſous la conduite d'un vieux Capitaine nom-

* *Paris.*

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

mé Camulogéne. Cependant Labienus arrive à la tête de quatre Légions & d'un corps de cavalerie. D'abord il s'efforce de ſe faire un chemin à travers les marais en y jettant des clayes & des faſcines. L'entrepriſe fut impraticable. L'armée Romaine retourne donc ſur ſes pas, & s'avance vers [a] Métioſéde, ville placée auſſi dans une Iſle comme Lutéce. A l'aide de quelques bateaux que Labienus trouva par hazard au voiſinage il vient attaquer Métioſéde, & s'en rend maître. De là il retourne à Lutéce. Quand les Romains parurent les habitants s'empreſſérent de brûler leurs ponts de bois, mirent le feu à leur ville, & ſe refugiérent au camp de Camulogéne vis-à-vis celuy des Romains plus haut que Lutéce, la riviére entre d'eux. L'impoſſibilité d'aller à l'ennemy, la nouvelle révolte des * Bellovaques, & le faux bruit qui ſe répandit que Céſar, aptés avoir manqué Gergovie erroit ſans proviſions au-delà de la Loire, déterminérent Labienus à tenter un coup bien hazardeux. Il l'éxécuta avec une ſageſſe & une valeur dignes de Céſar luy-même. Sur chacun des batteaux qui l'avoient aidé à prendre Métioſéde il charge les Chevaliers Romains de ſon armée, leur ordonne de remonter le fleuve juſqu'à quatre milles de ſon camp, & de l'attendre au rendés-vous. Là les Romains paſſérent la Seine. Alors les Gaulois & leurs ennemis ſe trouvérent ſur la même rive. Le combat ne fut pas différé. La ſeptiême Légion qui combattoit à l'aîle gauche enfonça d'abord l'aîle

* *Ceux du Beauvaiſis.*

[a] Ce que dit Céſar de la ſituation de Métioſéde ne permet plus de douter qu'il n'ait déſigné la ville de Melun.

droite des Gaulois. Pour leur gauche, où combattoit Camulogéne, elle fit tant de réſiſtance qu'elle laiſſa un tems la victoire incertaine. Enfin la ſeptiéme Légion déja victorieuſe d'un côté vint prendre en queuë ce qui reſtoit de Gaulois. Enveloppés de toutes parts ils ſe firent tous aſſommer ſur le champ de bataille, avec Camulogéne leur Général. Enſuite bien chargé de gloire Labienus alla reprendre ſes bagages à Agendicum, & marcha de là au-devant de Céſar pour ſe rejoindre à luy.

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEIUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

Malgré l'échec que les Celtes avoient reçû au voiſinage de Lutéce la Celtique ne rabattit rien de ſa fierté. Preſque tous les Peuples qui en partageoient les contrées ſe ſoulevérent, entraînés par l'impreſſion que leur donnérent les Arvernes & les Edüens. Les liaiſons que Convictolitan & que Vercingentorix avoient priſes enſemble étoient devenuës publiques. Le dernier venoit d'être déclaré Généraliſſime de toutes les troupes Celtiques, dans un grand conſeil de guerre tenu à * Bibracte. Enfin l'amour de la liberté s'étoit réveillé dans tous les cœurs, & hors les Rémois, les Lingonois, & les Trévirois occupés à faire la guerre aux Germains, tous avoient pris le party de la révolte. Vercingentorix n'éxigea de tant de nouveaux Alliés que quinze mille cavaliers. *J'ai réſolu d'éviter les batailles*, diſoit-il, *ainſi une trop nombreuſe infanterie me ſeroit inutile. Les cavaliers nous ſerviront mieux à harceler les Romains & à couper leurs convois.* Avec une armée groſſie d'un renfort de †Séguſiens, le Généraliſſime envoya Litavique por-

* *Autun.*

† *Ceux du Foreſt, du Bojolois, & du Lyonnois.*

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

ter la guerre dans le païs des Allobroges depuis long-tems conquis, & reputés Romains. Il eſpéra que leur Chef & que ſa Nation ſe laiſſeroient corrompre par des offres. Le contraire arriva, & les Allobroges défendirent leurs frontiéres. Cependant la cavalerie de Céſar étoit bien inférieure à celle des Gaulois, & le Proconſul ne pouvoit recevoir de la Province Romaine les renforts qu'il en attendoit. Il envoya donc en chercher juſques dans cette contrée de la Germanie qu'il avoit engagée dans ſon alliance. La cavalerie de ces Germains étoit mal montée. Céſar leur attribua les chevaux de ſes Tribuns & de ſes Chevaliérs Romains, en fit un corps redoutable, puis il marcha vers le païs des Sequanes, pour être plus à portée de ſecourir les Provinces Romaines de la Gaule.

Vercingentorix cependant s'avance juſqu'à deux lieuës, ou environ, du camp de Céſar. *Le tems de notre affranchiſſement eſt arrivé*, dit-il à ſon armée. *Les Romains retournent dans leur Province, & délivrent nos régions de leur joug. Empêchons-les d'y retourner jamais, & par la ruine de leur armée mettons les hors d'état de rentrer dans nos Gaules.* A ces mots les cavaliers Gaulois s'engagent par ſerment à ne revoir jamais leurs maiſons, qu'ils n'ayent paſſé deux fois à travers le champ où les Romains auroient donné bataille. Comme il ne s'agiſſoit point là d'une action dans les régles, mais de l'attaque d'une armée durant ſa marche, Vercingentorix partagea ſa cavalerie en trois corps, l'un pour ſe preſénter devant les Romains en face, les deux autres pour les prendre en flanc. A ſon exemple

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

César partagea auſſi ſa cavalerie en trois, & fit mettre ſes bagages au centre de ſon infanterie. On combat vaillamment de toutes parts; mais l'eſcadron des Germains ſe diſtingue. Il occupe une colline, & vient fondre de là ſur les Gaulois qu'il met en déroute. Des deux autres côtés la cavalerie Gauloiſe eſt culbutée, & ſe retire en déſordre vers le poſte, où Vercingentorix avoit fait alte avec ſon infanterie. Ce mauvais ſuccês obligea le Généraliſſime de ſe retirer dans [a] Alexie, ville du diſtrict des Edüens. César l'y pourſuit, donne en queuë ſur les ennemis, leur tuë trois mille hommes, & aprês avoir mis ſon bagage à couvert vient former le ſiége d'Aléxie.

Le Généraliſſime des Gaulois avoit mis toute ſa confiance dans ſa cavalerie. Il la voyoit diſperſée, & ſe trouvoit réduit lui-même à s'enfermer dans une ville. Il eſt vray qu'Aléxie étoit peut-être la place de toutes les Gaules la plus avantageuſement ſituée. Placée comme un nid d'oiſeau ſur la cime d'une montagne iſolée, elle étoit arroſée de deux riviéres qui ſerpentoient dans une vaſte plaine au pié de la montagne. Le débris des troupes Gauloiſes campa ſur le panchant du rocher dans l'endroit le plus abordable. Pour César il occupa dans la plaine un terrain d'onze mille pas, dont il munit l'enceinte de vingt-trois fortins. Il travailloit

[a] Selon César au livre 7. de ſes Commentaires *Aléxia* étoit bâtie ſur le ſommet d'une montagne, au pié de laquelle couloient deux riviéres, & qui dominoit une plaine de trois quarts de lieuës bornée par les collines des environs. Cette deſcription convient à un Bourg de l'Auxois en Bourgogne. Il ſe nomme aujourd'hui Aliſe, & eſt arroſé des riviéres de la Loze & d'Oſerain.

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

encore à ſes lignes lorſque la cavalerie Gauloiſe vint incommoder ſes travailleurs. D'abord les Romains eurent du pire, mais les eſcadrons Germains qui ſurvinrent repouſſérent les ennemis juſques dans leur camp, en firent un grand carnage, & revinrent chargés de dépoüilles. De triomphant qu'étoit Vercingentorix il devint timide, & commença à craindre pour ſa perſonne, & pour la liberté de ſon pays. Il congédia donc ſes cavaliers pour un tems marqué, avec ordre de luy amener au moins quatre vingt mille hommes levés dans les divers cantons de la Gaule, & de luy faire voiturer des vivres pour la ſubſiſtance de ſes troupes. Céſar ſçut les préparatifs que faiſoit l'ennemi, & redoubla les fortifications de ſon camp, qu'il rétreſſit pour le rendre plus facile à défendre. Outre le double foſſé dont il environna le terreplein fraizé & paliſſadé dont il borda les foſſés, & outre les tours qu'il y diſpoſa par intervalles, il fit creuſer en avant des trous remplis en dedans de pieux pointus, & couverts d'un peu de gazon, pour ſervir de piéges à ceux qui voudroient en approcher. Il ſema encore la campagne aux environs de chauſſe-trappes, pour percer les piés des hommes & des chevaux. Enfin il fournit ſi bien ſon camp de vivres & de fourages qu'on n'eut pas beſoin d'en ſortir durant trente jours.

Les précautions de Céſar ne furent pas inutiles. A la ſollicitation des cavaliers de Vercingentorix ſe forma l'armée la plus nombreuſe, que jamais les Gaulois euſſent miſe ſur pié. Les Edüens joints

joints aux [a] Ségusiens, aux * Ambivarétes, & aux ¶ Aulerques Brannoviens, tous de leur dépendance, fournirent trente mille hommes. Les Arvernes, conjointement avec les [b] Cadurces, les [c] Gabales, & les [d] Velaunes leurs associés en donnérent trente mille autres. Du païs Sénonois, des Séquanes, des Bituriges, des Xantons, des Ruthéniens, & des Carnutes, il en partit douze mille. On en leva dix mille chés les Bellovaques, & autant chés les Lémovices. Du païs des Pictons, des Turons, des Suessions, & du Parisis il en vint huit mille. Les Ambianois, les [e] Médiomatrices, les [f] Pétrocoriens, les [g] Nerviens, les Moriniens, & les Nitiobriges n'en envoyérent que cinq mille, & les Aulerques [h] Cénomans qu'un égal nombre. Quatre mille Attrébates, & trois tant [i] Bellocasses que Lexoviens, & Aulerques [k] Eburovices se trouvérent au rendés-vous. Il n'y arriva que deux mille [l] Rauraques, & autant de Boïens. Pour la Côte de l'Océan, c'est-à-dire les † Armoriques, soit

De Rome l'an 701. Consuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

a *Les peuples du Lyonnois, du Forest, & du Beaujollois.*
b *Les Peuples du Quercy.*
c *Ceux du Gévaudan.*
d *Ceux du Puy.*
e *Ceux du païs Messin.*
f *Ceux du Périgord.*
g *Ceux du Hainaut & du Cambresis en partie.*
h *Les Manceaux.*
i *Ceux du territoire de Roüen.*
k *Ceux d'Evreux.*
l *Ceux de Basle.*

* Samson ne met point de différence entre les *Ambivarétes*, les *Ambibarétes*, les *Ambruarétes*, & les *Ambuarétes*, dont parle César en divers endroits de ses Commentaires. Il les place dans le Nivernois Province qui faisoit partie de la domination des Edüens. Ortélius conjecture que ces quatre noms désignoient autant de Nations différentes. Il va chercher les *Ambibarétes* à Ambrun, & les *Ambivarétes* ou *Ambivaretes* à Anvers. D'autres veulent qu'ils ayent habité le Vivaretz. L'incertude des modernes, & le silence des anciens sur la situation de ces Peuples ne nous permettent pas de décider.

¶ On a remarqué dans le quatriéme volume que les Aulerques étoient partagés en trois branches, dès le tems de Ségovése & de Bellovése. César en ajoute icy une quatriéme, à qui il donne le nom d'Aulerques Brannovices, ou Brannoviens. Les modernes ne sont point d'accord sur l'habitation de ces derniers. Les uns leur assignent la Bresse, d'autres la Morienne.

† César, sous le nom d'Armorique, ou d'Arémorique, a dési-

De Rome l'an 701.
Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

m Curioſolites, n Rhédons, o Vénétes, & p Oſiſmiens; ſoit * Ambibares, q Calétes, & r Unelles, elle fournit ſix mille hommes. Ainſi les forces qui ſe préparoient à délivrer Aléxie & Vercingentorix du ſiége furent † effroïables. En effet le Proconſul tenoit la ville & les troupes Gauloiſes tellement inveſties, qu'il ne pouvoit entrer de vivres dans l'une, ni pénétrer de ſecours pour les autres, que par le moyen d'une armée plus forte que celle de Céſar, & victorieuſe du Général Romain & de ſes Légions fortifiées à loiſir.

Déja depuis long-tems Vercingentorix s'étoit enfoncé dans la double circonvallation que les Ro-

m *Les peuples de Cornoüaille.*
n *Les peuples de Rennes, de S. Brieuc, de S. Malo, & de Dol.*
o *Ceux de Vannes.*
p *Ceux de S. Pol, & de Tréguier.*
q *Ceux du pais de Caux.*
r *Ceux de Coutance.*

gné les païs maritimes de la Gaule, & en particulier la Bretagne. Pline y comprend l'Aquitaine, & dit que dans les tems les plus reculés elle s'appelloit *Aremorica*. Voyés le quatrième volume.

* Les Ambibares habitoient anciennement tout le païs qui comprend aujourd'hui le Diocéſe d'Avranches en Normandie. Samſon a judicieuſement obſervé qu'il ne falloit pas confondre ces Peuples avec les *Ambares* qu'il place aux environs de la Saône, quoique pluſieurs modernes leur ayent attribué ou le Nivernois ou le Charolois.

† La revûë de cette armée ſe fit dans une Province ſoumiſe à la domination des Edüens. Elle comprenoit deux cens quarante mille hommes de pié, & huit mille chevaux, comme le rapporte Céſar.

Plutarque la fait monter à trois cents mille combattants, ſans compter plus de ſoixante dix mille hommes qui étoient enfermés dans la place. On ne ſçait pas au reſte quels mémoires avoir conſulté cet Hiſtorien, lorſqu'il donne pour certain un fait que Céſar contredit expreſſément. Selon luy Vercingentorix ignoroit avant la bataille l'arrivée des troupes Gauloiſes pour ſécourir Aléxie. Il n'apprit la défaite de cette armée formidable que par les cris des habitants, qui du haut des remparts virent les Romains triomphants chargés des dépoüilles qu'ils avoient enlevées aux vaincus. Quand on n'auroit pas ſur ce point une autorité auſſi certaine que celle du vainqueur même, eſt-il vrai-ſemblable que près de trois cents mille hommes ſe ſoient montrés preſque ſous les murs d'Aléxie, & qu'ils ayent livré bataille à l'inſçû des aſſiegés?

mains avoient formée autour de la montagne d'Aléxie. Il s'étoit fait apporter tout le blé que les habitants du lieu avoient ramaſſé pour leur proviſion, & le faiſoit diſtribuer entre eux & ſes troupes avec une ſévére œconomie. Tandis que le ſecours commençoit à marcher la famine déſoloit l'armée Gauloiſe campée ſur le panchant de la montagne. Dans cette extrêmité Vercingentorix tint conſeil. De ces Officiers les uns opinérent à ſe rendre, puiſque le tems marqué pour l'arrivée du ſecours étoit expiré. Les autres furent d'avis de faire une ſortie, & de périr l'épée à la main plûtôt que d'être conſumés par la diſette. L'Arverne Critognat homme de grande naiſſance propoſa un ſentiment tout-à-fait barbare; mais qui montra que les Gaulois pouſſoient quelquefois la conſtance juſqu'à de grands excês. *Ce n'eſt pas être Gaulois*, dit-il, *que de préférer la vie à la liberté. Ainſi loin de nous tout projet de dédition! J'approuverois plus le deſſein d'aller vendre chérement nos vies à l'ennemi qui nous obſéde, s'il ne nous reſtoit plus d'autre voye de défenſe que le déſeſpoir. Non, tout n'eſt pas perdu parce que le ſecours que nous attendons ne nous a pas encore délivrés. Il ſe forme, il s'approche. J'en juge par les fortifications que les Romains multiplient autour de leur camp pour le préſerver. La famine, il eſt vray, nous preſſe, nous accable. Oſons faire, chers compatriotes, ce que nos peres firent autrefois contre les Cimbres. Dans une néceſſité ſemblable à celle que nous ſouffrons ils donnérent la mort aux plus foibles de leurs ſoldats, & ſe nourrirent de leur chair. Par là nous conſerverons*

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

De Rome l'an. 701. Conſuls CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

la vie des plus robuſtes juſqu'à l'arrivée du ſecours ; nous garantirons la Gaule de la dure ſervitude des Préteurs étrangers, & nous aurons la gloire d'avoir été les libérateurs de la patrie.

Il n'eſt pas certain ſi l'avis de Critognat fut ſuivi juſqu'à éxécuter ce qu'il avoit de plus inhumain. Du moins Vercingentorix chaſſa toutes les bouches inutiles de la ville, & de l'armée. Céſar laiſſa périr de miſére ces malheureux dans l'enceinte de ſa circonvallation. Sur ces entrefaites le ſecours arriva ſous la conduite de quatre chefs, dont le principal étoit ce Comius, ce Prince des Atrébates, que Céſar avoit comblé de bienfaits. Il étoit encore plus ſenſible au ſalut de ſa patrie qu'à la reconnoiſſance. On peut juger quels cris d'applaudiſſement pouſſérent les aſſiégés lorſqu'ils apperçûrent la nouvelle armée Gauloiſe rangée en bataille ſur une colline. Elle y paſſa la nuit ; mais le lendemain la cavalerie ennemie entre-mêlée de gens de trait deſcendit dans la plaine pour eſcarmoucher. Les eſcadrons Gaulois y eurent d'abord quelque avantage ; mais la cavalerie Germaine qui faiſoit la reſſource de Céſar diſſipa les Gaulois, & tailla en piéces leurs archers que ceux-ci abandonnérent. Ce prélude ne fut pas heureux aux Celtes, & découragea un peu Vercingentorix, qui commençoit à jetter des clayes & des faſcines dans les foſſés dont Céſar l'avoit environné. Ce Généraliſſime ſe retira tout triſte ſur ſa montagne. Un jour ſe paſſa dans l'inaction ; mais ſur le minuit du jour ſuivant la nouvelle armée vint avec des échelles & d'autres inſtrumens attaquer le

retranchement que les Romains avoient élévé dans la plaine. Ce combat qui ſe donna dans les ténébres fut fort ſanglant de part & d'autre. Vercingentorix parut de ſon côté, & fit des efforts pour faire bréche à la circonvallation. Les machines du camp tirérent bien des coups incertains, qui dans l'obſcurité tombérent également ſur les Romains, & ſur les ennemis. Marc Antoine qui dês-lors étoit Officier dans l'armée de Céſar fournit des renforts aux endroits, où les Légions étoient le plus preſſées. Plus les Gaulois s'approchoient du camp, plus ils ſe ſentoient picqués par les chauſſe-trappes, & plus ils tomboient dans les troux qu'on avoit creuſés pour leur perte. Le retour de la lumiére fit ceſſer le combat nocturne, & les deux partis ſe retirérent.

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

Le camp des Romains & l'enceinte de leur circonvallation n'avoient point encore été endommagés. Céſar mettoit ſouvent ſon armée en bataille derriére ſes lignes, afin que chaque ſoldat reconnût ſa place ſuppoſé qu'on en vînt à une action générale. En effet les Gaulois s'informoient des endroits foibles par où ils pourroient plus aiſément forcer les retranchements Romains. Ils apprirent que dans le vaſte terrain qu'enveloppoit leur circonvallation il s'étoit trouvé une montagne, qu'on n'avoit pû enceindre à cauſe de ſon vaſte circuit. On s'étoit contenté d'y faire quelques ouvrages d'un côté, & Céſar faiſoit garder ce poſte important par deux Légions, ſous le commandement de C. Antiſtius & de C. Caninius. Les ennemis convinrent de l'attaquer en plein

De Rome l'an. 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

midy avec cinquante-cinq mille hommes de leurs troupes choiſies. Vergaſillaunus parent de Vercingentorix commanda l'attaque, tandis que Vercingentorix luy-même deſcendroit de ſa montagne avec ſes troupes armées de faux, pour ſe faire un paſſage à travers les retranchements des ennemis. D'ailleurs toute la cavalerie Gauloiſe rangée dans la plaine préſentoit le défi à la cavalerie Romaine. Il fallut donc rendre trois combats en trois endroits différents. Céſar monté ſur un tertre préſidoit à tout. Dans quelle inquiétude ſe vit-il plongé? Si les ennemis venoient à bout de pénétrer dans ſes lignes, ſa gloire, ſes travaux de ſept ans, ſon armée, & peut-être ſa perſonne auroient été enſevelis dans la plaine d'Aléxie. C'eſt dans ces momens que le Héros s'éleve encore au-deſſus de luy-même. Céſar vit que le pétil le plus preſſant étoit du côté des deux Légions que commandoient Antiſtius & Caninius. Elles étoient dominées par les ennemis, qui du haut de la montagne les accabloient de traits. D'ailleurs les Gaulois y renverſoient ſes ouvrages & détruiſoient le rempart. Là Céſar envoya Labienus avec ſix cohortes toutes fraîches. Le combat s'y renouvella, & Labienus le ſoutint avec courage.

Cependant à l'endroit qu'attaquoit Vercingentorix les Gaulois de ſon armée ne paroiſſoient pas affoiblis par la famine. Pleins d'eſpoir & de rage ils faiſoient des efforts incroyables pour rompre les barricades qui les tenoient enfermés. A force de traits il vuidoient le rempart du retranchement, & avec des faux emmanchées de longues perches

ils coupoient la liaiſon des faſcines & du gazon qui faiſoient le corps des ouvrages. Peu s'en falloit qu'ils ne ſe fuſſent fait une large ouverture. Deux fois Céſar fit marcher du renfort de ce côté-là. Enfin il y alla luy-même, & y conduiſit des troupes fraîches. Il fit plus. Il ordonna à quelques eſcadrons de ſortir de l'enceinte, & de tomber en queuë ſur les ennemis au plus fort de leur attaque. Ce deſſein réüſſit. Les Gaulois lâchérent pié, & ſe retirérent en déſordre ſur le panchant de leur montagne. De là Céſar vole du côté où Labienus ſoutenoit avec peine, dans un lieu déſavantageux & avec peu de ſoldats, la furie de cinquante-cinq mille Gaulois acharnés à faire bréche aux retranchements. La préſence de Céſar décida. Si-tôt que les ennemis l'apperçûrent du haut de leur rocher, & qu'ils le reconnurent à l'habit magnifique qu'il portoit dans les combats, ils pouſſérent de grands cris. Les Romains y répondirent de toutes les tours de l'enceinte. A l'inſtant les Légions firent une ſortie l'épée à la main, & donnérent vivement ſur les Gaulois. Ce combat d'infanterie fut long-tems diſputé ; mais la même cavalerie qui avoit attaqué par derriére les troupes de Vercingentorix fondit auſſi ſur celles que commandoit Vergaſillaunus. Alors la déroute des ennemis fut générale. Ceux qui échappérent du combat par la fuite tombérent ſous les armes de la cavalerie Romaine. Sedulius commandant † des Lémovices mourut dans le combat. Vergaſillaunus fut fait priſonnier de guerre. Enfin de cette multitude effroyable de Gaulois un petit nombre re-

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

† *Ceux du Limouſin.*

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

tourna au camp, après avoir perdu ſoixante & ſeize drapeaux.

Vercingentorix vit tout ce maſſacre du haut de ſa montagne, & tint conſeil de guerre. *Cédons à la Fortune*, dit-il, *& puiſqu'elle nous arrache la liberté, faites-moy ſervir de victime d'expiation pour l'avoir ſi mal ſoûtenuë. Choiſiſſés ou de me plonger le coûteau dans le ſein, ou de me livrer vivant à Céſar.* Tous furent d'avis qu'il falloit ſe rendre à diſcrétion, & recevoir la Loy du vainqueur. On fait partir un député vers Céſar, & l'on écoute paiſiblement l'ordre de mettre bas les armes & de conduire les chefs en la préſence du Proconſul. Céſar fit placer ſon Tribunal à la porte de ſon camp, & y reçut les ſoumiſſions de Vercingentorix & de ſes principaux Officiers. Ils furent tous réduits à l'eſclavage, hors les Arvernes, & les Edüens. Par là le Général Romain voulut ramener à l'obéïſſance les deux principales Nations de la Celtique. Son deſſein réüſſit. Les Arvernes ſe ſoumirent, & les Edüens le reçurent dans leur capitale. Il y paſſa tranquillement l'hyver, après avoir diſtribué ſon armée en différents quartiers, pour maintenir la paix dans les Provinces. Céſar rendit aux Arvernes & aux Edüens les captifs qu'il avoit faits ſur eux ; mais pour les autres priſonniers il les diſtribua à ſes ſoldats pour les ſervir, & chacun eut au moins ſon eſclave. Aléxie reçut garniſon Romaine, & par là finit une campagne dont Céſar remporta preſque toute la gloire. Jamais il ne s'étoit montré plus grand Capitaine & plus valeureux ſoldat. Ses lignes devant Aléxie parurent

parurent un chef-d'œuvre de l'art militaire, & ſa réſiſtance aux Gaulois raſſemblés en corps de nation fut un effort de valeur, qui ſurpaſſe ce que la fable a publié de ſes Héros. Auſſi Rome décerna vingt jours de priéres publiques pour rendre graces aux Dieux d'un ſuccès ſi complet. On ne comptoit pas alors dans la capitale que la Gaule pacifiée annonçoit la deſtruction de la République.

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

LIVRE SOIXANTE ET QUATRIEME.

L'OCCIDENT, & les conquêtes de Céſar dans la Gaule Tranſalpine fixoient la principale attention des Romains ; mais l'Orient ne laiſſoit pas de partager leurs ſoins. Le Sénat étoit inquiet ſur l'état de la Syrie aprês la déroute de Craſſus, & le maſſacre de ſes Légions. Caſſius à la vérité s'étoit réfugié dans Antioche, & contenoit les Syriens que la victoire des Parthes avoit ébranlés ; mais deſtitué de troupes ce jeune Lieutenant Général ſuffiſoit-il pour arrêter l'inondation des Barbares, que leurs ſuccês avoient rendus plus fiers ? Par un bonheur inopiné Suréna ne vivoit plus. Devenu un objet de jalouſie aux yeux d'Orodes ſon ſouverain il en avoit reçû la mort pour récompenſe de ſes victoires. Depuis le trépas de cet illuſtre guerrier le Roy des Parthes tomba dans une eſpéce d'aſſoupiſſement. Au lieu de profiter des circonſtances il confia le ſoin de ſes armées à Pacorus ſon fils, foible enfant qui n'étoit pas encore entré dans l'adoleſcence, & l'envoya en Syrie juſqu'aux portes d'Antioche avec une armée aſſês nombreuſe. Orſaces étoit le conducteur du jeune Prince, & l'inſtruiſoit au métier des armes. Caſſius commandoit alors en Syrie pour les Romains, non pas en qualité de Proconſul, ou même par une commiſſion extraordinaire ; mais il étoit le ſeul Officier Général qui ſurvêcut aprês la défaite de Craſſus. Son zéle luy tint lieu de

Dio. l. 40.

nomination juridique, & ſa valeur luy ſuffit pour repouſſer les Parthes. Avec les cinq cents Romains qui luy reſtoient, & quelques levées d'Aſiatiques il combattit Orſaces, & le mena battant juſques dans a Antigonie. Cet azyle même ne parut pas aſſés ſûr au Commandant des Parthes. Il en ſortit; mais Caſſius le harcela ſi fort durant ſa retraite qu'il le ſurprit dans une embuſcade où Orſaces perdit la vie. Ainſi Pacorus retourna ſeul dans ſon païs, & délivra la Syrie, pour y retourner dans peu. Lorſqu'il y reparut Bibulus avec la qualité de Proconſul y avoit déja pris la place de Caſſius. Ce nouveau Gouverneur eut l'adreſſe de broüiller les Parthes. Il mit le Satrape Oeondopante dans ſes intérêts, & l'engagea de perſuader à Pacorus de retourner dans la Parthie, pour y détrôner Orodes. Le jeune Prince prit l'amorce, tourna ſes armes contre ſon pere, & laiſſa Bibulus régir la Syrie aſſés tranquillement.

De Rome l'an 701. Conſul. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

Juſtin. l. 42. Dio l. 40. & Cicl. 5. ad Attic. ep. 20.

Cependant à Rome tout ſe préparoit à faire au Champ de Mars l'élection de deux nouveaux Conſuls. Pompée étoit ſur la fin de ſon troiſiême Conſulat, & durant ſon adminiſtration il n'avoit viſé qu'à s'affermir dans la poſſeſſion où il étoit de dominer ſeul dans la République. Sans prendre de titre qui le diſtinguât & qui le rendît odieux, il s'étoit aſſûré un empire d'autant plus réel, qu'il étoit

a Les anciens Géographes font mention de cinq villes qui portoient le nom d'Antigonie. L'une étoit ſituée dans l'Epire, la ſeconde en Macédoine, la troiſiême dans l'Arcadie, la quatriême dans la Troade, la cinquiême en Syrie au voiſinage d'Antioche. Il paroît certain qu'il s'agit icy de cette derniere ville d'Antigonie.

De Rome l'an 701. Conſuls. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

moins ſuſpect. Il avoit deux armées à ſes ordres, l'une en Eſpagne ſous la conduite de deux Lieutenants Généraux ſes ſubalternes, & qui ne prenoient leur attache que de luy. L'autre aux portes de Rome dont il régloit les mouvements par luy-même. Ainſi par la crainte il prétendit tenir les Romains dans la ſoumiſſion lors même qu'il ſeroit ſorti du Conſulat. Pour Céſar, Pompée ne l'appréhendoit pas aſſés. Le tems que la République avoit accordé à ce Conquérant pour reſter dans la Gaule à la tête de ſon armée alloit bientôt expirer. *Dés que ce grand Général ſera réduit à la condition d'un ſimple particulier*, diſoit Pompée, *il ceſſera d'être un objet d'appréhenſion pour moy.* Tout ſon ſoin fut donc de ſe donner pour ſucceſſeurs dans le Conſulat deux hommes, qui luy fuſſent affectionnés, qui n'euſſent nul uſage de la guerre, & s'il ſe pouvoit qui contraires à Céſar s'oppoſaſſent aux prétentions que le Proconſul des Gaules avoit pour le Conſulat, ou du moins pour une nouvelle prorogation de ſon département & de ſon Généralat.

Trois prétendants ſe préſentérent alors pour les deux premiéres places de la République ; mais leur brigue fut ſage & dans les régles. Le premier étoit Caton ce Philoſophe rigide qui faiſoit profeſſion de mépriſer les Magiſtratures. Auſſi dans ſa démarche n'eut-il en vûë que le bien commun. Il étoit convaincu que nul autre que luy n'auroit aſſés de fermeté pour réprimer l'audace des deux Tyrans qui menaçoient la République. *Ou bien Céſar & Pompée conviendront enſemble*, diſoit-il. *Pour*

lors Rome ſera livrée à leurs volontés, & la liberté ne ſubſiſtera plus, ou s'ils ſe déſuniſſent ils ſe feront la guerre, & le vainqueur deviendra Monarque. Caton raiſonnoit juſte. Dans l'intention donc de priver l'un & l'autre de cette puiſſance exorbitante qu'ils avoient uſurpée, il ſe mit ſur les rangs, prit la robbe blanche, & demanda le Conſulat. Caton ne ſe fut pas plûtôt déclaré qu'il vit M. Claudius Marcellus, & Serv. Sulpicius Rufus prétendre à la même dignité. Le dernier devoit ſon élévation à Caton. Il parut ſurprenant qu'il ſe fût fait le compétiteur de ſon amy, de ſon protecteur. *Ne vous en étonnés pas*, dit le Philoſophe, *chacun court où ſa paſſion l'entraîne.* Afin donc d'empêcher plus efficacement toutes les voyes ambitieuſes pour s'attirer des ſuffrages, Caton obtint un Arrêt du Sénat qui défendoit aux concurrents d'agir auprès du Peuple même par leurs amis, & par des entremetteurs. Par là l'Auteur de l'Arrêt choqua les citoyens de Rome. C'étoit détourner les Grands de ſolliciter au moins leurs ſuffrages. Ils s'en reſſentirent au jour de l'élection, refuſérent le Conſulat à Caton, & luy préférérent Serv. Sulpicius Rufus, & M. Marcellus. On dit de plus que les factions de Pompée & de Céſar agirent vivement pour exclure du Conſulat l'homme dont ils redoutoient le plus les fantaiſies. Cicéron fit tous ſes efforts pour mettre Caton en place. Lorſque l'affaire fut manquée il luy reprocha ſon infléxibilité, qui ne ſervoit qu'à détruire les plus ſolides projets pour la conſervation de la République. Caton ne fit que rire des refus qu'il avoit

De Rome l'an 701. Conſul. CN. POMPEÏUS MAGNUS, & Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

Plut. in Caton.

reçus du Peuple. Ce jour-là même il alla joüer à la paume au Champ de Mars. a

Des deux nouveaux Conſuls l'un étoit célébre Juriſconſulte, l'autre éloquent Orateur. C'étoit deux hommes façonnés, ce ſemble, aux inclinations de Pompée. Marcellus ſon admirateur éternel portoit le reſpect pour luy juſqu'au même aſſujettiſſement, que les eſclaves ont d'ordinaire pour leurs maîtres. Il entroit dans ſes vûës de politique, & croyoit que Rome ne pouvoit être mieux adminiſtrée qu'en ſuivant les volontés de Pompée. Marcellus ne trouvoit nul inconvénient à voir un Etat Républicain maîtriſé par un ſeul homme, qui ſe conſervoit la ſupériorité du Gouvernement lors même qu'il étoit ſorty d'employ. Les préventions de ce Conſul alloient juſqu'à ſe déclarer l'ennemi de tous ceux, ou qui n'approuvoient pas l'eſpéce de Monarchie que Pompée avoit envahie, ou qui vouloient la détruire, ou qui prétendoient la partager. Toûjours plein de Pompée & ſervilement attaché à ſes intérêts, lorſqu'il n'étoit encore que Conſul déſigné, & lorſqu'il fut en exercice de ſa Charge il propoſa au Sénat de faire un Arrêt bien préjudiciable à Céſar. Il demanda qu'on le révoquât de ſes Gouvernements b même avant

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

Dio l. 40. App. l. 2. bell. civ. Plut. in Pomp. & in Ceſare.

a Plutarque ajoute que Caton ſe promena dès le ſoir même dans la place publique ſans ſouliers & ſans tunique, ſelon l'uſage des premiers Romains.

b Par une Loy que Pompée avoit fait promulguer l'année précédente, il étoit ſtatué que les prétendants aux Magiſtratures ſe ſiſteroient en perſonne, & qu'il ne ſeroit plus permis d'admettre les abſents au nombre des Candidats. La Loy avoit été gravée ſur une table d'airain. Cependant Pompée avoit oſé de ſon chef y faire une exception en faveur de Céſar. Le Con-

que ſon tems fût expiré. Ce projet parut inſenſé non-ſeulement aux gens que Céſar avoit mis dans ſon parti par des largeſſes ; mais même à ceux qui n'avoient pour luy que de l'indifférence. N'étoit-il pas injuſte en effet de contraindre un Conquérant de quitter les armes au fort de ſes victoires ? Pompée étoit alors abſent de Rome, & feignoit de vouloir paſſer en Eſpagne pour ſe mettre à la tête de ſon armée ; mais il n'en prenoit la route qu'à pas lents, toûjours prêt de retourner à la capitale ſous le moindre prétexte. Le bruit de l'Arrêt que Marcellus pourſuivoit rappella en hâte à la ville Pompée ſon véritable auteur. Ce politique ſçut ſe contrefaire. Il déclama contre l'injuſtice qu'on vouloit faire au vainqueur des Gaules ; mais il inſinua qu'il ſeroit aſſés tems de le rappeller lorſque les cinq années de ſa prorogation ſeroient finies. Ce terme approchoit, & Céſar devoit revenir de Rome dans les premiers mois de l'année ſuivante, pour y être réduit à la vie privée.

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

Le Conſul Marcellus fruſtré de ſon attente chercha du moins une occaſion d'exercer ſa mauvaiſe humeur contre Céſar. Ce Proconſul des deux Gaules avoit repeuplé une ville au pié des

App. l. 2. bell. civ.

ſul Marcellus n'y eut point d'égard. Il fit un diſcours véhément pour engager le Sénat à rappeller le Proconſul des Gaules, & à l'exclure du Conſulat, juſqu'à ce qu'il eût été réduit à la condition de ſimple particulier. Sulpicius & les Tribuns du Peuple Caïus Cælius, C. Vibius, Lucius Vicinius, & P. Cornélius s'oppoſérent vivement à la demande de Marcellus. Pompée même plus jaloux que perſonne de la puiſſance de Céſar ſe réünit avec les cinq oppoſants, & fut d'avis qu'on laiſſât expirer le tems du Proconſulat des Gaules, pour traiter d'une affaire ſi délicate.

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

Alpes, & luy avoit donné le nom de [a] *Novocome*. Pour gratifier la nouvelle peuplade il avoit accordé aux habitants le droit de *Latinité*, c'eſt-à-dire les mêmes priviléges dont joüiſſoient les Latins anciens alliés, & voiſins de Rome. Une de ces prérogatives étoit qu'auſſi-tôt qu'un Latin avoit été mis au nombre des Magiſtrats dans ſon diſtrict, dès lors il entroit dans tous les droits de la Bourgeoiſie Romaine, & qu'il étoit réputé Citoyen Romain. Il arriva par je ne ſçay quelle avanture qu'un Sénateur de Novocome ſe trouva à Rome, dans le tems des fureurs de Marcellus contre Céſar. Le Conſul prit un léger prétexte pour condamner le Novocomien à la flagellation, ſupplice qu'on ne faiſoit ſouffrir à aucun citoyen de Rome quelque coupable qu'il fût. [b] L'affront fait au Sénateur de Novocome retomboit ſur Céſar. C'étoit déſapprouver & détruire les graces qu'il avoit accordées dans ſa Province. Céſar en fut picqué; mais il mépriſa les mauvais procédés d'un homme qui s'étoit vendu à Pompée. Deux affaires plus importantes l'occupérent. La premiere étoit d'obte-

[a] Côme eſt une ville du Milanois, ſituée ſur un Lac qui porte aujourd'hui ſon nom. Elle eut anciennement beaucoup à ſouffrir du voiſinage des Griſons. Le pere du grand Pompée la fit réparer, & l'honora du droit de latinité, ainſi que toutes les villes d'en deçà le Pô. Un Cnéïus Scipio y conduiſit enſuite environ trois mille perſonnes pour la repeupler. Jule Céſar enfin y établit une colonie compoſée de cinq mille têtes, parmi leſquelles on comptoit cinq cents Grecs d'origine, & leur accorda les mêmes prérogatives qu'aux anciens habitants. Le quartier que le Proconſul des Gaules aſſigna aux nouveaux venus, fut nommé *novum Comum*, ou la *nouvelle ville*.

[b] Plutarque ajoûte que Marcellus priva du droit de latinité tous les citoyens tranſplantés à Côme.

nir

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

nir une nouvelle prolongation de ſes Gouvernements, du moins juſqu'au tems qu'on l'auroit nommé Conſul. La ſeconde de gagner tellement le cœur de ſes ſoldats qu'il en diſpoſât à ſon gré, s'il en falloit venir un jour juſqu'à déclarer la guerre à ſa patrie. Il ſuivit ces deux projets avec une habileté digne de luy.

Dio l. 44.

D'abord ce Proconſul de la Gaule Tranſalpine, de la Gaule Ciſalpine, & de l'Illyrie raſſembla dans ſes trois Provinces autant d'argent qu'il put, [a] ſans aliéner trop l'eſprit des Peuples qu'il gouvernoit. Enſuite il fit des levées de ſoldats, ſur-tout parmi les Gaulois & les Germains, Nations qui n'avoient d'attachement que pour luy, & qui n'avoient pas pris en naiſſant l'eſprit Républicain. Il en remplit ſes troupes. Céſar s'affectionna même ſes Légionnaires tout Romains qu'ils étoient, juſqu'à être prêts de ſacrifier tout autre intérêt au ſien. Preſque tous ſes Officiers Généraux, & principalement Marc Antoine ſon Queſteur, pouſſoient pour luy

[a] Suétone cependant reproche à Céſar d'avoir déſolé par des exactions criantes les diverſes Provinces qu'il gouverna en qualité de Préteur & de Proconſul. La Gaule ſur-tout fut en proye à ſon avarice. Pour fournir à ſes énormes profuſions, dit cet Hiſtorien, & aux frais de la guerre qu'il méditoit depuis long-tems contre ſa patrie, il pilla ſans diſtinction toutes les villes, ſoit alliées, ſoit ennemies du nom Romain, & s'enrichit de leurs tréſors. Il n'épargna pas même les Temples des Dieux, qui furent dépoüillés par ſes ordres de leurs plus riches ornements. On le vit en Italie produire en public l'or qu'il avoit recüeilli de ſes rapines, & le mettre en vente au prix de trois mille petits ſeſterces la livre, ou de cent vingt-cinq écus. Céſar s'étoit déja décrié pendant ſon premier Conſulat, lorſqu'après avoir enlevé du Capitole trois mille livres d'or peſant, il remit en la place un poids égal en cuivre doré. Le même Auteur l'accuſe d'avoir mis à l'enchere les Royaumes, les prérogatives, & les alliances.

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, R SERV. SULPICIUS RUFUS.

leur eſtime juſqu'au dévoüement. Q. Cicero ſeul eut un prétexte de quitter l'armée des Gaules pour ſuivre ſon frere dans la Cilicie, où un ordre de la République l'envoya. C'eſt un évenement memorable que nous ne devons pas dérober à l'Hiſtoire. Nous reviendrons bientôt à Céſar.

Pompée pendant ſon dernier Conſulat avoit porté une Loy, qui ordonnoit à tous ceux qui depuis quelques années avoient été Conſuls ou Préteurs, & qui d'ailleurs n'étoient point ſortis de Rome pour gouverner des Provinces étrangéres, d'aller y exercer les fonctions ou de Proconſuls, ou de Préteurs, ſelon que le ſort en décideroit. M. Tullius Cicéron avoit quitté le Conſulat depuis dix ans, & avoit préféré de reſter dans la Capitale [a] ſans autre employ que celuy de briller par ſon éloquence dans le Comice & dans les Tribunaux de Judicature. Le nouvel Edit l'obligea de quitter la robbe pour prendre l'épée, & d'abandonner Rome pour marcher en Province. La Cilicie & l'Iſle de Chypre luy échurent en partage. On luy donna [b] deux Légions à commander, & il s'embarqua à Brunduſe avec ſon frere Quintus qu'il

Plut in Cicerone & Cicero ipſe l. 5. Ep. 15. ad Att. & alii.

[a] Le jeune Craſſus qui périt en combattant contre les Parthes, avoit laiſſé par ſa mort une place vacante dans le Collége des Augurs. Cicéron fut revêtu de cette dignité Sacerdotale que le Peuple pour l'ordinaire n'accordoit qu'à la naiſſance ou au mérite des prétendants.

[b] Cicéron écrit à Atticus qu'il s'en falloit beaucoup que ſes deux Légions fuſſent complettes. Mais il recruta ſa petite armée des ſecours que lui envoyérent Déjotarus Roy de Galatie, & les Peuples alliés ou dépendants de la République. Auſſi Plutarque dit que Cicéron ſe rendit en Cilicie à la tête de douze mille hommes d'infanterie, & de deux mille ſix cents chevaux.

prit

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

prit pour ſon Lieutenant général, Cn. Voluſius, & L. Meſſinius Rufus qui furent ſes Queſteurs, l'un pour la Cilicie, l'autre pour Chypre. Après avoir ſéjourné quelques jours à Athénes, il vint enfin [a] à Laodicée, [b] ville de ſon département, & de là à Apamée [c]; & par Sinnade il ſe rendit à ſon camp aux environs d'Iconium. Là il prit le commandement des mains d'App. Clodius ſon prédéceſſeur immediat, qui alla demander le triomphe à Rome, & qui ne l'obtint pas. On l'accorda néanmoins à P. Cornélius Lentulus Spinther, qui avoit gouverné la Cilicie avant Appius & Cicéron.

a Dans la vingtiéme lettre à Atticus, liv. 5. Cicéron rend un compte exact de ſon voyage. On y apprend que d'Athénes il alla d'abord à Epheſe, où les habitants le comblérent d'honneurs, que ceux de Laodicée, d'Apamée, de Synnade, de Philoméle & d'Iconium s'empreſſérent à lui donner des marques de leur reſpect & de leur attachement, que ſon équité, ſa douceur, & ſon déſintéreſſement lui conciliérent l'affection de tous les Aſiatiques. *Ma principale attention*, ajoute-t-il, *fut de réparer par un air de popularité les manieres dures & hautaines de mon prédéceſſeur Appius Clodius.*

b Laodicée étoit une des plus conſidérables villes de la grande Phrygie, comme le témoigne Strabon. Ptolomée cependant l'attribuë à la Catie, & le Géographe Etienne en fait une ville de Lydie, parce qu'elle confinoit avec ces deux Provinces de l'Aſie mineure. Ils conviennent que le fleuve Lycus arroſoit ſon territoire. Avant qu'elle eût été reparée par une Reine de Syrie appellée Laodice, elle porta ſucceſſivement les noms de *Dioſpolis*, & de *Rhoas.*

c Voyés ce qu'on a remarqué dans les volumes 11. & 12. ſur les villes d'Apamée & de Synnade en Phrygie.

d Cicéron écrit dans ſes Lettres que Publius Cornélius Lentulus Spinther avoit fait reſpecter les armes Romaines dans la Cilicie. Du reſte il n'entre point dans le détail de la guerre que ce Proconſul eut à ſoûtenir, & des ennemis qu'il eut à combattre. On ſçait ſeulement que l'honneur du triomphe ne fut accordé à Lentulus que deux ans aprés ſon retour. Ce retardement fut cauſé par les oppoſitions de quelques Tribuns du Peuple, qui faiſoient un crime au Prétendant de ſon attachement inviolable aux intérêts de Pompée.

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

Le nouveau Proconſul, quoiqu'il fût plus Orateur qu'homme de guerre, ſoûtint dignement l'employ dont la République l'avoit chargé. Non-ſeulement il vécut ſans reproche dans ſa Province, mais il y fit des exploits d'armes qui luy firent donner le titre d'*Imperator* [a] par ſes troupes [b].

a On a déja obſervé dans les volumes précédens que le terme latin *Impérator*, n'étoit qu'un titre d'honneur que les ſoldats donnoient par acclamation à leur Général, lorſqu'il s'étoit diſtingué par quelque action d'éclat. Mais les Généraux ne conſervoient ce titre que dans le lieu de leur département, & juſqu'à leur retour dans la Capitale. Dans la ſuite les Empereurs ſe donnérent la qualité d'*Imperator* autant de fois qu'ils remportérent des victoires contre les ennemis du nom Romain, comme les anciens monuments en font foy. De là cette Légende de la plûpart des Médailles Impériales. IMPERATOR I. II. III. &c. On lit encore des lettres de Cicéron à Pompée, & de Pompée à Cicéron qui portent cette inſcription. *M. Cicero Imperator Cn. Magno Proconſuli..... Cn. Magnus Procenſul. M. Ciceroni Imperatori.*

b Cicéron fait lui-même dans ſes Lettres à Atticus un récit exact de ſon entrepriſe contre les Parthes. *Je marchai*, dit-il, *vers la Cilicie, & je pris ma route par les frontiéres de la Cappadoce pour fermer de ce côté-là les paſſages à Artavaſde Roy d'Arménie.* Le Proconſul en effet avoit tout à craindre de ce Monarque depuis qu'il avoit marié ſa ſœur à Pacorus fils d'Orode Roy des Parthes. *Aprés avoir campé*, continuë Cicéron, *pendant cinq jours dans les plaines de Cybiſtre ville de Cappadoce, j'appris que les ennemis s'étoient rendus par un autre chemin dans le voiſinage de la Cilicie; j'y entray auſſi-tôt par les détroits du Mont Taurus, & je m'avançay juſqu'au Mont Amanus, dont le ſommet ſert de retraite à des barbares qu'on n'a jamais pû dompter. Je taillai en pieces un grand nombre de ces brigands, je pris enſuite & brûlai pluſieurs forts. Au bruit de mon arrivée les Parthes qui s'approchoient d'Antioche ſe retirérent. C. Caſſius les pourſuivit, & remporta ſur eux un avantage conſidérable. Orſacés leur Général fut bleſſé dans cette action, & mourut peu de jours aprés.* On voit icy que Cicéron auroit voulu partager avec Caſſius l'honneur d'avoir donné la chaſſe aux ennemis; mais outre qu'il étoit encore fort éloigné d'Antioche, Dion Caſſius dit en termes exprés au livre 40. que les Parthes abandonnérent le deſſein qu'ils avoient formé de réduire cette grande ville, parce qu'ils ignoroient l'art d'aſſieger une place dans les formes.

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS. *Cic. l. ep. 1. & 3. l. ad famil.*

Les Parthes étoient rentrés ſur les terres des Romains, & infeſtoient les environs du Mont Amanus [a], qui ſervoit de bornes à la Syrie & à la Cilicie. M. Calpurnius Bibulus avoit pris le Gouvernement de la premiére Province aprés [b] Caſſius, & Cicéron commandoit dans la ſeconde à douze mille fantaſſins, & à deux mille cinq cents hommes de cavalerie. On peut juger que Quintus ſon frere luy fut d'un grand uſage pour ſes expéditions militaires. Lorſque Cicéron étoit encore dans ſon camp d'Iconium Antiochus Roy de Comagéne luy fit dire, que les Parthes avoient paſſé l'Euphrate. Au moment même il quitte ſon premier poſte,

a Le Mont Amanus appellé vulgairement *Monté Negro*, eſt une des bouches du Mont Taurus. Il s'étend d'une part depuis la Mer Méditerranée auprés de l'ancienne Iſſus, juſqu'aux frontiéres de Cappadoce, & de l'autre il rabbat vers la Syrie qu'il ſépare de la Cilicie.

b Aprés la défaite & la mort de Craſſus à la funeſte journée de Carrhes, la République avoit nommé Marcus Calpurnius Bibulus pour remplacer ce Général. En attendant l'arrivée du nouveau Proconſul, Caïus Caſſius avoit reüeilli les débris de l'armée Romaine, & rempliſſoit les fonctions de Gouverneur de la Province. Ciceron dit de luy qu'il montra une vanité ridicule en écrivant au Sénat, que l'heureux ſuccés de ſa derniére expédition contre les Parthes avoit enfin terminé la guerre. *Nous avons cependant tout à craindre de l'incurſion de ces barbares*, ajoute Cicéron. *Je ſçay qu'ils ont pris des quartiers d'hyver dans la Cyrrheſtique, une des Provinces de la Syrie. Pacorus eſt entré à main armée ſur les terres de la République, & Déjotarus ne doute point que le Roy lui-même ne paſſe l'Euphrate avec toutes ſes tropes au commencement de la campagne. Le jour même qu'on lut en préſence du Sénat la Lettre triomphante de Caſſius, on y fit auſſi la lecture de la mienne. Axius me mande qu'on s'en eſt tenu à mon rapport, & que l'on n'a point eu d'égard à celui de Caſſius.* Quoi qu'en diſe Cicéron pour diminuer la gloire du Queſteur, il eſt certain de l'aveu des plus célébres Hiſtoriens, que le jeune Pacorus aprés la mort d'Orſacés n'oſa plus rien entreprendre contre les Romains.

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

traverſe la Cappadoce, & vient ſe poſter à [a] Cybiſtre dans les défilés du Mont Taurus. Par là il délivra [b] Ariobarzane de l'incurſion des ennemis, & ſans différer il vint à [c] Tharſe. Cependant le Mont Amanus ne ceſſoit point d'être le rendés-vous des Parthes, qui cherchoient à ſe répandre par là dans la Syrie, ou dans la Cilicie. A la premiére nouvelle Cicéron y vole, ſurprend les ennemis, en fait un grand carnage, & leur re-

a Cybiſtra étoit ſituée dans la Cataonie, petite Province de la Cappadoce au pié du Mont Taurus, vers les ſources du *Cydnus*.

b Cicéron prêt de ſortir de Rome pour ſe rendre à ſon département fut chargé par le Sénat de contenir les rebelles qui s'étoient ligués contre Ariobarzane Roy de Cappadoce. Il s'acquitta de ſa commiſſion avec ſuccès. Il écrivit même à Atticus que ce Monarque luy étoit redevable de la couronne & de la vie. Voicy comme il s'exprime à ce ſujet. *J'ay eu occaſion en paſſant de ſauver Ariobarzane & ſes Etats par ma conduite & par mon autorité. Bien loin de me laiſſer corrompre par ceux qui vouloient l'opprimer, je n'ay pas même ſouffert qu'ils m'approchaſſent. Je n'ay rien tiré de la Cappadoce, & je compte de ne pas couter une ſeule obole à ma Province pendant l'année de mon Proconſulat.* Au reſte le pere d'Ariobarzane avoit été ou aſſaſſiné, ou empoiſonné. Son fils & ſon ſucceſſeur au Trône réclama la protection du Sénat, qui confia la tutelle de ce jeune Prince à Cicéron, comme il paroît par la ſeconde Lettre du livre 15. des Epîtres familiéres, & par la 18. lettre à Atticus. *Les affaires d'Ariobarzane ſont en ſi mauvais état*, écrit-il à ſon ami, *que je penſe à me décharger de cette tutelle.*

c Tharſe, Métropole de la Cilicie, ſituée ſur les bords du Cydnus à ſix ou ſept milles de la mer, eſt renommée dans les Actes des Apôtres, pour avoir donné l'éducation à ſaint Paul le Docteur des Gentils. Cette ville paſſa pour la plus célébre école de l'Aſie dans tous les genres de Littérature, depuis que les Grecs ſes fondateurs y eurent apporté le goût des beaux Arts, & de la Philoſophie. Elle ne fut pas moins recommandable par ſes richeſſes, & par la beauté de ſes édifices. Pline la met au rang des villes libres. Il eſt cependant certain que la plûpart de ſes habitants qui avoient ſuivi le parti de Céſar furent honorés du droit de Bourgeoiſie Romaine. Aujourd'hui Tharſe porte le nom de *Tarſo*. On n'y retrouve plus que de légéres traces de ſon ancienne ſplendeur.

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

prend bien des châteaux dont ils s'étoient emparés. Le ſiége de [a] Pindéniſſe fut ſon chef-d'œuvre. La place étoit forte & bien pourvûë. Le Proconſul la fit battre avec tant de ſuccès, [b] qu'il l'emporta après cinquante ſept jours depuis qu'elle fut inveſtie. Bibulus ne fut pas auſſi heureux dans la Syrie que Cicéron dans ſa Province. Ils firent l'un & l'autre la guerre aux environs du Mont Amanus. Si Bibulus n'eût pas dédaigné d'accepter les ſecours que Cicéron luy offroit, il n'eût pas [c] perdu une Légion Romaine dans les défilés

a Pindéniſſe étoit placée ſur un rocher eſcarpé d'un difficile accès. Cicéron la met au nombre des villes de l'Eleuthero-Cilicie, c'eſt-à-dire de la Cilicie libre. Ce canton n'étoit point encore ſoumis à la domination des Romains. Cette ville apparemment n'avoit rien de remarquable que ſa ſituation, puiſque Cicéron n'en connoiſſoit pas même le nom, comme il l'avouë dans une de ſes Lettres à Atticus.

b Cicéron avoüe dans la même lettre que les ennemis ſe défendirent avec vigueur, & que pluſieurs de ſes ſoldats furent bleſſés au ſiége de cette Place. Devenu maître de Pindéniſſe il abandonna le butin à ſes troupes, excepté les chevaux. Pour les aſſiégés ils furent faits eſclaves, & vendus à l'encan. *Je fais vendre les priſonniers aujourd'hui 19. Decembre*, dit-il à Atticus, *& dans ce moment que je vous écris de deſſus mon Tribunal, le prix en monte déja à douze millions de ſeſterces*, c'eſt-à-dire à la ſomme de quinze cents mille livres.

c Cicéron écrit à Atticus que Bibulus perdit pluſieurs Officiers de conſidération, & que la premiére cohorte, toujours la plus nombreuſe, & compoſée des plus braves ſoldats de la Légion fut taillée en piéces. Il ſe conduiſit avec plus de ſageſſe dans le projet qu'il forma de mettre la diviſion parmi les Parthes. Oedonopante leur Général ſe laiſſa prendre à l'appas des magnifiques promeſſes que luy fit Bibulus. Il entreprit de détrôner Orode, & de placer ſur le trône Pacorus le fils aîné de ce Monarque. Orode inſtruit de la conſpiration qui ſe tramoit contre luy, rappella ſes troupes de la Syrie, s'aſſura de Pacorus, & ceſſa pour quelques années d'inquiéter les Peuples ſoumis à la domination Romaine. Bibulus ne s'acquit pas moins de gloire par un trait de modération & de grandeur d'ame qui n'a pas échappé à Valére Maxime.

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

où il s'engagea. L'ardeur que Bibulus avoit de triompher luy fit faire bien des fauſſes démarches. Pour Cicéron ſa conduite fut irréprochable. Rome l'approuva, & décerna en ſon honneur [a] des priéres publiques. Caton [b] luy-même fit l'éloge

Deux de ſes enfans, l'eſpérance de ſa famille, furent maſſacrés à Aléxandrie par des ſoldats Romains, que Gabinius avoit laiſſés dans cette ville après avoir rétabli ſur le Trône Ptolomée Aulétes. Par l'ordre de Cléopatre fille de ce Prince qui depuis peu avoit terminé ſon regne & ſa vie, les meurtriers chargés de fers furent conduits à Bibulus & livrés à ſa vengeance. Mais ce pere affligé, dans la crainte de trop accorder à ſon reſſentiment, ſe refuſa le plaiſir de venger par lui-même la mort de ſes enfans. Il renvoya les meurtriers à Cléopatre, en diſant que ce n'étoit pas à luy, mais au Sénat d'ordonner du ſupplice de ces ſcélerats, conformément aux Loix de la Juſtice.

a Le Sénat même lui décerna le Triomphe qu'il avoit demandé avec inſtance à ſon retour de Cilicie. Mais accablé de chagrin à la vûë des maux qui menaçoient la République en proye à la fureur des guerres civiles, il ſe déſiſta de ſa pourſuite. *Je ſuivrai plus volontiers*, dit-il, *le char triomphant de Céſar, pourvû qu'à ce prix on appaiſe le courroux de ce vainqueur irrité.*

b Caton cependant s'oppoſa vivement au Decret du Sénat qui ordonnoit des ſupplications en reconnoiſſance des avantages que Ciceron avoit remportés contre les Parthes. Les exploits du Proconſul de Cilicie ne lui paroiſſoient pas mériter une diſtinction ſi honorable. Il avoüoit ſeulement que Cicéron par ſon intégrité, & par la ſageſſe de ſon gouvernement s'étoit acquis une gloire immortelle. *Il ſeroit à ſonhaiter pour luy*, diſoit-il, *que les loix euſſent attaché à la vertu les mêmes honneurs qu'elle décerne à la victoire.* Cicéron plus jaloux que perſonne de réünir à peu de frais le titre de grand Capitaine avec celuy du plus célébre Orateur de Rome, ſe plaignit amérement de Caton dans quelques-unes de ſes Epîtres familieres, & de ſes Lettres à Atticus. *Celui*, dit-il, *qui n'a point été d'avis qu'on m'accordât des ſupplications, a opiné d'une maniere qui me fait plus d'honneur que tous les triomphes du monde. Par bonheur Favonius, qui n'en eſt pas moins de mes amis, & Luccéius Hirrus avec qui je ſuis broüillé, ont été les ſeuls de ſon ſentiment. Il n'a pas tenu à Caton*, continuë-t-il dans une autre Lettre, *que je n'aye été exclus de mes prétentions. Il croit avoir beaucoup fait pour moy, lorſqu'il a loüé mon déſintéreſſement, ma douceur, & ma probité. Je me ſerois paſſé de ſes éloges s'il ne m'eût pas refuſé le ſeul témoignage que*

de

de l'équité & de la modération dont Cicéron avoit uſé [a] à l'égard des Ciliciens & des Cypriots.

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

je lui demandois. Il importoit à Céſar de diviſer ces deux zélés Républicains, qui juſqu'alors avoient agi de concert pour arrêter le cours de ſes projets. Auſſi écrivit-il à Cicéron pour le féliciter, & pour lui faire offre de ſes ſervices. Il ne manque pas de rabbattre en même tems ſur les mauvais procédés de Caton. Il l'accuſe d'ingratitude, & d'avoir trahi les loix de l'amitié. Cicéron ne prit point l'amorce. Ces deux grands hommes n'en furent pas moins unis pour s'oppoſer aux deſſeins ambitieux de Céſar.

Caton en uſa avec plus d'indulgence en faveur de Bibulus ſon beau-pere. Il crut que ce titre l'autoriſoit à relâcher de ſa ſévérité ordinaire. Il lui fit donc décerner vingt jours de ſupplications. Cependant le Queſteur Caſſius avoit eu ſeul le mérite de la derniere victoire remportée ſur les Parthes. Bibulus ne s'étoit point encore rendu à ſon département. Mais le premier ne paſſoit que pour un Officier ſubalterne, qui avoit vaincu, diſoit-on, ſous les auſpices de ſon Général quoiqu'abſent.

[a] Cicéron ſe rendit aimable aux Peuples de ſon département par une douceur, une affabilité, & un déſintéreſſement dont ils n'avoient point encore vû d'exemple dans aucun de ſes prédeceſſeurs. Pour en juger il faut l'entendre lui-même dans les Lettres où il rend à Atticus un compte ſidéle de ſon adminiſtration. *Je n'ai pas couté une obole à ma Province*, lui dit-il, *je me ſuis refuſé le droit d'étape que la Loy Julia permet aux Gouverneurs d'éxiger pour eux-mêmes, & pour tous ceux qui forment leur cortége. Je fais tout payer juſqu'au bois & au foin qu'on eſt obligé de nous fournir. Je n'ai garde de marcher ſur les traces de ces avares Proconſuls, qui par leurs brigandages ont rendu le nom Romain odieux à toutes les Nations de l'Univers. Vous n'apprendrés point que j'aye rançonné les villes opulentes pour m'enrichir de leurs dépoüilles. La ſeule Iſle de Chypre payoit aux Gouverneurs deux cents talents Attiques pour s'exempter de logements de gens de guerre. Je leur ay fait une remiſe de cette ſomme*, qui faiſoit la valeur de deux cents mille écus. *Les blés que j'ai eu ſoin de diſtribuer dans toute l'étenduë de mon département, ont ramené l'abondance dans la Cilicie que la famine déſoloit depuis un an.* Plutarque ajoute que Cicéron eut la générosité de refuſer tous les preſents que les Rois d'Aſie lui offrirent par leurs Ambaſſadeurs, qu'il exempta les Peuples de l'obligation onéreuſe qui leur avoit été impoſée, de donner aux Proconſuls des feſtins d'appareil, & que ſa maiſon fut l'azyle des pauvres & des innocents perſécutés. Les Villes par un excés de reconnoiſſance s'étoient cottiſées pour ériger en ſon honneur, non-ſeule-

De Rome l'an 702.

Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

Il ne revint à Rome que l'année ſuivante, où il

ment des arcs de triomphe & des ſtatuës, mais encore des Temples, comme à une Divinité bienfaiſante. La modeſtie de Cicéron ne put ſouffrir toutes ces diſtinctions. Il ſe ſervit de ſon autorité pour leur défendre de paſſer outre.

Il n'en avoit pas été ainſi de ſon prédéceſſeur Appius. Selon le témoignage de Cicéron, on ne peut exprimer la déſolation qu'il cauſa par ſes cruautés, & par ſes exactions énormes. *Depuis mon arrivée*, continuë-t-il, *je n'entens que plaintes, & que gémiſſements. Dans tous les lieux de mon paſſage je trouve plûtôt les traces d'un monſtre, que d'un homme. Appius, & ceux de ſa ſuite à ſon exemple, ont appliqué par tout le fer & le feu. C'eſt tout dire qu'ils n'ont laiſſé dans cette miſerable Province que ce qu'ils ne pouvoient emporter. Il a réduit au déſeſpoir ces pauvres Aſiatiques par ſes rapines, par ſes brutalités, & par ſes violences.* Le croiroit-on, ſi nous n'en étions inſtruits par les Hiſtoriens de ces tems-là! Cet avare Proconſul eut l'audace de mandier en ſa faveur les ſuffrages des Peuples qu'il avoit opprimés. Il força même les Magiſtrats des principales Villes de ſon Gouvernement d'impoſer des taxes aux habitants, ſous prétexte de fournir aux frais des députations qu'elles devoient envoyer à Rome pour le remercier au nom de toute la Province. Il avoit pris cette précaution, dans la juſte crainte où il étoit que ſes ennemis ne le traduiſiſſent au Tribunal du Peuple, ou du Préteur, comme coupable de concuſſions. Telle étoit la dure condition de ces malheureux Aſiatiques, qui nés pour la ſervitude, comme le dit Cicéron, ſe prêtoient eux-mêmes aux iniques deſſeins des Gouverneurs qui les tenoient dans l'oppreſſion. Cependant Appius ne put éviter la honte d'être accuſé de malverſation. Publius Cornélius Dolabella qui peu de tems après épouſa la fille de Cicéron, ſe fit ſon dénonciateur. L'Orateur Quintus Hortenſius, & Marcus Brutus ſe chargérent de le défendre. L'accuſé dès lors ceſſa de pourſuivre l'honneur du triomphe pour s'occuper à Rome du ſoin de ſolliciter ſes Juges. Il ne lui en coûta que quelques ſommes d'argent pour réunir les voix à ſa décharge. Quoique convaincu des forfaits les plus atroces, il fut abſous, & peu de tems après élevé à la dignité de Cenſeur. Par ce ſeul trait on peut juger de la déplorable ſituation d'une République où l'avarice, l'iniquité, la corruption, & tous les vices triomphoient impunément. Cicéron même mieux informé que perſonne de la verité des faits qu'on reprochoit à Appius, s'oublia juſqu'à lui écrire des lettres de congratulation ſur l'heureuſe iſſuë de ſon affaire. Il eut la foibleſſe de juſtifier en quelque ſorte les attentats d'un homme ſi décrié, en ſe déclarant pour lui contre ceux qui l'avoient jugé indigne de recevoir les honneurs du triomphe. Ce détail eſt emprunté des lettres à Atticus, &

annonça la mort de Ptolomée Aulétes Roy d'Egypte. Aprês quatorze ans de regne ce Monarque avoit laiſſé le trône à Cléopatre ſa fille aînée, avec ordre de luy faire épouſer Ptolomée ſon frere, l'aîné des deux fils du Roy défunt qui portoient le même nom. Par ſon teſtament Aulétes avoit prié la République Romaine de vouloir ſervir de tutrice aux deux Ptolomées ſes fils encore en bas âge, à Cléopatre un peu plus âgée, & à la Princeſſe Arſinoé ſa cadette. Nous verrons cette Cléopatre joüer de grands rôles dans les guerres civiles ; mais repaſſons d'Orient en Occident, &

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

des Epîtres familiéres qui contiennent en partie l'Hiſtoire des tems que nous parcourons.

Marcus Valérius Meſſala qui avoit été Conſul pendant l'année 700. de la fondation de Rome, n'eut pas le même bonheur qu'Appius. Il fut accuſé d'avoir eu recours à des moyens illégitimes pour briguer le Conſulat. Les preuves qui furent produites contre luy étoient ſans replique. Cependant l'éloquence de Quintus Hortenſius ſon oncle & ſon défenſeur prévalut dans l'eſprit des Juges. Le coupable fut abſous en premiere inſtance. Mais l'Accuſateur n'en fut que plus ardent à pourſuivre Meſſala. Il obtint que le procês ſeroit inſtruit de nouveau. Ni le crédit, ni le diſcours d'Hortenſius ne purent le garantir de l'éxil. Memmius & Scaurus ſes compétiteurs avoient déja eu le même ſort. Son Collégue Domitius Calvinus, pour ſe mettre à couvert de l'orage qu'il prévoyoit, paſſa dans les Gaules immédiatement aprês ſon Conſulat, pour y exercer la fonction de Lieutenant Général ſous les ordres de Céſar. Ce fait eſt rapporté dans les Epîtres familiéres 2. & 4. du livre 8. & dans Valere Maxime l. 5. c. 9. Celui-ci ajoute qu'Hortenſius employa les motifs les plus touchants pour fléchir les Juges en faveur de ſon neveu. *Si vous condamnés Meſſala*, leur dit-il, *vous ne laiſſés à ma famille & à moi, d'autre reſſource que dans mes petits-fils.* C'étoit aſſés faire entendre qu'il ne pouvoit fonder aucune eſpérance ſolide ſur ſon propre fils qui depuis long-tems lui cauſoit les plus ſenſibles déplaiſirs par le déréglement de ſes mœurs. Cependant la tendreſſe paternelle l'emporta ſur les juſtes raiſons qu'il avoit de le deshériter. Pour ne point troubler l'ordre de la nature, il le fit hétitier de tous ſes biens.

ne perdons point Céſar de vûë.

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

Le victorieux Proconſul avoit paſſé l'hyver à Bibracte Capitale des Edüens. Là ſes ſoins s'étoient partagés entre les affaires intéreſſantes qu'il avoit à Rome, & les préparatifs néceſſaires pour finir la guerre des Gaules dans la campagne prochaine. A Rome ſon parti dominoit dans le Comice, & le Peuple dont il avoit eu l'art de ſe ménager l'affection par des largeſſes ſe déclaroit publiquement en ſa faveur. Pour le Sénat il paroiſſoit moins favorable à ſes prétentions qu'aux intérêts de Pompée. Il eſt vray que le Conſul Sulpicius Rufus, par pure équité, ne jugeoit pas qu'il fallût réduire Céſar auſſi-tôt après ſon importante conquête à la condition des particuliers. Il panchoit, ou à luy accorder le Conſulat, ou du moins à le continuer dans ſes Gouvernements juſqu'au tems que la place de Conſul pût mettre le comble à ſa gloire & à la reconnoiſſance publique. Après tout qu'étoit-ce que ce Sulpicius Rufus ? Un homme d'honneur, il eſt vray ; mais d'un médiocre crédit. Pompée, & Marcellus [a] l'inſtrument de ſes

[a] Plutarque nous apprend que Caton s'unit à Pompée & à Marcellus pour s'oppoſer aux prétentions du Proconſul des Gaules. Depuis long-tems ce zélé Républicain avoit déclaré hautement en plein Sénat, que pour ſauver la patrie des malheurs qui la menaçoient, on devoit livrer Céſar à la diſcrétion des Germains, & des Gaulois, ſous prétexte qu'il avoit irrité les Dieux, en violant la foy des traités d'alliance que les Romains avoient contractée avec Arioviſte. *C'eſt*, diſoit-il, *une victime d'expiation que Jupiter en courroux vous demande. A ce prix vous déſarmerés ſon bras, & vous rendrés le calme à la République.* Céſar outré de ces violentes déclamations, exhala ſa fureur dans une Lettre adreſſée au Sénat, où il ſe répandoit en invectives contre Caton, qu'il regarda deſormais comme ſon plus dangereux ennemi.

Digitized by Google

deſſeins, avoient un tout autre aſcendant que Rufus ſur l'eſprit des Peres Conſcripts. Ce fut donc en vain que Céſar fit demander la prorogation de ſes emplois. Sa Requête ne fut point acceptée. L'affront qu'il venoit de recevoir au Sénat luy fut annoncé dans la Gaule au tems qu'il converſoit avec ſes Officiers. A cette nouvelle pénétré de douleur il porta, dit-on, la main ſur la garde de ſon épée, & s'écria [a] avec indignation, *Ce que Pompée me refuſe, voicy ce qui me le donnera.* C'étoit aſſés déclarer le deſſein qu'il méditoit depuis long-tems de noyer la République dans le ſang de Pompée.

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

Hirtius l. 8. Comm. Cæſar.

Les procédés du Sénat Romain engagérent Céſar à mettre au plûtôt la derniére main à ſa conquête. La bataille d'Aléxie que la Gaule en corps de Nation avoit perduë l'été précédent fit prendre aux Gaulois d'autres meſures, pour ſauver un reſte de liberté. Leur deſſein ne fut plus de ſe réünir tous enſemble; mais de ſe révolter ſéparément, & de lever autant d'armées qu'ils comptoient de Provinces. *Enfin*, diſoient-ils, *ce Général invincible ne ſera pas par tout. Il diviſera ſes troupes, & les envoyera ſous des ſubalternes faire la guerre en différens cantons. Nous vaincrons & nous ſerons vaincus ſelon les lieux. Du moins la Gaule ne ſera pas aſſervie toute entiére.* Ces projets du conſeil des Gaulois ne furent pas ignorés de Céſar. Malgré la rigueur de la ſaiſon il partit pour le païs des

[a] D'autres, comme Plutarque, mettent cette réponſe dans la bouche d'un Officier que Céſar avoit envoyé à Rome, & qui attendit le réſultat de l'Aſſemblée à la porte du Sénat.

De Rome l'an 702. Consuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

Bituriges où le premier mouvement s'étoit excité. La diligence du Proconsul retint tout le païs dans le devoir. Toutes les villes du canton donnérent des ôtages, & nul ne s'ébranla. Céſar ne fut pas plûtôt rendu à Bibracte que les Bituriges eurent recours à ſa protection. Les Carnutes armoient dans leur païs pour venir punir les Bituriges de la docilité qu'ils avoient euë de ſe donner à Céſar. Le Proconſul vint camper * à Genabum ville qu'il avoit fait détruire, interrompit la marche des Carnutes, & diſſipa leur armée. Trebonius avec une Légion ſuffit ſeul pour garder les frontiéres des Bituriges, & Céſar tourna ſes armes vers le païs Rémois. Il apprit d'eux que les Bellovaques & le reſte des Belges, Nations les plus formidables de la Gaule, ſe préparoient à entrer dans le païs des Sueſſions. Avec trois Légions qu'il raſſembla Céſar prit en perſonne la route du païs des Bellovaques.

* *Orleans.*

Par tout Céſar trouva le territoire abandonné. Il n'y parut pas même des laboureurs pour cultiver la terre. Cette déſertion l'étonna. Enfin il apprit que les Bellovaques, les Ambianois, les Aulerques, les Calétes, les Vellocaſſes, & les Attrébates s'étoient réfugiés enſemble dans un lieu élevé entre des marais, & qu'ils avoient caché leur bagage dans les forêts voiſines. Cômius, diſoit-on encore, & Corbée l'ennemi implacable des Romains ſont à leur tête. Comius eſt parti pour hâter le ſecours des Germains dont les troupes vont inonder le païs par leur multitude. Le deſſein des Gaulois, ajoûtoit-on, eſt de préſenter la bataille à

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

Céſar s'il n'eſt ſuivi que de trois Légions, & de la différer s'il conduit toutes ſes forces avec luy. Céſar mit tout en œuvre pour cacher à l'ennemi une quatriême Légion qu'il avoit fait venir de nouveau. Il s'approcha & préſenta la bataille. Alors les Gaulois furent ſurpris de la hardieſſe des Romains, & l'audace de Corbée en fut rallentie. Il ſe contenta de ranger ſes troupes devant ſon camp, ſans quitter la hauteur qu'il occupoit. Quelque envie qu'eût Céſar d'entrer en action il ne hazarda pas le combat dans un terrain ſi inégal. Il ſe retrancha ſeulement vis-à-vis les ennemis au bord d'un marais, & par les précautions qu'il prit pour s'enterrer il fit ſemblant de les craindre. Céſar creuſa deux foſſés autour de luy, érigea derriére chaque foſſé un rempart muni de tours par intervalles, qu'il joignit enſemble par des galleries qui ſervoient de communication de l'une à l'autre. Dans ce poſte le Proconſul fit donner ordre à trois nouvelles Légions de venir le joindre, & envoya tous les jours au fourage quelques eſcadrons de ſa cavalerie Gauloiſe & Germaine; car il en avoit bon nombre mêlée parmi ſes Romains. Celle que les Rémois luy avoient prêtée reçût un échec, & par là l'audace des ennemis fut augmentée. De ſanglantes eſcarmouches ſe donnoient ſouvent au paſſage du marais. Une entre autres déconcerta un peu les ennemis. Ils furent repouſſés juſques dans leur camp par les Germains du parti Romain. Cependant Céſar vit bientôt aprés ſon armée augmentée des trois Légions qu'il avoit mandées. Ce fut alors que Corbée craignit

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

d'être enveloppé, & qu'il ſe réſolut à changer de poſte.

Le décampement des ennemis ne ſe pouvoit faire ſans riſque, & leur Général qui le prévit fit deux choſes, qui marquérent combien les Gaulois étoient devenus habiles au métier des armes. 1°. Corbée fit ſortir de ſon camp au fort de la nuit ce furieux bagage que les Gaulois menoient toûjours avec eux. Par la porte oppoſée à celle que les Romains avoient en face ſortit cet épouvantable attirail de charettes, ſur leſquelles ils avoient chargé leurs malades & leurs traîneurs. 2°. Le Général Gaulois diſpoſa ſon armée en bataille ſur ſa montagne, en laiſſant toujours le marais entre les Romains & luy. Par là il couvrit la retraite de ſon bagage. Cependant Céſar s'apperçut d'un mouvement extraordinaire chés les ennemis. Il fait jetter des ponts ſur le marais, & conduit ſes Romains ſur une éminence qui n'étoit ſéparée de l'armée Gauloiſe que par un vallon. La retraite alors devint plus difficile à Corbée. Cependant il falloit la faire & ſuivre les bagages. Voicy le ſtratagême dont il s'aviſa pour cacher ſon départ. Il ſe fit comme un rempart de toutes les bottes de paille qu'il avoit dans ſon camp, y mit le feu, & à la faveur de la fumée il échappa.

Une retraite ſi prudente des Gaulois fut ſuivie d'un campement avantageux à trois ou quatre lieuës de leur premier poſte. Là bien retranchés ils attendirent les Romains. Céſar s'approche, campe aſſés prés de l'ennemy, & ne rend guére d'autres combats que pour des fourages. Les troupes de Corbée

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

Corbée y eurent ſouvent de l'avantage. A côté des deux camps étoit un canton abondant en vivres, & en pâturages. Le Général Gaulois s'attendoit bien que les ſoldats Romains viendroient y faire des proviſions. Il réſolut d'y embuſquer juſqu'à ſix mille fantaſſins ſoutenus par de la cavalerie. Son deſſein fut découvert. Céſar y fait marcher un détachement ordinaire de cavalerie; mais il le ſuit en perſonne avec le plus grand nombre de ſes Légions. Le lieu où la cavalerie Romaine entra étoit environné de taillis, & borné par une riviére. Là l'embuſcade que Corbée avoit poſtée ſortit des bois, & vint fondre ſur les eſcadrons Romains. Ceux-ci ſoutinrent bravement le premier choc. Les troupes Gauloiſes ſurviennent en plus grand nombre, & les Romains leur font face de toutes parts. Enfin lorſque toutes les troupes embuſquées furent à découvert, Céſar parut avec ſes Légions. Pour lors la victoire ne fut pas diſputée. Il fit un maſſacre épouvantable de Gaulois. Corbée ſeul ſe défendit juſqu'à l'extrêmité, & perdit la vie dans le champ de bataille. Alors les Gaulois tinrent conſeil, & prirent le parti de ſe ſoumettre, & de donner des ôtages à Céſar. Comius luy-même, à la nouvelle de cette défaite, ſe retira parmi les Germains dont il avoit conduit le ſecours. Céſar les ſuivit, les enveloppa, & leur pardonna après les avoir réprimandés. Pour Comius, il réſolut de le châtier de ſa perfidie & de ſon ingratitude. Il étoit difficile de contraindre l'infidéle Attrébate à venir au camp Romain. Céſar envoya C. Voluſenus l'un de ſes Officiers,

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

en apparence pour l'attirer à un pourparler ; mais en effet pour luy donner la mort. Voluſenus manqua ſon coup ; mais après avoir fait bleſſer dangereuſement Comius à la tête, il l'obligea de diſparoître, & de n'oſer ſe montrer en la préſence d'aucun Romain.

Par la derniére victoire de Céſar la Belgique entiére, & la partie adjacente de la Celtique furent tranquilles. Il ne luy reſta plus que de partager ſes troupes, & de les renvoyer en différens quartiers. Céſar ne retint auprès de luy que Marc Antoine ſon Queſteur, & l'onziême Légion. Avec un ſi petit nombre de ſoldats, il part ; & va porter le ravage ſur les terres d'Ambiorix. Ce chef d'un grand Peuple menoit une vie errante hors de ſon païs. Pour le rendre plus odieux à ſes ſujets, & pour l'empêcher de retourner jamais dans ſes Etats, Céſar les mit au pillage, y enleva tout le bétail qui en faiſoit la principale richeſſe, & les rendit inhabitables. Tandis que le Proconſul brûloit & ſaccageoit la contrée * des Eburons, Labienus faiſoit le même dégât dans le païs des Trévirois. Ceux-ci ſéparés de la Germanie ſeulement par le Rhin n'avoient ni plus de docilité, ni moins de férocité que les Germains. Les deux Légions que commandoit Labienus les tinrent en reſpect. Cependant de grands mouvemens s'étoient excités dans le païs des † Pictons. Durace illuſtre Gaulois & inébranlablement attaché au party Romain étoit aſſiegé dans la ville de a Limone par Dumnac, Gé-

* *Le païs de Tongres ou de Liége.*

† *Les Poitevins.*

a Tous les Géographes conviennent que Céſar ſous le nom de

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

néral des * Andes révoltés. Le Lieutenant Général Caninius vole au ſecours de Durace avec deux Légions. Dumnac abandonne le ſiége, & vient attaquer le Romain dans ſon camp. Il étoit ſi bien retranché que tous les aſſauts de Dumnac furent inutiles. Ce fier Gaulois retourne donc au ſiége de Limone, & preſſe la ville. Les forces de Caninius n'étoient pas comparables à celles des aſſiégeants. Il envoya donc prier C. Fabius qui faiſoit la guerre avec ſuccès dans le voiſinage, d'accourir au ſecours de Limone, & de venir joindre ſes Légions aux ſiennes. Fabius arrive, effraye Dumnac, & le contraint de lever le ſiége.

* *Les Angevins.*

Caninius & Fabius n'étoient pas encore réünis lorſque Dumnac décampa pour retourner dans ſon païs. Fabius traverſe ſa retraite, l'attend ſur les bords de la Loire qu'on ne pouvoit paſſer que ſur un pont, tant elle étoit large & profonde en cet endroit. En effet l'armée Andienne paroît. Fabius marche à ſa rencontre, & ne montre d'abord que ſa cavalerie. L'infanterie Légionnaire la ſuivoit de près. Les eſcadrons Romains tombent donc ſur la tête de l'armée ennemie, la mettent en déroute, & regagnent leur camp pour y paſſer la nuit. Le jour ne paroiſſoit pas encore lorſque Fabius fait repartir ſa cavalerie pour aller de nouveau affronter l'ennemi. Pour luy, à la tête de ſon infanterie il ſuit au petit pas ſes cavaliers qui marchent avec vîteſſe. Des deux parts Romains & Gaulois s'ébranlent. Eſcadrons contre eſcadrons on ſe choque,

Limonum a déſigné la ville de Poitiers, Capitale du Poitou, & ſituée ſur la riviére de Clain.

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

on ſe pouſſe, on ſe culbute. Les Andes ont l'avantage ; ils étoient ſoutenus par leur infanterie. Au fort du combat Fabius ſurvient ſuivi de ſon infanterie. Alors l'armée de Dumnac eſt ſaiſie de frayeur. Elle recule, elle chancelle, enfin elle prend la fuite. Sa déroute fut ſanglante. Plus de douze mille Gaulois perdirent la vie ſur le champ de bataille, & peu d'entre eux repaſſérent la Loire pour retourner en leur païs.

Fabius profita d'une victoire ſi complette. Il entra dans le territoire des Carnutes, dont les troupes avoient ſuivi Dumnac dans ſon expédition. Ces rebelles qui n'avoient point encore voulu entendre parler de paix, donnérent des ôtages, & ſe ſoumirent. Les Nations Armoriques ſuivirent leur exemple. Il ne reſta donc plus d'autre armée Gauloiſe en campagne, au centre de la Celtique, que deux camps volants conduits, l'un par le Sénonois Drapes, l'autre par Leucter Cadurcien de naiſſance. Joints enſemble ils s'étoient emparés d'une place nommée [a] Uxellodun. Caninius les y

[a] Le Géographe Samſon s'eſt trompé lorſqu'il a confondu l'ancien *Uxellodunum* avec Cahors en Quercy. Les anciens Auteurs pour déſigner cette derniere ville ont employé le nom de *Devona*, de *Dibona*, ou de *Divona*. Celle dont il eſt icy queſtion dans les Commentaires de Céſar continués par Hirtius, n'étoit point ſituée ſur le Roc comme Cahors, mais ſur une montagne eſcarpée. Aux environs couloit une petite riviere qui prenoit ſa ſource dans le Roc même. De plus cette place étoit à l'extrêmité du Quercy, comme le remarque Hirtius : au lieu que Cahors occupe le centre de la Province. Il faut donc chercher *Uxellodunum* dans un lieu ruiné, qui ſe nomme parmi les naturels du païs *Uſſeldun*, *Uſſolun*, ou le Pueck d'*Uſſelou* vers les confins du Limouſin. Le Pere Briet & Cellarius ſe ſont mépris lorſqu'ils ont placé cette ancienne ville ſur la riviere de *Lot*.

ſuivit. Drapes & Leucter s'y enfermérent pour en ſoutenir l'attaque. Caninius inſtruit à l'école de Céſar environna la ville d'une circonvallation toute ſemblable à celle d'Aléxie, excepté qu'elle avoit moins de circonférence, parce que ſon armée étoit moins nombreuſe. Avant que Caninius eût achevé ſon ouvrage il plut à Drapes & à Leucter de quitter la ville, qui ſe défendoit aſſés par ſon aſſiette. Elle étoit ſituée ſur la cime d'un rocher eſcarpé de toutes parts, & les deux mille hommes qu'ils y laiſſérent pouvoient aiſément en éloigner les Romains. A l'égard des deux Commandants Gaulois, ils ſe déterminérent à tenir la campagne pour harceler l'armée de Caninius, pour luy couper les vivres, & pour introduire dans Uxellodun les convois qu'ils y conduiroient. Tout braves & tout habiles Généraux qu'étoient Drapes & Leucter ils ne purent exécuter leur projet dans toute ſon étenduë. Ils ſe partagérent les fonctions. Leucter ſe chargea de fournir des grains à la ville aſſiégée, & Drapes reſta à la garde du camp. Un jour que celuy-là ſe préparoit à eſcorter un gros convoy, & à forcer les lignes des Romains pour le faire entrer, Caninius fut averti à tems. Il va lui-même attaquer Leucter, met ſon eſcorte en déroute, oblige ce Commandant à fuïr & à diſparoître pour toûjours, & de là tourne ſes armes contre le camp que Drapes gardoit. L'expédition fut terminée avec une vîteſſe & une bravoure ſurprenante. Les Germains de l'armée Romaine ſe battirent en furieux. Enfin nul Gaulois du camp ennemi n'échappa à la mort, ou à la

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

captivité. Drapes lui-même fut fait priſonnier de guerre.

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

Cependant la ville reſtoit à prendre, & les munitions y étoient abondantes. L'armée de Caninius ne ſuffiſoit pas pour enlever un poſte ſi important, car Uxellodun étoit le ſeul boulevarr qui reſtoit aux Gaulois pour y ſoutenir leur liberté expirante. Fabius y vint d'abord couvrir l'armée de Caninius contre les attaques du dehors, & Céſar le ſuivit bientôt. Il accourut des extrémités de la Belgique, après y avoir laiſſé Marc Anroine pour en contenir les Peuples dans le devoir. Le Proconſul à ſon paſſage raffermit les villes chancellantes, careſſa les unes, effraya les autres. La capitale des Carnutes fut la plus ſévérement traitée. Elle avoit donné lieu à la derniére révolte. Céſar en rechercha les principaux auteurs, & fit couper la tête à Guturnat qui l'avoit cauſée. De là il vole à Uxellodun, approuve les ouvrages dont on l'avoit environné, & ſe met lui-même en mouvement pour preſſer les opérations du ſiége. Il eut bientôt apperçû que la garniſon ne pourroit guére être réduite que par la ſoif, tant la place étoit bien munie de blé. Une riviére couloit au bas du roc, & les aſſiégés venoient y puiſer l'eau néceſſaire pour leur proviſion. Il n'étoit pas aiſé d'en détourner le cours, parce que le vallon qu'elle arroſoit étoit par tout également uni & profond. Céſar plaça donc ſur les bords de la riviére des balliſtes & des catapultes, & les fit garder jour & nuit par des gens de trait. Il ne reſta plus aux aſſiégés qu'une fontaine qui ſourdoit à mi-côte de leur rocher,

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

Par ce côté-là Céſar ordonna l'attaque. On ne la fit pas ſans peine. Nul endroit du roc n'étoit plus eſcarpé, & les aſſiégés faiſoient de fréquentes ſorties, toûjours avec avantage, parce qu'ils lançoient leurs traits de haut en bas, & qu'ils culbutoient aiſément les mantelets des aſſiégeants. Enfin les Romains vinrent à bout d'ériger une terraſſe, & d'établir deſſus une tour de dix étages, non pas pour égaler les murs de la ville, mais pour dominer ſur la fontaine.

Comme la ville commençoit à manquer d'eau, la ſoif fit dépérir les hommes & les beſtiaux. Il reſta néanmoins aſſés de courage aux aſſiégés pour tenter de mettre le feu à la tour qui les incommodoit. Ils hazardent une ſortie, font rouler des tonneaux pleins de matiéres embraſées, & mettent le feu à la tour, & aux mantelets des ennemis. Tout eût été conſumé, ſi Céſar n'eût feint de donner un aſſaut général à la place. Cette allarme fit rappeller les ſoldats de la ſortie pour garder les remparts. La ſoif augmentoit toûjours dans la ville, & elle devint générale lorſqu'à force de creuſer dans le roc on eut dérivé l'eau des canaux qui la conduiſoient à la fontaine. Uxellodun ſe rendit alors ; mais Céſar tout traitable qu'il étoit fit couper la main droite à ſes défenſeurs, pour détourner les autres villes Gauloiſes d'une pareille révolte. Drapes ſe fit mourir de rage dans ſa priſon, & Leuctet qui menoit une vie errante depuis ſa fuite fut livré à Céſar. Par là, & par la défaite des Trévirois, que Labienus dompta, Céſar vit la Gaule entiérement pacifiée. Il parcourut l'Aquitanique,

De Rome l'an 702. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

& reçut par tout des ôtages. Comius infeſtoit encore le païs des Attrébates; mais enfin dans un combat de cavalerie, où Voluſénus Général de la cavalerie Romaine fut dangereuſement bleſſé, Comius rendit les armes à Marc Antoine, & ſe retira dans un païs éloigné de la préſence & de la conquête des Romains. Ce fut vrai-ſemblablement alors que le conquérant des Gaules depuis les Pyrenées & les Alpes juſqu'au Rhin, les réduiſit en Province Romaine ſous le gouvernement d'un Préteur. Les tributs qu'il leur impoſa allérent ſi loin, qu'un célébre Hiſtorien n'a pas fait de difficulté de dire, qu'ils montérent plus haut que les ſommes dont la République avoit chargé le reſte du monde conquis. On peut croire qu'en ce tems-là même la Gaule Tranſalpine reçût deux noms qui partagérent les deux Provinces Prétoriennes. La plus voiſine des Alpes & des Pirenées conquiſe avant Céſar s'appella *Braccata* [a], & celle de la nouvelle eut le nom de *Comata*, parce que les habitants y portoient de longs cheveux.

Suet. in Cæſare.

Vell. Pat. l. 2.

Céſar après avoir mis ſes troupes en des quartiers différents pour entretenir la concorde dans toutes les parties de la Gaule, alla paſſer l'hiver à * Némétocéne au centre de la Belgique. De là il gouverna le vaſte continent qu'il avoit pacifié avec cette douceur & cette ſageſſe, qui le fit paroître également digne de commander à des Peuples, & de conduire des armées. Sa politique fut alors de maintenir la paix, non-ſeulement pour ſe rendre

* *Arras.*

[a] Voyés les remarques des volumes précédents, ſur les divers noms attribués à la Gaule Tranſalpine.

aimable

aimable aux Gaulois ; mais de crainte que quelque nouvelle guerre ne luy donnât de nouvelles occupations ou une matiére de gloire à ſon ſucceſſeur, dans un païs où ſon adminiſtration étoit prête à expirer. Tandis qu'il réſidoit à Némétocéne & qu'il rétabliſſoit dans ſa Province le commerce interrompu, la République avoit déja changé de Conſuls. Pompée s'étoit empreſſé de faire tomber le Conſulat ſur deux hommes, qui paſſoient pour les ennemis les plus déclarés de Céſar. L'un étoit C. Clodius Marcellus, frere ſelon les uns, ou neveu ſelon les autres du Marcellus, qui Conſul l'année précédente s'étoit ſi hautement porté pour Pompée contre les intérêts de ſon rival. L'autre fut un L. Æmilius Paulus inſigne partiſan de Pompée, mais qui ne regloit ſon attachement pour luy que ſur l'émolument qu'il en tiroit. Il eſt vray que le Peuple, à parler en général, conſervoit une inclination ſecrette pour Céſar, & que ſon parti étoit auſſi fort dans le Comice, qu'il l'étoit peu au Sénat. Pompée avoit donc uſé d'artifice pour l'affoiblir. Lorſqu'au mois de Décembre il avoit fallu mettre en exercice les Tribuns de la nouvelle élection, Pompée s'étoit entremis pour faire condamner Servius Pola, comme coupable d'avoir illégitimement brigué le Tribunat. En ſa place Pompée avoit trouvé le moyen d'y introduire le plus furieux ennemi de Céſar. [a] Celui-ci étoit C. Scribonius Curion jeune Romain digne d'aſpirer aux plus hautes dignités, ſi ſa con-

De Rome l'an 702. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & SERV. SULPICIUS RUFUS.

De Rome l'an 703. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS.

Celius ad Ciceronem.

[a] Curion le fils avoit herité de ſon pere la haine mortelle qu'il portoit à Céſar.

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS. *Vell. Paterc. l. 2. & Val. Max. l. 5. c. 1.*

duite eût répondu à ſa naiſſance, à la ſupériorité de ſon génie, & au talent qu'il avoit pour entraîner les eſprits par la force du diſcours. Son pere illuſtré par le Conſulat & par un Triomphe luy avoit laiſſé de grands exemples. Le fils ne ſe ſervit des dons qu'il avoit reçûs de la nature & de la fortune que pour en abuſer. Prodigue à l'excês il avoit accumulé ſes dettes juſqu'à la ſomme de ſix cents mille grands ſeſterces. Incontinent & voluptueux il s'étoit livré aux plus honteuſes paſſions d'autruy, & n'avoit point mis de bornes à la recherche de ſes plaiſirs. Un homme ſi déréglé parut à Pompée l'inſtrument le plus propre, pour décrier le vainqueur des Gaules dans l'eſprit du Peuple qui l'adoroit. Auſſi Céſar n'avoit guére eu juſqu'alors d'ennemi plus emporté que Curion. Pompée eut lieu de croire que par les diſpoſitions de ſon cœur, par ſes ruſes, & par ſon éloquence le nouveau Tribun viendroit à bout de ruiner les projets de ſon rival, & de le réduire à la vie privée. Il ignoroit que Céſar n'étoit pas moins habile pour l'intrigue, qu'expérimenté dans le métier des armes.

Pompée avoit réüſſi juſques-là. Les Conſuls de l'année & Curion chef du Tribunat étoient à luy. Deux Cenſeurs furent élûs en même tems. Les ſuffrages pour cette charge importante tombérent ſur App. Claudius Pulcher frere de ce Clodius aſſaſſiné par Milon, & ſur L. Calpurnius Piſo. Le premier conſervoit toûjours pour Pompée l'attachement que ſa famille avoit eu de tout tems pour luy. Le ſecond étoit le beau-pere de Céſar, & Calpurnie ſa femme étoit le lien qui les unif-

ſoit l'un à l'autre. Ainſi de tous les principaux Magiſtrats de l'année Piſon fut le ſeul ſur qui Céſar pût compter. Encore qu'étoit-ce alors que la charge de Cenſeur, & quel homme étoit-ce que ce Piſon? Au milieu d'une République qui tomboit en ruine la voix des Cenſeurs n'étoit preſque plus écoutée malgré les Loix de Metellus, qui s'étoit efforcé de rétablir leur charge dans tous ſes droits. Piſon d'ailleurs étoit un homme ſans vigueur, qui craignoit de réformer le Sénat de peur de l'irriter. Son Collégue étoit plus hardi. Il oſa retrancher du nombre des Chevaliers Romains & des Sénateurs pluſieurs de ceux dont les mœurs étoient répréhenſibles. L'Hiſtorien Salluſte entre autres fut noté d'infamie pour ſes énormes débauches. App. Clodius paſſoit pour l'ennemi de Céſar. Ceux qu'il avoit maltraités, par antipathie pour leur Juge, ſe donnérent à Céſar & groſſirent ſon parti. Ainſi ſon ennemi luy fit plus de bien, ſans le vouloir, que ſon amy & que ſon beau-pere par ſa bonne volonté jointe à ſa lenteur. Ces Cenſeurs ne laiſſérent pas de faire une récenſion du Peuple terminée par un luſtre. Ce fut le dernier qui ſe fit ſous la République. On y compta trois cents vingt mille citoyens Romains en état de porter les armes.

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS.

Dio l. 40.

Tel fut l'état où Céſar trouva Rome lorſqu'il s'en approcha. Aprés avoir paſſé l'hyver dans la Gaule Tranſalpine il repaſſa les monts, & fit un tour dans la Gaule Ciſalpine ſous prétexte d'aider Marc Antoine ſon Queſteur & ſon amy à obtenir une place parmi les Augurs; mais en effet pour obſerver de plus prés la diſpoſition des eſprits à

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS.

ſon égard. Il apprit là que tout tendoit à le détruire, que les deux Conſuls avoient conjuré ſa perte, que le Tribun Curion ſongeoit à le faire dépoüiller par le Peuple de ſes trois Gouvernements, & du commandement de l'armée des Gaules, enfin de le laiſſer en proye dans la vie privée, aux mauvais traitements & à la dériſion de Pompée l'unique maître abſolu dans Rome. C'eſt icy le chef-d'œuvre de la politique & du ſçavoir faire de Céſar. Il ſe mit en tête de renverſer l'ouvrage de Pompée, de luy débaucher les amis qu'il s'étoit faits parmi les Magiſtrats, & d'égaler au moins le nombre de ſes partiſans à ceux de ſon rival. Céſar commença par gagner le Conſul Æmilius. Les richeſſes que le Proconſul avoit recüeillies des deux Gaules & de l'Illyrie étoient immenſes. On ne peut dire où montoient les dépoüilles qu'il avoit rapportées de tant de villes ſaccagées & de tant de régions rançonnées. Quelque libéral qu'il eût été à l'égard de ſes Officiers & de ſes Soldats, & quelque diſtribution d'argent qu'il eût fait faire aux particuliers de Rome & aux eſclaves mêmes par ſes agents, il luy reſtoit des ſommes infinies qu'il avoit ſçû ſe réſerver pour les beſoins. Le premier uſage qu'il en fit fut pour ſe concilier la bienveillance d'Æmilius Paulus, car ſon Collégue Marcellus étoit inabordable. [a] Quinze cents talents furent le prix dont il acheta la faveur d'Æmilius. De cet argent le Conſul fit bâtir ce magnifique édifice, qu'on appella depuis *la Baſilique*

Plut. in Cæſare.

Plin. l. 36. c. 5.

[a] Quinze cents talents donnent la valeur de quatre millions cinq cents mille livres.

de Paulus. Ce fut un monument ſuperbe ſoutenu par des colonnes d'un marbre Phrygien, qui ſervit d'ornement à la grande place de Rome.

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS. *App. l. 2. bell. civ. & Plut. in Cæſare. Epit. Livii, &c.*

Le Tribun Curion avoit conçû pour Céſar une haine encore plus vive qu'Æmilius. Déja il avoit commencé à faire retentir le Comice de ſes déclamations contre le Proconſul des Gaules. Céſar pénétra les motifs de ſon reſſentiment. Par malheur il l'avoit oublié dans les largeſſes qu'il avoit faites à tant d'autres Romains. Un homme obéré & voluptueux eſt toûjours attentif ſur l'intérêt. Ce fut là l'endroit par où Céſar l'attaqua. Il luy fournit dequoy acquitter ſes dettes, & depuis il n'eut point d'amy ni plus paſſionné, ni plus fidéle. Cependant Curion ne montra pas d'abord en public le nouveau changement que l'argent de Céſar avoit operé ſur luy. Il ne le manifeſta qu'avec circonſpection, & par degrés. Tout vendu qu'il étoit au rival de Pompée il affecta long-tems de paroître fidéle à ſes premiers engagements. Il invectiva encore contre Céſar, & promit de publier bientôt la Loy de ſa révocation. Toujours quelque prétexte nouveau retardoit l'exécution de ſa promeſſe. Cependant il entroit dans les caballes qui ſe formoient au préjudice de ſon bienfaiteur, & mettoit à profit le ſecret de ſes ennemis pour luy rendre des ſervices moins ſuſpects. Sa trame étoit cachée & Céſar avoit lieu de ſe repoſer ſur luy. Lorſque le Proconſul des Gaules ſe vit le plus fort dans le Collége des Tribuns, ſoûtenu dans le Sénat par l'un des Conſuls, protégé par un Cenſeur ſon beau-pere, délivré de Caton & de Cicéron,

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS.

dont l'un étoit allé gouverner la Sicile en qualité de Préteur, l'autre n'étoit pas encore revenu de Cilicie, il retourna dans la Gaule Tranſalpine. Quel triomphe pour luy d'avoir renverſé en peu de jours les machines, que ſon concurrent dreſſoit depuis tant d'années pour le perdre ! Céſar avoit au moins partagé les cœurs entre luy & ſon adverſaire.

Plut. in Pomp.

Sur ces entrefaites Pompée tomba dans une eſpéce de langueur, & ſa ſanté fut conſidérablement attaquée. Il changea d'air & vint à Naples où il reprit des forces. Durant ſa maladie les Napolitains firent des vœux publics pour ſa guériſon, honneur qu'ils n'avoient jamais accordé à aucun Romain de quelque diſtinction qu'il eût été. A leur exemple bien des villes d'Italie ordonnérent des priéres publiques pour ſa convaleſcence. Tous les Peuples ou furent véritablement attriſtés, ou feignirent de l'être. Lorſque le péril fut paſſé & que Pompée reprit le chemin de Rome, il fut reçû par tout avec acclamation. On ſema des fleurs ſur ſon paſſage & l'on vint à ſa rencontre les flambeaux à la main, comme au devant d'une Divinité. De tout tems Pompée n'avoit été que trop ſenſible à ces démonſtrations publiques d'amour & de conſidération. Ces derniers témoignages d'affection, tout frivoles qu'ils étoient, l'enyvrérent. Il n'en devint que plus préſomptueux, & cette nouvelle lueur l'ébloüit tellement qu'il n'apperçut pas même le changement que les artifices de Céſar avoient cauſé dans Rome. Le Conſul Æmilius & le Tribun Curion le joüoient

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS.

ſous main, & Pompée étoit la dupe de leur diſſimulation. C'eſt à nous de démêler tant d'intrigues, & d'expoſer en détail ce que les Hiſtoriens de l'antiquité en ont ſemé çà & là en différents ouvrages.

Pompée n'avoit pas encore perdu la confiance qu'il avoit en Curion. Sans ceſſe il le preſſoit de promulger ſa Loy pour la révocation de Céſar. Curion différoit de mois en mois, & vouloit régler, diſoit il, avant toute autre affaire les jours intercalaires du calendrier, car il étoit du nombre des Pontifes. Ce n'étoit qu'un prétexte, mais il en cherchoit pour avoir lieu de favoriſer Céſar. Cependant il ne ceſſoit point d'invectiver contre le Proconſul des Gaules, pour impoſer à la multitude & à Pompée. L'eſſentiel étoit de porter le dernier coup & de déclarer Céſar déchû de ſes Gouvernements. Par ſes délais le Tribun luy laiſſoit le tems de s'y fortifier, de gagner de plus en plus le cœur de ſes Légionnaires, & de faire de nouvelles levées de Gaulois & de Germains. Les prolongations de Curion ne purent pas toûjours durer, & ſes prétextes furent enfin épuiſés. Comme il étoit fécond en expédients il en trouva un bien capable de luy faire honneur, & de mettre au large Céſar qu'il protégeoit ſourdement. Il amuſa le Peuple en propoſant quelques Loix peu importantes, comme celle qui régloit les eſcortes des voyageurs. C'étoit une ſuite de la rencontre de Milon & de Clodius. Enfin il fallut rompre la glace, & faire au Peuple le rapport des Gouvernemens de Céſar, dont la prolongation ve-

Dio. l. 40.

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS.

noit d'expirer. Icy Curion donna tout à la fois une preuve de ſon génie pour les affaires, & de ſon attachement imperceptible à Céſar. Sans ſe trop déclarer pour luy il trouva le moyen de luy rendre le plus important ſervice. Voici comme il parla dans les aſſemblées des Peres Conſcripts & du Peuple.

Reconnoiſſés-vous encore la République dans la République même ? Deux maîtres y dominent en ſouverains, l'un de prês, l'autre d'un peu plus loin. Une armée eſt à nos portes ſous la conduite d'un Général autrefois victorieux de l'Orient. Une autre nous menace du haut des Alpes, prête à venir fondre ſur nos temples & ſur nos maiſons. Quelle eſt la plus à craindre ? C'eſt à vous d'en juger. Des deux chefs l'un eſt plus récemment victorieux, l'autre ſe ſoutient par une ancienne réputation de valeur. Où viſent-ils ? Que prétendent-ils ? Nous embarquer dans des guerres civiles & nous rendre les victimes de leur ambition perſonnelle ? Je n'oſe le dire & c'eſt un point que j'abandonne à vos réfléxions. Aux Dieux ne plaiſe donc, qu'en nous déclarant pour l'un ou pour l'autre nous reſtions aſſujettis à celuy des deux que ſon bonheur aura couronné ! Ne ménageons ni le Conquérant des Gaules, ni le vainqueur de Mithridate. Portons une Loy qui les contraigne de renoncer enſemble à leurs armées & à leurs gouvernements. Tandis qu'ils auront les armes à la main de quelle ſécurité joüira la République ? Si-tôt qu'ils ſeront déſarmés & réduits également à la vie privée, nos allarmes ceſſeront, & le calme renaîtra. Non, Peres Conſcripts, non, Romains, il n'eſt ni équitable ni ſûr pour vous, que de

de deux rivaux, l'un demeure à la tête d'une armée, tandis que l'autre reſtera expoſé aux affronts & aux inſultes de ſon adverſaire. Rendons tout égal, & Rome ſera tranquille.

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS. *App. l. 2. bell. civ. Dio. l. 40. App. & Plut. in Cæſare & Pomp.*

Ce diſcours fut pris diverſement au Sénat. Les plus éclairés entrevoyoient que ſous les apparences du bien commun Curion cachoit un attachement ſecret pour Céſar. Ils prévoyoient que Pompée ne conſentiroit jamais à ſe démettre du gouvernement des Eſpagnes, & du droit qu'il avoit de commander une armée aux portes de Rome. Ils auguroient encore, qu'en cela même Céſar trouveroit un prétexte ſpécieux pour ſe maintenir dans ſon département à la tête de ſes troupes. Telle étoit en effet l'intention du ruſé Tribun ; mais les amis de Pompée s'oppoſérent au ſentiment de Curion. Un Cornélius Scipio entre autres remontra, que dans l'affaire préſente il y avoit bien de la différence entre le Proconſul des Eſpagnes, & celuy des Gaules ; que Pompée n'avoit pas encore fini ſon tems, & que celuy de Céſar étoit expiré. *Dans une circonſtance ſi critique*, repartit Curion, *point de milieu. Il faut ou que l'un & l'autre ſe démettent à la fois, ou que nous les conſervions tous deux en place. Le ſeul qui retiendra les armes deviendra le tyran de Rome. Mais s'ils reſtent également armés, l'un balancera la puiſſance de l'autre, & leurs craintes mutuelles établiront notre ſûreté.* Les deux ſentiments furent long-tems débattus au Sénat, où Pompée étoit en poſſeſſion de dominer. Pour le Peuple il panchoit en faveur de Curion. Auſſi Pompée n'étoit plus ſi agréable à la Commune,

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS.

depuis que par une Loy il avoit proſcrit la vente des ſuffrages, & tari la ſource des plus gros émoluments du Peuple.

Pompée ſe trouva furieuſement embarraſſé au ſujet de l'avis que Curion avoit ouvert. De la campagne où il étoit il écrivit une lettre très-artificieuſe au Sénat. *Je n'ay pris*, lui manda-t-il, *le commandement d'une armée en Italie, que par les ordres & pour la ſûreté de la République. Le tems qu'on m'a preſcrit pour tenir des Légions ſous les armes n'eſt pas encore expiré. Cependant je ſuis prêt à m'en démettre, ſi-tôt que le Sénat & le Peuple l'auront ordonné.* La vûë de Pompée étoit de rendre odieuſe la conduite de Céſar, qui reſtoit encore dans les Gaules après ſa commiſſion finie. Enſuite Pompée vint à Rome, & déclara publiquement qu'il connoiſſoit les intentions de Céſar ; que ce vainqueur n'aſpiroit plus qu'à venir joüir du repos à la ville, & à goûter les douceurs de la vie privée. Curion avoit trop d'eſprit pour ne pas pénétrer où tendoit le diſcours de Pompée. Il ſentit qu'on ne donnoit tant de docilité à Céſar, que pour engager le Peuple à contenter ſes deſirs, & à prononcer inceſſamment ſur ſon rappel. L'habile Tribun fit donc entendre à Pompée, que s'il avoit tant d'envie de contribuer au bonheur de Céſar il commençât par congédier luy-même ſes troupes. *Car enfin*, ajoûta t-il, *il ſeroit injuſte d'envoyer au Proconſul des Gaules un ſucceſſeur, avant que celuy d'Eſpagne ait pris pour lui-même le parti de la retraite. Procurés par votre exemple à votre beau-pere cette tranquillité après laquelle il ſoupire.* Juſques-là les

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS.

procédés de Curion avoient été modérés. Enfin il ſe laſſa des artifices d'un homme qui ne viſoit qu'à ſe conſerver en place, après avoir forcé ſon rival à ſe dépoſſéder. Le Tribun éclata donc, & parla vivement au Sénat. *Non*, dit-il, *n'eſpérons plus de voir Pompée ſe dépoüiller de la domination qu'il a envahie ſur nous, quand bien même Céſar ſe ſeroit ſoumis à nos ordres. Si vous ne nommés pas de ſucceſſeur à l'un, il eſt dur de contraindre l'autre à renoncer au Généralat. Je conclus. Si Céſar & Pompée refuſent de renoncer en même tems à leur commiſſion, qu'ils ſoient déclarés les ennemis de la République, & qu'on leve des Légions pour les y forcer.* Tout ce manége étoit en faveur de Céſar. Auſſi Pompée en fut irrité à l'excès. Plein de rage il ſe retira à la campagne, pour y dévorer ſon chagrin.

Cependant le Sénat rabbattoit beaucoup de l'attachement qu'il avoit eu pour Pompée. Il eſt vrai que Céſar n'en étoit pas aimé depuis ſon Conſulat. La préférence qu'il avoit donnée alors au Peuple étoit profondément gravée dans le cœur des Peres Conſcripts. Tous panchérent à révoquer l'un & l'autre rival, mais à contraindre Céſar à renvoyer ſon armée, avant que Pompée ſe défît de la ſienne. Que fit Curion? Comme il parloit au nom du Peuple qu'il repréſentoit en qualité de chef du Tribunat, il défendit qu'on continuât de délibérer ſur la démiſſion de Céſar & de Pompée. Le Sénat décerna donc ſimplement, que deux Légions, l'une de l'armée des Gaules, l'autre de l'armée d'Italie, ſeroient détachées pour paſſer en Syrie, où Bibulus avoit beſoin de renfort contre

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS.

les Parthes. Cet Arrêt ne fut exécuté qu'en partie, & au préjudice de Céſar. Pompée luy fit redemander la Légion qu'il luy avoit autrefois prêtée, au tems qu'ils étoient en bonne intelligence, & le Sénat éxigea de luy celle que l'arrêt deſtinoit pour la Syrie. Les deux Légions quittérent les Gaules & paſſérent en Italie. Leurs conducteurs, ſoit pour flatter Pompée, ſoit pour le tromper de concert avec Céſar, déprimérent le vainqueur des Gaulois & des Germains. A les en croire c'étoit un médiocre Général, formidable ſeulement à des Barbares, & qui n'avoit pas l'art de contenir ſes troupes & de s'en faire aimer. Ce diſcours augmenta la préſomption de Pompée. Il tint ferme dans la réſolution qu'il avoit priſe, de ne point ſe déſaiſir de ſon Gouvernement & de ſes armées. Il fit plus. Comme le Conſul Marcellus étoit à luy, Pompée en obtint que les deux Légions de Céſar ne paſſeroient point en Syrie, mais qu'elles ſerviroient à groſſir ſes troupes.

Céſar compta pour peu la nouvelle diminution de ſon armée. Il avoit des reſſources dans le cœur des Gaulois & des Germains ; mais il s'efforça ſur tout de s'affectionner la Bourgeoiſie Romaine. A Rome il jetta les fondements d'une nouvelle Place publique, plus magnifique & plus grande que l'ancienne Place connuë de toute antiquité ſous le nom de *Forum Romanum*. [a] L'achat ſeul

[a] Le terrain de la nouvelle Place, y compris l'achat des maiſons qu'il fallut abbattre, coûtoit au rapport de Pline le Naturaliſte, & de Suétone, *H. S. millies*, c'eſt-à-dire mille fois cent grands ſe-

des maiſons qu'il fallut abbattre pour en former l'aire luy revint à des ſommes immenſes. Il fit environner ce bel ouvrage de larges galeries ſoutenuës par des colonnes, & dans chaque tremeau il fit ériger de ſuperbes ſtatuës. Comme il connoiſſoit d'ailleurs le goût des Romains pour les ſpectacles, il rappella le deüil de Julie ſa fille, [a] & donna au Peuple un combat de Gladiateurs. Il eſt vray que ce n'étoit pas l'uſage de célébrer les funérailles des femmes par des jeux ſanglants. Ceux-ci furent agréés, parce que Pompée n'eut garde de s'oppoſer à l'honneur qu'on vouloit rendre aux mânes de ſa femme. Céſar prit un nouveau ſoin d'avoir les bonnes graces de ſes ſoldats. Il doubla leur paye [b] à perpétuité, & leur donna à chacun des fonds de terre, & des eſclaves pour

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS.

ſterces, ou mille fois cent mille petits ſeſterces. Cette ſomme réduite ſur le pié de notre monnoye équivaut à douze millions cinq cents mille livres.

[a] Suétone ajoûte que Céſar donna au Peuple & aux Soldats des feſtins magnifiques. Les richeſſes de la Gaule fourniſſoient à ces énormes dépenſes. C'eſt ainſi, dit un Hiſtorien, que pour aſſervir les Romains il employoit l'or des Gaulois, après avoir ſoumis cette Nation par le fer des Romains.

[b] Les ſoldats charmés des ſoins empreſſés que Céſar prenoit de leur ſubſiſtance, s'étoient attachés ſans retour à ſa perſonne & à ſa fortune. Non-ſeulement il avoit doublé leur ſolde, mais il leur fit donner ſans meſure le blé qui juſqu'alors s'étoit toûjours diſtribué par rations réglées. On eût dit qu'il n'étoit que le dépoſitaire des richeſſes immenſes qu'il avoit enlevées aux Gaulois. Il ſe faiſoit un mérite auprès de ſes Officiers d'acquitter leurs dettes. Auſſi ſon camp étoit-il devenu l'aſyle des gens obérés & deſtitués des biens de la fortune. Ils ſe promettoient tout de ſa liberalité, tandis qu'ils combattroient ſous ſes enſeignes. Tribuns, Centurions, Légionnaires, tous fondoient les plus hautes eſpérances ſur la protection d'un maître ſi généreux. Ainſi l'on peut dire que les ſoldats de la République étoient devenus les ſoldats de Céſar depuis qu'ils ſervoient ſous ſes ordres.

De Rome Conſuls. l'an 703. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS.

les cultiver. Hors de l'Italie & des Gaules il gratifia les bonnes villes de magnifiques préſents. Il envoya aux Rois étrangers des eſclaves par milliers. Enfin la Gréce même & l'Aſie ſe ſentirent de ſes largeſſes. Ce fut ainſi que Céſar ſçut parer contre les frivoles artifices de ſon rival.

Le Conſul Marcellus & le Cenſeur Appius Pulcher ſoutenoient toûjours le parti de Pompée. Ils s'efforcérent dedécréditer Curion, ce déſerteur de leur faction, cet ami juré de Céſar. Ils voulurent le contraindre à permettre au Sénat de rendre un arreſt définitif ſur la révocation du Proconſul des Gaules. Pour cela Appius le menaça de le noter d'infamie, & de le faire retrancher du corps Sénatorial. Piſon cependant, tout Collégue qu'il étoit d'Appius, quoique parent de Curion, & beau-pere de Céſar, ſe comporta mollement dans une affaire de cette importance. C'étoit un Epicurien qui ne goûtoit de plaiſir que dans l'indolence. Il laiſſa donc agir Appius & Marcellus contre Curion. Le Conſul l'accuſa en plein Sénat, & fit un portrait affreux de ſes mœurs paſſées, & de ſa conduite préſente. Curion qui s'apperçut que le plus grand nombre des Peres Conſcripts ou craignoient Céſar, ou luy étoient affectionnés, ſe laiſſa juger. Par la protection d'Æmilius Paulus le ſecond Conſul Curion fut abſous, & Marcellus ſon accuſateur ſortit confus de l'Aſſemblée. Pompée jugea de là qu'il n'étoit pas toûjours le plus fort, même au Sénat. Il dreſſa donc une autre batterie, & mit tous ſes ſoins à ſe donner pour l'année ſuivante deux Conſuls,

qui fuſſent dans ſes intérêts ſans réſerve & ſans partage. Le tems des élections approchoit. Trois hommes ſe preſentoient pour occuper la premiere place, Serv. Galba l'ami de Céſar & ſon ancien Lieutenant Général, L. Cornelius Lentulus, & C. Claudius dont le frere avoit été Conſul deux ans auparavant. Pompée fit tant par ſes intrigues que Galba fut refuſé, & que ſes deux amis Cornélius Lentulus & Clodius Marcellus emportérent le Conſulat. Celui-ci fut le troiſiéme de la branche des Marcellus ſur qui Pompée fit tomber de ſuite la premiere dignité de la République.

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS. *Hirtius l. 8. Comm. Cæſar.*

Les Conſuls déſignés, avant même que d'entrer en exercice, avoient d'ordinaire un grand crédit. Pompée employa le miniſtére des deux Marcellus, l'un actuellement Conſul, l'autre deſtiné à l'être, & celuy de Lentulus pour executer ſes deſſeins contre Céſar. Lorſque de ſi formidables ennemis ſongérent à le dépoſſéder, il écrivit une lettre, dont il eſpéra tirer avantage de quelque maniere qu'on la prît à Rome. *Il demanda, ou qu'on ne luy enlevât pas le bienfait du Peuple ſans l'aveu du Peuple même, ou que ſi on le deſtituoit de ſes Gouvernements on fît le même traitement aux autres Gouverneurs des Provinces.* A quelque parti que ſe déterminaſſent les Peres Conſcripts, ou il reſteroit Proconſul dans ſa Gaule, ou il auroit lieu de crier à l'injuſtice, & de redemander par la force ce qu'on refuſeroit à ſes priéres. Curion lut la lettre de Céſar en plein Comice. Le Peuple en fut ſi charmé, que pour témoigner ſon affection à

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS.

Cicero in epiſt. ad Atticum.

Céſar il accabla Curion de careſſes. On luy jetta des fleurs ſur la Tribune d'où il haranguoit, & on le reconduiſit en ſon logis avec acclamation. Il n'en fut pas tout à fait ainſi au Sénat, lorſque l'affaire de Céſar & de Pompée y fut rapportée.

Le Conſul C. Marcellus uſa d'adreſſe. Il ne propoſa pas aux Peres Conſcripts les prétentions des Proconſuls d'Eſpagne & de la Gaule conjointement, mais ſéparément. Il demanda d'abord, ſi l'on jugeoit qu'il fût à propos de proroger à Céſar ſes Gouvernements même après ſon tems expiré. Preſque tous les Sénateurs rejettérent cette prorogation comme contraire aux Loix & au bien public. Enſuite il parla de Pompée, & montra l'indécence qu'il y auroit de le tirer de ſes emplois avant la fin de ſa commiſſion, dont le terme n'étoit pas encore échû. Tous conſentirent à l'en laiſſer joüir. A ſon tour Curion fit entendre ſa voix, & prit un biais tout différent du Conſul. Il réünit ſous une même vûë des intérêts qu'on avoit diviſés. *Eſt-il expédient*, s'écria-t-il, *eſt-il de la ſûreté publique, que Pompée demeure ſous les armes lorſque Céſar aura déſarmé* ? L'affaire prit un tout autre tour lorſque la queſtion eut changé de face. Trois cents ſoixante & dix Sénateurs ſuivirent l'avis de Curion, & décidérent que les deux concurrents devoient quitter les armes au même inſtant. Le Conſul n'eut pour luy que vingt-deux voix. Arrêt ſalutaire s'il eût été ſuivi de l'execution ! Qui ſçait ſi l'Etat Républicain ne ſe fût pas maintenu dans Rome malgré l'ambition des deux rivaux. Du moins Céſar n'eût pas établi la liberté

liberté qu'il ſe donna de prendre les armes, ſous l'autorité d'un Sénatuſconſulte & d'un Plébiſcite, que Pompée avoit mépriſés.

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS. *App. l. 2. bell. civ.*

En effet le Conſul Marcellus, lorſqu'il ſe vit déchû de ſon eſpérance, ſortit du Sénat en furieux. *Hé bien donc*, s'écria-t-il, *ſoyés les eſclaves de Céſar, puiſque vous n'avés nulle conſidération pour Pompée!* La faction de celui-ci ne s'en tint pas à des paroles. Elle inventa de nouveaux ſtratagêmes pour rendre inutile la derniére déciſion du Sénat. D'abord elle fit courir le bruit, que Céſar paſſoit les Alpes à la tête de ſon armée, & que bientôt Rome alloit ſentir les effets de ſa fureur. Cependant Céſar étoit encore tranquille & ſon parti n'étoit pas pris. Cette fauſſe allarme ſervit à Marcellus de prétexte pour demander, que les [a] deux Légions deſtinées pour la Syrie paſſaſſent dans le camp de Pompée, & qu'elles marchaſſent à la

[a] Céſar avoit remis ces deux Légions à Appius Clodius, qui par ordre de la République s'étoit tranſporté dans les Gaules à ce deſſein. Les ſoldats quittérent à regret un Général qu'ils adoroient. Les Officiers avant leur départ furent comblés de ſes dons. Chaque Légionnaire reçut de luy deux cens cinquante drachmes, ou la valeur de cent vingt-cinq livres en argent. Céſar s'étoit bien apperçû que les bruits qu'on affectoit de répandre ſur la guerre des Parthes, n'étoient qu'un prétexte ſpecieux dont on ſe ſervoit pour affoiblir ſon armée. En effet à peine les deux Légions furent-elles arrivées en Italie, qu'au lieu de les faire paſſer au Levant, on leur aſſigna des quartiers aux environs de Capouë. Plutarque ajoute qu'Appius à ſon retour rendit ſans le vouloir un ſervice conſidérable à Céſar. Pour flatter l'ambition de Pompée, il luy fit entendre que toute l'armée des Gaules n'aſpiroit qu'à ſervir ſous ſes ordres, que les ſoldats ſe laſſoient d'obéïr à un Proconſul impérieux dont les injuſtes deſſeins tendoient à la ruine de la Patrie, & de leur liberté. Le trop crédule Pompée ſur la foy d'un diſcours ſi flatteur, s'endormit dans une fauſſe ſécurité, & négligea de prendre les précautions néceſſaires contre un Général actif & vigilant.

De Rome l'an 703. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS.

rencontre de Céſar. C'étoit par là donner le premier ſignal, & lever l'étendart de la guerre civile. Ainſi à en juger ſainement Pompée fit la premiere démarche & dut paſſer pour l'aggreſſeur. Curion s'oppoſa vivement à ces premiers ordres. Il démontra la fauſſeté d'une nouvelle injurieuſe à Céſar & répanduë avec affectation. Le Sénat revint de ſes préjugés, & ne ſe hâta point de mettre la République en mouvement contre un ennemi imaginaire. Il refuſa même d'accorder à Pompée les deux Légions. Alors Marcellus plus forcené que jamais dit en ſortant de l'Aſſemblée, *puiſque les Peres Conſcripts s'obſtinent à perdre la patrie, j'en deviendray le ſoutien malgré eux.* Il n'eut pas achevé qu'il ſe joignit aux deux Conſuls déſignés, & qu'enſemble ils complottérent l'action la plus hardie qui fut jamais. A l'inſçû du Sénat & ſans le conſentement du Peuple ils ſe tranſportérent chés Pompée, & d'un ton de maîtres en luy préſentant une épée, *Nous vous ordonnons*, luy dirent-ils, *de prendre avec ce fer la défenſe de la République & la conduite de ſes troupes, d'armer toute l'Italie, & d'augmenter nos Légions par de nouvelles levées.* Au premier coup d'œil Pompée fut frappé de l'irrégulariré de trois amis trop empreſſés pour ſa gloire. Cependant la tentation étoit violente, il y ſuccomba [a]. Sans réfléchir aſſés ſur les ſuites de ſa complaiſance, & ſans conſidérer de quelles mains il recevoit le commande-

[a] Pompée répondit avec une feinte modération qu'il obéïroit aux ordres des Conſuls, ſi l'on ne trouvoit point d'expédient plus heureux pour rendre le calme à la République.

ment, il ſe laiſſa proclamer Général de l'armée Républicaine contre Céſar. Alors Curion abandonna les ſoins du Comice, & ſe retira auprès de ſon ami le Proconſul des Gaules. De quel uſage pouvoit-il luy être encore autrement que par les armes ? L'année de ſon Tribunat alloit expirer, & des bruits de guerre interrompoient à Rome les fonctions civiles.

De Rome l'an 703. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS.

De ſon côté Céſar étoit toûjours en régle. A la verité il n'avoit abandonné ni ſes Provinces ni ſon armée ; mais la République ne luy avoit point encore nommé de ſucceſſeur. Sa conduite étoit donc dans l'ordre. On ne pouvoit luy reprocher avec juſtice ſon départ de la Gaule Tranſalpine où il avoit laiſſé ſon armée, ni le ſéjour qu'il faiſoit à Ravenne, ville de ſon département dans la Gaule Ciſalpine. De là il veilloit ſur ſes intérêts, & il avoit les yeux ouverts ſur les mouvemens de Rome. Marc Antoine ſon Queſteur & ſon amy venoit d'obtenir, par l'intrigue de Céſar, une des dix places du Tribunat. Par la premiére Requête qu'il propoſa au Peuple il demanda, qu'on fît inceſſamment partir pour la Syrie les deux Légions illégitimement aſſignées à Pompée pour groſſir ſes troupes. Comme Antoine ne manquoit pas d'éloquence, il déclama vivement contre Pompée, & repaſſa ſur toutes les années de ſa vie qu'il rendit odieuſes. Céſar au contraire ne faiſoit de démarches que pour ſe concilier les bonnes graces du Sénat, car il étoit sûr du Peuple. Curion plus vif & plus précipité dans ſes conſeils luy inſpiroit ſans ceſſe, de faire paſſer les Al-

De Rome l'an 703. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. ÆMILIUS PAULUS.

pes à toute ſon armée, & d'établir un camp dans la Gaule Ciſalpine. Céſar parut plus modéré. Quoy que ſon ambition fût extrême il fit marcher la négociation avant les voyes de fait. Il écrivit donc au Sénat une lettre d'une apparente ſoumiſſion, & d'une obéïſſance affectée. *Que vous demandé-je, Peres Conſcripts*, leur manda-t-il, *que l'équité & que mes longs ſervices ne vous autoriſent à m'accorder? S'il vous paroît hors d'uſage que je retienne plus long-tems le Gouvernement de la Gaule Tranſalpine, & le commandement ſur les huit Légions qui l'ont vaincuë ſous mes ordres, je ſuis diſpoſé à vous obéïr. Me refuſérés-vous auſſi de me conſerver le Proconſulat de l'Illyrie & de la Gaule Ciſalpine, juſqu'au tems que le Champ de Mars m'aura élevé pour la ſeconde fois au Conſulat? Porté-je mes prétentions au delà de ce que j'ay mérité? La Gaule, l'Iſle Britannique, & la Germanie ſoumiſes & pacifiées parlent pour moy. Du reſte ſi Pompée demeure à la tête d'une armée, qui peut trouver mauvais que je me garantiſſe par les armes des violences qu'on me prépare lorſque je ſeray déſarmé?*

Céſar fit Curion [a] le porteur de ſa lettre & l'entremetteur de ſes offres & de ſa nouvelle pro-

[a] Céſar étoit alors dans la Gaule Ciſalpine à cinquante lieuës de Rome. Du moins Appien remarque que Curion fit ce chemin en trois jours. Si l'on en croit Pluarque, Marc Antoine rendit lui-même la lettre aux deux nouveaux Conſuls Marcellus & Lentulus. Ceux qui s'en tiennent au témoignage de Céſar dans le premier livre de la guerre civile, diſent que la lettre fut apportée par Fabius un des principaux Officiers de l'armée des Gaules. Il eſt plus croyable que Céſar informé du peu de ſuccès de ſa premiere lettre, en écrivit une autre dont Fabius fut le porteur.

position. Lorſque ce fidéle agent parut à Rome déja C. Clodius Marcellus, & L. Cornélius Lentulus étoient entrés en exercice du Conſulat. Ces deux partiſans de Pompée vont donner des ſcénes qui entraîneront leur Héros, & la République avec luy, dans le dernier des malheurs. Ils rebutérent avec hauteur [a] la lettre de Céſar, que Curion leur préſenta en pleine aſſemblée comme aux chefs du Sénat. [b] Cicéron fut bien plus judicieux. Nouvellement revenu de Cilicie aprés y avoir acquis, contre l'eſpérance publique, quelque ſorte de gloire dans les armes, il parla avec une éloquence victorieuſe, & ménagea ſi bien l'eſprit de Pompée qu'il vint à bout de l'amener à permettre, qu'on laiſſât du moins à Céſar le département de l'Illyrie avec une ſeule Légion ſous ſes ordres. Si l'on eût eu égard au tempérament que propoſoit Cicéron & à la condeſcendance de Pompée, peut-être eût-on rendu le calme à la République. Deux hommes, par des motifs bien différents, renver-

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Cic. l. 16. ep. famil. Ep. 11.

a Le Proconſul des Gaules proteſtoit dans la même lettre contre tout ce qui pourroit être fait à ſon préjudice, & menaçoir les Sénateurs de ſe rendre inceſſamment à Rome pour venger ſes injures perſonnelles, & la liberté de la République opptimée. Une déclaration ſi ouverte cauſa un ſoulévement général dans le Sénat. Lentulus ennemi mortel de Céſar s'écria dans un accès de fureur, qu'il ne s'agiſſoit plus de délibérer, & qu'il étoit tems de recourir aux armes pour garantir la patrie des attentats d'un brigand.

b Cicéron avoit toûjours été d'avis que le Sénat acquieſçât aux prétentions de Céſar plûtôt que d'en venir à une guerre, dont l'iſſuë ne pouvoit être que fatale à la République. *Il faut avoir la paix à quelque prix que ce ſoit*, écrit-il à Atticus, *de quelque côté que tournât la victoire, les ſuites en ſeroient toûjours funeſtes, & elle nous donneroit certainement un maître. Il n'eſt plus tems de combattre un ennemi à qui depuis dix ans nous n'avons ceſſé de fournir des forces contre nous-mêmes.*

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

ſérent tous les projets de pacification Le Conſul Lentulus étoit né turbulent, & n'avoit guére d'autre reſſource que dans les diviſions publiques. Caton d'un caractére dur, & d'une vertu auſtére ne conſidéroit que la gloire du Sénat, & s'en étoit fait une idole. Ils proteſtérent enſemble avec de grands cris, qu'ils ne ſouffriroient jamais qu'un ſujet composât avec ſes maîtres. Ainſi toutes les voyes d'accommodement ceſſérent. Cependant Curion, Antoine, & Q. Caſſius preſſoient les Peres Conſcripts de répondre à la lettre de Céſar. Les Conſuls ne voulurent pas qu'on opinât à haute voix; mais ils prirent les ſuffrages en particulier & par voye d'interrogation. *Ne jugés-vous pas*, dirent-ils à l'oreille de chaque Sénateur, *que Céſar doit poſer les armes, & ſe démettre*? Il n'y eut guére qu'un ſentiment. Tous hors Calidius & peu d'autres déclarérent, qu'il étoit du bon ordre que Céſar renonçât à ſes Provinces & à ſon armée; mais intérieurement ils penſoient que Pompée en devoit faire autant. Sùpprimer ſon nom en recüeillant les voix ce fut un artifice des Conſuls. Ainſi l'Arrêt ne tomba que ſur Céſar. Il fut dit, *ou que le Proconſul des Gaules ſe démettroit de ſes fonctions de Général & du Gouvernement de ſes trois Provinces dans un jour qu'on luy fixa, ou qu'il ſeroit traité en rebelle & en ennemi de la République.* Les Tribuns du Peuple Q. Caſſius Longinus & Marc Antoine proteſtérent contre le decret, & l'on n'oſa paſſer outre. Pour Curion, il demanda en vain qu'on fît la même interrogation au ſujet de Pompée, qu'on avoit faite par

Dio l. 41. App. l. 2. bell. civ. Plut. in Pomp. & Cæſ. Cæſar in Comm. de bell. civ. Oroſius, Florus, Zonaras, Sueton. &c.

rapport à Céſar. Curion ne fut point écouté. L'aſcendant des Conſuls & le crédit de Pompée avoient faſciné les eſprits, & l'aveuglement étoit preſque univerſel.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Le lendemain les Conſuls Marcellus & Lentulus firent des efforts, pour faire déſiſter les Tribuns Caſſius & Antoine de leur oppoſition à l'arrêt déja minuté. Ceux-ci perſiſtérent dans leur proteſtation ; mais l'autorité du Peuple qu'ils repréſentoient ne fut pas long-tems reſpectée dans leurs perſonnes. Après quelques jours de réſiſtance d'une part & d'altercation de l'autre, les Conſuls uſérent de violence. L'armée de Pompée campoit aux environs de Rome, ils en firent venir des troupes. Déja elles arrivoient, déja elles ſe préparoient à inveſtir la Salle du Sénat, lorſque Lentulus prit un ton de ſupériorité ſur les oppoſants, & les effraya par des menaces. *Loin d'icy, rebelles Tribuns*, leur dit-il, *& purgés ces lieux de votre préſence ! Tout ſacrés & tout inviolables que vous ſoyés, je ne répons point que votre dignité ſoit reſpectée. Partés, & laiſſés-nous gouverner la République en paix !* A ces mots Antoine, Caſſius, Curion, M. Calidius, & M. Cælius ſortirent de l'Aſſemblé. Antoine étoit fougueux. En partant il joignit à des menaces mille imprécations contre le Sénat. Dès la nuit ſuivante les Tribuns & leur ſuite, ſous des habits d'eſclaves, abandonnérent Rome, & ſe retirérent auprès de Céſar dans des voitures de loüage. Avant leur départ la premiére démarche du Sénat fut de retrancher ces quatre ſatellites de Céſar, ce fut ainſi qu'on les

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

appella, de l'ordre Sénatorial, & de les en déclarer déchûs. Aprês quoy les Conſuls prononcérent ſans obſtacle ce fatal arrêt, qui mit la République en feu, & qui la conduiſit à ſa perte. Ce pernicieux decret porta, *Que les Conſuls de l'année, que le Proconſul Pompée, que les Préteurs, & que ceux qui avoient géré le Conſulat & qui ſe trouveroient à Rome ou au voiſinage, pourvoiroient à la ſûreté publique par tous les moyens les plus convenables.* C'étoit mettre les armes à la main de tout ce qu'il y avoit dans la République de gens illuſtrés par les charges.

Depuis qu'on eut porté ce grand coup contre Céſar, ſans le nommer, ce ne fut plus de la part du Sénat Romain que des aſſemblées de tous les jours, & des conſultations ſur la maniére d'éxécuter le projet de la guerre. Pompée logeoit aux Fauxbourgs de Rome, parce qu'en qualité de Général il ne luy étoit plus permis d'entrer dans la Ville. Le Sénat fut donc convoqué au Fauxbourg. On y délibéra d'abord ſur le nom qu'on donneroit à l'entrepriſe qui venoit d'être concluë. Il plut aux Peres Conſcripts de la qualifier *de tumulte*, c'eſt-à-dire de la mettre au rang de ces émotions ſoudaines, qui s'excitent & qui ſe calment en un inſtant. Rome ou ne connoiſſoit pas, ou ne redoutoit pas aſſés le nouvel ennemi qu'elle s'étoit attiré. Une guerre à commencer entre les deux plus grands Capitaines qui euſſent paru depuis Aléxandre, n'étoit pas pour finir dans un moment. Cependant le Sénat s'y prépara avec auſſi peu de diligence, que ſi la République n'eût eu ſur les bras

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

bras qu'un Manlius, ou qu'un Catilina. On régla ſeulement que Pompée raſſembleroit juſqu'au nombre de trente mille hommes de troupes Romaines, qu'il feroit venir autant qu'il pourroit de troupes étrangéres, & qu'on tireroit du tréſor public les ſommes néceſſaires pour les frais d'une ſeule campagne. On ſe hâta de faire les levées, mais le peuple ne ſe prêta que difficilement aux mouvements qu'on ſe donnoit pour les préparatifs d'une guerre civile.

La principale occupation de Pompée fut de ne confier les Gouvernements des Provinces & des Villes importantes, qu'à des gens qui luy fuſſent ſolidement attachés. Au défaut de perſonnes qui euſſent paſſé par les charges, on diſtribua de grands poſtes à des hommes tirés de la vie privée. La Syrie échut à Q. Cæcilius Metellus Scipio beaupere de Pompée. Ce Général le fit partir ſur le champ, avec le jeune Pompée ſon fils, pour raſſembler des vaiſſeaux ſur la côte d'Aſie. L. Domitius Ahenobarbus fut nommé Proconſul de la Gaule Tranſalpine, pour y être le ſucceſſeur de Céſar; mais l'imprudent alla s'enfermer dans Corfinium avant ſon départ d'Italie, & ne gouverna jamais la Province qu'on luy avoit aſſignée. Caton, avec le titre de Propréteur alla régir la Sicile. M. Aurelius Cotta fut nommé au Gouvernement de la Sardaigne. Le partage de L. Ælius Tubero fut l'Afrique. On aſſigna la Gaule Ciſalpine à M. Conſidius; mais cet autre ſucceſſeur de Céſar n'entra pas même dans ſon département. Calviſius Sabinus alla prendre poſſeſſion du Pont &

De Rome l'an 704. Consuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

de la Bithynie, & P. Sextius de Chypre & de la Cilicie. Voconius eut la Macédoine en partage, P. Cornélius Spinther le * Picénum, L. Scribonius Libo l'Etrurie, & Q. Minucius Thermus [a] l'Ombrie, & le Gouvernement [b] d'Iguvium place importante. Pour M. Calpurnius Bibulus, & Cicéron, ils partagérent entre eux les ſoins de la Marine. Bibulus commanda depuis l'Aſie juſqu'à la Mer Tirrhéniéne, & Cicéron ſur les côtés d'Italie.

* *Partie de la Marche d'Ancone, & de l'Abbruſſe ultérieure.*

Ces diſpoſitions ne ſe firent que ſelon les vûës & l'arrangement de Pompée, qui ſe donna dès lors pour le ſeul Général du Sénat, & l'unique ſoûtien de la République. C'étoit un Monarque que Rome ſe mettoit ſur la tête ſans l'appercevoir. On l'adoroit ſans ſçavoir qu'il donnoit la premiére atteinte à la liberté publique. Dans ſa ſeule perſonne on avoit établi toute l'eſpérance de l'Etat Républicain, & l'on ne comptoit pas que de ſa défaite dépendoit le changement du Gouvernement préſent en Monarchie. Juſqu'aux plus clairs-voyants tous y furent trompés, & en s'aſſujettiſſant à un ſeul homme ils ne prévirent pas, qu'ils commençoient à donner lieu au vainqueur, quel qu'il fût, de continuer ſa ſouveraineté

[a] L'Ombrie d'autrefois comprenoit une partie de la Romagne Florentine, le Duché d'Urbin, l'Etat de Fano, une portion de la Marche d'Ancone, du territoire de Pérouſe, & preſque tout le Duché de Spoléte. Voyés les volumes precédents.

[b] *Iguvium* eſt connu aujourd'hui ſous le nom d'*Engubio* ville du Duché d'Urbin. Près de là étoit un Temple fameux conſacré à Jupiter ſurnommé l'Apennin, parce qu'il avoit été bâti ſur la montagne voiſine qui faiſoit partie de l'Apennin.

ſur une nation devenuë capable d'aſſerviſſement. Pompée ſe ſentoit extrêmement flatté de cette déférence univerſelle. Plein de confiance en lui-même on l'avoit entendu dire, *qu'en frappant du pié*[a] *il feroit ſortir des Légions tout armées du ſein de la terre.* De là cette négligence à former une groſſe armée qui le mît en état d'être l'agreſſeur. Il ne pouvoit croire que ſon rival pût commencer les hoſtilités avant qu'il eût fait repaſſer les Alpes à ſes troupes, qu'il avoit laiſſées la plûpart dans la Gaule Tranſalpine. Pompée jugeoit de ſon ennemi par lui-même; mais jamais Général ne fut moins lent que Céſar, & ſa célérité à prévenir les ennemis étoit une des qualités qui le diſtinguoient. Pour lors il étoit à Ravenne, & n'avoit encore autour de luy qu'environ ſix mille hommes, & que quelques eſcadrons de cavalerie. Dans le deſſein d'étonner l'ennemi par un coup hardi il aſſembla ſes ſoldats, & pour ſonder leur cœur il leur parla de la ſorte.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Par quel malheureux ſort le Ciel m'a-t-il donné Pompée pour ennemi! Notre alliance, mes bienfaits, & le ſoin que j'ai toûjours pris de ſon aggrandiſſement auroient dû nous unir pour jamais. Il n'a écouté que des flatteurs, & que ſon ambition. Tout ſon but n'a été que de m'opprimer & de me réduire dans une honteuſe infériorité ſous luy, ou que d'abuſer de mon abſence pour regner ſeul à Rome. Quelle infamie ne s'eſt-il pas efforcé de répandre ſur ma perſonne & ſur mon nom! Mais quel arreſt nouveau ne vient-il pas

[a] Pompée ne parloit avec tant de confiance, que parce qu'il ſe perſuadoit, ſur le rapport d'Appius, qu'une partie de l'armée de Céſar paſſeroit ſous ſes enſeignes.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

de faire porter contre moy ! Le Sénat qu'il gouverne me prend-t-il donc pour un Gracchus, ou pour un Saturninus ? Me ſuis-je emparé du Capitole ? Ay-je fait retentir Rome du bruit de mes armes ? Ay-je conſpiré contre la vie des citoyens, ou bien ay-je allumé le flambeau pour brûler les temples & les maiſons de la capitale ? Si mes mains ſont innocentes pourquoy le Sénat me traite-t-il en ſéditieux ? Jamais a-t-il porté d'arreſt ſemblable que contre des rebelles ? Le chef des Tribuns s'y oppoſe, il fait valoir les droits du Peuple, il proteſte. Que fait Pompée ? Il fait taire les Loix par le bruit des armes. Les Tribuns ſont menacés, chaſſés, proſcrits. L'autorité eſt foulée aux piés, & le tyran de Rome n'entend plus la voix de la liberté. Si vous conſervés encore quelque affection pour un Général qui vous conduit à la victoire depuis neuf ans, armons-nous, & vengeons Rome de Rome même. A ces mots la treiziême Légion (c'étoit la ſeule que Céſar eut alors ſous ſa main) la treiziême Légion dis-je s'écria, qu'elle étoit prête à ſoutenir ſes droits & ceux des Tribuns du Peuple. En effet Céſar partageoit alors avec Pompée les deux puiſſances légiſlatives de la République. Celui-ci avoit pour luy les Conſuls & le Sénat, celui-là le Peuple & ſes Tribuns.

Lorſque Céſar put compter ſur la bonne volonté de ſes Soldats, il en fit marcher un détachement vers * Ariminum, ſous la conduite d'un Officier fidéle. Celui-ci ſans violence ſe rendit le plus fort dans une Place qui devoit ſervir au deſſein que Céſar avoit pris ; mais qu'il tenoit encore ſecret. C'étoit de franchir enfin les barriéres que les

* *Rimini.*

Loix luy prefectivoient, de ſortir de la Gaule Ciſalpine, & d'aller commencer les hoſtilités en delà de ſa Province, c'eſt-à-dire dans l'Italie proprement dite. En effet les Romains ne donnoient pas alors le nom d'Italie à tout ce vaſte terrain qui s'étend depuis les Alpes Gauloiſes juſqu'à la mer de Sicile. Ce nom étoit plus reſerré, & l'Italie d'aujourd'hui étoit diviſée en deux portions preſque égales. La partie la plus voiſine du pié des Monts juſqu'au [a] Rubicon s'appelloit la Gaule Ciſalpine. La partie la plus méridionale depuis le Rubicon juſqu'à la mer portoit le nom d'Italie. Céſar s'étoit toûjours contenu dans les bornes de ſa Gaule Ciſalpine, dont il avoit reçû le Gouvernement. Il étoit donc encore dans les régles. Paſſer outre, & entrer dans l'Italie à main armée c'étoit enfraindre les Loix, & ſe déclarer l'ennemi de la patrie. Tel étoit neanmoins le projet que Céſar avoit en tête, & il ne s'étoit rendu maître par autrui dans Ariminum, ville de l'Italie la plus voiſine de la Gaule, que pour faciliter ſon entrepriſe. Comme l'action étoit hardie, & qu'il vouloit la cacher à ſes ennemis pour les ſurprendre, il fit marcher [b] ſa Légion vers la frontiére de ſon diſtrict, & ſe prépara à ſortir de Ravenne où il ſéjournoit encore. Céſar ſçut diſſimuler ſon départ. Le jour même qu'il partit de Ravenne il aſſiſta à un combat de Gladiateurs, & donna

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

[a] Voyés ce que nous avons remarqué dans le ſixième volume page 20. note [b] ſur le fleuve Rubicon.

[b] Sa Légion, ſelon Plutarque, étoit compoſée de cinq mille hommes d'infanterie, & de trois cents cavaliers.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

un grand repas. Sur la fin du jour, lorſque le vin commençoit à répandre la gayeté, il feignit une légére indiſpoſition, & ſortit de table. Au moment même il partit de Ravenne, après avoir donné ordre à ſa cavalerie de le ſuivre par des chemins différents. [a] Pour luy, monté ſur un char d'emprunt, où il fit atteler les mules d'un Meunier qu'il trouva ſur ſa route, il arriva ſur la frontiére de la Gaule Ciſalpine, où ſes Légions avoient ordre de l'attendre.

Plut. in Cæſare.

Le Rubicon n'étoit qu'un petit fleuve qui couloit entre Ravenne & Ariminum, & qui n'avoit point d'autre diſtinction que de partager en deux l'Italie priſe en ſon entier. Il avoit plû aux Romains depuis long-tems de faire ſervir le Rubicon de barriére entre la Gaule Italique, & l'Italie. Sitôt que Céſar ſe vit à portée de le paſſer, ſes remords ſe réveillérent. Un reſte d'amour pour la patrie balança dans ſon cœur la vengeance, & l'ambition. Aux approches du crime le plus intrépide des guerriers fut épouvanté. Tandis que ſon eſprit eſt agité d'autant de flots qu'il s'en éleve ſur la mer durant la tempête, un ſpectacle extraordinaire, dit-on, ſe montra à ſes yeux & à ceux de ſes ſoldats. Il leur ſembla voir ſur la rive oppoſée un homme d'une taille & d'une figure qui n'avoit rien d'humain. Il portoit à la main une flûte de roſeaux, & en faiſoit retentir l'air. Les Trompettes de la Légion s'approchérent de l'homme inconnu pour l'entendre. Celui-ci ſaiſit un de

[a] Céſar avoit confié ſon ſecret à un petit nombre d'amis qui ſe rendirent par différentes routes ſur les bords du Rubicon.

leurs inſtruments militaires, & ſonna une fanfare qui détermina Céſar à la guerre. C'eſt un récit que l'Hiſtoire ne garantit pas. Quoi qu'il en ſoit, le vainqueur des Gaules paſſa le pont du Rubicon & s'écria, *le ſort en eſt jetté, que les Dieux faſſent le reſte!* A ces mots ils s'avance vers Ariminum, dont ſon détachement s'étoit déja ſaiſi. Là les Tribuns du Peuple chaſſés de Rome vinrent ſe montrer à ſes yeux encore couverts des habits d'eſclaves dont ils s'étoient vêtus pour éviter la mort. Le ſpectacle ſeul de tant de gens reſpectables indignement inſultés irrita les ſoldats de Céſar. Curion avec cette éloquence populaire, qu'il ſçavoit ſi bien mettre en œuvre, éxagéra les procédés illégitimes des Conſuls & du Sénat. Céſar lui-même, plus éloquent encore que Curion, prononça un diſcours pathétique, remit le ſoin de ſa vengeance à la fidélité de ſa troupe, verſa des larmes, & déchira ſes habits. Sa Légion ne luy répondit que par des frémiſſements qui marquoient ſon ardeur à le venger. *Ce fut donc avec cette poignée d'hommes*, pour parler comme un ancien, *que le Héros commença la conquête de l'Univers.*

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Epit. Liviana

Sitôt que Céſar eut franchi les limites de ſa Province, & qu'il eut fixé ſon ſéjour à Ariminum, il fit repaſſer les Alpes à la groſſe armée qu'il avoit laiſſée dans la Gaule Tranſalpine. Elle accourut avec l'ardeur que luy donnoit l'eſpérance de vaincre ſous ſon ancien chef, de conquérir, & de butiner. Labienus fut preſque le ſeul des [a] Offi-

[a] Labienus avoit accumulé tant de richeſſes, qu'il fit bâtir à ſes frais la ville de Cingulum dans le Picénum, comme on l'apprend

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS. *Dio. l. 41.*

ciers de ſon parti qui abandonna Céſar pour ſe donner à Pompée. Qui l'eût pû croire ? Cet homme qui devoit ſon avancement & ſon expérience dans la guerre à la préférence & aux bontés de Céſar, le renonça, & vendit ſes ſecrets à ſon rival. Etoit-ce dans Labienus amour de la patrie, ou attachement au meilleur droit ? Non. Ce Lieutenant Général, ce bras droit de Céſar, pour parler ainſi, s'étoit exceſſivement enrichi dans la guerre des Gaules. Avec ſon opulence ſa fierté s'étoit accrûë, & devenu inſolent il étoit devenu inſupportable à ſon Général, à ſon maître dans l'art militaire. Les airs de ſuffiſance & d'égalité qu'il avoit pris luy avoient ſouvent attiré des reproches & des froideurs de la part de Céſar. De-là le parti qu'il prit de l'abandonner, & d'aller chercher ſa ruine dans la faction contraire. Céſar ſçaura bien luy faire ſentir que le diſciple eſt d'ordinaire inférieur à ſon maître, & qu'il eſt dangereux d'outrager l'auteur de ſa fortune.

En attendant l'arrivée de ſes Légions & des levées qu'il avoit fait faire dans la Gaule & dans la Germanie, Céſar étoit occupé à ſe frayer une route juſqu'à Rome, par la réduction des places qui pouvoient l'y conduire. Ses exploits qui s'augmentoient de jour en jour répandirent la terreur

de Pline au livre 36. Selon le récit de Dion. Céſar loin de faire paroître du reſſentiment contre un ingrat qu'il avoit comblé de ſes bienfaits, lui renvoya ſon argent & ſon équipage. Cependant ſur la nouvelle qui ſe répandit de la déſertion de Labienus, Cicéron écrit à Attieus, que c'étoit un grand préjugé contre Céſar, qu'un homme ſi dévoüé à ſa fortune, n'eût pas erû pouvoir le ſuivre ſans trahir les intérêts de ſa patrie.

dans

dans toute l'Italie. Le trouble ſur-tout & la confuſion remplirent la capitale. On y annonçoit que l'ennemi du Sénat, ſuivi de Gaulois & de Germains d'une taille monſtrueuſe, prenoit ſa marche vers Rome. La peur groſſiſſoit le péril dans l'imagination des Peuples. Les Sénateurs eux-mêmes prirent l'épouvante, & communiquérent leur frayeur à Pompée. Caton luy fit des reproches d'avoir négligé ſes avis, & de s'être prêté d'abord trop vivement à l'élévation de Céſar. Du moins il en tira cet aveu bien glorieux pour luy. *Vous parliés alors plus ſenſément, & vous deviniés plus juſte que moy*, luy répondit Pompée. L. Volcatius Tullus marqua encore plus ſa mauvaiſe humeur que Caton contre le Général du Sénat. En effet celui-ci s'étoit vanté en préſence des Peres Conſcripts qu'il auroit bientôt ſur pié dix Légions prêtes à marcher à l'ennemi. *Où ſont-elles, ces dix Légions?* luy demanda Volcatius. *J'en ay deux en état de tenir la campagne*, luy repartit le Général. *Ah! Pompée, Pompée*, s'écria Volcatius, *faut-il que vous nous en ayés impoſé!* A ces paroles M. Favonius ajoûta une plaiſanterie pleine d'un ſel amer. *Vous vous trompés Volcatius*, dit-il. *Pompée va frapper la terre du pié & en faire ſortir des hommes & des chevaux tout armés.* Favonius faiſoit alluſion à une fanfaronnade échappée à Pompée.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Toutes ces ſcénes ſe paſſérent au Sénat, où les Peres aſſemblés délibéroient ſur les meſures qu'il falloit prendre pour parer contre les hoſtilités de Céſar. On agita s'il n'étoit pas à propos d'ôter le Généralat à Pompée. Caton fut d'avis que nul

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

ne pouvoit mieux remédier aux maux préſents, que celuy qui les avoit cauſés. Sitôt que le nouvel arreſt eût confirmé Pompée dans ſon employ, il ſe leva, & déclara que la Majeſté de la République n'étoit pas tellement reſtrainte dans les murs de Rome, qu'elle ne pût être tranſportée ailleurs. *Ma réſolution eſt priſe*, dit-il, *d'abandonner Rome, d'aller établir le ſiége de l'empire à Capouë, & d'y chercher plus de ſûreté que dans une ville pleine des partiſans de l'ennemi commun. Ainſi que les Conſuls & que le Sénat me ſuivent! Quiconque des Magiſtrats oſera s'en diſpenſer ſera mis au nombre des rebelles.* A la honte des Romains Pompée fut obéï. Les Conſuls fuirent avec tant de précipitation, qu'ils négligérent de prendre l'inveſtiture de leur charge ſur la montagne d'Albe, ſelon les cérémonies accoûtumées. Le Sénat ſuivit le mauvais exemple des Conſuls. Enfin il ne reſta plus à Rome que des amis de Céſar, ou des gens neutres. Encore de ceux-ci pluſieurs marchérent-ils ſur les pas de Pompée, plus par crainte que par affection pour luy. Ainſi la ville fut abandonnée à tous les déſordres qui ſuivent la déſertion de tous les Magiſtrats qui la gouvernent. On ne s'entretenoit à Rome que des malheurs des guerres civiles ſous les Marius, ſous Sylla, & ſous les Grac-

a Lentulus & Pompée avant que de ſortir de Capouë, avoient affranchi cinq mille Gladiateurs que Céſar entretenoit à ſes frais dans cette même ville. Leur deſſein étoit de les incorporer dans leurs troupes. Mais on remontra au Conſul qu'il étoit odieux d'armer des eſclaves. Ainſi on prit le parti de les diſtribuer dans les villes voiſines pour s'en ſervir dans le beſoin. *Ceſar l. 1. de bello civ. & Cic. ad Att.*

ques, & l'on ne racontoit que des préſages funeſtes. Des loups étoient entrés dans l'enceinte des murs. Un eſſain de choüettes étoit venu ſe repoſer ſur les toits des maiſons. On avoit vû la ſueur couler ſur le viſage de bien des ſtatuës. La foudre étoit ſouvent tombée ſur des Temples, & le Sceptre de Jupiter Capitolin, auſſi-bien que le caſque de Mars en avoient été frappés. Ces prodiges, & bien d'autres que l'imagination forgeoit, répandoient la triſteſſe à Rome, & juſques dans Capouë.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Durant une allarme ſi générale de tous les Peuples d'Italie Pompée demeuroit oiſif, & n'avoit pas hazardé le moindre exploit de guerre. Lorſqu'il étoit encore facile d'arrêter Céſar il le laiſſoit maître de la campagne attendre tranquillement ſa groſſe armée, qui s'approchoit à grandes journées. Auſſi Pompée n'étoit-il plus lui-même. La vieilleſſe, car il comptoit alors cinquante-huit ans, avoit rallenti ſon ardeur martiale. Uniquement occupé depuis long-tems des intrigues publiques il avoit comme déſappris le métier des armes. Il s'amuſoit à faire des délibérations lorſqu'il falloit agir de la main, & traverſer au moins les progrès de l'ennemi. Pompée lui même jugea qu'il falloit encore une fois s'efforcer de fléchir Céſar, & luy fit en ſon nom une députation pour traiter de la paix. Quelle lâcheté dans un homme regardé comme un Héros ! Il fit donc partir un jeune Sénateur nommé [a] L. Céſar & parent

Cæſar. in Comm. de bell. civ. l. 1.

[a] Le pere du jeune Lucius Céſar avoit été Conſul l'an de Rome 689. avec Caïus Marcius Figulus. Alors il étoit Lieutenant Général

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

de Jule, avec le Préteur L. Roſcius, pour le camp d'Ariminum. Roſcius étoit l'ami de Céſar, avoit ſervi ſous luy dans la Gaule, & l'avoit aidé à Rome de ſon crédit. Les deux Députés ne pouvoient être qu'agréables à celuy à qui on les envoyoit. a Leurs demandes cependant ne furent pas écoutées. Ils propoſérent à Céſar de rentrer dans la Gaule, & après cette démarche ils proteſtoient que Pompée partiroit pour l'Eſpagne. La condition ne parut pas égale, & l'intéreſſé ne s'en laiſſa pas ébloüir. *Pompée*, répondit Céſar, *ne fixe point le jour de ſon départ. Il ne promet point d'interrompre les levées qu'il fait faire en Italie & dans tout l'Orient. Qu'il déſarme le premier & qu'il parte pour ſa Province! on me verra ſur l'heure rentrer dans la mienne. Du reſte ſi Pompée a quelque choſe de plus particulier à me dire je ne refuſe point une entrevûë, & peut-être finirons-nous les affaires à l'amiable.*

Les deux Députés s'en retournérent aſſés con-

dans l'armée du Proconſul des Gaules. Il ne paroît pas que Cicéron fût fort prévenu en faveur du fils, qui s'étoit fait le médiateur de la paix entre les deux rivaux. En parlant de lui, il écrit à Atticus que c'étoit un eſprit léger, incapable de manier une affaire ſérieuſe, & d'en prévoir toutes les ſuites. *Céſar*, ajoute Cicéron, *a-t-il donc prétendu nous inſulter quand il a confié à un homme de ce caractere une négociation ſi importante? Peut-être auſſi s'en eſt-il chargé de ſon propre mouvement pour ſe donner le mérite de pacificateur.*

a Les propoſitions que firent les deux négociateurs étoient *ridicules* au jugement de Cicéron. Céſar s'offroit de retourner dans les Gaules, à condition que les Conſuls licentieroient leurs troupes, & que Pompée partiroit pour ſe rendre en Eſpagne. Ces demandes raiſonnables en apparence étoient trop hazardeuſes dans l'éxécution. Il étoit à craindre que Céſar n'eût profité de l'abſence de Pompée & de l'éloignement des troupes pour ſe rendre maître de l'Italie.

tents de Céſar. Ils trouvérent les Conſuls, le Sénat, & Pompée à [a] Théane. Celui-ci étoit l'ame des délibérations & le Sénat ne voyoit que par ſes yeux. Il ne déſapprouva pas les conditions de paix, & n'y conſentit pas auſſi ; mais au lieu du pourparler il ne refuſa point de traiter avec Céſar par [b] écrit. Il luy manda donc que s'il retiroit les garniſons qu'il avoit miſes dans les places qui ſont depuis Atiminum juſqu'à Rome, les Conſuls, le Sénat, & luy y retourneroient ; que là dans une aſſemblée faite au lieu ordinaire on examineroit ſes propoſitions, & que ſi elles étoient jugées recevables il partiroit pour l'Eſpagne, & laiſſeroit Céſar maître de demander & d'obtenir le Conſulat pour l'année ſuivante. Toutes ces négociations ne tendoient qu'à impoſer à la multitude. Pompée & Céſar ne vouloient pas ſincérement la paix. Le premier appréhendoit que ſi le Peuple redevenoit maître dans Rome Céſar n'y prît l'aſcendant, & le ſecond ne vouloit pas laiſſer échapper l'occaſion d'envahir la Souveraineté, & de ſe l'aſſûrer par la ruine & par le ſang de Pompée. Ainſi les allées & les venuës de part & d'au-

De Rome l'an 704.
Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

a Voyés le quatriême & le cinquiême volume ſur les deux villes qui portoient le nom de *Téanum*. Celle dont il s'agit icy étoit ſituée dans la Poüille.

b Cicéron ſçait mauvais gré à Pompée d'avoir emprunté la main de Sextius pour écrire à Céſar. *Vous aurez vû ſans doute*, dit-il à Atticus, *la lettre que Pompée a écrite à Céſar, mais je ne conçois pas pourquoi il s'eſt ſervi de Sextius pour dreſſer une piece de cette importance qui devoit être rendüe publique. Vous y reconnoîtrez le ſtyle de l'Auteur.* Cicéron n'en juge pas favorablement dans la ſeconde Epître familiere du liv. 7. & repréſente Sextius comme un mauvais plaiſant dont les bons mots n'étoient que de fades antithéſes.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

tre n'étoient que de faux ſemblants qui n'aboutiſſoient à rien de réel.

Cependant la République Romaine étoit comme diviſée en deux lieux. La moitié réſidoit à Capouë à la ſuite & ſous l'Empire de Pompée. L'autre moitié s'étoit renduë à Ariminum ſous les enſeignes de Céſar. D'un côté les Conſuls & le Sénat donnoient plus de dignité au parti de Pompée. De l'autre le plus grand nombre des Tribuns du Peuple concilioient au parti de Céſar une plus grande étenduë de puiſſance, & d'autorité. Icy plus de Majeſté & de Nobleſſe. Là plus de force & de courage. Où étoit la juſtice & le bon droit? Les préjugés ſembloient être pour Pompée. Il étoit à la tête du premier ordre de la République. Le Sénat qui le ſuivoit paroiſſoit avoir tranſporté avec luy toute l'autorité de la République. Cependant elle avoit réſidé de tout tems cette autorité avec une égalité parfaite dans le Peuple & ſes Tribuns, comme dans le Sénat & ſes Conſuls. Si donc Céſar n'eût pas paſſé les bornes qu'il ſe preſcrivoit alors auroit-il été beaucoup plus coupable que Pompée? Le vainqueur des Gaules ſongeoit dès-lors à renverſer le genre de gouvernement propre de ſon païs, à y détruire l'eſpéce de liberté qu'on y retenoit encore, en un mot à changer l'Etat Républicain, que la preſcription rendoit légitime, en un Etat Monarchique. De là ſon crime, & le nom d'uſurpateur que les écrivains poſtérieurs, ſous les Empereurs mêmes, luy ont donné. Sans doute on étoit convaincu alors comme aujourd'huy de cette maxime que la raiſon a gravée dans

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

les cœurs : *qu'il n'eſt ni juſte ni permis à un ſujet de cauſer dans un Etat, quel qu'il ſoit, des révolutions qui détruiſent la forme & la nature du gouvernement anciennement établi.*

Tous les jours Céſar levoit de nouvelles troupes dans la Gaule Ciſalpine, & tous les jours il luy arrivoit dans ſon camp quelques-uns de ſes anciens Manipules, avec des cohortes Gauloiſes, & des eſcadrons Germains. Devenu le plus fort par les lenteurs de Pompée il envoya Marc Antoine avec un détachement s'emparer [a] d'Arétium. L. Scribonius Libo avoit reçû de Pompée & du Sénat la commiſſion de veiller ſur l'Etrurie, & de la défendre. Antoine l'en chaſſa, & le contraignit à ſe retirer dans la Campanie. Pour Céſar, ſans ſortir d'Ariminum, il envoya des garniſons de ſon parti à [b] Piſaure & à [c] Fanum. Enfin il marche en perſonne à [d] Auximum à la tête de ſa treiziême Légion. P. Atius Varus commandoit dans

Florus l. 3. & Lucanus l. 2.

Ceſar. l. 1. Comm. de bell. civ. & Lucan. ibid.

a Conſultés le ſixième volume ſur la ville d'*Arétium*, aujourd'hui *Arezzo* dans la Toſcane.

b Piſaure ville ancienne de l'Ombrie, & Colonie Romaine dès l'année 578. eſt ſituée dans le Duché d'Urbin, & porte aujourd'hui le nom de *Peſaro*. Elle eſt ſituée ſur les bords du *Foglia*, fleuve qui ſe jette dans la mer Adriatique, & qui s'appelloit autrefois Piſaure, comme la ville qu'il arroſoit.

c Fanum, preſentement *Fano*, étoit une des villes de l'Ombrie ſur la Côte du Golfe Adriatique dans le Duché d'Urbin. Pline en parle ſous le nom de *Fanum Fortunæ*, parce qu'apparemment elle avoit un Temple conſacré à la Fortune. Elle devint Colonie Romaine ſous Auguſte Céſar, & fut appellée *Colonia Julia Faneſtris.*

d Auximum, que les Italiens nomment aujourd'hui *Oſmo*, eſt une des villes de la Marche d'Ancone, ſituée ſur une colline qui en défendoit les approches. Elle eut ſucceſſivement le titre de Colonie, & de Municipe, & Procope nous apprend qu'elle devint la plus conſidérable ville du *Picenum.*

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

cette Place au nom du Sénat. Les Magiſtrats du lieu le menacérent de le livrer à Céſar, & de luy ouvrir leurs portes. Varus prit la fuite [a], & ſe retira en Afrique, qu'il alla gouverner en qualité de Propréteur [b]. Plus Céſar s'approchoit de Rome, plus la terreur y augmentoit. Le Conſul Lentulus y vint pour prendre des ſommes d'argent dans le tréſor public, & pour ordonner des levées. A l'inſtant l'épouvante publique l'en fit ſortir ſans qu'il eût rien exécuté. Cependant Céſar avançoit toûjours, & marchoit pour ſe rendre [c] maître du Picénum. Ce fut là qu'il reçut le renfort de la douziême Légion arrivée de la Gaule Tranſalpine. La confiance de Céſar crut avec cet accroiſſement de forces. Il alla attaquer P. Cornelius Lentulus Spinther dans [d] Aſculum. Celui-ci prit la fuite

Luc l. 2;

[a] Des ſoldats de Varus les uns ſe retirérent chés eux, les autres en plus grand nombre ſe donnérent au vainqueur, & lui livrérent leur premier Centurion. Mais Céſar le renvoya, comme on l'apprend de lui-même au premier livre de la guerre civile.

[b] Tandis que Céſar arboroit ſes étendarts dans les Places fortes de l'Ombrie, Curion celui de tous ſes Officiers qui étoit le plus dévoüé à ſon parti, ſe rendit maître d'*Iguvium*, où Q. Minutius s'étoit jetté avec cinq cohortes. Celui-ci n'attendit pas l'ennemi qui s'étoit montré à la tête de trois cohortes ſeulement. Inſtruit du complot que les Habitants avoient formé d'ouvrir les portes à Curion, & de le livrer à Céſar lui, & toute ſa garniſon, il pourvut à ſa ſûreté par une prompte fuite. Ses ſoldats ſe débandérent ſur la route, & abandonnérent le parti de Pompée.

[c] Céſar aprés la priſe d'Auxime ne tarda pas à ſe rendre maître de Cingulum ville du Picénum dont Labienus étoit le fondateur. Les habitants le prévinrent par des Députés, & lui envoyérent un renfort d'infanterie qui le ſuivit à Aſculum.

[d] Cette ville d'*Aſculum*, aujourd'hui *Aſcoli* fut ſurnommée *Picenum*, pour la diſtinguer d'une autre du même nom que les anciens Auteurs ont appellée *Aſculum Satrianum* ou *Apulum*. Strabon parle de la premiére comme d'une des plus fortes places

avec

avec les dix cohortes qu'il commandoit, mais ſes Soldats [a] ſe diſſipérent. Plus. Céſar avançoit plus ſes troupes groſſiſſoient. Il marcha donc [b] à Corfinium, où Domitius Ahenobarbus ſon ſucceſſeur déſigné pour le Proconſulat de la Gaule Tranſalpine avoit ordre de s'enfermer. Céſar l'inveſtit, quoique la Place fût défenduë [c] par plus de vingt cohortes,

De Rome l'an 704.
Conſuls.
M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.
Dio. Plut. App. Ceſar. Comm. de bell. civ.

de la Marche d'Ancone. Elle en étoit même autrefois la Capitale. Preſentement elle ſubſiſte encore ſur une montagne dont le bas eſt arroſé par la riviére de *Tronto*. Pour la ſeconde elle eſt ſituée dans la Poüille vers les confins de la Principauté ultérieure, & proche l'Apennin. Cette ville fut entiérement ruinée par un tremblement de terre. Sur ſes ruines on bâtit celle que les Italiens nomment *Aſcoli de Satriano*.

a Lentulus Spinther, au rapport de Céſar, fut abandonné ſur la route de la plus grande partie de ſes ſoldats. Le peu qui en reſta ſe joignit à Vibullius Rufus que Pompée avoit envoyé dans le Picénum pour raſſurer les Peuples de la contrée. Cet Officier recruta ſa troupe des nouvelles levées qu'il fit aux environs, & des ſix cohortes qui s'étoient ſauvées de Camérin ſous la conduite de Lucceïus Hirtus. Après quoi ſuivi de treize cohortes il alla ſe rendre à grandes journées dans Corfinium, avec Lentulus Spinther pour renforcer la garniſon de cette ville. La nouvelle qu'il apporta de la prochaine arrivée de Céſar à la tête de deux Légions, détermina Domitius qui commandoit dans la place à détacher cinq cohortes pour garder ou pour rompre un pont ſitué à une lieuë de la ville ſur la riviére d'Aterne ou de *Peſcara*, comme on l'appelle aujourd'hui. Mais ce détachement fut vivement attaqué, & repouſſé par les coureurs de Céſar juſqu'aux portes de Corfinium.

b Strabon aſſûre que Corfinium étoit anciennement la Capitale du pays des Péligniens Peuples de l'Abbruſſe citérieure. Elle ſubſiſtoit encore dans l'année de Jeſus-Chriſt 970. ſelon la Chronique de Sigebert. On retrouve les veſtiges de cette ville aux environs d'un lieu appellé *Pentinia*, & de la ville de *Popolo*.

c Outre les vingt cohortes qui compoſoient la garniſon de Corfinium, Domitius en comptoit encore treize autres que Vibullius Rufus avoit conduites à la défenſe de la ville aſſiégée. Le Commandant réſolu de faire une vigoureuſe réſiſtance, dépêcha en même-tems vers Pompée quelques gens du païs, & leur promit de grands récompenſes pour les engager à rendre la lettre dont il les avoit chargés. Il preſſoit ce Général de ſe mettre inceſſamment en marche pour ſecourir une

& qu'un bon nombre de Sénateurs les y comman-

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Place auſſi importante que Corfinium. *Ne perdez point de tems*, lui mandoit-il, *& ne laiſſez pas échapper l'occaſion favorable que la fortune vous préſente d'envelopper Céſar. La guerre eſt finie, pour peu que vous hâtiez le ſecours que j'attends avec impatience. Songez qu'il y va de votre gloire. Vous ne pouvez avec honneur vous refuſer aux inſtances d'un grand nombre de Sénateurs, & de Chevaliers Romains enfermez dans la place. Ils vous réclament comme leur Libérateur, & comptent que vous n'abandonnerez pas trente-trois cohortes l'élite de nos troupes, à la merci d'un ennemi qui ſemble courir à ſa perte.* Mais il s'en fallut bien que la réponſe fût conforme aux deſirs de Domitius. Pompée manda que la ſituation où il ſe trouvoit alors ne luy permettoit pas de hazarder une bataille dont la perte entraîneroit infailliblement celle de la République. Il reprochoit en même tems à Domitius de s'être engagé contre ſon avis à la défenſe de Corfinium. Enfin il lui conſeilloit d'uſer de toute ſon induſtrie pour échapper à Céſar, & de venir ſe joindre à l'armée Conſulaire. Cependant Domitius ſe diſpoſoit à ſoutenir les attaques. Après avoir fait dreſſer ſes machines de guerre, il marqua les différens poſtes, & ranima la valeur de ſes ſoldats par l'eſpoir de la récompenſe. Il promit à chacun d'eux quatre arpents de terre à prendre ſur ſon propre heritage, & autant à proportion aux Vétérans & aux Officiers. Céſar de ſon côté ſe retranchoit avec grand ſoin, & pourvoyoit ſon camp de toutes les munitions néceſſaires pour continuer le ſiége. Tandis qu'il diſpoſoit l'ordre des attaques, la huitiéme Légion arriva ſous les murs de Corfinium avec vingt cohortes de ſoldats Gaulois, & trois cents cavaliers Allemands qu'un des petits Rois de la Germanie luy avoit envoyés. Alors il fit élever un nouveau retranchement pour les troupes nouvellement arrivées dont il confia le commandement à Curion. Enſuite pour ſerrer la place de plus près, il ferma tous les paſſages par une circonvallation qu'il fit conſtruire autour de la place.

Quoique Domitius ne comptât plus ſur le ſecours qu'il s'étoit promis, il diſſimula, & n'oublia rien pour perſuader à ſes ſoldats qu'ils verroient bientôt toutes les forces de la République voler à la défenſe de Corfinium. Mais ſon viſage embarraſſé, & ſa contenance mal aſſurée le trahirent. Les ſoldats apperçurent dans ſes démarches inquiétes le deſſein qu'il méditoit de ſe ſauver ſecrettement. Sur le bruit qui ne tarda pas à s'en répandre dans la place, ils ſe mutinent, courent en armes au quartier de Domitius, ſe ſaiſiſſent de ſa perſonne, & s'offrent par des Députés d'introduire les aſſiégeants dans la place. Ce tumulte éclata au commencement de la nuit. Céſar craignoit que les ténébres ne favoriſaſſent les violences & le pillage. Ainſi

daſſent ſous le Proconſul. Là il parut combien les Peuples étoient affectionnés à Céſar. La garniſon trahit ſes chefs, & les livra aux aſſiégeants. Céſar uſa modérément de la victoire. Il accorda la vie & la liberté à Domitius & aux Sénateurs, & les renvoya auprès de Pompée. Domitius avoit appréhendé la colére du vainqueur, & déja il avoit avallé le prétendu poiſon que l'eſclave qui luy ſervoit de Medecin luy avoit préparé. Celui-ci n'avoit fait prendre à ſon maître qu'une boiſſon aſſoupiſſante. Lorſque Domitius ſe vit humainement traité par ſon vainqueur, il regretta la vie qu'il croyoit devoir perdre à l'inſtant. Son Médecin le raſſûra, [a] & pour prix de ſon affection il reçut la liberté. [b]

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Cependant le Sénat toûjours dirigé par les con-

il prit le parti de différer au lendemain ſon entrée dans Corfinium. Seulement il fit doubler les ſentinelles, & ſes troupes paſſérent toute la nuit ſous les armes. Au point du jour Lentulus Spinther parut ſur le rempart, & demanda d'être conduit à Céſar. Il s'y rendit ſuivi de quelques ſoldats de la garniſon. L'entrevûë ſe fit avec des marques réciproques de politeſſe & d'amitié. Lentulus raſſuré par les diſcours de Céſar, rentra dans la place, & calma les allarmes des Sénateurs qui redoutoient le courroux du vainqueur. Bientôt aprés Corfinium ouvrit ſes portes, & ſe rendit à diſcrétion. Il n'en coûta que ſept jours de ſiége à Céſar, pour ſe rendre maître d'une des plus importantes places d'Italie.

a Céſar non content d'avoir accordé la liberté à Domitius, luy fit reſtituer la valeur de ſix millions de ſeſterces, ou de ſept cents cinquante mille livres tirées du tréſor pour payer les troupes qui devoient combattre ſous ſes ordres ; ſomme qu'il avoit miſe en dépôt chés les Magiſtrats de la ville.

b Tandis que Céſar étoit occupé contre Domitius, Antoine ſe ſaiſiſſoit de Sulmone, dont les habitants étoient dévoüés au party de Céſar. Quintus Lucretius, & Actius Pelignus qui avoient ſept cohortes ſous leurs ordres ſe jettérent du haut du mur en bas. Actius fut pris & conduit à Céſar qui lui permit d'aller où bon lui ſembleroit.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

ſeils, ou plûtôt aſſervi aux volontés de Pompée, fit aſſembler toutes les troupes de ſon parti en un ſeul lieu. On croyoit que leur Général alloit enfin ſe mettre en mouvement, & marcher à la défenſe de Corfinium. Au contraire. Pompée ſongeoit à la retraite, & le ſéjour de Capouë ne luy paroiſſoit pas encore aſſés ſûr. Il en ſortit donc, prit la route de Brunduze, & y arriva avant ſon armée, dans le deſſein de tranſporter la guerre en Orient, où il croyoit devoir être le plus fort. L'armée de Pompée marcha ſur les pas de ſon Général ſous la conduite de Q. Metellus Scipio, & Céſar la ſuivit en queuë à travers l'Apulie. A meſure qu'il trouvoit ſur ſon paſſage des corps deſtinés à groſſir les forces du Sénat, ces ſoldats ſe détachoient, & venoient embraſſer le parti de Céſar. Sur ſa route il prit un Officier conſidérable de Pompée nommé Cn. Magius, & le renvoya à ſon Général, avec la commiſſion d'inviter Pompée à une entrevûë. Toutes les voyes de pacification ne pouvoient que déplaire à ce chef du Sénat, qui ſe trouvoit extrêmement flatté d'être reconnu le ſouverain de la plus noble portion de la République. Pour s'ôter à lui-même tous les moyens d'entrer en accommodement, Pompée avoit déja fait paſſer les deux Conſuls à * Dyrrachium ſur la côte de la mer Adriatique. *Durant l'abſence de ces deux Chefs, m'eſt-il permis*, diſoit-il, *d'écouter de nouvelles propoſitions, & de rien conclure?* Par ces entrevûës que Céſar affectoit de demander, & qu'il étoit ſûr de n'obtenir pas, il mettoit de plus en plus Pompée dans ſon tort. Ce chef du parti

* *Durazzo.*

Sénatorial s'étoit enfermé dans Brunduze lorſque Céſar y arriva. Ce fut pour la premiére fois que les deux fameux rivaux ſe trouvérent en préſence. Céſar eut lieu de croire que Pompée n'avoit choiſi cette ville maritime où il établiſſoit ſon ſéjour, que pour en faire le rendés-vous des forces innombrables qu'il alloit tirer du Levant. Dans cette perſuaſion, & plein d'ardeur ou pour envelopper Pompée & le prendre, ou pour le contraindre à quitter l'Italie, il réſolut de faire le ſiége de Brunduze.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

L'entrepriſe eût paru téméraire dans tout autre que dans un Héros toûjours ſuivi de la Victoire. Pompée défendoit Brunduze en perſonne. La meilleure partie de l'armée Sénatoriale luy étoit reſtée, & la flotte qui avoit tranſporté les Conſuls étoit bientôt prête à revenir. Au moins trois Légions renfermées dans des murs, & Pompée à leur tête avoient dequoy effrayer tout guerrier moins intrépide que Céſar. Celui-ci, avec ſix Légions, dont quatre ſeulement avoient ſervi à la conquête des Gaules, & les deux autres étoient nouvellement levées, entreprend le ſiége, & forme la circonvallation du côté de la terre. Toute la difficulté conſiſtoit à boucher le port du côté de la mer. Céſar n'avoit point de flotte, car Pompée s'étoit ſaiſi de tous les vaiſſeaux de la Côte, & les avoit employés au tranſport des Conſuls & de leurs troupes. L'induſtrie tint lieu aux aſſiégeants de forces maritimes. On n'entroit dans le port de Brunduze que par un goulet aſſés étroit, qu'il n'étoit pas impoſſible, mais qu'il fut difficile de

Cæſar. Comment. l. 1. de bell. civ.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

fermer par une digue. Céſar n'étoit pas en état d'élever un môle de pierres, qui bouchât la communication de la ville avec la mer. Du moins il entreprit d'empêcher l'entrée des vivres & des vaiſſeaux au port, par une eſtacade dont il fut l'inventeur. Il fit conſtruire de charpente pluſieurs doubles radeaux en quarré, chacun de la largeur de quarante piés. On leur donna de la ſolidité en y attachant des anchres aux quatre coins. Ces radeaux au reſte couverts de clayes & de planches ſoutenoient des tours de deux étages, qui par les traits qu'elles lanceroient pourroient parer contre le choc des vaiſſeaux ennemis, & écarter les brûlots. Les travaux de Céſar s'avançoient, & Pompée s'aviſa un peu tard de les interrompre. Il trouva quelques vaiſſeaux de charge dans le port, fit élever deſſus des tours à trois étages chargées de baliſtes, & les envoya contre l'eſtacade, pour rompre la liaiſon des radeaux. Tous les jours ſe paſſoient en eſcarmouches, & l'on ſe battoit de loin à coups de traits ſans beaucoup s'approcher.

Céſar aſſûre que durant ces premiers jours du ſiége il tenta encore une fois d'amener Pompée à un pourparler. Il envoya, dit-il, Caninius Rebilus l'un de ſes Officiers Généraux à P. Scribonius Libo ſon ami, pour le faire l'entremetteur de la paix auprès de Pompée. *Celui-ci*, ajoute encore Céſar, *refuſa toûjours d'entrer en accommodement, ſous prétexte qu'il ne pouvoit rien réſoudre dans l'abſence des Conſuls*. Ainſi parle Céſar; mais eſt-on obligé de l'en croire? Un Auteur ancien qui fut toujours de ſon parti n'a pas fait difficulté de

Aſinius Pollio.

dire, que dans ſes Commentaires Céſar a mêlé bien des choſes contraires à la verité, pour rendre ſes procédés moins odieux. Quoi qu'il en ſoit de la nouvelle négociation, Pompée ne jugea pas qu'il fût aſſés ſûr pour luy de reſter dans Brunduze. Neuf jours s'étoient écoulés depuis le commencement du ſiége, lorſque la flotte Conſulaire revint de Dyrrachium, & rentra dans le port malgré l'eſtacade qui n'étoit pas encore achevée. Pour lors Pompée ne ſongea plus qu'à partir lui-même pour l'Orient, qu'à rejoindre les Conſuls, & qu'à tranſporter ailleurs le théatre de la guerre. Pour peu qu'il eût différé, l'ouvrage de Céſar eût été complet. Son eſtacade auroit abſolument bouché le havre, & Pompée avec ſa flotte auroient été enfermés dans Brunduze comme dans un filet. Il faut avoüer que le Général du Sénat ménagea ſon évaſion avec toute la dextérité d'un vieux Capitaine.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

D'abord Pompée tint ſon départ fort ſecret. Cependant il diſpoſa tout ce qui pouvoit le faciliter. Il fit barricader les portes, les ruës, & les places de Brunduze. De larges foſſés garnis en dedans de pieux pointus, & couverts en dehors de clayes, & d'un peu de terre par deſſus furent creuſés d'un carrefour à l'autre. Il munit auſſi le quay qui regnoit ſur le port d'une barriére en forme de paliſſade. Enſuite il défendit aux habitants de ſortir de leurs maiſons, & rangea ſous les armes une partie de la garniſon ſur le rempart, pour cacher ſon ſecret aux aſſiégeants. Pompée eut beau faire, les Bourgeois de Brunduze trouvérent le moyen de faire ſçavoir à Céſar, que

Cæſar. Comm. l. 1. de bell. civ.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Pompée préparoit tout pour ſon embarquement. En effet la nuit marquée pour le départ déroba ſa fuite dans les ténébres au moment même que les ſoldats de Céſar préparoient une eſcalade. Ils montérent ſur la muraille ſans obſtacle, parce que les troupes de Pompée étoient déja embarquées. La plûpart des aſſiégeants ſeroient tombés dans les foſſes que Pompée avoit fait creuſer en maniére de trappes, ſi les Brunduziens ne les avoient avertis du péril. Par de longs détours ceux-ci les conduiſirent au port. Là ils environnérent avec des barques deux vaiſſeaux ennemis chargés de ſoldats, en tuérent quelques-uns, & ramenérent le reſte ſur le rivage. Pompée quitta donc l'Italie, & la laiſſa à la merci de ſon rival. Ainſi Rome, cette capitale de la République & du monde fut à l'abandon. Ainſi ce fameux Général, ſurnommé *le Grand* par excellence, perdit tout à la fois ſa gloire & s'éxila de ſa patrie. Ainſi ſon concurrent reſta ſeul maître de la campagne & de toutes les villes depuis les Alpes juſqu'à Brunduze. A proprement parler ce fut là le plus grand coup qu'eût reçû la République Romaine. Elle n'eut plus qu'un Souverain en Occident, & Céſar même put ſe dire le Monarque du monde, puiſque l'Italie luy étoit ſoumiſe. Cependant il ne crut pas l'ouvrage de ſa domination parfaitement accompli tandis que Pompée vivoit encore. La mort de cet adverſaire devoit être l'époque de la ſouveraineté indépendante à laquelle Céſar aſpiroit. Il ne le ſuivit pas néanmoins à Dyrrachium faute de vaiſſeaux. Céſar ne ſongea pour lors qu'à détruire le parti de Pompée qui prévaloit

valoit en Eſpagne, & qu'à s'aſſurer l'Occident avant que de paſſer en Orient.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Depuis près de dix ans le vainqueur des Gaules & de l'Italie n'avoit point vû Rome, & ſes intérêts l'y rappelloient. Quelques-uns des Magiſtrats Curules & des Sénateurs l'y avoient précédé. Ceux-ci n'avoient ſuivi Pompée que juſqu'à Brunduze, & leur atrachement pour luy n'étoit pas allé juſqu'à renoncer à leur patrie, pour accompagner un fugitif qui traînoit ſon malheur de régions en régions. Céſar fut charmé d'apprendre que dans la capitale, depuis le retour des Magiſtrats, la juſtice s'adminiſtroit à l'ordinaire par les Préteurs, & qu'il y reſtoit au moins une figure de l'ancien Sénat. Il y marcha donc plus en pacificateur qu'en maître qui vient prendre poſſeſſion de ſa conquête. Dans la crainte qu'une ſi grande ville ne fût affamée par les Proconſuls que Pompée avoit envoyés en Sicile & en Sardaigne, deux Provinces qu'on appelloit les Greniers de Rome, Céſar envoya occuper la premiére de ces Iſles par Scribonius Curio, & la ſeconde par Q. Valerius l'un de ſes Lieutenants Généraux. Curio alla en Sicile avec le titre de Propréteur de la nomination de Céſar; car celui-ci diſpoſoit déja des Gouvernements. Le Propréteur de Sicile prévint les préparatifs que Caton y faiſoit en faveur de Pompée. Il s'empara d'abord de * Meſſane, devint maître enſuite de toute l'Iſle, & contraignit Caton à ſe retirer à Dyrrachium dans le camp des Conſuls. Pour Q. Valerius il ne fit que ſe montrer à la Sardaigne. Avant même qu'il y fut entré les † Ca-

Dio. l. 41. App. l. 2. bell. civ. Plut. in Cæſare &c.

* *Meſſine.*

† *Les habitants de Cagliari.*

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

ralitains chaſſérent de leur contrée M. Aurelius Cotta, qui en avoit pris poſſeſſion au nom de Pompée. Ainſi les armes de Céſar proſpéroient dès-lors au delà de l'Italie. Ce Général cependant s'avançoit [a] vers Rome avec d'autant plus de confiance, qu'il n'avoit pas répandu une ſeule goutte de ſang durant les ſoixante jours qu'il avoit mis à conquérir l'Italie entiére. Son arrivée à la capitale parut pacifique, & le fut en effet. Céſar avoit pris toutes les précautions les plus ſûres pour empêcher les mouvements d'une ville naturellement mutine. Outre qu'il y avoit introduit bon nombre de ſes Légionnaires, il avoit fait prendre au reſte de ſes troupes de bons quartiers de rafraîchiſſement dans les villes municipales aux environs de Rome. Pour Céſar il ne logea qu'au faux-

[a] Céſar avant que de ſe rendre à Rome paſſa par une des maiſons de campagne ou Cicéron avoit fixé pour quelque tems ſon ſéjour, & eut une aſſés longue conférence avec lui. Il n'oublia rien pour l'engager à revenir dans la capitale (comme on l'apprend par la dix-huitiéme lettre à Atticus liv. 9.) *J'ai vû Céſar*, dit-il, *& je me ſuis refuſé conſtamment aux inſtances qu'il m'a faites de revenir à Rome. Mon abſence lui paroit être une condamnation tacite de ſes procédés contre Pompée. Il ſe perſuade même que la plûpart des Sénateurs ſe ſont autoriſés de mon exemple pour ſe retirer à la campagne.* Enfin aprés bien des diſcours de part & d'autre Céſar fit entendre à Cicéron qu'il ne le preſſoit de venir à Rome que pour y travailler de concert à un accommodement ſolide. Celui-ci ſe laiſſa fléchir, mais à condition qu'il pourroit opiner en liberté ſur l'état déplorable des affaires de la République & de Pompée. Céſar n'acquieſça point à cette propoſition. *Je ne prétens pas*, dit-il, *qu'on mette en délibération des choſes de cette nature Je m'en étois bien douté*, lui repliqua Cicéron. *Auſſi ne trouvés pas mauvais ſi je perſiſte à ne vouloir pas me tranſporter à Rome.* Il ne me convient point de paroître au Sénat pour y trahir lâchement les intérêts de la patrie. Céſar peu ſatisfait de cette réponſe ſe ſépara de Cicéron aprés l'avoir prié de réfléchir ſérieuſement ſur le parti qu'il avoit pris.

bourg, par un reſte de déférence pour les anciens uſages. Ceux des Tribuns du Peuple qui s'étoient réfugiés auprès de luy recommencérent leurs fonctions, & remontérent ſur la Tribune. On peut bien juger que leurs harangues ne viſérent qu'à concilier le Peuple au chef de leur parti. Ils firent entendre que Céſar n'avoit pris les armes que malgré luy, & donnérent des eſpérances de la modération d'un Général, qui ſçavoit vaincre ſans enſanglanter ſes armes. Marc Antoine ſur tout, & Q. Caſſius Longinus, deux Tribuns les plus zélés pour Céſar, requirent que le Sénat fût convoqué au fauxbourg, afin que le Général pût y aſſiſter & y rendre compte de ſa conduite.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Les Sénateurs étoient alors à Rome en aſſés bon nombre pour y repréſenter en quelque ſorte la majeſté du premier ordre de la République. Céſar leur parla avec cette dignité & cette éloquence qui luy étoient naturelles. Il raſſura les eſprits timides, & fit tout eſpérer à ceux qui chanceloient encore. Il fit mention de Domitius ſon plus cruel ennemi renvoyé à Pompée la vie ſauve, quoy qu'il pût diſpoſer de ſes jours aprés l'avoir pris dans Corfinium. Enfin il conclut par propoſer une nouvelle députation vers Pompée, pour l'engager à terminer les différends par des voyes de douceur. *Nommés vous-mêmes*, dit-il aux Peres Conſcripts, *des hommes de votre reſpectable corps pour porter des paroles de paix aux Conſuls & au Chef de l'armée Conſulaire.* L'affaire fut miſe en délibération, mais nul des Sénateurs ne voulut ſe charger de la commiſſion. Les uns redoutérent

Plut. in Cæſare.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Pompée qu'ils avoient abandonné. Les plus pénétrants s'apperçûrent que le projet de pacification n'étoit dans la bouche de Céſar qu'un diſcours de bienſéance, dont il craignoit lui-même l'exécution. Tout ſe termina donc par de ſimples remerciements faits à Céſar ſur le ſoin qu'il prenoit des affaires publiques. Alors le Sénat quitta le deüil, & le Peuple accourut au fauxbourg pour voir & pour entendre un ſi fameux guerrier. Tous furent charmés de ſes promeſſes & de ſes libéralités. Il fit eſpérer que le blé de Sicile & de Sardaigne ne manqueroit plus à Rome, & fit diſtribuer au menu peuple trois cents piéces de monnoye par tête.

Cependant Céſar demanda qu'il luy fût permis de puiſer dans le tréſor public les ſommes néceſſaires pour ſoutenir les intérêts communs. Parmi les Tribuns du Peuple tous n'étoient pas également affectionnés au nouveau vainqueur. L'un d'eux nommé L. Cæcilius Metellus s'oppoſa de toutes ſes forces à ſa requête. Je ne ſçai comment les amis de Pompée avoient attiré Metellus à leur parti. Il cita des Loix qui défendoient d'ouvrir le tréſor que du conſentement & en préſence des Conſuls. *Il eſt bien queſtion de Loix*, reprit Céſar en colére. *Elles ſe taiſent durant le fracas des armes. Vous appartient-il de me les oppoſer ces Loix, vous dis-je que je puis traiter en ennemi & réduire au ſort des vaincus* ! Il n'eut pas plûtôt achevé qu'il marcha vers le Temple de Saturne où l'argent public étoit renfermé. Métellus y accourt pour y réïtérer ſes oppoſitions. *Jeune hom-*

me, lui dit Céſar, *peu s'en faut que je ne vous faſſe ſentir la peſanteur de mon bras ! Ignorés-vous qu'il m'eſt auſſi aiſé de vous ôter la vie, que de le dire?* Métellus céda au tems à la perſuaſion de ſes amis, & ſe retira. Les clefs du tréſor ne ſe trouvérent point. Dans un départ ſubit le Conſul Lentulus les avoit emportées. Céſar en fit rompre les portes, & fut ſurpris des monceaux d'or & d'argent qu'il vit accumulés. Jamais, dit-on, la République n'avoit été ſi riche en commun qu'elle l'étoit alors. Un écrivain de l'antiquité dit qu'il s'y trouva mille quatre cents trente cinq livres peſant en or. Un autre Hiſtorien plus éxact aſſûre que Céſar tranſporta du Temple de Saturne vingt-ſix mille lingots d'or, & trois cents mille livres peſant d'or monnoyé. Dans un endroit ſéparé du même Sanctuaire on conſervoit comme un dépôt ſacré une ſomme conſidérable, réſervée uniquement pour fournir aux guerres ſubites, que les Gaulois n'avoient que trop ſouvent excitées au ſein même de l'Italie. Quelques-uns firent ſcrupule à Céſar de toucher à un argent que des cérémonies religieuſes avoient mis à part pour un uſage particulier. Céſar n'étoit pas ſcrupuleux. *J'ai rendu vaine*, dit-il, *la précaution qu'ont eu nos peres de conſacrer un fond pour repouſſer les Gaulois. Je les ay mis hors d'état de nous inſulter.* Ainſi nulle partie du tréſor public ne fut épargnée.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Oroſius, & Plinius l. 33. cap. 2.

Il faut avoüer que la réputation de Céſar déchut un peu dans l'eſtime des Romains. On avoit beaucoup vanté ſa douceur & ſon peu d'attachement aux richeſſes. Ses derniers procédés contre

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

le Tribun Metellus, & le pillage du Temple de Saturne firent appréhender que le vainqueur ne devînt un autre Sylla, également avide des biens & du ſang des citoyens. Dans la ſuite il ſçaura bien détruire ces premiers préjugés. Céſar arrangea à la hâte les affaires de la République, & les ſiennes. Il établit Marc Antoine Commandant Général des armées en Italie, envoya ſon frere C. Antonius gouverner l'Illyrie, aſſigna la Gaule Ciſalpine à Licinius Craſſus, nomma M. Æmilius Lepidus Gouverneur particulier de la capitale, raſſembla des vaiſſeaux pour croiſer ſur les mers Adriatique & Thyrréniéne, & donna le commandement d'une de ſes flottes à P. Cornélius Dolabella, & de l'autre au jeune Hortenſius fils du célébre Orateur. Il ne négligea pas même le ſoin des Provinces Orientales. Le Prince Ariſtobule iſſu des Rois de Judée, autrefois pris en guerre par Pompée, languiſſoit à Rome dans la captivité. Céſar le tira des fers & le fit partir pour la Syrie, mit deux Légions ſous ſa conduite, & l'envoya troubler au Levant les deſſeins de Pompée. Ainſi preſque tous les départemens dont le Peuple & le Sénat avoient diſpoſé juſqu'alors ſe trouvérent remplis de deux Gouverneurs, l'un de la main de Céſar, l'autre nommé par Pompée. Par là le feu de la guerre fut allumé dans les trois parties du monde connu, & l'incendie devint univerſel.

Céſar ne voulut confier à nul autre le ſoin de porter la guerre en Eſpagne. C'étoit-là que Pompée avoit depuis long-tems raſſemblé tout ce qu'il avoit

de forces & d'amis illuſtres dans le métier des armes. L'Eſpagne étoit ſa Province favorite. Il y avoit acquis de la réputation dans les guerres contre Sertorius, & quoyqu'abſent il la gouvernoit depuis près de cinq ans par deux Lieutenants Généraux affidés. Afranius & Pétréïus, deux hommes vendus à ſon parti, luy étoient d'autant plus attachés, que ſous le nom de ſubalternes ils étoient en effet les chefs & les maîtres des Provinces qu'ils régiſſoient en ſecond, & ſous les auſpices d'autruy. Plein du deſſein de conquérir les Eſpagnes, non plus ſur des Barbares comme les Gaules, mais ſur des Romains, Céſar part de Rome, revient à Ariminum, y raſſemble ſes Légions, & par terre il ſurmonte les Alpes, & arrive dans la Gaule Tranſalpine. Là il apprend que deux hommes qui luy étoient redevables de la vie, & qu'il auroit pû perdre aprés la reddition de Corfinium continuoient à ſe déclarer ſes ennemis. L'un étoit ce L. Domitius Ahenobarbus que Pompée avoit nommé au Gouvernement de la Gaule ultérieure. L'autre un Vibullius Rufus que Pompée avoit envoyé en Eſpagne pour aider Afranius & Petréïus, & pour leur porter ſes ordres. Domitius fut pour Céſar un véritable objet de courroux. Il le trouva preſque ſous ſes yeux les armes à la main contre luy. Cet ingrat aprés s'être caché quelque tems à Coſſa ville maritime d'Etrurie, y avoit raſſemblé quelques vaiſſeaux, avoit chargé deſſus grand nombre de ſes clients & de ſes eſclaves, avoit fait voile vers Marſeille, & ſoulévé la ville en faveur de Pompée.

De Rome l'an 704.
Conſuls.
M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Marſeille étoit un poſte important, qu'il étoit dangereux à Céſar de laiſſer entre les mains de l'ennemi tandis qu'il feroit la guerre en Eſpagne. Il fut irrité de voir qu'on luy en eût fermé les portes, & que la ville ſe préparât à ſoutenir un ſiége. Il fit venir à ſoi les quinze premiers Magiſtrats du peuple Marſeillois, & ne leur dit que ces courtes paroles: *Je ſuis bien fâché de commencer mes premiéres hoſtilités contre Marſeille. Informés-vous donc ſi elle veut m'avoir pour ennemi, & dans peu rapportés-moi la réponſe.* Les mêmes Magiſtrats revinrent au camp Romain, & parlérent un langage, qui tout raiſonnable qu'il étoit en ſoy, parut ſuſpect à Céſar & ne le contenta pas. *Notre fidélité pour Rome*, dirent les Marſeillois, *dans les guerres qu'elle a euës de tout tems avec l'Eſpagne n'a jamais paru douteuſe. L'attachement de Marſeille pour elle a commencé à ſon établiſſement & ne finira qu'avec elle. Qu'elle tourne ſes armes contre des étrangers nous ſuivrons ſes étendarts. Mais des diviſions particuliéres entre Céſar & Pompée nos amis & nos protecteurs ne peuvent que nous réduire à la neutralité. Devons-nous décider du meilleur droit, & nous eſt-il permis d'entrer dans les myſtéres d'une ſi auguſte République? Céſar & Pompée, nous ſeront parfaitement égaux, dés là qu'ils ſeront unis entre eux & aſſujettis aux Loix de l'Etat dont ils dépendent. Mais notre port & nos havres leur ſeront interdits auſſi long-tems qu'ils ſeront diviſés.*

Céſar ne fut pas ſatisfait d'un diſcours artificieux, où il entrevoyoit plus de véritable panchant pour Pompée que pour luy. Il ne ſe trompoit pas.

Déja

Déja Domitius avoit été introduit dans la place, déja il s'étoit rendu maître des eſprits, & il avoit été déclaré Gouverneur de la ville. Quelque chagrin qu'eût Céſar de ſe voir arrêté dans ſa courſe, cependant il jugea à propos de réduire Marſeille avant que de paſſer en Eſpagne. C'étoit trop riſquer que de laiſſer derriére ſoy un poſte avantageux, dont ſes ennemis ſe ſerviroient pour traverſer ſon expédition. Domitius ſe met donc en mouvement pour ſe préparer à ſoutenir un ſiége, & Céſar fait ſes préparatifs pour le commencer. Les Marſeillois font de grands amas de proviſions, appellent les Montagnards de leur contrée à leur ſecours, & raſſemblent autant de vaiſſeaux qu'ils peuvent. De ſon côté Céſar inveſtit la place avec trois Légions, fait élever des tours, & approcher des mantelets. Enfin il ordonne la conſtruction de douze galeres à * Arélate pour bloquer le port. Cependant il ne néglige pas ſon expédition d'Eſpagne. Il envoye Fabius l'un de ſes Lieutenants ſaiſir le paſſage des Pyrenées qu'Afranius occupoit déja. Enſuite il détache Trebonius pour aller commencer les attaques de Marſeille. Tout ſe préparoit à battre la place avec le belier & à monter à l'eſcalade, lorſque les douze vaiſſeaux fabriqués à Arélate furent en état de tenir la mer. Brutus les commandoit pour Céſar. Dês qu'ils parurent à la vûë du port, Domitius qui commandoit dans la ville fit ſortir ſa flotte beaucoup plus nombreuſe que celle de Brutus. On y comptoit dix-ſept galéres dont onze étoient pontées, & une multitude infinie de barques, plus pour la mon-

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Cæſar in Comment. l. 1. de bell. civ. Cic. ad Att. Dio l. 41. Florus, Lucan. &c.

* *Arles.*

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

tre que pour le combat. [a] Les Albiciens gens féroces & nés pour la guerre montoient ces vaiſſeaux avec les eſclaves de Domitius, à qui leur maître avoit promis la liberté. Pour l'eſcadre de Céſar elle étoit remplie de vieux ſoldats Romains choiſis ſur toutes ſes troupes.

Un combat naval fut comme le prélude du ſiége. Les Marſeillois ſe confioient en leur art de manœuvrer, & en la légéreté de leurs bâtimens, & les Romains mettoient toute leur force dans les abordages. Ceux-ci accrochérent d'abord deux Galéres Marſeilloiſes, & s'en emparérent. Enſuite leurs vaiſſeaux furent tellement inveſtis par le grand nombre des barques ennemies, qu'ils eurent tout à la fois à combattre au côté droit & au côté gauche. Les Romains ſe débarraſſérent des Albiciens acharnés au combat, en firent périr une grande multitude, & tournérent les éperons contre les gros navires Marſeillois. Le choc fut rude ; mais enfin l'étoile de Céſar prévalut. Les douze vaiſſeaux de ſon parti en prirent ou en coulérent à fond neuf de ceux qui combattoient pour Pompée. Le reſte fut diſſipé. Auſſi quelle valeur de ces vétérans inſtruits à l'école de Céſar ! Un ſimple ſoldat de la deuxiême Légion, nommé Acilius, eut la hardieſſe d'arrêter de ſa main une des barques de Marſeille. D'un coup de ſabre on luy coupa le bras droit. Il préſenta le bras gauche, s'élança d'un ſault dans le vaiſſeau qu'il avoit ac-

[a] Ceux du territoire de Riez en Provence étoient anciennement nommés Albiciens. Pline appelle la capitale de ce canton *Alebece Rejorum*.

croché, écarta les ennemis avec ſon bouclier, & ne ceſſa de combattre que quand la barque ennemie eut été engloutie avec luy ſous les flots.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Cependant le ſiége de Marſeille duroit toûjours. Trébonius n'avançoit les attaques qu'avec lenteur. Auſſi la défenſe des aſſiégés avoit je ne ſçai quoi d'extraordinaire. Le nombre & la force de leurs machines étoient épouvantables. Leurs baliſtes lançoient des poûtres longues de douze piés, qui ferrées par un bout perçoient à travers quatre parapets pour retomber lourdement en terre, & s'y enfoncer bien avant. Par là les tours & les galleries des aſſiégeants étoient renverſées, & nul ouvrage ne réſiſtoit à une ſi terrible artillerie. Pour ſurcroît de malheur L. Naſidius zélé partiſan de Pompée, parti du Levant avec une eſcadre, trompa la vigilance de Curion, & à travers le détroit de Sicile conduiſit aux Marſeillois dix-ſept galéres, ſecours bien capable de réparer la perte de leur flotte. Si-tôt que ce renfort fut arrivé, Naſidius conſeilla aux aſſiégés de tenter encore une fois le ſort d'un nouveau combat naval. Marſeille étoit bien fournie de matelots, & ſa flotte étoit un peu réparée par un grand nombre de barques à l'uſage des pêcheurs, dont on avoit renforcé les bordages, & qu'on avoit couvertes de clayes pour mettre la chiourme à l'abri du trait. Avec ces forces maritimes Naſidius & les Marſeillois hazardérent une ſeconde action ſur mer. Brutus de ſon côté à ſes douze galéres en avoit joint neuf autres, qu'il avoit enlevées ſur l'ennemi. Sa flotte attendoit celle de Naſidius à la

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

hauteur de [a] Tauroente, château de la dépendance des Marſeillois. Naſidius partit en effet par un bon vent du port de la ville aſſiégée, & emporta avec luy les vœux & l'eſpérance d'un grand Peuple, qui le ſuivit des yeux de deſſus le rempart.

Si-tôt que la flotte Matſeilloiſe fut en préſence de l'ennemi le choc commença. Les vaiſſeaux de Brutus, pour n'être point enveloppés, occupérent un grand eſpace, & moins ſerrés que d'ordinaire ils laiſſérent plus d'intervalle aux petits bâtiments Marſeillois. Ils entrérent dans les lignes, & incommodérent les galéres de Céſar par la multitude des traits qu'ils lancérent ſur elles. Aprés pluſieurs attaques réïtérées Naſidius tourna ſes efforts contre le vaiſſeau que montoit Brutus. Il étoit reconnoiſſable au pavillon d'Amiral qu'il portoit. Naſidius détache donc contre luy deux des plus fortes galéres Marſeilloiſes ; mais leur ardeur & leur précipitation cauſa leur perte. Elles partirent avec tant de rapidité qu'elles s'entre-heurtérent, & que du choc leurs proües s'entr'ouvrirent, & firent eau. Alors leurs ennemis forcérent de rames, arrivérent ſur elles, & achevérent de les ſubmerger. Ainſi commença la déroute des partiſans de Pompée. Naſidius prit le large, & ſe retira ſur la côte d'Eſpagne. Des autres bâtiments Marſeillois cinq furent coulés bas, & quatre furent enlevés à l'abordage. L'obſtination des aſſiégés ne fut que peu rallentie par les pertes. Leurs

[a] Le lieu appellé *Taurois*, ou *Tauroentum*, par les anciens Géographes étoit ſitué entre Marſeille & Toulon. On conjecture que c'eſt la *Ciotat*.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

ſorties devinrent encore plus fréquentes, & les Albiciens, dont la valeur égaloit celle des Légionnaires, ſervirent beaucoup à prolonger le ſiége, & à déconcerter les travaux de Trébonius. Enfin les aſſiégeants s'aviſérent d'élever une tour de brique qui ne pût être endommagée par le feu des aſſiégés. Ils la poſérent aſſés proche des murs de la ville, & luy donnérent trente piés en quarré. A couvert donc de leurs mantelets ils l'élevérent à la hauteur du premier étage, & y firent un plancher dont les ſolives ne débordoient point en dehors crainte du feu. Enſuite pour ſe mettre à l'abry des traits qu'on lançoit ſans ceſſe du rempart contre les travailleurs, on éleva une eſpéce de rideau compoſé de gros cordages, qui paroient les coups en cédant. Par là les aſſiégeants vinrent à bout de donner ſix étages à leur tour. Entre chacun de ces étages ils laiſſérent des ouvertures, qui ſervirent de meurtriéres pour darder leurs traits à couvert.

Quoique la nouvelle tour effrayât les aſſiégés par ſa hauteur, elle avoit ſon incommodité. Comme elle étoit ſtable il n'étoit pas poſſible de la faire rouler à force de bras juſqu'au pié du mur. Trébonius ſuppléa comme il put à ce défaut. Il conſtruiſit de charpente une galerie longue de ſoixante piés, qui communiquoit avec la tour, & qui d'ailleurs étoit mobile. On la fit avancer ſur des roulleaux juſqu'à la muraille. Qui pourroit exprimer les efforts que firent les Marſeillois pour briſer la gallerie, & pour la brûler? Auſſi ce fut par elle que ſe fit la premiére bréche à leur ville. Le

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

mineur travailloit à l'aiſe ſous le rez-de-chauſſée de la machine, tandis que de la tour de brique on vuidoit le rempart par une grêle de traits. Les aſſiégeants firent tant à la ſappe qu'ils abbattirent un pan d'une tour qui flanquoit la courtine. Par cette ouverture Trébonius auroit pû faire entrer ſes ſoldats dans la place, mais Céſar luy avoit laiſſé un ordre exprès de ne prendre pas Marſeille d'aſſault pour n'être pas obligé de la livrer au pillage. Les Légionnaires s'en plaignirent ; mais Céſar fut obéï. La bréche ne ſervit qu'à épouvanter les Marſeillois. Ils ſortirent tous de leurs murs en état de ſuppliants, embraſſérent les génoux de Trébonius, le conjurérent d'épargner à leur ville un ſaccagement affreux, de ſuſpendre les hoſtilités, & d'attendre le retour de Céſar pour décider de leur ſort.

Devant Marſeille la guerre fut changée en tréve, & le ſiége en blocus. Selon la remarque de Céſar les habitants y étoient ingénieux ; mais ils étoient perfides. Ils tenoient encore des Grecs Orientaux dont ils tiroient leur origine. La peſte & la famine commencérent à les déſoler. Ils épiérent donc le moment que le corps de garde poſté ſur la bréche, & que les autres Romains dans les tranchées étoient enſevelis dans le ſommeil, ſur le midi. A l'inſtant ces déſeſpérés firent une ſortie imprévûë. Le flambeau à la main ils mirent le feu à la gallerie, aux mantelets, aux planchers de la tour, enfin à toutes les machines des aſſiégeants. Ainſi Trébonius ſe vit réduit à conſtruire de nouveaux ouvrages. Ses ſoldats ſe prêtérent à ce travail d'au-

tant plus volontiers qu'ils étoient irrités contre des traîtres, qui inſultoient à la facilité de leur Général. Ce ne fut plus de bois, ce fut de caillou-tage & de briques que Trebonius fit élever ſes tours ſi près du mur, que les traits de ſes machines arrivoient juſqu'aux extrêmités les plus reculées de la ville. Les Marſeillois n'eurent donc plus d'eſpérance ni dans les trahiſons ni dans une défenſe légitime. Encore une fois ils eurent recours aux ſupplications, & ſe rendirent enfin de bonne foy. Domitius l'auteur de tout le mal & l'inutile défenſeur de la place échappa je ne ſçay comment ſur un vaiſſeau, ſans que la flotte de Brutus qui fermoit le port pût l'arrêter. A l'égard des Marſeillois, Trébonius pouſſa pour eux l'indulgence juſqu'à remettre la déciſion de leur deſtinée au retour de Céſar.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

En effet durant le ſiége de Marſeille Céſar avoit commencé de faire la guerre en Eſpagne, avec toute la valeur, toute l'habileté, & tout le ſuccès d'un héros. Voici ce qu'il nous en a tracé lui-même, & grand nombre d'Hiſtoriens après luy. Réſolu de détruire dans cette région belliqueuſe le formidable parti de Pompée il prit ſa route par Narbonne, & ſéjourna peu dans une Province qui luy étoit fidéle. De là il fit partir Q. Fabius avec trois Légions, pour occuper les paſſages des Pyrenées dont Afranius s'étoit déja ſaiſi. Fabius s'acquitta de ſa commiſſion en brave homme, entra lui-même en Eſpagne, & rendit les chemins libres à Céſar, qui le ſuivoit de prês. Trois Généraux ſoutenoient le parti de Pompée dans ce vaſte

Cæſar. Comment. de bello civ. l. 1. & 2. App. l. 2. bell. civ. Dio l. 41. Luc. &c.

De Rome l'an 704. Consuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

continent diviſé en deux Provinces Romaines. Varron commandoit dans l'Eſpagne ultérieure, & Pétréïus avec Afranius, de bonne intelligence enſemble & avec un pouvoir égal, conduiſoient deux corps d'armées dans l'Eſpagne citérieure. Ce n'étoit pas encore aſſès. Pompée avoit fait partir Vibulius Rufus, qui devoit ſervir, ce ſemble, comme de ſurveillant ſur les troupes de ſon parti dans ſa Province favorite. De nombreuſes levées d'Aſturiens, de [a] Vettons, & de Celtibériens augmentoient les ennemis de Céſar. Enfin la réputation que Pompée s'étoit acquiſe autrefois en Eſpagne y tenoit lieu de ſa perſonne, & ſes quatre Lieutenants Généraux auroient pû y faire la guerre en ſa place avec ſuccès, contre tout autre Général que contre le conquérant des Gaules.

Céſar n'eut pas plûtôt franchi les Pyrénées qu'il envoya découvrir l'ennemi. Il apprit que les deux armées d'Afranius & de Pétréïus s'étoient réünies ſous * Ilerda ; car Varron avec deux Légions s'étoit chargé de couvrir l'Eſpagne ultérieure. D'abord Céſar ſe fit encore une fois prévenir par Fabius, qui marcha vers le camp des ennemis à la tête de ces cinq braves Légions, que leur Général avoit employées principalement à la conquête de la Gaule. Le premier ſoin de Fabius fut d'étudier la ſituation des Pompéïaniſtes, & de reconnoître le terrain. Il fut ſurpris de voir Pétréïus &

* *Lérida en Catalogne.*

[a] Les Vettons habitoient la Province de *Tra-los-montes*, & une partie du Royaume de Léon en deçà du fleuve *Duero*. Nous avons parlé de ces Peuples dans les volumes précédents, auſſi-bien que des Celtibériens.

Afranius

Afranius ſi avantageuſement poſtés. Sous Ilerda une colline dont la pente étoit douce s'étendoit juſques ſur les bords de la * Sicoris, riviére profonde qu'on pouvoit traverſer dans ce lieu là même ſur un pont de pierres, pour entrer dans de vaſtes & de fertiles plaines. [a] La Cinga, autre riviére qui va ſe décharger dans l'Ebre, couloit à peu de diſtance, & terminoit un ſi beau & ſi riche païs. Ce nouveau théatre de la guerre annonçoit à Fabius de grandes difficultés pour la campagne que Céſar viendroit bientôt commencer. Cependant il établit ſon camp ſur la Sicoris à quelque diſtance de l'ennemi, & il eut ſoin de terminer les extrêmités de ſes retranchements par deux ponts de bois qu'il fit conſtruire. Le principal uſage de ces ponts fut pour le tranſport des vivres & des fourages à ſon armée. Comme les ennemis avoient auſſi le paſſage libre ſur le pont d'Ilerda, ſouvent les détachemens d'Afranius, & ceux de Fabius ſe rencontrérent dans leurs marches, & ces rencontres ne finiſſoient que par des combats. Auſſi Fabius prit le parti de ne laiſſer plus ſortir ſes troupes qu'avec de groſſes eſcortes.

Un jour que deux Légions du parti de Céſar paſſérent ſur l'un des ponts de bois ; ſi-tôt qu'elles furent entrées dans la plaine le pont rompit, & ſes débris portés par le courant annoncérent l'avanture dans le camp d'Afranius. A l'inſtant

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

* *La Ségre.*

[a] La riviére de *Cinga*, ou de *Cinca*, comme on l'appelle aujourd'hui prend ſa ſource au pié des Pyrénées. Après avoir ſéparé la Catalogne du Royaume d'Arragon, elle va décharger ſes eaux dans la Ségre.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

ce Général fit ſortir quatre Légions pour attaquer celles de Fabius, que le fleuve avoit ſéparées du reſte de l'armée. P. Plancius commandoit ces troupes du parti de Céſar. Il gagna une hauteur, & avec ſes deux Légions il fit tête aux quatre qu'Afranius avoit détachées contre luy. Le combat commença de part & d'autre par la cavalerie. Fabius l'apperçut de l'autre rive, & par le ſecond pont il envoya du renfort à Plancius. L'égalité fit ceſſer l'action, & les deux partis ſe retirérent dans leur camp aprês une perte légére du côté de Fabius. Sur ces entrefaites Céſar arriva, & ne conduiſit avec luy que les neuf cents hommes qui luy ſervoient d'eſcorte. Sa préſence remit ſon armée en haleine. Il fit rétablir le pont rompu, & marcha droit à Afranius pour lui préſenter le défi. Le Lieutenant de Pompée redouta Céſar, & refuſa de hazarder le combat. Cette crainte des ennemis engagea Céſar à s'approcher d'eux, & à venir camper preſque ſous leurs yeux dans cette plaine, que la Sicoris, & la Cinga environnoient de leurs eaux. On peut bien juger qu'il fut difficile à Céſar de s'établir ſi proche des ennemis, & de conſtruire un camp. Son habileté ſuppléa aux difficultés de l'entrepriſe. D'abord il rangea ſon armée ſur trois lignes en face de l'ennemi, & la derniére de ſes lignes couverte par les deux autres creuſa un large foſſé ſans qu'Afranius s'en apperçût. Alors il devint plus facile d'élever des remparts derriére les retranchements. Céſar y reſta toûjours en bataille tandis que ſes travailleurs conſtruiſoient des murs de gazon. Il eſt vrai qu'on ne les fraiza,

Digitized by Google

& qu'on ne les paliſſada point. Il auroit fallu chercher du bois trop loin & avec trop de danger. Du reſte le camp eut toute ſa perfection, & Céſar y fit loger ſes troupes.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Au milieu de la plaine qui ſéparoit les deux camps ennemis s'élevoit un tertre, qu'il étoit également avantageux aux deux partis d'occuper. Afranius à qui ce poſte étoit néceſſaire pour ſe maintenir dans la poſſeſſion de la ville & du pont de pierre s'en empara le premier. Les ſoldats de Céſar firent des efforts pour en chaſſer les ennemis ; mais ils combattirent de bas en haut, & ils auroient été repouſſés avec perte ſi Céſar n'eût détaché la neuviême Légion. Elle vint à leur ſecours. Dans toute l'armée de Céſar nul corps n'avoit plus de réputation. Auſſi la neuviême Légion pouſſa la valeur trop loin. Dans l'ardeur du combat & à la pourſuite des ennemis elle s'engagea dans un vallon étroit, d'où elle eut bien de la peine à ſortir. Les ennemis l'accablérent d'enhaut à force de traits, & tous ces Légionnaires ſeroient péris dans un ſi cruel défilé, ſi par une bravoure plus qu'humaine ils ne s'en fuſſent dégagés. L'épée à la main ces braves grimpérent ſur le haut de la montagne d'où on les perçoit impunément, chaſſérent les ennemis juſques ſous les murs d'Ilerda, & ſe firent un paſſage pour retourner à leur camp. Dans une action ſi chaude le parti d'Afranius perdit encore plus de ſoldats que celuy de Céſar. Chacun s'attribua la victoire, & ſe vanta du ſuccès. En effet Afranius demeura maître du tertre ; mais les troupes de Céſar avoient mis

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

leurs ennemis en fuite, & leur avoient appris à les redouter.

Céſar ne quitta point ſon nouveau camp, & attendit le moment heureux d'éloigner Afranius & Petréïus de leur poſte. Les deux ponts que Fabius avoit fait conſtruire ſur la Sicoris ſubſiſtoient toûjours, & facilitoient le tranſport des vivres à ſon armée. Etoit-il poſſible de prévoir qu'une inondation ſoudaine troubleroit les meſures de Céſar, & que des orages inattendus le réduiroient au plus affreux danger qu'il eût couru de ſes jours? Des pluyes continuelles & une fonte de neiges extraordinaire groſſirent ſi fort les deux riviéres, que débordées elles couvrirent l'eſpace de trente milles, & joignirent preſque la Sicoris & la Cinga dans un ſeul lit. Ce débordement qui ſurvint tout à coup coupa la communication qu'avoit le camp de Céſar avec les villes voiſines qui luy étoient attachées, & arrêta les ſecours des troupes Gauloiſes qu'il avoit fait paſſer en Eſpagne. Plus de vivres, & plus d'eſpérance d'en faire venir du païs, ni d'ailleurs. Ses deux ponts avoient été fracaſſés par la violence des courants, & dans le meilleur camp du monde le ſage Général ſe trouvoit affamé. Les grains & les beſtiaux luy manquérent tout à la fois. Les païſans de la plaine avoient fait paſſer ailleurs leurs troupeaux, & la ſaiſon propre à mûrir les moiſſons étoit encore éloignée. Cependant les Eſpagnols du parti d'Afranius coupoient les détachements que Céſar envoyoit à la proviſion. On ſçait que les Eſpagnols étoient habiles à paſſer les fleuves à la nage avec des outres

qui les ſupportoient ſur l'eau. Ralliés ſur la gréve ils vinrent attaquer un renfort de * Ruthéniens partis des Gaules pour ſe joindre à Céſar. Il ne s'en ſauva du maſſacre qu'environ deux cents avec quelques eſcadrons de cavalerie Gauloiſe, qui ſe retirérent dans les montagnes.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

* *Peuples du Roüergne.*

La famine augmentoit au camp de Céſar, & l'inondation ne ceſſoit point. Le boiſſeau de froment s'y vendoit juſqu'à † cinquante deniers Romains. Le péril où étoit ce fameux Général [a] s'écri-

† 25. *francs.*

[a] Sur la foy des Lettres que publioient à Rome les partiſans de Pompée on alloit en foule chés la femme d'Afranius, pour la congratuler ſur l'heureux ſuccès des armes de ſon mari en Eſpagne. Ceux des Sénateurs qui juſqu'alors avoient été indécis entre les deux rivaux ſe rendirent auprès de Pompée, dans la perſuaſion que Céſar réduit aux abois ne laiſſoit plus de reſſource à ſon parti. Cicéron fut de ce nombre. Sans avoir égard aux remontrances d'Atticus, ni aux Lettres que Céſar même lui écrivit pour le prier d'être neutre, il s'embarqua & vint prendre terre à Dyrrachium où Pompée le reçut avec de grandes démonſtrations d'allégreſſe & d'amitié. Mais Cicéron ne tarda pas à ſe repentir de ſon peu de déférence aux conſeils de ſes amis. Il ne put ſe pardonner d'avoir cru trop légérement les bruits qu'on affectoit de répandre au déſavantage de Céſar. On le voyoit tous les jours d'un air morne & réveur promener ſes inquiétudes hors du camp. Souvent même il exhaloit ſon chagrin contre Pompée par des railleries picquantes. Celui-ci ſe laſſa d'avoir ſans ceſſe à ſoutenir la mauvaiſe humeur d'un Cenſeur importun. A ſon tour il lui reprocha de s'être aviſé trop tard de venir joindre l'armée à Dyrrachium. *Trop tard*, répondit Cicéron, *cependant je ne vois ici aucuns préparatifs.* Ces traits offenſans qu'il lançoit à tout propos, donnérent lieu à quelques-uns de le ſoupçonner d'intelligence avec Céſar. Auſſi Pompée ne daigna-t-il pas lui confier le moindre employ, ni lui faire part de ſes deſſeins. Il alla juſqu'à lui dire ouvertement que ſa préſence étoit à charge, & que ſes plaiſanteries hors de ſaiſon le rendoient odieux à tout le monde. *Paſés*, ajouta-t-il, *dans le camp de nos ennemis, vous ceſſerés alors de nous inſulter, & vous commencerés à nous craindre.* Caton ſon ancien ami ne lui fit pas un accüeil plus favorable. Il luy ſçut mauvais gré de s'être déclaré à contre-tems pour un parti dont il pouvoit ménager plus ſûrement les intérêts en gardant une

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

vit en tous lieux, paſſa juſqu'à Rome, & Pompée en fut informé à Dirrachium où il raſſembloit de nouvelles forces. Déja il ſe croyoit délivré du plus terrible de ſes ennemis, & préſumoit d'être bientôt le maître du monde. En effet Céſar réduit à l'extrême diſette tentoit en vain de rétablir ſes ponts. La violence des torrents entraînoit poutres, planchers, & pilotis. Il employa donc leur débris à ſe faire des batteaux d'une fabrique nouvelle. Il en avoit vû des modéles durant la guerre qu'il avoit faite aux Vénétes* Arémoriques. Le fond de ces batteaux étoit d'oſier revêtu en dehors de peaux de bœuf, & leur contour étoit de planches légéres. Il en fit tranſporter grand nombre par charroy juſques ſur les bords de la Cinga & de la Sicoris, & deſſus il fit paſſer de gros détachements à l'autre rive, où ils ſe retranchérent à l'inſçu des ennemis. Pour lors Céſar joüit de l'avantage qu'il s'étoit procuré par ſon induſtrie. En deux jours il rebâtit un pont, parce qu'on y travailla des deux côtés de la riviére, fit paſſer deſſus les Gaulois venus à ſon ſecours, & ſoulagea la faim de ſes ſoldats.

** Ceux du territoire de Vannes en Bretagne.*

Tiré d'un péril où le hazard plûtôt que l'habileté de ſes ennemis ou ſon imprudence l'avoient réduit Céſar n'eut plus en Eſpagne qu'un long

parfaite neutralité, *Il ne me convenoit point*, lui dit-il, *d'abandonner Pompée aprés avoir appuyé avec tant d'éclat ſes prétentions contre Céſar. Pour vous qui n'aviés pas les mêmes engagements, vous pouviés attendre en paix la déciſion du ſort ſans vous expoſer aux riſques des évenements.* Cicéron picqué de ces reproches s'éloigna du camp, & ne parut pas même à la bataille de Pharſale.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

cours de proſpérités. Dans le camp d'Afranius ſous Ilerda tout fut dans la conſternation, lorſqu'on apprit que le Général ennemi avoit rebâti un nouveau pont. Il ſe fit au camp de Céſar un concours prodigieux de ces Eſpagnols, qui juſqu'alors n'avoient point connu d'autre parti que celuy de Pompée. On y vit arriver des [a] Oſques, des [b] Calaguritains, des Tarragonois, des [c] Ilercavones, des [d] Auſétans, & des [e] Jacétans. Les uns l'aidérent de leurs troupes, & les autres luy fournirent des grains. On les avoit amuſés de l'eſpérance que Pompée paſſeroit dans leur païs, & qu'il viendroit en perſonne y faire la guerre à Céſar. Détrompés ils ſe rangérent tous ſous les étendarts du plus fort ; car ils jugeoient Afranius & Pétréïus bien inférieurs au conquérant des Gaules. Aidé de ce nouveau ſecours Céſar dériva l'eau de la Sicoris par un large foſſé, & la rendit guéable. De là deux avantages. Le premier qu'il put faire ve-

a Les Oſques habitoient le territoire d'Hueſca dans le Royaume d'Arragon.

b Par les Calaguritains Céſar a déſigné ceux de *Calahorra*, ville qui appartenoit autrefois à la Navarre, & qui releve aujourd'hui de la vieille Caſtille.

c La Contrée des Ilercavones, ou des Ilercaones comprenoit dans ſon étenduë une partie de la Catalogne vers l'embouchure de l'Ebre aux environs de Torroſe, & quelque portion du Royaume de Valence. Quelques Géographes n'en ont fait qu'un même Peuple avec les Ilergétes, qui occupoient le païs ſitué entre l'Ebre & les Pyrénées.

d La ville d'*Auſa* ou d'*Auſona*, aujourd'hui le Vic d'*Oſona*, donna ſon nom aux Auſétans. Voyés le ſeptiéme volume page 159. note *c*.

e La ville de *Jacca* dans le Royaume d'Arragon étoit la Capitale du païs des Jacétans. Il en eſt qui ne diſtinguent point ces Peuples de ceux qui habitoient les villes d'Urgel, d'Oſtalric, de Barcelone, & de Solſone ſous le nom de Lacétans. Voyés le ſeptiéme volume.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

nir plus commodément les convois que ſur des ponts ſouvent trop fragiles ; le ſecond qu'il put aiſément faire paſſer l'eau à ſa cavalerie pour harceler les ennemis. En effet la ſaignée que Céſar avoit faite à la riviére déconcerta ſi fort Afranius qu'il réſolut de quitter le poſte d'Ilerda, de paſſer l'Ebre, & de tranſporter la guerre dans une région où la mémoire de Pompée étoit révérée, & où le nom de Céſar étoit à peine connu.

Afranius donc & Pétréïus de concert ſe déterminérent à prendre la route [a] d'Octogêſe, ville ſituée ſur le confluent de la Sicoris & de l'Ebre, à quatre lieuës d'Ilerda. Là ils envoyérent un détachement pour conſtruire un pont ſur l'Ebre qui ſervît à faire paſſer leurs troupes. Céſar apprit le mouvement de l'armée ennemie plûtôt qu'elle ne fut en marche. Il ſçavoit qu'elle devoit paſſer la Sicoris avant que de traverſer l'Ebre. Céſar l'avoit renduë guéable, ainſi ſes ennemis la paſſérent ſans peine ; mais Céſar ſe mit à leurs trouſſes dans le deſſein de traverſer leur marche, & de les empêcher d'arriver juſqu'à Octogêſe & à leur pont ſur l'Ebre. Il faut avoüer que cette expédition de Céſar paroît aux connoiſſeurs un chef-d'œuvre de la ſcience militaire. D'abord il envoya ſa cavalerie de l'autre côté de la riviére pour retarder les ennemis, qui ce jour-là même auroient pû arriver à Octogêſe, & paſſer ſur leur pont dans la Celtibérie en delà de l'Ebre. Pour luy avec ſon infan-

[a] La ſituation d'Octogéſe convient avec celle de *Méquinenza*, ville ſituée dans le Royaume d'Aragon, ſelon la remarque de *Moralés*, & de *Mariana*.

terie

terie il reſta ſur l'autre rive de la Sicoris, & d'une hauteur il vit le trouble que ſes eſcadrons répandoient parmi les ennemis, juſqu'à les obliger à camper, à paſſer la nuit ſous des tentes, & à n'oſer preſque en ſortir au point du jour. Ce fut alors que l'infanterie de Céſar fit prier le Général par ſes Tribuns, qu'il luy fût permis de paſſer l'eau, d'aller affronter le camp des ennemis, & de partager la gloire de la cavalerie. Céſar eut peine à exaucer de ſi généreux ſouhaits, mais enfin il ſe rendit à l'ardeur de ſes troupes. Elles traverſérent la Sicoris en bel ordre à l'aide des bêtes de charge, dont Céſar fit faire comme deux hayes au-deſſus & au-deſſous du courant. Ces fantaſſins eurent de l'eau les uns juſqu'au cou, les autres juſqu'aux épaules; mais enfin ils arrivérent ſains & ſaufs à l'autre rive, ſans qu'il s'en perdît un ſeul.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Le païs qui reſtoit aux ennemis de Céſar à traverſer pour arriver à Octogêſe étoit montueux, & coupé par des défilés. Si-tôt qu'Afranius apperçut l'armée ennemie venir à luy, avec la précipitation de gens qui ſortent de l'eau & qui courent à perte d'haleine pour ſe dégourdir & s'échauffer, il eut bien-tôt pris ſon parti. D'abord il rangea ſon armée en bataille ſur une colline de difficile accès. Enſuite il s'y retrancha pour y paſſer la nuit. Choſe étonnante! Dans une marche de quatre lieuës ſeulement Céſar arrêta ſi habilement ſes ennemis, qu'il les contraignit à coucher deux fois ſous des tentes. Pour peu qu'Afranius & que Petréïus euſſent avancé, ils auroient trouvé des gorges de montagnes, dont ils ſe ſeroient ſaiſis. Par-là

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

ils auroient arrêté l'armée de Céſar qui n'auroit pû s'oppoſer à leur paſſage ſur le pont qu'ils avoient ſur l'Ebre. Céſar ne ſe contenta pas d'avoir retardé leur marche, il forma un deſſein encore plus grand que le premier. Ce fut d'envelopper ſes ennemis dans leur nouveau camp, & de les forcer par la diſette à ſe donner à luy. En effet ils manquoient d'eau ſur la hauteur où ils s'étoient établis. Durant la nuit Afranius en envoya chercher un peu loin. La cavalerie de Céſar coupa ſes convois, & en battit l'eſcorte. Afranius fit donc tirer une ligne pour mettre à couvert ceux de ſes ſoldats qu'il envoyeroit puiſer de l'eau. Les eſcadrons de Céſar paſſérent la ligne, mais ils s'apperçurent que les ennemis ſongeoient à décamper durant la nuit. Céſar trouva le moyen de les arrêter dans le poſte incommode qu'ils occupoient. Il envoya ſur la route qu'ils devoient tenir & à la tête de leurs retranchements les bêtes de charge & les muletiers de ſon armée. Le bruit que firent les chevaux par leurs henniſſements fit craindre aux ennemis un combat nocturne, & leur fit différer le départ juſqu'au levé du ſoleil. Nouveau ſtratagême de Céſar au point du jour. Il fit ſemblant de retourner à ſon camp d'Ilerda. Les ennemis le crurent d'autant plus aiſément qu'il y avoit laiſſé ſes gros bagages. Ils furent bien ſurpris de le voir couper court pour aller ſaiſir ces gorges de montagnes qui conduiſoient à Octogêſe, & à l'Ebre. Ce mouvement de Céſar en fit faire un autre à l'armée d'Afranius. Elle courut à travers les rochers pour devancer l'ennemi, & pour

Frontinus Strat. l.2.c.5.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

s'emparer la premiére d'un poſte ſi important. Céſar arrêta quelque tems la courſe de ſes ennemis par le moyen de ſa cavalerie, & ſe donna le tems de conduire ſon infanterie dans une plaine en face de l'ennemi. Là il la rangea en bataille. Afranius qui ſe vit barré par les troupes ennemies, & qui n'oſa hazarder le combat, gagna une montagne dans la réſolution d'y camper. Cependant dans ſa retraite il perdit quatre de ſes cohortes, que la cavalérie de Céſar tailla en piéces.

Ceſar. l. 1. & 2. Comm de bell. civ. App. l. 2. &c.

L'épouvante d'Afranius, ſes délais à engager une action, ſa retraite précipitée dans un lieu eſcarpé relevérent infiniment le courage dans le parti de Céſar. Ses ſoldats demandérent avec inſtance qu'on les conduisît à l'ennemi. Ils s'échappérent même juſqu'à dire, que ſi on leur refuſoit de donner quand ils le demandoient, ils refuſeroient à leur tour de conſentir au combat lorſque le Général les en prieroit. Céſar étoit trop habile pour contenter l'ardeur de ſes ſoldats. A quoi bon prodiguer le ſang de ſes troupes ? D'ailleurs il avoit ſon but. C'étoit d'enfermer tellement Afranius & Pétréïus entre les montagnes, que preſſés par la faim & par la ſoif ils fuſſent obligés de ſe rendre à luy. Les ſoumettre en épargnant la vie à tant de Romains c'étoit à ſon gré une victoire plus glorieuſe, que d'avoir jonché la terre de leurs corps. Il diſpoſa donc autour de la montagne des détachements de troupes, & par-là il empêcha les ennemis d'aller aux vivres, au fourage, & à l'eau. Ce retardement fournit aux ſoldats des deux partis cent occaſions de ſe voir, & de ſe parler. Les anciens

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

amis s'appellérent les uns les autres, & converſérent enſemble comme en tems de paix. Dans le diſcours familier les partiſans de Céſar gliſſoient avec adreſſe des marques de compaſſion pour l'état pitoyable où ceux du parti contraire étoient réduits. *Faut-il voir*, diſoient-ils, *tant de braves compatriotes périr en ſoutenant avec obſtination un parti chancelant! Pourquoi ne réünir pas des cœurs, qu'une même patrie & qu'une éducation pareille a formés à la concorde?* Ces entretiens firent tant d'impreſſion ſur les Pompéïaniſtes, que dans le camp d'Afranius preſque tous les eſprits panchérent en faveur de Céſar. Les Centurions du parti qui luy étoit contraire tirérent de luy parole, qu'il laiſſeroit en liberté Afranius & Pétréïus, & luy promirent d'amener leurs ſoldats ſous ſes étendarts. La paix étoit comme concluë entre les Légionnaires des deux factions & leurs Officiers ſubalternes. De-là cette communication libre des deux parts, & cette fréquentation mutuelle entre les camps.

Nous avons dit que les deux Généraux du parti de Pompée avoient un pouvoir égal ſur l'armée. Ils la commandoient ſucceſſivement chacun ſon jour ; mais avec un eſprit différent. Le dévoüement de Pétréïus pour Pompée étoit ſans réſerve. A l'égard d'Afranius, ſon attachement pour Pompée étoit ſans obſtination. L'amour du bien public, & le ſalut de ſes ſoldats l'emportoient dans ſon cœur ſur les intérêts du parti qu'il avoit embraſſé. Il ne s'oppoſa point aux réjoüiſſances que firent ſes Légionnaires au ſujet de la paix qu'ils étoient prêts de conclure. Il n'en fut pas

ainſi de Pétréïus. Lorſqu'il fut de jour pour commander, il ſe mit à la tête de ſes amis, ſe fit eſcorter des compagnies de ſa garde, alla viſiter les tentes de ſon camp, & fit impitoyablement maſſacrer la plûpart des ſoldats de Céſar qu'il y trouva. Enſuite il aſſembla ſes troupes, leur fit prêter un nouveau ſerment de fidélité à Pompée, & obligea Afranius lui-même à jurer, qu'il ſoutiendroit ſon parti juſqu'à l'extrêmité. Céſar n'en uſa pas de la ſorte même à l'égard des ſoldats du parti contraire, qu'il trouva auſſi en grand nombre dans ſes retranchements. La douceur & la modération entroient dans ſon genre d'héroïſme &, en faiſoient une des plus belles parties. Cependant il continua de tenir l'armée de Pétréïus inveſtie ſur la montagne. Le blé n'y manqua pas encore, parce que chaque ſoldat Romain en avoit tranſporté d'Ilerda ſa proviſion pour douze jours. Mais les Eſpagnols de la même armée étoient réduits à la plus extrême diſette. Ils n'étoient pas accoutumés comme les Légionnaires à porter de lourds fardeaux. De-là les déſertions continuelles des troupes Eſpagnoles. Pour l'eau elle manquoit généralement à l'armée inveſtie dans un lieu aride.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Il ne reſtoit plus d'autre parti à prendre aux Généraux de Pompée que de retourner à Ilerda, ou de prendre la route de Tarragone. Les chemins pour gagner Octogêſe & le pont ſur l'Ebre leur étoient fermés. Il leur parut plus ſûr de revenir à Ilerda où ils avoient laiſſé quelques proviſions. Afranius & Pétréïus retournérent donc ſur leurs pas, mais avec des fatigues inconcevables.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Durant leur nouvelle marche la cavalerie de Céſar ne laiſſa pas leurs troupes reſpirer un moment. A chaque pas, pour parler ainſi, il leur fallut rendre des combats. Enfin aprês une marche d'environ quatre mille pas qui fut toujours traverſée, ils s'arrêtérent ſur une haute montagne, & firent ſemblant d'y vouloir camper. Cependant ils ne déchargérent point leurs mulets & le bagage reſta prêt à partir au premier ordre. Cette manœuvre trompa Céſar. Il envoya ſa cavalerie chercher des vivres. Si-tôt que les Pompéïaniſtes s'en furent apperçûs ils continuérent leur route en plein midy, avant que Céſar eût pû rappeller ſes eſcadrons diſperſés. Le ſtratagême de ſes ennemis n'eut pas un long ſuccês. Dans l'abſence de ſes cavaliers Céſar mit aux trouſſes d'Afranius ſon infanterie Légionnaire, qui le harcela ſi vivement, qu'enfin il fut obligé de camper dans un lieu déſavantageux. Céſar ſe poſta tout à portée de l'ennemi; mais il ne fit point dreſſer ſes tentes, pour être toûjours en état de le pourſuivre ſi-tôt qu'il décamperoit.

Sans doute on ſera ſurpris que Céſar ſi voiſin de l'ennemi ne tenta jamais d'action générale, & qu'il ne viſa qu'à le laſſer par des eſcarmouches réïtérées. Nous avons dit qu'il avoit ſes vûës. Affoiblir Afranius & Pétréïus en détail, les contraindre de ſe donner à luy, épargner le ſang Romain, & par-là rendre ſa victoire moins odieuſe, c'étoit le terme de ſes deſirs. Son deſſein réüſſit. Les Pompéïaniſtes ſe trouvérent forcés de reſter dans un poſte où ils avoient également à crain-

dre la faim, la ſoif, & la diſette de fourages. En effet ces trois fléaux ſe firent également ſentir à leur armée. Sur-tout le beſoin d'eau la preſſa tellement, qu'elle ſortit toute entiére pour en aller chercher au voiſinage. Céſar avoit pourvû à rendre inutile la tentative de ſes ennemis. Il avoit fait creuſer un foſſé large & profond, & conſtruire par derriére un rempart ſur le chemin qui conduiſoit à l'eau. Les ennemis ne purent franchir une ligne ſi meurtriére. Que faire donc, & quel parti prendre? Pour derniére reſſource Afranius & Pétréïus rangérent leurs troupes en bataille devant leur camp, pour tâcher d'attirer Céſar à un combat général. Le ſage Capitaine ne ſe picqua pas d'une valeur hors de ſaiſon. Il ne hazarda pas de ſe commettre avec des déſeſpérés qu'il avoit réduits à périr de miſére, ou à ſe ſoumettre à ſa loy. D'ailleurs à quoi bon donner une bataille qui n'auroit pû être déciſive à cauſe du voiſinage des deux camps? Céſar mépriſa le défi de gens aux abois, qui ſeroient bientôt forcés de recourir à ſa clémence.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

En effet aprés trois jours de langueur & de déſeſpoir les chefs des Pompéïaniſtes envoyérent demander à Céſar un pourparler, dans un lieu à l'écart & hors la vûë des troupes. Céſar ne conſentit à les entendre qu'en préſence des deux armées. Il fallut s'y réſoudre & ſe ſoumettre à la volonté du plus fort. Afranius porta la parole & s'exprima en ces termes : *Vous le ſçavés, Seigneur : nulle haine perſonnelle ne m'a fait prendre les armes contre vous, & le hazard ſeul m'a rendu votre*

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

ennemi. Pompée nous a choiſis pour ſes Lieutenants Généraux en Eſpagne, dans le tems même qu'unis enſemble par des liens plus étroits que ceux de l'amitié, le beau-pere n'avoit point d'autre intérêt que celui de ſon gendre. Vos liaiſons ont ceſſé & la diſcorde vous a déſunis. Pétréïus & moy nous ſommes reſtés fidéles au Proconſul qui nous avoit mis en place auſſi long-tems que les Dieux & que votre valeur nous l'ont permis. Aujourd'huy nous cédons au Deſtin & à la néceſſité où votre habileté nous a réduits. Nous ceſſerons ſans peine d'être vos ennemis, pourvû qu'on nous permette de ne tourner point nos armes contre celuy qui nous les a fait prendre. Prêts à licencier nos troupes & à les faire repaſſer en Italie nous promettons de ne les raſſembler jamais, ni pour ſecourir Pompée, ni pour faire la guerre à ſon beau-pere.

Les prétentions de Céſar n'alloient pas plus loin que les offres qu'on luy faiſoit. Son armée étoit aſſés nombreuſe pour conquérir l'Eſpagne, & la jonction des ſoldats d'Afranius aux ſiens n'auroit été pour luy qu'un ſurcroît d'embarras & de dépenſe. Il répondit donc en ces termes : *Votre obſtination, Afranius & Pétréïus, vous a conduits avec vos troupes ſur le bord du précipice. Trop préſomptueux vous avez rompu la paix que vos Légions jugeoient néceſſaire, & qu'ils avoient ébauchée. Vous portés maintenant la peine de votre arrogance, & vous êtes contraints de demander en ſuppliants ce que vous étiez prêts d'obtenir de ma bonté. Tout indignes que vous êtes d'obtenir grace je ſuis touché de votre miſére & de vos ſoumiſſions. Allés, je vous accorde la vie, à condition que vous ne porterez plus les armes contre moy.*

Joüiſſés,

Joüiſſés, Légionnaires du parti qui me fut contraire, joüiſſés du congé général que je vous accorde. Que ceux d'entre vous qui ont des terres en Eſpagne y reſtent pour les cultiver. Que les autres dont le ſéjour ordinaire eſt en Italie me ſuivent juſqu'au Var, où je les conduiray.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Cet arrêt fut reçû avec de grands applaudiſſements par les ſoldats d'Afranius & de Pétréïus. Pluſieurs d'entr'eux prirent parti parmi les troupes de Céſar, & ſervirent de recruë à ſes Légions. Le vainqueur aſſigna d'autres Officiers à l'armée des vaincus, la fit marcher comme enveloppée par ſes anciens ſoldats, & ne luy permit de camper que ſéparément.

Céſar avoit ſoumis l'Eſpagne citérieure, mais dans l'Eſpagne ultérieure les Nations & les villes tenoient encore pour Pompée. Varron y commandoit pour luy une armée de deux Légions. On y avoit reſpecté ſes ordres juſqu'à la déroute d'Afranius & de Pétréïus ; mais les inclinations changérent ſi-tôt que la victoire de Céſar fut annoncée. Quoique cet illuſtre Général eût des affaires preſſantes en Italie, il ne voulut quitter l'Eſpagne qu'après l'avoir entierement réduite. Céſar ordonna donc à Quintus Caſſius Longinus de paſſer l'Ebre. Ce Longinus de Tribun du Peuple étoit devenu l'un des principaux Officiers de ſon armée, & l'un de ſes plus zélés partiſans. Il prévint Céſar dans l'Eſpagne Ultérieure avec deux Légions, & ſon Général le ſuivit de prés avec une eſcorte de ſix cents cavaliers. Il vint d'abord ſe ſaiſir de * Corduba, où il convoqua une aſſemblée générale des Etats du païs. Nulle Nation, nulle Cité ne refuſa

* *Cordouë.*

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

de luy obéïr, tant le bruit de ſes victoires avoit fait d'impreſſion ſur les Peuples ! Cependant Varron outre ſes deux Légions Romaines comptoit encore ſous ſes ordres trente cohortes de troupes auxiliaires. Il s'étoit enrichi en dépoüillant de ſes richeſſes le Temple d'Hercule érigé à * Gades, & s'étoit donné pour l'ami de Céſar avant qu'Afranius & Pétréïus euſſent raſſemblé leurs troupes. Dans la ſuite il n'avoit pas ceſſé d'invectiver contre cet ennemi de Pompée, & de faire courir dans ſon diſtrict mille faux bruits à ſon déſavantage. Varron fut bien ſurpris de voir tous les Peuples de ſa Province ſe détacher de luy, & tourner vers Céſar. En effet les habitants de Corduba, & ceux de [a] Carmone, ou s'étoient ſaiſis des garniſons qu'il avoit miſes dans leurs villes, ou les avoient chaſſées. Enfin il ſe voyoit réduit à ſe retirer dans Gades pour y traîner la guerre en longueur.

* *Cadis.*

En effet la ville, ou ſi l'on veut l'Iſle de Gades, étoit bien propre à retenir long-tems une armée, même victorieuſe, par la difficulté d'y pénétrer ſans vaiſſeaux. Varron y avoit établi pour Commandant un C. Gallonius ſon ami, & le partiſan dévoüé de Pompée & de Domitius Ahenobarbus. Les †Gaditains reſpectérent le nom de Céſar, & chaſſérent Gallonius de leur contrée. Du moins Varron voulut s'emparer d'Italica ville ſituée ſur le *Bétis, que le grand Scipion avoit fondée autrefois, & qu'il avoit remplie des Vétérans de

† *Les habitants de Cadis.*

* *Le Guadalquivir.*

[a] Carmone, aujourd'hui *Carmona*, ville de l'ancienne Bétique, eſt placée entre Séville & Cordouë ſur une colline arroſée par les eaux du Guadalquivir.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

ſon armée. Céſar prévint Varron, & luy ferma les avenuës [a] d'Italica, ſeul refuge qui luy reſtoit. Par-là ſon armée perdit courage, & des deux Légions qu'il commandoit l'une alla ſe donner à Céſar. Ses cohortes Eſpagnoles ſe diſſipérent, & ſa caiſſe militaire fut miſe aux mains de Céſar par les déſerteurs. Alors Varron abandonné de ſes troupes ne tint plus la campagne, & ſe retira où il put. Ainſi l'Eſpagne entiére devint en peu de mois la conquête de Céſar. Les ennemis qu'il y vainquit ne furent pas des barbares peu exercés au métier des armes. Trois Généraux Romains du choix de Pompée luy firent tête. Il en vainquit deux dans la Province citérieure, plus par la ſupériorité de ſon génie que par la force, & ſoumit l'autre dans la Province ultérieure par la terreur de ſon nom.

Avant que de retourner en Italie le vainqueur arrangea les affaires d'Eſpagne pour s'en aſſurer la domination. Son premier ſoin fut de faire rapporter à Gades dans le Temple d'Hercule les dépoüilles que Varron en avoit enlevées. Enſuite il laiſſa Caſſius Longinus avec quatre Légions commander dans les deux Provinces. Pour luy il ſe diſpoſa au départ ſans avoir fait d'autre tort aux Eſpagnols, que d'éxiger à la rigueur les tributs dont ils étoient redevables à la République. Par-là il amaſſa des fonds conſidérables, & ſe crut aſſés riche pour porter la guerre en Orient, où Pompée faiſoit des préparatifs ſurprenants pour la ſoutenir. Céſar

[a] On ne répétera point ce qu'on a remarqué dans le treiziéme volume ſur la ville d'Italica, aujourd'hui la vieille Séville. Voyés la page 57. note *c*.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

deſcendit les Pyrenées, & par Narbonne vint à Marſeille. Ce fut alors qu'il régla le ſort des Marſeillois ſuſpendu juſqu'à ſon arrivée. Les habitants d'une ville autrefois livrée à ſes ennemis & coupable de plus d'une perfidie méritoient d'être punis à la rigueur. Céſar ſuivit ſon inclination bienfaiſante. Il accorda la vie & la liberté aux Marſeillois ; mais il leur enleva tous les inſtruments de leur révolte. Il dégarnit leurs arſenaux d'armes, de baliſtes, & de catapultes, & leur port de ce grand nombre de vaiſſeaux qui les avoient rendus ſi fiers. Il ſe fit apporter le tréſor de la ville & s'en rendit maître. *N'êtes-vous pas trop heureux*, leur dit-il, *que j'épargne vos têtes & vos remparts ? Je n'accorde l'une & l'autre faveur qu'à l'ancienneté de votre ville, & qu'aux ſervices que vos peres ont de tout tems rendus à la République.* Le vainqueur fit prendre à quelques-unes de ſes troupes des routes juſqu'au Var. Ce fut là que les ſoldats d'Afranius & de Petréïus furent congédiés. Pour le gros des Légions de Céſar reſté à Marſeille, il ne repaſſa pas encore ſi-tôt les Alpes. La ſeule tête de ſon armée entra par la Ligurie dans la Gaule Ciſalpine.

Dio l. 41. Lucan. & alii.

Juſqu'alors la neuviême Légion avoit eu la préférence dans l'eſtime de Céſar, & nulle n'avoit eu plus de part à la conquête de l'Eſpagne. Les braves qui la compoſoient étoient de vieux ſoldats, que le ſeul eſpoir du butin retenoit encore au ſervice. Ils ſe croyoient d'autant plus néceſſaires à leur Général, qu'il avoit encore bien des guerres à terminer avant que d'avoir rempli toute l'étenduë de ſes deſſeins. Cependant Céſar ne leur

Digitized by Google

avoit accordé ni le ravage de l'Eſpagne, ni la dépoüille de Marſeille. Au contraire il les avoit contenus dans une exacte diſcipline, & ne leur avoit pas permis de s'écarter pour le pillage. Les plaintes de ces mutins ſe terminérent enfin par une révolte déclarée. La neuviême Légion demanda en tumulte ſon congé & les cinq cents deniers que le Général avoit promis par tête pour chaque ſoldat à la priſe de Brunduze, promeſſe qui n'avoit point encore été acquittée. L'abſence de Céſar avoit cauſé la ſédition, ſa préſence l'eut bientôt aſſoupie. De Marſeille il accourut à * Placentia où la Légion étoit campée. Sans craindre les menaces des ſéditieux dont l'inſolence alloit à l'excès il les aſſembla, & leur fit entendre ces paroles: *Avés-vous donc attendu pour vous ſoulever le moment précis, où j'étois prêt à récompenſer vos travaux & votre fidélité? Imprudents que vous êtes, c'eſt ſur la fin de la carriére que vous bronchés! Croyés-vous m'épouvanter par vos menaces? J'ay dompté des ennemis plus formidables que vous. Je n'ay pas appréhendé Pompée, & je vous craindrois? Je le ſçay, vous avez conjuré de me faire mourir. Venés, lâches, approchés! Tournés la pointe de vos dards contre moy, & ôtés-moy la vie au fort de mes proſpérités! Vous vous croyez néceſſaires à mes progrès. Allés, mutins, partés, ſéparés-vous de moy! Un Général que la Fortune accompagne trouve toûjours aſſés de ſoldats qui ſe dévoüent à ſon ſervice. Vous avés plus beſoin de moy, que vous ne m'êtes utiles. Aſſés d'autres profitéront des avantages que vous négligés à ma ſuite. Je me ſuis bien paſſé de Labienus, je me paſſeray bien de vous.*

De Rome l'an 704. Conſuls.] M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

*Plaiſance.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Suivés ſon exemple. Donnés-vous à Pompée & devenés auſſi mépriſables dans un nouveau parti, que Labienus l'eſt devenu dans le camp de mes ennemis. Partés encore une fois! Qui vous arrête? Cependant tous ne ſortiront pas d'auprès de moy impunément. Vous devés ſervir d'exemple au reſte de mes troupes, & ſelon la coûtume introduite dans nos armées, la dixiéme partie des rebelles périra ſelon qu'il plaira au ſort d'en décider. C'eſt à regret que je vous condamne; mais la néceſſité m'y contraint.

A ces mots les Tribuns de la Légion ſéditieuſe ſe jettérent aux piés de Céſar, & demandérent grace pour des ſoldats dont ils n'avoient pû calmer la fureur. Le Général n'étoit pas inéxorable. Cependant il affecta de paroître infléxible. A la fin il ſe rendit aux priéres des Officiers & aux gémiſſements des coupables. *Vous méritiés tous la mort*, dit-il aux derniers, *mais votre repentir me déſarme. Je ne feray tomber que ſur un petit nombre le châtiment deſtiné à pluſieurs. Au lieu de décimer la Légion entiére, douze ſeulement des moins excuſables expieront par leur mort la ſédition qu'ils ont excitée.* Parmi ces douze on mêla fauſſement un Centurion, qui n'étoit pas même au camp lorſque l'émeute avoit commencé. Céſar regretta ſa mort lorſqu'il connut ſon innocence, & fit punir ſon délateur du même ſupplice qu'il avoit procuré injuſtement. Par ce trait d'autorité & de clémence tout enſemble Céſar rendit ſon armée obéïſſante. Il la fit partir de Placentia, & l'envoya dans l'Apulie, dans le Brutium, enfin ſur les côtes de la mer d'Italie pour y raſſembler des vaiſſeaux. Son deſſein étoit déja pris de paſſer à Dyrrachium, & d'al-

ler faire la guerre à Pompée en perſonne, après avoir vaincu ſes Lieutenants en Eſpagne. Cependant ſes affaires le rappellérent à la Capitale, où il l'alla preſque ſans eſcorte jetter les fondements de ſa domination.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Plut. in Cicerone & Cicero ipſe epiſt. famil. l. 4.

Rome n'étoit plus alors dans l'état où Céſar l'avoit laiſſée à ſon départ pour l'Eſpagne. La meilleure partie des Sénateurs & la plûpart des Magiſtrats avoient abandonné leur patrie, & s'étoient réfugiés auprès de Pompée à Dyrrachium. Cicéron lui-même ébloüi par les apparences, & perſuadé que le parti des Patriciens étoit le plus honorable à ſuivre avoit quitté l'Italie, s'étoit rangé ſous les étendarts de Pompée, & avoit entraîné par ſon exemple grand nombre de nobleſſe. Il ne fut pas long-tems ſans s'en repentir. Caton même luy reprocha d'avoir quitté le caractére de médiateur qu'il avoit ſoutenu juſqu'alors entre les deux rivaux, & d'avoir par-là fait perdre à la République ſa derniére reſſource. D'ailleurs Cicéron fut traité dans le camp de Pompée comme un homme qui n'étoit d'aucun uſage pour la guerre. Quoique Rome fût un peu deſerte, & que la meilleure partie des Magiſtrats ſe fût retirée en Orient, Céſar y trouva un aſſés grand nombre d'amis pour faire réüſſir ſes deſſeins. Au moins trois Préteurs reſtoient encore à la ville, & parmi eux M. Æmilius Lepidus le partiſan déclaré de Céſar, qui dans la ſuite deviendra l'un des Triumvirs avec Octavien, & Marc Antoine. Ce Lépidus qui n'aſpiroit qu'à voir la République changée en Monarchie, de ſa propre autorité & contre le gré du Sénat avoit nommé Céſar à la Dictature. Il eſt vrai que ſelon

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

les Loix ordinaires il n'appartenoit pas à un ſimple Préteur de créer un Dictateur. De tout tems cette fonction avoit été réſervée aux Conſuls ; mais ceux de l'année courante n'avoient pas pris poſſeſſion du Conſulat dans les formes & d'une maniere juridique. Ils avoient négligé la formalité des Féries Latines. Ainſi dans l'abſence des Conſuls, Lépidus en qualité de chef des Préteurs ſe crut revêtu de tout le pouvoir Conſulaire, & s'en ſervit en faveur de ſon ami. D'ailleurs il trouvoit dans l'antiquité un exemple qui ſembloit autoriſer ſa démarche. Autrefois un ſimple Tribun, du conſentement de ſon Collége & du Peuple avoit nommé à la Dictature un Mamercus Æmilius, & ſa conduite avoit été approuvée par les Augurs.

Ceſar. de bell. civ. l. 3. Dio. l. 41. Cic. epiſt. ad Attic. l. 9. Plut. in Ceſare. App. l. 2. bell. civ.

Quoiqu'il en fût du droit de Lepidus, Céſar ſe trouva revêtu de la Dictature à ſon entrée dans la Capitale. Nul n'oſa lui conteſter une ſi éminente dignité. Toute l'Italie étoit remplie de ſes troupes victorieuſes de la Gaule & de l'Eſpagne. Céſar goûta donc pour la premiére fois le plaiſir de ſe voir le Souverain & le maître abſolu dans Rome. Il n'abuſa pas de ſon pouvoir comme Sylla, & ne retint pas cette premiére dignité auſſi long-tems que luy. Rien de plus modéré que les Loix qu'il porta. Il rappella tous les éxilés à Rome, excepté Milon le meurtrier de Clodius pour qui Céſar avoit conſervé de l'affection malgré ſes amours avec ſa femme. Il accorda le droit de Bourgeoiſie Romaine à tous les Gaulois d'en-delà le Pô, & en qualité de Pontife ſuprême il remplit de ſes amis les Sacerdoces vacants. On s'attendoit à voir toutes les dettes contractées

tractées durant la guerre civile abſolument anéanties par le Dictateur. Céſar ſe contenta de réduire au quart les gros intérêts que [a] les créanciers éxigeoient de leurs prêts. Il ajoûta à cette Loy une défenſe à tout citoyen de Rome, de conſerver dans ſes coffres en or ou en argent monnoyé plus de [b] ſoixante fois cent mille ſeſterces. Par-là il retrancha la matiére de bien des prêts uſuraires, & s'aſſûra lui-même contre l'infidélité & les revoltes des riches.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Le principal uſage que fit Céſar de la Dictature fut de préſider légitimement aux grands Comices, pour l'élection des Conſuls & des Préteurs de l'année ſuivante. On peut bien juger que maître de l'aſſemblée il ne procura les grandes places qu'à des gens de ſon parti. Pompée & les Conſuls qui réſidoient alors à Theſſalonique auroient bien pû y faire auſſi des élections de nouveaux Magiſtrats ; mais ils aimérent mieux ſe conſerver en place, & en changeant ſeulement leur nom de Conſuls en celuy de Proconſuls, retenir leur ancienne autorité ſur un Sénat plus nombreux que celuy qui reſtoit à Rome. Revenons au Dictateur. Piſon [c] ſon beau-pere le preſſoit de faire par-

[a] Depuis les derniers troubles qui diviſoient la République, pluſieurs des citoyens étoient devenus inſolvables. Pour faciliter aux débiteurs l'acquit de leurs dettes Céſar ordonna par une Loy expreſſe que les héritages, & les fonds de terre ſeroient fixés à la même valeur qu'ils avoient avant la guerre, & que la poſſeſſion en pourroit être adjugée aux créanciers ſelon l'eſtimation qui en autoit été faite par des arbitres experts & déſintéreſſés.

[b] Soixante fois cent mille ſeſterees, ou ſix millions de petits ſeſterces, ſelon notre maniere de compter, donnent à peu près la ſomme de ſept cents cinquante mille livres.

[c] Il eût été pardonnable à Piſon de favoriſer le parti de Céſar.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

tir une nouvelle députation vers Pompée, & de tenter une derniére voye d'accommodement. P. Servilius Iſauricus crut qu'il feroit plaiſir à Céſar s'il s'oppoſoit au projet pacifique de Piſon. Auſſi Servilius fut-il bien recompenſé pour être entré ſi juſte dans les intentions du Dictateur. Céſar ſe fit élire Conſul pour la ſeconde fois au Champ de Mars, & ſe donna pour Collégue P. Servilius Iſauricus. Aprês quoy il abdiqua la Dictature qu'il n'avoit retenuë qu'onze jours. Cette dignité odieuſe par elle-même luy étoit devenuë inutile depuis qu'il avoit été élevé au Conſulat. Il s'attendoit bien à la reprendre un jour lorſque ſa valeur l'auroit rendu le maître du monde. Pompée vivoit encore & ſon parti ſubſiſtoit. Il étoit hazardeux de retenir trop long-tems un titre de Souveraineté avant l'extinction entiére de la République. Elle reſpiroit en Orient & paroiſſoit attachée à la vie de Pompée. Avant la défaite ou la mort de ce rival il n'eût pas été prudent de ſe donner pour Monarque.

Céſar n'étoit encore que Conſul déſigné; ce-

dont il étoit devenu le beau-pere. Cependant en bon citoyen il mit tout en œuvre pour le porter à la paix. Dans la crainte même qu'on ne lui reprochât d'avoir paru ſacrifier les intérêts de la République à ceux de ſon gendre, il ne voulut pas ſe trouver à Rome lorſque Céſar y fit pour la premiére fois ſon entrée aprês la priſe de Brunduze. Cette conduite lui mérita les éloges des zélés Républicains, & entr'autres de Cicéron. C'eſt ainſi que ce dernier s'en explique dans une de ſes lettres à Atticus. *Je ſçay trés-bon gré à Piſon de ſa maniére d'agir. Le jugement qu'il porte lui-même contre ſon gendre ne peut manquer de faire beaucoup d'impreſſion ſur les eſprits.* Croit-on que Cicéron parle ici de ce même Lucius Piſo, dont il a tracé un portrait ſi horrible dans la ſanglante invective qu'il prononça contre luy?

Digitized by Google

pendant il gouvernoit les esprits avec une autorité douce, mais indépendante. Il disposoit tout pour la guerre du Levant, & par ses Lieutenants il armoit toute l'Italie contre les restes de la République, qui fugitive au-delà des mers conservoit même après sa fuite un grand air de dignité. Pompée en étoit le soutien par la voye des armes, & Caton par son choix faisoit regarder comme le meilleur parti celuy qu'il avoit préféré. La faction de César étoit la plus forte, & dans ce seul Général ses partisans avoient dequoy se promettre une victoire certaine. Ce n'est pas que les Commandants que César avoit envoyés sur les côtes de la Méditerranée n'eussent encore reçû aucun échec. P. Cornelius Dolabella croisoit au nom de César avec quelques vaisseaux à la hauteur de la Dalmatie. M. Octavius & L. Scribonius Libo les Amiraux de Pompée avoient attaqué Dolabella, battu son escadre, & l'avoient contraint de se retirer auprès de C. Antonius campé sur les bords de la mer à l'extrêmité de l'Illyrie proche de l'Isle [a] Curicta. Antonius avoit fourni les secours qu'il avoit pû à Dolabella, & s'étoit vû lui-même obligé de se réfugier dans la ville de Curicte. Il y avoit été assiégé, & pressé par la faim il s'étoit rendu à Octavius & à Libo avec les [b] quinze cohortes qu'il com-

De Rome l'an 704. Consuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Dio l. 41. Oros. l. 6. & Suet. in Cæsare.

[a] L'isle *Curicta* que l'on nomme aujourd'hui *la Végia*, est située sur la mer Adriatique à quelques milles de la côte de Liburnie. On lui donne communément environ vingt lieuës de circuit. Depuis longtems elle a été soumise à la domination des Vénitiens.

[b] Ces quinze cohortes à la persuasion d'un de leurs Centurions nommé Pulcio s'étoient renduës à Octavius, & lui avoient livré leur Commandant. Quelques Officiers qui se sauvoient en terre ferme

De Rome l'an 704.

Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

App. l. 2. bell. civ. & Cæſar. in Comm.

mandoit. a Ce malheur étoit léger, Céſar n'en fut furent ſi vivement pourſuivis, que pour échapper à l'ennemi, ils ſe donnérent la mort à eux-mêmes. Octavius fier de l'avantage qu'il venoit de remporter, conduiſit ſa flotte vers les côtes de Dalmatie. Il ſouleva la plûpart des villes de cette région en faveur de Pompée. Salone ſeule, ville honorée du titre de Colonie Romaine tint ferme pour le parti de Céſar. Sur le refus qu'elle fit d'ouvrir ſes portes Octavius l'aſſiégea dans les formes. Les habitants réſolus de ſe défendre juſqu'à la derniére extrêmité donnérent la liberté à leurs eſclaves, & en formérent un corps de milice. Au défaut de cordages pour faire agir leurs baliſtes, ils eurent recours aux cheveux de leurs femmes. Cependant le Général diſtribua ſes troupes en cinq différens quartiers, & preſſa ſi vivement la place que les aſſiégés n'eurent plus d'autre reſſource que dans le ſecours qu'ils avoient fait demander à Céſar. Déja la famine ſe faiſoit ſentir dans la ville, lorſque par un dernier effort de courage ils prirent le parti de hazarder une ſortie générale contre les aſſiégeants. Afin de mieux couvrir leur deſſein, ils firent occuper leurs places ſur le rempart par leurs femmes & leurs enfans. Ce ſtratagême réüſſit. Les Salonins ſaiſiſſent un intervalle de repos qu'Octavius avoit accordé à ſes ſoldats fatigués de la longueur du ſiége. Ils fondent avec tant d'impétuoſité ſur ces troupes ſans défenſe, qu'aprés un horrible maſſacre elles furent forcées d'abandonner leurs poſtes, de regagner leurs vaiſſeaux, & d'aller porter à Dyrrachium la nouvelle de leur défaite.

a Le bruit de cette victoire dont ceux du parti contraire affectoient de groſſir les avantages, donna un nouveau luſtre à la réputation de Pompée, & engagea grand nombre de perſonnes de marque à ſe réünir ſous ſes enſeignes. Dés lors on compta plus de deux cents Sénateurs dans ſon camp. De ce nombre étoit le fameux Marcus Brutus, qui fut dans la ſuite un des principaux meurtriers de Céſar. Bien que ſon pere eût été mis à mort par l'ordre de Pompée, cependant entraîné par l'exemple de ſon oncle Caton, il ſe rendit au camp de Dyrrachium, & ſacrifia ſes reſſentiments aux intérêts de la patrie. Pompée fut agréablement ſurpris à la vûë d'un homme qui dans tous les tems lui avoit donné des marques d'une haine irréconciliable juſqu'à ne pas daigner le ſaluer. D'auſſi loin qu'il apperçut Brutus il courut au devant de luy, l'embraſſa rendrement, & le combla d'honneurs en préſence de toute l'armée. Pompée ne fit pas un accüeil moins favorable à un Tidius Sextius, qui malgré ſon grand âge & ſes infirmités, paſſa la mer pour ſuivre la fortune de ce Général. Au reſte il ne faut pas confondre le Marcus Brutus dont on parle icy, avec Décimus Brutus qui commanda l'armée navale de Céſar pendant le ſiége de Marſeille.

que médiocrement affligé. Pour la défaite de Curion & ſa mort elles luy cauſérent une véritable douleur.

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Nous avons dit que Curion gagné par l'argent de Céſar s'étoit attaché à luy juſqu'au dévoüement. Tandis qu'il étoit Tribun du Peuple on peut dire qu'il avoit allumé le flambeau de la diſcorde civile. Egalement né pour la guerre & pour l'intrigue il avoit maintenu la Sicile dans le parti de Céſar, [a] & en avoit chaſſé Caton. Le trajet n'eſt pas long depuis la Sicile juſqu'en Afrique. Curion voyoit avec dépit la Province Africaine occupée par [b] L. Attius Varus inſigne partiſan de Pompée. Son ardeur martiale lui fit prendre la réſolution d'aller conquérir l'Afrique, & de la ranger à ſon parti. Il ignoroit ſans doute les intelligences que Varus avoit priſes avec Juba Roy du païs, & l'ancien droit d'hoſpitalité qu'Hiempſal pere de Juba entretenoit depuis long-tems avec Pompée. Cu-

a Si l'on s'en tenoit au récit de Plutarque, on diroit que Céſar envoya Pollion en Sicile, & qu'il luy fut redevable d'une conquête ſi importante. Il eſt plus naturel d'en croire le témoignage de Céſar lui-même. L'Hiſtorien Grec ajoute que Caton abandonna cette Iſle pour ne point expoſer ſes habitants aux malheurs d'une guerre civile. D'ailleurs informé que Pompée avoit abandonné l'Italie pour paſſer en Epire, il ne pouvoit ſe promettre un prompt ſecours pour maintenir la Sicile contre les attaques d'un ennemi puiſſant.

b Attius Varus après la priſe d'Auxime étoit paſſé en Afrique. Il y fit de nouvelles levées dont il compoſa deux Légions, & s'y donna le titre de Préteur au préjudice de Lucius Ælius Tubero, à qui l'adminiſtration de cette Province étoit échûë. Celui-ci s'étant préſenté devant Utique pour prendre poſſeſſion de ſon département Varus refuſa de le reconnoître, & ne lui permit pas même de faire mettre à terre ſon propre fils qui étoit tombé malade pendant la traverſée. Ainſi Tubéro fut contraint de ſe retirer en Macédoine auprès de Pompée.

De Rome l'an 704. Conſuls M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

rion donc embarque deux Légions & cinq cents cavaliers ſur douze galéres ſuivies d'un grand nombre de vaiſſeaux de charge, arrive à l'embouchure du Bagrada, & campe ſur les bords de ce fleuve. De-là il s'approche d'Utique, défait ſans peine quelques eſcadrons Numides que Varus avoit envoyés pour le reconnoître, & s'empare d'un camp qu'autrefois le grand Scipion avoit fait conſtruire. Les ennemis avoient empoiſonné les fontaines voiſines, ainſi Curion retoûrna dans ſon premier poſte. Il en ſortit bientôt pour s'approcher encore une fois d'Utique. Il n'avoit pas encore achevé ſes retranchements qu'on luy vint dire que l'armée de Juba s'avançoit, & qu'elle ſe vantoit d'entrer malgré luy dans la place qu'il ſe préparoit d'aſſiéger. Juſques-là Varus, quoiqu'il eût deux Légions ſous ſes ordres, n'avoit point fait d'autre mouvement que pour [a] débaucher à Curion une petite partie de ſes ſoldats. Enfin il ſortit en campagne, & ſe poſta ſur un côteau ſéparé de l'armée de Curion par une vallée. La cavalerie de Varus & ſon infanterie légére ne parurent pas plûtôt dans le vallon, que les eſcadrons de Curion avec deux cohortes de Mauruſiens vinrent tomber ſur elles. Jamais choc ne fut plus vif. Le parti de Varus fut repouſſé. Rebilus que Curion avoit amené de Sicile le mena

[a] Curion avoit à ſa ſolde ces mêmes troupes que Domitius commandoit quelques mois auparavant dans Corfinium, & qui ſe livrérent enſuite au parti de Céſar. Un Quintilius Varus Lieutenant Général d'Attius, s'étant avancé d'aſſés prés, les fit ſouvenir de leurs premiers engagements, & leur promit de grandes récompenſes s'ils abandonnoient les enſeignes de Curion. Deux Centurions Marſes ſe rendirent aux ſollicitations de Quintilius, & paſſérent dans le camp d'Attius ſuivis de vingt-deux ſoldats ſeulement.

Digitized by Google

battant juſqu'au pié de la colline. Curion lui-même ſurvint, & pourſuivit les ennemis l'épée dans les reins. Les Pompéïaniſtes effrayés ſe réfugiérent dans leurs retranchements. Enfin la choſe alla ſi loin que Curion auroit pû eſcalader leur camp, s'il eût eu les inſtrumens propres à tenter une eſcalade. Dans un combat ſi animé le parti de Céſar ne perdit qu'un ſeul homme. C'étoit un brave ſoldat Pélignien, qui dans la pourſuite de l'ennemi crioit ſans ceſſe *Varus*! *Varus*! comme s'il n'en eût voulu qu'à lui ſeul. Varus vint, & le ſoldat l'auroit perçé ſi luy-même il n'avoit reçû la mort ſur le champ d'une main ennemie. Les vaincus laiſſérent environ ſix cents hommes ſur la place, & plus de mille de leurs gens furent bleſſés. Cet échec obligea Varus à retourner dans Utique, & à laiſſer l'ennemi maître de la campagne.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

Curion ſe préparoit à enfermer Varus dans ſa place & à en commencer le ſiége. La nouvelle qu'il avoit reçûë des victoires de Céſar en Eſpagne enfloit ſon courage, & lui donnoit l'eſpérance de voir bientôt toute l'Afrique dans ſon parti. A peine voulut-il croire que Juba s'avançoit à grandes journées. Cependant il n'étoit qu'à vingt milles. Curion ſe crut donc obligé d'aller ſe cantonner dans le vieux camp de Scipion juſqu'à l'arrivée de deux nouvelles Légions qu'il avoit laiſſées en Sicile. Il trouva ce poſte occupé par des ſoldats du parti de Varus. Déja il ſongeoit à s'établir ailleurs lorſqu'on luy vint annoncer, qu'un camp volant conduit par Sabura Lieutenant Général du Roy Juba s'approchoit d'Utique pour y entrer. L'avis

De Rome l'an 704. Conſuls. C. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

étoit faux & controuvé exprès pour faire donner Curion dans un piége. A l'inſtant même l'ardeur martiale le tranſporte. Il va fondre ſur le détachement de Sabura. Celui-ci céde un peu & recule pour engager l'affaire. Enfin il entraîne à ſa ſuite les Légions Romaines dans une plaine découverte où Juba à la tête de ſa groſſe armée l'attendoit. En un moment les cavaliers Maures eurent enveloppé les troupes de Curion. Elles étoient fatiguées par une longue marche & le terrain leur étoit déſavantageux. Juba les tailla en piéces, & leur Général lui-même préféra une mort glorieuſe dans la mêlée au reproche que luy auroit fait Céſar, d'avoir conduit ſes troupes à la boucherie. Ainſi périt Curion, cet homme turbulent & factieux qui donna la premiere ſecouſſe à la République chancellante. Varus ne profita que médiocrement d'une victoire où il n'avoit point eu de part. [a] Juba traita ce Général avec mépris, donna des ordres en Souverain juſques dans Utique, & ſe retira dans ſes Etats bien glorieux d'avoir [b] défait une armée Romaine. Pompée le fit déclarer Roy par le Sénat de ſon parti, & Céſar par le ſien luy en fit ôter le titre à Rome, & fit décerner la Royauté à Bocchus & à Bogud ſes rivaux.

Juſqu'alors Céſar n'avoit éprouvé d'infortune dans la guerre que quand il en avoit confié la

a Juba, au rapport de Céſar, avoit conçû une haine mortelle contre Curion, depuis que celui-ci pendant ſon Tribunat l'avoit déclaré déchû de la Royauté.

b Le Roy de Mauritanie uſa inſolemment de ſa victoire. Il fit maſſacrer la plûpart des ſoldats qui ſe livrérent aux vainqueurs ſur la parole que Varus leur donna qu'ils auroient la vie ſauve.

conduite

conduite à des ſubalternes loin de ſes yeux. Pour luy il n'avoit jamais combattu qu'accompagné de la Fortune, & ſuivi de la Victoire. Ses ſuccès paſſés luy en faiſoient eſpérer de nouveaux. Ainſi plein d'impatience de traverſer la mer, de joindre Pompée au Levant, de ſe meſurer avec luy, & d'achever l'ouvrage de l'aggrandiſſement où il aſpiroit, il raſſembloit par tout des vaiſſeaux, & faiſoit défiler ſes troupes vers Brunduze. L'année Conſulaire n'étoit pas encore révoluë. Comme il ne trouvoit à Rome nul obſtacle à ſes volontés, il en partit avant que d'avoir pris avec les cérémonies ordinaires l'inveſtiture du Conſulat. Dans un tems moins orageux ce ſeul défaut auroit ſuffi pour donner atteinte à ſon autorité. Céſar étoit au-deſſus des Loix. Il enleva du Capitole, & des autres Temples divers monuments d'or & d'argent, laiſſa dans Rome Servilius Iſauricus ſon Collégue déſigné pour la gouverner en ſon abſence, & ſe rendit à Brunduze pour hâter ſon embarquement. Ce fut là qu'il prit poſſeſſion du Conſulat ſans ſe mettre en peine de la formalité ordinaire, de ſe faire proclamer ſur le Capitole, & ſur la montagne d'Albe dans le Temple de Jupiter Latialis. Cependant les Faſtes Capitolins reconnoiſſent C. Julius Céſar, & P. Servilius Iſauricus pour les ſeuls vrais & légitimes Conſuls de l'année ſept cents cinq depuis la fondation de Rome.

De Rome l'an 704. Conſuls. M. CLAUDIUS MARCELLUS, & L. CORNELIUS LENTULUS.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Sitôt que Céſar eut pris les Faiſceaux Conſulaires, & qu'il eût été revêtu des ornements de ſa dignité, il ne ſongea plus qu'au départ. Douze de ſes Légions avoient eu ordre de ſe rendre à Brun- *Plut. in Cæſare*

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

duze ; mais il n'y en étoit arrivé que ſept, encore n'étoient-elles pas complettes. Les autres, qui ſans doute avoient paſſé l'hyver dans des quartiers éloignés, ne s'étoient pas preſſées de ſe rendre au tems marqué. La plûpart même de ſes ſoldats tant Légionnaires que Gaulois ou Germains, craignoient également les périls de la mer, & de la guerre. De-là leur lenteur, & même leurs murmures contre un Général qui ne leur permettoit que de courts inſtants de repos. Céſar n'attendit pas leur arrivée, auſſi-bien n'avoit-il pas aſſés de vaiſſeaux pour tranſporter toutes ſes troupes dans une ſeule traverſée. Il ne chargea donc ſur ce qu'il pût trouver de bâtiments que cinq Légions & ſix cents chevaux. Il mit à la voile aux premiers jours de Janvier, aprés avoir exhorté ſes ſoldats à la fidélité, & les avoir priés de laiſſer leur bagage en Italie, pour laiſſer plus d'eſpace dans ſes navires au tranſport des hommes. Durant quelques jours les vents devinrent contraires, & la flotte de Céſar reſta à l'anchre. Elle partit enfin, & aprés avoir relâché en quelques endroits, elle arriva dans la Chaonie [a] à l'extrémité de l'Epire, proche des Monts [b] Cérauniens. Là Céſar débarqua ſes troupes, & renvoya ſa flotte à Brunduze pour en rapporter le reſte de ſes Légions.

[a] La partie Septentrionale de l'Epire, appellée autrefois Chaonie, porte aujourd'hui le nom de *Canina*. Le vieux Commentateur d'Ariſtophane reconnoît les Chaoniens pour originaires de Thrace. Ariſtote les fait ſortir des Oenotriens Nâtion des plus anciennes de l'Italie.

[b] Les Monts Cérauniens, vulgairement nommés par les Italiens *Monti della Chimera*, ſéparoient l'Epire de la Macédoine. Voyés le ſixiéme volume page 204.

La nouvelle guerre que Céſar ſe préparoit à commencer étoit la plus ſérieuſe de celles qu'il eût jamais entrepriſes. Il alloit avoir ſur les bras toutes les forces de l'Orient, & à leur tête le Capitaine le plus accrédité qui fût au monde. Pompée depuis un an n'avoit point eu d'autre occupation que de régir ſon Sénat à ſon gré, & que de raſſembler des troupes de toutes les contrées de l'Orient. A l'égard de ſon Sénat, il étoit infiniment plus nombreux que celuy qui reſtoit à Rome. On y comptoit deux cents Sénateurs, & parmi eux des gens perſonnellement ennemis de Pompée ; mais à qui l'apparence du bien public avoit fait illuſion. Les Conſuls de l'année précédente Cornelius Lentulus & Claudius Marcellus y préſidoient ; mais ſous la direction de Pompée le Généraliſſime de l'armée Sénatoriale, & la ſeule eſpérance de la République. Ces Peres Conſcripts, à parler en général les plus vertueux de Rome, ne retrouvoient l'ancienne liberté que dans leur parti, mais à vrai dire ils étoient les dupes de Pompée leur défenſeur. Par ſes ordres leurs aſſemblées ſe tinrent à Theſſalonique, où leur Général leur avoit fait bâtir un Temple ou une Salle magnifique. Ils commencérent les actes de leur Juriſdiction par décider, que tout fugitifs qu'ils étoient ils repréſentoient ſeuls la Majeſté du Sénat Romain, & que ceux qui réſidoient à Rome n'étoient que les fauteurs de la tyrannie, & les amis du tyran. A parler juſte, le Sénat de Theſſalonique avoit-il plus de caractéres d'une autorité légitime que celuy qui réſidoit à Rome ? Celui-là n'avoit point

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS. *App l.2. bell.civ. Ceſar. in comment. l.1. bell.civ.*

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

à ſa tête de Conſuls juridiquement élûs. Leur tems étoit expiré. Celui-ci s'aſſembloit ſous les auſpices de Céſar & d'Iſauricus, élûs & approuvés par le Peuple Romain légitimement convoqué au Champ de Mars. Cependant un parti qui péchoit par le fond même de l'ancien Gouvernement Conſulaire ſe donnoit pour le ſeul qu'on pût ſuivre avec juſtice. Pompée profitoit de ces préjugés & ſçavoit les entretenir. L'année précédente il avoit agi avec quelque ſorte de ſubordination ſous les Conſuls. Pour lors il avoit obtenu de ſon Sénat une adminiſtration indépendante. N'étoit-il pas dans ſon parti plus Roy, plus Souverain, que Céſar dans le ſien?

La domination de Pompée s'étendoit ptincipalement ſur ces troupes nombreuſes qu'il avoit raſſemblées de toutes les parties de l'Orient. Lorſqu'il étoit ſorti d'Italie il n'avoit conduit à ſa ſuite que cinq Légions. Depuis ſon arrivée au Levant il en avoit fait venir une de Sicile, une encore de Créte & de Macédoine où elle étoit en garniſon, & deux de Syrie compoſées du débris des troupes de Craſſus. Trois mille Archers & ſix cohortes de frondeurs étrangers groſſiſſoient ſon infanterie légére. Il avoit reçu des Rois d'Aſie ſept mille hommes de cheval; mais ſa cavalerie Romaine étoit la plus leſte & la plus brillante qui fut jamais. Preſque tous les Chevaliers Romains, c'eſt à-dire la fleur de la jeune Nobleſſe de Rome, formoient ſes eſcadrons d'élite. Les Princes & les villes libres d'Aſie lui avoient envoyé des renforts plus ou moins conſidérables ſelon leur pouvoir. Si l'on ajoûtoit

foy aux éxagérations d'un Poëte Hiſtorien, on diroit qu'il vint à Pompée du ſecours des bords même de l'Indus & du Gange à l'Orient, & des climats de l'Arabie & de l'Ethiopie au Midy. Il paroît plus conſtant que la Gréce, que l'Aſie mineure, que la Syrie & la Paleſtine, enfin que les Peuples répandus depuis la mer juſqu'à l'Euphrate armérent en faveur de Pompée. De tous les Rois ceux qui parurent les plus zélés à ſon ſervice furent Déjotarus Souverain de Galatie, & Ptolomée Roy d'Egypte. Celui-ci étoit encore en bas âge, & ſon pere mourant avoit laiſſé l'adminiſtration du Royaume à Cléopatre l'aînée de ſa famille. Tout enfant qu'étoit Ptolomée, par le conſeil de ſes Miniſtres, il fit faire des levées dans ſes Etats en faveur de Pompée que Rome luy avoit donné pour tuteur. Auſſi en fut-il bien recompenſé pour un moment. Pompée ôta le Gouvernement de l'Egypte à la ſœur, & l'attribua au frere par un Arrêt de ſon Sénat.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS. *Luc. l. 2.*

Dans ſon camp Pompée ne manquoit ni de troupes, ni d'habiles Capitaines pour les commander. On y comptoit d'anciens Conſuls, & de vieux Préteurs, tous gens exercés au métier des armes, & faits à conduire des armées. Il eſt vrai que cette foule d'Orientaux nouvellement arrivée au ſervice du parti Sénatorial étoit peu accoutumée au manîment des armes, & peu façonnée aux évolutions des Romains. Pompée ſe donna lui-même la peine de les former. Souvent dans les plaines de Béroé* il leur faiſoit faire l'exercice, & tout âgé qu'il étoit il conſervoit l'ardeur des jeunes gens à lan-

Plut. in Cæſare & Pomp.

* *Ou Berée, ville de Macédoine.*

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

cer le trait, à prévenir les plus agiles à la courſe, à parer du bouclier, à tirer preſtement l'épée, à monter légérement à cheval, & à parcourir les files de ſes cohortes auxiliaires. Son armée navale étoit encore plus formidable que ſes troupes de terre. Six cenrs navires de guerre tous munis d'éperons à la proüe compoſoient ſa florre. Les troupes qui les montoient éroient de vieux ſoldats Romains, accoutumés à ſe battre ſur mer dês la guerre contre les Pyrates. Pour les bâtiments de tranſport & les barques pontées, le nombre en étoit infini. Cet épouvantable armement étoit partagé entre pluſieurs Chefs qui devoient croiſer ſur roures les côtes de la Médirerranée. Cn. Pompéïus le fils, encore à la fleur de l'âge, couvroit les ports d'Egypte avec l'eſcadre du Roy Ptolomée. D. Lælius gardoit la côte d'Aſie, C. Caſſius celle de Syrie, & C. Marcellus avec C. Coponius l'Iſle de Rhodes. Scribonius Libo, & M. Octavius veilloient ſur les ports de la Gréce, de l'Epire, & de l'Illyrie. Tous ces chefs de différentes eſcadres avoient pour Amiral M. Bibulus cet ennemi implacable de Céſar, & qui lui avoit ſervi d'ombre durant ſon premier Conſulat. On dit que Pompée avoit d'abord jetté les yeux ſur Caton pour le faire le Surintendant de toutes ſes flottes. Enſuite il fit réflexion qu'il auroit, après ſa victoire, ce rigide Républicain pour ennemi s'il vouloit ſe rendre trop abſolu dans Rome. Tout bien conſidéré il préféra le ſtupide Bibulus à Caron. N'étoit-ce pas découvrir d'une maniére ſenſible les prérentions qu'il avoit à la ſouveraineté ? On comprend aſſés que ce fut com-

Ceſar. l. 3. comm. de bell. civ.

Dio. App. Ceſar. loc. cit. & Plut. in Cat.

me un prodige de bonheur, que Céſar eût pû conduire impunément cinq de ſes Légions à travers la mer Ioniéne, & les rendre ſaines & ſauves dans un port de la Chaonie. Auſſi ne s'attendoit-on pas qu'au mois de Janvier il fût poſſible de tenter la traverſée, & que Céſar dans la ſaiſon la plus orageuſe dût expoſer ſon armée aux riſques de la mer. Pompée paſſoit tranquillement l'hiver à Theſſalonique, y faiſoit décerner par ſon Sénat des recompenſes aux Princes Aſiatiques & Africains qui s'étoient déclarés pour luy, & différoit au printems prochain à ſe rendre maître d'Apollonie, & des autres villes maritimes de Macédoine. Les lenteurs du vieux Général & la célérité de Céſar donnérent le premier coup à la liberté Romaine, & à la défaite de Pompée. Si la mer eût été ſoigneuſement gardée, la République n'auroit été que partagée entre les deux rivaux, & nul des deux ne l'eût réduite en entier ſous ſa domination.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Quoique Céſar n'eût encore avec luy dans l'Epire qu'une partie de ſes troupes il ne demeura pas oiſif dans ſon camp. Il marcha vers Oricum ville de l'Epire la plus voiſine de l'endroit où il avoit débarqué. L. Torquatus y commandoit pour Pompée; mais ſa garniſon étoit foible. Il tâcha d'engager les Epirotes à prendre les armes pour ſon parti. Ceux-ci le refuſérent, par reſpect, dirent-ils, pour un Conſul Romain dont ils révéroient l'autorité. Céſar connut alors combien il luy avoit été important de prendre le titre de Conſul avant que de quitter l'Italie. [a] Oricum luy ouvrit ſes por-

[a] Oricum étoit une ville ſituée ſur les côtes de la mer Ionienne,

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

tes. De là ſans différer un moment il prit la route d'Apollonie[a]. C'étoit une groſſe ville maritime de la Macédoine, & l'entrepôt ordinaire des armées Romaines lorſqu'on en faiſoit paſſer en Orient. Staberius partiſan de Pompée en étoit Gouverneur. A l'approche de Céſar il prit la fuite, & la ville ſe rendit ſans réſiſtance. Par ces deux conquêtes Céſar ſe rendit maître de la contrée preſque entiére. Le chemin n'étoit ni long ni difficile depuis l'Epire déja conquiſe, à Dyrrachium ville ſituée aux confins de la Macédoine. Pompée en avoit fait ſa place d'armes, & y avoit établi ſes magazins & ſes arſenaux. Céſar tourna les yeux du côté d'une ville ſi importante, & montra de la main à ſes Légionnaires le lieu encore fort éloigné où elle étoit placée. *Romains*, leur dit-il, *là nous trouverons dequoy couler le reſte de l'hiver dans l'abondance, & dequoy nous paſſer de la Sardaigne & de la Sicile. Aprês la reddition d'un grand païs prenons encore une ville, & nous ſerons à l'aiſe. Dyrrachium nous ouvrira la carriére pour de plus importantes conquêtes. Enlevons la place, & le monde entier nous obéïra.*

Par malheur Céſar avoit amené d'Eſpagne avec luy ce Vibullius Rufus, qui au nom de Pompée

à l'extrêmité Septentrionale de la Chaonie au pié des Monts Cérauniens. Les Italiens lui ont donné le nom de *la Valloné*.

a Sur la côte Occidentale de la Macédoine étoit l'ancienne Apollonie. Elle fut appellée *Apollonia Taulantiorum*, ſoit parce qu'elle appartenoit aux Taulantiens habitants d'une Province de cette contrée, ſoit pour la diſtinguer de pluſieurs autres villes du même nom. Ptolomée la place au Midy de l'embouchure de l'*Abſus*, & au Nord de celle de l'*Aoüs*. Les Géographes modernes la nomment *Pollina*. Voyés le huitiéme volume.

avoit

avoir ſervi d'Intendant dans les armées d'Afranius, de Pétréïus, & de Varron. Par un excès de bonté Céſar l'avoit relâché quoiqu'il fût ſon captif, & l'avoit renvoyé au chef du parti dont il étoit entêté. Le zélé Pompéïaniſte témoin des premiers progrès de Céſar craignit pour Dyrrachium. Il courut donc en poſte au camp de Pompée, marcha jour & nuit, arriva d'aſſés bonne heure, & tira Pompée de ſon aſſoupiſſement. A l'inſtant même Pompée partit, ou plûtôt il vola vers Dyrrachium. Sa nombreuſe armée le ſuivit avec tant de viteſſe, qu'un grand nombre de ſes ſoldats ou reſta en chemin, ou quitta ſes armes, & déſerta. Enfin Pompée devança Céſar & vint camper ſous Dyrrachium. A peine ſe fût-il donné le tems d'achever ſes retranchements & de fortifier ſon nouveau camp, qu'il marcha au devant de Céſar avec ſon épouvantable armée. Celui-ci auroit-il pû s'attendre d'avoir ſitôt l'ennemi en préſence? Il le croyoit fort éloigné, lorſque tout à coup il apperçut des troupes rangées en bataille venir à ſa rencontre. Rien n'auroit empêché les deux rivaux d'en venir dês-lors aux mains, ſi par bonheur pour Céſar le fleuve [a] Apſus ne ſe fût pas trouvé entre les deux armées. Pompée quoiqu'infiniment le plus fort n'oſa faire paſſer la riviére à ſes ſoldats à la vûë de Céſar, & Céſar rendit graces au Deſtin de l'avoir tiré des mains d'un rival dont les forces

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

[a] Le fleuve *Apſus* après avoir arroſé la partie Occidentale de la Macédoine entre l'Illyrie & l'Epire, va décharger ſes eaux dans la mer Adriatique. Les modernes le nomment ou *Aſpro*, ou *Ureo*, ou *Spirnazza*.

De Rome l'an 705. Consuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Luc. l. 2. Dio l. 41. & Cæsar. in Comment. l. 3. de bell. civ.

supérieures l'auroient accablé. Pompée sans avoir combattu reprit la route de Dyrrachium, & César alla se mettre à couvert dans Apollonie.

Cependant l'embarras de César fut extrême. Peu s'en fallut qu'il ne se repentît d'avoir traversé les mers, & d'être abordé au Levant. Il avoit renvoyé sa flotte à Brunduze sous la conduite de Q. Fufius Calenus l'un de ses Lieutenants Généraux, pour transporter en Orient ce qui luy restoit de troupes en Italie. Cette flotte vuide de soldats avoit été attaquée par les vaisseaux de Pompée, & trente des navires de César avoient été brûlés par les ennemis. Cette nouvelle l'affligea, & luy fit prendre la résolution de tenter un nouvel accommodement avec son rival. Est-il croyable que César eût un véritable amour de la paix ? Non sans doute ; mais il vouloit gagner du tems, & tirer les négociations en longueur jusqu'à l'arrivée des sept Légions qu'il attendoit de Brunduze. L'occasion luy parut favorable pour noüer des conférences avec Bibulus. Cet Amiral de la flotte ennemie croisoit alors sur les côtes de l'Epire pour empêcher la jonction des troupes de César séparées sur divers continents. La flotte de Bibulus manquoit d'eau douce, & des autres provisions nécessaires à la vie, qu'il ne pouvoit tirer que de l'Epire. Mais César étoit maître du rivage, & le gardoit avec soin. Ainsi nul détachement des troupes de la marine n'osa faire de descente, & par-là l'indigence s'augmenta sur la flotte. Bibulus fut lui-même atteint de la maladie qui commençoit à s'y faire sentir. Le besoin le rendit en apparence plus traitable. Il fit semblant

de vouloir ſe prêter à des propoſitions de paix, & de ſon côté il voulut amuſer Céſar. Il n'étoit pas aiſé de faire illuſion à un ſi ſage Général. Céſar n'ignoroit pas l'état où l'équipage de Bibulus & Bibulus lui-même étoient réduits. Il ne traita donc que par maniére d'acquit avec Scribonius Libo, que l'Amiral avoit député pour la conférence. Tandis que Céſar temporiſe & fait naître des difficultés, le mal augmenta ſur la flotte, & Bibulus mourut victime de ſon parti & de ſes anciens démêlés avec Céſar. Après ſa mort Pompée n'eut plus de Commandant Général ſur les mers. Les chefs d'eſcadre ne reconnurent plus de ſupérieur. Chacun d'eux ſe crut indépendant, & ſe conduiſit à ſa tête.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Vibullius Rufus en ſortant du camp & des fers de Céſar luy avoit promis qu'il tâcheroit de le réconcilier avec Pompée. Il tint parole, & dans un entretien qu'il eut avec ce Général il luy propoſa des voyes d'accommodement. *Vous vous mocqués*, luy répondit Pompée. *Quoi que je faſſe, on dira toûjours que je devray la vie & mon rétabliſſement dans Rome au bienfait de Céſar. Puiſque j'ai quitté l'Italie il faut vaincre icy, ou mourir.* Céſar cependant ne ceſſoit point de demander la paix, ſoit par néceſſité, (car ſes troupes d'en-delà la mer n'étoient point encore arrivées) ſoit pour mettre Pompée dans ſon tort. Il envoya donc Vatinius avec une eſcorte crier aux ennemis qui bordoient le fleuve Apſus, qu'on luy permît au nom de Céſar d'aller porter des paroles de paix. On lui répondit de l'autre rive qu'il pouvoit paſſer l'eau. Labienus fut député pour en-

Strabo l. 7. & Ceſar. loc. cit.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

tendre Vatinius. Trahiſon indigne de la probité Romaine ! Durant l'entretien des deux Députés on lança des fléches contre Vatinius, & il ſeroit reſté ſur la place ſi les ſoldats qui l'avoient accompagné ne l'euſſent mis à couvert ſous leurs boucliers. Quelques Centurions de l'eſcorte furent bleſſés, & de la part de Labienus toute la concluſion de la conférence fut, qu'il n'y auroit de paix entre les deux partis que quand on apporteroit à Pompée la tête de Céſar.

L'eſprit de haine & de diſſention n'étoit pas ſeulement en Epire entre les deux Chefs de la guerre civile. Il ſe fit ſentir à Rome, où Céſar avoit laiſſé ſon Collégue Servilius Iſauricus pour la contenir. a Mais n'interrompons point le fil.

a Marcus Cœlius Rufus fut la principale cauſe des diviſions qui troublérent la Capitale. Il partageoit les fonctions de la Préture avec Caïus Trébonius un des arbitres commis pour faire l'eſtimation des heritages conformément à la nouvelle Loy de Céſar. Son inclination le rappelloit ſans ceſſe au parti de Pompée qu'il n'avoit abandonné que par complaiſance pour ſon ami Curion, & par la haine implacable qu'il avoit pour Appius. Cœlius qui cherchoit une occaſion de rompre ſes engagements, publia qu'il recevroit les plaintes des débiteurs qui appelleroient à ſon Tribunal de la Sentence des Arbitres. De plus par un Edit exprès il leur permit d'acquitter leurs dettes en ſix payements, ſans que les créanciers puſſent éxiger l'intérêt de la ſomme principale. Cette innovation déplut aux Sénateurs, & en particulier au Conſul Servilius qui crut devoir employer toute ſon autorité pour s'oppoſer à l'entrepriſe du Préteur. Celui-ci n'en devint que plus audacieux. Il renchérit ſur le premier Edit par deux autres, dont l'un exemptoit les locataires de payer le loüage de leur maiſon juſqu'à la fin de la guerre civile. L'autre déchargeoit ſans réſerve les débiteurs de s'acquitter envers leurs créanciers. Les gens obérés & le menu peuple intéreſſés à ſoutenir l'ouvrage de Cœlius ſe ſoulevérent en ſa faveur, & portérent dans tous les quartiers de la ville le feu de la ſédition. Dans cette émeute populaire pluſieurs citoyens furent bleſſés. Trébonius le défenſeur des Loix de Céſar ne put ſe garantir

de notre Hiſtoire, & ne perdons point de vûë Céſar & Pompée pour raconter de légers événements. Céſar brûloit d'impatience de voir toutes ſes troupes réünies dans un même camp. Marc Antoine commandoit celles que ſon Général [a] avoit

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

de la rage des ſéditieux. Il fut chargé d'outrages, & renverſé de ſon Tribunal. Le Conſul irrité contre l'auteur de la rébellion le déféra aux Sénateurs, qui d'une commune voix le déclarérent exclus de leurs aſſemblées. Cœlius outré d'un affront ſi ſenſible, eut en vain recours aux Tribus. Ses ennemis prévalurent, & ceux de ſa faction lui manquérent dans le beſoin. On le força même de deſcendre de la Tribune d'où il ſe diſpoſoit à haranguer le peuple. Dans le chagrin qu'il en conçut il ſe réſolut de quitter Rome, non pas pour aller porter ſes griefs à Céſar, comme il affectoit de le publier, mais pour ſe joindre à Milon, qui de retour en Italie s'étoit mis à la tête d'une troupe de païſans, & de gladiateurs. Ils s'autoriſérent l'un & l'autre du nom & des ordres de Pompée, pour débaucher les Peuples & les Villes au parti de Céſar. Milon parcourut la Calabre dans le deſſein de ſoulever les gens de la campagne. Mais aucun ne remua à l'exception de quelques eſclaves qui ſe livrérent à lui, & dont il compoſa un petit corps de troupes. Cependant avec cette poignée de gens mépriſables il oſa mettre le ſiege devant la ville de Coſa. Un coup de pierre que lui lança le Préteur Quintus Pédius de deſſus le rempart, le punit de ſa témérité, & le renverſa mort au pié de la muraille. Cœlius n'eut pas un ſort plus heureux. Il avoit pris ſa route vers Capouë. Les habitants lui fermérent les portes de leur ville après s'être apperçûs des mouvements qu'il ſe donnoit pour y faire tranſporter ſecrettement des armes. Enſuite s'étant avancé juſqu'à Thurie pour exciter les habitants à la révolte, il fut tué par quelques ſoldats Eſpagnols & Gaulois dont il eſſayoit de corrompre la fidélité en leur offrant des ſommes conſidérables d'argent.

[a] On a déja dit que Céſar avoit laiſſé en Italie l'élite de ſes troupes. Aux premiers ordres qu'elles reçurent de ſe rendre à Brunduze pour paſſer en Epire, leur courage ſembla les abandonner. Les ſoldats n'enviſagérent qu'avec frayeur la nouvelle carriére où ils alloient s'engager. *Où nous conduit-on*, diſoient-ils, *& nos travaux ne finiront-ils jamais. Epuiſés de fatigues, & couverts de bleſſures, on nous envie encore le peu de ſang qui coule dans nos veines. Après avoir tant de fois prodigué notre vie ſur terre, par quelle manie veut-on que nous forcions la rigueur des ſaiſons pour nous livrer aux fureurs d'une mer orageuſe.* Ces murmures qui ſe communiquoient de rang en rang, cauſoient parmi

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

laiſſées en Italie, & Céſar luy écrivit lettres ſur lettres pour l'engager à preſſer leur embarquement; mais le Lieutenant Général trouvoit cent prétextes, ou plûtôt cent raiſons pour le différer. Soit qu'il manquât de navires pour un tranſport ſi difficile, ſoit qu'il craignît les nombreuſes eſcadres des ennemis qui infeſtoient les mers, ſoit qu'il eût des motifs ſecrets de laiſſer long-tems Céſar dans l'inquiétude, Antoine ne partoit point. De ces vieux Légionnaires une conſternation générale. Ils marchoient à pas lents, & ne ceſſoient de plaindre leur malheureux ſort. Mais ils ſe ſentirent ſaiſis d'une nouvelle ardeur, lorſqu'en arrivant à Brunduze ils apprirent que Céſar s'étoit embarqué. Tous ſe reprochérent leur lenteur, & firent un crime à leurs Officiers de les avoir traités avec trop d'indulgence. Dans l'impatience qu'ils avoient de joindre leur Général, on les voyoit grimper ſur le haut des rochers, & porter leurs regards du côté de l'Epire. Céſar n'étoit pas dans de moindres inquiétudes depuis que Scribonius Libo zélé partiſan de Pompée, avec une eſcadre de cinquante voiles, s'étoit rendu maître d'une Iſle ſituée vis à vis du port de Brunduze. Cette expédition avoit été précédée de la priſe de quelques bâtiments de tranſport qui étoient à l'anchre, la plûpart chargés de munitions. Libo enflé de ce ſuccès avoit écrit à Pompée que ſa ſeule eſcadre ſuffiſoit pour fermer les paſſages à la flotte de Marc Antoine. Ce dernier cependant avoit fait embarquer une partie de ſes troupes ſur ſoixante barques qu'il mit d'abord à couvert le long du rivage, tandis que deux de ſes galéres bordoient l'entrée du havre. Dès que Libo les eut apperçûës, il détacha cinq de ſes quadritémes. Mais elles furent bientôt inveſties par les ſoixante barques qui prirent une de ces galéres, & donnérent la chaſſe aux quatre autres. D'ailleurs les vaiſſeaux de Pompée qui croiſoient les mers d'Illyrie, & de Macédoine juſtifioient le retardement de Marc Antoine. Céſar même peu de rems auparavant avoit écrit qu'il étoit plus à propos de différer l'embarquement, que de ſe mettre en riſque de tout perdre. Cet avis obligea Calénus de reconduire au port quelques vaiſſeaux chargés de troupes deſtinées à recruter l'armée de Céſar. Un ſeul de ces navires qui continua ſa route malgré les ordres du Commandant, fut pris par les galéres de Bibulus, qui fit inhumainement égorger les ſoldats, & tout l'équipage. Mais après la mort de ce Général, la mer étant devenuë plus libre, Céſar profita de l'inaction des ennemis pour preſſer le départ de Marc Antoine.

là mille ſujets de réfléxions pour Céſar. Tantôt il ſe déſoloit d'avoir l'ennemi ſi proche, & de languir dans l'inaction. Tantôt il accuſoit Antoine de lâcheté. Tantôt il le ſoupçonnoit d'infidélité, & le croyoit capable de vouloir faire un tiers parti dans la République, qu'il ſoutiendroit après l'événement quel qu'il fût. Ces penſées agitoient l'eſprit de Céſar, & ne le laiſſoient en repos ni le jour, ni la nuit. Il prit donc un parti conforme à ſon courage ; mais que l'antiquité a regardé comme téméraire. Après avoir fait retenir par ſes domeſtiques une barque médiocre & un aſſés habile patron, comme pour faire paſſer un courier en Italie [a], il ſe déguiſe, ſort de ſon camp ſur les dix heures du ſoir, s'embarque à l'heure même ſur le fleuve Anius [b], cache ſon nom, & fait mettre à la voile. Tandis qu'il ſuivit le courant du fleuve ſa navigation fut heureuſe. Enfin la barque le porta à l'embouchure de l'Anius.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

La mer étoit alors orageuſe, comme elle a coûtume de l'être ſur la fin des hyvers. D'ailleurs la felouque qui portoit Céſar n'étoit que de douze rameurs. La rigueur de la ſaiſon, la violence du

Plut. in Catone; App. l. 2. bell. civ. Lucanus, &c.

[a] Cette action de Céſar a paſſé pour téméraire parmi les Hiſtoriens. Auſſi n'en a-t-il fait aucune mention dans ſes Commentaires, non plus que d'une autre auſſi hazardeuſe qui eſt rapportée par Suétone. Tandis qu'il faiſoit la guerre dans les Gaules, il ſçut que l'armée Gauloiſe avoit enveloppé la ſienne. Sans communiquer ſon deſſein à perſonne, il s'habille à la maniére des naturels du païs. Sous cet habit emprunté, il pénétre au travers des ſentinelles & des troupes ennemies pour ſe rendre à ſon camp.

[b] L'*Anius* a ſa ſource au pié du Mont Pindus entre les montagnes *Æropus*, & *Aſnaüs*, & ſe jette dans la mer Adriatique. Nous avons fait connoître ce fleuve ſous le nom d'Aoüs dans le dixiéme volume page 193. note c.

De Rome l'an 705. Consuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

vent & de la tempête, mais plus encore la situation de son esprit le rendoient taciturne. Tappi dans un coin de la barque il voyoit avec douleur son trajet retardé. En vain les rameurs luttoient contre les vagues de la mer. Repoussée par le vent dans le lit du fleuve la barque tournoyoit sur l'eau, & n'avançoit point. Le danger étoit égal ou d'être submergé, ou d'être enlevé par les vaisseaux ennemis qui rôdoient sur la côte. Le pilote éperdu commençoit à désespérer de pouvoir continuer sa route. Alors César rompit le silence, & se fit connoître. *Bon courage, mon ami*, dit-il au patron, *tu conduits César & sa fortune* ! A ces mots les rameurs redoublérent leurs efforts, & le pilote par son industrie vint à bout de sortir du fleuve, & d'avancer un peu en haute mer. Ce fut alors que César sentit lui-même qu'il étoit impossible d'arrivet en Italie par un si gros tems. Il ordonna donc au Pilote de viret vers la côte, se fit mettre à terre, & retourna dans son camp, où il fut reçû de ses soldats avec applaudissement. Dans quel péril n'auroient-ils pas été si Pompée les eût attaqués durant l'absence de leur Général ? Ce que César n'avoit pû faire par lui-même il l'éxécuta par le moyen de Postumius. Il fit partir ce Lieutenant Général pour Brunduze, avec des lettres pour Gabinius, pour Marc Antoine, & pour Calénus. Elles renfermoient des ordres précis à ces trois Officiers de luy ramener le reste de ses Légions, & d'aborder au port qu'ils voudroient de l'Illyrie ou de l'Epire, sans se soucier que leurs vaisseaux demeurassent à la merci des ennemis

App. l. 2. bell. civ.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

mis après le débarquement. *Je me mets peu en peine des navires*, leur ajouta-t-il, *mais j'ay beſoin d'hommes*. A ces lettres pour les trois Commandants il en joignit une autre adreſſée aux Légions d'Italie. Il les exhortoit à ſuivre Poſtumius, s'ils trouvoient dans Antoine & dans ſes Collégues de la réſiſtance à leur paſſage.

Les ordres de Céſar furent différemment reçûs à Brunduze par les trois Commandants des troupes. Gabinius ne fut pas d'avis d'expoſer aux dangers de la mer les eſpérances de ſon Général. Il crut devoir prendre un chemin plus long par l'Illyrie, & il engagea tout ce qu'il put de volontaires à le ſuivre par terre. Sans doute que ce conducteur ignoroit que les Illyriens s'étoient rangés au parti de Pompée. Gabinius & ſa troupe à leur paſſage furent maſſacrés, ſans qu'il en reſtât un ſeul homme. A l'égard d'Antoine & de Calenus, ſitôt qu'ils eurent appris la mort de Bibulus ils ne différérent pas à embarquer les Légions que Céſar attendoit. A peine eurent-ils quitté Brunduze qu'un vent forcé enfla leurs voiles, & les pouſſa au-delà d'Apollonie. Dans ce parage vingt gros vaiſſeaux Rhodiens commandés par Coponius l'un des Amiraux de Pompée parurent, & à leur manœuvre Antoine jugea qu'ils ſe préparoient au combat. La partie n'étoit pas égale. Antoine n'avoit pour flotte que des vaiſſeaux de tranſport, & celle de Coponius étoit compoſée de navires armés en guerre, & munis d'éperons à la proüe. Cependant les troupes de Céſar ſe diſpoſérent à ſoutenir l'attaque. Ce fut alors que le ciel ſe déclara

De Rome l'an 705. Conſuls. C. Julius Cæsar, & P. Servilius Isauricus.

pour Céſar comme par une eſpéce de prodige. Le vent changea tout à coup, devint contraire à Coponius, & favoriſa la route d'Antoine, qui vint heureuſement[a] aborder à Nymphée dans le voiſinage d'Apollonie. Sitôt qu'il eut fait ſa deſcente la tempête devint plus furieuſe. La flotte de Coponius en fut ſi violemment battuë, que ſeize de ſes vaiſſeaux allérent ſe briſer contre des écüeils. Il ſemble que la Providence qui régle le ſort des Etats prit plaiſir à détruire une République, qu'elle avoit protégée & aggrandie auſſi long-tems qu'elle avoit été vertueuſe.

Ce fut encore par un autre prodige que Pompée avec ſa groſſe armée n'oſa pas attaquer Céſar, avant

[a] Le troiſiéme livre de la guerre civile nous apprend que ſeize galéres de Coponius ſe briſérent contre les écueils, que la plûpart des ſoldats périrent ſous les eaux, & que ceux qui échappérent du naufrage furent pris & conduits à Céſar qui leur accorda la liberté. Cependant deux vaiſſeaux de la flotte de Marc Antoine, que la tempête avoit jettés ſur la côte de Liſſe, ville de l'Illyrie, eurent à ſoutenir les attaques du Gouverneur Otacilius Craſſus. L'un de ces deux navires fut forcé de ſe rendre après une capitulation honorable. Mais contre la foy promiſe on égorgea ſans pitié les gens de guerre & les matelots. Le ſecond vint échoüer contre le rivage, vis-à-vis d'un poſte avantageux dont les ſoldats ſe ſaiſirent. Ils s'y maintinrent quelque tems contre les efforts des troupes d'Otacilius. Ils l'abandonnérent enfin pour continuer leur route juſqu'en Epire où ils arrivérent heureuſement. Dans cet intervalle les citoyens de Liſſe ouvrirent l'entrée de leur port à la flotte de Marc Antoine, & chaſſérent Otacilius qui alla ſe réfugier au camp de Pompée. Antoine profita d'une conjoncture ſi heureuſe. Il renvoya pluſieurs de ſes vaiſſeaux à Brunduze pour embarquer le reſte des troupes, & ne retint au port de Liſſe que quelques navires Gaulois pour les oppoſer à Pompée, en cas que ce Général eût formé le deſſein de repaſſer en Italie, comme le bruit s'en étoit répandu. En même tems il informa Céſar de ſon débarquement à Nymphée. C'eſt ainſi que les Hiſtoriens ont nommé le port de Liſſe diſtant de cette ville d'environ une lieuë.

De Rome l'an 703. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

que la jonction des troupes de Brunduze eût renduë ſon armée complette. La riviére qui ſéparoit les deux camps l'un de l'autre n'étoit pas un de ces grands fleuves, dont une armée inférieure en nombre de ſoldats pût empêcher le paſſage à une armée infiniment ſupérieure. Auſſi Pompée envoya-t-il deux de ſes Officiers ſonder la profondeur de l'Apſus ; mais un ſeul ſoldat de Céſar accourut à eux de l'autre rive, les combattit tout deux, & les tüa dans l'eau. Cette avanture étonna Pompée. Il la regarda comme un préſage, & crut que les Dieux l'avertiſſoient que le plus grand nombre ſuccomberoit ſous le plus petit nombre. Pitoyable ſuperſtition pour un Général auſſi fameux que Pompée ! mais le ciel ſembloit l'entraîner inſenſiblement à ſa perte. Lorſqu'il eut appris le renfort d'environ vingt mille hommes de pié & de huit cents chevaux qu'Antoine amenoit à Céſar, il marcha ſoudain pour les empêcher de ſe joindre à leur Général. Céſar de ſon côté décampa ſur l'heure, & courut au ſecours de ſes troupes, qui parties de Nymphée avoient pris la route d'Apollonie. Quelque diligence que put faire Céſar Pompée le prévint d'un jour ; car celui-ci n'avoit point eu de riviére à paſſer, & celui-là avoit perdu quelque tems à chercher des gués. Cette célérité ne donna pas un grand avantage à Pompée. Antoine ſe retira en hâte dans ſon premier camp, & s'y mit à couvert juſqu'à l'arrivée de Céſar. Ce fut alors que ſe fit la jonction d'Antoine & de ſon Général. Pompée les redouta, & ſe retira dans ſes anciens retranchements à quelque diſtance de Dyr-

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

rachium, dans un lieu connu ſous le nom d'*Aſparagium*.

Lorſque Céſar vit toutes ſes troupes réünies autour de luy, il ne s'amuſa pas à prendre ſur Pompée les villes Grecques, que les apparences du meilleur parti luy avoient attachées. Terminer la guerre par une ſeule action générale, & décider du ſort du monde ou par ſa défaite, ou par celle de ſon rival, ce fut l'unique attention de Céſar. Il vint donc préſenter le défi à Pompée, & tint long-tems ſon armée en bataille à la vûë de l'ennemi. Pompée n'eut garde de meſurer ſes foibles ſoldats Orientaux & la plûpart Aſiatiques, avec les Légions Romaines de Céſar, & avec les renforts de Gaulois & de Germains que celui-ci menoit à ſa ſuite. Tout ſon but fut d'affoiblir Céſar par des retardements, de ruiner ſon armée en détail par de fréquentes eſcarmouches, & de la faire périr par famine dans un païs, dont les habitants n'étoient affectionnés qu'à ſon parti. Du moins Céſar fit une marche bien capable d'attirer ſes ennemis dans la plaine. Il tourna vers Dyrrachium comme pour aller y ſurprendre & y piller les magazins de Pompée. Celui-ci ne s'ébranla pas. Il ſçavoit que la priſe de Dyrrachium n'étoit qu'une menace vaine, ou qu'un projet chimérique. Cette ville étoit placée ſur un rocher eſcarpé, environné & battu par la mer de trois côtés, & inabordable par l'endroit même qui tenoit au continent. Dyrrachium ſe défendoit par lui-même, il n fut pas néceſſaire de marcher à ſa défenſe.

Tandis que les lenteurs de Pompée amuſoient

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

& fatiguoient Céſar, il s'aviſa d'envoyer des détachements dans les contrées voiſines, pour les réduire à ſon obéïſſance, & pour en obtenir des vivres & des munitions. Il fit partir Cn. Domitius Calvinus avec deux Légions & 500. chevaux pour la Macédoine, C. Caſſius avec une Légion de nouvelles levées & deux cents cavaliers pour la Theſſalie, & C. Calviſius Sabinus pour s'emparer de l'Etolie, qui s'étoit offerte à prendre ſon parti. Calviſius fut bien reçû par les Etoliens. Il s'empara de [a] Naupacte & de [b] Calydon, après en avoir chaſſé les garniſons de Pompée. Caſſius trouva deux factions en Theſſalie, & ne put y prendre tout l'aſcendant ſur le parti oppoſé. A l'égard de Domitius, il ne fut pas plûtôt en Macédoine qu'il apprit que Q. Cæcilius Metellus Scipio rappellé [c] de Syrie pour

a Naupacte devenuë fameuſe dans la ſuite ſous le nom de Lépante, étoit une des plus conſidérables villes de l'Etolie. Voyés le huitiême volume page 299. note *a*.

b Calydon ville autrefois Capitale de l'Etolie, étoit ſituée ſur le fleuve *Evenus* vis-à-vis de Corinthe.

c Quintus Metellus Scipio étoit paſſé en Syrie depuis le commencement de la guerre civile, & y avoit exercé les fonctions de Proconſul. Après avoir été battu trois fois par les Parthes près du mont Amanus, il ne laiſſa pas de ſe donner le titre d'*Imperator*. Devenu mépriſable aux ennemis du nom Romain, il ne ſe rendit pas moins odieux aux peuples de ſon Gouvernement par des rapines criantes, & par des vexations énormes. Non content d'avoir mis les Royaumes & les Républiques de l'Aſie à des contributions exceſſives, il éxigea des Peuples de ſa Province avec une rigueur extrême les deux années de revenu qui étoient échûës, & ſe fit payer la troiſiême d'avance par forme d'emprunt. L'Aſie mineure en particulier eut le plus à ſouffrir des brigandages de ſes troupes. Les plus opulentes villes de cette belle région furent en proye à l'avarice du ſoldat, & à l'impitoyable avidité des partiſans. Enfin Metellus ſe diſpoſoit à enlever les tréſors du Temple d'Ephéſe, lorſqu'il reçut des lettres de Pompée qui le preſſoit de tout abandonner pour repaſſer en Macédoine à la tête de ſon armée.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

fortifier le parti de Pompée ſon gendre venoit fondre ſur luy, avec toutes les forces que ce Général avoit employées contre les Parthes. Le rapport ne ſe trouva pas véritable. Scipion avoit feint d'en vouloir à Domitius; mais il coupa court, & vint ſe rabbattre [a] ſur Caſſius dans la Theſſalie. Domitius le ſuit pour prêter main forte à Caſſius, & oblige Scipion à renoncer à ſon projet, à quitter la Theſſalie, & à s'établir dans la Macédoine. Le renfort qu'il envoya à Pompée groſ-

[a] Voici le fait tel que Céſar le rapporte dans le troiſiéme livre de la guerre civile. Metellus après avoir formé le deſſein d'aller à la rencontre de Quintus Caſſius, laiſſa ſes bagages ſur les bords du fleuve Haliacmon pour n'être point retardé dans ſa marche. Il donna ordre en même-tems de conſtruire ſur la rive du fleuve un fort dont il confia la garde à huit cohortes ſous le commandement de Favonius. Tandis qu'il s'avançoit à grandes journées, la cavalerie Thrace que le Roy Cotys envoyoit au ſecours de Pompée, vint fondre ſur les troupes de Caſſius. Celui-ci dans la crainte d'être inveſti par l'armée de Scipion prit le parti de ſe ſauver dans les montagnes, & de continuer enſuite ſa route vers l'Ambracie. Scipion de ſon côté fut contraint de rebrouſſer chemin, ſur la nouvelle qu'il reçut que Favonius auroit bientôt à ſoutenir toutes les forces de Domitius Calvinus. Il fit tant de diligence que les deux armées ſe trouvérent en préſence fort en-deçà du fleuve Haliacmon. Elles n'étoient ſéparées que par une petite riviére, que Scipion paſſa deux jours après dans le deſſein de livrer bataille. Domitius fit bonne contenance, & s'approcha des retranchements de l'ennemi pour l'engager au combat. Il fallut même qu'il uſât de toute ſon autorité pour retenir l'ardeur de ſes ſoldats qui ſe diſpoſoient à forcer le camp de Scipion. Ce dernier devenu plus timide n'oſa courir les riſques d'une action déciſive, & repaſſa de nuit la riviere pour ſe camper ſur une éminence voiſine. De-là il harceloit ſans ceſſe les fourageurs de Domitius, & leur tendit des embuſcades, mais ſans ſuccès, & même avec perte de pluſieurs de ſes ſoldats. Enfin obligé d'abandonner ſon poſte, il laiſſa deux de ſes eſcadrons à la merci des troupes ennemies. Les uns périrent par le fer, les autres furent faits priſonniers de guerre. Le ſeul Opimius Commandant de la cavalerie échappa de la mêlée, & alla rejoindre ſon Général.

De Rome l'an 705. Consuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

fit ſon armée, ſans en rendre le Général plus vif & plus entreprenant. Son fils du moins eut en ce tems-là-même quelque léger avantage ſur les troupes de Céſar. Le jeune Pompée commandoit pour ſon pere les galéres d'Egypte. Il parut devant [a] Oricum, enfonça l'eſtacade qui en barroit le port, & contraignit la garniſon à prendre la fuite. De-là il fit voile vers [b] Lyſſos, & brûla dans le port trente vaiſſeaux qui avoient ſervi à tranſporter les ſoldats d'Antoine.

Céſar cependant s'ennuyoit de reſter dans l'inaction. Il s'étoit poſté entre Dyrrachium & le camp des ennemis, & par-là il empêchoit du moins le tranſport des vivres pour la ſubſiſtance des Pompéïaniſtes. Pompée avoit d'autres reſſources que dans les magazins de Dyrrachium. Il fit venir par mer des proviſions de diverſes Provinces de la Gréce, & de l'Aſie. Pour Céſar il s'en trouva dépourvû. Comme il faiſoit la guerre dans un païs ſtérile & ruiné, & que d'ailleurs la flotte qu'il faiſoit conſtruire n'étoit pas encore équipée, il ſe voyoit obligé de faire venir par terre des blés de l'Epire à grands frais, & à travers mille dangers.

[a] Acilius Lieutenant de Céſar commandoit pour lors dans Oricum à la tête de trois cohortes. Le jeune Pompée pour combattre avec plus d'avantage, avoit fait élever des tours ſur ſes galéres. L'attaque ſe fit avec tant de ſuccès, qu'il ſe rendit maître du port. De tous les navires qui étoient à l'ancre, il en prit quatre, & brûla les autres ſans exception.

[b] Le jeune Pompée fier des avantages qu'il venoit de remporter oſa aſſiéger Lyſſos, ville ſituée ſur les confins de l'Illyrie & de la Macédoine. On lui donne aujourd'hui le nom d'*Aleſſio*. Mais après trois jours de ſiége il fut contraint d'abandonner ſon entrepriſe avec perte de pluſieurs de ſes ſoldats.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Pompée ſans donner de combat profitoit de la ſituation de ſon rival, & ne s'appliquoit qu'à l'éloigner de luy. Pour cela il avoit fait élever des fortins ſur la cime de tous les rochers voiſins de ſon camp, & il s'étoit environné comme d'autant de citadelles qu'il avoit de montagnes autour de luy. Il faut avoüer que Pompée ne parut jamais plus grand homme de guerre que dans les précautions qu'il prit pour ſe rendre inabordable dans un poſte, où nulle des commodités de la vie ne manquoit à ſa nombreuſe armée. Tout autre que Céſar ſe ſeroit vû contraint, ou de quitter le camp de Dyrrachium avec honte, ou de périr de miſére en s'obſtinant à tenir Pompée bloqué dans le nouveau retranchement. Céſar n'abandonna point ſon entrepriſe. Il conſidéra avec attention le voiſinage du lieu où il faiſoit la guerre, & il forma un deſſein que la poſtérité aura peine à croire, & qui paroît au-deſſus des forces humaines. Céſar réſolut d'envelopper une armée beaucoup plus nombreuſe que la ſienne, & de la reſſerrer dans un terrain, aſſés vaſte à la vérité pour y faire ſubſiſter de la cavalerie durant quelques jours, mais aſſés borné pour la faire périr à la longue. Voici comme il s'y prit.

Aux environs du camp de Pompée le païs étoit fort montueux, & les montagnes qui le bordoient ſemées à divers intervalles étoient coupées par des gorges aſſés étroites. Que fit Céſar? D'abord il fit élever des forts ſur chacun de ces rochers eſcarpés, & fit tirer deslignes impénétrables dans chacune de ces gorges. Ainſi depuis la mer, dans tout

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

tout le contour du camp ennemi, Pompée fut enfermé dans une eſpéce de circonvallation, dont il ne pouvoit plus ſortir. De-là Céſar tiroit pluſieurs avantages. 1°. La cavalerie ennemie ne pouvoit plus couper ſes convois. 2°. Elle devoit bientôt être deſtituée de fourage dans l'enceinte où on la reſſerroit. 3°. Pompée perdoit par-là dans l'eſprit des Peuples la réputation de grand Capitaine, luy qui s'étoit laiſſé enfermer par ſon ennemi crainte de livrer bataille. Il eſt vrai que Pompée fit quelques efforts du moins pour faire reculer l'enceinte où on le retenoit, & pour ſe réſerver le plus de terrain qu'il pourroit. Il eut même quelque avantage en de petits combats. Enfin Céſar vint à bout d'achever ſon ouvrage. Cependant ſon armée manquoit ſouvent de vivres; mais la conſtance de ſes ſoldats ſuppléoit à la diſette. Plûtôt que d'abandonner la circonvallation qu'ils avoient formée ils ſe réduiſirent à vivre de la chair des animaux, ſans autre pain qu'une racine nommée *Cara*, qu'ils détrempoient dans du lait. Qui le croiroit? Le manque de fourage cauſa plus de mal dans les retranchements de Pompée, que celui du froment dans le camp de Céſar. Après avoir conſumé les pâturages de leur enceinte, les cavaliers du parti Pompéianiſte ne donnérent plus à leurs chevaux que des feüilles ſéches, que des branches d'arbres hachées, nourriture peu ſortable pour des animaux dont on éxigeoit les travaux ordinaires. Ils mouroient en grand nombre, & leurs cadavres entaſſés dans la plaine corrompoient l'air, & cauſoient des maladies parmi les ſoldats. Cette peſte

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

ne fut pas ſeulement produite par l'infection de l'air. Céſar avoit eu ſoin de détourner les ruiſſeaux qui ſortoient des montagnes voiſines ſur le terrain qu'occupoit Pompée. Ainſi ſon armée ne beuvoit plus que des eaux croupiſſantes & mal ſaines. Pour les ſoldats de Céſar ils ſe paſſoient de froment, & ſe ſoutenoient par l'eſpérance de la moiſſon prochaine qui les mettroit dans l'abondance. Souvent du haut de leurs remparts ils jettoient aux ennemis de leur pain de racines, & leur crioient, *qu'ils vivroient plûtôt d'écorce d'arbres que d'abandonner leur poſte, & de les laiſſer échapper.* a

Enfin la crainte des maladies & de la mortalité donnérent aſſés de courage aux Pompéïaniſtes pour tenter de rompre les barriéres qui les tenoient enfermés. En un ſeul jour ils donnérent ſix attaques aux lignes de Céſar ; mais toûjours avec perte. La Légion favorite de Pompée fut honteuſement battuë & repouſſée par les eſcadrons Ger-

a Tandis que les deux Généraux étoient attentifs à ſe diſputer le terrain, la neuviéme Légion de Céſar ſe ſaiſit d'une éminence d'où elle pouvoit incommoder l'ennemi. Déja elle commençoit à s'y fortifier, lorſque Pompée fit attaquer ce nouveau poſte par ſes gens de trait, & par un détachement de ſoldats armés à la légére. Il fit même avancer ſes batteries au pié de la colline comme pour former un ſiége. Ceux de ſon parti ſe promettoient qu'aucun de la Légion ne pourroit échapper. Plein de cette confiance, Pompée ſe hazarda de dire *qu'il conſentoit à paſſer pour ignorant dans l'art militaire, s'il ne faiſoit repentir ces imprudents Légionnaires de leur témérité.* Céſar renverſa de ſi belles eſpérances. Il ſe poſta ſur la pante du côteau, & embarraſſa tellement les avenuës qui conduiſoient à la colline, qu'il facilita la retraite de ſa Légion. Ses troupes en même tems pour faire diverſion ſe jettérent avec furie ſur les aſſiégeants, en tuérent la plus grande partie, & contraignirent le reſte à ſe ſauver avec précipitation. Cette expédition ne coûta que cinq hommes à Céſar, comme il le rapporte lui-même.

mains que Céſar lâcha contre elle. Pompée s'ennuya à la fin de reſter dans un enclos, où ſa gloire & ſa ſanté ſouffroient également. Il entreprend donc d'aller attaquer un de ces forts, que Céſar avoit fait conſtruire ſur l'une des montagnes qui formoient ſon enceinte. L'occaſion étoit favorable. Sylla en l'abſence de Céſar parti pour Dyrrachium commandoit alors dans le camp ennemi, & le château qu'on vouloit prendre n'étoit gardé que par une ſeule cohorte de la ſixiême Légion. Pompée s'avança donc en perſonne vers le fort, à la tête de quatre Légions qu'il fit marcher à travers des bois & des ſentiers couverts de ronces, pour dérober leur marche. A leur arrivée Pompée fit lancer un ſi grand nombre de fléches & [a] de dards dans la place, que l'air d'abord en fut obſurci, & que la terre en fut toute [b] ſemée. Les Pompéïaniſtes s'avancent pour enfoncer la porte du château. Ce fut là que ſe donna un combat mémorable, dont un ſimple Centurion, ſoldat de fortune, & attaché à Céſar depuis la guerre des Gaules remporta tout l'honneur. Son nom étoit M. Caſſius Scæva. Ce brave fit des exploits ſi étonnants à la défenſe du fortin contre Pompée & ſes quatre Légions, que les Hiſtoriens & les Poëtes les ont célébrés à l'envi. Il s'oppoſa preſ-

De Rome l'an 705.
Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Lucan. l. 6. Suet. Val. Max. &c.

a Les ſoldats de Céſar pour ſe garantir contre cette horrible grêle de traits, ſe couvrirent le corps de cazaques, dont les unes étoient de cuir, les autres de feutre, & pluſieurs de toile picquée & matelaſſée.

b Céſar rapporte que ſes ſoldats ramaſſérent dans l'enceinte du Fort juſqu'à trente mille fléches qui avoient été lancées par les troupes de Pompée.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

que ſeul à l'effort des ennemis. Il en fit un carnage effroyable tout bleſſé qu'il étoit à la tête, après avoir perdu un œil, & quoiqu'il fût percé d'outre en outre à l'épaule. [a] Enfin il ſoutint le combat juſqu'à ce que Sylla amenât d'un camp où il commandoit deux Légions, pour tenir tête à celles de Pompée. Alors l'action devint plus vive, & les Pompéïaniſtes furent mis en fuite. Pompée lui-même auroit pû ou reſter mort ſur la place, ou être fait priſonnier, ſi Sylla avoit voulu pourſuivre ſon avantage. Bien des gens l'en blamérent; mais Céſar l'excuſa quand il fut de retour. *Sylla*, dit-il, *a fait le devoir d'un fidéle ſubalterne. Il ne luy appartenoit pas de finir la guerre. Il en a ſagement réſervé la déciſion à ſon Général.* Dans une affaire ſi chaude le parti de Céſar ne perdit que vingt hommes, & Pompée laiſſa plus de deux mille de ſes Légionnaires étendus ſur la plaine. Caſſius & ſa cohorte entiére furent honorablement récompenſés. Le premier reçût une gratification de deux cents mille ſeſterces, fut fait premier Capitaine ou *Primipile* de ſa Légion, & l'on ajugea aux ſoldats de ſa ſuite double paye & double ration à perpétuité.

Cependant Céſar commençoit à s'ennuyer de tenir ſi long-tems ſon ennemi enveloppé ſans pouvoir l'attirer à une action générale. Pour cacher ſon ambition ſous les apparences d'un cœur pacifique, Céſar députa vers Scipion le beau-pere de Pompée un ami commun, nommé Clodius, &

[a] Le bouclier de Caſſius Scæva, va percé de deux cents trente coups. au rapport des Hiſtoriens, ſe trou-

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Cornelius Balbus auprès de Lentulus Conſul de l'année précédente, afin, diſoit-il, de renoüer les négociations d'une paix ſouvent propoſée, & jamais concluë. Les deux agents n'abordérent qu'avec peine Scipion, & Lentulus. Celui-ci marchanda long-tems, & mit à haut prix ſon ſuffrage pour la ceſſation de la guerre. Il ſera bientôt la dupe de ſon avarice, & périra par ſon obſtination. Scipion parut d'abord plus docile; mais enſuite il écouta les conſeils de Favonius, ce ſinge de Caton, qui le remplit de fauſſes idées du bien public. Ainſi la négociation ne vint point juſqu'à Pompée, & la guerre continua avec la même ardeur. Pompée ne ſongeoit jour & nuit qu'à rompre le filet dont il étoit comme enveloppé. Deux freres Gaulois, Allobroges de naiſſance & d'une illuſtre maiſon, juſques-là fort attachés à Céſar, le quittérent bruſquement, ſe refugiérent chés les ennemis, & fournirent à leur nouveau Général des expédients pour ſe tirer de l'eſpéce de priſon où on le retenoit. Egue & Roſcille (c'étoient les noms des deux freres) commandoient dans l'armée de Céſar la cavalerie auxiliaire de leur païs. Taxés d'avarice par leurs troupes, & accuſés d'avoir diverti à leur profit la paye de leurs ſoldats & la part qu'ils devoient avoir au butin, Céſar les reprimanda. Les deux chefs qui ſe crurent déshonorés [a] déſertérent, & ſe donnérent à

Ceſar. l. 3. Comm. de bell. civ. Dio. l. 41. & Lucan. l. 6.

a Ces deux Officiers Gaulois avoient formé le deſſein de maſſacrer Voluſenus Commandant général de la cavalerie de Céſar. Mais aprés avoir manqué leur coup, ils emprunterent des ſommes conſidérables ſous prétexte de reſtituer l'argent dont ils étoient

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Pompée. Comme ils avoient obſervé toute l'étenduë de la circonvallation que Céſar avoit formée, & qu'ils en connoiſſoient les endroits foibles, ils aidérent Pompée de leurs conſeils. Ils luy perſuadérent d'uſer de la liberté que luy laiſſoit la mer, de remplir de ſoldats les barques & les brigantins dont il ſe ſervoit pour envoyer à la proviſion, & de marcher avec eux à l'attaque d'un des retranchements de Céſar le plus voiſin de la mer. Les deux Gaulois n'ignoroient pas que Céſar avoit poſté là ſa neuviéme Légion ; mais ils aſſuroient qu'on pourroit la ſurprendre, forcer par-là les lignes, & ſe tirer de captivité. L'avis fut agréé. Sans tarder Pompée fait embarquer ſes archers, ſes frondeurs avec ſon infanterie légére, & conduit luimême par terre ſoixante cohortes, tirées en partie des châteaux où elles étoient diſperſées. Avec ce gros corps de troupes on va attaquer par mer & par terre le poſte des retranchements de Céſar le plus éloigné de ſon camp, & le moins à portée d'être ſecouru. La neuviéme Légion y étoit de garde ; mais le foſſé & le rempart qui devoient joindre enſemble deux châteaux nouvellement élevés, n'étoient pas encore entiérement finis. Le moyen d'avoir pû achever ſi vîte une vaſte enceinte, qui comprenoit prés de cinq lieuës de circuit ! Ce fut juſtement ſur cet endroit foible que Pompée vint tomber, ſous la conduite des deux déſerteurs Allobroges.

Cæſare. l. 3. Comm. de bell. civ.

Les troupes de Pompée s'étoient miſes en mar-

redevables à leurs ſoldats, & enlevérent pluſieurs chevaux qu'ils conduiſirent au camp de Pompée.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

che au fort de la nuit, & ne parurent qu'au point du jour devant le poſte qu'elles devoient aſſaillir. L'attaque ſe fit en même-temps & du côté de terre, & par mer. On employa les échelles pour monter ſur le rempart, & les faſcines pour combler les foſſés. La Légion de Céſar priſe au dépourvû n'avoit guére d'autres armes pour ſe défendre que des pierres, dont elle fit tomber une grêle ſur les ennemis ; mais Pompée y avoit pourvû. Il avoit fait garnir les caſques de ſes ſoldats d'une enveloppe d'oſier qui amortiſſoit les coups. Cette premiére attaque des Pompéïaniſtes ne fut pas la plus dangereuſe. Celle que firent ſes ſoldats débarqués du côté de la mer fut bien plus déciſive. Ceux-ci apperçûrent l'endroit où la ligne de communication entre les deux châteaux n'étoit pas encore achevée. Ils ſortirent par cette ouverture, vinrent prendre les ſoldats de Céſar en queuë, & les chaſſérent de toute la partie du retranchement qu'ils occupoient. La fuite des Céſarianiſtes fut précipitée, & les ſecours que Marcellinus leur envoya d'un poſte voiſin ne put les arrêter. Preſſés par les ennemis qui les pourſuivent ils jettent leurs armes pour être plus agiles à la courſe. L'Enſeigne qui portoit l'Aigle Romaine à la tête de la Légion miſe en déroute, ſe ſentit atteint d'un coup mortel. Avant que d'expirer il eut la préſence d'eſprit de remettre à la cavalerie de ſon parti cette Aigle qu'il portoit depuis long-tems ; & ſauva à Céſar l'affront de voir paſſer aux mains de Pompée un monument ſi précieux de la victoire. Cependant l'ardeur des Pompéïaniſtes ne diminuë

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

point. Ils ſuivent les vaincus, & ne ceſſent point de les maſſacrer. De toute la neuvième Légion il ne reſta qu'un ſeul Centurion.

Semblables à un torrent qui a rompu ſes digues, les ſoldats de Pompée alloient ſe répandre dans tous les poſtes que Céſar avoit fortifiés. Déja ils ſe préparoient à tomber ſur Marcellinus, qui gardoit un fortin que ſon Général luy avoit confié. Ils ſe déſiſtérent de leur entrepriſe lorſqu'ils apperçûrent Marc Antoine ſuivi de douze cohortes, qui marchoit au ſecours de Marcellinus. Céſar lui-même, qui dans ſon camp fut averti par des feux du déſordre de ſes troupes, accourut en hâte, & ſe poſta pour un tems ſur le rivage de la mer. De-là il conſidéra un château qu'il avoit autrefois fait conſtruire lui-même dans l'enceinte où il avoit enfermé Pompée, mais qu'il avoit abandonné depuis : château dont les ennemis s'étoient ſaiſis, & où leur Général avoit poſté une Légion. Pour rendre en quelque ſorte la pareille à l'ennemi, & pour ſignaler une ſi malheureuſe journée par quelque exploit, Céſar entreprit de forcer ce poſte, & d'enlever la Légion. Ce deſſein fut pris à la hâte, & ſans aſſés de réfléxion. Auſſi fut-il ſuivi d'une défaite qui penſa finir la guerre à l'avantage de Pompée, & le rendre maître du monde. Céſar s'avance donc ſur deux lignes, mais en ſecret, vers le fort qu'il vouloit enlever. Il force le premier retranchement malgré la réſiſtance d'un de ſes déſerteurs nommé Titus Pulcio, & pénétre juſqu'au ſecond, où la Légion ennemie s'étoit cantonnée. Icy la Fortune changea tout à coup.

Son

De Rome l'an 705. Consuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Son aîle gauche étoit victorieuſe ; mais ſon aîle droite alla malheureuſement s'embarraſſer dans un foſſé, qu'elle crut devoir la conduire à la porte du château qu'il falloit prendre. Sur ces entrefaites Pompée ſe montre avec une Légion & un gros corps de cavalerie. A cette vûë tout changea de face. La Légion que Céſar pouſſoit reprit courage, & luy fit tête. La cavalerie de Céſar engagée dans le foſſé prit la fuite, & l'infanterie de ſon aîle gauche ſuivit l'exemple des eſcadrons. Ce premier déſordre attira celuy de l'aîle droite, & en un inſtant Céſar ſe vit abandonné. Quel fut ſon déſeſpoir dans une ſi cruelle conjoncture ! Il ſaiſit les drapeaux des Enſeignes pour les arrêter ; mais on les laiſſa entre ſes mains pour fuïr avec plus de liberté. On dit même qu'un de ces Enſeignes eut l'audace de tourner le fer de ſon drapeau contre Céſar ; mais que ſur le champ il fut mis en piéces par la garde du Général. Il étoit naturel que Céſar lui-même, & que toute ſon armée périſſent dans un tumulte ſoudain cauſé par une terreur panique. Pompée en fut ſi ſurpris qu'il craignit une embuſcade, & que ſon trop de précaution l'empêcha de ſuivre les fuyards. Du moins il eut tout l'avantage du combat. Céſar laiſſa ſur le champ de bataille neuf cents ſoixante fantaſſins, quatre cents de ſes cavaliers, cinq Tribuns, trente-deux Centurions, & autant de drapeaux.

Une victoire remportée preſque ſans combat [a] *App. l. 2. bell. civ.*

[a] Après la victoire Pompée ſe fit proclamer *Imperator*, & abandonna les priſonniers à la diſcrétion de Labienus. Ce déſerteur du parti de Céſar peu ſatisfait de les avoir expoſés aux inſultes de l'armée, les fit inhumainement maſſacrer.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

enfla trop le cœur de Pompée. Il crut la guerre finie, & ne ſe donna pas même la peine de mettre ſon avantage à profit. S'il eût attaqué le camp de Céſar dans la conſternation où l'on y étoit, il auroit mis fin à la guerre civile par un coup d'éclat. Sa vanité le perdit. Il s'imagina que toute l'armée de ſon rival alloit d'elle-même paſſer ſous ſes étendarts, & que les Tribuns du Peuple qui en faiſoient l'ame, dégoutés de Céſar viendroient luy crier miſéricorde, & ſuivre ſa fortune. La choſe arriva tout autrement. Céſar par ſa douceur, & par un diſcours éloquent meſuré ſur les circonſtances regagna le cœur de ſes ſoldats. Leur repentir alla ſi loin, que d'eux-mêmes ils demandérent à être *décimés*. Du moins ils priérent qu'on condamnât à la mort leurs Enſeignes, qui par une terreur ſoudaine les avoit déterminés à la fuite. Céſar n'exauça point leurs deſirs, & ne fit que peu d'exemples de ſévérité pour maintenir la diſcipline. Auſſi ſes troupes charmées de ſa modération ſe dévoüérent à ſa perſonne juſqu'à luy crier, qu'il les menât à l'ennemi & qu'elles le rendroient victorieux, ou qu'elles expieroient leur faute de tout leur ſang. Les amis de Céſar l'exhortoient à profiter ſur le champ de la bonne volonté du ſoldat; mais l'habile Général connoiſſoit trop le cœur humain pour croire, qu'il fut aiſé de paſſer ſi aiſément & ſi vîte de la crainte à la valeur. Il faut avoüer que Céſar paſſa une mauvaiſe nuit dans ſon camp lorſqu'il y fut de retour. Plus il étoit accoutumé à vaincre, plus il eut de peine à dévorer la honte d'avoir été vaincu. *Faut-il*, diſoit-il, *que*

je me ſois aviſé d'envelopper Pompée ſur les bords de la mer d'où il tiroit ſa ſubſiſtance, tandis que mon armée manquoit du néceſſaire dans un païs ſtérile ? Le projet a paru ſpécieux & m'a ébloüi ; mais le ſuccès m'apprend qu'il étoit peu ſolide. Je pouvois à mon choix tranſporter la guerre dans des régions abondantes, & y attirer l'ennemi à ma ſuite. Dans le cœur de la Macédoine ou en Theſſalie j'aurois éprouvé un ſort plus favorable qu'à Dyrrachium. Allons, ſortons d'une malheureuſe contrée où je laiſſe de triſtes monuments de mon inconſidération ! Ces réfléxions le tourmentoient. Auſſi dès le jour ſuivant il décampa pour entrer dans l'intérieur de la Macédoine ; où Scipion le beau-pere de Pompée étoit campé. C'étoit contre luy que Céſar prétendoit avoir ſa revanche.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Dans l'armée de Pompée quelques-uns de ſes Officiers étoient d'avis de pourſuivre Céſar, & de luy livrer bataille. *Sa retraite*, diſoient-ils, *a l'air d'une fuite, & un départ ſi ſoudain marque ſa conſternation & celle de ſes troupes.* Pompée n'avoit garde de hazarder un combat. Il eſpéroit toûjours qu'à la fin le parti de Céſar viendroit groſſir le ſien. Il ſe voyoit avec plaiſir, comme un autre Agamemnon, le chef de toute la Nobleſſe & du Sénat de Rome, enfin le Généraliſſime des Rois & des Républiques de l'Aſie & de la Gréce. Traîner la guerre en longueur c'étoit ſe prolonger des honneurs dont ſa vanité ſe repaiſſoit. D'ailleurs il avoit dequoi colorer ſon inaction par l'exemple & par les paroles de Caton. Ce Philoſophe témoignoit de l'horreur pour la moindre effuſion du ſang Ro-

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

main. Il avoit pleuré, dit-on, & couvert ſa tête d'un voile, après avoir vû ſur la plaine les corps des Légionnaires que Céſar avoit perdus dans le dernier combat. Ainſi, ſoit fauſſe piété, ſoit amour de la domination, Pompée trouvoit ſans ceſſe des prétextes pour éviter une action déciſive. Du moins quelques-uns de ſes amis luy conſeilloient de retourner en Italie, d'aller s'emparer de Rome, & d'y rétablir tant de fugitifs, que le zéle du bien commun avoit attirés ſur ſes pas. *Non, je ne reverray ma patrie*, répondoit-il, *ou que quand Céſar aura mis bas les armes de ſon grẽ, ou qu'on les luy aura fait quitter par la mort. Pourquoy ſurcharger l'Italie d'une guerre onereuſe? Que mon rival ſe vante tant qu'il voudra de l'avoir à luy! Il fuit icy devant moy, je le ſuivray dans ſes marches, & je feray périr ſon armée par la diſette.*

Cæſar in Comment. l. 3.

Cependant Céſar prit les devants, & marchant à grandes journées il éluda la pourſuite de ſon ennemi. D'abord il vint à Apollonie où il fit pancer ſes bleſſés, paya la ſolde de ſes troupes, & y laiſſa les malades de ſon armée. Enſuite il ſe rendit encore une fois maître d'Oricum & de Lyſſos, & par là il ſe retint deux places ſur la côte. Chacun des deux Généraux avoit ſes vûës. Suppoſé que Pompée ſe fît tranſporter ſur ſa flotte en Italie Céſar ſongeoit à l'y joindre par terre en traverſant l'Illyrie. En cas qu'il voulût aſſiéger Apollonie, Oricum, & Lyſſos, ou marcher contre Domitius Calvinus qui commandoit un corps de troupes en Macédoine, Céſar étoit réſolu de tomber ſur Scipion campé auſſi en Macédoine. Pompée de

Dio. l. 41.

De Rome l'an 705. Consuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

ſon côté viſoit à ſecourir ſon beau-pere s'il étoit attaqué, & du reſte à ne s'éloigner point des côtes de la mer d'où ſon armée tiroit ſes proviſions. L'ambition étoit égale dans les deux Chefs. Le but de Pompée étoit de retenir après la victoire un empire auſſi abſolu ſur ſa République, qu'il l'avoit dans les armées. Céſar prétendoit l'éteindre, l'anéantir, cette République, & dominer à Rome avec éclat en véritable Souverain. Ainſi de part & d'autre l'autorité du Peuple & celle du Sénat couroient à peu près les mêmes riſques. L'aſſerviſſement des Romains dépendoit du ſort d'une bataille, & l'Etat Républicain ne rouloit plus que ſur la tête de deux rivaux, qui vouloient éteindre la liberté au prix du ſang de ceux-là mêmes qu'ils vouloient réduire à l'eſclavage. Le moment de cette fameuſe cataſtrophe s'approchoit.

Céſar n'avoit rien de plus à cœur que d'attirer Pompée en lieu égal, & que de ſe meſurer avec luy dans une plaine, où la bataille ſe donneroit dans les regles. Il ſentoit la ſupériorité qu'auroient infailliblement ſes troupes ſur l'innombrable armée de ſon rival. Les Légions de Céſar n'étoient compoſées que de vieux ſoldats, blanchis à ſon ſervice plûtôt qu'à celuy de la République, durant la guerre des Gaules. Ses Lieutenants Généraux avoient appris ſous luy l'art des attaques & de la défenſe; mais ſur tout celuy des reſſources en des moments dangereux. Ses cohortes auxiliaires n'étoient guére que de Gaulois, ou de Germains, dont les uns par leur ardeur martiale étoient invincibles dans le premier choc, les autres par leur force &

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

par leur taille imprimoient de la terreur aux plus hardis. A l'égard de Pompée, à parler en général ſes Légionnaires étoient ſans expérience, & ſes Alliés auſſi moux que le ſont d'ordinaire les Orientaux. Il eſt vrai que la cavalerie de Pompée étoit infiniment ſupérieure à celle de Céſar par le nombre & à n'en juger que par le coup d'œil; mais elle n'étoit guére compoſée que de jeunes Chevaliers Romains, gens amollis par le plaiſir & plus ſoigneux de leur teint & de leurs parures juſques ſous les armes, qu'accoûtumés aux travaux militaires. Sur ces préjugés & ſur la longue expérience qu'il avoit dans le métier des armes Céſar ſe promettoit une victoire certaine, s'il luy étoit poſſible de combattre en raſe campagne. Il marcha donc à travers l'Epire & l'Acarnanie pour ſe rendre dans les fertiles & vaſtes plaines de la Theſſalie. Il eſt vray qu'il ſouffrit beaucoup ſur la route. Comme Pompée avoit eu ſoin de faire publier en tous lieux qu'il avoit vaincu proche de Dyrrachium, les Peuples ne s'empreſſérent pas de fournir des vivres à l'armée de Céſar. Il eut du moins la conſolation de recevoir à [a] Eginium, c'eſt-à-dire à l'entrée de la Theſſalie, le renfort que luy conduiſoit Domitius, échappé par un hazard des mains de l'ennemi.

En effet Pompée ſans ceſſe ſollicité par les Sénateurs & par les Officiers de ſon parti à quitter le voiſinage de Dyrrachium & les bords de la mer, pour ſuivre Céſar dans ſa fuite, s'étoit en-

a Sur les confins de l'Epire & de la Theſſalie étoit la ville d'Eginium, que Strabon attribuë à l'Illyrie.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

ſin téſolu à marcher à la ſuite de l'ennemi, ou même à le prévenir en Theſſalie. Ce fut à regret que Pompée quitta ſon camp de Dyrrachium. Il ne l'abandonna pas même entiérement & ſans eſpérance de retour. La garniſon qu'il y laiſſa lui conſerva un poſte, d'où il eſpétoit de nouveaux ſecours & des vivres au beſoin. Ce fut dans ce lieu preſque inabordable qu'il mit comme en dépôt les plus vieux Sénateurs de ſon parti, & généralement tous les gens de peu d'uſage dans un combat. Pompée nomma Caton pour le Commandant du port & de la contrée; mais celui-ci par modeſtie voulut déférer l'honneur du commandement à Cicéron, qui reſtoit au camp avec le bagage. Qui le croiroit? Ce Conſul ſi ſage d'autrefois, cet Orateur incomparable ſur la Tribune, étoit devenu inſupportable dans un camp. Toûjours grondeur, toûjours mécontent, il avoit pouſſé à bout la patience de Pompée par des plaiſanteries outrageantes. Peut-être Cicéron ſe ménageoit-il par là un retour plus facile auprès de Céſar s'il étoit victorieux. Quoi qu'il en ſoit, il refuſa de commander ſous Pompée, & après avoir eſſuyé bien des menaces & des impoliteſſes de la part de Cn. Pompéius fils du Général, il ſe retira du camp à la ville de Dyrrachium. Pompée auroit auſſi laiſſé à Dyrrachium ſa femme Cornélie qui l'avoit ſuivi au Levant, s'il n'avoit pas déja pris la précaution de la faire partir pour Mitiléne dans l'Iſle de Leſbos. Il prit enſuite ſa route par le plus court chemin à travers les montagnes de [a] Candavie, & arri-

[a] Les montagnes de Candavie s'étendent entre l'Epire, & la Macédoine.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

va le premier au terme fatal, où la Providence avoit marqué ſa défaite & le changement de la République Romaine en Monarchie. Pompée étoit déja ſur les rives du [a] Pénée, lorſque Céſar longtems retardé par la diſette, avec une armée fatiguée, n'étoit encore que ſur les frontiéres de la Theſſalie. Gomphes [b] fut la premiére ville qui s'offrit ſur ſon paſſage. Autrefois elle avoit été dans ſes intérêts; mais le décri où il étoit tombé depuis l'affaire de Dyrrachium luy en fit fermer les portes par les habitants. Androſténe le Préteur de la Theſſalie entiére s'étoit déclaré pour Pompée, & la garniſon que le Theſſalien avoit miſe à Gomphes eſpéroit d'être ſécouruë par les Pompéïaniſtes. Céſar en preſſa l'eſcalade avec tant de vivacité, qu'il la prit en moins d'un jour. Action de vigueur qui le remit en réputation dans le païs, & qui pour ainſi dire redonna la vie à ſes troupes affamées! La place priſe d'aſſaut fut abandonnée au pillage du ſoldat. Alors l'abondance ſuccéda au manque de vivres, & au milieu de la bonne chére l'armée de Céſar oublia les travaux paſſés. La débauche même & l'excés paſſager des vivres redonnérent de la ſanté & de la vigueur à des hommes exténués par la faim. On dit que les Germains, qui ne connoiſſoient pas la force du vin Grec, en bûrent largement, & que dans leur yvreſſe ils donnérent

App. l. 2. bell. civ. Cæſar. ibid. l. 3. & Plut. in Ceſare.

[a] Le fleuve Penée parcourt la Theſſalie d'Occident en Orient, & ſe jette dans le Golfe de Salonique. Nous en avons parlé dans les volumes précédens. Aujourd'hui les Orientaux la nomment *Salampria.*

[b] La ville de Gomphes étoit placée dans l'Eſtiotide canton de la Theſſalie, entre les ſources du *Pamiſus*, & de la riviére d'*Ion.*

bien

bien des ſcénes agréables aux Romains plus ſobres qu'eux. De Gomphes Céſar paſſa à [a] Métropolis, autre cité conſidérable en Theſſalie. Les habitants inſtruits par l'exemple de leurs voiſins furent plus dociles. Ils ſe donnérent à Céſar, & toutes les villes de la contrée, hors [b] Lariſſe, prirent le parti du victorieux. Scipion alors s'étoit rendu maître de Lariſſe, & l'empêchoit de ſe joindre au plus grand nombre des Theſſaliens.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Sitôt que Céſar ſe vit dans un païs plat, abondant, & affectionné, il ſe crut victorieux. A l'égard de Pompée, il ne parut pas ſi ſûr de vaincre, & ſa lenteur marqua ſa défiance. Il fallut que ſes ſubalternes ranimaſſent ſon courage, & le tiraſſent de l'eſpéce d'engourdiſſement où ſes réfléxions l'avoient plongé. On luy manqua même de reſpect, & en ſa préſence on oſa donner de mauvaiſes interprétations à ſon indolence. Les uns luy reprochérent en face, *qu'il prenoit plaiſir à prolonger la guerre, pour perpétuer ſa domination ſur le Sénat Romain & ſur les Rois étrangers qu'il avoit ſous ſes ordres.* Favonius ce grand imitateur de Caton luy répéta ſouvent, *qu'il ne tenoit qu'à luy d'aller dans peu manger des figues à Tuſculum.* Afranius ſon ancien Lieutenant Général chés les Eſpagnols picqua encore plus vivement Pompée. Celui ci luy avoit fait un crime d'avoir vendu en Eſpagne ſes

App. l. 2. bell. civ.

a Le nom de *Metropolis* fut commun à deux villes de l'Aſie mineure, & à une autre ſituée dans la Theſſalie ſur la rive occidentale du fleuve *Apidanus*. C'eſt de cette derniére dont il s'agit icy.

b Voyés ce qu'on a remarqué ſur la ville de Lariſſe dans le neuviéme & le dixiéme volume.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS. *Ceſar l. 3 comm. de bell. civ. & Plut. in Ceſare.*

troupes à Céſar. *Hé que n'allés-vous donc vous-même*, luy repartit Afranius, *eſſayer vos forces contre ce marchand de Légions!* Toutes ces plaiſanteries & les murmures des ſoldats déterminérent enfin Pompée à finir la guerre par une action générale. Quoi qu'il en fût du motif de ſon inaction, certainement le projet qu'il avoit en tête de temporiſer, & de laiſſer dépérir les vieux ſoldats de Céſar à force de fatigues, étoit plus ſage que celui de ſes ſubalternes. Mais leur ardeur précipitée, & leur impatience de revoir bientôt l'Italie, les plongérent avec leur chef dans le dernier des malheurs. Les principaux Commandants du parti de Pompée paroiſſoient ſi ſûrs de vaincre, que Lentulus Spinther & que Scipion ſe diſputérent dês lors le ſouverain Pontificat dont Céſar étoit revêtu. [a] D'autres qui formoient des prétentions ſur les principales dignités de la République avoient envoyé retenir des maiſons à Rome, pour ſe loger conformément aux rangs où ils aſpiroient. D'autres encore demandoient la confiſcation des biens de Céſar & de ſes partiſans ſitôt qu'on les auroit

[a] Cicéron ajoute dans la ſixième lettre à Atticus (liv. 11.) que Lentulus Spinther s'étoit réſervé pour ſon partage les jardins de Céſar, ſa maiſon de Bayes, & celle d'Hortenſius. Les uns déſignoient les Conſuls pour les années ſuivantes, les autres demandoient la confiſcation des biens appartenants aux citoyens de Rome qui avoient ſuivi la fortune de Céſar. Il s'éleva même une grande conteſtation ſur le choix des Préteurs. Les parents d'Hirtius prétendoient qu'on ne pouvoit ſans injuſtice lui refuſer cette Magiſtrature, quoiqu'il fût alors abſent & Député auprês du Roy des Parthes pour les intérêts de Pompée. En un mot tous ſe repaiſſoient d'eſpérances chimériques, & penſoient moins à vaincre qu'à joüir du fruit de la victoire.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

fait périr dans le combat. Ce qui redoubloit la préſomption des amis de Pompée, c'étoit le nombre de leur infanterie qui montoit à quarante-cinq mille hommes, & de leur cavalerie qui n'avoit point eu d'égale juſqu'alors. Elle alloit à ſept mille jeunes Romains de la plus illuſtre Nobleſſe, bien montés, & ſuperbement ajuſtés. Pour Céſar il n'avoit au plus dans ſon parti que vingt-deux mille hommes de pié, & mille chevaux. Il eſt vrai qu'il attendoit le renfort de deux Légions que Cornificius ſon Queſteur devoit luy amener d'Illyrie; mais ces troupes n'étoient encore qu'aux environs de Mégare, ou d'Athênes. Avec ſon petit nombre de combattans Céſar brûloit pourtant d'ardeur, de décider du ſort de l'Univers par un combat général.

Dans la Phtiotide Province de Theſſalie, proche des villes de Pharſale a & de Thébes, qu'on nommoit auſſi Philippes, s'étendoit une plaine arroſée de l'Enipée, petite riviére qui peu loin de là alloit décharger ſes eaux dans le fleuve Pénée. Ce fut là que vinrent camper Pompée d'un côté, & Céſar de l'autre. La région étoit vaſte, & de tous côtés environnée de hautes montagnes. Pompée n'entra qu'avec répugnance dans une carriére ſi périlleuſe. L'empreſſement qu'avoit Céſar de donner bataille étoit pour luy la principale raiſon de la

a Thébes en Theſſalie étoit ſituée ſur le Golfe Maliac, qui du nom moderne de cette ville eſt appellé aujourd'hui le Golfe de *Zitton*. Selon Polybe Philippe Roy de Macédoine, & le pere de Perſés, réduiſit les habitants de Thébes à l'eſclavage, & après y avoir introduit une colonie de Macédoniens, il lui donna ſon nom. Pour la ville de Pharſale à peine en retrouve-t-on les traces.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

différer. Il étoit toûjours perſuadé de ſa maxime, qu'il valoit mieux laiſſer conſumer l'armée ennemie par la fatigue & par la diſette, que s'expoſer au hazard de ſoutenir les efforts d'un habile Général réduit à une eſpéce de déſeſpoir. Plein de cette penſée, qui ſans doute étoit la plus ſage, il établit ſon camp ſur le panchant d'une haute montagne, dans un lieu eſcarpé & tout-à-fait inabordable. Ce fut-là que Scipion ſon beau-pere vint le joindre avec les Légions qu'il avoit tirées de la Cilicie & de la Syrie, mais qu'il n'avoit pû encore réünir aux troupes de ſon gendre. Cn. Domitius Calvinus qui tenoit pour Céſar l'avoit juſqu'alors retenu en Macédoine comme en échec. L'entrevûë de Scipion & de Pompée ſe fit avec toute la tendreſſe imaginable. Malgré ce renfort, Pompée craignoit encore, & n'étoit pas réſolu d'abandonner toutes ſes eſpérances aux riſques d'une ſeule journée. Son conſeil de guerre étoit en apparence plus brave, mais au fond moins prévoyant que luy. Ses Officiers luy repréſentoient que ſon infanterie plus nombreuſe, & ſur tout que ſa cavalerie ſix fois plus forte que celle de Céſar, ne pourroit manquer d'envelopper l'ennemi, & qu'après le premier choc les eſcadrons de Pompée enfonceroient ſans peine les fantaſſins, que Céſar auroit placés à l'aîle la plus proche. Quelque vraiſemblable que fût la conjecture Pompée ne s'y rendit pas. Il appréhenda ces vieux guerriers, qui élevés ſous ſon rival au ſein de la victoire, avoient conquis, ou fait trembler la Gaule, la Germanie, & les Iſles Britanniques. Labienus ſe trouva par

De Rome l'an 705. Consuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

malheur dans le camp du nouveau Général qu'il s'étoit donné. Pour ſe tirer du mépris où il étoit tombé depuis qu'il avoit abandonné Céſar, Labienus mit en œuvre un genre de flatterie qui coûta cher à celui qu'elle trompa. Il oſa aſſurer Pompée qu'il ne reſtoit dans l'armée ennemie qu'un très-petit nombre de ces braves, dont on avoit ſi fort vanté les exploits. *Preſque tous*, ajoûta-t-il, *ils ſont péris à Brunduze avant leur paſſage au Levant, ou de miſére dans leurs campemens & dans leurs marches, ou ſous le fer de vos ſoldats dans la glorieuſe affaire de Dyrrachium.* Enfin pouſſant l'adulation encore plus loin, *Je dévoüe ma tête*, s'écria-t-il, *ſi Pompée revient du combat autrement que vainqueur.* a

Cette uniformité de ſentimens parmi tous les Sénateurs & les Officiers de ſon parti encouragea Pompée. Il n'écouta plus que l'ardeur de ſes ſoldats, qui voyoient l'ennemi au voiſinage, & qui demandoient à donner bataille. Il fallut donc céder aux inſtances publiques, & ſacrifier des vûës ſaines aux empreſſements de la multitude. On prenoit dans le camp de Pompée des réſolutions conformes aux deſirs de Céſar, tandis qu'il commençoit à ſe dégoûter des lenteurs de Pompée. Preſque tous ſes ſtratagêmes pour l'attirer dans la plaine étoient épuiſés. Il avoit ſouvent changé de camp, & fait des mouvements irréguliers b pour

a Selon Céſar, Labienus fit ſerment de ne revenir au camp qu'après l'entiére défaite du parti contraire. Il engagea les autres Officiers, & Pompée lui-même à ſuivre ſon exemple.

b La principale vûë de Céſar étoit de fatiguer par ces mouvements ſubits les troupes de Pompée qui n'étoient pas endurcies au travail comme les ſiennes.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS. *Dio l. 41. App. l. 2. bell. civ. & Lucanus l. 7.*

exciter ſon rival à vouloir en profiter, & le pourſuivre. Lorſqu'il plioit ſes tentes & qu'il ſongeoit à porter la guerre ailleurs, Pompée haranguoit ſes troupes dans le deſſein de les mener à l'ennemi. Le diſcours qu'il leur fit eſt rapporté par plus d'un Hiſtorien. *L'ardeur que vous avés témoignée à vouloir une bataille déciſive*, dit-il à ſes ſoldats, *montrés-là dans l'action. Vous ſurpaſſés l'ennemi en nombre, ſurpaſſés-le encore en courage. L'affaire de Dyrrachium vous rappelle un ſouvenir bien glorieux. Soutenés la réputation que vous vous y êtes acquiſe, & ne ſouffrez pas que la cauſe la plus juſte ſuccombe ſous les coups de déſeſpoir d'un tyran de la République. Ayez ſans ceſſe dans l'eſprit que Pompée vous conduit, que le Sénat vous autoriſe, & que les Dieux vous protégent.* Il n'eut pas plûtôt parlé que les portes du camp s'ouvrirent, & que l'armée en ſortit. Durant ces mouvements il échappa à Pompée une parole qui fut relevée dans la ſuite, & qui marqua le caractére ambitieux qu'il avoit habilement caché ſous les apparences d'un zéle épuré du bien commun. *De quelque côté que la victoire ſe déclare*, dit-il, *c'eſt fait de la République.* N'étoit-ce pas dire autant vaut, que ſoit que Céſar ou luy euſſent la ſupériorité des armes, le monde entier n'obéïroit plus qu'à un ſeul maître ?

L'appareil d'une armée qui ſe rangeoit en bataille, & qui ſembloit enfin réſoluë à terminer de longs démêlés par une ſeule action, frappa agréablement les yeux de Céſar, & flatta ſes deſirs. Il étoit déja tout prêt à décamper, & déja il avoit fait prendre les devants à trois de ſes Légions,

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

qui devoient luy frayer des routes, & procurer des proviſions à ſon armée durant ſa retraite. Le ſpectacle inattendu d'une bataille qu'on luy offroit changea un triſte départ en une joye ſoudaine. Il rappella ſes trois Légions qui n'étoient pas loin, & ne laiſſa pas néanmoins de faire abbattre les remparts de ſon camp, & d'en combler les foſſés. *Aujourd'huy*, dit-il avec confiance à ſes troûpes, *nous coucherons dans les retranchemens de Pompée.* Il ne parloit pas ainſi ſur la vaine aſſûrance que luy donnoient les Auguts [a] de ſon parti, & ſur les heureux préſages d'une victoire complette qui luy revenoient de toutes parts. Il fondoit ſon bonheur ſur ſon habileté, & ſur la valeur invincible de ſes vieux ſoldats, principes plus certains que tout l'art de la divination. Il harangua donc ſes troupes, ſelon la coûtume, avec un air de ſatisfaction capable d'inſpirer du courage même à des lâches. *Enfin*, dit-il, *ce n'eſt plus contre la faim que nous aurons à combattre, c'eſt contre des fugitifs que nous avons chaſſés devant nous d'Eſpagne & d'Italie. Durant dix ans vous n'avés point ceſſé de vaincre avec moy les plus belliqueuſes Nations de l'Occident. Qu'auriés vous à craindre d'une multitude de lâches Orientaux? L'équité de mon droit, & les démarches que j'ay faites pour conclure la paix vous ont attachés à moy, plus par les liens de l'affection, que*

[a] Céſar quelques jours auparavant avoit ordonné un Sacrifice pour purifier ſon armée, ſelon la coûtume établie par les Romains. L'Haruſpice lui annonça la défaite entiére de ſes ennemis, ſur la foy de certains ſignes qu'il diſoit avoir obſervés dans les entrailles de la victime.

De Rome l'an 70ſ Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

par les ſerments militaires. Marchés avec confiance contre un Général affoibli par les années, qui ne vient au combat que malgré luy, & qui s'y laiſſe entraîner par une troupe de téméraires. Du reſte mettés-vous peu en peine de ces nombreux Aſiatiques de l'armée ennemie. Leur frayeur ſeule ſuffira pour les mettre en déroute. Tournés toute votre valeur contre les Légions des Romains, & contre les cohortes Italiénes. Vous m'avés promis à Dyrrachium que vous ne verriés l'ennemi que pour le vaincre. Partés, & ſouvenés-vous de vos promeſſes !

A l'inſtant Céſar fit ſortir ſes troupes dans la plaine. Il vit d'une hauteur l'arrangement de l'ennemi, & s'y conforma. Pompée s'étoit placé [a] à ſon aîle gauche avec les deux Légions qu'autrefois il avoit prêtées à Céſar, & que depuis il s'étoit fait attribuer par un Arrêt du Sénat. Ce corps étoit le plus brave & le plus fidéle de ſon armée. Auſſi Pompée l'avoit-il fait épauler de ſes frondeurs, de ſes archers, & des ſept mille jeunes Chevaliers Romains, qui fondoient dans ſon parti la principale eſpérance de la victoire. A ſon aîle droite, dont le flanc s'étendoit le long de l'Enipée & en bordoit le rivage, il avoit poſté les cohortes qui luy étoient venuës d'Eſpagne, auſſi-bien que les Phalanges Aſiatiques, que les Rois Orientaux avoient conduites à ſon ſecours. [b] Afranius y donnoit des ordres. Scipion commandoit au corps de

Ceſar. l. 3. comm. de bell. civ. Plut. in Ceſare. Appian.

a Céſar & Appien conviennent que Pompée étoit à l'aîle gauche. Plutarque le place à l'aîle droite.

b Plutarque eſt encore icy différent de Céſar, il donne l'aîle gauche à Lucius Domitius Ænobarbus, & ne dit rien d'Afranius.

bataille

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

bataille les Légions qu'il avoit amenées de Syrie & de Cilicie, ſans compter les renforts de divers Peuples barbares, de mœurs & de langues differentes. Toute cette groſſe[a] armée étoit rangée ſur trois lignes, & l'on n'y avoit ménagé que de fort petits intervalles.

L'émule de Pompée prit ſes arrangements ſur ceux de ſon adverſaire. Pour avoir toûjours Pompée de front & ne le perdre point de vûë, Céſar ſe poſta lui-même à ſa pointe droite, dont il donna ſous luy le commandement à Sylla. Ce fut là qu'il plaça la dixiême Légion. Marc Antoine conduiſit la pointe gauche, & celui-ci eut ſous ſes ordres la huitiême & la neuviême Légion. Un Cnéïus Domitius ſurnommé Calvinus, bien différent de celuy qui combattoit ſous les étendarts de Pompée, commanda pour Céſar le corps de bataille, & occupa un grand terrain entre les deux aîles. Ces troupes furent auſſi diſpoſées ſur trois lignes; mais avec de plus larges intervalles pour embraſſer plus de terrain. Tout étoit égal des deux parts, hors le nombre des combattants, qui ſurpaſſoit du double dans le parti

[a] La plûpart des Hiſtoriens comptent dans l'armée de Pompée quarante-cinq mille hommes d'infanterie, ſept mille hommes de cavalerie, deux mille volontaires, & ſept cohortes deſtinées à la garde du camp. Sur ce point les plus fidéles manuſcrits s'accordent avec Plutarque. Dans le parti contraire l'infanterie montoit à vingt-deux mille hommes, & la cavalerie à mille ſeulement, comme on l'apptend de tous les anciens Auteurs. Quelques Ecrivains ſelon Appien groſſiſſoient à leur gré le nombre des combattants. A les en croire Pharſale vit pour la premiere fois dans ſes plaines quatre cents mille hommes ſous les armes. D'une ſi grande multitude ils ne réſervent que la troiſiême partie pour l'armée de Céſar, c'eſt-à-dire environ cent trente-trois mille hommes.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

de Pompée, & la valeur jointe à l'expérience qui l'emportoit du côté de Céſar. Ce qui parut un chef-d'œuvre de l'art militaire, fut la précaution que prit Céſar pour n'être point enveloppé & entamé en flanc par cette cavalerie leſte & nombreuſe, qui promettoit à Pompée le gain de la bataille. Comme Céſar, n'avoit que mille cavaliers qu'il pût oppoſer aux ſept mille de ſon adverſaire, il y ſuppléa par un corps d'infanterie d'élite, qu'il choiſit parmi les Légionnaires de ſa troiſiême Ligne, & dont il forma ſix cohortes. Il plaça ces fantaſſins comme un corps de réſerve derriére ſa derniére ligne, mais de biais, & le viſage tourné vers la campagne, afin qu'ils fuſſent plus alertes pour aller à la cavalerie ennemie. Céſar fut ſi content de cette diſpoſition, qu'il annonça d'avance que la victoire commenceroit par les ſix cohortes. Auſſi les inſtruiſit-il à ne point s'ébranler que quand il leur en auroit donné le ſignal. Il les avertit encore d'uſer moins de l'épée que de la lance, & de porter des coups plûtôt au viſage des Chevaliers qu'ailleurs. Tant il étoit convaincu que la jeune nobleſſe de Rome ſeroit plus ſoigneuſe de conſerver ſa beauté pour plaire, que de la hazarder pour vaincre!

Les deux armées ennemies également vêtuës, munies d'armes pareilles, & faiſant briller de part & d'autre des aigles pour enſeignes, rempliſſoient toute la plaine depuis la ville de Pharſale juſqu'à l'Enipée. Un eſpace plus grand que celui de la portée du trait ſéparoit entre-elles les deux premiéres lignes de Pompée & de Céſar. Un morne

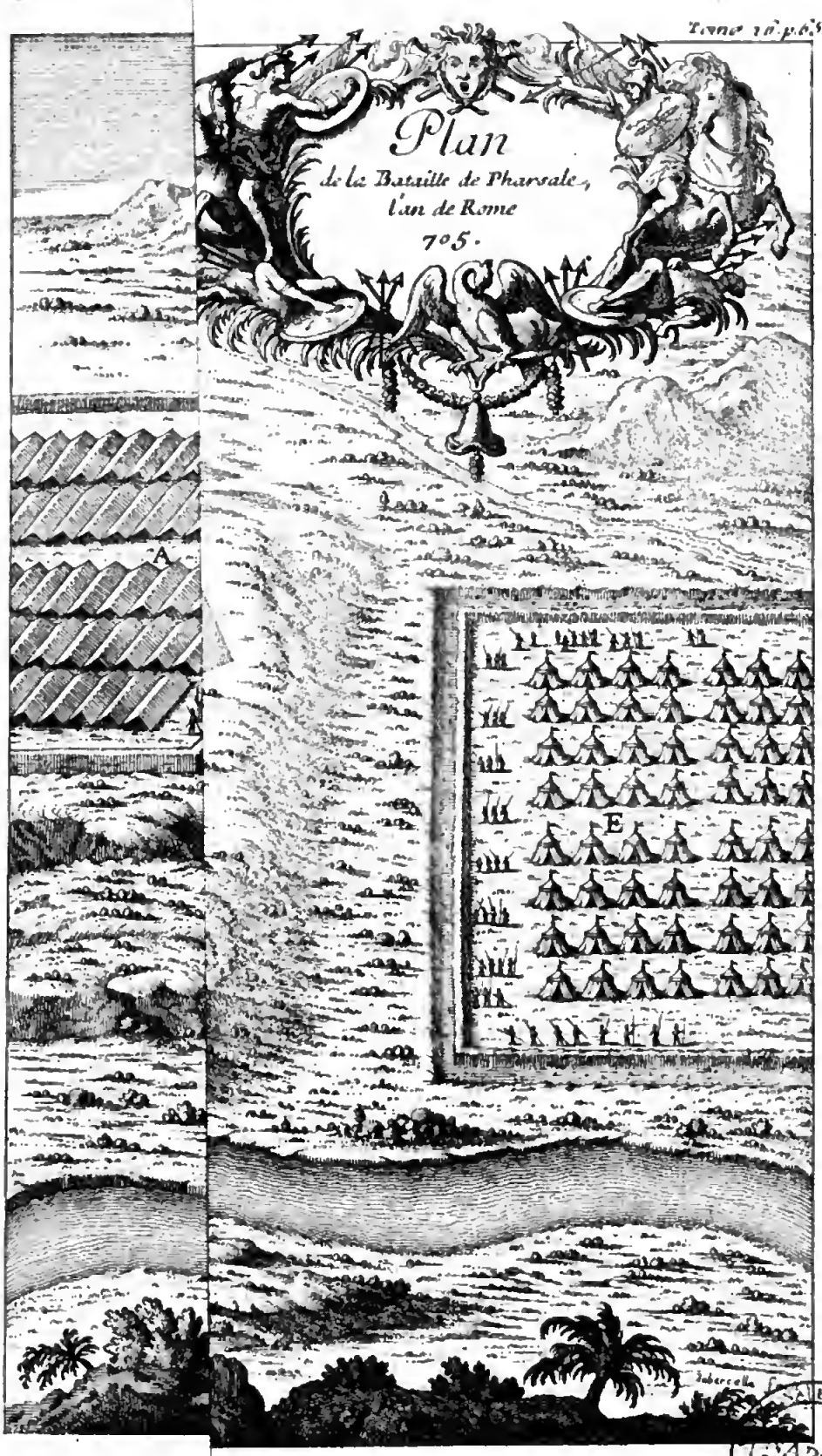

César. E. Camp de César.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

& extraordinaire ſilence regna des deux parts. Etoit-il l'effet des réfléxions attendriſſantes qu'on faiſoit dans les deux armées? Quoi de plus triſte en effet? Le fils avoit pris les armes contre le pere, le frere contre le frere, l'ami contre l'ami, & le citoyen contre le citoyen. [a] La trompette ſonna l'attaque, mais dans le parti de Pompée nul ne s'ébranla. L'ordre que ſes lignes avoient reçû de leur Général étoit d'attendre l'ennemi de pié ferme, & de combattre ſerrées. Les ſoldats de Céſar tardoient auſſi d'aller à l'ennemi, quoique l'inaction ne fût pas au gré de leur Général. Enfin un brave vétéran nommé [b] Craſtinus, du nombre de ces volontaires que Céſar avoit attirés à ſon ſervice, détermina ſes troupes à donner. *Allons, camarades*, cria-t-il, *affrontons des lâches que la crainte rend immobiles* ! Céſar qui parcouroit ſes Légions entendit le diſcours de Craſtinus & l'exhorta à bien faire. *Aujourd'huy, Seigneur*, luy répondit le ſoldat en courant, *je vous forceray à me loüer vif ou mort.* Craſtinus avança donc à toutes jambes avec ſa troupe juſqu'au milieu de l'eſpace interpoſé entre les deux armées. Il s'attendoit que les Pompéïaniſtes viendroient à ſa rencontre pour commencer l'action. Ils demeuré-

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

a Avant que d'en venir aux mains chacun des deux partis pour ſe reconnoître dans la mêlée eut ſon mot du guet ou ſon cri de bataille. Pompée choiſit pour le ſien *Hercule l'invincible.* Céſar ſe donna celui de *Vénus la victorieuſe* dont il ſe diſoit iſſu.

b Plutarque n'eſt point d'accord avec lui-même ſur le nom de ce vétéran. Il l'appelle tantôt *Caius Craſſianus*, tantôt *Craſſinius.* Céſar ne le nomme point autrement que Craſtinus. L'année précédente il avoit exercé l'office de premier Centurion dans la dixième Légion.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

rent tranquilles à leur poſte. *Mauvaiſe manœuvre*, dit depuis Céſar en parlant de Pompée ! *Ce fut de ſa part une faute groſſiére de rallentir l'ardeur de ſes troupes. Par là il éteignit le feu que doivent avoir des ſoldats au commencement d'une bataille, & en voulant ne paroître pas l'agreſſeur dans une guerre civile, il fut lui-même la dupe d'un ſcrupule mal entendu.*

Craſtinus aprês avoit repris haleine s'avance vers l'ennemi, & ſuivi d'environ ſix vingts hommes, lance d'abord des javelots, & met enſuite l'épée à la main. Le choc commence avec toute l'ardeur de Romains oppoſés à des Romains. Un bataillon de Pompée eſt enfoncé, & Craſtinus alloit pénétrer plus avant, lorſqu'un trait parti d'une main inconnuë l'arrête, lui entre par la bouche, & lui ſort par le cou. Il tombe, & en expirant il marque ſa joye de voir le combat engagé, & les deux premiéres lignes aux priſes. Ce combat de l'infanterie n'étoit pas ce qui intéreſſoit le plus Pompée. Il avoit établi ſa confiance dans ſa cavalerie. Par ſon ordre elle marche contre celle de Céſar, qui ne fit de réſiſtance qu'autant de tems qu'il en falloit, pour donner lieu d'arriver au corps [a] d'infanterie qui devoit la ſoutenir. Ce fut alors que cette jeuneſſe ſi pa-

[a] Céſar avouë lui-même que ſa cavalerie plia, & qu'elle couroit riſque d'être taillée en pieces, lorſque les ſix cohortes s'avancérent pour la ſoutenir. Il n'eſt donc pas vrai, comme Plutarque le prétend fauſſement, que ces mêmes cohortes tombérent ſur la cavalerie de Pompée, avant qu'elle eût eu le tems de charger celle de Céſar. Apparemment que l'Hiſtorien Grec avoit conſulté des mémoires peu éxacts.

rée & ſi fiére fut bien ſurpriſe de ſe voir en tête de vieux fantaſſins, laids, bazannés, hideux, mais qui ſur le front, à leur contenance, & dans leurs regards étincellants ſembloient annoncer leur victoire. Les jeunes Chevaliers furent encore plus étonnés lorſqu'ils virent, qu'au lieu de les frapper aux jambes, aux cuiſſes, & au reſte du corps, ils ne portoient leurs coups qu'au viſage. La fuite leur parut moins honteuſe qu'une difformité qui devoit durer toute la vie. Le fer qui brilloit ſi proche de leurs yeux les ébloüit, & la nouveauté du ſpectacle les effraya. Après un leger combat ils rompirent leurs rangs, coururent ſe refugier ſur les montagnes voiſines, & laiſſérent à la merci des ennemis l'infanterie légére qui les accompagnoit. Ce premier combat ne ſuffit pas à Céſar, ni aux braves qu'il avoit honorés de ſon choix. Ils allérent prendre en queuë l'aîle que commandoit Pompée, tandis que Céſar l'attaquoit de front. Elle chancelle, elle ſe débande, & prend la fuite. Pompée lui-même tranſporté de rage oublie le nom *de Grand* qu'il avoit mérité par tant de victoires. Après ce ſeul échec il quitte la partie, & va chercher un azile dans ſes retranchements. Enfermé dans ſa tente il y reſta comme un homme frappé de la foudre, tandis qu'on achevoit de mettre en déſordre le reſte de ſon armée.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Au milieu du carnage Céſar ſe ſentit émû à la vûë du ſang Romain qui couloit par ruiſſeaux. Sur le champ il fit porter l'ordre à ſes ſoldats d'épargner la vie de leurs compatriotes. Céſar fut obéï ; mais les vainqueurs échauffés par l'ardeur

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

du ſoleil & par le déſir de la vengeance, déchargérent leur colére ſur les troupes orientales. Elles n'avoient paru au combat que pour la montre, elles en furent les victimes. Cependant de ce qu'il reſta de Romains & d'Aſiatiques du parti de Pompée tout ſe diſſipa, & il n'en retourna que très-peu au camp. Pompée y étoit encore, & y attendoit les nouvelles d'une déroute où il s'étoit attendu depuis ſa retraite. Il fut bien ſurpris de ſe voir lui-même inveſti dans ſon camp. En effet Céſar, pour rendre ſa victoire complette, avoit obtenu de ſes ſoldats, tout fatigués qu'ils étoient, le nouveau travail d'aller aſſiéger le camp des vaincus. Sitôt qu'on apprit à Pompée que Céſar s'approchoit à la tête de ſes Légions, *Quoi, juſques dans mes retranchements!* s'écria-t-il. Il n'en dit pas davantage, & crainte de tomber vivant entre les mains de ſon rival il changea d'habit, quitta les marques de ſa dignité, ſortit par la porte Décumane, & prit la route de Lariſſe, ville qui juſqu'alors avoit été de ſon parti. De ſes troupes Romaines Pompée n'avoit laiſſé dans ſon camp que quelques vieillards malades, avec cinq ou ſix cohortes de Thrace, & d'autres troupes auxiliaires pour le garder. Vraiſemblablement les Thraces [a] prirent la fuite. [b] Céſar

[a] Céſar aſſure que les cohortes à qui Pompée confia la garde du camp firent une vigoureuſe réſiſtance, ſecondées par les troupes auxiliaires. Aſinius Pollio ajoute que la plûpart de ceux qui furent tués à l'attaque des retranchements n'étoient que des valets. C'eſt faire entendre que les cohortes ou ſe rendirent à diſcrétion, ou qu'elles abandonnérent le camp à l'approche du vainqueur.

[b] Céſar ajoute que les cohortes deſtinées à la défenſe des retranchements s'enfuirent vers la montagne voiſine. Pour mettre le comble à ſa victoire il forma le deſſein de les inveſtir. Déja il avoit

entra dans le camp, & prit poſſeſſion de la tente de Pompée. Il y trouva les tables dreſſées, & les buffets ſuperbement ornés de vaiſſelle d'argent. [a] L'appareil qui y reſtoit encore marquoit tout à la fois beaucoup de délicateſſe & de confiance. Ce fut-là que Céſar trouva la caſſette où Pompée avoit enfermé ſes lettres. Par une modération digne de luy, Céſar brûla les lettres ſans en lire une ſeule. *Qu'ay-je affaire moy*, dit-il, *de connoître des intrigues qui ne ſerviroient qu'à m'irriter, & qu'à mettre des bornes à ma clémence? J'aime mieux ignorer les offenſes qu'être obligé de les punir.* Enfin Céſar s'établit dans le camp de Pompée, y raſſembla ſur le ſoir ſes troupes diſperſées à la pourſuite des fuyards, & leur y fit paſſer la nuit, comme il l'avoit promis.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

fait tirer des tranchées, lorſque le manque d'eau obligea les vaincus d'abandonner ce poſte, & de prendre la route de Lariſſe. Céſar après avoir partagé un certain nombre de ſes troupes dans le camp de Pompée & dans le ſien, pourſuivit les fuyards à la tête de la quatrième Légion, réſolu de les couper dans leur marche. A la vûë de l'ennemi qui les ſuivoit de près, ils ſe refugiérent ſur une hauteur dont le pié étoit arroſé par une petite riviére. Ils ne joüirent pas long-tems de cette commodité. Céſar ſçut détourner les eaux de la riviére, à la faveur des ſaignées qu'il fit pratiquer aux environs. Ces malheureux fugitifs dépourvûs de ſecours furent réduits à deſcendre de la montagne, à mettre bas les armes, & à implorer en poſture de ſuppliants la clémence du vainqueur. A l'exception de quelques Sénateurs qui ſe ſauvérent pendant les ténébres de la nuit, tous éprouvérent la généroſité de Céſar qui leur fit un accüeil favorable. Par un dernier trait de bonté il défendit aux ſiens de leur faire la moindre inſulte, & mit leurs effets en ſûreté contre l'avarice du ſoldat.

b La tente de Lentulus entre autres étoit couverte de lierre & de feüillages pour y entretenir une fraîcheur délicieuſe. Telle étoit la confiance des partiſans de Pompée qui ſe préparoient des plaiſirs après une victoire qu'ils croyoient certaine.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Le lendemain on compta les morts, & l'on trouva qu'à peine il étoit reſté ſur la place [a] deux cents hommes du parti de Céſar, & parmi eux environ trente Centurions vieux guerriers & la fleur de ſa milice. Par ordre du Général on donna la ſépulture à ces fidéles compagnons de ſes victoires; mais on rendit des honneurs particuliers au corps de Craſtinus qui avoit engagé la bataille. On mit ſes cendres dans le tombeau particulier que Céſar fit ériger à ſa memoire. Du côté de Pompée les morts montérent juſqu'à quinze mille ſelon les uns [b], ou à vingt-cinq mille ſelon les autres. Les corps [c] de dix Sénateurs, [d] & ceux de quarante Chevaliers ſe trouvérent confondus dans la multitude. Huit aigles, & cent quatre-vingts drapeaux enlevés aux ennemis furent un monument bien glorieux de la victoire. Pour le nombre des priſonniers il alla, dit-on, juſqu'à vingt-quatre mille, & parmi eux tout ce qui ſe trouva de citoyens Romains fut remis en liberté. Non

a Tous les Hiſtoriens conviennent que Céſar ne perdit que deux cents ſoldats. Appien cependant parle de quelques écrivains qui faiſoient monter juſqu'à douze cents le nombre de ſes Légionnaires qui périrent dans la bataille.

b Au rapport d'Appien & de Plutarque, Aſinius Pollio qui fut preſent à la bataille de Pharſale réduiſoit dans ſes memoires le nombre des morts à ſix mille du côté de Pompée. Mais il eſt contredit par tous les Auteurs contemporains.

c Parmi les dix Sénateurs Céſar compte Domitius Ænobarbus. Il s'étoit ſauvé du camp pour échapper au victorieux. Mais épuiſé de fatigues il fut atteint par un gros de cavaliers qui l'étendirent mort dans la plaine de Pharſale.

d Selon le témoignage de Pollion cité par Plutarque, Céſar à la vûë de tant de cadavres qui couvroient le champ de bataille, s'étoit écrié en ſoupirant : *Ils l'ont ainſi voulu, qu'ils n'imputent leur malheur qu'à eux-mêmes. Ils m'ont réduit par leur obſtination à la triſte neceſſité de vaincre pour me garantir de leurs coups.*

jamais

jamais vainqueur n'eut plus de plaiſir à faire grace que Céſar. On a beau dire que la politique eut beaucoup de part à une conduite ſi modérée. Du moins on avoüera que ce Héros étoit né avec un grand fond de douceur & d'humanité. Ce fut dans lui un caractére qu'il ſoutint avant & après la victoire de Pharſale, & même au comble des honneurs & de la puiſſance ſouveraine. De tout tems Céſar avoit eu une affection ſinguliére pour le jeune [a] Marcus Brutus, qui s'étoit donné à Pompée. Il apprit avec joye que ſes jours avoient été épargnés dans le combat. Dès le premier pas qu'il fit pour ſe rapprocher du vainqueur Brutus en fut reçû avec tous les témoignages de la plus tendre amitié. Céſar ignoroit alors que ce farouche Républicain devoit être un jour l'un des complices de ſa mort.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Nous ne parlerons icy ni [b] des prétendus préſages

b On a remarqué dans le cours de cette Hiſtoire, que Céſar aima paſſionnément Servilie mere de Marcus Brutus. Il n'eſt pas étonnant, dit Plutarque, qu'il fit éclater ſa tendreſſe pour ce jeune Romain dont il croyoit être le pere. En effet le même Hiſtorien remarque que Servilie s'étoit livrée ſans réſerve à Céſar lorſqu'elle donna le jour à Brutus.

a Les Hiſtoriens ont emprunté la figure du merveilleux pour orner le récit d'un événement qui donna le dernier coup à la République. Des préſages ſiniſtres, diſent-ils, annoncérent à Pompée ſa défaite & les triomphes de ſon rival. Sans parler des terreurs paniques qui troublérent ſon ſommeil, pendant la nuit qui précéda la bataille, il ſe vit en ſonge au milieu de Rome près de l'amphithéatre qu'il avoit fait conſtruire. De là tranſporté dans le Temple de *Vénus la victorieuſe*, parmi les acclamations d'un grand peuple, il s'imagina élever des trophées dans le Sanctuaire de la Déeſſe. Les circonſtances de cette viſion lui cauſérent de grandes allarmes. L'image de Vénus qu'il avoit ornée de ſes propres mains ſembloit lui marquer que bientôt par ſa défaite il releveroit la gloire de Céſar, qui faiſoit remonter ſon origine juſqu'à cette Divinité. Les frayeurs redoublérent

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

qui annonçérent à Céſar le gain de la bataille avant qu'il la donnât, ni des prodiges qui la firent connoître en des lieux fort éloignés le jour même qu'elle fut livrée. L'événement étoit trop important pour n'être pas embelli par des fictions. Cependant Pompée ſurvivoit à ſes pertes, & Céſar ne jugeoit pas la révolution tout-à-fait accomplie tandis que le chef des Républicains reſpiroit encore. Le changement de la République en Monarchie, & par conſéquent la ſouveraineté ſur le monde entier, étoit uniquement attaché à ſa perſonne. Le parti de Pompée, quoi qu'affoibli, n'étoit pas encore détruit. Sans compter les nouveaux partiſans que ſon malheur même, ou plûtôt que la crainte d'un tyran dans Céſar alloient luy attirer,

à la vûë d'une lumiere très-vive, qui ſe forma dans le camp de Céſar, d'où elle alla ſe perdre dans celui de Pompée. A ces prodiges Céſar en ajoute de plus incroyables que les Auteurs contemporains accréditérent pour l'intérêt de leur Héros. En Elide une ſtatuë de la Victoire placée dans un Temple de Minerve vis-à-vis de l'Autel, ſe tourna d'elle-même vers la porte de l'édifice tandis que les deux partis étoient aux mains. A Antioche & à Ptolémaïs pendant la derniére bataille, le peuple effrayé par des cris de guerre, & par le ſon des trompettes qui ſe fit entendre au loin, courut en armes ſur les remparts. A Pergame le Sanctuaire du Temple retentit du bruit des tambours. A Tralles ville de Lydie, dans un autre Temple dédié à la Victoire on vit naître une palme qui dans peu de jours s'éleva juſqu'à la voûte. Tite-Live & Plutarque renchériſſent encore ſur ces miracles ſuppoſés. Un Caïus Cornelius des plus verſés dans l'art de la Divination obſervoit par hazard le vol des oiſeaux à Padouë ſa ville natale. Après pluſieurs obſervations réïtérées, il devina juſte le moment, la durée, & le ſuccès de la bataille. Enfin on l'entendit s'écrier d'un ton emphatique, *Céſar la victoire eſt à toi.* On apprend des mêmes écrivains que Cornélius pour certifier la verité du fait s'engagea par ſerment à renoncer aux fonctions de l'Augurat ſi l'événement n'étoit pas conforme à ſa prédiction.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

combien de régions, combien de Rois étrangers, combien de Républicains obſtinés tenoient encore pour Pompée. La mer étoit toûjours couverte de [a] ſes flottes. Les débris de ſon armée pouvoient ſe réünir. Par de nouvelles levées, & par les nouveaux ſecours des Rois étrangers Pompée pouvoit former un nouveau camp auſſi formidable que le premier. L'Egypte, l'Afrique, la Numidie, le Pont, la Cilicie, la Cappadoce, & la Galatie paroiſſoient devoir luy demeurer fidéles. Céſar ne croyoit donc pas encore ſon ouvrage parfaitement accompli. Pour être le ſouverain du monde il falloit que la mort ou que la captivité l'euſſent délivré de ſon concurrent. Ce moment étoit plus proche que Céſar ne l'attendoit lui-même. Son étoile le favoriſa au-delà de ſes eſpérances.

Nous avons dit que Pompée aprês ſa défaite prit la route de Lariſſe. Il n'y reſta pas la nuit entiére. Avant l'aurore il en partit avec L. Lentulus Conſul de l'année derniére, P. Lentulus, & le Sénateur Favonius ſes amis. Sur le ſoir il ſe rendit à Tempé [b] fatigué d'une longue courſe, & deſtitué de toutes les néceſſités de la vie. Preſſé par la ſoif il ſe courba & but dans la riviére avec plus d'avidité, que ſi ç'eût été de ces vins exquis qu'il faiſoit ſervir à ſa table dans des coupes d'or.

[a] Depuis peu Lælius qui commandoit une des flottes de Pompée avoit aſſiégé Vatinius Lieutenant de Céſar dans le port de Brunduſe. Caïus Caſſius venoit de brûler plus de quarante galéres ennemies dans le détroit de Meſſine.

[a] C'eſt ainſi qu'on appelloit ce vallon de Theſſalie ſi célébre dans l'Antiquité pour la fraîcheur de ſes bocages, & pour la beauté de ſes collines. Nous en avons parlé dans les volumes précédens.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Delà il alla paſſer la nuit dans une cabane de pêcheur. Quelle fut cruelle cette nuit, non pas tant par les incommodités du lieu, que par les réflexions qui le tourmentérent! *Eſt-il poſſible*, ſe diſoit il, *qu'en une heure de tems j'aye perdu la gloire que je m'étois acquiſe durant trente années? Suis-je encore ce Pompée qui vainqueur en Afrique, en Eſpagne, & en Orient ay triomphé tant de fois? Non je ne ſuis plus le Grand Pompée. La Fortune vient de me rendre le plus petit de tous les hommes.* Ces penſées l'occupérent & l'empêchérent de goûter le ſommeil. Au point du jour il s'embarqua avec les Seigneurs de ſa ſuite ſur une nacelle, pour ſuivre le cours du Pénée juſqu'à la mer. A l'embouchure du fleuve un vaiſſeau marchand tout prêt à faire voile étoit encore à l'anchre. Le patron de cette eſpéce de barque étoit un Romain nommé Pétilius, qui ne connoiſſoit Pompée que de vûë. La chaloupe alla le prendre. Pétilius reconnut Pompée & ſe douta de ſon malheur. Le bon homme en fut touché. Il voulut bien recevoir encore ſur ſon bord le Roy Déjotarus qui ſe préſenta un peu plus tard. Comme l'illuſtre Romain étoit ſans autre ſuite que ſes quatre amis, parce qu'il avoit renvoyé ſes domeſtiques, Pétilius & Favonius le ſervirent dans les plus vils miniſtéres, juſqu'à luy apprêter eux-mêmes à manger, & à luy prêter la main [a] pour ſe déshabiller. Le vaiſſeau fit ſa route, reſta ſeulement une nuit devant [b] Amphipolis parce que

a Plutarque met ſur le compte de Favonius qui accompagna Pompée dans ſa fuite, une partie des menus ſoins dont nous avons fait honneur à Pétilius.

b La ville d'Amphidolis étoit ſi-

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Céſar l'y pourſuivoit, & vint ſurgir à l'un des ports de Leſbos. Cornélie femme de Pompée avec ſon fils Sexte réſidoit à Mityléne, capitale de l'Iſle. Elle n'avoit point eu de nouvelles de ſon mari depuis l'avantage qu'il avoit remporté proche de Dyrrachium, & cette premiére victoire luy en faiſoit eſpérer bien d'autres. Quelle ſurpriſe pour elle lorſqu'un courier de la part de Pompée luy annonça ſon déſaſtre, plus par des larmes que par des paroles! *Preſſés-vous, illuſtre Romaine*, luy dit-il, *de venir joindre votre époux, dépoüillé de tout, ſans eſcorte, & porté ſur un vaiſſeau qui n'eſt pas même à luy.*

A ces mots Cornélie tomba en foibleſſe, puis revenuë de ſa pamoiſon, *ſous quel aſtre ſuis-je née*, dit-elle! *J'eus ſucceſſivement deux maris Craſſus & Pompée. L'un me fut enlevé par une main barbare, l'autre eſt le joüet de la Fortune. C'eſt moy, c'eſt mon cruel deſtin qui a porté le malheur dans les maiſons où l'hymen m'a fait paſſer!* Cependant en femme courageuſe elle fait emballer ſes effets, ſe fait ſuivre par ſes domeſtiques, & vient au port. La vûë de Pompée renouvella ſa douleur. Elle tomba encore une fois évanoüie entre ſes bras, & ſitôt qu'elle eut repris l'uſage de la parole, *N'imputés*, lui dit-elle, *vos déſaſtres qu'à Cornélie.* La ville entiére fut té-

tuée ſur les côtes de la Mediterranée entre la Thrace & la Macédoine. Voyés le douziéme volume pages 28. & 88. note *a*. Ce fut dans cette ville que Pompée fit publier des ordres à toute la jeuneſſe Grecque & Romaine de ſe rendre auprès de lui, ſoit pour mieux cacher ſa fuite, ſoit pour maintenir la Macédoine dans ſon parti. Mais inſtruit que Céſar marchoit à grandes journées de ce côté-là, il ne tarda pas à lever l'ancre.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. Julius Cæsar, & P. Servilius Isauricus.

moin de cette entrevûë. [a] Tous les Mityléniens étoient accourus au port pour y ſaluer Pompée leur ancien protecteur. Les Magiſtrats de l'Iſle l'invitérent à venir prendre un peu de repos dans leurs murs. *Je me garderay bien*, leur dit-il, *de m'y tranſporter. Non, je n'attireray point ſur vos perſonnes le courroux de mon vainqueur. Réſervés-vous à ſa clémence.* Il parla ainſi, & s'embarqua avec ſa femme & ſes amis, car Sexte ſon fils reſta encore quelques jours à Mityléne. Le vaiſſeau leva l'anchre, & ſans s'arrêter arriva en Cilicie. [b] Je ne ſçai quel hazard y avoit raſſemblé environ [c] vingt Sénateurs du parti de Pompée, & ſept ou huit vaiſſeaux de ſa flotte. Là débarqua le Roy Déjotarus, qui ſe chargea d'aller de nouveau ſoulever tout l'Orient en faveur des vaincus. Là encore Sexte Pompée vint rejoindre ſon pere, & bientôt aprés la petite eſcadre partit pour gagner l'Iſle de Rhodes. L'affection des Rhodiens pour Pompée avoit changé depuis ſon changement de fortune. Ces Inſulaires lui firent défenſe d'entrer dans leurs ports. Quel nouveau ſujet de chagrin pour un cœur dé-

a Le Philoſophe Crarippus réſident pour lors à Mityléne fut des plus empreſſés à rendre ſes hommages à Pompée. Cet illuſtre fugitif, à la vûë d'un perſonnage ſi renommé par l'étenduë de ſes connoiſſances, ne pût s'empêcher dans ſa douleur d'accuſer les Dieux d'injuſtice, & de former des doutes injurieux à la Providence.

b De la Cilicie Pompée fit voile vers l'Iſle de Chypre. Ce fut là q'il apprit que les Rhodiens avoient fermé l'entrée de leur port à un des deux Lentulus, & à ceux de ſa ſuite. Il fut en même tems informé qu'Antioche capitale de la Syrie avoit pris le parti de Céſar à l'inſtigation des citoyens Romains qui trafiquoient dans cette ville. On ajoûtoit que ceux-ci s'étoient emparés de la citadelle au nom du victorieux.

c Plutarque ſeul compte ſoixante Sénateurs qui ſe réünirent avec Pompée.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

ja plongé dans l'amertume, & quel furieux pronoſtic pour l'avenir ! Le refus des Rhodiens rendit Pompée défiant. Il ſe figura que ſur toutes les côtes de la mer Aſiatique on lui dreſſoit des embûches, & il craignit de relâcher ſur ſa route dans les villes maritimes un peu conſidérables. Il ſe fit donc conduire ſur un rocher deſert de l'Iſaurie nommé [a] Syédre, pour y faire des proviſions d'eau. Ce fut là qu'il manifeſta ſes craintes aux perſonnes affidées qui l'avoient ſuivi, & qu'il leur fit part d'un projet qu'il rouloit depuis long-tems dans ſa tête.

Abandonné comme je le ſuis par des ingrats, dit-il, *& devenu ſuſpect dans un païs où je fus long-tems adoré, où trouveray-je un azile & des protecteurs ? Les Rois Aſiatiques, à parler en général, ſont ou trop lâches, ou trop foibles, ou trop inconſtans. Je n'oſe leur confier les reſtes de ma fortune. Que trouveray-je en Bithynie, en Cappadoce, & dans la Galatie même, que des Peuples légers, & amollis par les chaleurs de leur climat ? En quelque endroit que je jette les yeux, je ne voy que les Parthes dont la force & la valeur puiſſe égaller celle de mes ennemis, tenir contre des Romains, & réparer la honte de ma défaite. Peut-être que ma préſence les attendrira. J'en ſuis connu, & tout barbares qu'ils ſont, ou ils reſpecteront le nom de Pompée, ou ils auront compaſſion de ſes malheurs. Partons, tranſportons la guerre au-delà de l'Euphrate, & raſſemblons là les débris de*

[a] Le Géographe Etienne & Ptolomée donnent le nom de Syédre à une des villes de l'Iſaurie. Strabon l'appelle *Sidré*. Euſtathe la place dans la Pamphilie dont elle étoit limitrophe.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

mon armée, & du Sénat. Pourvû que la République ſubſiſte, qu'importe ſous quel climat elle réſide! Ce deſſein parut d'un homme troublé par ſes diſgraces, & que la crainte aveugloit. On lui repréſenta que les Parthes étoient les plus furieux ennemis du nom Romain; qu'ils avoient embraſſé la neutralité ſans ſe déclarer pour lui contre Céſar; qu'ils avoient paru charmés de voir la République ſe conſumer par ſes propres forces; & qu'enfin il ſeroit dangereux d'expoſer Cornelie, jeune & belle comme elle étoit, à la brutalité d'une cour diſſoluë. Ce dernier motif toucha plus Pompée que les vûës de politique. Il renonça donc au projet d'aller chercher de la protection chés des ennemis, mais il fut embarraſſé du lieu où il trouveroit des défenſeurs chés les Alliés de Rome. L'unique parti qui lui reſtoit à prendre étoit de tourner vers l'Afrique, qui lui étoit toûjours affectionnée & fidéle. Le Roy Juba lui avoit donné des preuves inconteſtables d'un ſincére attachement. Il les négligea, & ſes premiers malheurs lui en attirérent de nouveaux. Pompée renonça dês-lors à l'Afrique, & ſe laiſſa entraîner à la perſuaſion d'un Grec nommé Théophanes[a], qui lui conſeilla de choiſir ſa retraite en Egypte.

Ptolomée jeune Prince d'environ treize ans regnoit alors dans Aléxandrie. Il étoit redevable à Pompée ſon tuteur de ſa couronne, & ce Ro-

[a] Ce Théophane étoit un Sçavant natif de Mityléne. Il eut un grand pouvoir ſur l'eſprit de Pompée qui l'honora de ſa confidence, & d'un employ diſtingué dans ſes troupes. En reconnoiſſance il ſe fit le panegyriſte de ſon bienfaiteur, & compoſa l'Hiſtoire de ſes conquêtes.

main

main l'avoit enlevée à Cléopatre, pour la mettre sur la tête de son frere. Le bienfait étoit récent, Pompée s'attendoit à trouver de la reconnoissance dans son pupille. La gratitude n'est pas la vertu des Grands. Pompée & ses amis y furent trompés. L'escadre qui les portoit cingla du côté de l'Egypte, & arriva sans risque à la hauteur de Pelusium. De la mer Pompée aperçut une armée rangée sur le rivage, d'où il conjectura que le Roy étoit en guerre avec sa sœur, & qu'en attribuant la Royauté au frere il avoit allumé le feu de la discorde dans le Royaume. La circonstance luy parut favorable. Pompée espéra trouver de la protection auprès d'un Monarque qui peut-être auroit besoin de son bras. Il fit donc partir un Député avec ordre de demander au Roy pour luy la permission de débarquer sur ses terres, & de venir respirer à l'abri de son Trône. Cependant il demeura dans son vaisseau en attendant la réponse. Il eut encore la précaution de faire écarter les bâtiments qui l'accompagnoient, crainte de donner le moindre ombrage à une nation soupçonneuse.

De Rome l'an 705. Consuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Le conseil secret du Roy d'Egypte étoit composé de trois hommes, qui pendant sa minorité avoient pris soin de son éducation. L'un nommé Photin administroit depuis long-temps les finances de l'Etat. L'autre nommé Achillas en commandoit les armées, & le dernier nommé Théodote n'avoit eu d'autre employ, que de former l'esprit du Prince à la connoissance des lettres humaines. Les deux premiers opinérent d'abord à recevoir Pompée. Ils regarderent comme l'opprobre de la Na-

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

tion Egyptiéne & du Roy, ſi l'on abandonnoit Pompée au beſoin, & ſi l'on refuſoit un azile & du ſecours à un tuteur, à un ami, à un bienfaiteur zélé & conſtant. Théodote fut d'un ſentiment contraire. Comme il étoit Rhéteur de profeſſion il employa tous les détours de ſon art à montrer, qu'il étoit dangereux à l'Egypte de donner retraite à Pompée, & qu'il deviendroit avantageux à Ptolomée de l'avoir ſacrifié à la fortune de ſon vainqueur. S'il eſt vray, comme on l'aſſure, que Théodote ne ſoutint un ſi cruel paradoxe que pour faire parade de ſon talent au préjudice d'un grand homme, & de ſe faire un jeu d'eſprit aux dépens d'une tête ſi reſpectable, il faut dire qu'on ne fit peut-être jamais un abus plus honteux de l'éloquence. Quoiqu'il en ſoit, le conſeil de Théodote l'emporta. Il fut réſolu que le Roy pour faire ſa cour à Céſar, & pour être maintenu ſur le Thrône à l'excluſion de ſa ſœur, attireroit à ſoy Pompée ſous prétexte d'hoſpitalité, & le feroit périr. Les meſures furent priſes pour un ſi barbare aſſaſſinat. Voicy comme on l'éxécuta,

Le vaiſſeau qui portoit Pompée étoit demeuré à l'anchre dans la rade, juſqu'au retour du courier qui devoit luy rapporter la réponſe du Roy. Le député revint à ſon maître, & annonça que ſur l'heure on viendroit le prendre pour le mettre à terre. Pompée, Cornélie, & les Sénateurs qui les accompagnoient avoient lieu de s'attendre, que Ptolomée en perſonne dans une galere ſuperbement ornée viendroit les recevoir, & les conduire en

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

ſon Palais. Ils furent bien étonnés de ne voir paroître en mer qu'une ſimple barque chargée ſeulement d'un petit nombre d'hommes, qui paroiſſoient du commun. Ce préſage effraya un peu Pompée, & les gens de ſa ſuite. Cependant le héros les raſſura, & leur cita un vers de Sophocle qui porte, *que quand on ſe livre à un Monarque il faut s'attendre à décheoir un peu de ſa grandeur.* Cependant la barque s'approche du vaiſſeau. Achillas en fit les honneurs accompagné de Septimius & de Salvius, l'un ancien Officier, l'autre autrefois ſimple ſoldat dans les armées Romaines, & de ſix ou ſept ſatellites Egyptiens. Achillas & Septimius haranguérent Pompée, l'un en grec, l'autre en latin. Lorſqu'on eut amené la barque à la portée du vaiſſeau Achillas ſalua profondément Pompée, & luy tendit la main pour l'aider à deſcendre ſur ſon bord. Celui-ci, après avoir embraſſé Cornélie, ne délibéra pas de ſe livrer au Général de Ptolomée, bien ſûr de ménager auprès du Roy dans une entrevûë la permiſſion de faire débarquer ſa femme, ſon fils, & les Sénateurs de ſa ſuite. Il entre dans la barque ſuivi ſeulement d'un affranchi & d'un eſclave, & s'aſſit ſur le ſiége qu'on lui avoit préparé. Le ſilence de ſes conducteurs l'étonna; mais il étoit naturel de l'attribuer au reſpect qu'on avoit pour ſa perſonne. Pour lier converſation avec Septimius Pompée luy fit entendre, qu'il le reconnoiſſoit pour un brave homme qui autrefois avoit ſervi ſous luy dans la guerre contre les Pirates. Septimius ne répondit au compliment que par un ſigne de tête, ſans dire un ſeul mot de civilité. Cepen-

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

dant à l'aide des rameurs la barque s'avance vers le port, hors la portée du vaiſſeau qu'avoit quitté Pompée. Celui-ci étoit prêt de mettre pié à terre appuyé ſur ſon affranchi, lorſque le déteſtable Septimius le frappe par derriére, & luy enfonce ſon épée à travers le corps. [a] Achillas & Salvius le percent de nouveaux coups, & font jetter le mort ſur le rivage. Là on luy coupa la tête, qu'on embauma pour en faire ſa cour à Célar. Dans l'Hiſtoire de ce premier des Empereurs qui ſuivra celle de la République, nous nous réſervons à faire voir, par la maniére dont le vainqueur reçut ce préſent, la diffétence des ſentiments Romains, & de la perfidie Egyptiéne. Mais ne nous éloignons pas du corps tronçonné de Pompée pitoyablement étendu ſur la terre.

Cornélie avoit ſuivi ſon mari des yeux. Elle vit de loin les épées des aſſaſſins briller autour de luy, & ne douta plus de ſa mort. Il ne nous ſeroit pas poſſible d'exprimer ſa douleur. Qu'il nous ſuffiſe de dire, que dans un ſiécle ſi corrompu Cornélie fut un exemple de vertu & de tendreſſe conjugale. Déja toute la flotte de Ptolomée mettoit à la voile pour la pourſuivre avec ſon fils Sexte Pompée. La vertueuſe Romaine n'auroit pas évité du moins la captivité, & peut-être les plus cruels outrages, ſi un vent à ſouhait ne l'eût éloignée d'une plage ſi funeſte. Son vaiſſeau prit le large, & la conduiſit dans un port de l'Iſle de Chypre.

[a] Pompée à la vûë d'Achillas & de Salvius qui ſe lançoient ſur lui l'épée à la main, ſe couvrit la tête d'un des pans de ſa robbe, & s'offrit à leurs coups ſans donner le moindre ſigne de foibleſſe.

De Rome l'an 705. Conſuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

Durant la fuite de Cornélie le fidéle affranchi de Pompée ne quitta point le cadavre de ſon maître. Philippe (c'étoit ſon nom) luy conſtruiſit comme il put un bûcher des débris d'un batteau [a] qu'il trouva ſur la grêve, brûla le reſte du corps dont on avoit enlevé la tête, & en renferma les cendres dans une urne qu'il enfoüit au bord de la mer. Telle fut la fin d'un Héros qui fut toûjours vainqueur tandis qu'il combattit des peuples étrangers, en Afrique, en Eſpagne, & en Aſie. L'envie de dominer ſeul dans ſa République, plûtôt que le zéle de la conſerver ſur le panchant de ſa ruine, l'embarqua dans une guerre civile. Il y périt par ſa faute. S'il fut demeuré dans ſon camp de Dyrrachium, & ſur les bords de la mer dont il étoit maître, il auroit réduit ſon rival à chercher des vivres de Provinces en Provinces, & à laiſſer conſumer ſon armée par des pertes, ou par d'inutiles conquêtes. Par là

[a] Tandis que Philippe étoit occupé à laver le corps tronçonné de Pompée, & à raſſembler quelques débris de vaiſſeau pour former un bûcher, ſurvint un vieillard Romain de naiſſance qui avoit porté les armes ſous Pompée, & qui s'étoit établi en Egypte. Cet homme à la vûë d'un ſpectacle ſi touchant voulut partager avec l'Affranchi ce pieux miniſtére. Lucius Lentulus Conſul de l'année 704. qui avoit quitté l'Iſle de Chypre côtoyoit alors les mers d'Egypte. Il apperçût de loin la flamme qui conſumoit le bucher. Un préſentiment ſecret du malheur de Pompée, encore plus que ſa curioſité, le conduiſit juſqu'au rivage. *Helas*, dit-il en ſoupirant, *ſeroit-il poſſible que le grand Pompée eût fini ſur ſes bords le cours de ſa deſtinée*! Deſcendu à terre il apprit de Philippe que ſes conjectures n'étoient que trop véritables. A cette funeſte nouvelle il demeure immobile, & ne fait parler ſa douleur que par ſes larmes. Pendant qu'il déplore le malheureux ſort d'un Héros qui avoit triomphé des trois parties du monde, il eſt arrêté lui-même par les ſatellites de Ptolomée qui le fit mettre à mort aprés l'avoir confiné dans une obſcure priſon.

De Rome l'an 705. Consuls. C. JULIUS CÆSAR, & P. SERVILIUS ISAURICUS.

encore ou Pompée ſeroit devenu le maître du monde ſans mériter le nom de Tyran, ou il auroit empêché ſon concurrent de le devenir. Il ſe laiſſa entraîner dans la Theſſalie par les artifices de Céſar, le pourſuivit inconſidérément, perdit ſon avantage, & vint à Pharſale ſe faire battre par un Général plus habile que luy. Il fut forcé, dit-on, par ſon armée, à quitter ſon premier camp. Mais ce manque d'aſcendant ſur ſon Sénat, ſur ſes Officiers, & ſur ſes troupes n'eſt-il pas répréhenſible dans un illuſtre Capitaine, qui portoit le nom de *Grand*? Une conduite ſi peu meſurée aboutit enfin à venir chercher la mort ſur les rives du Nil. On peut dire que la République Romaine périt avec luy, & pour parler ainſi, qu'elle fut enſevelie ſous le même monceau de ſable dont ſa cendre fut couverte.

Fin de l'Hiſtoire de la République Romaine.

SUITE

SUITE DES FASTES CONSULAIRES.

307e. *Conſulat, an.* 608. Q. FABIUS MAX. ÆMILIANUS.
L. HOSTILIUS MANCINUS.

Préteurs dans l'Eſpagne Citérieure. C. LÆLIUS SAPIENS.

En diverſes Contrées.
SP. MUMMIUS NEPOS.
M. TORANIUS NEPOS.
T. JUVENTIUS THALNA.
M' PINARIUS POSCA.
C. ARUNCULEÏUS COTTA.

Ediles Curules.
M. ÆMILIUS PORCINA.
P. CORNELIUS SCIPIO NASICA SERAPIO.

Ediles Plébéïens.
L. CALPURNIUS PISO FRUGI.
D. JUNIUS BRUTUS CALLAÏCUS.

Tribuns du Peuple.
C. LICINIUS SACERDOS.
Q. CALPURNIUS PISO.
P. MANILIUS NEPOS.
Q. PETILLIUS SPURINUS.
Q. STERTINIUS NEPOS.
M. SERVILIUS NEPOS.

P. GALLONIUS NEPOS.
C. TERENTIUS VARRO.
M' ATINIUS LABEO.
L. ARENNIUS NEPOS.

Queſteurs. C. SEMPRONIUS TUDITANUS.
M. PERPERNA.
C. MEMMIUS GALLUS.
M' AQUILIUS NEPOS.
C. LIVIUS SALINATOR.
P. CORELIUS LENTULUS SURA.
Q. ANTONIUS BALBUS.
C. PERSIUS FLACCUS.

308e. *Conſulat*, 609. SER. SULPICIUS GALBA.
L. AURELIUS COTTA.

Préteurs. M. TITIUS NEPOS.
C. SERVILIUS CÆPIO.
L. LOLLIUS NEPOS.
SEX. ÆLIUS PÆTUS CATUS.
Q. POMPEÏUS NEPOS.
M. FURIUS CRASSIPES.

Ediles Curules. SEX. ATTILIUS SERRANUS.
C. HOSTILIUS MANCINUS.

Ediles Plébéïens. D. JUNIUS SILANUS MANLIANUS.
L. HOSTILIUS TUBULUS.

Tribuns du Peuple. M. CLAUDIUS MARCELLUS.
C. CALPURNIUS PISO.

C. FURIUS BROCCHUS.
L. LÆTORIUS PLANCIANUS.
C. PAPIRIUS TURDUS.
C. FULVIUS FLACCUS.
C. ÆBUTIUS CARUS.
C. LUCRETIUS TRIO.
D. QUINCTIUS NEPOS.
C. SERVILIUS CASCA.

Queſteurs. CN. OCTAVIUS NEPOS.
L. VALERIUS FLACCUS.
T. ANNIUS LUSCUS.
A. GABINIUS NEPOS.
SP. LUCRETIUS GALLUS.
L. VILLIUS ANNALIS.
L. CORNELIUS SISENNA.

Pronconſuls dans l'Eſpagne Citérieure. C. LÆLIUS SAPIENS.

Dans l'Eſpagne Ultérieure. Q. FABIUS MAX. ÆMILIANUS.

309e. *Conſulat*, 610. AP. CLAUDIRS PULCHER.
Il triomphe des Salaſſes.
Q. CÆCILIUS METELLUS MACEDONICUS.

Préteurs. M. ÆMILIUS LEPIDUS PORCINA.
M. POPILLIUS LÆNAS.
M. TITIUS NEPOS.
Q. POMPEÏUS NEPOS, &c.

Ediles Curules. P. FURIUS PHILUS.
L. CORNELIUS LENTULUS.

Ediles Plébéïens. SER. FULVIUS FLACCUS.
L. DURONIUS NEPOS.

Tribuns du Peuple. TITUS DIDIUS NEPOS.
Les neuf autres ſont inconnus.

Queſteurs. C. MARCIUS FIGULUS.
C. ANTONIUS NEPOS.
L. AURELIUS ORESTES, &c.

310e. *Conſulat*, 611. L. CÆCILIUS METELLUS CALVUS.
Q. FABIUS MAXIMUS SERVILIANUS.

Cenſeurs. P. CORNELIUS SCIPIO AFRICAN. ÆMILIAN.
L. MUMMIUS NEPOS.

CINQUANTE-SEPTIEME LUSTRE.

Préteurs. L. HOSTILIUS TUBULUS.
A. LICINIUS NERVA, &c.

Tribuns du Peuple. C. FANNIUS STRABO.
Les neuf autres ſont inconnus.

Queſteurs. L. TREMELLIUS, FLACCUS, SCROFA, &c.

Proconſul dans l'Eſpagne Citérieure. Q. CÆCILIUS METELLUS MACEDONICUS.

311e. *Conſulat*, 612. CN. SERVILIUS NEPOS.
Q. POMPEIUS NEPOS.

Préteurs. D. JUVENTIUS SILANUS MANLIANUS.
L. HOSTILIUS TUBULUS, &c.

Tribuns du Peuple. P. MUCIUS SCÆVOLA.
Les neuf autres ſont inconnus.

Proconſul dans l'Eſpagne Citérieure. Q. CÆCILIUS MACEDONICUS.

Dans l'Eſpagne Ultérieure. Q. FABIUS MAX. SERVILIANUS.

312e. *Conſulat*, 613. C. LÆLIUS SAPIENS.
Q. SERVILIUS CÆPIO.

Préteurs. L. CORNELIUS LENTULUS, &c.

Tribuns du Peuple. C. MEMMIUS GALLUS
Les neuf autres ſont inconnus

Proconſul dans l'Eſpagne Citérieure. Q. POMPEÏUS NEPOS.

313e. *Conſulat*, 614. CN. CALPURNIUS PISO.
M. POPILIUS LÆNAS.

Préteurs. C. CORNELIUS SCIPIO HISPALLUS.
L. CALPURNIUS PISO.

Tribuns du Peuple. A. GABINIUS NEPOS.
TI. CLAUDIUS ASELLUS.
Les huit autres ſont inconnus.

Proconſul dans l'Eſpagne Ultérieure. Q. SERVILIUS CÆPIO.

314e. *Conſulat*, 615. P. CORNELIUS SCIPIO, NASICA SERAPIO.
D. JUNIUS BRUTUS CALLAICUS.

Préteurs. T. DIDIUS NEPOS, &c.

Tribuns du Peuple. C. CURATIUS NEPOS.
Les neuf autres ſont inconnus.

Proconſul dans l'Eſpagne Citérieure. M. POPILIUS LÆNAS.

315e. *Conſulat*, 616. M. ÆMILIUS LEPIDUS PORCINA.
C. HOSTILIUS MANCINUS.
Celuy-cy abdiqua le Conſulat.

Digitized by Google

Préteurs. P. MANLIUS NEPOS.
M. CLAUDIUS MARCELLUS.

Tribuns du Peuple. L. CASSIUS LONGINUS
Il établit la Loy du Scrutin, ou des ſuffrages par écrit.
M. ANTIUS BRISO.
Les huit autres ſont inconnus.

Queſteurs. TI. SEMPRONIUS GRACCHUS, &c.

Proconſul dans l'Eſpagne Ultérieure. D. JUNIUS BRUTUS CALLAÏCUS.

316e. *Conſulat*, 617. P. FURIUS PHILUS.
SEX. ATILIUS SERRANUS.

Cenſeurs. APP. CLAUDIUS PULCHER.
Q. FULVIUS NOBILIOR.

CINQUANTE-HUITIEME LUSTRE.

Préteurs. P. MUCIUS SCÆVOLA.
P. CORNELIUS LENTULUS, &c.

Tribuns du Peuple. L. FURIUS BROCCHUS.
Les neuf autres ſont inconnus.

Proconſul dans l'Eſpagne Citérieure. M. ÆMILIUS LEPIDUS.

Proconſul dans l'Eſpagne Ultérieure. D. JUNIUS BRUTUS CALLAÏCUS.

317e. *Conſulat*, 618. SER. FULVIUS FLACCUS.
Il triomphe des Vardiens Peuples de l'Illyrie.
Q. CALPURNIUS PISO.

Préteurs. C. CALPURNIUS PISO.
M. COSCONIUS NEPOS.

Tribuns du Peuple. P. RUPILIUS RUFUS.
Les neuf autres ſont inconnus.

Proconſul dans le pais des Venétes en Italie. SEX. ATTILIUS SERRANUS.

318e. *Conſulat*, 619. P. CORNELIUS SCIPIO AFRIC. ÆMILIAN.
Pour la ſeconde fois.
C. FULVIUS FLACCUS.

Préteurs. C. HOSTILIUS MANCINUS.
L. PLAUTIUS HYPSÆUS, &c.

Tribuns du Peuple. C. FANNIUS STRABO.
Les neuf autres ſont inconnus.

Proconſul dans l'Eſpagne Ultérieure. D. JUNIUS BRUTUS CALLAÏCUS.

319e.

315e. *Conſulat*, 620. P. MUCIUS SCÆVOLA.
L. CALPURNIUS PISO.

Préteurs. T. ANNIUS LUSCUS RUFUS.
C. OCTAVIUS NEPOS, &c.

Edile Curule. Q. LUCRETIUS FLAVUS VESPILLO.

Tribuns du Peuple. TIB. SEMPRONIUS GRACCHUS.
Il fut tué dans le cours de ſa Magiſtrature.
M. OCTAVIUS CÆCINA.
Q. MUMMIUS NEPOS.
L. RUBRIUS VARRO.
P. APULEÏUS SATURNINUS.
Q. ÆLIUS TUBERO, &c.

Proconſuls. Dans l'Eſpagne Ultérieure. D. BRUTUS CALLAÏCUS.

Dans la Campanie. Q. CÆCILIUS METELLUS MACEDONICUS.
CN. SERVILIUS CÆPIO.

320e. *Conſulat*, 621. P. POPILIUS LÆNAS.
P. RUPILLUS.

Préteurs. C. SEMPRONIUS TUDITANUS.
C. MARCIUS FIGULUS, &c.

Tribuns du Peuple. Q. POMPEÏUS RUFUS.
Les neuf autres ſont inconnus.

Proconſul dans l'Eſpagne Ultérieure. D. JUNIUS BRUTUS CALLAÏCUS.
Il triomphe des Luſitaniens & des Gallaïciens.

Proconſul dans l'Eſpagne Citérieure. P. CORNEL. SCIPIO AFRIC. ÆMILIANUS.
Il prend Numance, & obtient le triomphe à Rome.

321e. *Conſulat*, 622. P. LICINIUS CRASSUS MUCIANUS, Grand Pontife.
L. VALERIUS FLACCUS, Grand Prêtre de Mars.

Cenſeurs. Q. CÆCILIUS METELLUS MACEDONICUS.
Q. POMPEÏUS NEPOS.

CINQUANTE-NEUVIEME LUSTRE.

Tribuns du Peuple. C. PAPIRIUS CARBO.
Les neuf autres ſont inconnus.

Proconſul dans la Sicile. P. RUPILIUS NEPOS.
Il reçut les honneurs de l'Ovation après avoir réduit les Eſclaves de Sicile.

Digitized by Google

322e. *Consulat*, 623. C. CLAUDIUS PULCHER.
M. PERPERNA.

Tribuns du Peuple. C. ATINIUS LABEO.
Les neuf autres sont inconnus.

Proconsul en Asie. P. LICINIUS CRASSUS MUCIANUS.

323e. *Consulat*, 624. C. SEMPRONIUS TUDITANUS.
Il triomphe des Peuples d'Istrie.
M. AQUILLIUS NEPOS.

Proconsul en Asie. M. PERPERNA.

324e. *Consulat*, 625. CN. OCTAVIUS NEPOS.
T. ANNIUS LUSCUS RUFUS.

Proconsul en Asie. M. AQUILLIUS NEPOS.

325e. *Consulat*, 626. L. CASSIUS LONGINUS.
L. CORNELIUS CINNA.

Proconsul en Asie. M. AQUILLIUS NEPOS.

326e. *Consulat*, 627. M. EMILIUS LEPIDUS.
L. AURELIUS ORESTES.

JEUX SECULAIRES pour la quatriéme fois.

Cenſeurs. Q. FABIUS MAX. SERVILIANUS.
L. CÆCILIUS METELLUS CALVUS.
Ils abdiquérent l'un & l'autre.

Préteur en Sicile. P. QUINCTIUS FLAMININUS.

Tribuns du Peuple. M. JUNIUS PENNUS.
Les neuf autres ſont inconnus.

Queſteur en Sardaigne. C. SEMPRONIUS GRACCHUS.

Proconſul en Aſie. M. AQUILLIUS.
Il triomphe.

327e. *Conſulat*, 628. M. PLAUTIUS HYPSÆUS.
M. FULVIUS FLACCUS.

Cenſeurs. CN. SERVILIUS CÆPIO.
L. CASSIUS LONGINUS.

SOIXANTIEME LUSTRE.

Préteurs. C. FANNIUS STRABO.
L. OPIMIUS NEPOS.
Q. FABIUS MAXIMUS, &c.

Proconſul en Sardaigne. L. AURELIUS ORESTES.

Proqueſteur en Sardaigne. C. SEMPRONIUS GRACCHUS.

328e. *Conſulat*, 629. C. CASSIUS LONGINUS.
C. SEXTIUS CALVINUS.

Proconſuls. Dans la Ligurie Tranſalpine. M. FULVIUS FLACCUS.

En Sardaigne. L. AURELIUS ORESTES.

A Frégelles. L. OPIMIUS NEPOS.

Dans l'Eſpagne Citérieure. Q. FABIUS MAXIMUS.

329e. *Conſulat*, 630. Q. CÆCILIUS METELLUS BALEARICUS.
T. QUINCTIUS FLAMININUS.

Préteurs. SEX. JULIUS CESAR.
Q. MARCIUS REX.
Q. ÆLIUS TUBERO.
L. JULIUS CESAR, &c.

Tribuns du Peuple. C. SEMPRONIUS GRACCHUS.
AUFEÏUS NEPOS.
Les huit autres ſont inconnus.

Proconſuls. Dans la Gaule Tranſalpine. C. SEXTIUS CALVINUS.

En Sardaigne. L. AURELIUS ORESTES.

Dans l'Eſpagne Citérieure. Q. FABIUS MAXIMUS.

Proconſuls. Dans la Gaule Tranſalpine. M. FULVIUS FLACCUS.
Il triomphe des Liguriens, des Vocontiens, des Salyens, &c.

330e. *Conſulat*, 631. CN. DOMITIUS ÆNOBARBUS.
C. FANNIUS STRABO.

Tribuns du Peuple. C. SEMPRONIUS GRACCHUS.
M. LIVIUS DRUSUS.
L. RUBRIUS VARRO.
M. BÆBIUS TAMPHILUS.
Les ſix autres ſont inconnus.

Proconſuls. Dans les Iſles Baléares. Q. CÆCILIUS METELLUS

Dans la Gaule Tranſalpine. C. SEXTIUS CALVINUS.
Il triomphe des Liguriens, des Vocontiens, & des Salyens.

En Sardaigne. L. AURELIUS ORESTES.
Il triomphe des Sardes.

331e. *Conſulat*, 632. L. OPIMIUS NEPOS.
Q. FABIUS MAXIMUS ALLOBROGICUS.

Préteur en Aſie. QUINTUS MUCIUS SCÆVOLA.

Tribuns du Peuple. M. MINUCIUS RUFUS.
L. CALPURNIUS PISO BESTEA.
C. LICINIUS NERVA.
Les ſept autres ſont inconnus.

Queſteur en Aſie. P. RUTILIUS RUFUS.

Proconſuls. Dans la Gaule Tranſalpine. CN. DOMITIUS ÆNOBARBUS.

Dans les Iſles Baléares. Q. CÆCILIUS METELLUS BALEARICUS.

332e. *Conſulat*, 633. P. MANILIUS NEPOS.
C. PAPIRIUS CARBO.

Cenſeurs. L. CALPURNIUS PISO FRUGI.
Q. CÆCILIUS METELLUS BALEARICUS.

SOIXANTE-UNIEME LUSTRE.

Tribuns du Peuple. P. DECIUS MUS.
M. OCTAVIUS NEPOS.
Les huit autres ſont inconnus.

Proconſuls. Dans la Gaule Tranſalpine. Q. FABIUS MAXIMUS.
Il triomphe des Allobroges & de Bétuilte Roy des Arvernes.

CN. DOMITIUS ÆNOBARBUS.
Il triomphe des Gaulois & des Arvernes.

333e. *Conſulat*, 634. L. CÆCILIUS METELLUS DALMATICUS.
L. AURELIUS COTTA.

Préteurs. Q. FABIUS MAXIMUS EBURNUS, &c.

Tribuns du Peuple. C. MARIUS NEPOS.
Les neuf autres ſont inconnus.

334e. *Conſulat*, 635. M. PORCIUS CATO.
Q. MARCIUS REX.
Le premier mourut pendant ſa Magiſtrature.
On luy ſubſtitua
Q. ÆLIUS TUBERO.

Proconſul en Dalmatie. L. CÆCILIUS METELLUS.
Il triomphe des Dalmates.

335e. *Conſulat*, 636. L. CÆCILIUS METELLUS.
Q. MUCIUS SCÆVOLA.

Proconſul dans la Ligurie. Q. MARCIUS REX.
Il triomphe des Stœnéens.

336e. *Conſulat*, 637. C. LICINIUS GETA.
Q. FABIUS MAXIMUS EBURNUS.

337e.

337e. *Consulat*, 638. M. ÆMILIUS SCAURUS.
Il triomphe des Carnes.
M. CÆCILIUS METELLUS.

Censeurs. L. CÆCILIUS METELLUS DELMATICUS.
CN. DOMITIUS ÆNOBARBUS.

SOIXANTE-DEUXIEME LUSTRE.

Préteurs. P. DECIUS MUS.
C. MARIUS NEPOS.

Tribuns du Peuple. P. RUPILIUS RUFUS.
Les neuf autres ſont inconnus.

Proconſul dans la Carniole. M. ÆMILIUS SCAURUS.
Il triomphe des Carnes.

338e. *Conſulat*, 639. M' ACILIUS BALBUS.
C. PORCIUS CATO.

Préteurs.
Dans l'Eſpagne Ultérieure. C. MARIUS NEPOS.

Dans l'Illyrie. T. DIDIUS NEPOS.

Proconſul. En Sardaigne. M. CÆCILIUS METELLUS.

339e. *Consulat*, 640. P. CÆCILIUS METELLUS CAPRARIUS.
CN. PAPIRIUS CARBO.

Préteur pour la seconde fois, pour juger des crimes capitaux. LUCIUS CASSIUS LONGINUS.

Tribuns du Peuple. SEX. PEDUCEÏUS NEPOS.
Les neuf autres ſont inconnus.

Proconſuls. En Sardaigne. M. CÆCILIUS METELLUS.
Il triomphe des Sardes.

Dans la Macédoine. C. CÆCILIUS METELLUS CAPRARIUS.
Il triomphe des Thraces & de la Macédoine.

Propréteur contre les Scordiſques. T. DIDIUS NEPOS.
Il triomphe des Scordiſques & de la Macédoine.

340e. *Conſulat*, 641. M. LIVIUS DRUSUS.
C. CALPURNIUS PISO.

Préteur dans l'Eſpagne Ultérieure. L. CALPURNIUS PISO FRUGI.

Digitized by Google

341e. *Conſulat*, 642. P. CORNELIUS SCIPIO NASICA.
P. CALPURNIUS PISO BESTEA.

Préteurs. L. CASSIUS LONGINUS.
SER. SULPICIUS GALBA, &c.

Tribuns du Peuple. C. MEMMIUS GALLUS.
C. BÆBIUS SULCA.

Queſteur en Numidie. P. SEXTIUS NEPOS.

Proconſul en Macédoine. M. LIVIUS DRUSUS.

342e. *Conſulat*, 643. M. MINUCIUS RUFUS.
SP. POSTUMIUS ALBINUS.

Préteurs. A Rome. Q. MARCIUS PHILLIPPUS.

Dans l'Eſpagne Citérieure. Q. SERVILIUS CÆPIO.

Tribuns du Peuple. P LICINIUS CRASSUS DIVES.
C. MANILIUS LIMETANUS.
L. ANNIUS NEPOS.
L. LUCILIUS BALBUS.
Les ſix autres ſont inconnus.

Proconſul en Macedoine. M. LIVIUS DRUSUS.
Il triomphe des Scordiſques.

343e. *Conſulat*, 644. Q. CÆCILIUS METELLUS NUMIDICUS.
M. JULIUS SILANUS.

Cenſeurs. M. ÆMILIUS SCAURUS.
M. LIVIUS DRUSUS.
Celuy-cy mourut pendant ſa Cenſure.

Proconſuls. Dans la Macedoine. M. MINUCIUS RUFUS.

Dans la Numidie. SP. POSTUMIUS ALBINUS.

Dans l'Eſpagne Ultérieure. Q. SERVILIUS CÆPIO.

344e. *Conſulat*, 645. SER. SULPICIUS GALBA.
Q. HORTENSIUS NEPOS.
Il n'entra point en exercice.
On luy ſubſtitua
M. AURELIUS SCAURUS.

Cenſeurs. Q. FABIUS ALLOBROGICUS.
C. LICINIUS GETA.

SOIXANTE-TROISIEME LUSTRE.

Proconſul en Numidie. Q. CÆCILIUS NUMIDICUS.

Digitized by Google

Q. SERVILIUS CÆPIO.
Il Triomphe des Luſitaniens.
M. MINUCIUS RUFUS.
Il Triomphe des Scordiſques, & des Triballes.

345e. *Conſulat*, 646. L. CASSIUS LONGINUS.
C. MARIUS NEPOS.
Le premier fut tué pendant ſon Conſulat.
On luy ſubſtitua
M. EMILIUS SCAURUS, pour la ſeconde fois.

Tribuns du Peuple. L. MANILIUS MANCINUS.
C. CÆLIUS CALDUS.
SP. THORIUS BALBUS.
Les ſept autres ſont inconnus.

Queſteurs en Numidie. L. CORNELIUS SULLA.
CN. OCTAVIUS RUFUS.
Q. CÆCILIUS NUMIDICUS.
Il Triomphe des Numides & du Roy Jugurtha.

346e. *Conſulat*, 647. C. ATTILIUS SERRANUS.
Q. SERVILIUS CÆPIO.

Préteurs. M. LICINIUS CRASSUS.
C. ANNIUS BELLIENUS.
C. FLAVIUS FIMBRIA, &c.

Ediles. P. LICINIUS CRASSUS.
Q. CÆCILIUS METELLUS NEPOS.

Tribuns du Peuple. Q. MUCIUS SCÆVOLA.
Les neuf autres ſont inconnus.

Proconſul en Numidie. C. MARIUS NEPOS.

Propréteur en Afrique. L. ANNIUS BELLIENUS.

Proqueſteur en Numidie. L. CORNELIUS SULLA.

347e. *Conſulat*, 648. P. RUTILIUS RUFUS.
CN. MALLIUS MAXIMUS.

Préteur en Sardaigne. T. ALBUCIUS NEPOS.

Tribuns du Peuple. L. LICINIUS CRASSUS.
C. CASSIUS LONGINUS.
Les huit autres ſont inconnus

Queſteur en Sardaigne. CN. POMPEÏUS STRABO.

Proconſuls. Dans la Gaule Narbonnoiſe. Q. SERVILIUS CÆPIO.

Dans la Numidie. C. MARIUS NEPOS.
Il triomphe des Numides, & du Roy Jugurtha.

Proqueſteur en Numidie. L. CORNELIUS SULLA.

348e. *Conſulat*, 649. C. MARIUS NEPOS.
Pour la ſeconde fois.
C. FLAVIUS FIMBRIA.

Edile. C. AURELIUS SCAURUS.

Tribuns du Peuple. L. CASSIUS LONGINUS.
CN. DOMITIUS ENOBARBUS.
C. SERVILIUS GLAUCIA.
L. MARCIUS PHILIPPUS.
Les ſix autres ſont inconnus.

Propréteur en Sardaigne. T. ALBUCIUS NEPOS.

349e. *Conſulat*, 650. C. MARIUS NEPOS.
Pour la troiſiéme fois.
L. AURELIUS ORESTES.
Il mourut dans le cours de ſon année Conſulaire.

Préteurs. En Sicile. C. SERVILIUS CASCA.

Dans l'Eſpagne Citérieure. M. FULVIUS NOBILIOR.

En Macédoine. C. CALPURNIUS PISO CÆSONINUS.

En Aſie. M. ANTONIUS NEPOS.

Ediles Q. MUCIUS SCÆVOLA.
Curules. L. LICINIUS CRASSUS.

350e. *Conſulat*, 651. C. MARIUS NEPOS.
Pour la quatriéme fois.
L. LUTATIUS CATULUS.

Cenſeurs. Q. CÆCILIUS METELLUS NUMIDICUS.
C. CÆCILIUS METELLUS CAPRARIUS.

SOIXANTE-QUATRIEME LUSTRE.

Préteur en Sicile. L. LICINIUS LUCULLUS.

Tribuns du Peuple. A. POMPEÏUS RUFUS.
L. APULEÏUS SATURNINUS.
T. JUNIUS NEPOS.
Les ſept autres ſont inconnus.
M. ANTONIUS.
Aprês avoir donné la chaſſe aux Pirates de Cilicie,
Reçoit à Rome les honneurs du Triomphe naval.

351e. *Conſulat*, 652. C. MARIUS NEPOS.
Pour la cinquiéme fois.
Il triomphe des Teutons, des Cimbres & des Ambrons.
M. AQUILLIUS NEPOS.

Tribuns

Tribuns du Peuple. M' ACILIUS GLABRIO.
• Les neuf autres ſont inconnus.

Proconſul dans la Gaule Ciſalpine. Q. LUTATIUS CATULUS.
Il Triomphe des Teutons, des Cimbres, & des Ambrons.

352e. *Conſulat*, 653. C. MARIUS NEPOS.
Pour la ſixiême fois.
L. VALERIUS FLACCUS.

Préteurs. C. SERVILIUS GLAUCIA, &c.

Tribuns du Peuple. A. NONNIUS SUFFENAS.
L. APULEÏUS SATURNINUS.
Pour la ſeconde fois.
CN. BÆBIÚS TAMPHILUS.
Les ſept autres ſont inconnus.

Queſteurs. Q. SERVILIUS CÆPIO.
C. SAUFEÏUS NEPOS.

Proconſul en Sicile. M' AQUILLIUS NEPOS.

353e. *Conſulat*, 654. M. ANTONIUS NEPOS.
A. POSTUMIUS ALBINUS.

Préteurs. Dans l'Eſpagne Ultérieure. L. CORNELIUS DOLABELLA.

Dans l'Aſie. Q. MUCIUS SCÆVOLA.

Ediles Curules. C. CLAUDIUS PULCHER.
L. VALERIUS FLACCUS.

Tribuns du Peuple. L. PORCIUS CATO.
Q. POMPEÏUS RUFUS.
Q CALIDIUS NEPOS.
P. FURIUS NEPOS.
C. CANULEÏUS DIVES.
C. DECIANUS.
SEX. TITIUS NEPOS.
L. EQUITIUS FIRMANUS.
L. APULEÏUS SATURNINUS.
Pour la troiſiême fois.
Le dixiême eſt inconnu.

Queſteur en Macédoine. C. JUNIUS NORBANUS.

Aprês la défaite des Eſclaves de Sicile
M' AQUILIUS reçoit les honneurs de l'Ovation.

354e. *Conſulat, 655.* Q. CÆCILIUS METELLUS NEPOS.
T. DIDIUS NEPOS.

Prêteur. A Rome. M. VALERIUS FLACCUS.

En Sicile. L. DOMITIUS ÆNOBARBUS.

En Macédoine. C. SEXTIUS CALVINUS.

Tribuns du Peuple. M. DURONIUS NEPOS.
A. PLAUTIUS SILVANUS.
Les huit autres ſont inconnus.
L. CORNELIUS DOLABELLA.
Il Triomphe des Luſitaniens.

355e. *Conſulat*, 656. CN. CORNELIUS LENTULUS.
P. LICINIUS CRASSUS.

Cenſeurs. L. VALERIUS FLACCUS.
M. ANTONIUS NEPOS.

SOIXANTE-CINQUIEME LUSTRE.

Préteur en Sicile. L. HORTENSIUS NEPOS.

Proconſul dans l'Eſpagne Ultérieure. T. DIDIUS NEPOS.

Propréteur en Macedoine. C. SEXTIUS CALVINUS.

356e. *Conſulat*, 657. CN. DOMITIUS ÆNOBARBUS.
C. CASSIUS LONGINUS.

Préteur à Rome. SEX. JULIUS CESAR.

357e. *Conſulat*, 658. P. LICINIUS CRASSUS.
Q. MUCIUS SCÆVOLA.

Préteur en Sicile. C. CLAUDIUS PULCHER.

Tribuns du Peuple. C. JUNIUS NORBANUS.
L. AURELIUS COTTA.
T. DIDIUS NEPOS.
L. ANTISTIUS RHEGINUS.
Les ſix autres ſont inconnus.

Proconſuls. Dans l'Eſpagne Citérieure. T. DIDIUS NEPOS.

Dans l'Eſpagne Ultérieure. P. LICINIUS CRASSUS.

358e. *Conſulat*, 659. C. CÆLIUS CALDUS.
L. DOMITIUS ÆNOBARBUS.

Préteurs. A Rome. L. CORNELIUS CINNA.

En Aſie. L. VALERIUS FLACCUS.

Tribun du Peuple. L. SESTIUS NEPOS.

Proconſuls. Dans l'Eſpagne Citérieure. T. DILIUS NEPOS.

Dans l'Eſpagne Ultérieure. P. LICINIUS CRASSUS.

359e. *Conſulat*, 660. C. VALERIUS FLACCUS.
M. HEREMNIUS NEPOS.

Préteurs. A Rome. T. MANILIUS NEPOS.
L. CORNELIUS SYLLA.

En Sicile. CN. POMPEÏUS STRABO.

Dans l'Eſpagne Ultérieure. P. CORNELIUS SCIPIO NASICA.

Proconſuls. Dans l'Eſpagne Citérieure. T. DIDIUS NEPOS.
Il Triomphe des Celtibériens.

Dans l'Eſpagne Ultérieure. P. LICINIUS CRASSUS.
Il Triomphe des Luſitaniens.

360e. *Conſulat*, 661. C. CLAUDIUS PULCHER.
M. PERPERNA NEPOS.

Cenſeurs. CN. DOMITIUS ÆNOBARBUS.
L. LICINIUS CRASSUS.

SOIXANTE-SIXIEME LUSTRE.

Préteurs. En Sicile. C. GEMINIUS NEPOS.

En Aſie. L. CORNELIUS SYLLA.

Proconſuls. Dans l'Eſpagne Citérieure. C. VALERIUS FLACCUS.

Dans l'Eſpagne Ultérieure. P. CORNELIUS SCIPIO NASICA.

361e. *Conſulat*, 662. L. MARCIUS PHILIPPUS.
SEX. JULIUS CESAR.

Preteurs. A Rome. Q. POMPEÏUS RUFUS.

Dans la Gaule Narbonnoiſe. M. PORCIUS CATO LICINIANUS.

En Aſie. L. CASSIUS LONGINUS.

Edile Curule. M. CLAUDIUS MARCELLUS.

Tribuns du Peuple. M. LIVIUS DRUSUS.
P. TARQUITIUS NEPOS.
Q. VARIUS HIBRYDA SUCRONENSIS.
L. FUFIUS CALENUS.
C. PAPIRIUS CARBO.
Q. RUBRIUS VARRO.
L. LUCEÏUS NEPOS.
C. PAPIRIUS CARBO.
Les deux autres ſont inconnus.

Queſteur dans la Gaule Ciſalpine. Q. SERTORIUS NEPOS.
Guerre des Alliés.

362e. *Conſulat*, 663. SEX. JULIUS CESAR.
P. RUTILIUS RUFUS.
Il fut tué pendant ſon Conſulat.

Préteurs. A Rome. Q. VARIUS HIBRYDA.

Dans la Gaule Narbonnoiſe. C. CÆCILIUS METELLUS.

Edile Curule. C. JULIUS CÆSAR STRABO.

Tribuns du Peuple. C. SCRIBONIUS CURIO.
Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.
M. PLÆTORIUS NEPOS.
C. VELLEÏUS NEPOS.
Les ſix autres ſont inconnus.

Propréteurs. En Aſie. L. CASSIUS LONGINUS.

Dans l'Eſpagne Citérieure. C. VALERIUS FLACCUS.

363e. *Conſulat*, 664. CN. POMPEIUS STRABO.
Il triomphe des Aſculans & des Picentins.
L. PORCIUS CATO.
Il fut tué pendant ſon Conſulat.

Cenſeurs. P. LICINIUS CRASSUS.
L. JULIUS CESAR.

SOIXANTE-SEPTIEME LUSTRE.

Préteurs à Rome. A. SEMPRONIUS ASELLIO.
Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS.
APP. CLAUDIUS PULCHER.
P. GABINIUS CAPITO.

Tribuns du Peuple. L. CASSIUS LONGINUS.
C. PAPIRIUS CARBO.
M. PLAUTIUS SILVANUS.
Les ſept autres ſont inconnus.

364e. *Conſulat, 665.* L. CORNELIUS SYLLA FELIX.
Q. POMPEIUS RUFUS.

Préteur en Afrique. C. SEXTILIUS.

Tribuns du Peuple. P. SULPICIUS RUFUS.
Il fut tué pendant ſon Tribunat.
P. ANTISTIUS LABEO.
C. BÆBIUS SULCA.
Les ſept autres ſont inconnus.

Queſteur en Aſie. L. LICINIUS LUCULLUS.

365e. *Conſulat, 666.* CN. OCTAVIUS.
Il fut tué pendant ſon Conſulat.
L. CORNELIUS CINNA.
Il fut dépoſé.
On luy ſubſtitua.
L. CORNELIUS MERULA.
Qui ſe tua avant la fin de ſa Magiſtrature.

Préteur en Sicile. M. CLAUDIUS MARCELLUS.

Préteur dans l'Apulie. Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS.

Proconſul

Proconſul en Aſie. L. CORNELIUS SYLLA FELIX.

Tribuns du Peuple. M. VIRGILIUS NEPOS.
P. MAGIUS CHILO.
Les huit autres ſont inconnus.

366e. *Conſulat, 667.* L. CORNELIUS CINNA.
Pour la ſeconde fois.
C. MARIUS.
Pour la ſeptiême fois.
Il mourut pendant ſon Conſulat.
On luy ſubſtitua
L. VALERIUS FLACCUS.

Cenſeurs. L. MARCIUS PHILIPPUS.
MARCUS PERPERNA.

SOIXANTE-SEPTIEME LUSTRE.

Préteurs. A Rome. C. MARIUS GRATIDIANUS.
P. ANTISTIUS LABEO.
L. LICINIUS MURENA.

En Afrique. Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS.

En Macedoine. C. SENTIUS SATURNINUS.

Proconſul en Aſie. L. CORNELIUS SYLLA.

Queſteur à Rome. C. FLAVIUS FIMBRIA.

Questeur en Asie. L. MANLIUS TORQUATUS.

367e. *Consulat*, 668. L. CORNELIUS CINNA.
Pour la troisiême fois.
CN. PAPIRIUS CARBO.

Préteurs. M. LÆTORIUS MERGUS.
Q. GRANIUS NEPOS.
P. CORNELIUS CETHEGUS.
CN. GRANIUS NEPOS.

Tribuns du Peuple. SEX. LUCILIUS NEPOS.
M. PETREÏUS NEPOS.

Proconsuls. En Asie. L. CORNELIUS SYLLA.

En Afrique. Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS.

368e. *Consulat*, 669. CN. PAPIRIUS CARBO.
Pour la seconde fois.
L. CORNELIUS CINNA.
Pour la quatriême fois.
Il fut tué avant la fin de son Consulat.

Tribun du Peuple. P. POPILLIUS LÆNAS.

Questeur dans la Gaule Cisalpine. C. VERRE'S.

Digitized by Google

Proconſul en Aſie. L. CORNELIUS SYLLA.

Proconſuls en Afrique. Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS.
C. FABIUS HADRIANUS.

369e. *Conſulat*, 670. L. CORNELIUS SCIPIO ASIATICUS.
C. JUNIUS NORBANUS.

Préteurs à Rome. P. BURRIENUS.
Q. LUCRETIUS OFFELLA.
Q. ANTONIUS BALBUS.
Q. VALERIUS SORANUS.

Préteur dans l'Eſpagne Ultérieure. Q. SERTORIUS NEPOS.

Préteur dans la Gaule Narbonnoiſe. C. VALERIUS FLACCUS.

Tribuns du Peuple. C. POPILIUS LÆNAS.
CN. AUFDIIUS ORESTES.
C. CASSIUS VARUS.

Queſteur en Italie. M. PUPIUS PISO FRUGI CALPURNIANUS.

Queſteurs dans l'Eſpagne Ultérieure. L. HERCULEÏUS NEPOS.
C. HERENNIUS NEPOS.

Proconſul en Italie. L. CORNELIUS SYLLA.

Proconſul dans la Campanie. Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS.

Proconſul dans la Gaule Ciſalpine. CN. PAPIRIUS CARBO.

Propréteur en Afrique. C. FABIUS HADRIANUS.

Propréteur en Aſie. L. LICINIUS MURENA.

37e *Conſulat, 671.* C. MARIUS.
Il fut tué pendant ſon Conſulat.
CN. PAPIRIUS CARBO.
Pour la troiſiême fois.
Il fut tué avant la fin de ſon Conſulat.

Préteurs à Rome. L. JUNIUS BRUTUS DAMASIPPUS.
Il fut tué pendant ſa Préture.
C. MARIUS GRATIDIANUS.
Pour la ſeconde fois.
Il fut tué pendant ſa Préture.

Proconſuls en Italie. L. CORNELIUS SYLLA.
Q. METELLUS PIUS.
C. JUNIUS NORBANUS.
Q. LUCRETIUS OFFELLA.
Q. VALERIUS SORANUS.

Proconſul en Sardaigne. Q. ANTONIUS BALBUS.

Proconſul dans l'Eſpagne Citérieure. P. BURRIENUS.

Proconſul dans l'Eſpagne Ultérieure. Q. SERTORIUS NEPOS.

Propréteur en Afrique. C. FABIUS HADRIANUS.

Propréteur en Macédoine. C. SENTIUS SATURNINUS.

Propréteur en Aſie. L. LICINIUS MURENA.

Queſteurs en Italie. C. VERRE'S.
L. MANLIUS TORQUATUS.

Dictateur. L. CORNELIUS SYLLA.

Général de la Cavalerie. L. VALERIUS FLACCUS.

371e. *Conſulat*, 672. M. TULLIUS DECULA.
CN. CORNELIUS DOLABELLA.

Dictateur. L. CORNELIUS SYLLA.
Il triomphe du Roy Mithridate, & de l'Aſie pendant deux jours.
Création de huit Préteurs pour la ville de Rome.

Préteur à Rome. CN. CORNELIUS DOLABELLA.
SEX. NONNIUS SUFFENAS.

Questeurs à Rome. P. CORNELIUS LENTULUS SURA.
L. VALERIUS TRIARIUS.

Proconsul en Sardaigne. L. MARCIUS PHILIPPUS.

Proconsul en Sicile. M. EMILIUS LEPIDUS.

Proconsul en Espagne. C. ANNIUS LUSCUS.

Propréteur en Asie. M. MINUCIUS THERMUS.

L. LICINIUS MURENA.
Triomphe du Roy Mithridate & de l'Asie.

372e. *Consulat*, 673. L. CORNELIUS SYLLA FELIX.
Pour la seconde fois.
Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS.

Préteurs à Rome créez au nombre de huit pour la premiére fois. M. FANNIUS STRABO.
Les sept autres sont inconnus.

Tribuns du Peuple. C. HERENNIUS NEPOS.
Les neuf autres sont inconnus.

Proconſul en Macédoine. CN. CORNELIUS DOLABELLA.

Préteur en Cilicie. Un autre CN. CORNELIUS DOLABELLA.

Préteur dans l'Eſpagne Citérieure. L. DOMITIUS ENOBARBUS.

Préteur dans l'Eſpagne Ultérieure. T. DIDIUS NEPOS.
Création de vingt Queſteurs.

Queſteur en Cilicie. C. POBLICIUS MALLEOLUS.
Les autres ſont inconnus.

Pompée alors Chevalier Romain ſeulement, triomphe du Roy Hiarbas, & de l'Afrique.

373e. *Conſulat*, 674. P. SERVILIUS VATIA ISAURICUS.
AP. CLAUDIUS PULCHER.

Preteurs à Rome. L. OCTAVIUS NEPOS.
C. CALPURNIUS PISO.
Q. CALIDIUS NEPOS, &c.

Préteur en Aſie. C. CLAUDIUS NERO.

Ediles Curules. L. LICINIUS LUCULLUS.
M. TERENTIUS VARRO LUSCULUS.

Queſteur dans l'Eſpagne Ultérieure. C. URBINIUS RUFUS.

Queſteur en Cilicie. C. VERRE'S.

374e. *Conſulat*, 675. M. ÆMILIUS LEPIDUS.
L. LUTATIUS CATULUS.
CN. CORNELIUS DOLABELLA.
Triomphe de la Macédoine.

Proconſul dans l'Eſpagne Ultérieure. Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS.

Proconſul en Sicile. C. CLAUDIUS MARCELLUS.

375e. *Conſulat*, 676. D. JUNIUS BRUTUS LEPIDUS.
MAM. ÆMILIUS LIVIANUS.

Préteurs à Rome. CN. AUFIDIUS ORESTES AURELIANUS.
L. LICINIUS LUCULLUS, &c.

Proconſul à Rome. APP. CLAUDIUS PULCHER.

Proconſul en Italie. Q. LUTATIUS CATULUS.

Propréteur dans la Gaule Ciſalpine. CN. POMPEÏUS MAGNUS.

Proconſul dans l'Eſpagne Ultérieure. Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS.

Proconſul

Proconſul dans la Cilicie. P. SERVILIUS VATIA ISAURICUS.

Proconſul dans la Macédoine. APP. CLAUDIUS PULCHER.

Préteur en Sicile. CN. JUNIUS NORBANUS.

Préteur dans la Gaule Narbonnoiſe. M. FONTEÏUS CAPITO.

Propréteur dans l'Aſie. CN. TERENTIUS VARRO.

Tribun du Peuple. M. TURPILIUS NEPOS.

376e. *Conſulat*, 677. CN. OCTAVIUS.
C. SCRIBONIUS CURIO.

Préteurs à Rome. L. TITIUS NEPOS.
M. TERENTIUS VARRO LUCULLUS.
L. FURIUS PHILUS, &c.

Préteur en Afrique. L. LICINIUS LUCULLUS.

Préteur dans l'Achaie. L. GELLIUS POBLICOLA.

Préteur dans l'Illyrie. CN. AUFIDIUS ORESTES.

Préteur en Sicile. SEX. PEDUCEÏUS NEPOS.

Proconſul en Macédoine. APP. CLAUDIUS PULCHER.

Proconſuls en Italie. MAM. ÆMILIUS LEPIDUS.
D. JUNIUS BRUTUS.

Tribun du Peuple. CN. SICINIUS NEPOS.
Il fut tué pendant ſon Tribunat.

Queſteurs dans l'Eſpagne Ultérieure. C. MEMMIUS GALLUS.
Il fut tué en combattant.

Queſteur en Italie. C. ÆLIUS STALENUS PÆTUS.

Proconſuls. En Eſpagne. Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS.
CN. POMPEÏUS MAGNUS.

Dans la Gaule Narbonnoiſe. M. FONTEÏUS CAPITO.

Dans la Macédoine. APP. CLAUDIUS PULCHER.

377e. *Conſulat*, 678. L. OCTAVIUS.
C. AURELIUS COTTA.

Préteurs à Rome. Q. CASSIUS LONGINUS.
C. LICINIUS SACERDOS.
P. CORNELIUS LENTULUS SURA.
M. ANTONIUS NEPOS.
M. CÆSIUS NEPOS, &c.

Digitized by Google

Tribun du Peuple. Q. OPIMIUS NEPOS.

Proconſuls. En Eſpagne. Q. CÆCILIUS PIUS NUMIDICUS.
CN. POMPEÏUS MAGNUS.

En Cilicie. SERVILIUS VATIA ISAURICUS.

En Macédoine. C. SCRIBONIUS CURIO.

En Bithynie. M. JUNIUS SILANUS.

En Aſie. C. CLAUDIUS NERO.

En Sicile. SEX. PEDUCEÏUS NEPOS.

Dans la Gaule Narbonnoiſe. M. FONTEÏUS CAPITO.

Dans l'Illyrie. CN. AUFIDIUS ORESTES AURELIANUS.

En Macédoine. M. TERENTIUS VARRO LUCULLUS.

En Achaïe. L. GELLIUS POBLICOLA.

En Bithynie. A. POMPEÏUS BITHYNICUS.

Proqueſteur en Sicile. M. TULLIUS CICERO.

En Bithynie. L. VOLTEÏUS STRABO.

378e. *Conſulat*, 679. L. LICINIUS LUCULLUS.
M. AURELIUS COTTA.

Préteur à Rome. C. VERRE's.

Dans la Gaule Narbonnoiſe. M. FONTEÏUS CAPITO.

Tribun du Peuple. L. QUINCTIUS.

379e. *Conſulat*, 680. M. TERENTIUS VARRO LUCULLUS.
C. CASSIUS VARUS.

Proconſul à Calcédoine. M. AURELIUS COTTA.

Préteur en Sicile. C. VERRE's.

380e. *Conſulat*, 681. L. GELLIUS POBLICOLA.
CN. CORNELIUS LENTULUS CLODIANUS.

Proconſul en Macédoine. C. SERVILIUS CURIO.

Tribun du Peuple. M. LOLLIUS PALICANUS.

381e. *Consulat*, 682. CN. AUFIDIUS ORESTES.
P. CORNELIUS LENTULUS SURA.

Préteurs. M. LICINIUS CRASSUS.
CN. POMPEÏUS MAGNUS.

Proconsuls dans le Pont. L. LICINIUS LUCULLUS.
CNEÏUS POMPE'E.
Triomphe de l'Eſpagne.

382e. *Conſulat*, 683. M. LICINIUS CRASSUS.
CN. POMPEIUS MAGNUS.

Cenſeurs. L. GELLIUS POBLICOLA.
CN. CORNELIUS LENTULUS CLODIANUS.

SOIXANTE-HUITIEME LUSTRE.

Préteurs à Rome. M. ACILIUS GLABRIO.
L. AURELIUS COTTA.

383e. *Conſulat*, 684. Q. HORTENSIUS.
Q. CÆCILIUS METELLUS CRETICUS.

Ediles. M. TULLIUS CICERO.
M. COESONIUS.

Préteurs. M. PUPIUS PISO.
II Triomphe de l'Eſpagne.
Q. LUTATIUS CATULUS.

384e. *Conſulat*, 685. L. CÆCILIUS METELLUS.
Il mourut avant que d'entrer en exercice.
Q. MARCIUS REX.

Proconſul dans l'Iſle de Créte. Q. CÆCILIUS METELLUS CRETICUS.

Proconſul dans le Pont. L. LICINIUS LUCULLUS.

385e. *Conſulat*, 686. C. CALPURNIUS PISO.
M. ACILIUS GLABRIO.

Tribuns du Peuple. A. GABINIUS.
L. ROSCIUS OTHO.
C. CORNELIUS.
C. MANILIUS.

386e. *Conſulat*, 687. M. ÆMILIUS LEPIDUS.
L. VOLCATIUS TULLUS.

Préteur en Afrique. L. SERGIUS CATILINA.

Préteurs à Rome. M. TULLIUS CICERO.
P. VATINIUS.

387e. *Conſulat*, 688. L. AURELIUS COTTA.
L. MANLIUS TORQUATUS.

Tribun du Peuple. C. PAPIUS.

Cenſeurs. Q. LUTATIUS CATULUS.
L. LICINIUS CRASSUS.
Ils abdiquérent.

388e. *Conſu-lat*, 689. L. JULIUS CÆSAR.
C. MARCIUS FIGULUS.

Cenſeurs. L. AURELIUS COTTA.
Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS.

389e. *Conſu-lat*, 690. M. TULLIUS CICERO.
C. ANTONIUS.

Queſteur. T. FADIUS.

Préteurs à Rome. Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.
Q. POMPEÏUS RUFUS.
C. SULPICIUS GALLUS.
L. VALERIUS FLACCUS.
C. COSCONIUS NEPOS.
P. CORNELIUS LENTULUS SURA.
Pour la ſeconde fois.
L. AFRANIUS NEPOS.
C. POMPTINIUS.

Ediles Curules. L. JULIUS CÆSAR.
P. CORNELIUS LENTULUS SPINTHER.

Tribuns du Peuple. P. SERVILIUS RULLUS.
L. CÆCILIUS METELLUS.

T. ATIUS LABIENUS.
T. AMPIUS BALBUS.

Proconſul contre Mithridate. CN. POMPEÏUS MAGNUS.

Proconſul en Apulie. L. CÆCILIUS METELLUS CRETICUS.

Proconſul en Aſie. P. ORBIUS.

Proqueſteurs dans le Pont. P. PLAUTIUS HYPSÆUS.
M. ÆMILIUS SCAURUS.

L. LICINIUS LUCULLUS.
Triomphe du Pont, de la Cappadoce, des Rois Mithridate & Tigrane.

390e. *Conſulat*, 691. D. JUNIUS SILANUS.
L. LICINIUS MURENA.

Préteurs. C. JULIUS CESAR.
Q. TULLIUS CICERO.
C. VIRGILIUS NEPOS.
M. ATIUS BALBUS.
M. VALERIUS MESSALLA.
M. CALPURNIUS BIBULUS.

Tribuns du Peuple. Q. CÆCILIUS METELLUS NEPOS.
L. CALPURNIUS BESTEA.
M. PORCIUS CATO.
Q. MINUCIUS THERMUS.

Queſteurs.

Digitized by Google

Queſteurs. P. SEXTILIUS NEPOS.
M. CURIUS NEPOS.

Proconſuls. Dans le Pont. CN. POMPEÏUS MAGNUS.

En Macédoine. C. ANTONIUS NEPOS.

Proconſul dans la Gaule Ciſalpine. Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

Proconſuls. Dans l'Illyrie. C. MARCIUS FIGULUS.

Dans la Gaule Tranſalpine. C. POMPTINIUS NEPOS.

Dans l'Eſpagne Ultérieure. C. COSCONIUS NEPOS.

En Afrique. Q. POMPEÏUS RUFUS.

En Aſie. L. VALERIUS FLACCUS.

Queſteurs. En Macédoine. P. SEXTIUS NEPOS.

Dans la Gaule Ciſalpine. T. FADIUS GALLUS.

Q. CÆCILIUS METELLUS Triomphe de l'Iſle de Créte.

391e. *Conſulat*, 692. M. PUPIUS PISO.
M. VALERIUS MESSALA NIGER.

Cenſeurs. Ils ſont inconnus.

SOIXANTE-NEUVIEME LUSTRE.

Préteurs à Rome. C. OCTAVIUS RUFUS, pere de l'Empereur Auguſte.
L. CALPURNIUS PISO CÆSONINUS.

Edile Curule. L. DOMITIUS ÆNOBARBUS.

Tribuns du Peuple. Q. FUFIUS CALENUS.
C. CORNUTUS.
M. AUFIDIUS LURCO.

Proconſul en Macédoine. C. ANTONIUS NEPOS.

Propréteurs. En Sicile. C. VIRGILIUS NEPOS.

Dans l'Eſpagne Ultérieure. C. JULIUS CESAR.

En Aſie. Q. TULLIUS CICERO.

Préſidents. En Syrie. M. ÆMILIUS SCAURUS.

Dans la Gaule Narbonnoiſe. C. PONTINIUS NEPOS.

Proqueſteur en Macédoine. P. SESTIUS.

POMPE'E. Triomphe des principales contrées de l'Aſie, du Roy Mithridate, & de Tigrane Roy d'Arménie.

592 c. *Conſulat*, 693. L. AFRANIUS NEPOS.
Q. CÆCILIUS METELLUS.

Préteurs à Rome. P. CORNELIUS SPINTHER.
Q. CÆCILIUS METELLUS NEPOS.

Ediles. M. TERENTIUS VARRO.
C. LICINIUS MURÆNA.

Tribuns du Peuple. L. FLAVIUS NEPOS.
C. HERENNIUS NEPOS.
M. LOLLIUS PALICANUS.
Q. MINUCIUS RUFUS.
M. SERVILIUS GEMINUS.
T. POSTUMIUS NEPOS.

Propréteurs. En Macedoine. C. OCTAVIUS RUFUS.

En Aſie. Q. TULLIUS CICERO.

Dans la Gaule Narbonnoiſe. C. PONTINIUS.

Préſident en Syrie. M. EMILIUS SCAURUS.

Queſteur en Macédoine. M. EMILIUS PAULUS.

393e. *Conſulat, 964.* C. JULIUS CÆSAR.
M. CALPURNIUS BIBULUS.

Préteurs à Rome.
LICINIUS CRASSUS DIVES.
Q. FUFIUS CALENUS.
Q. CLAUDIUS FLAMININUS.
T. VETTIUS.
L. APULEÏUS NEPOS.
L. PISO CÆSONINUS.

Tribun du Peuple.
P. VATINIUS NEPOS.
C. COSCONIUS NEPOS.
CN. DOMITIUS CALVINUS.
Q. ANCHARIUS NEPOS.
C. FANNIUS STRABO.
Q. CÆCILIUS METELLUS PIUS SCIPIO.
C. NIGIDIUS FIGULUS.

Queſteur à Rome. CN. CORNELIUS LENTULUS.

Proconſuls. Dans la Gaule Ciſalpine. L. AFRANIUS.

Dans la Gaule Tranſalpine. Q. CÆCILIUS METELLUS CELER.

Préteurs. Dans l'Eſpagne Citérieure. P. CORNELIUS LENTULUS SPINTHER.

En Syrie. L. MARCIUS PHILIPPUS.

En Sicile. C. VIRGILIUS NEPOS.

Propréteur en Aſie. Q. TULLIUS CICERO.

Propréteur en Macédoine. C. OCTAVIUS RUFUS.

Queſteur en Campanie. Q. CÆCILIUS BASSUS.

Proqueſteur en Macédoine. L. EMILIUS PAULUS.

394e. *Conſulat, 695.* L. CALPURNIUS PISO CÆSONINUS.
A. GABINIUS NEPOS.

Préteurs. L. DOMITIUS ÆNOBARBUS.
C. MEMMIUS GEMELLUS.
L. FLAVIUS NEPOS.
L. CORNELIUS LENTULUS CRUS.
P. NIGIDIUS FIGULUS.
T. AMPIUS BALBUS.
M. TERENTIUS VARRO.

Ediles Curules.	M. EMILIUS SCAURUS. P. PLAUTIUS HYPSÆUS.
Ediles Plébéiens.	L. CALPURNIUS BESTIA. M. LOLLIUS PALICANUS.
Tribuns du Peuple.	P. CLAUDIUS PULCHER. L. ANTISTIUS NEPOS. P. ÆLIUS LIGUS. CN. MANLIUS NEPOS. L. NOVIUS NEPOS. Q. TERENTIUS CULEO.
Proconſul dans la Gaule Tranſalpine, & dans l'Illyrie.	C. JULIUS CÆSAR.
Préteurs. En Afrique.	T. VETTIUS.
En Macédoine	L. APULEÏUS NEPOS.
En Syrie.	CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS.
Propréteur en Sicile.	C. VIRGILIUS NEPOS.
Propréteur en Chypre.	M. PORCIUS CATO.
Queſteur en Chypre.	M. CANIDIUS CRASSUS.

395e. *Consulat*, 696. P. CORNELIUS LENTULUS SPINTHER.
Q. CÆCILIUS METELLUS NEPOS.

Préteurs à Rome. L. CÆCILIUS RUFUS.
APP. CLAUDIUS PULCHER.
M. CALIDIUS NEPOS.
C. CORNUTUS.

Tribuns du Peuple. T. ANNIUS MILO PAPIANUS.
P. SEXTIUS NEPOS.
C. CESTILIUS NEPOS.
M. CISPIUS LÆVUS.
T. FADIUS GALLUS.
M. CURIUS NEPOS.
Q. FABRICIUS NEPOS.
C. MESSIUS NEPOS.
SEX. ATTILIUS SERRANUS.
N. QUINCTIUS GRACCHUS.

Proconsul dans la Gaule Transalpine & dans l'Illyrie. C. JULIUS CESAR.

Proconsul en Macédoine. L. CALPURNIUS PISO CÆSONINUS.

Proconsul en Syrie. A. GABINIUS NEPOS.

Préteur en Bithynie & dans le Pont. C. MEMMIUS GEMELLUS.

Préteur en Cilicie. T. AMPIUS BALBUS.

Propréteur en Chypre. M. PORCIUS CATO.

396e. *Consulat*, 697. CN. CORNELIUS LENTULUS MARCELLINUS.
L. MARCIUS PHILIPPUS.

Préteurs à Rome.
C. CLAUDIUS PULCHER.
T. POSTUMIUS NEPOS.
Q. ANCHARIUS NEPOS.
CN. DOMITIUS CALVINUS.
M. EMILIUS SCAURUS.

Ediles Curules.
P. CLODIUS PULCHER.
M. CLAUDIUS MARCELLUS.

Tribuns du Peuple.
C. PORCIUS CATO.
SEX. NONNIUS SUFFENAS.
L. PROCILIUS NEPOS.
A. PLAUTIUS SILVANUS.
L. RACILIUS NEPOS.
C. CASSIUS LONGINUS.
L. CANINIUS GALLUS.
ANTISTIUS SEVERUS.
P. RUTILIUS LUPUS.
CN. PLANCIUS NEPOS.

Proconsul dans les Gaules. C. JULIUS CÆSAR.

Proconsul

Proconſuls. En Macédoine. L. CALPUNIUS PISO CÆSONINUS.

En Syrie. A. GABINIUS NEPOS.

Dans l'Eſpagne Citérieure. Q. CÆCILIUS METELLUS NEPOS.

En Cilicie, & en Chypre. P. CORNELIUS LENTULUS SPINTHER.

Préteurs. En Sardaigne. AP. CLAUDIUS PULCHER.

En Afrique. Q. VALERIUS ORCA.

397e. *Conſulat*, 698. CN. POMPEIUS MAGNUS.
Pour la ſeconde fois.
M. LICINIUS CRASSUS.
Pour la ſeconde fois.

Cenſeurs. M. VALERIUS MESSALLA NIGER.
M. CALPURNIUS BIBULUS.

SOIXANTE ET DIXIEME LUSTRE.

Préteurs à Rome. P. VATINUS NEPOS.
C. COSCONIUS NEPOS.
C. FANNIUS STABO.
C. FANNIUS NEPOS.

Ediles Curules. L. EMILIUS PAULUS.
L. SEMPRONIUS ATRATINUS.

Edile Plébéïen.	C. MESSIUS NEPOS.
Tribuns du Peuple.	C. TREBONIUS ASPER. C. ATTEÏUS CAPITO. P. AQUILLIUS GALLUS. Q. CÆCILIUS METELLUS CRETICUS.
Proconſuls. Dans les Gaules.	C. JULIUS CÆSAR.
En Syrie.	A. GABINIUS NEPOS.
Dans l'Eſpagne Citérieure.	Q. CÆCILIUS METELLUS NEPOS.
En Cilicie & en Chypre.	P. CORNELIUS LENTULUS SPINTHER.
En Macédoine.	Q. ANCHARIUS.
En Sardaigne.	M. EMILIUS SCAURUS.
Préteur en Aſie.	C. CLODIUS PULCHER.
Queſteurs.	L. ROSCIUS NEPOS. C. SRIBONIUS CURIO.
398e. *Conſulat*, 699.	L. DOMITIUS ÆNOBARBUS. AP. CLAUDIUS PULCHER.

Préteurs.	T. ANNIUS MILO PAPIANUS.
	C. ALBIUS NEPOS.
	M. PORCIUS CATO.
	CN. DOMITIUS ÆNOBARBUS.
	P. SERVILIUS VATIA ISAURICUS.
	SER. SULPICIUS GALBA.
Ediles Curules.	CN. PLANCIUS NEPOS.
	A. PLAUTIUS SILVANUS.
Edile Plébéien.	Q. PEDIUS NEPOS.
Tribuns du Peuple.	C. MEMMIUS NEPOS.
	D. LÆLIUS BALBUS.
	TERENTIUS VARRO.
	Q. MUCIUS SCÆVOLA.
Queſteurs.	FAUSTUS CORNELIUS SYLLA.
	A. HIRTIUS NEPOS.
Proconſuls. Dans les Gaules.	C. JULIUS CESAR.
En Eſpagne.	CN. POMPEÏUS MAGNUS.
Dans la Syrie.	M. LICINIUS CRASSUS.
En Cilicie & en Chypre.	P. CORNELIUS LENTULUS SPINTHER.

Propréteur en Asie. C. CLODIUS PULCHER.

Questeurs. M. LICINIUS CRASSUS.
Q. CASSIUS LONGINUS.
C. CASSIUS LONGINUS.
L. CORNELIUS BALBUS.
C. LÆLIUS NEPOS.
M. TULLIUS NEPOS.
C. SEXTIUS GALLUS.

C. PONTINIUS NEPOS.
Triomphe des Allobroges.

399e. *Consulat*, 700. CN. DOMITIUS CALVINUS.
M. VALERIUS MESSALLA.

Préteurs à Rome. L. EMILIUS PAULUS.
P. SESTIUS NEPOS.
VOCONIUS NEPOS.

Ediles. M. FAVONIUS NEPOS.
M. JUVENTIUS LATERENSIS.

Tribuns du Peuple. Q. POMPEÏUS RUFUS.
C. LUCCEÏUS HIRRUS.
P. LICINIUS CRASSUS JUNIANUS.
M. CÆLIUS VICINIANUS.

Proconsuls. Dans les Gaules. C. JULIUS CÆSAR.

Digitized by Google

En Eſpagne. CN. POMPEÏUS MAGNUS.

En Syrie. M. LICINIUS CRASSUS.

En Cilicie & en Chypre. AP. CLAUDIUS PULCHER.

4000. *Conſulat*, 701. CN. POMPEIUS MAGNUS ſeul.
Pour la troiſiême fois.
Sept mois après il s'aſſocia
C. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.

Préteurs à Rome. A. MANLIUS TORQUATUS.
L. FABIUS NEPOS.
FAVONIUS NEPOS.
M. CONSIDIUS NONIANUS.

Tribuns du Peuple. Q. POMPEÏUS RUFUS.
T. MUNATIUS PLANCUS BURSA.
C. SALLUSTIUS CRISPUS.
M. CÆLIUS RUFUS.
MANILIUS CANINIANUS.
M. VIBULLIUS RUFUS.
L. LIVINEÏUS REGULUS.

Proconſuls. Dans les Gaules. C. JULIUS CESAR.

En Eſpagne. Sous les ordres de Pompée.
L. AFRANIUS.
M. PETREÏUS.

En Cilicie & en Chypre. AP. CLAUDIUS PULCHER.

Préteur en Achaie. L. CANINIUS GALLUS.

Queſteur dans les Gaules. M. ANTONIUS NEPOS.

401e. *Conſulat*, 702. SER. SULPICIUS RUFUS.
M. CLAUDIUS MARCELLUS.

Préteurs à Rome. A. PLAUTIUS SILVANUS.
M. JUVENTIUS-LATERENSIS.
M. FAVONIUS.
C. ATTEÏUS CAPITO.

Propréteur. Dans les Gaules. C. JULIUS CESAR.

En Eſpagne. CN. POMPEÏUS MAGNUS.

En Syrie. M. CALPURNIUS BIBULUS.

En Cilicie & en Chypre. M. TULLIUS CICERO.

Propréteurs. En Aſie. Q. MINUCIUS THERMUS.

En Afrique. P. ATIUS VARRO.

Queſteurs en Cilicie & en Chypre. CN. VOLUSIUS SATURNINUS.
L. MESSINIUS RUFUS.

En Syrie. CN. SALLUSTIUS NEPOS.

Proqueſteurs. Dans les Gaules. M. ANTONIUS NEPOS.

En Syrie. C. CASSIUS LONGINUS.

P. CORNELIUS LENTULUS SPINTHER.
Triomphe de la Cilicie.

402e. *Conſulat*, 703. L. EMILIUS PAULUS.
C. CLAUDIUS MARCELLUS.

Cenſeurs. APPIUS CLAUDIUS PULCHER.
L. CALPURNIUS PISO CÆSONINUS.

SOIXANTE ET ONZIEME LUSTRE.

Préteurs à Rome. C. TITIUS RUFUS.
C. CURTIUS PEDUCEÏANUS.
M. PORCIUS CATO
Pour la ſeconde fois.
M. LIVIUS DRUSUS.

Ediles Curules. M. CÆLIUS RUFUS.
M. OCTAVIUS NEPOS.

Tribuns du Peuple.	C. SCRIBONIUS CURIO.
	C. FURNIUS NEPOS.
Proconſuls. Dans les Gaules.	C. JULIUS CESAR.
En Eſpagne.	CN. POMPEÏUS MAGNUS.
En Syrie.	M. CALPURNIUS BIBULUS.
En Cilicie & en Chypre.	M. TULLIUS CICERO.
Propréteurs. En Sicile.	FURFANIUS NEPOS.
En Afrique.	C. CONSIDIUS LONGUS.
Queſteurs. En Cilicie.	C. CÆLIUS CALDUS.
En Syrie.	L. MARIUS NEPOS.
En Macedoine.	T. ANTISTIUS.
Proqueſteurs. En Cilicie.	L. MESSINIUS RUFUS.
En Aſie.	C. ANTONIUS NEPOS.
403e. *Conſulat*, 704.	C. CLAUDIUS MARCELLUS.
	L. CORNELIUS LENTULUS CRUS.

Dictateur.

Digitized by Google

Dictateur.	C. JULIUS CESAR.
Préteurs.	M. EMILIUS LEPIDUS. L. ROSCIUS NEPOS. C. ALLIENIUS NEPOS. C. SOSIUS NEPOS. L. MANLIUS TORQUATUS. P. RUTILIUS LUPUS. C. COPONIUS NEPOS. SEX. PEDUCEÏUS NEPOS.
Tribuns du Peuple.	M. ANTONIUS NEPOS. Q. CASSIUS LONGINUS. C. CASSIUS LONGINUS. L. CÆCILIUS METELLUS. L. MARCIUS PHILIPPUS. A. HIRTIUS NEPOS. C. LÆLIUS NEPOS.
Proconsul en Syrie.	Q. CÆCILIUS METELLUS SCIPIO.
Propréteurs en Sicile.	M. PORCIUS CATO.
En Sardaigne.	M. AURELIUS COTTA.
En Afrique.	L. ÆLIUS TUBERO.
En Cilicie & en Chypre.	P. SESTIUS NEPOS.

En Bithynie, & dans le Pont. CALVISIUS SABINUS.

404e. *Conſulat*, 705. C. JULIUS CE'SAR pour la ſeconde fois.
P. SERVILIUS VATIA ISAURICUS.

Préteurs. C. TREBONIUS NEPOS.
M. CÆLIUS RUFUS.
Q. PE'DIUS.
P. SULPICIUS GALBA.
A. POSTUMIUS ALBINUS.
Bataille de Pharſale.

Fin des Faſtes Conſulaires.

Digitized by Google

TABLE
DES MATIERES;

Où l'on déſigne les pages par les chiffres, & les notes par la lettre n.

A

Abgare, ou *Ariamnes*, Roi ou chef parmi les *Arabes* trahit *Craſſus*, qui avoit mis en lui toute ſa confiance, *p.* 405. *n.* 1. & 406. Reproches que lui fait ſur cela le brave Queſteur *Caſſius*, *p.* 407. *n. a. col.* 2. 408. Le fourbe méne *Craſſus* à une défaite certaine, *p.* 409. Et contribuë plus qu'un autre à la déroute de l'armée Romaine, *p.* 414.

Achillas Seigneur de la Cour de *Ptolomée* détermine ſon frere à faire aſſaſſiner *Pompée* qui demandoit une retraite en *Egypte*, *p.* 673.

Acilius. Bravoure extraordinaire de ce ſoldat attaché à *Céſar*, *p.* 570.

Adoption. Quelles étoient les procédures qu'exigeoient les Loix Romaines pour qu'une adoption fût cenſée valide, & faite dans toutes les regles, *p.* 211. *n. b.*

Aduatiques. Anciens Peuples des *Gaules*, *p.* 293. *n. b. col.* 2.

Ænobarbus (Cneïus-Domitius-) v. *Domitius.*

Afranius Nepos. (Lucius-) un des principaux Officiers de *Pompée*, *p.* 131. eſt déſigné Conſul, & comment, *p.* 131. 132. Il entre en exercice, *p.* 157. Caractere de ce Conſul, *p.* 158. *Pompée* l'envoye en *Eſpagne* pour gouverner en ſa place, *p.* 359. 367. Combien *Afranius* lui étoit attaché, *p.* 567. Cet Officier pendant la guerre civile ſe ſignale dans le parti de *Pompée*, *p.* 569. 575. 576. La preſence de *Céſar* l'intimide, *p.* 578. Cependant il ſe meſure avec lui, & s'en tire avec honneur, *p.* 579. Il décampe, & eſt pourſuivi dans ſa marche par *Céſar*, *p.* 584. qui l'enveloppe & l'enferme dans des gorges de montagnes, *p.* 585. *& ſuiv.* Il eſt prêt de ſe donner à *Céſar*, *p.* 588. *Petréius* ſon Collégue le force de prêter un nouveau ſerment de fidelité à *Pompée*, *p.* 589. Ils ſont enſuite contraints tous deux de ſe livrer eux-mêmes & toute leur armée à *Céſar*, *p.* 591. *& ſuiv.*

Agendicum. C'étoit, ſuivant la plus commune opinion, la ville de *Sens*, *p.* 454. *n. b.*

Agraria. (Loi-) *Céſar* ſe met en tête de la faire approuver par le Sénat & par la Commune, & moitié par adreſſe, moitié par violence, en vient à bout, *p.* 188. 198.

Aiſne, en latin *Axona* riviere, qui ſe joint à l'*Oiſe*, un peu au deſſous de *Compiegne*, *p.* 294. *n. a.*

Albiciens. Quels ſont les Peuples qui portoient anciennement ce nom, *p.* 570. *n. a.*

Alchaudon Prince Arabe s'inſinuë dans la confidence de *Craſſus*, & le trahit, *p.* 405. 406.

Alexia. Quelle ville eſt déſignée par ce nom dans *Céſar*, *p.* 471. *n. a.*

Alexandre, fils d'*Ariſtobule*, *p.* 287. trouble la *Judée*, eſt défait par *Gabinius*, *p.* 288. qui, à la priere de la mere de ce Prince lui accorde la liberté & la vie, *p.* 289.

Alexandréum. Une des plus fortes places de la *Judée*, *p.* 288. *n. a.*

Allobroges. Quel étoit le païs qu'occupoient ces anciens Peuples *p.* 60. Leurs Envoyés ſont fort ſollicités d'entrer dans la conjuration de *Catilina*, *p.* 60. 61. De quelle maniere ils ſe comportérent dans cette affaire délicate, *p.* 61. *& ſuiv.*

Amanus, vulgairement *Monte-Négro*, eſt une des bouches du Mont Taurus, *p.* 493. *n. a.*

Amathus, Place forte, au-delà du Jourdain, qui appartenoit à la Tribu de *Gad.* Les *Grecs* l'appellérent *Therma*, & pourquoi, *p.* 289. *n. b.*

Ambares. Peuples qui étoient ſitués aux environs de la *Saone*, *p.* 474. *n.* *

Ambibares. Peuples de la *Neuſtrie*, *p.* 474. *n.* *

Ambibarétes, *Ambivarétes*, *Ambruarétes*, *Ambuarétes.* Si ces quatre noms marquoient quatre différens Peuples, *p.* 473. *n.* *

Ambiorix. Un des Souverains du païs des *Belges*, ſe révolte contre les Romains, & donne bien de l'embarras à *Céſar* & à ſes Lieutenants, *p.* 390. 396. Sa diſſimulation & ſa perfidie, *p.* 391. Il eſt mis en déroute, *p.* 393. 394. 395. Les *Trévirois* le mettent à leur tête, *p.* 425. 427. mais il eſt défait de nouveau, *p.* 427. 428. Il fuit devant *Céſar*, *p.* 429. qui pour le rendre plus odieux à ſes ſujets met tout ſon païs au pillage, *p.* 506.

Amphipolis. Ville maritime, ſituée entre la *Thrace* & la *Macédoine*, *p.* 668. *n. b.*

Anius, ou *Aoüs.* Riviere qui prend ſa ſource au pied du *Mont Pindus*, *p.* 623. *n. a.*

Annius. (Quintus-) Un des partiſans de *Catilina*, *p.* 7.

Annius-Milo. (Titus-) Tribun du Peuple, *p.* 275. agit avec vigueur pour le rappel de *Cicéron*, alors exilé de *Rome*, *p.* 278. *note.* 282. Il brigue le Conſulat, *p.* 433. Ses querelles avec le Tribun *Claudius*, *p.* 434. *Milon* tuë *Claudius*, *p.* 435. Suites de cette action, *p.* 436. 437. *Milon* avoit juré depuis plus de quatre ans la mort de *Claudius*, *p.* 435. *n. b.* Après une longue procédure *Milon* eſt condamné à l'éxil pour avoir tué *Claudius*, & pour avoir brigué le Conſu-

Digitized by Google

lat par des voyes illégitimes, *p.* 439. 445. Il ſe retire à *Marſeille*, *p.* 446. Il revient à *Rome*, où il ſe déclare pour *Pompée* contre *Céſar*, *p.* 621. *note col.* 1. Il meurt miſerablement, *la même*.

Anthemuſia. Un des cantons de la *Méſopotamie* le plus voiſin de l'*Euphrate*, *p.* 405. *n. b.*

Antigonie. Les anciens Geographes font mention de cinq Villes qui portoient ce nom, *p.* 483. *n. a.*

Antonius- (Caïus-) brigue le Conſulat, *p.* 13. 12. *n. b.* Il obtient cette Magiſtrature, *p.* 15. *Cicéron* ſon Collégue le détache des intérêts de *Catilina*, & gagne ſon amitié par un acte de généroſité, *p.* 24. *Antonius* eſt chargé par le Sénat de marcher contre *Catilina* avec une armée Conſulaire, *p.* 57. Il obſerve les démarches de ce ſéditieux, *p.* 101. mais refuſe pour des raiſons qu'on ignore de lui livrer bataille lui-même, *p.* 105. 106. Les ſoldats après avoir défait *Catilina*, donnent à *Antonius* le titre d'*Imperator*, *p.* 109. Celui-ci part pour la *Macédoine*, eſt battu, fait d'énormes concuſſions dans cette Province, & doit à *Cicéron* de n'être pas revoqué, *p.* 109. 110. Il envoye à *Rome* la tête de *Catilina*, *p.* 110. Il eſt éxilé dans l'Iſle *Céphalénie*, *p.* 110. *note*. *Cicéron* prend ſa défenſe, mais inutilement, *p.* 210.

Antonius (Caïus-) frere de *Marc-Antoine* qui ſuit, eſt envoyé par *Céſar* pour gouverner l'*Illyrie*, pendant la guerre civile, *p.* 566. Il eſt forcé de ſe rendre au Lieutenant de *Pompée* avec toutes les troupes qu'il y commandoit, *p.* 603. *n. b.*

Antonius (Marcus-) communément *Marc Antoine*. Quel étoit ce fameux Romain, & comment il paſſa ſes premieres années, *p.* 321. *n. a.* Il commence à ſignaler ſa valeur dans l'expédition que fit *Gabinius* pour rétablir *Ptolomée-Auletes* dans ſon Royaume, *p.* 321. 322. 323. Il ſe livre au parti de *Céſar* dont il devient un des principaux Lieutenants, *p.* 325. 477. 506. 512 *Céſar* lui fait donner une place dans le Tribunat, *p.* 531. Il employe tout ſon crédit à parer les coups que le Sénat veut porter au vainqueur des *Gaules*, *p.* 531. 534. Le Sénat le chaſſe de *Rome*, & il ſe retire au camp de *Céſar*, *p.* 535. 543. La guerre étant declarée entre *Céſar* & *Pompée*, *Céſar* l'envoye avec un détachement s'emparer d'*Arétium*, *p.* 551. *Marc Antoine* ſe rend maître de *Sulmone*, *p.* 555. *n. b. Céſar* le fait Commandant Général des armées Romaines en *Italie*, *p.* 566. Inquiétudes qu'il cauſe à *Céſar* en différant de lui emmener ſes troupes en *Orient*, *p.* 621. *& ſuiv.* Il aborde à *Nymphée*, *p.* 625. 626. d'où il joint *Céſar*, *p.* 627. 628. qu'il ſert utilement à la journée de *Dyrrachium*, *p.* 640.

Apollonia-Taulantiorum. Sa ſituation, *p.* 616. *n. a.*

Apollonius, Tyran de *Zénodotie*, fait une perfidie cruelle aux *Romains*, dont *Craſſus* ne tarde

pas à le punir, *p.* 372.
Appius-Claudius-Pulcher. v. Claudius.
Apſus. Riviére de la *Macédoine*, *p.* 617. *n. a.*
Aquilius-Gallus (Publius-) Tribun du Peuple oppoſé aux partiſans du Triumvirat, *p.* 356.
Archelaüs, à qui *Pompée* donna le titre de *Prince de Comagéne*, épouſe *Bérénice* Reine d'*Egypte*, *p.* 313. *n. a.* Sa mort, *p.* 323.
Arémorique. Etymologie de ce nom, *p.* 395. *n. a.* 479. *n.* †
Arétas Roi d'*Arabie*, *p.* 153. 154. Conclut une paix avec les *Romains*, *p.* 153. *n. b*,
Arétium, aujourd'hui *Arezzo* dans la *Toſcane*, *p.* 551. *n, a.*
Arioviſte Roi des *Sueves* fait preſent à *Metellus* de quelques *Indiens* qui avoient été jettés par la tempête ſur les Côtes d'*Allemagne*, *p.* 216. *n. a. col.* 2,
Arioviſte Roi Germain s'empare d'une bonne partie de la *Franche-Comté*, *p.* 257. *Céſar* à la priere des *Eduens*, qu'*Arioviſte* avoit forcés de lui donner leurs enfans en ôtage, prend la réſolution de lui aller faire la guerre, *p.* 257. 258. Fierté de ce Prince dans les réponſes qu'il fait à *Céſar*, *p.* 259. Celui-ci ſans tarder marche contre *Arioviſte*, *p.* 259. Le Germain demande une entrevûë à *Céſar*, *p.* 261. Sa perfidie dans cette occaſion, *p.* 262. 263 *Céſar* lui livre bataille, *p.* 264. 265. & le contraint à ſe retirer en fugitif dans ſon païs, *p.* 266.
Ariſtobule. Pontife des Juifs, d'un eſprit broüillon & ſéditieux, *p.* 123. eſt emmené par *Pompée* à *Amiſe* Capitale du *Pont*, *p.* 124. & enſuite à *Rome*, *p.* 140. *n. a.* Il eſt tiré des fers par *Céſar*, qui l'envoye en *Syrie* à la tête de deux Légions, *p.* 566.
Arſaces. v. Orodes.
Artabaze, ou *Artavaſe* Roi d'*Arménie* leve des troupes pour fortifier les *Romains* dans la guerre contre les *Parthes*, *p.* 402. Mais *Craſſus* n'ayant pas voulu ſuivre ſes ſages conſeils, ce Prince le quitte, & l'abandonne à ſon malheureux ſort, *p.* 403. *n. a.* 407. *n. a.*
Aſculum, aujourd'hui *Aſcoli*, ville du *Picénum*, *p.* 552. *n. d.*
Aſparagium. Lieu où campa *Pompée* près de *Dyrrachium*, *p.* 628.
Ateius-Capito. (Caïus-) Efforts inutiles que fait ce Tribun du Peuple pour s'oppoſer à l'aggrandiſſement des Triumvirs *Pompée* & *Craſſus*, *p.* 356. *& ſuiv.* & pour empêcher que celui-ci n'aille faire la guerre aux *Parthes*, *p.* 360. 361.
Atius Varus (Publius-) Gouverneur de la ville d'*Auximum* pour le Sénat, *p.* 551. Prend la fuite à l'approche de *Céſar*, & va gouverner l'*Afrique* en qualité de *Propréteur*, *p.* 552. *n. a.* Il reçoit un échec devant *Utique*, *p.* 605. *& ſuiv.*
Avaricum, aujourd'hui *Bourges*, *p.* 456. *note a.* Son ſiege, *p.* 456. 460.
Avarus. Riviere qui porte aujourd'hui le nom d'*Auron* en *Berry*, *p.* 456. *n. a.*
Aulerques. Peuples qui occu-

poient anciennement pluſieurs contrées de la *France*, p. 305. n. † 473. n. a.

Aulétes. Pourquoi on donna ce ſurnom à un des *Ptolomées* Roi d'*Egypte*, p. 307. n. a. col. 2.

Aulus-Gabinius-Nepos. v. *Gabinius.*

Aulus-Fulvius. v. *Fulvius.*

Aurelie-Oreſtille, femme de *Catilina*, p. 56.

Auréliéne. (Voye) Elle fut pratiquée ſur la Côte maritime de *Toſcane*, p. 55. n. a.

Aurelius Cotta. (Lucius-) Cenſeur eſt obligé de ſe démettre à cauſe de la mort de ſon Collégue, p. 16. n. b. Bon mot de *Ciceron* ſur ce Cenſeur que la paſſion du vin dominoit un peu trop, p. 17. note col. 2. Ce que fait *Cotta* pour le rappel de *Ciceron*, p. 276. n. a.

Augurs. Ils ſont privés du droit immémorial qu'ils avoient eu de dominer ſur les Aſſemblées du Peuple, p. 222. n. c.

Auſa, ou *Auſona*, ancienne ville d'*Eſpagne*, p. 583. n. d.

Auſer Riviere de *Toſcane*, connuë aujourd'hui ſous le nom de *Serchio*, p. 340. n. b.

Autronius (Publius-) un des principaux aſſociés du ſéditieux *Catilina*, p. 6. n. a. Il eſt puni ſévérement, p. 112.

Auximum, aujourd'hui *Oſmo*, ville de la *Marche-d'Ancone*, p. 551. n. d.

Azoth, ville maritime de *Judée*, & munie d'un bon port, p. 288. note c.

B

Bactriene, ancienne Province de *Perſe*, p. 359. n. a.

Baliſus. Ruiſſeau qui couloit vers les frontieres de l'*Aſſyrie*, p. 410. n. b.

Belges. Quels Peuples étoient anciennement compris ſous ce nom, p. 390. n. a.

Bérénice fille de *Ptolomée-Aulétes* eſt couronnée Reine d'*Egypte* à la place de ſon pere que ſes ſujets avoient chaſſé de ſon Royaume, p. 311. *Ptolomée* rétabli dans ſes Etats la fait mourir, p. 324.

Beſtea. (Lucius-Calpurnius-) v. *Calpurnius.*

Bibracte. Ville appellée aujourd'hui *Autun*, p. 251. n. b. Quelle étoit anciennement ſa poſition, p. 253. n. a.

Bibrax. Quelle étoit la ville à laquelle *Céſar* donne ce nom, p. 294. n. b.

Bibulus. (Marcus-Calpurnius-) v. *Calpurnius.*

Bonne-Déeſſe. Courte diſſertation ſur cette Divinité myſtérieuſe, p. 116. 117. note.

Bourges, Capitale du *Berri*, p. 456. n. a.

Bramuſpance. Quelle eſt la ville qui portoit anciennement ce nom, p. 297. n. a.

Bretagne. (Grande-) Caractere des Habitants du Païs lorſque *Céſar* en fit la conquête, p. 385. 386. n. a.

Brindes, ou *Brunduze* aſſiégée & priſe par *Céſar*, p. 557. 560.

Britannique. (Iſle-) *Céſar* fait la guerre aux Peuples qui l'habi-

toient, p. 350. & ſuiv.
Brutus. (Decimus-) Un des Amiraux de *Céſar* ſe diſtingue pendant le ſiege de *Marſeille*, p. 569. 571. 604.
Brutus. (Marcus-) neveu de *Caton* ſe retire au camp de *Pompée*, de qui il eſt reçû avec toute ſorte de diſtinction, p. 604. n. a. Après la bataille de *Pharſale Céſar* le comble de careſſes, p. 665. n. a.

C

Cabillon. C'eſt aujourd'hui la ville de *Châlons-ſur-Saone*, p. 464. n. a.
Caſſius-Scæva. (Marcus-) Bravoure extraordinaire de ce Centurion attaché au parti de *Céſar*, p. 635.
Caïus-Ateïus-Capito. v. *Ateïus.*
Caïus-Caſſius-Longinus. v. *Caſſius.*
Caius-Cethegus. v. *Cethegus.*
Caïus-Claudius-Marcellus. v. *Claudius.*
Caïus-Cornelius. v. *Cornelius.*
Caïus-Julius-Céſar. v. *Julius.*
Caïus-Licinius-Murena. v. *Licinius.*
Caïus-Licinius-Sacerdos. v. *Licinius.*
Caïus-Luccéius. v. *Luccéius.*
Caius-Memmius. v. *Memmius.*
Caius-Octavius-Rufus. v. *Octavius.*
Caïus-Pomptinius. v. *Pomptinius.*
Caïus-Porcius-Cato. v. *Porcius.*
Caius-Rabirius. v. *Rabirius.*
Caïus-Rabirius-Poſthumus. v. *Rabirius.*
Caïus-Saluſtius-Criſpus. v. *Saluſtius.*
Caïus-Scribonius-Curion. v. *Scribonius.*
Caïus-Titius. v. *Titius.*
Caius-Trebonius. v. *Trebonius.*
Caius-Valerius-Procillus. v. *Valerius.*
Caius-Virgilius. v. *Virgilius.*
Calagurritains Quels étoient ces Peuples, p. 583. n. b.
Calénus. (Quintus-Fufius-) v. *Fufius.*
Caletes. Peuples qui occupoient le païs de *Caux* en haute *Normandie*, p. 293. n. b. col. 2.
Calpurnius-Beſtia. (Lucius-) un des chefs de la conjuration de *Catilina*, p. 7
Calpurnius-Beſtia. (Lucius) Tribun du Peuple fort oppoſé au Sénat, p. 91. cherche à broüiller, p. 94. 96. & eſt dépoſé du Tribunat, p. 99.
Calpurnius-Bibulus. (Marcus-) fait rentrer dans le devoir quelques peuples que *Catilina* avoit engagé dans la révolte, p. 113. Il brigue le Conſulat, p. 179. n. b. & réüſſit, p. 181. Il entre en exercice, p. 186. Ses diſſentions avec *Céſar* ſon Collégue au ſujet de la *Loi-Agraria*, p. 191. Le peuple lui perd le reſpect, p. 194. 195. n. a. *Calpurnius* prend le parti de ſe retirer chés lui, & ceſſe de paroître en public, p. 199. Il revient ſur les rangs, & obtient le Gouvernement de la *Syrie*, p. 493. Il perd par ſa faute une Légion entiére, p. 495. Trait ſingulier de ſa modération, p. 495. n. c. *Pompée* pendant la guerre civile le fait Amiral de toutes ſes eſcadres, p. 614. Sa mort, p. 618. 619.
Calpurnius-Piſo (Lucius-) eſt déſigné

ſigné Conſul, *p.* 214. Quel étoit ſon caractére, *p.* 218. *n. a.* Comment il ſe comporte dans l'affaire qui obligea *Ciceron* à s'éxiler lui-même, *p.* 234. *& ſuiv.* 240 *n. a.* Il eſt créé Cenſeur, *p.* 514. Son caractere, *p.* 515. Il preſſe *Céſar* ſon gendre de ſe reconcilier avec *Pompée*, *p.* 601. 602. *note.*

Calvinus. (Cnéïus-Domitius-) v. *Domitius.*

Calydon. Ancienne ville de l'*Etolie*, *p.* 629. *n. b.*

Candavie, ou *Candévie.* Montagnes qui s'étendent entre l'*Epire* & la *Macédoine*, *p.* 647. *n. a.*

Capito. (Caïus-Ateïus-) v. *Ateïus.*

Capito. (Publius-Gabinius-) v. *Gabinius.*

Cara. Eſpece de racine, dont les ſoldats de *Céſar* ſe ſervirent au lieu de pain, *p.* 633.

Carrhes étoit une ville de la *Méſopotamie*, *p.* 415. *n. a.*

Caſſivellaune. Un des Souverains de l'*Iſle Britannique* s'oppoſe aux conquêtes de *Jule-Céſar*, *p.* 385. qui après beaucoup de travaux le met enfin à la raiſon, *p.* 388.

Caſſius- (Lucius-). Un des chefs de la conjuration de *Catilina*, *p.* 6. Brigue le Conſulat, mais ſans l'obtenir, *p.* 13. *Catilina* le charge de mettre le feu à la ville de *Rome*, *p.* 44.

Caſſius-Longinus- (Carus-) Queſteur dans l'armée de *Craſſus* veut détourner ſon Général de s'embarquer dans la guerre des *Parthes*, *p.* 402. Reproches pleins d'indignation qu'il fait à un fourbe qui abuſoit de la confiance de *Craſſus* pour le trahir, *p.* 407. *n. a. col.* 2. 408. *Caſſius* après la funeſte journée de *Carrhes* quitte *Craſſus* & regagne la *Syrie*, *p.* 417. qu'il contient dans le devoir, *p.* 482. 483. Ce que dit *Ciceron* ſur les exploits de *Caſſius* après la mort de *Craſſus*, *p.* 491. *n. a.*

Caſſius-Longinus- (Quintus-) devient un des principaux Officiers de *Céſar*, & un de ſes plus zélés partiſans pendant la guerre civile, *p* 593. 629.

Cataonie. Petite Province de *Cappadoce*, *p.* 494. *n. a.*

Catilina. (Lucius-Sergius-) v. *Sergius.*

Cativulce. Guerre que ce petit Roi des *Eburons*, ou *Belges* fait à *Céſar* & à ſes Lieutenants, *p.* 390. 396. Il s'empoiſonne lui-même, *p.* 429.

Cato. (Caïus-Porcius-) v. *Porcius.*

Catuate. Chef que ſe donnérent les *Carnutes* lorſqu'ils voulurent ſecoüer le joug Romain, *p.* 451.

Catugnatus. Petit Roi du païs des *Allebroges*, *p.* 113. eſt défait par les *Romains*, *p.* 114.

Catulus. (Quintus-Lutatius-) v. *Lutatius.*

Caturiges. Anciens Peuples de la *Gaule Tranſalpine*, *p.* 249. *n. c.*

Cecilius-Metellus. (Lucius-) Tribun du Peuple s'oppoſe vivement au deſſein qu'avoit *Céſar* de s'emparer du tréſor public, *p.* 564. Il eſt contraint de céder, *p.* 565.

Cecilius-Metellus (Quintus-) ſurnommé *Creticus*, eſt envoyé par le Sénat dans l'*Apulie* pour

y contenir les Peuples que *Catilina* cherchoit à ſoulever par ſes émiſſaires, *p.* 41..

Cecilius-Metellus-Celer. (Quintus) eſt envoyé par le Sénat dans le *Picenum* pour y obſerver les émiſſaires de *Catilina*, *p.* 41. Il préſerve le païs de la contagion qu'ils cherchoient à y répandre, *p.* 59. *n. b.* & ferme à *Catilina* le paſſage dans la *Gaule Ciſalpine*, *p.* 102. Il eſt déſigné Conſul, *p.* 132. & entre en exercice, *p.* 157. *n. a.* Son caractere, *n. a.* *Pompée* compte inutilement ſur lui, *p.* 158. *Cecilius* eſt conduit en priſon par un Tribun du Peuple, *p.* 102 & élargi peu de tems après, *p.* 163. Il s'oppoſe fortement à l'adoption de *Clodius* par un Plébéïen, *p.* 167. puis à la *Loi Agraria*, qu'il eſt enfin contraint d'accepter, *p.* 197. Il eſt fait Gouverneur de la *Gaule Tranſalpine*, *p.* 216. *n. a. col.* 2.

Cecilius-Metellus-Nepos. (Quintus) Tribun du Peuple inſulte *Ciceron*. *p.* 91. Demande le retour de *Pompée*, & à quel deſſein, *p.* 95. Violences auſquelles il ſe porte pour l'obtenir, *p.* 96.. Elles n'aboutiſſent qu'à le couvrir de honte, *p.* 98. 99. *n. a.* Il va trouver *Pompée* qui n'a nul égard à ſes plaintes, *p.* 99. 100. Il eſt créé Conſul, *p.* 275.

Cecilius-Metellus-Pius-Scipio. (Quintus-) brigue le Conſulat, *p.* 433. *n. a*, *Pompée* qui avoit épouſé *Cornelie* ſa fille l'aſſocie au Conſulat, *p.* 448. *Cecilius* ſignale ſon adminiſtration en rendant ſon ancien luſtre à la dignité Cenſoriale que le ſéditieux *Clodius* avoit fort avilie, *p.* 450. Il paſſe en *Syrie* pendant la guerre civile, & s'y rend odieux par ſes injuſtes exactions, *p.* 629. *n. c.* *Pompée* le rappelle en *Macédoine* où *Cecilius* lui conduit un renfort de troupes, *p.* 629. 630. Ce qu'il fit en *Theſſalie* avant que de joindre *Pompée*, *p.* 630. *n. a.* Il le joint enfin un peu avant la bataille de *Pharſale*, *p.* 652.

Celer. (Quintus-Cecilius-Metellus-) v. *Cecilius.*

Célius-Rufus (Marcus-) fait Préteur de *Rome* par *Céſar*, y broüille tout, eſt chaſſé de la ville, & eſt tué à *Thurie* par quelques ſoldats attachés à *Céſar* dont il vouloit corrompre la fidelité, *p.* 620. *n. a.*

Cenſeurs. Ils ſont rétablis dans leur ancien droit de retrancher du Sénat les perſonnes qui s'en étoient renduës indignes, & de noter d'infamie les citoyens ſcandaleux, *p.* 450.

Centrons. Anciens Peuples qui occupoient ce que nous appellons aujourd'hui *la Tarantaiſe*, *p.* 149. *n. a.*

Céparius. Un de ceux qui étoient regardés comme les principaux Agens dans la conjuration de *Catilina*, *p.* 68. *n. a.* Il eſt mis à mort, *p.* 89. *n. a.*

Céréſes. Quel païs occupoient ces anciens Peuples, *p.* 294. *note. col.* 1.

Céſar. (Caïus-Julius-) v. *Julius.*

Céſar. (Lucius-Julius-) v. *Julius.*

Céthegus. (Caïus-) Homme perdu de débauches, & un des princi-

paux Agens dans la conjuration de *Catilina*, p. 6. n. b. Celui-ci le charge de faire aſſaſſiner tout ce qu'il y avoit dans *Rome* de plus diſtingué parmi les Sénateurs, p. 44. Le coup manque, & *Céthégus* dans la conférence que lui & ceux de ſon parti ont avec les Députés des *Allobroges*, preſſe avec des tranſports de fureur l'execution du même deſſein, qu'on avoit repris, & qu'on fixoit à un tems trop éloigné, p. 65. Il eſt pris par les ordres du Conſul *Ciceron*, p. 67. Condamné à la mort, p. 86. & executé, p. 89.

Chaboras. Fleuve de la *Méſopotamie*, p. 415. n. b.

Chalonitide. Province d'*Aſſirie*, p. 406. n. a.

Cheruſques. Anciens Peuples d'*Allemagne*, p. 428. n. a.

Cibyoſacte. Nom qu'on donnoit en *Egypte* aux perſonnes d'une profeſſion baſſe & ſordide, p. 312. n. a col. 2.

Cicero. (Marcus-Tullius-) v. *Tullius.*

Cicero. (Quintus-Tullius-) v. *Tullius.*

Cingulum. Ville du *Picenum* bâtie par *Labienus*, p. 543. n. a. 552. n. c.

Claudius-Marcellus. (Caïus-) Eſt créé Conſul, p. 513. Ce qu'il fait contre *Céſar* p. 516. 524. 526. 528. Le peu de ſuccès de ſes intrigues le met en fureur, p. 529. Il ordonne à *Pompée* de prendre les armes contre *Céſar*, p. 530.

Claudius-Marcellus (Marcus-) Un des Juges de *Milon* aſſaſſin du Tribun *Clodius*, p. 443. eſt élevé au Conſulat, p. 485. Combien il étoit aſſervi à *Pompée*, p. 486, n. b. & ce qu'il entreprend contre *Céſar*, p. 486. 487. 488.

Claudius - Marcellus. (Marcus-) frere du précédent eſt déſigné Conſul par le crédit de *Pompée*, p. 527. Il commence l'exercice de ſa Charge par forcer *Céſar* à prendre les armes contre le Sénat, p. 533. *& ſuiv* Il ſuit à *Theſſalonique Pompée*, qui avoit été déclaré Généraliſſime des troupes du Sénat, p. 611.

Claudius-Pulcher. (Appius-) Eſt élevé au Conſulat, p. 368. Il a pour ſon département l'*Aſie* proprement dite, où il demeure dans l'inaction, p. 370. Il demande le Triomphe, & ne l'obtient pas, p 491. Il avoit déſolé ſes Provinces par ſes cruautés, & ſes exactions énormes, p. 498. *note.* Il eſt créé Cenſeur, p. 514. Il rend, ſans le vouloir un grand ſervice à *Céſar*, p. 529. n. a. col. 2.

Claudius - Pulcher. (Publius-) Combien ce jeune Romain étoit emporté dans ſes débauches, p. 118. n. a. 147. n. a. Son avanture dans un des ſacrifices ſolemnels de la *Bonne-Déeſſe*, p. 116. *& ſuiv.* On lui ſuſcite ſur cela une affaire conſidérable, p. 142. Son credit & les intrigues de ſes amis le font renvoyer abſous, p. 149. n. a. Il va exercer la Queſture en *Sicile*, p. 151. D'où il revient pour troubler la République, p. 163. Dans ce deſſein il ſonge à ſe faire Tribun du Peuple, p.

165. Il ſe fait pour cela adopter par un Plébéïen, p. 166. mais cette adoption eſt annullée à cauſe d'un défaut de formalité qui s'y trouve, p. 167. *Céſar* la fait approuver au Peuple, & *Clodius* paſſe dans l'ordre Plébéïen ſous le nom de *M. Fonteius*, ou de *Flavius*, p. 211. Il eſt enſuite nommé Tribun, p. 213. La ruine de *Ciceron* fait le principal objet de ſes démarches pendant ſon Tribunat, p. 220. 221. Pour en venir à bout, il commence par gagner les différens ordres de la République, p. 221. 222. 223. Enfin porte une Loi conçûe en termes Généraux où l'exil de *Ciceron* étoit renfermé, p. 226. *Clodius* le fait condamner à l'éxil, & à la confiſcation de tous ſes biens. p. 239. 240. Les gens de la faction du ſéditieux Tribun lui donnent le nom d'*Heureux Catilina*, p. 241. *note col.* 2. *Caton* ſuccombe auſſi ſous ſes coups, p. 243. *& ſuiv.* & ſous un prétexte coloré eſt forcé de quitter *Rome*, p. 246. Les victoires de *Céſar* rendent *Clodius* plus inſolent que jamais, p. 267. Son attentat par rapport au jeune *Tigrane*, p. 268. *n. b.* Il veut faire aſſaſſiner *Pompée*, qui travailloit au rappel de *Ciceron*, p. 272. *n. a.* & s'oppoſe ſans ménagement à ce que *Ciceron* revienne à *Rome*, p. 276 *& ſuiv. n. a.* Mais ſes efforts demeurent inutiles, p. 282. *Clodius* eſt fait *Edile*. p. 335. Nouvelle inſulte qu'il fait à *Ciceron*, p. 336. 337. *notes a. b.* Il eſt ſur le point d'être mis en pieces, p. 342. Sa mort & ſes ſuites, p. 434. *& ſuiv.* 439. *& ſuiv.*

Cleopatre fille aînée de *Ptolomée-Aulétes*, ſuccede à ſon pere au Royaume d'*Egypte*, p. 499. *Pompée* lui ôte la puiſſance ſouveraine, & la donne à *Ptolomée* ſon frere cadet, p. 613.

Cnéius-Cornélius-Lentulus-Marcellinus. v. *Cornelius.*

Cnéius-Domitius-Ænobarbus. v. *Domitius.*

Cnéius-Domitius-Calvinus. v. *Domitius.*

Cnéius-Plancius. v *Plancius.*

Cnéius-Pompéius-Magnus. v. *Pompéius.*

Cnéius-Voluſius. v. *Voluſius.*

Cocoſates. Peuples de l'ancienne Gaule, p. 334. *n. d.*

Côme. Ville du *Milanois*, p. 488. *n. a.*

Connutodun. Un des Chefs que les *Carnutes* mirent à leur tête, lorſqu'ils ſe revolterent contre les *Romains*, p. 451.

Comius. Un des principaux chefs des *Belges*, p. 502. fuit devant *Céſar*, qui l'oblige à ne plus oſer paroître en preſence d'aucun Romain, p. 505. 506. *Comius* rend enfin les armes à *Marc-Antoine*, p 512.

Condruſiens. Quel païs occupoient ces anciens Peuples, p. 294. *col.* 1.

Conſidius-Nonianus. (Marcus-) Préteur de *Rome*, eſt chargé d'informer contre un des complices du meurtre de *Clodius* fait par *Milon*, p. 449.

Conſuls. Le Sénat ſtatue qu'aucun *Conſul*, & qu'aucun *Preteur* ne pourra aller commander en Pro-

vince qu'après cinq ans depuis ſa derniere Magiſtrature, & le Peuple autoriſe ce reglement par un *Plébiſcite*, *p.* 425. Autre Réglement par rapport à ces mêmes Magiſtratures, *p.* 440.

Suite des Conſuls.

an. 690. *Marcus-Tullius-Cicero.* 15 92.
Caïus-Antonius.

an. 691. *Decimus-Junius-Silanus.* 92 123.
Lucius-Licinius-Muréna.

an. 692. *Publius-Pupius-Piſo.* 123 157.
Lucius-Valerius-Meſſala.

an. 693. *Lucius-Afranius-Nepos.* 157 186.
Q. Cecilius-Metellus-Celer.

an. 694. *Caïus-Julius-Céſar.*
Marcus-Calpurnius-Bibulus. 186 216.

an. 695. *Lucius-Calpurnius-Piſo.* 217 275.
Aulus-Gabinius-Nepos.

an. 696. *Publius-Cornelius-Lentulus.* 275 306.
Quintus-Cecilius-Metellus.

an. 697. *Cnéius-Cornelius-Lentulus-Marcellinus.* 307 343.
Lucius-Marcius-Philippus.

an. 698. *Cnéius-Pompéius-Magnus.* 343 368.
Licinius Craſſus.

an. 699. *Lucius-Domitius-Ahenobarbus.* 368 400.
Appius-Claudius-Pulcher.

(Interregne de ſept mois.)

an. 700. *Cnéius-Domitius-Calvinus.*
Marcus-Valerius-Meſſala. 424 438.

(Interregne de deux mois.)

an. 701. *Cneïus-Pompéius-Magnus.* 438 } 486
Quintus-Cecilius-Metellus-Scipio. 448 }

an. 702. *Marcus-Claudius-Marcellus.* 486 513.
Servius-Sulpicius-Rufus.

an. 703. *Caïus-Claudius-Marcellus.*
Lucius-Emilius-Paulus. 513 533.

an. 704. *Marcus-Claudius-Marcellus.* 533 609.
Lucius-Cornelius-Lentulus.

Caïus-Julius-Céſar.
an. 705. *Publius-Servilius-Iſauricus.* 609 679.

Convictolitan. Perfidie de cet *Edüen* à l'égard de *Céſar*, *p.* 461. *& ſuiv.* 469.

Coponius. Un des Amiraux de *Pompée* pendant la guerre civile, *p.* 625. 526.

Corbée. Chef des *Belges*, *p.* 502. 503. Perd la vie dans une bataille que *Céſar* gagne ſur lui, *p.* 505.

Corfinium. Une des plus fortes places d'*Italie* eſt priſe par *Céſar*, *p.* 553. *n. b. c.*

Cornelie. Veuve de *Craſſus* épouſe *Pompée*, *p.* 446. Eloge de cette illuſtre Romaine, *n. a.* & ſon attachement inviolable à ſon mari, *p.* 647. 669.

Cornélius-Dolabella. (Publius-) Eſt fait par *Céſar* Commandant d'une flotte pendant la guerre civile, *p.* 566. Il eſt battu par les Amiſaux de *Pompée*, *p.* 603.

Cornélius. (Caïus-) Un de ceux que *Catilina* avoit fait entrer dans ſa conjuration, *p.* 7. *Catilina* le charge d'aſſaſſiner le Conſul *Ciceron*, *p.* 49.

Cornelius-Lentulus. (Lucius-) Eſt déſigné Conſul, *p.* 527. Il entre en exercice, & commence ſon adminiſtration par pouſſer à bout *Céſar*, *p.* 553. *& ſuiv.* Il ſuit *Pompée* déclaré Généraliſſime des troupes du Sénat à *Theſſalonique*, *p.* 611. Il eſt mis à mort en Egypte par les Satellites du jeune *Ptolomée*, *p.* 677. *n. a.*

Cornelius-Lentulus-Marcellinus. (Cnéïus) Eſt créé Conſul, *p.* 307.

Cornélius-Lentulus-Spinther. (Publius-) Aide *Ciceron* de ſes conſeils dans l'affaire de la conjuration de *Catilina*, *p.* 60. Nommé Préteur, il donne au Peuple les *Jeux Apollinaires*, *p.* 181. *n. a.* Ce qu'il y eut de particulier dans cette fête, *p.* 181. 182. Il s'étoit auparavant diſtingué dans l'appareil du ſpectacle qu'il donna étant *Edile-Curule*, *p.* 582. *n. a.* Il eſt créé Conſul, *p.* 275. & preſſe vivement le rappel de *Ciceron* alors exilé de *Rome*, *p.* 276. Ses exploits dans la *Cilicie* lui meritent les honneurs du Triomphe, *p.* 491. *n. d.* Il fuit devant *Céſar* durant la guerre civile, *p.* 552. La plus grande partie de ſes ſoldats l'abandonnent, *p.* 553. *n. d.*

Cornificius. (Quintus-) Brigue le Conſulat, mais inutilement, *p.* 13. 14.

Cotta. (Lucius-Aurelius-) v. *Aurelius.*

Cotas. Un des principaux parmi les *Eduens*, *p.* 461.

Cratippus. Philoſophe Mitylenien plein d'eſtime pour *Pompée*, *p.* 670. *n. a.*

Craſſus. (Le jeune-) Son expedition contre les Peuples de la *Gaule-Celtique*, *p.* 327. 331. 333. Il reconcilie ſon pere avec *Ciceron*. v. *Licinius* (*M. Craſſus.*) Sa bravoure dans la funeſte bataille de *Carrhes*, où il eſt tué, *p.* 412. 414. Fermeté de ſon pere dans cette occaſion, *p.* 414.

Craſſus. (Marcus-Licinius-) v. *Licinius.*

Craſtinus. Brave Vétéran du parti de *Céſar* commence l'action

qui rendit celui-ci vainqueur à *Pharſale*, *p.* 659. *n. b.* Il y périt en homme de cœur, *p.* 660.

Criſpus. (Caïus-Saluſtius-) v. *Saluſtius.*

Critognat. Homme de grande naiſſance du païs des *Arvernes*, ou *Auvergnacs*, *p.* 475.

Ctéſiphonte. Une des principales villes de l'Empire des *Parthes*, *p.* 406. *n. a.*

Curiéla. Iſle de la *Mer-Adriatique* ſoumiſe aujourd'hui aux *Vénitiens* ſous le nom de *la Végia*, *p.* 603. *n. a.*

Curion. (Caïus-Scribonius-) v. *Scribonius.*

Curius. (Quintus-) partiſan de *Catilina*, & engagé dans ſa conjuration, *p.* 7. en découvre quelque choſe à une Dame Romaine avec qui il avoit un commerce de galanterie, *p.* 10. 11. & à ſon inſtance révele tous les ſecrets de la cabale au Conſul *Ciceron*, *p.* 33. 36. *Céſar* le rend ſi odieux qu'il eſt ſur le point d'être éxilé, *p.* 87.

Cybiſtra. Ville de Cappadoce au pié du *Mont-Taurus*, *p.* 494. *n. a.*

D.

Decimus-Brutus. v. *Brutus.*

Decimus-Junius-Silanus. v. *Junius.*

Déjotarus Roy de *Galatie.* Bon mot de ce Prince à *Craſſus*, en réponſe de ce que le Romain lui avoit dit ſur la nouvelle ville qu'il faiſoit bâtir, quoique déja vieux, *p.* 371. 372.

Démetrius. Affranchi de *Pompée* amaſſe des richeſſes immenſes, ſe fait reſpecter au-delà de ſa condition, & bâtit le fameux theatre à qui *Pompée* prêta ſon nom, *p.* 364. *n. a.*

Divitiac Seigneur *Eduen*, fort attaché aux *Romains*, *p.* 252. & en particulier à *Céſar*, *p.* 257. 261.

Dolabella. (Publius-Cornelius-) v. *Cornelius.*

Domitius-Ænobarbus. (Cnéius-) eſt chargé d'examiner le meurtre de *Clodius* fait par *Milon*, *p.* 442.

Domitius-Ænobarbus. (Lucius-) Prétend au Conſulat, *p.* 339. Il eſt ſupplanté par *Craſſus* & *Pompée*, *p.* 341. *& ſuiv.* Il leur ſuccéde dans l'exercice de cette dignité, *p.* 368. Attaché au parti du Sénat dans la guerre civile entre *Céſar* & *Pompée*, il eſt aſſiegé par *Céſar* dans *Corfinium*, *p.* 553. *n. c.* Les habitans le livrent à *Céſar*, qui le renvoye à *Pompée*, *p.* 555. Avanture du poiſon qu'il croyoit avoir avalé, *la même. Céſar* non content de lui avoir accordé la liberté, lui fait encore reſtituer une groſſe ſomme d'argent, *n. a. Domitius* ſans égard à cette généroſité s'enferme dans *Marſeille*, où il ſoutient un ſiége contre *Céſar*, *p.* 567. *& ſuiv.* Il eſt tué à *Pharſale*, *p.* 664. *n. c.*

Domitius-Calvinus. (Cnéius-) Eſt créé Conſul, *p.* 424. Il ſe fait Lieutenant de *Céſar* pour éviter la punition de ſes brigues illégitimes, *p.* 499. *note a. Céſar* l'envoye en *Macédoine*, *p.* 629.

Dranſe. Petite riviere de *Suiſſe*, *p.* 326. *n. d.*

Drapes. Général Gaulois, eſt fait priſonnier par les *Romains*, *p.* 507. 509. Il ſe fait mourir lui-même, *p.* 511.

Dubis, ou *le Doux.* Riviere qui prend ſa ſource au pié du *Mont Jura*, *p.* 259. *n. c.*

Dumnorix Seigneur *Edüen*, *p.* 185. cherche à ſe faire Souverain dans ſa République aux dépens du nom Romain, *p.* 252. *Céſar* découvre le complot & pardonne à *Dumnorix* en conſideration de *Diviciac* ſon frere zélé partiſan de *Rome*, *p.* 252. 253. Il périt dans une autre occaſion où il avoit fait éclater ſa perfidie, *p.* 383.

Dumnac. Général des Peuples de l'*Anjou* eſt défait par un des Lieutenants de *Céſar*, *p.* 507. 508.

Durace. Illuſtre Gaulois fort attaché au parti Romain, *p.* 506. *n. a.*

E

Ebéne. Combien ce bois étoit rare & précieux du tems du *grand Pompée*, *p.* 137. *n. a.*

Eburons, ou ceux de *Liege*, *p.* 294. *n. col.* 1. ſe ſoulevent contre les *Romains*, & engagent les Peuples voiſins dans leur révolte, *p.* 390. *& ſuiv.*

Edeſſe. Ville fameuſe ſituée à vingt milles de l'*Euphrate* à l'Occident, *p.* 380. *n. a.*

Edüens. Cette nation ſi conſtamment attachée aux *Romains* ſecoüe le joug, *p.* 464. La bravoure & l'habileté de *Céſar* les oblige à rentrer dans le devoir, *p.* 480. Quelle partie de la Gaule occupoient ces anciens Peuples, *p.* 184.

Eginium. Ancienne ville de l'*Illyrie*, *p.* 646. *n. a.*

Egue. Nom d'un Gaulois transfuge du camp de *Céſar*, lequel occaſionna la déroute de celui-ci à *Dyrrachium*, *p.* 637.

Eléphants. Les *Romains* s'étoient mis en tête que ces animaux avoient de l'intelligence, *p.* 367.

Eluzates. Situation de ces Peuples, *p.* 334. *n. b.*

Emilius-Lepidus. (Marcus-) Eſt fait Gouverneur de *Rome* par *Céſar* pendant la guerre civile entre lui & *Pompée*, *p.* 566. Il nomme *Céſar* Dictateur, *p.* 599. 600.

Emilius-Paulus. (Lucius-) Grand partiſan de *Pompée*, eſt élevé au Conſulat, *p.* 513. *Céſar* trouve moyen de ſe l'attacher, *p.* 516. De l'argent qu'il lui donne le Conſul fait bâtir ce qu'on a appellé depuis la *Baſilique de Paulus*, *p.* 516. 517.

Emilius-Scaurus. (Marcus-) Epouſe *Mucia*, qui avoit été répudiée par *Pompée*, *p.* 116. *note col.* 1. *Pompée* en partant de *Syrie* lui donne le commandement de deux Légions, & le laiſſe dans ce païs avec la qualité de Gouverneur, *p.* 123. De retour à *Rome*, & devenu *Edile*, il fait conſtruire le plus magnifique théatre qui eut été juſqu'alors, *p.* 173.

Eſſuens. Peuples dont on ignore l'ancienne ſituation, *p.* 389. *n. b.*

F.

F

Fabius. (Quintus-) Lieutenant de *Céſar*, ſe diſtingue dans ſon parti pendant la guerre civile, *p.* 575. 576.

Fabius-Sanga. (Quintus-) Découvre tout le ſujet de la conjuration de *Catilina*, & comment, *p.* 60. *& ſuiv.*

Fanum, aujourd'hui *Fano*, ancienne ville de l'*Ombrie*, *p.* 551. *n. c.*

Favonius. (Marcus-) Intime ami de *Caton*, & parfait imitateur de ſa rigidité, *p.* 197. *Marcus*, de concert avec *Caton* s'oppoſe à la puiſſance immenſe que s'arrogent les Triumvirs *Pompée* & *Craſſus*, *p.* 354. 355. Il rappelle pendant ſon Edilité l'ancienne ſimplicité des jeux publics, *p.* 438. *n. a.* Parole picquante qu'il dit à *Pompée*, & à qu'elle occaſion, *p.* 545. Il s'oppoſe à la paix que propoſoit *Céſar*, 637.

Flaccus. (Lucius-Valerius-) v. *Valerius.*

Flaccus. (Marcus-Lænius-) v. *Lænius.*

Flavius-Nepos. (Lucius-) Tribun du Peuple, pour faire plaiſir à *Pompée*, ſe charge de propoſer aux Comices en forme de Loi la Requête que ce grand homme avoit preſentée au Sénat, *p.* 159. Contredit par les Sénateurs les plus diſtingués, & pas le Conſul *Metellus*, il fait mener celui-ci en priſon, *p.* 162. Ses démêlés avec *Clodius* au ſujet du jeune *Tigrane*, dont la garde lui avoit été confiée par *Pompée*, & par le Sénat, *p.* 269. *& ſuiv. note b.*

Fourreau. Combien étoit précieux celui qui renfermoit le cimeterre de *Mithridate*, *p.* 125. *n. b.*

Freres. Action heroïque de deux Freres Gaulois, *p.* 348.

Fufius-Calenus. (Quintus-) Lieutenant de *Céſar* eſt attaqué ſur mer par la flotte de *Pompée*, qui lui brûle trente vaiſſeaux, *p.* 618. Il joint *Céſar*, *p.* 625.

Fulvie. Dame Romaine, avec qui *Curius* avoit un commerce de galanterie, tire de ſon amant le ſecret de la conjuration de *Catilina* dans laquelle il étoit entré fort avant, & le divulgue d'abord en termes généraux, *p.* 11. *n. a.* Enſuite en fait le détail au Conſul *Ciceron*, & engage *Curius* à révéler lui-même tout ce qui ſe paſſoit, *p.* 33.

Fulvie, femme de *P. Clodius* tué par *Milon*, *p.* 444. *n. a.*

Fulvius (Aulus-) fait mourir ſon fils pour avoir pris le parti dans la conjuration de *Catilina*, *p.* 58.

Fulvius-Nobilior. (Marcus-) Chevalier Romain du nombre de ceux qui entrent dans la conjuration de *Catilina*, *p.* 7. Il en eſt puni par Arrêt du Sénat, *p.* 112.

G

Gabales. Le païs qu'habitoient ces Peuples s'appelle aujourd'hui *le Gévaudan*, *p.* 453. *n. b.*

Gabinius. Un des Lieutenants de *Céſar* pendant la guerre civile eſt maſſacré par les *Illyriens*

avec un corps de troupes qu'il conduisit à *Céſar*, *p.* 625.

Gabinius-Capito. (Publius-) Un des aſſociés de *Catilina* dans la conjuration que celui-ci avoit formée contre la République, *p.* 7. *Catilina* le charge du ſoin de faire aſſaſſiner tout ce qu'il y avoit de plus illuſtres Sénateurs dans *Rome*, *p.* 44. Gabinius eſt pris, *p.* 67. condamné à la mort, *p.* 86. & éxecuté, *p.* 89.

Gabinius Nepos (Aulus-) eſt déſigné Conſul, *p.* 214. Quel étoit ſon caractere, *p.* 218. *n. a.* Comment il ſe comporta dans l'affaire de l'éxil de *Ciceron*, *p.* 233. *& ſuiv.* Il gouverne la *Syrie* en qualité de Proconſul, *p.* 287. Ce qu'il y fait en faveur des Juifs, *p.* 288. Il eſt accuſé d'avoir brigué le Conſulat par des voyes illicites, *p.* 316. *n. a. Ptolomée-Aulétes* ſe met ſous ſa protection, *p.* 318. *Gabinius* corrompu par les largeſſes du Roi d'*Egypte* entreprend de le rétablir ſur le Trône ſans avoir eu auparavant l'agrément du Sénat, *p.* 320. 321. Combien les Peres Conſcripts furent indignés de cette démarche, *p.* 324. *n. a. Craſſus* lui ſuccede dans le gouvernement de la *Syrie*, *p.* 370. *Gabinius* de retour à *Rome* eſt accuſé de pluſieurs crimes, convaincu, & ne doit qu'à ſon fils de n'être pas condamné, *p.* 374. *n. c.* Il eſt peu de tems après puni de l'exil, *p* 378. 379. Six ans après *Céſar* le fait rappeller, l'envoye faire la guerre en *Illyrie*, d'où, après avoir été vaincu, il eſt contraint de s'enfuir à *Salone* où il meurt de maladie, *p.* 379. *n. a.*

Galata. Nom d'un des eſclaves de *Milon*, & celui qui contribua le plus au meurtre de *Clodius*, *p.* 435. 442. 443.

Galba. Un des Lieutenants de *Céſar* défait les Gaulois ſur les murs d'*Oſſodure*, *p.* 225. 226.

Galba. (Publius-Sulpicius-) v. *Sulpicius.*

Gallus. (Publius-Aquilius-) v. *Aquilius.*

Gange. Fleuve fameux des *Indes*, *p.* 360. *n. b.*

Garocéles. Quelle étoit la ſituation de ces anciens Peuples, *p.* 249. *n. b.*

Gaule-Aquitanique. Ce qu'elle renfermoit de païs, *p.* 290. *n. a.*

Gaule-Belgique. Quelles étoient ſes limites, *p.* 291. *n. a.*

Gaulois. Action heroïque de deux freres de cette nation qui combattoient ſous les étendarts Romains, *p.* 348.

Gaulois. v. *Jules-Céſar.*

Genabum. Quelle ville a déſigné *Céſar* par ce terme, *p.* 451. *n. a.*

Gergoia-Boïorum. Quelle étoit la ſituation de cette ville, *p.* 454. *n. a.*

Gergovia. Quelle étoit la ſituation de cette ancienne ville, *p.* 452. *n.*

Germanie. Quelles étoient les bornes du vaſte païs qui portoit anciennement ce nom, *p.* 258. *n. b.*

Gomphes. Ville de l'ancienne *Theſſalie*, *p.* 648. *n. b.*

Gouvernements de Province. Le

Digitized by Google

Sénat & le Peuple Romain font par rapport à ces emplois un Reglement fort ſage, *p.* 425.

H

Harudes. Anciens Peuples de la Germanie, *p.* 259. *n. a.* 265. *n. a.*

Helvétie. Quelles étoient les bornes de ce païs du tems de *Jules-Céſar*, *p.* 183. *n. b.*

Helvétiens. Ces Peuples trop ſerrés dans leur païs prennent le deſſein d'entrer dans la *Gaule*, & de s'y établir, *p.* 185. Ils font entrer dans leur projet grand nombre de Peuples, *p.* 186. *Céſar* bat une partie de leurs troupes, *p.* 250. & peu après remporte ſur eux une victoire complette, *p.* 254. 255. Ce qui étoit reſté de cette derniere bataille retourne par ordre de *Céſar* dans l'*Helvétie* pour repeupler le païs, *p.* 256. 257.

Helviens. Peuples du *Vivarez*, *p.* 453. *n. d.*

Herennius. (Caïus-) Tribun du Peuple, *p.* 166. Caractere qu'en fait *Ciceron*, *n. a.*

Herminius. Montagne de *Portugal* nommée aujourd'hui *Monte-Armino*, *p.* 170. *n. a.*

Hircan. Souverain de la *Judée.* défait, à l'aide des *Romains*, *Alexandre* fils *d'Ariſtobule* qui troubloit le repos de la Nation, *p.* 287. 288.

Hirrus. (Lucius-Lucéïus-) v. *Lucéius.*

Hortenſius. Fils du celebre Orateur de ce nom eſt fait par *Céſar* Commandant d'une flotte durant les guerres civiles, *p.* 566.

Hypſeus. (Publius-Plautius-v. *Plautius.*

I

Jacca. Ville conſiderable de l'ancienne *Eſpagne*, *p.* 583. *n. c.*

Jericho. Ville ſituée à l'Orient de *Jeruſalem.* Pourquoi elle fut appellée *Civitas Palmarum*, *p.* 289. *n. c.*

Iguvium Ville du Duché d'*Urbin*, *p.* 538. *n. b.*

Ilercavons. Anciens Peuples d'*Eſpagne*, *p.* 583. *n. c.*

Immanuence. Un des Rois de la *Grande-Bretagne* eſt aſſaſſiné par les ordres d'un autre Souverain du païs, *p.* 387.

Indiens. Quels étoient les *Indiens* dont *Arioviſte* fit preſent à *Metellus-Celer*, *p.* 216. *n. a col.* 2.

Induciomare Roi des *Trévirois*, ſouleve ſes voiſins contre *Céſar*, *p.* 391. 395.

Indus. Fleuve qui ſépare les *Indes* de la *Perſe*, *p.* 360. *n a.*

Interregne de ſept mois, *p.* 400. 425. Autre de deux, *p.* 433. 437.

Iſauricus. (Publius-Servilius-) v. *Servilius.*

Juba. Roi Maure, défait pendant la guerre civile un des Lieutenants de *Céſar*, *p.* 605. *& ſuiv. Pompée* pour le recompenſer le fait declarer Roi par le Sénat de ſon parti, *p.* 608.

Julie fille de *Céſar*, & femme de *Pompée* meurt à *Rome*, & eſt extrêmement regrettée, *p.* 388. Ses obſeques, *p.* 389. *n. a.*

Juliennes. (Loix-) Ce que les Juriſconſultes ont compris ſous le

nom commun de *Loix-Juliennes*, *p.* 201. *n. a.*

Julius. (Caïus-) eſt envoyé par *Catilina* dans *l'Apulie* pour y ſoulever les Peuples, *p.* 37.

Julius-Céſar. (Caïus-) Paroît avoir protegé ſecretement *Catilina*, *p.* 3. 4. 16. 94. *note col.* 1. Il fait déférer en Juſtice *C. Rabirius*, *p.* 26. *Ciceron* défend l'accuſé, & le fait abſoudre, *p.* 27. Diſcours artificieux que fit *Céſar* en plein Sénat pour ſauver la vie à ceux des partiſans de *Catilina* que le Conſul *Ciceron* avoit fait mettre en priſon, & convaincu d'attentat contre la République, *p.* 78. 79. 80. Son diſcours n'empêche pas que les coupables ne ſoient mis à mort, *p.* 86. *& ſuiv.* Le grand crédit de *Ciceron* excite ſa jalouſie, & il prend la réſolution de le ruiner, *p.* 90. C'étoit mal reconnoître ce que *Ciceron* avoit fait pour lui, en ne l'enveloppant pas dans la conjuration de *Catilina*, *p.* 93. 94. *note.* Le Sénat mécontent de quelques démarches factieuſes qu'il avoit faites, le dépoſe de la dignité de *Préteur*, *p* 99. & le rétablit peu de tems après, *p.* 100. L'uſage qu'il fait de ſa Charge eſt d'en exercer les fonctions avec tyrannie, *p.* 111. *n. a. b.* 112. *n. a.* Il eſt créé *Grand-Pontife*, *p.* 114. *n. b.* Ses chagrins domeſtiques, & ſon commerce avec la femme de *Pompée*, *p.* 115. 116. laquelle celui-ci répudie, *p.* 128. *Céſar* eſt fait Propréteur d'*Eſpagne*, *p.* 167. Paroles remarquables qu'il dit aux habitants d'un Village qui étoit ſur la route qu'il avoit priſe pour s'y rendre, *p.* 168. Il réprime quelques bandits qui infeſtoient le païs, *p.* 169. Porte la guerre en *Portugal*, *p.* 170. Y extermine les *Hermintens*, *ibid. & ſuiv.* Eſt nommé *Imperator* par ſes troupes, *p.* 172. Regle avec ſageſſe les affaires de ſon département, *p.* 173. Et de retour en *Italie* préfére au Triomphe qu'il demandoit, le Conſulat qu'il brigue avec toute l'adreſſe du plus rafiné politique, *p.* 173. 174. C'eſt là proprement que commence le fameux *Triumvirat* qui ruina enſuite la République, *p.* 175. Pour former ce *Triumvirat Céſar* commence par reconcilier *Craſſus* & *Pompée*, que la rivalité avoit diviſés, *p* 176. *& ſuiv.* Il eſt déſigné Conſul, *p.* 181. Entre en exercice de cette charge, *p.* 186. Fait faire un corps de tous les Arrêts qui avoient été rendus par le Sénat, & par la Commune, *p.* 187. Propoſe au Sénat la *Loi Agraria*, mais modifiée avec toute la ſageſſe poſſible, *p.* 188. 189. *n. a.* Les Peres Conſcripts loüent la Loi, & différent d'y donner une approbation juridique, *p.* 190. *Céſar* picqué de ces délais affectés porte l'affaire au Tribunal du Peuple, 191. Qui malgré pluſieurs incidents l'accepte ſolemnellement, *p.* 195. Après la concluſion de cette épineuſe affaire *Céſar* donne en mariage à *Pompée* ſa fille *Julie*, nonobſtant la promeſſe qu'il en avoit faite auparavant à *Servilius-Ca-*

pio, *p.* 196. & pour cimenter ſolidement l'aſcendant qu'il avoit déja pris dans la République, il s'attache par un bienfait ſignalé le corps des *Chevaliers-Romains*, *p.* 200. 201. Enſuite fait approuver tous les Actes en général que *Pompée* avoit faits pendant ſon adminiſtration au Levant, & en particulier toutes les Loix qu'il avoit minutées, & qui furent appellées de ſon nom *Loix Juliennes*, *p.* 201. *n. a. b.* 202. 203. Sa puiſſance ſoutenuë par les deux autres Triumvirs engage grand nombre de Sénateurs à ne plus ſe trouver aux aſſemblées du Sénat, *p.* 203. 204. Ce qu'on doit penſer de ce que quelques Auteurs ont écrit, que *Ciceron* vouloit attenter à la vie de *Céſar*, *p.* 204. Celui-ci fait agréer au Peuple l'adoption de *Clodius*, & ſon paſſage dans l'ordre Plébéien, *p.* 211. enſuite lui procure le Tribunat, *p.* 212. 213. Il épouſe la fille de *Calpurnius Piſo* moins par inclination que par politique, *p.* 214. Obtient le gouvernement des trois plus vaſtes Provinces de la République, *p.* 215. Abuſe d'une maniere indigne de la bonne foi de *Ciceron* pour le perdre, *p.* 225. Lui offre enſuite une place de Lieutenant Général dans ſes troupes, *p.* 229. *n. a. Pompée* détourne *Ciceron* d'accepter cette place, *p.* 230. Son refus pique *Céſar*, qui dès ce moment devient ſon ennemi declaré, *p.* 230. *Céſar* après l'exil de *Ciceron* marche avec une armée dans les *Gaules*, *p.* 247. pour y faire la guerre aux *Helvetiens*, *p.* 247. 248. Ces Peuples lui envoyent des Ambaſſadeurs, *p.* 248. Réponſe que leur fait *Céſar*, & meſures qu'il prend pour les réduire, *p.* 248. 249. Il leur défait un corps d'armée, *p.* 250. & peu après remporte ſur eux une victoire complette, *p.* 254. 255. Il renvoye ce qui n'avoit pas péri dans la bataille pour repeupler leur païs, *p.* 256. 257. *Céſar* délivré des *Helvetiens* marche contre *Arioviſte* Roi des *Suéves* en réſolution de le combattre. *p.* 257. *& ſuiv.* Ils ont enſemble une entrevûë, *p.* 261. 262. Perfidie d'*Arioviſte*, *p.* 263. Elle ne demeure pas impunie; *Céſar* prend des meſures pour le réduire à la raiſon, *p.* 264. Il ſe prépare à lui livrer bataille, *p.* 265. Le défait à plattes coutures, & le contraint de diſparoître des *Gaules* qu'il cherchoit à ſubjuguer, *p.* 266. *Céſar* après cette victoire repaſſe dans la *Gaule Ciſalpine*, où il prépare de loin le projet qu'il avoit pris de ſe rendre indépendant & maître de la République, *p.* 266. 267. *n. d.* Il leve deux nouvelles Légions dans l'*Inſubrie*, avec leſquelles il ſe tranſporte dans la *Gaule-Belgique*, *p.* 292. Campe ſur les bords de l'*Aiſne*, *p.* 294. y défait l'armée des *Gaulois* formée de différens peuples de la Nation, *p.* 295. 296. Cette victoire eſt ſuivie d'une ſeconde, *p.* 299. *& ſuiv.* Perfidie des *Adnatiques*, *p.* 301. 302. Après avoir puni ces Peuples,

p. 303. *Céſar* repaſſe dans l'*Inſubrie*, d'où il ſe fait décerner quinze jours de ſupplications à *Rome*, p. 304. Le fameux *Marc Antoine* ſe fait un de ſes Lieutenants, p. 325. *Céſar* porte la guerre dans la *Gaule Celtique*, p. 327. Succès de ſes armes, p. 328. *& ſuiv.* p. 334. Concours extraordinaire d'illuſtres *Romains* qui viennent le trouver à *Lucques*, où il étoit venu paſſer l'hyver, p. 340. *Craſſus* & *Pompée* lui font agréer leur prochain Conſulat, p. 341. Il eſt confirmé dans le gouvernement des *Gaules*, & va faire la guerre aux *Sueves*, p. 343. Députation pleine de hauteur que lui font ces Peuples, p. 346. 347. Ils attaquent *Céſar* contre la parole qu'ils lui avoient donnée, p. 347. Le Général Romain ſe venge de leur perfidie, & en fait un carnage épouvantable, p. 346. Après cette victoire il paſſe le *Rhin* ſur un pont, qu'il fait faire ſur ce fleuve, p. 347. & ravage le païs des *Sicambres*, p. 350. après quoi il ſe met en marche pour pénétrer dans *l'Iſle Britannique*, p. 350. 351. Il y combat & défait les Peuples qui l'habitoient, p. 351. 352. De là repaſſe dans l'*Inſubrie*, & le Sénat lui décerne vingt jours de *ſupplications*, p. 353. Le Peuple prolonge pour trois ans le tems de ſon Gouvernement des *Gaules*, p. 357. *Céſar* avant que de partir pour l'*Iſle Britannique*, où ſon amour pour la gloire le rappelloit, punit la révolte de *Dumnorix*, p. 383. Il arrive dans l'*Iſle Britannique* dont il met en déroute les habitans, p. 383. 384. Une tempête furieuſe cauſe un grand dommage à ſa flotte, p. 384. *Céſar* pénétre dans les terres, & y met à la raiſon un des Souverains du païs les plus redoutables, p. 385. 388. La mort de *Julie* ſa fille le fait revenir dans les *Gaules*, p. 388. 389. La famine qui y regne l'oblige à partager ſes troupes pour les faire ſubſiſter plus commodément, p. 389. Les *Belges* prennent cette occaſion pour ſe révolter, & donnent bien de l'embarras à *Céſar*, & à ſes Lieutenants, p. 390. 396. *Céſar* après avoir acquis beaucoup de gloire dans cette expedition ravage le païs des *Nerviens*, Peuples du *Hainaut*, & du *Cambreſis*, & y enrichit ſes ſoldats, p. 425. Il aſſemble les Etats Généraux de la *Gaule* à *Paris*, & pourquoi, p. 425. 426. 427. Il ſe ſert des *Gaulois* fidéles pour oppoſer à ceux qui s'étoient révoltés, p. 430. Attaque imprévuë des *Sicambres*, p. 430. 433. *Céſar* ſe rapproche de *Rome*, & vient hiverner dans l'*Inſubrie*, p. 433. Largeſſes immenſes qu'il fait faire ſous main au Peuple de *Rome*, pour le gagner de plus en plus, p. 439. Quelques Tribuns veulent le faire nommer Conſul, mais il les prie de reſerver à un autre tems l'effet de leur bonne volonté, p. 439. *n. a.* Tentatives que fait *Pompée* pour l'exclure à jamais du Conſulat, p 440. Les *Gaulois* ſe-

couent le joug Romain, & reprennent les armes, *p.* 451. 452. Cette nouvelle révolte l'oblige à repaſſer les *Alpes*, *p.* 453. Combien eſt glorieuſe à *Céſar* la campagne où il les force à rentrer dans le devoir, *p.* 453. 481. Il aſſiege pendant cette campagne, & prend *Avaric*, ou *Bourges*, *p.* 456. 460. bat le Generaliſſime des *Gaulois*, *p.* 471. 479. & le force de ſe rendre à diſcretion, *p.* 480. *Pompée* par ſes partiſans tâche de détruire *Céſar*, *p.* 484. 486. *& ſuiv.* Celui-ci travaille de ſon côté à augmenter ſon crédit, *p.* 488. 489. *n. a.* Il demande à être continué dans ſes emplois, *p.* 500. & ſur le refus qu'on lui en fait, il déclare qu'il eſt réſolu de l'obtenir à force ouverte, *p.* 501. *n. a.* Cependant il travaille à achever la conquête des *Gaules*, *p.* 501. *& ſuiv.* mene battant différents Peuples qui s'étoient ligués contre lui, *p.* 502. 505. défait ceux d'*Anion* par ſes Lieutenants *Fabius* & *Caninius*, *p.* 506. 508. & prend la ville d'*Uxellodun*, dont il punit la révolte d'une maniere exemplaire, *p.* 511. Il réduit les *Gaules* en Province Romaine; *p.* 512. enſuite ſe rapproche de *Rome*, pour ſonder la diſpoſition des eſprits à ſon égard, *p.* 515. Comment il s'y prend pour débaucher à *Pompée* ſes meilleurs amis, *p.* 516. *& ſuiv.* *Scribonius* un de ceux-là agit en ſa faveur de la maniere du monde la plus adroite, *p.* 519. *& ſuiv.* Le Sénat lui ôte une de ſes Légions, *p.* 523. 524. ſans s'embarraſſer de cette legere diminution de ſes troupes, il continuë à gagner le peuple Romain, *p.* 524. 525. & à s'affectionner de plus en plus ſes ſoldats, *p.* 525. *n. b.* Il écrit au Sénat pour n'être point deſtitué de ſes Gouvernemens, que cette deſtitution ne lui fût commune avec les autres Gouverneurs, *p.* 527. Cette lettre fait porter un Arrêt par lequel il étoit ordonné que *Céſar* & *Pompée* quitteroient les armes en même tems, *p.* 528. *Pompée* preſſé par le Conſul *Marcellus* ſe détermine à prendre les armes contre *Céſar*, *p.* 530. 531. Celui-ci écrit une nouvelle lettre au Sénat, *p.* 532. que les Conſuls rejettent avec hauteur, *p.* 533. Arrêts donnés contre lui, *p.* 534. 536. Diſcours qu'il tient ſur cela à ſon armée, *p.* 539. Il arrive ſur les bords du *Rubicon*, *p.* 542. qu'il paſſe enfin malgré les agitations de ſon cœur, réſolu de faire la guerre à ſa patrie, *p.* 543. Son armée vient le joindre à *Ariminum*, d'où il cherche à ſe frayer une route juſques à *Rome*, *p.* 544. *Pompée* lui envoye des Députés pour traiter de la paix avec lui, *p.* 547. Peu de ſuccès de cette négociation, *p.* 549. *Céſar* s'avance vers *Rome* & ſe rend maître de pluſieurs places ſur ſa route, *p.* 551. *& ſuiv.* Sa généroſité à l'égard de *Domitius*, *p.* 555. *n. a.* & d'*Aelius Peligrus*, *p.* 556. *n. b.* Il aſſiége *Pompée* dans *Brindes*, ou *Brunduze*, *p.* 557. *Pompée* quitte la

ville, & *Céſar* s'en rend maître, *p.* 559. 560. Entrevûë de de *Céſar* & de *Ciceron*, *p.* 562. *n. a. Céſar* arrive à *Rome* où il s'empare du tréſor public, *p.* 562. 565. Arrangemens qu'il fait pour s'oppoſer aux entrepriſes de *Pompée*, *p.* 566. *Céſar* part de *Rome*, *p.* 567. Commence le ſiege de *Marſeille* *p.* 568. *& ſuiv.* & tandis que ſes Lieutenants le pouſſent vivement, va en *Eſpagne*, où il fait la guerre avec toute la valeur & l'habileté d'un grand Capitaine, *p.* 575. *& ſuiv.* Action très-vive entre lui & *Afranius* Lieutenant de *Pompée*, *p.* 579. *Céſar* ſe trouve lui & ſon armée dans un grand péril à cauſe d'une ſubite inondation, *p.* 580. Le bruit s'en répand à *Rome* & fait triompher ſes ennemis, *p.* 581. *n. a. Céſar* ſe tire habilement du danger, *p.* 582. 583. & pourſuit l'armée ennemie qui eſt obligée de décamper, *p.* 584. Cette expédition de *Céſar* eſt regardée comme le chef-d'œuvre de l'art militaire, *p.* 584. *& ſuiv.* Il oblige *Afranius & Petréius*, les deux plus fameux Capitaines du parti contraire de ſe livrer à lui, eux & leur armée, *p.* 592. 593. *Varron* autre Lieutenant de *Pompée* a un ſort à peu près égal, *p.* 593. 595. *Céſar* repaſſe en *Italie*, & avant que d'y arriver paſſe par *Marſeille*, dont il regle la deſtinée, *p.* 595. 597. Il appaiſe la révolte de ſa neuviéme Légion, *p.* 597. 598. Arrive à *Rome*, *p.* 599. où il apprend qu'on l'avoit élevé à la Dictature, *la même.* Sages Loix qu'il porte, *p.* 600. 601. Il abdique la Charge de Dictateur, & eſt déſigné Conſul, *p.* 602. Quelques-uns de ſes Lieutenant ſont mal menés par ceux de *Pompée*, *p.* 603. *& ſuiv.* Il quitte *Rome*, & prend poſſeſſion du Conſulat à *Brindes*, *p.* 609. Il en part & arrive par mer dans la *Chaonie* à l'extrémité de l'*Epire*, *p.* 610 Il ſe rend maître d'*Oricum*, & d'*Apollonie*, & forme le deſſein d'aſſiéger *Dyrrachium*, dont *Pompée* avoit fait ſa place d'armes, *p.* 615. 616. Cependant la déroute d'une de ſes flottes lui fait propoſer à *Pompée* de nouvelles voyes d'accommodement qui n'aboutiſſent à rien, *p.* 618. *& ſuiv.* Dans l'inquietude que lui donne le retardement de ſes troupes qu'il avoit mandées d'*Italie*, il s'embarque ſeul & déguiſé ſur une petite chaloupe pour hâter lui-même leur arrivée, *p.* 623. *n. a.* La tempête l'oblige à relâcher, *p.* 624. Il aſſiége *Pompée* dans ſon camp, quoiqu'il fût moins fort que lui, *p.* 632. *Pompée* attaque les lignes de *Céſar*, & a du deſſous, *p.* 634. 635. Il vient enfin à bout de les forcer, *p.* 638. *& ſuiv. Céſar* battu par ſon rival décampe & entre dans la *Macédoine*, *p.* 643. Il vient camper dans la plaine de *Pharſale*, *p.* 651. Là *Pompée* preſſé par les Officiers de ſon armée ſe détermine à livrer une bataille déciſive, *p.* 653. Harangue de *Céſar* à ſes troupes avant l'action, *p.* 655. Comment elle

ſe

ſe paſſa, *& ſuiv. Céſar* victorieux ſe rend maître du camp de ſon ennemi, *p.* 662. Sa modération après ſa victoire, *p.* 664. La mort de *Pompée*, qui ſuit de près la bataille de *Pharſale*, rend *Céſar* maître du monde, *p.* 675.

Julius-Céſar. (Lucius-) Parent du Grand *Caius-Julius-Céſar* eſt député vers lui par *Pompée*, & pourquoi, *p.* 547. *n. a.* 540. Ce que penſoit *Ciceron* de ce *Lucius*, *p.* 548. *note col.* 1.

Junius-Silanus. (Decimus-) Brigue le Conſulat, *p.* 36. eſt déſigné Conſul, *p.* 36. 77. & en cette qualité opine le premier dans l'affaire des partiſans de *Catilina*, & conclut à ce qu'ils ſoient mis à mort, *p.* 77. Il entre en exercice de ſa Charge, *p.* 92.

L

Labienus (Titus-) Un des Généraux de *Jules-Céſar*, *p.* 249. 291. lui fait ſçavoir que la *Gaule-Belgique* avoit conſpiré contre les *Romains*, *p.* 292. Combien *Céſar* avoit de confiance en lui, *p.* 383. 391. Sa bravoure & ſon experience dans l'art de la guerre, *p.* 395. Il défait les *Trévirois*, & *Ambiorix* qui étoit à leur tête, *p.* 427. 428 Il fait la guerre avec ſuccès dans la Province Sénonoiſe & le *Pariſis*, *p.* 467. 468. *Céſar* vient le ſecourir fort à propos dans une occaſion où les *Gaulois* le preſſent vivement, *p.* 479. *Labienus* fait le dégât dans le païs des *Trévirois*, *p.* 506. & le dompte tour-à-fait, *p.* 511. Il quitte le parti de *Céſar*, pour ſe livrer à *Pompée*, *p.* 543. 544. *note.* Ce *Labienus* avoit fait bâtir à ſes frais la ville de *Cingulum* dans le *Picenum*, *p.* 543. *n. a.* 552 *n. c.* Il eſt député par *Pompée* pour les propoſitions de paix que faiſoit *Céſar*, *p.* 619. 620. Il détermine *Pompée* à la fameuſe bataille de *Pharſale*, *p.* 653. *n. a.*

Lanius-Flaccus. (Marcus-) Sa généroſité à l'égard de *Cicéron* ſon intime ami, *p.* 237. *n. a.*

Laodicée. Une des villes les plus conſiderables de la grande *Phrygie*, *p.* 691 *n. b.*

Latobriges. Dans quel païs étoient ſitués ces anciens Peuples, *p.* 186. *n. c.*

Latomia. Ce que c'étoit, *p.* 88. *n. b. col.* 2.

Lecca. (Marcus-Porcius-) v. *Porcius.*

Léman. Lac, qui porte aujourd'hui le nom de *Lac de Geneve*, *p.* 183. *n. a.*

Lentulus. (Lucius-Cornelius-) v. *Cornelius.*

Lentullus-Marcellinus. (Cnéïus-Cornelius-) v. *Cornelius.*

Lentulus-Spinther. (Publius-Cornelius-) v. *Cornelius.*

Lentulus Sura. (Publius-) adopté par *Publius-Cornelius-Lentulus*, entre dans la conjuration de *Catilina*, & eſt un des principaux aſſociés, *p.* 5. *n. a. p.* 6. *Catilina* le charge du ſoin de mettre le feu à la ville de *Rome*, *p.* 44. Le coup ayant manqué *Lentulus* tâche d'engager dans la conjuration les Envoyés des *Allobroges*, *p.* 60. *& ſuiv.* C'eſt ce qui cauſe ſa perte: il

eſt pris, p. 67. Son procés inſtruit, p. 69. On le condamne à mort, p. 46. & il eſt executé, p. 88.

Lépidus. (Marcus-Emilius-) v. *Emilius.*

Leucieus. Anciens Peuples de la *Gaule Belgique*, p. 261. *n. a.*

Leuctrica-Pugna. Pourquoi fut ainſi appellée par *Ciceron* la rencontre de *Milon* & de *Claudius*, rencontre où celui-ci perdit la vie par le moyen de celui-là, p. 435. *n. a.*

Liberté. v. *Paix.*

Libo- (Lucius-Scribonius.) v. *Scribonius.*

Licinius-Craſſus. (Marcus- Porte au Conſul *Ciceron* une lettre qu'il avoit reçûë de *Catilina*, & ſe purge par là en quelque ſorte des ſoupçons qu'il avoit donnés au déſavantage de ſa fidelité, p. 66. Il ne laiſſe pas d'être accuſé ſur ce point en plein Sénat, mais l'accuſation eſt rejettée, p. 73. 74. Il quitte *Rome* à la nouvelle du prochain retour de *Pompée* en cette ville, p. 126. 130. *n. a.* Ce qu'il fait en faveur de *Clodius*, p. 144. *n. a.* Il cautionne *Céſar* pour la ſomme de 850. talens, p. 168. Origine du fameux Triumvirat qui ſe fit entre lui, *Céſar*, & *Pompée*, p. 175. *Craſſus* gagné par ſon fils ſe réconcilie avec *Ciceron* dont il avoit été juſqu'alors l'ennemi mortel, p. 227. *n. b.* 235. Il fait agréer à *Céſar* ſes prétentions pour le prochain Conſulat, p. 341. Il eſt créé Conſul, p. 343. Ce qu'il fait pour accroître la puiſſance du Triumvirat, p. 353. Il obtient pour cinq ans le département de *Syrie*, p. 358. *Craſſus* fait des levées dans *Rome*, & malgré les oppoſitions d'un Tribun du Peuple, parr, pour aller faire la guerre aux *Parthes*. p. 360. 361. 363. 364. *Craſſus* parti pour ſon expédition des *Parthes*, paſſe par la *Galatie*, p. 371. Court entretien entre le Roi *Déjotarus* & lui, p. 271. 372. Les Peuples de *Méſopotamie* ſe donnent aux Romain, p. 372. Vengeance qu'il tire du perfide *Apollonius*, *la même*. Le jeune *Craſſus* vient joindre ſon pere à *Antioche*, p. 374. L'avidité de *Craſſus* le pere pour accumuler des richeſſes le porte à s'emparer du dépôt qui étoit renfermé dans le Temple de *Jeruſalem*, p. 379. 380. Cependant contre les avis de ſes Officiers, & les préſages funeſtes, il s'obſtine à vouloir marcher contre les *Parthes*, p. 401. *& ſuiv.* Sans vouloir même ſuivre le ſage conſeil que lui donnoit le Roi d'*Armenie* de paſſer par ſes Etats pour pénétrer dans le païs, p. 403. *n. a.* Raiſons qui le fixent dans ſa réſolution, & qui l'empêchent d'en démordre, p. 405. Il eſt trahi par deux Princes Arſariques qu'il avoit dans ſon armée, & à qui il ſe confioit uniquement, p. 405. 409. *Surena*, avec qui les deux traîtres étoient d'intelligence, fait un terrible carnage des troupes Romaines, p. 411. 415. *Craſſus* inveſti a bien de la peine à ſe ſauver, p. 417. 418. Il eſt tué, & ſa tête envoyée au Roi des *Parthes*, p. 420. 421. Caractere de *Craſſus*,

p. 422. v. *Craſſus* (le jeune-) & *Orodes.*

Licinius-Lucullus. (Lucius-) Fait ſon rapport au Sénat des préparatifs que faiſoit *Catilina* pour troubler l'Etat, *p.* 32. & aide de ſes conſeils le Conſul *Ciceron* dans cette délicate affaire, *p.* 60. Il ſe déclare contre une Requête qu'avoit preſenté *Pompée* au Sénat, *p.* 162. Il accepte la *Loi-Agraria*, intimidé par les menaces que lui fait *Céſar* de le dénoncer ſur ſes immenſes richeſſes, *p.* 197. *n. b.* Il conſeille à *Ciceron* de prendre les armes pour ſe libérer des vexations injuſtes du Tribun *Clodius*, *p.* 235.

Licinius-Murena, (Caïus-) Préſerve le *Picenum* & la *Gaule Ciſalpine* de la contagion qu'y vouloient répandre les émiſſaires de *Catilina*, *p.* 58. 59. *n. a.*

Licinius-Muréna. (Lucius-) Brigue le Conſulat, *p.* 36. Il eſt déſigné Conſul, *p.* 36. 77. & entre en exercice, *p.* 92. Il eſt accuſé d'avoir acheté les ſuffrages du peuple, *n. a. Ciceron* le purge de cette injurieuſe accuſation, *p.* 93. *note col.* 1. Sa généroſité à l'égard de *Caton* qui avoit été ſon accuſateur, *p.* 98. *n. b.*

Licinius-Sacerdos. (Caïus-) Brigue injuſtement le Conſulat, *p.* 14.

Liége. v. *Eburons.*

Limonum. Nom par lequel *Céſar* déſigne la ville de *Poitiers*, *p.* 507. *n. a.*

Loi - Agraria. Extrait des trois plaidoyers que fit contre *Rullus* le Conſul *Ciceron*, par rapport à cette Loi, *p.* 17. 18. 19. 20. 21. 22. *note.*

Loix-Juliennes. v. *Juliennes.*

Longinus. (Caïus-Caſſius-) v. *Caſſius.*

Longinus. (Quintus-Caſſius-) v. *Caſſius.*

Luccéius. (Caïus-) Tribun du Peuple propoſe l'élection de *Pompée* à la Dictature, mais *Caton* renverſe ſur cela ſes projets, *p.* 424. Ce *Luccéius* étoit un des partiſans de *Pompée* les plus déclarés, *n. a.*

Luccéius-Hirrus. (Lucius-) Grand homme de lettres & celebre Hiſtoriographe, brigue le Conſulat. *p.* 179. *n. a.* ſans pouvoir l'obtenir, *p.* 181.

Lucius-Afranius-Nepos. v. *Afranius.*

Lucius-Aurelius-Cotta. v. *Aurelius.*

Lucius-Calpurnius-Beſtea. v. *Calpurnius.*

Lucius-Calpurnius-Piſo. v. *Calpurnius.*

Lucius-Caſſius. v. *Caſſius.*

Lucius-Cecilius-Métellus. v. *Cecilius.*

Lucius-Cornelius-Leutulus. v. *Cornelius.*

Lucius-Emilius-Paulus. v. *Emilius.*

Lucius-Flavius-Nepos. v. *Flavius.*

Lucius-Julius-Céſar. v. *Julius.*

Lucius-Licinius-Lucullus. v. *Licinius.*

Lucius-Luccéius-Hirrus, v. *Luccéius.*

Lucius-Manlius-Torquatus. v. *Manlius.*

Lucius-Marcius-Philippus. v. *Marcius.*

Lucius-Meſſinius-Rufus. v. *Meſſinius.*
Lucius-Naſidius. v. *Naſidius.*
Lucius-Ninnius-Quadratus. v. *Ninnius.*
Lucius-Roſcius-Otho. v. *Roſcius.*
Lucius-Scribonius-Libo. v. *Scribonius.*
Lucius-Septimius. v. *Septimius.*
Lucius-Sergius-Catilina. v. *Sergius.*
Lucius-Statilius. v. *Statilius.*
Lucius-Tarquinius. v. *Tarquinius.*
Lucius-Valerius-Flaccus. v. *Valerius.*
Lucius-Valorius-Meſſala. v. *Valerius.*
Lucius-Varguntéius. v. *Varguntéius.*
Lucius-Volcatius-Tullus. v. *Volcatius.*
Luques. Ville libre de Toſcane, recommandable par ſon antiquité, *p.* 340. *n. a.*
Luſter. Un des Généraux de *Vercingentorix* Prince des *Arvernes*, *p.* 452. 453. Il eſt vaincu par *Caninius* un des Lieutenants de *Céſar*, *p.* 508 509. & enſuite livré à *Céſar* lui-même, *p.* 511.
Lucullus (Lucius-Licinius-) v. *Licinius.*
Lutatius-Catulus. (Quintus-) Prince du Sénat reçoit de *Catilina* une lettre qu'il communique aux Peres Conſcripts aſſemblés, *p.* 56. Il aide de ſes lumieres *Ciceron*, dans la conjuration qu'avoit formée cet eſprit factieux. *p* 61. & donne à ce fameux Conſul la qualité de *Pere de la patrie*, *p.* 71. Il conclut à ce que les partiſans de *Catilina* ſoient punis de mort, *p.* 85. *n. a.* *Céſar* l'emporte ſur lui pour le ſouverain Pontificat, *p.* 95. *note col.* 2. Le même *Céſar* le traduit au Tribunal du Peuple, *p.* 111. *n. b.* & enſuite ſe déſiſte de ſes pourſuites, *p.* 112. *note col.* 2. *Lutatius* confond par un bon mot un des Juges, qui contre toute juſtice avoit abſous le ſacrilege *Clodius*, *p.* 151. *n. b.* Sa mort & ſon éloge, *p.* 152.

M

Mandrubace. Jeune Prince ſouverain de quelques contrées de la *Grande Bretagne* ſe donne à *Céſar*, & ne contribuë pas peu à mettre le païs ſous ſa puiſſance, *p.* 387.
Manlius Partiſan de *Catilina* fait en ſon nom des levées conſidérables chés les *Féſulans*, *p.* 32. & y prépare tout pour la guerre, *p.* 37. Le Préteur que *Rome* avoit envoyé à *Féſules* pour l'obſerver, lui demande compte de ſa conduite, & par ſa réponſe comprend qu'il eſt déterminé à tout entreprendre, *p.* 42. 43. *Catilina* ſe rend au camp de *Manlius*, & prend le commandement de l'armée, *p.* 55.
Manlius Torquatus. (Lucius-) Aide de *Ciceron* de ſes conſeils & de ſes lumieres dans l'affaire de *Catilina*, *p.* 60.
Manlius-Torquatus. (*Titus-*) Eſt chargé d'examiner les brigues illegitimes de *Milon* pour le Conſulat, *p.* 442.
Marcellinus. (Cnéïus-Cornelius-Lentulus-) v. *Cornelius.*

Marcellus. (Caïus-Claudius-) v. *Claudius.*
Marcellus. (Marcus-Claudius-) v. *Claudius.*
Marcius-Philippus. (Lucius-) Eſt créé Conſul, *p.* 307.
Marcius-Rex. (Quintus-) Le Sénat l'envoye à *Féſules* avec des troupes pour y obſerver *Manlius* zelé partiſan du ſéditieux *Catilina*, *p.* 41. Comment il s'acquitte de ſa commiſſion, *p.* 42. *& ſuiv.*
Marcomans. Anciens Peuples de la *Germanie*, *p.* 265. *n. b.*
Marcus-Antonius. v. *Antonius.*
Marcus-Brutus. v. *Brutus.*
Marcus-Caſſius-Scæva. v. *Caſſius.*
Marcus-Calpurnius-Bibulus. v. *Calpurnius.*
Marcus-Célius-Rufus. v. *Célius.*
Marcus-Claudius-Marcellus. v. *Claudius.*
Marcus-Conſidius-Nonianus. v. *Conſidius.*
Marcus-Emilius-Lepidus. v. *Emilius.*
Marcus-Emilius-Scaurus. v. *Emilius.*
Marcus-Favonius. v. *Favonius.*
Marcus-Fulvius-Nobilior. v. *Fulvius.*
Marcus-Lanius-Flaccus. v. *Lanius.*
Marcus-Licinius-Craſſus. v. *Licinius.*
Marcus-Octavius. v. *Octavius.*
Marcus-Pétreius. v. *Pétreïus.*
Marcus-Porcius-Cato. v. *Porcius.*
Marcus-Porcius-Lecca. v. *Porcius.*
Marcus-Sauffeïus. v. *Sauffeïus.*
Marcus-Terentius-Varron. v. *Terentius.*
Marcus-Tullius-Cicero. v. *Tullius.*
Marcus-Valerius-Meſſala. v. *Valerius.*
Marſeille. Siege de cette ville par *Céſar*, *p.* 568. *& ſuiv.* 596.
Marius. Il y avoit deux montagnes de ce nom, l'une en *Méſopotamie*, & l'autre dans l'*Armenie*, *p.* 415. *n. b.*
Memmius. (Caïus-) Tribun du Peuple ſe fait accuſateur du concuſſionnaire *Gabinius*, *p.* 375. *note col.* 2. *p.* 378.
Ménapiens. A quel païs appartenoient ces anciens Peuples, *p.* 293. *n. b.*
Meſſala. (Lucius-Valerius-) v. *Valerius.*
Meſſala. (Marcus-Valerius-) v. *Valerius.*
Meſſinius-Rufus. (Lucius-) Un des Queſteurs de *Ciceron* dans la *Cilicie*, *p.* 491.
Metellus-Celer. (Quintus-Cecilius-) v. *Cecilius.*
Metellus. (Lucius-Cecilius-) v. *Cecilius.*
Metellus Nepos. (Quintus-Cecilius-) v. *Cecilius.*
Metellus. (Quintus-Cecilius-) v. *Cecilius.*
Metellus Scipio. (Quintus-Cecilius-) v. *Cecilius.*
Métioſede. Nom par lequel *Céſar* déſigne la ville de *Melun*, *p.* 468. *n. a.*
Metropolis. Nom commun à deux villes de l'*Aſie mineure*, *p.* 649. *n. a.*
Milo. (Titus-Annius-) v. *Annius.*

Minucius-Thermus. (Quintus-) Tribun du Peuple. Son attachement pour *Caton*, *p.* 97.

Morinens. Quel païs occupoient ces anciens Peuples, *p.* 293. *n. b.*

Mucia femme du *Grand Pompée*, *p.* 115. 116. Ses liaiſons avec *Céſar*, *p.* 116. obligent ſon mari à la répudier, *p.* 128. Ce qu'elle devint enſuite, *p.* 115. *n. b.*

Mnnacius-Plancus. (Titus-) Eſt condamné, & pourquoi, *p.* 449. *n. a.* 450.

Murena. (Caïus-Licinius-) v. *Licinius.*

Mutius-Scævola. (Quintus-) Tribun du Peuple, par zéle pour la République, met des obſtacles inſurmontables à l'élection des grands Magiſtrats, ce qui fait tomber l'Etat dans un long interregne, *p.* 400.

N

Nantuates. Quel païs habitoient ces anciens Peuples, *p.* 325. *n. a.*

Naſidius. (Lucius-) Zelé partiſan de *Pompée*, ſe ſignale au ſiege de *Marſeille*, *p.* 571.

Naupacte. Ville de l'*Etolie* devenuë fameuſe ſous le nom de *Lépante*, *p.* 629. *n. a.*

Némétes. Peuples de la *Germanie*, *p.* 265. *n. e.*

Numétocéne. C'eſt aujourd'hui *Arras*, *p.* 512.

Nepos. (Aulus-Gabinius-) v. *Gabinius.*

Nepos. (Lucius-Afranius-) v. *Afranius.*

Nepos. (Lucius-Flavius-) v. *Flavius.*

Nepos. (Quintus-Cecilius-Metellus-) v. *Cecilius.*

Nero. (Tiberius-) Appuye le ſentiment de *Céſar* par rapport à ceux des partiſans de *Catilina* que *Ciceron* avoit fait arrêter, *p.* 80.

Nerviens. Quel étoit le païs de ces anciens Peuples, *p.* 277. *n. b.*

Ninnius-Quadratus. (Lucius-) Tribun du Peuple, *p.* 223. 224. protége *Ciceron* ſon ami contre les intrigues de *Clodius*, *p.* 224. 225.

Nitiobriges. Quels Peuples étoient déſignés par ce nom, *p.* 453. *n. a.*

Nobilior. (Marcus-Fulvius) v. *Fulvius.*

Nonianus. (Marcus-Conſidius-) v. *Conſidius.*

Noviodnnum. On comptoit anciennement dans les *Gaules* quatre villes qui portoient ce nom, *p.* 455. *n. a.*

O

Océlum. Où étoit ſituée cette ancienne ville, *p.* 249. *n. d.*

Octavius-Rufus. (Caius-) Pere de l'Empereur *Auguſte* exterminе les reſtes de l'armée de *Spartacus*, & des troupes de *Catilina*, remporte une victoire ſignalée ſur les *Beſſes* & les *Thraces*, gouverne la *Macedoine* avec beaucoup de ſageſſe, & avant que d'arriver à *Rome* où il revenoit pour demander le Conſulat, eſt emporté par une mort ſubite, *p.* 216. *n. a.*

Octavius. (Marcus-) Un des Amiraux de *Pompée* pendant la guerre civile, *p.* 603. *n. b.* eſt battu

platte couture par les *Salonins*, dont il avoit aſſiegé la ville, *p.* 604. *note col.* 1.
Octodure. Nom que portoit autrefois *Martignac* dans le bas *Valais*, *p.* 326. *n. c.*
Ombrie, *p.* 538. *n. a.*
Oreſtille. (Aurelie-) v. *Aurélie.*
Orgetorix chef des *Helvétiens*, forme le projet de ſe faire un vaſte Royaume dans la *Gaule Celtique*, *p.* 183. La mort arrête ſes deſſeins, *p.* 185. Sa fille & ſon fils tombent en la puiſſance de *Céſar*, *p.* 255.
Oricum. Situation de cette ancienne ville, *p.* 613. *n. a.*
Orodes, ſurnommé *Arſaces* Roi des *Parthes*, *p.* 402. Se fraye un chemin au Thrône par le meurtre de *Mithridates* ſon frere aîné, *p.* 401. *n. a.* Il eſt picqué du peu de cas qu'avoit fait *Craſſus* d'une députation qu'il lui avoit faite, & prend les armes contre lui, *p.* 401. *Surena* le plus renommé de ſes Généraux devient illuſtre par la défaite de *Craſſus*, *p.* 403. *& ſuiv.* *Orodes* à qui on apporte la tête du *Romain* fait fondre de l'or, & le fait couler dans la bouche du mort, ſans doute pour marquer que l'avarice avoit été, tandis qu'il vivoit, ſa paſſion dominante, *p.* 421. 422. Son fils *Pacorus* ſe revolte contre lui, *p.* 472.
Orſaces. Seigneur *Parthe* tué dans la *Syrie* par les *Romains*, *p.* 482. 483.
Oſques. Quelle étoit la ſituation de ces anciens Peuples, *p.* 583. *n. a.*
Oſroëne étoit un canton de la *Meſopotamie*, *p.* 405. *n. b.*
Otho. (L. Roſcius-) v. *Roſcius.*

P

Pacorus. v. *Orodes.*
Paix. Le Tribun *Clodius* fait conſacrer par les Pontifes à la *Paix* & à la *Liberté* le vaſte terrain qu'occupoit dans *Rome* la maiſon de *Ciceron* qu'il avoit raſée, *p.* 240. 241. *n. b.*
Paris. Ce que c'étoit que cette fameuſe ville dans ſa premiere origine, *p.* 426. *n. a.*
Parthie. Notice de cette contrée, & du caractere des Peuples qui l'habitoient, *p.* 370. 371.
Paulns. (La Baſilique de) v. *Emilius-Paulns.*
Paulns, (Lucius-Emilius-) v. *Emilius.*
Peinture. Morceau de peinture à freſque tranſporté de *Lacedemone* à *Rome* en entier, *p.* 182.
Péluſium. Quelques modernes confondent fauſſement cette ville avec *Damiette*. *p.* 322. *n. a.*
Pémans. Dans quel pais étoient ſitués ces Peuples, *p.* 294. *note col.* 2.
Penée. Fleuve de *Theſſalie*, *p.* 648. *n. a.*
Petréins. (Marcus-) Défait l'armée de *Catilina* qui périt dans ce combat, *p.* 106. *& ſuiv.* Repartie fiere qu'il fait à *Céſar* à l'occaſion de l'ordre que celui-ci avoit donné à ſes Licteurs de conduire *Céſar* en priſon, *p.* 191. *Pompée* l'envoye en ſa place pour gouverner les *Eſpagnes*, *p.* 359. 367. Son attachement à *Pompée* paroît ſurtout durant la guerre civile, *p.* 567. Il com-

mande ſous ſes auſpices dans l'*Eſpagne citerieure*, p. 576. & *ſuiv.* Comment il empêche *Afranius* ſon Collégue de ſe donner à *Céſar*, p. 588. 589. Il eſt peu de tems après contraint de s'y livrer lui-même auſſi-bien qu'*Afranius* & toute leur armée, p. 591. & *ſuiv.*

Pharnace fils & meurtrier de *Mithridate* eſt fait & declaré Roi du *Boſphore* par *Pompée*, p. 124. qui lui fait épouſer la fille du Roi *Dejotarus*, p. 125.

Pharſale. Plaine de *Macedoine*, fameuſe par la bataille qu'y gagna *Céſar* ſur *Pompée*, p. 651.

Philippus. (Lucius-Marcius-) v. *Marcius.*

Photin. Conſeil qu'il donne à ſon maître de faire aſſaſſiner *Pompée*, p. 673. Il le met lui-même en execution, p. 676.

Pindeniſſe. Ville de la *Cilicie*, placée ſur un rocher eſcarpé, p. 495. *n. a.*

Pruſtes. Quels étoient ces anciens Peuples, p. 381. *n. a.*

Piſaure, ancienne ville de l'*Ombrie*, p. 551. *n. b.*

Piſo. (Lucius-Calpurnius-) v. *Calpurnius.*

Piſo. (Publius-Pupius-) v. *Pupius.*

Piſtoria. Ville de *Toſcane* appellée aujourd'hui *Piſtoie*, p. 103. *n. a.*

Plancius- (Cnéïus-) Rend toutes ſortes de bons offices à *Ciceron* alors exilé par les intrigues du ſéditieux *Clodius*, p. 242. *n. a.*

Plancus. (Titus-Munacius-) v. *Munacius.*

Plautius-Hypſæus. (Publius-) Brigue le Conſulat, p. 433. Ce qui lui fait une affaire ſérieuſe, p. 447. 448.

Pompéia. Petite fille du Dictateur *Sylla*, & femme de *Jule-Céſar*, lie un commerce de galanterie avec P. *Clodius*, p. 115. Quel en furent les ſuites, p. 116. & *ſuiv.*

Pompéius-Magnus. (Cnéïus-) La nouvelle ſe répand à *Rome* qu'il doit bientôt y reparoître, p. 43. *n. a.* Combien le ſéditieux *Catilina* craignoit ſon retour, *même note.* Brouilleries qu'excitent quelques Tribuns ſous prétexte de vouloir le faire revenir à *Rome*, p. 95. & *ſuiv.* Marque ſinguliere de ſon eſtime qu'il donne à *Ciceron*, p. 100. Il prépare tout pour ſon départ d'*Aſie*, p. 120. Dépêche un courier au Sénat pour l'engager à différer les grandes élections juſqu'à ſon arrivée, p. 121. *n. a.* Songe à faire tomber le Conſulat ſur un de ſes Lieutenans Généraux qui l'obtient effectivement, p. 121. 122. 123. Il arrive au Royaume de *Pont*, p. 123. Ce qu'il y fait pendant ſon ſéjour à *Amiſe* capitale de ce Royaume, p. 124. & *ſuiv.* Il paſſe par *Rhodes* & par *Athenes*, p. 127. 128. Et avant que de mettre le pié en *Italie*, répudie ſa femme qu'il apprend avoir eu quelques intrigues avec *Céſar*, p. 128. Il arrive au port de *Brunduze*, & y congédie ſon armée, p. 130. Honneurs extraordinaires qu'il reçoit avant que d'entrer dans *Rome*, p. 130. 131. Par argent il vient à bout de faire déſigner Conſul un de ſes Officiers à qui il n'avoit

pû

pû procurer cet honneur par ſon crédit, *p.* 131. 132. *Caton* lui refuſe une de ſes niéces qu'il demandoit en mariage, *p.* 132. 133. *n. a.* Deſcription de l'entrée triomphante de *Pompée* dans *Rome*, *p.* 134. *& ſuiv.* Ce vainqueur des trois parties du monde, *p.* 139. éleve un Temple qu'il dédie & conſacre lui-même à *Minerve*, *n. a.* Le Peuple lui accorde de paroître aux ſpectacles vêtu de l'habit triomphal, *p.* 141. *n. a.* Il refuſe l'honneur qu'on vouloit lui déférer de nommer les Juges qui décideroient l'affaire de *Clodius* accuſé d'irréligion, *p.* 142. 143. Projet chimérique qu'il forme de dominer par douceur dans ſa République, *p.* 129. 155. Il eſt trompé dans ſes vûës, *p.* 131. 157. Le Sénat s'oppoſe à deux requêtes qu'il preſente, *p.* 139. *Pompée* porte l'affaire devant le Peuple, *la même*. Elle eſt contredite par tout ce qu'il y avoit alors de plus diſtingué à *Rome*, *p.* 160. *& ſuiv.* Ce qui lui fait prendre le parti de ſe joindre à une troupe de jeunes factieux, & en particulier au ſacrilége *Clodius*, *p.* 163. au préjudice de ſon honneur, *n. a.* L'union qui ſe forme entre *Céſar*, *Craſſus*, & lui, donne naiſſance à ce fameux *Triumvirat*, qui cauſa enfin la ruine de la République, *p.* 175. *Parole hardie* de *Pompée* à *Céſar* au ſujet de la *Loi Agraria* que celui-ci vouloit à toute force faire paſſer, *p.* 192. Elle rend *Pompée* odieux au Sénat, *p.* 192. *n. a. b.* Alluſions picquantes que fait ſur lui un Comédien en plein theatre, *p* 209. *n. a.* *Pompée* empêche *Ciceron* d'accepter la place de Lieutenant Général que *Céſar* lui offroit dans ſes troupes pour le ſouſtraire aux fureurs du Tribun *Clodius*, *p.* 230. & enſuite l'abandonne lâchement, *p.* 232. *n. b. & ſuiv.* Durant l'exil de cet illuſtre Orateur *Pompée* ſe livre à la molleſſe & à l'indolence, *p.* 268. Il entreprend enfin le rappel de l'éxilé, *p.* 270. *n. a.* *Clodius* outré de cette réſolution veut le faire aſſaſſiner. *p.* 272. *n. a.* *Pompée* protége *Ptolomée Auletes* Roi d'*Egypte*, *p.* 315. 320. Sa jalouſie contre *Céſar*, *p.* 339. Il lui fait agréér ſes prétentions pour le prochain Conſulat, *p.* 341. Il eſt créé Conſul, *p.* 343. Cette nouvelle dignité augmente le crédit du Triumvirat, *p.* 353. 354. Le Tribun *Trebonius* travaille à lui faire avoir à lui & à *Craſſus* ſon Collégue des départements qui les égalent à *Céſar*, *p.* 354. Le Tribun vient à bout de ſon deſſein, & *Pompée* obtient pour cinq ans le gouvernement des deux *Eſpagnes*, avec la ſurintendance de l'*Afrique*. *p.* 358. Abus que *Pompée* & *Craſſus* veulent réformer dans *Rome*, *p.* 361. *& ſuiv.* *Pompée* pour détourner le mépris que ſon air de réformateur commençoit à lui donner, fait la dédicace du fameux theatre qu'il avoit fait bâtir, & y donne des ſpectacles magnifiques, *p.* 364. *& ſuiv.* Il procure l'abondance à la ville de *Rome*, *p.* 368. *n. a.* Proté-

ge le concuſſionnaire *Gabinius*, *p.* 378. ſans pouvoir cependant empêcher qu'il ne ſoit enfin condamné à l'exil, *p.* 378. 379. & que ſes biens ne ſoient confiſqués, *p.* 379. *n. a. Pompée* perd *Julie* ſa femme, *p.* 388. 389. *n. a.* Un de ſes partiſans le propoſe au Peuple pour être Dictateur, mais comme cette propoſition avoit mis beaucoup de mouvement dans les eſprits, *Pompée* pour lever les ſupçons qu'on avoit formés de lui à cette occaſion fait nommer deux Conſuls qui mettent fin au long interregne qui affligeoit la République, *p.* 423. 424. *Pompée* après un ſecond interregne, moins long que le premier, eſt nommé Conſul, *p.* 437. Cette nomination eſt accompagnée de nouvelles graces que lui accorde le Sénat, *n. a.* Loix qu'il porte pendant ſon Conſulat, *p.* 439. 449. *n. a.* Comment il ſe comporte dans l'affaire de *Milon*, *p.* 440. 445. Il épouſe la fameuſe *Cornelie*, *p.* 446. *n. a.* La tendreſſe que *Pompée* a pour elle l'engage à des préférences odieuſes, *p.* 447. *& ſuiv.* Il s'aſſocie au Conſulat *Metellus* ſon beau-pere, *p.* 448. Il fait tomber cette dignité ſur deux de ſes creatures, *p.* 485. Ses menées ſourdes pour détruire *Céſar*, *p.* 486. 487. 513. *Céſar* les renverſe en partie avec toute l'adreſſe du plus délié politique, *p.* 515. 518. La vanité dont *Pompée* étoit dominé, l'empêche de s'en appercevoir, *p.* 518. Une démarche que fait *Scribonius Curion* qu'il regardoit comme un de ſes plus zélés partiſans le jette dans un furieux embarras, *p.* 520. *& ſuiv.* Il fait déſigner Conſuls deux hommes tout dévoüés à ſes intérêts, *p.* 527. Une lettre de *Céſar* dont la concluſion eſt approuvée du Sénat & du Peuple nuit beaucoup à *Pompée*, *p.* 527. 528. 529. Le Conſul *Marcellus* lui ordonne de prendre les armes contre *Céſar*, & il s'y détermine ſans trop réfléchir ſur les ſuites de cette démarche, *p.* 530. 536. Il prépare tout pour la guerre, *p.* 537. Ses lenteurs à s'oppoſer aux progrès de *Céſar* lui attirent de cruels reproches de la part du Sénat, *p.* 545. Il engage les Sénateurs à quitter *Rome* & à ſe retirer à *Capouë*, *p.* 546. Députe à *Céſar* pour traiter de la paix avec lui, *p.* 547. *& ſuiv.* Se retire à *Brunduze*, *p.* 556. où il eſt aſſiegé par *Céſar*, *p.* 557. Il abandonne la ville à ſon rival, & part pour l'*Orient*, *p.* 559. 560. Ses deux plus habiles Lieutenants ſont contraints de ſe rendre à *Céſar* avec toute leur armée, *p.* 584. 593. *Céſar* aborde en *Epire*, & ſe prépare à lui faire la guerre en perſonne, *p.* 610. En quel état étoit alors *Pompée*, *p.* *p.* 611. *& ſuiv. Pompée* forme lui-même à la guerre les nouvelles levées qui lui avoient été emmenées de différents endroits de l'*Orient*, *p.* 613. *Céſar* lui fait propoſer de nouveau des voyes d'accommodement, *p.* 619. A quoi aboutiſſent ces nouvelles propoſitions, *p.* 619. 620. *Pompée* quoique beaucoup

plus fin que *Céſar* n'oſe cependant l'attaquer, *p.* 626. 627. 628. & ſe voit enfermé dans ſon camp par l'ennemi, *p.* 632. Il attaque les lignes de *Céſar* d'abord avec perte, *p.* 634. & enfin les force, *p.* 637. *& ſuiv.* Cette action dont il pouvoit aiſément profiter lui devient inutile par ſes lenteurs, *p.* 642. Preſſé par les Officiers de ſon armée il décampe, & va à la pourſuite de *Céſar*, *p.* 646. qu'il joint dans la plaine de *Pharſale*, *p.* 651. Il y eſt vaincu par *Céſar*, *p.* 656. *& ſuiv.* Prend la fuite, *p.* 662. 667. Aborde en *Egypte*, *p.* 672. 673. où *Ptolomée* le fait aſſaſſiner, *p.* 676. Son éloge, *p.* 677. 678. Exploits de ſes enfants, *p.* 631. *n a.*

Pompéius. (Quintus-) Eſt chargé par le Sénat à veiller ſur *Capouë*, dont les émiſſaires de *Catilina* cherchoient à ſe rendre maîtres, *p.* 41. *n. b.*

Pompeïus-Rufus. (Quintus-) Tribun du Peuple eſt condamné comme ſéditieux, *p.* 430. *n. a.*

Pomptinius, ou *Pontidius.* (Caïus-) Eſt chargé par le Conſul *Ciceron* d'une commiſſion qui regardoit la conjuration de *Catilina*, *p.* 67. Ses expeditions dans le païs des *Allobroges*, *p.* 113. 114.

Pontidius. v. *Pomptinius.*

Porcius-Cato. (Caïus-) Accuſe *Gabinius* d'avoir brigué le Conſulat, *p.* 310. *n. a.* Ce qu'il fit dans l'affaire du rétabliſſement de *Ptolomée-Auletes*, *p.* 516. 517. *n. a. p.* 518. Son attachement pour *Craſſus* & *Pompée* *p.* 342.

Porcius-Cato. (Marcus-) Son caractere, *p.* 3. Aide *Ciceron* de ſes conſeils dans l'affaire de *Catilina*, *p.* 60. & lui donne en plein Sénat le titre de *Pere de la Patrie*, *p.* 71. Son diſcours pour engager les Sénateurs à prononcer un arrêt de mort contre les partiſans de *Catilina*, *p.* 83. 84. 85. Il s'oppoſe vivement à l'abus qui s'étoit introduit parmi les Grands d'acheter à prix d'argent les ſuffrages du Peuple, *p.* 92. *n. a.* Sa fermeté à rejetter la requête des deux Tribuns du Peuple qui demandoient le retour de *Pompée* dans le deſſein de broüiller, *p.* 96. *& ſuiv.* & ſa moderation à épargner à un d'eux la peine infamante dont on vouloit punir ſes violences, *p.* 99. Il refuſe ſes deux nieces à *Pompée*, qui les lui demandoit l'une pour lui, & l'autre pour ſon fils, *p.* 121. *n. a.* 132. *n. b.* Le retour de ce grand homme à *Rome* jette de grandes inquietudes dans l'eſprit de *Caton* qui craignoit que *Pompée* n'y rétablît la tyrannie, *p.* 126. 127. Il s'oppoſe à la requête qu'avoit preſentée *Pompée* pour faire différer les grandes élections, *p.* 131. Parole remarquable de *Caton* au ſujet du fameux *Triumvirat* de *Craſſus*, *Céſar*, & *Pompée*, *p.* 178. Il eſt conduit en priſon par ordre de *Céſar* qui le fait relâcher auſſi-tôt, *p.* 191. *Caton* refuſe avec opiniâtreté d'acquieſcer à la *Loi Agraria*, *p.* 195. *n. a.* 197. & à la perſuaſion de *Ciceron* y ſouſcrit enfin, *p.* 198. Un ſéditieux Tribun l'éloi-

gne de *Rome* ſous le prétexte d'une commiſſion honorable dont il le fait charger, *p.* 345. 246. 287. Comment il s'acquitte de cette commiſſion, *p.* 304. Marques de diſtinction qu'il reçoit à ſon retour en *Italie*, *p.* 305. Il eſt créé Préteur, *p.* 306. Il s'unit intimement avec *Ciceron*, *p* 306. Il eſt ſur le point d'être aſſaſſiné, *p.* 342. *Craſſus* & *Pompée* l'empêchent d'être nommé Préteur, *p.* 344. *Caton* s'oppoſe à l'autorité immenſe que s'attribuent les Triumvirs, *p.* 354. 355. Il eſt conduit en priſon, *p.* 355 *notes a. b.* Il fait ſentir à *Pompée* le tort qu'il a eu de procurer l'agrandiſſement de *Céſar*, *p.* 358. Obtient la Préture, *p.* 369. *n. a.* Le ſoin qu'il prend de réformer les vices qui dominoient dans *Rome* le rend reſpectable, *pages* 397. 398. *Pompée* tâche d'exciter contre lui le Peuple, *p.* 399. *Caton* dans la vûë du bien public ſe met du nombre des prétendants au Conſulat, *p.* 484. 485. Maniere dont il reçoit le refus que fait le Peuple de l'élever à cette dignité, *p.* 485. 486. Il ſe déclare vivement contre *Céſar*, *p.* 500. *n. a.* Eſt envoyé en *Sicile* pour la gouverner en qualité de Préteur, *p.* 517. 518. Il n'en revient que pour animer les eſprits contre *Céſar*, *p.* 534 Il empêche que le Sénat n'ôte à *Pompée* le generalat qui lui avoit été donné dans la guerre civile, *p.* 545 546. & ſe déclare entierement pour lui, *p.* 603. *Pompée* ne veut point le faire Amiral général de ſes flottes, & pourquoi, *p.* 612. Il veut le charger d'une autre commiſſion que *Caton* refuſe, *p.* 647.

Porcius-Lecca. (Marcus-) Un des chefs de la conjuration de *Catilina*, *p.* 7. Châtiment que cette conjuration lui attire, *p.* 112.

Portus-Icius. Quelle eſt la ville que *Céſar* a déſignée par ces termes, *p.* 381. *n. b.*

Poſſidonius-d'Apamée Philoſophe Stoïcien, eſt comblé d'honneurs par *Pompée*, *p.* 127. *n b.*

Poſthumus. (Caïus-Rabirius-) v. *Rabirius.*

Préciens. On ne ſçait pas au juſte quel païs occupoient ces anciens Peuples, *p.* 334. *n. a.*

Preſident. La qualité de *Preſident* d'une Province ne marquoit qu'une dignité paſſagere qu'un Général Romain donnoit à quelqu'un, juſqu'à ce que la République eut nommé un Gouverneur, *p.* 153. *n. a.*

Préteur. Reglement fait par le Sénat, & confirmé par le Peuple, qui ſtatuë que ni aucun *Préteur*, ni aucun *Conſul* ne pourra aller commander en Province que cinq ans ne ſe ſoient écoulés depuis leur derniere Magiſtrature, *p.* 425.

Procillius. (Caïus-Valerius-) v. *Valerius.*

Ptolomée Roi de *Chypre*, s'attire la haine de *Clodius*, *p.* 244. qui prend le parti de le dépoſſéder de ſon Royaume, *p.* 245. Sa mort racontée différemment par les Hiſtoriens, *p.* 246

Ptolomée Auletes Roi d'*Egypte*. Ce que c'étoit, *p* 307. *n. a.* Les *Romains* ont envie de s'emparer de ſes Etats, *p.* 308. *Ceſar*

qu'il gagne à force d'argent le maintient ſur le Trône, *p.* 310. Ses ſujets accablés d'impôts le chaſſent de ſon Royaume, *p.* 244. 247. Il a recours à la République Romaine, mais pour n'avoir pas voulu ſuivre les conſeils de *Caton*, ſes pourſuites demeurent long-tems inutiles, *p.* 310. 311. *Pompée* le protége, *p.* 315. Oracle prétendu par rapport au rétabliſſement de *Ptolomée*, *p.* 317. 318. Ce Prince corrompt par argent *Gabinius*, & lui perſuade de le rétablir dans ſes Etats malgré le Sénat, *p.* 320. Succès de cette affaire, *p.* 321. 322. 323. *Ptolomée* rentre enfin en poſſeſſion de l'*Egypte*, *p.* 323. Il fait mourir ſa fille *Bérénice*, & remplit ſon Royaume de carnage, *p.* 324. Il meurt lui-même, & laiſſe le Trône à *Cleopatre* ſa fille aînée, *p.* 499.

Ptolomée fils de *Ptolomée-Auletes*, qui ſuit, fait des levées de troupes dans l'*Egypte* en faveur de *Pompée* ſon tuteur, qui pour le recompenſer lui fait décerner la couronne d'*Egypte* que ſon pere en mourant avoit mis entre les mains de *Cleopatre* ſa ſœur, *p.* 613 Après la bataille de *Pharſale* il fait aſſaſſiner *Pompée* qui étoit venu ſe réfugier dans ſes Etats, *p.* 676.

Ptolomée-Cibyoſacte. Quel étoit le Roi d'*Egypte* qui fut ainſi appellé, *p.* 312. *n. a.* Sa femme *Bérénice* le fait étrangler, *p.* 313.

Publius-Aquilius-Gallus. v. *Aquilius*.

Publius-Atius-Varus. v. *Atius*.

Publius-Autronius. v. *Autronius*.

Publius-Claudius-Pulcher. v. *Claudius*.

Publius-Cornelius-Dolabella. v. *Cornelius*.

Publius-Cornelius-Lentulus-Spinther. v. *Cornelius*.

Publius-Cornelius-Lentulus-Sura. v. *Cornelius*.

Publius-Gabinius-Capito. v. *Gabinius*.

Publius-Plautius-Hypſæus. v. *Plautius*.

Publius-Pupius-Piſo. v. *Pupius*.

Publius-Servilius-Iſauricus. v. *Servilius*.

Publius-Servilius-Rullus. v. *Servilius*.

Publius-Seſtius. v. *Sextius*.

Publius-Sulpicius-Galba. v. *Sulpicius*.

Publius-Sylla. v. *Sylla*.

Publius-Terentius-Varro. v. *Terentius*.

Publius-Umbrenus. v. *Umbrenus*.

Pulcher. (Appius-Claudius-) v. *Claudius*.

Pulcher. (Publius-Claudius-) v. *Claudius*.

Pupius Piſo. (Marcus-) Un des Lieutenans Généraux de *Pompée*, *p.* 121. Obtient le Conſulat, *p.* 123. Caracteres contradictoires que fait *Ciceron* de ce Conſul, *p.* 121. *n. b.* *Pupius* étoit de la famille *Calpurnia*, *p.* 122. *note col.* 2.

Q

Quadratus. (Lucius-Ninnius-) v. *Ninnius*.

Quintus-Annius. v. *Annius*.

Quintus-Caſſius-Longinus. v. *Caſſius.*
Quintus-Cecilius-Metellus, v. *Cecilius.*
Quintus-Cecilius-Metellus-Celer. v. *Cecilius.*
Quintus-Cecilius-Metellus-Nepos. v. *Cecilius.*
Quintus-Cecilius-Metellus-Pius-Scipio. v. *Cecilius.*
Quintus-Cornificius. v. *Cornificius.*
Quintus-Curius. v. *Curius.*
Quintus-Fabius. v. *Fabius.*
Quintus-Fabius-Sanga. v. *Fabius.*
Quintus-Fufius-Calénus. v. *Fufius.*
Quintus-Lutatius-Catulus. v. *Lutatius.*
Quintus-Marcius-Rex. v. *Marcius.*
Quintus-Minucius-Thermus. v. *Minucius.*
Quintus-Mucius-Scævola. v. *Mucius.*
Quintus-Pompéius-Rufus. v. *Pompéius.*
Quintus-Tullius-Cicero. v. *Tullius.*

R

Rabirius-Poſthumus. (Caïus-) Eſt accuſé par *Jule-Ceſar*, *p.* 26. *Ciceron* prend ſa défenſe, & le fait renvoyer abſous, *p.* 27. Ce qui lui arriva par rapport à *Ptolomée*, *p.* 324. *n. b.*
Rauraques. Peuples qui habitoient ce qu'on appelle aujourd'hui le *Canton de Bâle*, *p.* 186. *n. a.*
Recenſion. Derniere *Recenſion* faite dans la République Romaine, *p.* 515.
Rex. (Quintus-Marcius-) v. *Marcius.*
Rhin. Pont que *Céſar* fait faire ſur ce fleuve.
Robur. Nom que donnoient les *Romains* à une certaine baſſe foſſe où l'on précipitoit des criminels d'un certain genre, *p.* 88. *n. b. col.* 2.
Roſcile. Illuſtre Gaulois, quitte *Céſar*, ſe donne à *Pompée*, & cauſe la déroute du premier à *Dyrrachium*, *p.* 637.
Roſcius Otho. (Lucius) Reçoit un affront à un ſpectacle public, *p.* 25. Le Conſul *Ciceron* lui procure une réparation égale à l'affront reçû, *p.* 25. 26. Il eſt député vers *Céſar*, & pourquoi, *p.* 548.
Rubicon. Riviere fameuſe par les guerres civiles de *Céſar* & *Pompée*, *p.* 541. 542.
Rufus. (Caïus-Octavius-) v. *Octavius.*
Rufus. (Lucius-Meſſinius-) v. *Meſſinius.*
Rufus. (Marcus-Celius-) v. *Celius.*
Rufus. (Quintus-Pompéius-) v. *Pompéius.*
Rufus. (Serv. Sulpicius-) v. *Sulpicius.*
Rullus. (Publius-Servilius-) v. *Servilius.*

S

Sacerdos. (Caïus-Licinius-) v. *Licinius.*
Salonium. Ville des *Allobroges*, dont il ne reſte plus aucuns veſtiges, *p.* 414. *n. a.*
Saluſtius Criſpus (Caïus-) Fameux par ſon hiſtoire de la guerre de

Jugurtha, & de la conjuration de *Catilina* ſe déclare contre *Milon* dans l'affaire qu'on lui ſuſcita pour avoir tué *Clodius*, *p.* 441. Ce qui cauſa ſa haine contre *Milon*, *la même*. Il eſt noté d'infamie pour ſes énormes débauches, *p.* 515.

Samara. Nom qui déſignoit la riviere de *Somme*, *p.* 394. *n. a.*

Samarie. Capitale du Royaume de ce nom, *p.* 288. *n. b.*

Samarobriva. Par ce terme les anciens appelloient la ville d'*Amiens*, *p.* 394. *n. a.*

Sanga. (Quintus-Fabius-) v. *Fabius*.

Saufféius. (Marcus-) Un des complices du meurtre de *Clodius* fait par *Milon* eſt renvoyé abſous, *p.* 449.

Scæva. (Marcus-Caſſius-) v. *Caſſius*.

Scævola. (Quintus-Mucius-) v. *Mucius*.

Scaurus. (Marcus-Emilius-) v. *Emilius*.

Scipio. (Quintus-Cecilius-Metellus-) v. *Cecilius*.

Scribonius Curion (Caïus-) Jeune homme ennemi déclaré du Triumvirat, *p.* 207. *n. a.* Quelle part il eut dans l'accuſation formée par *Vettius* contre *Ciceron*, *p.* 206. *n. a.* Son pere eſt traité indignement par le Tribun *Clodius*, *p.* 231. *n. b.* *Pompée* lui fait avoir une place dans le Collége des Tribuns, *p.* 513. *n. a.* Qualités bonnes & mauvaiſes de *Curion*, *p.* 514. D'ennemi déclaré de *Céſar* il en devient le meilleur ami, *p.* 517. & le ſert d'une maniere auſſi adroite, qu'efficace, *p.* 519. *& ſuiv.* *Curion* eſt accuſé devant le Sénat par le Conſul *Appius*, & abſous par *Emilius* l'autre Conſul, *p.* 526. Il lit en plein Comice une lettre de *Céſar*, laquelle eſt fort applaudie du peuple, *p.* 527. 528. Une autre lettre de *Céſar* au Sénat dont *Curion* ſe fait porteur, eſt rejettée des Conſuls, 532. 533. 535. & occaſionne la proſcription de *Curion* & de trois autres partiſans zelés de *Céſar*, *p.* 535. 536. Il ſe retire au camp de *Céſar*, & ne contribuë pas peu à le confirmer dans la réſolution où il étoit de commencer la guerre civile, *p.* 544. Il s'empare d'*Iguvium* au nom de *Céſar*, *p.* 552. *n. b.* qui l'envoye en *Sicile* en qualité de Propréteur, *p.* 561. *Curion* oblige *Caton* à abandonner l'Iſle, *p.* 561. Il laiſſe paſſer la flotte de *Naſidius* qui alloit porter du ſecours à *Marſeille* aſſiegée par *Céſar*, *p.* 571. Il périt devant *Utique* dans une bataille, que lui livre le Roi *Juba*, *p.* 605. 606.

Scribonius Libo. (Lucius-) Eſt chaſſé par *Marc-Antoine* de l'*Etrurie* que *Pompée* & le Sénat lui avoient confiée pendant la guerre civile, *p.* 551. Il bat un des Amiraux de *Céſar*, *p.* 603.

Seduſiens. Peuples du haut *Valais*, *p.* 326. *n. b.*

Séduſiens. Anciens Peuples d'*Allemagne*, *p.* 265. *n. f.*

Séleucie. Ville qui étoit ſituée entre le *Tigre* & l'*Euphrate*, *p.* 373. *n. a.*

Sempronia femme de *Junius-Bru-*

tus qui aſſaſſina *Jule-Céſar*, gagne des partiſans à *Catilina*, *p.* 30, Son caractere, *p.* 30. 31.

Senonois. Peuples des *Gaules*, *p.* 292. *n. a.*

Sephora, ou *Sephoris* étoit une place forte de la *Galilée*, *p.* 289. *n. d.*

Septimius. Officier du jeune *Ptolomée*, *p.* 675. Aſſaſſine *Pompée*, *p.* 676.

Septimius. (Lucius-) Eſt envoyé dans le *Picenum* par *Catilina* pour y ſoulever les Peuples, *p.* 37.

Sequanes. Anciens Peuples qui occupoient le païs appellé aujourd'hui *Franche-Comté*, *p.* 249. *n. f.*

Sequaniens. Ces Peuples occupoient toute cette contrée, qui s'étend depuis le Canton de *Bâle* juſqu'aux environs de *Straſbourg*, *p.* 184. *n. a.*

Sergius-Catilina. (Lucius-) Dans le deſſein de troubler la République pour s'aggrandir, *p.* 4. Convoque chés lui ſes principaux aſſociés, *p.* 5. & les éxhorte à la révolte, *p.* 7. Leur fait un plan exact de la conjuration qu'il médite, *p.* 8. 9. Et, ſi l'on en croit quelques-uns, ſe les attache par une cérémonie toute barbare, *n. a.* Pour venir plus aiſément à bout de ſes deſſeins il brigue le Conſulat, *p.* 73. Outré de l'avoir manqué, il porte à l'excès ſes fureurs, & ne ſe promet rien moins que de réduire *Rome* en cendres, *p.* 29. Il envoye un de ſes émiſſaires hors de la ville pour gagner de nouveaux Partiſans, *p.* 32. Le Conſul *Ciceron* pénétre ſes deſſeins, *p.* 11. 33. & dans une aſſemblée du Sénat l'oblige par différentes interrogations à laiſſer entrevoir quelque choſe de ce qu'il meditoit contre l'Etat, *p.* 35 *Catilina* déchu encore une fois de ſes prétentions pour le Conſulat, *p.* 36. Prend jour avec ſes complices pour aſſaſſiner *Ciceron*, & les autres Sénateurs qu'il ſçavoit bien lui être oppoſés, *p.* 37. 38. & pour mettre le feu à divers quartiers de la ville, *p.* 44. 45. *Ciceron* inſtruit de tout parle ſi vivement en plein Sénat à *Catilina*, *p.* 48. 49. qu'il jette le trouble dans ſon eſprit, *p.* 51. *n. a.* & l'oblige enfin de ſortir de *Rome*, *p.* 52. *Catilina* ſe retire au camp de *Manlius* un des conjurés, & prend le commandement de l'armée que celui-ci avoit levée quelque tems auparavant pour ſoutenir le parti de la conjuration, *p.* 55. 32. Le Sénat le déclare ennemi de la patrie, *p.* 57. & après avoir fait executer quelques-uns des factieux de ſon parti, *p.* 88. 89. envoye contre lui des troupes, *p.* 57. 102. *Catilina* ſe diſpoſe à livrer bataille, *p.* 103. 104. Diſpoſition des deux armées, *p.* 105. 106. 107. Le combat ſe donne, & *Catilina* vaincu périt dans la mêlée, *p.* 108. *n. a.*

Servilius-Iſauricus. (Publius-) Prend le parti de *Céſar* pendant la guerre civile, & obtient pour récompenſe d'être ſon Collégue dans le Conſulat, *p.* 602.

Servilius-Rullus. (Publius-) Prend le

le parti de *Céſar* pendant la guerre civile, & obtient pour récompenſe d'être ſon Collégue dans le Conſulat, *p.* 602.

Servilius-Rullus. (Publius-) Tribun du Peuple cherche à renouveller les troubles qu'avoit déja cauſés la *Loi Agraria*, *p.* 17. *n. b.* Le Conſul *Ciceron* renverſe, par ſon éloquence les projets du Tribun turbulent, *p.* 22. 23. *p.* 17. 18. 19. 20. 21. 22. *note.* Quel étoit ce *Servilius Rullus*, *p.* 17. *n. a.*

Servius-Sulpicius-Rufus. v. *Sulpicius.*

Servius-Sylla. v. *Sylla.*

Seſtius. (Publius-) Préſerve *Capouë* de la ſéduction des émiſſaires de *Catilina*, & merite par là que le Sénat du païs lui érige une ſtatuë, *p.* 59. C'eſt ce même *Seſtius* dont *Ciceron* entreprit la défenſe dans le plaidoyé qui nous reſte encore aujourd'hui, *n. c. p.* 105. 113.

Sibuzates. Peuples de l'ancienne *Gaule*, *p.* 334. *n. c.*

Sicambres. On ne péut rien dire de certain ſur le païs qu'habitoient ces anciens Peuples d'*Allemagne*, *p.* 349. *n. a.* Ils viennent attaquer le camp de *Q. Cicero*, *p.* 430. 433.

Silanus. (Decimus-Junius-) v. *Junius.*

Singas. Riviere qui ſe décharge dans l'*Euphrate*, *p.* 580. *n. a.*

Sinnaques. Montagnes de la *Méſopotamie*, près deſquelles étoit ſituée la ville de *Sinna*, *p.* 417. *n. a.*

Sontiates. Situation de ces anciens Peuples, *p.* 327. *n. a.*

Spinther. Nom d'un Comédien fort connu à *Rome*, *p.* 181. *n. a.*

Spinther. (Publius-Cornelius-Lentulus-) v. *Cornelius.*

Statilius. (Lucius-) Un des chefs de la conjuration formée par *Catilina* contre la *République Romaine*, *p.* 7. Celui-ci lui donne la commiſſion de mettre le feu à la ville de *Rome*, *p.* 44. *Statilius* eſt pris, *p.* 67. Convaincu du crime de conjuration, *p.* 69. Condamné à mort, *p.* 86. & executé, *p.* 89.

Sueves. La guerre que fait *Céſar* à ces Peuples, *p.* 345. Quel étoit le païs qu'ils occupoient, *p.* 258. *n. a.*

Sulpicius-Galba. (Publius-) Brigue la préférence ſur *Ciceron* au Conſulat, mais inutilement, *p.* 13.

Sulpicius-Rufus. (Servius-) Brigue le Conſulat, *p.* 36. & l'obtient, *p.* 485.

Suréna. Général des *Parthes*, *p.* 402. Son caractere, *p.* 408. *n. a* Il met en déroute l'armée de *Craſſus* à la journée de *Carrhes*, où le Proconſul & ſon fils périſſent, *p.* 410. 420. Scéne qu'il donne à ſon armée après ſa victoire, & invectives cruelles qu'il fait des mœurs Romaines en preſence du Sénat de *Seleucie*, *p.* 420. 421. 422. *note. Orodes* ſon Souverain le fait mourir pour ſatisfaire ſa jalouſie, *p.* 482.

Sura. (Publius-Cornelius-Lentulus-) v. *Cornelius.*

Syedre. Situation de cette ancienne ville, *p.* 671. *n. a.*

Sylla. (Publius & Servius-) deux freres, & à ce qu'on croit ne-

veu du Dictateur de ce nom, ſe font les partiſans du ſéditieux *Catilina*, *p.* 7. *n. a.* Le dernier eſt condamné au ſupplice par Arrêt du Sénat, *p.* 112.

T

Tarquinius. (Lucius-) Accuſe *M. Craſſus* d'être un des partiſans de *Catilina*, *p.* 73. Son accuſation eſt rejettée, & il eſt pour cela même condamné à la priſon, *p.* 74.

Tarnſates. Peuples de la *Gaſcogne*, *p.* 332. *n. b.*

Tempé. Fameux vallon en *Theſſalie*, *p.* 667. *n. a.*

Tenctéres. Peuples de l'ancienne *Germanie*, *p.* 345. *n. b.*

Terentius-Varro. (Marcus-) Le plus ſçavant des Romains compoſe une ſatire contre le Triumvirat de *Craſſus*, *Céſar*, & *Pompée*, *p.* 78. *n. a.*

Terentius-Varro. (Publius-) ſurnommé *Atacinus* différent du précédent étoit un Poëte contemporain de *Saluſte*, & de *Jule-Céſar*, *p.* 178. *n. a.*

Tharſe. Métropole de la *Cilicie*, *p.* 494. *n. c.*

Theatre. Le Préteur *Cornelius Lentulus Spinther* fait pour la premiere fois couvrir d'une toile de lin le *Theatre* où ſe repreſentoient à *Rome* les jeux publics, *p.* 182. *Theatre d'Emilius*, *p.* 273.

Thebes en *Theſſalie* fut auſſi appellée *Philippus*, *p.* 651. *n. a.*

Théophane. Mitylenien fort habile & très-attaché à *Pompée*, *p.* 672. *n. a.*

Therma. v. *Amathus.*

Thermus. (Quintus-Minucius-) v. *Minucius.*

Tiberius Nero. v. *Nero.*

Tibre. Un débordement de ce fleuve cauſe de grands ravages dans *Rome*, *p.* 376.

Tigurius. C'eſt ainſi que s'appelloient anciennement ceux du Canton de *Zurich*, *p.* 250. *n. a.*

Titius. (Caïus-) *Arioviſte* le fait mettre aux fers contre le droit des gens, *p.* 263. *n. b.* Mais *Céſar* le délivre, *p.* 266. *n. c.*

Titus - Annius - Milo. v. *Annius.*

Titus-Labienus. v. *Labienus.*

Titus - Manlius - Torquatus. v. *Manlius.*

Titus-Munacius-Plancus. v. *Munacius.*

Titus-Vulturéius. v. *Vulturéius.*

Torquatus. (Lucius-Manlius-) v. *Manlius.*

Trebonius partiſan de *Céſar*, & un de ſes Lieutenants ſe ſignale au ſiege de *Marſeille*, *p.* 569. *& ſuiv.*

Trébonius. (Caïus-) Tribun du Peuple, preſente une requête pour faire aſſigner à *Pompée* & à *Craſſus* des départements qui les égalent tous deux à *Céſar*, *p.* 354. *& ſuiv.*

Tréſor public. A combien ſe montoit ce qui ſe trouva dans le *Treſor public* de *Rome*, lorſque *Céſar* s'en empara, *p.* 565.

Triboces. Ces Peuples occupoient anciennement toute l'*Alſace*, *p.* 265. *n. c.*

Trinobantes. Quel étoit le païs qu'occupoient ces anciens Peuples, *p.* 387.

TRIOMPHES.

De *Cnéius-Pompéius-Magnus*, *p.* 134.

De *Publius-Cornelius-Spinther*, *p.* 491.

Triumvirat. Origine du fameux *Triumvirat* de *Craſſus*, *Pompée*, & *Céſar*, *p.* 175.

Tryphéne, fille aînée de *Ptolomée-Auléte*, *p.* 311. *n. a.*

Tulingiens. Quel païs occupoient ces anciens Peuples, *p.* 186. *n. b.*

Tullianum. Cachot dans lequel furent executés ceux des aſſociés de *Catilina* que le Conſul *Ciceron* fit mourir, *p.* 88. *n. b.*

Tullius-Cicero. (Marcus-) Eſt créé Conſul par voye d'acclamation, *p.* 15. Quels étoient ſes competiteurs, *p.* 13. L'état où ſe trouvoit alors la République, *p.* 16. *Ciceron* s'oppoſe à une Loi que vouloit établir le Tribun *Servilius-Rullus*, & qui regardoit le partage des terres, *p.* 17. *n. b. p.* 18. 23. Le Gouvernement de la *Macedoine* lui tombe en partage, & il le cede à ſon Collegue, *p.* 24. Il calme le peuple choqué des places de diſtinction qu'on avoit données dans les ſpectacles publics aux *Chevaliers Romains*, & lui fait approuver le reglement qui avoit été formé à ce ſujet, *p.* 25. 26. Il prend en main la défenſe de *Rabirius* accuſé par *Céſar*, & obtient du Peuple qu'il ſoit renvoyé abſous, *p.* 26. 27. Il maintient la Loi qu'avoit porté le *Dictateur Sylla*, par laquelle il étoit ſtatué que les enfans de ceux qu'il avoit proſcripts ſeroient à jamais exclus du Sénat, & des grandes charges de la République, *p.* 28. 29. Il commence à prendre des meſures pour découvrir la conſpiration que tramoit ſourdement le ſéditieux *Catilina*, *p.* 33. *Ciceron* l'embarraſſe & le déconcerte par diverſes interrogations qu'il lui fit en plein Sénat, *p.* 35. *Catilina* veut le faire aſſaſſiner lui & trois concurrens qu'il voyoit bien devoir lui diſputer la dignité Conſulaire à laquelle il aſpiroit ; mais *Ciceron* renverſe ſes pernicieux projets, *p.* 36. & les découvre aux Sénateurs aſſemblés, *p.* 38. Le Sénat lui donne un plein pouvoir pour détourner les malheurs qui menacent la République, *p* 39. Il s'en ſert pour ſuivre pas à pas les démarches de la cabale, *p.* 40. qui ſtatuë dans une de ſes aſſemblées qu'il faut mettre le feu aux quatre coins de *Rome*, & à la faveur de l'incendie maſſacrer *Ciceron* & tous ſes adherans, *p.* 44. 45. Par la force de ſon éloquence il jette le trouble dans l'eſprit de *Catilina*, & l'oblige à ſortir de *Rome*, *p.* 47. 52. Enſuite harangue le Peuple pour le prévenir contre ce qu'auroient pû répandre ſes ennemis, que ſans le conſulter il avoit condamné à l'éxil un citoyen Romain, *p.* 53. 55. Une nouvelle conviction de la conjuration de *Catilina* fait blâmer *Ciceron* d'avoir agi avec trop de modération dans cette affaire,

p. 56. Il renouvelle ſes ſoins pour découvrir les complots des factieux que *Catilina* avoit laiſſés à *Rome*, p. 59. Les Ambaſſadeurs des *Allobroges* que les conjurés veulent faire entrer dans leur parti, p. 60. 61. tirent d'eux un écrit ſigné où étoit le plan de la conjuration, p. 64. & le mettent entre les mains du Conſul, p. 66. qui fait ſaiſir les chefs des conjurés, p. 67. & fait le rapport de tout au Sénat, p. 68. Le Sénat lui donne la qualité de *Pere de la Patrie*, p. 71. & après une longue délibération, p. 77. 85. condamne les conſpirateurs dont *Ciceron* s'étoit rendu maître, à périr par le ſupplice, p. 86. Celui-ci ſans perdre de tems fait executer l'Arrêt, p. 87. 88. 89. Combien ſa fermeté dans cette occaſion lui procure d'applaudiſſemens de la part du Peuple, p. 86. *Ciceron* en quittant le Conſulat fait le ſerment ordinaire, mais de façon qu'il ſe le rend propre, p. 92. Il s'attire la haine de *P. Clodius*, & comment, p. 145. 150. 151. *n. a.* Il engage *Caton* à ſigner la *Loi Agraria*, p. 197. 198. Ce que *Ciceron* penſoit de la conduite que *Céſar* avoit tenuë dans cette affaire, p. 163. *n. b.* Il ſe déclare en toute occaſion contre le Triumvirat, p. 204. Le Triumvirat entreprend de le perdre, p. 205. *note.* Il engage *Veſtius* à former une accuſation capitale contre lui, p. 206. Détail de toute cette affaire, *n. a.* 207. 208. qui ne fait pas grand tort à *Ciceron*; p. 209. Celui-ci refuſe d'être du nombre des vingt Commiſſaires qui devoient procéder à la diſtribution des terres, p. 211. *Céſar* déja indiſpoſé contre *Ciceron*, p. 204. *n. a.* 209. *n. a.* lui ſuſcite pour adverſaire *P. Clodius*, p. 211. *Clodius* entreprend de le perdre, p. 220. *& ſuiv. Ciceron* rend inutiles les premiers efforts de *Clodius*, p. 224. mais trompé par une fauſſe ſécurité, p. 225. 226. il ſuccombe, p. 226. Ses démarches pour éviter le dernier malheur, p. 227. *& ſuiv. Pompée* l'abandonne, p. 232. *n. b.* & il ſe voit contraint à ſortir de *Rome*, p. 236. Retiré à *Dyrrachium*, il ſe livre à ſon chagrin plus qu'il ne convenoit a un brave homme, p. 238. n. *a. Clodius* lui fait interdire le feu & l'eau par un Arrêt du Peuple, p. 239. Ses biens ſont confiſqués, & ſes maiſons ou brûlées, ou démolies, p. 240. *n. a. b. Ciceron* parcourt grand nombre de villes d'Orient, & ſe fixe enfin à *Theſſalonique*, p. 242. *Pompée* entreprend ſon rappel, p. 270. Fureur de *Clodius*, & de ſes partiſans pour l'empêcher, p. 276. *& ſuiv. n. c.* Le Sénat par Arrêt rappelle *Ciceron*, p. 282. & le rétablit dans tous ſes biens, p. 283. *Ciceron* rentre dans *Rome* en Triomphe, p. 284. & y reprend l'aſcendant qu'il avoit avant ſon exil, p. 286. 287. Son union avec *Caton*, p. 306. Nouvelle inſulte que lui fait *Clodius*, p. 336. *n. a.*

Digitized by Google

337. *n. a. b. Ciceron* favoriſe les Triumvirs *Céſar*, *Pompée*, & *Craſſus*, *p.* 369. Aventure qui indiſpoſa *Craſſus* & *Pompée* contre lui, *p.* 374 *n. b. Ciceron* ſe deshonore en plaidant preſque en même tems pour & contre le concuſſionnaire *Gabinius*, *p.* 376. 378. Le dernier plaidoyé qu'il fait en ſa faveur lui fait donner le nom de *transfuge*, *p.* 378 *n. a.* Il ſe laiſſe intimider dans l'affaire de *Milon* : ce qui l'empêche d'haranguer en ſa faveur avec ſon action ordinaire, *p.* 445. Réponſe que lui fit *Milon*, lorſqu'il eut envoyé au lieu de ſon exil le plaidoyer qu'il avoit fait dans cette occaſion, *p.* 446. *Ciceron* eſt chargé du Gouvernement de la *Cilicie*, & de l'*Iſle de Chypre*, *p.* 490. Expeditions militaires qu'il fait dans la *Cilicie*, *p.* 492. *&ſuiv.* Elles lui font décerner le Triomphe, mais il le refuſe, *p.* 496. *n. a. Caton* s'oppoſe aux ſupplications qu'on indique en ſon honneur, *n. b. Ciceron* ſe diſtingue par ſon équité & ſa modération dans la conduite des Peuples de ſon département, *p.* 497. *n. a.* Il revient à *Rome*, *p.* 498. Il ne tient pas à lui que la guerre civile entre *Céſar* & *Pompée* n'éclate point, *p.* 533. *n. b.* Il quitte *Rome*, & va ſe ranger ſous les étendarts de *Pompée*, *p.* 599. Il s'y fait peu eſtimer, *p.* 647.

Tullius-Cicero. (Quintus-) frere de *Marcus*, opine à ce qu'on uſe de douceur dans l'affaire de ceux des partiſans de *Catilina*, que ſon frere avoit fait arrêter, *p.* 80. Dureté de ſon caractere, *p.* 154. 155. *n. a.* Il eſt bleſſé dans une action qui ſe donne au ſujet du rappel de *Ciceron* ſon frere, *p.* 281. Lieutenant Général de *Céſar*, *p.* 389. Il ſe défend en brave homme contre les *Belges*, *p.* 392. & donne le tems à *Céſar* de venir le ſecourir, *p.* 393. 394. *Céſar* après avoir diſſipé les ennemis laiſſe *Q. Cicero* avec quelques troupes dans le païs des *Eburons*, *p.* 429. *Cicero* contre l'ordre qu'il en avoit reçû de *Céſar*, laiſſe ſortir du camp un détachement pour faire fourage, ce qui penſe cauſer la priſe de ſon camp, *p.* 431. *Céſar* le réprimande de cette faute, *p.* 432. *Quintus* va en *Cilicie* avec ſon frere, qui le prend pour ſon Lieutenant Général, *p.* 490. 491. & qui l'aide beaucoup dans ſes expeditions militaires, *p.* 493.

Tullus. (Lucius-Volcatius-) v. *Volcatius.*

V.

Valerius-Flaccus. (Lucius-) Arrête les Envoyés des *Allobroges*, & leur conducteur qui étoit un des partiſans de *Catilina*, *p.* 67.

Valerius Meſſala. (Marcus-) eſt créé Conſul après un interregne de ſept mois, *p.* 424. Il eſt éxilé, pour n'être parvenu à cette place que par des voyes illégitimes, *p.* 499. *note.*

Valerius-Procillus. (Caïus-) Eſt envoyé par *Céſar* à *Arioviſte*,

pour ttaiter avec ce Prince, qui contre le droit des gens les fait charger de fers, *p.* 263. *n. a. Céſar* le délivre de ſa captivité, *p.* 266. *Arioviſte* l'avoit déja condamné à être brûlé vif, *n. c.*

Vangions. Anciens Peuples de la *Germanie*, *p.* 265. *n. d.*

Vargnntéius. (Lucius-) Un des principaux partiſans de *Catilina*, *p.* 7. *n. b.* qui le charge du ſoin d'aſſaſſiner le Conſul *Ciceron*, *p.* 45. Il eſt puni rigoureuſement, *p.* 112.

Varro. (Marcus-Terentius-) v. *Terentius.*

Varro. (Publius-Terentius. v. *Terentius.*

Varron. Lieutenant de *Pompée* depuis la guerre civile, commande ſous ſes auſpices dans l'*Eſpagne ultérieure*, *p.* 576. *Céſar* par la terreur de ſon nom diſſipe ſes Légions, & l'oblige lui-même à diſparoître, *p.* 593. 595.

Varus. (Publius-Atius-) v. *Atius.*

Vatinius. Tribun du Peuple, homme de rien, mais ſeulement dévoüé à *Céſar*, *p.* 199. *n. a.* 215. Trahiſon que lui font les ſoldats de *Pompée*, *p.* 619. 620.

Ubiens. Ceux de *Cologne*, *p.* 347.

Vellaunodunum. Quelle étoit cette ancienne ville, *p.* 453. *n. c.*

Vellocaſſes. Peuples qui occupoient le territoire de *Roüen*, *p.* 293. *n. b. col.* 2.

Vention, eſt cette ville du *Dauphiné* qui porte aujourd'hui le nom de *Vence*, *p.* 113. *n b.*

Vercingentorix. Souverain des *Arvernes* ſe révolte contre les *Romains*, *p.* 452. *& ſuiv.* Expédient extrême dont il ſe ſert pour empêcher *Céſar* de venir à lui, & pour conſerver aux ſiens la liberté & la vie, *p.* 456. *Céſar* prend une des plus fortes villes des Etats de ce Prince, *p.* 456. 460. Action de valeur que fait celui-ci pour délivrer *Gergovie*, où quelques troupes Romaines avoient déja pénétré, *p.* 466. Il attaque *Céſar*, *p.* 470. 472. *Céſar* l'inveſtit & aſſiege ſon armée, *p.* 474. enſuite la défait, & oblige *Vercingentorix* à ſe livrer à lui, *p.* 477. 480.

Verticon. Eſclave Gaulois, rend un ſervice conſiderable à *Céſar*, & à un de ſes Lieutenants, *p.* 393.

Veſontio. Ancien nom de la ville de *Beſançon*, *p.* 259. *n. b.*

Véragres. Peuples du bas *Valais*, *p.* 326. *n. a.*

Vettins. (Lucius-) Accuſe *Céſar* comme complice de la conjuration de *Catilina*, *p.* 111. *n. a. Céſar* l'engage à dépoſer en matiere grave contre *Ciceron*, *p.* 206. *Vettius* mis en priſon pour je ne ſçais quel crime, y périt miſérablement, *p.* 209.

Vettons. Quel païs habitoient ces anciens Peuples d'*Eſpagne*, *p.* 576. *n. a.*

Vibius. Son ingratitude à l'égard de *Ciceron*, *p.* 236. *n. c.*

Vibon. Ville qui étoit ſituée ſur la Côte du *Bruttium*, ou de la *Calabre*, *p.* 236. *n c.*

Vibullius-Rufus. Officier de *Pompée*, *p.* 567. 576. eſt pris par *Céſar*, qui l'emmene avec lui d'*Eſpagne* en *Orient*, *p.* 616. & enſuite lui rend la liberté dont il ſe ſert contre ſon Liberateur,

p. 17. *& ſuiv.*

Virgilins. (Caïus-) Préteur de *Sicile*, comblé de bienfaits par *Ciceron* refuſe de lui donner pendant ſon exil vne retraite dans ſon Gouvernement, *p.* 237.

Umbrenns. (Publius-) Sollicite les Députés des *Allobroges* à entrer dans la conjuration de *Catilina*, *p.* 60. 61. *n. a.*

Unelles. Quel païs occupoient ces anciens Peuples, *p.* 327. *n. a.*

Vocates. Peuples qui occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui le *Captalat de Bnch*, *p.* 332. *n. a.*

Vocontiens. Peuples de la *Gaule-Tranſalpine*, *p.* 249. *n. c.*

Volcatins-Tullns. (Lucius-) Reproches amers que ce Sénateur fait à *Pompée* au ſujet de ſes lenteurs à pouſſer la guerre contre *Céſar*, *p.* 545.

Volces-Arécomiqnes. Peuples du *Langnedoc*, *p.* 453. *n. c.*

Voluſins. (Cnëïus-) Un des Queſteurs de *Ciceron* dans la *Cilicie*, *p.* 491.

Voye-Anréliéne. v. *Anréliéne.*

Urbigéne. Quel païs contenoit cet ancien canton des *Helvetiens*, *p.* 256. *n. b.*

Uſipetes. Anciens Peuples de la *Germanie*, *p.* 345. *n. a.*

Uxellodnnum. Quelle étoit cette ancienne ville, *p.* 508.

Z

Zénodotie. Ville ſituée à peu de diſtance de l'*Enphrate*, *p.* 372. *n. a.*

Zeugma. Ville du Royaume de *Syrie*, *p.* 403. *n. b.*

Fin de la Table du ſeiziéme Volume.

AOA 1472298

E R R A T A.
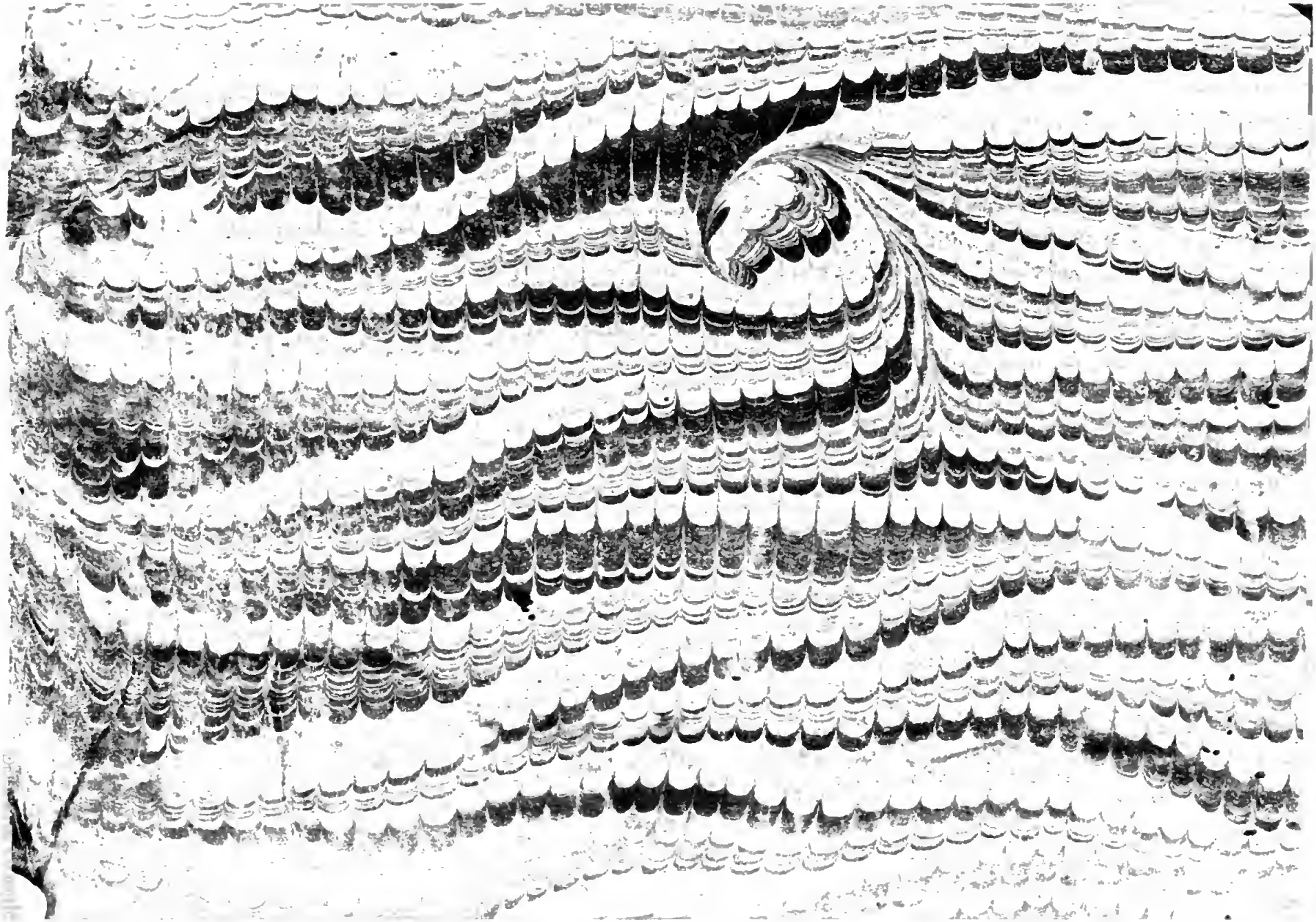
Page 49. *ligne* 1. je ne l'ai laiſſé, *liſés*, je ne l'ai laiſſée.
Ibid. ligne 28. vous héſiſtés, *liſ.* vous héſités.
P. 132. *ligne* 3. Q. Metellus Céſar, *liſ.* Q. Metellus Celer.
P. 134. *ligne* 14. à la repréſenter, *liſ.* a le repréſenter.
P. 138. *ligne* 7. qu'ou, *liſ.* qu'on.
P. 159. *col.* 1. *ligne* 6. Plaucius, *liſ.* Plancius.
P. 175. *ligne* 15. e nœud, *liſ.* le nœud.
P. 184. *ligne* 1. *col.* 1. Narbonnbiſe, *liſ.* Narbonnoiſe.
P. 265. *col.* 1. *ligne* 9. Germanei, *liſ.* Germanie.
P. 269. *col.* 2. *ligne* 8. Falvius, *liſ.* Flavius.
P. 279. *col.* 2. *ligne* 26. des Peres Conſcripts, *liſ.* les Peres Conſcripts.
P. 358. *ligne* 14 ce Plébeſcite, *liſ.* ce Plébiſcite.
P. 404. *ligne* 4. & ſi violent orage s'éleva, *liſ.* & un ſi violent orage ſe forma.
P. 410. *col.* 2. *ligne* 12. pour paître, *liſ.* pour repaître.
P. 424. *col.* 1. *ligne* 2. que l'on verra, *liſ.* que l'on a vû.
P. 439. *ligne* 26. avant vingt-cinq ans, *liſ.* avant cinq ans.
P. 447. *col.* 2. *ligne derniere*, furent introduits, *liſés* furent traduits.
P. 454. *col.* 1. *ligne* 3. *Gerboia*, liſ. *Gergobia.*
P. 486. *col.* 1. *ligne* 7. promulguer, *liſ.* promulger.
P. 668. *col.* 2. *ligne* 3. Amphidolis, *liſ.* Amphipolis.
P. 677. *col.* 2. *ligne* 4. ſur ſes bords, *liſ.* ſur ces bords.